TUFTS COLLEGE LIBRARY.
GIFT OF
JAMES D. PERKINS,
OCT. 1901.
41061

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXe ANNÉE. — NOUVELLE PÉRIODE

TOME VIII. — 1er OCTOBRE 1850.

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.

71061

PARIS. — IMPRIMERIE DE GERDÈS,
14, rue Saint-Germain-des-Prés.

1850
5

ROMANCIERS MODERNES

DE LA GRANDE-BRETAGNE.

XIII.

THOMAS CAMPBELL.

Life and Letters of Th. Campbell (*Vie et Lettres de Th. Campbell*), par W. Beattie. Londres, 3 vol. in-8°, Moxon, 1849.

S'il est un fait patent, en quelque sorte écrit sur toutes les pages de l'histoire, c'est la rapidité avec laquelle vieillissent souvent les renommées, chez nous peut-être plus encore qu'ailleurs. Un homme vient à mourir, toutes les voix n'étaient occupées qu'à le glorifier; l'admiration générale le proclamait comme le génie de la poésie, le roi des peintres, le philosophe et le réformateur par excellence, et à peine quelques années se sont-elles écoulées que ses chefs-d'œuvre ou ses théories politiques nous semblent surannés. Nous avons perdu le sens de ces déploiemens de paroles ou de couleurs; nous ne concevons plus comment un homme a pu s'exprimer de la sorte, ni quel a pu être l'homme qui s'est ainsi exprimé. — Si cela était général, nous se-

rions à même de l'expliquer par la croissance de l'humanité, qui, chaque jour, apprend à être mécontente de ce qui la satisfaisait la veille; mais point. A côté des morts qui vieillissent vite, il y en a d'autres qui paraissent doués d'une jeunesse inaltérable; leurs œuvres ont beau porter pour nous les signes d'un temps qui n'est plus et qui ne reviendra jamais, elles ont beau nous apparaître comme des images qui n'exprimeraient plus tout ce que nous pensons et sentons nous-mêmes : elles conservent un air de vie; nous y reconnaissons vite quelque chose qui a dû se produire dans une ame humaine.

D'où vient donc cette différence entre les destinées de ces deux classes d'hommes célèbres? d'où vient que les premiers arrivent si vite à sembler presque ridicules comme une ancienne gravure de mode? Ne serait-ce pas parce qu'eux aussi ont été comme des gravures de mode? parce que leurs œuvres ou leurs pensées, au lieu d'être la *définition précise* d'une individualité, c'est-à-dire le portrait exact d'un être réel tel que Dieu a jugé bon de le faire, n'ont été que la traduction d'une non-réalité, d'un type abstrait, d'une mode, c'est-à-dire d'une sorte de moyenne entre les diverses individualités d'une époque, peut-être de quelque chose de moins : d'une formule que des êtres tout différens sont convenus pendant un temps d'accepter comme l'emblème banal de leurs manières de voir toutes différentes?

La question est importante; elle touche à bien des problèmes littéraires; elle est intimement liée d'ailleurs avec la question vitale de notre époque : — Quelle valeur faut-il attacher au suffrage universel? Oui, quelle valeur? que signifie l'approbation témoignée par le plus grand nombre? — Tantôt nous répétons que le propre des prophètes est d'être lapidés, ce qui signifie que le propre de la vérité est de ne point être évidente; tantôt nous répétons que le propre de la vérité est d'être évidente, ce qui signifie que le propre des prophètes est de ne point être lapidés. Auquel de ces deux axiomes faut-il ajouter foi? Je crois que cette discordance même devrait nous avertir que nous avons confondu sous une même dénomination des choses fort dissemblables, et qu'il serait urgent de faire une distinction entre les grands hommes qui finissent par rester seuls dans la mémoire des peuples et les hommes grands ou petits que le suffrage général se hâte d'acclamer.

Pour employer une comparaison familière, nous n'avons qu'à ouvrir les yeux, et nous reconnaîtrons autour de nous deux espèces d'êtres : ceux qui mettent leur ambition à suivre mieux que tous la mode du jour, à s'habiller plus que tous à la mode, et ceux qui sont irrésistiblement entraînés à se faire un costume à eux, un costume suivant leurs goûts, leurs habitudes, leur commodité. — Les écrivains et les philosophes, comme tous les autres hommes, pourraient être classés dans ces deux catégories, ces deux nations, dont chacune du reste a

son δημοσ et son aristocratie, ses masses et ses supériorités. Il faudrait donc reconnaître qu'il existe deux espèces d'hommes supérieurs : les uns dont le mérite consiste à énoncer plus complétement que personne les idées et les tendances du jour, à posséder plus que d'autres la faculté de traduire en actes ou en paroles tout ce qui est déjà né et qui cherche le moyen de se formuler à la fois; les autres, dont la supériorité consiste au contraire à percevoir ce que nul autre n'avait encore perçu, à éprouver de nouvelles craintes et de nouveaux désirs, à se former en un mot des idées, des goûts, des mobiles qui sont en avant de l'époque, qui seront confirmés plus tard par les faits, qui le lendemain rendront mieux compte aux hommes nouveaux de ce que la force des choses les aura amenés à voir et à sentir. Avec cette seule distinction, bien des difficultés s'évanouiraient. Nous n'aurions plus de peine à nous expliquer les morts qui vieillissent et ceux qui restent jeunes. — Dans les célébrités qui subjuguent tout de suite leur époque, nous verrions les organes du jour, les talens qui sont applaudis parce qu'ils viennent donner raison à toutes les opinions et à tous les goûts, bons ou mauvais, de leurs contemporains. Dans les grands hommes de l'autre espèce, nous verrions au contraire les organes du lendemain, ceux qui scandalisent d'abord, mais qui restent, — sans doute parce que ce qui est de Dieu ne passe pas, et que leurs œuvres à eux étaient l'œuvre de Dieu, la confession honnête et sincère des conceptions et des sentimens qui s'étaient réellement engendrés en eux sous l'influence des réalités de l'univers.

Toutes ces réflexions sont en quelque sorte la préface nécessaire d'une étude critique sur le poète Thomas Campbell. Dans laquelle des deux catégories que j'ai citées faut-il le ranger? Je crois que l'oracle a déjà prononcé. De son temps, nul écrivain peut-être n'a été reçu avec plus d'enthousiasme. Tandis que Byron était attaqué, tandis que Wordsworth et Coleridge et Southey étaient tournés en ridicule, Thomas Campbell n'a eu qu'à paraître pour être proclamé un génie; il a été le poète glorifié par la *Revue d'Édimbourg;* il a été l'espoir de l'Angleterre; chacun de ses ouvrages de prose ou de vers a été pour lui l'occasion d'une ovation. Et voilà que maintenant, après si peu d'années, c'est à peine déjà si nous pouvons distinguer en lui aucun trait de physionomie individuelle. Dans les transformations qu'a subies son talent depuis ses *Plaisirs de l'Espérance* jusqu'à *Gertrude de Wyoming* et aux *Lectures*, nous ne retrouvons plus que les transformations subies par l'opinion et le goût publics de l'Angleterre, depuis l'époque où parurent *les Plaisirs de l'Espérance* jusqu'à l'apparition de *Gertrude de Wyoming*. Au lieu de conduire, nous voyons que Campbell a suivi : comme homme spécial, il n'existe plus.

Cela même toutefois ne fait qu'ajouter à l'intérêt de ses mémoires. Les souvenirs de Campbell sont curieux, parce qu'ils nous permettent

d'apprécier en lui le caractère de son temps, le grand mouvement intellectuel qui a marqué chez nos voisins le commencement de ce siècle; ils méritent surtout d'être étudiés, parce qu'ils sont non-seulement un document pour servir à l'histoire littéraire de l'Angleterre, mais encore une page de l'histoire européenne, car, il n'y a pas à en douter, le mouvement intellectuel de l'Angleterre a conquis l'Europe. L'Allemagne avait pu la première se mettre en révolte ouverte contre le XVIIIe siècle. En cela, comme en tout, elle n'avait su renverser un système que pour le remplacer par un autre; et, comme les systèmes ne fondent rien, l'Allemagne a bien vite été rejetée en sous-ordre. En fin de compte, c'est en Angleterre que se sont lentement et naturellement élaborées les choses qui devaient rester. Comme au XVIIe siècle la France avait servi de prototype aux nations, c'est sa voisine qui, de notre temps, a fourni les formes poétiques, littéraires et politiques où tendent à se couler nos pensées, nos sentimens et nos sociétés. Voyons donc ce que pourra nous apprendre sur toutes ces choses la vie littéraire de l'homme qui n'a guère été qu'une image fidèle de son temps.

Thomas Campbell naquit à Glasgow le 27 juillet 1777. Par ses ancêtres paternels, il descendait des anciens chefs du clan des Campbells, et son grand-père possédait même encore le domaine de Kirnan sur la frontière du comté d'Argyle; mais depuis lors la famille avait déchu, et le père du poète, après avoir d'abord acquis une riche aisance dans le commerce, avait été réduit par des revers à une position assez gênée. Dans l'enfance du futur écrivain, je ne vois à relever que la liaison de son père avec le docteur Reid, le philosophe. Par la suite, nous verrons Thomas Campbell entrer en rapports d'amitié avec Thomas Brown et surtout avec Dugald Steward, et peut-être y a-t-il plus d'une analogie entre la poésie du poète et l'espèce d'éclectisme de l'école écossaise. Fils d'une nombreuse famille et chéri comme un dernier enfant, Thomas Campbell resta jusqu'à huit ans sous la surveillance de sa mère, qui aimait à lui chanter les ballades de l'Écosse. Après avoir commencé ses études avec grand succès dans le *grammar school* de M. Allison, il entra dès l'âge de treize ans à l'université de Glasgow; il devait y rester cinq années ou du moins pendant cinq sessions, car dans les universités écossaises la période scolaire ne va que d'octobre à mai. Durant tout le cours de ses études, le jeune homme se fit remarquer entre tous, surtout dans les classes de langue. Sa facilité était grande, et le goût de la poésie s'était annoncé chez lui de fort bonne heure. A dix ans, il composait déjà des vers, entre autres des vers destinés à faire partie d'un *Poème sur les saisons;* on peut juger par là de quel côté soufflait le vent : Campbell commençait par être un disciple et un admirateur de Thompson.

Avant de quitter l'école préparatoire de M. Allison, il s'était pris pour les classiques grecs d'un enthousiasme qui ne l'abandonna plus.

A douze ans, il traduisait en vers des passages d'Anacréon qui formaient le sujet de ses devoirs. Pendant ses cinq années d'université enfin, non-seulement il rimait des satires, des pétitions, des morceaux de circonstance, il rédigeait encore en vers ses versions, ses narrations, et même ses compositions de philosophie. Tout cela lui attira beaucoup d'éloges, beaucoup d'honneurs académiques. Il grandit littéralement avec l'habitude d'entendre ses maîtres et ses collègues le proclamer *facile princeps*. Bien plus, d'autres louanges vinrent encore se joindre à celles de ses professeurs. A seize ans, une épître sur l'*origine du mal* lui valut dans sa ville natale le titre de *Pope de Glasgow*.

Ce qui me frappe dans ses premiers essais poétiques, c'est leur parfaite convenance : ils sont étrangement bien faits, tout y est déjà presque en équilibre, et, avant d'avoir vu le monde, le poète parle des hommes comme s'il avait acquis une vieille expérience. Je cite ces faits pour ce qu'ils valent, peut-être comme une preuve de plus que la précocité n'est point le signe des natures originales, bien entendu que je parle de cette précocité qui consiste moins dans le *besoin d'apprendre* que dans le *talent d'exprimer*. Les animaux les plus complets sont les plus lents à atteindre leur maturité. Il se pourrait aussi qu'une raison trop printanière fût simplement le signe de ces esprits habiles et expansifs qui, au lieu d'être tourmentés par leurs sensations, amassent vite des *manières de voir*, et chez qui il y a plutôt tendance à combiner des idées qu'à s'en former. Chez Campbell, tout me semble confirmer ce point de vue. Dans sa jeunesse, je ne découvre rien de saillant, rien d'immodéré et d'irrésistible; nulle exaltation religieuse, nulle de ces mélancolies ou de ces sauvageries qui entraînent parfois la jeunesse vers les ombres et les solitudes. Il aime la nature avec calme; il ne s'enivre ni de sensualité ni de vin. Il a bien quelques amours, mais je les soupçonne fort d'être quelque peu des prétextes de rimeur. Quand il adresse des épîtres à de jeunes beautés, c'est pour leur souhaiter « de couler doucement leur vie champêtre et de trouver dans chaque hôte une ame *sympathique*. » Plus loin il leur dira : « Tous les charmes que l'enthousiaste peut lire sur la face de la nature, à vous de les goûter plus intenses et plus raffinés, avec une joie inconnue aux ames vulgaires... » On sent bien là le jeune poète qui tient à honneur d'avoir l'ame délicate.

Je continue le portrait : Campbell est spirituel et vif, impressionnable et fort discuteur. Il est bon et affectueux, quoique mordant et cherchant parfois à afficher sa supériorité. Certains traits qui lui font honneur se mêlent à tout cela. Il respecte ses professeurs, il s'enthousiasme pour eux. Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'il est radical, républicain, et qu'il s'indigne vertement contre le monde de ce qu'il obéit à des nécessités que lui Campbell est incapable d'apercevoir. Un jour, en 1794, il assiste au jugement des réformateurs écossais Gé-

rald, Muir et Gillie, et il prend en haine la société qui a pu condamner des hommes à la parole si éloquente, aux intentions si héroïques. Pendant plusieurs mois, il garde une sombre misanthropie, qui le rend méconnaissable à ses amis. Toutes ces manières d'être ne sont guère néanmoins que les voies et moyens de la jeunesse en général. Chez le jeune Campbell en particulier, la seule chose qui fasse saillie, c'est la passion d'écrire des vers. Je me trompe; dans ses lettres s'affiche une autre tendance, assez commune, il est vrai, aux premières années, mais qui, chez lui, domine à l'excès : je veux parler des protestations et démonstrations d'amitié qui les remplissent. Toutes ces affections sans doute semblent sincères, — dès son enfance Campbell paraît avoir été porté aux vifs attachemens; — mais il est constamment préoccupé de l'effet que ses affections peuvent produire. Sans cesse il a peur que ses silences n'aient été mal interprétés, sans cesse il craint de n'avoir pas assez dit combien il aime. Il y a en lui un souci immodéré de l'approbation d'autrui.

J'ai parlé des universités écossaises et de leurs courtes années scolaires. Les étudians pauvres, si nombreux dans ces universités, ont coutume d'employer leurs longues vacances à donner des leçons, afin d'amasser ainsi les moyens de continuer leurs études. A la suite de sa quatrième session académique, Campbell suivit cet exemple. La perte d'un procès venait de réduire encore les ressources de son vieux père, et les actives recommandations de ses professeurs lui procurèrent un emploi momentané de précepteur dans une des Hébrides, à l'île de Mull. Une maison solitaire à la pointe d'une île perdue aux limites du monde; autour de lui, « la vague blanche écumant contre le ciel lointain.... les sombres rochers bleus entassant leur grandeur dénudée, la tempête sonore balayant les rivages hérissés (1); » au loin enfin, le sourd bruit d'un gouffre marin, et çà et là les aigles perchant sur la plage au milieu des nuages : — il y avait là de quoi mettre une ame jeune face à face de la nature. Campbell eut en effet des mouvemens d'enthousiasme : il fit provision d'images; mais la tristesse et les regrets vinrent se jeter à la traverse. « J'écrivis, dit-il lui-même, sur mon exil un poème aussi triste que *les Tristes* d'Ovide. » L'homme est là. Pendant toute sa vie, je retrouve bien plus chez lui la faculté de jouir par anticipation d'une espérance, d'une non-réalité, que la puissance de jouir virilement de la réalité, en s'intéressant à ses richesses, que nul œil ne comptera jamais. A l'avance, il rêve et il s'exalte à l'idée de trouver les choses conformes à un rêve qu'il s'est fait lui-même. Devant les choses telles que Dieu les a faites, il regrette le passé, il songe à ce qu'il n'a plus.

A sa sortie définitive de l'université, Campbell recommença à Downie

(1) Fragmens d'une élégie écrite à Mull.

son existence de précepteur, mais pour peu de temps. Toute cette période est pour lui pleine d'angoisses. Il sentait la nécessité de se créer une position indépendante, et il ne savait trop de quel côté se tourner. Après tant d'éloges reçus à l'université, il lui restait à apprendre la vie, et il y entrait avec bien des exigences et des espoirs immodérés, avec une appréciation bien peu exacte de ce que les hommes devaient faire pour lui, et ne pouvaient manquer de faire. Ce n'est pas là un reproche à son adresse, mais bien à celle de la jeunesse, des succès de collége et du rôle immense que nous donnons dans l'éducation à l'émulation, c'est-à-dire à la vanité. Campbell avait compté sur des protecteurs qui lui firent défaut. Plus d'une fois il parla avec aigreur de l'égoïsme des hommes, long-temps il dut expier en lui les fautes des autres. — Tour à tour il songea à se faire ministre, médecin, commerçant, homme de loi, chimiste. Son biographe a pris grand'peine pour le défendre contre l'accusation d'inconstance. Jusqu'à un certain point il a raison. Ce n'est pas que le jeune homme fût inconstant, à proprement parler; il y avait seulement en lui absence de toute vocation fixe. Avec les visées qu'on lui avait appris à se former, il était fort embarrassé pour trouver ce qu'il cherchait. Ici encore, l'idéal lui plaisait plus que la réalité. S'il s'éprenait de telle ou telle profession, c'était parce qu'il y voyait quelque chose de poétique, parce qu'il évoquait en esprit la position qu'elle pouvait lui donner. Alors qu'il songe au commerce, il est amusant de le voir se prouver à lui-même et prouver à un ami comment le commerce est une noble chose, un puissant instrument de civilisation. S'il avait eu l'idée d'étudier le droit, c'était après avoir assisté aux cours du professeur John Miller, dont les opinions libérales l'avaient entraîné, et à qui il attribue en grande partie les prédilections politiques de toute sa vie. La philosophie du droit lui paraissait alors un magnifique champ pour le déploiement des capacités humaines; mais quand, au lieu d'atteindre de prime-saut le but, il fut question d'y arriver en travaillant dans une étude, le découragement vint. Il prit en haine et le droit et la longue route à parcourir, et peut-être aussi la position du clerc qui doit vivre avec l'idée que, dans sa spécialité, il a tout à apprendre et est inférieur à tous. Ce qu'il y a de terrible dans les succès de collége, c'est qu'ils développent chez le lauréat la douce conviction que, tel qu'il est, il est déjà digne de la renommée; avec cette foi-là, on est prédestiné à devenir littérateur, par cela seul qu'on est incapable de se plier aux longs noviciats de toute autre carrière.

De meilleurs jours cependant approchaient. Édimbourg comptait alors au nombre de ses hommes de marque le docteur Anderson, auteur des *Vies des Poètes anglais*. Par hasard, Campbell rencontra dans la rue un ami qui allait faire visite au docteur, et il l'accompagna jusqu'à la porte de ce dernier. A ce moment, les filles d'Anderson se trouvaient

à leur fenêtre : elles aperçurent Campbell, qui était un beau jeune homme. Naturellement le visiteur fut questionné sur son compagnon; il parla de la position précaire de Campbell et de ses talens; il montra au docteur une de ses pièces de vers qu'il avait sur lui. La pièce de vers séduisit Anderson. Il témoigna le désir que le jeune poète lui fût présenté, et Campbell, amené chez lui, eut bientôt achevé sa conquête. A partir de ce jour, on peut dire que sa destinée fut arrêtée dans le grand livre du ciel. Peu de temps après, il était en rapport avec le libraire Mundell, pour le compte duquel il entreprenait un abrégé de l'ouvrage de Bryan Edwards sur les *Indes occidentales*, au prix de vingt livres (500 francs). C'était le docteur qui l'avait abouché avec son éditeur. Anderson ne s'en tint pas là; patron zélé de la littérature et centre d'un cercle d'écrivains, il introduisit son jeune protégé dans le monde lettré d'Édimbourg.

Le vent était alors à la poésie, ou, pour parler plus juste, il y avait partout un sourd travail intellectuel. Moitié capitale, moitié ville de province, la métropole de l'Écosse avait d'ailleurs beaucoup plus gardé que Londres les goûts du XVIIIe siècle, ou du moins les causeries de salon y avaient conservé, ce me semble, plus d'importance. L'heure n'y avait pas encore sonné pour les coteries avec leurs prétentions, pour les petits hôtels Rambouillet avec toute la vie factice et tous les échanges de mensonges qui y fleurissent. On se faisait une réputation avec des vers en manuscrit; on consultait les juges éclairés sur ses épîtres et ses poèmes. Sans doute on admirait souvent pour se persuader à soi-même qu'on avait bon goût, et on louait souvent parce que cela était de bon ton. On eût trouvé fort brutal un homme qui se fût fait un devoir de blâmer tout haut ce qu'il blâmait tout bas, et de décourager des prétentions qui, dans sa pensée, ne pouvaient servir qu'à faire une victime. Au milieu de toutes ces bonnes intentions si fâcheusement employées, Campbell ne pouvait guère trouver qu'un aliment à son idée fixe. Heureusement pour lui, les encouragemens qu'il reçut devaient le conduire au succès et non aux tourmens d'une ambition impuissante. Tout en donnant des leçons pour vivre, il acheva son poème des *Plaisirs de l'Espérance*. Chaque jour, il se promenait, récitant presque à haute voix ses vers; on le regardait passer; ou bien il allait, sur une hauteur voisine d'Édimbourg, s'entretenir avec sa muse et recevoir le vent à la face. Trois mois avant que son œuvre parût, ses amis ne le désignaient que sous le nom de *chantre de l'espérance*. Son manuscrit avait passé de mains en mains, il avait été discuté et longuement corrigé d'après les conseils des amis éclairés. Anderson était fier de son protégé; il croyait sincèrement au génie de Campbell, et il prédisait un succès éclatant. Le poème enfin terminé, le docteur le fit accepter par Mundell, qui acheta la propriété de l'œuvre au prix de 50 livres (1,250 francs).

Thomas Campbell avait alors vingt et un ans, et on était en 1799. La date ici est importante. En 1799, Pope et son école régnaient encore en Angleterre : Pope, c'est-à-dire notre poésie classique avec plus de sérieux, avec beaucoup moins de bel esprit badin. Pour donner une idée plus nette des écrivains d'alors, je ne saurais mieux faire que de recourir aux manifestes des novateurs qui suivirent bientôt. « C'est une chose digne de remarque, dit Wordsworth dans la préface supplémentaire de ses *Ballades lyriques*, qu'à l'exception de la *Nocturnal Reverie of lady Winchelsea*, et d'un passage ou deux dans le *Windsor Forest* de Pope, toute la poésie, depuis Milton jusqu'à Thompson, ne contient pas une seule image nouvelle de la nature extérieure. Bien plus, de toutes les images déjà connues qu'elle emploie pour la peindre, il n'en est pas une d'où l'on puisse inférer que le poète eût attentivement fixé ses yeux sur l'objet dont il voulait parler, encore moins que ses impressions eussent déterminé chez lui un effort de véritable imagination pour le reproduire. A quel bas degré était tombée la connaissance des phénomènes les plus importans et les plus en évidence, on peut en juger par la manière dont Dryden a exécuté une description de la nuit dans une de ses tragédies, ou par la traduction que Pope a donnée de la scène du clair de lune dans l'Iliade. Pour peu qu'un aveugle eût l'habitude d'écouter attentivement ce qui se dirait autour de lui, il n'aurait nulle peine à peindre avec plus de vérité tous ces aspects de la nature. »

Cela porte coup. A quelque temps de là surgit la fameuse controverse excitée par Bowles et sa théorie. Bowles prétendait frapper de réprobation toutes les images empruntées aux choses artificielles, en ne reconnaissant de véritable poésie que dans les peintures des choses naturelles. Nul doute qu'il ne sût fort mal définir ce qu'il sentait. Campbell lui répondit fort justement qu'un vaisseau lancé à la mer pouvait être un sujet de très haute poésie. Nous pouvons beaucoup mieux formuler la pensée du novateur qu'il ne le pouvait lui-même. Ce qui le choquait, lui et bien d'autres, c'est que la poésie n'était plus une langue, un effort pour exprimer des impressions, des émotions, des troubles d'ame; c'est qu'elle ne se donnait pas pour but de traduire ces espèces de phénomènes intérieurs que les objets artificiels peuvent déterminer aussi bien que la nature, mais qui ne sont aucunement des idées, des jugemens. « L'école régnante, comme l'a mieux dit Coleridge, était caractérisée non pas tant par des pensées poétiques que par des pensées traduites dans le langage de la poésie; l'excellence du genre consistait, comme fond, dans des observations justes et fines sur les hommes et les mœurs au milieu d'un état social artificiel (je n'aime pas ce mot),—comme forme, dans la logique de l'esprit reproduite en distiques coulans et épigrammatiques. Lors même

que le sujet s'adressait à l'imagination ou à l'intelligence, on s'attendait à un trait à la fin de chaque second vers, et l'ensemble d'un morceau était comme une conjonction disjonctive d'épigrammes. » Le style de Voltaire est un exemple familier de ces chapelets d'axiomes. Des phrases sentencieuses, voilà ce que l'on prisait, et on tuait une comédie en lui reprochant de ne pas renfermer de *maximes*.

La poésie se proposant ainsi d'exprimer ce qu'exprime la prose, des opinions et des réflexions, sa seule ambition était de les exprimer autrement, d'une certaine façon, qui n'était pas la façon la plus simple et la plus précise. L'art du rimeur était donc exclusivement l'art de bien dire, l'art d'habiller toute idée suivant un certain type immuable de phraséologie qui était la règle générale et absolue du beau. Maintenant, quel était donc ce type que la poésie avait pour unique mission de reproduire systématiquement? Si je ne me trompe, toutes les paroles et tous les actes du XVIIIe siècle sont là pour nous l'apprendre. La grande prétention de l'époque était de faire tenir la mer dans une coquille de noix, de faire rentrer des milliers de faits dans une grande catégorie. On n'aimait que le générique, et le beau style consistait à désindividualiser les objets, à éviter tous les traits précis et toutes les images qui eussent pu mettre sous nos yeux un fait dans ce qu'il avait de particulier. On disait les *essaims ailés* au lieu de dire les *abeilles;* on s'extasiait devant une femme aimable, spirituelle, belle, ravissante, en se gardant bien d'indiquer quelle était sa manière propre d'être ravissante, et en quoi elle différait de toutes les autres manières d'être ravissante; on chantait sur une certaine intonation donnée, qui évitait soigneusement d'accentuer les nuances distinctives du sentiment chanté. A l'exemple de la pensée, la diction s'efforçait de donner une idée des choses, en les représentant toujours comme des variétés d'un genre infiniment vaste. La métaphysique était partout. Les abstractions surtout faisaient rage. On écrivait des odes *à la peur, à la pitié, au contentement;* on faisait des poèmes sur *l'amitié, l'imagination, la mémoire, l'enthousiasme.* Les individualités et les réalités avaient été solennellement abrogées. On avait décidé que le monde ne serait plus à l'avenir qu'un prototype d'univers servant de théâtre à toute espèce de prototypes, de catégories et d'êtres de raison. C'était un nouveau platonisme; c'était un bel et bon polythéisme à l'antique (1). Les allé-

(1) Il serait infiniment curieux de montrer comment le polythéisme n'a jamais cessé d'exister. On avait cru que les anciens Romains s'étaient laissé convertir, mais point: ils avaient conservé leurs anciennes facultés et leurs anciennes impuissances; il avait bien fallu qu'ils continuassent à sentir et penser comme par le passé. Faute de pouvoir embrasser plusieurs choses à la fois, ils ne pouvaient concevoir toute chose que comme l'effet d'une seule cause, la manifestation d'un seul type. Dans tout phénomène, ils ont donc été condamnés à ne voir que l'opération, l'acte d'un agent spécial dont le propre était exclusive-

gories étaient tellement adorées, que la France, Robespierre en tête, s'en était fait décidément des dieux officiels; elle avait décrété le culte de la *Raison*, de la *Liberté*, etc.

A la fin cependant le mal avait engendré lui-même son remède. A force de réduire la poésie à l'art de déguiser des axiomes génériques et des types impersonnels sous une diction générique et incorporelle, le factice était arrivé jusqu'à devenir intolérable. La nature avait fini par s'apercevoir qu'elle était fort gênée sous toutes les règles décrétées par le bon goût général, et qu'elle aurait plus de bénéfice à faire à sa guise en se passant de l'approbation du suffrage universel. De tous côtés, on se mettait en révolte. Après les mœurs conventionnelles que l'on avait long-temps subies, il commençait à devenir de mode de célébrer les sabots et les bergeries, de déblatérer contre la civilisation et les fauteuils. Ce n'était encore là qu'une nouvelle mode; mais elle indiquait une grande transformation. Par dégoût sans doute pour les grandes maximes sur l'*homme en général* et sur la manière dont on se fait aimer des femmes en général, Walpole et Percy en étaient venus à remettre en honneur le moyen-âge et la poésie populaire. Comme Marchangy chez nous, on faisait de l'opposition en admirant le gothique et le chevaleresque. Le goût et l'étude des antiquités du nord gagnait peu à peu. Dans la chaire de littérature qu'il occupait à Oxford, Thomas Warton, l'auteur de l'*Histoire de la poésie anglaise*, ramenait ses élèves aux auteurs du XVIe siècle. L'un de ses disciples, W. Lisle Bowles, allait bientôt publier (en 1789) les sonnets qui firent une révolution dans l'esprit de Coleridge. D'un autre côté, Burke livrait au

ment de produire de tels effets. Tout amour, à leurs yeux, n'a été qu'une forme de l'amour; tout souvenir a été l'acte d'une faculté-mémoire, toute pensée l'acte d'une faculté-intelligence; toute volonté a été le fait d'une faculté-liberté, absolument comme autrefois l'amour venait de Cupidon, le commerce de Mercure. Ainsi s'est complété tout un panthéon de causes personnifiées, de divinités-facultés. J'ai désigné cette manière de concevoir les choses comme une nouvelle forme de l'esprit romain. Je n'ai pas parlé juste. De fait, les races du Nord, qui ont le plus de tendance à s'élever au-dessus de cette phase intellectuelle, l'ont traversée d'abord comme le mammifère commence par être poisson et reptile à l'état embryonnaire. On connaît les poèmes allégoriques du moyen-âge. Tout l'olympe des abstractions y était certainement descendu; seulement, dans le XVIe siècle, nous voyons Shakspeare échapper à l'illusion des abstractions comme Bacon allait y arracher la philosophie. Bientôt cependant la gloire de Louis XIV, l'influence française, le cartésianisme, etc., vinrent rouvrir l'Angleterre elle-même à ce polythéisme métaphysique, que la renaissance avait remis en honneur comme l'autre. Maintenant encore, tant s'en faut que nous, Français, nous en ayons fini avec ces fantômes. Dans la plupart de nos théories sociales, au lieu de trouver des pensées telles que les réalités peuvent en inspirer, je ne vois guère qu'un chassez-croisez d'abstractions qui se nomment le travail, le capital, le crédit, le peuple, etc. Pour réformer ce monde de réalités, nos prétendus réformateurs font comme Homère : ils font descendre des nuages les dieux-allégories pour qu'ils viennent faire des miracles parmi les hommes, et empêcher partout les faits d'être les résultats des nécessités à l'œuvre dans notre univers.

public son *Essai sur le beau,* et la théorie dans laquelle il glorifiait le vague et l'indéfini n'était, après tout, qu'une certaine façon rudimentaire de demander que la poésie exprimât des émotions et non des idées, car le propre des impressions est de renfermer l'infini et de se lier sympathiquement à tout ce que nous avons senti, comme le propre des idées est d'être le défini, le circonscrit. D'un autre côté encore, Cowper avait conçu et fait aimer un style déjà assez nouveau de poésie, un de ces styles de transition comme il ne s'en produit qu'en Angleterre. Chez lui, il y avait eu une tentative naturelle, non pour rompre avec le passé, mais pour adapter les vieilles formes à ses propres besoins. Profondément sérieux, il avait cherché à parler en homme, à dire nettement ce qu'il voulait dire, et, sans s'en douter, il avait grandement changé la diction poétique. Enfin Burns était venu, et les *Ballades lyriques* de Wordsworth faisaient leur apparition un an avant la publication des *Plaisirs de l'Espérance.*

Comme on en peut juger, c'était à un moment de transformation que Campbell était descendu dans l'arène. Il y fit un éclatant début. Je n'irai pas jusqu'à dire que nulle œuvre ne produisit jamais autant de sensation que son poème; mais je n'ai certainement souvenir d'aucune œuvre qui, du premier coup, ait porté aussi haut un inconnu. Les exemplaires des *Plaisirs de l'Espérance* furent littéralement enlevés. Plusieurs éditions se succédèrent en une seule année. En 1803, le livre avait déjà été réimprimé sept fois. Pour en obtenir la propriété, un libraire de Londres en offrit à l'auteur une rente viagère de 200 livres (5,000 fr.). Rien de plus éloquent que ces chiffres. Malheureusement Campbell avait vendu ses droits d'auteur, et, sans la générosité de son éditeur, il n'eût pas tiré grand profit de sa popularité; mais M. Mundell fut généreux. Pour chaque édition nouvelle, il offrit au poète un *remerciement* de 50 livres (1250 fr.) et plus tard il lui abandonna le droit de publier deux fois son œuvre par souscription (1). Le droit, dans ce cas, avait son prix, car la seconde fois il rapporta au-delà de 1,000 guinées à Campbell. La souscription avait presque été un événement national. Pitt y avait mis son nom; le gros des sommités politiques, littéraires et aristocratiques avait fait comme lui. Lady Campbell s'était chargée de soulever son clan en faveur du poète, et en Angleterre comme en Écosse c'étaient des hommes haut placés qui avaient pris la chose en main.

Je n'ai encore indiqué qu'un côté du succès de Campbell. Un jour que le docteur Gregory, fort célèbre à Édimbourg, était entré chez le libraire Mundell, il trouva sous sa main un exemplaire du nouveau poème, et il l'ouvrit sans trop penser à ce qu'il faisait. « Parlez-moi de

(1) La propriété des *Plaisirs de l'Espérance* finit par revenir à Campbell.

cela, voilà de la poésie, de la vraie poésie, monsieur Mundell! » s'écria-t-il tout à coup, et, sans démordre, il acheva le volume. L'exclamation du docteur fut en quelque sorte répétée par tous ceux qui lurent *les Plaisirs de l'Espérance*. Le débutant fut recherché; son œuvre le mit en rapports avec Scott, Henry Erskine, Dugald Stewart, Arch. Alison l'auteur de l'*Essai sur le goût*, Sydney Smith, les Kemble. Déjà il était lié avec Jeffrey, Thomas Brown et Henry Brougham. A Londres et à Liverpool, il en fut comme à Édimbourg. La miraculeuse puissance du poème y procura à Campbell l'amitié ou la protection de Charles Fox, lord Holland, lord Minto, Mackintosh, Byron, Mme de Stael, etc. Il faudrait ajouter à cette liste presque toutes les illustrations anglaises et étrangères. Bien plus, avec le temps l'admiration ne fit qu'augmenter. Après les célébrités de la littérature, ce fut une princesse du sang qui désira être présentée à l'illustre auteur. Après les témoignages flatteurs des journaux, ce fut le gouvernement qui rendit hommage au poète en lui accordant, sous Charles Fox, une pension de 200 livres (5,000 fr.). Je ne dis rien des legs que *les Plaisirs de l'Espérance* valurent à Campbell, ni des honneurs qu'ils lui procurèrent en Allemagne et dans sa patrie. Bref, au bout de dix ans, et sans avoir rien produit de nouveau, sauf quelques pièces détachées, il était encore maintenu au pinacle par la seule force de son coup d'essai. De son vivant, il avait été transformé en un de ces génies que nul ne se permet de juger.

Que renfermaient donc *les Plaisirs de l'Espérance* pour produire une pareille sensation? Au début, quelques vers harmonieux chantent « l'éloignement qui donne des charmes à l'horizon et revêt d'azur les montagnes; » puis le poète célèbre l'espérance comme la mère de l'activité, le mobile qui pousse le génie à l'accomplissement de sa destinée. Il dit comment elle inspire l'amour et embellit le bonheur domestique. L'idée de l'espérance évoque bientôt celle du progrès. En espérance le poète entrevoit l'avenir des peuples, la civilisation éclairant les sauvages, la liberté brisant les chaînes. Enfin, il nous montre l'espérance consolant le moribond par la promesse d'une autre existence de bonheur. Le genre adopté par le débutant, on le voit, n'avait rien de neuf, loin de là : son œuvre marchait de tout point dans les traces de l'ancienne école. Elle aussi faisait consister le rôle de la poésie à personnifier les explications que la raison se donne des choses, à développer une thèse métaphysique, et, pour développer sa thèse à elle, elle procédait comme l'ancienne école. Au lieu d'imiter la nature, qui met sous nos yeux des phénomènes, des effets, et nous laisse la peine d'en deviner la cause, elle s'appliquait à mettre sous nos yeux des causes accomplissant leur besogne. Les idées énoncées par le poète n'avaient d'ailleurs pas grande valeur intellectuelle. « A cette époque, nous dit M. W. Beattie, la révolution française, le par-

tage de la Pologne et l'abolition de la traite étaient le sujet de toutes les conversations. » Ce qui occupait tous les esprits était précisément ce qui avait occupé l'esprit du jeune écrivain. Il était philanthrope, négrophile, passionné pour la Pologne et radical; il lançait des prophéties contre les tyrans, il s'indignait contre les philosophes qui réduisent l'homme au niveau de la brute en lui contestant une ame immortelle; il avait, en un mot, toutes les manières de sentir et de penser que l'on pouvait alors avoir à vingt et un ans, sans qu'il fût besoin de penser et sentir par soi-même. Quant à sa diction, à maints égards aussi elle ne faisait que reproduire les formules en usage. Elle prodiguait les tropes, les exclamations, les *écoutez;* elle se montait souvent à cet enthousiasme officiel du poète classique qui s'est dit qu'il devait chanter sur un certain ton; par-dessus tout, elle aimait à faire intervenir dans les affaires des hommes l'olympe des abstractions et des êtres de raison. Je me hâterai d'ajouter cependant que le poème du débutant renfermait autre chose que des redites. Jusqu'à un certain point, le docteur Anderson était dans le vrai, quand il s'extasiait « sur les exquises modulations de ce style qui s'élève et s'abaisse avec le sujet, qui tour à tour s'attendrit avec les mélancoliques accens de la douleur, et s'élance sur l'aile d'une éloquence passionnée. » Le style de Campbell savait en effet s'exalter et s'attendrir. Je dirai plus : s'il nous semble guindé, il ne l'est que relativement au présent; par rapport au passé, il était réellement un effort original vers plus de naturel et de sincérité : çà et là, la périphrase faisait place à une expression nette et imagée; dans plus d'un vers, la nature était saisie sur le fait; à travers les enflures circulait surtout une veine bien nette de douces émotions. Pour tout résumer, le jeune écrivain, je le crois, avait presque enrichi la poésie d'une faculté nouvelle en lui apprenant à traduire certains attendrissemens auxquels elle avait rarement donné une voix depuis long-temps.

Qu'est-ce à dire? Que *les Plaisirs de l'Espérance* étaient de tout point le miroir du temps. Par ses innovations comme par sa fidélité aux usages, Campbell reproduisait exactement le goût général de cette époque, où le passé était en lutte avec l'avenir, où les traditions et les routines se confondaient avec de vagues aspirations vers quelque autre chose. J'ai comparé sa poésie à la philosophie de l'école écossaise. On peut mieux maintenant sentir leurs rapports. Les écrits de Reid, de Brown, de Dugald Stewart, étaient une première levée de boucliers contre le règne des grands axiomes et la manie des principes absolus, contre cet idéalisme qui statuait en tout du général au particulier. C'était une réaction, mais une réaction tiède, qui, au lieu de s'attaquer à la méthode géométrique du XVIIIe siècle, ne combattait guère que les conséquences auxquelles elle était arrivée. Les novateurs s'inscrivaient

en faux contre le scepticisme de l'école radicale; ils ne mettaient pas encore en cause l'esprit de système, la prétention de poursuivre l'absolu. Chez eux, il y avait un étrange amalgame d'inductions et de déductions, de principes et d'appels à l'expérience; de même chez Campbell. A côté d'une image qui pose nettement sous nos yeux une réalité bien solide, arrivent des abstractions : la *pitié* qui veille au chevet de la *souffrance,* l'*expression* qui met la dernière main à la beauté de Vénus! Quand le poète est parvenu à faire palpiter sous nos yeux des hommes de chair et d'os, il ouvre leur cœur, et voilà que nous y voyons à l'œuvre le *doute père de l'effroi.* Cela même produit d'étranges combinaisons : sur la même scène s'agitent des habitans de notre monde et des êtres incorporels, des individualités et des catégories, si bien que l'œuvre dans son ensemble fait un peu l'effet d'un tableau qui présenterait sur le même plan des objets vus à des distances différentes. Étranges ou non, toujours est-il que ces contradictions existaient alors dans l'esprit de tous et y vivaient fort en paix. Je ne m'étonne pas que le jeune poète ait été accueilli avec tant d'enthousiasme : sur tous les points, il donnait raison à son temps. Les élémens hétérogènes de son style étaient un charme de plus : ils vibraient à l'unisson avec les définitions que l'on se donnait alors des choses; avec son style, il avait su d'ailleurs exprimer les préoccupations dominantes; par les modulations de ce style enfin, il avait su indiquer toutes les nuances que ses lecteurs avaient appris à voir dans leurs sentimens, et cela sans sortir de l'intonation réclamée par les habitudes poétiques de son temps, par les idées qu'on se faisait de la poésie. D'un seul coup il avait dit tout ce que l'esprit général avait à dire.

Encouragé par le succès de son livre, Campbell pensa bientôt à courir le monde. C'était alors vers l'Allemagne que se tournait la jeunesse littéraire; ce fut vers l'Allemagne qu'il fut attiré. De Hambourg, où il débarqua et où sa réputation l'avait précédé, son projet était de se rendre à l'université de Iéna; mais il avait compté un peu légèrement sans les circonstances. On était alors en 1800, et les hostilités engagées entre la France et l'Allemagne le forcèrent à se rabattre sur Ratisbonne. A peine y était-il arrivé que les Français l'y suivirent. Du haut des remparts, il fut même témoin du combat qui ouvrit la ville à Grenier (juillet 1800). Il vit les décharges répondre aux décharges; il entendit résonner le *pas de charge* des Français, et à côté de lui les boulets vinrent frapper plus d'une victime. « Ce fut là, écrivait-il bien des années plus tard, une des époques les plus importantes de ma vie sous le rapport des impressions qu'elle me laissa; mais ces impressions, causées par le spectacle de tant d'hommes morts, ou, ce qui est pis, dans l'agonie de la mort, sont si horribles pour mes souvenirs, que je fais mon possible pour les chasser loin de moi. Plus d'une fois, dans mes momens de

malaise, j'ai été réveillé en sursaut la nuit par des cauchemars remplis de ces terribles images. » Je serais tenté de croire cependant que, sur le moment, le jeune voyageur n'était pas aussi exclusivement dominé par le sentiment des horreurs de la guerre. Les pompes des batailles semblent aussi lui avoir causé une sorte d'enthousiasme. S'il écrivit en Allemagne sa ballade du *Rêve du soldat,* ce fut aussi en Allemagne qu'il composa son *Hohenlinden* (1), et toute sa vie il aima les chants guerriers. Ce qu'il y a de certain en outre, c'est qu'à cette époque il était encore grand admirateur des Français. « Depuis l'arrivée des braves républicains, dit-il dans une de ses lettres, nous avons eu de magnifiques évolutions militaires. Des figures aussi martiales et des manœuvres aussi rapides que celles de ces petits soldats ne sauraient se rencontrer que chez les vainqueurs de Lodi et de Marengo. Tout votre enthousiasme jusqu'à la dernière étincelle vous monterait à la tête rien qu'à les voir marcher au chant de guerre de la liberté (*la Marseillaise*). »

On ne trouve guère d'autres traits à citer dans la correspondance du jeune voyageur. En général, ses lettres sont peu intéressantes, celles du moins qu'a recueillies son biographe : elles parlent beaucoup de ses désappointemens, de ses espérances; elles nous le montrent tel que nous l'avons déjà vu : rêvant beaucoup, fort peu tourmenté du besoin d'arriver à la réalité des choses, fort porté, au contraire, à les idéaliser le plus possible, à les paraphraser en imagination, à faire sur chaque thème les plus belles variations auxquelles le thème puisse prêter. A ces enthousiasmes pour de doux mensonges succèdent naturellement les déceptions. Emprisonné à Ratisbonne par la guerre, il s'ennuie et finit par tomber malade. Après une courte excursion en Bavière, il revient enfin passer l'hiver à Altona, où il mène encore une vie toute d'hallucinations, de désirs et de regrets. Chose curieuse, en écrivant à ses amis, il ne dit pas un mot des Allemands qu'il a sous les yeux; jusqu'au dernier moment, ses pensées sont toutes pour la Hongrie qu'il se flatte de visiter, pour les grands souvenirs attachés aux lieux qu'il doit voir, pour les *associations d'idées* qu'ils ne pourront manquer d'éveiller en lui. Des associations d'idées, nul mot peut-être ne s'est rencontré si souvent sous la plume de Campbell.

Cependant tous ces châteaux en Espagne étaient encore destinés à s'écrouler, et aux tristesses de son hiver à Altona vinrent se joindre des inquiétudes d'un autre genre. En entreprenant son voyage, il avait agi, comme il le fit souvent, sans trop calculer, sans trop s'inquiéter de mettre ses moyens en accord avec son but, ou son but en accord avec ses moyens, et l'argent lui fit défaut. Il en fut de même des inspira-

(1) C'est à tort qu'on a représenté Campbell comme ayant assisté au combat de Hohenlinden. Lorsque ce combat fut livré, le voyageur était déjà loin du théâtre des hostilités.

tions qu'il avait compté trouver en Allemagne. Avant son départ, il s'était engagé à livrer à son libraire un volume ou deux de *récits de voyage* et un nouveau poème. Qu'il pût être incapable de tenir sa promesse, l'idée ne lui en était pas même venue; il n'avait pas encore appris à douter de lui-même; il en était encore à croire et à répéter qu'avec de la persévérance on vient à bout de tout. Force lui fut, hélas! de s'apercevoir qu'il n'en était pas ainsi. Quoi qu'il fît, les récits de voyage et le poème ne voulurent pas venir au monde. Je ne crois pas qu'il ait eu plus tard à le regretter. Le poème, en tout cas, était une faiblesse de jeune auteur gâté de trop bonne heure, un de ces projets littéraires qui sont exclusivement inspirés par le désir de faire un beau livre: il devait y être question de l'Écosse, de ses sites historiques et des souvenirs les plus propres à exalter le patriotisme de ses lecteurs écossais.

A son retour d'Allemagne, Campbell eut une nouvelle épreuve à traverser. Son père mourut, et avec le vieillard s'éteignit une pension viagère qui depuis long-temps était presque l'unique ressource de sa famille. Dès ce moment, le jeune poète prit avec lui-même l'engagement de soutenir sa mère et ses sœurs. Ce devoir, il le remplit noblement. Le dévouement était un des beaux côtés de son caractère: d'abord, il contribua avec un de ses frères à venir en aide à mistress Campbell; puis, quand il eut amélioré sa propre position, il lui servit à lui seul une pension annuelle de 70 livres (1,750 francs); mais j'anticipe ici sur l'avenir : au moment où il perdit son père, Campbell avait encore tout à faire pour se mettre lui-même à flot. Sa plume était son seul capital. Faute de mieux, il fit marché pour écrire en trois volumes une continuation de l'histoire de Smolett, sous le titre de *Annals of Great-Britain*. L'ouvrage devait lui rapporter 2,500 francs par volume, et il avait été stipulé qu'il resterait anonyme. Campbell tenait infiniment à cette condition, de peur de perdre caste. Avec ce travail sur le métier, il ne tarda pas à venir planter sa tente à Londres dans l'espoir d'y trouver plus facilement à tirer parti de son talent. Quelques pièces de vers envoyées d'Allemagne l'avaient mis en rapport avec M. Perry du *Morning Chronicle :* c'était un premier débouché; il comptait bien s'en ouvrir d'autres; il voyait jour à écrire dans le *Philosophical Magazine;* il voyait jour à tant de choses, qu'il ne tarda pas à épouser sa cousine, miss Matilda Sinclair, qui n'avait nul dot à lui apporter. Il avait alors vingt-six ans, et, dans sa joie, il écrivait à une de ses sœurs : « Quant à vos amicales questions sur mes espérances, je ne puis y répondre d'une manière positive; mais ce que je puis vous dire, c'est que, à moins de traverses et de causes extraordinaires pour troubler ma paix d'ame, je me sens entièrement capable de me maintenir à Londres avec honneur et *éclat*. Ma position littéraire est telle

qu'avec un peu d'argent, fort peu d'argent dans ma poche pour me dispenser de solliciter des travaux, elle me mettra à même de dicter mes propres conditions aux libraires. »

Tant de confiance voulait seulement dire que les déceptions du passé n'avaient pas encore fructifié, et que le poète était loin, fort loin, d'avoir appris à se connaître. Les plus rudes épreuves de sa vie, au lieu d'être finies, ne faisaient, au contraire, que commencer. Lui-même nous a laissé de douloureuses confidences sur les premières années de son séjour à Sydenham, où il s'était établi peu après son mariage :

« Je ne prétends pas dire, écrivait-il, que nous ayons souffert, à proprement parler, les privations de la pauvreté. Ce fut plutôt la crainte que la réalité de l'indigence qui vint peser sur nous; mais je n'oublierai jamais ce que j'éprouvai le jour où mon frère aîné m'écrivit qu'à l'avenir l'état fâcheux de ses affaires ne lui permettait pas de continuer à soutenir ma mère, et que dorénavant je devais prendre sur moi seul le pieux devoir de la mettre à l'abri du besoin... Je me voyais ainsi deux ménages sur les bras : l'un à Édimbourg, l'autre à Sydenham, et à cette époque on peut se rappeler que la vie était d'un tiers plus chère que maintenant... Pour faire face à ces nécessités, j'acceptai des engagemens littéraires; mais je fus bientôt pris d'une maladie qui rendit impossible pour moi toute poésie, et même toute composition d'imagination. Ma crainte de ne pas m'éveiller assez matin pour me mettre à l'ouvrage me tenait éveillé toute la nuit, et peu à peu je perdis complétement le sommeil... Le loup cependant était à ma porte... Et en sus des dépenses ordinaires du ménage, j'avais à servir les intérêts usuraires d'une somme de 200 livres que j'avais été obligé d'emprunter pour payer notre ameublement et acheter jusqu'au berceau de notre enfant.

« Le sang à la tête et tout étourdi par le battement de mes tempes après des nuits sans repos, j'étais chaque jour obligé de travailler d'arrache-pied au seul genre de corvée qu'il me fût possible d'entreprendre, à des compilations, à de prosaïques abrégés... C'est toujours un malheur pour un homme de lettres que de recourir à des travaux anonymes, quelle que soit l'innocence de ses motifs. Il abaisse son caractère en écrivant des choses dont son nom ne se porte pas responsable. Pour moi, j'écrivis sur toute espèce de sujets, y compris même l'agriculture.

« ... J'arrivai à Londres comme un parfait aventurier : je ne manquais pas d'engagemens littéraires; mais l'écueil contre lequel je me brisai fut une appréciation exagérée des bénéfices que j'en pouvais tirer. J'ai observé que les auteurs et les artistes étaient sujets à de telles méprises. Un écrivain, je le sais par expérience, commence un travail qui doit lui rapporter tant par feuille; en un jour, il achève peut-être un dixième de sa besogne, et, tout ravi, il fait à part lui ce calcul : Fort bien; à ce taux, je puis compter sur un gain de tant de livres par jour;—mais d'innombrables interruptions surviennent : ce qu'il a écrit aujourd'hui peut d'ailleurs demander à être écrit sur de nouveaux frais demain, etc.. »

La naissance d'un second fils, le seul qu'il conserva, vint encore

augmenter les dépenses du poète, et sa santé s'altéra tellement qu'à diverses reprises il fut obligé de changer d'air ou d'aller prendre des bains de mer. Ce n'est pas cependant que ses gains fussent trop minimes; il recevait 100 francs par semaine pour traduire la correspondance étrangère du *Star;* il fournissait des articles au *Philosophical Magazine,* et son poème de *l'Espérance* contribuait encore de temps à autre à augmenter la somme de ses revenus; mais il aimait à vivre sur un certain pied, et il ne savait pas compter.

Toutes ces angoisses cependant eurent un terme. Si les premiers succès du jeune écrivain lui avaient été funestes en le lançant dans un monde trop élevé et peut-être en développant chez lui trop d'exigence, ils lui avaient aussi procuré des amis qui ne s'endormaient pas. Dès l'année de son mariage, Campbell, par suite de leurs bons offices, s'était vu offrir deux chaires de professeur : l'une à Vilna, qu'il avait refusée en raison de ses principes politiques; l'autre en Angleterre, qu'il n'avait point acceptée non plus pour des motifs que n'indique pas son biographe. A ces premiers efforts pour le mettre à flot, succédèrent bientôt des tentatives plus heureuses : presqu'en même temps ses amis organisèrent, pour une nouvelle édition de son poème, la grande souscription qui lui rapporta plus de 1,000 liv. sterl., et une pension de 5,000 francs lui fut accordée par le gouvernement sans qu'il l'eût sollicitée, sans qu'il ait même jamais pu savoir à quel patronage il la devait. A partir de ce moment, la lutte du poète contre la misère était terminée. Peu après parut *Gertrude de Wyoming;* plus tard, un de ses cousins, un Campbell, lui laissa en mourant 125,000 francs, par admiration pour le dévouement avec lequel il avait soutenu sa mère; un ingénieur célèbre, Thomas Telford, lui fit un autre legs; enfin ses écrits et ses lectures lui furent largement payés. Il est temps de passer de l'homme à ses œuvres.

Depuis *les Plaisirs de l'Espérance* jusqu'à *Gertrude de Wyoming,* c'est-à-dire pendant neuf ans, Campbell n'avait produit que des pièces détachées. A elles toutes, elles formaient un mince bagage, et l'enfantement n'en avait pas moins été une grande affaire pour le poète; on en jugera par une anecdote. Pendant sa visite au château de Minto, Campbell roulait dans sa tête sa *Ballade de Lochiel.* « Une nuit qu'il s'était couché de bonne heure, il s'éveilla soudain en répétant : *Les événemens à venir jettent devant eux leur ombre.* C'était précisément là la pensée qu'il avait en vain poursuivie pendant toute la semaine; il sonna à plusieurs reprises pour appeler. Enfin un domestique se décida à paraître. Le poète était assis, un pied dans son lit et l'autre à terre, avec un air mêlé d'impatience et d'inspiration. — Monsieur est-il malade? demanda le domestique. — Malade! je n'ai jamais été mieux de ma vie. Laissez-moi de la lumière, et faites-moi le plaisir de me pré-

parer une tasse de thé. S'élançant alors vers une table, il s'y assit et écrivit l'heureuse idée. Il était deux heures du matin. »

Les amis de Campbell étaient du reste comme le poète : son moindre manuscrit les mettait tous en émoi. Lord Minto admirait et prenait la plume pour exprimer des doutes sur un mot. Telford, l'ingénieur, écrivait (1802) au docteur Alison : « Il n'y a jamais eu rien comme lui; il est la quintessence même du Parnasse. Avez-vous vu son *Lochiel?* Il surpassera tout, anciens ou modernes. Je n'attends rien moins de lui qu'un Milton écossais, un Shakspeare ou quelque chose de plus grand encore. » Les pièces détachées, qui excitaient tant d'enthousiasme, peuvent, comme autant de symptômes, nous permettre de saisir les transformations de la manière de Campbell. Dans celles qui avaient suivi de plus près la publication des *Plaisirs de l'Espérance,* on sent déjà l'influence de Walter Scott, peut-être celle des poètes allemands. *Lochiel* indique encore plus clairement que les temps avaient changé. Il n'était plus question de Pope ni de la poésie raisonneuse et systématique, et déjà, dans la jeune littérature, on voyait se dessiner deux écoles distinctes: l'école méditative des lakistes, cherchant l'infini dans le réel, et l'école historique, amoureuse de pittoresque, de couleur locale, de traditions, de tout ce qui pouvait évoquer des hommes particuliers, en accentuant leur physionomie individuelle; c'était cette dernière école qui avait entraîné Campbell dans son mouvement, comme c'était elle qui s'était emparée du public, — jusque-là du moins, car le *Childe-Harold* n'avait pas encore paru. — Le poète qui naguère raisonnait en vers écrivait maintenant des ballades et ressuscitait d'antiques traditions.

Un autre changement non moins notable s'était opéré en lui. Avec le gros de la jeunesse et des politiques de sentiment, il avait cessé d'être républicain. Aux exaltations humanitaires, aux enthousiasmes pour les théories absolues de la révolution, avait succédé la fièvre du patriotisme. Il s'était laissé gagner par l'élan des nationalités liguées contre Napoléon et contre l'esprit systématique et unitaire qu'il représentait. Il chantait à cette heure *l'indépendance et les droits des peuples;* il s'enrôlait dans la milice dont il se faisait le Tyrtée. Lui qui, en Allemagne, s'était passionné pour les *exilés d'Erin,* c'est-à-dire pour les Irlandais insurgés contre l'Angleterre, il écrivait maintenant à lord Minto ces paroles remarquables : « En voyant les projets que les catholiques d'Irlande voudraient mener à fin avec l'aide des Français, je m'écrie : *Peccavi,* dans le fond de mon cœur. »

Quoique Campbell eût peu produit, on le voit, il n'était pas moins resté en communication, en correspondance plutôt de sentiment avec son public. *Gertrude de Wyoming* fut comme une ratification plus solennelle et plus explicite de cette alliance. Un enfant de race anglaise

sauvé par un chef indien, qui vient, au péril de sa vie, le remettre à un ami de son père; une vallée fortunée où l'enfant, devenu grand, s'éprend de la fille de son protecteur; le mariage des deux jeunes gens et leurs amours longuement savourées en face de la nature; puis, à côté de ces tableaux de bonheur, la guerre et ses fureurs; les Indiens déchaînés comme des démons par les Anglais sur l'heureuse colonie de Wyoming; Oulassi, le chef indien, sortant de ses solitudes pour avertir du danger qui s'approche celui qu'il a autrefois sauvé; Gertrude enfin frappée d'une balle devant son époux, et Oulassi entonnant sur son cadavre un chant de menace : tel était le sujet du nouveau poème. Cette fois il n'était plus question des hauts faits et des miracles d'une abstraction; il s'agissait d'une histoire d'amour, d'un récit pittoresque et pathétique, cherchant même la couleur locale et la poésie particulière du sauvage avec son stoïcisme, ses croyances et son costume.

L'histoire pathétique et pittoresque de Gertrude mit le comble à la gloire de Campbell. Les éloges furent presque sans réserve. « Tant d'applaudissemens, lisons-nous dans une lettre de Thomas Telford, vont donner le délire à Campbell, ou lui faire compléter son poème épique sur *Bruce.* » — « Jamais, écrivait au même Telford le docteur Alison, jamais vous ne nous avez fait une aussi grande faveur qu'en nous envoyant *Gertrude;* je redoutais de la voir paraître, mais je l'ai vue, et elle est plus angélique encore que je n'osais l'espérer, et aussi immortelle que son auteur... Dugald Stewart avait insisté pour la lire d'abord en *à parte;* il rentra au salon, pâle comme un fantôme et littéralement malade d'avoir pleuré. Le ravissement de mistress Stewart croissait à chaque vers. Quand je me hasardai à suggérer que peut-être un peu plus de développemens n'aurait pas nui, elle déclara positivement que l'œuvre était parfaite, et que, pour tout l'univers, elle n'eût jamais pu lire une page de plus. »

La *Revue d'Édimbourg* ne fut pas moins prodigue d'enthousiasme : « L'œuvre nouvelle, disait-elle, est à la hauteur du *Château de l'Indolence* et des plus belles portions du *Fairie Queen*, avec plus de sentiment que n'en montre Thompson, avec plus de condensation et de fini que n'en possède Spencer. » Faisant alors allusion aux poèmes populaires du jour, l'écrivain continuait : « Plus d'une fois nous avons eu occasion de rendre justice à la puissance et à l'originalité de ces brillantes productions; mais, nous ne pouvons nous empêcher de le dire, la *Gertrude* de M. Campbell se rapproche encore bien davantage de ce que nous concevons comme la pureté et la perfection idéale de la poésie. » Et un peu plus loin : « Il y a deux nobles espèces de poésie, la *poésie pathétique* et la *poésie sublime;* nous pensons que l'auteur a fait preuve d'un talent supérieur pour ces deux genres. » Dans le même article, je trouve une phrase qui mérite d'appeler l'attention. « De

telles productions, est-il dit, ne frappent pas, il est vrai, aussi fortement que les véhémentes effusions de nos *trouveurs* modernes; mais elles sont faites, nous le pensons, pour causer un plaisir plus profond et pour éveiller, avec une puissance plus durable, ces veines d'émotions dans lesquelles consiste le charme de la poésie. » Sans prétendre en rien rabaisser le mérite de *Gertrude*, qui est grand, je crois que nous touchons là une des causes secrètes de la popularité de Campbell. Sa position rappelle assez celle de notre Casimir Delavigne. Son succès tint surtout à ce qu'il n'avait pas été trop loin, à ce qu'il n'avait pas trop choqué les idées qui, bien qu'elles s'en allassent, n'étaient pas encore tout-à-fait parties. S'il fut aimé parce qu'il avait le don de charmer, il le fut aussi un peu parce qu'il pouvait servir d'arme pour venger et satisfaire certaines rancunes, certains dépits, comme il s'en mêle toujours à la surprise que nous cause ce qui est trop inattendu. Les novateurs de l'époque avaient bien des exagérations de jeunesse, ils possédaient aussi bien des qualités qui avaient le grave tort d'être des combinaisons jusque-là inouies, contraires à tout ce que l'on avait vu et même soupçonné comme possible. Devant de telles nouveautés, la vanité est souvent blessée, elle reçoit en quelque sorte un démenti, et, pour ne pas s'avouer une supériorité chez autrui, elle aime à pouvoir opposer aux novateurs un talent moins insolite, un type de perfection qui ne présente pas les étrangetés qui l'offusquent chez eux, et qui d'ailleurs n'a rien des vieilleries qu'eux-mêmes reprochent au passé. Ces deux mérites se rencontraient au plus haut point chez l'auteur de *Gertrude*. Il n'avait plus la froideur cérémonieuse et le ton guindé de l'ancienne école, il n'avait pas davantage ce qu'on nommait le *prosaïsme des lakistes*. Il était naturel et pourtant fleuri; il avait de la couleur sans tomber dans cette minutie qui faisait ressembler parfois les tableaux romantiques à un catalogue ou à un étalage de vieilles garde-robes. Éclectique dans tous les sens, il était enfin à la fois de l'école intime et de l'école historique.

Ce n'est que justice d'ajouter qu'il avait d'ailleurs son originalité à lui. J'ai tâché de la montrer en germe dans *les Plaisirs de l'Espérance*. Dans *Gertrude*, l'aurore était devenue grand jour. Toutes les pages du poème étaient pleines de douces émotions et de tendres sensibilités qui n'avaient jamais jusque-là trouvé une expression aussi mélodieuse et aussi harmonieuse. Le récit entraînait, il émouvait, il mettait dans un état d'ame où il ne laissait presque rien à désirer. Il a encore conservé tous ces priviléges. Il charme; on peut préférer un autre genre de poésie, mais dans son genre il est bien près d'être parfait. On ne peut guère lui reprocher que de légers défauts, qui sont du reste fort bien précisés dans une lettre de Francis Jeffrey, à qui je cède la parole.

« J'ai vu votre *Gertrude*, écrit-il à Campbell; elle renferme de grandes

beautés, beaucoup de sentiment et d'imagination. La conclusion est exquise de pathétique, et l'œuvre entière est nuancée de ces teintes douces et aériennes de pureté et de vérité qui sont un ravissement pour tous les esprits capables d'apprécier toutes ces choses... Mais vous avez aussi des défauts pour lesquels vous devez être grondé. Tout d'abord, l'ouvrage est trop court, non-seulement pour le plaisir du lecteur, mais encore pour le développement de la fable. Il y a des lacunes qui ne permettent pas aux scènes de produire tout leur effet. Il semble même que vous ayez fait de grandes coupures, et que les fragmens conservés n'aient été qu'imparfaitement ressoudés... Vos plus dangereuses erreurs cependant, ce sont vos fautes de diction. Il reste beaucoup d'obscurité dans certains passages, et dans d'autres l'expression est contrainte et peu naturelle; on y sent l'effort pénible du travail. Le métal a été battu par endroits jusqu'à perdre sa ductilité.

« Ce ne sont là que de légères taches; mais, comme le premier sot pourra les découvrir, les niais les verront quand on les leur aura montrées. Je souhaiterais que vous eussiez le courage de les corriger, ou plutôt de les éviter. Votre timidité, votre goût trop difficile, ou quelque autre maligne qualité, vous empêchent de nous donner vos conceptions telles qu'elles se présentent, avec tout leur éclat et toute leur hardiesse. Il faut que vous les polissiez, que vous les raffiniez, que vous les tempériez, jusqu'à ce que les coups de ciseau leur aient enlevé la moitié de leur grandeur et de leur caractère. Croyez-moi, mon cher Campbell, le monde ne saura jamais combien vous êtes grand et original comme poète, tant que vous n'aurez pas jeté devant lui quelques-unes des perles brutes de votre imagination. Écrivez une ou deux choses sans songer à la publication ou à ce que l'on en pensera, et faites-les-moi voir, à moi au moins, si vous ne voulez pas les aventurer plus au large. Je serais plus mauvais prophète que je ne l'ai jamais été de ma vie, si elles ne sont pas deux fois plus hautes de taille que tous vos enfans en grand costume. »

Jeffrey avait frappé juste, et sa critique ne s'applique pas seulement à *Gertrude :* même dans les pièces les plus courtes et les plus complètes de Campbell, il y a quelque chose d'écourté; les élémens qui les composent s'accordent bien entre eux, ils sont bien des fragmens d'un même ensemble, seulement il manque à l'ensemble quelques-uns de ses membres nécessaires : on s'aperçoit que le poète n'a pas tout dit. Il entendait en lui une harmonie, un accord de plusieurs voix; mais il s'est tellement fatigué à noter certaines parties du concert, qu'il en a oublié d'autres; pour lui, chaque partie notée produisait l'effet désiré, parce qu'elle était accompagnée par les *sous-entendus :* pour le lecteur, les sous-entendus n'existent pas, et l'ensemble des voix paraît maigre.

Campbell travaillait et retravaillait sans cesse, tous ses contemporains l'affirment; la production pour lui était pénible, si pénible que sa vie ressemble à un long martyre : il la passa à vouloir écrire et à ne pas le pouvoir. Pendant les neuf années qui avaient précédé l'apparition de *Gertrude,* sa correspondance nous le montre sans cesse en recherche d'un sujet : tantôt formant des projets pour ne pas les réaliser,

tantôt priant Walter Scott et d'autres de lui indiquer des poèmes à traduire, des ouvrages à composer. La lutte fut si rude, qu'elle fit de lui un vieillard avant l'âge, et que bien souvent elle le réduisit à des états de défaillance pendant lesquels un repos absolu devenait une nécessité pour sa santé. C'est un curieux phénomène psychologique que ce mal d'impuissance; il est si commun et si peu connu, qu'il y a un puissant intérêt à l'étudier partout où il se montre, et surtout chez un homme qui en fut affecté aussi gravement que Campbell. Si l'auteur de *Gertrude* eût été une de ces natures complexes au sein desquelles s'agitent des amas d'impressions qui cherchent à se tirer au clair, sa difficulté à produire n'eût rien eu d'extraordinaire. Quand un homme a eu un commerce plus intime que d'autres avec les choses et n'a pas trouvé en elles ce qu'on lui avait appris à y voir; quand il a beau manier et remanier tous les élémens qu'on lui a définis comme entrant dans leur composition, et quand, de quelque manière qu'il les combine, il ne parvient pas à composer des images qui soient conformes à ce que les choses ont été pour lui, aux propriétés qu'elles ont manifestées à son égard, aux effets qu'elles ont eu la puissance de produire sur lui-même, il faut bien qu'il se fasse en lui une création. Avant qu'il puisse parler, il faut que le chaos des forces indéfinies se coordonne, et que chacune d'elles trouve une forme qui puisse l'exprimer sans nier les autres : or les créations ne s'accomplissent pas en un jour, c'est la loi de tous les mondes; mais chez Campbell il ne se passait rien de pareil : il avait des mots tout faits pour dire ce qu'il avait à dire; la difficulté pour lui était simplement celle de mettre en œuvre des élémens déjà définis, déjà formulés. D'où venait donc son impuissance?

Évidemment les embarras pécuniaires et les inquiétudes plus ou moins préparées par son manque de prudence contribuèrent grandement à fatiguer son esprit. Je crois aussi qu'une faiblesse physique de constitution fut pour beaucoup dans ses lassitudes; il était nerveux, prompt à monter et prompt à retomber. Il y avait plus en lui du Celte que de l'Anglo-Saxon, et, par suite sans doute de ce tempérament capricieux, l'inspiration ne lui était mesurée qu'avec parcimonie; il entendait passer un son dans l'espace, mais à peine avait-il prêté l'oreille que le son s'était déjà éteint, et alors il fallait recourir au travail, au propos délibéré qui fatigue tant, parce que le plus rude effort ne peut pas donner le don de revoir en esprit l'ensemble de l'œuvre qu'on a entrevue. Était-ce là tout cependant? Je ne le pense pas. Campbell avait une appréhension maladive de l'opinion d'autrui; il ne s'était pas retourné, comme le Teufelsdrockh de Carlyle, pour faire bravement face aux frayeurs et aux monstres qui le traquaient dans la rue d'Enfer; il n'avait pas frappé du pied en s'écriant : « Après tout, ils ne peuvent

que me dévorer ! » et il était un peu comme la jeune fille qui ne trouve rien à dire, tant elle a peur de ne pas briller. C'est là certainement ce que donnait à entendre Jeffrey dans son appréciation de Campbell; c'était là aussi l'opinion de Walter Scott, et peut-être avait-il mis le doigt sur une des causes principales de cette maladie, quand il disait à un ami commun : « Le fait est que Campbell est un épouvantail pour lui-même; l'éclat de ses premiers succès tend à paralyser chez lui tout nouvel effort : il a peur de l'ombre que jette devant lui sa propre renommée. »

Cela touche à des questions bien graves. Depuis long-temps on parle beaucoup des encouragemens à donner aux beaux-arts, à la peinture, à la poésie dramatique; peut-être nous apercevrons-nous enfin que le meilleur moyen d'encourager les arts, c'est de ne point encourager les artistes. Le génie tout d'abord n'a droit à rien. Je ne trouve pas mauvais qu'un jeune homme refuse de s'adonner aux professions rétribuées, parce qu'il se croit capable de faire mieux; mais, comme l'artiste n'est utile que s'il est un homme supérieur, il n'est pas mauvais non plus de lui rappeler que, puisqu'il a dédaigné de se consacrer à la satisfaction des besoins reconnus, c'est à lui de livrer sa bataille et de faire ses preuves. Un génie en germe peut ainsi être étouffé, dira-t-on. *Væ victis!* Un génie qui ne peut pas parvenir est un mal mille fois moindre qu'un être qui a des prétentions sans aptitudes. S'il avait en lui l'étoffe du génie, c'est qu'il était arrivé avant les autres au point où les autres doivent arriver. Ce qu'il n'a pas fait, un autre le fera. D'ailleurs la première chose nécessaire pour le former, c'est qu'il soit abreuvé de dépit, afin que le dépit finisse par s'user en lui; c'est qu'il lutte sans succès d'abord, afin qu'il s'efforce d'acquérir et qu'en même temps il apprenne à se soumettre aux volontés de la nécessité souveraine; c'est qu'enfin il soit long-temps condamné à se voir dédaigné, tandis qu'il se croit digne d'admiration, afin qu'il arrive ainsi à dédaigner les joies de l'approbation d'autrui, à n'en pas faire le but de ses efforts, à vivre en vue d'être honnête et consciencieux, et non de se faire admirer. Le mépris de l'opinion générale, tel est le premier degré de l'initiation. Le génie ne visite que l'esprit libre, et l'esprit n'est libre que quand il a cessé de craindre. Tant qu'on a pour but la gloire, au lieu de sentir et de s'interroger soi-même, on interroge le goût général. Du même coup c'est la paralysie, comme c'est le mensonge et la banalité. Et voilà où conduisent les encouragemens; car avec eux, si on peut développer le désir de produire, de bien dire n'importe quoi, on ne peut pas donner ce qui fait le vrai talent, à savoir l'individualité qui a quelque chose à dire, chez qui s'engendrent d'irrésistibles êtres qui ont besoin de venir au monde; bien plus, avec des encouragemens on l'empêche de se développer. « Pour avoir la foi, a dit Luther, com-

mence par désespérer de ta raison et de ta volonté. » Cela est vrai du génie : la volonté de produire une belle œuvre contraint les facultés et les empêche, en leur dictant la loi, de trouver la direction qui serait la résultante de toutes leurs forces (1).

Cela est peut-être trop général. Il se peut qu'il existe des natures qui aient besoin d'être encouragées; mais je crois qu'elles sont rares, et d'ailleurs il y a quelque chose de plus important que de s'occuper d'elles : c'est d'éviter les funestes effets que produit le patronage des arts. Le malheur de notre France est de les encourager beaucoup trop. Au lieu de quelques supériorités individuelles qui ne sont poussées à jouer un rôle que par la tyrannie intérieure d'une faculté déjà née, nous avons des milliers de prétendans aux honneurs de la peinture, du drame, de tout ce qui peut mettre un homme en évidence. Au lieu de n'avoir qu'un Reynolds, qui, à lui seul, formerait le goût général en y mettant l'empreinte de sa supériorité, nous avons des myriades de rapins et de bacheliers ès-lettres qui ne servent qu'à empêcher les vrais talens d'exercer une influence salutaire, à dégrader le goût général par leurs œuvres et à enseigner aux masses à déraisonner. L'histoire, au besoin, pourrait être invoquée. A l'époque où l'on se faisait une réputation avec un madrigal, les poètes n'étaient plus que d'habiles menuisiers ou des marchandes de modes. Faire preuve de bon ton, employer les élégances à la mode, viser à bien dire, tel était le plus noble idéal qu'on eût pu se faire du rôle de l'écrivain. La littérature était l'art de plaire; elle continuera, j'en ai peur, à ne pas être autre chose, tant que l'on parlera de patronage. Toutes les fautes sont punies, et c'est ainsi que l'on est puni en particulier, quand, par vanité et pour avoir l'air d'aimer les arts, on vote des subventions pour des théâtres sans valeur ou des allocations pour de misérables copies.

Si je ne me trompe, ces remarques ne m'ont pas éloigné de Campbell. Qu'il ait été victime des encouragemens et de l'admiration qui lui ont été prodigués, qu'il ait été également victime d'une époque où les cercles littéraires étaient encore trop de mode et où l'écrivain n'était pas assez abandonné à l'isolement qui fait la dignité comme la force, je n'en voudrais qu'une preuve. Dans une de ses lettres à Walter Scott se trouve le premier jet de sa *Bataille de la Baltique*. Telle qu'elle est, l'*esquisse* est autrement puissante que le dernier remaniement ad-

(1) Campbell lui-même disait un jour dans une de ses causeries : « Bien des perles de poésie ont été perdues, ou plutôt n'ont point été créées, parce que les poètes en général n'ont pas l'ame assez ouverte aux nombreuses occasions qui pourraient les inspirer. Le plus souvent, ceux qui seraient appelés par leur nature à décrire telle ou telle scène ont, dès leur début, arrêté dans leur esprit le plan de quelque poème dont ils sont décidés à faire leur grande œuvre, et, absorbés dans cette idée, ils laissent passer sans les voir des multitudes de belles images. »

mis par Campbell dans ses œuvres. On y reconnaît une inspiration telle qu'elle a pu se dérouler dans une ame d'homme; mais le fantôme de l'opinion publique passa devant les yeux du poète: il ambitionnait la gloire d'être un modèle de perfection classique, et, à force de repolir et de condenser sa belle ébauche, il ne nous a laissé que quelques strophes, remarquables sans doute, mais pénibles et composées de fragmens violemment rapprochés.

Dix-sept ans après *Gertrude* parut *Théodoric* (1824), et, peu avant sa mort, Campbell publia un autre poème, *the Pilgrim of Glencoe* (1842). De tous ses ouvrages, ce furent là les deux qui eurent le moins de succès; ils passèrent pour ainsi dire inaperçus. L'auteur pourtant regardait le premier comme la meilleure de ses productions, et à plus d'un égard il n'avait pas tort, à mon sens. Quoique *Théodoric* embrasse deux épisodes qui ne s'accordent pas parfaitement et des événemens dont les uns paraissent trop minutieux à côté des autres, l'histoire y est contée avec une continuité et une simplicité qu'il n'avait pas montrée dans *Gertrude*. Il y a moins de recherche théâtrale, il y a plus de cette naïveté qui distingue à la fois les hautes têtes et les simples, l'enfance et la vieillesse, tandis qu'au milieu s'étend la région des prétentions, l'âge où l'on veut, où, au lieu de se laisser sentir comme on sent, on décide comment on doit sentir. *Gertrude* était encore la poésie de l'espérance et du désir, *Théodoric* est davantage celle des souvenirs et de l'expérience; le poète ne compose plus ses héroïnes avec ce qu'il a rêvé; il les compose bien plus avec les traits de caractère qu'il a vus, qui lui ont causé une douce émotion, qui lui ont révélé expérimentalement leur divine nature: *Incessu patuit dea*. Chose notoire d'ailleurs, il a une plus grande élévation morale, un idéal plus haut placé; il a appris à voir rayonner la majesté de ce qui autrefois n'eût pas attiré son respect. Le poème de *Théodoric* était appelé *histoire domestique*. Il renfermait en effet plus d'un passage qui rappelait bien Wordsworth, si long-temps dédaigné par le poète, et qui prouvait que Campbell avait encore marché avec le goût général; mais l'heure était passée où des qualités comme les siennes pouvaient remuer toute l'Angleterre.

Un insuccès pour lui était une grande nouveauté. L'épreuve néanmoins ne semble pas lui avoir été nuisible. En tout cas, qu'il faille l'attribuer à ce premier abandon du public ou aux années qui étaient venues, son âge mûr fut moins tourmenté par la fièvre des volontés impuissantes. « A l'époque où j'écrivis mes *Plaisirs de l'Espérance*, a-t-il dit lui-même, la réputation était tout au monde pour moi; si on m'avait prédit combien je deviendrais indifférent par la suite à la gloire et à l'opinion d'autrui, je ne l'aurais jamais cru. » Peut-être se faisait-il plus stoïque qu'il ne l'était réellement; toujours est-il que les terreurs primitives avaient perdu de leur intensité, et dans la seconde

moitié de sa vie il fut assez fécond, du moins pour une nature aussi capricieuse et facile à distraire. Désormais, toutefois, la poésie ne devait plus lui faire que des visites « douces et longuement espacées, » comme ces visites d'anges dont il a parlé dans un vers charmant. Bien qu'une bonne partie de ses poésies détachées, et à mon sens les meilleures, aient paru après *Gertrude*, — *Gertrude* peut être considérée à la fois comme l'apogée et la fin de sa phase poétique. Pour lui commençait l'ère de la prose. « La période de vingt-cinq à trente ans, a-t-il écrit, est l'âge où la sensibilité et la réflexion se rencontrent simultanément avec le plus d'intensité. » Sa propre correspondance confirme cette opinion. Jusqu'à la fin de sa jeunesse, ses lettres étaient peu intellectuelles. On y trouverait à peine cinq ou six passages qui ressemblent à des jugemens, et on n'y voit pas bien clairement qu'il se fût fait une opinion distincte du caractère de ses divers correspondans. Les lettres qui suivent deviennent plus intéressantes; elles renferment des observations, elles disent plus de choses en moins de mots. Fort jeune, Campbell était déjà fort érudit en matière d'antiquité classique; « son esprit avait roulé à travers des mondes de littérature, » comme disait Sydney Smith. Vers vingt-cinq ans, il entreprit de sérieuses études sur les poètes anglais, italiens, français; il lisait les volumes par centaines. De tous ces travaux sortirent ses *Lectures*, ses *Spécimens des Poètes anglais* et ses *Lettres sur l'histoire de la littérature*. La pensée première des *Spécimens* datait de 1805, et Walter Scott était d'abord convenu de collaborer pour moitié à ce recueil, qui, outre des extraits choisis dans tous les poètes célèbres, devait renfermer leur biographie et un essai critico-historique sur la poésie anglaise jusqu'à Pope. Walter Scott se retira bientôt, et Campbell mena seul à fin l'œuvre projetée. Tandis qu'il y travaillait, il reprit en outre une idée longtemps caressée, celle de prononcer en public des discours d'histoire littéraire. Le plan de ses *lectures* était vaste; il embrassait d'abord des vues théoriques sur la poésie et ses trois élémens, le beau, le sublime, le pittoresque, puis une longue revue de la littérature hébraïque et grecque, des troubadours et des romans chevaleresques, des poèmes italiens, du théâtre français et de tout le Parnasse anglais. Le *Royal Institution* ouvrit avec empressement ses salles au *lecturer* (1812) en lui offrant 2,600 fr. pour cinq séances. Comme orateur, Campbell produisit autant de sensation qu'il en avait produit comme poète. L'enthousiasme fut si grand, que le *Royal Institution* l'invita à recommencer ses *lectures*, et que de tous côtés, de Liverpool, de Manchester, d'Édimbourg, on lui écrivit pour solliciter l'honneur de l'entendre. A Liverpool, c'était Roscoë qui l'avait appelé en lui assurant que le montant des souscriptions dépasserait 3,400 fr. Campbell, du reste, remaniait sans cesse ou plutôt complétait ses premiers discours en y ajoutant les fruits de

nombreuses études. Son but, qu'il atteignit en partie, était de ne laisser de côté aucune des grandes littératures de l'Europe.

En 1821, l'orateur populaire prit la direction du *New-Monthly Magazine*, qu'il garda jusqu'en 1830. Ses fonctions lui rapportaient 12,500 fr., sans compter le prix de ses articles; mais elles étaient rudes, et à la fin il y renonça par fatigue après avoir donné une assez grande valeur à ce recueil, surtout dans le principe. Un autre magasin, *the Metropolitan*, l'eut également pour éditeur pendant quelque temps. Comme dans le *New-Monthly*, il y sema d'assez nombreux écrits, peu importans toutefois. Avec son goût pour le monde et avec le tourbillon des littérateurs qui se pressaient autour de lui, il voyait fuir ses journées sans pouvoir s'arrêter à rien, et ce fut seulement après avoir recouvré sa liberté qu'il composa les trois ou quatre ouvrages qui ferment la liste de ses productions, à savoir la *Biographie de miss Siddons*, une édition de Shakspeare, les *Lettres du Midi* (sur l'Algérie) et la *Vie de Pétrarque*.

Comme prosateur, Campbell possède d'assez grandes qualités. Dans ses *biographies* et ses *Lettres du Midi*, il a un style vif, agréable, pittoresque, et il est généralement exact. Ses ouvrages de critique ont encore plus de mérite. Sans doute il n'y montre pas beaucoup de profondeur, il n'est pas un *découvreur* qui sait décomposer les choses en élémens nouveaux : pour juger un écrivain, il ne l'appréciait guère qu'au point de vue des qualités qui avaient déjà reçu un nom, de l'esprit, du pathétique, du sentiment, de l'imagination; mais, d'un autre côté, il était savant : il avait mille points de comparaison, et il a montré à un haut degré la faculté de résumer toutes les pièces du procès, de voir son homme de divers côtés, de bien saisir et présenter tous les traits que l'on pouvait distinguer de son point de vue. Si ses critiques n'étendent que peu l'horizon intellectuel, elles n'en sont peut-être que plus justes et plus utiles pour conduire à une saine appréciation comme pour faire connaître les œuvres que l'on ne connaissait pas.

Ici finit, à proprement parler, la vie de Campbell dans ce qu'elle peut avoir d'intéressant pour nous, sous l'aspect que j'ai voulu considérer. Si abondans qu'aient été les autres épisodes de sa carrière, ils demandent seulement à être rappelés en passant. Je ne ferai donc que mentionner plusieurs changemens de résidence, des excursions et des voyages en France, en Allemagne et en Algérie. Quelque part que le poète allât, il n'était pas seul : sa réputation le précédait pour lui préparer des triomphes. En Écosse, les femmes se mettaient aux fenêtres quand il passait, et, sur les bateaux à vapeur comme dans les lieux publics, on le saluait d'acclamations. Un peu partout, on lui offrait d'enthousiastes banquets. A Paris, en 1814, ce fut Mme de Staël qui le fêta; à son second voyage en France (1834), ce furent les Polonais qui lui rendirent de brillans honneurs.

Plus d'une amertume pourtant se mêla aux douceurs de la coupe. Il avait perdu son plus jeune fils en bas âge; il vit son fils aîné atteint d'un dérangement cérébral. En 1828, la mort de sa femme le réduisit à un isolement qui souvent fit de lui une ame en peine. A cette époque, il était recteur (1) de l'université de sa ville natale. Malgré l'opposition des professeurs, peut-être même à cause de leur opposition, les étudians de Glasgow l'avaient élu à l'unanimité pour honorer en lui le poète de la liberté, le patriote, le whig inébranlable. Chose inouie, il fut continué trois années de suite dans ses fonctions, qu'il prit, du reste, fort au sérieux. Tandis que ses prédécesseurs avaient à peine fait acte de présence, lui, au contraire, ne ménagea pas les déplacemens; il vérifia scrupuleusement les comptes des professeurs; il fit maintenir aux élèves le droit, qu'on voulait leur enlever, de nommer leur recteur; il offrit de sa bourse des médailles pour les meilleures compositions poétiques; enfin il accepta la présidence d'un cercle que les étudians organisèrent sous le nom de *Club-Campbell*, moitié en vue de défendre les priviléges de l'université, moitié dans une intention politique. N'y eut-il pas un peu de légèreté dans toute cette conduite? Si Campbell encouragea, par exemple, le goût des vers, est-il bien sûr que ce fût uniquement parce qu'après y avoir bien réfléchi, il avait pensé que c'était là la meilleure chose à faire? J'en doute. Lui-même, après avoir ouvert des concours poétiques, se prononçait plus tard dans une de ses lettres pour une instruction positive. Sa vie, du reste, est pleine de telles contradictions, et il laisse assez voir en outre combien il était flatté par les ovations des jeunes étudians de Glasgow: elles l'avaient tellement charmé, qu'il voulut en consacrer la mémoire par un ouvrage spécialement dédié à ses électeurs (*History of learning*), et que souvent il parla de son *rectorship* comme de l'événement le plus important de sa carrière.

Peut-être eût-il eu des motifs plus dignes pour s'applaudir du rôle qu'il joua dans une autre circonstance. Je veux faire allusion à la part qu'il prit en 1825 à la fondation du *London-University*. L'Angleterre n'avait alors que les universités d'Oxford et Cambridge, toutes deux fermées de fait aux dissidens par suite des sermens exigés des élèves. A la suite de son second voyage en Allemagne, Campbell conçut le plan d'un nouvel établissement académique qui réunirait les avantages des systèmes allemands et écossais. Non content de concevoir, il mit à exécuter une persévérance assez rare chez lui. Il s'ouvrit de son projet à lord Brougham, il convoqua des *meetings;* il alla étudier sur place l'université de Berlin, et, grace à ses efforts, Londres eut une école supérieure ouverte à toutes les communions.

(1) Élu annuellement par les élèves, le *recteur*, dans les universités d'Écosse, a pour fonctions de vérifier les comptes de l'établissement et d'exercer un contrôle (assez mal défini du reste) sur l'administration et les études.

Depuis la fin de son rectorat jusqu'à sa mort, Campbell fut comme le patron officiel de tous les réfugiés politiques et l'aumônier de toutes les misères. De même qu'il s'était passionné pour les nègres et pour les exilés d'Érin, il se passionna successivement pour les Grecs, pour les patriotes espagnols, pour les patriotes italiens, pour les patriotes allemands, pour la Pologne surtout. L'ardeur avec laquelle il embrassa la cause polonaise tenait du délire : il paya de sa bourse, il paya de son temps. Lors de la grande insurrection, ce fut lui qui fonda le comité polonais pour réunir des souscriptions en faveur du peuple soulevé. Après la chute de Varsovie, ce fut encore lui qui fonda le *Polish-Literary-Association*, pour rappeler constamment la cause polonaise au souvenir de l'Europe. Le nombre des misères qu'il soulagea est immense. Qu'un hommage respectueux lui soit rendu pour sa générosité et sa bonté, ce n'est que justice; seulement ce n'est que justice aussi d'ajouter que sa philanthropie elle-même révèle où s'arrêtait son intelligence : elle atteste les limites d'un esprit chez qui une noble pitié cherchait aveuglément à se satisfaire, sans tenir compte de rien que d'elle-même. Un jour, à vingt-quatre ans, il écrivait à un de ses amis : « Toussaint Louverture a été servi sur notre table pendant toutes ces dernières semaines; je l'adore comme un second Kosciusko, et lord Minto va jusqu'à dire qu'il serait bien naturel de sympathiser avec lui, si l'on pouvait oublier les horreurs qui doivent probablement résulter de son triomphe. » Cette clairvoyance qui voit d'avance dans les choses leurs conséquences, ou qui dans les faits accomplis aperçoit les causes dont ils sont sortis, Campbell ne l'eut jamais. Il n'était qu'un homme d'impressions; il crut toujours que c'était une excellente règle de se décider pour une cause, parce qu'elle était la plus poétique. A soixante ans comme à vingt, il fut un peu de ceux qui tiennent à honneur d'avoir des principes immuables, c'est-à-dire de juger *à priori*, de rêver, par exemple, un système de gouvernement constitutionnel, et de marcher quand même avec quiconque le réclame, fût-ce pour des nègres ou des Arabes. A soixante ans comme à vingt, il refléta exactement tous les enthousiasmes successifs de cette classe d'hommes qui est comme l'organe imaginatif des nations. Nous avons vu qu'il avait été le candidat des étudians, il fut le poète des femmes. Lui-même disait souvent : « Les hommes sont trop froids, les femmes seules savent sentir; rien de ce qui est noble et brillant n'est perdu pour elles. » Cela donne la mesure de Campbell. Comme il n'avait pas eu de jeunesse, il n'eut pas de vieillesse. Jusqu'au bout, il resta fort attaché aux vanités de ce monde : il aimait la société, les gais festins gaiement arrosés; il organisait des cercles littéraires; il adorait les enfans, et pour lui c'était péché d'habitude que de s'éprendre un peu en riant de toutes les belles. J'ai déjà dit jusqu'où allait l'impré-

voyance de sa générosité : elle fut telle que, malgré ses gains considérables, malgré les legs qu'il avait reçus et les 12,500 francs que ses poésies continuèrent à lui rapporter annuellement jusqu'à une époque fort voisine de sa mort, il se vit presque réduit sur ses derniers jours à publier de nouveau ses œuvres par souscription. Il fallut qu'un nouveau legs bien inattendu vînt l'arracher à cette nécessité et à ses embarras pécuniaires; encore ne lui épargna-t-il pas une grande épreuve : celle de mourir loin des siens, à Boulogne, où il s'était retiré pour vivre plus économiquement avec une de ses nièces, dont il s'était chargé.

Ce fut le 15 juin 1844 qu'il s'éteignit. Sa fin fut digne, elle fut rehaussée de résignation et de sérénité. Je ne me le déguise point : en tâchant de mettre en lumière les traits qui m'ont paru dominer dans la physionomie de Campbell, j'ai été forcé de laisser de côté plusieurs lignes secondaires, ou du moins de ne pas leur donner une attention proportionnée à leur valeur relative. A tout prendre, les choses agréables abondaient dans sa nature. Campbell était gai, affable, spirituel et plein de saillies. Il soutint avec dévouement sa famille et aima avec constance ses amis. On aurait fort à faire, si on voulait compter tous les bons momens que les autres lui durent. Sa vieillesse surtout, malgré ses demi-teintes d'étourderie, le présente sous un aspect fort attrayant. Les lettres où elle a laissé ses confidences ont les nuances riches et fines de l'automne; elles sont reconnaissantes de la moindre joie; elles reflètent les longues perspectives du soir et toutes les indicibles visions de l'intelligence qui connaît ses limites et qui entrevoit ainsi le Dieu mystérieux dont la main mesure à chacun son rôle. Mieux que la poésie même de l'écrivain, elles peuvent nous révéler le secret de son talent, le sens dans lequel son organisation était vraiment poétique, car tout y est plus vrai, plus tempéré. Les souvenirs des émotions passées y contiennent chaque chose dans sa juste valeur relative, et, en saisissant mieux la nature sur le fait, on voit plus clairement comment sa vie était toute faite de sensations, comment il vivait pour attendre et savourer des sensations, comment c'était pour lui un bonheur de se sentir attendri par des souvenirs, animé par de joyeux propos, exalté par une bouffée d'enthousiasme.

En résumé, que faut-il penser de son œuvre? Pour commencer par ce qu'il n'eut pas, sa poésie ne traduit point de ces profondes émotions où se condense toute une existence. En lui, je n'aperçois nullement ce qui me semble l'*alpha* et l'*oméga* du génie, ce réalisme impatient de tout mensonge, qui veut voir les choses comme elles sont, et qui cherche en elles la poésie, non pas en les idéalisant, c'est-à-dire en les appauvrissant, en y supprimant ce qui déplaît, mais en s'efforçant de découvrir leurs mystérieuses utilités, les liens qui les rattachent à l'infini, les divines missions qu'elles ont à remplir dans l'ordre gé-

néral. Tout au contraire, Campbell ne fut en général que le chantre des brillantes illusions et des douces méprises du cœur, le poète épris des mirages et des belles apparences, qui sont comme un univers à côté de l'univers. Il se plaisait aux variations que l'on peut broder sur le thème de la réalité : quand il ne chantait pas ses rêves, il était porté à ces dénigremens de l'idéalisme qui s'indigne parce que les faits ne sont pas conformes à ses types de perfection, et parce qu'il ne prend pas lui-même la peine d'étudier les nécessités auxquelles ils répondent. Sous plus d'un rapport, il fut un Byron adouci. Si dans sa poésie on considérait seulement les facultés intellectuelles et morales qu'elle manifeste, le degré de développement auquel l'être humain était arrivé chez le poète, il faudrait dire qu'elle a peu de valeur, car il n'eut certainement pas à un haut point la supériorité qui consiste à sentir plus gravement que d'autres, à apercevoir des grandeurs dignes de respect là où la foule n'apercevait rien, à faire jaillir enfin la poésie de ce qui semblait vulgaire aux yeux vulgaires. Si, au contraire, on envisage dans ses vers le talent de transmettre des impressions et de retracer des tableaux, tout change, et Campbell apparaît comme un grand maître. Il a souverainement le don de choisir et d'harmoniser. Comme mise en scène, ses petites pièces sont le comble de l'art. Son *Hohenlinden*, son *Vaisseau de haut bord lancé à la mer*, et les premières strophes de son *Bateau-Fantôme* (*Death boat of Heligoland*) n'ont peut-être pas été dépassés. Veut-il peindre une bataille par exemple, il pourra n'être frappé que par des traits qui auraient pu frapper d'autres que lui; mais il saura voir à la fois tous les traits que d'autres n'auraient point vus du même coup, il saura laisser de côté les inutilités, et il produira un tableau qui saisira, qui résumera, évoquera mille émotions, et qui, dans l'esprit du lecteur, produira ainsi une harmonie.

C'est beaucoup : c'est bien là de la poésie authentique; est-ce assez pour que le succès immense du poète n'ait pas aujourd'hui quelque chose d'extraordinaire à nos yeux? Je ne le pense pas. La gloire ne peut plus être à si bon marché. Autrefois, quand les écrivains ne songeaient qu'à bien dire, ce n'était pas la parole qui gouvernait. Tandis qu'ils s'amusaient à cultiver leurs belles fleurs, les capitaines et les princes tâchaient d'être des hommes. Maintenant, c'est la parole qui gouverne, elle fait planer sur nos têtes de grands dangers, elle nous inspire des craintes, et par la force des choses nous sentons vaguement la nécessité d'organiser comme un vaste système de surveillance, pour la forcer à se prendre au sérieux. Dieu sait qu'à l'heure qu'il est, il ne manque pas d'hommes tout disposés à passer leur vie sans lui donner de but plus élevé que celui de plaire. Dieu sait que les masses sont aussi disposées que jamais à réserver toute leur admiration pour ceux qui n'ont que les idées de tous, les goûts de tous, la conscience de tous; mais au-

dessus de la foule il y a les législateurs invisibles de l'opinion, l'aristocratie intellectuelle qui décide des réputations, et ce tribunal-là ne permettrait plus ce qui était possible autrefois. S'il n'a pas encore bien senti ce que doit être l'écrivain, déjà au moins il ne se laisse plus enthousiasmer par celui qu'il eût porté au pinacle il y a cinquante ans.

Un mot seulement du biographe de Campbell. M. Beattie est consciencieux, mais plein de réserves et de réticences fâcheuses. Bien que Campbell ait été en contact avec toutes les célébrités de son temps, ses mémoires renferment à peine une anecdote digne d'être citée. Somme toute, les trois volumes de M. Beattie, quoique bien écrits, laissent beaucoup à désirer. Qu'il n'ait tenté aucune appréciation critique de son ami, peut-être n'est-ce point un mal; mais il eût pu compléter ce qui n'était qu'indiqué dans les lettres, il eût pu chercher à retracer les hommes et les choses qui figurèrent dans la vie de Campbell, et il ne l'a pas fait. Heureusement son œuvre se relève par une importance d'un autre genre. Comme Émerson l'a fort bien remarqué, le principal intérêt de toute étude individuelle et de toute chose humaine réside surtout dans les renseignemens qu'elle a à nous donner pour nous aider à concevoir où nous allons et d'où nous venons; — j'aimerais mieux dire : pour nous aider à concevoir de quel côté nous nous dirigeons, en nous faisant comprendre dans quelle direction nous nous sommes éloignés du passé. Où allons-nous? Les prophètes se contredisent assez et les esprits sont assez tourmentés d'inquiétudes pour qu'il soit bon d'écouter ce que la littérature peut nous apprendre à cet égard. Il n'y a pas à s'y méprendre : pendant le demi-siècle dont Campbell a si fidèlement reproduit toutes les phases, la poésie a marché, beaucoup marché, et ce n'a pas été pour se rapprocher de l'esprit de système. Par une étrange confusion d'idées, nous nous sommes habitués à croire qu'il existait une intime parenté entre l'esprit d'ordre et l'ancien classicisme, entre les théories socialistes et les nouvelles formes littéraires. Il importe que de telles erreurs s'en aillent, car elles nous feraient interpréter à contre-sens tout ce qui s'est passé. Si la jeunesse s'est trouvée figurer à la fois dans les émeutes romantiques et dans les rangs des néo-montagnards, c'est uniquement parce que la jeunesse sera toujours à la fois de toutes les oppositions du jour. Voltaire, Chénier et tous les radicaux du passé étaient des classiques fanatiques, il ne faut pas l'oublier, et, à bien regarder, il n'est pas difficile de reconnaître que, parmi nos novateurs littéraires, ceux qui se sont montrés le plus systématiques en politique n'ont été dans leur poésie que des classiques d'une autre espèce. Eux aussi ont procédé par déduction : au lieu d'appliquer quand même les vieilles formules, ils ont appliqué quand même les formules moyen-âge ou shakspeariennes.

Laissons de côté les vieilles dénominations d'écoles. Oublions les

mots de *classique* et de *romantique* pour ne voir que la méthode intellectuelle, qui bien certainement cherche à remplacer l'ancienne, qui bien certainement a gagné du terrain, et nous apercevrons des choses de nature à étonner bien des gens. Assurément, ce qui a triomphé et ce qui triomphe en poésie, ce n'est ni le règne du suffrage universel, ni l'esprit unitaire du XVIIIe siècle. Ce qui a passé ou ce qui tend à passer, c'est le radicalisme qui poursuivait le beau absolu universel, comme il poursuivait la morale naturelle universelle et le prototype absolu du meilleur gouvernement applicable à l'universalité des hommes. Ce qui s'en est allé, c'est l'idéalisme qui prétendait découvrir les principes éternels de la poésie pour en déduire la forme de poésie où toutes les inspirations individuelles devaient se couler, — absolument comme il prétendait découvrir les droits de l'homme pour en déduire la forme de société à laquelle toutes les nations devaient être ramenées. Ce qui a été vaincu, c'est la méthode géométrique qui statuait toujours du général au particulier, qui décrétait un type ou modèle abstrait, et qui prétendait organiser une tragédie ou une société de la même façon en empêchant les individus ou les impressions de se grouper suivant leurs propriétés. Tout cela est grave et curieux, car les hommes et les époques sont tout d'un bloc; ce qui se fait en poésie n'est que le symptôme de l'être intérieur qui fait tout ce qui se fait. Tout cela est grave, ai-je dit; oui, sans doute, et fort grave, car tout cela tendrait à prouver que la révolution de 93, loin d'être une aurore, n'a été dans plus d'un sens qu'un coucher de soleil, la queue ou l'agonie du XVIIIe siècle, et que les besoins nouveaux, les tendances nouvelles ne marchent pas avec ceux qui voudraient la ressusciter. Est-ce là pour nous un motif de nous rassurer? Ce n'est pas précisément ce que je veux dire, car, si les augures indiquent ainsi que le mouvement nécessaire de l'humanité ne va pas du côté du communisme, ils n'indiquent pas que nous, Français, nous serons capables d'aller où il va, et ceux qui ne peuvent pas suivre meurent en route; mais au moins toutes ces choses peuvent aider à prévoir, et elles n'annoncent pas, je crois, que ce soit au communisme qu'appartiendra le monde, ou que reviendra l'honneur d'apporter aux sociétés leur rénovation.

J. MILSAND.

LES

CONFIDENCES DE NICOLAS

HISTOIRE D'UNE VIE LITTÉRAIRE AU XVIIIe SIÈCLE.

DEUXIÈME PARTIE. [1]

X. — SEPTIMANIE.

Le goût des autobiographies, des mémoires et des confessions ou confidences, — qui, comme une maladie périodique, se rencontre de temps à autre dans notre siècle, — était devenu une fureur dans les dernières années du siècle précédent. L'exemple de Rousseau n'eut pas toutefois d'imitateur plus hardi que Restif. Il ne se borna pas à faire de ses aventures et de celles des personnes qu'il avait connues le plus grand nombre de ses nouvelles et de ses romans; il en publia le journal exact et minutieux dans les seize volumes de *M. Nicolas ou le Cœur humain dévoilé*, et, non content de ce récit, il en répéta les principaux épisodes sous la forme dramatique. De là une douzaine de pièces en trois et cinq actes remplissant cinq volumes, et dont il est, sous divers noms, le héros éternel.

(1) Voyez la première partie dans la livraison du 15 août.

Si loin que nos auteurs modernes poussent le sentiment de la personnalité, ils restent encore bien en arrière de l'amour-propre d'un tel écrivain. Nous l'avons vu déjà lisant dans les salons des grands seigneurs et des financiers du temps les aventures scabreuses de sa vie, dévoilant ses amours comme ses turpitudes et les secrets de sa famille comme ceux de son ménage. Une audace plus grande encore fut d'écrire la série de pièces qu'il intitule *le Drame de la Vie* et de les faire représenter dans diverses maisons, tantôt par des acteurs de la Comédie-Italienne qu'on engageait à cet effet, tantôt à l'aide d'ombres chinoises qu'un artiste italien faisait mouvoir, tandis que lui-même se chargeait du dialogue. Il est impossible de mieux s'exposer en sujet de pathologie et d'anatomie morale. Et malheur à ceux-là même qui assistaient complaisamment à ce dangereux spectacle! Ils ne songeaient guère qu'ils prendraient place un jour dans ce cadre éclairé d'un reflet de la vie réelle, avec leur profil hardiment découpé, leurs ridicules et leurs vices; qu'un baladin les ferait mouvoir, les ferait parler avec les intonations mêmes de leur voix, se servant des paroles qu'ils avaient dites tel jour, dans telle rue, dans tel salon, dans telle société plus ou moins avouable, en présence de l'impitoyable observateur. Qui n'eût fui la société d'un tel homme, si l'on avait prévu qu'après s'être publiquement avili, il s'en vengerait sur les railleurs, sur les admirateurs, sur les simples curieux même? — A chacun de vous il répétera : *Quid rides?... de te fabula narratur!* Il pénétrera dans vos hôtels princiers, dans vos alcôves, dans le secret de ces petites maisons si bien fermées, dont il aura su toute l'histoire en séduisant votre femme de chambre, ou en se rencontrant au cabaret avec votre suisse ou votre grison. Tel était l'homme, — soutenu jusqu'au bout, il est vrai, par cette étrange illusion qui ne lui montrait que le devoir d'un moraliste dans ce métier d'espion romanesque et sentencieux.

Ce qui manqua toujours à Restif de la Bretone, ce fut le sens moral dans sa conduite, l'ordre et le goût dans son imagination. Un orgueil démesuré l'empêcha même de jamais s'en apercevoir. Toujours il attribua ses vices, soit au tempérament, soit à la misère, soit à une certaine fatalité qui, ne laissant jamais ses fautes impunies, lui en garantissait par cela même l'absolution. Ceci faisait partie d'une sorte de religion qu'il s'était faite, et qui voyait dans toutes les souffrances de cette vie l'expiation de toutes les fautes. Un tel système conduisait à tout se permettre, si l'on voulait se résigner à tout souffrir. Ce n'est qu'à titre d'épisodes entre les amours de jeunesse de Nicolas et celui qui clôtura bien tristement sa carrière amoureuse que nous allons citer encore deux aventures dont le contraste est remarquable. Il est nécessaire, pour les admettre, de se reporter en idée à cette étrange dépravation de la société du XVIIIe siècle, dont certains romans, tels que *Ma-*

non Lescaut et *les Liaisons dangereuses*, offrent un tableau qui paraît ne pas trop s'éloigner de la réalité.

A l'époque où Nicolas travaillait encore chez Knapen, il allait souvent se promener le soir le long des quais de l'île Saint-Louis, lieu qu'il affectionnait à cause de la vue, dont on y jouissait alors, des deux rives de la Seine, couvertes à cette époque de cultures verdoyantes et de jardins. Il y restait d'ordinaire jusqu'au coucher du soleil. Revenant un soir par le quai Saint-Michel, il remarqua en passant une femme enveloppée dans un capuchon de satin noir, et accompagnée d'un homme mûr coiffé d'une perruque carrée à trois marteaux, lequel pouvait être son mari ou son intendant. Le pied de cette dame, chaussé d'une mule verte, le ravit en admiration, — on sait que c'était là son faible, — et il ne pouvait en son esprit le comparer qu'à celui de Mme Parangon ou à celui de la duchesse de Choiseul. La figure était cachée; il se borna donc à conclure du pied au reste de la personne, selon le système que Buffon a appliqué à l'étude des races.

Il eut l'idée de suivre ce couple mystérieux, et vit bientôt l'homme mûr et la dame descendre le pont et s'enfoncer dans la rue Saint-Jacques jusqu'à l'embranchement qu'elle forme avec la rue Saint-Séverin. Arrivés là, l'homme indiqua à la dame une porte d'allée, la regarda entrer, s'assura qu'elle était reçue dans la maison, puis il s'éloigna. Ce qui intriguait le plus Nicolas dans cette séparation du couple qu'il avait suivi, c'est que la maison où était entrée la dame lui était connue pour un logis assez suspect; c'était un de ces tripots où joueurs et femmes parées de toute sorte s'assemblaient autour d'un tapis de pharaon. Il entra résolûment, prit place à la table sans affectation, et examina toutes les mules des dames attablées, qui de temps en temps se levaient et parcouraient la salle. Aucune n'avait de mule verte; aucune surtout n'avait ni le pied de Mme Parangon, ni celui de Mme de Choiseul. Qu'était donc devenue la femme voilée?... Il finit par se décider à le demander à la dame qui présidait à la table de jeu; mais, en approchant d'elle, Nicolas reconnut sous la parure étincelante, sous les ajustemens hasardés de cette personne, une compatriote, une femme de Nitri, — autrefois fort belle, — alors tombée dans la classe des baronnes de lansquenet. La reconnaissance fut touchante. La *baronne* se souvint d'avoir fait, lorsqu'elle n'était que paysanne, danser sur ses genoux le jeune Nicolas.

— Que viens-tu faire ici? lui dit-elle : quoi que je puisse être aujourd'hui, j'ai peine à voir que le fils d'honnêtes gens se trouve dans un pareil lieu.

Nicolas lui raconta son amour subit pour la mule verte et surtout pour le pied délicat qu'elle supportait sur son talon évidé, haut de trois pouces.

— Comment se fait-il que je l'aie vue entrer, dit-il, et qu'elle ne soit pas ici?

— Elle est ici, dit la baronne; elle est dans la chambre voisine qui donne sur ce salon par une porte vitrée... Tiens-toi bien, elle te regarde peut-être.

— Moi? dit Nicolas.

— Ainsi que ces messieurs... C'est une grande dame, curieuse de connaître ce qui se passe dans ces maisons qui leur sont interdites, et si...

— Si...

— Enfin, je te l'ai dit, pose-toi bien... sois gracieux!

Nicolas n'y comprenait rien. L'heure du souper était venue. Le jeu fut interrompu, et toute la société prit part à ce banquet, qui est d'usage dans ces sortes de maisons vers une heure du matin. Cependant la dame à la mule verte ne paraissait pas; tout à coup la maîtresse de la maison, qui était sortie un instant de la salle, revient près de Nicolas et lui dit à l'oreille : — Vous avez plu... je suis contente de voir ce bonheur arriver à un garçon de notre pays. Seulement, résignez-vous, il y a une condition... vous ne la verrez pas! C'est bien assez d'avoir vu déjà sa mule verte.

Le lendemain matin, Nicolas se réveilla dans une des chambres de la maison. Le rêve avait disparu. C'était l'histoire de l'Amour et Psyché retournée : Psyché s'était envolée avant l'aurore, l'Amour restait seul. Nicolas, un peu confus, encore plus charmé, essaya d'interroger l'hôtesse; mais c'était une femme discrète et certainement payée pour l'être. Elle voulut même persuader à Nicolas qu'il était venu dans la maison un peu animé par quelque boisson généreuse... et qu'enfin il avait rêvé. Nicolas, qui ne buvait que de l'eau, n'admit pas cette supposition.

— Eh bien! lui dit la Massé (elle s'appelait ainsi), maintenant, tremble. Tu ignores quelle est cette dame *à la mule verte*... Tu ne le sauras jamais.

— Quoi! je ne pourrai la revoir?

— Tu ne l'as pas vue.

— La retrouver?...

— Prends garde d'essayer seulement de suivre sa trace. D'ailleurs elle ne portera plus de mules vertes, sois-en assuré. Tu ne la rencontreras plus à pied, comme hier soir. Oublie tout cela.

Et, pour appuyer ce conseil, elle lui remit une bourse pleine de pistoles que Nicolas jeta à terre avec indignation. Ce fut seulement quelque temps plus tard, dans quelques salons littéraires où il raconta cette aventure, qu'il entrevit là-dessous un mystère relatif à quelque grande dame; mais à peine à cette époque osait-on appuyer sur de telles

suppositions. On s'étonnera également aujourd'hui, d'après les allures des héros de romans modernes, qu'il n'eût pas fait l'impossible pour retrouver la dame inconnue; mais un pauvre imprimeur presque sans ressource avait trop à risquer dans une telle recherche (1). Son cœur, du reste, changeait facilement d'objet.

Quinze ans plus tard (1771), Nicolas s'éloigne de Paris pour remplir un triste devoir. Il est sur le coche de Sens; triste et pensif, il regarde avec désespoir une compagnie de dames élégamment vêtues, qui causent et rient sur l'arrière du bateau : « Que de gens, s'écrie-t-il, moins malheureux que moi!... Infortuné! je vais voir mourir ma mère! »

Deux dames se détachent de la foule et causent en passant, sans le voir, près du coin obscur où il s'est blotti. — Quel nom, dit l'une des deux, donnerons-nous ici à la jeune demoiselle, afin qu'on ignore le sien? — Appelons-la : *Reine,* dit l'autre; c'est presque une reine, en effet, mais qui s'en doutera? — Reine, oui, reprit la première en riant, si c'était vraiment la fille du prince de Courtenay, le plus vieux nom de France; mais c'est sa mère seule qui le dit. — N'a-t-elle pas eu raison, dit l'autre dame, de vouloir revivifier cette branche antique, la plus noble qui soit dans la chrétienté? Songe donc, ma chère, qu'il n'y aura plus de Courtenay qu'en Angleterre. Qui osera désormais porter l'écusson aux cinq besans d'or, plus éclatant que celui des lis? — Après tout, ce n'est qu'une fille, dit l'autre dame, par conséquent *elle* a eu tort. Il fallait un garçon pour ne point laisser périr le titre et pour hériter des positions! — Elle a fait ce qu'elle a pu. Les légitimités ne sont pas toujours heureuses. — Et le jeune homme était-il bien? — Elle l'a vu, sans qu'il la pût voir; il avait vingt ans environ...

En ce moment, les dames s'aperçurent de la présence de Nicolas, qui, dans l'ombre, la tête dans ses mains, ne semblait pas avoir pu les entendre.

— Pauvre homme! dit l'une des dames, il paraît bien souffrir : il ne fait que pleurer depuis Paris. Il n'est plus jeune, mais ses yeux ont une vivacité pénétrante... Vois avec quel attendrissement il regarde Septimanette..... Il pleure encore. Il a peut-être perdu une fille de son âge!

La jeune fille s'était en effet rapprochée de ses deux gouvernantes; Nicolas se leva comme ayant entendu les derniers mots : — Oui, précisément de son âge! dit-il avec une émotion profonde qui toucha les deux dames et la jeune fille... Permettez-moi de l'embrasser.

La jeune fille s'y prêta avec une grace enfantine.

(1) Restif de la Bretone prétend dans un des récits qu'il a faits de cette aventure qu'un homme était aposté pour le suivre et le tuer à l'écart, s'il avait tenté de suivre la dame mystérieuse. Le fait lui aurait été assuré depuis.

— Et... dit Nicolas en relevant la tête, une de vous, mesdames, est sans doute sa mère?

— Ni l'une ni l'autre... elle est d'un sang...

L'une des dames fit signe à l'autre de ne pas achever.

— Oh! d'un beau sang! dit Nicolas après avoir attendu vainement la fin de la phrase... Que son père doit être heureux!

— Son père ne l'aime pas, parce que c'est une fille... et qu'il espérait...

Un second coup d'œil de l'une des dames réprima l'indiscrétion de l'autre. En ce moment, le coche s'arrêta devant une prairie au fond de laquelle on apercevait un château. Une barque vint chercher les dames et la jeune fille, qu'une voiture armoriée attendait sur la berge.

— Que je l'embrasse une seconde fois! dit Nicolas.

On le lui accorda par pitié pour son chagrin, bien que cela parût cette fois quelque peu indiscret. En embrassant la jeune fille, Nicolas tira une fleur du bouquet qu'elle portait, et la mit dans un livre. Le coche avait repris sa marche vers Sens.

— Quel est ce château? dit Nicolas à un marinier.

— C'est Courtenay.

Il était donc vrai : la dame inconnue était la célèbre Septimanie, comtesse d'Egmont, la fille de Richelieu, l'épouse d'un prince qui n'avait pas su se donner d'héritier. Tout s'expliquait dès-lors, et il regretta les récits imprudens qu'il avait faits de cette aventure, car s'en déclarer le héros, ce ne pouvait être ni très honorable ni très prudent. Ce ne fut qu'en 1793 que Nicolas osa raconter le dernier épisode; le premier avait paru en 1746, mais déguisé de telle manière, qu'on ne pouvait en reconnaître les personnages. De telles aventures étaient fréquentes à cette époque, où elles eurent lieu quelquefois même du consentement des maris, soit dans l'idée de conserver des titres ou des priviléges dans une famille, soit pour empêcher de grands biens d'aller à des collatéraux par suite d'unions stériles.

XI. — ZÉFIRE.

Après l'histoire de ce caprice de grande dame, il faudra descendre bien bas dans la foule, il faudra monter bien haut dans les sentimens pour s'expliquer les circonstances bizarres du récit que nous avons à faire. Après la mort de Mme Parangon, nul épisode ne fut plus douloureux dans l'existence de l'écrivain, et il l'a reproduit lui-même sous la triple forme du roman, du drame et des mémoires. Ceci se rapporte encore à l'époque où, toujours ouvrier compositeur, il n'avait encore publié aucun livre. Il dut sans doute à cette aventure l'idée de l'un de ses premiers ouvrages.

Nicolas passait un dimanche près de l'Opéra, qui se trouvait alors faire partie du Palais-Royal. — Il remarqua à une fenêtre de la rue Saint-Honoré une jeune fille qui chantait en pinçant de la harpe. Elle paraissait n'avoir que quatorze ans; son sourire était divin, son air vif et doux, le son de sa voix pénétrait le cœur; elle se leva, et sa taille *guêpée*, comme on disait alors, se mouvait avec une désinvolture adorable. Un instant, Mme Parangon fut oubliée; — un instant après, son souvenir plus vif rendit à Nicolas la force de fuir la sirène.

En retournant le soir chez lui, rue Sainte-Anne, il revint par le même chemin. La jeune fille n'était plus à la fenêtre; elle marchait le long des boutiques, sur le pavé boueux, avec des mules roses et une robe à falbalas. Nicolas, jeune encore et le cœur plein d'un cher souvenir, n'éprouva qu'un sentiment de pitié. Il interrogea la pauvre enfant, qui lui répondit qu'elle se nommait Zéfire, et qu'elle demeurait dans la maison avec sa mère, sa sœur et leurs amies. Il y avait tant d'innocence apparente dans ses réponses, — ou plutôt tant d'ignorance de ce qui était mal ou bien, vice ou vertu, — que Nicolas crut qu'elle jouait un rôle appris d'avance. Il s'éloigna et rentra tout pensif à son logement, qu'il partageait avec un autre ouvrier imprimeur, nommé Loiseau. Le jour suivant, comme ils revenaient ensemble après leur journée, Nicolas montra la jeune fille à son compagnon, plaignant le sort d'une pauvre enfant, — perdue sans savoir même qu'elle l'était, — et voulut s'arrêter pour l'interroger encore; mais Loiseau, homme de mœurs sévères, et qui était prêt à se marier, entraîna Nicolas en lui parlant du danger qu'il y avait seulement à se pencher sur un abîme.

— Et s'il fallait sauver quelqu'un?... dit Nicolas.

Loiseau hocha la tête, et Nicolas entama une longue dissertation philosophique sur la corruption des grandes villes, sur la nécessité de moraliser la police, le tout mêlé de considérations touchant l'antique institution des *hétaïres*, sur des règlemens à établir dans le goût de ceux qu'avait institués Jeanne de Naples dans sa bonne ville d'Avignon. Il n'était jamais à bout ni d'argumens ni de science. Le bon Loiseau se borna à dire quelques mots de Mme Parangon. Nicolas se tut; cependant il ne put s'empêcher de passer le soir du côté gauche de la rue Saint-Honoré, regardant toujours avec intérêt la pauvre enfant et lui adressant quelques paroles. Loiseau lui en fit encore la guerre. Il prit dès-lors un autre chemin pour se rendre de l'imprimerie du Louvre à la rue Sainte-Anne.

Depuis quelque temps, Nicolas se sentait malade; il lui survenait des étouffemens périodiques qui duraient plusieurs heures. Le travail lui devenait impossible, il lui fallut rester au lit. Loiseau travaillait pour tous deux; mais leurs ressources ne tardèrent pas à s'épuiser.

L'infortuné demeurait au cinquième, chez un fruitier, qui en même temps était afficheur. Un grabat, deux chaises, une table boiteuse, un vieux coffre, tel était son mobilier. Il recevait le jour par une chatière garnie de deux carreaux de papier huilé. Les planches de la cloison qui séparait son réduit de celui de Loiseau étaient couvertes d'affiches de théâtre posées par le fruitier pour en clore les interstices, et le malade n'avait d'autre distraction que de lire là *Mérope*, là *Alcyone*, là cette *Bohémienne* où il avait admiré Mme Favart, ailleurs *la Gouvernante*, où Mlle Hus était si médiocre, mais si jolie, puis encore *les Dehors trompeurs*, qui lui rappelaient la belle Guéant, ou *Arlequin sauvage*, drame singulier où brillait une certaine Coraline dont les traits avaient quelque rapport avec ceux de... Zéfire. Tout à coup la porte s'ouvre, le fruitier avance la tête, et dit à Nicolas : — C'est votre cousine qui demande à vous voir.

— Je n'ai pas de cousine à Paris, dit Nicolas.

— Vous voyez bien, mademoiselle, dit le fruitier en se retournant, que c'est un prétexte... On ne reçoit pas de femmes mises comme vous dans la maison.

— Mais je vous dis que c'est mon cousin Nicolas, répondait une voix flûtée, puisque j'arrive du pays.

— Oh! c'est que vous êtes bien pimpante, et lui ne l'est guère...

Enfin l'interlocutrice se glissa sous le bras du fruitier et pénétra dans la chambre : — Oh! quelle misère!... mais, monsieur, il se meurt, dit-elle vivement au fruitier.

En effet, l'étouffement avait repris depuis un instant.

— Quel est le plus pressé? dit la jeune fille d'un ton résolu. Voilà de l'argent.

Et elle donna des pièces d'or.

— Le plus pressé, dit le fruitier adouci, ce serait un bouillon.

— Apportez-en sur-le-champ du vôtre.

Nicolas, en revenant à lui, sentit une main d'enfant qui soulevait sa tête, tandis que l'autre main approchait une cuiller de sa bouche. Il ne pouvait plus en douter, cette beauté compatissante était Zéfire. Elle avait vu passer Loiseau lorsqu'il se rendait à l'imprimerie, l'avait poursuivi, et lui avait dit : — Pourquoi donc ne voit-on plus votre ami passer par ici? — Il est bien malade, avait répondu Loiseau, et, interrogé sur l'adresse, il l'avait donnée indifféremment.

Pendant que Nicolas soulagé retrouvait des forces pour se lever à demi sur son grabat, Zéfire, en robe de taffetas rose, balayait le galetas, rangeait les chaises et la table; puis elle revint au lit du malade, lui mit dans la bouche des bonbons imprégnés de gouttes d'Angleterre, et, tirant de sa poche un mouchoir, lui essuya le front; elle le

coiffa de son fichu, qu'elle assujettit avec un ruban; puis elle dit tout à coup : « Je ne suis pas en costume décent pour soigner un malade, je vais revenir d'ici à un quart d'heure. » Le fruitier rentra dans l'intervalle, apportant un second bouillon : « Il faut croire, dit-il, que votre cousine est une femme de chambre de grande maison; elle m'a payé pour un mois, et elle a donné une croix d'or à ma petite. » Nicolas, affaibli par la maladie, ne voyait plus qu'une fée bienfaisante dans cette pauvre fille qui montait à lui de l'abîme, comme les autres viennent du ciel.

Zéfire revint bientôt en robe d'indienne, et resta près de Nicolas jusqu'à la nuit; le fruitier lui monta à dîner, et, enchanté de la bonté et de la gentillesse de la prétendue cousine, voulut même ajouter à ses frais *un petit dessert* que Zéfire partagea avec le malade. Cependant la nuit était venue; elle se leva avec un sentiment pénible : — Où allez-vous? dit Nicolas. — A la maison; c'est l'heure où l'on m'attend, dit Zéfire... Et elle s'enfuit pour cacher ses larmes. Nicolas avait eu à peine le temps de songer aux derniers mots de Zéfire, que les pas de son ami Loiseau se firent entendre dans l'escalier.

Loiseau n'était pas de bonne humeur; ses compagnons de l'imprimerie n'avaient pu lui prêter que fort peu de chose : il apportait seulement du sucre pour le malade et du pain pour lui-même. Une odeur de pot-au-feu le surprit tout d'abord. C'était le dîner que le fruitier avait monté pour Zéfire, laquelle y avait à peine touché. « A la bonne heure, dit Loiseau, ce brave homme a pitié de nous! » Et il tira la table pour profiter de cette aubaine. Un sac d'écus roula à terre. « Qu'est-ce cela? dit Loiseau. » Nicolas n'était pas moins étonné que lui. « T'aurait-on envoyé de l'argent de ton pays? — Eh! qui donc songe à moi?... excepté toi et... mais c'est elle! — Qui elle? — Zéfire, que tu as rencontrée ce matin, et qui est venue me soigner en ton absence. — Comment? une fille du monde?...

Toutes les idées de l'honnête Loiseau étaient renversées; tantôt il admirait la bonté et le dévouement de la jeune fille, tantôt il voulait aller reporter l'argent impur déposé par elle. Enfin, sachant qu'elle devait revenir le lendemain, il mit l'argent dans la malle pour le lui rendre.

Le lendemain matin, Zéfire reparut; elle était si jolie, si naïve, si touchante dans sa pitié, que Loiseau fut attendri. « Qu'importe où soit la vertu? s'écria-t-il, je me prosterne et je l'adore!... mais cet argent, nous ne pouvons le garder?.. » Zéfire comprit sa pensée. « Cet argent vient de mon père, dit-elle; c'est ma sœur aînée qui me le gardait et qui me l'a donné en apprenant qu'il y avait un pauvre malade à secourir. » Loiseau se laissa aller à ouvrir le sac et à compter les écus en versant des larmes d'attendrissement. Les deux amis étaient

accablés de tant de dettes criardes, qu'en y songeant leurs scrupules s'affaiblissaient beaucoup. Le soir même, Zéfire s'oublia et resta jusqu'à la nuit close; Loiseau la trouva encore en rentrant, elle le pria de la reconduire. — Moi? dit-il, reconduire... — Sans cela on m'arrêterait. — Allons, dit Loiseau, je vais me faire une belle réputation dans le quartier! — Quant à Zéfire, elle trouvait sa position fort simple. Sa mère lui avait dit que les femmes se divisaient en deux classes, toutes deux utiles à leur manière, toutes deux honnêtes relativement; elle appartenait à la seconde classe, n'étant pas née dans la première, voilà tout.

Le lendemain était un dimanche, elle resta avec les deux amis et leur dit : — J'ai tout appris à ma mère; elle me permet de venir toute la journée. Elle approuve mes sentimens; elle aime mieux me voir fréquenter un bon ouvrier qu'un sergent qui me battrait, ou qu'un joueur qui ferait pis encore. Elle est très bonne, ma mère... — Loiseau gardait le silence en fronçant le sourcil; Nicolas, qui reprenait des forces, se leva tout à coup avec son ancienne exaltation et revêtit son unique habit. — Allons chez sa mère, dit-il à Loiseau. — Recouche-toi, répondit ce dernier... — Non! aussi bien, je mourrais à me tordre de désespoir sur ce lit. Ceci est une crise qui me sauve!... Il ne faut pas que cette jeune fille retourne ce soir dans cette maison... Mon mal a changé de caractère; je n'ai plus d'oppression, j'ai la fièvre et la rage toutes les nuits, à partir de l'heure où elle nous quitte : comprends-tu pourquoi?

Loiseau essaya en vain des représentations; Nicolas n'écoutait rien dans ses momens d'enthousiasme. Ils se rendirent rue Saint-Honoré, chez la mère, qui se nommait Perci. C'était une ancienne revendeuse à la toilette et prêteuse sur gages, chez laquelle il s'était donné des rendez-vous de galans et de grandes dames qui avaient été surpris par la police; on l'avait condamnée à une forte amende, moins pour le délit même que pour n'avoir point payé les redevances d'usage à la police : depuis ce temps, elle avait pris patente, afin d'être tranquille. Interrogée par Nicolas et Loiseau, elle jura que sa fille était jusqu'ici demeurée honnête, mais qu'on n'attendait que l'âge convenable pour la lancer *dans le monde* avec l'autorisation du lieutenant de police. Les deux ouvriers frémissaient de ces détails, que la Perci énumérait avec la plus grande complaisance. Loiseau ne put s'empêcher de marquer son indignation. — Que voulez-vous que je fasse? dit alors la mère, ne suis-je pas notée? Qui l'épouserait?... D'ailleurs, élevée comme elle est, jolie, avec des talens, se résignera-t-elle à gagner quelques sous par jour dans la couture, ou à faire de rudes travaux, à devenir servante? Qui voudrait d'elle?... et dans tous les cas serait-elle moins perdue? Nous connaissons l'histoire des jolies filles dans le peuple...

— Eh bien! moi, je l'épouserai, dit Nicolas, si elle veut ne plus mettre les pieds chez vous et apprendre à travailler.

La Perci se jeta à son cou : — Dis-tu vrai, mon garçon? Tiens, tu me fais pleurer, et j'en avais perdu l'habitude... Écoute bien : ne crois pas que ma fille n'aura point une dot.... et de bon argent bien gagné encore. J'ai été revendeuse, j'ai prêté à intérêt : c'est honnête, cela!

— Ne parlons pas de ces choses, dit Nicolas; je me sens fort maintenant, et je gagne beaucoup quand je travaille... Ainsi vous consentez à ce que votre fille ne rentre plus ici? Vous êtes une bonne femme au fond.

— Mon Dieu! dit Loiseau, se peut-il qu'il y ait de la vertu même dans de telles ames... Je l'ignorais; cependant j'aurais mieux aimé ne pas le savoir.

Loiseau avait raison; il vaut mieux, dans l'intérêt des mœurs, supposer que le vice déprave entièrement ses victimes, sauf la chance de l'expiation et du repentir, que de s'exposer au choix difficile qui résulte d'un mélange douteux de bien et de mal. C'était le raisonnement d'un homme vulgaire, mais sage. Nicolas n'était ni l'un ni l'autre malheureusement

Zéfire accepta avec transport la proposition de vivre pour l'homme qu'elle préférait. L'amour seul assurait Nicolas de sa vertu. Il fallut encore que le bon Loiseau fît son éducation morale et lui donnât des leçons de décence et de pudeur. On lui fit lire de bons livres, à elle qui n'avait lu encore que des romans de Crébillon fils ou de Voisenon. On lui apprit à tenir un autre langage que celui qu'elle avait entendu tenir jusque-là, et ce fut seulement lorsqu'on n'eut plus rien à craindre de ses manières délibérées ou de son caquet imprévoyant qu'on lui chercha une profession. La prétendue de Loiseau, qui se nommait Mlle Zoé, avait aidé beaucoup les deux amis dans l'éducation préliminaire de Zéfire. Elle la proposa pour demoiselle de boutique à une marchande de modes qui demeurait au coin de la rue des Grands-Augustins. Ses vêtemens de grisette, sa coiffure sans poudre et son bonnet à tulle plat la changeaient tellement qu'il eût été impossible de la reconnaître. La mère, avertie par Nicolas, approuva tous ces arrangemens, et s'engagea à ne jamais rendre visite à sa fille tant qu'elle serait en apprentissage.

Nicolas ne pouvait voir Zéfire que le dimanche; Mlle Zoé allait la chercher ce jour-là, et l'on faisait des promenades hors barrière avec Loiseau. Nicolas, toujours impatient, ne pouvait s'empêcher de passer chaque soir devant la boutique; il regardait aux vitres, et était considéré comme le galant assidu de quelqu'une des jeunes filles, sans qu'on pût savoir de laquelle. Les boutiquières de Paris ne s'étonnent jamais de ces amours à distance, qui sont des plus fréquens. Un dimanche, Ni-

colas convint avec Zéfire qu'il lui écrirait tous les soirs. Comme elle était placée près du vitrage, il avait soin de plier sa lettre *en pli d'éventail*, et la passait par l'un des trous de *boulon*. Zéfire tirait adroitement le papier, et était heureuse jusqu'au lendemain. Quelquefois, lorsque les demoiselles étaient couchées, il venait dans la rue déserte avec son ami Loiseau, qui jouait fort bien du luth, et ils exécutaient les airs d'opéra les plus nouveaux, tels que : *L'Amour m'a fait la peinture*, ou bien : *Dans ce charmant asile*, — choisissant de préférence les couplets où se trouvait le mot *Zéphyr*... L'amour fait de l'esprit comme il peut.

Leurs promenades du dimanche avaient lieu le plus souvent aux buttes Montmartre. Un jour, ils furent suivis par trois mousquetaires jusque chez un traiteur où ils allaient dîner. L'un de ces derniers reconnaissait Zéfire pour l'avoir vue rue Saint-Honoré. La trouvant en compagnie de simples ouvriers endimanchés, ils voulurent la leur enlever. Heureusement, le fruitier les avait accompagnés, ce qui rendait la partie égale, sauf les épées, dont Nicolas et Loiseau étaient dépourvus. En revanche, le fruitier, prévoyant l'attaque, avait saisi une longue broche dans la cuisine du traiteur. — Prends garde à toi, drôle, dit l'un des mousquetaires menacé par cet instrument, nous sommes des gentilshommes, et nous te ferons fourrer au Châtelet. — Vous déshonorez votre famille et l'habit militaire! criait Nicolas... — Il s'agit bien d'honneur!... c'est *la Zéfire* qui est avec vous : eh bien! demandez-lui si elle ne préfère pas un seigneur à un ouvrier?... Nous avons de l'or, la belle! ajoutait le mousquetaire en faisant sonner sa poche.

La querelle tournait à la discussion, grace à l'attitude des trois défenseurs; mais ces dernières paroles mirent Loiseau hors de lui : « Infâme! s'écria-t-il, vous venez de commettre un grand crime... vous avez profané le *retour à la vertu!* » Quant à Nicolas, il s'était saisi d'une chaise. « Qu'est-ce que c'est que cela? dit un des mousquetaires plus avisé que les autres, une vertu qui sort... du vice? Et l'autre drôlesse, est-ce que c'est aussi une vertu? » Il cherchait à s'approcher de Zoé. Loiseau le repoussa rudement : « Respecte la fiancée d'un citoyen! cria-t-il (cela se passait en 1758). — Un citoyen! dit le mousquetaire en éclatant de rire, cela ne se dit qu'à Genève... Tu m'as l'air d'un huguenot! »

Loiseau prit un escabeau et frappa le mousquetaire qui avait parlé. La mêlée devint générale. En vain Zéfire et Zoé s'interposaient entre les combattans; le fruitier faisait merveille avec sa broche, et les mousquetaires étaient vaincus, lorsqu'arriva la garde, appelée par le traiteur; Nicolas, exaspéré, voulait résister encore, mais Loiseau s'y opposa, et tout ce qu'il put faire fut d'emporter hors de la salle Zéfire évanouie. Quand le commissaire arriva, les mousquetaires, embar-

rassés eux-mêmes de leur équipée, se servirent de leur conjecture précédente pour affirmer que Loiseau, qui avait l'air grave et se trouvait vêtu de noir, était un ministre protestant qui tenait un prêche, ajoutant qu'ils étaient arrivés à temps pour disperser les hérétiques. Le commissaire donnait dans cette supposition, et faisait déjà mettre les menottes aux trois hommes, en leur promettant qu'ils seraient pendus, lorsqu'enfin l'un des mousquetaires, moins ivre que les autres, voulut bien convenir que lui et ses compagnons étaient un peu dans leur tort. « Voilà un aveu généreux, observa le commissaire... on reconnaît bien là les personnes de haute naissance. — En vérité, dit le mousquetaire aux ouvriers, la platitude des gens de plume me ferait renoncer à mes prérogatives de gentilhomme!... » Puis, ne pouvant s'empêcher de reprendre un ton de hauteur : « Au revoir! dit-il en s'éloignant, nous vous couperons les oreilles quelque autre jour! »

Le commissaire s'était retiré, mais après avoir pris les noms et les adresses des combattans. Malgré le désistement des mousquetaires, l'aventure pouvait avoir des suites fâcheuses pour de pauvres diables comme Nicolas et Loiseau; de plus, l'instruction de l'affaire, si peu importante qu'elle fût devenue, attirait nécessairement les yeux sur la position particulière de Zéfire, cause innocente de la lutte. Cependant la pauvre fille était moins préoccupée de cela que du danger que pouvaient courir ses amis : on la ramena au magasin en proie à un accès de fièvre. Malheureusement les filles de modes étaient rentrées; elles entendaient, ainsi que la maîtresse, ce qu'elle disait dans son délire : « J'irai trouver ma mère! elle a des protecteurs puissans!... J'avais bien juré pourtant de ne plus mettre les pieds dans sa maison... mais il le faut... Ma mère est l'amie intime du lieutenant de police : c'est lui qui lui a fait avoir une patente... et puis elle est riche... et puis elle connaît de grandes dames... Elle est si complaisante, ma mère!... Tous ces gens-là l'ont perdue... mais elle a bon cœur au fond!... Sans cela, Nicolas et Loiseau seraient pendus comme huguenots, et c'est moi qui en serais cause... Pourquoi? parce que je suis la fille... de ma mère!... »

Loiseau et Zoé frémissaient de ces aveux entrecoupés et de l'étonnement des personnes de la boutique. Il fallut leur tout avouer; elles ne furent que profondément affectées du malheur et de la situation de leur compagne. Nicolas n'était pas présent à cette scène, car il n'allait pas à la boutique de modes, craignant de compromettre Zéfire. De plus, il ne s'était pas douté de la gravité du mal qui l'avait atteinte, et pensait, en s'en retournant seul, qu'elle était seulement indisposée des suites de son évanouissement. Loiseau, le retrouvant le soir, n'osa lui rapporter la scène dont il avait été témoin. Le lendemain matin, Nicolas étant plus calme que la veille, il crut pouvoir lui dire une

partie de la vérité. Ce dernier ne ménagea plus rien et courut chez la marchande de modes. « Venez donc, lui dit cette femme, je sais bien qui vous êtes... Montez près d'elle : c'est vous qu'elle demande à grands cris. »

Zéfire était accablée et souffrante, mais calme; elle affecta de paraître seulement fatiguée des émotions de la veille, elle dit à Nicolas qu'il devait se rendre à son imprimerie et la laisser reposer, puis elle l'embrassa deux fois en lui disant : « A ce soir. » Tous les ouvriers s'étonnèrent de la pâleur de Nicolas. A huit heures, Loiseau lui dit : « Mangeons un morceau, puis j'irai prendre Zoé pour aller voir Zéfire. Tu ne te montreras pas tout d'abord, afin de ne pas l'agiter; ta pâleur lui donnerait de l'inquiétude. » Il ne se montra pas en effet, mais il l'entendit parler de la chambre voisine. Loiseau lui dit : « Va te reposer, elle est mieux : c'est toi qui m'inquiètes... »

Nicolas, en s'éveillant, fut étonné de ne pas trouver son ami; le fruitier lui dit qu'il avait passé la nuit dehors. Il courut à l'imprimerie. Loiseau travaillait à sa casse : « Et Zéfire? — Zoé et moi, nous avons passé la nuit près d'elle. — Oh Dieu ! sans moi ! — Ta vue aurait redoublé sa fièvre. — Comment va-t-elle? — Beaucoup mieux. » Loiseau rougissait en disant ces dernières paroles. Il essaya d'amuser l'inquiétude de Nicolas en lui parlant d'un travail pressé; mais, après quelques hésitations, ce dernier prit son habit et courut au magasin. Loiseau le suivit et arriva sur ses pas. — Zéfire étouffait, cependant elle prit la main de son amant, essaya de sourire, et dit : « Ce n'est rien. » Celui-ci ne voulut plus la quitter. Le soir, pendant que Zoé se reposait sur un canapé, Zéfire fit signe à Nicolas qu'elle voulait avoir la tête posée sur sa poitrine, qu'elle respirerait mieux... Il s'étendit en arrière sur sa chaise à moitié penché sur le lit, et soutenant au bord cette tête blonde, si fraîche encore l'avant-veille. Au bout de deux heures de cette position fatigante, un grand soupir réveilla Zoé. « Allez vous reposer à votre tour, » dit-elle à Nicolas. Et, relevant la tête de Zéfire, elle la posa sur l'oreiller. Zéfire avait rendu le dernier souffle. Nicolas, trompé par ses amis sur la gravité du mal, ne l'apprit que le lendemain. « Et moi je vais mourir aussi ! » dit-il avec calme. Il était, — selon son expression même, — consolé par le désespoir.

Cependant il ne fit qu'une grave maladie, mêlée de délire et de léthargie; les premiers mots qu'il prononça furent : « J'ai donc *achevé* de perdre Mme Parangon. » C'est que les traits de Zéfire lui avaient rappelé ceux de cette femme adorée, comme elle-même lui avait semblé avoir quelque ressemblance avec Jeannette Rousseau, son premier amour.

Cette théorie des ressemblances est une des idées favorites de Restif, qui a construit plusieurs de ses romans sur des suppositions analogues.

Ceci est particulier à certains esprits, et indique un amour fondé plutôt sur la forme extérieure que sur l'ame; c'est, pour ainsi dire, une idée païenne, et il n'est guère possible d'admettre, comme Restif le prétend, qu'il n'a jamais aimé que la même femme... en trois personnes. Les ressemblances tiennent presque toujours à une même origine de pays ou de race, ce qui a pu se rencontrer sans doute pour Jeannette Rousseau et pour Mme Parangon. Aussi Restif suppose que Zéfire était, par sa mère, issue des mêmes contrées. En général, il y a un côté de ses systèmes philosophiques qui se mêle toujours aux récits les plus véridiques de sa vie. Il croyait à la division des races comme un Indien, et repoussait, de par ce système, les doctrines d'égalité absolue; le croisement même de familles étrangères ne lui semblait pas changer ce résultat, car il établissait qu'en général une partie des enfans tenait plus du père, une autre davantage de la mère, quoiqu'il admît bien en Europe un certain détritus de natures bâtardes et mélangées. Ces problèmes bizarres ont amusé beaucoup d'hommes distingués au XVIIIe siècle; mais nul ne porta plus loin cet esprit de paradoxe, illuminé parfois d'un éclair de vérité.

Si touchante qu'ait été la mort de Zéfire et la pensée d'expiation qui s'y rapporte, on ne peut s'empêcher de déplorer l'influence fatale qu'eut cette aventure sur les ouvrages et les mœurs de l'écrivain. Comme le sentait si justement Loiseau, l'on ne touche pas impunément à la corruption. *Le Pornographe,* ouvrage à prétentions morales, mais où l'auteur se complaît à exposer des raisonnemens d'une moralité fort contestable, fut le résultat des méditations de Nicolas sur le sort d'une certaine classe de femmes qu'il devait se borner à plaindre sans chercher à les relever.

XII. — SARA.

Nous arrivons à une époque féconde en enseignemens profonds et en souvenirs douloureux. Nicolas n'est plus le beau danseur d'Auxerre, l'apprenti bien-aimé de Mme Parangon, l'amoureux de ces onze mille vierges, tant soit peu martyres la plupart, qui se nommaient Jeannette Rousseau, Marguerite Pâris, Manon Prudhot, Flipote, Tonton Laclos, Colombe, Edmée Servigné, Delphine Baron ou Rose Lambelin; ce n'est plus même l'amant déjà formé de Mlle Prudhomme et de la belle Mlle Guéant, ni le galant obscur que la blonde Septimanie, comtesse d'Egmont, avait pu choisir pour suppléer aux froideurs de son noble époux. — Nous sommes cette fois en 1780; Nicolas a quarante-cinq ans. Il n'est pas vieux encore, mais il n'est plus jeune déjà; sa voix s'éraille, sa peau se ride, et des fils d'argent se mêlent aux mèches de cheveux noirs qui se laissent voir parfois sous sa perruque négligée.

Le riche peut garder long-temps la fraîcheur de ses illusions, comme ces primeurs et ces fleurs rares qu'on obtient chèrement au milieu de l'hiver; mais le pauvre est bien forcé de subir enfin la triste réalité que l'imagination avait dissimulée long-temps. Alors malheur à l'homme assez fou pour ouvrir son cœur aux promesses menteuses des jeunes femmes! Jusqu'à trente ans, les chagrins d'amour glissent sur le cœur qu'ils pressent sans le pénétrer; après quarante ans, chaque douleur du moment réveille les douleurs passées, l'homme arrivé au développement complet de son être souffre doublement de ses affections brisées et de sa dignité outragée.

A l'époque dont nous parlons, Nicolas demeurait rue de Bièvre, chez Mme Debée-Léeman. Cette dame était une juive d'Anvers de quarante ans, belle encore, veuve d'un mari problématique, et vivant avec un M. Florimond, galant émérite, adorateur ruiné et réduit au rôle de souffre-douleur. A l'époque où Nicolas vint se loger chez Mme Debée, il remarqua à peine une jeune fille de quatorze ans, qui déjà reproduisait sous un type plus frais et plus pur les attraits passés de la mère. Pendant les quatre années suivantes, il ne songea même à cette enfant que quand il entendait sa mère la gronder ou la battre. Elle était cependant devenue à la fin une grande blonde de dix-huit ans, à la peau blanche et transparente; elle avait dans la taille, dans les poses, dans la démarche, une nonchalance pleine de grace, et dans le regard une mélancolie si touchante, que, rien qu'à la regarder, Nicolas se sentait souvent les larmes aux yeux. C'était un avertissement de son cœur, qu'il croyait mort, et qui n'était qu'endormi.

Depuis fort long-temps, Nicolas vivait seul, ne parlant à personne, travaillant le jour, et le soir errant à l'aventure le long des rues désertes. Ses amis étaient morts ou dispersés, et il était peu à peu tombé dans cet affaissement profond, dans cette indifférence complète qui suit ordinairement une jeunesse trop agitée. Enfin il était tranquille du moins dans son anéantissement, quand, un dimanche matin, une petite main blanche frappa doucement à la porte de sa chambre. Il ouvrit. — C'était Sara.

— Je viens, dit-elle, monsieur Nicolas, vous prier de me prêter quelque livre dont vous ne vous serviez pas; vous en avez beaucoup, et moi j'aime la lecture.

— Choisissez, mademoiselle, dit Nicolas; ensuite vous êtes bien maîtresse de les lire tous les uns après les autres.

Sara paraissait si timide, elle avait si peur d'être importune, sa modestie, sa rougeur, son embarras, étaient si naturels, que Nicolas s'abandonna entièrement au charme. Elle resta peu, et, en sortant, elle présenta son front au baiser paternel de l'écrivain.

Toute la semaine, elle travaillait chez les demoiselles Amei, où sa

mère l'avait placée pour apprendre à faire de la dentelle; mais les dimanches elle ne quittait pas la maison. Aussi renouvela-t-elle ses visites, toujours pour emprunter des livres que Nicolas finit par lui donner. Rien n'était pur et touchant comme ces premières entrevues. Nicolas avait bien appris certains bruits qui couraient sur le compte de la jeune fille, mais il les regardait comme des calomnies. Peut-être cette jeune fille avait-elle été compromise par quelque cause provenant de l'avidité de sa mère; puis elle avait l'air si candide, qu'il se serait fait un scrupule d'altérer par un mot, par un geste, même par un regard, la pureté de son innocence; il lui témoignait du respect, de l'estime et un empressement dont il n'osait lui-même s'expliquer la nature. Sara le sentit, ou du moins sa mère le sentit pour elle, car, arrivées à ce point, les visites devinrent plus fréquentes, les conversations plus intimes; elle lui apporta d'abord quelques chansons très bien choisies, de celles qu'on appelait *brunettes*, et lui chanta celles qui avaient le plus de rapport avec la situation qu'elle voulait prendre vis-à-vis de lui.

Si les passions sont moins subites à quarante ans, le cœur est beaucoup plus tendre : l'homme a moins de fougue, de violence, d'emportement; mais en revanche il aime avec abnégation et dévouement. L'avenir l'épouvante, et il se cramponne au passé pour tenter de ne pas mourir; il veut recommencer la vie, et plus la femme aimée est jeune, plus aussi les émotions deviennent vives et délicieuses. Qu'on juge avec quel ravissement Nicolas écoutait les vers suivans chantés par la plus jolie bouche avec une expression des plus tendres :

Mon cœur soupire dès l'aurore.
Le jour, un rien me fait rougir;
Le soir, mon cœur soupire encore;
Je sens du mal et du plaisir!

Je rêve à toi quand je sommeille,
Ton nom m'agite, il me saisit;
Je pense à toi quand je m'éveille,
Ton image partout me suit...

— Vous chantez avec sentiment, dit Nicolas. Auriez-vous le cœur aussi sensible que votre voix est touchante?

— Ah! monsieur, dit Sara, si vous me connaissiez mieux, vous ne me feriez pas cette question; mais vous m'apprécierez un jour, et vous saurez si je suis constante dans mes sentimens.

— Voilà ce que votre jolie bouche pouvait me dire de plus agréable.

— Mon Dieu, c'est tout naturel. Quand on a aimé une fois, n'est-ce pas pour la vie? et peut-on oublier jamais la personne qu'on a aimée?

— Voilà une bien douce morale.

— C'est celle de la nature.

— Vous avez de l'esprit et de la philosophie, mademoiselle.

— J'ai vu un peu de monde, c'est vrai... Je vous conterai cela quelque jour.

Nicolas fronça le sourcil, mais il se rassura bien vite en entendant la jeune fille ajouter avec un entraînement naïf qu'elle avait été invitée avec sa mère à de très belles tables, notamment dans une maison de campagne à quelques lieues de Paris, chez un magistrat de cour où il venait du beau monde. Peut-être y eût-il plus réfléchi, si le babillage de l'enfant n'avait tout à coup changé d'objet.

— Vous savez, dit-elle, que j'ai été au couvent... Eh bien! j'y ai reçu une éducation si soignée, qu'il m'est venu à l'esprit de faire une pièce de théâtre. Oh! le théâtre, c'est ce qui m'a formée. J'y serais allée plus souvent encore, si ce n'est que maman n'aime pas les bons spectacles; elle s'ennuie à la comédie et elle n'aime que Nicolet et les Grands-Danseurs du roi. Audinot même est trop sérieux pour elle, ou, si vous voulez, trop...

Sara n'osa prononcer le mot qu'elle avait dans la pensée. Nicolas plus tard jugea qu'elle avait voulu dire « trop décent. »

— Eh bien! reprit-il après un silence, puisque vous aimez le théâtre, il faut y essayer vos dispositions, vos graces et votre esprit.

— Non, dit-elle, je les réserve pour quelque chose de plus important.

— D'important comme quoi?

— Je les garde pour mériter votre estime.

Le coup avait porté; Nicolas la regarda avec attendrissement et la serra dans ses bras.

Insensiblement les visites se multiplièrent. Mme Léeman y mettait un aveuglement et une complaisance inexplicables chez une mère. Quelques relations s'établirent entre les voisins. Le jour des Rois étant arrivé, Nicolas offrit le gâteau à la famille, — dans laquelle il fallait bien compter M. Florimond. Ce dernier, entièrement dans la dépendance de Mme Léeman, avait une conversation superficielle où régnait une politesse recherchée qu'il affectait de tenir de ses souvenirs d'homme du monde. Au dessert, la fève ne se trouva pas dans le gâteau, et Florimond fut soupçonné par la jeune fille de l'avoir fait disparaître pour se dispenser de payer son avénement à la royauté.

— Quelle apparence? dit Mme Léeman; on sait bien que c'est toujours mon argent qui aurait dansé.

M. Florimond repoussait ces insinuations avec la dignité de l'honneur outragé.

— Je crois plutôt, dit Nicolas, que c'est moi qui aurai avalé la fève par mégarde; je me regarde donc comme obligé de vous offrir du vin chaud.

La satisfaction de Florimond et l'admiration des deux femmes pour le procédé de Nicolas le payèrent avec usure de son sacrifice.

Le lendemain, Nicolas reçut la visite de Mme Léeman. « J'ai à vous parler, dit-elle, au sujet de ma fille. » Et elle lui raconta qu'elle avait dû la marier à un M. Delarbre, jeune homme qui était venu fréquemment dans la maison, puis avait cessé tout à coup ses visites. Elle demanda à Nicolas si sa fille lui avait parlé de ces relations antérieures, innocentes du reste. « Oui, dit-il, mais comme d'un souvenir entièrement effacé. » La mère répondit que ce parti ne convenait nullement à sa fille; puis, adoucissant sa voix, elle ajouta qu'une nouvelle proposition lui était faite. Un nommé M. de Vesgon, ancien ami de la famille, offrait d'assurer le sort de cette enfant moyennant une donation de vingt mille livres, et cela par un sentiment tout paternel, résultant de l'amitié que cet homme respectable avait autrefois pour le père de Sara.... Toutefois cette dernière avait refusé la proposition, et Mme Léeman, sentant son autorité de mère impuissante à vaincre la prévention de la jeune fille, venait prier Nicolas d'agir à son tour par la persuasion que son esprit supérieur était sûr de produire.

Nicolas ne put retenir un mouvement de surprise. Mme Léeman fit valoir le mauvais état de sa santé. « Si ma pauvre enfant venait à me perdre, qu'arriverait-il? ajouta la mère..... J'ai de l'expérience, moi, mon bon monsieur Nicolas; le temps passe, la beauté s'en va; Sara se procurerait avec cette somme une petite rente viagère qui, avec le peu que je lui laisserai, pourrait plus tard la faire vivre honorablement... » Nicolas secoua la tête; la mère le pressa encore en raison de l'amitié qu'il avait pour sa fille, et lui proposa même de le faire dîner avec M. de Vesgon, afin qu'il pût s'assurer de la pureté des intentions de ce vieillard.

Nicolas se sentit blessé au cœur et ne put dormir de la nuit. Le lendemain matin, Sara monta chez lui comme à l'ordinaire. Il aborda franchement la question des vingt mille francs, et demanda à la jeune fille si elle croyait pouvoir les accepter sans compromettre sa réputation. Sara baissa les yeux, rougit beaucoup, s'assit sur les genoux de Nicolas et se mit à pleurer. Nicolas la pressa de répondre. — Ah! si j'osais parler, s'écria-t-elle entre deux soupirs.

— Confie-moi tes peines, ma charmante enfant.

— Si vous saviez combien je suis malheureuse!

— Malheureuse! Pourquoi et depuis quand?

— Je l'ai toujours été... J'ai une mère...

— Je la connais.

Sara paraissait faire un violent effort pour parler.

— Ma mère, dit-elle enfin, a fait mourir ma sœur de chagrin. Moi, dans ce temps-là, je n'étais qu'une enfant folle, étourdie et riant tou-

jours.... J'ai bien changé depuis! Aujourd'hui encore ma mère me fait trembler; rien qu'à l'entendre marcher, je frissonne de peur!

Et elle lui fit l'histoire d'une époque où elle demeurait avec sa mère dans une petite rue du Marais, chez un menuisier. C'étaient souvent de nouvelles figures qui se succédaient dans l'amitié de la veuve, et la petite fille était reléguée presque toujours dans un grenier, souffrant du froid, de la faim même.... Quand elle criait trop fort, sa mère arrivait furieuse, la pinçait, lui tordait les mains ou lui laissait le visage ensanglanté. Un soir, un homme osa monter jusqu'à ce réduit...

— Pauvre enfant! s'écria Nicolas.

— Ah! mon ami! ah! mon père! reprit Sara en se jetant tout en larmes dans les bras de l'écrivain, j'ai juré depuis long-temps que jamais je ne consentirais à me marier... et que, dans tous les cas, je n'épouserais jamais un jeune homme...

Nicolas la regarda avec attendrissement.

— Un jeune homme! Et cependant ce jeune Delarbre qui venait ici il y a quelques mois..... si souvent?

— Celui-là, dit Sara en soupirant, oh! celui-là, je puis bien l'avouer, je l'aimais..... autant du moins que l'on peut aimer à l'âge où j'étais; mais il ne viendra plus... je lui ai tout dit!

Nicolas pencha la tête dans sa main, réfléchit un instant, puis s'écria rempli de pitié : « Et il t'a quittée! Il n'a pas compris que la pureté de ton ame... rachetait mille fois, pauvre victime, l'infâme lâcheté qui t'a..... Oh! malheur! » En s'arrêtant sur cette idée, Nicolas pensa involontairement à Mme Parangon. Cette fatalité de sa vie revenait encore une fois, sous une forme nouvelle, retourner un fer vengeur dans son éternelle blessure. Il se leva, parcourut la chambre avec des gestes désespérés. Sara, qui ne comprenait pas toutes les causes d'une douleur si vive, courut à lui, le fit rasseoir, et, tâchant de sourire à travers ses larmes, lui dit en l'embrassant: — Eh! pourquoi tant me plaindre? pourquoi tant de désespoir? Cela empêchera-t-il l'amitié la plus tendre de durer entre nous, mon protecteur, mon guide! Pensez-y donc; je ne suis pas coupable, hélas! et vous n'aurez rien à me pardonner... Ensuite, si Delarbre ne m'avait pas quittée, est-ce que je serais ici, avec vous... dans vos bras... causant, pleurant, riant?...

Elle s'était assise de nouveau sur ses genoux, et passait le bras autour de son cou, ce bras de Juive déjà parfait, bien qu'elle n'eût que quinze ans, cette petite main effilée dont les doigts roses traversaient les boucles encore bien fournies de la chevelure de Nicolas.

Le calme rentrait peu à peu dans le cœur de l'écrivain; l'agitation nerveuse se calmait; Nicolas reposait ses yeux avec charme sur les traits si réguliers de la pauvre enfant; il ne put retenir un aveu, long-

temps arrêté sur ses lèvres : — Qu'avez-vous? lui dit Sara en le voyant un instant rêveur.

— Je pense à toi, dit-il, charmante enfant! Il faut te le dire enfin, depuis long-temps je t'aime... et je te fuyais toujours, effrayé de ta jeunesse et de ta beauté!

— Toujours, jusqu'au matin où je suis venue te voir moi-même!

— Que voulais-tu que je t'offrisse? Un cœur flétri par la douleur... et par les regrets!

— Que regrettes-tu maintenant? et ton cœur n'est-il point calmé?

— Il bat plus que jamais; tiens! touche ma poitrine.

— Ah! c'est qu'il y a là sans doute...

— Eh! quoi donc?

— De l'amour!... dit faiblement Sara.

Nicolas revint à lui-même; sa philosophie d'écrivain lui rendit un instant de force.

— Non, dit-il gravement; je n'ai pour toi, mon enfant, qu'une sincère et constante amitié.

— Et moi, si j'avais de l'amour?

— Il cesserait trop tôt.

Sara baissa les yeux.

— Il y a un an, reprit Nicolas, j'avais encore une fois cédé au charme...

— Et pour qui? dit Sara levant vivement la tête.

— Pour une image que je me créais en moi-même, pour une chimère, fugitive comme un rêve, et que je ne songeais même pas à réaliser, pour une de ces impossibilités que j'ai poursuivies toute ma vie, et que je ne sais quel destin a quelquefois rendues possibles!

— Mais quelle était cette image? quel était ce rêve?

— C'était toi.

— Moi, grand Dieu!

— Toi que je voyais courir çà et là dans cette maison, toi qui passais à mes côtés dans l'escalier, dans la rue,... et qui grandissais de plus en plus, qui devenais toujours plus belle, et que je surprenais parfois à causer le soir sur le pas de la porte avec le jeune Delarbre...

Sara rougit et dit : — Mais je vous jure...

— Eh! qu'importe? dit Nicolas avec résolution; n'était-il pas jeune, n'était-il pas beau et digne alors de toi, sans doute?... N'est-ce pas naturel, n'est-ce pas même un doux spectacle pour le cœur de l'homme que l'amour pur de deux êtres beaux et jeunes... Moi je t'aimais d'une autre manière; je t'aimais comme on aime ces étranges visions que l'on voit passer dans les songes, si bien qu'on se réveille épris d'une belle passion, faible souvenir des impressions de la jeunesse... dont on rit un instant après!

— Oh! mon Dieu! on le voit bien, vous êtes un poète!

— Tu l'as dit. Nous ne vivons pas, nous! nous analysons la vie!... Les autres créatures sont nos jouets éternels... et elles s'en vengent bien aussi! Amitié, amour, qu'est cela? Suis-je bien sûr moi-même d'avoir aimé? Les images du jour sont pour moi comme les visions de la nuit! Malheur à qui pénètre dans mon rêve éternel sans être une image impalpable!... Comme le peintre, froid à tout ce qui l'entoure et qui trace avec calme le spectacle sanglant d'une bataille ou d'une tempête, nous ne voyons partout que des modèles à décrire, des passions à rendre, et tous ceux qui se mêlent à notre vie sont victimes de notre égoïsme, comme nous le sommes de notre imagination!

— Vous m'effrayez! s'écria Sara.

— Non, je suis calme, dit Nicolas; c'est de l'expérience, ma chère enfant; j'ai appris à connaître et les autres et moi-même, et si j'ai l'amertume au cœur, je n'ai plus du moins l'ironie sur les lèvres.... Sais-tu ce que nous faisons, nous autres, de nos amours?... Nous en faisons des livres pour gagner notre vie. C'est ce qu'a fait Rousseau le Genevois... c'est ce que j'ai fait moi-même dans mon *Paysan perverti*. J'ai raconté l'histoire de mes amours avec une pauvre femme d'Auxerre qui est morte; mais, plus discret que Rousseau, je n'ai pas tout dit... peut-être aussi parce qu'il aurait fallu raconter....

Il s'arrêta. — Oh! faites-moi lire ce livre, s'écria Sara.

— Pas encore!... Mais tiens, tu vas voir maintenant combien mon amitié est dangereuse.... Je t'ai mise déjà dans mes *Contemporaines!*

— Quel bonheur! s'écria la jeune fille en frappant des mains; mais comment est-ce possible?

— Puisque tu veux bien me pardonner, charmante fille, voici le livre. Tu vois bien le nom d'Adeline, c'est celui que je t'ai donné.

— Oh! quel joli nom! Je n'en veux plus porter d'autre.... Et qui aime-t-elle?

— Chavigny.

— Chavigny?... C'est donc le nom que vous avez choisi pour vous.

— Non, je l'ai choisi pour le jeune Delarbre, qui alors venait ici tous les jours. En le voyant si empressé, si amoureux, si tendre, un souvenir de mes jeunes années me revint à l'esprit.... Je me figurai que j'étais à sa place, et que c'était moi qui t'aimais. Oh! que j'eusse été plus tendre et plus enthousiaste encore.... Il n'était lui-même que l'image affaiblie et vague de ma jeunesse, et cependant je ne pouvais le haïr.... Je n'espérais rien. Alors j'exprimai en moi-même, j'exprimai tout seul à sa place les sentimens que tu m'aurais inspirés. Ce qui n'était pour lui que de l'amour était pour moi de l'adoration; j'eusse été jaloux pour lui au besoin... j'aurais tué son rival!... Je t'aurais épousée, moi, à sa place....

Sara se cacha honteuse dans les bras de Nicolas, puis elle leva vers lui son visage souriant à travers les pleurs.

— Oh! parle toujours, dit-elle, mais laisse-moi t'admirer dans ton enthousiasme, dans ta bonté, dans ton génie.... Avant ce jour, j'aimais à t'écouter surtout... maintenant je te regarde, et je te trouve jeune et beau; oh! que j'envie celles que tu as aimées!

— Une seule te valait, ma Sara! mais elle n'avait pour moi que de l'amitié.... Elle n'est plus.... Reparlons de cet amour bizarre où je me substituais en pensée à celui qui me paraissait plus digne de toi que moi-même; tu ne sais pas jusqu'où allait ma folie... Il y a un endroit où j'aime à me promener le soir; on y voit les plus beaux couchers de soleil du monde : c'est l'île Saint-Louis.... Eh bien! en m'appuyant, à travers mes contemplations, sur les pierres grises du quai, j'y gravai furtivement les initiales du nom que je t'avais choisi : AD. AD. Cela signifiait pour moi : *Adeline adorée....*

— Oh! nous irons ensemble au premier beau jour, et tu me feras voir ces lettres, dit Sara, et tu me diras tout ce que tu pensais en les gravant!

— Oui, mon amie, puisque tu le veux... mais, hélas! je suis plus vieux d'un an encore, et j'ai tant souffert!

Sara se jeta à son cou riant et pleurant tour à tour, versant un baume divin sur les blessures du malheureux.

— Tes chagrins aussi seront les miens! dit-elle. Nous parlerons ensemble de cette femme d'Auxerre que tu aimais tant...

— Oh! dit Nicolas, tant de joie... tant de peines... tout cela me brise le cœur! Que Dieu te bénisse, ma fille, mon enfant! Oui, je t'aime... j'ai encore la folie de t'aimer; pardonne-moi...

En ce moment, on entendit dans l'escalier la voix de la veuve Léeman appelant sa fille pour le déjeuner.

— Je suis forcée de descendre, dit Sara; j'ai seulement un mot à vous dire avant de vous quitter.

— Tu me dis *vous* maintenant?

— Non, c'est une distraction... Je voulais te parler d'une de mes amies que tu as pu voir avec moi, car elle travaille chez la même marchande de modes... Mlle Charpentier.

— Je l'ai vue; elle est charmante.

— Et elle est si bonne!... mais, en vérité, je n'ose te dire...

— Quoi donc? parle vite, ma charmante enfant!

— Je crains si fort d'être indiscrète... Mon amie a perdu sa mère, qui, après une longue maladie, ne lui a laissé que des dettes... Que je voudrais être riche pour la pouvoir obliger!... Il ne faudrait, quant à présent, qu'un louis pour la tirer du plus grand embarras!... Elle le rendrait dans six semaines...

— Un louis! rien qu'un louis? s'écria Nicolas, et il alla chercher un gros étui d'où il en tira deux, qu'il mit dans la main blanche de Sara en y ajoutant un baiser.

— Oh! qu'elle sera heureuse! dit Sara, et elle se précipita joyeuse dans l'escalier.

De ce jour, Nicolas renonça à tous ses projets de solitude. La répugnance qu'il avait conçue pour la veuve Léeman, d'après les aveux de sa fille, céda bientôt devant le désir de la voir plus souvent; il cultiva l'amitié de M. Florimond en flattant ses goûts aristocratiques, et celle de la veuve en s'invitant lui-même chez elle à des soupers qu'il faisait venir de chez le traiteur; il avait soin même d'y ajouter toujours quelque grosse volaille qui reparaissait pendant les jours suivans sur la table de l'avare Mme Léeman.

Nous avons dit que c'était seulement les dimanches que Sara pouvait venir rendre visite à Nicolas. Le reste de la semaine, elle demeurait dans la maison où elle faisait son apprentissage. Le lendemain lundi, on entendit un grand bruit dans l'escalier. « Vous êtes une effrontée, criait Mme Léeman à sa fille. — Si je ne le suis pas, ce n'est pas votre faute, répondait cette dernière. — Attends, insolente, attends!... » Et Nicolas descendit aux cris de Sara. « Une fille, monsieur, qui me répond des impertinences! s'écria la mère. — Ma chère Sara, calmez-vous! » dit Nicolas; mais la jeune fille le reçut assez mal, et cependant se calma un peu en s'habillant pour aller chez ses maîtresses. Mme Léeman dit à Nicolas, quand elle fut partie : « N'est-il pas malheureux de n'avoir qu'une enfant et de la voir aller chez les autres? — Pourquoi ne pas la garder chez vous? — Ah! monsieur, je suis si pauvre... et puis je ne voudrais rien devoir à mes amis. »

Nicolas était alors dans une assez bonne position; ses premiers romans, surtout *le Paysan perverti* et *les Contemporaines,* lui rapportaient beaucoup plus que son travail d'imprimeur. « Prenez votre fille chez vous, dit-il à Mme Léeman, et nous ferons ce que nous pourrons pour son entretien. — Dans le fait, dit la mère, il y a au second un logement qui va être libre; nous le meublerons à frais communs. Vous serez son père, et nous ne ferons qu'une seule famille. »

A la fin de cette semaine, Sara cessa donc d'aller travailler chez les demoiselles Amei. Bientôt la liaison devint complète, indissoluble. C'étaient des causeries sans fin, des dîners délicieux, souvent à la campagne ou aux barrières, en compagnie de la mère et de Florimond... Toujours pendant ces repas le petit pied de Sara restait posé sur celui de Nicolas; on allait aussi au spectacle avec les billets qu'obtenait l'écrivain par ses relations littéraires, et là toujours la jeune fille, indifférente à l'admiration qu'excitait sa ravissante beauté, laissait l'une de ses mains dans celle de son ami.

Cependant Mme Léeman n'admettait pas qu'on se divertît sans elle, et, lorsque dans la journée il se présentait quelque occasion de sortir pour la jeune fille et pour Nicolas, elle les faisait toujours accompagner par Florimond. Ce dernier, usé par les excès de toutes sortes, était d'une compagnie assez morne, mais n'avait rien d'hostile à l'attachement des deux amans. Il les suivait comme un chien de berger, sans interrompre leurs tendres entretiens. Un jour, Nicolas s'était chargé d'acheter pour la mère des graines et des oignons de fleurs. Elle était, nous l'avons dit, du Brabant et curieuse de tulipes. Sara et lui partirent pour le quai aux Fleurs et furent si long-temps à fixer leur choix, que Florimond, fort ennuyé, se décida à entrer dans un cabaret d'où il les suivait des yeux. Quand il revint, il se tenait à peine sur ses jambes. Sara lui dit de se charger du sac de graines, et, pendant qu'il cherchait à l'affermir sur ses épaules, elle écrivit au crayon un billet pour sa mère, dans lequel elle lui disait que Florimond était tellement gris, que, voulant aller à la promenade, Nicolas et elle s'étaient fait conscience de l'y entraîner. Florimond partit avec ce billet, qu'il ne lut pas.

« Si nous allions au spectacle! » dit gaiement Sara. Nicolas jeta les yeux sur elle. Elle était fort joliment coiffée d'un chapeau à l'anglaise et d'un casaquin de taffetas à reflets changeans. L'heure du spectacle étant encore éloignée, ils prirent par le plus long. Nicolas conduisit la jeune fille le long des quais jusqu'à l'île Saint-Louis, qu'il affectionnait particulièrement, comme on sait, dans ses promenades solitaires. La vue en était charmante alors, parce qu'on y découvrait d'un côté la campagne, et de l'autre le magnifique aspect des deux bras de la Seine, de la vieille cathédrale et de l'Hôtel-de-Ville; le Mail et la Râpée, s'étendant à droite et à gauche, bordés au loin de guinguettes aux berceaux verdoyans, présentaient aussi un spectacle fort animé. Nicolas avait encore une pensée : c'était de faire voir à Sara les pierres du quai sur lesquelles il avait gravé le chiffre mystique : AD. AD. (Adeline adorée), à l'époque où il venait dans ces lieux mêmes exhaler les plaintes d'un amour sans espoir. Tout était changé. Les deux amans gravèrent tour à tour sous ces chiffres à demi effacés les initiales réelles de leurs noms, et ne quittèrent l'île qu'après avoir vu le soleil descendu derrière les tours énormes du petit Châtelet. Ils remontèrent par la place Maubert, la rue Saint-Séverin, la rue Saint-André-des-Arcs et celle de la Comédie (1), pour arriver à ce même théâtre encore plein pour Nicolas des souvenirs de la belle Guéant. Chemin faisant, il racontait avec larmes cette histoire de sa jeunesse, et

(1) Nicolas Restif a conservé ces détails minutieux pour marquer plus vivement son dernier jour de bonheur et d'illusions.

Sara s'unissait de tout son cœur au chagrin de son ami. — Morte! elle est morte! s'écriait Nicolas. Morte comme cette autre si belle et plus aimante (Mme Parangon), et tout ce que j'aimais est ainsi dans le tombeau!...

— Et moi, est-ce que je ne t'aimerais pas comme elles? disait Sara attendrie.

— Quelque temps peut-être; mais après?

— Mon ami, ne parle plus ainsi... Songe que je suis impressionnable à l'excès; ne mets jamais à l'épreuve cette sensibilité qui n'a fait encore que mon supplice.

— Oh! pardonne, ma fille! c'est que j'ai beaucoup vécu, beaucoup souffert, et toi...

— Moi, je n'ai que souffert, et je serais plus affectée de ce qui viendrait de ta part que de tout ce qui m'est arrivé.

Ils s'étaient placés dans la salle. On jouait justement *la Pupille* de Fagan, où Mlle Guéant avait été si ravissante de sentiment et de grace. Nicolas, comme tous les esprits pleins d'orgueil, croyait toujours à quelque fatalité qui, relativement à lui seul, prenait la place du hasard. Il ne pouvait s'empêcher cette fois de trouver la pièce détestable, l'actrice déplaisante, et ne remarquait pas que, dans la loge voisine de la sienne, il venait d'entrer une très jolie femme qui avait les plus beaux cheveux cendrés (on commençait alors à ne plus porter la poudre), un bel œil sous un sourcil noir, et des manières pleines de distinction. Sara la lui fit remarquer. « Elle est bien, dit-il, mais comme vous êtes plus belle! » Cette femme, se voyant l'objet de l'admiration de Sara, saisit une occasion pour lui dire quelque chose d'obligeant. Celle-ci répondit avec froideur. Nicolas s'en étonnant, elle lui dit à l'oreille : « Je suis très jalouse. Si j'avais lié conversation avec elle, tu aurais pu lui parler, et tu as trop de mérite pour ne pas lui plaire... » Nicolas répondit plein de joie : « Mais qui pourrait me plaire à moi, si ce n'est Sara? »

Après cette soirée délicieuse, la difficulté étant d'affronter la colère de Mme Léeman, Nicolas eut l'idée la plus triomphante en pareil cas; ce fut d'acheter une paire de pendeloques assez belles chez un bijoutier de la rue de Bussy. La précaution n'était pas inutile, car en rentrant Nicolas et Sara trouvèrent devant la porte l'infortuné Florimond, que la veuve avait mis dehors en le voyant revenir seul. Dégrisé par la scène d'imprécations qu'il avait subie, il se livrait au désespoir. Nicolas affronta bravement l'orage, et parvint à le calmer en faisant briller entre ses doigts sa récente acquisition. Tout rentra donc dans l'ordre habituel.

Cependant la mère était décidée à ne point admettre que l'on prît du plaisir en son absence. — Puisque Sara a besoin de distraction, dit-

elle un jour, je la conduirai à la promenade sur les Grands-Boulevards. Elles partirent donc pour s'y rendre par une belle soirée de printemps. Nicolas, retenu jusqu'à sept heures à son imprimerie, devait les aller rejoindre. Il les retrouva assises sur des chaises dans une contre-allée, faisant partie de deux ou trois rangées de femmes élégantes et très remarquées. Un homme mis avec soin, fort brun, et qui paraissait un créole, s'était assis près d'elles, et avait déjà noué une conversation assez soutenue avec la mère. Sara semblait sérieuse; — elle sourit en apercevant Nicolas, et lui fit place près d'elle. Le cavalier ne tarda pas à saluer ses nouvelles connaissances, et reprit sa promenade.

Deux ou trois jours après, une affaire importante empêcha Nicolas d'aller retrouver les dames à l'heure habituelle. Mme Leeman lui dit en raillant que le cavalier brun leur avait tenu compagnie. La même circonstance se reproduisit l'un des jours suivans. Sara prit Nicolas à part en rentrant et lui dit : « Vous m'abandonnez à des vues que vous n'ignorez pas... Ah ! mon ami ! » Quelques jours plus tard, Mme Léeman parla d'une occasion qui se présentait pour marier sa fille à un homme de condition. Ce fut un coup de poignard pour l'écrivain, qui, comme on sait, était marié, bien que séparé depuis long-temps de l'indigne Agnès Lebègue. Il répondit en soupirant que le bonheur de Sara était pour lui au-dessus de tout, mais qu'il espérait que le prétendu serait digne d'elle. Le lendemain, comme il était indisposé, il vit se glisser sous sa porte une lettre ainsi conçue :

« On veut absolument que ta fille sorte aujourd'hui sans toi, cher bon ami !... Il faut souffrir ce qu'on ne saurait empêcher. Tâche de guérir ton rhume et de te bien porter... Si tu pouvais me trouver une place près d'une dame ou seulement de l'ouvrage, j'aurais de la fermeté pour résister, et je vivrais satisfaite comme on peut l'être dans ma position. Aime toujours ton amie.

« SARA. »

Dès ce jour, Nicolas alla rendre visite à une dame de condition qui habitait l'île Saint-Louis, et dont il a parlé souvent dans ses *Nuits de Paris*. Cette dernière consentit à recevoir Sara comme demoiselle de compagnie. En rentrant, il rencontra la mère et la fille en voiture. Mme Léeman lui cria qu'elles allaient au Palais-Royal, qu'il n'avait qu'à les venir rejoindre comme à l'ordinaire. Rassuré sur les sentimens de Sara par sa lettre, il eut l'imprudence de ne pas se presser. Quand il arriva, elles étaient parties.

Nicolas retourne à la maison; point de lumière... Le cadenas de la porte n'est point ôté. Il monte chez lui, se consume d'impatience, se promène à grands pas, et sort de temps en temps pour aller au-devant des deux femmes. Personne ne vient : minuit sonne; au dernier coup,

ses yeux fondent en larmes... Il se rappelle ce que lui a dit Sara, ce qu'a insinué sa mère. A une heure du matin, n'y pouvant plus tenir, il se met à parcourir les rues. Le hasard le ramène sur les quais déserts de l'île Saint-Louis. Il cherche à la clarté de la lune les pierres où il a inscrit les chiffres amoureux complétés par la main de Sara, et, en les retrouvant, il pousse des gémissemens et des cris de désespoir. Un homme ouvre sa croisée et lui demande ce qu'il a : « C'est un père, répond-il, qui a perdu sa fille! » Il rentre dans sa chambre, avec l'espoir qu'elles ont pu être invitées à un bal. Rien encore. A cinq heures du matin, Nicolas s'assoupit de fatigue; il voit dans un rêve apparaître Sara, ses belles tresses blondes éparses sur sa poitrine et criant : « Mon ami! sauve-moi, sauve-moi! » Il se réveille... le jour est avancé déjà; personne n'est rentré (1).

Le surlendemain seulement, Nicolas entendit une voiture s'arrêter à la porte. Jusqu'à ce moment, toutes les voitures qui passaient lui avaient fait bondir le cœur... Il se précipite dans l'escalier. Mme Léeman rentrait sans sa fille, accompagnée d'un inconnu, ou plutôt d'une connaissance bien nouvelle, le galant créole des boulevards.

— Où est votre fille? s'écria brutalement Nicolas.

— Elle est restée à la campagne, chez M. de La Montette, que vous voyez, et qui a bien voulu me ramener ici.

— Et pourquoi laissez-vous votre fille seule chez un homme?

— Et pourquoi me le demander?... D'ailleurs Sara n'est point seule, elle est là-bas avec la famille de monsieur... et monsieur est avec moi, comme vous voyez!

M. de La Montette s'inclina en observant finement l'étrange expression du visage de Nicolas. Il était clair du reste que la veuve Léeman tenait à ménager ce dernier : « Est-ce que ma fille ne vous avait pas prévenu de notre partie de campagne? dit-elle d'un ton radouci.

— Je n'en savais pas un mot!

— Ah! la pécore!... » s'écria Mme Léeman. Elle employa même un terme plus vif en priant aussitôt M. de La Montette d'excuser la sévérité d'une mère comme appréciation de son enfant. « Monsieur était devenu pour ma fille un second père, ajouta-t-elle en montrant Nicolas, et je comprends son inquiétude... Mais Sara avait mis un mot sous votre porte, lui dit-elle encore.

— C'est vrai, c'est vrai, madame, répondit-il en se retirant, je l'avais oublié. »

Nicolas était confondu. S'il s'agissait d'un mariage avec un homme de considération, sa générosité l'empêchait de s'y opposer, son cœur

(1) Quinze ans après, l'écrivain disait, en racontant cette nuit d'angoisse : « Et alors je n'étais pas encore jaloux! »

même en eût été moins froissé sans doute; mais la lettre de Sara, qui d'ailleurs ne disait pas un mot de la partie de campagne, indiquait un danger d'une autre nature. Pendant qu'il réfléchissait ballotté dans cette incertitude, la voiture était repartie, car Mme Léeman n'était revenue chez elle que pour prendre quelques effets. Courir après une voiture pour savoir où elle s'arrêterait, Nicolas l'avait tenté jadis avec succès; mais quelle apparence qu'à plus de quarante ans on pût renouveler ce tour de force! Il fallut attendre toute la nuit et tout un jour encore.

Le surlendemain, Sara frappait à la porte de son ami d'une manière bien connue; il renverse tout pour ouvrir. Sara lui dit d'un air glacé :

— Eh bien! *qu'est-ce donc?* me voilà!

— Qu'est-ce donc?... mais vous ai-je rien dit, ma pauvre enfant?

— Non, dit Sara embarrassée, mais votre air effaré...

— Mon air n'était pas un reproche... Vous avez *prévu* seulement qu'après une absence de trois jours...

— Vous dînerez avec nous, n'est-ce pas? reprit Sara, qui s'était tenue près de la porte, et que sa mère rappelait dans cet instant.

Nicolas vit bien que tout était fini. « Maintenant, se dit-il, soyons véritablement père, et sachons si cet homme est capable de la rendre heureuse. » Il descendit pour le dîner et y trouva M. de La Montette. C'était un homme de près de quarante ans, que les passions ne semblaient jamais avoir beaucoup inquiété... Nicolas se sentit très inférieur à son rival, et crut encore qu'il ne s'agissait que d'un mariage de raison; la réserve de la jeune fille s'expliquait par là; seulement il eut le chagrin de ne plus sentir le petit pied de Sara s'appuyer sur le sien.

Le dîner se serait terminé fort convenablement, si vers la fin la mère, dans un moment d'expansion, ne se fût écriée, en regardant M. de La Montette : « Et dire que nous ne connaissions pas monsieur il y a quinze jours! Si M. Nicolas était venu nous rejoindre avant sept heures, nous avions le projet d'aller au spectacle, et nous n'aurions pas eu le plaisir de rencontrer un cavalier si aimable,... qui est devenu pour nous un véritable ami! » O supplice! pendant que Nicolas se disait : « Et il faut m'avouer encore que c'est ma faute! » Sara se penchait languissamment sur le bras du créole et ne semblait point choquée de l'exclamation triviale de sa mère. Il appela toute sa philosophie à son aide et ne marqua nul étonnement. Après le dîner, on alla se promener au Jardin des Plantes. La politesse commandait que l'invité prît le bras de Sara, ce qui obligeait Nicolas d'offrir le sien à la mère; mais il songea aussitôt que c'était la corvée habituelle de Florimond, lequel était parti pour un voyage relatif aux affaires de la veuve. Nicolas, déjà connu comme écrivain, craignit les regards, et se contenta de mar-

cher près de Mme Léeman. Cette dernière, contrariée, dit à sa fille : « Une jeune personne n'a pas besoin de s'appuyer sur un bras, je m'en passe bien ! » M. de La Montette dut faire comme Nicolas; mais son entretien avec Sara paraissait fort animé et même fort tendre. A la fin de la soirée, M. de La Montette invita les deux dames à dîner pour le lendemain et comprit Nicolas dans cette invitation. C'était d'un homme bien élevé. Pourtant l'écrivain ressentit au cœur une douleur mortelle; son rival avait l'avantage de ce moment, car, au dire de Sara elle-même, « M. Nicolas avait été bien maussade toute cette soirée-là! »

Le lendemain, M. de La Montette fit les honneurs de sa villa avec beaucoup de convenance; sa conversation marquait de l'esprit, du moins il savait compenser par l'usage du monde ce que Nicolas avait de plus élevé par l'imagination. La journée fut terrible pour ce dernier; partout éclatait la supériorité de l'homme de goût et du propriétaire. Plusieurs autres invités se trouvaient réunis dans la maison, principalement des gens de loi et de finance. Sara était mal à l'aise, parce que sa mère se livrait parfois à des observations qui trahissaient une éducation négligée; elle sentit le besoin de soutenir presque continuellement la conversation, et le fit avec un certain esprit de liberté et de saillie qui prouvait moins de naïveté qu'elle n'en avait laissé supposer jusque-là. Lorsqu'on se leva, Nicolas s'alla mettre à une fenêtre et pleura à chaudes larmes en disant : « Tout est fini ! » Sara, passant près de lui, le frappa en riant et lui dit : « Que faites-vous là? vous ne descendez pas au jardin? » Il ne se retourna pas, n'osant montrer son visage décomposé. Sara s'écria brusquement : « Eh bien! restez... vous êtes bien ennuyeux ! »

L'orgueil révolté tarit les pleurs dans les yeux du malheureux. « Il te sied bien, se dit-il, d'aimer encore ! Souviens-toi de celles qui ont été par toi malheureuses et perdues ! » Il se remit et descendit au jardin. Sara cueillait des roses avec une joie enfantine et en formait des bouquets qu'elle distribuait aux dames de la société. M. de La Montette, voyant venir Nicolas, l'emmena dans une allée et lui parla avec une telle affabilité, qu'il semblait n'avoir conçu aucune idée d'une rivalité possible entre eux deux. Ils parlèrent long-temps de la jeune fille; Nicolas ne put s'empêcher de la louer avec enthousiasme. Toute l'imagination de l'écrivain se déploya dans ce panégyrique; le cœur y joignait aussi tout le feu dont il brûlait encore. M. de La Montette étonné dit à Nicolas : « Mais vous l'aimez donc? — Je l'adore! » répondit celui-ci.

— Pourtant sa mère m'avait dit que vous n'aviez pour cette enfant qu'une amitié toute paternelle.... J'aurais pensé plutôt, d'après les âges, qu'un sentiment assez tendre pour Mme Léeman, qui est belle encore...

— Moi!... s'écria Nicolas vivement offensé, et, regardant en face M. de La Montette, il se dit : « Mais cet homme a presque mon âge.... Quoi! pour cinq ou six ans de différence, il me croit incapable d'être son rival près d'une jeune fille! » Toutefois il se contint, mais l'aigreur de la jalousie et de l'amour-propre blessé changea entièrement le ton de sa conversation. Tout son ressentiment éclata dans ce qu'il dit de la mère. Il raconta les amours du jeune Delarbre, la proposition de vingt mille francs faite par M. de Vesgon, et qui avait failli être acceptée.... Il fit plus; il trahit sa propre position, les sacrifices qu'il avait faits, l'amour de Sara tant de fois juré, les rendez-vous, les parties de spectacle, les lettres écrites... Maintenant, s'écria-t-il enfin, je vois que j'ai été joué, trompé... comme vous allez l'être!

— Trompé! dit M. de La Montette, pourquoi donc? J'ai de l'expérience, et j'avais compris tout cela.

— Quoi! vous souffririez qu'une mère vous vendît sa fille?

— Mais non, mon cher, je n'achète pas l'amour.

— Vous voyez donc qu'il vous faut renoncer à elle?

— Pourquoi donc?... si je lui plais mieux que tout autre!

Au moment où Nicolas, étourdi de cette réponse, allait rassembler toutes ses forces pour une provocation, le visage frais et souriant de la jeune fille apparaissait entre les arbres. Insouciante et folâtre, ignorante surtout de ce qui venait de se dire, elle apportait un paquet de roses dont elle fit deux parts qu'elle leur offrit. Il faisait déjà sombre dans cette allée, et elle ne put apercevoir la figure attristée de Nicolas. Ce dernier avait senti tomber toute sa colère. Sara leur dit à tous les deux des choses obligeantes, puis disparut comme pour les laisser aux charmes d'un sérieux entretien de politique ou de philosophie.

— Écoutez, dit La Montette, je ne suis plus à l'âge de l'enthousiasme, et le vôtre m'étonne. Il paraît que cela se conserve plus long-temps chez les écrivains... Puisque vous aimez cette jeune fille à ce point, je renoncerai à mes vœux... Cependant, si elle ne vous aimait pas, vous m'en avez *dit tant de bien,* que je chercherais d'autant plus à lui plaire...

Un moment auparavant, Nicolas eût provoqué en duel La Montette, et maintenant il se sentait ridicule; le sang-froid de son rival l'avait vaincu. Avec cette terreur profonde de la vérité qui est le propre des amans trahis, il n'osa pousser plus loin les choses; seulement il prétexta des affaires qui l'obligeaient de retourner le soir même à Paris. On parut vivement regretter son départ, et tout le monde sortit pour le reconduire sur la route. Sara marchait près de La Montette avec la même gaieté qu'auparavant; ce dernier lui dit : « Mais prenez donc le bras de M. Nicolas. » Cette générosité était le coup le plus sensible pour un rival malheureux. Nicolas tenta de cacher son chagrin, mais il ne put

s'empêcher de dire à Sara qu'il avait instruit M. de La Montette des intentions de Mme Léeman et autres particularités peu édifiantes. Alors la jeune fille entra dans une grande colère : « En vérité, monsieur, dit-elle, je suis fâchée de vous avoir connu et d'avoir été affectueuse et bonne avec vous. De quel droit vous mêlez-vous de ce qui me concerne? de quel droit révélez-vous des secrets et déshonorez-vous ma mère?... Au reste, ajouta-t-elle en élevant la voix, je ne sais pourquoi nous allons ainsi ensemble. C'est sans doute pour faire croire que nos relations n'ont pas été toujours innocentes. Osez le dire, monsieur! »

Nicolas ne voulut même pas répondre. Le rouge sur le front, la mort dans le cœur, il n'eut pas la force d'être généreux en venant en aide au mensonge de la jeune fille. Il salua gauchement la société, et ce ne fut qu'en poursuivant sa route qu'il exhala tour à tour ses plaintes et ses imprécations. Une seule pensée venait tempérer sa douleur, c'était de reconnaître que la Providence l'avait justement frappé.

XIII. — LES MARIAGES DE NICOLAS.

Les mariages de Nicolas sont le côté triste de sa vie; c'est le revers obscur de cette médaille éclatante où rayonnaient tant de beautés au profil gracieux. L'hymen devait faire expier durement à Nicolas les faveurs si multipliées de l'amour, et, d'après son système d'une Providence qui faisait succéder toujours l'expiation à la faute commise, il n'avait nulle raison de se plaindre des douleurs morales qui l'accablèrent jusqu'aux derniers jours de sa vie. Il trouva du reste quelque adoucissement à ses maux dans cette pensée que l'enfer existait déjà pour lui sur la terre, et que la mort le renverrait pur et suffisamment éprouvé dans le sein de l'ame universelle. Cette doctrine, longuement développée dans sa *Morale*, a l'inconvénient de n'empêcher personne de se livrer au mal, en bravant dans une heure d'enivrement les conséquences fatales qui ne doivent se manifester que plus tard. N'est-ce pas là une singulière application de cet épicuréisme superstitieux que Cyrano, l'un des élèves de Gassendi, prêtait à Séjan, menacé du tonnerre :

> Il ne tombe jamais en hiver sur la terre :
> J'ai pour six mois encore à me rire des cieux,
> Ensuite je ferai ma paix avec les dieux!

Le premier mariage de Nicolas eut lieu à l'époque de son premier séjour à Paris, dans des circonstances singulières. Il se promenait au Jardin des Plantes, relevant depuis peu d'une maladie que lui avait causée le triste dénoûment de son aventure avec Zéfire. Deux dames anglaises vinrent s'asseoir sur un banc où il se reposait. L'une d'elles

s'appelait Macbell, — c'était la tante de l'autre, nommée Henriette Kircher, — une ravissante figure encadrée d'admirables grappes de cheveux dorés s'échappant de dessous un large chapeau à la Paméla. La conversation s'engage. La tante parle d'un procès qui intéresse toute la fortune de la jeune personne, et qu'elles vont perdre, attendu leur qualité d'étrangères. Un seul moyen se présente pour éviter ce malheur : il faudrait qu'Henriette Kircher épousât un Français, et cela dans les vingt-quatre heures, car le procès se juge le surlendemain; mais comment trouver en si peu de temps un parti convenable? Nicolas, l'homme des impressions et des résolutions subites, se déclare amoureux fou de la jeune miss; celle-ci le trouve à son gré, et le lendemain même, devant quatre témoins, domestiques de l'ambassade anglaise, le mariage se célèbre tour à tour à la paroisse de Nicolas et à la chapelle anglicane. Le procès fut gagné. De ce moment, Nicolas vécut avec sa nouvelle famille, épris de plus en plus des charmes de l'Anglaise, qui paraissait l'adorer. Un lord nommé Taaf était l'unique visiteur reçu dans la maison. Il avait de longs entretiens avec la tante, et paraissait contrarié des marques d'affection que se donnaient les époux.

Un matin, Nicolas se réveille; il s'étonne de ne plus trouver sa femme auprès de lui, il l'appelle, il se lève; l'appartement est en désordre, les armoires sont ouvertes, tout est vide, ses habits même ont disparu. Voici la lettre qu'il trouve sur une table :

« Cher époux, on m'enlève à ta tendresse. On me livre à ce lord que tu as vu... mais sois sûr que, si je puis m'échapper, je reviendrai dans tes bras.

« Ta tendre épouse, HENRIETTE. »

Il serait difficile de peindre la honte et le désespoir de Nicolas. On lui avait enlevé une forte somme qu'il avait en dépôt. Sa seule consolation fut de voir déclarer plus tard la nullité de son mariage, attendu que, comme catholique, il n'avait pu épouser légalement une protestante. Sa vengeance fut d'écrire, avec les élémens de cette aventure, une comédie intitulée *la Prévention nationale*.

Nous avons vu qu'il ne fut pas moins dupe dans son mariage avec Agnès Lebègue. Malheureusement, il le fut plus long-temps. Bien qu'il n'eût pas conservé d'illusions sur le caractère et la conduite de sa femme, il vécut quelque temps avec elle en assez bon accord, lui passant philosophiquement quelques faiblesses, — dont il se vengeait en courtisant les amies d'Agnès Lebègue ou les épouses de ses galans. Le cynisme de ces aveux indique une dépravation morale toute systématique. Un épisode extraordinaire des premières années de son mariage pourrait bien avoir inspiré à Goethe l'idée de son roman des *Affinités électives*, dans lequel on trouve établi une sorte de *chassez-croisez* d'af-

fections entre deux ménages mal assortis, qui, s'isolant du monde, conviennent de réparer l'erreur de leur situation légale. Il est curieux, dans tous les cas, de voir le poète du panthéisme se rencontrer, dans cet immense paradoxe, avec un écrivain auquel il n'a manqué que le génie pour élucider des inspirations où se trouvent tous les élémens de la doctrine hégélienne.

Pour clore tout ce qui se rapporte à la vie amoureuse de Nicolas, il est bon de parler de son dernier mariage, accompli à soixante ans. — C'est par là que se termine cette longue série de pièces en trois et en cinq actes qu'il a intitulée : *Le Drame de la Vie.* — Nicolas, fatigué des scènes révolutionnaires qui se sont déroulées à Paris sous ses yeux, — par un beau jour de l'automne de 1794, retourne à Courgis, — ce village où il a passé ses premières années, où il a appris le latin chez son frère le curé, où il a servi la messe, où il a aimé Jeannette Rousseau. L'église est vide et dévastée; mais ce n'est pas là ce qui le frappe : peu sympathique aux idées républicaines, il leur a pourtant emprunté la haine du principe chrétien, — ou plutôt il l'a toujours eue. Il se promène en rêvant amèrement aux jours perdus de son printemps. Il pense à Jeannette Rousseau, la seule des femmes qu'il a aimées à laquelle il n'a jamais osé dire un mot. «C'était là le bonheur peut-être! Épouser Jeannette, passer sa vie à Courgis, en brave laboureur, — n'avoir point eu d'aventures, et n'avoir pas fait de romans, telle pouvait être ma vie, telle avait été celle de mon père... Mais qu'a pu devenir Jeannette Rousseau? qui a-t-elle épousé? est-elle vivante encore? »

Il s'informe dans le village... Elle existe; elle est toujours restée fille. Sa vie s'est écoulée d'abord dans le travail des champs, puis à faire l'éducation des jeunes filles dans les châteaux voisins; heureuse ainsi, elle a refusé plusieurs mariages... Nicolas se dirige vers la maison du notaire; une vieille file à la porte : c'est Jeannette; c'est bien cette figure de Minerve, à l'œil noir, souriant à travers les rides; sa taille, quoique légèrement courbée, a conservé la finesse et l'élégance flexible qu'on admirait jadis. Quant à lui-même, il a toujours l'expression tendre du regard se jouant au-dessus des pommettes saillantes de ses joues, sa bouche gracieusement découpée, fraîche encore, empreinte de sensualisme, — comme l'avait indiqué Lavater d'après son portrait de 1788, — et ce nez busqué des Restif, qui l'avait fait à Paris surnommer *le hibou;* au-delà de ses sourcils bruns, épais et arqués, se dessine un front osseux, vaste, mais rejeté en arrière, qu'agrandit la perte des cheveux supérieurs. Ce n'est plus le charmant petit homme d'autrefois, comme disaient ses amoureuses; mais le temps a respecté en apparence au moins dix ans de sa vie.

— Me reconnaissez-vous, dit-il, mademoiselle... à soixante ans?

— Monsieur, dit Jeannette, je vous nommerais bien;... mais mes

yeux ne vous auraient pas reconnu, car vous étiez enfant lorsque j'avais dix-neuf ans; j'en ai aujourd'hui soixante-trois.

— Je suis ce petit Nicolas Restif, l'enfant de chœur du curé de Courgis...

Et les deux vieilles gens s'embrassèrent en versant des larmes.

Ce fut une effusion pleine de charme et de tristesse. Nicolas racontait avec une mémoire soudainement ravivée son amour trop discret, ses pleurs d'enfant, et ce souvenir immortel qui le suivait au milieu de ses plus grands égaremens, image virginale et pure, impuissante, hélas! à le préserver, fuyant toujours, comme Eurydice que le destin arrache aux bras du poète parjure!... Il songeait avec amertume que le sort l'avait justement puni d'avoir oublié son premier amour pour une passion adultère, — pour cette vertueuse et charmante Mme Parangon, dont le mari s'était vengé en lui faisant épouser Agnès Lebègue, qui pendant quarante ans l'avait abreuvé de chagrins. — La réciprocité! la réciprocité, cette doctrine fatale sortie du cerveau du sophiste, lui avait été appliquée bien durement, et cet homme, qui n'avait cru qu'au vieux destin des Grecs, se voyait obligé de confesser la Providence!

« — Oh! n'importe! il est temps encore, reprit-il; je suis libre aujourd'hui, je sais que vous l'êtes restée;... vous étiez l'épouse que la nature me destinait: quoique tard, voulez-vous la devenir? »

Jeannette avait lu, dans un château où elle était gouvernante, plusieurs des écrits de Restif; elle savait qu'il avait toujours pensé à elle. Ces pages éperdues d'admiration et de regret, qui se retrouvent en effet dans tous les livres de l'écrivain, — elle les avait amèrement méditées : « Je crois, dit-elle enfin, que vous étiez en effet le seul époux que le ciel m'eût destiné; aussi je n'en ai pas voulu d'autre. Puisque nous ne pouvons plus nous marier pour être heureux, épousons-nous pour mourir ensemble (1). »

Si l'on en croit l'auteur lui-même, qui a répété dans trois ouvrages différens la scène que nous venons de décrire, le mariage se serait accompli devant un curé, et en secret, à cause de l'époque, — ce qui indiquerait, ou une exigence de sa dernière épouse, ou un retour tardif aux idées chrétiennes.

GÉRARD DE NERVAL.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

(1) *Le Drame de la Vie*, 5e volume, page 1251. (L'auteur suivait la pagination dans tous les volumes du même ouvrage.)

LES

ÉCOLES PHILOSOPHIQUES

EN FRANCE DEPUIS LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER.

L'ÉCOLE SPIRITUALISTE.

Entre les sectes du socialisme et l'école théologique, nous avons trouvé (1) ce point commun, que leur activité spéculative a été considérablement amoindrie, sinon tout-à-fait arrêtée par la révolution de février. C'est, au contraire, un trait distinctif de l'école spiritualiste d'avoir poursuivi le cours de son développement à travers les ébranlemens politiques. Rien ne pouvait lui faire plus d'honneur ni attester plus sûrement sa robuste vitalité. Le socialisme produit des factions plutôt que des écoles; dans une sphère d'action plus élevée, la controverse théologique reste encore étroitement mêlée aux passions et aux luttes des partis. Seule, l'école spiritualiste exprime aujourd'hui dans notre pays ce besoin qu'éprouve l'homme de tous les temps et de tous les lieux de rattacher librement les pensées de son intelligence, les sentimens de son cœur, les agitations de sa vie passagère à des principes éternels, besoin pur et sublime qui fait la grandeur de l'humanité civilisée.

(1) Voir la première partie de ce travail dans le numéro du 15 août.

Nous avons sous les yeux l'ensemble des travaux sortis directement de l'école éclectique, ou suscités par son influence, depuis ces dernières années. On peut contester la valeur de tel ou tel livre, on peut même nier qu'il y en ait un seul marqué du caractère des ouvrages vraiment supérieurs; mais ce que les juges les plus difficiles et même les adversaires les plus décidés ne pourront contester, c'est que, par leur nombre, par leur variété, par le sérieux esprit qui les anime, ces travaux ne présentent un ensemble imposant et ne témoignent d'une impulsion vigoureuse et féconde donnée aux nouvelles générations. Pas un seul problème fondamental de la science, pas une question de psychologie, de morale, de théodicée, de métaphysique, qui n'ait été remise à l'étude et envisagée sous quelque point de vue nouveau; pas une époque de la pensée humaine, antiquité, moyen-âge, renaissance, temps modernes, qui n'ait été éclairée par les recherches d'une intelligente érudition.

Comment espérer, je ne dis pas de rendre un compte exact et complet, ce qui est évidemment impossible, mais seulement de donner une fidèle esquisse de tant de travaux si divers? Pour y parvenir, il faudra d'abord les diviser en deux séries, suivant qu'ils se rapportent à la philosophie proprement dite ou à son histoire; puis, il faudra se résigner à faire un choix parmi les travaux de chaque série, et demander grace pour des omissions nécessaires et des injustices inévitables. Parmi les écrits d'un caractère dogmatique, trois seulement pourront être signalés avec quelque détail à l'attention du public, savoir : le *Dictionnaire des Sciences philosophiques* (1), publié par une société de professeurs et de savans, sous la direction de M. Franck; le livre de M. Javary sur la *Certitude* (2), que l'Académie des sciences morales et politiques a couronné, et l'ouvrage tout récemment publié par M. Henri Martin, comme introduction à son histoire des sciences physiques de l'antiquité, sous ce titre : *Philosophie spiritualiste de la Nature* (3). Le motif qui nous a décidé à choisir et à rapprocher ces trois ouvrages, c'est qu'ils ont tous un caractère très général, en ce sens qu'ils touchent de près ou de loin à toutes les questions fondamentales de la philosophie; c'est donc là que nous devions aller chercher les grands résultats et les tendances générales de l'école spiritualiste (4).

(1) 5 volumes in-8°, chez Hachette, rue Pierre-Sarrazin, 12.

(2) 1 vol. in-8°, chez Ladrange, rue Saint-André-des-Arts.

(3) 2 vol. in-8°, chez Dezobry et Magdeleine, rue des Maçons-Sorbonne, 1.

(4) Nous ne pouvons nous dispenser de citer tout au moins quelques ouvrages remarquables, mais qui par leur caractère spécial sont en dehors de notre cadre : deux *Petits Traités* de M. Damiron sur la Providence, où respire une piété philosophique si douce et si attachante; la *Morale sociale* de M. Garnier, ouvrage d'un observateur pénétrant et judicieux; enfin un livre de haute spiritualité, *de la Douleur*, par M. Blanc Saint-Bonnet. (Chez Langlois, 81, rue de La Harpe.)

I.

Le *Dictionnaire des Sciences philosophiques* est un livre qui restera. Outre sa valeur propre, qui est considérable, il aura droit de survivre, à un autre titre, comme l'œuvre collective d'une école dont il réfléchit l'esprit et résume les travaux. C'est une chose digne d'observation que toute école de philosophie qui a joui de quelque renom et exercé quelque influence ait produit à un jour marqué son œuvre encyclopédique. Le cartésianisme eut la sienne, non certes dans le fameux *Dictionnaire historique et critique* de Bayle, où la philosophie de Descartes ne se montre que pour devenir pièce au procès entre les mains de celui que Voltaire appelait fort bien l'avocat-général du scepticisme, mais dans un recueil peu connu et non sans mérite, le dictionnaire de Chauvin. Quand le système de Leibnitz, continué par Wolf et Bilfinger, eut détrôné celui des purs cartésiens, le *Lexique* de Walch servit à répandre et à populariser la nouvelle philosophie. Celle-ci s'éclipsant à son tour, l'école de Kant, qui lui succéda, vint, après soixante ans de vie, se condenser en quelque sorte dans l'encyclopédie philosophique de Krug (*Encyclopaedisch-Philosophisches Lexikon*, 1838); mais, de toutes ces entreprises, celle qui prime toutes les autres par son étendue, par son éclat, par son importance, c'est la grande Encyclopédie de Diderot et de d'Alembert, monument gigantesque, où il faut voir plus que l'ouvrage d'une école, celui d'un siècle. Ce nom éclatant, cet imposant souvenir, n'ont pas effrayé deux écrivains de nos jours, MM. Pierre Leroux et Jean Raynaud, qui se sont faits le Diderot et le d'Alembert d'une *nouvelle Encyclopédie*. Tout en rendant justice au zèle et au talent des auteurs, qui ont su associer à leurs efforts beaucoup d'hommes de mérite et quelques savans distingués, M. Serres, par exemple, et M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, tout en reconnaissant la valeur réelle de certains morceaux, les articles *Ciel, Zoroastre, saint Augustin, Fénelon*, et plusieurs autres, on peut dire que cette entreprise, un peu trop téméraire, après des efforts désespérés pour arriver à terme, a fini par avorter. Le *Dictionnaire des sciences philosophiques* a visé moins haut, mais il a eu l'avantage d'atteindre son but. Les auteurs n'ont pas prétendu embrasser le cadre immense des connaissances humaines; en se réduisant aux problèmes spécialement philosophiques, à l'histoire et à la critique des grands systèmes, à la biographie des philosophes, enfin à la bibliographie et à la définition des termes, il leur a semblé qu'il restait une assez ample matière à leurs travaux. Deux conditions étaient nécessaires pour mener à bonne fin une entreprise ainsi sagement restreinte, mais bien vaste encore : d'abord une

convenable variété dans les collaborateurs, assez grande pour qu'on pût assortir des talens bien choisis à des sujets très divers, pas assez pour que l'unité de l'ensemble en fût compromise; puis une direction libérale, élevée, surtout très ferme, afin d'exclure impitoyablement l'insuffisance, de mettre à sa place la médiocrité toujours fertile et prête à tout, de tenir en bride la précipitation et de faire même la loi au talent. Reconnaître que M. Franck a réuni toutes ces conditions, c'est sans doute un rare éloge, mais cet éloge n'est que la vérité. Pendant dix ans, l'habile directeur du *Dictionnaire* a poursuivi la tâche commencée, sans laisser faiblir un seul moment cette indomptable constance qui seule pouvait maintenir, à travers les agitations morales et les embarras matériels de ces derniers temps, une entreprise faite pour une époque paisible et pour un public attentif.

Les juges compétens se sont accordés à reconnaître que la partie la plus remarquable de ce vaste travail, c'est la partie historique. Érudition étendue et précise, connaissance directe des monumens, critique saine et approfondie, intelligence des systèmes, singulière sagacité à saisir leurs rapports de filiation, à montrer leurs différences et leurs analogies, voilà des mérites tout-à-fait rares, qui font du *Dictionnaire des sciences philosophiques* un ouvrage unique en son genre, bien honorable pour la science française, devenue la digne émule des écoles de Munich et de Berlin. La partie dogmatique était, on le conçoit sans peine, plus exposée aux objections. On a signalé un certain nombre d'articles faibles; on a noté quelques défauts d'accord bien concevables entre des morceaux écrits par des mains différentes; on a dit enfin qu'en résumé ce dictionnaire, excellent pour la critique, incomplet pour la théorie, réfléchissait les qualités et les défauts de l'école d'où il est sorti.

Pour apprécier la portée de ce jugement, il faut songer que nous n'avons point ici affaire à une école qui ait accompli sa carrière et dit son dernier mot. Sa première phase a été, il est vrai, essentiellement critique; mais elle est entrée ensuite, et ce n'est pas d'hier, dans sa seconde période, celle de l'organisation et de la théorie, où elle marche aujourd'hui à grands pas. Signalons un symptôme expressif de cette direction nouvelle. En ce moment même, au sein d'un corps illustre où l'école éclectique a ses représentans les plus renommés, la section de philosophie et la section de morale, animées du même esprit, proposent deux grands sujets d'étude; or, ce ne sont plus comme autrefois des sujets historiques, lesquels, pour le dire en passant, n'ont manqué ni d'à-propos ni d'utilité, puisqu'ils ont suscité quelques-uns des meilleurs ouvrages de notre époque : ce sont des sujets dogmatiques, parfaitement appropriés aux besoins actuels et ramenant la pensée sur les prin-

cipes fondamentaux de la morale et de la religion naturelles (1). Déjà, il y a quelques années, l'Académie des Sciences morales et politiques était entrée dans cette voie, quand elle mettait au concours le problème de la certitude. Le résultat fut satisfaisant, et il sortit de cette lutte un bon livre, que nous avons déjà signalé, le livre de M. Javary (2).

Le caractère distinctif de ce sérieux écrivain, c'est une qualité qui devient chaque jour plus rare, je veux dire la solidité. L'auteur a pensé au vrai beaucoup plus qu'à sa gloire personnelle; il a fait effort pour être toujours raisonnable, sans trop s'inquiéter de paraître ni même d'être original. Ce n'est pas que M. Javary manque d'idées, il pense et pense fortement. Sur plus d'un point grave, il a ses vues propres, parmi lesquelles je signalerai une analyse, neuve à beaucoup d'égards, des idées de la raison; mais il a compris qu'en face d'une question comme celle de la certitude, il n'y avait aucune innovation radicale à essayer. Grace à Dieu, les bases de la certitude ne sont pas à découvrir; elles ont été posées d'une main sûre par le père de la philosophie moderne. Que le scepticisme change mille fois de forme et de but, qu'il appelle à son secours la passion, la dialectique, l'esprit et même le génie, il aura beau se nommer Pascal, Huet, David Hume, Kant, Lamennais : toujours il viendra se briser contre l'inébranlable rempart de Descartes, contre ce fait si simple : *Je pense, donc je suis.* C'est pour s'être écarté de la ligne cartésienne, c'est pour avoir arbitrairement séparé la pensée d'avec l'être, le sujet de la connaissance d'avec son objet, que Kant a jeté la philosophie allemande sur la route du scepticisme. Que faut-il donc

(1) Voici les deux programmes très remarquables de l'Académie : 1° *Examen critique des principaux systèmes modernes de théodicée.* Le caractère des mémoires demandés par l'Académie doit être, sous la forme de la critique et de l'histoire, essentiellement théorique et spéculatif. Les concurrens mettront surtout en relief l'esprit général des différens systèmes, leur méthode, leurs principes, leurs résultats. Ils pourront comprendre dans leur travail les systèmes contemporains les plus célèbres, particulièrement ceux qui sont sortis de la dernière philosophie allemande. Ils les considéreront dans leurs rapports avec l'état présent des connaissances humaines et avec les besoins réels des sociétés modernes. Ils concluront en faisant connaître la doctrine qui leur paraît conforme à la vérité. — 2° *Examen critique des systèmes qui réduisent les lois de la morale à la satisfaction des passions.* On fera connaître les systèmes les plus récens qui placent le bonheur et la perfection de l'homme dans la satisfaction la plus complète de ses désirs, qui considèrent les passions comme la source, comme la mesure de nos droits, comme le seul fondement légitime de toute législation et de tout ordre social. On remontera à l'origine de ces systèmes; on examinera s'ils appartiennent exclusivement à notre temps, ou s'ils ne sont qu'une imitation, un simple développement de systèmes antérieurs. Enfin on s'appliquera surtout à en discuter la valeur au triple point de vue de la morale, de la politique et de l'économie politique.

(2) Un autre bon résultat du concours de l'Académie, c'est l'écrit distingué de M. Gouraud : *Du Calcul des probabilités* (1849, chez Durand). Voyez aussi le rapport fait au nom de la section de philosophie par M. Franck, avec une introduction très intéressante (1848, chez Ladrange).

faire pour raffermir les esprits ébranlés? S'attacher de plus en plus au principe de Descartes et en développer largement les conséquences. C'est à quoi M. Javary s'est appliqué; c'est au nom de la conscience interrogée par une analyse profonde qu'il a combattu avec force le fatal scepticisme de Kant, et substitué à cette doctrine négative un dogmatisme tempéré, ne visant qu'à l'essentiel, sobre et discret, mais d'une pureté, d'une élévation et d'une solidité incontestables.

L'ouvrage de M. Henri Martin aboutit à un résultat semblable, mais avec des différences qui s'expliquent par les desseins particuliers de l'auteur. Les amis de la science n'apprendront pas sans un vif intérêt que M. Henri Martin a conçu la pensée d'attacher son nom à un ouvrage qui, pour atteindre toutes les conditions d'une exécution parfaite, demanderait la patience d'un bénédictin, les connaissances précises d'un savant universel et la largeur de vues d'un philosophe : je veux parler d'une histoire des sciences physiques dans l'antiquité. Montucla et Bailly, qui n'avaient entrepris que l'histoire de l'astronomie, succombèrent sous ce fardeau. Pour le porter plus dignement, Delambre n'eut pas trop de son exact et méthodique génie. M. Henri Martin a osé aborder une tâche beaucoup plus vaste, mais il s'y est voué avec une résolution si intrépide et une si rare constance, qu'il donne l'espoir d'un heureux succès aux plus défians. On peut dire que M. Henri Martin n'a eu depuis vingt ans qu'un souci, celui de s'élever à la hauteur de son entreprise de prédilection, et certes, dans ce temps de production hâtive, de forces misérablement disséminées, une vie consacrée tout entière à la méditation lente, austère, soutenue, d'une œuvre grande et utile, est un exemple qu'on ne saurait trop honorer.

M. Henri Martin a débuté dans la carrière en se faisant l'éditeur et le traducteur d'un dialogue célèbre, où Platon a déposé toutes les idées de son temps et ses propres découvertes sur les phénomènes de la nature. Éclaircir le texte du *Timée* par de savans commentaires, comprendre toutes les indications historiques et les féconder à l'aide d'une critique sévère et pénétrante, interpréter en un mot et juger la science antique avec toutes les ressources de la science moderne, c'était, pour M. Henri Martin, écrire d'avance plusieurs des chapitres les plus difficiles et les plus curieux de sa grande histoire. Ces premières études le conduisirent à un autre travail, qui lui a fait le plus grand honneur dans le monde savant : c'est la publication du manuscrit inédit d'un *Traité d'astronomie* de Théon de Smyrne, philosophe platonicien (1). Il est aisé de mesurer l'importance d'une telle découverte. Imaginez

(1) *Theonis Smyrnæi Platonici liber de astronomia*, cum Sereni fragmento. Textum primus edidit Th.-H. Martin. Parisiis, e Reipublicæ typographeo. 1849.

que, par une nouvelle invasion des barbares, tous les grands monumens scientifiques du XIXe siècle vinssent à périr; admettez que nos Cuvier et nos Laplace ne fussent pas plus heureux que les Archimède, les Apollonius de Perge, les Diophante et les Ptolémée, et supposez enfin qu'à deux mille ans de notre âge, quelque habile homme entreprît d'écrire l'histoire des sciences : quelle ne serait pas sa joie, si, dans le coin le plus obscur d'une bibliothèque, il mettait la main sur un de ces livres de classe, comme Legendre, comme Letronne, comme M. Regnault, n'ont pas dédaigné d'en écrire, et où se trouve concentré tout le meilleur de la science d'une époque! C'est le sentiment qu'a éprouvé M. Henri Martin en trouvant à la Bibliothèque nationale le précieux manuscrit, signalé, il est vrai, par Visconti, mais qu'aucun savant n'avait eu le courage de saisir et le talent de déchiffrer. Le traité de Théon de Smyrne est une manière de *manuel d'astronomie* du IIe siècle de l'ère chrétienne. Si quelqu'un doutait de l'exactitude de cette analogie, je me hâterais de me réfugier derrière le témoignage de deux savans illustres, M. Biot et M. Hase, qui se sont accordés, avec l'autorité qui leur est propre, à louer également en M. Henri Martin les connaissances exactes du savant et la sagacité du philologue (1). Tant de recherches spéciales n'ont pas suffi à notre futur historien. L'œil fixé sur l'idéal, en digne disciple de Platon, il s'est jugé trop loin encore d'une préparation accomplie; il a senti que pour juger les anciens, qui ne séparaient pas l'étude expérimentale de la nature des spéculations de la philosophie, il ne suffisait pas d'une érudition vaste et sûre, d'une moisson, si ample qu'elle fût, de notions précises : il a voulu dominer les faits du haut d'une doctrine générale, et, après de longues années de méditations, il nous donne aujourd'hui, sous le titre de *Philosophie spiritualiste de la nature,* le fruit de ses études métaphysiques.

M. Henri Martin n'apporte pas un système, il a trop de modestie pour cela. Bien qu'il réserve avec un soin jaloux sa parfaite indépendance, et qu'il ne laisse jamais échapper l'occasion de marquer ce qu'il y a de particulier dans ses vues, en excluant, trop minutieusement peut-être, toutes celles qui ne lui conviennent pas, en somme, à ne considérer que les grandes lignes de sa doctrine, M. Henri Martin appartient à la nouvelle école spiritualiste. En l'enrichissant par quelques théories nouvelles, en la combattant quelquefois sur des points accessoires, ce qui est son droit, il fait d'autant mieux apercevoir combien il en est sur les principes fondamentaux le disciple aussi libre que fidèle. Son ouvrage appelait donc notre attention au même titre que le livre

(1) Voyez dans le *Journal des Savans* deux articles de M. Hase (mars et mai 1850), et un article de M. Biot (avril 1850) sur la publication de M. Henri Martin.

De la Certitude et le *Dictionnaire des sciences philosophiques*, et nous devons l'indiquer au public, non pas peut-être comme un modèle de déduction élégante, largement éclairée de cette belle clarté qui vient de l'ordre simple et sévère des idées, mais comme un traité régulier, solidement construit, d'un style simple et ferme, et qui forme sans aucun doute, avec son vaste cortége de notions sur les mathématiques, l'astronomie, la physique, la chimie et l'histoire naturelle, l'exposition la plus savante qui ait encore été présentée de la nouvelle philosophie spiritualiste.

Quelle est donc cette philosophie tant attaquée par les adversaires les plus divers? Les uns l'accusent d'être panthéiste et lui attribuent de la sorte un caractère très déterminé; les autres lui reprochent de n'avoir pas de caractère, d'emprunter quelque chose à tous les systèmes sans rien produire de précis et d'original. Toutes ces attaques se résument dans un dilemme qui paraît triomphant à nos divers adversaires : de deux choses l'une, ou votre philosophie, qui prétend réconcilier les systèmes du passé, aboutit, elle aussi, à un système, et alors elle succombe sous la loi générale que vous imposez à tout système, savoir : d'être exclusif, et par conséquent faux; ou bien votre philosophie n'aboutit pas à un système, et alors elle n'est qu'un amalgame arbitraire d'idées disparates, elle ne conclut pas, elle n'est pas.

Ce spécieux dilemme a certainement un avantage, qui est de procurer à ses auteurs cette satisfaction particulière que donnent à certains esprits les syllogismes réguliers et les raisonnemens bien déduits; mais, avec tout le respect du monde pour la logique en général et pour le dilemme en particulier, nous prendrons la liberté de croire que les ingénieux adversaires de la nouvelle école n'ont pas suffisamment considéré deux sortes de choses qui ont bien leur prix tout comme la logique, je veux dire la nature de l'esprit humain d'une part, et de l'autre les lois de l'histoire de la philosophie.

Si nos contradicteurs veulent bien faire quelque état de ces grands objets, ils reconnaîtront une première vérité, dure pour l'orgueil humain, mais parfaitement certaine, c'est qu'un système, à la façon dont ils l'entendent, est tout simplement une chose impossible. Ce principe, si nous parvenons à les y convertir, les mènera comme par la main à un autre qui n'est pas non plus fort agréable aux esprits ambitieux et d'une seule pièce, mais qui ne laisse pas que d'être également très certain, c'est que l'ère des systèmes est aujourd'hui épuisée. Voilà des affirmations qui peuvent choquer au premier abord, et même être prises pour des paradoxes : quelques réflexions très simples suffiront cependant pour en faire éclater l'évidence et la solidité.

Qu'entendent nos adversaires par avoir un système? Suffit-il de s'être formé une opinion précise sur les principaux problèmes de la philoso-

phie? Oh! alors, nous nous empresserons de dire comme eux que toute philosophie digne de ce nom aboutit à un système; mais ce n'est pas ainsi qu'ils entendent les choses. Demandez à M. de Schelling et à ses amis, demandez aux continuateurs de Hegel ce que c'est qu'un système? Ils vous diront que c'est un ordre de conceptions rigoureusement liées les unes aux autres, et qui expriment dans leur enchaînement l'ordre réel et absolu de tous les êtres, ou bien encore que c'est une explication universelle, adéquate à l'infinie réalité. Il faut donc, à ce compte, qu'un système embrasse et explique Dieu, la nature et l'humanité, le réel et le possible, le passé et l'avenir; il faut qu'il commence par le commencement des choses et finisse par leur fin, qu'il soit l'alpha et l'oméga.

Voyez, disent-ils, notre philosophie : ne partons-nous pas d'un principe unique, d'où se déduisent d'une manière géométrique une infinité de conséquences? Notre point de départ une fois admis, y a-t-il sur la terre et dans le ciel un mystère inexpliqué? ignorons-nous quelque chose? Non. Voilà donc un vrai système. C'est ainsi que l'ont entendu tous les grands philosophes, témoin Platon, Aristote, et, de nos jours, Descartes, Spinoza, Leibnitz, lesquels ont prétendu expliquer, non pas ceci ou cela, mais tout.

Nous pourrions peut-être bien prier ici nos adversaires de faire quelques réserves, sinon pour les plus hardis philosophes, au moins pour les plus sages, pour Socrate, par exemple, et même pour un penseur cher à l'Allemagne, Emmanuel Kant; mais allons au fait. Nous disons donc qu'un système ainsi entendu est une chose absolument impossible, ou, si nos contradicteurs aiment mieux, que pour rendre un tel système possible, il faudrait cette petite condition, que l'esprit humain fût infini. Admettez-vous que l'esprit humain n'a pas de limites, ce qui revient à dire que l'homme est Dieu? Aussitôt toute discussion cesse entre nous. On ne discute ni avec des dieux ni avec des fous. Quiconque discute reconnaît que son esprit est borné, et dès-lors comment se refuser à convenir que les œuvres de cet esprit borné doivent participer de sa nature? Oui, quels que soient les progrès que l'avenir réserve à la science humaine, elle aura toujours des ombres et des limites. J'appelle limites de l'esprit humain les problèmes qui passent sa portée : qui a jamais résolu, qui résoudra jamais complétement le problème de la création? et, sans parler d'un si haut mystère, quel physicien a jamais su, quel Newton saura jamais comment se communique le mouvement? Voilà un exemple de problèmes insolubles. Je dis aussi qu'il y aura toujours des ombres dans la science; je veux parler de ces terribles difficultés qu'on rencontre à chaque pas pour mettre d'accord des vérités bien établies en elles-mêmes, mais dont on ne voit pas le lien. Ainsi, comment concilier les lois générales de

l'histoire qui dominent tous les faits particuliers avec la liberté des agens moraux? Il y a là un nuage qu'on pourra bien peut-être quelque peu éclaircir, mais non entièrement dissiper.

Si ce sont là des vérités incontestables, qui ne voit qu'un système complet, universel, embrassant tout, expliquant tout, n'est qu'une chimère? On dira : Mais alors tous les systèmes, et ceux-là même que vous faites profession d'admirer le plus, les systèmes de Platon, de Descartes et de Leibnitz, sont donc faux? Oui, sans doute, tout système est, en un sens, nécessairement faux, et cela est aisé à démontrer. Comment se fait un système? l'histoire de la philosophie nous l'apprend. Celui qui met la main à une pareille entreprise aspire avant tout à l'unité, à l'homogénéité absolues. Or, l'esprit humain renferme, non pas une seule faculté infinie, parfaite, mais un certain nombre de facultés diverses et limitées, qui se bornent, se soutiennent et se tempèrent réciproquement. Que fait le philosophe? Il choisit une des puissances de l'esprit humain, celle qu'il manie avec le plus de force ou d'aisance, tantôt les sens, tantôt la raison pure, tantôt l'imagination ou le sentiment, et, excluant comme inutiles toutes les autres puissances de la pensée, donnant à celle qu'il a préférée une portée infinie, l'employant sans mesure et sans contre-poids, il bâtit tout à son aise un système admirable qui le charme de son unité, qui l'éblouit par sa simplicité et par sa grandeur. Ce philosophe s'appelle tour à tour Aristote, Spinoza, Malebranche. A-t-il le goût et le génie de l'expérience? il inclinera vers la philosophie des sens; avons-nous affaire à un esprit amoureux de l'abstraction? il se précipitera dans les témérités panthéistiques; ou si c'est une de ces ames tendres et pieuses qui se dérobent au joug de la logique par la force du sentiment, elle tombera dans le mysticisme.

On s'explique maintenant que le cercle des systèmes ne soit pas infini; il est borné comme le nombre des puissances de l'esprit humain. On peut transformer, agrandir, perfectionner chacun des quatre ou cinq grands systèmes vraiment originaux qui sont en germe dans toute intelligence d'homme; mais je dis qu'on n'inventera pas un système absolument nouveau. J'ose défier le génie lui-même de construire un idéalisme plus puissant que celui de Platon; en fait de sensualisme tempéré, on ne dépassera pas Condillac, et le matérialisme a depuis des siècles atteint toute la triste perfection dont il est susceptible.

S'il est vrai qu'un système soit une chose absolument impraticable, s'il est vrai que tous les systèmes essayés par les philosophes aient péri et dû périr, s'il est vrai que le cercle des constructions synthétiques soit borné, s'il est vrai enfin que tous les systèmes concevables soient aujourd'hui épuisés, peut-on s'étonner que des philosophes profondément pénétrés de toutes ces vérités, convaincus plus profondé-

ment encore, si cela est possible, que l'esprit humain est fait pour vivre et pour grandir dans la vérité, et non pour s'abîmer dans le scepticisme, peut-on être surpris que ces philosophes en soient venus à se dire : Profitons des enseignemens de l'histoire; admirons le génie des métaphysiciens systématiques, mais ne les imitons pas? Ils ont voulu atteindre l'inaccessible, et, connaissant mal le véritable usage de l'esprit humain, ils ont perdu le secret de sa vraie force et de sa vraie grandeur. Acceptons la nature humaine telle que Dieu l'a faite, avec ses limites, mais aussi avec toutes ses puissances. Les philosophes ont aspiré à être complets, mais dans le périssable et dans le faux; résignons-nous à rester incomplets, mais dans le vrai et dans l'éternel.

Voyez à l'œuvre les faiseurs de systèmes : l'un pose Dieu au nom de la raison, et, ne pouvant en déduire l'univers, se décide à la supprimer; l'autre, contemplant la nature avec ses sens et ne pouvant toucher de ses mains l'ame et Dieu, l'esprit et l'idéal, les déclare fantastiques; un troisième part du moi, et, enchaînant ses déductions avec une rigueur admirable et une absurdité inouie, aboutit à faire de l'univers et de Dieu même des développemens du moi, des créations de notre chétive personnalité. Chimère, orgueil, folie que tout cela! Ne mutilons pas l'homme, sous prétexte de rendre son esprit plus simple et plus fort; ne dégradons pas la vérité, pour l'abaisser à notre mesure; reconnaissons comme également légitimes dans leurs justes limites les sens, la raison, la conscience; faisons aussi au sentiment et à l'imagination leur équitable part; n'excluons ni les aspirations d'une ame transportée par la poésie, ni les mystiques extases d'un cœur pieux et plein d'amour, pourvu que toute force légitime et naturelle de l'esprit humain trouve dans les autres son contre-poids; rendons ainsi à l'humanité toutes ses croyances : le monde et ses merveilles infinies, l'ame avec sa liberté, ses devoirs et ses droits, Dieu et sa Providence, gage certain de nos destinées immortelles.

Ces vérités, dira-t-on, sont contradictoires. Je réponds que ce qui les fait paraître telles, c'est uniquement que l'esprit humain ne peut ni les épuiser en elles-mêmes, ni en saisir la génération et le lien. Dieu seul a ce privilége, et il l'a gardé pour lui. Notre seule ambition doit être de recueillir ces vérités premières et de les maintenir avec force, malgré les ombres dont elles sont mêlées, en dépit de notre orgueil qui se plaint et de notre curiosité qui murmure, contre les négations et les subtilités des esprits contentieux.

Je dirai de même qu'il n'y a pas contradiction absolue entre les systèmes, mais simplement différence; celui qui, fixant ses regards sur les élémens divers de la nature humaine, en cherche le développement dans l'histoire, a un point de vue pour saisir les systèmes dans leur vrai jour, une règle infaillible pour les juger. Il suit Platon, quand Platon

élève sa pensée vers l'idéal de la beauté et de la justice éternelles, comme vers le plus digne et le plus solide objet des contemplations du philosophe; mais il se range du côté d'Aristote, quand Aristote revendique contre son maître les droits méconnus de la nature et de l'individualité. Il accepte des mains de Descartes la pensée comme fondement de la philosophie, sauf à corriger Descartes à l'aide de Leibnitz, et à substituer au mécanisme cartésien le principe fécond de la force. C'est ainsi qu'après avoir reconnu l'accord des puissances de l'esprit humain, l'école nouvelle réconcilie également les systèmes. Elle aborde avec le même esprit l'histoire des religions et celle des arts, les grands problèmes de l'ordre politique et de l'ordre social, acceptant tout ce qui a dans la nature humaine une racine réelle, n'excluant aucune idée, aucune force, aucun parti, mais tempérant tout pour tout accorder, pacifique, impartiale, compréhensive, n'ayant de parti pris que l'impartialité universelle.

Que l'Allemagne nous dise maintenant : Vous êtes des empiriques, car vous ne faites pas des systèmes. Nous répondrons : Des systèmes! le monde en est las, et il a raison. Si quelque chose pouvait manquer à notre opinion réfléchie sur la vanité des constructions synthétiques, vos exemples sont là pour nous y affermir. Vous avez voulu faire des systèmes, et comment avez-vous réussi? Après tant d'attrayantes amorces, après des promesses si fastueuses, après des efforts inouis, quelle nouveauté nous présentez-vous? La doctrine d'Héraclite et de Zénon, le vieux panthéisme, et ce panthéisme lui-même, très inférieur à celui du Juif d'Amsterdam, où a-t-il abouti? Au matérialisme le plus abject. Pour avoir voulu être des Platon, vous êtes tombés au niveau de La Mettrie.

Laissez-nous donc marcher dans notre voie. Trouvez bon que la nouvelle philosophie française, sans trop s'émouvoir d'impuissans dédains, continue son double travail : qu'elle rattache à la nature humaine observée sans relâche toutes les grandes vérités qui gouvernent les sciences, constituent les religions, civilisent les sociétés, honorent et pour ainsi dire portent le genre humain; — qu'éclairant la psychologie par l'histoire, elle cherche dans le passé, avec une curiosité infatigable, tout ce qui peut s'y rencontrer de vrai, de beau, de fécond pour en enrichir la pensée moderne.

Voici donc, je ne dirai pas notre système, mais notre doctrine très expresse et très positive: pour point de départ, la nature humaine; pour instrument, l'analyse, appliquée d'abord à la conscience individuelle et puis à l'histoire entière de la pensée; pour but, la restitution intégrale de toutes les croyances naturelles de l'humanité.

II.

Après cette rapide esquisse de l'école spiritualiste, nous n'avons pas besoin d'expliquer pourquoi l'histoire de la philosophie a tenu et tient encore une si grande place dans ses travaux. Embrasser l'ensemble entier des vicissitudes de l'esprit humain, depuis les premières lueurs de la réflexion qui s'éveille dans l'Inde jusqu'aux combinaisons les plus savantes de la spéculation moderne, depuis Kapila jusqu'à Hegel, déchiffrer tous les monumens qui subsistent, recueillir tous les débris des monumens disparus, retrouver l'esprit de mille systèmes aujourd'hui oubliés, tout traduire, tout éclaircir, tout comparer, tout juger, voilà l'entreprise vraiment grande que la nouvelle école s'est proposée, il y a trente-cinq ans, et qu'elle a poursuivie avec assez de persévérance pour qu'on puisse dès aujourd'hui entrevoir le terme de son accomplissement. De grandes parties sont achevées. Ainsi, on peut dire que cette longue suite d'années pendant lesquelles la philosophie grecque, entre Pythagore et Proclus, n'a cessé de produire les plus beaux fruits, ces dix ou onze siècles ne laissent plus à entreprendre aucune recherche étendue et originale. Il reste à conduire à leur terme les œuvres commencées, et à faire pénétrer en quelques coins obscurs du tableau la lumière qui en éclaire toutes les grandes figures. La traduction de Platon n'attend pour être complète que cinq ou six argumens attardés, dont l'absence serait regrettable. Une œuvre encore plus vaste, la traduction d'Aristote par M. Barthélemy Saint-Hilaire, se poursuit activement. A la *Politique*, récemment remaniée, et à la *Logique* sont venus se joindre le *Traité de l'Ame* et tous ces petits ouvrages *de la Sensation, de la Mémoire, du Sommeil et de la Veille*, où Aristote semble se préparer à construire ce magnifique monument de l'*Histoire des Animaux*, qui ravissait Cuvier d'étonnement et d'admiration. Dans sa courageuse entreprise, le traducteur d'Aristote a rencontré un habile auxiliaire, M. Egger, qui s'est chargé de la *Poëtique*. Nous en avions un texte déjà excellent, celui d'Immanuel Bekker, que le nouvel éditeur s'est efforcé d'épurer encore : au texte il joint une traduction, à la traduction un commentaire, au commentaire des notes; enfin, pour donner au lecteur un moyen de s'orienter au milieu de tant de recherches accumulées, il consacre une introduction étendue à l'histoire de la critique chez les Grecs, et répand sur ce curieux sujet les aperçus d'un esprit net, d'une plume diserte et facile, d'une érudition toujours saine et ingénieuse (1).

(1) Ne pouvant signaler que les travaux les plus importans, nous passons sous silence une foule de recherches, de mémoires, de dissertations sur des points particuliers de l'histoire de la philosophie ancienne; parmi ces travaux utiles, nous distinguerons un tra-

Que manque-t-il à l'histoire de la philosophie moderne, si ce n'est une œuvre d'ensemble qui vienne résumer les travaux innombrables dont elle a été l'objet? En attendant, elle se complète. M. Bartholmess (1), à qui la philosophie de la renaissance doit déjà un livre distingué sur Giordano Bruno, vient de consacrer une monographie à Telesio, l'un des précurseurs de Bacon. Les platoniciens Ramus et Cudworth (2), les sceptiques érudits Huet et Lamothe Le Vayer (3) ont trouvé aussi leurs historiens. M. Damiron a ajouté à ses travaux bien connus sur la philosophie du XVIIe siècle une étude sur Bayle, où il est piquant de surprendre le moderne Carnéade faisant de la philosophie dogmatique à son corps défendant. Newton, qui n'est pas seulement un physicien incomparable, qui a aimé et cultivé la métaphysique, a été apprécié par M. Mallet comme contradicteur ingénieux de Locke et de Leibnitz. Le grand ouvrage de M. Wilm sur la philosophie allemande (4) est aujourd'hui complet, ce qui n'empêchera pas de lire avec intérêt deux œuvres capitales de Kant, la *Critique de la Raison pratique* et la *Critique du Jugement*, qui ont trouvé dans M. Jules Barni un habile traducteur et un interprète élevé (5). Enfin un philosophe de Lausanne, M. Charles Secretan, dans un livre plein d'aperçus brillans et hardis, nous a initiés aux dernières spéculations de M. de Schelling (6).

Une seule partie de la philosophie des âges chrétiens laissait encore de nombreuses lacunes : je veux parler de la scolastique. Dès 1829, M. Cousin en avait dessiné les lignes générales. Plus tard, il entreprit d'en éclaircir les origines dans son introduction aux œuvres inédites d'Abélard. M. de Rémusat, s'attachant plus spécialement à ce grand personnage, ne laissa rien dans son orageuse destinée, dans ses luttes dialectiques, dans ses tentatives de philosophe, dans ses témérités de théologien, qui ne fût raconté, interprété, apprécié avec une sagacité supérieure. Que faire encore pour la gloire d'Abélard? Une seule chose, mais bien nécessaire, c'est une édition complète de ses œuvres; M. Cousin vient de la donner.

vail de M. Denis, *de la Théorie de la Raison dans Aristote*, remarquable par la force et la justesse du sens critique; une très savante étude sur *la Psychologie d'Aristote*, par M. Waddington-Kastus, enfin un essai de M. Janet sur *la Dialectique de Platon*, où l'élégance du style se joint heureusement à l'élévation de la pensée.

(1) *De Bernardino Telesio* scribebat Chr. Bartholmess, 1849, chez Ducloux, rue Saint-Benoît, 7.

(2) *De Petri Rami vita, scriptis, philosophia*, scripsit C. Waddington-Kastus. 1848, chez Joubert, rue des Grès. — *De Cudworthii doctrina*, par Paul Janet; chez Joubert.

(3) *Huet, ou le Scepticisme théologique*, par Chr. Bartholmess, 1850. — *Essai sur la Mothe Le Vayer*, par Etienne, 1849.

(4) Le tome IV sur Hegel a paru en 1849 chez Ladrange.

(5) *Examen de la critique du Jugement*, par Jules Barni, 1850, chez Ladrange.

(6) *La Philosophie de la Liberté*, par Charles Secretan, 2 vol. in-8°, 1849, chez Hachette, rue Pierre-Sarrazin, 12.

Mais, si le siècle d'Abélard et de saint Anselme est aujourd'hui bien connu, l'époque classique de la philosophie du moyen-âge, l'époque des Albert-le-Grand, des saint Thomas, des Duns Scot, restait encore dans l'obscurité, et il manquait enfin, même après l'estimable ouvrage de M. Rousselot et les recherches de M. de Caraman, une histoire générale : c'est la tâche que M. Hauréau vient d'accomplir. Arrêtons-nous quelques instans sur ces deux publications importantes, l'*Abélard* de M. Cousin, l'*Histoire de la Scolastique* de M. Hauréau.

Abélard a d'autres titres à la gloire que l'éclat romanesque de ses aventures. Son nom est de ceux qui tiennent le premier rang dans l'histoire intellectuelle de notre pays. On a pu l'appeler sans trop d'exagération le Descartes du XIIe siècle. Par la hardiesse de son génie et l'éclatante nouveauté de ses doctrines, il a fondé la philosophie scolastique, mère vénérable et féconde de l'esprit nouveau. Par l'incomparable succès de son enseignement, il a contribué plus qu'aucun autre à faire de l'université de Paris le berceau et le modèle de toutes les universités de l'Europe.

La France a été ingrate pour Abélard; elle l'est souvent pour ses plus grands hommes. Il y a trente ans, une édition complète de Descartes manquait à notre pays. Son brillant compatriote et prédécesseur a dû attendre jusqu'à 1830. C'est en vain que M. Cousin avait adressé, il y a quatorze ans, un éloquent appel à la jeunesse philosophique et s'était écrié : *Exoriare aliquis!* personne ne s'était levé. Aussi, dans la préface de l'édition qui vient de paraître, M. Cousin s'étonne et se plaint, avec infiniment de grace et dans un excellent latin, qu'on l'oblige, lui, athlète vieillissant et fatigué, de redescendre dans l'arène où de plus jeunes auraient dû le devancer. Nous dirons à M. Cousin que, si la jeunesse est restée sourde à sa voix, il ne doit s'en prendre qu'à lui-même. C'est à lui en effet, au chef de l'école historique, au philosophe qui a attaché son nom à toutes les grandes époques de l'esprit humain en traduisant Platon, en publiant Proclus et Descartes, en retrouvant le vrai Pascal; c'est bien à M. Cousin qu'il appartenait d'honorer par une édition d'Abélard (1) sa forte et laborieuse maturité. Est-il nécessaire d'insister sur une dernière convenance courtoisement signalée par M. Hamilton? C'est inutile. Dire que l'éloquent professeur de 1828 est l'homme qui, depuis Abélard, a jeté le plus d'éclat sur l'enseigne-

(1) Cette édition complète d'Abélard, où M. Cousin a trouvé pour collaborateurs zélés et capables M. Charles Jourdain et M. Despois, formera trois volumes. Le premier, aujourd'hui publié, contient toutes les pièces qui ont rapport à Héloïse; le second comprendra les œuvres proprement théologiques, celles qui ont été foudroyées par saint Bernard et condamnées aux conciles de Sens et de Soissons. Restent les œuvres dialectiques et philosophiques, qui sont renfermées dans le volume qu'a publié M. Cousin en 1836. En tout, trois volumes de même format in-4°, chez Durand, rue des Grès, 5.

ment philosophique et sur l'université de Paris, c'est rappeler un souvenir qui vit encore dans la mémoire de tous ses contemporains.

Voici les ressources que l'éditeur du grand dialecticien du XIIe siècle avait sous la main. Le conseiller d'état François d'Amboise donna, en 1616, une partie des œuvres d'Abélard. Un certain nombre d'autres pièces étaient dispersées dans les collections bénédictines, telles que le *Trésor* de Martenne et Durand, et celui de B. Pez. D'autres enfin, perdues jusqu'à ces dernières années dans la poussière des bibliothèques de la France et de l'Europe, ont été récemment publiées par M. Rawlinson, par M. Rheinwald et par M. Cousin lui-même. Il fallait rassembler toutes ces pièces, en purifier le texte d'après les meilleurs manuscrits, disposer les matières dans un ordre régulier, vérifier d'innombrables citations, œuvre immense, difficile, ingrate, et il faut ajouter très coûteuse, qui, en échange de patientes recherches, de pénibles et obscurs travaux, ne pouvait procurer d'autre avantage que celui d'avoir acquitté envers un grand esprit la dette de la France et de la philosophie. On peut s'étonner qu'une telle entreprise ait été conçue et réalisée à travers les agitations de ces dernières années. Ceux-là seuls cesseront d'être surpris, qui savent la force que peut donner à une ame élevée l'admiration passionnée du génie jointe au culte du beau et du vrai.

Abélard et la philosophie du XIIe siècle une fois bien connus, le nouvel historien de la scolastique, M. Hauréau, n'avait sur ce point rien de mieux à faire que de résumer les travaux antérieurs et de rendre leur valeur à quelques figures accessoires, trop effacées peut-être derrière le personnage principal. Je ne parle ni de Roscelin, ni de Guillaume de Champeaux, ni même de Gilbert de la Porrée, auxquels il suffisait d'ajouter quelques traits; je veux plutôt parler de Rémi d'Auxerre, réaliste intelligent que M. Hauréau défend avec raison contre les sévérités de Tennemann; je citerai aussi Jean de la Rochelle, dont les ébauches psychologiques ont pu servir de canevas aux vastes études d'Albert-le-Grand et de saint Thomas; je désignerai enfin Alexandre de Hales et Guillaume d'Auvergne, qui nous conduisent à la grande époque du XIIIe siècle. Elle commence au moment où les philosophes arabes, les Al-Kindi, les Al-Farabi, les Avicenne, les Gazàli, les Averrhoës, tous ces illustres docteurs sortis des écoles de Bagdad et de Cordoue, sont connus de l'Europe et lui mettent dans les mains pour la première fois les grands traités d'Aristote, la *Physique*, le *Traité de l'ame*, la *Métaphysique*, les ouvrages d'histoire naturelle, de politique et de morale, tout cela commenté avec une subtilité infinie et une sagacité souvent admirable, enrichi de recherches originales et tout pénétré de l'exégèse hardie des philosophes alexandrins.

Les mêmes systèmes qui avaient occupé le XIIe siècle reparaissent

alors sur la scène : ce sont toujours les deux adversaires éternels, le réalisme et le nominalisme, et à côté d'eux le conceptualisme qui prétend les concilier; mais avec quel redoublement de force, avec quel accroissement de séve et de vie, se produisent ces écoles ressuscitées! Les problèmes s'agrandissent; du terrain étroit de la logique, on s'élance à tous les sommets de la spéculation. On pénètre au fond du système d'Aristote; on soupçonne celui de Platon; on commence de s'initier aux doctrines du Portique et d'Alexandrie. Les esprits comme les systèmes prennent de plus amples proportions. Sans parler de Roger Bacon, physicien de génie, égaré dans un siècle de discussions théologiques, voici, d'un côté, l'Ange de l'école, ce puissant esprit, qui, né dans l'antiquité, eût été un autre Aristote et dans les temps modernes un autre Leibnitz; en face de lui, son contradicteur et son rival, le Docteur Subtil; à côté de ces deux raisonneurs, une ame tendre et sublime, le Fénelon du moyen-âge, saint Bonaventure. A des titres divers, tous ces personnages soutiennent le réalisme. Contre cette doctrine qui prévaut, appuyée sur l'esprit chrétien et sur la protection de l'église, le génie du nominalisme suscite un nouveau Roscelin, avec autant de hardiesse et une force d'esprit infiniment supérieure : c'est Guillaume d'Okkam, dialecticien puissant, mais qui, en frappant le réalisme avec une vigueur inouie, rompt l'alliance qui s'était établie entre le christianisme et la dialectique, et par là porte à la philosophie de l'école le coup mortel.

Tel est le vaste cadre que M. Hauréau a voulu remplir. La première condition pour cela, c'était une érudition courageuse qui ne se laissât pas effrayer par le nombre et la masse énorme des monumens, une érudition pénétrante et subtile, capable de comprendre et de goûter le génie raffiné des scolastiques. De ce côté, M. Hauréau ne laisse rien à désirer; il a plus que le talent de l'érudition, il en a évidemment le goût, je dirai presque la passion, noble et heureuse passion quand elle s'associe, comme chez M. Hauréau, à un esprit net, subtil sans trop de raffinement et doué d'une sagacité peu commune. Une seconde condition était nécessaire, je veux dire la connaissance approfondie de la philosophie ancienne, source unique ou peu s'en faut qui, avec les livres saints, alimente tous les docteurs du moyen-âge. Je n'oserai pas affirmer que M. Hauréau ait institué un long commerce avec les hautes spéculations de Platon, de Plotin, de Proclus; mais, à coup sûr, il a fortement médité les écrits d'Aristote, surtout la logique, et c'est là l'essentiel. Il manque aussi à M. Hauréau la connaissance directe des monumens arabes, qu'il eût été si utile à un historien de la scolastique de manier; mais il serait injuste de convertir cette remarque en reproche, car, à ce compte, si on courait après l'idéal, on devrait exiger de M. Hauréau qu'il sût l'hébreu pour lire Maïmonides et pour déchiffrer

la kabbale. C'est qu'en vérité, le moyen-âge est si divers, si compliqué, si obscur, qu'il ne faudrait rien moins pour y suffire qu'une érudition universelle. Revenons donc à ce genre de conditions qu'on a le droit rigoureux d'exiger : si étendue et si variée que fût la connaissance des monumens, elle n'aurait aucun prix, si elle n'était pas au service d'une critique ferme, solide, élevée, capable enfin de comprendre les doctrines les plus diverses et même de les dominer. Cette fois encore nous sommes heureux de rendre pleine justice à M. Hauréau; il pose parfaitement le problème scolastique, et il en comprend très bien les deux grandes solutions opposées. Ce n'est pas à lui qu'il faut rappeler que le vrai et profond réalisme, celui de Platon, de saint Augustin, de Malebranche, ne consiste pas à réaliser toutes les chimères de l'imagination, à prodiguer l'existence à toutes les abstractions de la pensée, pas plus, du reste, que le vrai nominalisme n'est tout entier dans les exagérations puériles de quelques-uns de ses défenseurs.

M. Hauréau a d'autant plus de mérite à donner son vrai sens au réalisme, qu'il incline ouvertement à l'opinion contraire. On sent dans tout son livre que, s'il avait vécu au XIVe siècle, il eût marché sous le drapeau d'Okkam. Sans contester le moins du monde le droit de M. Hauréau, après avoir reconnu, au contraire, que sa prédilection pour une certaine doctrine ne trouble en rien la clarté de son esprit et ne fait pas chanceler un seul instant son impartialité, il nous sera permis d'exprimer ici nos vifs regrets. La tendance de M. Hauréau vers le nominalisme est chose d'autant plus grave, que nous avons affaire à un esprit net, pénétrant et résolu. Il sait ce qu'il dit et où il va. Or, à quelles conséquences mène un nominalisme rigoureux? C'est M. Hauréau lui-même qui va nous répondre. La vraie question, pour lui comme pour nous, entre le réalisme et le nominalisme est celle-ci : Quelle est la valeur des connaissances humaines? l'esprit humain a-t-il reçu le privilége sublime de réfléchir la vérité, je ne dis pas toute la vérité, mais quelques purs rayons émanés de sa splendeur? Ou bien, est-il condamné à rester enfermé dans ses conceptions, comme dans une prison sans issue, soupirant éternellement, mais en vain, après la vérité absolue, seul objet qui puisse satisfaire son ardente aspiration?

Voilà le problème, et voilà les deux alternatives qu'il présente à la philosophie. Le réalisme choisit la première, et le nominalisme la seconde. Qu'importe maintenant que les nominalistes se divisent, que les uns s'emportent jusqu'à dire avec Roscelin, Okkam, Condillac, que les idées absolues ne sont que des mots, et que toute science se réduit à une langue bien faite; que les autres, plus circonspects et observant mieux l'esprit humain, reconnaissent avec Abélard et Kant, au-dessus des sensations particulières, des concepts généraux, et par-delà les mots variables du langage, les catégories fixes et constantes de la pensée? Par

la route du sensualisme absolu comme par celle du conceptualisme, on arrive à cette conséquence, que la science humaine n'a qu'une valeur relative, qu'elle n'est qu'un cadre régulier et systématique, mais vide de réalité, que Dieu, la vie future, le monde lui-même, sont des énigmes à jamais indéchiffrables; en un mot, on aboutit au scepticisme.

Ou nous nous trompons fort, ou il y a dans cette conséquence dernière et inévitable de quoi faire réfléchir un esprit aussi élevé que celui de M. Hauréau. On sent respirer à toutes les pages de son livre une ame naturellement faite pour toutes les doctrines généreuses, un ardent ami du progrès, par conséquent un adversaire décidé de l'esprit de doute et d'indifférence. Un tel esprit est évidemment dévoyé quand il prend la route du nominalisme. Ce n'est pas sérieusement que M. Hauréau place sa doctrine sous le patronage du grand nom de Leibnitz. Quand il emprunte, pour servir d'épigraphe à son livre, un passage où l'auteur des *Essais de Théodicée* se range du côté de Roscelin, ce n'est là qu'un artifice qui ne peut faire illusion à personne, surtout à un critique aussi instruit que M. Hauréau. J'ai à peine besoin de lui rappeler que ce passage est extrait d'un petit écrit de la jeunesse de Leibnitz. Élevé par Thomasius dans un commerce intime avec la scolastique, Leibnitz trouva que les cartésiens la méprisaient trop. Il s'efforça de la réhabiliter, et il eut raison; mais quel homme a été plus éloigné de l'empirisme nominaliste que l'audacieux et puissant génie qui a vu dans les derniers élémens de la pensée les fondemens de la possibilité de toutes choses et les attributs mêmes de l'être absolu? Que M. Hauréau renonce donc à trouver dans l'adversaire de Locke un appui pour ses préférences. Entre la philosophie des sens et celle de l'esprit, entre une foi solide autant que sublime et un scepticisme plus ou moins tempéré, mais inévitable, il faut choisir. Nous croyons rappeler M. Hauréau aux véritables tendances de son esprit, et lui marquer l'estime sincère que nous inspirent sa science et son talent, en le conviant à venir chercher à l'école de Platon, de Descartes, et aussi, quoi qu'il en dise, à celle de Leibnitz, la seule doctrine qui convienne aux hommes avides de foi et noblement épris de l'idéal.

Cette revue des travaux de l'école spiritualiste serait incomplète, si nous ne faisions pas tout au moins mention de deux publications capitales qui se rattachent étroitement à l'histoire de la philosophie. C'est d'abord l'*Introduction à l'histoire du bouddhisme indien*, par M. Eugène Burnouf, et les *Religions de l'antiquité* de M. Guigniaut. On sait que la philosophie de l'Inde, dans ses interprètes les plus hardis, n'est guère autre chose qu'un commentaire des livres sacrés. Les systèmes hindous resteront donc imparfaitement connus tant que les orientalistes n'auront pas porté le flambeau dans les obscures profondeurs de la religion

védique. Or, voici que M. Hodgson, résident anglais à la cour du Népal, est parvenu à mettre la main sur les livres canoniques du bouddhisme, c'est-à-dire d'une religion qui compte sur la terre deux ou trois cents millions de sectateurs. M. Eugène Burnouf, s'attachant à ces précieux documens avec cette sagacité admirable et cette exactitude sévère qui font de lui un homme supérieur, s'en est servi pour éclairer du même coup les origines du bouddhisme, l'histoire de la religion brahmanique, dont le bouddhisme est un rejeton, et enfin la métaphysique hindoue, qui paraît avoir contribué puissamment à toute cette transformation religieuse. Pendant que M. Burnouf nous introduit dans les secrets des religions orientales, un autre de ces savans qui représentent glorieusement en Europe les belles traditions de l'érudition française, M. Guigniaut, achève son travail sur les religions de l'antiquité. Le volume qui vient de paraître (1) est une série d'éclaircissemens sur les religions de l'Asie occidentale et de l'Asie-Mineure, de la Grèce et de l'Italie.

Depuis quarante ans, d'innombrables travaux ont été accumulés par l'Allemagne sur les religions de la Grèce; il suffit de citer les noms de Niebuhr, d'Ottfried Müller, de A.-G. Schlegel, pour rappeler des recherches où l'imagination et les conjectures ont peut-être une trop grande place, mais dont aucun juge impartial ne saurait contester l'originalité et la profondeur. M. Guigniaut s'empare de toutes ces richesses, non pour les confisquer à son profit, mais pour en accroître le trésor de l'érudition nationale. Écartant les hypothèses exclusives, celle qui ne veut reconnaître dans la religion hellénique qu'une importation de l'Orient, comme celle qui s'obstine à donner à la mythologie des Grecs une spontanéité parfaite qui ne lui appartient pas, le digne collaborateur de Creuzer, avec cette mesure et cette justesse qui sont propres à l'esprit français, force les deux systèmes contraires à abdiquer leurs prétentions exclusives et à se concilier dans un système intermédiaire; mais c'est surtout dans l'étude de la mythologie étrusque et de l'antique religion phénicienne qu'il était nécessaire de déployer toutes les ressources de la science historique et en même temps toute la réserve d'une sobre érudition. Ces deux cultes, par la rareté de leurs monumens, par le caractère mystérieux de leurs symboles, semblent un défi jeté à la curiosité moderne. Ici encore, en puisant largement aux sources allemandes, en mettant à contribution les recherches de Welcker, de Lobeck, de Wachsmuth, et particulièrement le bel ouvrage de M. Movers, de Berlin, sur la religion phénicienne, et les récens travaux consacrés par M. Richard Lepsius à la mythologie étrusque, l'historien français a su, par un triage sévère entre les simples conjectures et les faits bien établis, fondre ensemble des ouvrages de diffé-

(1) 1 vol. in-8°, chez Firmin Didot.

rentes mains et les marquer de son empreinte. Il reste maintenant à tirer une conclusion générale. L'idée dominante du livre, celle qui anime toute cette austère science de faits et qui sert de fil conducteur dans ce labyrinthe aux mille replis, c'est que les religions de l'antiquité sont profondément symboliques. Derrière chaque mythe, il y a une idée, et ces idées qui jaillissent spontanément de la conscience des peuples, en face des puissances de la nature et de l'infini, qui partout s'y fait sentir, — ces idées, avec les formes sublimes ou gracieuses dont l'imagination les enveloppe, constituent un système, un ensemble organique, un poème vivant, plein de richesse et d'unité. Certes, cette vue est solide et vraie; mais que n'a-t-on pas fait pour en dégoûter les esprits droits! Quel abus des mythes! quelles transformations étranges de personnages réels en idées pures! quelle évaporation universelle des choses réelles tout à coup devenues des abstractions creuses, des bulles légères et brillantes, qui se dissolvent au premier souffle du vent! C'est au pays qui a porté Fréret, Daunou, Letronne, qu'il appartient de faire justice des écarts d'imagination, des fantaisies idéalistes de nos voisins. Recueillir le sens profond des religions, qui avait échappé à la critique passionnée et mesquine du siècle passé, et concilier cette haute exégèse avec les témoignages précis de l'histoire interrogée par une critique sensée, voilà le problème. Nous avons la ferme espérance que M. Guigniaut, pour sa part, le résoudra (1).

Rassemblez maintenant par la pensée tous ces travaux sur le monde oriental et le monde grec et latin, joignez-y tous ceux qui s'accumulent sur le christianisme (2), embrassez ensemble cette histoire générale des religions et cette histoire générale des systèmes philosophiques, et vous verrez se dessiner les grandes lignes d'une œuvre de résurrection universelle du passé, œuvre immense, encore incomplète, mais qui se poursuit chaque jour, et qui restera comme le monument original et le caractère propre du XIXe siècle. Ce sera aussi le principal titre d'honneur de la nouvelle école spiritualiste d'avoir porté sa pierre à ce magnifique édifice, et fait circuler dans toutes ses parties la pure lumière d'un spiritualisme compréhensif et impartial.

Si nous avons réussi à caractériser exactement les trois écoles qui ont tour à tour passé sous nos yeux, il ressort de cette étude impartiale une conclusion très simple.

(1) Le volume des *Religions de l'antiquité* qui vient de paraître, et auquel ont coopéré, avec M. Guigniaut, deux savans très habiles, MM. A. Maury et E. Vinet, est le neuvième des dix volumes dont l'ouvrage entier doit se composer. Le volume dixième et dernier est sous presse.

(2) Nous citerons en particulier l'ouvrage excellent qu'un savant genevois, M. Chastel, vient de publier : *Histoire de la destruction du paganisme en Orient*, 1850, Paris, chez Cherbuliez, place de l'Oratoire, 6.

Qu'y a-t-il au fond des écoles du socialisme? Si on fait abstraction des utopies plus ou moins originales par où elles se distinguent l'une de l'autre, conceptions éphémères de cerveaux malades, chimères discréditées et évanouies, le fond de plus en plus apparent de ces écoles c'est le matérialisme, ou, en d'autres termes, cette révolte de la chair contre l'esprit, du fait contre le droit, qu'un orateur célèbre appelait fort bien le jacobinisme éternel. A côté de cet élément impur du socialisme, nous sommes prêts à en reconnaître un autre, je veux dire cette impatience du mieux, cette ardeur de progrès et de justice qui agite tant d'ames élevées; mais il faut bien s'entendre : cette aspiration a-t-elle pour objet le bien-être matériel ou le bien-être moral, c'est-à-dire la justice? vient-elle d'un cœur plein d'amour pour les hommes ou de l'appétit toujours inassouvi qui ne songe qu'à soi? s'agit-il de supprimer la misère ou même la douleur et de transformer le monde en un paradis sensuel, ou bien d'élever la dignité morale de l'homme en lui donnant une possession de plus en plus complète des forces de la nature, de sa liberté propre et de sa raison? Si l'on fait de la réalisation du bonheur matériel, de la suppression de la misère, la fonction propre de notre siècle, je dis que c'est la plus brutale et la plus insensée des chimères, je dis qu'on nous ramène à l'état sauvage. L'homme qui n'a souci que de vivre et de satisfaire ses appétits, ce n'est plus l'homme civilisé : c'est l'homme primitif, l'homme que le souffle puissant de la religion, des arts, de la philosophie, n'a point encore élevé au-dessus des choses de la terre. Pousser la société dans cette voie, c'est la conduire vers cet état de nature dépeint par le rude pinceau de Hobbes, où *l'homme est un loup pour l'homme,* et où le pouvoir appartient de droit aux *enfans robustes.* Éprouve-t-on pour ces rêves grossiers le dédain d'un esprit droit et le dégoût d'une ame bien située? qu'on le dise clairement. On cesse par là même d'être socialiste, au sens où la foule entend ce mot, et dès-lors, dans cet élan généreux vers un idéal de justice parfaite et de dignité humaine de jour en jour accrue, il n'y a rien qui ne soit en complète harmonie avec les inspirations d'une philosophie élevée.

Et maintenant serait-il impossible de s'entendre avec ce grand nombre d'esprits sincères qui voient le salut de la société dans le réveil des croyances du christianisme? Interrogeons les interprètes de l'école théologique et demandons-leur ce qu'ils ont la prétention de représenter. Ils nous diront qu'au milieu des bouleversemens des idées et des institutions, ils représentent excellemment ce qui manque à notre époque, l'autorité. Eh bien! soit, nous n'y voulons pas contredire; mais il y a pour des chrétiens deux manières de comprendre l'autorité. Nous connaissons un christianisme étroit, exclusif, violent, haineux, qui nie tous les droits de la raison humaine, qui, avec d'hy-

pocrites paroles de liberté sur les lèvres, nourrit au fond de son cœur une haine implacable contre les institutions de l'esprit nouveau, qui réserve ses prédilections — dans le passé aux plus atroces tyrannies, — dans le présent aux plus puériles superstitions, qui se flatte enfin, dans son aveugle insolence, de faire rétrograder la philosophie et la liberté. Nous n'avons aucun espoir ni aucun désir, s'il faut l'avouer, de nous entendre avec ce christianisme bâtard enfanté par la haine et nourri par la peur. Grace à Dieu, il y a un autre christianisme : c'est celui qui voit dans les conquêtes de la liberté moderne l'application la plus vraie des maximes de l'Évangile, celui qui accepte la raison humaine comme une puissance légitime, divine par son origine, bienfaisante en son providentiel développement, celui enfin qui, aspirant avant toute chose à régler et à pacifier les ames, domine les agitations de la politique du haut des principes éternels. Qu'y a-t-il, je le demande, dans cette religion amie de la lumière et de la paix, dont la philosophie et l'amour le plus ardent du progrès se puissent alarmer? Le but que nous poursuivons, chrétiens ou philosophes, n'est-il pas le même, si les moyens d'y atteindre sont différens? Voulons-nous autre chose qu'arracher les ames aux passions brutales et à l'égoïsme, pour donner aux individualités qui s'isolent ou se heurtent une règle par le devoir, un lien par la charité, un commun objet d'adoration et d'espérance par le sentiment religieux? Au moment où la société européenne chancelle sur ses bases, au moment où les plus fermes esprits, en présence des déréglemens de la raison humaine, des extravagances de l'imagination, du déchaînement des basses convoitises, en sont venus à douter de ces principes de liberté et de justice inspirés aux ames par l'esprit chrétien et gravés par la révolution française dans les institutions et les lois, est-ce aux hommes qui professent sous des formes diverses le culte de l'idéal de songer puérilement à leurs dissidences? Au nom du ciel, laissons là nos vieilles querelles, mettons sous nos pieds nos défiances et nos ombrages. Ardens amis du progrès des institutions sociales, interprètes éclairés et pacifiques du christianisme, partisans d'une philosophie généreuse, unissons-nous dans une commune pensée. Pendant que d'autres parlent de réhabiliter la chair, réhabilitons l'esprit; au nom de Platon et de Descartes, comme au nom de l'Évangile, ranimons dans les ames la religion qui s'en va.

ÉMILE SAISSET.

ÉTUDES

SUR

L'ART ET LA POÉSIE

EN ITALIE.

IV.

LÉONARD DE VINCI.

Léonard de Vinci était le fils naturel de ser Piero de Vinci, notaire de la république florentine. Amoretti, bibliothécaire de l'Ambrosienne, à qui nous devons le travail le plus complet sur la vie et les travaux de Léonard, se donne une peine infinie pour démontrer que l'auteur de la *Joconde*, fils illégitime de ser Piero, a été nécessairement légitimé. Sans attacher à cette question plus d'importance qu'elle n'en mérite, puisqu'il s'agit d'un artiste éminent dont j'ai à juger les œuvres et non pas la généalogie, j'avoue que les argumens produits par Amoretti me semblent sans réplique. Il est évident, en effet, que Léonard, s'il n'eût pas été légitimé, n'eût pas été admis au partage des biens de ser Piero.

Son père s'est marié trois fois, et nous savons d'une façon certaine qu'aucune de ses trois femmes n'est la mère de Léonard. Nous savons d'ailleurs qu'après la mort de ser Piero il a soutenu un procès contre ses frères consanguins, et les notions les plus élémentaires du droit civil nous démontrent que, s'il n'eût pas été légitimé, le procès fût tombé de lui-même, et n'eût pas trouvé un tribunal disposé à l'accueillir. Or, comme les pièces recueillies par Oltrocchi, autre bibliothécaire de l'Ambrosienne, constatent d'une façon irrécusable que Léonard a gagné son procès, il est évident que ses droits, pour être admis par les tribunaux de Florence, ont dû se fonder sur un acte de légitimation. Quelle était la mère de Léonard? Oltrocchi, malgré la persévérance de ses investigations, n'a pu réussir à découvrir son nom. Il nous dit seulement que c'était une femme libre, et, comme en 1452 le servage n'existait pas en Toscane, il faut donner à cette expression la valeur que l'histoire lui attribue. Une femme libre, vers la moitié du XVe siècle, était une femme maîtresse d'elle-même, c'est-à-dire libre des liens du mariage. Nous ne savons pas si ser Piero, en 1452, était dans la même condition; mais nous savons au moins que Léonard n'est pas le fruit d'un double adultère. Toutes ces questions, dont je ne veux pas exagérer la valeur, sont résolues dans les notes manuscrites d'Oltrocchi et dans les mémoires biographiques d'Amoretti de façon à défier tous les doutes. Aussi ne prendrai-je pas la peine de les discuter. Il me suffira d'affirmer que Léonard, né en dehors du mariage, reçut de son père, dans le domicile conjugal, tous les soins qu'une naissance légitime aurait pu lui assurer. — Enseignement littéraire, enseignement scientifique, rien de ce que la richesse pouvait lui donner n'a manqué au développement de son intelligence. D'après le témoignage de Vasari, qui certes n'était pas favorable à Léonard, puisqu'il voyait en lui le rival le plus formidable de Michel-Ange, Léonard, dès ses premières années, montra les dispositions les plus extraordinaires pour les études les plus variées. Mathématiques, dessin, poésie, musique, Léonard embrassait tout avec la même ardeur. Et malheureusement nous devons ajouter que, dans toutes les études, il ne montrait pas moins d'inconstance que d'ardeur, si bien qu'après avoir étonné ses maîtres par la nouveauté, par le caractère inattendu de ses questions, il les désespérait par l'énergie non moins imprévue avec laquelle il poursuivait une nouvelle branche de connaissance. Cependant, au milieu de l'empressement fiévreux avec lequel Léonard frappait à toutes les portes de la science, il n'était pas difficile de démêler sa prédilection pour le dessin. Aussi ser Piero, après avoir étudié attentivement les instincts de son fils, résolut de le confier aux soins du Verocchio. Ce maître, qui doit à Léonard la meilleure partie de sa célébrité, a cependant laissé quelques œuvres importantes qui suffiraient à la durée de son nom. Tous ceux qui

ont visité Venise connaissent et admirent la statue de Colleoni, placée devant l'église de Saint-Jean et Saint-Paul, et nous possédons ici même, à Paris, un merveilleux dessin du Verocchio, première ébauche de ce morceau recommandable à tant de titres. Le cavalier ne fait pas partie du dessin que nous possédons; mais le cheval est traité avec une précision, une grandeur qui ne laisse rien à désirer. Verocchio, après avoir feuilleté les premières études de Léonard, comprit tout ce qu'il y avait d'avenir dans son jeune élève, et n'hésita pas à le prendre dans sa boutique, car c'était le nom qu'on donnait alors aux ateliers de peinture. A peine lui avait-il donné quelques leçons, qu'il le jugea capable de prendre part à ses travaux, et lui confia l'exécution d'un ange dans un *Baptême de Jésus-Christ*. L'ange, tout entier de la main de Léonard, était, s'il faut en croire Vasari, tellement supérieur au Christ et au saint Jean, que Verocchio, étourdi, consterné par les louanges prodiguées à cette figure, renonça dès ce jour à la peinture. Ce premier ouvrage de Léonard, le premier du moins dont l'histoire ait gardé le souvenir, doit remonter à l'année 1468. Ainsi Léonard avait seize ans quand il découragea son maître par son habileté. Ce tableau du Verocchio est aujourd'hui à l'académie des beaux-arts de Florence. Sans prêter une foi entière à cette anecdote, nous pouvons du moins en conclure que Léonard ne fit pas attendre long-temps les preuves de son génie.

Nous savons par le Plutarque de la peinture, dont la partialité pour les artistes toscans ne saurait être contestée, mais qui cependant, malgré cette faiblesse bien excusable d'ailleurs, demeure encore aujourd'hui l'une des sources les plus fécondes pour les historiens de l'art italien, qu'il faut rapporter à la première jeunesse de Léonard un ouvrage dont il parle avec enthousiasme, mais dont la trace est malheureusement perdue, et dont le mérite si vanté n'est plus maintenant qu'un sujet de conjecture. Le père de Léonard avait reçu d'un de ses fermiers une planche de figuier avec prière d'y faire peindre un tableau. Comme ce fermier s'était toujours montré fort habile dans la chasse au piége et au lacet, et que le père de Léonard devait à son adresse plus d'un excellent morceau qui avait fait honneur à sa table, ser Piero invita son fils à donner sur cette planche de figuier une preuve de son savoir. Léonard, qui avait profité dignement des leçons du Verocchio, et qui même, au bout de quelques mois, avait trouvé moyen de le surpasser, se rendit de bonne grace au désir de son père. Il réunit dans sa chambre un choix d'animaux affreux : crapauds, vipères, lézards étranges; il les groupa de façon à composer un monstre sans nom, et, dans l'ardeur qui le possédait, il oublia jusqu'au soin de sa santé. Les élémens de sa composition, frappés de mort par la captivité qui défendait à l'air de se renouveler, tombaient en putréfaction, et Léonard ne s'en apercevait pas. Tout entier à l'étude de son modèle,

il ne s'inquiétait pas de l'air empesté qu'il respirait. Au bout de quelques semaines, il avait achevé son œuvre, et priait son père de venir la juger. Au moment où ser Piero frappait à la porte, Léonard ferma les fenêtres de sa chambre de façon à ne laisser pénétrer qu'un jour ménagé avec avarice et discrétion. Ser Piero, si nous en croyons le biographe toscan, fut tellement frappé de la vérité de l'imitation, qu'il se crut en présence d'un monstre vivant, et recula d'horreur. Léonard, enchanté du succès de son œuvre, battit des mains en voyant l'étonnement et l'effroi de son père. « J'ai donc atteint, lui dit-il avec orgueil, le but que je me proposais. Je voulais épouvanter tous ceux qui regarderaient mon œuvre, et vous tremblez. Je ne pouvais rien souhaiter de plus glorieux, mes études et ma persévérance ne sont pas perdues. Emportez cette rondache; j'espère que celui qui vous l'a demandée n'en sera pas mécontent. » Ser Piero, plein de joie, emporta la rondache; mais, chemin faisant, il comprit que son fermier, malgré son adresse à la chasse, malgré les services qu'il lui avait rendus, ne méritait pas une telle aubaine, et comme sans doute l'amour du profit tenait dans son cœur plus de place que l'amour de l'art, au lieu de garder avec un soin jaloux cette précieuse rondache, il la vendit pour 100 ducats à des marchands florentins, qui la revendirent pour 300 au duc de Milan, Lodovico Sforza. Pour acquitter la promesse qu'il avait faite à son fermier, il acheta dans une boutique de faubourg une œuvre grossière et sans valeur, dont le paysan se contenta et le remercia joyeusement. Eh bien! cette rondache, qui, pour Léonard, n'était qu'une espièglerie commencée avec ardeur, poursuivie avec patience, et menée à bonne fin, comme nous venons de le voir, fut dans sa destinée un événement décisif; car il est probable que, sans cette merveilleuse rondache, Lodovico Sforza n'eût jamais appelé Léonard à Milan. Cependant je répugne à croire qu'il n'ait pas eu, pour se décider, de motif plus impérieux. Ce qui me confirme dans ma conviction, c'est la lettre même de Léonard transcrite par Oltrocchi et publiée par Amoretti, lettre où le peintre florentin parle de lui-même, de ses études, de ses travaux, avec un juste orgueil, une légitime assurance. Cette lettre en effet, qu'il faut ranger parmi les monumens les plus précieux de l'histoire, et qui pourrait être taxée de présomption, si elle n'était pas signée du nom de Léonard, nous apprend que l'élève du Verocchio avait déjà essayé ses forces dans une série de travaux très variés. Il offre au duc ses talens pour les œuvres d'architecture civile et militaire, pour l'hydraulique, pour l'artillerie, pour la statuaire en bronze et en marbre, et la peinture, qu'on aurait pu croire son étude favorite, occupe dans cette lettre mémorable une place très modeste. Léonard, avec l'accent d'un homme qui sait tout ce qu'il vaut, ne craint pas de dire au duc de Milan : « Voilà ce que je peux faire pour le service de votre per-

sonne, pour le bien de votre état, et tout ce que je vous promets, je suis prêt à le prouver. Les plus habiles ne m'effraient pas; je ne redoute aucune comparaison. Que votre altesse daigne me mettre à l'épreuve, et j'ai la ferme confiance qu'elle n'aura pas à s'en repentir. » Certes, une pareille lettre, écrite d'un tel ton, était de nature à exciter la curiosité d'un prince éclairé. Or, si Lodovico Sforza ne s'est montré ni juste, ni généreux envers son neveu Gian-Galeazzo, aucun historien n'a jamais songé à révoquer en doute l'étendue et la finesse de son intelligence. C'est pourquoi, sans m'arrêter à chercher quel a été le médiateur entre Léonard et le duc de Milan, je suis amené à croire que la rondache vendue par ser Piero n'a pas dans la vie de Léonard toute l'importance que Vasari lui attribue.

C'est à cette époque, d'après les calculs d'Amoretti, qui semblent d'ailleurs très probables, que nous devons rapporter la composition d'une ébauche qu'on admire dans la galerie des Offices à Florence. Je veux parler de *l'Adoration des Mages*. Cette ébauche est d'autant plus digne d'attention, qu'elle permet d'étudier la pensée de Léonard, je ne dirai pas dans sa naissance, car sans nul doute, avant de la transcrire sur la toile, il l'avait long-temps contemplée dans sa conscience; mais nous pouvons du moins, en étudiant cette composition inachevée, voir comment il préparait sa peinture. Nous pouvons en un mot, pour nous servir de la langue du métier, connaître les dessous de sa peinture. Sous le rapport de la composition proprement dite, cette *Adoration des Mages* doit se placer parmi les œuvres les plus accomplies de Léonard. La Vierge et le Christ, Joseph et les rois mages sont dessinés avec une rare perfection. Cependant je crois pouvoir, sans me rendre coupable de sacrilége, soumettre à tous ceux qui ont pu voir cette admirable ébauche deux observations que l'étude m'a suggérées. En premier lieu, la forme choisie par Léonard, je veux dire la forme générale de la composition, me paraît présenter de graves inconvéniens. En effet, dans *l'Adoration des Mages*, la largeur et la hauteur sont équivalentes. Or, pour tous les hommes familiarisés avec l'étude ou la pratique de la peinture, il est évident que cette combinaison est défectueuse. A moins qu'il ne s'agisse d'une peinture murale dont les conditions géométriques ne peuvent être violées, tout esprit bien fait comprend sans peine la nécessité de choisir une largeur arithmétiquement supérieure à la hauteur, ou de se décider pour le parti contraire. Et, qu'on y prenne garde, cette considération purement arithmétique n'est pas sans importance, car elle repose sur les lois mêmes de la vision. Tout tableau dont les quatre côtés ont la même valeur géométrique trouble et distrait nécessairement l'attention du spectateur. L'esprit le plus bienveillant, l'œil le plus exercé se trouve dérouté en présence d'un tableau carré. Or, *l'Adoration des Mages*, placée dans la galerie des Of-

fices, est précisément un tableau carré, et, d'après les documens que nous possédons, rien n'obligeait Léonard à choisir cette forme ingrate. Il nous est donc impossible de deviner pourquoi l'auteur, qui avait si mûrement réfléchi sur toutes les conditions scientifiques de son art, a choisi une forme si contraire à toutes les traditions de la peinture. En second lieu, et cette observation est, à nos yeux, beaucoup plus grave que la première, dans cette composition si admirable d'ailleurs quant aux personnages principaux, Léonard a beaucoup trop multiplié les détails. Personnages accessoires, fabriques, paysage, tout est traité avec le même soin, la même diligence, si bien que l'œil se promène avec bonheur, mais sans prédilection, sur toutes les parties de la toile. Je sais que cette objection, qui frappe tous les yeux, n'a pas toute l'importance que je lui attribue, si l'on veut tenir compte de l'état de la peinture. Je sais que l'achèvement définitif de la composition aurait nécessairement modifié la valeur relative des personnages accessoires, des fabriques et du paysage. Cependant, tout en tenant compte de cette modification dont la probabilité ne peut être contestée par personne, il est certain que ces détails, même éteints ou atténués par l'exécution, auraient encore trop d'importance. Quoi qu'on puisse dire, quoi qu'on puisse conjecturer, il est hors de doute que *l'Adoration des Mages,* exécutée selon l'ébauche que nous connaissons, n'aurait jamais eu l'unité d'effet qui doit appartenir à toutes les œuvres de la pensée scientifique ou poétique. On aura beau dire, éteints ou atténués, ces détails, si vrais en eux-mêmes, feront toujours un tort immense aux personnages principaux, aux personnages dont se compose l'action que le peintre a voulu représenter. Cependant je ne voudrais pas laisser croire que mon admiration soit entamée par les réserves que je soumets à tous les esprits éclairés. Si je blâme le nombre et l'importance des détails, je ne méconnais pas la valeur et la vérité des personnages qui représentent la scène choisie par Léonard. Le Christ est d'une beauté divine. La Vierge exprime avec une adorable précision la pudeur et la fierté. Le saint Joseph résume dans sa physionomie toutes les conditions indiquées par l'Évangile, et quoique ces conditions, d'après les données purement humaines, soient difficiles à concevoir, j'avouerai cependant que Léonard les a parfaitement traduites. Le saint Joseph, dans le tableau qui nous occupe, exprime très bien l'étonnement et le respect. Quant aux rois mages, il est difficile, sinon impossible, de les concevoir sous une forme à la fois plus imposante et plus soumise, plus majestueuse et plus pieuse. Pourquoi ce tableau, si admirablement ébauché, n'a-t-il pas été achevé? A cet égard, les biographes nous laissent dans l'ignorance la plus absolue. Léonard, après avoir ébauché son œuvre, a-t-il senti la nécessité de la modifier? ou bien, appelé à Milan par le duc Lodovico Sforza, a-t-il renoncé à l'a-

chever? L'histoire est muette. Toutefois il est permis de croire que, si Léonard eût achevé ce tableau, il l'aurait modifié dans plusieurs parties essentielles. Et cependant, tel qu'il est, ébauché au bitume, il doit compter parmi les œuvres les plus intéressantes, les plus dignes d'études qui décorent les galeries d'Europe.

La *Méduse*, placée dans la même galerie, mérite aussi d'être étudiée avec soin pour deux raisons : elle appartient à la première manière de Léonard, et rappelle, avec des modifications notables, mais cependant d'une façon assez évidente, le style du Verocchio. Il y a en effet dans ce tableau une précision, et je dirais volontiers une minutie dont Léonard s'est dégagé à mesure qu'il s'éloignait de son maître. Au défaut de la rondache que nous ne possédons plus, la *Méduse*, conçue à peu près selon les mêmes données, est un digne sujet de méditation. Je ne sais pas à quel propos ni d'après quels renseignemens les écrivains allemands ont mis en doute l'authenticité de ce morceau; je ne devine pas davantage pourquoi ils ont indiqué comme signe caractéristique l'empâtement de la couleur et le ton enfumé. A mes yeux, je l'avoue, l'authenticité de ce morceau ne saurait être contestée, car l'exécution fine et délicate, bien que minutieuse peut-être jusqu'à l'excès, s'accorde très bien avec l'ensemble des œuvres de Léonard. Quant au ton enfumé, quant à l'empâtement de la couleur, j'avouerai franchement qu'à moins de récuser le témoignage de mes yeux, je suis forcé de les prendre pour de pures fictions. J'ai vu mainte et mainte fois la *Méduse* de Léonard dans la galerie des Offices, je l'ai vue sous le jour le plus favorable et le plus éclatant, et jamais l'empâtement de la couleur et le ton enfumé dont parlent MM. Passavant et Rumohr n'ont frappé mes yeux. Pour moi, ce qui me plaît, ce qui m'étonne, ce qui me charme dans cet ouvrage, c'est la précision infinie avec laquelle l'auteur a su rendre jusqu'aux moindres détails. Je reconnais volontiers qu'il a souvent dépassé le but; mais il y a dans l'excès même du soin avec lequel il a traité tous les détails secondaires tant de savoir et d'amour vrai de l'art, que je pardonne sans hésiter à l'entraînement de son zèle.

La tête de la *Méduse* est à la fois belle et terrible : regard flamboyant, serpens entrelacés dans la chevelure, lèvres imprégnées de poison, haleine qui souffle la mort, rien ne manque à cette épouvantable *Méduse*, et pourtant Léonard, avec un art que je ne saurais trop louer, a réuni le sentiment de l'épouvante et le sentiment de la beauté. C'est pour la réunion, pour le développement simultané de ces deux sentimens qui ne peuvent se séparer dans l'ame du spectateur, que j'admire la *Méduse*. Il y a certainement dans la série de ses œuvres plus d'un morceau que je préfère à la *Méduse;* mais, dans toute la durée de sa longue carrière, il n'y en a pas un qui révèle d'une façon plus

évidente l'ardent amour que Léonard portait à la beauté. Un peintre nourri dans d'autres traditions, élevé dans une autre école, se fût fait une fête d'épouvanter le spectateur par le désordre et la laideur, par les mouvemens convulsifs de la physionomie : Léonard, dont la beauté, l'élégance et la grace formaient la préoccupation constante, n'a vu, et je l'en remercie, dans la tête de Méduse que la solution d'un problème digne de sa haute intelligence, la conciliation de l'épouvante et de l'admiration. Il est impossible en effet d'effacer de sa mémoire cette tête si finement, si profondément conçue. Le regard immobile et le sourire menaçant de cette Méduse demeurent gravés dans notre ame et défient toutes les distractions. Aucune des images qui passent devant nos yeux ne réussit à détrôner la *Méduse* de Léonard. Il y a dans ce visage demi-viril, demi-féminin, un accent de vengeance et de passion qui fascine, qui enchaîne l'attention. Quoi qu'on fasse, il faut, bon gré mal gré, se souvenir de cet admirable et terrible visage. A ne considérer ce morceau qu'au point de vue purement esthétique, il est certain qu'il serait plus beau, si l'auteur eût consenti à ne pas traiter toutes les parties de son œuvre avec le même soin, la même diligence : le sacrifice des élémens secondaires eût relevé la valeur des élémens principaux; mais, si nous voulons tenir compte du temps où cette œuvre fut achevée et nous souvenir de l'âge de l'auteur, qui, selon toute probabilité, n'avait guère alors plus de trente ans, nous sommes forcé d'admirer le zèle qu'il a porté dans toutes les parties de cette composition, bien que ce zèle soit partout prodigué avec trop d'entraînement. Les serpens entrelacés dans la chevelure de Méduse pourraient sans inconvénient être éclairés d'une lumière moins abondante; c'est une pensée qui se présente naturellement à tous les esprits et qui n'admet pas même la discussion. Oui, sans doute; mais quelle prodigieuse élégance dans la forme des lèvres! quelle terreur dans la profondeur des orbites, dans l'enchâssement des yeux, dans l'immobilité du regard! et comme le soin excessif que l'auteur a porté dans l'exécution des moindres détails disparaît devant l'expression puissante de cette tête si terrible et si belle! Quant à moi, je le confesse, parmi les œuvres de Léonard, il en est bien peu qui m'aient enseigné aussi clairement, je ne dis pas le secret de son génie, mais le secret du charme qui s'attache à toutes les manifestations de sa pensée. Je ne crains pas de le dire, il y a dans la *Méduse* du palais des Offices le germe de la *Joconde* que nous admirons au Louvre. Si l'ouvrage placé sous nos yeux est revêtu d'une perfection plus éclatante, s'il révèle un savoir plus profond, une connaissance plus intime et plus complète de la forme et de la grace, il est permis d'affirmer que la *Méduse* présage la *Joconde*.

Nous avons vu, dans la lettre publiée par Amoretti, et dont j'ai tout

à l'heure donné la substance, que Léonard, à Florence même, était déjà en pourparler avec le duc de Milan pour la statue de son père, Francesco Sforza. Il ne reste malheureusement rien de cet ouvrage, qui aurait coûté à Léonard seize années de travail, si l'on acceptait sans le discuter le témoignage des biographes. Or, ce témoignage, soumis à un examen sévère et rapproché de la série des œuvres achevées par Léonard pendant son premier séjour à Milan, ne peut être accepté comme une affirmation exacte; car, si Léonard a travaillé pendant seize ans au modèle de cette statue colossale, il ne faut pas oublier que, durant ces mêmes années, de 1483 à 1499, il a mené à bonne fin plusieurs ouvrages importans. Il me suffirait de nommer *la Cène* de Sainte-Marie-des-Graces, et cette composition si importante, où Léonard se trouve tout entier, achevée vers 1497, et probablement commencée en 1494, n'est pas la seule qui ait occupé Léonard pendant cette période de sa vie. Nous voyons dans les œuvres poétiques de Bellincioni, parmi les vers écrits à la louange du duc de Milan, que Léonard peignit une *sainte famille* pour Cecilia Gallerani, qu'il fit le portrait de cette belle personne, le portrait de Lucrezia Crivelli, aimée comme elle du duc de Milan, et enfin, sur les murs mêmes de la salle où se trouve *la Cène*, le portrait de Lodovico Sforza et de sa femme, Béatrice d'Este. Ainsi, nous ne devons pas prendre à la lettre le témoignage des biographes. Si Léonard a travaillé pendant seize ans au modèle du Colosse, car c'est ainsi que les historiens milanais appellent la statue de Francesco Sforza, il n'a pas donné tout son temps à cette œuvre, et rien n'est plus facile que de le prouver.

Que savons-nous du Colosse? Nous savons que le modèle en terre, achevé par Léonard en 1498, servit de cible aux arbalétriers gascons de Louis XII. Nul ne sait ce que devinrent les débris de ce modèle. Il faut croire que ces débris furent dispersés et abandonnés, car si quelqu'un eût songé à les réunir, à les sauver, les écrivains milanais n'eussent pas manqué de nous transmettre le nom de ce pieux amant de l'art. Or, comme ils se taisent, nous sommes forcé de voir dans leur silence un signe éclatant d'oubli et d'abandon. Cette indifférence est d'autant plus singulière, que l'œuvre de Léonard, par ses dimensions, n'offrait pas à l'adresse des arbalétriers gascons un but très glorieux. Prendre pour cible une statue colossale est un passe-temps qui doit s'user bien vite, et que les vainqueurs eussent abandonné sans regret. Comment ne s'est-il pas trouvé une main dévouée, un cœur résolu, pour sauver l'œuvre de Léonard?

Fra Luca Paciolo, mathématicien éminent, attaché comme lui au service de Lodovico Sforza, nous a conservé les proportions du Colosse. La hauteur était de vingt et un pieds. Le bronze nécessaire pour couler ce modèle n'eût pas pesé moins de cent cinquante mille livres. Quel-

ques écrivains, en lisant les calculs si précis de fra Luca, ont pensé que la statue de Francesco Sforza avait été exécutée, et que les calculs du mathématicien s'appliquaient à l'œuvre définitive; mais Oltrocchi, en consultant les manuscrits de Léonard, n'a pas eu de peine à démontrer que la fonte du modèle était toujours demeurée à l'état de projet. Il a même recueilli un fragment de lettre adressée au duc de Milan, où Léonard se plaint de son dénûment, et rappelle qu'il lui est dû deux années de sa pension, et qu'il ne lui reste pas de quoi payer ses ouvriers.

Ainsi, tous nos renseignemens se réduisent à des chiffres. Si nous ajoutons aux calculs de fra Luca quelques vers italiens de Bellincioni, quelques vers latins de Lancino Curzio, nous aurons épuisé tous les témoignages. La perte de ce modèle est d'autant plus regrettable, que Léonard, après avoir étudié l'anatomie humaine sous la direction de Marc-Antonio della Torre, professeur à l'université de Pavie, après avoir dessiné pour lui les diverses parties du corps, et préparé de ses mains plusieurs pièces importantes, n'avait pas étudié avec moins de zèle l'anatomie du cheval. A cet égard, ses manuscrits ne laissent aucun doute, car on y trouve plusieurs chevaux dessinés à la plume qui révèlent une science profonde. Nous savons même qu'il avait composé sur cette matière un traité spécial. Formé à l'école du Verocchio, dont le talent nous est pleinement révélé par la belle statue équestre placée à Venise devant l'église Saint-Jean et Saint-Paul, instruit par l'étude persévérante du modèle vivant, Léonard, sans nul doute, nous eût offert, dans la statue de Francesco Sforza, un modèle d'élégance, de précision et de grandeur. Il ne faut pas prendre au sérieux l'assertion de Vasari sur cet ouvrage à jamais regrettable. Le biographe toscan nous dit que le Colosse ne fut jamais fondu, parce que les dimensions du modèle ne permettaient pas de le fondre. Ces dimensions, quelque grandes qu'elles soient, n'ont pas de quoi effrayer un fondeur habile. Les ouvrages du xve siècle qui sont venus jusqu'à nous prouvent assez clairement tout ce que l'Italie savait faire. Depuis la statue de Gatta-Melata, placée à Padoue devant l'église Saint-Antoine, jusqu'au Persée placé à Florence sous la loge des Lanzi, depuis Donatello jusqu'à Benvenuto Cellini, l'Italie tout entière réfute l'assertion de Vasari. D'ailleurs, fra Luca ne dit nulle part que le Colosse dût être fondu à cire perdue, et la fonte au sable, même pour un colosse, ne présente pas de difficultés sérieuses.

C'est dans *la Cène* de Sainte-Marie-des-Graces qu'il faut étudier Léonard de Vinci; c'est dans cette œuvre capitale qu'il faut chercher la mesure et la variété du savoir qu'il avait amassé. *La Cène* de Sainte-Marie-des-Graces se place par son importance à côté des chambres du Vatican et de la chapelle Sixtine: malheureusement l'œuvre de Léonard est bien loin de se présenter à nous dans le même état de conser-

vation, de fraîcheur et de jeunesse que les fresques de Raphaël et de Michel-Ange. Tandis que *l'École d'Athènes* et *le Jugement dernier* semblent nés d'hier, tant les couleurs sont vives, tant il est facile d'embrasser d'un regard l'ensemble de la composition, tant l'œil suit avec bonheur et sans effort les moindres détails de la pensée, *la Cène* de Sainte-Marie-des-Graces est aujourd'hui et depuis long-temps bien malade; cependant, je dois le dire, l'état fâcheux de cette peinture murale a été fort exagéré par la plupart des écrivains qui en ont parlé, les uns après l'avoir regardée en passant, les autres sans l'avoir jamais vue. Pendant mon séjour à Milan, j'ai souvent étudié *la Cène* de Léonard, et je ne puis me ranger à l'avis généralement accrédité. Il n'est pas vrai, comme on le répète dans toutes les langues de l'Europe, que *la Cène* n'offre plus aux regards qu'une ruine confuse. Pour parler en ces termes, il faut n'avoir pas pris la peine d'étudier cette œuvre considérable pendant un quart d'heure. Si l'on gravit, en effet, les degrés du plancher établi devant *la Cène*, si l'on se place à quelques pieds de distance pour la regarder, non-seulement il est impossible d'embrasser l'ensemble de la composition, mais encore les détails échappent à l'œil le plus attentif. Si l'on s'éloigne, si, docile aux conseils du bon sens, on se place à la distance que l'auteur lui-même devait souhaiter pour l'étude de son œuvre, on ne tarde pas à saisir l'ensemble, qui d'abord se dérobait au regard, et les détails mêmes de chaque tête se révèlent peu à peu avec une entière évidence. Il n'est donc pas vrai que *la Cène* soit complétement perdue : c'est une de ces phrases banales qui passent de bouche en bouche sans être vérifiées par personne, et sont acceptées comme articles de foi. Amoretti est le seul qui dise sincèrement ce qu'il a vu, et dont le témoignage s'accorde avec la vérité. L'état déplorable où se trouve *la Cène* doit être attribué à trois causes très diverses. En premier lieu, cette peinture murale, qu'on est habitué à regarder comme une fresque, est une peinture à l'huile, et Léonard, dans son désir de bien faire, n'a pas voulu s'en tenir aux traditions consacrées par une longue expérience : il a inventé, pour son usage, des mélanges d'huiles que personne n'avait encore éprouvés, et dont l'épreuve s'est faite à ses dépens, et, je puis ajouter, aux dépens de la postérité. En second lieu, ce que le temps et le travail intérieur des substances employées par Léonard avaient commencé, la main d'un peintre ignorant s'est chargée de le continuer. En 1726, cent vingt-neuf ans après l'achèvement de cette œuvre, Bellotti offrit aux dominicains de Sainte-Marie-des-Graces de rajeunir, de ressusciter *la Cène*, de la rendre à sa première fraîcheur, et les dominicains, abusés par cette promesse et par quelques épreuves partielles, lui confièrent imprudemment la muraille de leur réfectoire. La promesse de Bellotti sembla d'abord accomplie, et la couleur reparut comme par enchantement; mais bientôt les rides

prirent la place de la jeunesse. Grace au vernis étendu sur la muraille comme une eau de Jouvence, toutes les figures, sous l'action combinée de la lumière et de la chaleur, furent sillonnées de crevasses et se détachèrent en écailles. Enfin, pour compléter l'œuvre de Bellotti, l'armée française, à la fin du siècle dernier, malgré les ordres précis du général en chef Bonaparte, établit dans le réfectoire des dominicains un quartier de cavalerie. Cette profanation, bien qu'elle ait duré peu de temps, ne pouvait manquer d'exercer sur *la Cène* une action désastreuse. Aujourd'hui, sous la domination autrichienne, le réfectoire des dominicains, sans être entretenu comme il pourrait l'être, n'est cependant exposé à aucune injure nouvelle. Bien que le couvent soit une caserne de hussards, le réfectoire ne sert pas d'écurie. Sans doute il serait facile sinon d'arrêter, au moins de retarder le dépérissement de *la Cène* en garnissant de boiseries les murailles nues qui séparent *la Cène* de Léonard du *Calvaire* de Montorfano, et peut-être parviendrait-on ainsi à combattre la formation de la couche nitrée qui voile, comme une brume, toute la composition aux yeux du spectateur trop voisin de la muraille; mais il faut le dire, car le doute n'est pas permis, c'est à Léonard surtout que nous devons attribuer le déplorable état de *la Cène*. *Le Calvaire* de Montorfano, exécuté sur la muraille qui fait face à *la Cène*, complétement dépourvu d'intérêt sous le rapport de l'art, vulgaire dans l'ensemble, vulgaire dans les détails, achevé plusieurs années avant *la Cène*, jouit aujourd'hui d'une santé parfaite; il est vrai qu'il n'a pas passé par les mains de Bellotti, mais il a été, comme *la Cène*, rudoyé par la cavalerie française. Et cependant il semble que Montorfano ait donné hier le dernier coup de pinceau. Pourquoi? C'est que l'auteur du *Calvaire*, pour préparer la muraille, pour mêler ses couleurs, pour les broyer, s'en est tenu aux procédés vulgaires, éprouvés depuis long-temps. Léonard, dans son amour immodéré du progrès universel, n'a pas compris le danger d'une innovation tentée sur une si grande échelle, et sa témérité a été sévèrement châtiée : s'il se fût contenté des procédés vulgaires, il est probable, il est certain que *la Cène* serait aujourd'hui aussi jeune, aussi fraîche que *le Calvaire*.

Le sujet proposé à Léonard par le prieur des dominicains est assurément l'un des plus difficiles qui se puissent rencontrer dans la peinture, et je conçois très bien que, malgré l'étendue et la variété de son savoir, l'élève du Verocchio ait long-temps médité avant de se mettre à l'œuvre; je conçois qu'il ait plusieurs fois interrompu son œuvre commencée avant de la poursuivre et de l'achever. L'histoire du père Bandelli peut servir de leçon à tous les esprits du même ordre qui traitent avec dédain le travail intérieur de l'intelligence et n'attachent d'importance qu'au travail visible qu'ils peuvent toucher de leurs mains. Giraldi Cintio et Giorgio Vasari racontent que le père

Bandelli, irrité de voir Léonard passer des matinées entières, sans prendre le pinceau, dans le réfectoire de Sainte-Marie-des-Graces, résolut de porter plainte au duc de Milan, et que Lodovico Sforza, après l'avoir écouté, appela Léonard et lui parla des doléances du prieur. Léonard, sûr de trouver dans le duc un auditeur attentif et intelligent, lui expliqua sans peine que son travail le plus difficile n'était pas le maniement du pinceau, mais la conception complète et précise de ce qu'il voulait peindre. Le duc entendit Léonard à demi-mot, et, s'il fallait en croire Giraldi Cintio, Léonard aurait menacé le prieur de se venger de ses importunités en le prenant pour modèle de Judas Iscariote. Je n'examine pas si la dernière partie de cette anecdote est parfaitement authentique. Que Lodovico Sforza ait ri ou non en écoutant cette menace digne d'un écolier, que l'histoire manuscrite du couvent de Sainte-Marie-des-Graces, consultée par Amoretti, nous représente le père Bandelli comme un vieillard vénérable, doué d'une physionomie imposante qui n'aurait jamais pu servir de modèle à Judas Iscariote, ce sont là des points sans importance et que je ne veux pas m'arrêter à discuter. Lors même que la seconde partie de l'anecdote serait une pure espièglerie de Giraldi Cintio, transcrite sans examen par Vasari, la première partie demeurerait encore très probable, car elle s'accorde merveilleusement avec le caractère et les habitudes de Léonard. La mauvaise humeur du père Bandelli, en présence de la rêverie qu'il prenait pour la paresse, n'est certainement pas un conte fait à plaisir, car nous voyons chaque jour autour de nous, sous nos yeux, se répéter cette guerre éternelle de l'ignorance contre le savoir. Tout travail qui ne se révèle pas par un signe visible, par la forme, la couleur ou la parole, est, pour la foule, un travail purement imaginaire. Penser sans modeler, sans peindre ou sans écrire, c'est, aux yeux de la foule, se croiser les bras. Le type du père Bandelli se multiplie à l'infini, et l'on ne peut faire un pas sans entendre parler, avec une pitié dédaigneuse, des hommes qui gaspillent leur vie en vaines rêveries, — avec une admiration burlesque, un enthousiasme vraiment comique, de ces ouvriers toujours prêts, toujours empressés, qui ne prennent jamais la peine d'attendre la pensée, qui mettent leur gloire et leur habileté à s'en passer. A l'exemple du père Bandelli, la foule ne s'inquiète guère de la valeur et de la durée des œuvres. Pour la foule, l'improvisation est la preuve la plus éclatante, la plus certaine que l'artiste, peintre, statuaire ou poète, puisse donner de son savoir et de sa puissance. Songer avant de se mettre à l'œuvre, hésiter, délibérer avant de prendre le pinceau, l'ébauchoir ou la plume, c'est avouer sa faiblesse, c'est confesser son inexpérience, son inhabileté. Or, cette accusation, lorsqu'elle s'adresse à des hommes qui ont la conscience de leur force et de leur savoir, doit exciter en eux une légitime impatience. Je com-

prends donc très bien la colère de Léonard, et, sans vouloir garantir comme authentique la menace que Giraldi Cintio lui attribue, je la concevrais, je l'avoue, comme une espièglerie très excusable.

Quelle que soit d'ailleurs la vérité de cette anecdote, il est certain que Léonard n'a pas employé moins de trois ans à peindre *la Cène* de Sainte-Marie-des-Graces, et, bien qu'il se contentât difficilement, comme il avait la main très exercée, nous ne pouvons pas supposer qu'il ait consacré trois années entières à peindre le Christ et les apôtres; il faut donc admettre de toute nécessité que la meilleure partie de son temps a été dévolue à la réflexion. Avant de quitter Florence, il avait vu bien souvent, il avait admiré sans doute *la Cène* de Giotto, placée aujourd'hui dans l'église déserte de San-Miniato. Cette composition avait dû être pour lui le sujet d'une étude assidue; car, si la forme proprement dite, si l'exactitude et la précision du dessin laissent beaucoup à désirer dans *la Cène* de San-Miniato, on ne peut nier que cette composition ne soit vraiment sublime par la naïveté des attitudes, par l'expression énergique des physionomies. La sérénité majestueuse et attentive de l'homme-Dieu, l'étonnement et la colère qui se peignent sur le visage des apôtres, la confusion de Judas et la douleur de saint Jean penché sur l'épaule du Christ rangent l'œuvre de Giotto parmi les monumens les plus importans de l'art moderne. Si la science du dessin a fait, depuis Giotto jusqu'à Raphaël, d'immenses progrès, il est certain que Giotto a bien rarement été surpassé dans l'expression des sentimens religieux. Les plus belles œuvres de fra Angelico n'effacent pas *la Cène* dont je parle. La *Vierge au pied de la Croix*, peinte dans le réfectoire du couvent de Saint-Marc, à Florence, si éloquente dans sa douleur, si justement, si universellement admirée, n'éveille pas dans l'ame du spectateur une sympathie plus vive, une émotion plus poignante que le saint Jean de San-Miniato. Je crois donc que Léonard, avant de se mettre à l'œuvre, a dû penser longtemps à *la Cène* de Giotto.

Mais le souvenir de Giotto n'était pas fait pour effrayer Léonard. S'il pouvait craindre en effet de ne pas surpasser l'élève de Cimabuë sous le rapport de l'expression, il était sûr de le surpasser, de l'effacer par la science, par la précision, par la construction savante de chaque figure, par le jet majestueux des draperies, par l'exécution des détails accessoires, par la distribution de la lumière; et, à moins d'être aveugle, il faut avouer que son espérance n'a pas été trompée. Léonard, comme Giotto, ayant à choisir entre les récits de la cène présentés par les quatre évangélistes, a sagement donné la préférence à saint Jean. Le récit de saint Matthieu n'est pas moins développé que celui de saint Jean; mais il est beaucoup moins pathétique, et je conçois très bien que Giotto et Léonard aient préféré saint Jean à saint Matthieu. Quant

aux récits de saint Marc et de saint Luc, comparés aux récits de saint Matthieu et de saint Jean, ils sont vraiment insignifians.

Cependant les détails mêmes fournis par l'Évangile de saint Jean sont loin de rendre plus facile la tâche du peintre qui se propose de représenter la cène. Il y a en effet dans le récit de saint Jean, si attendrissant et si animé, plusieurs élémens dont le peintre doit renoncer à faire usage. Qu'il nous suffise de mentionner le lavement des pieds, symbole touchant de charité, d'égalité fraternelle, qui troublerait l'unité de la composition. Plus je réfléchis et plus je me confirme dans la pensée que la cène est un des sujets les plus épineux que présente l'histoire de la religion chrétienne. Pour le prouver d'une façon évidente, il est inutile de recourir à l'érudition, de citer les efforts de Domenico Ghirlandajo, le maître de Michel-Ange, d'André del Sarto, de Raphaël. Le maître de Michel-Ange n'avait pas en lui-même de quoi concevoir toute l'importance, toute la grandeur d'un tel sujet. André del Sarto, excellent quand il s'agissait d'exprimer des idées simples, se trouvait embarrassé toutes les fois qu'il fallait rendre une idée complexe. Or, si la cène ou l'institution de l'eucharistie se résume d'une manière générale dans l'idée de la charité, l'expression variée des physionomies qu'il faut donner aux douze apôtres présente à l'imagination une série de problèmes difficiles à résoudre, et André n'était pas de force à triompher de tels obstacles. Quant à Raphaël, son exemple ne saurait avoir un grand poids dans la discussion malgré la grandeur de son nom, car il n'est permis qu'à l'ignorance la plus profonde de réunir dans une commune admiration les stances et les loges. Tous ceux en effet qui ont pris la peine d'étudier l'histoire de la peinture savent que les loges n'ont été pour Raphaël qu'une affaire de pure décoration. Il demeure établi que, des cinquante-deux compositions qui ornent cette élégante galerie, la première seulement, *la Création*, a été peinte de la main du maître; l'exécution du reste a été livrée à ses élèves. Or, *la Cène* fait partie des loges, et, si Raphaël a donné le dessin des cinquante-deux compositions, il est impossible de croire qu'il ait attaché à la décoration de cette galerie la même importance qu'aux chambres du Vatican. *L'École d'Athènes* et l'*Incendie du Borgo*, l'*Héliodore* et la *Dispute du saint-sacrement* occupaient dans la pensée de Raphaël une tout autre place que la décoration des loges, et la part personnelle qu'il a prise aux peintures des stances le démontre surabondamment.

Un seul mot, selon moi, suffit à caractériser dignement *la Cène* de Léonard : c'est l'effort suprême du génie humain. Et, pour accepter cette affirmation, il suffit de passer quelques matinées dans le réfectoire de Sainte-Marie-des-Graces, car, sur treize têtes, trois seulement, les trois dernières, placées à droite du spectateur, sont à l'état de pastel

à demi effacé; toutes les autres se voient parfaitement, pourvu qu'on se place à une distance convenable. La porte percée sous la table par les dominicains, aujourd'hui condamnée et murée, et qui a coupé les jambes du Christ, n'a troublé en rien la grandeur, la sérénité, la clarté de la composition. Léonard s'est efforcé de prêter à chaque tête une expression individuelle, et sa volonté s'est pleinement réalisée. Pour ceux qui ont étudié avec attention le Nouveau Testament et qui ont comparé l'un avec l'autre les quatre évangélistes, c'est un travail curieux de suivre la pensée de Léonard dans ses moindres détails. L'auteur, en effet, ne s'est pas contenté de varier l'expression des physionomies, le sens des attitudes, selon le caractère que la tradition chrétienne prête à chaque personnage : il a voulu marquer la parenté des apôtres entre eux ou des apôtres avec le Christ; en un mot, il n'a rien négligé pour épuiser toutes les données secondaires dont se compose la donnée principale. Ce qui frappe d'abord le spectateur dans cette admirable peinture, c'est la tête du Christ empreinte d'une divine charité, d'une résignation sublime. Il suffit de la regarder pendant quelques minutes pour estimer à sa juste valeur l'anecdote racontée par Vasari. Le biographe toscan assure que Léonard, désespérant de trouver sur la terre le type de la beauté divine incarnée dans la forme humaine, laissa le Christ inachevé. Or, le Christ de Sainte-Marie-des-Graces est aussi complétement achevé que les douze apôtres, et nous possédons sur cette tête un document qui nous manque pour les autres. J'ai vu dans la galerie de Brera une étude au pastel qui a servi de modèle pour le Christ. On aime à comparer cette étude à la tête peinte sur la muraille. Le pastel a quelque chose de maladif. On sent que le modèle transcrit littéralement ne suffirait pas à la tradition évangélique. La tradition dit en effet que le Christ, même à sa dernière heure, gardait encore une beauté divine, et le pastel de Brera ne satisfait pas à cette condition; mais Léonard, avec un art merveilleux, a su interpréter, agrandir, embellir son modèle, si bien que le pastel se retrouve tout entier dans le réfectoire de Sainte-Marie, et qu'il a cependant perdu, comme par enchantement, son expression maladive. Je ne crois pas que Léonard ait peint séparément toutes les têtes de *la Cène* après les avoir dessinées au pastel. Quel que fût son désir de bien faire, il est évident qu'il aurait usé son ardeur dans ce double travail, et n'aurait abordé qu'avec dégoût son œuvre définitive; mais je crois très volontiers à l'authenticité du pastel conservé dans la galerie de Brera, et je regrette bien vivement que les apôtres dessinés de la même manière, et vus à Rome par Angelica Kauffmann, aient quitté l'Italie pour passer en Angleterre.

Il n'y a pas, dans *la Cène* de Léonard, une seule tête dont l'expression soit livrée au hasard, dont les traits soient assemblés d'après le

souvenir, sans tenir compte d'une volonté préconçue. Si la mémoire joue un grand rôle dans cette vaste composition, si le carnet que l'auteur portait toujours à sa ceinture, où il crayonnait toutes les têtes qui le frappaient par leur grandeur ou leur singularité, a été consulté avec profit, il faut reconnaître que la méditation et la volonté ont le pas sur la mémoire. Léonard a interrogé comme renseignement ce qu'il avait vu, ce qu'il avait transcrit; mais il n'a jamais accepté la réalité qu'en raison de sa conformité avec l'idée qu'il voulait exprimer, et c'est là ce qui assure à *la Cène* de Sainte-Marie une grandeur, une beauté de premier ordre. Chacun des apôtres, aussi bien que le Christ, peut fournir le sujet d'une étude approfondie. Chaque trait du visage, chaque mouvement a sa raison d'être, et jamais, je crois, la prévoyance n'a reçu une plus large, une plus constante application : c'est la mise en œuvre la plus parfaite que je connaisse des théories exposées par la philosophie sur le développement de l'intelligence dans l'ordre esthétique. Voir, savoir, se souvenir, choisir, transformer, vouloir, exprimer, tous ces momens de la pensée sont parcourus par Léonard avec une puissance, une sécurité que personne n'avait connue avant lui, que personne après lui n'a surpassée. Et, chose digne de remarque, cette profondeur de savoir, cette persévérance dans la méditation, cette obstination dans la prévoyance, n'ont pas laissé leur empreinte dans la composition. Sans doute, à moins d'être séparé de la lumière par une triple taie, il est impossible de voir dans *la Cène* de Sainte-Marie-des-Graces une œuvre improvisée; mais rien cependant, au premier aspect, n'exclut l'idée de spontanéité. L'étude et la réflexion peuvent seules démontrer toute l'étendue des travaux préliminaires auxquels Léonard a dû se livrer avant de prendre le pinceau. Comme rien dans les physionomies, dans les attitudes, ne viole les lois de la vraisemblance, il est permis à la foule de voir dans ce poème, si simple et si grand, une œuvre née sans effort. Les hommes du métier et tous ceux qui, sans manier le pinceau, ont consacré quelques années de leur vie à l'analyse de l'imagination manifestée sous ses formes diverses, devinent sans peine tout ce que *la Cène* a dû coûter à Léonard, et ne peuvent cependant refuser de reconnaître que, dans cette composition capitale, la science la plus sévère n'a pas attiédi le souffle de l'inspiration.

Au reste, je dois avertir les lecteurs qui n'ont pas visité la Lombardie que les gravures données en Europe comme des copies de *la Cène* sont d'une infidélité révoltante. La plus célèbre de toutes, celle de Morghen, peut, à bon droit, passer pour une caricature. Il semble que tous les graveurs qui ont entrepris de traduire l'œuvre de Léonard se soient donné le mot pour détourner les yeux avant de commencer leur travail. Morghen en particulier s'est efforcé de changer le caractère de toutes les têtes, et je dois convenir qu'il y a parfaitement réussi. J'in-

cline même à penser qu'avant de prendre le burin il a dû dessiner d'après nature les têtes qu'il voulait substituer aux têtes de Léonard. Les autres gravures que j'ai vues, exécutées, disait-on, d'après *la Cène* de Milan, n'étaient guère moins infidèles. Seulement il y avait dans leur infidélité quelque chose de moins résolu. Il est probable d'ailleurs que les trois quarts au moins de ces prétendus traducteurs n'avaient pas jugé à propos de faire le voyage de Lombardie pour voir le modèle qu'ils voulaient copier. Il faut donc aller à Milan pour connaître dans toute sa vérité l'œuvre principale de Léonard. Sans doute la gravure, si fidèle qu'elle soit, ne peut jamais dispenser de la vue de l'œuvre même; il n'y a donc rien d'absolument inattendu dans la destinée de *la Cène*. Cependant Raphaël, Michel-Ange et Rubens ont été mieux traités que Léonard. Si Volpato n'a pas traduit les stances du Vatican de façon à rendre inutile le voyage de Rome, si le Mantouan ne donne pas une idée complète du *Jugement dernier*, si Bolswert, malgré sa prodigieuse habileté, n'a pas dérobé à Rubens la magie de sa couleur, Volpato, le Mantouan et Bolswert sont bien plus près de leurs modèles que Morghen de Léonard. J'ai vu dans les cartons de M. Charles Gleyre quelques têtes dessinées à Sainte-Marie-des-Graces où se retrouve tout entier l'accent du modèle. C'est la seule copie qui m'ait rappelé le réfectoire des dominicains.

Obligé de quitter la Lombardie, où ses talens demeuraient sans emploi, Léonard résolut de retourner à Florence avec son fidèle ami, fra Luca Paciolo. Nommé par César Borgia inspecteur-général de toutes les places fortes dont Louis XII avait assuré la possession au duc de Valentinois, il parcourut une grande partie de l'Italie, profitant de ses fonctions d'ingénieur militaire pour observer avec une attention scrupuleuse tout ce qui s'offrait à ses regards, tout ce qui pouvait susciter dans son intelligence la création d'une théorie nouvelle ou l'application d'une théorie déjà connue, depuis la fontaine de Rimini, dont les eaux, en tombant dans la vasque, éveillaient en lui des idées musicales, jusqu'aux ondes marines de Piombino, dont la succession suscitait dans son esprit inventif de nouvelles formules scientifiques. Pourquoi renonça-t-il au service de César Borgia? Nous ne le savons pas. Revenu à Florence, il fut chargé par le gonfalonier Soderini de peindre sur une muraille du palais de la seigneurie, dans la salle du Pape, *la défaite de Piccinino*, capitaine-général du duc de Milan, à la bataille d'Anghiari, livrée en 1440. Le carton de cette peinture, exécuté dans le couvent de Santa-Maria-Novella, est aujourd'hui perdu; mais nous pouvons juger de ce qu'il valait, des progrès immenses qu'il signalait dans l'art de la composition et du dessin, d'après les documens qui nous sont restés. Je ne parle pas des éloges prodigués à ce carton par Vasari, car le biographe toscan ne mesure pas toujours le bruit et l'emphase

de ses paroles à la valeur réelle de l'œuvre dont il s'occupe; mais nous possédons une gravure d'Edelinck, exécutée, à ce qu'on croit, d'après un dessin de Rubens, et l'*Etruria Pittrice* a reproduit une partie du même carton, dont le dessin est attribué au Bronzino. Or, quoique la gravure d'Edelinck et la gravure de l'*Etruria Pittrice* ne procèdent pas directement de l'œuvre originale de Léonard, on ne peut cependant contester d'une façon absolue l'autorité de ces copies, car elles sont dues à deux hommes dont le savoir et l'habileté sont depuis longtemps établis. Nous pouvons d'ailleurs contrôler ces deux gravures par deux passages tirés des manuscrits de Léonard : l'un qui se rapporte directement à la bataille d'Anghiari, et qui offre la description de cette bataille dans ses moindres détails, depuis les faits réels jusqu'aux épisodes purement légendaires, l'autre qui renferme des préceptes généraux applicables à la peinture des batailles, et dont plusieurs parties s'accordent merveilleusement avec les gravures d'Edelinck et de l'*Etruria Pittrice*. On sait que Raphaël, occupé à Sienne des peintures de la bibliothèque dont il avait fourni les cartons à son condisciple Pinturicchio, vint à Florence pour étudier le carton de Léonard, exposé dans le palais de la seigneurie, en même temps que le carton de Michel-Ange, dont le sujet était pareillement tiré de l'histoire toscane. Thomas Lawrence possédait un dessin de Raphaël, dans un coin duquel le jeune élève du Pérugin avait reproduit à la plume un épisode du carton de Léonard. Il n'est donc pas impossible d'estimer la valeur de ce carton, au moins d'une façon approximative, sous le rapport de la composition et de l'élégance. On retrouve dans les documens que j'ai cités la grandeur, l'énergie et la grace des cavaliers du Parthénon. Léonard avait-il sous les yeux quelques dessins exécutés d'après les Panathénées, d'après le combat des Lapithes et des Centaures? A cet égard, les biographes sont muets. Nous savons, il est vrai, que Raphaël envoya en Grèce plusieurs de ses élèves pour dessiner les ruines du Parthénon, lorsqu'il entreprit la décoration du Vatican; mais l'arrivée de Raphaël à Rome est de 1508, et le carton de Léonard à Florence est de 1503. Il est donc permis de supposer que les chevaux de la *Bataille d'Anghiari* relèvent directement des études spéciales que Léonard avait faites d'après nature, et le talent de son maître Andrea del Verocchio devait d'ailleurs diriger naturellement ses études de ce côté. Je ne parle pas d'une lithographie publiée en France comme offrant la composition complète du carton de Léonard. Cette lithographie, pour tous les hommes éclairés, n'est qu'une pure mystification, et je me sers d'un terme indulgent. Malheureusement la manière inusitée dont Léonard avait préparé la muraille destinée à recevoir sa peinture altéra singulièrement les premières figures transcrites d'après le carton, et Léonard, pour couper court aux accusations calomnieuses qui le pour-

suivaient, rendit au gonfalonier Soderini l'argent qu'il avait reçu. Au reproche de friponnerie fondé sur l'ignorance et la sottise, il répondit par le remboursement intégral des avances qui lui avaient été faites; c'était la seule manière de confondre ses calomniateurs.

Mené à Rome par Julien de Médicis, à l'avénement de Léon X, son frère, au pontificat, il fut chargé de quelques travaux, mais dut bientôt y renoncer en voyant la manière railleuse dont ses efforts étaient accueillis. Le pape, qui lui avait commandé une sainte famille pour sa belle-sœur, pour une princesse de Savoie fiancée à son frère Julien, apprenant qu'il s'occupait à distiller des huiles pour la composition d'un nouveau vernis, le déclara incapable sans plus ample examen. « Puisqu'il songe à la fin, dit Léon X, avant de songer au commencement, il ne fera jamais rien. » Et les courtisans applaudirent à cette saillie, comme s'ils eussent entendu une des plus fines railleries d'Aristophane ou de Lucien. Cependant le tableau destiné à la belle-sœur de Léon X fut achevé, et, s'il faut en croire Amoretti, il serait aujourd'hui passé en Russie. Du reste, si Léonard renonça au plus grand nombre des travaux qui lui étaient offerts ou promis, il ne quitta cependant pas Rome sans laisser une trace durable de son savoir et de son génie. La *Vierge* de Sant' Onofrio est, en effet, une des plus charmantes créations de son pinceau. Si cette *Vierge,* comme on l'assure, a été retouchée par Palmaroli, il faut convenir que la retouche a été exécutée avec une discrétion, une réserve, une prudence, à laquelle nous ne sommes pas habitués. Les Poussin, les Salvator et les Titien de notre galerie en savent bien quelque chose. Retouchée ou non par Palmaroli, et j'avoue qu'il ne m'a pas été possible de vérifier cette assertion, la *Vierge* de Léonard, peinte à fresque au fond d'une galerie du couvent, mais très bien éclairée, placée sous verre comme une relique, est aujourd'hui encore d'une fraîcheur admirable, quoiqu'elle soit achevée depuis trois cent trente-six ans. Si Léonard, docile aux traditions vulgaires, eût consenti à peindre *la Cène* de Sainte-Marie-des-Graces et la *Bataille d'Anghiari* d'après les procédés qu'il a employés à Sant' Onofrio, l'Europe pourrait aujourd'hui étudier ces deux chefs-d'œuvre dans toute leur splendeur, dans toute leur nouveauté. Il y a, dans la *Vierge* de Sant' Onofrio une grace, une pudeur, une béatitude, une suavité de sourire que Léonard n'a jamais surpassée. Le Christ placé dans les bras de la Vierge ravit par son enjouement enfantin. Quant au donateur, dont le nom n'est pas venu jusqu'à nous, et dont la tête figure dans cette composition, sa physionomie exprime heureusement un mélange de bonhomie et de gravité. Combien ne devons-nous point déplorer que Léonard, avant de se résigner aux procédés de la fresque, éprouvés depuis long-temps, ait tenté à Milan et à Florence des essais si malheureux! Fra Angelico dans la chapelle de Nicolas V, Signorelli

à Orvieto, avaient montré toute la valeur, toute la sécurité de cette méthode. Pourquoi l'élève du Verocchio n'a-t-il pas consenti, pour l'emploi des couleurs au moins, à suivre leurs traces? Nous aurions devant nous, vivantes et fraîches, deux œuvres dont l'une est depuis long-temps profondément altérée, dont l'autre, par le fragment qui nous reste, mérite d'éternels regrets.

Avant son voyage à Rome, Léonard avait composé à Florence, pour l'église des Servi, le carton d'une sainte famille qu'il n'a jamais exécutée, la Vierge sur les genoux de sainte Anne, avec le Christ et saint Jean. Ce carton fut pendant plusieurs jours la grande affaire de Florence. La foule se pressait au couvent des Servi pour admirer l'œuvre de Léonard, et cette œuvre n'a jamais été exécutée par l'auteur du carton. Il paraît d'ailleurs que la pensée primitive de cette composition a été plusieurs fois modifiée, car Milan, Londres et Paris nous la présentent sous des formes diverses et avec d'égales garanties d'authenticité. C'est à ce même voyage qu'il nous faut rapporter *la Ginevra* d'Amerigo Benci, dont la trace est aujourd'hui perdue, et *Monna Lisa del Giocondo,* payée par François Ier quatre mille écus d'or, et placée dans la galerie du Louvre. Or, la *Monna Lisa* résume, à notre avis, le savoir entier de Léonard. Toutes les études, tous les efforts du maître se trouvent résumés dans cet incomparable morceau. Vasari nous dit que Léonard travailla quatre ans à ce portrait. Pour ma part, je n'en crois rien. C'est une de ces hâbleries si communes chez le biographe toscan comme chez son compatriote Benvenuto Cellini, qu'il ne faut pas prendre au sérieux. Que Léonard, qui, dans l'espace de trois ans, a peint le Christ et les douze apôtres à Sainte-Marie-des-Graces, ait employé quatre ans à peindre *Monna Lisa,* je ne le croirai jamais. C'est un conte bon tout au plus pour amuser les enfans. Qu'il ait égayé son modèle par une musique sans cesse renouvelée, à la bonne heure, je le crois volontiers, et le divin sourire qui rayonne dans les yeux et sur les lèvres de Monna Lisa donne à cette assertion de Vasari une pleine vraisemblance. La couleur de cet admirable portrait, peint sur bois, a singulièrement changé depuis trois siècles. D'après le témoignage des contemporains, les yeux humides, les lèvres vermeilles, luttaient d'éclat et de réalité avec la nature même. Le sang courait sous la peau et se laissait deviner. Aujourd'hui, par l'altération de la couleur, toutes ces merveilles ont disparu; mais, par une combinaison de circonstances difficile à expliquer, cet admirable portrait, tout en perdant ses couleurs primitives, a conservé une délicieuse harmonie. Le ton des chairs est maintenant d'un gris bleu; le front, les joues et les mains ne laissent plus deviner le sang qui court sous la peau; les yeux ont perdu leur humidité veloutée, la bouche son incarnat, et pourtant, malgré ces altérations profondes, la beauté de Monna Lisa est restée ce qu'elle était

il y a trois siècles, un prodige de grace, de jeunesse et de sérénité. Le regard légèrement ironique, les fossettes placées aux coins de la bouche, donnent à la physionomie de Monna Lisa un accent incomparable que l'on n'a jamais dépassé. Les mains sont modelées avec une finesse, une élégance qui ne laisse rien à désirer. Les cheveux, le cou et la poitrine sont traités avec une précision désespérante; l'œil ne se lasse pas de contempler ce beau visage qui respire le bonheur, où les passions n'ont encore gravé aucune ride, mélange idéal de jeunesse, d'intelligence et de bonté. Tout a changé depuis trois siècles, et tout est demeuré, après le changement, si parfaitement harmonieux, qu'à peine l'œil s'aperçoit-il des altérations profondes que la couleur a subies, et dont le temps n'est pas seul responsable, car bien des œuvres antérieures au portrait de Monna Lisa ont gardé leur fraîcheur et leur nouveauté. C'est surtout à Léonard lui-même qu'il faut rapporter la transformation de ses œuvres. Toutefois, si le portrait de Monna Lisa n'a plus aujourd'hui la fraîcheur et l'éclat qui éblouissaient Florence au commencement du XVIe siècle, c'est toujours un modèle de dessin, un des masques les plus fins qu'on puisse citer dans l'histoire entière de la peinture. La *Vierge sur les genoux de sainte Anne* que nous voyons au Louvre est probablement l'œuvre de Salaï ou de Luini, car nous savons que François Ier a vainement insisté pour que Léonard exécutât lui-même le carton qu'il avait apporté de Florence. Les autres œuvres du même maître que nous possédons à Paris, si j'en excepte le portrait de femme qui s'est appelée tour à tour, sans fondement, Anne de Boleyn et la belle Féronnière, et qui maintenant s'appelle sans preuves Lucrezia Crivelli, bien qu'ils se recommandent par des qualités éminentes, ne méritent pas la même attention que Monna Lisa; ils ont presque tous subi des retouches fâcheuses, depuis le *Saint Jean* jusqu'à la *Vierge aux Rochers*.

Le traité de peinture publié à Paris, à Rome et à Milan, sous le nom de Léonard n'est certainement pas le traité qu'il avait composé. C'est un recueil de notes qui ont pu, qui ont dû servir à la composition du traité, mais il est impossible d'accepter cet assemblage comme une œuvre définitive. A côté de préceptes excellens, fondés sur l'étude de la nature, de conseils techniques dont la justesse ne saurait être révoquée en doute, on y trouve une foule de maximes banales qui amènent le sourire sur les lèvres, et que sans doute Léonard avait transcrites sans y attacher grande importance. Parmi les trois cent soixante-cinq chapitres dont se compose l'édition de Milan, il y en a plus d'un qu'on ne peut lire sans étonnement, et dont l'évidence n'a rien à démêler avec l'enseignement d'une science ou d'un art quelconque. Autant vaudrait signaler la différence du jour et de la nuit, de l'air et de l'eau, de la flamme et de la neige. Ces prétendus chapitres, qui souvent n'ont pas

plus de six lignes, ou ne signifient rien ou rappellent des vérités tellement connues, tellement à l'abri de toute contestation, qu'elles peuvent à bon droit passer pour trop vraies. Rubens avait raison quand il appelait ce prétendu traité un recueil de lieux communs; car, si l'on peut y puiser des leçons très profitables sur la manière de placer le modèle, sur la distribution de la lumière et des ombres, sur la méthode la plus sûre pour exprimer le relief des corps, on y rencontre à chaque page des puérilités que Léonard n'a certes jamais tirées de son cerveau. Le volume publié en 1651 par Dufresne, et plus tard réimprimé à Rome et à Milan avec de nombreuses additions, ne peut être jugé comme un traité de peinture. C'est un recueil de notes choisies sans trop de discernement dans les manuscrits de Léonard et classées sans logique, sans prévoyance.

Le prétendu traité d'hydraulique publié à Bologne en 1828 n'est pas davantage l'œuvre composée sous ce titre par Léonard. C'est, comme le traité de peinture que nous possédons, un recueil de notes et rien de plus. Cependant la valeur scientifique de ce dernier recueil, de l'avis unanime des hommes compétens, dépasse de beaucoup la valeur esthétique et technique du volume donné comme traité de peinture.

Les manuscrits de Léonard, dont la plus grande partie est malheureusement perdue, mais dont plusieurs volumes sont conservés dans les bibliothèques de Milan, de Londres et de Paris, prouvent clairement qu'il avait embrassé le cercle entier des connaissances humaines, depuis l'astronomie jusqu'à l'anatomie comparée. Non-seulement il avait étudié l'algèbre, la géométrie, la mécanique rationnelle dans toute leur généralité, et enrichi ces trois branches du savoir humain de solutions nouvelles, mais il avait deviné le mouvement de la terre autour du soleil long-temps avant Copernic, dont les découvertes n'ont été publiées qu'après sa mort, c'est-à-dire vingt-quatre ans après la mort de Léonard. Il avait étudié la théorie des marées. Il avait compris le rôle de l'air dans la combustion et dans la respiration, qui n'est pour les physiologistes qu'une forme particulière de la combustion. Il avait des idées justes sur le poids, la condensation et la raréfaction de l'air, sur l'ascension et la chute des corps à la surface du globe, sur la scintillation des étoiles, sur la vision, sur l'hygrométrie. En creusant des canaux, il avait été amené à observer les différentes couches du globe, les débris fossiles du règne végétal et du règne animal, et il avait tenté de classer ces débris. Il n'avait négligé aucune partie de la science humaine, et, non content d'apprendre tout ce que savaient ses contemporains et d'agrandir le champ de la pensée par ses observations assidues, par ses méditations persévérantes, il poursuivait avec une égale ardeur l'application de ses théories à l'industrie. Un jour il inventait une machine pour tondre le drap, le lendemain un balancier

pour frapper la monnaie, ou un appareil pour soutenir l'homme sur l'eau ou dans l'air. L'invention, sous toutes ses formes, était son bonheur, sa vie. Ce qu'il a dépensé d'intelligence, de volonté, pour élargir le domaine de la science, ne saurait se calculer. A compter seulement les voies qu'il a tentées, les voies qu'il a ouvertes, l'œil se trouble, et la pensée demeure confondue. On se demande comment un seul homme a suffi à l'accomplissement d'une pareille tâche. Quoique Léonard soit mort à soixante-sept ans, non pas dans les bras de François Ier, qui était à Saint-Germain-en-Laye, mais au château de Cloux, près d'Amboise, dans les bras de Francesco Melzi, on a peine à comprendre que l'intelligence la plus pénétrante, la plus active, ait trouvé dans cette longue carrière le temps de poser si clairement tant de problèmes nouveaux, et surtout de les résoudre avec tant de précision.

Après ce rapide coup d'œil sur les travaux encyclopédiques de Léonard, il nous reste à marquer sa place dans l'histoire de la peinture; car, bien qu'il ait cultivé avec un égal bonheur les trois arts du dessin, il nous est bien difficile d'apprécier son mérite comme architecte et comme sculpteur. Où sont les monumens qu'il a bâtis? Les armées de Louis XII et de François Ier les ont renversés. On dit, il est vrai, qu'il a fourni à Francesco Rustici les modèles des trois statues placées sur l'une des portes du baptistère de Florence; mais peut-être s'est-il borné à aider Rustici de ses conseils. C'est comme peintre que Léonard appartient à l'histoire, c'est comme peintre qu'il s'agit de le caractériser. Né trente et un ans avant Raphaël, vingt-six ans avant Michel-Ange, quarante-deux ans avant le Corrége, il n'a certainement exercé aucune action sur le second; le carton de la *Bataille d'Anghiari* n'a pas laissé de trace dans *le Jugement dernier*. Michel-Ange a poursuivi sa route sans s'inquiéter de la méthode choisie par son rival; mais il est incontestable que Raphaël et le Corrége doivent beaucoup à Léonard. Les chambres du Vatican, commencées cinq ans après l'achèvement du carton de Léonard, ont gardé le souvenir de cette leçon éloquente. Raphaël n'avait pas besoin des conseils du Vinci pour donner à ses madones la grace divine qui règle tous leurs mouvemens; dans *l'École d'Athènes*, dans l'*Héliodore*, il s'est souvenu du Vinci, comme il s'est souvenu de Michel-Ange dans l'*Incendie du Borgo*, dans *les Sibylles* de Sainte-Marie de la Paix, dans l'*Isaïe* de Saint-Augustin. C'est à Léonard plus encore qu'à Michel-Ange que Raphaël doit l'agrandissement de sa manière, et j'ajoute que l'étude de Léonard était pour Raphaël beaucoup plus profitable que l'étude de Michel-Ange; car la peinture de Léonard, plus savante que la peinture de Raphaël, ne la contredit pas, tandis que la peinture de Michel-Ange, appuyée sur un savoir non moins positif, mais plus fastueux, plus heureux, plus empressé de se montrer, s'ac-

corde plus difficilement avec les habitudes et le génie de Raphaël. Je sais que la voûte de la Sixtine ne mérite pas ce reproche et que Michel-Ange a traité les premiers chapitres de la Genèse avec une grace, une simplicité que Raphaël n'a jamais surpassée; mais *les Prophètes* et *les Sibylles* suffisent à justifier la remarque précédente. Ainsi, bien que Raphaël ne soit pas l'élève de Léonard, il est permis d'affirmer que Léonard a profondément modifié le style de Raphaël. Il faudrait fermer les yeux pour ne pas voir la parenté qui les unit. Raphaël, malgré l'abondance, malgré la spontanéité de son génie, a dû sentir de bonne heure que le génie sans le secours de l'étude ne tarde pas à trébucher; il avait vingt ans quand il vint à Florence voir le carton de la *Bataille d'Anghiari*, et les travaux exécutés à Rome pendant les douze dernières années de sa vie portent la trace de ce voyage.

Quant au Corrége, l'action exercée sur lui est encore plus facile à démontrer. Bien que la grace soit loin assurément de résumer le mérite entier du Corrége, bien que la coupole de Parme et les deux fresques détachées des portes de la même ville qu'on admire aujourd'hui dans la galerie et dans la bibliothèque soient empreintes d'une grandeur incontestable, bien que le *Saint Jérôme* offre le même caractère, cependant il y a dans les madones du Corrége, dans le regard et le sourire de toutes les femmes, de tous les enfans créés par son pinceau, quelque chose qui rappelle la manière de Léonard. Si le dessin du Corrége n'a pas la simplicité sévère de Léonard, si le style de ses compositions n'est pas d'un goût aussi pur, on ne peut nier toutefois qu'il n'ait profité de ses leçons pour le modelé, pour la distribution de la lumière. Il y aurait de la puérilité à vouloir établir une comparaison entre les œuvres de Léonard et les œuvres du Corrége, à tenter de retrouver le second dans le premier. Il suffit d'indiquer les traits de ressemblance, les signes de filiation; aller plus loin serait dépasser le but.

J'ai dit pourquoi Léonard est demeuré sans action sur Michel-Ange; je n'ai pas à y revenir.

Mais ce n'est pas assez d'avoir marqué la place de Léonard dans l'histoire de la peinture; il faut chercher dans la vie, dans la destinée de ses ouvrages une moralité, un conseil. A Dieu ne plaise que je veuille lui reprocher le caractère encyclopédique de ses études! La poursuite de la vérité n'avait pas à ses yeux moins d'importance et de grandeur que le culte de l'art. Quoique la plupart de ses découvertes scientifiques soient demeurées sans influence sur les progrès de l'esprit humain, aujourd'hui qu'elles sont révélées, nous devons lui en tenir compte. Cependant, à ne considérer Léonard que dans le domaine purement esthétique, dans le domaine de la peinture, il me semble qu'il y a une leçon à tirer du petit nombre de ses ouvrages, et surtout de

ses ouvrages inachevés. Il ne se contentait pas de se proposer pour but la beauté parfaite, il voulait établir la perfection dans les moyens mêmes d'exprimer la beauté. Après avoir étudié le visage humain sous les formes les plus variées, comme on peut le voir dans les collections de Caylus, d'Hollar, de Chamberlain, de Bartolozzi; après avoir réuni laborieusement tous les traits dont se compose l'expression des passions, il voulait sans cesse modifier les moyens matériels dont une longue tradition avait démontré la puissance et la fidélité. Or, c'est à ce désir immodéré de perfectionner toute chose, depuis la composition des couleurs jusqu'à la composition des vernis, à cette habitude constante de ne jamais s'en tenir aux méthodes éprouvées depuis long-temps, que nous devons attribuer l'altération rapide et profonde des ouvrages de Léonard. Il faut donc, dans la poursuite même de la perfection, savoir s'arrêter à temps, et surtout ne pas vouloir tout faire par soi-même. Le champ de l'art est bien assez vaste sans y ajouter encore le champ de l'industrie. Si Léonard se fût contenté des procédés vulgaires, *la Cène* de Milan serait aujourd'hui aussi jeune, aussi fraîche que *l'École d'Athènes*. Il y a donc dans la destinée des œuvres de Léonard une leçon qui ne doit pas être négligée : que les peintres poursuivent, comme lui, la perfection de la beauté, qu'ils apprennent à son école l'art trop oublié de se contenter difficilement, et qu'ils s'en tiennent pour l'expression de leur pensée aux moyens matériels éprouvés depuis long-temps.

GUSTAVE PLANCHE.

LES RÉCITS

DE

LA MUSE POPULAIRE.

LE KACOUSS DE L'ARMOR.

I. — LA FILLEULE DE LA VIERGE ET LE FILS DU DIABLE.

A l'ouest de l'Armor finistérien s'étend une longue pointe granitique dont l'extrémité se bifurque et forme les deux presqu'îles de Kelern et de Crozon. La dernière de ces presqu'îles dessine un des côtés de la magnifique baie de Douarnénez, ce lac marin au fond duquel dort la mystérieuse cité du roi Gralon. On peut trouver des horizons moins monotones, des rocs aussi bouleversés, des terrains encore plus écorchés par la rafale; mais on chercherait vainement un site dont le caractère fût plus complet. Ce qui distingue le paysage qu'on découvre du haut de cette dune, c'est une harmonie indéfinissable; ce sont les falaises pierreuses le long desquelles coulent des traînées de bruyères en fleurs, les volées de goëlands gris tournoyant au-dessus des enceintes druidiques, les linceuls d'algues fauves qui enveloppent les récifs et dont les plis flottent dans les remous; c'est le mélange de grèves, d'écumes, de débris de naufrages, et, par-dessus tout, cette respiration

rauque de l'Océan dont les intermittences régulières semblent mesurer le temps. Ailleurs, l'aspect séduit par la variété, ici il impose par son unité : la même impression vous arrive par tous les sens, et cette impression a je ne sais quoi de fortifiant et d'austère. La brise de mer est d'une nature purifiante; comme l'air des montagnes, elle produit une sorte d'excitation salutaire; après l'avoir respirée, on se sent plus d'activité, plus d'initiative; la grandeur du spectacle réagit au dedans et communique à l'être intérieur son énergique gravité. J'éprouvais d'autant plus vivement cette impression, que je retrouvais les rudes paysages de la Bretagne après un long séjour dans l'énervante atmosphère des villes. Ce que je revoyais avait en quelque sorte pour moi le charme du souvenir et celui de la nouveauté. Je reconnaissais mes sensations d'autrefois, mais ravivées et plus entières.

Après m'être arrêté au cap La Chèvre, je me dirigeais vers le nord en suivant le promontoire. J'avais passé Rostudel; j'apercevais en avant quelques arbres rabougris, et, derrière leur feuillage échevelé par la brise, le hameau de Kercolleore'h, lorsque mon œil s'arrêta, à gauche, sur une étroite oasis dont la verdure rayait la brande. C'était une petite ravine de quelques pas s'inclinant vers la baie et que vivifiait une source appauvrie par les chaleurs de juillet. Au plus profond de ce pli de terrain, quatre pierres brutes avaient été disposées de manière à former une sorte de fontaine que protégeaient quelques touffes de saules. Une jeune paysanne s'y tenait assise, le bras appuyé sur sa cruche de terre de Cornouaille, dont l'orifice était recouvert d'une toile fine et blanche. L'arrangement de son costume flétri témoignait d'un goût remarquable. La coiffe de toile rousse encadrait avec soin l'ovale un peu large du visage; un petit mouchoir de cotonnade brune évasait gracieusement ses plis sur la nuque et enveloppait les épaules comme deux ailes; une jupe bordée de rouge retombait jusqu'au-dessus de la cheville, et laissait voir deux pieds nus d'une forme parfaite et de la couleur du bronze florentin.

Je m'étais arrêté pour la regarder; elle me salua d'un de ces *bonjours* cadencés qui donnent tant de grace caressante au vieux langage celtique. Je m'approchai, attiré par la douceur de la voix et par la fraîcheur de la source. En me voyant essuyer mon front, la Rébecca armoricaine me demanda si je voulais boire, et, sur ma réponse affirmative, elle souleva la cruche en riant et approcha le goulot de mes lèvres. Comme je la remerciais à la manière bretonne en lui souhaitant *la bénédiction de Dieu,* le pas d'un cheval retentit au revers du coteau, et la silhouette d'un meunier se dessina au détour de la montée. C'était un homme encore jeune, à la mine ironique, et vêtu d'un habit de couleur opale qui dénonçait sa profession. Assis de côté sur ses sacs de farine, il cheminait en sifflant et battait la mesure des deux pieds

contre les flancs de sa monture. Habitué à cette excitation régulière, l'animal n'y prenait point garde, et s'avançait d'un pas philosophique comme trop blasé sur les choses de ce monde pour s'émouvoir ni se hâter. Le nouveau venu salua la petite paysanne par son nom.

— Que la Trinité nous aide! dit-il en riant; voici Dinorah qui tient auberge sur la lande pour les gentilshommes de passage.

— Continuez votre chemin, Guiller *Trois-Bouches,* répondit Dinorah en riant; il n'y a ici que de l'eau de fontaine, et vos pareils n'aiment que l'*eau de feu* (1).

— Par ma conscience! mon chemin est le tien, reprit le meunier, car je porte les moutures à Kercolleorc'h.

— Sauf ce que la sebile du moulin en aura retiré, dit la jeune fille malignement.

Je souris de cette allusion aux habitudes connues des meuniers bretons, trop sujets à dîmer sur les grains qui leur sont confiés. Guiller hocha la tête. — Vous entendez *la langue de malice* (*gour lanchenn*), dit-il en se tournant vers moi; je l'ai vue trop petite pour m'appeler par mon nom, et maintenant elle pourrait plaider contre un avocat. Que je sois damné si Dieu n'a pas donné aux femmes la parole qu'il a retirée au serpent!

Dinorah se mit à rire.

— Les plus faibles ont droit de se défendre, fit-elle observer; le ver de terre lui-même se redresse contre celui qui l'écrase.

Guiller secoua la tête. — Oui, oui, continua-t-il ironiquement, *la petite sainte* n'aime pas les curieux, et, comme les chiens de métairie, elle aboie de loin.

— Les bons chiens n'aboient pas contre les honnêtes gens! objecta finement la paysanne.

Le meunier la regarda. — Alors dis-moi un peu, reprit-il, ce que font les chiens de Kercolleorc'h quand Beuzec-le-Noir passe devant ta porte?

Dinorah ne répondit rien et rougit beaucoup; évidemment Guiller avait trouvé le point sensible. Il y appuya avec une persistance qui prouvait la rancune, et plaisanta longuement la jeune fille sur son voisin Beuzec, qui me parut être un de ces favoris pour lesquels on avoue difficilement sa prédilection. Dinorah, d'abord troublée, recouvra bientôt sa présence d'esprit, et finit par répondre avec une vivacité acérée. Tous deux épuisèrent leur malignité dans ce duel de paroles. Guiller y mit l'entrain vulgaire des railleurs de profession, la jeune fille une dextérité nerveuse et hardie dans laquelle perçait quelquefois l'amertume. Le meunier parut céder le premier.

(1) Nom breton de l'eau-de-vie.

— Sur mon baptême! le diable n'aurait pas avec elle le dernier mot, dit-il en me regardant; voici bien la preuve que ce qu'il y a de plus infatigable sur terre, c'est la mauvaiseté d'une femme.

— Vous mentez, dit vivement Dinorah: ce qu'il y a de plus infatigable, c'est la cravate d'un meunier.

— Pourquoi cela? demandai-je.

— Parce qu'au dire de la tradition, reprit la paysanne en riant, elle peut, sans se lasser, tenir toujours un coquin à la gorge.

Guiller ne parut point se fâcher de l'application du proverbe populaire. — Allons, dit-il d'assez bonne grace, la fille est bien instruite et connaît toutes les sentences de malice. Depuis que le froment a du son, les piqueurs de meule ont été exposés à la médisance et au péché. Il n'y a que les *petites saintes* qui peuvent être filleules de la vierge Marie!

La figure de Dinorah prit une expression sérieuse. — Ne riez pas des choses bénites, Guiller *Trois-Bouches*, dit-elle presque sévèrement.

— Que le *vieux Guillaume* (1) me brûle si je ris! répliqua ironiquement le meunier; tout le monde ne sait-il pas bien que tu as eu pour marraine la mère de Jésus?

— Assez! interrompit la paysanne visiblement scandalisée; mais le meunier n'était pas homme à s'arrêter dans une revanche, d'autant plus qu'il avait rencontré mon regard qui l'interrogeait.

— Monsieur ne connaît pas l'histoire! dit-il d'un ton narquois. C'était après la naissance de Dinorah; on l'avait conduite à l'église; le bedeau venait d'apporter la coquille de sel, et le recteur décrochait déjà son étole, quand on accourut dire que celle qui avait été choisie pour marraine venait de mourir. La chose parut un signe de malheur, ainsi que monsieur peut croire, et on se demandait comment l'innocente serait baptisée; mais on vit tout à coup sortir de la chapelle de la Vierge une belle créature vêtue de dentelles et de soie, qui se proposa pour tenir l'enfant, et qui, le baptême achevé, disparut sans qu'on ait pu savoir comment. Certaines gens ont dit que c'était une étrangère du haut pays venue pour voir la mer, et qui avait aidé, par hasard, à faire une chrétienne; mais ceux de Kercolleorc'h, qui ont plus d'esprit que le pauvre monde, ont assuré que c'était la vierge Marie elle-même, en raison de quoi ils ont appelé Dinorah *la petite sainte*.

Je regardai la jeune fille, et je lui demandai si ceci n'était point un conte inventé par le meunier. — Guiller sait mentir, même quand il n'invente pas! répliqua-t-elle avec une brusquerie qui indiquait une conscience blessée; mais, après tout, sa moquerie ne peut rien changer dans ce que Dieu a voulu: pour rire des étoiles, on ne les fait pas tomber du ciel! — A ces mots, elle doubla le pas, malgré la cruche

(1) Nom que les Bretons donnent au diable dans leurs plaisanteries.

qu'elle portait sur la tête, et nous devança dans le sentier, de manière à rompre l'entretien. Guiller me regarda de côté. — En voilà de la fierté! me dit-il ironiquement; la petite ne veut pas renoncer à avoir une marraine au-dessus du firmament.

Je reportai les yeux avec curiosité sur Dinorah, qui continuait à marcher devant nous. Ce n'était point la première fois que j'entendais parler de ces créatures d'élection qu'un heureux hasard avait faites les protégées de quelque sublime patron. Je savais qu'en Bretagne, où la légende chrétienne s'est partout substituée à la mythologie gauloise, où la Vierge et les saints ont remplacé les fées de l'Armor, ces interventions surhumaines ne sont point aujourd'hui même sans exemple. J'avais entendu citer la *fouacière* de Saint-Matthieu, dont l'ange Gabriel pétrissait les pains azymes, et le pilote de l'île de Batz, à qui Jésus-Christ avait appris les paroles qui *relèvent* le navire en détresse; mais c'était la première fois que je voyais de mes yeux une de ces favorites du ciel. Bien que familiarisé depuis long-temps avec les inventions de la fantaisie populaire, j'avais quelque peine à entrer dans ce nouveau domaine, à prendre au sérieux la naïveté de cette foi qui me transportait en plein moyen-âge. Je contemplais tout surpris cette pauvre paysanne qui se croyait sincèrement filleule de la reine des anges, et qui sentait sur elle une bénédiction particulière! Cette persuasion avait, du reste, imprimé à toute sa personne un caractère de pureté plus digne et plus sereine; une fois averti, on en restait frappé. C'était la grace de la jeunesse avec la fermeté de l'âge mûr et la placidité de la vieillesse. Sous cette enveloppe sans éclat, on devinait une flamme intérieure dont le reflet brillait doucement au fond de deux yeux couleur de mer. Je n'eus point le temps de demander au meunier de nouvelles explications: nous étions arrivés à une cabane de *gabarier* (1), que j'appris alors être celle du père de Dinorah. La maisonnette était de granit, couverte en ardoises, contre l'usage, et d'un aspect moins misérable que celles qui parsèment nos grèves. On avait profité d'une échancrure assez profonde du coteau pour ménager derrière la cabane un courtil bordé d'aubépines et de troënes. En avant s'ouvrait une petite crique pailletée de coquillages dont les débris nacrés étincelaient au soleil. A l'ouverture même de cette espèce de port, des filets séchaient sur le roc, et une barque était échouée; le gabarier dormait au pied du rocher, la face tournée vers le sable et le front appuyé sur ses deux bras repliés.

— Voilà Salaün qui récite la *prière de saint Lâche,* dit le meunier en me montrant le dormeur avec le manche de son fouet; ces fermiers

(1) Nom donné en Bretagne aux bateliers qui exploitent les produits maritimes, tels que varechs, galets, sables marins, etc.

de la mer sont les protégés du bon Dieu : tandis qu'ils dorment, la semaille se fait sous l'eau, leur moisson grandit, et, le jour venu, ils n'ont qu'à récolter. Je gage que le père Salaün fait maintenant quelque rêve royal ! Il voit entre deux eaux le grand congre aux yeux de perle ou le banc de sardines d'argent, et il engage son ame au diable pour avoir le filet qui prend tout. Nous arrivons tout juste pour sauver un chrétien de la damnation.

A ces mots, il rapprocha ses deux mains réunies en forme de porte-voix, et poussa un de ces cris prolongés par lesquels les marins s'appellent sur mer. Le gabarier se secoua aussitôt et releva la tête. Guiller éclata de rire. — Eh bien ! vieux marsouin, dit-il, tu vois que les gens de terre savent aussi parler, au besoin, la langue marine.

— J'ai cru que c'était un canonnier de marine qui me hélait, répliqua ironiquement Salaün en faisant allusion à la maladresse proverbiale de ces derniers pour tout ce qui concerne les habitudes nautiques.

— Allons, tout le monde sur le pont ! reprit le meunier, qui continuait à parodier le langage du gaillard d'avant; j'apporte de quoi faire le biscuit.

Il avait délié les cordes qui tenaient les sacs de mouture attachés sur le bât; Salaün vint l'aider. Je profitai du moment pour m'informer des moyens de visiter les belles grottes de Morgate; Salaün m'offrit sa barque, nous tombâmes d'accord du prix, et il fut convenu que nous partirions à la descente de la marée, qui était alors *étale*. En attendant, je gravis le rocher qui fermait au nord la petite crique, et le lac de Douarnénez m'apparut sous les lueurs déjà obliques du soleil. Les côtes brunes s'arrondissant autour des eaux bleues, çà et là empourprées par des rayons plus vifs ou moirées par de blanches lueurs, donnaient à la baie entière l'apparence d'un gigantesque coquillage aux bords rugueux et à l'intérieur irisé de nacre. On apercevait, de loin en loin, les voiles blanches des pêcheurs ou les voiles roses des gabariers qui glissaient à l'horizon et allaient se noyer parmi les splendeurs du soir. Aucun bruit dans cette immense étendue, si ce n'est la rumeur de la mer et quelques bourdonnemens d'insectes. L'odeur marine des algues arrivait jusqu'à moi mêlée aux parfums mielleux des troënes et à la senteur amère des genêts. Les pointes de Saint-Hernot, de Morgate et de Trebéron se dressaient successivement au nord comme des bastions géans ; çà et là des hameaux tachetaient la lande.

Après avoir long-temps promené les yeux sur ce merveilleux spectacle, je les abaissai vers la petite anse creusée à mes pieds. Le meunier et Salaün étaient rentrés; je n'apercevais plus que la gabare échouée, le cheval broutant les rares gazons marins qui veloutaient le roc, et quelques oiseaux de mer se jouant le long des anfractuosités;

mais bientôt Dinorah parut. Elle portait la quenouille de roseau passée à sa ceinture et tournait le fuseau en marchant; son tablier relevé se gonflait des grains de rebut que rejette le vanneur. Je la vis monter la petite colline qui aboutissait au rocher où je m'étais assis. Arrivée au sommet, elle regarda autour d'elle, leva la main comme si elle eût appelé aux quatre coins du ciel, et se mit à répéter je ne sais quel chant sans paroles et sans rhythme. Presque aussitôt des gazouillemens lui répondirent, et une douzaine d'oiseaux s'élancèrent pour recevoir d'elle la pâture. Je voyais la jeune fille, dont la silhouette se découpait sur l'azur du ciel, semer le grain en chantant à demi-voix, tandis que les bouvreuils, les roitelets et les rouges-gorges, voletant alentour, l'enveloppaient dans leurs évolutions aériennes. Le tout, éclairé par les clartés du soir, formait un tableau rustique et charmant; on eût dit une de ces idylles en quelques vers telles que nous en a laissé la poésie sicilienne. Je voulus rejoindre la *petite sainte*, mais elle m'arrêta par un geste.

— Si monsieur approche, les oiselets vont partir, dit-elle en me les montrant qui tournaient déjà la tête d'un air inquiet et qui gonflaient leurs ailes.

Je lui demandai comment elle avait pu les apprivoiser.

— Comme toutes les créatures du bon Dieu, en leur montrant que je les aimais. Quand l'hiver vient et que la terre est gelée, je leur jette la graine sur le seuil, et, dans le temps des fleurs, ils s'en souviennent.

En ce moment, le meunier et Salaün reparurent; le premier appela son cheval, qui jeta un regard de regret mélancolique sur les gazons marins, mais se résigna à obéir. A leur approche, les oiseaux de Dinorah s'envolèrent.

— Voilà encore la *petite sainte* qui fait l'aumône aux mendians de l'air, dit Guiller en nous rejoignant; aurait-elle parmi eux quelque messager qui lui apporte des nouvelles de sa marraine?

— Pourquoi non? répliqua Salaün en souriant; si nos pères n'ont pas menti, il y a des oiseaux qui connaissent les routes dans *la mer d'en haut*, et qui peuvent porter une lettre aux bienheureux du paradis.

— C'est donc le contraire de mon cheval, reprit le meunier, car il porte, de ce pas, de la mouture à un damné de l'enfer.

— Vous allez à *la Pointe du Corbeau?* demanda Salaün.

— Voir si le père du mal n'a pas encore emporté le vieux *Judok-Naufrage*.

Ce dernier nom me frappa: de récentes recherches faites aux archives judiciaires de la marine me l'avaient fait rencontrer, et je me souvins alors avoir ouï dire que celui qui le portait devait habiter encore quelque point de nos côtes bretonnes. Mes questions à Salaün et au meunier dissipèrent bientôt tous mes doutes. Le gabarier de la Pointe-

du-Corbeau était bien l'homme traduit en 1812 devant le tribunal maritime de Brest, sous l'accusation de crimes qu'on n'avait pu prouver, et renvoyé absous. Guiller lui apportait la mouture du mois, et s'inquiétait de savoir s'il le trouverait à sa cabane, quand le pêcheur lui dit : — Tu vas le savoir, car voici son fils, Beuzec-le-Noir.

A ce nom, je me retournai vers le nouveau venu : c'était un jeune paysan, vêtu d'un costume de toile en lambeaux. Sa chevelure rousse lui tombait jusqu'au cou, et sa main droite serrait un bâton de houx noueux, tandis que la gauche retenait un bissac sur son épaule. On cherchait vainement dans ses traits le type calme et pur des Cambriens. Sa face élargie, son front déprimé, ses yeux enfoncés, ses dents aiguës, tout semblait accuser l'origine tartare; son visage et ses membres avaient pris sous le soleil une teinte foncée qu'échauffaient au-dessous quelques glacis rougeâtres; c'était ce qui l'avait fait appeler Beuzec-le-Noir. L'aspect de ce jeune homme avait quelque chose de repoussant et de terrible.

Beuzec avait ralenti le pas en nous apercevant, sans changer pourtant de direction. Dinorah, qui s'était retournée comme moi en l'entendant nommer, affectait maintenant de filer sans le regarder. L'œil de Beuzec se fixait, au contraire, sur la jeune fille, et il me parut évident qu'il était tout à la fois attiré par elle et repoussé par nous. Guiller l'appela de loin avec la familiarité hardie qui lui semblait habituelle.

— Arrive donc, coureur de sentiers! cria-t-il en remuant les bras; ne vois-tu pas qu'on veut te parler?

Beuzec marcha encore plus lentement.

— Il faudrait un bout de filin à trois nœuds pour lui faire comprendre le breton, objecta Salaün.

Beuzec parut près de s'arrêter.

— Le meunier veut savoir si Judok est chez lui, dit alors Dinorah sans lever les yeux et en continuant à filer.

Le vagabond ne répondit pas immédiatement; il promena sur nous un regard scrutateur, puis répliqua :

— Il n'y a que ceux qui viennent de la pointe qui peuvent le savoir.

— Et d'où viens-tu donc? demanda Salaün.

— Parbleu! d'où il vient toujours, répondit Guiller, de la petite guerre. Ne voyez-vous pas qu'il a le bissac de picorée sur l'épaule? Qu'as-tu maraudé aujourd'hui, voyons, pupille du diable, fruit ou racine, chair ou poisson?

Il fit un geste comme s'il eût voulu porter la main sur la besace; mais un éclair passa dans l'œil du vagabond, et son bâton de houx se releva lentement.

— Beuzec vient de la lande, dit la jeune fille en s'entremettant; je l'ai vu il y a une heure du côté des terriers.

— Est-ce qu'il se serait mis à chasser comme les gentilshommes? demanda ironiquement Guiller.

— Pourquoi donc pas? dit le vagabond avec humeur.

— Et qu'as-tu fait de ton fusil et de ton chien? reprit le meunier.

— Voici le fusil des coureurs de sentiers, répliqua Beuzec en montrant son bâton noueux, et j'ai là, dans mon bissac, le chien de chasse de *sainte misère!*

A ces mots, il plongea la main dans la poche la plus profonde, et en retira un petit animal très vif, de couleur sale, aux yeux enflammés et le museau humide de sang.

— Un furet! s'écria Salaün; je comprends à cette heure pourquoi les messieurs du manoir se plaignent de ne plus trouver de lapins dans la garenne; c'est toi qui les braconnes avec ta vermine.

Beuzec éclata de rire.

— Ah! nous savons les trouver, nous autres, reprit-il d'un accent de triomphe; *Jean qui tue* m'en a encore étranglé quatre aujourd'hui; voyez!

Et il retira de la seconde poche du bissac plusieurs jeunes lapins qui portaient au cou les traces de la dent du furet. Il nous les montra avec un rire féroce en les pressant du pouce et faisant couler le sang.

Guiller lui demanda s'il voulait vendre son gibier.

— Pas ici, répliqua-t-il; j'irai à Crozon, où l'aubergiste me l'achètera pour du *vin de feu.*

Il avait repris les lapins, et allait les replonger dans sa besace; mais il se ravisa tout à coup, en saisit un, et le jeta sans rien dire devant Dinorah. Celle-ci le regarda comme si elle n'eût point compris.

— C'est le plus beau, dit brusquement Beuzec, la *petite sainte* peut le prendre.

Salaün ne permit point à sa fille de répondre, et repoussa du pied le présent.—Emporte ta chasse, dit-il d'un ton rude, nous ne mangeons que le gibier pris par des chrétiens.

Beuzec tressaillit et parut un instant déconcerté; mais il redressa bientôt la tête comme une vipère, fit entendre un de ces éclats de rire faux et stridens qui m'avaient déjà étonné, puis replaça le bissac sur son épaule sans répondre, et disparut au penchant du promontoire.

— Eh bien! et son lapin! dit Guiller, qui montra l'animal resté à terre.

— Tu le lui rapporteras! répondit brusquement Salaün.

Le meunier releva le gibier, qu'il examina avec un regard de convoitise friande.

— Du diable si j'ai vos scrupules, maître Salaün, dit-il; l'animal est gras comme un nourrisson de neuf mois, et, arrangé au vin blanc, ça serait un mets royal; aussi j'ai grande envie d'accepter pour vous le cadeau.

Et comme il vit que le pêcheur allait répliquer : — Au reste, nous nous arrangerons, moi et Beuzec, ajouta-t-il, vu que je vais le retrouver là-bas. Aucun de vous n'a de commission pour Judok-Naufrage?

Je répondis que je désirais le voir, et que, si la barque pouvait venir me prendre à *la Pointe du Corbeau,* j'accompagnerais Guiller jusque chez le vieux naufrageur. Salaün parut éprouver quelque répugnance pour cet arrangement, qu'il finit pourtant par accepter. Après avoir pris congé de Dinorah, je partis avec le meunier.

— Monsieur va voir un drôle de païen, dit celui-ci lorsque nous fûmes en route; dans le pays, on le croit donné au diable, et, à vrai dire, voilà bien long-temps qu'ils vivent en compérage. M'est avis que, si on mettait ses péchés à la file, il y aurait de quoi paver le chemin de Camaret à Crozon. Il a seul fait venir plus de navires à la côte depuis vingt années que tous les vents de *suroit* (1), et il a promené ses fausses balises et ses feux de tromperie depuis Loquirek jusqu'à Trevignon. — Je demandai si cet odieux métier l'avait enrichi. — C'est à savoir, dit Guiller; Judok vit à la Pointe comme un *chercheur de pain* (2), mais nul ne pourrait dire si sa pauvreté est un mensonge. Souvent Dieu vous punit du bien mal acquis en vous donnant l'avarice, et alors la richesse ressemble à une maladie intérieure qui vous ronge le cœur.

II. — LE KACOUSS DE LA POINTE DU CORBEAU.

Nous traversions une campagne de plus en plus ravagée. A droite se dressait un encadrement de rochers qui nous cachait les flots; à gauche, l'œil se perdait sur une bruyère desséchée : des blocs de quartz blanc perçaient, de loin en loin, le sol dépouillé, comme des ossemens gigantesques exhumés par le vent de mer; enfin, au tournant d'un monticule, nous aperçûmes la hutte de Judok. Bâtie dans une fente, à la pointe d'une petite crique, elle se confondait presque avec les dentelures de granit du promontoire. Le toit, adossé à un rocher, était couvert d'algues marines retenues par d'énormes galets. La carcasse d'une tête de cheval se dressait à l'une des extrémités, tandis qu'à l'autre pendait une touffe de chanvre. Le meunier me la fit remarquer — C'est son enseigne d'autrefois, me dit-il; le métier de noyeur d'hommes n'était que pour les grands jours; d'ordinaire il écorchait les bêtes mortes et filait des cordes. Aussi les vieux du pays ne le considèrent pas comme chrétien, et disent que c'est un *kacouss.*

J'avais déjà rencontré dans l'Arhès quelques restes de cette caste maudite, livrée aux mêmes industries que les parias de l'Inde et re-

(1) Sud-ouest.

(2) *Klasker bara,* mendiant.

jetée comme eux de la société commune. Assez nombreux autrefois pour avoir nécessité des dispositions particulières dans les ordonnances civiles et religieuses de la Bretagne, les *kacouss* s'étaient long-temps cachés aux lieux les plus solitaires, repoussés par l'église elle-même, qui ne leur permettait d'entendre les offices qu'à la porte du temple, *sous les cloches*. Quant à leur origine, la tradition était multiple et douteuse : les uns les tenaient pour des *Gypsians* ou Bohèmes, les autres pour des Juifs lépreux, quelques-uns pour des Sarrazins emmenés captifs à l'époque des croisades. Les ducs de Bretagne leur avaient d'abord interdit l'agriculture et le commerce; mais, au xve siècle, voulant diminuer le nombre des mendians, François II leur permit de prendre des fermes avec des baux de trois ans et de faire le trafic du fil ou du chanvre dans les lieux peu fréquentés. Ces nouveaux priviléges ne leur furent accordés qu'à la condition de porter une marque de drap rouge sur leurs vêtemens. Bien que le temps eût fait disparaître toutes ces distinctions, le préjugé populaire avait survécu. Le petit nombre de *kacouss* dont l'origine était restée visible continuait à vivre à l'écart, séparé de tous par une muraille de mépris. Pour ceux que je venais de voir dans la montagne, cette réprobation n'avait eu d'autre résultat que l'ignorance et la misère. Si l'on disait vrai, j'allais en voir un dont elle paraissait avoir enveniné le cœur et nourri la méchanceté.

Nous trouvâmes Judok devant sa porte, occupé à détordre de vieux bouts de cordage recueillis sur la grève. C'était un petit vieillard très maigre et complétement chauve. Son visage, couleur de brique, était sillonné en tous sens de rides si creusées, que le soleil n'avait pu les brunir jusqu'au fond, et qu'elles dessinaient sur la peau un dédale de lignes plus blanches qu'on eût pris, au premier aspect, pour un tatouage. La bouche dégarnie était rentrée et sans lèvres, le front fuyant, le nez recourbé; l'œil avait une mobilité farouche, et la mâchoire inférieure une sorte de tremblement : on eût dit une bête fauve qui mâche à vide.

A ma vue, Judok fit un mouvement de surprise qui ressemblait à de la frayeur. Cependant il ne se leva point, et ses doigts continuèrent à parfiler le chanvre; mais son regard me suivait avec cette oscillation fiévreuse qui lui semblait habituelle. Guiller s'aperçut de son inquiétude.

— Eh bien! vous ne m'attendiez pas en si bonne compagnie, vieux fileur de cordes! dit-il en ricanant.

— Que cherche le gentilhomme sur nos côtes? demanda Judok, dont l'œil ne pouvait me quitter.

— Vous peut-être, dit le meunier.

Le *kacouss* se leva et laissa tomber la corde qu'il effilait. Je tâchai de le rassurer en lui expliquant que j'avais suivi Guiller pour voir le pays, et que j'attendais le bateau de Salaün à la Pointe du Corbeau. Il parut

satisfait, grommela une malédiction contre le meunier qui continuait à rire, et alla prendre un des bouts du sac qu'il venait de décharger. Tous deux le portèrent à la cabane, où je les suivis; mais, à peine entré, Judok s'arrêta avec un cri et laissa retomber la poche de mouture. Il venait d'apercevoir Beuzec accroupi sur le foyer et occupé à recouvrir de cendre des pommes de terre qu'il retirait de sa besace.

— Lui! s'écria le *kacouss* avec une indicible expression de surprise; que les saints nous protégent! Par où est-il entré?

— Il me paraît qu'il n'y a pas à choisir, dit Guiller en montrant la porte.

— Non, non! reprit le cordier avec force; quand je suis sorti, il n'y était pas; je n'ai point quitté le seuil, et il n'a pu passer sans être vu.

— Par où alors serait-il venu? demandai-je en regardant autour de moi la cabane, qui n'avait aucune ouverture.

— C'est ce que le *reptile* seul pourrait dire, murmura Judok, qui lança au jeune garçon un regard où la colère se mêlait à la crainte.

Beuzec avait tout écouté d'un air indifférent, et continuait à ranger ses pommes de terre sur le foyer.

— Qu'est-ce qui étonne *mon père?* dit-il enfin tranquillement; le vent ne sait-il pas bien entrer sans qu'il y ait de porte?

— Entendez-vous! s'écria le *kacouss*, il l'avoue! Le malheureux peut venir et aller sans que je le sache; je ne suis plus le maître dans mon pauvre logis! Il peut tout prendre ici à sa fantaisie!...

— Il y a donc à prendre, *mon père?* demanda Beuzec en appuyant pour la seconde fois sur cette appellation avec une ironie de tendresse.

Le cordier se retourna vers lui l'œil allumé.

— Qui a dit cela? s'écria-t-il.

— C'est vous, répliqua Beuzec.

— Tu mens!

— Demandez au gentilhomme! A vous entendre, on dirait qu'il y a dans la cabane un trésor.

Beuzec avait prononcé ces derniers mots plus lentement, la tête basse, et regardant le vieillard en dessous. Celui-ci se redressa.

— Où ça, un trésor? bégaya-t-il; où l'as-tu vu, damné que tu es? montre-le donc, parle, voyons, vite, dis où est le trésor?

Le jeune garçon ne répondit rien; il continuait à sifflotter entre ses dents d'un air sardonique. Judok se retourna vers nous.

— Dieu lui a donné *une tête de brute* (1), dit-il en ricanant; il chante comme les goëlands de la grève, sans savoir ce qu'il dit. Plût à Dieu que le pauvre homme d'ici eût un trésor! Il bluterait sa farine plus blanche et ferait ses miches plus grandes.

(1) Expression bretonne; pour désigner *un fou*, on dit *pensaout*, mot à mot *tête de brute*.

— Allons, vieille pratique, ne criez donc pas toujours misère, ou j croirai que vous roulez sur l'or, interrompit Guiller; vous pouvez compter les bouchées, pourvu que vous ne comptiez pas les petits verres... En route la bouteille de *vin de feu!*

Le cordier parut embarrassé. Il grommela entre ses dents quelques mots que le meunier ne dut point entendre plus que moi, mais dont il comprit l'intention.

— Ah! pas de *flibuste,* Judok-Naufrage! interrompit-il presque sérieusement, ou je ne vous apporte plus de mouture! Ma meule ne tourne que pour les bons enfans.

Le *kacouss* parut céder à la menace de Guiller. Je savais déjà que la rareté des moulins, dans plusieurs parties de la Bretagne, mettait les habitans solitaires et dispersés à la merci des meuniers. En refusant leur pratique, ceux-ci pouvaient les affamer, et on m'avait cité, dans l'Arhès, des exemples singuliers de leur tyrannie. L'un d'eux avait forcé son voisin à transporter le blé qu'il faisait moudre à six lieues de sa ferme, et je l'avais vu faire jusqu'à trois et quatre voyages avec sa charrette et son attelage avant d'obtenir sa mouture. Je ne fus donc surpris ni de la menace de Guiller, ni de la condescendance du cordier. Ce dernier s'était approché d'un vieux coffre fermé à clé d'où il retira une bouteille à moitié vide et trois verres d'inégale grandeur. Il posa les verres sur la table; Guiller s'empara du plus grand.

— Faisons bonne mesure, compère, dit-il en le tendant à son hôte, les routes sont aujourd'hui aussi chaudes que la gueule d'un four, et les chrétiens ont besoin de rafraîchissemens.

Malgré l'invitation, la main de Judok versait si précautionneusement que le verre ne pouvait se remplir. Deux ou trois fois il s'arrêta court; mais le meunier restait le bras tendu et l'obligeait à verser de nouveau. Il ne retira le verre que lorsqu'il fut plein.

— Maintenant au gentilhomme! dit-il en m'indiquant; il y a toujours profit à trinquer avec les honnêtes gens.

La générosité forcée de Judok lui donnait un air d'anxiété si plaisante, que, malgré ma répugnance, j'acceptai la maligne invitation du meunier. La main de notre avare échanson remplit le second verre avec force hésitations et tremblemens; mais, quand il en vint au troisième, qui lui était destiné, le comique prit des proportions véritablement merveilleuses. Partagé entre sa ladrerie et son goût pour le *vin de feu,* Judok versait à demi, s'arrêtait, puis reprenait avec des grognemens de convoitise et de désespoir d'une indicible bouffonnerie. Il porta enfin le verre à ses lèvres en gémissant, poussa une exclamation de joie dès qu'il eut goûté, puis, subitement repris par la pensée de la dépense, soupira de nouveau, but une seconde fois pour se consoler, et s'épanouit encore jusqu'à ce qu'il revînt au cruel souvenir. J'assistais à

cette pantomime de l'Harpagon sauvage avec une admiration d'artiste qui me faisait complétement oublier la laideur de la réalité. Cependant il me parut qu'après avoir vidé son verre, le vieil écorcheur fléchissait dans ses principes, et que la sensualité avait momentanément vaincu l'avarice. Il reprit avec une sorte de décision la bouteille qu'il avait posée sur la table et voulut remplir de nouveau son verre; mais je le vis s'arrêter avec une expression de stupeur : la bouteille était vide! Il se retourna vers le foyer; Beuzec n'y était plus.

Guiller riait aux éclats, mais sans comprendre comment le *vin de feu* avait pu disparaître. Judok paraissait en proie à une agitation qui tenait de l'épouvante et de la colère. Il nous regardait l'un après l'autre de ses petits yeux gris et inquiets en répétant : — Qui a bu ? qui a bu?

— Pour sûr ce n'est pas le gentilhomme, car son verre est encore plein, dit Guiller, et que Dieu me damne si c'est moi; mais vous avez chez vous un pupille du diable.

— Le *reptile!* s'écria Judok; c'est donc lui? Mais où et comment? Vous l'avez vu ?

Son regard nous interrogeait avec angoisse, en allant de l'un à l'autre. Le meunier continuait à rire sans répondre. Je déclarai que, pour ma part, je n'avais rien remarqué. Judok continuait à agiter sa bouteille qu'il ne pouvait croire vide. Je voulus enfin donner un dénoûment à l'aventure en prenant une petite pièce de monnaie que je jetai sur la table. A cette vue, le cordier tressaillit, un sourire traversa sa physionomie de renard, et il étendit la main pour saisir ce dédommagement inattendu; mais une autre plus prompte, qui sortit de dessous la table, s'en empara, et Beuzec, se dressant tout à coup sous nos pieds avec un éclat de rire, s'élança vers la porte de la cabane. Judok se mit en vain à sa poursuite; le jeune garçon était trop agile pour qu'il pût le rejoindre. Nous le vîmes disparaître dans une fente du promontoire aux bords de laquelle Judok dut s'arrêter.

— L'argent est allé rejoindre *le vin de feu,* dit Guiller en riant. Sur mon salut! *le reptile,* comme il dit, est un garçon avisé, et je ne m'étonne plus si, dans le pays, on lui donne une *origine noire;* mais voici Salaün qui aborde, et je vous conseille de descendre, car ne comptez pas qu'il vienne vous chercher jusqu'ici : il a encore plus peur du diable que je n'ai peur de la mer.

Je rejoignis le vieux gabarier, qui se tenait à la poupe, appuyé sur sa gaffe. Dès que j'eus mis le pied dans la barque, il poussa au large, et nous nous trouvâmes au milieu des algues qui frangeaient la grève. Il fallut louvoyer quelques minutes dans un archipel de petits récifs contre lesquels la vague bouillonnait en soupirant. Nous allions doubler la dernière pointe, quand j'aperçus Judok debout sur le rebord de la roche où Beuzec lui avait échappé, un bras étendu et le poing

fermé comme s'il menaçait encore. Salaün imprima à la barque une brusque déviation qui l'éloigna du promontoire. Je lui dis en souriant de se rassurer, que ce n'était point à nous qu'en voulait l'écorcheur : il secoua la tête.

— L'ami du diable est ennemi de tout le monde, murmura-t-il à demi-voix; monsieur n'aura qu'à s'en prendre à lui-même, si tout à l'heure il ne fait point bon sur l'eau salée.

— Craignez-vous un grain? demandai-je.

Salaün plia les épaules.

— Demandez à ceux qui l'envoient! dit-il avec humeur; quand je suis parti, rien ne s'annonçait, et maintenant il y a un nuage sur la Pointe du Corbeau !

Je regardai dans la direction indiquée; une sorte de fumée blanche montait, en effet, dans le ciel et commençait à en salir l'azur. La brise fraîchissait de plus en plus; on voyait les crêtes des vagues se border d'une écume verdâtre; le bruit du ressac devenait plus rauque, et les rivages effaçaient à demi leurs contours dans une transparente bruine. Cependant l'horizon avait conservé sa limpidité, et j'avais assez souvent observé les annonces d'orage pour ne trouver, dans ce que j'apercevais, aucun signe sérieusement alarmant. Il me parut évident que les superstitieuses préventions du gabarier lui faisaient oublier sa propre expérience. Je m'assis donc tranquillement sur le rebord du bateau, laissant pendre au dehors une de mes mains qui effleurait, en se jouant, la cime des flots.

Nous contournions lentement la baie, dont tous les aspects passaient successivement sous nos yeux. La côte présentait tantôt des plages couvertes d'un sable nacré que les coquillages émaillaient comme des fleurs, tantôt des dunes pierreuses aux flancs sculptés par la mer. Ici c'étaient de hautes pyramides rougeâtres et pailletées de mica qui se dressaient aux bords du promontoire, là des galeries aériennes d'un schiste ardoisé s'avançant au-dessus des vagues comme des balcons de fées aquatiques. De loin en loin, le roc creusé par les flots dressait de gigantesques arcades sous lesquelles tourbillonnaient des essaims de goëlands gris, tandis que la mer, brisée à tous ces écueils, les entourait de son murmure plaintif. Nous commencions à distinguer l'ouverture de la caverne marine vers laquelle nous nous dirigions. *Née de la mer*, comme l'exprime son nom celtique, la grotte de *Morgate* ou *Morgane* (1) occupe la base d'un haut promontoire entièrement dépouillé. Le cintre surbaissé que forme l'entrée de la grotte s'ouvre sur les flots comme la mâchoire à demi noyée d'un cétacé gigantesque. Il fallut se coucher

(1) *Morgane* vient de deux mots celtiques, *mor*, mer, et *gannet*, enfanté. C'est par corruption que le nom de *Morgane* a été transformé en celui de *Morgate*.

sur les bancs au moment où la barque s'y engagea. Nous passions du jour à une obscurité subite qui ne nous permit d'abord de rien voir; mais cette nuit sembla s'éclairer insensiblement : une clarté bleuâtre pénétrait par l'entrée, glissait le long des parois et allait s'arrêter au fond, sur une petite grève de sable fin. Lorsque l'œil, habitué à cette ombreuse lueur, put saisir l'ensemble, je me levai involontairement avec un cri d'admiration. La voûte de la grotte se dressait à quarante pieds au-dessus de nos têtes, revêtue d'une sorte de vitrification qui se prolongeait des deux côtés jusqu'aux flots. De longues veines d'un rouge sombre et d'un vert pâle qui marbraient cette immense nef lui donnaient je ne sais quelle somptuosité sauvage; on eût dit le palais d'une des divinités de notre orageux océan. Au milieu se dressait un rocher de granit rose poli par la vague; l'onde, abritée, frissonnait à ses pieds, à peine ridée par le souffle du dehors.

Notre barque, qui obéissait là au moindre mouvement de l'aviron, en fit le tour, et nous arrivâmes au fond de la grotte : elle était terminée par la petite grève que j'avais déjà aperçue et par deux couloirs obscurs qui se perdaient sous la montagne. A chaque oscillation du flux, on entendait la vague s'y plonger avec un gémissement sonore. Je demandai à Salaün où conduisaient ces routes mystérieuses.

— C'est ce que pourrait dire la *pennérèz* de Rozan, répliqua le gabarier; monsieur doit avoir entendu les fileuses chanter son histoire.

Ce nom fut, pour ma mémoire, tout un réveil : je me rappelai le vieux *guerz* de Génoffa, dont le drame se dénouait en effet au lieu même où nous nous trouvions arrêtés. — Génoffa habitait, dit le poète breton, le château *puissant* (1), à l'embouchure de la rivière de Laber. Elle était fille d'un seigneur qui l'avait vue naître et grandir comme la ronce des haies, sans y prendre garde. L'enfant était restée païenne, car aucun prêtre n'avait traversé la rivière depuis que la tour jetait son ombre sur les eaux, et l'île appartenait au démon, le signe saint n'ayant jamais été tracé sur la terre, ni sur les hommes. Génoffa vivait là sans autre dieu que son désir. Montée sur une vache blanche dont les cornes étaient dorées, elle courait à travers les joncs du rivage, le long des landes en fleurs, sur les coteaux alors couverts de chênes, et saisissait les oiseaux au vol dans un filet de soie. Un jour qu'elle allait traverser le carrefour d'un taillis, elle vit venir derrière elle un cavalier qui montait un taureau noir aux cornes argentées. Génoffa sentit un *frémissement dans sa chair*, et, sans y penser, elle ralentit le pas de sa monture. Alors l'étranger s'approcha et se mit à lui parler avec tant de douceur, que la jeune païenne se sentit transportée dans le monde des fées.

(1) On trouve encore dans l'île de Rozan les ruines du vieux château de Mur ou de Meur, mot qui, en celtique, signifie *beaucoup*, et exprime l'idée de puissance, comme le prouve le surnom donné au Grallon appelé dans nos ballades *Grallon-Mur*.

« La vache blanche et le taureau noir allaient côte à côte, si lentement, qu'ils pouvaient brouter les pousses nouvelles aux deux revers du chemin, et le bruit de leurs pas sur les pierres du sentier retentissait dans le cœur de Génoffa comme de la musique. Il lui semblait que tous les arbres étaient couronnés de fleurs, que des oiseaux chantaient sous chaque feuille, et que la brise de mer avait l'odeur de l'encens (1).

« La dangereuse rencontre se renouvela plusieurs fois; à chaque entrevue, l'enchantement de Génoffa grandissait, si bien qu'elle ne voulait plus que ce que voulait l'étranger, et qu'un soir la vache blanche revint seule au *château puissant* : sa maîtresse était restée avec le cavalier inconnu.

« Le seigneur de l'île de Rozan se mit aussitôt à leur poursuite à la tête de ses soldats. Tous tenaient une épée nue de la main droite et un poignard dans la gauche, afin d'être prêts à frapper, car le seigneur avait promis de couvrir avec une pièce d'or chaque tache que ferait sur eux le sang de l'étranger.

« Lorsqu'il le vit venir, celui-ci prit Génoffa dans ses bras, monta sur son taureau noir, qui s'élança dans la mer, et gagna la grotte merveilleuse. Arrivé là, il crut être maître de la jeune fille; mais elle se mit tout à coup à avoir honte et à trembler.

« — Laissez-moi, *Spountus* (2), dit-elle toute pâle; j'entends ma mère pleurer entre les planches de sa bière.

« — C'est le bruit du flot contre la falaise, fit observer le cavalier.

« — Écoutez, *Spountus*, ma mère parle sous la terre bénite.

« — Et que dit-elle, pauvre créature?

« — Elle dit qu'elle ne veut point donner sa fille, corps et ame, sans allumer les cierges et sans faire chanter les prêtres. — Qu'il lui soit donc accordé ce qu'elle demande, chère ame; je n'ai jamais méprisé les morts.

« A ces mots, l'inconnu fait un signe, et voilà que prêtres et acolytes surgissent de l'obscurité; ils entourent le rocher qui s'élève au centre de la grotte, ils le recouvrent d'un tapis de soie damassée et d'une nappe de dentelle; ils allument les cierges, ils font brûler l'encens, et la cérémonie du mariage commence.

« Au moment où l'union est prononcée, Génoffa pousse un cri, car elle sent que l'anneau d'argent brûle son doigt; mais il est trop tard! *Spountus* a saisi sa main et l'emmène à travers les routes sombres ouvertes au fond de la caverne. Le cœur de la jeune païenne frissonne et devient froid. Elle se serre contre l'inconnu, qui est devenu le seigneur de sa vie.

« — Écoutez, *Spountus*, on dirait que là-bas, au-dessus de notre tête, retentissent des plaintes et des grincemens de rage. — C'est le bruit que font les carriers en minant les pierres de la montagne, ma douce ame. — Cher mari, je sens tomber sur mon visage une pluie de larmes chaudes. — C'est l'eau qui coule du rocher, Génoffa. — Moitié de ma vie, l'air que nous respirons me brûle comme si j'approchais d'une fournaise. — C'est le vent qui vient du cœur

(1) A veoc'h venn bez'ez camp gant ar cozle-tarv du, etc.

(2) *Spountus*, surnom donné au démon; mot à mot *l'effroyable*.

Avoalc'h, Spountus, émé, droug-livet éné dremm, etc.

de la terre, madame. — Joie et salut de mes jours, regarde, du feu! du feu partout! — C'est l'enfer, païenne! et tu es maintenant à moi pour l'éternité (1)! »

Pendant que je murmurais ces derniers vers du *guerz* breton, la barque avait achevé son circuit, elle se retrouva en face du rocher de granit rose qui avait conservé dans le pays le nom d'*Autel du Diable*. Je demandai à Salaün si *Spountus* ne hantait plus la grotte où son mariage avait été célébré. Au lieu de répondre, il fit glisser la barque vers l'entrée, et, quelques instans après, nous nous trouvions de nouveau sous le ciel. Le gabarier laissa alors flotter sa rame, se retourna vers la sombre ouverture qui béait derrière nous, puis, me regardant :

— Monsieur devait faire sa question quand il a visité la Pointe du Corbeau, dit-il avec intention, Judok-Naufrage aurait pu lui répondre.

— Est-ce donc ici qu'il reçoit la visite de son maître? demandai-je en riant.

Salaün me jeta un regard de côté, parut hésiter, puis, comme un homme à qui la mauvaise humeur ôte la honte : — C'est ici! dit-il brusquement.

— Vous l'avez aperçu?

— Comme j'aperçois mon bateau.

— Et ce n'était ni un jour d'aire neuve, ni un soir de pardon?

— C'était une nuit de gros temps, et je n'avais bu que de l'eau de fontaine.

— Où vous trouviez-vous donc?

— Là-bas, à l'ancre, près de la *Petite Roche aux Plumes*. C'était dans ma jeunesse; j'avais l'œil bon et l'oreille fine, sans compter qu'il y allait de la liberté, vu que les navires saxons (2) croisaient sans cesse à l'horizon, et que leurs péniches fouillaient toutes les nuits les stations de pêche : c'était miracle de leur échapper; j'avais déjà deux de mes cousins sur leurs pontons. Aussi un gabier de grande hune n'eût pas fait meilleure garde. Mon regard allait de la mer à la côte, quand tout à coup l'ouverture de la caverne marine s'éclaira, et un trait de flamme partit vers le ciel, d'où il retomba sous forme d'étoiles.

— C'était un signal!

— Qui fut compris, car bientôt après la pirogue de Judok parut au milieu des récifs et s'enfonça dans la grotte.

— Et vous l'en avez vue ressortir?

— Pas elle, dit Salaün, dont la voix s'altérait à ce souvenir, mais une autre barque telle que les hommes n'en ont jamais construite : elle avait la couleur de l'eau et rasait la vague de si près, qu'on ne pouvait les distinguer l'une de l'autre. Six ombres étaient assises de

(1) Peoch, Spountus, grigonez ha klemmou zo azé, etc.

(2) Nom donné aux Anglais par les Bretons.

chaque côté, maniant des avirons qui s'enfonçaient dans la mer sans faire aucun bruit, et, près du gouvernail, un homme rouge se tenait debout. Elle passa comme une rafale! Je la suivis de l'œil jusqu'à l'horizon; mais, au moment où elle disparut, un coup de tonnerre éclata au loin et fit trembler toute la baie. Comprenant alors que Dieu livrait la mer au démon, je levai l'ancre pour regagner la terre.

— De sorte que la terrible apparition n'eut aucune suite?

— Faites excuse, monsieur; il se leva un vent de sud qui ouvrit pendant trois jours tous les étangs du ciel; les barques de pêche rentrèrent, on fit mauvaise garde dans les forts, et les Saxons en profitèrent pour surprendre le plus petit, dont ils égorgèrent la garnison; vous pouvez encore voir d'ici ses ruines.

Il se redressa pour me les montrer; mais la nuée blanche que j'avais vue monter dans le ciel au moment du départ s'était insensiblement condensée en une brume de couleur fauve qui voilait les côtes, s'avançait sur la mer comme un cercle de fumée et resserrait de plus en plus l'espace lumineux dans lequel notre barque naviguait. Salaün me jeta un regard où se révélaient, à expressions égales, l'inquiétude et le triomphe. Dans sa pensée, ce brouillard subit confirmait ses prédictions. Ainsi qu'il l'avait prévu, en quittant la Pointe du Corbeau, nous subissions la maligne influence de l'écorcheur. Ne voyant point quel obstacle sérieux pouvait nous opposer le nuage humide qui menaçait de nous entourer, je lui demandai, en souriant, s'il ne saurait pas bien trouver sa route malgré l'obscurité.

— L'obscurité n'est rien, répliqua le gabarier, qui promena autour de lui un regard scrutateur, je naviguerais les yeux fermés dans toutes nos passes; mais la science des hommes ne peut rien contre *le brouillard de maléfice!* Là où il descend, les quatre aires de vent changent de place, les brisans flottent au milieu des courans, les côtes montent ou s'abaissent selon la volonté du malin esprit; l'œil ne peut voir, ni la raison comprendre, et il n'y a plus d'autre pilote que le bon Dieu!

J'aurais souri de l'explication du gabarier, si une partie des hallucinations qu'il venait de décrire ne s'étaient presque immédiatement produites. Au moment où la brume nous enveloppa, tout parut se transformer et passer du réel dans la région du rêve. Devenu le jouet des plus singuliers mirages, je voyais les rocs détachés de leur base et suspendus dans les airs où ils semblaient flotter; des anses fantastiques se creusaient aux flancs de la falaise; les toits d'un village se dessinaient à la place du groupe d'écueils que nous avions dû éviter en venant. Ces erreurs des sens étaient pour la plupart très fugitives, mais tellement renaissantes et multipliées, que l'esprit finissait par en être troublé. De rectifications en rectifications, on arrivait à ne plus

se reconnaître et à douter même de son orientation. Au bout d'un quart d'heure, je n'aurais pu dire de quel côté se trouvait la terre, de quel côté l'Océan. Salaün avait échappé à cette confusion en évitant de regarder autour de lui. Penché sur la mer, dont il interrogeait les flots, il cherchait le courant bien connu qui devait nous conduire au rivage. Quand il fut certain que la barque y était entrée, il releva la tête plus rassuré. Les images trompeuses devenaient d'ailleurs moins fascinantes à l'approche de la terre; on commençait à distinguer les véritables contours de la grève. Le courant nous avait fait un peu dévier vers la Pointe du Corbeau, que je crus reconnaître à travers la brume. J'allais demander au gabarier si je n'étais pas encore le jouet d'une illusion, quand il poussa un cri et me saisit le bras.

— Voyez, dit-il, en me montrant l'extrémité du promontoire, la cabane de Judok!...

— Eh bien?

— Elle est en feu!

Une lueur rougeâtre, à demi noyée dans le brouillard, éclairait en effet les cimes du rocher. On eût pu la prendre pour un rayon du soleil couchant qui perçait les nuées, si son intermittence n'eût trahi les mouvemens de la flamme. Je criai à Salaün de mettre le cap sur la Pointe du Corbeau, ce qu'il exécuta sans objections. La vue du feu lui avait momentanément fait oublier ses préventions, et il y courait avec l'empressement ordinaire aux habitans de nos campagnes. C'est que, de tous les désastres qui peuvent les frapper, aucun n'éveille la même terreur, ni par suite les mêmes sympathies. L'orage n'atteint pas tous les champs, et au pire ne compromet qu'une seule moisson, la maladie n'enlève que le laboureur ou l'attelage, l'impôt de guerre même, cette épidémie politique qui emporte l'argent, laisse après lui quelques ressources; mais, dans nos métairies isolées, l'incendie dévore tout, édifices, meubles, instrumens, troupeaux : il détruit à la fois le présent et l'avenir, et réduit le plus souvent ceux qu'il a dépouillés au bâton du mendiant. Le rapide secours des voisins peut seul permettre d'arracher quelques débris; aussi, quand la flamme brille à l'horizon, quand le cri : *au feu!* a retenti dans les paroisses, tous s'émeuvent en même temps. Le moissonneur laisse sa faucille sur le sillon, la mère remet au berceau l'enfant qu'elle allaite, le pâtre abandonne ses génisses, le prêtre lui-même interrompt sa prière commencée, et tous accourent vers le grand ennemi. Pour s'empresser de secourir les autres, il suffit alors de penser à soi; l'égoïsme même conseille le dévouement, et la terreur donne du courage.

En approchant du rivage, nous distinguâmes des hommes, des femmes, des enfans qui avaient également vu le feu et accouraient

dans toutes les directions. Dès que la barque eut abordé, nous gravîmes rapidement la falaise, et nous aperçûmes enfin distinctement l'incendie, qui semblait concentré à l'intérieur de la cabane. Les flammes cependant commençaient à percer la toiture et en sortaient par bouffées étincelantes; autour de la hutte se pressaient les gens accourus des habitations les plus voisines, mais tous se tenaient inactifs, regardant le feu et échangeant des exclamations confuses. Je demandai vivement ce qui empêchait d'entrer : on me répondit que la porte était fermée, et tous mes efforts, joints à ceux de Salaün, ne purent l'ébranler. Contre l'ordinaire, elle était d'une seule pièce, fortement bâtie en chêne et barrée à l'intérieur. Pendant que je tâchais de la soulever, un gémissement retentit dans la cabane. Nous nous arrêtâmes en même temps.

— C'est la voix de Judok, dit le gabarier.

Tous les assistans s'étaient approchés et se pressaient sur le seuil pour entendre. Le gémissement se renouvela, mais cette fois une voix ironique l'interrompit. — Le cordier n'est point seul! m'écriai-je. Un éclat de rire strident sembla me répondre. Il y eut un mouvement général parmi les auditeurs, qui se rejetèrent en arrière. Je prêtai de nouveau l'oreille; les soupirs plaintifs et l'accent railleur continuaient à se faire entendre confusément; il me semblait distinguer aussi des coups répétés qui ébranlaient sourdement la terre. Salaün et plusieurs autres s'étaient d'abord timidement rapprochés, puis avaient reculé de nouveau. Sans partager leur effroi, j'étais surpris et troublé. Évidemment il se passait chez l'écorcheur quelque chose d'étrange. Je me retournai vers les spectateurs en les excitant à briser la porte; mais, groupés à quelques pas, ils restèrent immobiles. Je m'adressai alors à Salaün, et je lui reprochai de laisser périr un voisin sans secours. Le vieux gabarier, qui regardait l'incendie les mains sous les aisselles, secoua la tête :

— Ceci n'est pas un feu allumé par les chrétiens, dit-il avec conviction, l'aide des hommes n'y peut rien!

— Alors nous essaierons des secours de l'église, dit un prêtre qui parut au haut du sentier.

Tout le monde se découvrit; je courus à sa rencontre, et je lui expliquai en quelques mots ce qui se passait. C'était un vieillard encore vert et doué de cette activité du cœur toujours en éveil.

— Êtes-vous certain que cette porte est la seule entrée? me demanda-t-il.

— Certain, répliquai-je.

Il ordonna à ceux dont les demeures étaient les moins éloignées de courir chercher des haches et des leviers. Pendant ce temps je voulus

faire le tour de la hutte pour m'assurer de nouveau qu'elle n'avait aucune autre issue; mais je fus bientôt arrêté. Bâtie dans une fissure et comme incrustée dans le rocher, elle n'avait de libre accès que sur le devant. Je venais de gravir sans but précis les premiers ressauts de la roche à laquelle s'appuyait la cabane, et mon regard en fouillait machinalement les anfractuosités, quand, à travers la brume rendue plus épaisse par l'approche de la nuit, je crus voir une forme noire monter, atteindre le sommet du roc, puis disparaître, comme si elle eût glissé au revers de la pointe qui surplombait à la grève. Cependant l'apparition avait été si rapide, que je doutais moi-même de sa réalité. Je cherchais le moyen de m'avancer davantage, dans l'espoir de m'éclairer, quand les coups frappés à la porte de la hutte me rappelèrent. Enhardis par la présence du prêtre, les paysans commençaient à l'ébranler; quelques coups de pic donnés dans la baie achevèrent de dégager le battant de chêne, qui fut violemment repoussé à l'intérieur. Un jet de fumée et d'étincelles força d'abord les paysans à reculer, mais l'entrée se trouva libre presque aussitôt. Le recteur se hasarda le premier; je le suivis jusqu'au foyer, où nous trouvâmes Judok étendu dans une mare de sang; néanmoins il respirait encore. Le prêtre m'aida à le porter au dehors, tandis que les autres se rendaient maîtres du feu. La charpente et tout ce qui donnait prise à la flamme avait été déjà consumé, il ne restait plus que quelques poutrelles qui achevaient de brûler. Outre le toit de la cabane, qui avait complétement disparu, la plupart des meubles étaient réduits en cendres. Un lit clos, caché dans un enfoncement du rocher comme dans une alcôve de granit, avait seul échappé; on y transporta le *kacouss*. Il avait repris quelques forces, et sa main droite s'était machinalement repliée vers sa poitrine. Le recteur y remarqua alors trois profondes blessures qui semblaient épuisées de sang. Il les examina un instant, puis, regardant Judok, dont les paupières à moitié entr'ouvertes laissaient voir un œil fixe et vitré, il se retourna de mon côté avec un froncement de sourcils facile à comprendre. Je tressaillis malgré moi.

— Tout est-il donc fini? demandai-je en français, afin de ne pas être entendu des paysans qui nous entouraient.

— J'ai vu trop d'agonies pour me méprendre sur les approches de la mort, répondit-il dans la même langue; le malheureux ne passera point la nuit.

— Ne croyez-vous pas cependant qu'il faudrait réclamer les soins du médecin?

— Faites et confiez le blessé à la prudence humaine, pendant que je le recommanderai à la clémence de Dieu.

— Écoutez, on dirait qu'il veut quelque chose.

Le cordier avait en effet rouvert les yeux; il faisait un visible effort

pour parler. Une expression d'épouvante et de prière désespérée illuminait son visage terreux, toutes ses rides tremblaient d'un mouvement convulsif, ses lèvres remuaient sans pouvoir articuler; enfin le mot de *confession* sortit comme un cri des profondeurs de son être. Le recteur fit signe aux paysans de se retirer; je les suivis pour donner mes instructions à l'un d'eux, qui courut emprunter un cheval et partit à la recherche du médecin.

Pendant ce temps, la nuit était venue, et le brouillard s'était insensiblement dissipé. Le ciel, sans un seul nuage, était constellé d'innombrables étoiles qui se reflétaient au loin sur la face azurée de la mer. L'air apportait des odeurs marines mêlées aux senteurs mielleuses des fleurs de blé noir. Jamais soirée plus sereine n'avait éclairé un plus sombre spectacle. Tandis qu'autour de nous tout était fraîcheur, parfum et douceur, devant nos yeux se dressait cette ruine sans toiture, toute calcinée par les flammes, et d'où s'exhalait encore une légère fumée; le sol était jonché de charbons mal éteints, et vers le fond, sous la saillie du rocher noirci, un mourant confessait ses crimes! De la place où nous nous trouvions, je ne pouvais l'apercevoir, mais j'entendais par instans le sifflement de sa voix entrecoupé de plaintes. Le prêtre, assis à terre et l'oreille penchée, écoutait ces aveux arrachés sans doute à l'agonie bien moins par le repentir de la faute que par la crainte du châtiment. Tous les assistans regardaient tête nue; les femmes s'étaient agenouillées; un silence profond planait sur cette scène et ajoutait à sa lugubre solennité.

Le sentiment que ce qui venait de s'accomplir sortait des faits naturels était si général parmi les spectateurs, qu'aucune supposition n'avait été faite, aucune explication hasardée. Moi-même j'étais resté tout entier à la surprise; mais, remis de ma première émotion, je m'efforçai de comprendre. Là où les voisins de Judok ne supposaient que la main du démon, je voyais celle d'un meurtrier; mais quel était-il? Comment et pourquoi avait-il frappé? A toutes les questions faites pour m'éclairer, les paysans ne répondaient que par des exclamations entrecoupées de silences craintifs. Je ne savais plus où chercher la lumière, quand le recteur m'appela. La confession du naufrageur était achevée; mais, gagné par un demi-délire, il continuait à parler d'un accent saccadé.

— J'essaierais en vain désormais de me faire entendre, dit le prêtre à demi-voix; j'ai tiré du malheureux tout ce que j'en pouvais espérer. Je ne puis plus qu'adoucir ses dernières heures par les secours de l'église. Je vais chercher les saintes huiles; assistez-le jusqu'à mon retour, si vous le pouvez.

Il partit, et j'allai prendre place près de l'agonisant. Salaün vint me rejoindre. Partagé entre la curiosité et la crainte, il se tint debout à

quelques pas, les mains jointes sur son bonnet de laine. Judok ne paraissait point s'être aperçu du départ de son confesseur; il continuait à parler comme s'il eût été là, tantôt sur le ton de la confidence, tantôt avec l'exaltation de la douleur ou de la colère. Dans le premier instant, je ne compris rien à ses incohérentes divagations. Suivant à la fois plusieurs ordres d'idées de manière à les quitter, à les reprendre, à les confondre, il dérouta long-temps toute mon attention. Cependant peu à peu une lueur se fit dans ce chaos. Quelques mots saisis au passage me mirent sur la voie. J'adressai au mourant plusieurs questions auxquelles il ne répondit point tout de suite, mais seulement après un long intervalle, comme si la parole eût eu besoin de ce temps pour arriver jusqu'à son cerveau. Je pus ainsi donner une sorte de direction entrecoupée à son égarement et faire jaillir de loin en loin un rapide éclair; mais cette espèce d'instruction fut lente et difficile. Le langage de Judok était une perpétuelle énigme; on eût dit une formule à laquelle le déplacement des termes avait ôté toute signification; il fallait retrouver le sens logique vingt fois brisé, et remettre à sa place chaque partie. Salaün, d'abord indifférent, finit par comprendre mes intentions et par s'associer à mes efforts. A travers les détours de cet étrange interrogatoire, je pus enfin saisir un fil conducteur. Les souvenirs du mourant, obscurcis sur plusieurs points, étaient, sur certains autres, d'une singulière précision; mais, soit affaiblissement d'esprit, soit croyance, il mêlait dans ses révélations les détails d'un crime vulgaire au sentiment d'une intervention surnaturelle, et semblait rattacher le vol et l'assassinat à l'idée du démon. L'œil égaré, la main crispée, il nous montrait, dans l'enfoncement du rocher, un creux plus sombre par où *l'esprit malfaisant* était venu. Salaün mit un genou à terre, et remarqua alors, à l'endroit désigné, un interstice naturel qui paraissait correspondre avec le dehors. Je me rappelai à ce moment l'entrée inexplicable de Beuzec lors de ma première visite à la cabane et l'espèce d'ombre que j'avais vue fuir pendant l'incendie. Cependant Judok continuait ses divagations interrompues, d'où ressortirent de nouveaux éclaircissemens. Le maudit l'avait surpris comptant ses pauvres épargnes... il l'avait frappé avec le couteau à manche de corne... il avait mis un tison sous le toit... et il avait fouillé sous le foyer pour tout emporter !...

A mesure que chaque détail était ainsi arraché, nos yeux allaient en chercher la preuve. Salaün découvrit le couteau parmi les cendres éparpillées, et je remarquai, pour la première fois, que la pierre de l'âtre avait été dérangée. C'était là, sans doute, que le trésor de l'avare se trouvait caché. Une pioche dont on s'était servi pour fouiller au-dessous m'expliquait les coups sourds que nous avions entendus du dehors. Salaün fit observer que celui qui avait frappé semblait con-

naître tous les secrets de la cabane. — D'autant plus que c'était la sienne, répliquai-je. Le gabarier releva la tête. — Monsieur soupçonne aussi le garçon sans baptême? dit-il d'un ton qui prouvait que la même idée lui était venue.

Je lui expliquai rapidement les indices qui m'avaient frappé. Salaün écouta d'un air pensif et garda quelque temps le silence.

— Oui, dit-il enfin comme s'il se fût parlé, c'est ainsi que les choses devaient finir; le bon Dieu y a mis la main.

— En faisant tuer un père par son fils! m'écriai-je.

— Beuzec-le-Noir n'est point du sang de Judok, répliqua le gabarier, et c'est le père du mal qui l'a mis dans sa maison. J'ai vu la chose de mes yeux. Le cordier et moi, nous demeurions alors vers la Pointe du Ratz, un rude endroit où les matelots ont besoin de l'intervention de la Vierge. On dirait que les brisans y attirent les navires. Aussi, pendant six années que j'y ai demeuré, je ne me suis jamais chauffé qu'avec du bois qui *avait flotté sous voile.*

— Et votre voisin travaillait, sans doute, à ce que vous ne pussiez point en manquer?

— Monsieur comprend qu'il se trouvait là comme un faucheur dans le pré. *Celui qu'on ne nomme pas* lui fournissait chaque jour de nouveaux piéges contre les bâtimens en danger; mais tôt ou tard il devait se faire payer son salaire, et pour cela il allait envoyer à Judok un des siens.

— Que voulez-vous dire?

— Ce qui est arrivé, monsieur. C'était un soir de printemps; le *suroit* fouettait la mer à en emporter des morceaux, quand un gros *trois-mâts* en détresse parut au débouquement de l'île de Sein. C'était pitié de voir ces pauvres planches baptisées emportées par le vent et le flot. Tous ceux de la côte étaient accourus; on se montrait l'un à l'autre le navire à l'agonie, mais sans pouvoir rien faire. Judok-Naufrage se tenait tout seul sur son rocher, la gaffe à la main. On eût dit qu'avec la malice de son regard il attirait le bâtiment. Nous vîmes le trois-mâts aller à lui jusqu'à quatre ou cinq encâblures de la grève; là il rencontra la *Coëtte de Plume :* c'est un écueil qui ne découvre qu'aux équinoxes! Aussitôt il s'arrêta court, les voiles s'abattirent, et tout s'en alla en débris. Nous étions accourus pour voir s'il arriverait quelque naufragé; mais la mer n'apportait que des coffres, des futailles et des planches brisées. Personne n'avait encore trouvé le cœur d'y toucher. Judok seul était à l'ouvrage, dans la houle jusqu'au ventre et joyeux comme un chat-huant qui mange des roitelets, quand voilà tout à coup quelque chose de noir qui glisse entre deux lames; le cordier jette son croc et amène une cage. Au dedans, il y avait un grand oiseau noyé tel qu'aucun de nous n'en avait jamais vu, et au-dessus un

garçon à moitié nu qui se mit à danser de joie en poussant des cris de bête féroce : c'était celui qu'on a appelé Beuzec (1).

— Et comment le naufrageur arriva-t-il à l'adopter pour fils ?

— Faites excuse, monsieur; ce fut lui qui adopta le naufrageur pour père. Lorsque Judok remonta à sa hutte, il le suivit à la manière du chien qui suit son maître. Ce jour-là, le *kacouss* le laissa venir, mais le lendemain il essaya de le chasser. Le garçon mis dehors rentra dès que la porte fut rouverte; on lui refusa de la nourriture, il en vola; on voulut le battre, il se mit en défense et rendit coups pour coups. Enfin personne ne peut dire ce qui se passa entre eux; mais le nouveau venu força l'écorcheur à le garder sous son toit et à lui donner une part de son pain. Quand il apprit à parler, il l'appela son père comme par moquerie, car Judok, lui, ne le nommait jamais que *le reptile;* aussi a-t-on toujours cru dans le pays que Beuzec était venu du fond de l'abîme, envoyé par l'esprit du mal pour veiller ici à l'accomplissement du pacte.

L'explication du gabarier m'était donnée avec un tel accent de sincérité, que je ne pouvais mettre en doute sa conviction. Pour lui, ainsi que pour la plupart de ceux qui se trouvaient là, Beuzec-le-Noir n'était pas un fils du démon dans le sens symbolique, mais dans le sens réel; ils y voyaient une de ces incarnations de l'ange déchu si fréquentes dans nos légendes et nos contes populaires. J'aurais bien voulu interroger le mourant à cet égard; mais, pendant l'espèce d'*à parte* que je venais d'avoir avec Salaün, le désordre de son esprit était allé croissant. Il murmurait maintenant des mots anglais, parlait de guinées, et faisait le geste de compter une monnaie absente. Quelle que fût l'incohérence de ses paroles, j'y trouvai autant de révélations; elles expliquaient et confirmaient ce que les pièces du procès qu'il avait autrefois subi m'avaient déjà fait soupçonner. Dans ce moment, le gabarier, qui était retourné vers le foyer et avait plongé la main à plusieurs reprises dans le vide creusé au-dessous, m'appela précipitamment; parmi quelques poignées de terre, il venait de retirer une pièce d'or à l'effigie du roi George. Ce dernier indice achevait la démonstration.

— Voici la preuve que Judok a bien été, ainsi qu'on l'en accusait, l'espion de l'Angleterre, lui dis-je, et le secret de la grotte s'explique désormais de lui-même. Votre démon était un officier en uniforme qui venait recevoir les confidences du cordier, et la barque mystérieuse, une de ces yoles couleur de mer, aux avirons garnis de feutre qu'exigent les expéditions nocturnes. Où vous avez cru voir les ruses de Satan, il n'y avait que les précautions d'un traître.

Salaün me regarda : mon explication l'avait évidemment frappé;

(1) C'est-à-dire *le noyé*.

mais ce ne fut que la surprise d'un moment. La tradition avait dans cette ame de trop profondes racines pour que la logique pût l'en arracher. Il fit un signe de doute, et garda le silence, preuve certaine d'une croyance qui ne veut pas se discuter elle-même. J'avais mieux à faire que d'essayer de le convaincre. Le plus nécessaire, pour le moment, était de retrouver celui que je supposais coupable. Je parcourus la grève, je fis fouiller les rochers, mais sans rien découvrir. Comme nous revenions, je trouvai les paysans groupés dans la cabane. Le prêtre se tenait agenouillé devant le lit de Judok, et derrière lui un enfant portait les saintes huiles. Tous deux étaient arrivés trop tard.

Je m'approchai avec l'émotion involontaire que cause toujours l'aspect de la mort. L'écorcheur venait de s'éteindre dans une convulsion dont tout révélait encore l'horreur suprême. Un de ses bras était tordu sous sa tête, tandis que l'autre se raidissait sur la couche de paille. Aucune main pieuse n'avait refermé ses paupières, qui laissaient voir une orbite blanche et renversée; les traits crispés par l'agonie avaient une expression si douloureusement terrible, que, malgré moi, je détournai les yeux. Le prêtre éprouva sans doute la même sensation, car il prit le *ballin* (1) qui recouvrait le lit et le tira sur la tête du trépassé. On lui apporta ensuite une assiette pleine d'eau qu'il bénit; on la posa près du chevet funèbre avec une branche de buis en guise de goupillon; deux chandelles de résine furent allumées, et une vieille femme s'assit, le chapelet à la main, sur l'âtre calciné par l'incendie. C'était la veillée des morts qui commençait; les assistans se dispersèrent, et je regagnai la barque avec le gabarier.

La nuit était remarquablement sereine : on entendait les moindres clapotemens de la mer le long des récifs, et une petite brise qui ne gonflait que le haut de notre voile poussait lentement l'embarcation. Assis au dernier banc, je tenais l'*écoute*, tandis que Salaün était à l'arrière, la main sur la barre. Encore sous l'impression de ce qui venait de se passer, nous gardions tous deux le silence. Les dentelures de la côte, qui se dessinaient vigoureusement sur un ciel à demi éclairé, passaient successivement sous nos yeux. Quelquefois, d'un clocher lointain que nous ne pouvions apercevoir, le tintement de l'heure nous arrivait à travers le calme de la nuit.

La barque avait déjà doublé la dernière pointe, et nous apercevions la petite crique du gabarier, quand celui-ci se leva à demi et plaça sa main au-dessus de ses yeux. Je suivis la direction de son regard, et j'aperçus sur la grève, alors éclairée par les étoiles, deux ombres en mouvement. Bien que la distance et la demi-obscurité ne permissent pas de les distinguer, leur agitation semblait annoncer une lutte; par

(1) Couverture d'étoupe.

instans, elles s'arrêtaient comme pour s'expliquer, puis l'une d'elles s'écartait vivement poursuivie par la seconde, qui l'arrêtait de nouveau et la forçait à reprendre l'entretien. A mesure que notre barque approchait, le débat s'animait de plus en plus; tout à coup un cri perça la nuit et nous arriva distinctement. Salaün se redressa. — Dieu me sauve! c'est la voix de Dinorah, s'écria-t-il saisi.

Je me levai pour mieux voir, mais on n'apercevait plus rien : les deux ombres avaient disparu de l'espace lumineux pour se perdre dans l'obscurité du promontoire. On entendait encore un murmure de voix toujours plus élevé, puis un nouveau cri nous arriva; le gabarier y répondit par un de ces *hélemens* prolongés qui s'échangent au loin sur la mer, et saisit une rame pour accélérer la marche du canot. Au même instant, les deux ombres reparurent, l'une courant vers les vagues, l'autre la poursuivant. Nous n'étions plus qu'à quelques pas du rivage; je reconnus Beuzec et Dinorah. Celle-ci, qui nous avait aperçus, s'élança droit à notre rencontre. Au moment où la barque toucha la grève, elle entrait dans les flots et se précipita à la poupe, qu'elle saisit des deux bras avec un cri de joie. Beuzec, qui, à notre vue, avait ralenti sa poursuite, se jeta brusquement à droite et disparut. On ne pouvait songer à le poursuivre parmi les rochers et au milieu de la nuit. La jeune fille occupait d'ailleurs toute notre attention. Le gabarier l'avait soulevée pour l'asseoir près de nous et l'accablait de questions; mais, encore haletante de la course et de l'émotion, elle ne put d'abord répondre que par des mots entrecoupés : cependant le ton me rassura. Revenue de son trouble, elle s'était mise à rire selon l'habitude des jeunes filles qui veulent cacher leur confusion.

— Mais que s'est-il donc passé? Pourquoi criais-tu, et que voulait *le reptile?* s'écria Salaün encore inquiet.

— Ce n'est rien, dit-elle, sans répondre directement; quand on est seule, on prend peur; je ne savais pas ce qui avait pu vous retenir sur la mer, et j'étais à la grève pour vous voir venir.

— Mais Beuzec?

— Eh bien! il est arrivé quand je vous attendais là; il m'a dit qu'il allait quitter le pays, et.... il m'a proposé.... de partir avec lui!

— Démon! murmura le gabarier.

— Pour sûr, il est arrivé quelque chose d'extraordinaire, reprit Dinorah, car il parlait comme un homme ivre, et cependant il n'y avait pas de *vin de feu* dans son haleine. Il m'a dit que, si je le suivais, il me ferait plus riche que la femme d'un gentilhomme, et, comme je n'avais pas l'air de croire, il m'a montré plein ses mains de pièces d'or.

J'échangeai un regard avec Salaün.

— Et alors? repris-je.

— Alors, dit la jeune fille émue, j'ai eu peur.... Je lui ai demandé où

il avait trouvé ce trésor; mais il s'est mis à le compter, à le faire sonner sans répondre et en riant de son méchant rire. Quand j'ai voulu rentrer, il m'a barré le passage; il m'a encore parlé de partir. Plus je refusais, plus il me montrait d'argent en disant que tout serait à moi. Enfin j'ai voulu fuir; mais il m'a saisi les deux mains en disant qu'il m'emmènerait malgré moi. Comme il était le plus fort, j'ai crié, et c'est alors que j'ai entendu la voix de mon père qui venait de la mer.

— Ainsi notre arrivée vous a sauvée? repris-je.

— Votre arrivée et ma marraine, répliqua la jeune fille en portant instinctivement la main à une petite relique cachée dans son corsage; ceux qui sont les protégés des grands saints n'ont rien à craindre du mauvais esprit!

Ces dernières révélations changeaient mes soupçons en certitude; le crime du *reptile* était désormais pour moi hors de doute. Salaün lui-même parut ébranlé; quant à Dinorah, elle ne savait rien de ce qui s'était passé à la Pointe du Corbeau. En l'apprenant, elle poussa une exclamation d'horreur. Nous venions de gagner la maison où le gabarier m'avait proposé de passer la nuit; elle m'adressa d'une voix tremblante des questions auxquelles je répondis en racontant tout ce que je savais. A mesure que je parlais, elle devenait plus pâle, et je vis qu'elle était prise d'un tremblement. Quand j'eus achevé, elle joignit les mains, ferma les yeux, et se laissa glisser sur un banc appuyé au mur. Elle ne disait rien, mais des larmes glissaient sous ses paupières et descendaient silencieusement sur ses joues. Je me rappelai alors l'allusion railleuse faite par le meunier à notre première rencontre. Guiller avait-il parlé sérieusement? La pitié de la *petite sainte* pour le réprouvé s'était-elle réellement transformée en un sentiment plus tendre? Plusieurs détails que je me rappelais maintenant pouvaient le faire croire. Chez la paysanne ou chez la grande dame, le cœur est le même et glisse sur les mêmes pentes. Femme, elle avait pu céder à cette ambition féminine de dévouement qui en a séduit tant d'autres; elle s'était trouvée de celles que l'abandon attire, que le péril encourage, que la méchanceté malheureuse attendrit. Comme sainte Thérèse, elle avait peut-être plaint le démon de ne connaître que la haine, et avait rêvé une rédemption par l'amour. En tout cas, je n'eus ni les moyens, ni le loisir de m'en assurer, car, avant que j'eusse pu lui adresser la parole, Salaün, qui était sorti pour dégréer la barque, l'appela par son nom. A cette voix, Dinorah se redressa en sursaut, passa la main sur ses yeux et sortit brusquement.

III. — LA PROCESSION.

Au-dessus du rez-de-chaussée qui formait le logement du gabarier

s'étendait un grenier auquel on arrivait par une échelle et sans autre plancher que des fagots jetés en travers des poutrelles. Ce fut là que je passai la nuit sur une coëtte de balle d'avoine. Quelque fée bretonne y avait sans doute caché l'*herbe qui endort*, car, lorsque je me réveillai, le soleil filtrait à travers le chaume et dessinait autour de moi mille réseaux lumineux. Les roitelets cachés dans toutes les crevasses du toit gazouillaient joyeusement, et les pinsons leur répondaient sur les troënes du courtil. Quant à la maison, aucun bruit ne s'y faisait entendre. Je me levai à la hâte, et je descendis. Il n'y avait personne au rez-de-chaussée. Tous les meubles étaient en ordre, et le sol balayé, les cendres du foyer relevées, annonçaient que les maîtres du logis étaient sortis pour long-temps. En regardant par la petite croisée, à un seul carreau qui donnait sur la grève, je vis en effet que la barque n'était plus là.

Je connaissais trop bien les libertés de l'hospitalité bretonne pour que cette absence me causât ni surprise, ni embarras. J'allai à la table et je relevai une manne d'osier renversée, sous laquelle se trouvait le pain noir enveloppé dans une petite nappe à frange. Faisant ensuite glisser la table elle-même, j'aperçus dans l'espèce de coffre qu'elle recouvrait le beurre et le lait mis en réserve. Je choisis ce que je préférais, et je me mis à déjeuner avec la confiance que donne ce titre d'*envoyé de Dieu* accordé par le paysan de l'Armor à celui qui vient s'asseoir à son foyer. Quand j'eus achevé, je remis tout en place, laissant pour mon hôte absent une pièce de monnaie que, présent, il eût peut-être refusée. Je refermai, en sortant, la porte de la cabane avec ce loquet de bois dont la vue m'a toujours rappelé *la chevillette et la bobinette* du *petit chaperon rouge*, puis, reprenant ma route par les landes, je me dirigeai vers Crozon.

Le soleil, déjà élevé sur l'horizon, commençait à frapper directement le promontoire, rendu plus aride par une longue sécheresse. Je suivais un pli de la colline où n'arrivait aucun souffle de la brise de mer. Le sol, ouvert par la chaleur, était entrecoupé de larges fissures au bord desquelles les bruyères et les ajoncs penchaient leurs touffes jaunies. On n'apercevait à droite ni à gauche aucun village, aucune ferme; à peine si quelques champs cultivés annonçaient de loin en loin la présence de l'homme. J'avais ralenti le pas, fatigué du poids du jour, de la longueur de la route et de la morne solitude qui m'entourait, quand un compagnon inattendu se montra à l'extrémité d'un sentier : c'était le meunier Guiller. Il me reconnut, poussa un cri d'appel, et pressa, pour me rejoindre, le pas de sa monture.

— Monsieur vient de la Pointe du Corbeau? dit-il en portant la main à son bonnet bleuâtre; que Dieu fasse miséricorde aux pécheurs! le vieux Judok-Naufrage a donné un terrible exemple; mais le diable

n'a fait que commencer l'ouvrage, maintenant c'est aux gens de justice de finir, et voilà qu'on leur amène pour ça Beuzec-le-Noir.

Je demandai s'il était vraiment arrêté.

— Depuis ce matin, répondit le meunier; on l'a pris au moment où il essayait de voler une barque à l'anse de Dinant, et en le fouillant on a trouvé sur lui plus de pièces d'or qu'il n'a jamais gagné de sous. Je viens de le rencontrer dans une charrette, garrotté comme un sanglier.

Guiller ajouta beaucoup de suppositions sur l'origine de cet or, sans paraître soupçonner la vérité. Profitant de son humeur causeuse, je l'interrogeai à loisir sur *le reptile*, et j'appris de lui tout ce qui pouvait expliquer cette étrange nature. Jeté sur les côtes bretonnes par la tempête, ainsi que me l'avait raconté Salaün, l'enfant naufragé avait grandi dans l'isolement et la réprobation; tout le monde l'avait repoussé, et il était devenu l'ennemi de tout le monde. Comme le sauvage, il avait vécu de ruse, d'hostilité et de patience : sa vie était devenue une perpétuelle embuscade. — Maraudeur insaisissable, il échappait à toutes les poursuites sans que rien pût lui échapper, et cette miraculeuse adresse avait encore confirmé la superstition populaire. D'abord, quelques voisins dépouillés par lui s'étaient vengés; mais des désastres inattendus, et dont l'auteur restait invisible, leur avaient toujours fait cruellement expier cette audace; aussi la haine s'était-elle tempérée par la crainte. On fermait les yeux sur les déprédations de Beuzec, pour n'avoir pas à les punir; il avait fini par se faire une force de sa méchanceté.

— Qu'il soit venu de l'enfer ou qu'il y aille, ajouta Guiller avec plus de sérieux que je ne lui en avais vu jusqu'alors, c'était une dure épreuve pour le pays; lui et Judok se tenaient là-bas comme deux vipères qui mettaient les honnêtes gens en angoisse; maintenant qu'ils n'y seront plus, on pourra marcher sans regarder à ses pieds.

Je ne répondis pas : depuis un instant, mon attention était attirée ailleurs et j'écoutais avec distraction. Nous avions alors atteint un plateau boisé, et nous suivions un chemin creux dont les haies vives ne permettaient de rien voir, mais n'empêchaient pas d'entendre un chant grave et lointain qui s'élevait par intervalles. Je m'arrêtai en imposant silence de la main à mon compagnon et en prêtant l'oreille; le chant retentit plus rapproché. Le meunier se dressa sur sa monture et regarda par-dessus les buissons.

— Dieu nous bénisse! c'est la procession pour les biens de la terre, dit-il; le blé a soif, et ceux de Crozon font le tour de la paroisse avec leurs prêtres pour implorer le maître de la pluie et du soleil.

Je pressai le pas afin d'atteindre le plateau auquel conduisait notre route, et, en débouchant sur la bruyère, j'aperçus la procession qui s'avançait de notre côté. A la tête du cortége marchait le clergé avec le

dais et des enfans en costume de chœur qui portaient l'eau consacrée ou agitaient des sonnettes, puis venaient les populations accourues des campagnes voisines. Les hommes marchaient les premiers, deux à deux et têtes nues; derrière, à une certaine distance, s'avançaient les femmes, le chapelet à la main. Tous avaient revêtu leur costume des jours de fête, dont les formes variées donnaient à la cérémonie je ne sais quoi de pittoresque et d'animé qui semblait appartenir à un autre âge. Après chaque stance de l'hymne sainte, les voix se taisaient, et il y avait une pause pendant laquelle on n'entendait que le bourdonnement des insectes dans l'air et le cri du grillon sous les fougères. La procession se déroulait avec une lenteur majestueuse sur la crête même du coteau. Elle arriva droit à nous.

Je m'étais découvert, et le meunier, descendu de sa monture, s'était agenouillé. Le premier groupe passa avec les aubes blanches, les bannières à franges de soie et les croix d'argent étincelantes. Les hommes commençaient à défiler les mains jointes sur leurs larges chapeaux et le visage à demi voilé par leurs cheveux, quand il se fit tout à coup un mouvement. Les regards s'étaient tournés vers la route que Guiller et moi venions de quitter. Une petite charrette entourée de douaniers et de pêcheurs venait de déboucher sur le plateau où nous nous trouvions. Le meunier se leva à demi.

— C'est lui, c'est Beuzec! me dit-il vivement.

Ce nom, répété de proche en proche, courut dans la foule et y causa une sorte de frémissement; les prêtres eux-mêmes s'étaient arrêtés; la charrette arrivait près d'eux. Je reconnus alors *le reptile,* dont les pieds étaient liés avec des filins goudronnés et les bras solidement attachés aux barreaux. En entendant les chants, il s'était redressé, et son visage hagard apparut au-dessus des bords du tombereau. A la vue de la procession, il jeta un premier cri d'ironie insultante qui alla se répétant à mesure que les prêtres et les symboles consacrés passaient devant lui; puis, quand vint le tour des assistans, il se mit à les appeler l'un après l'autre, en accompagnant chaque nom d'un éclat de rire ou d'une injure; mais, arrivé aux femmes, nous le vîmes s'interrompre subitement, son rire s'éteignit, il fit pour s'élancer un effort qui ébranla les barreaux, puis, poussant une sorte de rugissement, il se laissa tomber au fond du chariot.

Dans ce moment, mon œil rencontra le pâle visage de Dinorah. Les yeux baissés et les mains tremblantes sur son chapelet, elle passait avec la procession qui avait repris sa marche. Je la vis se perdre dans le chemin creux, tandis que la charrette disparaissait avec son escorte au versant du coteau. La protégée de Marie et le fils du démon venaient de se rencontrer pour la dernière fois et de se faire un éternel adieu.

ÉMILE SOUVESTRE.

REVUE LITTÉRAIRE.

M. DE BALZAC. — M. BAZIN. — LIVRES ET THÉATRE.

Qui nous donnera le mot juste et vrai par lequel il faudra caractériser la période littéraire que nous traversons, — que nous venons de traverser, voudrais-je dire? Il est peu de momens, sans aucun doute, dans l'histoire intellectuelle où cet art généreux de penser et d'écrire ait été exposé à plus de périls et plus directement menacé dans son essence. L'instinct du vrai, la mâle droiture de l'esprit, la saine vigueur de l'imagination, la sûreté du goût, la nette et forte simplicité du langage, tous ces dons énergiques ou faciles qui composent l'art littéraire ont subi d'étranges déviations; ils ont été pliés à d'étranges caprices. Les qualités heureuses de l'intelligence, là où elles ont brillé, ont été souvent employées elles-mêmes à d'indignes usages, à satisfaire une curiosité irritée et complice, à réveiller l'attention blasée par la singularité des conceptions, par l'excès des peintures. Les vices ont fleuri dans le domaine de l'esprit avec une rare abondance, et ont pris toutes les figures : culte du succès, ardeur du gain, recherche des dépravations morales, scepticisme grossier, confusion perpétuelle entre le vrai et le faux, adoration de soi. Ajoutez un trait, c'est que ces vices se sont donnés pour des vertus, et qu'ils ont été tenus pour tels. Quand on veut se rendre un compte net et exact de cette situation, l'esprit s'arrête devant la variété des phénomènes et la multitude des symptômes.

L'unité de nos désastres littéraires se retrouve dès qu'on les rapproche du mouvement social dont ils sont un des élémens et l'expression en même temps. Là tout se coordonne, tout reprend son caractère, sa logique et sa suite. Les circonstances sociales, les tendances politiques, qui ont permis que les lettres dérivassent ainsi vers la corruption, apparaissent sous leur véritable aspect. Le mal que, par une réaction invincible, les lettres ont fait à la société elle-même, en l'enveloppant d'une atmosphère factice, en l'accoutumant à se voir autrement qu'elle n'est, en nourrissant sa conscience de sophismes et de brutales séductions, éclate aussi dans son vrai jour. Le moment n'est point éloigné, je pense, où un impartial et sévère jugement pourra embrasser l'ensemble de ce mouvement contemporain, et faire la part de toutes les influences; peut-être est-il déjà venu!

Ce n'est pas pour rien que cette heure triste et solennelle qui clot la première moitié de notre siècle a sonné; ce n'est pas pour rien qu'une révolution survient comme pour marquer avec une précision fatale la fin de bien des choses. Ce qu'une révolution met de rides sur un front triomphant de la veille ne se pourrait bien dire; ce qu'elle jette en passant de poussière et de cendre sur une œuvre hier encore populaire ne saurait être apprécié que par ceux qui sont curieux de ce genre d'expérience, et vont un moment interroger les succès d'autrefois. Elle change les perspectives, et cela suffit; lisez encore après cela quelqu'un de ces ouvrages que vous attendiez chaque matin, il y a quelques années seulement: hélas! vous avouerez que les inventions de Mercier et de Restif avaient de l'intérêt et du feu autant que celles-ci. La révolution de février a été assez peu libérale en bienfaits pour qu'on ne lui dispute point celui-ci : c'est que, à tout prendre, elle nous a éclairés sur bien des points, elle nous a affranchis de beaucoup de sottes admirations, de bien des ridicules et coupables complaisances à l'égard de toute corruption déguisée en drame ou en roman. Ce qui n'est point douteux, ce qui est dans l'instinct universel aujourd'hui, c'est qu'il est bien vrai qu'il y a quelque chose qui s'achève et qui meurt autour de nous en littérature comme en politique; il y a comme une ère littéraire qui finit au milieu de l'incertitude générale, — l'ère des excès de l'imagination, peut-on dire, — l'ère de l'art pour l'art, l'ère du roman et des romanciers. Il semble que cette phase de déclin de tout un genre de littérature prenne un caractère de réalité plus sensible, quand on voit disparaître au même instant un de ces esprits faits, par le mélange de leurs qualités et de leurs défauts, pour le personnifier avec un éclat particulier. Telle est l'impression qu'éveille naturellement, en quelque sorte, la mort récente d'un des hommes les plus remarquables assurément de la littérature moderne, M. de Balzac. Il n'y a là ni sujet d'apothéose ni sujet d'acerbe et inutile contestation; c'est un fait à constater, sans méconnaître que, si l'habile romancier a donné trop de gages aux entraînemens contemporains, il se présente en même temps tenant dans sa main droite quelques œuvres, telles que *la Recherche de l'Absolu* ou *Eugénie Grandet*, qui ont leur place parmi les plus heureuses créations du roman moderne.

Oui, en voyant ainsi disparaître un des écrivains qui ont le plus contribué à donner à l'imagination moderne l'impulsion qu'elle a suivie, je me disais involontairement que c'était plus qu'un homme de talent qui s'en allait, que c'était

aussi une littérature où il avait brillé, et dont il était l'un des représentans. M. de Balzac représentait cette littérature dans ses tendances, dans ses ambitions, dans ses écarts, dans ses âpres passions, et, au milieu de ce désordre, il apportait des qualités vives et propres, de nature à le faire reconnaître entre tous. Son originalité était parfois un mélange bizarre d'élémens de toute sorte, mais elle existait. M. de Balzac avait eu plus d'esprit que beaucoup des co-partageans de sa royauté chimérique : il n'avait guère fait parler de lui depuis deux ans; il s'était réfugié dans une sorte de silence qu'il ne rompait, il y a quelques mois, que pour protester contre une reprise de son drame de *Vautrin* faite à son insu. Peu de vies littéraires ont été plus laborieuses, plus irrégulières, plus remuées et plus remuantes, peut-on ajouter, que celle de M. de Balzac. La maturité du talent avait eu peine à se dégager en lui; elle sort victorieuse de la lutte vers 1830, à dater de *la Peau de Chagrin*, et c'est là que commence la création quelque peu ambitieuse de ce monde par lequel l'auteur ne vise à rien moins qu'à supplanter le véritable monde. N'avez-vous point connu les Vandenesse, les Rastignac, les Montriveau, les Maxime de Trailles, et Mme de Nucingen, Mme de Beauséant, Mme Firmiani, Mme de Langeais? Ce qui dominait surtout chez M. de Balzac, c'était la faculté d'observation, et c'est par là qu'il a été supérieur à la plupart des romanciers contemporains. C'était vraiment une rare nature d'observateur, qui excellait parfois à pénétrer sous tous les voiles, à fouiller tous les replis du cœur humain, à analyser un caractère, à mettre à nu les mobiles les plus secrets et les plus inavoués. L'observation semble avoir été une véritable passion pour l'auteur de *la Femme de trente ans;* il s'en enivrait, et finissait, je pense bien, par croire à la parfaite réalité de ses inventions, après les avoir péniblement coordonnées. Cette qualité merveilleuse suffit sans doute pour donner un intérêt profond ou piquant à quelques-uns des contes de M. de Balzac; elle ne supplée point, par malheur, à toutes les autres qui lui ont manqué. On a prononcé au sujet de l'auteur du *Père Goriot* les noms de Shakspeare et de Molière : cela est consolant, en vérité, pour ceux qui se croient intérieurement fort au-dessus de M. de Balzac! Je ne m'amuserai point à énumérer les raisons pour lesquelles le romancier contemporain n'est ni un Shakspeare ni un Molière. Un trait seulement me frappe : c'est, chez les grands auteurs de *Hamlet* et du *Misanthrope*, l'abondance naturelle du génie qui s'ignore; c'est cette sorte de spontanéité féconde, cette sorte de candeur ingénue avec laquelle ils laissent échapper des œuvres qui, sans qu'ils y songent, composent un monde idéal et puissant, reflet magnifique de la vie humaine. Le peintre de la vie moderne vise au même but, mais il y vise, si je puis ainsi parler, artificiellement. Il veut, lui aussi, reproduire un monde, une société tout entière; mais, pour vous bien persuader que c'est là en effet une société vivante et réelle, il aura recours à des combinaisons qui ne font que détruire toute illusion en laissant percer la prétention de l'écrivain. Il reproduira les mêmes personnages, il vous décrira lui-même, s'il le faut, le mécanisme de son œuvre. La préface de *la Comédie humaine*, où M. de Balzac cherche à lier par une pensée commune les diverses portions de ce qu'il considérait comme son *édifice*, n'inspire guère qu'une idée, celle d'une vaste ambition aboutissant à des résultats en réalité peu gigantesques, s'il est permis

aujourd'hui de disputer cette qualification à quoi que ce soit. Souvenez-vous que d'autres ont appelé M. de Balzac un Pigault-Lebrun du beau monde! J'aime à croire que la vérité est entre ces excès de jugement. Le fait est que M. de Balzac n'était ni un Molière ni un Pigault-Lebrun : c'était le peintre de mœurs sagace et hardi d'une société qui, pour le moment, aimait qu'on lui montrât à nu ses corruptions, et qui était servie à souhait par son romancier; c'était un homme de verve et d'esprit qui, à ses idées déjà étranges sur la société, ajoutait malheureusement cette autre pensée, — dont il s'est trop souvent inspiré, — qu'un grand écrivain, un *maréchal* littéraire, comme il l'appelait, était celui qui offrait une certaine *surface commerciale*. Je n'ai nul plaisir à réveiller ces souvenirs, qui se lient à notre histoire contemporaine; si je les rappelle, c'est parce que ces doctrines ont fructifié : elles pèsent sur nous, et ont contribué à précipiter la pensée littéraire, énervée ou complice, sur ce penchant où il lui est aujourd'hui si difficile de s'arrêter, et qu'elle ne peut parcourir jusqu'au bout sans aller au-devant de sa propre destruction.

Un des caractères tristement irrécusables du talent de M. de Balzac, c'est que, au milieu de facultés diverses et vigoureuses, il manquait complétement d'un certain idéal élevé, d'une certaine règle supérieure capable de diriger, de contenir et de féconder son observation, de donner à ses qualités tout leur prix. Moralement, il en est résulté que l'auteur des *Scènes de la vie parisienne* franchissait le plus souvent toutes les bornes, confondait tous les élémens, et ne savait nullement discerner la limite au-delà de laquelle les passions, les sentimens, les caractères, cessent d'être vrais humainement pour devenir des exceptions difformes et repoussantes, qui ont tout au plus leur place dans quelque musée Dupuytren de la nature morale. Il est arrivé plus d'une fois au roman moderne de rivaliser avec ce *panthéon* élevé à toutes les turpitudes physiques. Je ne citerai qu'un exemple dans les œuvres de M. de Balzac, c'est *le Père Goriot*. Est-ce là encore de la réalité? Je l'ignore. Ce qui est certain, c'est que Goriot n'est point un être humain, c'est que ce n'est point là un père selon la vérité morale : tourmentez l'amour et le dévouement d'un père, vous n'en ferez point sortir la complicité avec les désordres et le libertinage de ses filles, à moins de franchir, comme je le disais, cette limite au-delà de laquelle apparaît la hideuse exception. Je comprends, dans Otway, le vieux sénateur vénitien dupé et berné par la courtisane Aquilina. Je ne comprends pas Goriot nouant les amours de sa fille Mme de Restaud et de son amant, et mendiant une place entre les deux. Littérairement, cette absence d'un instinct supérieur et régulateur chez M. de Balzac n'est autre chose que l'absence du goût : le goût littéraire manquait, en effet, à l'auteur de *Vautrin*, ou plutôt celui qu'il avait était confus et laborieux comme sa nature d'artiste elle-même, hasardeux et incertain comme elle par suite. De là cette inégalité qui apparaît souvent dans les ouvrages de M. de Balzac, dans ses inventions, dans ses récits, dans son style même; de là ce mélange singulier de peintures qui charment et intéressent et de développemens outrés ou vulgaires, de pages qui atteignent par momens à l'éloquence à côté d'autres pages où l'écrivain ne se retrouve plus. C'est visiblement une organisation riche, vigoureuse, mais diffuse, qui semble, pour ainsi parler, n'avoir point la conduite d'elle-même, à qui manquent la

justesse de vue et de sentiment, le tact, la mesure, toutes ces choses qui sont ce qu'on appelle le goût dans l'art : de telle sorte que M. de Balzac peut passer pour un de ces chercheurs ardens de l'absolu, dont il a peint la dramatique destinée, qui jettent sans cesse au creuset, s'épuisent en efforts, usent de tous les procédés, et qui, s'ils parviennent à faire quelque parcelle d'or, entassent plus souvent encore la cendre et les scories. Le grain d'or, ce sera *Eugénie Grandet*, quand cette étude charmante jaillira. Les scories, hélas! ce seront des romans comme *Une ténébreuse Affaire*, *Honorine*, *Dinah Piédefer*, tels qu'ils abondent, par malheur, dans la carrière littéraire de M. de Balzac, tels qu'ils se sont multipliés de plus en plus sous la plume de l'auteur en avançant. Peut-être pourrait-on se demander si, au spectacle des choses, sous l'empire des leçons contemporaines, M. de Balzac n'eût point tenté quelque retour, quelque progrès sur lui-même. Cela est possible; c'eût été pourtant un effort difficile, et, s'il n'était point injuste de juger par analogie, on pourrait offrir l'exemple vivant de tant de talens qui ont vécu de la même vie, qui ont cédé aux mêmes entraînemens, et qui se traînent sous la même défroque, comme si le signe des transformations nécessaires n'était point apparu.

La mort de M. de Balzac a donné lieu encore à une de ces scènes de la comédie des tombeaux qui attendent éternellement la verve d'un Lucien. Si l'enflure, la déclamation, la préoccupation de soi, la manie des apothéoses, ont toujours quelque chose de choquant, elles prennent particulièrement ce caractère en face de la mort, parce qu'elles lui ôtent ce qu'elle a de sacré et d'inviolable, en la faisant apparaître comme une occasion de bruit, d'exhibition et de discours. Il s'agit bien du mort, il s'agit de soi-même qu'on exalte en exaltant celui qui n'est plus. Il est des esprits qui ne veulent point sentir ce qu'il y a de blessant à voir profaner la gravité de certaines heures, à voir transformer le tertre d'un tombeau en tribune ambitieuse ou en théâtre. Oui, sans doute, rendre un dernier hommage à un écrivain de talent, cela est légitime; mais pensez-vous que cela suffise aujourd'hui? Ne faut-il pas sculpter un monument à la gloire des vivans encore plus que du mort? M. Hugo, on en doit convenir, trouvé le moyen de dépasser les limites de son emphase habituelle dans son discours sur la tombe de M. de Balzac. On éprouve véritablement une sorte de froissement intérieur à se voir forcé à rabattre de tels excès de parole. C'est une autre manière, j'imagine, de faire injure à la mémoire d'un homme d'esprit que de l'apprécier comme le fait M. Hugo, et de ne parler que de *grands hommes*, d'*étoiles de la patrie*, d'*entassement d'assises de granit*, de *dominateurs par la pensée*. M. Hugo a des habitudes de s'exprimer qui font toujours croire qu'il parle de lui-même. Il n'eût point été possible, sans aucun doute, à un homme ordinaire, pas même à un critique, de caractériser ainsi les œuvres de M. de Balzac : « Livre merveilleux que le poète a intitulé comédie et qu'il aurait pu intituler histoire, qui prend toutes les formes et tous les styles, qui dépasse Tacite et qui va jusqu'à Suétone, qui traverse Beaumarchais et qui va jusqu'à Rabelais; livre qui est l'observation et qui est l'imagination, qui prodigue le vrai, l'intime, le bourgeois, le trivial, le matériel, et qui par momens, à travers toutes les réalités brusquement et largement déchirées, laisse tout à coup entrevoir le plus sombre et le plus tragique idéal! » M. de Balzac méritait mieux

que cela; il méritait que le ridicule n'assistât pas à ses funérailles, à moins qu'on n'y voie un trait caractéristique de plus de notre époque, où l'idolâtrie de soi est devenue décidément un motif ordinaire d'inspiration, et où il n'est point de *lettré*, pour parler le langage de M. Hugo, qui ne soit occupé à se pétrir un piédestal, fût-ce même avec un peu de terre du tombeau des autres!

Pendant que M. de Balzac mourait ainsi, un autre homme de mérite était atteint du même mal et succombait au même âge : c'est M. Bazin, l'auteur de l'*Histoire de Louis XIII*, qui partageait depuis long-temps avec M. Augustin Thierry le prix décerné par l'Académie aux meilleurs ouvrages sur l'histoire de France. Le nom de M. Bazin n'était point aussi populaire que celui de l'auteur de *la Comédie humaine*, et cela se conçoit : ses travaux n'étaient point de ceux auxquels s'attache la vogue, la renommée facile. Ses qualités mêmes ne sont point de celles que le vulgaire goûte et qui répondent à l'ardeur d'une curiosité grossière. Bien qu'il appartînt à la même génération littéraire que M. de Balzac, c'était un écrivain d'une tradition bien différente. Il n'avait de notre temps ni la passion du bruit, ni l'amour des apothéoses personnelles, ni les habitudes intellectuelles hasardeuses. Esprit rare, aiguisé et fin, savamment nourri et relevant l'érudition par une grace piquante et par cette aisance aimable qu'on avait autrefois! Le talent de M. Bazin était véritablement français, dans la vieille acception du mot, par la netteté, par la modération et par cette veine de facile et agréable ironie qui circule dans ses pages sans éclater. Ces qualités, on a pu les apprécier ici même dans ces ingénieuses études que l'auteur consacrait à Molière il y a quelques années, et surtout dans ce délicat et élégant portrait de Bussy-Rabutin (1), où le brillant et caustique gentilhomme revit dans la variété de ses aventures, dans la fleur de son esprit raffiné et mordant. M. Bazin connaissait familièrement cette époque du XVIIe siècle, comme un homme qui a vécu avec elle et qui en a soulevé tous les voiles. Son style, dans les portraits qu'il en a tracés, se ressent de cette familiarité et y a contracté une certaine bonne grace française; mais c'est surtout dans son *Histoire de Louis XIII* que M. Bazin a donné la mesure de son talent. L'*Histoire de Louis XIII* n'a point les mérites si fort recherchés aujourd'hui, — la hardiesse des conjectures générales, la bizarrerie imprévue des rapprochemens, la singularité des interprétations, l'excès prétentieux du coloris. C'est un mélange heureux où se retrouvent la netteté du récit, l'exactitude des vues, la fidélité des peintures, la sûreté de l'instinct historique, et la facilité attrayante d'un style sans recherche, qui se joue à travers les choses et les hommes. Un des mérites de l'auteur de l'*Histoire de Louis XIII*, c'est la haine de l'exagération et la liberté qu'il conserve au milieu des scènes historiques qu'il reproduit. Dans cette aisance, il y a bien un art assurément; ce qui en fait le charme, c'est qu'il se cache et ne laisse voir que la grace d'une érudition variée. M. Bazin avait écrit un livre qui n'est ni un roman ni une histoire, qui est une série d'esquisses sur les mœurs de notre temps : c'est *l'Époque sans nom*. L'époque sans nom! N'est-ce point là en effet la véritable désignation de toute période révolutionnaire? Celle que décrivait M. Bazin, c'est celle qui avait suivi

(1) Voyez les livraisons de la *Revue* des 15 juillet 1842, 15 juillet 1847 et 15 janvier 1848.

1830 : période étrange, à tout prendre, autant que la nôtre, où déjà se faisaient jour avec une singulière âpreté et dans un pêle-mêle confus toutes les passions, toutes les folies qui se sont jetées sur nous en conquérantes, et attendent encore l'heure d'une nouvelle invasion. Dans *l'Époque sans nom* se retrouve la même nature; c'est un observateur délié, ingénieux, ironique sans une amertume trop vive, et qui semble ne guère s'étonner de tout ce qu'il voit, — émeutes, destructions d'églises, prédications de tout genre, égarement des uns, aveuglement béat des autres! Cela lui paraît un spectacle curieux et digne d'être vu, comme l'est éternellement celui de la folie humaine. Il y a, parmi les esquisses de M. Bazin, un portrait qui n'a point vieilli du tout vraiment, celui d'une espèce particulière de notre société, du bourgeois de Paris, qui tient à l'ordre de la rue et veut la place publique nette de soldats de l'émeute, mais ne reconnaît point le désordre en chapeau noir, pérorant, déclamant dans les tribunes ou dans les journaux; digne et honnête classe qui ne voit les révolutions que lorsqu'elles sont consommées, et qui les laisse passer aux cris de *vive la réforme!* comme passera peut-être le socialisme aux cris de *vive la république!* Plus d'une page de M. Bazin, écrite autrefois, prend ainsi aujourd'hui, à son insu, un intérêt d'actualité, et fait regretter plus encore ce talent qui avait su se conserver pur de bien des affectations et des corruptions contemporaines.

Le livre de M. Bazin nous ramenait, par le triste hasard de la mort de l'auteur, vers une époque toute chaude encore de récentes éruptions révolutionnaires, mais tendant progressivement déjà à s'apaiser, — 1833. Ces éruptions pourtant se sont rouvertes à l'improviste sous nos pas, et ont pris un caractère bien autrement menaçant. Nos émotions s'attachent à quelque chose de moins rétrospectif, de plus actuel que les luttes d'autrefois; il n'est point surprenant que d'autres esprits viennent, à leur tour, observer aujourd'hui les nouveaux symptômes, — et tourmentent en quelque sorte la situation où nous sommes comme pour en faire jaillir un mot de salut. Ces esprits abondent parmi nous; s'il y a même un danger, c'est la multitude de gens qui se font bénévolement les scrutateurs de nos misères présentes, qui peignent notre pauvre société sous toutes les couleurs, et ouvrent devant elle toute sorte de perspectives. Là n'est point, j'imagine, le meilleur symptôme. C'est une singulière preuve de l'impuissance et de l'incertitude publiques, rendues plus visibles par les efforts de tout genre pour y remédier et la divulgation de mille recettes héroïques. Ce n'est point M. Bazin, je pense, qui eût écrit *l'Ère des Césars*. M. Romieu est plus hardi; il n'a pas craint, en recueillant ses impressions sur l'état présent de la civilisation, en s'appuyant sur des analogies historiques, de chercher, lui aussi, à pressentir l'avenir de notre pays, avenir assez étrange véritablement! Aux yeux de l'auteur, cette société énervée et gangrenée n'a plus rien en elle qui soit debout. La discussion a été l'instrument de dissolution universelle; elle a dissous la foi, elle a dissous les idées, elle a dissous le sentiment de l'autorité et de l'obéissance, tout ce qui, en un mot, est un élément de fondation sociale et de durée. Que reste-t-il? Une seule chose : la force, — la force représentée par les armées, lesquelles sont appelées à élever et à soutenir les pouvoirs qui se succéderont temporairement à la tête de la société en personnifiant leur influence. C'est la reproduction de la dictature militaire ro-

maine appuyée sur les prétoriens; c'est l'ère des césars et du *césarisme*, puissance renouvelée de la décadence romaine, qu'annonce M. Romieu. Napoléon a été le premier des césars de notre ère; il a fondé la dynastie, d'autres la continueront sans nul doute pendant long-temps avant que la société puisse retourner à d'autres conditions d'existence. *L'Ère des Césars* avait eu déjà, avant de naître, un retentissement politique qu'expliquent peut-être le nom et l'entrain bien connu de l'auteur. Je ne sais pourquoi, cependant, je m'obstine à y voir surtout un caractère littéraire, quelque chose comme un roman *réaliste* de la politique, écrit par un praticien d'esprit et d'imagination qui a beaucoup vu, beaucoup vécu, et qui force volontiers les couleurs. C'est évidemment encore une *solution* combinée avec des élémens tout littéraires, avec un mirage de l'histoire et un sentiment excessif de la réalité.

L'Ère des Césars est un mélange singulier d'aperçus, de jugemens, de doctrines absolues et de scepticisme pratique. Que dit M. Romieu? Que la société périt par l'absence de vie morale, parce que le principe de discussion, prépondérant depuis Luther, a tout détruit dans les croyances religieuses et philosophiques comme dans la politique. Que propose-t-il? Le règne du fait et du succès sous sa forme la plus crue et la plus brutale comme une nécessité pendant long-temps inévitable. Est-il besoin, en vérité, de donner si sévèrement la discipline à la société pour en venir à cette conclusion? Le livre de M. Romieu exprime naïvement, à son insu peut-être, une des faiblesses de notre temps; il porte l'empreinte de ce scepticisme universel qui règne dans les ames, qui fait qu'elles invoquent volontiers la force comme moyen unique et commode de salut, pour se dispenser de la réforme intérieure immédiatement et courageusement entreprise, sous le prétexte qu'elle n'est possible ni pour notre génération ni pour celle qui suivra peut-être. Oui, sans doute, cette réforme est difficile; mais s'accomplira-t-elle, si on ne la tente? Je proposerais bien, moi aussi, ma *solution* qui ne serait ni *l'ère des césars*, ni une restauration légitimiste, ni une régence, ni un consulat décennal ou à vie : ce serait que chacun entreprît de remettre de l'ordre en lui-même avant de songer à réformer l'état et la société, que chacun, au prix d'un courageux effort individuel, se remît à croire simplement et honnêtement aux choses dignes de notre foi, au bien pratique, à la loi imprescriptible du devoir, à la puissance bienfaisante de la vérité religieuse et morale. Ceci est à notre disposition immédiate, et point le reste. Le malheur est que chacun attend la réforme de ses contemporains avant de savoir s'il doit se réformer lui-même. Nous nous faisons une vie facile et qui nous plaise, et nous réservons pour cet être abstrait qu'on nomme la société notre prosélytisme et l'expérience de nos combinaisons chimériques.

Au fond, les analogies historiques sur lesquelles repose l'idée de *l'Ère des Césars* ne sont point d'ailleurs aussi concluantes que semble le croire l'auteur, ou elles aboutiraient à un étrange résultat qu'il ne soupçonne pas. M. Romieu ne songe point que les différences entre les époques qu'il compare sont plus grandes encore que les analogies qu'il croit remarquer. Qu'était ce monde des césars romains dont l'auteur évoque le fantôme? C'était une société, une civilisation se débattant dans les convulsions de la décadence et périssant par son principe même en présence d'une société, d'une civilisation nouvelle qui grandissait

par la force d'un principe immortel, d'une vérité divine révélée au monde. Or, c'est nous, il me semble, qui sommes encore cette société formée à l'ombre de la croix pour remplacer la société païenne. Le christianisme est avec nous; il domine le monde moderne dont il est l'ame, et son règne n'est point fini sans doute. L'auteur de *l'Ère des Césars* est trop bon chrétien, j'imagine, pour croire que l'efficacité du christianisme soit épuisée, et qu'il ne suffise pleinement à imprimer un autre caractère à notre civilisation. Dès-lors, que deviennent les analogies? Les phénomènes politiques se lient à l'ensemble de la vie morale d'une époque, et on ne peut les séparer. Le césarisme romain dont parle M. Romieu est la forme du pouvoir dans une société dont le principe est épuisé. La thèse philosophique et historique de M. Romieu, si elle n'était une fantaisie, ne serait autre chose que la thèse du socialisme, qui se proclame le christianisme nouveau et prononce la déchéance de la vieille société, ainsi qu'il l'appelle. C'est un argument pour M. Pierre Leroux, qui épuise son éloquence, comme on sait, à nous prouver que nous sommes les païens, les vrais païens, tandis que les initiés du socialisme sont les saints et les apôtres de l'église de l'avenir. Ici, du moins, l'analogie serait complète. Ce ne sont point heureusement des rapprochemens de ce genre que tente l'imagination de M. Romieu, dût-il être accusé pour cela de peu de logique. Quant à la signification plus pratique, plus délicate, plus personnelle, qu'on a voulu attribuer à *l'Ère des Césars*, c'était évidemment une injure. Il serait trop peu flatteur, en vérité, d'offrir — à celui qui représente aujourd'hui pour la France quelque chose de plus qu'un fait — le rôle de l'un de ces césars romains mis à l'enchère des phalanges prétoriennes. Sans être taxé d'optimisme, il est permis de dire que la France et l'homme valent mieux que cela, et que ces noms sont unis dans de trop immortels souvenirs pour se retrouver ensemble dans de hasardeuses combinaisons. L'auteur a sur ce point, sur la différence qu'il y aurait pour l'héritier de l'empereur entre *continuer* et *prendre*, entre *fonder* et *s'établir*, quelques phrases savamment obscures qui dénotent qu'il est plus facile de créer par l'imagination ce que j'appelais un mirage de l'histoire que de dénouer simplement, pratiquement, les difficultés épineuses de la réalité. M. Romieu, il faut bien l'avouer, n'a point trouvé la *solution* que nous cherchons. Ce qui vaut mieux dans *l'Ère des Césars*, c'est par momens la verve avec laquelle l'auteur décrit les faiblesses, les passions, les préjugés de notre époque, et montre l'esprit de désordre empruntant toutes les formes, prenant tous les masques, se glissant par toutes les issues et se créant comme d'imprenables citadelles au cœur même de la société; — c'est l'accent net et ferme avec lequel il expose le mal de la civilisation, chasse les illusions et ravive le sentiment d'un péril incessant. Il y a là même une utilité réelle et directe : si quelque chose est fait pour imposer aux forces conservatrices de la société un accord sérieux et sincère où nulle fantaisie de dissidence ne doive trouver place, n'est-ce point la pensée toujours présente d'une épreuve commune et de catastrophes imminentes? Le livre de M. Romieu a du moins cet intérêt de rendre sensibles dans leur palpitante gravité les symptômes contemporains, — symptômes qui peuvent se transformer demain en réalités terribles.

La révolution de février, qui a fait éclater cette situation dans ce qu'elle a de

saisissant et de périlleux, a engendré une multitude d'essais, de brochures, de travaux de tout genre dans l'ordre politique. Peu méritaient le succès, peu l'ont obtenu; un certain intérêt indéfinissable du moins s'attache parfois à ces œuvres éphémères, l'intérêt que prêtent les circonstances, et qui naît de ce besoin involontaire de chacun de savoir ce qui se dégage de cette fermentation générale des esprits. Que pense encore celui-ci? se dit-on. Va-t-il nous offrir la panacée souveraine, un secret pour la pacification universelle, une *solution* décisive? On n'a guère la chance d'être renseigné, mais on feuillette le livre, et l'auteur va se faire nommer représentant, s'il peut. Nous vivons à l'époque des brochures politiques et des candidats à la représentation nationale. Les circonstances ne sont point également favorables à tout ce qui ressort de l'imagination. La poésie due à l'art individuel pâlit auprès de la poésie des événemens. Demandez à une ode, à une élégie, à un poème, d'égaler la puissance des catastrophes qui ont rempli le monde depuis deux ans, l'intérêt émouvant et passionné des épisodes qui se sont déroulés sous nos yeux! Ce qu'on peut ajouter, c'est que la poésie, par sa faiblesse, par son impuissance, s'est trouvée bien juste à la hauteur de la place inférieure que les circonstances lui faisaien, dans les préoccupations publiques. Un des traits distinctifs de cette révolutiont sous laquelle plie le génie de notre pays, c'est la stérilité dans le domaine de l'imagination, et cela n'a rien d'étonnant: pour peu qu'on interroge son principe et ses origines, n'y voit-on pas la corruption littéraire mêlée à la corruption politique et l'aggravant même? Ce n'est point que les poètes manquent, ils abondent au contraire, et publient scrupuleusement leurs vers; mais c'est une inspiration défaillante en naissant, sans élan et sans fécondité.

Voici quelques volumes de poésie, les *Vers d'un Flâneur* de M. Ernest Perrot de Chezelles, *Une Gerbe* de M. N. Martin, les *Poésies* de M. Charles Fournel, *l'Oasis* de M. Ferdinand Dugué. A quoi répondent ces vers? Quelle corde font-ils vibrer? quel genre d'intérêt ou d'émotion éveillent-ils? M. Perrot de Chezelles traduit un poème de ce spirituel Henri Heine, auquel il joint quelques morceaux sur la *pervenche* ou sur *Isly*, sur l'*entrée dans la vie* ou sur *mil-huit-cent-quarante-huit*. Les plus intéressans fragmens de M. Fournel sont quelques imitations ou essais de traduction de ballades, tels que la *Romance de Roncevaux*, *Robin Hood*, *la Fille de l'hôtesse* d'Uhland. M. N. Martin rime avec assez de grace des chants du *laboureur*, du *moissonneur*, des *forgerons*, qui ne sont encore que des échos de l'Allemagne. Quant à M. Ferdinand Dugué, il faisait sans doute les vers tendres ou familiers de son *Oasis* avec la même placidité que ce mauvais drame de *la Misère* dont on a parlé. C'est toujours l'art pour l'art. Bien que ces livres diffèrent de ton souvent, ils ne laissent pas d'avoir une teinte commune. C'est l'inspiration habituelle des divers maîtres contemporains graduellement atténuée et nous arrivant à travers deux ou trois imitations. La poésie moderne a trouvé déjà son ère de l'empire, et ce dernier et faible écho d'une inspiration qui jaillit autrefois avec l'éclat de la jeunesse vient se mêler sans être entendu aux bruits d'une époque encombrée de désastres auxquels l'art contemporain n'est point par malheur étranger.

Je parlais de la mort du roman; je pourrais parler aussi de la mort de la poésie. Ce qu'on peut voir en effet du roman parmi nous, ce n'est rien de bien

vivant, en vérité; ce ne sont que les ombres errantes et inhonorées des succès d'autrefois. Le roman expie aujourd'hui dans l'épuisement ses folies passées, et voyez-le tout près de perdre même cette place où il a régné, au bas du journal. Ce qu'on peut voir de la poésie contemporaine, c'est moins encore, et le même jugement pourrait atteindre le théâtre. Le Théâtre-Français lui-même ne fait point exception. Il paraît se former dans la maison de Molière une petite couvée de petits chefs-d'œuvre qui visent à vous donner la petite monnaie du rare esprit de M. Alfred de Musset. Ce qui y fleurit dans un plein et naïf contentement de soi, on ne le sait trop; ce n'est ni comédie ni proverbe, c'est *Une Discrétion*, c'est *Héraclite et Démocrite*. La première de ces ébauches est une façon de libertinage maniéré en vaudeville, où les femmes se jouent en cinq points à l'écarté, — une petite gravelure qui voudrait être leste, et qui n'est que vulgaire. J'ignore pour ma part ce que l'auteur d'*Héraclite et Démocrite* a voulu faire, n'ayant aperçu quoi que ce soit dans des scènes qui échappent à toute appréciation. Tout cela simule l'esprit, singe la poésie, grimace l'élégance, et est à la vraie comédie ce que nos modernes petits vers sont à la véritable poésie. Il y a dans ces divers efforts une teinte uniforme de déclin, encore plus saillante au milieu de la stagnation générale de la pensée littéraire. Est-ce à dire que l'art en lui-même soit près de périr? Est-ce à dire que ces grandes choses, l'observation, l'inspiration, soient mortes, et qu'il nous faille mener leur deuil? Il n'en est pas tout-à-fait ainsi. Ce qui meurt, c'est un certain esprit littéraire qui a régné sur nous, qui a jeté le trouble dans toutes les notions, qui est arrivé à être une véritable corruption publique, et dont l'action a été aussi funeste à l'art lui-même qu'à la société. C'est sous ce rapport qu'il est vrai de dire que nous sommes les témoins d'une période qui s'achève. Nouvelle et vivante application de la loi de transformation qui régit le monde! Oui, cette heure suprême et solennelle du milieu du siècle est pour nous comme la marque visible du passage d'une ère pleine de destructions à une ère qui peut être glorieusement employée à reconstruire dans le domaine intellectuel comme dans le domaine moral, comme dans le domaine politique : quand on est sorti de l'ordre, le progrès est d'y rentrer, a-t-on dit. Au point de vue littéraire, la vie nouvelle et le progrès sont à une condition, ils sont au prix de la réhabilitation du bon sens, du goût, de la rectitude morale, de toutes ces qualités, en un mot, qui ont subi de notre temps une sorte de déroute, et ici les intérêts de la société et de la littérature se trouvent heureusement confondus.

CH. DE MAZADE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 août 1850.

Le roi Louis-Philippe est mort le mardi, 26 de ce mois, au château de Claremont, dans sa soixante-dix-septième année. On lui rend aujourd'hui les derniers devoirs. Nous nous associons par tous nos regrets et par tous nos hommages à cette nouvelle douleur, qui vient combler les tristesses d'une auguste famille; nous suivons en pensée sur la terre étrangère les funérailles du prince exilé. Sur sa tombe à peine fermée, nous saluons avec respect, avec confiance, cette forte génération qu'il laisse derrière lui, ces quatre fils dont la France apprit si vite à estimer la jeunesse, ces deux enfans si pieusement élevés par la noble veuve de celui qui avait été le meilleur espoir de la France. Au milieu même du deuil qu'ils conduisent, nous leur connaissons à tous une consolation précieuse : c'est le sentiment de leur indissoluble union. La maison d'Orléans avait honoré le toit royal sous lequel elle habita dix-huit ans par la pratique sincère et sans faste de toutes ces vertus de la vie privée qui ne logent pas toujours dans les palais. Le père était un chef aimé, obéi; sa vigoureuse discipline avait entretenu parmi tous les siens un commerce plus affectueux qu'il ne l'est d'ordinaire entre les princes. Lorsque la main des pillards de février eut violé les asiles les plus secrets des Tuileries et jeté au vent leurs correspondances les plus intimes, on sut mieux alors dans le public combien il y avait là de goût pour les obligations et les joies du foyer. On vit par de touchans témoignages que ces brillans jeunes gens groupés autour du trône n'avaient jamais cessé de partager leur cœur entre les devoirs de la soumission filiale et les épanchemens de l'amitié fraternelle. La maison d'Orléans recueille maintenant le prix de ces bonnes mœurs domestiques. *Le père*, comme on le nommait dans la familiarité douce et discrète de cet intérieur si bien gouverné, le père lègue à ses héritiers une tradition de concorde qui sera peut-être leur plus utile apanage. En un temps comme le nôtre, où l'on cherche par-dessus tout à s'appuyer quelque part, où

le pays est tenté jusqu'à l'excès de se débarrasser de lui-même sur quelqu'un. ces nombreux rejetons d'une même lignée n'ont qu'à rester attachés ensemble pour attirer naturellement les regards et les cœurs. Il n'y a plus de prétendans, il n'y a que des *en-cas*. Le plus sûr *en-cas* de la France à tel jour que personne n'a droit de prévoir, pourquoi ne serait-ce pas le faisceau de toutes ces volontés fraternelles réunies par un même dévouement au service de la patrie?

Nous n'entreprenons pas d'assigner ici à la mémoire du roi Louis-Philippe la part qu'elle aura dans l'histoire : ce n'est ni le moment ni le lieu d'une pareille tâche; disons seulement que cette part sera grande à plus d'un titre, que les fautes tout comme les qualités de cette éminente personne la rangeront parmi les figures les plus caractérisées de notre âge. Entre ces qualités dont quelques-unes furent puissantes, il en est cependant qu'aujourd'hui nous trouvons encore plus remarquables par la comparaison que nous sommes à même de faire, et nous nous plaisons à les rappeler pour l'instruction de cette ère nouvelle où nous semblons engagés. Le roi Louis-Philippe avait, par exemple, l'esprit libéral au meilleur sens du mot; s'il n'écoutait pas toujours les inspirations de cet esprit-là, et quelquefois sans doute il avait raison de s'en défier, il n'en était pas moins, à tout prendre, libéral par tempérament. Nourri dans les habitudes anglaises, il croyait à l'efficacité de la discussion et à la souveraineté de la loi; il avait le culte de la légalité. Associé aux premiers efforts de la révolution contre l'étranger, imbu des principes de droit et d'humanité du XVIIIe siècle, il était, comme il le disait lui-même, non pas un révolutionnaire, car il avait horreur de la force, mais un *revolutionist*, parce qu'il aimait l'empire de la raison. Nous avons vu depuis quelque temps, et cela par malheur dans les camps les plus opposés, des beaux-esprits profonds ou de violens génies qui, chacun à leur mode, nous ont montré bien à nos dépens tout ce que valaient ces rares mérites d'un prince bourgeois.

Nous avons vu les fondateurs les plus accrédités de la république, les apôtres les plus populaires des réformes sociales, demander à la nation pour première condition de leur réussite, non pas seulement trois mois de misère, mais un an, mais trois ans, mais tout un avenir de servitude, commençant ainsi le triomphe de leur prétendue liberté par l'inauguration de la dictature; — et, quand ces dictateurs insensés ont enfin succombé sous l'inanité de leurs chimères, nous avons encore le chagrin de retrouver ce même mépris de la liberté, de la loi et de la raison chez beaucoup de ceux qui se disent les défenseurs de l'ordre moral et politique, les soutiens de la patrie, non pas assurément chez les plus éprouvés et les plus illustres, mais chez les plus novices, qui, comme toujours, sont les plus bruyans. On nous enseigne que les fondemens sur lesquels tout notre monde est assis depuis 1789 ont été posés au hasard par la fraude, le mensonge et la vanité; que les bienfaits de la révolution ne sont pas le fruit d'un enfantement légitime et salutaire de l'esprit humain, que ce sont des fruits amers dus aux larcins d'un petit nombre de brigands, de fourbes et de rhéteurs. On nous enseigne que ce monde misérable n'a plus nulle part où s'abriter si ce n'est sous la tente des prétoriens, et de grands moralistes, qui sont bien obligés de passer d'abord condamnation sur eux-mêmes, nous vouent à perpétuité, en punition de nos crimes, au gouvernement des coups de main, au régime des Césars de Suétone. Le roi Louis-Philippe a dû plus d'une fois sourire avec quel-

que amertume au fond de cette retraite où il avait gardé toute la possession de lui-même, lorsqu'il entendait l'écho de ces conversions merveilleuses. Il a dû prendre en pitié ces honnêtes gens qui, après avoir été des citoyens si ombrageux sous un monarque constitutionnel, se promettent maintenant d'être des sujets si résignés, fût-ce sous l'autocratie. Ce n'est pas que son règne et peut-être sa politique n'eussent été à la longue envahis ou tout au moins entamés par ce faux jargon d'absolutisme rétrograde, par ces niais et pompeux panégyristes des autorités mortes. Pour ceux-là cependant, le roi Louis-Philippe n'avait personnellement aucun goût; il pouvait s'en servir, son cœur était ailleurs. Nul n'a plus souffert que lui de l'usage et même des licences du système parlementaire; il l'aimait pourtant, il y avait foi, et, bien loin d'avoir songé jamais à l'amoindrir ou à l'effacer, il se sentait faible vis-à-vis des séductions de la tribune. Avec sa parole facile, avec la rapidité de son jugement, il eût volontiers essayé de convaincre à lui seul ceux que ses ministres n'avaient pas convaincus, et, quand il était battu devant les chambres, il aurait eu plutôt l'envie de plaider lui-même en appel que l'idée de les casser. Comme aussi telle était la sincérité de son respect pour la loi établie, que, dans le plus vif de son infortune, son plus sérieux reconfort était de penser qu'il succombait injustement, puisqu'il n'avait point attenté à la loi. Il en est d'aucuns à cette heure qui, pour cela, ne l'excuseront guère, et diront que c'est pour cela même qu'il a succombé. Soit : la chute équivaudrait alors au martyre.

Parlons plus humblement. Non, cette chute n'a pas été un martyre, et si regrettable qu'elle ait pu être, si dignement qu'elle ait été subie, le ferme bon sens du roi Louis-Philippe se serait refusé à l'entourer de cette auréole. Ce n'est pas de n'avoir point violé la loi que le roi Louis-Philippe a porté la peine : c'est d'avoir été, pour ainsi parler, l'expression trop vivante de son temps et de son pays. Le pays s'est en quelque sorte vengé sur son image de ses propres torts: il l'a brisée pour la punir de les lui représenter si fidèlement. C'était là le crédit et la force du roi défunt, c'a été sa perte. Le pays avait fini par s'acclimater dans un certain terre à terre où l'intensité de la vie morale diminuait à mesure qu'augmentaient les satisfactions de la vie matérielle. Il allait au jour le jour sur la pente de ses prospérités, jouissant à l'aise et réfléchissant peu. Il était heureux de tous ces bonheurs faciles qui seraient sans doute les meilleurs chez les peuples comme chez les individus, s'ils ne détendaient les grands ressorts des ames. Il eût fallu quelque direction énergique pour marquer des fins plus lointaines, souvent même plus nobles à l'activité qui se dépensait dans des poursuites trop médiocres. Il eût fallu peut-être plus d'idéal pour entretenir le feu des esprits et des cœurs, pour empêcher le sens de se rétrécir, pour l'élever au-dessus des minces calculs de l'égoïsme. La sagesse vulgaire s'endormait cependant sur les apparences et comptait sans l'inévitable lendemain. La haute sagesse du roi ne fut point elle-même à l'abri de cette molle fascination du succès; elle prit la sécurité pour la stabilité; elle crut trop que cette paix universelle de son temps était le repos de la force, quand ce n'était guère que l'assoupissement qui suit la satiété. Toutefois il y avait encore une arène ouverte à l'héroïsme, un champ-clos où pouvaient se former des hommes, où l'on pouvait apprendre ces deux belles vertus du commandement et de l'obéissance qui sont la pierre angulaire des états, nous voulons parler de notre guerre d'A-

frique. Le roi y envoya ses fils; il les mit ainsi dans les seules conditions où l'on gardât la chance d'acquérir les qualités viriles qui préservent et sauvent la patrie; mais, pendant que nos soldats gagnaient sous les armes ces vertus qui devaient en effet nous sauver, nous achevions de perdre celles qui nous auraient dispensés d'avoir besoin qu'on nous sauvât. Ce n'est pas le coup de pistolet d'un émeutier de profession, ce ne sont pas les exploits des barricadeurs qui ont renversé la monarchie : c'est la stupeur apathique de tout un peuple qui avait oublié que la monarchie était sa chose, parce que chacun de ses membres s'était désaffectionné de tout ce qui n'était point son intérêt le plus proche. La nation s'est abandonnée elle-même; le prince qui mesurait tout sur elle, qui rapportait tout à son humeur du moment, qui lui tâtait le pouls, si l'on ose ainsi dire, pour régler le sien, le prince lui a rendu son abandon. La nation a puni le prince de ne lui avoir point inspiré des sentimens qui lui permissent de se défendre contre sa propre surprise. Le prince, à son tour, serait cruellement vengé de l'illusion trop confiante qu'on lui avait permis de se faire, si son cœur eût jamais pu se réjouir des maux auxquels son absence livrait le pays. Du prince ou de la nation, quel fut le plus frappé? Leur malheur, leur châtiment réciproques ont été de se ressembler trop.

Nous serons sincères avec tout le monde : ce cercueil en face duquel nous courbons la tête veut qu'on parle vrai. Les vivans ne s'offenseront pas qu'on leur dise la vérité comme aux morts. Il y a quelque chose de plus fâcheux en politique que d'être trop de son temps, c'est de n'en pas être assez. Nous en sommes bien fâchés pour l'honneur du parti légitimiste que nous ne voudrions point voir compromis par des équipées : les promenades sentimentales de Wiesbaden ne le servent pas dans l'opinion autant qu'il paraît l'imaginer. Cet âge est franchement trop prosaïque pour s'émouvoir beaucoup à s'entendre répéter par tous les faussets : *O Richard! ô mon roi!* La république de février a commencé à déchoir du jour où elle inventa ses mascarades patriotiques et ses solennités de carnaval : hélas! c'était au mois de mars. Que la légitimité redoute ce précédent de mauvaise compagnie! qu'elle n'aille pas maladroitement faire suite aux fêtes de la fraternité avec une fête de la fidélité! Les fêtes de ce genre ont un inconvénient majeur, celui qu'il y a toujours à la scène des opéras de province, quelquefois même au grand Opéra : les comparses gâtent tout! Les premiers sujets savent leur rôle; ils y mettent de l'intelligence, de la passion; ils sont beaux, élégans, que sais-je? ils ont du geste et de la voix. A les regarder, à les écouter, on oublierait presque déjà les coulisses : viennent ces affreux comparses qui vous rappellent impitoyablement le machiniste, l'habilleur et le souffleur! Nous voilà tout de suite en pleine comédie : qu'on nous en donne pour notre argent! Les souffleurs de Wiesbaden ne doivent pas laisser d'ailleurs d'être fort empêchés; il ne doit pas être bien commode de faire parler successivement le langage des lis à des prolétaires parisiens et à des paysans bas-bretons. Nous l'avouerons en passant, ces Bas-Bretons surtout nous intéressent ou plutôt nous apitoient. Nous n'avons jamais pu nous défendre d'une très réelle compassion pour ces débris des vieilles tribus indiennes que des spéculateurs insensibles colportent quelquefois à travers les boues de nos villes, afin d'amuser les badauds de leur triste et fière étrangeté. Ce même sentiment que nous inspirent les pauvres caciques ornés de leurs plumes et de leurs couvertures, le

sentiment que nous inspirait encore l'autre jour ce sauvage pacifique qui, dans le congrès de Francfort, offrait son calumet à M. de Cormenin, — cette affection mélancolique, nous l'éprouvons en conscience à l'endroit des Bas-Bretons de M. de Larochejaquelein! Honnêtes enfans de la noble Armorique, a-t-il donc fallu que vous posiez ainsi pour le plaisir des beaux messieurs en habit noir et en bottes vernies qui regardaient, le lorgnon dans l'œil, votre costume classique tout battant neuf, vos larges chapeaux et vos longs cheveux, vos habits carrés et vos liserés de couleur! Ces décorateurs du petit théâtre de Wiesbaden sont des gens sans miséricorde. Ils se sont procuré de tout à tout prix : d'honorables membres de la commission des vingt-cinq qui veillent sur la paix publique en allumant le feu dans leur coin, des grands seigneurs, même de bon aloi, des bourgeois de campagne qui prennent le nom de leur village, et des gentilshommes de Paris qui sentent trop la pommade. Il n'y a que sur le vrai public qu'ils n'aient point mis la main, car il paraît, en somme, que Wiesbaden n'est point, à beaucoup près, aussi plein qu'on s'en vante.

Nous croyons être sûrs que la personne qui souffre le plus du ridicule équipage dont on essaie de l'affubler n'est ni plus ni moins que M. le comte de Chambord lui-même. On le dit très incommodé du zèle de ses amis, très fatigué de son apothéose, un dieu malgré lui. On assure qu'il n'est point pressé de recueillir le fardeau sous lequel ont plié les solides épaules du roi de juillet. Et puis nous aimons à penser qu'un Bourbon se connaît en grandeur, et M. le comte de Chambord sent nécessairement qu'il n'y a qu'une grandeur artificielle, qu'une parade assez mesquine dans les démonstrations auxquelles il se prête, ou pour l'acquit d'une conscience trop scrupuleuse, ou par une de ces complaisances qu'il faut quelquefois montrer envers la queue de son parti, quand elle menace de se débander. Qu'il prenne garde pourtant de laisser la queue devenir la tête! Nous voulons croire que M. Berryer n'est en ce moment auprès de lui que pour lui bien expliquer ce qu'il en coûterait d'une pareille inversion. Oui, la vraie grandeur, M. le comte de Chambord ne l'ignore pas, elle n'était point à Wiesbaden durant ces derniers jours, elle était à Claremont. Ce vieillard mourant avec une simplicité que rehaussait toute la majesté du malheur, mourant sans faiblesse, sans amertume, sans vain orgueil, intelligent et bon jusqu'à son dernier soupir; cette reine admirable, aussi forte dans l'adversité qu'elle avait été modeste dans sa plus haute fortune, toujours dévouée, toujours tendre, toujours sainte, c'étaient là les figures qui s'offraient, sans y penser, en un instant si solennel, non pas aux complimens affectés d'une foule frivole, mais aux pieux hommages du sévère avenir.

Un mot encore. Dans cette foule des courtisans de Wiesbaden, nous avons entrevu, non pas avec beaucoup d'étonnement, mais avec une peine que nous ne saurions dissimuler, un ministre du roi Louis-Philippe, qui s'égarait là vers l'heure où son ancien maître expirait. Nous nous sommes affligés de ce contraste, parce que nous regrettons toujours de voir les hommes qui ont eu un rôle dans notre malheureux pays se diminuer eux-mêmes; mais l'aventure ne nous a pas surpris, parce qu'elle est au fond selon l'humeur du personnage. Quand on a toujours eu le goût du grandiose dans le genre faux, on va le chercher où on le trouve. C'est une justice à rendre à ce visiteur inattendu que le roi Louis-Philippe n'était pas son homme : la familiarité bienveillante du sou-

verain déconcertait l'emphase obséquieuse du ministre. Que de fois, lorsque celui-ci, s'enveloppant de toute la pompe espagnole, se mettait aux pieds de sa majesté, que de fois la débonnaire majeste lui frappa doucement sur l'épaule pour l'avertir de ne pas tant se consumer en cérémonies! Il était donc bien naturel qu'on allât placer chez la branche aînée des cérémonies méconnues dans la branche cadette: seulement on aurait pu mieux prendre son temps.

L'opinion légitimiste fait en vérité beaucoup de bruit; bien entendu, nous n'accusons pas les sages. Il a encore été parlé ces jours derniers, entre autres choses, d'une brochure de M. de Larochejaquelein intitulée : *Trois Questions soumises à la nation*. Nous n'en dirons qu'un mot. Si la brochure de M. de Larochejaquelein a été faite pour empêcher, non pas la réunion des deux branches (tous les bons effets de cette réunion sont, selon nous, accomplis il y a long-temps, et ce qui reste à faire est inutile et frivole à faire en ce moment), si la brochure de M. de Larochejaquelein a été faite pour empêcher la durée de la bonne intelligence entre le parti légitimiste et le parti orléaniste, cette brochure a son mérite. Il est impossible, en effet, de mieux ranimer les haines et les dissentimens, ou de paraître mieux en avoir l'intention. Le parti orléaniste ne peut, selon M. de Larochejaquelein, ni défendre la religion, ni défendre la famille, ni défendre la propriété. Son principe le lui interdit. Qu'a-t-il donc fait pendant dix-huit ans? Est-ce qu'il a persécuté les prêtres, abattu les autels, fermé les églises? S'il n'a pas réussi à inspirer à quelques prêtres le même zèle que leur ont inspiré plus tard les planteurs d'arbres de la liberté, c'est un malheur assurément, mais pour qui? Quant à la famille, la monarchie de juillet la défendait et l'honorait par les exemples qui descendaient du trône. La propriété! à peine quelques rêveurs fesaient contre elle des utopies impuissantes. La monarchie de juillet a été pour la France, malgré tout, une époque d'ordre et de bon sens, et le parti orléaniste a droit de défendre aujourd'hui les grandes convictions de l'ordre social, parce qu'il ne les a jamais sacrifiées à ses ressentimens et à ses caprices, ni pendant dix-huit ans ni depuis deux ans.

Nous savons bien que M. de Larochejaquelein pourra se récrier sur nos paroles. Il ne veut pas de mal au parti orléaniste; il veut seulement, c'est son expression, l'effacer sans l'humilier, et comment le parti orléaniste s'effacera-t-il? En faisant amende honorable, en disant son *peccavi* à haute et intelligible voix. Voilà ce que M. de Larochejaquelein appelle ne pas humilier. Ce n'est pas tout : quand le parti orléaniste aura fait cette confession, de quel côté pensez-vous qu'on aura mieux immolé le vieil Adam? L'effort de cœur et le mérite seront du côté de ceux qui accorderont le pardon, et non pas, entendez-le bien, du côté de ceux qui demanderont ce pardon. L'honneur sera à M. de Larochejaquelein, qui sera clément, et non au parti orléaniste, qui sera humble. « Il faut tant oublier, dit M. de Larochejaquelein en parlant des conditions de son traité d'union; il faut tant oublier, que l'on se demande comment il serait possible de ne plus tenir aucun compte du passé; on se demande si le cœur humain peut oublier tant d'offenses et tant de luttes. Oui, l'intérêt du pays commande que tout s'oublie; il y a des efforts qu'il faut savoir faire en ne conservant ni haine ni ressentiment; mais comment se fait-il que ceux qui n'ont jamais offensé soient prêts à tendre la main à ceux dont ils ont eu tant à se plaindre,

et que ceux-ci se fassent si long-temps attendre? » Nous avons cité ces phrases pour qu'il soit bien entendu qu'il n'y a là aucune ironie, aucune plaisanterie, et que tout ceci a été écrit sérieusement. Oui, voilà avec quels sentimens M. de Larochejaquelein veut réconcilier le parti orléaniste et le parti légitimiste. Il consent à pardonner après avoir fait une profession de foi de grandeur d'ame et de magnanimité. Que dites-vous de ce procédé conciliant?

Ce qui blessera encore plus le parti orléaniste que l'étrange amende honorable qu'on veut lui imposer, c'est la manière dont M. de Larochejaquelein prend à partie Mme la duchesse d'Orléans. Nous ne disons rien du procédé qui consiste à vouloir séparer Mme la duchesse d'Orléans du reste de la famille royale, et à lui prêter des sentimens et des opinions autres que ceux du feu roi, autres que ceux des oncles du comte de Paris. L'union de la famille royale fait sa consolation, et rien ne pourra lui enlever cette force. Venons donc, laissant de côté ces mauvaises finesses, venons aux attaques que M. de Larochejaquelein dirige contre Mme la duchesse d'Orléans, et d'abord comment un homme qui a autant de monde que M. de Larochejaquelein peut-il répéter cette vieille sottise tant de fois démentie, et qu'on donnait pour une des maximes d'état de la royauté de juillet, « qu'il faut protestantiser la France pour l'orléaniser? » Mais, à ce compte, il eût fallu que la famille d'Orléans commençât par se protestantiser elle-même. Or, s'imaginer que les enfans de la reine Amélie puissent être protestans, c'est, pour ne rien dire de plus, une étrange idée. Qui ne se souvient que la première fois que ce dicton fut proféré à la chambre des pairs par un membre éminent du parti légitimiste, M. le duc d'Orléans, présent à la séance, déclara de la manière la plus ferme que ses enfans seraient tous et toujours élevés dans la foi de l'église catholique? Comment donc M. de Larochejaquelein, qui doit savoir quel est le religieux respect que Mme la duchesse d'Orléans a pour toutes les volontés de son mari, peut-il dire que ce serait le rêve de la princesse protestante de protestantiser la France? Eh quoi! si c'est là le rêve de la duchesse d'Orléans, pourquoi donc amener son fils d'Eisenach à Londres pour lui faire faire sa première communion catholique sous les yeux de la pieuse reine Amélie, du roi et de toute la famille royale?

M. de Larochejaquelein oppose à Mme la duchesse d'Orléans comme un argument triomphant son fameux dilemme : la légitimité ou la république. Selon le droit monarchique, dit-il, M. le comte de Paris n'a pas de titres, et, selon le droit populaire, il a moins de titres encore que la république, parce que la république émane du suffrage universel. Ainsi, M. le comte de Paris ne peut être roi d'aucune manière. Nous ne savons pas quelle destinée la Providence garde à M. le comte de Paris, aux autres princes de la maison de Bourbon, au prince Louis-Napoléon, actuellement président de la république, à tous ceux enfin qu'une origine dynastique met, à tort ou à raison, hors de pair avec le reste du peuple; mais, puisque M. de Larochejaquelein se place dans l'hypothèse de la monarchie rétablie, nous sommes curieux de voir comment il y fait entrer ses passions et ses préjugés. Ainsi, selon M. de Larochejaquelein, si la monarchie était rétablie en France et rétablie au profit de M. le comte de Chambord, et que Mme la duchesse d'Orléans n'eût pas, avant l'avénement de M. le comte de Chambord, demandé pardon pour son fils, M. le comte de

Chambord mourant sans enfans ne pourrait pas laisser la couronne à M. le comte de Paris, quoique celui-ci fût son héritier présomptif. Autre cas : si M. le comte de Chambord mourait dans l'exil sans enfans, et si M. le comte de Paris devenait le chef de la famille de Bourbon, ce serait en vain qu'il voudrait faire valoir ce titre; la légitimité serait éteinte, dit M. de Larochejaquelein. Pourquoi cela? Parce que cela plaît à M. de Larochejaquelein, parce qu'il a inventé un droit tout nouveau, parce qu'il invoque les droits de la famille contre Mme la duchesse d'Orléans au profit du comte de Chambord, mais qu'il les lui dénie au profit du comte de Paris. M. de Larochejaquelein est le grand-prêtre de la légitimité; c'est lui qui la fait parler et qui en rend les oracles : grand-prêtre, du reste, qui n'est pas embarrassé du moment où finira le culte qu'il sert, parce qu'il en a un autre tout prêt, et qui n'est pas moins de son goût : la légitimité ou la république!

M. de Larochejaquelein est, en effet, un légitimiste singulier. « Le gouvernement républicain, dit-il, n'a rien qui puisse blesser personne comme principe. » — Sinon en ceci, je pense, qui devrait être grave pour un légitimiste, que le principe de la république exclut complétement le principe de la légitimité, et que l'un dit oui où l'autre dit non. Croire que l'on peut être aussi bien républicain que légitimiste et que la république vaut la légitimité, c'est, pour un homme sincère, nier également la république et la légitimité. Ne lisions-nous pas dans l'Évangile de dimanche dernier : « En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples : Nul ne peut servir deux maîtres, car ou il haïra l'un et aimera l'autre, ou il s'attachera à l'un et méprisera l'autre. » M. de Larochejaquelein a changé tout cela : il aime à volonté un maître ou l'autre.

Nous avons vu que, selon M. de Larochejaquelein, M. le comte de Paris ne peut jamais devenir roi légitime, quand même M. le comte de Chambord mourrait sans enfans. Pourrait-il, dans une autre hypothèse, accepter la couronne des mains de la nation légalement représentée, comme l'a fait le duc d'Orléans en 1830? Non! M. de Larochejaquelein a aussi de ce côté une fin de non-recevoir. La nation ne peut plus abdiquer la république ni au profit du comte de Paris, ni au profit de personne, depuis que le suffrage universel a été réglé et limité, et même, pour être exact, nous devons dire que cette fin de non-recevoir tirée de l'état actuel du suffrage universel, ce n'est pas au comte de Paris seulement que M. de Larochejaquelein l'oppose, c'est au prince Louis-Napoléon, c'est au président de la république. Si le président voulait en appeler à la nation, il ne le pourrait plus. « La nation ne pourrait répondre à un appel que si elle était debout dans sa force et dans son universalité. » Tenons-nous donc pour avertis, puisqu'on le veut, et sachons que désormais les appels à la nation sont impossibles. Soit, nous en sommes médiocrement affligés, sachant ce que les hommes de parti entendent par le mot de nation. Ce procédé, qui est toujours faux sous prétexte d'être le plus vrai possible, ce procédé ne pourra plus être de mise; l'on ne pourra plus recourir au suffrage universel illimité pour découvrir la volonté du pays. Nous ne demandons pas mieux. Soyons en même temps avertis que, si M. de Larochejaquelein est jamais en posture de faire son fameux appel à la nation, il le fera, lui, à l'aide du suffrage universel illimité. C'est par le suffrage universel

que M. de Larochejaquelein veut ramener la légitimité; à ce compte, la légitimité restera en chemin, écrasée sous le char où on l'aura fait monter imprudemment.

La république, telle que la comporte le suffrage universel illimité, et la légitimité sans transaction et sans modération, deux impossibilités également désastreuses! Et il est curieux de voir comment, en face de deux causes qu'il est prêt à embrasser indifféremment, la république ou la légitimité, M. de Larochejaquelein prend de ces deux causes ce qu'elles ont de mauvais et d'inapplicable, au lieu de prendre ce qu'elles peuvent avoir de bon et de juste. Il prend la république du suffrage universel illimité, et la légitimité qui ne veut pas pardonner à dix-huit années d'un bonheur inespéré!

Hâtons-nous de dire que personne n'impute au parti légitimiste tout entier ce que dit M. de Larochejaquelein. Non, le parti légitimiste n'a pas ces rancunes envieillies et ces préjugés surannés; il n'a pas à la fois les passions de 1815 et celles de 1848.

Les passions de 1848 ne sont pas assoupies, tant s'en faut; le voyage du président ne l'a que trop prouvé. Ce voyage était une expérience grande et hardie. Au lieu d'aller visiter les pays où il pouvait trouver des hommages, le président a voulu visiter les départemens où il pouvait rencontrer des difficultés. Il en a rencontré, mais il n'en a pas laissé derrière lui, et nous ne doutons pas que la tâche de l'administration ne soit plus facile aujourd'hui partout où il a passé. C'est là le service qu'a rendu ce voyage. Ce n'a pas été une course de cérémonies et de fêtes; ç'a été une action de gouvernement.

Nous ne voulons pas suivre pas à pas le prince dans les villes qu'il a traversées avec des acclamations diverses; nous aimons mieux prendre dans ses discours les paroles qui répondent le mieux aux circonstances où nous sommes et à la situation qu'il a dans le pays. Nous aimons mieux rechercher si le président est resté en-deçà de ces circonstances, en-deçà de sa situation, ou s'il a été au-delà, s'il a trop peu dit enfin, ou s'il a trop dit.

Et d'abord nous n'apprenons rien à personne en disant que les circonstances où nous sommes sont les plus singulières du monde. Le pays est calme; mais il est condamné à mourir lui-même dans dix-huit mois, ou à tuer sa constitution. Les uns parient que c'est la constitution qui mourra, d'autres que c'est le pays. Je serais tenté de croire que c'est le pays, me souvenant du mot d'un ancien académicien, M. Suard, qui disait qu'on ne mourait jamais que par bêtise. Il y a des jours où, quand le pays est heureux, il déchire, en se jouant, les constitutions, et d'autres jours où, quand il est malheureux et inquiet, il ne sait pas à quoi se décider et où il attend son sort, fût-ce la mort, avec l'impassibilité d'un mahométan. Nous savons gré au président d'avoir dit franchement à Strasbourg ce qu'il pensait de la constitution. — Oui, la constitution a été faite contre le président — et, disons-le aussi, contre la pensée de la France. Il y a eu un moment où les républicains de 1848, croyant qu'ils élevaient la présidence pour un des leurs, ne trouvaient aucune attribution trop forte et trop considérable pour le président; mais, aussitôt qu'ils ont compris que ce n'était pas pour eux-mêmes qu'ils travaillaient, ils ont cherché à restreindre le pouvoir du président. Ils l'ont fait d'autant plus volontiers, qu'à mesure que la lumière se faisait, quoiqu'à regret, dans leurs con-

seils, ils ont vu que non-seulement la France ne voulait point d'eux, mais qu'elle voulait ce qu'il y avait de plus contraire à eux et à leurs intentions. Ils voulaient une république qui cotoyât la démagogie et le socialisme. La France voulait une république qui cotoyât la monarchie, et c'est pour cela qu'elle faisait président un prince, parce qu'il était prince et non pas quoiqu'il fût prince. En face de ce démenti que la France donnait à l'œuvre de 1848, les républicains constituans, ne pouvant pas s'arranger pour faire vivre leur république démagogique, ont fait du moins tout ce qu'ils ont pu pour faire mourir à terme fixe cette présidence princière que la France élevait en dérision de leur république.

Cette hostilité flagrante, établie à dessein par le parti constituant entre la constitution de 1848 et le président, le prince Louis-Napoléon a-t-il eu tort, à Strasbourg, de la dire et de la proclamer bien haut? Non, certes! Il a dit aussi que, si son pouvoir était légalement restreint, l'origine de ce pouvoir lui donnait une influence morale immense. A-t-il eu tort en cela? Pas davantage. Il n'a fait sur ces deux points qu'exprimer la vérité de sa situation. Il n'est pas resté en-deçà, il n'a pas été au-delà.

Il est des personnes qui auraient voulu qu'il allât plus loin, et qu'il déclarât la guerre à la constitution. Le président, au contraire, s'est honoré de dire qu'il ne l'avait pas attaquée, et en vérité, si le président eût voulu attaquer la constitution, pourquoi eût-il choisi son voyage ou le banquet de Strasbourg pour faire cette manifestation? Non, le président s'est honoré, et il a raison, du scrupule avec lequel il a observé une constitution faite contre lui; mais cela donne-t-il un brevet d'immortalité à la constitution de 1848? Nous ne le croyons pas. Cela nous assure seulement que la révision ou la réforme ne viendra pas du côté du prince, et c'est là précisément ce qui contrarie quelques personnes, quelques-unes même de celles qui crient le plus fort contre les coups d'état. Elles les craignent ou les détestent d'autant plus qu'ils ne sont pas faits. Le jour, l'heure, la minute où les coups d'état seront des faits accomplis, vous les verrez respirer à l'aise et comme affranchies d'un grand poids. Leur grande affaire, c'est de ne point se charger elles-mêmes de leur propre destinée, d'en laisser le soin aux autres, quitte à les maudire ou à les haïr, selon le succès. Ces personnes-là, et c'est un peu tout le pays, aimeraient fort que le président prît sur lui la responsabilité d'une solution quelconque, en dehors de la constitution. Ce qui les épouvante, c'est d'avoir à faire leurs affaires elles-mêmes, d'avoir à se décider, à s'occuper elles-mêmes de leur propre salut. Conduisez-nous, gouvernez-nous, opprimez-nous, disent-elles volontiers au président; faites ce que vous voudrez, mais faites quelque chose. — Non, a répondu le président dès son allocution de Lyon, non : je suis prêt à tout, à l'abnégation comme à la persévérance, à m'éloigner ou à rester; mais je n'ai point attaqué la constitution, a-t-il dit à Strasbourg en résumant ses pensées à la fin de son voyage, parce que le titre que j'ambitionne le plus est celui d'honnête homme. — Tenons-le donc pour dit : ceux qui espèrent que le président se chargera tout seul de les sauver se trompent dans leurs espérances; car, après avoir lu avec grand soin les paroles du président pendant son voyage, la conclusion la plus claire qui en sorte pour nous, c'est que le président a mis le pays en demeure d'avoir une volonté. Il n'a pas fait plus que cela, mais il a

fait cela. — Ce n'est pas assez, dit-on; il devrait faire davantage. — Quoi donc? et que pensez-vous que le président aurait dû ou devrait faire? Vous avez donc un plan, une idée? Vous savez donc ce qu'il y a à faire, et surtout comment il faut le faire? Eh! de grace, alors éclairez-nous! Mais vous n'en savez rien, et c'est parce que vous n'en savez rien vous-mêmes que vous voulez que les autres le sachent! Dire que le président s'est tenu sur la réserve, qu'il a parlé de manière à ne pas s'engager, c'est dire que la situation est très obscure et très compliquée. Eh! qui en doute, bon Dieu? Avez-vous quelque secret pour l'éclaircir? Non! C'est pour cela que vous en demandez un au président, qui vous répond par le vieux proverbe : « Aide-toi, Dieu t'aidera! »

Quant à nous, au lieu de dire que le président a été trop retenu et trop réservé dans son langage, nous le louerons d'avoir été très franc et très net. Nous ne mettons point sur le compte de ses paroles les obscurités et les brouillards de la situation. Oui, en disant qu'il était prêt à l'abnégation comme à la persévérance, en déclarant par conséquent qu'il acceptait tout au moins la rééligibilité, le président a dit tout ce qu'il pouvait dire à côté de la constitution de 1848; il a été jusqu'où il pouvait aller.

Le voyage du président a été la grande affaire de cette quinzaine. Jetons maintenant un rapide coup d'œil sur l'extérieur.

A peine sortie de la crise qu'il a plu à lord Palmerston de lui faire subir, la Grèce se remet de son trouble, et semble même s'être retrempée dans cette dernière épreuve. Bien que l'époque des élections soit très prochaine, la situation générale du pays est redevenue assez calme pour que le roi Othon, dont la santé, légèrement altérée par le climat et les soucis de sa laborieuse royauté, exigeait un peu de repos, ait pu songer à faire un voyage en Bavière. Quelques actes d'une importance réelle ont précédé son départ. La reine Amélie a été proclamée régente par la chambre des députés et le sénat. Les organes légaux du pays ont compris à merveille que des mains royales pouvaient seules accepter la couronne en dépôt et préserver le peuple grec, pendant l'absence de son souverain, des dangers que tout autre mode de régence n'aurait pas manqué de faire naître. Compagne intelligente et dévouée du roi, la reine Amélie possède les qualités du rôle qu'elle a à remplir, et c'est pour cela, sans doute, qu'une petite fraction, que l'on ne saurait plus appeler un parti depuis que l'amiral Parker et M. Wyse ont rendu à la Grèce le service d'y annuler l'action de la diplomatie anglaise, se donne l'innocent plaisir de crier à la violation de la charte. Gens pratiques par excellence, les Grecs n'ont pas de scrupules devant la nécessité, et la régence de leur jeune et gracieuse souveraine leur a semblé aussi légale qu'elle était indispensable.

Un autre événement fort grave pour la Grèce consiste dans la reconnaissance de son église nationale par le patriarche de Constantinople. Cette question traînait depuis 1833, et sa solution, vivement souhaitée au double point de vue de la paix des consciences et de l'indépendance politique du nouveau royaume, rencontrait de grandes difficultés qui n'étaient pas toutes à Constantinople. Le patriarche, nommé par le sultan, est ordinairement désigné par le cabinet de Saint-Pétersbourg, et il ne paraissait pas indifférent à la politique russe, soit d'exercer son influence en Grèce à l'aide d'un clergé soumis au siége épiscopal de Constantinople, soit de troubler, au besoin, l'esprit du peuple hellène par la menace d'un schisme. La reconnaissance du saint-synode

d'Athènes par le chef de l'église-mère conjure les deux dangers. La Grèce aujourd'hui est maîtresse d'elle-même dans l'ordre spirituel comme dans l'ordre temporel; elle possède en outre un avantage unique, et qui ne sera peut-être pas sans effet sur ses destinées : l'état, chez elle, porte le même nom que l'église. Qui dit *grec* en Orient dit *orthodoxe*. La Russie elle-même est du *rit grec*. Il y a là le germe d'une force morale qui a déjà ressuscité la Grèce, et qui pourra servir à sa fortune future.

Une mesure dont la valeur est purement administrative mérite aussi d'être citée. Depuis l'introduction du régime représentatif à Athènes, le budget de l'année courante n'avait jamais pu être voté en temps utile. On vivait de crédits provisoires, et l'indépendance du gouvernement souffrait autant que le trésor des vices d'un pareil système. La chambre des députés, et cette résolution l'honore, a voté avant de se dissoudre le budget de 1851. Le sénat a imité son exemple, malgré les scrupules constitutionnels des mêmes personnes qui s'opposaient à la régence. La charte dit que le budget de l'état sera voté chaque année; c'est donc la violer que de se mettre en avance d'un an! Voilà comment raisonne ce parti auquel l'Angleterre, par l'intermédiaire de ses diplomates, professe le droit constitutionnel, et qu'elle représente avec une imperturbable constance comme le plus avancé et le plus intelligent du pays. Ces doctrines, par trop métaphysiques, ne sont du goût ni du roi ni de la nation, qui aiment mieux vivre que mourir selon les règles; aussi, dans un cabinet que le roi Othon a formé la veille de son départ, le parti de la légation d'Angleterre ne compte-t-il aucun représentant. On ne peut disconvenir, après la campagne de l'amiral Parker, que cette exclusion ne soit une justice. L'Angleterre aura plus d'influence en Grèce que tout le monde, quand elle se contentera de n'y paraître que comme une grande nation, et d'y faire tout bonnement ce que fait la France. Le nouveau ministère contient les noms de plusieurs hommes distingués que leurs sympathies pour notre politique ont fait ranger dans ce parti que l'on appelle en Grèce le parti *français*. Les portefeuilles des affaires étrangères, de l'intérieur, des finances et des cultes leur ont été dévolus. Ils composent donc la partie véritablement essentielle du cabinet. Certes, nous pourrions aussi appeler cela de la justice; car, devant l'hostilité des agens anglais, les tergiversations sans nombre des agens russes et l'attitude franche et ferme des agens français sous la monarchie comme sous la république, la Grèce a pu reconnaître ses amis, distinguer ceux qui ont parlé pour eux à l'Europe de ceux qui ont agi pour elle seule, comparer enfin des notes retentissantes à une honorable et énergique résolution. Le compte de chacun a été fait à Athènes, et la France y aurait certainement conquis le droit, si elle eût voulu jamais jouer à l'intrigue, d'y introniser un ministère *français*. De tels triomphes heureusement sont loin de sa pensée, et les noms de tous les conseillers actuels de la reine Amélie rendent le même son à notre oreille. Le nouveau ministère grec ne nous semble bon que parce qu'il répond à la situation, et qu'il est formé d'hommes qui ont une valeur réelle. Leur origine nous est parfaitement indifférente, c'est leur capacité qui nous importe. Qu'ils mettent de l'ordre dans les finances, qu'ils répriment le brigandage, qu'ils assurent la paix publique et la liberté des choix dans les élections, qu'ils s'élèvent enfin à une certaine hauteur gouvernementale, qui implique de la tenue, de l'impartialité et de l'union, et qui a trop souvent manqué à l'administration hellénique, nous ne penserons

pas à leur demander s'ils sont *français*, *russes*, voire *anglais;* il nous suffira de reconnaître qu'ils sont de bons Grecs, ne servant que leur pays.

La mort du général Taylor, président des États-Unis, est venue prouver une fois de plus la stabilité des institutions américaines. Arrivé à la première magistrature par l'éclat des services, par le prestige de la gloire militaire, par l'enthousiasme qu'excitait un caractère digne de l'antiquité, le général Taylor jouissait d'une popularité qui n'avait point diminué, et était investi d'une autorité morale incontestable. L'opinion publique, persévérante dans son admiration, ne le rendait point responsable des fautes de son ministère. Il ne s'était compromis dans aucune lutte de parti, et ne soulevait aucune animosité personnelle. Né en Virginie, propriétaire en Louisiane et possesseur d'esclaves, sa présence au pouvoir était une garantie pour les états à esclaves; en même temps, la confiance universelle en sa probité politique, la fermeté de son caractère, la vigueur de ses décisions, rassuraient les états du nord contre toute entreprise inconstitutionnelle, contre toute tentative pour porter atteinte à l'Union. Aussi, malgré la violence et l'obstination des luttes de partis, malgré les menaces insensées proférées de part ou d'autre, la masse de la population ne concevait point d'appréhension sérieuse, certaine qu'au jour de l'action toutes les résistances, toutes les rébellions tomberaient devant un acte de vigueur du vieux *Rough and Ready* (rude et délibéré).

La perte d'un tel homme était d'autant plus regrettable, que les longues et inutiles discussions des deux chambres n'avaient fait qu'exciter l'animosité des partis. L'obstination avec laquelle depuis six mois on entravait dans sa marche la mesure conciliatrice présentée par M. Clay montrait assez que les partisans et les adversaires de l'esclavage étaient également éloignés de toute concession. N'était-il pas à craindre que les mêmes hommes qui avaient déjà fait entendre la menace d'une dissolution de l'Union ne s'enhardissent à la répéter, maintenant qu'ils n'avaient plus à redouter l'énergique réprobation dont le héros de Buena-Vista avait frappé cette tentative anti-nationale? Si, au milieu de ces circonstances difficiles, le pouvoir n'avait pu se transmettre paisiblement, si la première magistrature avait dû être conquise dans l'arène électorale et fût demeurée quelques jours seulement offerte en proie aux ambitions individuelles et à l'avidité des partis, la mort du général Taylor n'eût pas été seulement un malheur pour les États-Unis, elle eût été le signal de grands dangers.

Grace à la sagesse qui a réglé l'organisation politique des États Unis, grace au patriotisme et au bon sens qui ont gravé dans tous les cœurs le respect de la constitution, aucune rivalité, aucun trouble, n'étaient possibles. Le général Taylor avait à peine expiré, que le vice-président prenait légalement sa place, et prêtait serment en présence du sénat. Il n'y a eu, dans l'exercice du pouvoir, ni interruption ni affaiblissement; pas une voix n'a contesté au vice-président la plénitude des prérogatives possédées par son illustre prédécesseur. Une autre circonstance rend plus remarquable encore cette transmission paisible du pouvoir au milieu de graves difficultés : c'est l'origine de l'homme à qui la première magistrature est si soudainement échue. Jusqu'ici, en effet, les hommes appelés à la présidence ont tous appartenu à des familles anciennes. Washington et Adams pouvaient suivre jusqu'en Angleterre la filiation de leurs ancêtres. Jefferson, Madison, Monroë, Van-Buren, appartenaient à des familles depuis

long-temps établies et connues en Amérique et jouissant héréditairement d'une grande fortune. Jackson et Taylor, à leur renommée militaire, joignaient la possession de grandes propriétés. Le nouveau président est le premier qu'on pourrait appeler un parvenu : il est, dans toute la force de l'expression, le fils de ses œuvres, et il est à peine dans l'aisance.

M. Millard Fillmore est né le 7 janvier 1800 à Summer-Hill, dans le comté de Cayuga, état de New-York. Il a par consequent cinquante ans. Son père, Nathaniel Fillmore, venait d'acquérir quelques acres de terre qu'il cultivait lui-même. Il les a vendues, il n'y a pas bien long-temps, pour acquérir, dans le comté d'Érié, une petite ferme qu'il exploite, et toutes les semaines on peut voir au marché le père du président des États-Unis. Millard, au sortir de l'école primaire, fut mis en apprentissage chez un tailleur. Il employait à lire et à s'instruire les loisirs de sa profession. Il avait dix-neuf ans quand un jurisconsulte distingué, le juge Wood, vint tenir les assises dans le comté de Cayuga. Il avait besoin de quelqu'un pour faire des écritures, et Millard se présenta. M. Wood fut charmé de l'air vif et intelligent du jeune tailleur et de l'esprit naturel qui éclatait dans ses réponses, et au moment de quitter Summer-Hill il offrit à Millard de le prendre pour secrétaire et de le diriger dans l'étude du droit. Millard accepta et demeura deux ans dans la maison du juge. En 1821, il quitta son bienfaiteur pour se rendre à Buffalo et y compléter son instruction légale : il donnait alors des leçons pour vivre. En 1823, ayant pris ses premiers grades, il put commencer à plaider devant les tribunaux inférieurs, et en 1827 il fut reçu avocat à la cour suprême de New-York. Il avait déjà donné de telles preuves de sa capacité, qu'aux élections suivantes, en 1829, le comté d'Érié le nomma son représentant à la législature de New-York, quoiqu'il n'eût encore que vingt-neuf ans. En 1832, il fut envoyé à la chambre des représentans, et ses collègues ne tardèrent pas à le placer à la tête de la commission du budget, dont le président exerce aux États-Unis une partie des attributions que nous réservons au ministre des finances. Cette épreuve lui fut très favorable, et l'opinion publique le mit aussitôt au nombre des hommes les plus capables et les plus distingués de l'Union. En 1844, le parti whig, dans l'état de New-York, le prit pour son candidat au poste de gouverneur. Millard échoua; mais, lorsqu'en 1847 le parti whig prit le général Taylor, homme du sud, pour candidat à la présidence, et qu'il parut nécessaire de réserver la vice-présidence à un homme du nord, tous les suffrages se portèrent sur Millard Fillmore. La mort du général Taylor devait mettre le comble à sa fortune politique en l'appelant inopinément à la présidence.

M. Fillmore est depuis long-temps mêlé aux luttes des partis. Il était l'un des chefs reconnus du parti whig. Les démocrates ne sont donc point obligés envers lui aux mêmes ménagemens qu'envers le glorieux vétéran des guerres du Mexique. En outre, M. Fillmore, homme du nord, n'a point avec les propriétaires d'esclaves la même communauté d'intérêts que son prédécesseur. Son arrivée au pouvoir doit donc éveiller les défiances des états du sud, toujours prompts à s'inquiéter. Reconnaissons toutefois que les débuts du nouveau président ont été heureux. Le général Taylor était tombé entre les mains d'une coterie exclusive, et il avait livré la composition de son ministère à M. Clayton, ancien sénateur du Delaware, orateur distingué et instruit, mais esprit chimérique

et portant à l'excès les passions de parti. M. Clayton avait partagé toutes les hautes fonctions entre ses amis personnels; il avait systématiquement éloigné et blessé tous les hommes considérables qui font la force des whigs, et le gouvernement s'était trouvé à peu près sans défenseurs dans les chambres. M. Fillmore a composé lui-même son ministère, et y a appelé les hommes les plus distingués et les plus influens de son parti. Parmi eux, il en est deux qui méritent une mention particulière : le premier est M. Webster, qui a déjà plusieurs fois rempli le poste de ministre des affaires étrangères, qui s'est signalé par des négociations difficiles, et qui est après M. Clay le premier orateur des États-Unis. Le second est M. Crittenden, qui a représenté le Kentucky au sénat, et qui était gouverneur de cet état quand M. Fillmore l'a appelé au poste d'avocat-général. M. Crittenden est un homme instruit et actif, versé dans la pratique des affaires et dans le maniement des hommes, et il n'est personne qui exerce sur son parti une plus grande et plus légitime influence. La composition du nouveau cabinet qui ne réunit que des hommes d'une grande notoriété, d'une probité et d'une capacité incontestables, a rencontré l'approbation générale. L'administration de M. Fillmore aura à combattre une vive opposition de la part des démocrates; mais ce ne sont ni les lumières, ni l'unité, ni la vigueur qui lui manqueront dans cette lutte.

Au moment où M. Fillmore prenait possession du pouvoir, le gouverneur du Texas lançait une proclamation qui était un signal de guerre civile. On sait que le Texas réclame comme lui appartenant une grande partie de la province du Nouveau-Mexique, cédée aux États-Unis par le traité de la Guadalupe, et qu'il y veut introduire l'esclavage. Les habitans du Nouveau-Mexique, presque tous d'origine espagnole et de sang mêlé, repoussent et l'autorité du Texas et l'établissement de l'esclavage. Pour échapper à tout danger, ils se sont récemment donné une constitution, et ont réclamé du congrès leur reconnaissance, sinon comme état, au moins comme territoire. Le Texas a regardé la promulgation d'une constitution au Nouveau-Mexique comme une violation de ses droits, comme une rébellion, et le gouverneur du Texas, dans une proclamation, a annoncé qu'il allait lever un corps de quinze cents hommes pour réduire par la force le Nouveau-Mexique à l'obéissance. Le président Fillmore a immédiatement adressé au congrès un message pour lui demander les moyens d'imposer au gouverneur du Texas le respect de la constitution. Avec une netteté et une fermeté auxquelles il faut rendre hommage, le président y rappelait que le Nouveau-Mexique avait été conquis par le sang de l'Union tout entière, et annonçait sa ferme résolution de maintenir l'intégrité du Nouveau-Mexique jusqu'à ce que le congrès eût disposé souverainement de cette propriété fédérale.

Cet acte de vigueur a fait évanouir les velléités belliqueuses du Texas. Il a en outre exercé sur le sénat une influence salutaire. Cette assemblée, contre le vœu manifeste de l'opinion publique, venait de rejeter article par article le compromis présenté par M. Clay. Les coteries s'étaient prêté un mutuel appui pour faire disparaître de la mesure toutes les clauses qui leur déplaisaient, en sorte que rien n'avait subsisté de ce bill qui avait pour objet de terminer toutes les questions en litige, en imposant à chaque parti des concessions raisonnables. Un vif mécontentement a été provoqué par cette conduite qui faisait échouer au

dernier moment, et après sept mois de luttes acharnées, une mesure que tout le monde regardait comme indispensable au salut de l'Union. L'approbation donnée au contraire au message du nouveau président et à ses protestations énergiques en faveur du maintien de la confédération a fait réfléchir les sénateurs. Plusieurs d'entre eux ont repris en leur nom personnel et comme mesures détachées les diverses parties de la proposition de M. Clay. Déjà deux de ces propositions, celle qui règle les frontières futures du Texas et du Nouveau-Mexique et celle qui admet la Californie au sein de la confédération, ont été adoptées par le sénat. Si les motions relatives à l'organisation politique des territoires et aux esclaves fugitifs triomphent également, le compromis de M. Clay se trouvera réalisé dans toutes ses parties, et le grand orateur n'aura point inutilement dépensé son éloquence et ses efforts.

LE BUDGET DE LA TURQUIE.[1]

La Turquie est entrée dans une phase de calme et de paix que l'on aurait peut-être remarquée en des temps où l'attention de l'Europe eût été plus libre. Si l'on excepte le mouvement de la Moldo-Valachie, qui est un pays absolument occidental par ses idées, il n'est rien survenu, depuis deux ans, dans l'empire ottoman qui ressemble aux agitations révolutionnaires naguère encore si fréquentes sur ce terrain, car il est impossible de prendre au sérieux les troubles si promptement réprimés qui ont un instant inquiété la Bosnie et la Bulgarie. L'empire turc est resté en paix au moment même où des insurrections formidables ensanglantaient les pays voisins : les seules difficultés graves qu'il ait eues à traverser lui sont venues du dehors, et, par une faveur qu'il doit à l'énergie autant qu'à la prudence des hommes qui le gouvernent, il en est heureusement sorti. Le divan peut donc aujourd'hui reprendre en toute liberté l'œuvre de progrès à laquelle la conservation de l'empire est attachée.

Si la race ottomane n'a point montré jusqu'à ce jour l'impatience du mieux qui distingue les autres peuples de l'Europe, et principalement les races latines, elle n'est pas cependant courbée autant qu'on le pense sous le joug d'une fatalité aveugle, attendant le bien des seuls caprices du hasard et du temps. Elle comprend mieux les conditions de l'existence politique; elle commence à sentir que Dieu a voué l'homme à l'effort, et que la vie est désormais au prix du travail, comme, au temps des conquêtes, elle était au prix du courage. L'instinct du commandement n'a jamais manqué aux Osmanlis; mais ils ont bien rarement laissé voir le goût et la science de l'administration, et ce n'était pas une médiocre entreprise que de détruire, chez ces peuples accoutumés à vivre sous la tente, leur répugnance native pour la tâche de l'économiste et de

(1) Bien que le gouvernement turc, à l'exemple des gouvernemens constitutionnels, publie depuis quelques années un *Annuaire* officiel, son budget est encore un secret d'état. Les renseignemens que nous donnons sur cette partie de l'administration ottomane, dus à une personne bien placée pour les recueillir aux meilleures sources, pourront, nous le croyons, servir à éclairer le divan lui-même sur les besoins et les ressources de la Turquie.

l'administrateur. L'un des principaux buts de la charte de Gulhané fut, on le sait, de transformer la vieille administration turque et d'en créer une nouvelle, dans laquelle l'expérience acquise par les nations modernes s'accordât avec le génie particulier des peuples de l'Orient. Ce but ne laissait pas d'être difficile à atteindre, l'on en conviendra, si l'on se rappelle quels étaient alors l'épuisement de l'état, l'ignorance de la plupart des fonctionnaires, le mauvais vouloir de la majorité des pachas qui se sentaient menacés dans leur indépendance. La réforme est encore loin d'être achevée. Il était dans la nature des choses qu'elle marchât lentement; elle a du moins marché d'année en année, les Turcs libéraux aiment à le dire, et on leur doit la justice de le reconnaître avec eux. La charte de Gulhané date de 1839, et, dès 1844, l'œuvre de centralisation commencée par cette charte portait ses premiers fruits. L'armée et la flotte avaient reçu une organisation régulière; les postes aux lettres fonctionnaient sur les grandes voies de communication; les lignes de bateaux à vapeur commençaient à relier entre elles les diverses parties de l'empire; d'heureux résultats venaient sanctionner la mise en vigueur du nouveau système adopté pour les quarantaines; l'école de médecine de Galata-Séraï, les écoles militaires donnaient des promesses qu'elles ont tenues depuis; enfin les mœurs s'étaient sensiblement empreintes des pensées de conciliation qui animaient le gouvernement. Prodigieusement irrités naguère contre les chrétiens par la croisade de 1827, tentée au nom du christianisme, les esprits avaient d'abord paru rebelles aux sentimens de tolérance que le gouvernement eût voulu leur inspirer; mais ils avaient fini par se rendre aux conseils d'une politique attentive à ménager tous les cultes. On avait renoncé à frapper de la peine capitale ceux qui abandonnaient l'islamisme pour embrasser une autre foi; les exactions et l'arbitraire auparavant exercés sur les chrétiens avaient cessé peu à peu dans les provinces voisines de Constantinople; enfin, sans renoncer à leur condition de race gouvernante, les Turcs avaient admis les chrétiens à partager avec eux un certain nombre de fonctions publiques, semblables en ce point aux aristocraties qui savent ouvrir leurs rangs au mérite.

Il est heureux que le gouvernement turc trouve ainsi un encouragement dans la réussite de ce qu'il a lui-même entrepris. S'il a beaucoup fait, il ne lui reste pas moins à faire, et si l'on n'avait confiance dans les intentions et l'énergie des hommes qui le dirigent aujourd'hui, on serait justement inquiet de voir combien de questions graves attendent encore une solution. Les réformes générales restent stériles quand des réformes de détail ne viennent pas les compléter, et dans cette nouvelle voie c'est le système financier qui doit préoccuper le gouvernement turc en première ligne. Les finances, a-t-on dit, sont le nerf de la guerre, elles sont au même titre celui de la paix. Il ne saurait y avoir de justice là où il n'y a pas d'impôt régulièrement établi; il n'y a pas de moyens d'action là où il n'y a pas d'impôt abondant. La puissance, la prospérité d'un état dépendent sinon exclusivement, au moins principalement des lois de finances, et rien de plus imparfait que l'organisation des finances dans l'empire ottoman. Ce n'est pas que les vices de cette législation tiennent à de fausses conceptions, à des théories erronnées sur les principes du revenu et sur les conditions de la circulation et du crédit; non, et l'on pourrait dire à l'avantage de la Turquie qu'il n'y a point dans ses lois de vices systémati-

ques; mais il y a des traditions fâcheuses, des procédés qui tiennent un peu de l'empirisme; point d'unité, rien de fixe ni de stable, et c'est en quoi la situation des finances turques mérite dès aujourd'hui toute l'attention du divan.

En temps ordinaire, le gouvernement n'aurait point à s'inquiéter de ses revenus, qui pourraient balancer les dépenses. Malheureusement il suffit que la moisson ait trompé les espérances des cultivateurs, il suffit que le produit des denrées soit diminué par quelque mauvaise influence du climat, pour que le budget turc se solde en déficit. Ou bien il sera survenu quelque incident diplomatique de nature à déterminer des mesures de défense; il aura fallu augmenter le contingent de l'armée, et cette fois encore les dépenses dépasseront infailliblement les recettes. Que serait-ce si, pour les besoins de la réforme, le gouvernement songeait à doter convenablement tous les services qui, comme celui de l'instruction publique, sont encore en souffrance! Dans l'état actuel de la législation financière de l'empire, les revenus dépendent, on le voit, un peu des caprices du hasard; ils n'ont point de base certaine. Ils pourraient toutefois s'accroître dans d'énormes proportions, sans gêner les peuples, par le seul effet d'une organisation intelligente. Un rapide examen du budget turc, dont jamais on n'a cherché à embrasser l'ensemble, ne laissera aucun doute, nous le croyons, sur l'importance des avantages que la réforme financière assurerait à l'empire.

Depuis quelques années, les revenus ordinaires de la Turquie ne dépassent point le chiffre de 750 millions de piastres, et ne restent pas au-dessous de 650 millions (1). Pour expliquer cette variation, il suffit de dire que les principales sources du revenu sont les dîmes prélevées en nature et les douanes. — Les dépenses, plus faciles à déterminer que les recettes, s'élèvent à 733,400,000 piastres. Les élémens d'un budget turc sont très différens de ceux d'un budget chez les peuples de l'Occident. On en jugera par le relevé des recettes et des dépenses qu'il est d'ailleurs curieux de comparer.

Les dépenses se décomposent de la manière suivante entre les divers services :

Liste civile du sultan.	75,000,000 p.
— de la sultane-mère et des sœurs mariées du sultan.	8,400,000
Armée.	300,000,000
Marine.	37,500,000
Matériel de guerre, artillerie, génie, forteresses.	30,000,000
Traitement des employés dans tout l'empire et dans toutes les branches de l'administration.	195,000,000
Subvention à l'administration des *vakoufs* pour l'entretien des établissemens qui en dépendent.	12,500,000
Service des arrérages des rentes viagères (*schims*). . . .	6,000,000
Service de l'intérêt à 6 pour 100 des bons du trésor sans échéance fixe, nommés *kaymes*.	9,000,000
Rente viagère payée par le trésor en compensation des an-	
A REPORTER.	673,400,000 p.

(1) La piastre turque représente aujourd'hui 0,23 centimes environ.

Report.	673,400,000 p.
ciens fiefs (*timars*, *ziamets*, *moukatas*) aux propriétaires qu'il en a dépossédés.	40,000,000
Affaires étrangères, ambassades, consulats.	10,000,000
Dotation du trésor appelé *kazinéi nafia*, pour dépenses d'utilité publique, routes, pavage, encouragemens à l'agriculture, etc.	10,000,000
Total.	733,400,000 p.

Tel est l'ensemble des dépenses du gouvernement turc; voici maintenant les sources diverses de son revenu :

Dîmes.	220,000,000
Salian (*income-taxe*).	200,000,000
Haradje, impôt personnel sur les sujets non-musulmans. .	40,000,000
Douanes.	86,000,000
Tribut de l'Égypte.	30,000,000
— de la Valachie.	2,000,000
— de la Moldavie.	1,000,000
— de la Servie.	2,000,000
Impôts indirects, patentes, timbre, octrois, péages, revenus des mines et des postes.	150,000,000
Total.	731,000,000 p.

On connaît ainsi les élémens du budget et les ressources financières de la Turquie : quelles seraient les mesures à prendre pour développer ces ressources, pour établir ce budget sur une base stable et régulière? Ces mesures se trouvent indiquées par la nature même des obstacles qu'il s'agit de vaincre, et qu'il nous reste à énumérer.

Parmi ces obstacles, il faut compter au premier rang l'existence des *vakoufs*. On appelle de ce nom tous les biens consacrés aux mosquées et aux fondations religieuses, soit qu'ils proviennent de legs pieux, soit qu'ils aient été confiés aux administrateurs des mosquées par les propriétaires en vertu d'une convention. Les propriétés libres prennent le nom de *mulk*. On le sait, le désir de contribuer à l'entretien des mosquées n'a pas été l'unique mobile de ces donations ou de ces fidéi-commis. Le but réel du propriétaire a été le plus souvent d'assurer une partie de sa fortune contre les caprices de la tyrannie. Les chances de la reversibilité au profit de la mosquée et la redevance annuelle que le dépositaire lui payait n'étaient pas considérées comme des primes trop fortes, lorsqu'il s'agissait d'éviter soit une confiscation, soit une vente forcée sur la licitation de créanciers impatiens. Quelle que soit la raison qui ait déterminé les propriétaires à mettre leurs terres aux mains de l'administration des *vakoufs*, cette administration est le propriétaire nominal des trois quarts des immeubles dans l'empire ottoman. Cependant on n'évalue pas à plus de 20 millions de piastres les revenus annuels de l'administration des *vakoufs*. Il y a un fait plus étrange : le budget de l'état est obligé de lui fournir 12,500,000 piastres pour l'entretien des mosquées et des établissemens de charité. Cette contradiction apparente s'explique par la modicité des redevances stipulées à l'origine en une monnaie

dont le nom n'a pas changé, mais qui avait alors vingt fois sa valeur d'aujourd'hui, par les fraudes ordinaires dans la déclaration du prix des ventes, par les précautions prises pour éviter les cas de reversibilité, enfin par les concessions faites aux parens pour le rachat des titres, lorsque les cas de reversibilité se présentent.

Sans changer de système, il est évident que des mesures bien entendues pourraient offrir de grands bénéfices au trésor; mais des résultats bien plus importans seraient obtenus, si l'on parvenait à désintéresser les mosquées et à donner aux tenanciers actuels de nouveaux titres qui les rendraient véritablement propriétaires. Cette réforme est généralement désirée. Il n'est personne qui, pour rentrer en pleine propriété de ses immeubles ainsi engagés, ne donnât volontiers un droit de mutation et ne consentît en outre à payer annuellement au trésor cinquante fois la valeur de la rente due aujourd'hui à la mosquée, tant il est vrai que la propriété en Turquie ne craint plus le retour de la spoliation ni de la violence! De calcul fait, en portant à 50 millions de piastres la somme que l'état allouerait aux mosquées en échange des 32 millions qu'elles perçoivent aujourd'hui, et sans taxer le revenu des immeubles à plus de 5 pour 100, le trésor réaliserait un bénéfice de plus de 60 millions de piastres. Par ce seul résultat, on peut juger de l'influence que cette réforme aurait dans la suite : en se généralisant, elle embrasserait toutes les propriétés; enfin elle deviendrait naturellement le principe d'un impôt foncier qui donnerait plus de sécurité aux finances de l'empire.

L'impôt nommé *vergu*, autrefois *salian*, répond à l'*income-tax* des Anglais; il varie, suivant les localités, de 10 à 25 pour 100 : c'est une taxe prélevée sur la fortune présumée, immobilière, mobilière ou commerciale; elle porte indistinctement sur tous les sujets du grand-seigneur, musulmans ou rayas. Les municipalités, qui existent partout en Turquie, sont chargées de la répartition et de la perception; elles en versent le produit aux agens financiers du gouvernement. Cette intervention des municipalités dans les questions financières est un des principes de leur organisation en Orient; mais ce principe suppose dans les municipalités des lumières et des vues d'équité que l'on n'y rencontre point toujours. Il en est quelques-unes où l'esprit patriarcal et fraternel des premiers temps s'est conservé : la fortune de chacun, consistant généralement en terres et en bestiaux, est de notoriété publique; la répartition de l'impôt est facile; la justice y préside, et la perception s'exécute sans réclamations ni résistance. Dans quelques communes de l'Asie-Mineure, la justice n'est pas aussi scrupuleusement appliquée. Bien que les fonctions municipales soient électives, elles sont trop souvent le prix de l'intrigue et le privilége des hautes influences, d'où il suit que les grandes fortunes ne sont pas toujours celles qui sont frappées des impôts les plus forts : les petites souffrent, et le trésor avec elles. Sans porter atteinte à l'organisation des municipalités, qui ont été, dans les époques d'oppression, la sauvegarde des libertés individuelles, le gouvernement devrait surveiller leurs actes de plus près. Cette intervention ne prêterait plus aujourd'hui, comme autrefois, à la tyrannie, aux exactions, et le gouvernement pourrait se couvrir auprès des municipalités du prétexte très plausible des dégrèvemens qu'il a opérés en leur faveur. Les municipalités n'ont plus à leur charge le logement des gens de guerre et des employés en

voyage; on a supprimé les corvées, qui accablaient trop fréquemment les populations : le gouvernement peut donc, sans trop de scrupule, prétendre à vérifier les travaux des municipalités pour la répartition de l'impôt.

La dîme est, avec le *vergu*, la branche la plus productive des revenus de la Turquie. Elle se perçoit en nature sur toutes les productions de la terre, fruits ou céréales; dans la Roumélie, elle atteint de plus les moutons. Il en est de même dans quelques localités de l'Asie-Mineure; dans les autres, l'immunité se compense par une surcharge d'impôt. Afin d'avoir de l'argent au lieu de produits en nature, le gouvernement recourt à un expédient désastreux, qui est un des vices principaux de la législation financière de l'empire : il met cet impôt aux enchères, de même que les douanes de plusieurs villes. Les adjudicataires opèrent leurs rentrées au moyen d'agens spéciaux, avec le concours des municipalités et des représentans de l'autorité centrale. On conçoit les inconvéniens de ce système. Tout vicieux qu'il soit, il est néanmoins un progrès, si l'on se rappelle le temps où l'on voyait les gouverneurs des provinces, fermiers de la dîme et de tous les impôts, user et abuser de leur pouvoir, alors sans contrôle et sans limites, pour pressurer de mille manières les populations.

Depuis quelques années, les principaux fonctionnaires du gouvernement se sont présentés aux enchères et sont devenus adjudicataires, soit en leur nom, soit sous celui de banquiers arméniens (*sarrafs*). Ces banquiers sont leurs garans auprès du trésor, leurs associés dans les bénéfices ou leurs courtiers pour revendre à profit. On est tenté avec raison de se récrier contre une pareille anomalie. Il faut cependant reconnaître que l'esprit de lucre n'est pas en ce moment le seul mobile qui pousse les fonctionnaires turcs à rechercher les fermes de la dîme; ils obéissent en même temps à la pensée du gouvernement qui a voulu établir sur ce terrain la concurrence la plus sérieuse : aussi le prix de ces adjudications a-t-il considérablement augmenté, et le gouvernement turc connaît beaucoup mieux aujourd'hui l'étendue de ses ressources. C'est, dans tous les cas, un résultat minime, si on le compare à l'immoralité des spéculations, aux gaspillages que ce système provoque, en un mot aux pertes énormes que font ainsi les populations et le trésor au profit des heureux fermiers de la dîme et des douanes. Aussi bien les inconvéniens de ce système sont sainement appréciés par le gouvernement lui-même. L'affermage, déjà condamné par le hatti-chérif de Gulhané, vient d'être l'objet de l'attention d'un comité institué pour l'examen des questions de finances. L'avis de ce comité, composé des principaux fonctionnaires de l'empire, a été que les agens du gouvernement ne devaient plus être autorisés à se présenter aux enchères. C'est un pas décisif vers l'abolition complète de ce ruineux système; souhaitons qu'elle ne se fasse pas long-temps attendre.

La capitation, *haradje* ou *djizié*, ne s'étend qu'aux rayas, c'est-à-dire aux sujets non musulmans du grand-seigneur. Tout adulte mâle est soumis au *haradje*, qui se divise, proportionnellement aux fortunes, en trois classes : les plus riches paient annuellement 60 piastres, la classe moyenne 30 piastres, les moins aisés 15 seulement. En général, cet impôt est considéré comme une compensation du service militaire, auquel les rayas n'ont point été astreints jusqu'à ce jour. Long-temps le *haradje* a été perçu par des agens spéciaux qui n'épargnaient aux rayas ni les humiliations gratuites, ni les exactions. Bien

que ces abus aient disparu, il vient d'être arrêté que le mode de perception serait changé, en attendant sans doute que le caractère de l'impôt soit lui-même modifié. Désormais les patriarches, chefs des diverses communions chrétiennes, ainsi que le *khakam-bachi* ou chef des Juifs, seront pour la capitation les intermédiaires entre leurs coreligionnaires et le fisc. Il est difficile de croire que ce nouveau mode de perception soit plus profitable au trésor que l'ancien, à moins que, par un système d'abonnement, l'état ne se fasse garantir une somme fixe. L'impôt paraîtra moins onéreux aux populations : c'est peut-être le seul avantage que l'on puisse attendre de cette innovation.

Nous touchons à un sujet d'un intérêt non moins grand, et qui nous éloigne moins des idées économiques de l'Occident : les douanes. Le système douanier de la Turquie a pour base les traités conclus avec les puissances européennes. En 1838, la Porte négocia simultanément avec la France et l'Angleterre un traité de commerce que l'Angleterre d'abord, et la France peu de temps après, signèrent avec le sultan. D'après ce traité, les marchandises importées en Turquie paient un droit d'entrée de 5 pour 100 qui se décompose ainsi : 3 pour 100 pour le droit d'entrée proprement dit, 2 pour 100 de droit supplémentaire au sortir de la douane en remplacement des anciens droits de circulation à l'intérieur. Les marchandises provenant du sol et de l'industrie de l'empire ottoman sont frappées à l'exportation d'un droit de 12 pour 100, dont 9 pour 100 à l'arrivée des marchandises à l'échelle où elles doivent être embarquées, et 3 pour 100 lors de l'embarquement. Ce droit de 12 pour 100 remplace les droits multiples et sans cesse variables auxquels les marchandises étaient soumises quand le monopole n'interdisait pas absolument l'achat et l'exportation. Frapper de 12 pour 100 l'exportation des produits indigènes, quand l'importation des marchandises étrangères n'est assujettie qu'à un droit de 5 pour 100, a paru à quelques esprits une absurdité ruineuse : cet arrangement semble, en effet, contraire aux principes qui règlent d'habitude les rapports des nations industrielles et commerçantes; mais, indépendamment des intérêts politiques qui faisaient à la Turquie un devoir de signer ce traité, deux considérations fondamentales peuvent lui servir de justification à ses propres yeux. Elle n'était, elle n'est et ne peut être une puissance industrielle. Puissance agricole, elle n'impose pas la terre; elle peut donc et doit en imposer les produits. De ce point de vue, c'est l'organisation des douanes qui prête le moins à la critique, et qui par suite est le moins susceptible en elle-même d'améliorations profitables au trésor.

Le gouvernement turc peut toutefois en tirer des revenus très supérieurs à ceux qu'il perçoit aujourd'hui. De quelle manière? Ce n'est point en cherchant à modifier les conventions commerciales avec les puissances étrangères, c'est en favorisant à la fois la production et la circulation dans le sein de l'empire. Qui doute que, sur ce territoire à la fois si vaste et si fertile, l'agriculture ne pût faire des merveilles avec des voies de communication praticables aux voitures entre toutes grandes villes et dans le voisinage de la mer? D'autre part, ces mêmes avantages d'un transport plus rapide et moins coûteux ayant pour effet de mettre plus à la portée des populations les objets de commerce manufacturés à l'étranger, l'importation comme l'exportation recevrait des encouragemens et des développemens nouveaux. Voilà quel serait l'unique moyen

d'augmenter les revenus de la douane, et une réforme de ce genre donnerait sans nul doute la plus heureuse impulsion à la fortune des particuliers comme à celle de l'état.

Il nous reste toutefois à tenir compte de difficultés qui sont une entrave déplorable au développement du commerce et au progrès des finances publiques : nous voulons parler du numéraire et de l'énorme différence qui existe entre la valeur intrinsèque de la plus grande partie de la monnaie turque et sa valeur nominale. La nécessité d'arrêter la dépréciation de la piastre a provoqué l'organisation d'un ensemble d'opérations appelé à Constantinople *le système du maintien des changes*. Il est inutile d'ajouter que l'efficacité de ces mesures importe autant au commerce européen qu'à la Turquie. Il n'y a plus de commerce possible là où un marché à terme, stipulé en piastres, pourrait, par une dépréciation subite non sans exemple, présenter pour le vendeur une perte de 50 pour 100. Admettons que le commerce soit un Protée assez habile pour trouver d'autres moyens d'échange; il est manifeste que la transition ne s'accomplirait pas sans de grandes catastrophes financières. Quant au gouvernement turc, dans la position où la nature de ses richesses et les traités le placent, il ne pourrait payer les produits de l'Europe avec le numéraire européen qu'en perdant d'un seul coup toute la différence qu'il y a entre la valeur réelle et la valeur nominale de la piastre turque.

Depuis plus d'un siècle, les souverains ottomans, en vue de faire face aux dépenses extraordinaires, avaient adopté l'usage ruineux et immoral de l'altération du titre des monnaies, léguant à leur successeur actuel le châtiment immérité de l'imprévoyant abus de leur toute-puissance. La piastre turque, dans l'origine, correspondait, pour la valeur, au talaris de la reine (5 fr. 20 c.). Depuis sa dernière altération, à l'époque de la guerre contre la Russie en 1828, elle est devenue, sous forme de *bechliks* ou pièce de 5 piastres, une monnaie d'un titre si réduit, que dans le cas où sa valeur courante serait réglée sur sa valeur réelle, 8 piastres ne feraient pas un franc. Les deux termes extrêmes sont donc la piastre d'avant l'année 1710, valant plus de 5 francs, et la piastre de 1828, qui ne correspond pas à 12 centimes. On évalue à 400 millions de piastres la masse de ces dernières monnaies dans la circulation. Ces pièces avec les billets (*kaymés*) constituent presque à elles seules le numéraire d'origine turque dans l'empire ottoman. Les autres monnaies courantes en Turquie sont, avec la pièce de 6 piastres (*altilik*), d'un titre altéré, qui toutefois contient encore 462 millièmes d'argent pur, les pièces d'or anciennes de 20 piastres, les pièces d'or nouvelles de 100 piastres et de 50 piastres, les pièces d'argent nouvelles de 20 piastres, 10 piastres, 5 piastres, 2 piastres, 1 piastre, qui contiennent en or ou en argent une proportion égale à la quantité admise dans la fabrication des monnaies par les gouvernemens européens.

On évalue à environ 200 millions de piastres le chiffre de ces monnaies de bon aloi frappées depuis 1844; par malheur, elles se sont peu à peu retirées presque complétement de la circulation, par suite des spéculations auxquelles elles ont donné lieu. A ce numéraire de coin ou d'origine ottomane, il faut ajouter les monnaies étrangères, dont le nombre varie suivant l'élévation ou l'abaissement du prix qu'on leur attribue. Voici le tarif établi en 1844 par le gouvernement turc pour les principales monnaies étrangères sur le marché de Constantinople :

Piastres fortes d'Espagne.	22 piastres	32 paras (1);
Talaris d'Autriche, dits de la reine. . .	21	30
Pièces de 5 francs.	21	10
Carbovanz russes.	16	37
Ducats de Hollande, de Venise et d'Autriche.	50	»

Par malheur, ce tarif officiel n'a jamais été et est encore moins aujourd'hui la règle des valeurs étrangères. Dans les transactions commerciales, le carbovanz est reçu pour 18 piastres, le ducat pour 52, et ainsi de suite.

Depuis 1828, date de la dernière altération de la piastre, jusqu'en 1834, le change, c'est-à-dire le rapport pratique entre la piastre et la livre sterling, a varié de 60 à 98. Toutefois il n'a pas alors dépassé ce chiffre, bien qu'en raison de la valeur intrinsèque des pièces de 5 piastres la pièce d'or anglaise eût une valeur réelle de 225 piastres. On conçoit quelles fluctuations désastreuses résultaient de là pour le commerce européen en Turquie.

En 1834, lorsque la Turquie reçut de la Grèce, pour prix de cessions de territoire, la somme de 18 millions de piastres, on conçut l'idée d'une opération de banque destinée à prévenir de plus grands désastres. Cette opération consistait à fournir aux négocians établis en Turquie tout le papier qui leur était nécessaire pour faire leurs retours à Marseille, Vienne, Paris et Londres. On réussit en effet à maintenir le change à 98 un quart pour la livre sterling, et cela durant deux années environ. Après de nouvelles fluctuations, on le vit cependant s'élever jusqu'à 127 et demi. Aussi, en 1843, le divan remit-il en vigueur le système du maintien des changes combiné avec l'émission progressive d'un numéraire de bon aloi en remplacement des monnaies altérées, que l'on devait démonétiser jusqu'à concurrence de 7 millions et demi par an. Les opérations commencées alors n'ont plus été interrompues; seulement on a bientôt renoncé à la démonétisation des *bechliks*.

Cette fois, on avait pris pour base la valeur réelle de l'ancienne pièce d'or de 20 piastres, et l'on avait fixé à 110 le rapport de la piastre à la livre sterling. En même temps, une ordonnance impériale vint interdire la circulation de toutes les monnaies étrangères et de toutes les anciennes monnaies ottomanes qui prêtaient à la spéculation. Celles-ci étaient reçues et changées à l'hôtel des monnaies; quant aux monnaies étrangères, l'échange restait facultatif dans les transactions entre Européens; il était interdit aux sujets du grand-seigneur de les recevoir en paiement. Ces résolutions, notifiées à toutes les ambassades et mises en pratique, ne motivèrent point de réclamations sérieuses. Tous les agens financiers avaient à leur disposition les fonds nécessaires pour opérer les échanges; mais on n'y pourvut pas toujours avec l'exactitude du premier moment : la surveillance de l'administration se relâcha. L'abus a reparu dans des proportions et avec des conséquences telles qu'une commotion politique en Europe eût pu à la fin amener une crise financière désastreuse pour la Turquie.

Voici quelles sont, dans la situation présente, les conséquences du cours abusif des monnaies étrangères. Constantinople n'est pas seulement le principal entrepôt du commerce de la Turquie; c'est en même temps le point par où passent toutes les denrées coloniales et les objets de commerce destinés à la

(1) Il y a quarante paras dans la piastre.

Perse et aux états de l'Asie occidentale. Les étoffes et les produits de fabrique anglaise pénètrent également par le moyen d'une contrebande très active et très étendue dans les provinces du Caucase et jusqu'au sein de la Russie. Toutes ces marchandises sont payées en carbovanz russes. Toutes les fois que cette pièce de monnaie russe obtient à Constantinople un cours plus élevé que la valeur réelle, on l'y voit affluer. Qu'arrive-t-il? C'est que le gouvernement turc en est réduit à faire, en Europe, le retour en papier des marchandises fournies par contrebande à la Perse, aux états limitrophes, à la Russie. Le commerce d'Odessa et de toute la Russie méridionale, profitant de cette valeur exagérée de la monnaie étrangère en Turquie, se sert alors de la banque de Constantinople pour faire passer des fonds en Europe. Des spéculations s'organisent pour acheter des piastres avec des carbovanz, et pour demander, des piastres à la main, des mandats à la banque. C'est ainsi que les traites fournies par cette banque se sont élevées dans les derniers temps à la somme annuelle de plus de 400 millions de piastres. Les exportations de la Turquie lui procurent sans doute des valeurs avec lesquelles elle couvre ses correspondans de Londres; mais ces valeurs sont loin d'être suffisantes, bien qu'il soit constant que, dans les bonnes années, les exportations balancent l'importation. On comprend les raisons de cette insuffisance. Le montant des traites que le gouvernement turc doit fournir au commerce, au lieu de n'être que la différence entre l'importation et l'exportation de la Turquie, s'augmente de tout ce que la Perse et une partie de la Russie doivent aux négocians de l'Occident. La banque de Constantinople est donc, depuis quelque temps, obligée de couvrir ses correspondans par l'envoi de numéraire qu'elle surpaie. De là la disparition de presque toutes les monnaies nouvelles d'or et d'argent. En 1848, année d'ailleurs déplorable pour le commerce de toute l'Europe, la perte a été de 14 millions de piastres. C'est là une situation intolérable qui pèse tristement sur les conditions du budget, et de tous les vices du système financier de la Turquie, c'est peut-être celui qui exige les remèdes les plus énergiques et les plus prompts. Hâtons-nous de dire que le divan n'a point d'illusion à cet égard, et qu'une réforme du numéraire plus radicale que les précédentes est dès à présent dans ses intentions. Le reproche qu'il aura encouru, ce sera seulement d'avoir trop tardé.

Puissent donc les ministres actuels du sultan mettre à profit le calme qui règne aujourd'hui dans toutes les provinces de la Turquie! Il ne s'agit plus seulement de montrer des sentimens d'équité et de tolérance; il est temps de faire entrer la justice dans l'organisation des finances, de condescendre à pratiquer modestement l'économie politique. Il faut accroître dans une proportion considérable le mouvement de la propriété et du commerce, pour augmenter d'autant les revenus de l'état. Le budget de l'année courante présente un déficit d'environ 110 millions de piastres; d'autre part, les routes à ouvrir, l'instruction publique, le service des mines, des eaux et forêts, l'entretien des forteresses, exigent des dotations spéciales qui ne figurent point au budget. Ces dotations ne peuvent pas être portées à moins de 100 millions de piastres; c'est donc une somme de 210 millions que la Turquie doit dès à présent chercher dans de nouvelles ressources. Ces ressources, le divan peut les demander soit à une nouvelle émission de papier-monnaie à 6 pour 100, soit à l'emprunt, soit enfin à des réformes qui élèveraient tout d'un coup d'une manière sensible le

produit des dîmes, et faciliteraient l'établissement d'un impôt foncier par la transformation des *vakoufs* en terres libres. Si l'on préfère le moyen le plus honorable et le plus hardi, il n'y a point à hésiter, c'est celui des réformes : d'ailleurs ceux qui ont vu de près le gaspillage que produit nécessairement le système actuel ne craignent pas d'affirmer qu'elles suffiraient à rétablir avant trois ans l'équilibre des recettes et des dépenses.

Les entraves que le parti de la réforme peut encore aujourd'hui rencontrer dans les mauvaises dispositions de ses adversaires sont nombreuses sans doute, en dépit des améliorations déjà accomplies; mais ces améliorations, dont chacun peut dès à présent apprécier le caractère, ont été gênées en leur temps par des obstacles bien autrement redoutables. Depuis le jour sanglant où le sultan Mahmoud rendit possible l'institution d'une nouvelle armée régulière, par l'extermination d'une milice indisciplinée, jusqu'au jour plus calme de la proclamation du hatti-chérif de Gulhané, qui a inauguré la tolérance, l'empire ottoman a passé par les plus terribles vicissitudes; il a été éprouvé par toutes les calamités. Et cependant c'est au milieu même de cette succession de guerres civiles et de guerres étrangères, toutes également malheureuses, que la pensée de la réforme a grandi : tout était à tenter, tout était obstacle, et combien de raisons alors de douter du succès! Au dehors l'Europe indifférente ou hostile, au dedans les populations chrétiennes surexcitées par l'exemple de la Grèce et de l'Égypte, enfin une complète anarchie administrative avec des fonctionnaires malveillans et ignorans, tel était le spectacle que le divan avait devant les yeux. Chacun prédisait la ruine prochaine de l'empire turc, tant le mal semblait irréparable! Le gouvernement du sultan n'a pas reculé devant sa tâche, et s'il n'a pas réussi en toutes choses au gré de ses vœux, il a obtenu du moins des résultats dont les populations lui tiennent compte, et qui lui ont rendu à lui-même plus d'énergie et de vigueur. Le bien qui est accompli est une aide, un encouragement pour ce qui reste à entreprendre. La tâche, quoique laborieuse encore, est devenue plus facile qu'aux premiers temps de la réforme. Les hommes qui ont pris, avec le sultan Mahmoud et son jeune successeur, l'initiative des innovations ont trop de patriotisme pour s'arrêter à moitié chemin.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Yo-san-fi-rok, ou l'art d'élever les vers a soie au japon (1). — Cet intéressant ouvrage paraît augmenté d'un commentaire de M. Mathieu Bonafous, l'un de nos agronomes les plus éminens, les plus érudits, et dont les studieuses recherches ont déjà contribué puissamment, à diverses époques, aux développemens de l'industrie de la soie : c'est la traduction exacte d'un livre japonais, le premier qui ait passé tout entier dans notre langue. Le traducteur est le docteur Hoffmann, de Leyde, interprète du roi des Pays-Bas, le seul orientaliste d'Europe qui possède complétement la langue japonaise. M. M. Bonafous a enrichi le travail du docteur Hoffmann de notes destinées à com-

(1) Un vol. in-8°, Paris, chez Mme Bouchard-Huzard, 7, rue de l'Éperon; Turin, chez Bocca.

parer les connaissances de l'Orient sur ce sujet avec celles que possèdent aujourd'hui les peuples occidentaux. « Mises ainsi en parallèle avec les nôtres, ces pratiques séculaires, dit M. Bonafous, marqueront l'intervalle qui sépare l'Asie de l'Europe dans l'industrie sérigène, et ce livre, avec ses mythes, ses légendes, jetés à travers d'utiles préceptes, éclairera les esprits curieux d'étudier l'origine, les phases et les progrès d'une industrie désormais associée à la marche active de notre civilisation. » Les développemens immenses qu'avait reçus en Europe cette industrie laissaient douter, en effet, que nous eussions beaucoup à apprendre à ce sujet des nations asiatiques, lorsqu'en 1837 un célèbre sinologue, M. Stanislas Julien, fut appelé par le gouvernement français à faire un *résumé des principaux traités chinois* sur cette matière. Ce travail révéla une foule de détails mystérieux ou imparfaitement connus, relatifs à un art contemporain des âges primitifs du Céleste-Empire; il fit connaître des méthodes, des pratiques sanctionnées par quarante siècles d'expérience, qui excitèrent partout une heureuse émulation, et permirent à l'industrie sericole en Europe de rivaliser sans désavantage avec celle des contrées dans lesquelles cet art a pris naissance, et dont un insecte au fil d'or constitue aujourd'hui la principale richesse.

Cependant la Chine n'est pas seule à posséder, avec l'Inde et la Perse, des procédés dignes d'être étudiés par ceux qui se livrent en Europe à la culture de la soie. A quelque distance de la côte orientale de l'empire du Milieu existe une vaste contrée où cette culture n'est ni moins prospère ni moins honorée. Peuplée de quarante millions d'habitans aussi civilisés et doués de plus d'intelligence que toutes les nations asiatiques qui les environnent, cette contrée est le Japon, le *Ji-pen* des Chinois. Isolé au sein des mers et gouverné, depuis deux mille ans, par des lois d'intolérance et de haine envers les étrangers, l'archipel japonais s'est déclaré, il y a deux siècles, inaccessible à toutes les nations européennes, les Hollandais exceptés. Ceux-ci, de même que les Coréens et les Chinois, dépossédés de leurs voiles et de leurs armes, vivent comme des prisonniers d'état dans une île dépendante de la ville de Nangasaki, la petite île de Dezima, où ils ne voient que des interprètes japonais, obligés par un serment solennel de garder le silence sur les affaires du pays. Depuis Marco Polo, le premier navigateur qui, dès le milieu du XIIIe siècle, signala l'archipel du Japon que Mendez Pinto reconnut trois siècles plus tard, quelques missionnaires et deux médecins naturalistes, Kœmpfer et Thunberg, au XVIIe et au XVIIIe siècles, soulevèrent un coin du voile qui dérobait ces îles à la curiosité universelle. Isaac Titsing, directeur du commerce hollandais à Nangasaki, durant un séjour de quatorze années, y recueillit les notions les plus exactes et les plus secrètes qu'il fût possible à un étranger d'acquérir. Malheureusement, sa mort, survenue à Paris en 1812, ne permit pas de publier ces précieux documens. Les compagnons de Krusenstern, dans son voyage autour du monde, et quelques membres du comptoir hollandais de Dezima, ont eu des rapports trop difficiles avec le Japon pour que l'on puisse tirer de leurs écrits des révélations importantes. On attend mieux d'une publication que prépare M. de Siebold, savant allemand, chargé par le gouvernement colonial de Batavia de réunir tout ce qu'il est possible de se procurer sur l'histoire sociale, physique et naturelle de l'archipel japonais. M. de Siebold est, de tous les voya-

geurs, celui qui jusqu'à ce jour a exploré avec le plus de succès ces îles inhospitalières. Le jardin botanique qu'il a créé dans l'île de Dezima, ses voyages à la cour impériale de Yédo, ses liaisons avec les astronomes, les géographes, les médecins les plus renommés du pays, ont dû mettre ce docte et hardi naturaliste à même de s'approprier, durant le séjour qu'il fit au Japon de 1823 à 1830, tous les élémens nécessaires au travail qu'il publie en langue allemande sous ce titre *Nippon*.

Depuis cette époque, les événemens politiques qui ont ouvert les abords du Céleste-Empire donnèrent à croire que les Japonais en viendraient à modifier leurs lois contre les étrangers, et qu'ils laisseraient la civilisation occidentale pénétrer dans leur territoire sous la forme du commerce et de l'industrie. Le roi de Hollande, voulant faire abroger ces lois sévères, traça à l'empereur du Japon le tableau des événemens inattendus qui ont forcé la Chine à multiplier, malgré elle, ses points de contact avec toutes les nations de la terre. Le monarque concluait de ce nouvel état de choses que le Japon, dans l'impossibilité, par son voisinage de Hong-Kong et de Chusan, d'échapper au même sort, devait prévenir une crise prochaine par des concessions capables de satisfaire les Européens. D'aussi graves remontrances, le vœu manifeste des insulaires de communiquer librement avec le reste du genre humain, leur nature plus pacifique que celle des Chinois, le vif intérêt que les autorités japonaises semblent porter aujourd'hui au progrès intellectuel ainsi qu'au mouvement politique des nations de l'Occident, le soin que ces autorités prennent d'entretenir à Nangasaki un bureau de linguistes chargée de traduire dans la langue nationale l'histoire des découvertes les plus récentes dans les sciences, les arts et l'industrie, tout semblait présager l'ouverture d'une ère nouvelle et des relations suivies entre l'Europe et le pays le plus reculé de l'Asie orientale. Néanmoins, deux années après avoir reçu les sérieuses exhortations qui lui étaient faites, l'empereur du Japon fit une réponse toute contraire à celle qu'on attendait de lui. « J'ai suivi avec attention, écrivit le potentat asiatique au monarque néerlandais, son fidèle allié, les événemens qui ont amené une réforme fondamentale dans la politique de l'empire chinois, et ces événemens mêmes, sur lesquels s'appuient les conseils que vous m'adressez, sont pour moi la preuve la plus claire qu'un royaume ne peut jouir d'une paix durable que par l'exclusion rigoureuse de tous les étrangers. Si la Chine n'avait jamais permis aux Anglais de s'établir sur une vaste échelle à Canton et d'y prendre racine, les querelles qui ont causé la guerre n'auraient pas eu lieu, ou les Anglais se seraient trouvés si faibles qu'ils auraient succombé dans une lutte inégale; mais, dès l'instant qu'on s'est laissé entamer sur un point, on est devenu plus vulnérable sur les autres. Ce raisonnement a été fait par mon trisaïeul lorsqu'il s'est agi de vous accorder la faculté de commercer avec le Japon, et, sans les témoignages d'amitié sincère que vous avez souvent donnés à notre pays, il est certain que vous auriez été exclus comme l'ont été toutes les nations de l'Occident.... L'avenir vous prouvera que notre politique est plus sage que celle de l'empire chinois. »

Plusieurs fois les Anglais, qui, en 1613, avaient eu un comptoir à Firando, essayèrent de renouer des liaisons de commerce avec le Japon, mais toujours inutilement. Leur démarches, fréquemment renouvelées, eurent le même sort

que celles que les Portugais, les Espagnols, les Russes, les Danois et les États-Unis d'Amérique firent, à diverses reprises, pour pénétrer ou se maintenir dans l'archipel japonais. L'histoire dira comment, en 1846, l'expédition dirigée par le contre-amiral Cécille jugea nécessaire de s'éloigner de la baie de Nangasaki un jour et deux nuits après y avoir jeté l'ancre. Depuis le funeste voyage de Lapérouse, jamais le pavillon français ne s'était montré dans les mers du Japon. De tels faits ne montrent-ils pas le puissant intérêt que peut avoir l'Europe à se procurer tous les documens capables de l'initier aux arts, aux lettres, à l'industrie, aux mœurs d'un pays dont la civilisation est réellement très avancée sous plusieurs rapports? Et puisque, séparé du reste du monde par les mers dangereuses qui baignent ses rives et par les lois immuables qui en défendent l'entrée, l'empire du Japon veut à tout prix perpétuer son système d'isolement, ne semble-t-il pas autoriser, par cela même, toutes les tentatives qui ont pour but de percer l'obscurité qui l'enveloppe et de lui ravir sans scrupule tout ce qui peut servir à nous éclairer sur les diverses branches de son savoir? C'est ainsi que M. de Siebold, à la suite de sa mission scientifique au Japon, est parvenu à enrichir la bibliothèque sino-japonaise du roi des Pays-Bas du livre classique sur l'industrie sérigène du Japon, écrit au commencement de ce siècle par Ouekaki-Morikouni, et dont M. Mathieu Bonafous vient de publier la traduction sous le titre de *Yo-san-fi-rok*.

Les préceptes que renferme ce livre résument ce que la réflexion, l'étude et l'expérience d'un grand nombre de siècles avaient lentement amassé. Ces détails sont souvent présentés sous la forme d'allégories, de paraboles, de légendes qui leur donne une physionomie toute particulière et plus saisissante. Ils se lient d'ailleurs avec des notions historiques entièrement neuves qui se rapportent à l'origine de cette industrie à la Chine et au Japon. D'après les données précises du *Nippon-ki*, où sont consignées les annales les plus anciennes de l'empire japonais, ce serait à des émigrans du continent asiatique, c'est-à-dire de la Chine et de la péninsule coréenne, que le Japon dut ses premières connaissances sur l'art d'élever les vers à soie. Vers l'an 289 de notre ère, deux chefs de famille, arrivés de la Chine avec une suite de dix-sept personnes, se réfugièrent au Japon, où ils jetèrent les fondemens d'une tribu sino-japonaise. Quelques années après, ils retournèrent en Chine et en ramenèrent quatre jeunes filles, dont deux couturières et deux tisseuses. L'une de celles-ci savait fabriquer les étoffes de soie unie et l'autre les étoffes brochées. Ainsi l'époque de l'introduction du ver à soie au Japon n'aurait précédé que de deux siècles environ celle à laquelle deux moines de l'ordre grec de Saint-Basile apportèrent cet insecte en Europe sous le règne de Justinien; mais c'est seulement au vi^e siècle que le prince Sjo-tok-daï-si, pour soulager le peuple dans un moment de détresse, lui enseigna l'art d'élever les vers à soie qui, dès lors, devint une branche importante de l'industrie japonaise.

Les préceptes que ce prince établit à ce sujet forment, avec ceux de Tsin-yang-tsiouen, le code général de cette industrie, et les connaissances modernes y ont ajouté peu de chose. Tout ce qui regarde le choix de la graine, l'éclosion de l'insecte, le soin de sa nourriture, le temps des mues ou des *repos*, le transport des vers sur les claies, est l'objet de règlemens minutieux. Toutes les opérations suivantes s'exécutent au milieu des jeux et des chants. C'est pen-

dant cette période, et ordinairement au mois d'avril, que l'empereur célèbre la fête nommée *Ta-lao*, fait des offrandes de cocons dans la salle des ancêtres et ordonne le commencement du dévidage. L'impératrice elle-même dévide le premier fil, noble exemple qu'elle donne aux dames de sa cour et à toutes les femmes, de même qu'à la fin de l'hiver, elle plante un pied de mûrier de ses propres mains, et que l'empereur, conduisant la charrue, ouvre solennellement le premier sillon.

Les Chinois font remonter chez eux l'usage de la soie au temps de Fo-hi, leur premier souverain; mais Fo-hi, né de l'union d'une vierge avec l'arc-en-ciel, paraît être un mythe plutôt qu'une réalité historique. Les sectateurs du culte des génies rapportent cette origine à une époque non moins reculée. Les mythes qui s'y rattachent donnent à cette industrie une consécration religieuse qui solennise et protége ses progrès D'après ces traditions, ce fut l'épouse de l'empereur Hoang-ti qui introduisit la culture de la soie parmi les tribus agricoles de la Chine. La postérité reconnaissante plaça l'impératrice Si-ling-chi au rang des divinités du Céleste-Empire, sous le nom d'*Esprit des mûriers et des vers à soie;* elle l'honora comme le génie tutélaire de cette industrie et lui assigna une place au ciel dans une constellation connue sous le nom de *Tchân-fang* (la maison des vers à soie), et représentée par quatre étoiles que les Chinois appellent *Tienssé*. Selon les traditions japonaises, la petite-fille de l'Esprit du feu, la créatrice de tout ce qui sert à la nourriture, engendra les vers à soie de ses sourcils, et le fils de l'Esprit du feu enseigna aux hommes l'art de les élever. On célèbre la fête de ces génies tutélaires de l'industrie de la soie l'un des premiers jours du cycle sexagénaire. Après la purification de la maison, on place la table vers le nord-est et on l'orne de branches de mûrier. On fait alors des offrandes de gâteaux, de cocons sur des feuilles de mûrier, et enfin des libations. Les peuples du Japon célèbrent cette fête le septième jour du septième mois de l'année. Les femmes et les jeunes filles se rassemblent à la lueur des étoiles; elles étendent des fils de soie de diverses couleurs, font des offrandes de gourdes, de calebasses ou autres fruits pareils, et prient pour obtenir du ciel la dextérité nécessaire au tissage. Si, pendant la nuit, une araignée descend sur leurs offrandes, cet événement présage que leurs vœux seront exaucés.

L'ouvrage publié par M. Bonafous a, on le voit, un double intérêt scientifique et poétique. Le *Yo-san-fi-rok* est imprimé avec luxe et orné de cinquante planches gravées d'après les dessins originaux. C'est un nouvel exemple du zèle désintéressé qui distingue l'éditeur du *Yo-san-fi-rok*, et dont il a déjà fait preuve dans plusieurs publications analogues, non moins dignes de l'intérêt des savans que du suffrage des gens de goût.

P.-A. C.

V. DE MARS.

LES

SOIRÉES DU BORDJ

ENTRETIENS MILITAIRES.

I. — Le Bordj.

Le mot *bordj* et le mot *burg* doivent avoir la même étymologie. Je laisse du reste aux savans à décider ce point, dont je ne me soucie guère; ce que je sais, c'est qu'en Afrique on appelle *bordj* une sorte de château fort, occupé autrefois par les Turcs, et où nos aghas et bachagas se tiennent maintenant avec leurs cavaliers.

Le *bordj* est d'habitude dans une situation romantique; il s'élève presque toujours en face des montagnes avec lesquelles il est en guerre. Si je n'avais pas en horreur l'état de renégat, je ne désirerais plus maintenant autre chose que d'être le seigneur d'une de ces forteresses : là on retrouve encore la vie féodale dans toute sa primitive énergie; la nuit, il ne faut s'endormir qu'après avoir soigneusement fermé les portes, et bien souvent on est réveillé par des bandes de vrais truands qui viennent mettre l'échelle au pied des tours. Les chiens hurlent, on court aux armes, on repousse les assaillans de la muraille, puis on monte à cheval et on les poursuit dans les ténèbres; on leur court sus à travers la plaine, on leur ferme les sentiers de leurs montagnes, on les tue, et le lendemain on regagne sa demeure avec des burnous et des fusils. Quand on n'a pas le jeu de la guerre, on a cette chasse des temps passés, qui vraiment rappelle les combats, la chasse à l'épieu et à cheval du sanglier et de la panthère. On crève des chevaux et on perd quel-

ques hommes, mais on a la joie au moins d'avoir été autre chose que le grotesque oppresseur de quelques honnêtes lièvres et de quelques innocentes perdrix.

Le *bordj* qui m'a fait faire toutes ces réflexions, et que ma pensée retournera souvent habiter, si je reviens jamais songer en France, est certainement une des plus touchantes demeures où un voyageur d'ici-bas puisse s'abriter; je ne dirai pas au juste où il est, car je veux laisser un certain vague sur cet écrit, qui me deviendrait insupportable, si l'on pouvait me dire : Mais ce n'est pas cela, vous avez mal vu, vous avez exagéré, embelli, — que sais-je? Je désire la paix pour mes œuvres; comme dit Cooper en tête, je crois, des *Pionniers* ou de *la Prairie*, l'un de ces romans où le poète américain décrit, de façon à faire passer dans vos cheveux le vent des forêts, les magnificences solitaires de son pays, c'est pour moi que j'écris ceci. J'ajouterai pourtant, ce que certainement Cooper pensait aussi, que si d'autres cœurs se réjouissent de ce qui réjouit mon cœur, j'en serai heureux. Bienvenus ceux qui veulent goûter de l'eau que j'ai été puiser au fond du ravin, à cette source qui rafraîchit les lèvres et la vue; mais il faut qu'ils s'accommodent de ma peau de bouc telle qu'elle est : je n'ai pas à leur offrir d'autres vases. Vous qui avez besoin des coupes de Benvenuto, passez votre chemin. Pour en revenir à mon *bordj*, je disais donc que c'était un noble et touchant séjour.

Il s'élève sur l'*oued* que vous voudrez, en face des *benis* qui vous plairont; mais la rivière qu'il domine est large pour une rivière d'Afrique. Ici les coquillages et les lauriers-roses occupent d'habitude le lit des fleuves : la rivière dont je parle est une exception; l'hiver, elle devient si large et si impétueuse, quand elle se grossit des torrens de la montagne, que les Arabes eux-mêmes hésitent à la franchir; l'été, elle est encore assez forte pour donner aux campagnes qu'elle parcourt cette grace ineffable de fraîcheur et ce charme secret de mélancolie que les eaux répandent autour d'elles. Derrière la rivière, à quelques portées de fusil, les montagnes font leur formidable apparition. Les jours, car il y a de ces jours-là en Afrique, où le ciel ne se montre pas dans l'éclat sans tache de son imposante robe bleue, de gros nuages s'attachent à leurs flancs; alors on se sent attiré sur ces cimes où soufflent ces vents qui enlèvent à la terre les herbes séchées et à l'ame les pensées arides. Malheureusement ces montagnes sont habitées par des gens qui auraient sauvé Obermann du spleen et Werther du suicide en leur coupant la tête à tous deux, s'ils fussent venus rêver de leur côté.

C'est bien pour cela qu'il y a un *bordj* en face d'eux. Les Turcs ont bâti ces murailles, qui ont l'aspect morne et mystérieux des grands murs sans ouvertures. Dans l'Orient, la maison n'est pas, comme chez nous, bavarde et curieuse; elle ne vous demande rien et ne vous dit

rien; elle reçoit la lumière d'en haut dans sa cour faite comme une cour d'abbaye; elle a ainsi pour sa vie de chaque heure sa portion d'air et de jour : quand elle veut le ciel dans toute son étendue, elle a ses terrasses. Il y a sur les terrasses de notre *bordj* quelques canons qui m'ont l'air de remonter au temps de Charles-Quint; des armes sont gravées sur ce bronze, rappelant, dans ce lieu de solitude, les splendeurs de pays lointains et d'âges passés. Une tour s'élève seule à l'un des coins de la forteresse comme le clocher de l'église, comme la tourelle de la mosquée; elle est là un signe de commandement plutôt qu'une œuvre de défense : elle donne à l'édifice dont elle se détache quelque chose à la fois de religieux et de guerrier.

Ce *bordj*, ainsi bâti, réunissait, il y a de cela peu de temps, divers membres de la famille humaine. Il était habité d'abord par un *bachaga*, que j'appellerai du premier nom musulman venu, Mohammed, si vous le voulez bien. Mohammed, qui réside là toute l'année, y a ses femmes, ses serviteurs et quelques-uns de ses cavaliers. C'est un ancien compagnon d'Abd-el-Kader, ce qu'on appelle un homme de grande tente; long-temps il nous a fait une guerre acharnée. Son fusil en a abattu plus d'un parmi ceux que nous avons connus et aimés. Un beau jour, il a trouvé qu'il avait fait la guerre sainte assez long-temps pour se conquérir une place digne d'envie dans le ciel du prophète; il s'est soumis, et est devenu notre serviteur. Maintenant c'est pour nous qu'il brûle de la poudre. Ces conversions n'ont pas chez les Arabes le côté infamant qu'elles auraient chez nous. L'Arabe est *condottiere* par excellence, et, pendant un certain nombre d'années, peut s'engager consciencieusement à casser la tête de ses frères. Mohammed n'excite aucun mépris, mais il soulève de grandes haines, car jamais semblable tyranneau n'a vécu dans un château fort aux plus beaux jours de la féodalité. Sir Réginald Front-de-Bœuf lui-même aurait reçu des leçons de lui dans l'art de trouver de l'or en battant la campagne. Mohammed se fait payer l'impôt deux ou trois fois de suite. Un jour, quand il aura vidé tous les silos des environs, quand il n'aura plus à récolter dans la montagne que des coups de fusil, il demandera un congé à la France pour aller à la Mecque. Il ne reviendra pas de son pèlerinage; il mourra en saint homme auprès du tombeau du prophète, sans qu'aucun spectre trouble sa dernière heure. Sous ce ciel rouge de l'Afrique, le meurtre n'est rien. La terre boit le sang comme la rosée. Dans l'éclatante lumière de ces beaux jours, dans la sereine clarté de ces merveilleuses nuits, on n'est pas troublé par le remords. Rien n'est plus calme, à coup sûr, que le visage de Mohammed; c'est un visage régulier, animé d'un fin sourire, et qu'éclairent deux yeux d'une singulière douceur. Mohammed est vêtu simplement, comme la plupart des chefs arabes, mais il y a dans sa simplicité de l'élégance. Ses armes

sont des armes de prix, et il a toujours de magnifiques chevaux qu'il monte avec hardiesse et avec grace. Il a dans toute sa manière d'être de la dignité et du charme. J'aimerais mieux sa vie, malgré toutes les actions irrégulières dont elle est chargée, que nombre de vilaines petites existences de nos villes. C'est un goût dont je demande pardon à Dieu.

L'hôte le plus important du *bordj* était ensuite un capitaine de zouaves que je nommerai le capitaine Plenho. M. de Plenho est Breton, gentilhomme et chrétien tout comme feu le vicomte de Chateaubriand, et par les élans de cœur, les ardeurs d'esprit, je lui ai même trouvé parfois quelque ressemblance avec René; mais c'est un René, si René il y a, d'une espèce toute particulière. Que vous dirai-je? c'est un peu un René de corps-de-garde. Il me touche mille fois plus que le frère d'Amélie, car sa course à travers le monde n'est point sujette à maint égarement. Il sait où il va, et marche du pas du soldat vers le but qu'il s'est choisi. Depuis qu'il est parti du pied gauche dans la bonne voie, dit-il toujours, il a été droit devant lui; mais, comme cette seule expression l'indique, il n'y a pas en lui cette élévation soutenue de langage qui donne aux rêveries de René un si grand charme. Plenho, qui, tout en menant la vie des hommes d'action, appartient par maint côté à l'espèce des songeurs, interrompt parfois ses rêveries par de brusques retours aux plus vives réalités de la vie, que bien des gens peuvent trouver d'un effet fâcheux. C'est une bouche d'or, disait quelqu'un, qui s'est noircie en déchirant des cartouches. Tel qu'il est, il m'a plu, et j'ai eu à transcrire ses paroles le plaisir que j'aurais eu à retracer l'image des beaux sites au milieu desquels il parlait.

Plenho protégeait avec sa compagnie la sûreté du *bordj*, qui venait de supporter une assez chaude attaque de la part des gens de la montagne. Ses soldats l'adoraient, et le fait est qu'il voyait en eux une véritable famille. Il les aimait, c'est une comparaison bizarre qui vient de lui, comme Mme de Maintenon aimait les demoiselles de Saint-Cyr, et il ajoutait : Je voudrais pouvoir leur servir tous les jours une gamelle des principes qui font l'honnête homme, après la gamelle qui contient les choux et le lard, bien entendu. Tout Plenho est dans cet étrange enchaînement d'idées et de mots.

Plenho m'a dit souvent qu'il avait eu de ces appétits de la mort, comme les reclus en ont dans leurs cellules. Une de ses paroles favorites était encore : Je trouve que la mort me fait faire antichambre trop long-temps. C'est par cette soif ardente, par ce désir immodéré et blâmable peut-être du voyage aux pays inconnus, que Plenho m'a semblé se rattacher surtout aux créations de notre inquiétude, aux héros de nos rêveries, aux Manfred, aux Werther, aux René. Dieu merci, il savait aux heures décisives s'inspirer d'un autre esprit que ces fantômes. Quand résonnaient la fusillade et le tambour, il était tout

simplement ce que le troupier nomme un vigoureux soldat. Ses vagues tristesses ne l'empêchaient pas de trouver au feu cette ferme et nette plaisanterie qui est la source originale d'où l'on a vu jaillir de tout temps l'héroïsme français.

Un autre hôte du *bordj* était un chirurgien militaire qu'on avait fait venir d'un régiment de ligne pour soigner les cavaliers des *goum* blessés en combattant nos ennemis. Ce docteur, que je nommerai le docteur Lenoir, nom que je préfère, dirait-il, à Montmorency, à La Trémoille et à tous les noms d'aristocrate, était un excellent homme, mais qui avait la cervelle gâtée par les livres démocratiques beaucoup plus que don Quichotte ne l'eut jamais par les romans de chevalerie. Il aurait fallu qu'une nièce honnête et un brave homme de curé eussent brûlé dans sa cour les œuvres de MM. Louis Blanc, Lamartine, Michelet et consorts. Il avait dévoré toutes les fantastiques histoires de la révolution, et songeait de Danton, de Robespierre, de Saint-Just ni plus ni moins que le héros de la Manche d'Amadis et de Tiran-le-Blanc. Toutefois il s'abstenait un peu des prédications politiques pour ne pas être réduit un beau jour à grossir le nombre de ces docteurs qui veulent guérir la société faute d'autres malades à traiter. Quand il se croyait en lieu sûr, il se dédommageait des prudens silences qu'il s'était imposés. De là, entre le capitaine et lui, des entretiens où de part et d'autre la franchise prenait ses ébats.

Enfin il y avait au *bordj* un personnage dont je n'ai rien à dire : c'était un maréchal-des-logis qui commandait un détachement de spahis. Ce sous-officier avait connu Plenho en France, et, je crois même, était un peu son parent, de sorte qu'il vivait avec lui dans une certaine familiarité qui avait son explication toute naturelle. Du reste, il usait fort sobrement de la parole, d'abord parce qu'il prenait grand plaisir au silence, et puis parce que Plenho disait d'habitude précisément tout ce qu'il aurait dit, s'il avait été forcé de parler.

Mohammed vivait à part. C'est un supplice pour les Arabes que de prendre notre genre de vie. Dans les régimens indigènes où le contact est journalier entre eux et nous, la séparation est restée profonde; ils semblent, au milieu de nos repas, pleurer la patrie absente ou voilée. On sent, quand ils nous quittent, que leur cœur entonne un chant de délivrance. On avait donc laissé Mohammed à sa liberté. Les trois Français vivaient à la même table. On était au commencement de l'été. Il y avait tous les soirs illumination au ciel. On était attendu par un mauvais lit, tandis que la terrasse était délicieuse. C'était sur la terrasse qu'on dînait. Le dîner fini, des nègres mettaient sur la table le café et les pipes, et les longs dialogues commençaient entre Plenho et le docteur. Quelquefois telle clarté des astres donnait au paysage une si touchante beauté, y mettait une vie qu'on sentait si puissante et si réelle

sous ses mystérieuses apparences, que les deux interlocuteurs se taisaient, saisis d'une admiration commune pour l'image visible d'une grandeur inconnue. Le ciel d'Afrique rend religieux. C'est celui que Cicéron vit dans ce songe où l'on découvre tout-à-coup sous sa prose païenne les bleues et nocturnes profondeurs d'une vision de Jean-Paul.

II. — Première Soirée. — La Profession de foi du capitaine Plenho.

Quelques instans avant de se mettre à table, à l'heure où le soleil se couche, les trois Français étaient réunis sur la terrasse du *bordj*, et ils contemplaient un tableau que je recommanderais au pinceau d'un grand peintre. — Il y avait dans le paysage cette couleur dont Claude Lorrain eut le secret, et ce sentiment ineffable de mélancolie, cette tristesse sereine et profonde que rendait le génie de Poussin. La vaste plaine qui s'étend entre la montagne et la rivière sur laquelle s'élève le *bordj* était déserte. Le soir y projetait déjà quelques ombres, tandis que les montagnes à l'horizon se levaient étincelantes comme des fantômes de gloire. Au milieu de cette solitude, un homme était agenouillé : c'était Mohammed faisant sa prière du soir dans les formes prescrites par le Koran.

— J'avoue, dit le docteur, que ce spectacle me touche, quoique ce fanatique qui est là-bas s'abandonne à d'aveugles superstitions en prenant des attitudes contraires à la dignité de l'homme. Tous les jours, ajouta-t-il d'un ton sentencieux, je me confirme dans mon opinion, qui du reste est celle des grands maîtres : je repousse les religions, mais je m'incline devant Dieu, devant un Dieu ami de la raison, ennemi du fanatisme, dégagé des prêtres....

— Enfin devant un Dieu philosophe, interrompit Plenho, repoussant la milice des saints et la noblesse des martyrs pour choyer le prêtre bon vivant, l'honnête homme qui se moque du maigre et maint autre personnage de même nature. Je connais vos rêves, docteur. Vous voulez aussi un dieu populaire, brouillé avec l'étiquette, déclinant tout honneur, le premier magistrat et non pas le monarque de la création.

— Je ne veux pas, repartit le docteur, outré de ce persiflage, du Dieu des moines, des capucins, des momeries....

— Vous vous échauffez, docteur, fit Plenho, et le dîner se refroidit : deux mauvaises choses. Allons nous mettre à table, et nous reprendrons ensuite notre discussion.

Quand le dîner fut fini, quand les pipes furent allumées et quand ce premier moment fut passé du silencieux recueillement dont on éprouve volontiers le besoin après un honnête repas :

— Je suis sûr, docteur, dit Plenho, que vous me trouveriez bien ridicule, si je disais en ce moment *mes graces*. Votre orgueil philosophi-

que se révolterait contre cette momerie, pour parler votre langage, et vous diriez à coup sûr : Je viens de dîner avec un capucin déguisé en capitaine de zouaves. Avouez pourtant que sous ce beau ciel, en fumant dans cette longue pipe, en buvant ce savoureux café et en digérant ce très suffisant dîner que nous ne sommes pas sûrs d'avoir chaque jour, vous éprouvez pour vous ne savez qui un certain sentiment de reconnaissance qu'il vous serait assez agréable d'exprimer. Écoutez-moi un peu, je vous prie. Je demande pardon à Dieu de la situation profane dans laquelle je vais vous prêcher; mais si, tout en fumant, je parviens à vous convertir, vous n'en serez pas moins converti que si je tenais en main un crucifix, si j'étais en surplis et établi dans une chaire. Voici donc ce que je vous dirai :

Il y a long-temps que je suis brouillé avec les livres, mon éloquence doit s'en ressentir un peu; mais, toutes les fois que les hasards de ma vie me font rencontrer un bouquin, je fais une débauche de lecture. Il y a quelque temps, je trouvai dans la mauvaise auberge d'un petit village de colons un volume dépareillé de Jean-Jacques qui contenait précisément la profession de foi du vicaire savoyard, et je relus ce célèbre morceau de rhétorique dont j'avais perdu le souvenir. La profession de foi du vicaire se divise en deux parties, une qui est l'éloge de la religion naturelle, de cette religion dont nous avons pu apprécier les bienfaits sous le règne de son grand pontife, M. de Robespierre; l'autre, qui est la critique superbe, faite dans la langue d'Helvétius et du baron d'Holbach, de toute foi révélée, de tout culte établi, particulièrement de la foi chrétienne et du culte catholique.

Dans ce long discours, deux choses m'ont uniquement frappé, qui sont précisément les doctrines d'où naît ma complète séparation des philosophes. « Dieu, dit Jean-Jacques, ne peut aimer que l'ordre, il est trop loin de nous pour aimer les hommes. » Puis il résume tout son système de religion naturelle par ces paroles : « Je tâche de m'élever à l'Être suprême par la méditation, mais je ne prie jamais. » Mon cher docteur, je crois que Dieu veut bien nous aimer, et j'ai une passion violente pour la prière.

On se demande pourquoi les philosophes ont cette sécheresse qui nous rebute, ce froid glacial qui nous oppresse au milieu des magnificences de leurs œuvres; c'est tout simplement parce qu'ils ont chassé de leur cité la prière et l'amour, ce qui fait la religion chrétienne et la foi catholique.

« Pourquoi prierais-je Dieu? » dit Jean-Jacques. Je répondrai : Pour tout. « Je ne désire pas d'honneurs, » s'écrie-t-il. Je ne crois pas, mon cher docteur, que l'ambition me tourmente beaucoup. Je ne serais pas fâché, certainement, de commander un jour le régiment des zouaves : plus j'ai de soldats à mener au feu et plus je suis heureux, j'en con-

viens; mais si demain une balle m'atteignait dans la poitrine, alors que j'ai tout simplement une compagnie sous mes ordres, je ne mourrais pas, je vous jure, en regrettant la gloire d'un maréchal de France, et s'il plaît aux chefs quelconques de notre mobile gouvernement de me laisser devenir, comme tant de braves gens beaucoup moins sots qu'on ne le pense, un capitaine en cheveux blancs, je n'accuserai pas ma destinée. Je consacrerai avec bonheur à mon troupeau, pour parler comme un illustre prélat, les restes d'une ardeur prête à s'éteindre. Non, la soif des dignités ne m'altère pas, et pourtant je prie; je demande à Dieu de rester un honnête homme et un brave soldat. Je crois à la grace.

« Je sais ce qu'il faut faire, dit Jean-Jacques, ma conscience me le dit. » Savoir, c'est bien, mais ce n'est pas assez; c'est de pouvoir qu'il s'agit. Si je commandais par hasard, j'en serais du reste fort marri, un peloton de philosophes, et si je me trouvais avec cette troupe en face d'un mamelon occupé par une batterie russe, mes philosophes sauraient fort bien qu'il y aurait une chose à faire, marcher sur la batterie et l'enlever; mais le feraient-ils? C'est là ce dont je doute. A chaque instant, nous apercevons un but vers lequel nous savons qu'il faut marcher; mais la force nous manque pour l'atteindre : c'est à Dieu que nous demandons cette force. Et puis il y a dans la prière un charme infini. Ainsi, quoique assurément l'Afrique soit une magnifique contrée, et qu'un zouave ne soit pas Gros-Pierre atteint de la nostalgie dès qu'il ne voit plus le coq de son clocher, je ne vous cacherai pas, docteur, que par momens je ressens le mal du pays. Au milieu de ces cactus, de ces aloès, de ces lauriers-roses, je regrette la haie rachitique et le pommier rabougri. Eh bien! ne pensez-vous pas qu'il m'est doux, quand au milieu d'une étape le regret de la patrie absente me prend trop vivement le cœur, de me dire qu'après tout j'ai au-dessus de moi une patrie qui accompagne chacun de mes pas? Pour que le ciel nous soit vraiment une patrie, il faut que notre amour y aille chercher un Dieu qui ne soit pas isolé de nous.

J'ai besoin d'un Dieu qui nous aime; or, quel Dieu peut plus nous aimer que celui qui nous a donné son fils...

Ici le docteur interrompit Plenho. — Voici, par exemple, s'écria-t-il, ce que je ne puis pas laisser passer. Je ne demande pas mieux que de voir dans Jésus-Christ un législateur, un homme fort avancé pour le siècle dans lequel il a vécu; mais un dieu, allons donc, mon cher Plenho, et la Vierge...

— Je veux vous arrêter, dit Plenho, avant que vous ayez contristé ce beau ciel, et que l'ange qui laissa tomber une larme sur le jurement de mon oncle Tobie ait enregistré un blasphème de plus. Je crois en la divinité de Jésus-Christ, et j'y crois en me fondant sur l'Évangile. Tenez, docteur, je vais vous confier ce qui peut-être a

contribué le plus à me rendre chrétien. Depuis que je suis d'ordinaire en campagne, je lis peu, comme je vous le disais tout à l'heure; cependant je n'ai jamais cessé d'avoir deux livres dans ma cantine : ces deux livres sont l'Évangile et l'Imitation de Jésus-Christ. Un soir que je m'étais couché fatigué d'un combat assez vif, mais que je me trouvais, contre mon habitude, agité, inquiet et privé évidemment pour de longues heures des secours efficaces du sommeil, j'ouvris mon Évangile, et je tombai sur ce verset : « Je vous le dis, à vous qui êtes mes amis, ne craignez pas ceux qui peuvent vous tuer et ne peuvent rien faire de plus. » J'éprouvai ce frisson que l'enfant bien nourri, dit Montaigne, doit ressentir en lisant l'Énéide, mais que l'Énéide, pour ma part, ne m'a causé jamais. Je me dis : Voilà une parole qui surpasse en grandeur tout ce que l'histoire nous a jamais transmis de paroles héroïques. Le mot de Larochejaquelein n'est rien à côté de celui-là : ce n'est pas un homme qui a parlé.

Mon cher docteur, quoique je ne sois pas aussi ennemi de la matière que je voudrais l'être pour mon salut, j'ai toujours aimé l'idéal; je l'ai cherché long-temps dans les rêves des poètes et dans mes propres songeries, je le poursuis encore à travers les enchantemens de la nature; jamais il ne m'est apparu comme à travers les pages de l'Évangile : c'est dans ce livre sacré que j'ai vu le divin fantôme. Aussi je ne comprends plus rien maintenant à ce cri éternel des philosophes : Où sont les miracles du Christ? — Les miracles du Christ sont dans l'œuvre même qu'il nous a laissée.

Des sentimens surhumains rendus en surhumaines paroles, voilà, suivant moi, les miracles incontestables que nous offre l'Évangile. Ainsi, pour prendre un exemple entre mille, quand, dans cette maison où Jésus s'est arrêté afin d'enseigner la parole de vie, une courtisane entre tout à coup, baigne de ses larmes et essuie de ses cheveux les pieds du divin maître, d'où vient l'action de cette femme? d'où viennent ses pleurs? N'y a-t-il pas dans cette douleur de la pécheresse un mystère plus saisissant que la constance des martyrs, un plus éclatant prodige que la guérison du paralytique et la résurrection même du mort? Pourquoi cette créature se sent-elle souillée? Quelle nouvelle idée de pureté est donc née au fond de l'ame humaine? Quelle puissance a fait jaillir la source de ces étranges larmes, pleines à la fois de tristesse et de douceur? Trouvez-vous dans toute la poésie païenne une femme qui pleure comme la pécheresse de l'Évangile? Celle-ci pleure l'amant qui l'abandonne, celle-là l'enfant qu'elle a perdu : aucune n'est atteinte de ce trait invisible qui met au cœur une souffrance bénie.

C'est parce que l'idéal est si profondément empreint dans toutes les pages de l'Évangile que je repousse avec énergie l'interprétation nouvelle que certains démocrates de nos jours ont voulu donner aux livres

saints. Je crois, docteur, que l'esprit de Jésus-Christ n'est avec aucun des vôtres. Il nous enseigne l'humilité, et vous êtes l'orgueil; — la soumission, et vous êtes la révolte; — le renoncement aux biens de cette terre, et la conquête des trésors visibles est maintenant la seule croisade que vous prêchez. — Qu'est-ce qu'a fait votre grande révolution, celle qui est pour vous la loi et les prophètes, que vous célébrez maintenant dans une sorte de langue à part, où le néant de la philosophie se mêle à l'obscurité du mysticisme? Votre révolution a renversé la croix, elle l'a foulée aux pieds avec une rage dont on ne pourrait trouver d'exemple qu'en ces mystérieux accès de démence impie qui excitaient les saintes épouvantes et les terribles colères du moyen-âge; puis maintenant vous venez trouver le Dieu crucifié, dont vous avez recommencé la passion, dont vos forfaits étaient depuis long-temps le supplice, car vos forfaits étaient les visions qui arrachèrent à sa nature humaine les larmes et les sueurs de la dernière nuit. Et comment vous offrez-vous à celui dont vous avez été de si implacables tourmenteurs? Est-ce avec un cœur repentant, avec un esprit changé, avec cette humilité que de tout temps il a demandée à ses amis, comme il disait dans la divine mansuétude de son langage? Non : vous venez à lui avec la subtilité du scribe et la superbe du pharisien. Au lieu de vous prosterner à ses pieds et d'attendre que son regard vous cherche dans la poussière, il semble que vous lui tendiez la main comme à un ennemi vaincu. Vous venez lui offrir une place parmi les vôtres, à la condition qu'il déposera sa couronne immortelle. Ce n'est plus la volonté de Dieu, c'est la vôtre qui va lui donner cette fois pour toujours la nature humaine. Allez, votre retour à Jésus n'est qu'un sacrilége, votre christianisme n'est qu'une folie!

Je suis convaincu que l'Évangile réprouve toutes les maximes séditieuses que prétendent en tirer certains esprits. J'ai lu, il y a quelque temps, les commentaires faits sur l'œuvre divine par une grande intelligence qui s'est perdue. Je n'ai jamais vu que contraste entre le texte sacré et la prose du commentateur. Là où Jésus parle de la pauvreté, on m'entretient des richesses; là où il prêche la paix, je lis une invocation à la violence; là où se montre la cité divine, c'est la cité humaine qui vient se placer avec tout son fracas, toutes ses vanités et tout son trouble. Je crois donc l'Évangile étranger à tous vos systèmes, hostile à toutes vos nouveautés; mais je ne vous reconnais même pas le droit de l'interroger, parce que c'est un livre qu'on ne doit ouvrir qu'après l'avoir adoré. Je ne discuterai votre christianisme que le jour où vous reconnaîtrez Jésus-Christ.

Maintenant je ne suis pas seulement chrétien, je suis catholique. Je n'ai pas étudié la théologie. Quelques lambeaux de mon catéchisme, restés dans ma mémoire avec quelques fragmens de mes prières, voilà

toute ma science sacrée; mais j'aime précisément dans le catholicisme les deux choses sur lesquelles portent les reproches qu'on lui adresse d'habitude, la pompe de ses églises et l'hommage qu'il rend aux saints. On va sans cesse répétant que la nature est le temple le plus digne de Dieu; personne ne peut contester que le paysage qui est sous nos yeux ne l'emporte, en effet, sur tout ce qui peut être bâti par les hommes. Je dirai ceci tout simplement, c'est que le catholicisme ne se refuse pas le moins du monde à mêler, lorsqu'il le peut, les magnificences de la nature à la célébration de ses mystères. Quelquefois des prêtres ont suivi nos colonnes, et la messe alors a été dite sous le ciel. Vous savez, comme moi, docteur, quel effet les messes célébrées ainsi ont toujours produit sur nos soldats. Alors qu'au nom de la tolérance votre parti emprisonnait et tuait les prêtres, quelques croyans, sur les côtes de la Bretagne, ont été quelquefois entendre dans des bateaux la messe que célébrait un prêtre proscrit. Aucun catholique ne s'imagine que ses ministres ne puissent, en plein air, s'unir aussi complétement à Dieu que sous les voûtes d'une cathédrale; mais nous sommes forcés d'avoir des temples, comme nous sommes forcés d'avoir des villes: eh bien! je trouve, pour ma part, fort à propos qu'on cherche à réunir dans ces temples l'or, les fleurs, l'encens, la peinture, tout ce que cette terre a de plus précieux. Les musulmans se départent dans leurs mosquées de l'habituelle délicatesse de leurs goûts. D'ordinaire, leurs maisons n'offrent que de simples murailles au dehors, et présentent à l'intérieur mille recherches; les murs de leurs mosquées, au contraire, sont couverts de festons, tandis que l'intérieur en est plus nu que celui d'un temple luthérien. Dans le pays catholique par excellence, en Espagne, les églises sont, comme l'ame du juste, simples au dehors, pleines de splendeurs au dedans.

En définitive, l'éclat de l'or, l'harmonie de l'orgue, les parfums de l'encens, viennent aussi bien de Dieu que la grandeur des montagnes, la transparence du ciel et la mystérieuse étendue de la mer. Si l'or, l'encens et l'orgue peuvent donc nous être parfois des ailes pour nous emporter vers Dieu, je crois que nous ne devons pas repousser leur secours; mais ce qui vous irrite encore plus, docteur, que la pompe du catholicisme, c'est l'espèce de cour céleste dont nous entourons Dieu. Je suis sûr que l'hommage rendu aux saints vous atteint dans votre foi politique. Il est contraire à l'égalité, n'est-ce pas? Heureusement nous ne trouverons pas l'égalité dans l'autre monde plus que dans celui-ci. Il y a dans la cité céleste un livre d'or. Travaillons dès à présent pour que nos noms y soient inscrits un jour.

— Mon cher Plenho, dit le docteur, je crains bien de n'être qu'un roturier là-haut.

— Je voudrais, docteur, fit gravement le capitaine, que ce fût vrai-

ment votre conviction : je saluerais dès ce soir en vous un des signes auxquels se reconnaît la noblesse de Dieu.

III. — Deuxième Soirée. — Suite logique de ce qu'on vient de lire.

Le docteur avait une petite propriété en Beauce ou en Normandie dont il ne parlait jamais qu'avec attendrissement. C'était là qu'il comptait, disait-il souvent, aller se reposer des fatigues de la vie errante aussitôt qu'aurait sonné l'heure bienheureuse de la retraite. Le docteur avait une mère qui lui avait envoyé bien des fois d'honnêtes épargnes destinées à payer de folles dettes. Il n'avait jamais reçu cet argent sacré sans verser une larme, et il répétait sans cesse : « La pauvre bonne femme (c'est ainsi qu'il appelait sa mère) méritait un autre fils que moi. » Le docteur n'en était pas moins un ennemi acharné de la propriété et de la famille.

C'étaient, suivant lui, des attentats à la nature, car la nature revenait à tout propos dans la bouche du docteur, qui était un disciple de Jean-Jacques. Il avait une phrase favorite, digne d'Anacharsis Clootz : « Je ne reconnais, disait-il, qu'une seule propriété, la terre, qui est le domaine de l'homme, et qu'une seule famille, la race humaine. » Il avait l'habitude, après cette sentence dont il attendait majestueusement l'effet sur ses auditeurs, de garder un instant de silence qu'il occupait à tirer quelques bouffées de sa pipe et à vider soit son verre d'eau-de-vie, soit sa tasse de café, soit sa choppe de bière.

— Nous avons parlé de la religion hier, dit Plenho, nécessairement nous devons ce soir parler de la propriété et de la famille; et sur les opinions que j'ai déjà défendues, docteur, vous connaissez celles que je vais défendre.

— Oui certainement, repartit le docteur, vous allez défendre le vieux monde et ses abus; mais le Christ dont vous me parliez hier n'était pas propriétaire.....

— Je ne le suis pas non plus, répondit le capitaine; il y a long-temps que Plenho est sorti de ma famille. Ce pauvre château est tombé, en 93, entre les mains d'un ardent patriote, car vos prophètes, mon cher docteur, ne dédaignaient pas la propriété; ils la trouvaient bonne pour eux et pour leurs enfans. La maison de mes pères est échue à un M. Triquet, ancien fabricant de clous, je crois, dont le fils avait bien, morbleu, l'aplomb de vouloir s'appeler M. de Plenho à la fin du règne de Louis-Philippe. J'ai mis bon ordre à cette prétention, et j'ai fait voir à mon Triquet comment un vrai Plenho portait son nom; mais enfin je n'ai pas sous le soleil un arpent de terre, et je n'en suis pas moins attaché à la propriété. Tenez, voici un des faits qui m'ont le plus péniblement affecté dans ma vie militaire.

Je commandais, l'an dernier, l'avant-garde d'une petite colonne qui opérait en Kabylie. On s'était battu dans la journée; les troupes étaient lasses. Il s'agissait de trouver un bon terrain pour les bivouacs. Le général m'ordonna d'occuper un champ cultivé comme le sont les champs des Kabyles. C'était un terrain couvert d'une verdure où commençaient à se mêler des teintes blondes, un magnifique champ de blé. Je foulais ce sol à contre-cœur, lorsque j'aperçus devant moi un homme dont je vois encore la figure, portant la petite culotte et la chemise courte du Kabyle. Cet homme ne bougeait pas, il m'attendait les bras croisés; quand je fus près de lui, et qu'il me vit ordonner à mes zouaves de camper : « Tu ne sais donc pas, me dit-il, que tu es sur mon champ. » Cette idée ne paraissait point dans son regard qu'on pût sciemment porter une atteinte à sa propriété. « On m'a donné l'ordre d'installer mes hommes ici, lui répondis-je, il faut que j'obéisse. — Mais tu veux donc me prendre mon champ? s'écria alors le Kabyle, je te dis que c'est mon champ. Ce que tu fais là n'est pas juste. » Il y avait dans cet appel à la justice, fait sous le ciel, au milieu d'une solitude, par un homme désarmé, quelque chose qui me causa une violente émotion. Je suis de ceux que la faiblesse touche encore jusqu'aux larmes et que la justice altère, suivant une belle expression du Christ. Force me fut bien d'obéir à ma consigne cependant, et bientôt nos zouaves eurent mis à néant les trésors que Dieu avait jetés dans ce coin de terre. Tout ce que je pus faire à grand'peine, ce fut d'empêcher qu'on ne tuât le Kabyle sur son champ, qu'il ne voulait pas quitter. L'idée de la propriété a jailli vivement pour moi de cet incident; elle est restée dans mon esprit sous une forme naïve et sacrée.

Les économistes et les philosophes ont écrit sur la propriété des traités que je n'ai pas lus. Mes opinions à moi sur cette matière, comme sur presque toutes les autres, sont tirées tout simplement d'une sorte d'instinct : cela doit vous plaire à vous, docteur, qui aimez tout ce qui vient de la nature. La propriété, c'est par ce côté-là surtout qu'elle me touche, me paraît un lien d'affection que Dieu a voulu établir entre les choses et nous. Allez vous promener souvent dans un bois, et faites d'habitude une halte sous un arbre dont l'ombrage vous paraît répandre une particulière fraîcheur : au bout d'un certain temps, une liaison se sera établie entre cet arbre et vous. « Je vais, direz-vous, me reposer sous mon arbre; mon arbre est plus beau cette année-ci que l'an dernier. » Cette liaison s'exprimera par le mot qui indique la possession. Nous désirons posséder tout ce que nous aimons, et une mystérieuse délicatesse de notre nature fait qu'excepté Dieu, nous désirons posséder à nous seuls l'objet de notre amour. Vous, docteur, qui aimez tant Jean-Jacques, vous rappelez-vous l'éloquente douleur de votre maître lorsqu'il aperçoit tout à coup des traces humaines au milieu

d'un paysage dont il espérait que ses regards avaient seuls contemplé la beauté? Pourquoi le philosophe, à cette vue, éprouve-t-il une tristesse amère? C'est assurément parce que la jouissance d'autrui lui gâte la possession idéale de ces merveilles dont il s'était déjà fait le maître jaloux et solitaire.

Je vois, docteur, sur votre visage une grimace qui veut dire : — Ceci est de la poésie. — Une autre fois, je vous prouverai, car c'est là un de mes thèmes favoris, qu'il ne faut pas confondre, comme on le fait toujours, la poésie et la rêverie. La rêverie est mortelle à la société; c'est le faux, c'est le chimérique. La poésie, au contraire, est le plus indispensable élément de la grandeur et de la prospérité d'un peuple; la poésie n'est pas autre chose que la partie splendide de la réalité. Qu'est-ce que le drapeau, si ce n'est de la poésie? Qu'est-ce que la patrie? qu'est-ce que la guerre? qu'est-ce que l'honneur? Tout cela est de la poésie. La propriété, comme toute chose, a son côté poétique, qui est peut-être son plus sérieux côté.

Ainsi, comme la patrie, elle est faite souvent de terre et de pensée. Il est bien certain que si Plenho m'appartenait au lieu d'appartenir aux Triquet, j'y verrais autre chose que des murailles, des arbres et une pièce d'eau : j'y retrouverais la vie de ma famille, l'esprit de ma maison; mais j'ai pris mon parti d'être prolétaire. Je n'ai pour toute propriété que mon sabre, comme je n'ai que ma compagnie de zouaves pour toute famille.

Car vous le savez, reprit Plenho après un instant de silence, je ne suis pas comme vous, docteur, je n'ai pas une mère qui tous les mois m'envoie des conseils pour me sauver et de l'argent pour me perdre. Tout ce que j'ai aimé est là où je désire qu'une balle me dépêche bientôt. Cependant, quoiqu'il n'y ait plus de famille pour moi en ce monde, le culte de la famille est dans mon cœur et y restera. C'est un sentiment, pour parler en troupier, que Dieu trouvera dans mon sac, quand il me passera l'inspection là-haut.

Il y a quelques mois, je faisais la corvée de siéger dans un conseil de guerre. On traduisait devant nous un chasseur qui avait dissipé ses effets de petit équipement. — Ce n'était pas un sujet intéressant. — On sentait un vilain soldat, mou sur le terrain, turbulent au quartier, paresseux, ivrogne, mal tenu; son relevé de punitions était effroyable. Le conseil semblait disposé à lui appliquer la loi militaire dans toute sa rigueur; mais, quand le capitaine-rapporteur se fut assis, voilà qu'il se lève un avocat, à peu près aussi éloquent que son client aurait pu l'être, un pauvre diable aux cheveux gras, à la robe usée et au visage tatoué par l'ivrognerie, piteux, grotesque et crasseux fantôme du vice et de la misère. Ce personnage ainsi fait nous lit une lettre que le père de l'accusé adressait au capitaine de son fils. Le père était un ancien sol-

dat qui avait perdu une jambe et gagné la croix à Lutzen, un membre enfin de cette chevalerie populaire qui fut la vraie noblesse de l'empire. Cette lettre était simple, touchante, énergique; elle respirait l'honneur de l'homme de poudre et de l'homme des champs. « On ne voudra pas, disait ce vieux brave, m'ôter la joie de mon ruban; on ne voudra pas me déshonorer mon nom que savait l'empereur. » Le conseil fut ému, et le chasseur fut acquitté.

Certes, l'auditoire le plus démocratique eût applaudi à cet acquittement, et cependant le conseil de guerre obéissait à la loi qui est l'origine de toutes les aristocraties. Il reconnaissait cette force sacrée, cette vertu souveraine de la famille, sans laquelle, suivant moi, il n'y a pas de société. On ne saurait trop introduire dans la cité d'autre élément que la matière; on ne saurait trop, dans toutes les institutions humaines, imiter Dieu, c'est-à-dire mettre une vie d'une nature spirituelle, d'un ordre supérieur, sous la vie brutale du fait. La famille est dans la société un élément immatériel. Cet homme qui aimait tant son enfant est mort : dans la cité visible, ce n'est plus qu'un cadavre sous une pierre; mais, dans la cité idéale, c'est encore un être vivant, si la famille est respectée; c'est encore un être protecteur pour ce qu'il aimait, pour ce qu'il aime toujours dans le pays où la volonté de Dieu l'a envoyé. Je ne sais rien qui me touche plus qu'un homme servant dans le tombeau ceux qu'il a laissés dans ce monde par l'honneur dont il a entouré son nom. Je ne sais pas une pensée plus capable de nous faire sortir à notre gloire des épreuves qui nous sont imposées quelquefois par la vie sociale que celle-ci : Quelqu'un profitera de mes souffrances, et n'invoquera pas en vain mon souvenir.

Cette expression « la foi de mes pères » m'a toujours touché, et, quand je ne tiendrais pas à la religion catholique par d'autre lien que le baiser donné par mon père mourant au crucifix, ce serait pour moi un lien que rien ne saurait briser. Il y a un monde où je sens de la douceur, du bien-être, cette bienfaisante et mystérieuse chaleur de l'espérance et de l'amour; il y a un monde où j'ai froid : ce monde où le froid me saisit, c'est celui où l'on n'offre pour nourriture à mon ame que des idées de philosophes, où, au lieu du Père qui est aux cieux, qui nous délivre du mal et nous donne notre pain de chaque jour, on veut me faire adorer le dieu de Jean-Jacques, un dieu qui dédaigne ma prière, ne s'associe pas à mes combats, ne sait pas mes douleurs, un dieu qui voit l'ordre universel et ne me voit pas. Le philosophe qui inventa ce dieu devait être un mauvais père. La Providence a voulu qu'il portât dans la postérité ce stigmate de s'être fait un inconnu pour ses enfans, afin de montrer le néant de sa doctrine, afin d'aliéner aux mensonges pompeux de ses enseignemens cette droite et décidée intelligence que les humbles ont dans le cœur. Eh

bien! voyez ce fatal enchaînement de toutes choses : la société, qui, au lieu du Dieu de notre religion, veut un être suprême, est comme Jean-Jacques; elle repousse la famille, elle remplace le foyer domestique par l'hospice, car ses gymnases ne seront jamais que des hospices. Les enfans qui ne doivent connaître ni les joies ni les vertus de la famille naissent plus malheureux que les muets, les paralytiques, les aveugles; ils sont déshérités de biens plus précieux que la parole, le mouvement et le jour.

Plenho se tut, et pendant quelque temps le silence régna entre les trois Français. Chacun se rappelait ces souvenirs du foyer que notre cœur nous tient en réserve comme des mélodies secrètes qui, à certaines heures, nous apportent parfois la gaieté, bien plus souvent la tristesse, mais nous arrachent toujours aux ingrates misères de cette vie. Les trois hommes qui contemplaient ce ciel étincelant de l'Afrique voyaient sans doute dans leur mémoire un ciel moins éclatant, mais plus doux, le ciel sous lequel, le soir, nous descendions au jardin pour jouer quand nous étions enfans, pour rêver et pleurer peut-être à l'âge où luit sur nos pensées le regard si inquiet et si doux, si gai et si songeur de la jeunesse.

Le docteur, qui, en définitive, n'était pas accoutumé à errer longtemps dans les sentiers de la rêverie, fut le premier qui rompit le silence. Donnant à son regard une expression qui voulait être éminemment fine et légèrement moqueuse, il apostropha ainsi le capitaine :

— Puisque vous aimez tant la famille, mon cher Plenho, vous devez avoir un respect profond pour le mariage, et ce sentiment-là a dû vous causer de terribles embarras dans votre vie de garçon. Vous devez considérer l'adultère comme le plus impardonnable des crimes. Il a donc fallu que vous ayez toujours une existence bien dure ou une conscience bien tourmentée.

— Docteur, répondit le capitaine, vous recourez à une espèce d'argument qui devrait être toujours banni de la discussion : vous prenez ma personne à partie. Je pourrais clore le débat; mais votre interpellation ne me gêne pas, et je suis au contraire content d'y répondre. Il y a un évangile sur lequel j'ai souvent médité : c'est celui de la femme adultère. Je le sais presque par cœur; je l'aurais traité sur la toile, si j'étais peintre; j'en aurais fait une ode, une épître ou une élégie, si j'étais poète. Voici le tableau que les saintes Écritures nous ont conservé. Jésus est assis et trace des caractères sur le sable; une grande foule l'entoure. Tout à coup, amenant une pauvre femme pour laquelle je me suis senti toujours pris, je l'avoue, d'une tendresse infinie, et dont il me semble que je reconnaîtrais dans l'autre vie le visage doux et confus, des docteurs lui disent que cette femme est adultère, et demandent l'exécution de l'abominable loi d'Israël. Jésus fait cette

immortelle réponse que vous savez, et continue, dit l'Évangile, à écrire sur le sable.

Croyez-vous qu'il n'y ait pas un sens caché dans cette rêverie divine qui ne s'interrompt même pas? Le christianisme, j'en suis convaincu, a de mystérieuses indulgences pour tout ce qui vient de la source où il puise le charme de ses plus douces et de ses plus conquérantes paroles. Quand je vois Madeleine prosternée aux genoux du Christ et essuyant de sa chevelure les pieds du divin maître, il me semble que je saisis un symbole. Celui qui a été ici-bas l'image adorable de l'amour céleste a permis qu'il y eût à ses pieds une place pour l'amour né de l'humanité. Seulement il a voulu ce terrestre amour non point comme l'adorait l'antiquité, radieux, triomphant, ivre de lui-même; il l'a voulu humilié, repentant, versant des larmes. Docteur, je vais vous dire ma pensée : si elle n'est pas celle d'un théologien, elle est celle d'un homme qui lit et qui aime les livres saints. Je crois qu'il y a un genre de faiblesse qui ne trouve pas grace devant Dieu : c'est précisément le vice tel que le glorifient les philosophes, qui se dit maître des hommes de par la chair, et justifie par une fausse maxime tout acte dépravé; mais la faute humble et douloureuse qui s'accuse au lieu de se justifier, qui se présente à Dieu comme la pauvre créature qu'amenaient devant lui les pharisiens, escortée de la confusion et du repentir, celle-là, j'en suis sûr, est souvent absoute, et quand elle est d'une certaine nature, peut-être emporte-t-elle en se retirant plus que la miséricorde du divin juge.

— Mon cher Plenho, repartit le docteur, vous auriez pu être confesseur de Louis XIV, car je trouve à vos homélies quelque chose qui sent terriblement les maximes des jésuites.

— Je respecte infiniment, fit Plenho, la société de Jésus; mais tenez, docteur, pour en finir avec ce qui me regarde, puisque vous m'accusez de vous parler en jésuite, je vais vous parler en zouave. Je réfléchis un peu; mais comme, après tout, une balle peut me casser la tête d'un moment à l'autre, je trouve qu'il est inutile de me trop fatiguer le cerveau. La plupart de mes soldats entendent très volontiers un bout de messe et même la messe tout entière; cela ne les empêche pas de se donner un coup de sabre et d'avoir sur les bras des cœurs enflammés. Je puis fort bien avoir quelques traits de ressemblance avec eux. Vous me trouverez inconséquent; vous autres démocrates, vous ne devriez jamais parler d'inconséquence. Pratiquez l'égalité, la fraternité, la tolérance, seulement comme nous pratiquons la religion. Je crois, du reste, qu'il peut être pardonné aux gens de guerre plus de choses qu'aux gens de plume ou de parole, à tous ceux enfin qui veulent bien être l'intelligence de la patrie, mais ne veulent pas en être la peau. J'ai fait une fois six lieues en cacollet avec une balle

entre les côtes. Une de ces fièvres que le troupier emporte toujours comme un souvenir de l'Algérie s'était jointe à ma blessure. Je vous jure, docteur, que, si j'ai péché, j'ai expié ce jour-là bien des fautes. Je crois volontiers à l'utilité des souffrances pour notre salut. Si mes idées sur le duel et l'adultère sont coupables, j'espère que quelques os cassés me les feront pardonner; nos douleurs sont nos patenôtres. — Et Plenho se leva en entonnant ce refrain si connu :

Et allez donc, sonnez, trompettes!
Et allez donc, sonnez, clairons!

Bien des braves, à ce refrain-là, ont fait joyeusement leur dernière étape.

IV. — Troisième Soirée. — De l'Esprit militaire.

Une des thèses favorites du docteur était la dégradation de l'état militaire tel que l'a fait notre société. Il attendait avec impatience, disait-il souvent, le moment où il cesserait de vivre parmi les suppôts de tous les pouvoirs, car enfin, s'écriait-il le soir même où il eut avec Plenho sa dernière conférence, votre système de soldats qui ne doivent point raisonner nous conduit à servir indifféremment le bien et le mal, le juste et l'injuste.

— L'armée, repartit Plenho, est comme l'église; elle rend à César ce qui appartient à César. S'il en est ainsi, direz-vous, il n'y a pas de gouvernement monstrueux qu'elle ne puisse soutenir. Cela n'est pas, car il y a des momens où César, c'est-à-dire tout principe d'ordre et d'autorité, disparaît du monde. Dans ces momens, l'armée n'a plus de rôle politique; elle cherche son mot de ralliement autre part que dans la loi capricieuse, éphémère et avilie qui gouverne la société. Ainsi, pendant la révolution, ce fut la patrie seule que défendit l'armée. Les hommes à bonnets rouges et à piques qui s'en allaient dans les prisons « recruter des ombres, » comme dit André Chénier, n'avaient rien de commun avec les braves qui enclouaient les canons ennemis. Notre uniforme a traversé sans tache cette période infâme; j'en remercie Dieu, car, depuis que le froc a disparu, l'uniforme est le seul habit, suivant moi, sous lequel puisse battre un cœur où vivent encore de saints enthousiasmes et de nobles mépris.

Mon cher docteur, je ne vous ferai pas la confession de René à Chactas, quoiqu'en vérité ce ciel transparent, cette vaste et tranquille nature, tout ce spectacle enfin qui nous entoure et dont nous faisons nous-mêmes partie puisse porter à l'expansion une ame plus renfermée que la mienne; mais depuis long-temps l'orgueil du siècle m'a gâté les confessions, et si jamais maintenant je laisse échapper de ma bouche les secrets d'une obscure et douloureuse vie, ce sera en ce mo-

ment où la mort exorcise le démon de notre vanité. Je ne vous cacherai pas cependant que je n'ai pas toujours eu une résignation qui, à certaines heures, me fait encore défaut. Sous les teintes cuivrées dont le grand air a coloré mes tempes, peut-être pourriez-vous retrouver la griffe de l'esprit moderne. J'ai connu ces rêveries meurtrières qui ont conduit à la ruine quelques êtres d'abord, puis des peuples tout entiers. Enfin, j'ai souffert aussi de ces passions qui, dans tous les temps, jettent quelques hommes hors de ces routes qu'on ne retrouve plus qu'après de vives angoisses et de longs égaremens. Je sais, tout comme Werther, quel abîme un regard peut creuser sous le front; je sais comment s'attachent au cœur certaines pensées. Lord Byron, dans ses mémoires, raconte, avec une sorte de mystérieuse tristesse, une histoire terrible, dit-il, et qui montre jusqu'où peut être poussé le dédain de la vie. Un officier anglais lui avoua qu'une nuit il avait pris au hasard, dans l'obscurité, un pistolet, se l'était enfoncé dans la bouche et avait pressé la détente. Cet officier avait une paire de pistolets dont il savait l'un vide, l'autre chargé. La fantaisie lui avait pris tout à coup de jouer sa vie solitairement contre le destin dans les ténèbres, et il s'était emparé à tâtons de la première arme qui s'était offerte à sa main, sans savoir si c'était l'arme qui portait la mort. Je me suis dit, en lisant ce passage, que si cette histoire était terrible, il y avait une histoire terrible dans ma vie, car j'ai fait comme cet officier anglais.

Sans parler du doute religieux, j'ai souffert de l'affreux doute particulier à ce temps où il n'est pas un seul mot noble, entraînant, sacré, qui n'ait servi à quelque mensonge. Depuis que je me livre à mon état, comme le prêtre doit se livrer à son culte, avec tout ce que je puis avoir au cœur de foi simple et fervente, il n'est aucun doute dont je souffre. La vie me paraît ce qu'elle est, je crois, quelque chose d'infiniment triste, car l'Imitation de Jésus-Christ l'a dit : « Rien n'est plus triste que de vivre; » mais quelque chose qui ne doit toutefois ni lasser notre patience, ni vaincre notre courage, ni blesser notre dignité. Je vis et sens que je puis vivre.

La vie militaire a d'abord, à mes yeux, cette inestimable vertu, qu'elle porte une mortelle atteinte à tout ce que j'appellerai la partie efféminée de nos douleurs. Il n'est pas de rêverie dont l'action n'ait raison quand elle s'empare de nous d'une certaine manière. Aussi, je défie bien tous les René, tous les Werther, tous les Obermann de poursuivre leurs langoureuses amours avec les chimères derrière dix tambours qui battent la charge. J'ai pensé souvent qu'aux heures du combat il en était de certaines pensées qui gisent silencieuses au fond de notre cœur comme de ces braves dont parle le Cid, que le péril met soudain debout dans les ténèbres. « Nous nous levons alors... » Si les balles ont fait entrer la mort dans nombre de corps, dans combien d'ames ont-elles fait entrer

la vie! Mais ce n'est pas seulement pour ces magnifiques inspirations de l'heure des batailles que j'aime mon état, je l'aime surtout pour ces pensées pleines à la fois de calme, d'énergie et de douceur, qu'il donne aux ames austères à maint obscur instant de la vie. Ainsi, je ne suis jamais sorti de la caserne sans me sentir l'esprit rafraîchi et le cœur allégé. Qu'y avais-je fait? Je m'étais occupé de ces soins dont les oisifs se moquent et dont les délicats nous plaignent. J'avais visité les chemises et les souliers de mes hommes, j'avais goûté leur soupe, je m'étais assis sur le pied d'un lit, et j'avais rendu la justice; j'avais été le chef de famille enfin, car la famille se retrouve dans l'armée. Elle y existe même avec plus de force que dans la société; elle y existe avec l'autorité du chef, le respect pour les aînés; elle y existe aussi avec des sentimens de vraie et vive tendresse. Jamais un soldat ne m'a quitté sans venir me dire adieu, et j'en ai vu bien peu dont la main n'essuyait pas alors quelque larme furtive. J'aime l'affection militaire, parce qu'elle est toujours dans la vérité. Nul ne promet des regrets éternels à son camarade ou à son chef : chacun sait que son oraison funèbre n'excédera pas quelques courtes phrases accompagnées de juremens mélancoliques, qui reviennent de loin en loin tantôt entre deux bouffées de pipe, tantôt entre deux gorgées d'eau-de-vie; mais ces phrases se composent de mots sincères. Je n'ai jamais désiré, pour ma mémoire, d'autre hommage que ces paroles de soldat.

Je parle en ce moment de l'état militaire comme un homme qui porte l'uniforme; mais il me semble que, parmi les gens en habit noir, tous ceux-là doivent penser comme moi, qui ne désirent pas voir la France devenir un cadavre destiné aux expériences des docteurs en révolutions. Notre nation a cela de curieux, qu'elle est douée au plus haut degré des deux esprits les plus opposés, de l'esprit révolutionnaire et de l'esprit militaire. Vous avez remarqué aujourd'hui l'excellente tenue de ce caporal qui est venu boire l'absinthe avec nous. C'est un Parisien. En 1848, il a fait des barricades et tiré sur les gardes municipaux. Il s'est révolté pour être libre, pour jouir de ses droits, et, la révolution accomplie, il a usé du droit de s'engager que la tyrannie ne lui contestait pas. C'est maintenant un des meilleurs sujets de ma compagnie. Si demain je l'avais à Paris sous mes ordres, je le ferais tirer sur ses frères avec autant d'entrain qu'il en mit à tirer sur tous ces fantômes blancs de la montagne et de la plaine. Il semble dans notre pays que la casaque du soldat brûle tout ce qu'il y a de mauvais chez ceux qui l'endossent. Assurément une des causes principales de ce désordre dont pour le moment nous désespérons de sortir, c'est l'hostilité qu'a rencontrée l'esprit militaire dans certaines régions de la société.

Je les connais ceux qui ont blasphémé la guerre; je les connais ceux qui ont maudit l'uniforme, et qui l'auraient, morbleu, bafoué, si on

les avait laissé faire. Je ne veux pas m'occuper d'eux aujourd'hui, parce que je méprise les ressentimens et hais les colères; mais bien des fois, depuis tantôt trois ans, j'avoue que leur peur m'a indigné. Ainsi combien d'hommes aujourd'hui veulent que l'armée les défende, qui devraient eux-mêmes être de l'armée! A bien peu d'exceptions près, nous sommes tous les compagnons de Gautier-sans-Avoir. L'armée est à la société d'aujourd'hui ce que fut la Vendée à la royauté du dernier siècle : elle combat pour des biens qu'elle n'a pas. Tant mieux; son rôle en est plus beau. Ce qui a donné tant d'éclat aux luttes vendéennes, c'est qu'il n'y a guère coulé que du sang de gentillâtre et de paysan.

En vérité, quand je vois tant de braves gens rassemblés sous nos drapeaux, ou par la loi de leur pays ou par la loi de leur cœur; quand je les vois ce qu'ils sont, patiens, actifs, courageux, et n'ayant qu'un unique désir, celui de mettre toutes leurs qualités au service d'une autorité énergique et digne, je me demande comment on a laissé s'en aller la grande famille sociale. Les gens en uniforme qui obéissent au tambour, c'est bien du peuple, et un peuple qui vaut, j'espère, tous les ouvriers de vos villes. Pourquoi ceux qui devraient être ses guides sont-ils en si petit nombre dans ses rangs? Qu'est devenu le temps où on allait perdre aux armées cet air bourgeois qu'on ne perdait pas à la cour? Mais j'en sais qui se sont glorifiés de l'air bourgeois jusqu'au jour où on est venu leur dire qu'il fallait prendre l'air ouvrier. Ils se sont indignés alors; il était trop tard. Il y a d'irréparables insolences dont la société a eu à souffrir.

C'est à peu près ainsi que parla Plenho, la dernière soirée qu'il passa au *bordj* avec le docteur et ce personnage qui eut la discrétion de ne rien dire. J'ai pensé que les discours du capitaine auraient quelque intérêt. Nous trouverons toujours grand plaisir à ce qu'un démon soulève pour nous le toit d'une maison; peut-être donc éprouvera-t-on quelque charme à pénétrer dans une ame.

C'est aux œuvres surtout que s'applique pour moi la célèbre maxime de Térence. Toutes celles-là me semblent avoir le droit d'existence qui ont en elles quelque chose d'humain. Je ne mets pas toutefois un cœur de plus sous les regards du public; je n'ai montré du capitaine Plenho que ce qu'il est permis à tout le monde d'en voir. Cet honnête soldat garde son cœur tout entier dans sa poitrine; les balles, si jamais elles y pénètrent, y trouveront intactes les cendres sacrées que les joies et les douleurs humaines ont amoncelées déjà dans le triste foyer de cette noble vie.

PAUL DE MOLÈNES.

L'ANGLETERRE,

LA SOCIÉTÉ ANGLAISE ET LES CLASSES LABORIEUSES

DU ROYAUME-UNI.

PAMPHLETS SOCIALISTES SUR L'ANGLETERRE.

I. — *The Labour and the Poor, from the special correspondents of the Morning Chronicle.*
II. — *De la Décadence de l'Angleterre*, par M. Ledru-Rollin; Paris, 1850, 2 vol. in-8o.
III. — *The Social Condition of the People in England and Europe*, by J. Kay: London, 1850, 2 vol. in-12, Longman.

Au milieu des tourmentes qui ont ébranlé l'Europe tout entière et fait chanceler les monarchies en apparence les plus fermement assises, l'Angleterre est demeurée calme et paisible, et l'unique tentative essayée pour troubler sa tranquillité a abouti au plus complet avortement. Cette stabilité des institutions anglaises a été à la fois un démenti et un défi jetés aux cris de victoire des révolutionnaires européens. Il n'est pas surprenant que le socialisme ait voulu se consoler du présent dans l'avenir, et que, pour affaiblir un exemple qui ruinait leurs théories, ses apôtres aient imaginé de prédire la ruine du pays qu'ils n'avaient pu agiter. On a vu, entre autres, l'un des chefs de la démagogie française, dérobant sans scrupule l'idée et le titre d'un livre publié il y a dix ans et depuis dix ans oublié, inscrire en tête d'un factum sur l'Angleterre le mot de *décadence* et donner le signal des plus niaises déclamations. Par malheur, ce ridicule factum n'a

guère eu d'écho en France que dans l'obscure enceinte d'un tribunal, et parmi les organes de l'opinion publique en Angleterre, les uns ont profité de l'occasion pour se plaindre que leur pays ne soit pas connu des Français, que leurs institutions et leurs mœurs soient sans cesse travesties par nos écrivains; les autres, mieux inspirés, n'ont accordé qu'une pitié silencieuse au tribun réfugié.

Il n'est personne sans doute pour qui l'éloignement de la patrie ne soit pénible et douloureux; mais on peut dire que, pour les agitateurs politiques, l'exil est le plus rude des châtimens, parce que, sans rien leur ôter de leurs prétentions, il les condamne à l'impuissance et à l'obscurité. Si la multitude est prompte à porter au Capitole les démagogues qui l'encensent, elle n'est pas plus lente à les délaisser, lorsqu'elle ne s'enivre plus de leurs adulations. Aussi avons-nous vu tous les agitateurs que les événemens ont jetés après quelques heures de pouvoir sur la terre étrangère lutter en désespérés contre l'oubli où ils se sentaient ensevelis. Journaux, mémoires, pamphlets, manifestes électoraux, circulaires commerciales, ils n'ont épargné aucun moyen pour disputer à l'indifférence universelle un reste de notoriété. M. Ledru-Rollin, tout chef de parti qu'il a été, ne pouvait échapper à la loi commune, et le silence complet, succédant au bruit qui se faisait autour de son nom, lui devait être plus pénible qu'à aucun autre. Après une ou deux brochures mortes en naissant, l'ancien membre du gouvernement provisoire, stimulé par ses échecs mêmes, devait naturellement demander à un livre le succès que les pamphlets ne lui donnaient pas. Le sujet choisi par M. Ledru-Rollin était neuf jusqu'à l'inattendu. Quant à appréhender qu'un séjour de quelques mois n'eût été un peu court pour démêler avec certitude les germes de ruine que cache la grandeur de l'Angleterre, tout le monde sait que le socialisme donne à ses adeptes des lumières refusées au commun des mortels. D'ailleurs, une étude politique même incomplète sur un grand pays par un homme qui a prétendu à diriger les destinées de la France, et qui doit savoir par conséquent ce que c'est que le gouvernement, ne pouvait manquer d'avoir son intérêt. Si le livre ne faisait pas connaître l'Angleterre, il ferait connaître et permettrait de juger l'auteur : l'écrivain révélerait ou l'incapacité ou le génie du prétendant révolutionnaire.

Il a surtout révélé ses déplaisirs et ses passions. Dès la première page du livre éclatent les souffrances de la vanité blessée. M. Ledru-Rollin, dans sa préface et ailleurs, se plaint avec amertume des attaques dirigées par les journaux anglais contre lui et ses coreligionnaires, malgré leur titre d'exilés. C'est montrer peu de force d'ame pour des hommes qui ont appartenu à la presse, à cette portion de la presse surtout qui a toujours mis le moins de réserve dans ses appréciations. Nous savons toute la distance qui sépare les rois découronnés des tri-

buns déchus; néanmoins ceux-ci doivent se résigner à une sorte d'égalité avec ceux-là, et ne pas exiger une immunité absolue, quand de royales infortunes sont obstinément poursuivies par l'insulte et la diffamation. Une susceptibilité naturelle et excusable a d'ailleurs fait illusion à M. Ledru-Rollin sur la gravité de ses griefs. La presse anglaise a toujours mis une extrême sévérité dans ses jugemens sur la conduite du parti révolutionnaire en France; mais elle s'est très rarement occupée des hommes, qui n'intéressent plus le public auquel elle s'adresse. Il est incontestable que si l'arrivée de M. Louis Blanc a produit à Londres une certaine sensation, celle de M. Ledru-Rollin a été un fait inaperçu. Cette différence dans l'accueil fait à deux hommes dont la situation offrait tant d'analogie s'explique tout naturellement par la différence des époques. M. Louis Blanc est arrivé à Londres quelques mois à peine après la révolution, lorsque les hommes de février étaient encore complétement inconnus en Angleterre, lorsqu'une ardente curiosité s'attachait à tous les acteurs de la catastrophe survenue en France. Un an plus tard, les discussions de la tribune et de la presse, de nombreuses publications, avaient donné sur les antécédens, sur la conduite, sur la valeur intellectuelle et morale des membres du gouvernement provisoire et de leurs agens des détails si abondans, que toute curiosité était épuisée. M. Louis Blanc prenait la fuite le lendemain de la lutte la plus terrible dont l'histoire fasse mention, après une insurrection formidable, dont le triomphe lui eût donné la dictature. M. Ledru-Rollin s'est expatrié à la suite d'un tapage d'écoliers. Enfin le rôle joué par M. Ledru-Rollin dans les affaires de la France n'avait pour les Anglais ni le même intérêt ni la même nouveauté que celui de M. Louis Blanc : il n'était à leurs yeux que la répétition d'une parade cent fois représentée. C'est ce qu'un journal libéral anglais a expliqué d'une façon cruelle dans une courte et dédaigneuse réponse à la préface de M. Ledru-Rollin. L'apôtre du Luxembourg, entreprenant de changer avec quelques décrets les conditions économiques d'une société, détruisant au nom de la république la liberté du travail, la liberté du commerce, la liberté des transactions, entraîné par la logique de la démagogie à la suppression de la liberté individuelle et au communisme, était pour les Anglais un monomane d'une espèce nouvelle, un sophiste curieux à étudier, qui ne pouvait manquer d'affriander par l'étrangeté de ses doctrines et de sa fortune les esprits blasés de l'aristocratie britannique. Quant à M. Ledru-Rollin, nos voisins n'ont vu en lui que le tribun, le déclamateur aux périodes retentissantes, le harangueur de club, le révolutionnaire proférant sans cesse de monotones menaces, le chef d'émeute jeté en Angleterre par une échauffourée profondément ridicule, c'est-à-dire un type infiniment plus vulgaire et surtout beaucoup plus connu d'eux. Voici plusieurs années,

en effet, que Nottingham envoie au parlement le chef des chartistes. M. Feargus O'Connor, qui prononce annuellement, en faveur de la charte du peuple, un discours qui ressemble beaucoup à ceux que M. Ledru-Rollin prononçait jadis devant les électeurs du Mans et dans la chambre des députés. L'Angleterre n'a-t-elle pas eu John Frost, le chef de l'insurrection de Newport, et quelle galerie de révolutionnaires et de chefs d'émeute n'a pas fournie la jeune Irlande, depuis le clubiste Meagher jusqu'à Smith O'Brien, quittant un siége du parlement pour aller à Ballingarry se faire mettre en déroute par soixante *policemen!*

Le livre que vient de publier le chef de la nouvelle montagne n'est pas de nature à modifier l'opinion qu'il a donnée de lui-même. C'est un échec littéraire après un échec politique. Les hommes du moyen-âge croyaient pouvoir lire dans l'avenir en ouvrant au hasard les saintes Écritures et en appliquant au sujet de leurs préoccupations le premier verset sur lequel tombaient leurs yeux. C'est un peu ainsi que M. Ledru-Rollin a conçu l'idée de son pamphlet. Dans les loisirs de son exil, il a ouvert Montesquieu, et il y a rencontré cette phrase : « Que la fortune des empires maritimes ne saurait être longue. » Il a lu également dans Adam Smith que, « sous l'influence des principes du laissez-faire et de la concurrence, un jour viendra où le progrès devra fatalement s'arrêter et décroître ensuite. » L'Angleterre est une nation maritime, elle a proclamé la liberté du commerce, donc sa ruine est inévitable, et il ne reste plus qu'à informer le monde de cette découverte : M. Ledru-Rollin l'a jugée si belle, qu'au lieu de la consigner dans un article du *Proscrit,* il a voulu l'appuyer de preuves de son cru, et en a fait le sujet de deux gros volumes. Ses efforts n'ont pas été heureux; il n'a pas même eu la satisfaction d'émouvoir la presse anglaise, qui, nous l'avons déjà dit, a gardé presque tout entière un dédaigneux silence. Un journal radical, le *Daily-News,* s'est contenté de dire que ce livre « était le plus prodigieux amas d'erreurs qu'un seul écrivain ait jamais accumulées. » Le *Times* n'a vu dans *la Décadence* qu'un curieux échantillon d'une nouvelle façon de faire des livres, et a réclamé pour le procédé de l'auteur « une place spéciale à la future exposition de l'industrie. » Les Anglais, qui sont moins familiers que nous avec la littérature de pacotille, avec les livres découpés dans les ouvrages antérieurs, n'ont pas été peu surpris de découvrir que ces deux énormes volumes se réduisaient à un factum d'avocat fait avec des ciseaux. Retranchez en effet une longue série de pièces parasites vingt fois publiées, retranchez les chapitres entiers empruntés de ci de là : il ne restera qu'une assez maigre brochure dont l'Angleterre a fourni le titre, dont l'objet réel est la France, un plaidoyer perpétuel en faveur des actes ou des théories du socialisme français. Les autorités de l'écrivain ne sont pas moins étranges que sa façon de composer. Deux auteurs fran-

çais fort ignorés, M. Rey et M. Cottu, ont été ses guides de prédilection. Mieux aurait valu s'adresser à la *Revue d'Édimbourg*, où depuis quarante ans des hommes comme Brougham, Mackintosh, Sydney Smith, Jeffrey, Macaulay, ont soumis à une critique pénétrante et hardie toutes les institutions anglaises. S'il fallait quelque chose de plus vif, il n'est point de question sociale que les radicaux, que les élèves de Bentham n'aient débattue dans la *Revue de Westminster* contre la grande *revue* tory; mais l'écrivain révolutionnaire, pressé sans doute par le temps, a préféré des jugemens tout faits, et il s'est laissé séduire par une classe de livres qui forment comme une littérature à part, et que la fin du dernier siècle et les premières années de celui-ci ont vus éclore en foule. Ce sont de petits pamphlets, souvent à deux colonnes, dont le prix varie de 2 à 5 shillings, et qui ont pour objet de censurer une institution, un établissement, une loi, un usage bon ou mauvais. Les Anglais les appellent les *livres noirs* par opposition aux publications parlementaires, qui sont invariablement revêtues d'une couverture bleue. Il n'est pas d'institution en Angleterre, royauté, parlement, église, universités, qui n'ait eu vingt éditions de son *livre noir*. M. Ledru-Rollin a puisé sans ménagement à cette source suspecte. Loin de soupçonner que ses guides avaient pu être entraînés par la passion ou par la mauvaise foi, il n'a même pas pris le soin de s'assurer si, depuis la publication des livres noirs qu'il cite ou qu'il suit, des réformes n'avaient pas été accomplies. Quand par hasard ses observations portent juste, elles arrivent cinquante ans trop tard.

Le journal le *Chronicle* était dans une position toute particulière vis-à-vis de l'auteur de *la Décadence*. La partie essentielle de ce livre, celle qui devait justifier son titre paradoxal, c'est la description de l'état social de l'Angleterre : elle a été tirée tout entière des colonnes du *Chronicle*, et l'écrivain français, ne pouvant dissimuler la perpétuité de ses emprunts, s'en fait un argument, et se retranche sans cesse derrière ce qu'il appelle une enquête dirigée par d'anciens ministres et acceptée comme un monument national. Voici quelle est la valeur de cette assertion. Depuis que le *Chronicle*, après avoir été long-temps l'organe du parti whig, a été acquis en 1847 par quelques-uns des anciens collègues de sir Robert Peel, par ceux qu'on appelait les *jeunes peelites*, et qu'il s'est trouvé sous l'influence du comte de Lincoln, de M. Gladstone, de M. Cardwell, de M. Sydney Herbert, philanthrope zélé, il a consacré plus d'attention et d'espace à toutes les questions d'assistance et de charité. En octobre 1849, ce journal a commencé, sous ce titre : *le Travail et le Pauvre*, la publication d'une série de lettres sur la situation des classes laborieuses en Angleterre. Ces lettres forment des séries distinctes qui se poursuivent parallèlement, mais d'une manière très inégale. La seule série qui ait pris un grand développement est

celle des lettres sur les districts métropolitains, c'est-à-dire sur Londres et ses dépendances; la série sur les comtés agricoles est beaucoup moins avancée : quant aux districts manufacturiers, il n'en a presque point été question encore, les mines du pays de Galles et Liverpool ayant jusqu'ici fait les frais de presque toutes les lettres de cette série. Cette abondance d'un côté, cette indigence de l'autre, se retrouvent précisément au même degré dans le livre de M. Ledru-Rollin. La publication du *Chronicle* n'est point une nouveauté; il n'est pas de journal anglais qui n'ait fait plusieurs fois ce que fait en ce moment le *Chronicle*. Dans ces quatre ou cinq dernières années seulement, le *Times* a publié une enquête sur l'Irlande, qui est un chef-d'œuvre en ce genre et qui a fait la réputation de M. Forster; le *Chronicle*, outre une enquête sur l'Irlande contemporaine de celle du *Times*, en a publié une sur l'instruction publique en Allemagne, et une autre sur la condition des classes agricoles dans le même pays. Ajoutons que jamais le *Chronicle* n'a prétendu attribuer aux lettres de ses correspondans d'autre autorité que celle de leur valeur intrinsèque. Il n'en peut être différemment d'une enquête faite en son propre nom par un individu isolé, avec les ressources d'une entreprise particulière, sans aucun caractère public et sans contrôle. Tant vaut le narrateur, tant valent les récits. Il n'y a donc dans les publications du *Chronicle* rien d'officiel, et il est puéril d'y voir un monument national.

C'est cette enquête que M. Ledru-Rollin n'a guère fait que traduire et résumer alternativement. En retranchant ces citations et ces analyses, il ne resterait pas la valeur de dix pages de toute cette partie de son livre. Peu importerait au fond, si ces analyses étaient fidèles; mais voici ce que le *Chronicle* s'est empressé de nous apprendre aussitôt après la publication du second volume de *la Décadence :*

« Quelle que soit l'ignorance des Français sur l'Angleterre, nous étions à peine préparés à l'accumulation d'erreurs, d'exagérations et d'extravagances que M. Ledru-Rollin vient de présenter au public européen sous ce titre : *la Décadence de l'Angleterre*. Le second volume, qui vient de paraître, est encore plus rempli d'erreurs surannées, de conclusions illogiques, de théories sans fondement et de rapsodies insensées. Bien des gens penseront que tout cela porte sa réfutation avec soi; néanmoins, le même sentiment de devoir qui nous a déterminés à critiquer le premier volume nous contraint à dire en passant quelques mots du second, d'autant plus que nous voyons que presque tous les matériaux de ce volume, aussi bien que du précédent, sont ouvertement tirés de nos lettres sur *le Travail et le Pauvre*. L'enquête du *Chronicle*, comme il lui plaît d'appeler les recherches de nos correspondans, est sa principale, pour ne pas dire sa seule autorité. Avons-nous besoin d'ajouter que ses extraits ont été laborieusement choisis et étrangement mutilés (*curiously garbled*) pour démontrer sa grande conclusion, à savoir, que la population de l'Angleterre a toujours été en s'appauvrissant et en se dégradant, jusqu'à ce qu'elle soit devenue

mûre pour une crise révolutionnaire épouvantable, sans exemple dans l'histoire, et qu'aucune prudence humaine ne peut éviter? »

Un juge impartial pourrait conclure de ces réclamations que M. Ledru-Rollin a emprunté tout ce qu'il dit de l'état social de l'Angleterre et qu'il l'a dénaturé. Il n'y a dans son livre que la mise en scène qui lui appartienne, et cette mise en scène, le *Chronicle* semble la qualifier de falsification. Quant au tableau que l'écrivain radical trace des institutions et de la politique anglaises, si l'on restitue à MM. Rey et Cottu les chapitres qu'ils ont fournis, aux *livres noirs* leurs documens suspects et leurs exagérations, il ne restera plus guère au compte de M. Ledru-Rollin que les erreurs dont il a enrichi ses emprunts. C'est encore une assez grosse part, si l'on en doit croire le propre traducteur de M. Ledru-Rollin, qui a mis en tête de sa traduction la petite préface que voici :

« Nous devons faire observer une fois pour toutes qu'il n'entre pas dans notre pensée de relever ou même d'indiquer les erreurs et les méprises de l'auteur; elles se présentent presque à chaque page; il vaut mieux les laisser parler d'elles-mêmes, elles éclateront assez aux yeux de tout lecteur d'une intelligence vulgaire, et aucun commentaire ne les ferait ressortir davantage. »

Cette sentence si sévère n'est que juste. On en demeure convaincu pour peu qu'on étudie sans passion et sans parti pris le véritable état de la société anglaise et qu'on l'oppose à cette Angleterre fantastique des *livres noirs* et des pamphlets radicaux. C'est une étude qui mérite d'être entreprise comme une œuvre de justice et comme un enseignement profitable. A voir combien peu les socialistes connaissent ce dont ils prétendent parler, les étranges méprises qu'ils entassent à l'envi, on saura mieux quel cas il convient de faire de leurs jugemens sur l'Angleterre, et quelle créance ils méritent quand ils se font les prophètes de nos propres destinées.

I.

Il n'est point un seul des élémens de la société anglaise, — bourgeoisie, église, université, magistrature, industrie, — qui ne soit, dans le livre de M. Ledru-Rollin, l'objet des appréciations les plus fausses et les plus erronées. Parmi tant d'assertions marquées au cachet de l'ignorance et de l'étourderie, il en est bon nombre qu'on nous saura gré de ne pas relever; il en est quelques-unes aussi qu'il faut discuter. Toutefois, la situation de l'Angleterre et de sa population industrielle nous préoccupera beaucoup plus ici que les déclamations du tribun devenu pamphlétaire; rétablir cette situation dans sa vérité, l'observer

dans ses principaux aspects, ce sera accorder au livre de *la Décadence de l'Angleterre* la seule réfutation qu'il mérite.

Dans un pamphlet socialiste sur l'Angleterre, on doit s'attendre à retrouver les distinctions en usage parmi les théoriciens de l'école. On apprendra donc sans étonnement que les destinées de l'Angleterre sont aux mains d'une aristocratie couverte de tous les crimes et composée de trois élémens, la royauté, la propriété territoriale, et la bourgeoisie « féodalisée et façonnée à l'instar de la noblesse. » En face de cette triple aristocratie se trouve le peuple « exténué et sans défense. » Il est à remarquer que c'est contre la bourgeoisie, contre l'aristocratie marchande, l'aristocratie de comptoir, que M. Ledru-Rollin lance le plus volontiers ses foudres; mais il ne dit point où commence et où finit cette bourgeoisie si exécrable, et comment s'établit entre elle et le peuple la ligne de démarcation. Il eût été intéressant de savoir à quel moment et comment Arkwright, Watt et tous ces fondateurs de l'industrie anglaise, qui, dans les soixante dernières années, de simples artisans sont devenus millionnaires, ont cessé d'être peuple pour être des bourgeois féodalisés. M. Ledru-Rollin a eu tort de garder le silence à cet égard, lui qui paraît connaître l'histoire parallèle du peuple et de la bourgeoisie en Angleterre, et nous apprend que Cromwell, qui pouvait choisir, se déclara pour la bourgeoisie contre le peuple. C'est là un fait nouveau, que les historiens n'avaient point aperçu jusqu'ici. Les *corporations,* les maîtrises, les jurandes, voilà les forteresses de l'aristocratie de comptoir, qui se trouve admirablement résumée dans les douze grandes compagnies de la Cité de Londres, « dont les revenus sont considérables, qui forment des associations d'une grande richesse, souveraines par là même dans les questions de salaire et de travail, et puissantes à ce point que le gouvernement recule devant elles et devant les priviléges séculaires de la Cité. »

Par malheur, le mot de corporation n'a point, en anglais, la même signification qu'en français, et sert presque uniquement à désigner les villes incorporées, c'est-à-dire les villes jouissant, comme les municipes romains et les anciennes communes de France, d'une administration municipale élective et complétement indépendante. Il se prend par opposition au mot paroisse, qui désigne les localités dont l'administration est soumise à un contrôle. Quant aux douze grandes compagnies de la Cité que M. Ledru-Rollin appelle des corporations, elles n'étaient pas douze et elles n'étaient pas ce qu'il croit. De même qu'en France pour l'élection des prud'hommes nous groupons les industries similaires, afin d'assurer à chaque catégorie une représentation équitable, de même autrefois à Londres on a réparti les quatre-vingt-neuf différens corps de métier ou compagnies en vingt-six sections, afin de faire participer toutes les industries à l'élection des magistrats et à l'ad-

ministration de la Cité. Où M. Ledru-Rollin signale des associations exclusives en quête d'un monopole commercial, il ne faut voir que des corps électoraux concourant également à l'élection du lord-maire, des vingt-six aldermen et des deux cent soixante conseillers, aujourd'hui réduits à deux cent quarante. Voilà pourquoi ce qui existait dans la Cité de Londres se retrouvait dans toutes les villes incorporées et dans celles-là seulement. Le bill de 1835, qui a modifié ou plutôt régularisé l'administration municipale en Angleterre, a touché à peine à la ville de Londres. Ce n'est pas par pusillanimité des ministres, ni par impuissance du parlement. Les compagnies de la Cité, ayant, depuis des siècles, une existence légale, sont des personnes civiles; elles ont fondé des institutions charitables, des hôpitaux, des églises, des écoles qu'elles entretiennent et qu'elles administrent; elles ont acquis des biens-fonds, elles ont reçu des legs ou libres ou à charge onéreuse. On ne pouvait modifier les institutions municipales de Londres sans atteindre profondément dans son existence la corporation de la Cité, et la destruction ou même l'altération de ce qui existe aurait soulevé les questions les plus graves en matière de propriété. Or, tout ce qui peut ressembler à une atteinte au droit de propriété est contraire à l'esprit de la législation anglaise et surtout profondément antipathique aux mœurs nationales. Le parlement s'est arrêté devant les difficultés de sa tâche, devant des droits acquis, et non pas devant une coalition d'intérêts.

La Cité, d'ailleurs, ne forme pas en population et en étendue la quinzième partie de Londres, et le lord-maire, la cour des aldermen et le conseil commun n'ont pas plus d'autorité à Southwark, à Islington, à Piccadilly, qui sont parties intégrantes de la capitale anglaise, que le maire du premier arrondissement à Paris n'en a sur le douzième. A plus forte raison, les compagnies de marchands n'ont-elles d'influence d'aucune sorte. Comment M. Ledru-Rollin a-t-il pu attribuer aux compagnies de la Cité « la souveraineté dans les questions de salaire et de travail ? » Elles ne l'ont jamais eue, elles n'auraient jamais pu l'exercer à aucun degré. Si, à Paris, les tailleurs d'un arrondissement s'avisaient de se réunir et de fixer pour leurs ouvriers un maximum de salaire, ceux-ci iraient travailler dans l'arrondissement voisin; ainsi en eût-il été de la Cité, qui n'est qu'un point perdu dans l'immensité de Londres.

Les jurandes si répandues en France, surtout dans le midi, étaient un héritage de l'antiquité latine : elles étaient la continuation directe des corporations de l'empire romain; en Angleterre, au contraire, l'invasion saxonne a fait prévaloir les mœurs et les institutions germaniques, et à côté de la liberté du commerce et du travail on trouve, dès les temps les plus anciens, la société de secours mutuels, l'assurance réciproque contre l'incendie ou les cas de force majeure, la *ghilde* em-

brassant toujours les hommes du même métier, souvent tous les marchands d'une ville, souvent même tous les habitans d'une paroisse sans distinction de profession ni de fortune. La loi commune (*common law*) a de tout temps interdit à toute réunion, compagnie ou société, de prendre, en matière de commerce ou de travail, aucun règlement de nature à léser ou gêner un intérêt privé.

On n'est pas tenu, au bout de six mois, d'être au courant de l'histoire, des mœurs et des institutions d'un peuple : il est vrai qu'on n'est pas tenu non plus d'en écrire. M. Ledru-Rollin s'étonne que les fortunes commerciales ne tendent pas à s'égaliser en Angleterre malgré la loi d'égal partage à laquelle elles sont soumises, et il en donne pour raison qu'une simple règle de droit civil, — il aurait pu ajouter, et d'arithmétique, — doit être impuissante contre le principe d'attraction qui domine dans ce pays aristocratique. Voilà une explication qui ressemble fort à celle que donne des pouvoirs de l'opium le malade imaginaire. La raison de ce fait était simple à trouver : si les fortunes commerciales, malgré la loi du partage égal entre tous les enfans, se reconstituent sans cesse sur une échelle si considérable, c'est que chacun poursuit la carrière paternelle, et trouve dans l'expérience acquise, dans des relations bien établies et éprouvées, dans des sympathies héréditaires, un appui solide et des facilités inconnues au négociant qui débute. Une maison de commerce, une manufacture, se transmettent comme une pairie. A Liverpool même, dont la grandeur est l'œuvre des soixante dernières années, on peut citer des maisons qui ont un siècle et demi d'existence; on en trouverait de plus anciennes encore à Bristol. Il est dans la Cité telle maison qui peut faire remonter sa filiation commerciale jusqu'à quelqu'un des premiers souscripteurs de la banque d'Angleterre. Dans ce pays si aristocratique, on est plus fier d'être négociant, d'être brasseur de père en fils, que d'avoir déserté le bureau paternel pour se faire journaliste ou avocat, ou pour se jeter dans quelqu'une des professions prétendues libérales, comme s'il en était une seule qui exclût l'intelligence, l'éducation et le savoir. L'ambition du négociant anglais est de fonder une maison qui se perpétue en s'agrandissant après lui, et dont la signature arrive un jour à être connue dans les deux mondes. Un spirituel roman de Dickens roule tout entier sur ce faible des commerçans anglais, et le principal personnage, successeur lui-même de son père, n'a d'autre rêve que la naissance et l'éducation d'un fils pour qu'on puisse toujours lire sur la même porte du même angle de la Cité la raison commerciale *Dombey père et fils*. Si tant de considération s'attache en Angleterre à la richesse, cela tient surtout à ce qu'elle est habituellement le résultat du travail de plusieurs générations, à ce qu'elle est presque toujours un gage assuré de l'honorabilité d'une famille. Lequel a au fond les sentimens

les plus sincèrement démocratiques, lequel se fait de sa condition l'idée la plus juste et la plus élevée, du Français qui n'envisage dans le commerce qu'un moyen de faire fortune qu'il faut renier aussitôt après, ou de l'Anglais qui y voit pour lui et les siens une carrière égale à toute autre? Il est juste de dire que, dans ce pays opprimé, selon nos socialistes, par une aristocratie féodale issue de la conquête, ni l'influence politique, ni les distinctions, ni les dignités n'ont jamais manqué au négociant qui pouvait mettre au service de son pays une expérience précieuse et des connaissances commerciales ou financières acquises, non pas dans les livres, mais dans la pratique des grandes affaires. Un socialiste un peu avisé, au lieu de compasser péniblement des périodes contre la tyrannie de la boutique et du comptoir, aurait signalé le manufacturier Peel, l'artisan James Watt et tant d'autres devenus baronnets, le banquier Baring devenu lord Ashburton, et M. Labouchère quittant une des principales maisons de la Cité pour s'asseoir, à côté de lord John Russell, sur les bancs du ministère. Il y a quelques semaines, n'a-t-on pas encore élevé à la pairie, sous le titre de baron Overstone, un simple négociant, M. Lloyd Jones, pour récompenser une grande fortune honorablement acquise et honorablement employée, d'incontestables lumières, de longs services rendus au commerce anglais, un appui efficace prêté à toutes les entreprises utiles, et un concours actif donné aux enquêtes dirigées par le gouvernement sur les questions importantes de commerce, de douane et de finance? Où nous avons la faiblesse de ne voir qu'une équitable et intelligente répartition des récompenses nationales, M. Ledru-Rollin avait une merveilleuse occasion de montrer la bourgeoisie anglaise se féodalisant avec empressement : quelle faute que d'avoir négligé un tel argument et de s'être mis à maudire la puissance de l'association dans un livre contre l'*individualisme,* un livre qui prêche à chaque page la solidarité, c'est-à-dire, suivant M. Proudhon, l'association arrivée au communisme!

Est-il possible de ne se pas montrer incrédule quand on vous déclare gravement que la lecture des journaux est inaccessible aux classes populaires, attendu que le prix d'un journal équivaut presque à une journée de travail? Il semble qu'il n'existe en Angleterre que des feuilles à six et à dix sous, et que cinq cent quarante-sept journaux puissent paraître sans trouver de lecteurs en dehors de l'aristocratie; mais sans parler des *magazines* à deux sous, dont un seul se vend à plus de trois millions d'exemplaires par an, sans parler des journaux politiques hebdomadaires et mensuels, qui sont infiniment plus nombreux et à aussi bon marché qu'en France, peut-on ignorer l'existence de la presse subreptice, qui fraude le timbre? Lorsque la législation sur le timbre obligeait les grands journaux à se faire payer sept pence le nu-

méro, il se vendait chaque semaine 150,000 numéros de journaux non timbrés, et dans ce nombre entraient 25,000 numéros du *Tuteur du pauvre* (*Poor man's Guardian*), rédigé par un nommé Hetherington avec une violence et une ardeur démagogiques que n'eussent pas répudiées nos montagnards les plus furibonds. La loi de 1836, en réduisant à un penny le timbre sur les journaux, fit disparaître momentanément cette industrie coupable, qui s'est relevée de plus belle. Il est difficile de n'avoir pas ouï parler de la motion de M. Milner Gibson, qui s'est discutée à la chambre des communes au commencement de la session actuelle. M. Milner Gibson, un radical, demandait la suppression de la taxe sur le papier, afin de permettre à la presse loyale et sérieuse de faire une concurrence efficace à la nuée des feuilles à un et à deux sous qu'on répand dans les ateliers et dans les campagnes, et qui contiennent de perpétuelles excitations à la révolte, à la guerre civile, à l'incendie et à l'assassinat. Les citations faites de quelques-unes de ces feuilles par M. Milner Gibson, effrayé de ce débordement de passions subversives, auraient appris à M. Ledru-Rollin qu'il est en Angleterre, à côté des journaux qu'il stigmatise, une presse démagogique qui peut soutenir le parallèle avec ce que nous avons vu de plus forcené après la révolution de février. Malheureusement pour l'Angleterre, l'écrivain montagnard s'est affligé à tort quand il a déploré l'absence, chez nos voisins, de journaux révolutionnaires : il faut qu'il n'ait jamais rencontré *l'Esprit du temps* (*Spirit of the age*), recueil hebdomadaire qui prêche le fouriérisme dans toute sa pureté, et nous nous demandons par quelle ingratitude il a pu oublier le journal des chartistes, l'*Étoile du Nord* (*Northern Star*), qui l'a si souvent comblé d'éloges jusqu'à troubler sa modestie.

Il y a presque autant d'erreurs que de mots dans les pages que M. Ledru-Rollin consacre au jury et au droit de réunion. Il est à regretter que l'auteur, intervertissant ses travaux, n'ait pas commencé par l'ouvrage qu'il annonce sur la loi anglaise; grace à cette étude préliminaire, il aurait pu mettre dans le livre de *la Décadence* autant de socialisme et plus d'exactitude. Il conclut que ni la presse, ni le jury, ni le droit de réunion n'existent pour le *peuple;* cependant il pouvait lire dernièrement dans une feuille anglaise le compte-rendu de trois *meetings* qui s'étaient tenus le même jour. A York, des lords, des membres des communes, des fermiers, des laboureurs, avaient discuté l'appui à donner à une *ligue de la laine* destinée à favoriser une des branches de l'agriculture nationale et à combattre l'influence des lois du coton. A Newcastle, des banquiers, des négocians, des marchands, après avoir constaté la perturbation apportée dans les relations commerciales par la suppression de la poste le dimanche, avaient résolu de réclamer le retrait de cette mesure. Dans le comté de Lan-

castre, plusieurs milliers d'ouvriers avaient voté leur adhésion au principe de l'établissement d'un enseignement purement laïque qui laisserait complétement en dehors et abandonnerait aux ministres des cultes l'instruction religieuse, et ils avaient décidé la rédaction d'une pétition au parlement. Qu'est-ce que le peuple, s'il n'était représenté dans aucune de ces trois réunions? Mais, à en croire le rédacteur du *Proscrit*, la seule chose qui soit faite pour le peuple chez nos voisins, c'est la contrainte par corps. Faut-il en conclure que le peuple se compose uniquement des gens qui ont des dettes? On serait tenté de le supposer, à voir l'ardeur aussi persévérante que désintéressée avec laquelle M. Ledru-Rollin flétrit en vingt endroits la contrainte par corps. Seulement il semble croire qu'un créancier, en donnant caution, peut toujours faire incarcérer son débiteur : c'est le contraire qui est vrai, c'est le débiteur qui, en fournissant une caution proportionnelle à sa dette, peut toujours obtenir sa liberté, même après un jugement d'incarcération.

Il va sans dire que ce peuple qui ne lit pas les journaux, qui ne juge pas, qui ne peut pas se réunir, mais qui va en prison pour dettes, ne jouit point du droit électoral. M. Ledru-Rollin ne dédaigne pas cette petite ruse d'arithmétique qui consiste à opposer le chiffre des électeurs au chiffre total de la population, comme si toute une moitié de cette population avait à attendre d'un autre que M. Considérant la concession du droit de suffrage. M. Feargus O'Connor, un peu moins habile, reconnaissait tout récemment dans la chambre des communes, en réclamant le suffrage universel, qu'il y a en Angleterre un électeur sur sept mâles, et, comme on ne vote point au maillot, cela suppose au moins un électeur sur six individus arrivés à la virilité. Personne n'ignore d'ailleurs qu'une loi électorale a été préparée et a failli être présentée cette année même au parlement, et qu'elle aurait eu pour effet de doubler au moins le nombre des électeurs et de le porter à deux millions et demi. Si, sur une population de seize millions, on retranche deux millions et demi de citoyens et leurs familles, que restera-t-il de cette foule innombrable de prolétaires créée par l'imagination de nos socialistes?

Les pamphlets wesleyens du dernier siècle désignaient l'église anglicane à plus d'une attaque banale; mais nous ne savons vraiment où M. Ledru-Rollin a pu découvrir qu'il fût obligatoire, pour les ministres anglicans, d'écrire et de lire leurs sermons, afin de pouvoir les représenter à l'autorité. Quand il prétend que les évêques expédient aux ministres des sermons tout faits avec injonction de les lire, il méconnaît et défigure une tradition de l'église catholique conservée par les évêques anglicans, celle des mandemens annuels qu'on fait lire dans toutes les églises du même diocèse. Où a-t-il vu qu'aucun propriétaire, qu'aucun

magistrat eût le droit de dispenser un ministre de la résidence? Pourrait-il citer un seul exemple de ce pouvoir judiciaire qu'il attribue aux évêques en matière de mariage et de succession, et que signifie cet indissoluble contrat dont il parle entre l'église et l'*université*? Nous connaissons dans les trois royaumes sept universités et cinq établissemens qui en ont à peu près tous les priviléges; nous ignorons absolument ce que c'est que l'université d'Angleterre. La distinction établie entre un clergé passif, qui regorge d'argent et ne fait rien, et un clergé actif, qui remplit les charges du ministère et meurt de faim, n'est pas moins imaginaire. Les déclamations contre la pluralité des bénéfices ne trouvent même plus aujourd'hui d'application possible; car, sur un clergé que l'auteur lui-même évalue à douze mille individus, on ne compte pas cinq cents ministres qui aient plus d'un bénéfice : encore est-ce presque toujours parce que le traitement d'un seul ne suffirait pas à les faire vivre. Il y a d'autres griefs à faire valoir contre l'église anglicane que ce ramas d'erreurs surannées, et toutes ces accusations aujourd'hui sans fondement, toutes ces déclamations vides ont moins de poids aux yeux d'un homme de bon sens que ce simple mot d'un ouvrier de Manchester qu'on voulait emmener à l'office du temple anglican et qui répondait naïvement : « Ce n'est pas là une église pour de pauvres gens comme nous. »

Les universités anglaises ont été pour M. Ledru-Rollin une mine inépuisable d'erreurs; il faut se contenter de signaler les plus graves. Celles d'Oxford et de Cambridge ne sont ouvertes qu'aux membres de l'église anglicane, cela est vrai, et cela est presque indispensable, puisque ces deux universités sont les seuls séminaires de la religion de l'état, et qu'il faut bien que celle-ci trouve à se recruter quelque part; mais en résulte-t-il qu'il y ait là un monopole du haut enseignement en faveur de l'église anglicane, qu'aucun établissement ne soit ouvert aux dissidens, et que ceux-ci soient soumis à des conditions plus sévères pour devenir avocats, médecins ou magistrats? Rien n'est moins exact. Les trois universités d'Édimbourg, Glasgow et Aberdeen ont de tout temps été ouvertes à toutes les opinions religieuses sans distinction. L'université de Londres, magnifiquement dotée, investie des mêmes prérogatives qu'Oxford et Cambridge, et donnant un enseignement aussi étendu, est également ouverte à toutes les sectes dissidentes, sans en excepter les catholiques. Si en Irlande l'université de Dublin est exclusivement protestante, celle de Maynooth est réservée aux seuls catholiques; sir Robert Peel y a créé, pendant son administration, quatre grands colléges sur le modèle de nos facultés des lettres et des sciences, avec droit de conférer les grades, et leurs cours sont également accessibles aux catholiques et aux protestans. M. Ledru-Rollin parle avec un profond mépris de l'enseignement d'Oxford et de Cambridge. C'est être bien

partial ou bien mal informé que de ne pas mentionner les graves modifications introduites d'année en année depuis quinze ans dans cet enseignement, et les efforts d'une partie considérable des membres des deux universités pour obtenir des réformes plus complètes. Nous sommes tentés de croire que l'auteur de *la Décadence* a parlé des universités anglaises d'après des souvenirs confus ou des livres déjà vieux, car il tire de la tombe, où il repose depuis bien des années, le duc de Northumberland, pour en faire le chancelier de l'université de Cambridge. Un simple coup d'œil sur l'*annuaire* de Cambridge lui eût appris que le poste de chancelier était occupé par le prince Albert. Tout le monde se souvient de la lutte à laquelle donna lieu cette nomination; dans cette Angleterre si servile, l'époux de la reine ne l'emporta sur un simple lord, le comte de Powis, qu'après huit jours de scrutin et à une majorité de 40 voix sur 1,800 votans. M. Ledru-Rollin blâme vivement les universités anglaises de prendre de grands seigneurs pour chanceliers. Rien n'est pourtant plus sensé. Le chancelier est l'organe officiel des universités; Oxford et Cambridge, qui nomment des députés aux communes, choisissent des lords pour chanceliers, afin d'avoir aussi un représentant et un défenseur dans la chambre haute : cela est plus nécessaire encore pour les universités, qui n'ont pas le droit de nommer des députés.

Quant à l'éducation du peuple, M. Ledru-Rollin semble ignorer jusqu'à l'existence du *Conseil pour l'éducation*, ce germe déjà fécond et puissant d'un futur ministère de l'instruction publique. Les rapports annuels de ce conseil abondent en renseignemens sur l'état moral de l'Angleterre, mais chacun de ces rapports comprend plusieurs volumes, et c'est déjà bien assez de dévouement d'écrire un livre démocratique et social, sans s'imposer d'aussi longues lectures; il est plus simple d'entasser au hasard d'injustes accusations qu'un seul fait suffit à faire tomber. En dehors des dépenses faites au nom du gouvernement par le conseil, en dehors des sacrifices que s'imposent toutes les sectes religieuses pour avoir leurs écoles spéciales, en dehors des écoles fondées par les associations charitables ou par des particuliers, la seule église anglicane dépense chaque année pour l'entretien de ses écoles 25 millions, c'est-à-dire 5 millions de plus que notre budget tout entier de l'instruction publique. Il ne manque à l'Angleterre, en fait d'enseignement, qu'une direction intelligente, une organisation unitaire qui s'élève au-dessus de l'esprit de secte, et sache grouper toutes les ressources aujourd'hui perdues par une regrettable dissémination d'efforts.

Si tout en Angleterre, parlement et corps électoral, universités et clergé, journaux et comptoirs du banquier ou du marchand, est partie constitutive d'une seule et même aristocratie, la magistrature y doit aussi tenir sa place. Sur la foi de M. Cottu, illustration nouvelle tirée

de l'obscurité pour le besoin de la thèse, on nous déclare qu'il faut appartenir à une famille fort riche pour embrasser la profession d'avocat, à plus forte raison pour aspirer à la magistrature. Demandez d'où sont partis lord Eldon, lord Stowell, lord Lyndhurst, lord Brougham, que de grands succès au barreau ont conduits tour à tour depuis trente ans aux fonctions de chancelier! Le socialiste qui daignerait parcourir la *Vie des chanceliers d'Angleterre,* par lord Campbell, serait étonné de voir combien de chanceliers sont sortis des rangs infimes de la société et ont présidé la chambre des lords ou pris place dans l'aristocratie après avoir disputé à la misère le pain de leur jeunesse. On nous assure encore, sur la même autorité, que pour une gratification annuelle de cinq mille francs et le titre de *serjeant at law* on impose aux avocats l'obligation de ne plaider ni contre le souverain ni contre l'intérêt des ministres : c'est là une erreur assez plaisante. Après un certain nombre d'années d'exercice, un avocat distingué et gradé obtient, par ordonnance royale, le titre de sergent de loi avec 200 livres de traitement, c'est-à-dire qu'il prend rang parmi les candidats entre lesquels le gouvernement, en cas de vacance, est obligé de choisir les juges. Le sergent de loi doit donner son avis motivé sur les questions qui peuvent lui être soumises par le gouvernement, et, dans certains procès, un sergent de loi remplit un rôle analogue à celui du ministère public en France dans les causes civiles. Les sergens de loi n'en demeurent pas moins avocats plaidans; mais est-il surprenant qu'on exige d'eux de ne pas plaider contre la couronne, qui leur donne un traitement, dont ils sont les conseillers officiels, sans une autorisation spéciale qui n'est jamais refusée? Quant aux critiques dirigées contre la législation anglaise, elles ne sont pas neuves, elles ne sont pas toujours équitables. Lorsque les tribunaux français, après une révolution qui a fait table rase du passé, sont quelquefois encore obligés de chercher dans les vieilles coutumes les motifs déterminans de leurs arrêts, faut-il tant s'étonner de la multitude des usages et des traditions dont les tribunaux britanniques sont contraints de tenir compte? Mais on ne pouvait attendre de M. Ledru-Rollin qu'il rendît justice aux efforts considérables qui ont été faits depuis vingt-cinq ans pour simplifier et pour codifier les lois de la Grande-Bretagne. Si d'ailleurs la loi anglaise était réellement un inextricable dédale, un labyrinthe où doit s'égarer et se perdre la liberté, les États-Unis n'auraient pas conservé soigneusement, ne suivraient point aujourd'hui encore sans altération la loi commune, et les décisions des chanceliers d'Angleterre ne seraient point annuellement recueillies et publiées pour servir de jurisprudence aux tribunaux américains.

Il n'est pas nécessaire de justifier contre les attaques de M. Ledru-Rollin la mémoire d'O'Connell. C'est d'ailleurs une querelle de tri-

bun à tribun, et une vieille querelle. O'Connell, dans une occasion solennelle, a traité M. Ledru-Rollin de charlatan (*humbug*); M. Ledru-Rollin appelle O'Connell un *courtisan* et le *plus lâche des traîtres*. C'est au public de juger entre eux. Nous ne ferons qu'une observation sur l'histoire de l'Irlande, telle que l'écrit le réfugié montagnard : c'est que l'époque dite des George, depuis la reine Anne jusqu'à la révolution française, a été sans contredit la période la plus heureuse de l'Irlande, et qu'il n'en est point question dans son livre. Il n'y est pas question davantage des huit ou dix milliards que l'Angleterre a dépensés depuis quarante ans pour nourrir l'Irlande, pour la percer de routes, pour la doter de ports, de canaux et de chemins de fer. Soyons justes envers tout le monde. Si l'Angleterre a fait de l'Irlande le pays le plus pauvre de l'univers, elle expie cruellement son œuvre depuis un demi-siècle. Que fait d'ailleurs ici cette histoire? Qu'importe par quels moyens l'Angleterre ait acquis l'Irlande, l'Inde et la Chine, et quel rôle elle ait joué dans les coalitions européennes? Ces conquêtes ont-elles été pour elle un germe de mort ou un élément de puissance? Voilà toute la question. M. Ledru-Rollin s'est chargé de démontrer la décadence de l'Angleterre, et quand il consacre un demi-volume à raconter les forfaits de Cromwell en Irlande, de Hastings dans l'Inde, et l'éternelle complainte de Pitt et Cobourg, la critique a le droit de qualifier ce demi-volume de pur remplissage et de n'en pas tenir compte.

Est-il plus juste de dire que l'Angleterre est en pleine décadence, parce qu'elle va perdre ses colonies? La France n'en a plus. Il est vrai que, suivant M. Ledru-Rollin, l'Angleterre est nourrie par ses colonies. C'est le contraire qui est exact. Le jour où l'Angleterre a renoncé à s'imposer des droits différentiels en faveur de ses colonies, la prospérité de celles-ci est tombée comme par un coup de baguette. Par compensation, l'Angleterre leur a accordé la liberté de commerce avec toutes les nations. Maintenant que la métropole n'a plus aucun privilége dans ses propres colonies, est-il juste qu'elle continue à payer tous les fonctionnaires qui les administrent, la force armée qui y fait la police, les juges qui y rendent la justice, les évêques qui y président au culte? Il a paru équitable de mettre toutes ces dépenses à la charge des colonies, mais on a commencé par leur offrir en échange la pleine liberté de s'administrer elles-mêmes. Le problème qui s'agite dans le parlement n'est point de savoir comment on se débarrassera des colonies, mais de déterminer quels sont les droits que le gouvernement métropolitain doit se réserver, pour calculer les charges qui doivent aussi lui incomber. On a donc cherché à laisser à la métropole les attributs de la souveraineté, la direction suprême et le soin de la défense militaire, en abandonnant entièrement aux autorités et aux assemblées coloniales l'administration et la police.

Il faut reconnaître cependant que les principales colonies anglaises vont se trouver plutôt dans la condition d'états alliés et dépendans que dans la condition de colonies. Il est incontestable que leur indépendance en doit résulter le jour où elles auront acquis un développement suffisant. Cette perspective n'a point échappé aux hommes d'état anglais, et ne les a pas arrêtés. « Ce sera un jour la gloire de l'Angleterre, a dit lord John Russell au parlement, d'avoir fondé des peuples dignes de la liberté, d'avoir fait leur éducation politique et de les avoir conduits par la main jusqu'à l'indépendance. » Il y a quelque grandeur dans un pareil langage, et les républiques futures de l'Australie et du Cap feront plus d'honneur à l'Angleterre que les républiques cisalpine, cispadane et parthénopéenne, ou les expéditions de Risquons-Tout et de Chambéry n'en ont fait à la France. Les Anglais prévoient sans la moindre alarme le jour où les colonies se sépareront de la métropole. L'expérience leur a appris que le commerce d'un pays libre est plus profitable que celui d'une colonie. Après la paix de 1786, il n'a pas manqué de politiques à la façon de M. Ledru-Rollin pour crier que l'Angleterre était ruinée, parce qu'elle avait perdu ses colonies d'Amérique, et dix ans après les États-Unis étaient déjà pour l'Angleterre un marché bien supérieur à ce qu'ils étaient avant la séparation. L'Angleterre fait aujourd'hui avec les États-Unis plus d'affaires en six mois qu'elle n'en a pu faire pendant les cent cinquante années de leur existence comme colonies. Si quelque magicien venait offrir d'établir trois millions de cultivateurs en Australie à la condition de leur accorder une entière indépendance, il n'y aurait qu'une voix en Angleterre pour accepter ce marché, et pendant que M. Ledru-Rollin, drapé dans ses voiles funèbres, rendrait le plus lugubre de ses oracles, Manchester serait illuminé.

Il est vrai que les Anglais poussent l'aveuglement jusqu'à ne pas s'apercevoir qu'ils sont tous insolvables, et que la banque d'Angleterre aurait fait banqueroute depuis deux ans sans le milliard que les aristocrates du continent ont déposé dans ses caves après la révolution de février! Comme il est probable que le retrait de cet argent n'est pas étranger à la hausse des fonds publics sur toutes les places de l'Europe, on doit s'attendre à ce que le gouvernement anglais et la banque de Londres soient incessamment mis en faillite! Tel est le résumé des idées émises par M. Ledru-Rollin sur le crédit en Angleterre et sur l'organisation de la banque anglaise. Nous en partagerions le ridicule en les discutant; il suffira de citer l'axiome sur lequel roulent tous les raisonnemens du démagogue : « L'Angleterre est arrivée au dernier terme de la perfection, tandis que la France est riche des perfectionnemens qu'elle peut encore réaliser. » Ce qui revient à dire que le pauvre a pour fortune tout ce qu'il n'a pas, mais qu'il pourrait avoir,

et qu'il est plus avancé que celui qui a le malheur de posséder déjà quelque chose. Cet axiome économique nous dispense de justifier sir Robert Peel d'avoir constitué la banque d'Angleterre à l'état de faillite permanente, apparemment en donnant à ses billets deux garanties au lieu d'une. Autant vaudrait démontrer à M. Ledru-Rollin qu'au lieu de s'accroître démesurément, la population de l'Angleterre diminue par le développement de l'émigration; autant vaudrait lui démontrer qu'il est malthusien, quand il déclame contre les mariages hâtifs, et qu'il n'a fait que transformer en périodes emphatiques les belles pages de Malthus sur la contrainte morale; autant vaudrait lui prouver qu'il condamne le socialisme, quand il accuse avec raison l'*income-tax* de dévorer par anticipation les ressources de salut public en Angleterre. Qu'est-ce en effet que l'*income-tax*, sinon l'impôt direct sur le revenu, c'est-à-dire le rêve de tous les socialistes, comme le procédé de tous les peuples non civilisés?

Ce n'est pas que M. Ledru-Rollin en soit venu à renier le socialisme, c'est qu'il ne le comprend pas toujours. Il est de l'école de M. Louis Blanc, quand il veut organiser l'industrie entière « sous la commandite paternelle et intelligente de l'état. » Il est de l'école tout opposée de M. Proudhon, lorsqu'il parle « d'arriver à la centralisation des forces sociales par l'organisation du crédit unitaire. » Il annonce avoir étudié et approfondi cette combinaison qui ressemble beaucoup à la *banque du peuple*. Le but de la démocratie socialiste, c'est l'extirpation de la charité, « ce vestige des vieux âges; » c'est la destruction de la religion catholique (M. Ledru-Rollin a voulu dire chrétienne), « qui a érigé le mal même en dogme, et n'a cherché d'autres remèdes aux douleurs de cette vie que les félicités d'une vie future. » Le socialisme se charge de donner la félicité dès la vie présente; il abolira « toute tyrannie de l'homme, de la terre, du capital; » il ne lui manque que d'abolir la tyrannie de la mort.

Ce qui fait, aux yeux de l'écrivain montagnard, la supériorité de la France sur le royaume-uni, c'est qu'elle a eu « une révolution hardie qui a rasé toutes les tours et transformé tous les principes qui lui étaient contraires, » et que cette révolution a été servie « par un gouvernement révolutionnaire énergique jusqu'au fanatisme, qui a déblayé le sol. » M. Ledru-Rollin affirme en effet qu'aucune évolution sérieuse ne peut s'accomplir, qu'aucun progrès même économique ne peut venir à bien, si la politique révolutionnaire n'a d'abord préparé les voies. Aussi il ne dissimule pas son mépris pour cette nation qui réforme patiemment les abus dont elle se plaint, au lieu de se jeter « dans les voies inexplorées, dans les perspectives nouvelles! » Il accable de ses dédains les radicaux anglais, qui, au lieu de tendre la main à tous les peuples et d'inaugurer la révolution universelle, ont répudié toutes

les traditions révolutionnaires et protesté sans cesse de leur respect pour les lois de leur pays, ces hommes de la ligue qui n'ont point attaqué « l'appropriation du sol, l'institution du fief, qui ne l'ont pas même effleurée dans leurs plus farouches harangues, qui ont respecté, comme la grande assise sociale, *cette institution du vol permanent.* » Remarquons en passant quels progrès M. Ledru-Rollin a faits dans la doctrine proudhonnienne. M. Proudhon avait dit : La propriété, c'est le vol; M. Ledru-Rollin ajoute : C'est le vol permanent. Il ajoute encore que, si les hommes politiques n'ont pas voulu conclure jusqu'au radicalisme, le peuple anglais se chargera de conclure après la plus épouvantable des catastrophes; mais laissons là les erreurs et les menaces du socialisme, qui ne sait pas mieux le présent qu'il ne voit l'avenir. Il est temps de vérifier l'étendue de ce paupérisme qui rongerait toute l'Angleterre, qui devrait même amener sa ruine prochaine, et de constater la marche qu'il peut suivre à Londres, dans les districts manufacturiers comme dans les districts agricoles.

II.

Les lettres publiées par le *Chronicle* sur la population laborieuse de Londres, que M. Ledru-Rollin a si constamment mises à contribution dans son livre, et dont plusieurs journaux socialistes se sont emparés après lui, sont écrites dans un style plein de chaleur et de mouvement, avec cet art de mise en scène, cette habileté dramatique qui manque presque toujours aux écrivains anglais, et qui est l'unique qualité de M. Eugène Sue. Il y a là un souvenir évident et comme un reflet des *Mystères de Paris.* Ces lettres ont pour auteur M. Mayhew, un homme de talent et de beaucoup d'imagination, qui est complétement socialiste. M. Mayhew appartient à l'école de M. Louis Blanc; il est l'adversaire de la concurrence, et il veut la détruire par l'association des ouvriers et la solidarité de tous les ateliers. Il a entrepris de fonder à Londres des associations fraternelles de tailleurs et de cordonniers sur le modèle de la fameuse association des tailleurs de Clichy et sur le modèle des cuisiniers-réunis.

Sans mettre en doute la véracité de M. Mayhew, on peut croire que l'ardeur de ses convictions et la vivacité de son imagination ôtent quelque chose à l'autorité de sa parole. C'est un témoin sincère, mais passionné. Quant à son copiste, il ne se borne pas à prendre au pied de la lettre tous les récits que M. Mayhew a recueillis de la bouche des gens qu'il a interrogés; il les généralise. Si un ouvrier en chômage, si un mendiant se sont écriés que « cela ne peut pas aller plus longtemps ainsi, » M. Ledru-Rollin en conclut gravement que l'impôt ne peut plus monter et que le salaire ne peut plus descendre en Angle-

terre sans une épouvantable explosion. Si un marin hors d'emploi s'est pris à dire en jurant que l'Angleterre est un damné pays qui ne mérite pas qu'on se batte pour lui, M. Ledru-Rollin en conclut qu'au jour du péril l'Angleterre sera abandonnée de ses matelots. M. Ledru-Rollin eût été bien effrayé, s'il eût vu, sous son administration, nos ports silencieux, et leurs quais encombrés de marins sans engagement qui juraient à l'envi contre leur *brigand* de métier, contre le gouvernement provisoire et contre ce qu'ils appelaient, par un plaisant jeu de mots, la *ruine publique*. Néanmoins, au premier coup de canon, tous ces hommes n'eussent pas demandé mieux que de se faire tuer pour un gouvernement qu'ils n'aimaient ni n'estimaient, parce que derrière lui était la patrie. Marins et soldats sont toujours ainsi : sans cesse mécontens, sans cesse frondeurs, mais ne pouvant jamais souffrir les ennemis de leur pays. Ce sont des amans qui boudent leur maîtresse.

Dans sa reconnaissance pour M. Mayhew, le socialiste français affirme qu'aucun détail, aucun fait avancé par lui n'a pu être contesté. La vérité est au contraire que de vives réclamations ont été élevées. Le jugement porté par M. Mayhew sur les écoles déguenillées (*ragged schools*), et que M. Ledru-Rollin répète, a provoqué une vive discussion. Le secrétaire de l'association qui a fondé les *ragged schools* a ruiné de fond en comble, par la publication des chiffres officiels, l'échafaudage de M. Mayhew, comme le *Daily-News* avait péremptoirement réfuté ses argumens. On peut citer encore un autre exemple. M. Mayhew a fait une peinture désolante de la vie que les marins mènent dans les ports de mer dans l'intervalle de leurs engagemens, et comme il avait tourné en dérision quelques établissemens fondés précisément pour obvier à ces inconvéniens sous le nom de *Foyers du Marin* (*Sailor's Home*), et dans lesquels les matelots trouvent à peu de frais le logement, la nourriture et un dépôt assuré pour leurs effets et leur argent, qui leur étaient volés dans les garnis, — les anciens officiers de marine, les amiraux en retraite, qui ont fondé de leurs deniers ces établissemens, ont engagé en leur faveur, et en s'appuyant sur les faits, une polémique où l'avantage n'est pas resté à l'écrivain socialiste.

Admettons cependant pour incontestés, pour incontestables, les lugubres tableaux de M. Mayhew. Peut-on légitimement conclure de Londres à toute l'Angleterre? Toute capitale n'est-elle pas un foyer de corruption et un foyer de paupérisme? Paris ne contient-il pas trente mille prostituées, dix mille repris de justice et quatre-vingt mille indigens, quoique M. Ledru-Rollin, avec raison, soutienne qu'il y ait moins de paupérisme et de dégradation morale en France qu'en Angleterre? Ce ne sont pas les capitales qu'il faut prendre pour échelle de la moralité et du bien-être des nations. Et puis, avant de déclarer

que la population laborieuse de Londres meurt de faim, ne faudrait-il pas avoir parcouru tous les corps d'état qui existent dans une ville de deux millions et demi d'habitans? Les renseignemens du socialiste français s'arrêtent où s'arrêtent les recherches de M. Mayhew; ils ne dépassent pas huit ou neuf professions, en comptant les voleurs, sur lesquels l'écrivain anglais s'est fort apitoyé. Les ouvriers des docks, les débardeurs de charpente, les lesteurs, les tisseurs de soie de Spitalfields, les ouvriers tailleurs et confectionneurs, les ouvrières en confection, les bottiers et cordonniers, les marins pour le cabotage, comprennent-ils toute la population laborieuse de Londres? En admettant les évaluations les plus exagérées, toutes ces professions n'embrassent pas cent mille personnes : mettons cent cinquante mille, c'est un vingtième des habitans de Londres. Autant vaudrait juger de l'état matériel et moral de Paris par les profits ou les souffrances des chiffonniers et des marchands des quatre saisons. Il est essentiel en outre de faire remarquer que les recherches de l'écrivain anglais ont porté sur des catégories spéciales d'ouvriers, et encore sur une portion particulière de chaque catégorie. M. Mayhew convient que ce qu'il dit des ouvriers tailleurs en confection ne s'applique pas aux ouvriers qui travaillent pour les maîtres tailleurs. Ses peintures de la misère des ouvrières confectionneuses sont également loin de s'appliquer aux couturières en robe, aux couturières à la journée, aux lingères, à toutes les ouvrières à l'aiguille, à qui leur habileté a permis de s'élever au-dessus du travail pour la confection. Combien de métiers d'ailleurs sont en dehors de ceux sur lesquels a porté l'enquête! N'y a-t-il pas à Londres des charpentiers pour les constructions navales, des menuisiers, des maçons, des ouvriers du bâtiment, des ouvriers en fer et en acier, des mécaniciens, etc.?

Les écrivains qui parlent des classes laborieuses ne distinguent jamais entre les corps de métier, comme si ces corps étaient tous dans une situation identique. Il y a pourtant une distinction importante à faire. On doit reconnaître que dans les métiers qui exigent des conditions spéciales, par exemple une grande force physique, les aptitudes se trouvent nécessairement limitées. Tout homme n'a pas, tout homme ne peut pas acquérir cette fermeté des nerfs, cette sûreté de coup d'œil et cette agilité qui sont indispensables au couvreur. Tout individu, quelque robuste qu'il soit, ne réunit pas cette force musculaire dans les bras, cette souplesse dans les reins et cette longueur d'haleine sans lesquelles le scieur de long et le porteur d'eau deviendraient phthisiques en quelques années. Voilà donc des métiers où le salaire n'a à craindre que le contre-coup des variations dans le rapport de l'offre à la demande, où l'ouvrier peut souffrir des chômages, mais où il ne souffre pas de la concurrence que la nature elle-même se charge de

limiter. Dans ces métiers, l'inconduite et les infirmités conduisent seules l'ouvrier au paupérisme.

Il en est de même de tous les états qui exigent une aptitude spéciale, ou quelques connaissances, ou un exercice quelconque des facultés intellectuelles. Il résulte de là une grande inégalité de salaires entre les ouvriers que l'on range pourtant dans la même catégorie. Si les ouvriers tailleurs sont misérables à Londres, ils ne le sont guère moins à Paris; cependant, à Londres comme à Paris, dans le même atelier, à côté des tailleurs qui reçoivent un misérable salaire, se trouve le *coupeur,* qui est payé à l'année et dont les appointemens sont quelquefois considérables. C'est qu'on ne demande qu'une chose aux premiers, à savoir, coudre vite et régulièrement, et qu'il faut au second, pour proportionner entre elles les diverses parties d'un vêtement et tenir compte des mesures qui varient avec chaque personne, la sûreté de l'œil et de la main, l'habitude d'un calcul instinctif, et, sinon la connaissance raisonnée, au moins l'application pratique de certaines règles de géométrie. Cela est également vrai des métiers de femmes : dans tous les ateliers de modes, à côté des apprêteuses, qui gagnent 15 et 20 sous par jour à froncer le crêpe ou la soie autour des fils de fer, se trouve l'ouvrière, déjà mieux payée, qui pique les étoffes et bâtit le chapeau, et la *première de modes,* engagée à l'année, et dont le traitement atteint et quelquefois dépasse 1,800 francs, parce que c'est elle qui donne aux chapeaux, aux bonnets leur forme définitive, qui détermine le choix des fleurs, la forme et la hauteur des nœuds, et dont l'expérience ou le goût naturel découvre ces combinaisons heureuses qui valent aux ateliers parisiens une renommée plus qu'européenne et une supériorité incontestée. Nous pourrions parcourir un grand nombre d'états et montrer que partout le moindre exercice de l'intelligence entraîne comme conséquence une augmentation de salaire.

Il y a, au contraire, des métiers forcément voués au paupérisme; ce sont ceux qui n'exigent ni un grand déploiement de forces, ni une habileté spéciale, ni une longue pratique, qui par conséquent s'apprennent vite et sont à la portée de toutes les constitutions physiques et de tous les âges : les métiers qui se réduisent à la prompte répétition des mêmes mouvemens. Nous ferons remarquer que les métiers qui ont fourni à M. Mayhew ses plus sombres tableaux, et sur lesquels il a le plus insisté, rentrent tous dans cette catégorie. De nombreuses pages sont consacrées aux ouvriers en confection; pas plus à Londres qu'à Paris, on n'attend dans les ouvrages confectionnés le fini, la perfection de détail qu'on exige dans les ouvrages faits sur mesure. A quoi se réduit le rôle de l'ouvrier? Chemises, habillemens, uniformes, chaussures, tout lui est livré mesuré, taillé, coupé d'avance; il ne lui reste plus à faire que les coutures, ouvrage pénible quand les étoffes

sont épaisses et résistantes, mais sans difficultés pratiques, et pour lequel la femme vaut l'homme, et l'enfant vaut la femme. Or, l'expérience et le raisonnement démontrent que chaque fois qu'un ouvrage peut être fait indifféremment par un homme, une femme ou un enfant, c'est invariablement le salaire du plus faible qui règle le salaire du plus fort; l'homme est obligé d'accepter les gages de l'enfant, sous peine de ne plus trouver d'ouvrage. Ce fait, qui se reproduit en tout temps et en tout pays, ne résulte-t-il pas de la nature même des choses? On n'y remédierait pas par le bouleversement de la société européenne, ni même par celui de la société universelle. En entrant dans le détail des faits, on arriverait à prouver que ce qui résulte surtout des lettres de M. Mayhew et des extraits de son traducteur, c'est la condamnation du marchandage, qui enlève précisément aux ouvriers les plus nécessiteux la moitié de leur salaire. C'est là ce qui rend plus injustes encore les déclamations de M. Ledru-Rollin contre le capital, puisque souvent le marchand, le capitaliste, si l'on tient au mot, n'est point en rapport direct avec l'ouvrier. M. Ledru-Rollin a donc tout au plus démontré un fait qui n'a rien de nouveau, savoir, que le marchandage est une spéculation sur la misère et la concurrence. Supposons le marchandage supprimé; cela fera-t-il disparaître cette concurrence excessive qui produit la dépression des salaires? cela fera-t-il que, dans les professions invoquées comme preuves par le socialisme, le nombre des ouvriers ne soit hors de toute proportion avec la quantité d'ouvrage à répartir? Comment empêcher les métiers les plus simples et les plus facilement accessibles à tous d'être encombrés? Comment empêcher Londres d'attirer, comme font toutes les capitales, tous les mauvais ouvriers, tous les bras inoccupés, tous les nécessiteux du territoire environnant, et de recruter ainsi sans cesse le vice et le paupérisme? Comment empêcher les Irlandais, devenus indifférens par une misère héréditaire à toute jouissance, habitués au dernier degré de sobriété et de privation que puisse endurer l'économie physique de l'homme, de faire à tous les corps d'états de Londres une concurrence bien autrement redoutable que celle que les Savoisiens viennent faire à Paris aux commissionnaires, les Badois, les Hessois, les Luxembourgeois, aux tailleurs, les Belges aux mécaniciens? Les Irlandais envahissent l'Angleterre, et, suivant un mot énergique, ils y rongent le travail. Il y a peu de temps, une émeute éclatait à Glasgow, et une lutte acharnée s'engageait entre les ouvriers irlandais et les ouvriers écossais, qui voulaient bannir les premiers de toutes les manufactures. Ces faits se renouvellent fréquemment et sur tous les points du territoire, parce que le flot de l'émigration irlandaise se répand sur tout le sol anglais. Si la misère revêt à Liverpool son aspect le plus lamentable, si la vie y est plus courte que partout ailleurs, si les crimes y sont trois fois plus nombreux, c'est

que la population de cette ville est composée pour un tiers d'Irlandais sans ressources, attirés par la perspective de ce salaire qui ne suffit pas à l'ouvrier anglais, et qui leur paraît une aisance relative. Les bateaux à vapeur qui traversent sans cesse le canal Saint-George les transportent pour un ou deux shillings, et les jettent incessamment par milliers sur la côte anglaise. Qu'un socialiste nous dise comment remédier aux résultats inévitables d'une semblable concurrence! M. Ledru-Rollin insiste avec quelque complaisance sur les déclarations de quelques ouvriers qui prétendent qu'une augmentation insignifiante pour le consommateur sur le prix de la marchandise leur vaudrait un salaire suffisant. M. Ledru-Rollin est-il d'avis de fixer, par voie législative, un minimum de salaire, ce qui ne se pourrait faire sans fixer en même temps au profit des marchands un prix minimum de vente? Est-il d'avis de rendre ainsi l'état seul arbitre de toutes les transactions commerciales, et d'établir un système d'expertise universelle, comme le rêvaient les fondateurs de cette société secrète découverte récemment, *la Némésis?*

Y a-t-il dans de tels faits rien qui démontre la ruine prochaine de Londres et de l'Angleterre? Et faut-il ranger aussi parmi ces tristes augures les souffrances des tisseurs de soie de Spitalfields? Mais ces souffrances ne sont pas aussi nouvelles qu'on veut bien le dire. Voilà soixante ans qu'elles reviennent périodiquement; elles ne peuvent donc être invoquées comme une preuve de décadence. L'industrie de la soie est au contraire en progrès en Angleterre, puisqu'elle exporte ses produits jusqu'en France. Dans les années 1818 et 1819, pour ne pas remonter plus haut, le parlement anglais fut assiégé de pétitions par les tisseurs de Spitalfields et de Coventry, qui dénonçaient « l'industrie de la soie comme sérieusement menacée en Angleterre. » Une de ces pétitions établissait que les ouvriers tisseurs, après avoir vu leur salaire à 30 et même à 40 shillings par semaine, étaient alors incapables d'en gagner plus de 10 ou 11. La détresse des tisseurs de Londres n'est ni récente ni difficile à expliquer; elle provient de la concurrence que leur font les tisseurs de Birmingham et ceux des comtés agricoles, qui sont plus robustes que les tisseurs de Londres et qui vivent à meilleur marché. Au lieu de cinquante et quelques manufactures de soie qui existaient hors de Londres et de Coventry en 1820, on en compte aujourd'hui au moins quatre cents. Des recherches persévérantes ont réussi à appliquer les machines et même la vapeur à quelques-unes des opérations du tissage. Enfin, en vertu de la même loi économique que nous avons signalée, les tisseurs subissent aujourd'hui la concurrence de leurs femmes et de leurs enfans. La proportion des ouvriers du sexe féminin employés au tissage de la soie dans les manufactures varie, suivant les étoffes, de 60 à 80 pour 100. Si on confond les deux

sexes pour ne plus tenir compte que de l'âge, on trouve que la part des enfans au-dessous de douze ans est de 25 et souvent de 33 pour 100; celle des individus des deux sexes âgés de plus de dix-huit ans n'excède jamais 40 pour 100. Il en résulte que les ouvriers mâles arrivés à la virilité ne concourent à la fabrication de la soie que dans la proportion de 15 à 20 pour 100. Il est donc évident que la moyenne des salaires doit se régler sur les gages des femmes et des enfans.

III.

Avant de discuter les preuves de décadence que le socialisme prétend trouver dans la situation de l'industrie anglaise, il convient de faire remarquer pour les districts industriels de l'Angleterre, comme pour Londres, qu'il n'est point légitime de tirer une conclusion générale d'observations restreintes. Lorsqu'on fait porter son argumentation sur des catégories spéciales d'ouvriers, on donne le droit de mettre en dehors de la question la très grande majorité des corps d'états et par conséquent de la population laborieuse. Cette objection, si forte déjà, n'est point d'ailleurs la seule qui se présente à l'esprit. Si les ouvriers anglais ne peuvent même pas subsister avec les salaires actuels, d'où proviennent les sommes considérables reçues par les caisses d'épargne des villes et des districts manufacturiers, caisses d'épargne qui ont été créées sur la demande des ouvriers, et dont quelques-unes sont presque exclusivement alimentées par eux? Comment existent les institutions appelées *Mechanic Institutes* et tant d'autres établissemens fondés et entretenus exclusivement par les contributions des ouvriers? D'où viennent les fonds dont disposent les diverses unions d'ouvriers, et qui leur ont permis de subvenir aux besoins de soixante mille et même de quatre-vingt mille personnes pendant des grèves de plusieurs mois? Comment prospèrent les compagnies formées pour faciliter aux ouvriers l'acquisition du droit électoral? On sait que dans les comtés la franchise est attachée à la possession ou à l'occupation de ce qu'on appelle un *free-hold* de 40 shillings de revenu annuel, ce qui fait que les comtés sont le rempart de l'aristocratie territoriale. Les promoteurs de l'association réformiste qui a succédé à la ligue, c'est-à-dire les hommes de Manchester et les députés radicaux, ont compris que, pour enlever à la grande propriété les élections des comtés, il ne suffisait pas de faire enregistrer tous les hommes ayant droit de voter, mais qu'il fallait créer des électeurs nouveaux. Des compagnies se sont donc formées dans beaucoup de comtés pour acquérir les grandes propriétés mises en vente, et les subdiviser en lots de terre de l'importance nécessaire pour conférer la franchise, et qu'on cède au prix coûtant à des ouvriers qui s'acquittent par des cotisations mensuelles. C'est par

centaines que dans certains comtés on a, l'année dernière, créé des électeurs. Un tel plan aurait-il été mis en pratique, aurait-il même été conçu, si les promoteurs de l'entreprise, dont quelques-uns sont de grands manufacturiers, n'avaient été convaincus que les ouvriers peuvent faire des épargnes sur leur salaire? M. Cobden racontait récemment dans un *meeting* d'ouvriers qu'à la dernière séance de l'association de Manchester, au moment où un ouvrier, après avoir acquitté le dernier versement obligatoire, emportait son titre de propriété, sa femme lui avait remis un livret de la caisse d'épargne en lui disant : « Si tu acquiers tous les mois un pied de terre, je mets de côté tous les mois une pierre pour y bâtir notre maison. » Voici donc au moins un ménage où non-seulement le mari, mais la femme, pouvaient faire une épargne sur leur salaire. On peut demander encore comment s'explique le développement considérable que prend d'année en année, dans les districts manufacturiers, la consommation des boissons fermentées et des spiritueux. Telle ville industrielle de second ordre renferme plus de tavernes et de lieux de débauche que Paris. Si donc il est des salaires insuffisans, on a droit de penser qu'il en est aussi beaucoup qui sont mal employés. Rien ne serait plus facile que de montrer par des chiffres quel taux élevé ont atteint les salaires à diverses époques; mais on ne manquerait pas de dire que ce sont là des faits exceptionnels. Permettra-t-on du moins de faire observer qu'au lendemain de révolutions qui, en bouleversant l'Europe, ont ruiné quelques-uns des principaux marchés de l'Angleterre, et au début de l'expérience du libre-échange, le *Chronicle* choisissait mal le moment d'une enquête sur la situation de l'industrie manufacturière, et que les chiffres avancés par M. Ledru-Rollin peuvent être considérés, eux aussi, comme des chiffres exceptionnels?

Un témoignage qu'aucun socialiste ne peut récuser suffirait seul à prouver que la détresse industrielle est concentrée en Angleterre dans certaines professions. Le chartiste Fletcher disait au sein de la fameuse convention nationale : « Vous ne pouvez compter que sur les districts de Cumberland, de Westmoreland, d'York et de Lancaster; il n'y a d'accord en faveur de la charte que parmi les ouvriers les moins payés. L'homme qui gagne 30 shillings par semaine ne s'inquiète à aucun degré de ceux qui n'en gagnent que 15, lesquels à leur tour n'ont nul souci de ceux qui n'en gagnent que 5. Il y a une aristocratie dans les classes ouvrières. » Dans ces paroles de Fletcher se trouvent indiqués les véritables foyers du paupérisme industriel; ailleurs il peut être combattu par la diffusion de l'instruction, par le rétablissement des bonnes mœurs, par le développement des institutions d'assistance et de prévoyance. Dans le comté de Lancaster, dans ceux d'York, de Cumberland et de Westmoreland, ces remèdes ne seraient que des pal-

liatifs insuffisans. Il y a là, en effet, des industries qui se meurent, et la détresse des ouvriers n'est que la conséquence de la ruine des fabricans. L'objet de l'industrie est de transformer une matière brute en une matière ouvrée, et la valeur de la matière brute s'accroît en proportion de la difficulté et de l'étendue de la transformation qu'elle a subie. Une livre de coton entre les mains de tel filateur voit sa valeur centuplée, et, quand de ses mains elle a passé dans celles du tulliste, elle vaut mille fois ce qu'elle valait en arrivant à Liverpool. Pour le filateur qui centuple la valeur du coton qu'il emploie, une augmentation d'un centime à la livre dans le prix de la matière première est chose presque indifférente. Il n'en est point ainsi pour les industries qui n'ajoutent à la matière brute que trois ou quatre fois sa valeur première; la moindre variation dans le prix du coton produit pour elles une crise. Voilà plusieurs années consécutives que la récolte du coton manque aux États-Unis, et que le prix de la matière brute augmente graduellement. Or, à quelle condition les industriels du Lancashire ont-ils conquis le marché de l'Inde à leurs cotonnades grossières? A la condition de vendre à moindre prix que le tisseur indien, — qui récolte du coton à sa porte, mais un coton de mauvaise qualité, — et que l'industriel américain, qui bénéficie de la différence entre les frais de transport de Charlestown à Boston ou de Charlestown à Liverpool. — Voici maintenant que les Américains établissent des manufactures dans les états même qui produisent le coton, et annulent ainsi les frais de transport. On doit comprendre que cette double circonstance de l'accroissement progressif du prix de la matière première et de l'apparition de rivaux placés dans des conditions exceptionnelles a dû jeter une perturbation profonde dans une industrie qui se voyait déjà disputer son marché de très près. Les manufacturiers anglais reconnaissent que l'Angleterre doit désormais se restreindre à la fabrication des cotons fins, et que ceux qui voudront continuer la lutte sur un autre terrain succomberont infailliblement. En quoi la société anglaise peut-elle être responsable des souffrances que va créer cette révolution industrielle?

On a droit d'être surpris que M. Ledru-Rollin ait laissé subsister dans son livre tant de déclamations contre le capital et contre l'exploitation du travail par le capital, après avoir raconté lui-même une conférence récente entre certains fabricans de Manchester et leurs ouvriers, qui réclamaient une augmentation et qui se convainquirent par eux-mêmes qu'au taux où les fabricans étaient obligés de vendre pour soutenir la concurrence, toute augmentation de salaire porterait non pas sur leur gain, mais exclusivement sur leur capital. En ce cas du moins, il n'y avait de la part du capital ni tyrannie ni exploitation. Croit-on qu'aucune des industries françaises ne soit dans une situation sembla-

ble? Est-ce là d'ailleurs un fait nouveau, et qui ne date en Angleterre que des lois financières de 1846? Il y a des industries où, depuis trente ans, le taux des salaires est contenu entre des limites infranchissables : telle est, par exemple, la fabrication des cotonnades fines ou de ce qu'on appelle les articles de fantaisie. Ces articles continuent à être tissés sur des métiers à la main, les métiers mécaniques ne pouvant s'appliquer qu'imparfaitement à cette fabrication. Il est souvent arrivé que les manufacturiers anglais ont reçu plus de commandes qu'ils n'en pouvaient exécuter; souvent ils ne peuvent trouver, même à Bolton et dans les environs, autant de tisseurs à la main qu'ils en voudraient employer, et cependant, depuis 1830, les salaires des tisseurs à la main n'ont jamais haussé. La raison en est simple : les articles de fantaisie anglais se placent facilement, lorsqu'ils peuvent être livrés à un certain prix; dès qu'ils dépassent cette limite, ils rencontrent une concurrence écrasante, soit dans les articles similaires étrangers, soit même dans d'autres tissus anglais. Quelle que soit donc la demande, les manufacturiers anglais ne peuvent jamais augmenter le salaire des tisseurs, puisque cette augmentation, en élevant le prix des tissus, en arrêterait immédiatement la vente. C'est là encore une concurrence à laquelle les socialistes n'ont jamais songé, et nous demandons comment la panacée de M. Ledru-Rollin ou celle de M. Louis Blanc pourrait empêcher la concurrence étrangère d'imposer une sorte de maximum au prix de vente, et par conséquent au prix de fabrication de certains articles. Il est évident qu'il ne suffit pas de faire triompher le régime de la solidarité au sein d'un peuple, et que la solidarité universelle est la condition et le préliminaire indispensable de toute organisation socialiste du travail.

En dehors des industries où l'inévitable concurrence des nations entre elles impose aux salaires une limite infranchissable, les ouvriers anglais ont à lutter contre la concurrence des Irlandais et celle non moins redoutable des ouvriers de l'agriculture, qui ont dû, pendant quinze années, une augmentation indirecte de salaire au grand nombre de bras détournés du travail des champs par l'exécution des chemins de fer, et qui se rejettent aujourd'hui vers le travail des manufactures; mais ce n'est là qu'un mal secondaire en présence de la concurrence que les ouvriers fileurs et tisseurs se sont créée à eux-mêmes. Dans une manufacture, chaque fileur a à côté de lui quatre aides, quatre enfans, qu'on appelle *rapiéceurs*, parce qu'ils ont pour fonctions de rattacher les fils à mesure qu'ils se brisent, et qui se préparent à être un jour aussi des fileurs. Admettons que sur ces quatre aides se trouve une jeune fille qui, devenue femme, reçoit une autre destination dans la manufacture, et qu'un des trois garçons abandonne cette occupation pour un autre métier : il n'en est pas moins vrai que

chaque ouvrier fileur en forme deux autres, et que le nombre des ouvriers croît ainsi dans une proportion géométrique. Il a fallu le développement prodigieux des filatures anglaises pour que tous les ouvriers ainsi formés fussent absorbés pendant quinze années par les établissemens nouveaux qui sortaient comme de terre; il était facile de prévoir que, dès que le nombre des manufactures cesserait de s'accroître avec cette rapidité, il y aurait encombrement d'ouvriers dans la profession, et par suite réduction dans les salaires, en dehors de toutes les causes étrangères qui pourraient affecter l'industrie du coton. C'est là le fait qui, depuis dix ans, se réalise en Angleterre.

Il est d'ailleurs aux souffrances des classes industrielles soit en Angleterre, soit en tout autre pays, une cause générale, indépendante de toute volonté, que le temps seul fera disparaître : c'est l'inévitable instabilité du travail à une époque de transition comme celle que traverse en ce moment l'industrie. L'introduction de la vapeur dans l'industrie depuis vingt-cinq ans a commencé une révolution dont nous n'avons pas atteint le terme. Il y a loin du premier chemin en bois, construit en Angleterre il y a soixante ou quatre-vingts ans, aux chemins de fer actuels, sur lesquels trois mille personnes à la fois franchissent cent lieues en quelques heures; il y a plus loin encore du frêle navire essayé, il y a quarante ans, par Fulton, dans les eaux de l'Hudson, aux gigantesques *steamers* qui traversent l'Atlantique, et dont sir Ch. Lyell condamnait la conception au nom même de la science, — et pourtant un constructeur anglais prenait naguère des milliers de personnes à témoin de sa promesse qu'avant un an on pourrait entendre le service divin un dimanche à Liverpool, et l'entendre le dimanche suivant à Boston. Personne, en présence de ces faits, ne peut songer à limiter d'avance les perfectionnemens qui seront apportés dans l'application de la vapeur à l'industrie. Chacun de ces progrès, si désirable et si heureux qu'il soit, n'en est pas moins une cause momentanée de souffrances pour les classes laborieuses, en rendant inutiles un certain nombre de bras. Il n'est donc pas de socialisme qui puisse prévenir le retour presque périodique de crises pénibles, jusqu'à ce qu'il se fasse un départ inévitable d'attributions entre l'agent matériel, aveugle, mais perfectionné, et l'agent vivant, seul capable d'intelligence et de volonté, — entre l'instrument et l'ouvrier. C'est là l'histoire de l'industrie du coton en Angleterre depuis quarante années. Le coton se travaillait d'abord exclusivement avec des métiers à la main, et, comme il fallait à l'ouvrier une grande force physique, ses gages étaient élevés et son travail assuré. A partir de 1813, le nombre des métiers mécaniques qui permettaient à un homme de force médiocre de faire l'ouvrage de plusieurs commença à s'accroître et à répandre l'inquiétude parmi les tisseurs à la main; mais l'abon-

dance des commandes sembla ôter tout motif à ces craintes. La multiplication des métiers mécaniques éprouva un temps d'arrêt après 1825; d'ailleurs les nouveaux métiers, par le nombre d'agens qu'ils exigeaient, rendaient d'un côté aux ouvriers l'emploi qu'ils pouvaient leur ôter de l'autre : aussi on ne trouve pas que de 1820 à 1830 le nombre des tisseurs à la main ait diminué. C'est après 1830 que la lutte s'engagea entre le métier mécanique et le métier à la main, et que l'ouvrier, de concurrent des machines, dut se réduire à en être le serviteur. Les perfectionnemens apportés aux machines, en doublant, en triplant le produit de chaque heure de travail, diminuèrent de moitié, puis des deux tiers, le nombre des ouvriers nécessaires, et produisirent, par la concurrence des bras inoccupés, la dépréciation des salaires. L'application de la vapeur et de nouveaux progrès ont réduit encore le nombre des agens utiles, et font qu'on ne leur demande plus la même force : les ouvriers depuis lors n'ont plus à soutenir seulement la concurrence de tous les bras que la vapeur supplée; ils doivent céder la place à leurs femmes, à leurs enfans, ou accepter le salaire de ceux-ci. Telle est la situation actuelle des ouvriers des filatures; leur détresse a si bien son origine dans les causes que nous venons d'énumérer, qu'elle avait été prévue, il y a déjà quinze ans, au moment où l'industrie du coton atteignait en Angleterre l'apogée de sa prospérité, et où le salaire des ouvriers fileurs s'élevait à 50 shillings par semaine. Les économistes anglais avaient dès-lors des inquiétudes que l'événement a réalisées.

Quels sont les torts du capital et de l'aristocratie manufacturière dans ces faits, qui sont l'inévitable conséquence de causes naturelles et indépendantes de la volonté humaine? Il est fort douteux que les manufacturiers du Lancashire admissent comme exacte la peinture que M. Ledru-Rollin fait de leur situation, et qu'ils fussent disposés à croire avec lui que les salaires de leurs ouvriers ne se relèveront jamais : c'est à eux qu'il faut laisser le soin de discuter à ce point de vue les assertions de l'écrivain montagnard; mais si M. Ledru-Rollin, en s'appuyant sur ces faits, a pu conclure à la décadence et à la ruine prochaine de l'Angleterre, il pourrait à aussi bon droit prédire la ruine de tout pays où il existe des manufactures. Non-seulement ses raisonnemens et ses récits ne s'appliquent pas à cette multitude d'ouvriers qui exercent les divers états, mais ils ne s'appliquent même pas à tous les ouvriers des manufactures; ils laissent en dehors les ingénieurs, les mécaniciens, les chauffeurs, les veilleurs, tous ceux dont l'emploi exige un effort, si faible qu'il soit, de l'intelligence, et dont le salaire n'a point reçu d'atteinte. En joignant à l'industrie du coton les industries de la bonneterie, de la mercerie, de la passementerie, qui en dépendent à certains égards, celle des soieries inférieures, en un mot les industries qui

sont en ce moment en souffrance, nous aurions peine à arriver à un total de huit cent mille individus, hommes, femmes et enfans. Certes c'est un fait grave que l'état de souffrance d'un pareil nombre de personnes, mais il n'est cependant pas de nature à entraîner la ruine d'un grand peuple. Les socialistes n'ignorent pas que de 1847 au printemps de 1849 il y a eu en France un nombre au moins égal d'ouvriers atteints par le chômage ou par la ruine des fabriques; ils n'en sont pas encore pourtant à vouloir rayer la France du nombre des nations.

IV.

Celui qui veut connaître les véritables plaies de l'Angleterre doit porter son attention sur les classes agricoles. Les renseignemens abondent d'ailleurs sur ce sujet intéressant, et il faut être bien mal instruit pour ne pas mettre à profit l'enquête publiée par le *Times* en 1844 sur la condition des paysans, — l'enquête faite par MM. Baker, Symons et quelques autres, sous la direction de M. Chadwick, et publiée sous le titre de *Rapports sur la condition sanitaire de la population laborieuse;* — l'intéressant rapport de M. Austin sur l'emploi des femmes dans l'agriculture; — les rapports du *Poor-Law Board* sur le nombre des vagabonds, ceux des commissaires envoyés par le conseil d'éducation dans le pays de Galles et les minutes de ce même conseil; — enfin les essais de M. Worsley et de miss Meteyard sur la dépravation des enfans (*on juvenile depravity*). En outre, il a paru à Londres, au commencement de cette année, un livre curieux sur la condition sociale du peuple en Angleterre et en Europe. L'auteur de ce livre est M. Joseph Kay, qui a obtenu à Cambridge, en 1843, une distinction universitaire à laquelle est attaché le privilége de voyager deux ans aux frais de l'université. M. Kay a employé son voyage à étudier sur le continent l'organisation de l'enseignement primaire et les effets de la division de la propriété. Ce livre fournirait à lui seul les élémens d'un parallèle instructif entre l'Angleterre et la France.

Les Anglais sont justement fiers de leur agriculture : nulle part, en effet, la terre n'est mieux cultivée et ne donne à surface égale des produits plus beaux et plus abondans; mais, dans leur admiration, poussée jusqu'au fanatisme, ils ne peuvent comprendre que, tout en rendant justice aux merveilleux progrès qu'a produits chez eux le système des grandes cultures, on tienne compte de l'influence que ce système a exercée sur la condition matérielle et morale de la population, et qu'on mette en balance ses avantages et ses inconvéniens. Une nation n'est pas une machine, et un accroissement de produits ne peut être envisagé d'une manière absolue comme un signe de prospérité, s'il ne s'ob-

tient qu'au détriment du bien-être des producteurs. La détresse croissante des classes agricoles en Angleterre est un fait incontestable.

Ce n'est pas qu'il faille croire sur parole les orateurs tories. La crédulité intéressée du socialisme s'autorise de leurs plaintes pour conclure, sans plus ample examen, que l'agriculture anglaise est perdue, et que d'ici à quelques années le sol sera en friche. Depuis près d'un siècle, les propriétaires du sol et les fermiers n'ont jamais manqué de se déclarer, une fois au moins tous les dix ans, complétement ruinés, sans que leurs prédictions se soient réalisées. Il en sera de même cette fois encore. Si les fermiers anglais, malgré leur industrie et leur savoir, ne peuvent, dans les conditions actuelles, obtenir de leurs produits un prix rémunérateur, il faudra bien que les propriétaires diminuent les fermages. Ce n'est point là un fait sans exemple. De 1790 à 1815, la location de l'acre de terre, dans bien des comtés, de 8 à 10 shillings, s'était élevée à 30 et 35 shillings et même au-dessus pour les meilleurs sols; dans les quinze années suivantes, elle est presque partout redescendue en moyenne à 25 shillings, ce qui fait encore un accroissement de plus de 100 pour 100. L'abolition des lois sur les céréales aura sans doute pour conséquence définitive de faire tomber la moyenne à 18 shillings. Ce sera sans doute un rude coup pour l'aristocratie anglaise, et nous nous en sommes expliqué ailleurs (1); mais il n'y aura pas un seul acre de terre mis hors de culture.

Il n'est pas moins ridicule d'appréhender la famine pour l'Angleterre. Quand on répète si complaisamment que l'Angleterre n'est pas en état de subvenir à sa consommation intérieure, on oublie que jusqu'en 1790 l'Angleterre a exporté du blé, et depuis cette époque jusqu'à nos jours, si l'on excepte les trois dernières années, où la récolte a manqué en Angleterre pendant qu'elle était excellente aux États-Unis, en France et en Allemagne, la moyenne des importations de blé ne s'élève pas à six cent mille quarters par an, ce qui ne donne pas tout-à-fait dix livres de pain par tête. Les fermiers anglais ne trouvent à se défaire avantageusement que des premières qualités de froment, en tête desquelles sont ce qu'ils appellent les blés rouges de Norfolk et de Suffolk, et toutes les terres qui ne produisent que des blés d'un rendement moindre et d'une qualité inférieure ont été converties en prairies; mais le jour où l'Angleterre se trouverait réduite à ses propres ressources, et où la production du blé redeviendrait une spéculation avantageuse, on rendrait bientôt à la culture des céréales les terres affectées aujourd'hui à d'autres usages.

Le véritable danger pour l'Angleterre, c'est l'appauvrissement pro-

(1) *Conséquences politiques des Réformes commerciales de sir Robert Peel*, dans la *Revue* du 1er février 1850.

gressif et la disparition graduelle de sa population agricole. Nous savons que le marché intérieur n'entrait que pour un sixième dans la consommation totale des produits manufacturés de l'Angleterre; néanmoins ce sixième représentait des centaines de millions, et suffisait à alimenter bien des industries. Ce sont là les industries qui souffrent le plus aujourd'hui, parce que le marché intérieur, loin de se relever, est toujours allé en s'affaiblissant, preuve manifeste que la population agricole consomme de moins en moins, et que son bien-être a diminué. L'Angleterre continuera donc, sans contredit, d'être le pays qui obtient le plus de produits agricoles avec la moindre surface de terre et avec le moindre nombre de bras. Sa richesse totale s'en accroîtra; mais l'aisance générale n'en sera point augmentée, et nous ne savons si, comme nation, elle n'y aura pas plus perdu que gagné.

Ce qui a fait, dans le passé, la force de l'Angleterre et la stabilité de ses institutions, c'est qu'à côté d'une aristocratie puissante se trouvait une classe nombreuse de petits propriétaires, alors que partout en Europe le sol était exclusivement aux mains de la noblesse et du clergé. Ces petits propriétaires étaient assez aisés pour pouvoir s'instruire, pour s'éclairer sur leurs intérêts : par conscience de leur dignité et de leur valeur personnelle, ils étaient incapables d'accepter le despotisme; par besoin de l'ordre et de la tranquillité, ils étaient attachés aux institutions nationales. C'est l'existence de cet élément à la fois libéral et conservateur qui a donné à l'Angleterre du XVIIIe siècle cette physionomie toute particulière, et qui a empêché les agitations politiques les plus ardentes d'enfanter jamais une émeute. Cette même classe, également aisée et sobre, ayant le goût et l'habitude des économies, était capable de supporter de longs sacrifices, si elle n'en pouvait faire de considérables à la fois; de là cette élasticité merveilleuse des finances, du commerce et de l'industrie. Une guerre, si prolongée qu'elle fût, n'atteignait jamais sérieusement les sources de la prospérité nationale à cause du nombre infini de ceux entre qui se répartissaient les charges. C'était le superflu qui était atteint et qui reparaissait avec le retour de la paix.

Cette classe si importante et si précieuse, surtout pour sa valeur morale, a commencé à diminuer il y a près d'un siècle, et sa décroissance est devenue de plus en plus rapide; aujourd'hui elle a presque entièrement disparu. Les grands propriétaires ont acheté à tout prix les petites propriétés qui se trouvaient enclavées dans leurs domaines, afin de rendre plus facile et moins coûteuse la surveillance de leurs bois et de leurs chasses. Ils arrondissent en outre incessamment leurs terres, — les uns par ambition politique, afin de s'assurer la suprême influence dans les élections du comté, — les autres pour accroître l'étendue de leurs fermes, et parce que la diminution du nombre des propriétaires

augmente la concurrence entre les fermiers. Lorsqu'une terre est mise en vente, il n'y a point de lutte possible contre les possesseurs des grands domaines limitrophes, qui n'hésitent pas à offrir de la propriété la plus médiocre un prix extravagant. Au commencement du siècle, l'impulsion donnée à l'agriculture par les progrès de l'industrie, qui changeait en simples consommateurs tous les bras détournés de la terre vers les manufactures, accrut considérablement la valeur du sol, et fit songer à défricher toutes les terres vagues dont l'usage appartenait aux paroisses. De là la multiplication des *enclosure bills*, qui permettaient d'enclore et d'exploiter les terrains vagues, et qui en attribuaient une partie aux grands propriétaires, en vertu de leurs droits seigneuriaux, et une autre aux paroisses, comme indemnité de la jouissance qu'elles perdaient. De 1800 à 1820, le parlement vota dix-sept mille *enclosure bills*, s'appliquant à un peu plus de trois millions d'acres. Cette immense étendue de terrain a passé tout entière entre les mains de la grande propriété; car, outre la portion considérable qui leur était allouée, les maîtres du sol ont acheté peu à peu tous les lots attribués aux paroisses.

Cependant la grande propriété appelait la grande culture, ne fût-ce que par l'économie que celle-ci permet d'opérer sur les frais généraux. Il est inutile d'insister sur les avantages que les propriétaires trouvèrent à substituer à une vingtaine de fermiers deux ou trois personnes dont la fortune répondait de l'acquittement exact des fermages, et qui possédaient à la fois les connaissances et les ressources nécessaires pour améliorer le sol. Ils réunirent donc partout plusieurs fermes en une, et les frais d'exploitation d'un seul domaine exigèrent désormais des capitaux considérables. La diminution du nombre des petites fermes accroissant la concurrence entre les fermiers les moins aisés, ceux-ci, à force de surenchérir les uns sur les autres, élevèrent les fermages à des taux ruineux. M. Kay a raconté combien la lutte fut vive dans le pays de Galles, où de temps immémorial tout le monde était fermier, et où les cultivateurs firent des efforts surhumains pour conserver l'exploitation du sol. Partout les petits fermiers se ruinèrent ou furent obligés de renoncer à leur carrière. Il nous est impossible de citer les statistiques anglaises antérieures à 1830 à cause des erreurs considérables qui y ont été constatées; néanmoins on peut dire que, dans la seconde partie du dernier siècle, la moitié de la population agricole payait fermage. Au commencement de ce siècle, le nombre des petits fermiers cultivant eux-mêmes ou avec l'aide de journaliers était encore égal à celui des fermiers ayant des valets de ferme; en 1831, il n'en était plus que les trois cinquièmes; aujourd'hui, il en dépasse à peine la moitié. En revanche, la proportion des journaliers s'est accrue; elle est aujourd'hui d'un peu plus des cinq septièmes de la po-

pulation agricole. Beaucoup de petits fermiers sont tombés au rang de journaliers, d'autres ont abandonné la campagne pour les villes. Depuis dix ans, un grand nombre réalisent leur avoir et émigrent au Canada ou aux États-Unis. C'est là une perte sérieuse pour l'Angleterre, moins encore pour les capitaux qu'ils emportent que pour l'affaiblissement qu'en éprouve la population. C'est un élément vigoureux, moral, susceptible de progrès, qui s'en va sans être remplacé, et dont l'absence rendra chaque jour plus apparente la démarcation entre le fermier et le simple laboureur.

La classe des journaliers a ressenti elle-même le contre-coup de cette révolution : elle dépend aujourd'hui, pour sa subsistance, d'un moindre nombre de personnes, et il est par conséquent plus facile de lui faire la loi. La nécessité où étaient tous les fermiers de faire exécuter certains travaux en même temps assurait aux journaliers, à quelques époques de l'année, un surcroît de salaire qui a presque entièrement disparu. La diminution du nombre des fermes a également entraîné une diminution dans le nombre des valets de labour, et rejeté vers la condition de journaliers tous ceux qui auraient trouvé place dans la domesticité. De là une surabondance de bras qui a produit non-seulement une dépression des salaires, mais une incertitude absolue du travail, et qui a conduit à une innovation désastreuse pour les journaliers. M. Ledru-Rollin, s'emparant d'une heureuse expression de M. Léon Faucher, a dit avec raison que la culture anglaise se faisait manufacturière, c'est-à-dire que les fermiers commençaient à appliquer à l'exploitation du sol les procédés employés dans les manufactures. Aujourd'hui, les grands fermiers, pour tous les travaux qui doivent se faire rapidement et qui exigent par conséquent un grand nombre de bras, le sarclage, la fenaison, le fauchage et l'enlèvement des grains, n'engagent plus un à un les journaliers du voisinage. Ils s'adressent à un entrepreneur qui a pris à sa solde pour l'été tout entier une troupe de laboureurs, hommes et femmes, et qui se charge à forfait d'exécuter le travail dans un délai déterminé. C'est le *gang system*, le système des enrôlemens. Ces bandes mobiles passent d'une ferme à l'autre et de comté en comté, apportant partout avec elles le chômage pour les journaliers du lieu. Ce n'est point tout encore. La conversion des terres arables en prairies et en pâtures est venue diminuer aussi la quantité du travail. La disproportion du prix entre les céréales et la viande en Angleterre est telle que les fermiers ont trouvé avantage à renoncer à la culture des céréales pour se livrer à l'élève du bétail. Ils produisent ainsi de la viande, du beurre et du fromage, qui fait le fond de l'alimentation des classes agricoles; ils économisent sur la main-d'œuvre en réduisant leurs domestiques et en substituant les femmes aux hommes pour des travaux qui n'exigent point de force physique.

et le surcroît d'engrais qu'ils obtiennent leur sert à donner aux terres qu'ils ensemencent une plus grande fertilité. Les sols un peu lourds dont le labour exigeait un grand nombre de chevaux, et de forts chevaux, ont été convertis les premiers en pâture; mais ce changement a pris de telles proportions, qu'aujourd'hui les prairies et les pacages forment les trois cinquièmes des terres arables, et que deux cinquièmes seulement sont consacrés aux céréales et au jardinage. Il en est résulté une diminution correspondante dans la main-d'œuvre nécessaire aux fermiers.

Le travail se retire donc des journaliers, dont il est le seul moyen d'existence, et leur salaire va s'abaissant d'année en année. Il est encore supérieur à celui du journalier français; mais, comme tout est plus cher en Angleterre, il représente une moindre quantité des objets nécessaires à la vie. Il n'y a point de proportion surtout entre le prix du loyer dans les deux pays, car le prix que les journaliers anglais sont obligés de donner d'une masure en ruines représenterait, dans beaucoup de nos provinces, la location d'une chaumière en bon état et d'un jardin en plein rapport. Leur misère est telle qu'on ne peut reprocher au correspondant du *Chronicle* d'avoir outré la vérité, car M. Kay est allé beaucoup plus loin encore. Les chaumières où les journaliers anglais, hommes, femmes et enfans, vivent pêle-mêle, et où quelquefois plusieurs familles sont entassées, défient toute description. La nourriture de ces malheureux est aussi malsaine qu'insuffisante, et leurs vêtemens ne sont que des haillons. Il n'y a que la misère des tisserands des Flandres qui soit comparable à la leur. Ce qui est plus douloureux et ce que M. Kay a su faire ressortir avec la plus grande force, c'est la dégradation morale qui accompagne cet excès de misère. Autant l'Anglais, quand il est éclairé et qu'il prospère, se montre actif et industrieux, autant il s'abandonne complétement sous l'influence de l'ignorance et de la misère. Le paysan français semble savoir tous les métiers pour tenir en bon état sa demeure, et il n'appelle l'artisan du dehors qu'à la dernière extrémité : le journalier anglais croupit dans la fange sans avoir même la pensée de faire une tentative pour empêcher son toit d'être percé par la pluie, ou d'enlever les immondices qui entourent et quelquefois qui encombrent sa misérable habitation. Il n'a aucun souci, aucune idée de la propreté, ce luxe du pauvre. Supposez que sa masure fût mieux bâtie, qu'au lieu d'être placée, comme toujours, dans un bas-fond, elle fût située sur un terrain plus élevé, qu'on se fût avisé, pour lui, de faciliter l'écoulement des eaux qui envahissent le sol non pavé du rez-de-chaussée : son sort n'en serait pas beaucoup meilleur. M. Kay a démontré jusqu'à l'évidence que le journalier anglais n'avait devant lui aucune perspective qui pût le stimuler et le tirer de l'apathie bestiale dans laquelle s'écoule son exis-

tence. Quand même, par des efforts surhumains et à force de privations, en renonçant au mariage et en s'interdisant le cabaret, il serait parvenu à réaliser quelques faibles économies, il n'en pourrait tirer aucun parti pour sortir de sa condition, ni même pour améliorer son sort. Il resterait toujours simple journalier, à la merci du premier chômage, et par conséquent la prévoyance, la sobriété, la retenue, lui sont inutiles. Qu'il y a loin de là à l'esprit d'activité et d'industrie, aux habitudes d'ordre et d'économie qui se développent spontanément chez l'homme à qui la possession ou même la location de quelques arpens de terre offre le moyen d'employer utilement tous ses loisirs!

Aussi la classe agricole est-elle en Angleterre un foyer permanent de paupérisme et de corruption. Il n'est presque point de journalier qui puisse se suffire d'un bout de l'année à l'autre sans recourir au *workhouse* ou à la paroisse, et la mort d'un chef de famille ne manque jamais de mettre plusieurs personnes à la charge de la paroisse. Pour obvier à l'accroissement graduel de la taxe des pauvres qui résulte de cet état de choses, beaucoup de propriétaires laissent systématiquement tomber en ruines toutes les chaumières et n'en élèvent plus, afin que les journaliers, dans l'impossibilité de se loger, soient obligés de changer de paroisse. Déjà les faubourgs de toutes les villes situées dans les comtés agricoles sont encombrés de journaliers qui, après avoir donné des loyers élevés de maisons inhabitables, ont été réduits enfin à se réfugier dans la ville voisine et à s'imposer la nécessité de faire chaque jour plusieurs milles pour aller chercher leur travail. Il n'est donc pas surprenant que beaucoup d'entre eux se rejettent alors vers l'industrie et fassent aux ouvriers la concurrence que nous avons signalée. Aussi la population agricole tend-elle à diminuer. C'est ici le lieu de rectifier une étrange erreur de M. Ledru-Rollin, qui évalue à plus de dix-huit millions la population *exclusivement* agricole de l'Angleterre, alors que la population totale de l'Angleterre et du pays de Galles ne dépasse pas seize millions! De 1800 à 1840, tandis que le reste de la population s'accroissait de vingt-cinq à trente pour cent tous les vingt ans, l'accroissement de la population agricole n'a été que de sept et demi pour cent; et, comme depuis 1840 l'émigration annuelle a tendu à égaler et a fini par atteindre l'excès annuel des naissances sur les décès, il est probable que le prochain recensement constatera un commencement de décroissance dans la population agricole. Ajoutons que les recensemens décennaux, depuis 1800, ont constaté que la proportion de la population agricole à la population totale a été successivement de 33, 31, 29, 27 pour 100, et qu'elle est aujourd'hui de 25 pour 100 seulement. Si l'on divise le chiffre des habitans de l'Angleterre par le nombre d'acres de sa superficie, on trouve trois habitans par acre de terre; néanmoins les comtés agricoles les plus populeux, ceux

qui contiennent quelques villes industrielles, ne comptent pas tout-à-fait deux habitans et demi par acre, et les comtés exclusivement agricoles n'en comptent pas deux. On est donc en droit de dire que le vide se fait dans les campagnes de l'Angleterre. Que serait-ce si des calculs suffisamment exacts nous permettaient de faire abstraction des villes? car on sait que la population agglomérée des villes équivaut en Angleterre au tiers du chiffre total des habitans.

On ne peut s'empêcher d'être frappé de l'étrange analogie qui existe entre l'Angleterre de nos jours et un pays qui fut célèbre aussi par la perfection de son agriculture et l'estime en laquelle il avait la science agricole : nous voulons parler de l'Italie ancienne, de la patrie des Caton, des Varron et des Columelle. Lorsque Rome avait trois millions d'habitans, lorsque Ostie était le premier port du monde, lorsque Baïa, Naples, Herculanum et Pompéi réunissaient dans un espace de quelques lieues quatre cent mille habitans, lorsque Tarente, Brindes, Bologne et cinquante autres municipes regorgeaient d'habitans et de richesses, où en étaient les campagnes romaines? Dès les dernières années de la république, la classe des petits propriétaires avait disparu, leurs domaines avaient été acquis par le patriciat romain, et Marius, renonçant à recruter l'armée parmi les possesseurs du sol, avait dû admettre dans les légions des citoyens non propriétaires. Déjà les agriculteurs romains conseillaient, eux aussi, de laisser à la Sicile, à l'Afrique, à l'Égypte le soin d'approvisionner Rome en céréales, et de convertir les terres de labour en pâturages pour économiser la main-d'œuvre. Au temps de Pline, la révolution était accomplie; les journaliers des campagnes n'avaient d'autre alternative que de s'enrôler sous le drapeau des prétendans militaires ou de venir grossir la populace qui, à Rome et dans les grandes villes, vivait des largesses de César et des dignitaires de sa cour. Autour des parcs immenses du patriciat s'étendaient à l'infini des pâturages où quelques esclaves suffisaient à garder et à soigner de nombreux troupeaux. *Latifundia perdidere Italiam*, a dit un auteur ancien. S'il est vrai que cette substitution universelle de la grande à la petite propriété, cette extinction graduelle de la population agricole, aient eu pour résultat d'affaiblir et d'énerver l'Italie et de la livrer sans défense aux barbares, ce qui se passe depuis un demi-siècle en Angleterre doit donner matière à de sérieuses réflexions. Il ne restait en Italie, au IVe siècle, que de grands propriétaires et des esclaves; la situation du journalier anglais ne vaut guère mieux que l'esclavage antique : il en a les mœurs comme il en a la misère. C'est la nature de l'esclave de mentir et de voler, disaient les Romains. Les statistiques criminelles de l'Angleterre attestent qu'on en pourrait dire autant de sa population agricole. Un statisticien, M. Baines, a presque réussi à prouver que l'im-

moralité était plus grande dans les districts agricoles que dans les districts manufacturiers. Ce qui est certain, c'est que le nombre des délits contre la propriété s'accroît dans une proportion dont on ne trouve d'exemple chez aucun peuple civilisé. Les pages trop courtes et trop incomplètes encore dans lesquelles M. Kay a montré l'influence démoralisante de la misère sur les laboureurs anglais, et a prouvé que la concentration de la propriété entre trop peu de mains enfantait contre elle une sourde hostilité, sont au nombre des meilleures de son livre. Les classes agricoles ont en France sur les classes industrielles une supériorité morale incontestable et d'autant plus heureuse, qu'elles forment les cinq sixièmes de notre population : il est à espérer qu'elles la conserveront toujours, en dépit de la propagande socialiste; mais, là où les mœurs sont le plus corrompues en France, à Lyon, à Elbeuf, à Reims, à Sédan, elles valent pourtant mieux que dans la plupart des comtés d'Angleterre.

Quelques efforts ont été faits pour améliorer le sort des journaliers et pour diminuer le progrès de la dégradation morale, en allégeant la misère qui en est la cause. Nous ne parlons pas seulement des sacrifices faits par beaucoup de propriétaires pour donner aux journaliers qui habitent leurs terres des logemens plus sains et plus commodes : nous voulons surtout parler du système des *allotments* ou lots de terre, introduit par le comte de Fitz-William, lord Hardwick et quelques autres grands seigneurs, et qui consiste à attacher à chaque cottage un terrain susceptible d'être cultivé en jardin. Il y a peu d'années que cet essai est commencé, on n'en peut donc pas tirer encore une conclusion bien précise; cependant le *Chronicle* en a fait une appréciation en somme très favorable, mais dont M. Ledru-Rollin n'a reproduit que la partie critique. Il est incontestable que le sort du journalier doit se trouver amélioré, lorsque celui-ci peut joindre à son salaire le produit d'un jardin. Le système des lots de terre n'eût-il pour résultat que de permettre au journalier de substituer ou d'adjoindre au fromage qui fait le fond de sa nourriture les légumes plantés et recueillis par lui, ce serait déjà un notable progrès dans son alimentation et une réduction dans ses dépenses. Néanmoins, quelques efforts que la jouissance d'un jardin fasse faire aux journaliers anglais, elle ne leur inspirera jamais cette ardeur au travail, cette persévérance, cette activité ingénieuse, ces mœurs régulières et cette sobriété qui caractérisent sur le continent les paysans propriétaires. Du reste, il faut renoncer à convaincre les Anglais sur ce chapitre, car un préjugé enraciné fait déraisonner là-dessus les plus éclairés d'entre eux. L'un des esprits assurément les plus indépendans de l'Angleterre, M. Rœbuck, sous l'empire de cet aveuglement général, s'est écrié un jour dans la chambre des communes : « Pour le bien-être et le bonheur du pays, les classes laborieuses ne doivent pas avoir d'autre moyen d'existence que leur

salaire. » Tout récemment encore, le *Times*, après avoir comblé d'éloges un discours de lord Hardwick sur les changemens à apporter à l'agriculture de l'Irlande et sur l'introduction dans ce pays du système des *allottments*, ajoutait qu'il fallait se garder soigneusement de créer ou de laisser naître en Irlande une classe de petits propriétaires, et qu'une grande amélioration serait accomplie le jour où les petits fermiers auraient disparu et où la grande masse de la population devrait sa subsistance à des salaires réguliers, au lieu de l'attendre d'un travail souvent infructueux et d'être à la merci des saisons. On voit que c'est l'adoration du système manufacturier. Le *Times* méconnaît ce fait moral incontestable, que c'est précisément la nécessité d'un travail continuel et l'incertitude des saisons qui donnent au laboureur des habitudes d'activité, de prévoyance et d'économie, tandis que l'ouvrier des manufactures, impuissant à prévenir les chômages et les crises industrielles, contracte à ce sujet une sorte de fatalisme dont on a peine à triompher. Si le paysan irlandais, sans racines sur le sol, certain de voir tous les produits de son travail absorbés par le marchandage et victime d'une législation qui a sacrifié l'Irlande à l'Angleterre, est un modèle d'apathie et d'incurie, — au Canada, aux États-Unis, partout où il cultive pour son propre compte, il devient le plus laborieux et le plus industrieux des propriétaires. Lord Durham a été le premier à le proclamer dans son rapport sur le Canada.

Après les remarquables travaux de M. Passy, il est superflu de démontrer quels ont été, pour la France, au point de vue matériel et surtout au point de vue moral, les avantages de la division de la propriété; mais les Anglais ferment volontairement les yeux à l'expérience de la France et du continent tout entier. La vérité est apparue à M. Kay quand il a quitté la Saxe pour la Bohême, et qu'il a vu, d'un côté de l'Elbe, la petite propriété, l'aisance générale, l'instruction, la moralité, et de l'autre la grande propriété, le paupérisme et la dépravation. Un séjour de plusieurs années en Allemagne lui a montré partout les mêmes causes produisant les mêmes résultats. Il est revenu alors en Angleterre pour raconter ce qu'il avait vu et élever courageusement la voix contre les préjugés de la foule : nous doutons qu'il fasse beaucoup de conversions.

Les mœurs et la législation mettent également obstacle à la diffusion de la propriété. Ce n'est pas que la loi anglaise s'oppose, comme semble le croire M. Ledru-Rollin, à l'aliénation des domaines seigneuriaux : il n'est point, au contraire, de terre inaliénable ni rien qui ressemble aux majorats français; mais la faculté illimitée de tester permet en Angleterre, comme en Autriche, au testateur d'attacher à la possession des terres qu'il laisse des conditions qui en rendent l'aliénation impossible pendant trois générations, c'est-à-dire pendant près d'un siècle. Il lui suffit de substituer à l'hérédité deux ou trois per-

sonnes nées ou à naître, pour que le premier héritier ait les mains liées. Comme la publicité de ces actes n'est pas soumise aux mêmes formalités qu'en France, il est toujours très difficile de s'assurer si la personne qui met une terre en vente est réellement fondée à faire cette vente; il faut faire vérifier tous les papiers d'une famille par des gens de loi exercés, et la recherche des ayans-droit, jointe aux frais des actes de transmission, est tellement coûteuse, qu'on ne se résigne à faire une semblable dépense qu'à propos d'une acquisition considérable. Un acquéreur n'est jamais bien sûr de ne pas voir surgir inopinément quelque ayant-droit inconnu qui vienne exercer des répétitions contre lui, ou exiger la résiliation de la vente. M. Kay en signale en passant un exemple. Un spéculateur, voyant refluer dans les faubourgs de Northampton les journaliers chassés de la campagne par le manque d'habitations, avait eu l'idée de construire pour eux des maisonnettes à quelque distance de la ville, avec la certitude de les louer à un prix avantageux. Il était entré en pourparlers pour un terrain avec le principal propriétaire du voisinage, et il pouvait regarder le marché comme conclu, lorsque le vendeur découvrit qu'il n'avait point le droit d'aliéner ce terrain.

Les efforts des hommes éclairés de l'Angleterre tendent aujourd'hui à simplifier les règles qui président aux hérédités et aux ventes immobilières. La réforme de la cour de chancellerie est devenue l'objet d'une association spéciale. Déjà en Irlande, pour la liquidation des créances immobilières et la vente des terres chargées d'hypothèques, on a substitué au mécanisme compliqué de la chancellerie l'intervention d'une commission spéciale, devant laquelle les propriétés sont mises aux enchères, et qui a le droit de délivrer des titres inattaquables. Les avantages de cette innovation, due à sir Robert Peel, ont été tellement évidens, qu'il est déjà question d'introduire la même réforme en Angleterre. Ce serait là un fait grave et dont les conséquences sont difficiles à calculer. En effet, les commissaires irlandais, dans l'intérêt des propriétaires, ont été conduits à diviser en lots les biens mis en vente, afin d'en tirer un parti plus avantageux, et moins les lots sont considérables, plus les enchères sont disputées; les lots les plus faibles sont proportionnellement ceux qui se vendent le plus cher : signe manifeste de l'apparition dans les ventes de gens jusqu'ici exclus de la propriété et qui la recherchent dès qu'elle se trouve à leur portée. Si l'Irlande, après plusieurs années de troubles et de famine, avait quelques années moins funestes, il suffirait aux commissaires des biens hypothéqués de diminuer encore l'étendue des lots pour voir les Irlandais déployer dans l'acquisition de lambeaux de terre la même ardeur fiévreuse avec laquelle ils se disputent aujourd'hui la location de leur masure et de leur jardin. On a déjà vu qu'en Angleterre des associations s'étaient formées pour acquérir de grandes propriétés et les

subdiviser en petites parcelles. Le mouvement, encore à sa naissance, recevrait une grande impulsion de la réforme de la chancellerie. Tout dépend d'ailleurs de l'épreuve du libre-échange, qui se poursuit en ce moment. Si la lutte des intérêts aujourd'hui en opposition doit se terminer par une réduction considérable des fermages et une perte de revenu pour la grande propriété, il en résultera pour celle-ci, ainsi que nous l'avons expliqué, des embarras financiers qui la conduiront fatalement à l'aliénation d'une partie de ses domaines. Alors la petite propriété aura chance de renaître en Angleterre. Autrement les causes de paupérisme dont nous avons signalé l'existence et l'action continueront leur œuvre de dissolution et de dépopulation. La classe des propriétaires du sol se trouvera isolée en face d'une population agricole cinq fois plus nombreuse et animée d'un dangereux esprit d'hostilité. L'industrie manufacturière, par la ruine absolue du marché intérieur, perdra son point d'appui le plus solide, et deviendra plus sensible aux variations extérieures. Ses crises seront à la fois plus fortes et plus fréquentes.

Nous ne croyons pas nous abuser sur l'existence du mal, et ce n'est pas par optimisme que nous refuserons de croire à la ruine de l'Angleterre. Trois guerres serviles n'ont pas avancé d'un seul jour la chute de la société romaine, et il a fallu quatre siècles pour épuiser sa vitalité. Si les causes morales sont pour un empire un dissolvant plus irrésistible et plus sûr que la force matérielle, elles sont aussi beaucoup plus lentes à produire tous leurs effets. L'Angleterre, depuis un siècle, a vu à plusieurs reprises une partie de sa population se soulever sans que ces tourmentes passagères aient jamais causé d'alarmes aux esprits réfléchis. D'ailleurs, si en soixante années les progrès de l'industrie ont pu développer le paupérisme en Angleterre à tel point que la ruine de l'empire britannique en doive résulter prochainement, la France aurait quelque sujet de trembler, elle qui a fait plus d'un pas dans la carrière. Lille, Rouen, Elbeuf, Lyon et Mulhouse n'ont-ils pas aussi de déplorables secrets à raconter? Quoi qu'en dise le socialisme, l'Angleterre n'est destinée à périr ni par la banqueroute ni par une jacquerie. La catastrophe qu'on se plaît à prédire n'arrivera pas, parce que les hommes politiques et les publicistes anglais ont encore trop de patriotisme et de sagesse pour préférer le langage de la passion à celui de la légalité et de la raison, parce que les combattans de chaque jour, ceux qui seraient plus excusables de se laisser emporter, les écrivains de la presse ne vont pas, comme le dit M. Ledru-Rollin avec un certain dédain, jusqu'au fond de leur pensée. Cela est vrai, et rien n'est plus honorable pour eux que de savoir ainsi garder toujours la mesure. Si la presse et la tribune ont une si grande autorité en Angleterre et y sont des élémens d'ordre et de progrès et non pas d'avilissement et d'anarchie, c'est qu'elles se souviennent sans cesse que

toute force se ruine elle-même quand elle ne peut se modérer, et que, pour conserver toute leur puissance aux moyens d'action dont on dispose, il n'en faut jamais abuser. Toute opinion particulière se subordonne spontanément à la volonté générale, et, certain que l'action du temps et le progrès naturel de la raison humaine amèneront sans secousse et sans déchirement le triomphe de la vérité, l'homme le plus convaincu ne se croit point en droit de faire violence à son époque et à ses concitoyens pour faire prédominer ses idées en matière de gouvernement et d'administration.

Laissons le socialisme stigmatiser ce qu'il appelle l'*athéisme* politique des hommes de la ligue; laissons M. Ledru-Rollin reprocher à M. Cobden ou à O'Connell de n'avoir pas voulu « conclure jusqu'au radicalisme, jusqu'au peuple, » de n'avoir pas voulu parler « la grande langue des guerres nationales, » c'est-à-dire de n'avoir donné le signal d'aucune révolte. Cette ardeur révolutionnaire est d'autant plus méritoire de sa part, que les insurrections ne lui ont pas réussi. D'autres penseront que ce sera un jour le plus beau titre d'honneur et d'O'Connell et des hommes de la ligue d'avoir toujours respecté et su faire respecter les lois de leur pays, d'avoir poursuivi avec persévérance et réclamé avec vivacité, avec passion, avec colère même, des réformes considérables, sans s'écarter jamais de la légalité, d'avoir remué jusque dans ses profondeurs une nation entière, sans un acte de violence, sans un appel à la force brutale. Admire qui voudra les discours d'Hébert, de Robespierre et de Saint-Just aux cordeliers et aux jacobins, ou les sanguinaires philippiques de Marat; qu'il soit permis de leur préférer le langage d'O'Connell, s'écriant : « Celui-là est un traître à l'Irlande, qui en déshonore la cause par un cri séditieux! » ou le langage de Cobden, disant aux ouvriers de Manchester : « Le jour où vous serez plus rangés, plus laborieux, plus sobres, et où votre abstention aura fait fermer les cabarets, vous aurez fait un grand pas vers l'émancipation politique, et vous recueillerez ce que vous aurez commencé par mériter; » ou enfin le langage de sir J. Walsh, répétant aux ouvriers de Londres : « Si quelqu'un vient vous dire qu'il est temps de fouler aux pieds le pouvoir de la reine ou de l'aristocratie, chassez-le comme un ennemi; c'est n'être pas digne des droits politiques que de ne pas savoir reconnaître et respecter ceux d'autrui. »

Le jour où la vraie et sage démocratie qui s'élève lentement en Angleterre aura fait place à la démagogie turbulente et destructrice qui agite et ruine la France, ce jour-là seulement, on pourra concevoir quelque alarme sur les destinées de l'empire britannique. Où les mœurs ont péri, rien ne peut durer.

CUCHEVAL-CLARIGNY.

HISTOIRE

DES MARIONNETTES.

LES MARIONNETTES EN FRANCE.[1]

I. — ORIGINE DU MOT.

J'ai déjà beaucoup parlé des marionnettes, et je n'ai pourtant rien dit encore du sens ni de l'origine de leur nom. C'est que ce mot, étant tout-à-fait propre à la France, et différant absolument des dénominations données par les autres peuples aux comédiens de bois (2), j'ai cru devoir ajourner toute explication sur ce point jusqu'au moment où je traiterais de cette branche du théâtre en France. Il y a d'ailleurs tant de connexité entre le mot et la chose, que, quand nous aurons étudié l'un avec soin, nous aurons fait un très grand pas dans la connaissance de l'autre.

On pourrait croire, au premier coup d'œil, que le nom de marionnettes nous est venu des *Maries* de bois, *Marie di legno,* que nous avons vues à Venise remplacer, au XIVe siècle, les jeunes filles qui avaient fait jusque-là l'ornement de la fête annuelle *delle Marie.* Il y a en effet entre ces deux locutions une évidente analogie de formation; mais il n'y a eu entre elles aucune filiation étymologique. Comme du nom latin *Maria* le moyen-âge avait formé *Mariola,* diminutif qui des jeunes filles passa aux petites figures de la Vierge exposées à la vénération publique dans les églises et dans les carrefours, de même à la

(1) Voyez les livraisons du 15 juin et du 1er août.

(2) Les Allemands ont reçu le mot *marionnette* et ses composés *Marionettentheater,* etc.; mais le véritable mot germain est *Puppe,* d'où *Puppenspiel, Puppenspieler,* etc.

naissance de notre langue nos pères ont dérivé du nom de *Marie* plusieurs gracieux diminutifs, *Marote, Mariotte, Mariole, Mariette, Marion*, puis *Marionnette* (1). Tous ces noms affectueux et caressans furent appliqués d'abord à de jeunes filles, comme on le voit dans nos anciennes poésies, notamment dans le *Jeu de Robin et Marion*, où abondent ces dénominations mignardes. Nous trouvons au XIIIe siècle, dans une des pastourelles qui font partie de ce qu'on peut appeler le *cycle de Robin et Marion*, le joli nom de *Marionnette* donné à la jeune et gentille Marion :

Hé! Marionnette, tant aimée t'ai (2)!

Ces douces et tendres dénominations ne tardèrent pas à être appliquées aux petites statues de la Vierge, que l'on offrait, bien attifées et richement parées, à la dévotion de la foule, témoin ces vers d'un vieux poème :

Devant ne sai quel *Mariole*,
Ki tient un enfant et accole,
Toute jour s'aloit accroupant (3).

Plusieurs rues du vieux Paris, dans lesquelles on vendait ou dans lesquelles étaient exposées de ces petites images de la Vierge et des saints, furent appelées, les unes *rues des marmouzets*, les autres *rues des mariettes*, et un peu plus tard *rues des marionnettes*.

Cependant, comme l'ironie se glisse partout, on ne tarda pas à détourner le sens aimable ou religieux des mots *Marote*, *Mariotte* et *Marionnette*, pour leur donner un sens profane ou railleur. On fredonnait dans les rues et dans les tavernes, au XVe siècle, un certain *chant Marionnette*, qui semble n'avoir été guère plus chaste que la chanson *Ouvrez votre huys, Guillaumette* (4). On appela et on appelle encore *marotte* le sceptre des fous à titre d'office, « à cause, dit Ménage, de la tête de marionnette, c'est-à-dire de petite fille, » qui le surmonte; enfin les bateleurs forains nommèrent irrévérencieusement leurs acteurs et leurs actrices de bois *marmouzets* et *mariottes*. Je lis dans la jolie pièce intitulée *Ballade par laquelle Villon crye mercy à chascun :*

. . . . . .
A fillettes monstrans tétins
Pour avoir plus largement hostes,
A ribleurs, meneurs de hutins,

(1) C'est aussi l'avis de Gilles Ménage. Voy. *Dictionnaire étymologique de la langue françoise*, au mot *Marionnettes*. Ménage ajoute avec raison : « Bochard a mal rencontré en dérivant *marionnette* du mot latin *morio*. »

(2) Voyez la sixième des pastourelles publiées par M. Francisque Michel, à la suite du *Jeu de Robin et Marion*, dans le *Théâtre français au moyen-âge*, p. 35.

(3) Du Cange, *Glossar. mediæ et infim. Latinit.*, voce *Mariola*.

(4) Voyez dans les *Œuvres* de maistre François Villon, le *Grand testament*, CLIV^e huitain, p. 235, édit. Prompsault.

A basteleurs traynans marmottes,
A folz et folles, sotz et sottes
Qui s'en vont sifflant cinq et six,
A *marmouzets* et *mariottes*,
Je crye à toutes gens merciz (1).

A la fin du XVIe siècle et au commencement du XVIIe, plusieurs écrivains de croyance protestante ou d'humeur sceptique se plurent à confondre dans une intention moqueuse le sens religieux et le sens profane des mots *marmouzets* et *marionnettes*. Henry Estienne, s'élevant, dans l'*Apologie pour Hérodote*, contre les châtimens infligés aux calvinistes pour la mutilation des madones et des figures de saints, s'écrie : « Jamais les Égyptiens n'ont fait si cruelle vengeance du meurtre commis en leurs chats, qu'on a veu faire, de nostre temps, de ceux qui avoient mutilé quelque *marmouzet* et quelque *marionnette* (2). »

Je dois mentionner ici, pour mémoire, une triste et singulière acception du mot *marionnette*, acception bien certaine, quoiqu'elle ne soit consignée dans aucun dictionnaire de la langue. Non-seulement on a nommé *marionnettes*, au XVIe siècle, toutes sortes de statuettes à ressorts, sacrées ou profanes; mais, par une bizarre extension, on a donné ce nom aux poupées soi-disant surnaturelles et aux bestioles supposées malfaisantes, qu'on accusait les prétendus sorciers de nourrir et d'entretenir auprès d'eux comme démons familiers ou comme *idoles*. Dans un incroyable volume imprimé à Paris en 1622, Pierre de l'Ancre, conseiller du roi en son conseil (3), a rassemblé et commenté les extraits de dix à douze procédures criminelles, dirigées de 1603 à 1615 contre divers pauvres idiots accusés de magie, et à qui l'on imputait « d'avoir tenu à l'estroit et gouverné en leur maison des *marionnettes* (qui sont de petits diablotaux, ayant d'ordinaire forme de crapaud, aucunes fois de guenons, tousjours très hideuses...), qu'ils nourrissent d'une bouillie composée de laict et de farine, leur donnant par révérence le premier morceau, les consultant sur toutes leurs affaires, voyages et négoces, disant qu'il y a pour eux plus d'acquet en telles bestes qu'en Dieu; qu'ils ne gagnent rien à regarder Dieu, et que leurs marionnettes leur rapportent tousjours quelque chose, etc... » Ce qu'il y a de profondément triste au milieu de ces bouffonneries judiciaires, c'est que ces odieux et inconcevables procès étaient toujours accompagnés de la *question*, et se terminaient d'ordinaire par cette sinistre formule : « Condamnez par sentence à estre pendus et

(1) *Œuvres* de Villon, ballade XV, p. 246. Du temps de Ménage, on nommait en Languedoc, et on y nomme peut-être encore nos marionnettes, *mariottes*. Voy. *Dictionnaire étymologique*, etc., au mot *Marote*.

(2) *Apologie pour Hérodote*, discours préliminaire, t. I, p. XVI, édit. de Leduchat.

(3) *L'incrédulité et mescréance du sortilége pleinement convaincues;* Paris, 1622, in-4°, p. 617, 791, 801, 803.

brûlez. » Hâtons-nous de clore cette lugubre digression, et de revenir à nos bonnes et innocentes marioles ou marionnettes.

II. — MARIONNETTES RELIGIEUSES EN FRANCE.

Les prestiges de la sculpture mobile, destinés à accroître sur les fidèles l'impression salutaire des cérémonies du culte, n'ont guère été moins usités dans les églises de France que dans celles d'Espagne et d'Italie. En quelques lieux même, l'emploi religieux de la statuaire à ressorts s'est prolongé bien au-delà du moyen-âge et n'a tout-à-fait disparu que dans les temps modernes. Je vais citer un échantillon de cette curieuse persistance. A Dieppe, comme partout où domine une population de marins, la Vierge est l'objet d'un culte passionné. La retraite des Anglais, obligés de lever le siége de cette ville en 1443, la veille de l'Assomption, augmenta encore cette disposition pieuse. En mémoire de ce succès, le dauphin, depuis Louis XI, offrit à l'église Saint-Jacques une statue de la Vierge en pur argent. Les Dieppois, de leur côté, instituèrent une confrérie, et le clergé, dans l'intérieur de Saint-Jacques, redoubla l'éclat dramatique des offices de l'Assomption, qu'on appelait, dans la langue du pays, les *mitouries de la mi-août* (1). Ces jeux consistaient en une pantomime ou *pageant*, dont les acteurs étaient quelques prêtres et plusieurs laïques des deux sexes, aidés de diverses figures mises en mouvement par des fils ou des ressorts. Je lis dans un historien de Dieppe que l'on élevait chaque année dans Saint-Jacques, au-dessus de la contre-table du chœur, une tribune dont le haut touchait à la voûte de l'église, laquelle était parsemée d'étoiles sur un fond d'azur. Au sommet de cette espèce de théâtre, assis sur un nuage, apparaissait le Père éternel sous les traits d'un vieillard. Autour de lui voltigeaient des anges, allant, venant, prenant ses ordres, agitant leurs ailes; d'autres embouchaient la trompette avec tant d'à-propos, pendant certains jeux d'orgue, que les sons semblaient sortir de leurs instrumens. Ces anges-marionnettes, dit un plus récent historien, faisaient de vrais prodiges (2). Cependant la Vierge reposait au niveau du sol, étendue sur son lit mortuaire, entourée d'arbustes et de fleurs dans une sorte de vallée de Gethsemani. Deux anges, sur un signe du Père éternel, venaient la prendre au commencement de la messe, et la portaient au ciel assez lentement pour qu'elle n'arrivât dans le giron de Dieu qu'au moment de l'adoration. Pendant son assomption, la statue de Marie levait les bras et la tête, de temps à autre, pour témoigner son désir d'arriver au ciel. Quand l'office était achevé et qu'on

(1) Ce nom n'est-il pas une corruption du mot *mysteries* employé par les Anglo-Normands?

(2) M. L. Vitet, dans son *Histoire de Dieppe*, a consacré un chapitre à ces jeux singuliers, p. 35–47, édit. Gosselin.

voulait éteindre les cierges, deux anges qui les avaient allumés semblaient s'y opposer en voltigeant, et il fallait beaucoup d'adroite précision pour parvenir à éteindre surtout ceux qu'ils portaient. On entretenait un machiniste pour conduire et soigner les ressorts de toutes ces figures. C'était une des merveilles de ce temps, et la curiosité d'en voir l'effet attirait chaque année une grande affluence d'étrangers à Dieppe (1).

Le mystère de Noël et celui de l'Annonciation étaient aussi célébrés dans l'église de Saint-Jacques et toujours au moyen de figures à ressorts ou mues par des fils. Il est dit, dans une chronique manuscrite citée par M. Vitet, que plusieurs de ces statues mécaniques étaient placées dans des *piliers creux* et travaillées avec assez d'art pour qu'on ne pût apercevoir les contre-poids qui les faisaient agir. Au moment même où j'écris, M. Mérimée veut bien m'apprendre qu'un de ces *piliers creux* s'est affaibli par le vice de sa construction, et qu'on est obligé de le reconstruire. Ces jeux ecclésiastiques se prolongèrent jusqu'en 1647. Alors Louis XIV et la régente, sa mère, ayant passé par Dieppe la veille de l'Assomption, assistèrent aux *mitouries*, dont ils furent assez mal édifiés. Ordre fut donné de les supprimer, et il ne subsista plus que la grande montre ou procession de la confrérie et la représentation plus développée du mystère de l'Assomption joué devant l'hôtel-de-ville, sur la place du marché, et suivie le jour d'après d'une moralité. Ces dernières cérémonies furent elles-même interdites en 1684 par un mandement de l'autorité ecclésiastique, confirmé par un arrêt du parlement de Rouen. Tel était, d'ailleurs, l'amour des Dieppois pour ces représentations, qu'ils en conservèrent les machines en magasin jusqu'au bombardement de 1694, qui en occasionna l'incendie.

Expulsées presque partout des églises, les mariomnettes religieuses continuèrent de se montrer au dehors. Les vies des saintes et des martyrs, les plus belles histoires de la Bible, et, par-dessus tout, les deux grands mystères du Nouveau Testament, la pastorale de Bethléem et la tragédie du Calvaire, ne cessèrent d'être représentés par des figurines de bois ou de carton, et cela non-seulement dans les campagnes et les bourgades qui n'avaient pas, comme les grandes villes, de solennelles représentations *par personnages* (2), mais dans les principales cités du royaume et à Paris même, devant la porte des couvens et dans les parvis des églises. Elles ont survécu aux mystères; protestans et frondeurs ont eu beau se moquer de cet usage, ils n'ont pu le détruire, et leurs railleries mêmes le constatent. On lit dans une mazarinade de 1639, intitulée *Passeport de Mazarin :*

(1) Voyez M. Desmarquets, *Mémoire chronologique pour servir à l'histoire de Dieppe*, tome Ier, p. 68-85.

(2) Je suis même tenté de croire qu'on disait, aux XVe et XVIe siècles, *mystères par personnages*, par opposition aux mystères représentés au moyen de figurines de cire ou de bois.

. . . . . .
Adieu, père aux marionnettes,
Adieu, l'auteur des Théatins! . . .

Ces religieux, installés à Paris par le cardinal Mazarin, se servaient, en effet, de petites figures à ressorts pour donner au peuple le spectacle de la crèche, non pas, comme l'a dit Dulaure, dans leur église ou en chaire (1), mais à la porte de leur couvent. On lit dans une autre mazarinade, intitulée *Lettre au cardinal burlesque :*

. . . . . .
Et votre troupe théatine,
Ne voyant pas de sûreté
En notre ville et vicomté,
A fait Flandre, et dans ses cachettes
A serré les *marionnettes*,
Qu'elle faisoit voir ci-devant
Dans les derniers jours de l'Avent.

Ces représentations pieuses, passées aux mains des laïques, n'ont pas cessé d'édifier et d'amuser le peuple dans les environs des églises. A Paris même, en plein XVIIIe siècle, on voyait des figures de cire mouvantes représenter la Passion et la Crèche sur le Petit-Pont de l'Hôtel-Dieu. Tous les ans, les *affiches de Paris* annonçaient ces spectacles au moment de la fermeture de tous les autres. Voici une de ces annonces que je transcris comme échantillon : « Messieurs et dames, la passion de notre Seigneur Jésus-Christ en figures de cire mouvantes comme le naturel se représente depuis le dimanche de la Passion, et continue jusqu'au jour de *Quasimodo* inclusivement. Ce spectacle est digne de l'admiration du public, tant par les changemens de ses décorations que par le digne sujet qu'il représente. C'est toujours sur le pont de l'Hôtel-Dieu, rue de la Bûcherie, où de tous temps s'est représentée la Crèche (2). »

En 1777, quelques mois avant l'arrivée triomphale de Voltaire à Paris, on annonçait dans un quartier populeux ce spectacle biblique : « *L'origine du monde et la chute du premier homme,* spectacle de peinture, de mécanique et de musique, en cinq actes, tiré du *Paradis perdu* de Milton, composé et exécuté par le sieur Josse, rue Grénéta. » Il en était de même dans les provinces. Je possède un programme daté de Reims, 15 avril 1775; il est ainsi conçu : « Explication du *Jugement universel,* tragédie, par le sieur Ardax du mont Liban. Cette pièce sera composée de trois mille cinq cents figures en bas-relief que l'on fera changer et marcher selon l'ordre qu'on leur imposera. L'auteur, qui n'a d'autre but que d'édifier le public en le récréant, a suivi les livres

(1) *Histoire de Paris,* t. V, p. 164 et suiv., 6e édit.

(2) *Affiches de Boudet,* 4 avril et 29 décembre 1746. Ces annonces se répétaient deux fois tous les ans, à Noël et à Pâques.

saints. » Puis vient l'analyse circonstanciée de chacun des cinq actes. « Le premier montrera la vallée de Josaphat à la dernière heure du monde; le second représentera la résurrection des morts au son de la trompette et des paroles redoutables : *Surgite, mortui, venite ad judicium.* Au troisième, on verra non seulement la terre et les tombeaux, mais encore la mer rendre les morts qu'elle a engloutis; au quatrième, le souverain juge viendra séparer les réprouvés et les élus; au cinquième, apparaîtront le monde retombé dans son premier chaos, puis l'enfer et enfin la *cour céleste*, récompense des bienheureux. » Ce spectacle était pantomime et accompagné d'une explication orale, comme celles que nous avons vues dans les bas siècles de l'antiquité et au moyen-âge. L'auteur a soin d'annoncer qu'il y aura un *orateur* chargé de citer les passages de l'Écriture sainte et de prévenir l'assemblée respectable des différens sujets qui rempliront les actes.

Dans presque toutes les provinces de France, de pareilles représentations demi-religieuses et demi-populaires ont continué et continuent encore d'instruire et d'amuser la foule. Il n'y a personne qui n'ait vu, quelque part en France, les *Mystères de la Passion* ou de *la Nativité*, joués par les marionnettes, à côté de *Paul et Virginie* et d'*Atala*. Aujourd'hui même, les *Crèches* de Marseille sont célèbres dans tout le midi de la France (1).

Ces représentations ne sont pas toujours aussi édifiantes. Il y a peu d'années, d'agiles marionnettes jouaient dans les provinces et notamment dans le pays chartrain, le dirai-je? *la Tentation de saint Antoine.* On chantait, en guise de *canticum* explicatif, la célèbre chanson de Sedaine, composée, comme on sait, pour la fête d'une *Toinette.* Il y avait autant de tableaux dans le drame que de couplets dans la chanson :

PREMIER TABLEAU.

Ciel! l'univers va-t-il donc se dissoudre?
Quel bruit, quels cris!... je vois la foudre
Devant moi tomber en éclat.
Tout est en poudre
Sur mon grabat!.....

DEUXIÈME TABLEAU (Prière du saint).

.....Par ta grace,
Fais que je chasse
L'enfer de ces lieux!

TROISIÈME TABLEAU (qui pouvait offrir un assez piquant défilé).

On vit sortir d'une grotte profonde

(1) M. Hone, dans son savant ouvrage sur les *Anciens Mystères*, s'est trompé, en attribuant à un théâtre de marionnettes une représentation grossière de la naissance de Jésus-Christ, donnée sur le port de Dieppe, en 1822. Cette représentation, dont le récit a été l'occasion d'un procès contre *le Miroir*, était exécutée par des *acteurs* ambulans. Il aurait été facile à l'habile critique de citer d'autres exemples.

Mille démons.....
De tous les cantons.....
De la ville et de la campagne,
De la Cochinchine et d'Espagne,
De bruns, de blonds et de châtains.....

QUATRIÈME TABLEAU (grotesque).

Quelques-uns prirent le cochon
De ce bon saint Antoine,
Et, lui mettant un capuchon,
Ils en firent un moine...

CINQUIÈME TABLEAU.

Sur un sofa,
Une diablesse en falbala,
Aux regards fripons, etc.

SIXIÈME TABLEAU ET BALLET (très animé).

Le diable dit : — Garçons!...
. . . . . .
Prenez le patron!
Tirez-le par son cordon;
Bon!
— Messieurs les démons,
Laissez-moi donc!
— Non!
Tu chanteras,
Tu sauteras,
Tu danseras!...

SEPTIÈME TABLEAU ET DÉNOUMENT (fort édifiant).

Notre saint prit son goupillon....
. . . . . .
Tel qu'un voleur sitôt qu'il voit main forte,
Tel qu'un soldat à l'aspect des prévôts,
On vit s'enfuir l'infernale cohorte,
Et s'abîmer dans ses affreux cachots.

J'ai voulu surtout, par cette citation, faire comprendre ce qu'étaient les *cantica* dans l'antiquité et pendant le moyen-âge.

III. — PREMIÈRES MARIONNETTES POPULAIRES. — JEAN DES VIGNES.

Pouvons-nous dire avec une certaine précision à quelle époque le nom de *marionnettes* a commencé de s'appliquer aux poupées théâtrales, en échange de leur ancien nom de *marmouzets*, de *mariettes* et de *marioles*? La première mention que j'aie rencontrée jusqu'à présent du mot *marionnette*, pris dans l'acception d'un jeu scénique et populaire, se trouve dans les *Sérées* de Guillaume Bouchet, sieur de

Brocourt. Ce livre est un recueil d'historiettes facétieuses, dont la première partie parut en 1584 et les deux dernières en 1608, environ deux ans après la mort de l'auteur. Je lis dans la XVIIIe sérée, qui traite des boiteux, boiteuses et aveugles : « Et luy vont dire qu'on trouvoit aux badineries, bastelleries et *marionnettes*, Tabary, Jehan des Vignes et Franc-à-Tripe, toujours boiteux, et le badin ès-farces de France, bossu ; faisant tous ces contrefaicts quelques tours de champicerie sur les théâtres. » Ainsi, entre 1590 et 1600, il y avait en France des théâtres de *marionnettes* établis et portant ce nom; seulement il ne paraît pas qu'on y vît alors les personnages et les caractères qu'on y a vus depuis, et qu'on y voit encore. En effet, les marionnettes des XVe et XVIe siècles ont dû, suivant la loi constante de leur nature, emprunter les noms, les caractères et les costumes des comiques nationaux les plus en vogue. A la fin du XVIe siècle, elles durent revêtir l'accoutrement de Jehan des Vignes et de Tabary, qu'il ne faut pas confondre avec Tabarin, quoiqu'il soit peut-être un peu son aïeul. Jehan des Vignes, à en juger par la manière dont a parlé de lui Bonaventure des Périers (1), devait être le roi des tréteaux d'alors, et méritait à ce titre d'être le héros des marionnettes. Son nom même, légèrement altéré et devenu Jean de la Ville, est encore aujourd'hui celui d'un bonhomme de bois, haut de trois ou quatre pouces, composé de plusieurs morceaux qui s'emboîtent et se démontent, et que nos joueurs de gobelets escamotent très aisément (2). Quoi qu'il en soit, les petits acteurs de bois n'ont abandonné les noms et les vêtemens de nos comiques nationaux, pour prendre ceux d'Arlequin, de Pantalon et de Polichinelle, qu'à une époque un peu plus récente, et seulement après que les comédiens d'Italie, fixés en France sous Henri IV, eurent naturalisé chez nous ces types étrangers. Quand je dis *étrangers*, je fais une réserve expresse pour le seigneur Polichinelle et pour dame Gigogne, deux caractères que je maintiens aussi français que ceux de Gilles, de Paillasse et de Pierrot. J'ai déjà effleuré ce point d'histoire à l'occasion du Maccus antique; c'est ici le moment de traiter ce sujet à fond. Parlons donc une bonne fois de Polichinelle, comme Montesquieu d'Alexandre, tout à notre aise.

(1) Voyez *Discours non moins mélancoliques que divers*, chap. XI.

(2) Cette marionnette et la manière de s'en servir sont décrites dans Decramps, *Testament de Jérôme Scharp*, p. 246. On appelle encore ce pantin *Godenot*, comme on peut voir dans le premier *factum* de Furetière. M. Francisque Michel, qui va publier un savant ouvrage sur l'*argot*, couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, m'apprend que, dans ce langage cyniquement métaphorique, on nomme un *crucifix* un *Jean de la Vigne*, probablement par une vague et sacrilége réminiscence des anciennes marionnettes religieuses et des crucifix mobiles. On appelle par la même raison, dans la langue picaresque, un pistolet *un crucifix à ressorts*.

IV. — POLICHINELLE.

On a dit souvent et j'ai répété, après beaucoup d'autres (1), que Polichinelle descend en ligne droite de Maccus, personnage grotesque des Atellanes, natif d'Acerra, sur le territoire osque, dont le nom ancien signifie, comme celui du Calabrais *Pulcinella*, son héritier, un *poussin*, un cochet, quoiqu'à vrai dire les figurines antiques qui nous ont transmis les traits du Maccus de Campanie annoncent beaucoup moins un cochet qu'un vrai coq, et même un coq d'un âge très mûr. Voici, je crois, ce qu'il y a d'admissible dans cette descendance : le *Pulcinella* de Naples, grand garçon aussi droit qu'un autre, bruyant, alerte, sensuel, au long nez crochu, au demi-masque noir, au bonnet gris et pyramidal, à la camisole blanche, sans fraise, au large pantalon blanc plissé et serré à la ceinture par une cordelière à laquelle pend une clochette, Pulcinella, dis-je, peut bien, à la rigueur, rappeler le *Mimus Albus* et de très loin le *Maccus* antique (2) ; mais il n'a, sauf son nez en bec et son nom d'oiseau, aucune parenté ni ressemblance avec notre Polichinelle. Pour un trait de ressemblance, on signalerait dix contrastes. Polichinelle, tel que nous l'avons fait ou refait, présente au plus haut degré l'humeur et la physionomie gauloises. Je dirai même, pour ne rien cacher de ma pensée, que, sous l'exagération obligée d'une loyale caricature, Polichinelle laisse percer le type populaire, je n'ose dire d'Henri IV, mais tout au moins de l'officier gascon imitant les allures du maître dans la salle des gardes du château de Saint-Germain ou du vieux Louvre. Quant à la bosse, Guillaume Bouchet vient de nous apprendre qu'elle a été de temps immémorial l'apanage du badin ès-farces de France. On appelait, au XIIIe siècle, Adam de la Halle le *bossu d'Arras*, non pas qu'il fût bossu, mais à cause de sa verve railleuse :

> On m'appelle bochu, mais je ne le suis mie (3).

Et, quant à la seconde bosse, qui brille de surcroît sous le clinquant de son pourpoint à paillettes, elle rappelle la cuirasse luisante et bombée des gens de guerre et les ventres à la poulaine alors à la mode, et qui imitaient la courbure de la cuirasse (4). Le chapeau même de Polichinelle (je ne parle pas de son tricorne moderne, mais du feutre à bords

(1) *Origines du théâtre moderne*: introduct., p. 47 et 48.

(2) C'était l'avis de son plus spirituel généalogiste, le petit abbé Galiani, et aussi de M. Arnault. Voyez *Souvenirs d'un Sexagénaire*, p. 195 et 397.

(3) Voyez la *Chanson du roi de Sicile*, vers 69, dans la *Collection des chroniques nationales* de M. Buchon, t. VIII, p. 25.

(4) Notez que les bosses de Polichinelle étaient bien moins proéminentes qu'aujourd'hui, comme le prouve la gravure du tome V du *Théâtre de la foire*, p. 47, qui date de 1722.

retroussés qu'il portait encore au XVIIe siècle) était la coiffure des cavaliers du temps, le chapeau à la Henri IV. Enfin il n'y a pas jusqu'à certains traits caractéristiques du visage, jusqu'à l'humeur hardie, joviale, amoureuse du bon drille, qui ne rappellent, en charge, les qualités avantageuses et les défauts du Béarnais. Bref, malgré son nom napolitain, Polichinelle me paraît un type entièrement national et une des créations les plus spontanées et les plus vivaces de la fantaisie française.

Mais Polichinelle acteur vivant n'est pas encore Polichinelle-marionnette. A quelle époque a-t-il passé des tréteaux dans les troupes des comédiens de bois? Tout me porte à croire que cet événement a eu lieu vers 1630, et un document que M. Moreau, l'exact et ingénieux éditeur des Mazarinades, a bien voulu me signaler, donne une grande vraisemblance à cette conjecture. Parmi les nombreuses satires politiques qui inondèrent Paris en 1649, il en est une fort peu remarquée, intitulée *Lettre de Polichinelle à Jules Mazarin.* Cette lettre, quoiqu'en prose, se termine par les trois vers suivans en guise de signature : « Pour vous servir, si l'occasion s'en présente,

Je suis Polichinelle,
Qui fait la sentinelle
A la porte de Nesle. »

Quel que soit le pamphlétaire caché sous ce nom fantastique, il demeure certain qu'en 1649 Polichinelle avait son théâtre établi sur la rive gauche de la Seine, vis-à-vis le Louvre, à la porte de Nesle, ce qui s'accorde exactement, ainsi que nous le verrons tout à l'heure, avec l'adresse du fameux joueur de marionnettes, Jean Brioché ou Briocci (1), comme quelques-uns l'appellent.

Le peu que nous savons de l'ancien répertoire de Polichinelle confirme toute cette chronologie. Une tradition qui subsiste encore, et que se transmettent tous les vrais enfans de Paris, de Chartres et d'Orléans, a conservé l'air et quelques couplets de la fameuse chanson de Polichinelle : *Je suis le fameux Mignolet, général des Espagnolets,* dont les Guignol d'il y a vingt ans nous donnaient encore le régal dans les bons jours. Cette chanson rattache avec certitude Polichinelle au règne d'Henri IV et à nos longs démêlés avec l'Espagne. Une petite marionnette galonnée sur toutes les coutures, quelquefois Polichinelle lui-même parodiant Mignolet, entonnait la chanson suivante, qui était aussi populaire à la fin du XVIe siècle que la chanson de *Marlborough* à la fin du XVIIe. Elle est pourtant inédite, et je n'en puis donner ici que quelques strophes dont la rime et la mesure boitent un peu, mais dont le jet et le tour ne manquent pas d'un certain élan original :

(1) Entre autres, Krunitz, *Encyclopédie*, au mot *Schauspiel*.

Je suis le fameux Mignolet,
Général des Espagnolets;
Quand je marche, la terre tremble;
C'est moi qui conduis le soleil,
Et je ne crois pas qu'en ce monde
On puisse trouver mon pareil.

Les murailles de mes palais
Sont bâties des os des Anglais;
Toutes mes salles sont dallées
De têtes de sergens d'armées
Que dans les combats j'ai tués (*bis*).

Je veux avant qu'il soit minuit
A moi tout seul prendre Paris;
Par-dessus les tours Notre-Dame
La Seine je ferai passer;
Des langues des filles, des femmes,
Saint-Omer je ferai paver....

Comment se fait-il que le dernier ami de Polichinelle, le philologue enthousiaste des moindres brimborions du XVIe siècle, Charles Nodier, n'ait pas recueilli cette pièce et ne l'ait pas fait graver sur vélin et en lettres d'or? O tiédeur de l'amitié!

L'air de ces couplets n'est pas moins remarquable que les paroles. Un très bon juge en ces matières et en beaucoup d'autres, M. Édouard Fournier (1), m'assure que c'est l'air très connu : *Monsieur le prévôt des marchands, vous vous moquez pas mal des gens* (2), qui n'est autre que celui de *l'Échelle du Temple,* sur lequel, suivant Mersevein, on chanta la plupart des mazarinades, et qui lui-même était renouvelé de l'air *des Rochelois,* composé, dit-on, pour le cardinal de Richelieu. On voit que cela nous conduit bien près de l'époque à laquelle je crois pouvoir reporter notre chanson, c'est-à-dire un peu avant ou un peu après le traité de Vervins.

Voici encore un fragment que la tradition a conservé du vieux répertoire de Polichinelle. Un mendiant se présente à sa porte; il va l'éconduire; le mendiant se dit aveugle; Polichinelle est touché; le mendiant demande une aumône au nom de Dieu. Ici vient un blasphème dans le goût de celui du don Juan de Molière; puis, élevant la voix, il s'écrie : « Jacqueline, voici de pauvres aveugles; vite! la clé de mon coffre-fort, que je leur donne un patard! » Je ne puis affirmer que dès cette époque Polichinelle eût déjà la mauvaise habitude de jouer du bâton et d'assommer gaiement tout le monde, femme, enfant.

(1) M. Édouard Fournier, à l'érudition duquel je dois plusieurs autres obligeantes et utiles communications, prépare une histoire des airs et des chansons historiques.

(2) Cet air est noté dans la *Clé du Caveau;* Paris, 1816, n° 703.

voisin, archers, commissaire; je ne sais s'il avait dès-lors le talent d'attacher le bourreau à sa potence et d'enferrer le diable avec sa fourche; je le crois pourtant, car pendre le bourreau et tuer le diable, c'est là tout Polichinelle, le grand *burlador*, non pas seulement de Séville, fi donc! mais du monde entier.

Nous ne possédons malheureusement pas le texte authentique du fameux drame de Polichinelle. Ce n'est qu'en 1838 qu'on a essayé de fixer par l'impression cette œuvre essentiellement traditionnelle. L'idée était bonne; mais l'exécution est demeurée imparfaite. Le texte que nous a donné M. Jules Rémond n'est qu'un canevas dépourvu de tous les développemens drolatiques qui ont élevé si haut la gloire de cette poétique et folle production (1).

V. — DAME GIGOGNE.

Vous croyez peut-être, vous qui me lisez en courant, qu'il n'y a rien de plus facile que de vous dire l'âge et l'origine de dame Gigogne, cette sœur roturière de Grandgousier et de Gargamelle : je ne puis vous laisser dans cette erreur. Ce n'est pas sans beaucoup de temps perdu que j'ai recueilli la mince pacotille de renseignemens que je vais vous présenter. Dame Gigogne est, je crois, contemporaine de Polichinelle, ou de bien peu d'années sa cadette; elle a commencé, comme lui, à s'ébattre, en personne naturelle, sur les théâtres et même à la cour de France : on l'a vue aux Halles, au Louvre, au Marais et à l'hôtel de Bourgogne, avant de l'applaudir dans la troupe des acteurs de bois. Je lis dans le journal manuscrit du Théâtre-Français, à la date de 1602 : « Les enfans-sans-souci, qui tentoient l'impossible pour se soutenir au théâtre des Halles, imaginèrent un nouveau caractère pour rendre leurs farces plus plaisantes. L'un d'eux se travestit en femme et parut sous le nom de Mme Gigogne; ce personnage plut extrêmement, et, depuis ce jour, il a toujours été rendu par des hommes (2). » Les frères Parfait confirment cette indication (3).

Dame Gigogne ne tarda pas à se montrer sur un plus grand théâtre. L'abbé de Marolles nous l'apprend, mais dans le style obscur et entortillé qui lui est propre : « Entre les Français, dit-il, jouèrent la comédie le capitaine Matamore, le docteur Boniface, Jodelet, Bruscambille et dame Gigogne, depuis la mort de Perrine, qui, de son temps, sous Valéran et La Porte, fut un personnage incomparable (4). » Je pense

(1) Voyez *Polichinelle*, farce en trois actes, pour amuser les grands et les petits enfans, publiée par Jules Rémond, illustrée de vignettes par Matthieu Gringoire (George Cruikshank); Paris, 1838, in-16.

(2) Tome I, p. 356, et tome III, p. 582. Mss. de la Bibliothèque nationale.

(3) *Histoire du Théâtre-François*, tome III, p. 582.

(4) *Mémoires* de l'abbé de Marolles, *Dénombrement des auteurs;* t. III, p. 290.

(quoique cela ne ressorte pas nettement du texte de Marolles) que ce fut à l'hôtel d'Argent que dame Gigogne succéda à l'excellent comique qui, sous le nom de *Perrine*, avait créé un caractère de femme dont le type nous est malheureusement inconnu. Dame Gigogne passa ensuite à l'hôtel de Bourgogne, où elle eut moins de succès. Robinet y a signalé avec quelque surprise sa présence en 1667, et sa retraite en 1669 (1); mais ni Robinet, ni Marolles, ne nous apprennent rien de plus que l'existence et le nom de ce personnage, et, si ce type ne nous était bien connu d'ailleurs, nous n'en saurions pas plus sur dame *Gigogne* que nous n'en savons sur dame *Perrine*. Heureusement, personne n'ignore que, comme son nom l'indique, dame Gigogne est le type de la fécondité roturière, la femme comme la souhaitait Napoléon, habile à donner à l'état les plus belles couvées d'enfans : cette généreuse nature de femme pouvait bien n'être pas non plus désagréable à Henri IV et à Sully après la dépopulation produite en France par les guerres de la ligue. Au reste, après avoir vu dans Marolles et dans Robinet le nom seul de dame Gigogne, nous allons voir, dans un ballet de la même époque, le type sans le nom; l'un de ces documens complétera l'autre. Voici d'abord ce que Malherbe écrivait à Peiresc le 8 février 1607 : « ... Il se fait ici force ballets; nous en avons un pour mardi prochain de la façon de M. le Prince, qui sera *l'accouchement de la foire Saint-Germain*. Elle y sera représentée *comme une grande femme* qui accouche de seize enfans, qui seront de quatre métiers, astrologues, charlatans, peintres, coupeurs de bourses... (2). » Malherbe était bien informé; la relation imprimée à l'avance, ou, comme on dirait aujourd'hui, le programme de ce ballet dansé au Louvre devant la reine Marie de Médicis, introduit d'abord un petit garçon (je copie le livret) qui prononça, en guise de prologue, les vers suivans :

Je suis l'oracle
Du miracle
De la foire Saint-Germain;
C'est une homasse
Qui surpasse
Les efforts du genre humain;
Plus admirable
Que la fable
Du puissant cheval de bois :
Car, différente,
Elle enfante
Mille plaisirs à la fois.
Coupeurs de bourse,

(1) Voyez *Gazette en vers*, lettres des 20 août 1667 et 30 novembre 1669.
(2) *Lettres de Malherbe*, p. 21; Paris, Blaise, 1822.

Sans ressource,
Peintres et métiers divers,
Vendeurs de drogues,
Astrologues,
De ce monstre sont couverts.
A la cadence
De la dance,
Sans peine elle enfantera;
De sa crotesque
Boufonesque
Tout le monde se rira.

« Après ce récit (continue le livret, dont je conserve le style et l'orthographe), entra un habillé en sage-femme, qui, sur un air de ballet assez propre, fit un tour de la salle; incontinent parut une grande et grosse femme, richement habillée, farcie de toutes sortes de babioles, comme miroirs, pignes, tabourins, moulinets et autres choses semblables. De ce colosse, la sage-femme tira quatre astrologues, avec des sphères et compas à la main, qui dancèrent entre eux un ballet et donnèrent aux dames un almanach qui prédit tout et davantage, puis se retirèrent. Et d'elle sortirent encore quatre peintres, qui dancèrent un autre ballet, et chacun en cadence faisait semblant de peindre, ayant en la main baguette, palette et pinceaux. Et, comme ils se retiroient, sortirent de cette grande femme quatre opérateurs, ayant une petite bale au col, comme celle que portent ordinairement les petits merciers, au milieu de laquelle il y avoit une cassolette et le reste garni de petites phioles pleines d'eau de senteur, qu'en dançant ils donnoient aux dames, avec quelques certaines recettes imprimées pour toutes sortes de maladies. Sur la fin du ballet, sortit de ce monstre quatre couppeurs de bourses, qui se firent arracher les dents, et au même instant leur coupoient la bourse. Comme ils eurent dancé quelques pas ensemble, les opérateurs se retirèrent et les couppeurs de bourses continuèrent à dancer fort dispostement un ballet qui finissoit à gourmades. Après qu'ils furent sortis de la compagnie et que chacun eut donné ses vers, entra un Mercure, richement habillé, avec un luth à la main, qui récita le sujet de la grande mascarade... (1).»

C'est bien là assurément dame Gigogne en personne; mais à quelle époque ce caractère a-t-il passé de la Comédie-Française et des ballets du Louvre dans les boutiques de marionnettes? Il est probable que ce fut au moment où ce personnage jouissait de la plus grande vogue et avant sa retraite de l'hôtel de Bourgogne (2). Ce fut donc un peu avant 1669 que dame Gigogne a dû commencer à partager avec Polichinelle la royauté des marionnettes.

(1) *Recueil des plus excellens ballets de ce tems*, p. 55–58; Paris, 1812, in-8°.

(2) Dame Gigogne s'est montrée encore quelquefois sur les grands théâtres de Paris, notamment en 1710 à l'Opéra, dans le ballet des *Fêtes vénitiennes*, entre ses deux compagnons Polichinelle et Arlequin. Nous l'avons vue encore en 1843, dans un vaudeville-parade de MM. Carmouche et Brisebarre, intitulé *la Mère Gigogne*.

VI. — PREMIERS JOUEURS DE MARIONNETTES. — LES DEUX BRIOCHÉ.

Les plus anciens maîtres de marionnettes dont le nom soit resté dans la mémoire des amateurs sont les deux Brioché. Suivant une tradition recueillie par Brossette, Jean Brioché exerçait, dès le commencement du règne de Louis XIV, la double profession d'arracheur de dents et de joueur de marionnettes, au bas du Pont-Neuf, en compagnie de son illustre singe Fagotin. Je m'applaudis de pouvoir augmenter la biographie de cet Eschyle burlesque de plusieurs détails inédits ou peu connus. D'abord, la mazarinade dont j'ai parlé jette quelque jour sur les débuts de sa carrière. En effet, le Polichinelle signataire supposé de la *Lettre à Jules Mazarin* est bien probablement le pantin que Jean Brioché faisait manœuvrer au bas du Pont-Neuf, ou, ce qui revient au même, près la Porte de Nesle, laquelle était encore debout en 1649. Je suis loin d'accuser Jean Brioché ou Briocci, qui était peut-être le compatriote et l'obligé de Mazarin, d'avoir écrit ce libelle en vue d'abriter sa popularité menacée. Je crois et je veux croire, pour l'honneur des marionnettes, qu'un frondeur anonyme a fait parler le Polichinelle de la porte de Nesle, comme d'autres la Samaritaine, le Cheval de bronze, etc., etc. Dans tous les cas, les discours prêtés au petit Ésope du Pont-Neuf prouvent que son maître et lui étaient déjà fort considérés et aimés dans Paris, et que Brioché venait d'être admis aux priviléges de la bourgeoisie parisienne et reçu même dans les rangs de la garde urbaine. « Je puis, dit-il, me vanter sans vanité, messire Jules, que j'ai esté toujours mieux venu que vous du peuple et plus considéré de lui, puisque je lui ai tant de fois ouy dire de mes propres oreilles : « Allons voir Polichinelle ! » et personne ne lui a jamais ouy dire : « Allons voir Mazarin... » C'est ce qui fait que l'on m'a reçu comme un noble bourgeois dans Paris, et vous, au contraire, on vous a chassé comme un p....x d'église. » Je préviens une fois pour toutes les personnes délicates qui veulent bien me lire qu'il faut pardonner quelques licences au jargon de Polichinelle.

Vers cette époque, le lunatique Cyrano de Bergerac, ayant pris Fagotin pour un laquais qui lui faisait la grimace, le tua d'un coup d'épée, ce qui donna lieu à une facétie intitulée : *Combat de Cirano* (*sic*) *de Bergerac contre le singe de Brioché*. Cet opuscule, précédé d'une dédicace en vers à feu Cyrano, a dû être imprimé peu de temps après sa mort, arrivée en 1655 (1). Cet opuscule, à vrai dire, et l'anecdote elle-même pourraient bien n'être qu'un badinage destiné à railler

(1) Ce petit livre est rare, quoiqu'il ait eu plusieurs éditions. J'ignore la date de la première; il a été réimprimé de nos jours sur celle de 1704; on en cite une autre de 1707.

l'humeur querelleuse de Cyrano, grand ferrailleur, à ce qu'assurent tous les contemporains. « Son nez, qu'il avait tout défiguré, lui a fait tuer plus de dix personnes. Il ne pouvait souffrir qu'on le regardât, et, le cas échéant, il fallait aussitôt mettre l'épée à la main (1). » La méprise de Cyrano paraîtra pourtant un peu moins incroyable quand on connaîtra le signalement et le costume du fameux singe. « Il étoit grand comme un petit homme et bouffon en diable, dit l'auteur du *Combat de Cirano;* son maître l'avoit coiffé d'un vieux vigogne dont un plumet cachoit les fissures et la colle; il luy avoit ceint le cou d'une fraise à la Scaramouche; il luy faisoit porter un pourpoint à six basques mouvantes, garni de passemens et d'aiguillettes, vêtement qui sentoit le laquéisme; il lui avoit concédé un baudrier d'où pendoit une lame sans pointe (2). » C'est cette lame que la pauvre bête eut le malheur de dégaîner devant cet enragé de Cyrano. Quoi qu'il en soit, si Fagotin a succombé dans ce duel inégal, son nom et son emploi lui ont survécu; Fagotin a été, jusqu'aux dernières années du XVIIe siècle, le compagnon obligé de tout bon joueur de marionnettes. Loret, décrivant toutes les merveilles de la foire Saint-Germain de l'année 1664, n'oublie pas de citer

Entre cent et cent batelages,
Les fagotins et les guenons.

Mais qu'ai-je besoin d'alléguer Loret et sa *Gazette en vers?* La Fontaine a loué *les tours de Fagotin* dans sa fable de *la Cour du Lion,* et la railleuse Dorine promet à l'heureuse femme de Tartufe qu'elle pourra avoir au carnaval

Le bal et la gran'branle, à savoir deux musettes,
Et parfois Fagotin et les marionnettes.

Le singe de Brioché a eu, comme nous verrons plus tard, un successeur illustre dans le singe de Nicolet.

Cette année 1669 (l'année du *Tartufe*), Brioché fut appelé à l'honneur d'amuser à Saint-Germain-en-Laye le dauphin et sa petite cour. La mention d'une somme assez ronde payée à Brioché, le bateleur populaire, pour cet office aristocratique, se trouve dans les registres du trésor royal, année 1669, au folio 44 : « A Brioché, joueur de marionnettes, pour le séjour qu'il a fait à Saint-Germain-en-Laye pendant les mois de septembre, octobre et novembre 1669, pour divertir les enfans de France, 1,365 livres, » et au folio 47 on lit une seconde mention de même nature, qui s'applique à un autre joueur de marionnettes, François Daitelin, dont nous ne savions rien jusqu'ici, si ce

(1) *Ménagiana*, t. III, p. 240.
(2) Voyez *Combat*, etc., p. 10.

n'est qu'il avait obtenu, en 1657, une permission du lieutenant civil pour montrer des marionnettes à la foire Saint-Germain. Voici ce qui le concerne : « A François Daitelin, joueur de marionnettes, pour le paiement de cinquante-six journées qu'il est demeuré à Saint-Germain-en-Laye pour divertir monseigneur le dauphin, à raison de 20 livres par jour, depuis le 17 juillet jusqu'au 15 août 1669, et de 15 livres par jour pendant les derniers jours dudit mois, 820 livres (1). » Il ressort deux choses de ces documens : d'abord, que le jeune prince, alors âgé de neuf ans, avait un goût vraiment excessif pour Polichinelle, ensuite que le répertoire des marionnettes de Daitelin et de Brioché devait être extrêmement varié, pour avoir pu amuser le dauphin et sa jeune cour pendant six mois presque consécutifs. On peut douter que Bossuet, nommé l'année suivante (1670) précepteur du royal héritier, ait permis à son auguste élève de cultiver aussi assidûment ce genre de récréation. A ce propos, je dois dire, à mon grand regret, que Bossuet traitait nos petits comédiens de bois aussi durement que les comédiens vivans; Polichinelle lui était aussi antipathique que Molière. Il existe de cette disposition un peu atrabilaire du grand prélat une preuve irrécusable dans sa correspondance. Le 18 novembre 1686, l'année même de la révocation de l'édit de Nantes, qui allait susciter bien d'autres affaires, Bossuet déférait les marionnettes de son diocèse aux rigueurs de M. de Vernon, procureur du roi au présidial de Meaux : « Il n'y a rien, monsieur, de plus important, lui écrivait-il, que d'empêcher les assemblées et de châtier ceux qui excitent les autres..... » (Il s'agissait des protestans, et surtout des ministres, qui commençaient à s'agiter.) Puis il ajoute : « Pendant que vous prenez tant de soin à réprimer les mal-convertis, je vous prie de veiller aussi à l'édification des catholiques, et d'empêcher les marionnettes, où les représentations honteuses, les discours impurs et l'heure même des assemblées porte au mal. Il m'est bien fâcheux, pendant que je tâche à instruire le peuple le mieux que je puis, qu'on m'amène de tels ouvriers, qui en détruisent plus en un moment que je n'en puis édifier par un long travail (2). »

Que reprochait donc l'illustre évêque à ces pauvres petites marionnettes? Tout au plus quelques drôleries sans conséquence, quelques retours à la verve gauloise, quelques traits dans le goût des *franches repues* de Villon. Un véritable modèle d'élégance fine et correcte, le comte Ant. Hamilton, dans une lettre mêlée de vers et de prose, adressée à la jeune princesse d'Angleterre, fille de Jacques II, nous donne la mesure de ces peccadilles que Bossuet traite si sévèrement. Hamilton décrit la fête patronale de Saint-Germain-en-Laye. « Ayant,

(1) Je dois la communication de ces deux pièces à M. Floquet, qui les a glanées dans les riches *cartons de Colbert*.

(2) Bossuet, *Œuvres complètes*, tome XLII, p. 578, édition Lebel.

dit-il, suivi la route jusqu'à cet espace qui sépare les deux châteaux. j'y trouvai la ville et les faubourgs, c'est-à-dire tous les habitans de Saint-Germain et du Pec; toute cette population sortoit du spectacle :

Or blanchisseuses et soubrettes,
Du dimanche dans leurs habits,
Avec les laquais, leurs amis
(Car blanchisseuses sont coquettes),
Venoient de voir, à juste prix,
La troupe des marionnettes.
Pour trois sols et quelques deniers,
On leur fit voir, non sans machine,
L'enlèvement de Proserpine,
Que l'on représente au grenier.
Là le fameux Polichinelle,
Qui du théâtre est le héros,
Quoiqu'un peu libre en ses propos,
Ne fait point rougir la donzelle
Qu'il divertit par ses bons mots (1). »

Cependant, pour ne rien cacher, je dois dire que Leduchat, commentant un passage de Rabelais, nous apprend que *l'antiquaille,* que Panurge veut *sonner* à sa dame, était une ancienne danse *fort gaillarde,* « comme la *housarde,* ajoute-t-il, que, depuis peu d'années, on fait danser aux marionnettes françoises (2). » Il ne nous est resté de cette saltation soldatesque que la scène du housard qui danse en se dédoublant, etc. Ces gaillardises n'empêchaient pas les plus honnêtes gens d'avouer hautement leur goût pour les marionnettes; un des membres les plus spirituels de l'ancienne Académie française, Charles Perrault, n'a-t-il pas dit :

Pour moi, j'ose poser en fait
Qu'en de certains momens l'esprit le plus parfait
Peut aimer sans rougir jusqu'aux marionnettes,
Et qu'il est des temps et des lieux
Où le grave et le sérieux
Ne valent pas d'agréables sornettes (3)?

Les plaisanteries que Brioché prêtait à ses petits acteurs étaient fort goûtées des Parisiens. Un Anglais, de passage à Paris, avait trouvé le moyen de faire mouvoir les marionnettes par des ressorts et sans cordes; « mais, dit Brossette, on leur préférait celles de Brioché, à cause des plaisanteries qu'il leur faisoit dire (4). »

(1) *Œuvres* d'Antoine Hamilton, tome Ier, page 382. Paris, 1825.
(2) *Œuvres* de Rabelais, liv. II, chap. 21. *Edit. varior.*, tome III, page 481, n. 7.
(3) *Conte de Peau-d'Ane.*
(4) Commentaire sur la VIIe épître de Boileau.

De toute la troupe de Brioché, nous ne connaissons encore que Polichinelle et dame Gigogne, et de tant de pièces jouées devant le dauphin, nous ne pouvons citer avec assurance un seul titre. Polichinelle avait-il déjà pour compagnons et pour partenaires sa femme Jacqueline, le chien Gobe-mouche, le commissaire, l'archer, l'apothicaire, le bourreau, le diable enfin? J'ai dit déjà que je le pensais, et une anecdote consignée dans plusieurs ouvrages, mais racontée d'original, je crois, dans *le Combat de Cirano,* m'affermit dans cette opinion. L'auteur de ce facétieux opuscule, pour glorifier ce qu'il appelle « les *machines briochines,* que certains prenoient pour personnes vivantes, » rapporte, dans le style extravagant du *Voyage dans la lune,* une aventure arrivée à Brioché :

« Il se mit, dit-il, un jour en tête de se promener au loin, avec son petit Ésope de bois remuant, tournant, virant, dansant, riant, parlant, etc. Cet hétéroclite *marmouzet*, disons mieux, ce drolifique bossu, s'appeloit Polichinelle. Son camarade se nommoit Voisin. (N'était-ce pas plutôt le voisin, le compère de Polichinelle?) Après qu'il se fut présenté en divers bourgs et bourgades, il piétina en Suisse, dans un canton, où l'on connoissoit les *Marions* et point les *marionnettes*. Polichinelle ayant montré son minois, aussi bien que sa séquelle, en présence d'un peuple brûle-sorcier, on dénonça Brioché au magistrat. Des témoins attestoient avoir ouy jargonner, parlementer, deviser de petites figures qui ne pouvoient estre que des diables. On décrète contre le maistre de cette troupe de bois animée par des ressorts. Sans la rhétorique d'un homme d'esprit, on auroit condamné Brioché à la grillade dans la grève de ce pays-là, s'il y en a une. On se contenta de dépouiller les marionnettes, qui montrèrent leur nudité (1). *O poverette!* »

On n'était pas bien loin de cette excessive naïveté à Paris même en 1666, si nous en croyons l'auteur du *Roman bourgeois :*

« Le laquais, dit-il, s'en retourna sans réponse. Son maître lui demanda où il s'étoit amusé si long-temps : — Je me suis arrêté à voir de petites demoiselles pas plus hautes que cela, dit le laquais en montrant la hauteur de son coude, que tout le monde regardoit au bout du Pont-Neuf, et qui se battoient. — Or, ce beau spectacle qu'il avoit veu estoit la montre des marionnettes, qu'il croyoit ingénument estre de chair et d'os (2)... »

On ne sait pas précisément en quelle année Jean Brioché abdiqua la direction de ses tréteaux en faveur de son fils François, ou, comme l'appelait familièrement le peuple de Paris, *Fanchon.* Quoi qu'il en soit, le fils, suivant Brossette, surpassa encore le père dans le noble métier de faire agir et parler agréablement ses marionnettes. Boileau,

(1) L'abbé d'Artigny raconte aussi cette aventure, dont il place la scène à Soleure. Ce fut, suivant lui, à M. Dumon, capitaine au régiment des Suisses, alors en tournée de recrutement, que Brioché dut sa liberté. Voyez *Nouveaux Mémoires d'histoire, de politique et de littérature,* t. V, p. 123 et suiv.

(2) Furetière, *le Roman bourgeois,* Cl. Barbin, 1666, p. 188 et suiv.

dans sa VIIe épître adressée à Racine en 1677, a immortalisé le second Brioché :

Et non loin de la place où Brioché préside...

Cette place était située à l'extrémité nord de la rue Guénégaud, alors nouvellement construite; « les marionnettes de Fanchon, dit Brossette, jouoient sur cette place, dans un endroit nommé le *Château-Gaillard.* » Cependant François Brioché paraît avoir été, vers cette époque, un peu troublé dans son domicile. Sans quitter les environs du Pont-Neuf, il semble avoir voulu émigrer sur l'autre rive. Une lettre inédite de Colbert au lieutenant-général de police, datée du 16 octobre 1676, contient ce qui suit : « Le nommé Brioché s'estant plaint au roy des deffenses qui lui ont esté faites par le commissaire du quartier Saint-Germain-l'Auxerrois d'y jouer des marionnettes, sa majesté m'a ordonné de vous dire qu'elle veut bien lui permettre cet exercice, et que, pour cet effet, vous ayez à lui assigner le lieu que vous jugerez le plus à propos (1). » On voit que Brioché avait conservé de puissans amis en cour.

Nous trouvons François encore établi près du Pont-Neuf en 1695. Après le brillant succès du *Joueur*, le poète sans fard, Gascon, adressa à Regnard une épître demi-louangeuse et demi-satirique, où il l'engage à rompre tout commerce avec ses collaborateurs forains, et renvoie ceux-ci à Brioché et aux marionnettes :

Que je vous plains, Dancourt, De Brie et Dufréni!
Portant à Brioché vos pointes à la glace,
Allez sur le Pont-Neuf charmer la populace (2).

Ce pauvre Brioché était, comme on voit, le point de mire de tous les beaux-esprits caustiques. La célébrité de son nom fit de ses marionnettes un lieu commun satirique. Le poète Lainez, annonçant dans une épigramme, d'ailleurs assez froide, qu'il renonce aux muses sévères et qu'il enferme sous quatre clés Horace, Boileau et le bon goût, pour chercher des succès *faciles*, ajoutait ironiquement que

Brioché, Linière et Dancourt
Lui montroient le grand art de plaire (3),

grand art en effet, quand on l'atteint, fût-ce en compagnie de Brioché! Au reste, faciles ou non, les succès des deux Brioché ont été éclatans, soutenus, fructueux, et leur ont suscité de nombreuses et redoutables concurrences. Je vais faire connaître les plus célèbres de leurs rivaux.

(1) Cette lettre se trouvera dans le tome second de la *Correspondance administrative sous Louis XIV* dont M. Depping a déjà publié le premier volume dans la *Collection des documens historiques*. Le second est sous presse.

(2) Voyez les *Poésies du poète sans fard*, à Libreville, chez Paul Disant-Vray, à l'antique miroir qui ne flatte point; 1698. Épître XII, v. 15 et suiv.

(3) *Poésies* de Lainez, épigramme 23e; La Haye, 1753. Ce poète mourut en 1710.

VII. — FIGURES DE BENOÎT. — PYGMÉES ET BAMBOCHES.

Outre Daitelin et le mécanicien anglais mentionné par Brossette, il s'éleva dans Paris divers concurrens aux bonnes marionnettes du Pont-Neuf. En 1668, Archambault, Jérôme, Arthur et Nicolas Féron, danseurs de corde associés et directeurs de marionnettes, obtiennent du lieutenant de police l'autorisation de construire une loge au jeu de paume du nommé Cercilly, à l'enseigne de la Fleur de lys. On cite encore un privilége semblable accordé à François Bodinière (1).

Vers le même temps, un sieur Benoît, surnommé du Cercle, fit une fortune considérable en montrant des figures de cire qui offraient des portraits de souverains et de personnes célèbres. Je ne parle de ces figures que parce que La Bruyère, dans le court passage qu'il leur consacre, leur a donné le nom de *marionnettes* (2). Elles ont été, pour Mme de Sévigné, l'occasion d'un mot charmant : « Si, par miracle, dit-elle à sa fille, vous étiez hors de ma pensée, je serois vide de tout, comme une figure de Benoît (3). »

En 1676, un nommé La Grille tenta une plus ambitieuse concurrence contre les marionnettes de Brioché, ou plutôt contre le privilége de l'Opéra; je veux parler du théâtre des *Pygmées*, qui devint, l'année d'après, le théâtre des *Bamboches*. Aucun des historiens de notre scène n'a connu le théâtre des Pygmées, et ceux qui ont parlé de celui des Bamboches se sont étrangement fourvoyés. L'abbé Du Bos a été la première cause de ces erreurs en signalant de mémoire l'établissement à Paris, en 1674, d'un nouveau spectacle d'origine italienne, dirigé par le sieur La Grille, et qui, sous le nom de *Théâtre des Bamboches*, eut un assez beau succès pendant deux hivers. « C'étoit, ajoutait-il, et cela seul était exact, un opéra ordinaire, avec la différence que la partie de l'action s'exécutoit par de grandes marionnettes, qui faisoient sur le théâtre les gestes convenables au récit que chantoient les musiciens, dont la voix sortoit par une ouverture ménagée dans le plancher de la scène (4). » L'auteur du *Journal manuscrit de la Comédie-Française*, compilation presque toujours dénuée de critique, mentionne, à l'année 1676, le succès d'une tragi-comédie représentée par la *troupe royale* de l'hôtel de Bourgogne, sans se douter qu'il s'agissait d'une troupe de marionnettes (5). De Visé n'a parlé dans le *Mercure* de 1674 et 1675

(1) *Mémoire pour servir à l'histoire de la Foire* (par les frères Parfait), *Int.* p. XLVI.

(2) Voyez *les Caractères* de La Bruyère; *Des Jugements*, § 21, t. II, p. 457, édition de M. Walckenaer.

(3) Lettre du 11 avril 1671.

(4) *Réflexions sur la Poésie et la Peinture*, t. III, p. 244.

(5) Quelques personnes attribuent cette compilation indigeste aux frères Parfait, à

ni des Pygmées ni des Bamboches, par l'excellente raison qu'ils n'existaient point; mais il ne parle pas, en 1676, du théâtre des Pygmées qui existait. Ce n'est que dans le premier trimestre de 1677 qu'il annonce le succès des Bamboches au Marais, comme une nouveauté. Les termes singulièrement énigmatiques dont il se sert en cette occasion ont fait croire au chevalier de Mouhy que ces petits comédiens étaient, non pas des marionnettes, mais de jeunes acteurs vivans (1). Voici le passage de De Visé : »

« Il ne nous reste plus qu'à parler du théâtre qu'on a *nouvellement ouvert* au Marais, dont les acteurs sont appelés *Banboches* (*sic*). Ce mot est dans la bouche de bien des gens, qui n'en savent pas l'origine. Banboche est le nom (il devait dire le surnom) d'un fameux peintre qui ne faisoit que de petites figures que les curieux appeloient des *banboches* (2). Je n'ai encore rien à vous dire de celles du Marais; mais peut-être que si on les laissoit croître, elles feroient parler d'elles. Elles se sont déjà perfectionnées; elles ne dançent pas mal, mais elles chantent trop haut pour pouvoir chanter bien long-temps, et, si on devient considérable quand on commence à se faire craindre, il faut qu'elles aient plus de mérite que le peuple de Paris ne leur en a cru; mais tout fait ombrage à qui veut régner seul. Cependant il est très certain que, lorsqu'on travaille trop ouvertement à détruire de méchantes choses, on les fait toujours réussir (3). »

Cet amphigouri et surtout la phrase, « ces petites figures chantent trop haut pour pouvoir chanter bien long-temps, » pourraient faire supposer que les bamboches du Marais visaient à la critique des hommes haut placés et à la satire des affaires de l'état. Il n'en était rien; en relisant ce passage avec attention, on voit qu'il ne s'agit, dans ces remarques entortillées, que de la jalousie maladroite de l'Opéra, qui prenait ombrage des moindres choses, et se croyait menacé même par des pantins chantans et dansans. Voici d'ailleurs toute la vérité sur ce spectacle : en 1676, un théâtre de marionnettes hautes de quatre pieds s'ouvrit au Marais, sous le nom de *Théâtre des Pygmées*, par une pièce en cinq actes, intitulée aussi *les Pygmées*. Je transcris exactement le titre du programme : « *Les Pygmées*, tragi-comédie en cinq actes (le directeur se garde bien d'employer le mot *opéra*), ornée de musique, de machines, de changemens de théâtre, représentée en leur hôtel royal (*l'hôtel royal des Pygmées!*) au marais du Temple; in-4° avec cette épigraphe :

tort, je crois. Elle est cependant précieuse pour tout ce qui est extrait des registres de la Comédie-Française.

(1) *Tablettes dramatiques*, p. xx; Paris, 1757, in-8°.

(2) Pierre de Laer, peintre hollandais, mort en 1675.

(3) *Le Nouveau Mercure galant*, contenant tout ce qui s'est passé de curieux depuis le 1er janvier jusqu'au dernier mars 1677.

Cunctorum est novitas gratissima rerum (1).

Le directeur de ces marionnettes, nouvelles en France, s'appelait La Grille. Le programme se termine ainsi :

« Ce qu'on n'a point vu jusqu'ici, des figures humaines de quatre pieds de haut, richement habillées, et en très grand nombre, représenter sur un vaste et superbe théâtre des pièces en cinq actes, ornées de musique, de ballets, de machines volantes, de changemens de décorations, réciter, marcher, *actionner*, comme des personnes vivantes, sans qu'on les tienne suspendues : c'est ce qu'on verra désormais..... »

La seconde pièce jouée sur ce théâtre fut un opéra féerique intitulé *les Amours de Microton, ou les Charmes d'Orcan*, tragédie enjouée. Cette dénomination absurde est changée à la main, dans l'exemplaire que j'ai sous les yeux, en celle de *pastorale enjouée*. L'année suivante (1677), le théâtre des Pygmées prit le nom de *Théâtre des Bamboches;* mais ces ambitieuses marionnettes ne tardèrent pas à succomber sous les réclamations de l'Opéra, confirmant la prophétie du *Mercure :* « Elles chantent trop haut pour chanter long-temps. » Nous verrons plus tard d'autres *pygmées* et d'autres *bamboches*.

VIII. — PREMIERS JOUEURS DE MARIONNETTES AUX FOIRES SAINT-GERMAIN ET SAINT-LAURENT.

Ce sont surtout les foires Saint-Germain et Saint-Laurent qui ont été le berceau, et, à partir de 1697, la vraie patrie des marionnettes. L'origine de ces deux célèbres enceintes, lieux de franchise ouverts au commerce et à l'industrie, se perd dans la nuit des temps. La foire Saint-Germain, qui, au XVIIe siècle, commençait à la Purification et durait jusqu'au dimanche des Rameaux, occupait l'emplacement où se trouve le marché actuel. La foire Saint-Laurent, qui s'ouvrait la veille de la fête de saint Laurent, et se terminait à la Saint-Michel, le 29 septembre (2), se tint d'abord entre Paris et le Bourget, puis, à partir de 1662, entre les rues du Faubourg-Saint-Denis et du Faubourg-Saint-Martin. Il était naturel que les marchands, intéressés à attirer la foule, aient de bonne heure appelé près d'eux des saltimbanques. On ne trouve pourtant aucun indice de jeux de théâtres à la foire Saint-Germain avant l'année 1595. Une sentence, rendue le 5 février par le lieutenant civil, sur la plainte des maîtres de la Passion, permit à une troupe de comédiens de province de continuer leurs représentations dans le préau de la foire où ils s'étaient établis, à charge de payer auxdits maîtres deux écus

(1) Beauchamp a inséré le titre de cet *opéra* fait pour les marionnettes dans la liste des tragi-comédies jouées par les comédiens du Marais, et cette lourde bévue a été naturellement répétée par tous ses successeurs.

(2) La durée des deux foires a beaucoup varié; il faut voir l'histoire de ces changemens dans les *Antiquités de Paris*, par Sauval.

par an (1). Les frères Parfait pensent, avec beaucoup de vraisemblance, que les marionnettes ont précédé dans les deux foires tous les autres spectacles (2); mais ils n'ont point apporté de preuves à l'appui de cette assertion.

Dans un mémoire publié par le lieutenant de police, M. de la Reynie, contre le seigneur-abbé de Saint-Germain-des-Prés, à l'occasion de la juridiction de cette foire, il est établi qu'en 1646 le lieutenant civil Aubray accorda à des danseurs de corde et maîtres de marionnettes l'autorisation de jouer à la foire Saint-Germain. Il est possible en effet que le lieutenant civil ne soit intervenu qu'à partir de cette époque dans la police de la foire; mais il est certain que des autorisations antérieures ont dû être données à des joueurs de marionnettes par les seigneurs-abbés. Ainsi, Scarron, qui, en 1643, c'est-à-dire entre la mort du cardinal de Richelieu et celle de Louis XIII, adressa à Gaston des stances où sont décrits avec agrément les divers spectacles de cette foire, fait une mention expresse des marionnettes :

. . . . . .
Le bruit des pénétrans sifflets,
Des flûtes et des flageolets,
Des cornets, hautbois et musettes,
Des vendeurs et des acheteurs,
Se mêle à celui des sauteurs
Et des tambourins à sonnettes,
Aux joueurs de marionnettes
Que le peuple croit enchanteurs... (3).

Devons-nous voir dans ce dernier vers une allusion à l'aventure de Brioché en Suisse? On le pourrait croire. Les frères Parfait et plusieurs autres critiques pensent que Brioché avait la coutume de transporter ses marionnettes du Pont-Neuf à la foire Saint-Germain (4). La tradition en est établie; le poète Lemière a dit dans le moins imparfait de ses ouvrages :

Où court donc tout ce peuple au bruit de ces fanfares?
Viens, ma muse! suivons ces juges en simarre (5) :
Ils ouvrent dans Paris un enclos fréquenté,
Asile de passage au marchand présenté.
Pour fixer en ce lieu la foule vagabonde,
Qui s'écoule sans cesse et qui sans cesse abonde,
Vingt théâtres dressés dans des réduits étroits,
Entre des ais mal joints, sont ouverts à la fois.

(1) Voyez De la Mare, *Traité de la Police*, tome I, p. 440.

(2) *Mémoires pour servir à l'histoire des spectacles de la foire*, tome I, *Introd.*, p. XL.

(3) *Stances à son Altesse royale*. Il y en a de touchantes sur l'exil de son père et sur la paralysie dont il commençait d'être atteint.

(4) *Mémoires pour servir à l'histoire des spectacles de la foire*, tome I, *Introd.*, p. XL.

(5) Les magistrats faisaient en grande pompe l'ouverture des deux foires.

Il en est un surtout, à ridicule scène,
Fondé par Brioché, haut de trois pieds à peine;
Pour trente magotins, constans dans leurs emplois,
Petits acteurs charmans que l'on taille en plein bois,
Trottant, gesticulant, le tout par artifices,
Tirant leur jeu d'un fil et leur voix des coulisses,
Point soufflés, point sifflés, de douces mœurs; entr'eux
Aucune jalousie, aucun débat fâcheux.
Cinq ou six fois par jour, ils sortent de leur niche,
Ouvrent leur jeu : jamais de rhumes sur l'affiche.
Grand concours; on s'y presse, et ces petits acteurs,
Fêtés, courus, claqués par petits spectateurs,
Ont pour premier soutien de leurs scènes bouffonnes
Le suffrage éclatant des enfans et des bonnes (1).

Ce trait et celui qu'y a ajouté M. Arnault dans sa jolie fable, *le Secret de Polichinelle*,

Les Roussel passeront, les Janots sont passés,
Lui seul, toujours de mode, à Paris comme à Rome,
Peut se prodiguer sans s'user;
Lui seul, toujours sûr d'amuser,
Pour les petits enfans est toujours un grand homme (2).

Ces traits, dis-je, qui portaient juste en 1777 et en 1812, quand écrivaient Lemière et Arnault, n'auraient pas eu la même vérité au XVIIe siècle, ni surtout pendant les trente premières années du XVIIIe, où les marionnettes furent un instrument de fine critique littéraire et quelquefois d'opposition politique. Le 7 février 1686, le procureur général au parlement de Paris, Achille de Harlay, adressa au lieutenant de police, M. de la Reynie, le billet suivant que le hasard m'a fait rencontrer dans des papiers relatifs à la révocation de l'édit de Nantes :

« A monsieur de la Reynie, conseiller du roy en son conseil, etc. — On dit ce matin au Palais que les marionnettes que l'on fait jouer à la foire Saint-Germain y représentent la déconfiture des huguenots, et comme vous trouverez apparemment cette matière bien sérieuse pour les marionnettes, j'ai cru, monsieur, que je devois vous donner cet avis pour en faire l'usage que vous trouverez à propos dans votre prudence (3). »

Vers cette époque, un nommé Alexandre Bertrand, maître doreur et faiseur de marionnettes si habile en son métier, que presque tous les joueurs se fournissaient près de lui, résolut de conduire et de faire parler lui-même ses petites figures; il loua donc, de moitié avec son frère, une loge dans l'impasse de la rue des Quatre-Vents (4). En 1690,

(1) *Les Fastes*, poème, livre III.
(2) *Fables*, Paris, 1812, liv. I, fable 7, p. 11.
(3) *Papiers relatifs aux protestans;* manuscrits de la Bibliothèque nationale.
(4) Voyez *Mémoires pour servir*, etc., t. I, p. 90.

s'étant établi dans le préau de la foire Saint-Germain, il voulut joindre à ses acteurs de bois une troupe d'enfans des deux sexes : nous verrons que telle a été constamment en France la manie et l'idée fixe de tous les directeurs de marionnettes. Les comédiens français se plaignirent de cette atteinte portée à leurs priviléges, et une sentence ordonna la démolition de la nouvelle loge. L'arrêt fut exécuté le jour même.

Réduit à ses danseurs de corde et à ses bonnes marionnettes, Bertrand se transporta à la foire Saint-Laurent et y donna des représentations, chaque année, jusqu'en 1697, où il conçut, comme tous ses confrères, de plus hautes prétentions. Cette date, en effet, est mémorable dans l'histoire des spectacles forains; tous prirent ou essayèrent de prendre un grand essor, par suite de la suppression de la Comédie-Italienne, dont ils se regardèrent comme les héritiers légitimes. Bertrand eut même l'outrecuidance de s'établir dans le local qu'elle abandonnait, et qui n'était rien moins que la scène de Corneille et de Racine, l'ancien hôtel de Bourgogne; mais, au bout de quelques jours à peine, un ordre du roi lui enjoignit d'en sortir.

Ce fut cette même année qu'aux petites *loges* des foires on substitua des salles construites sur le modèle des vrais théâtres, avec parquets, galeries, etc.; enfin, cette mémorable année vit commencer une guerre qui dura plus que celle de trente ans, entre le grand Opéra, les comédiens français et les Italiens ressuscités, d'une part, et de l'autre part, tous les entrepreneurs de théâtres forains, qui n'avaient d'autorisation que pour les danses de corde et le jeu des marionnettes, et dont l'incessante prétention, toujours repoussée par les théâtres privilégiés, était de remplacer peu à peu leurs acteurs mécaniques par des acteurs réels, parlans et chantans : ils avaient contre eux les magistrats, qui répugnaient à augmenter dans Paris le nombre des spectacles, et pour soutiens ardens la cour et la ville, dont ils promettaient de varier et de multiplier les plaisirs; mais les nombreuses péripéties et les étranges épisodes de cette longue guerre me conduiraient beaucoup trop loin, si je voulais la raconter dans son ensemble et ses détails. Je ne toucherai donc que ce qui a rapport aux marionnettes; la matière est encore assez riche.

IX. — CHRONIQUE DES MARIONNETTES AUX FOIRES SAINT-GERMAIN ET SAINT-LAURENT, DE 1701 A 1793.

On est en droit de s'étonner qu'aucun des historiens de nos grands ou de nos petits théâtres ne se soit appliqué à reconstruire le répertoire des marionnettes. M. de Soleinne lui-même, qui possédait un assez grand nombre de pièces faites pour elles, imprimées et manuscrites, et qui avait eu l'excellente idée de recomposer le répertoire de la plupart de nos théâtres secondaires, a négligé, je ne sais pour-

quoi, de refaire celui des marionnettes; il a laissé toutes les pièces de ce genre qu'il possédait confondues dans l'immense suite du théâtre de la foire. Il est de notre devoir de faire cette séparation et de réunir pour la première fois l'ensemble de ce répertoire, qui, pendant plus de quarante ans, s'est constamment associé par la parodie à l'histoire de l'Opéra, de la Comédie-Française, des Italiens et de l'Opéra-Comique.

A la foire Saint-Laurent de 1701, Bertrand, dont la loge était sur la chaussée, en face de la rue de Paradis, fit représenter par ses marionnettes le premier ouvrage dramatique de Fuzelier, *Thésée ou la défaite des Amazones*, pièce en trois actes, avec un égal nombre d'intermèdes, qui composaient eux-mêmes une pièce épisodique, *les Amours de Tremblotin et de Marinette*. Ces trois intermèdes étaient joués (bien qu'en aient dit quelques compilateurs) par des acteurs vivans, puisque ce fut Tamponnet qui créa le rôle de Tremblotin.

En 1705, Fuzelier fit jouer à la foire Saint-Germain son second ouvrage, « *le Ravissement d'Hélène, ou le Siége et l'embrasement de Troie*, grande pièce en trois actes (je transcris l'affiche), qui sera représentée avec tous ses agrémens *au jeu des Victoires*, par les marionnettes du sieur Alexandre Bertrand, dans le préau de la foire Saint-Germain (1). » Cette pièce était accompagnée de trois intermèdes qui furent, je crois, comme ceux de la pièce précédente, joués par de vrais acteurs.

Vers cette époque parurent deux nouveaux joueurs de marionnettes, Tiquet et Gillot; mais je présume qu'ils n'eurent pour répertoire que les petites pièces de marionnettes anonymes qui étaient dans le domaine public, et que l'on jouait dans toutes les foires urbaines et rurales. Je trouve dans les portefeuilles manuscrits de M. de Soleinne un cahier mutilé, qui avait contenu la copie de huit de ces pièces. Les quatre premières, les seules qui restent, sont pleines des fautes les plus grossières, et paraissent n'avoir pu servir qu'à des joueurs de marionnettes et à des joueurs du plus bas étage. Ce cahier est intitulé : *Répertoire des petites pièces de Polichinelle*, avec dates de 1695 à 1712. Voici les titres de ces huit pièces : 1° *l'Enlèvement de Proserpine par Pluton, roi des enfers* (annoncée en vers, mais en prose mêlée de consonnances; c'est probablement la pièce dont il est parlé dans l'épître d'Antoine Hamilton à la princesse d'Angleterre); 2° *Polichinelle Grand-Turc;* 3° *le Marchand ridicule;* 4° *Polichinelle colin-maillard;* 5° *la Noce de Polichinelle et l'accouchement de sa femme;* 6° *Polichinelle magicien;* 7° *les Cousins de la Cousine;* 8° *les Amours de Polichinelle* (2). Les historiens du théâtre n'ont connu que deux de ces petites farces, *Polichinelle colin-maillard* et *le Marchand ridicule*. Le *Dictionnaire des Théâ-*

(1) Imprimée à Paris, chez Chrétien, 1705, in-12.

(2) *Théâtre inédit de la foire*, collection de M. de Soleinne, n° 3399 du catalogue imprimé. Il n'existe que les titres des quatre dernières pièces; les feuilles qui contenaient le texte ont été arrachées du cahier.

tres de Paris a publié la dernière *in extenso*, comme plus décente et plus réservée dans ses plaisanteries que les pièces du même genre : nous sommes obligé de confesser que cet échantillon de décence ne donne pas une opinion fort avantageuse de mesdames les marionnettes vers la fin du règne de Louis XIV; elles préludaient à la régence.

Il ressort de deux procès-verbaux dressés, l'un le 30 août 1707, l'autre le 3 août de l'année suivante, que tous les essais de comédies et d'opéras-comiques, que s'efforçaient de faire représenter à chaque foire Allard, Maurice, De Selles, Michu de Rochefort, Octave et autres, étaient toujours précédés, pour la forme, d'un jeu de marionnettes qui constituait, avec les danses de corde, l'objet principal ou plutôt le seul de leur privilége; mais ils employaient tous leurs efforts pour faire de l'accessoire le principal. Un arrêt du parlement du 2 janvier 1709, qui venait après plusieurs autres, enjoignit à Dolet, La Place et Bertrand de ne faire servir dorénavant leur loge qu'aux exercices de leur profession, la danse de corde et les marionnettes.

C'est alors que s'établit l'usage des pièces *à la muette*, mêlées de *jargon*, et celui des pièces *à écriteaux*. Le jargon consistait en mots vides de sens que les forains introduisaient dans leurs farces, surtout dans les parodies des pièces de la Comédie-Française; ils déclamaient ces mots en parodiant l'emphase et le son de voix des *Romains* (c'était le nom qu'ils donnaient aux comédiens français). Quant aux écriteaux, on les vit commencer à la foire Saint-Germain de 1710 : c'étaient des couplets écrits sur une pancarte de carton, que chaque acteur, au moment venu, déroulait aux yeux du public. L'orchestre jouait l'air, et des gagistes, placés au parquet et à l'amphithéâtre, les chantaient, engageant ainsi toute la salle à les imiter. Deux ans plus tard, on fit descendre les écriteaux du cintre, afin de rendre aux acteurs la liberté d'exprimer par leurs gestes le sens des couplets.

En 1715, Carolet, qui devait bientôt se montrer le plus fécond des auteurs forains, débuta par une pièce bien téméraire, qu'il donna aux marionnettes de Bertrand, *le Médecin malgré lui*, parodie en trois actes et en vaudeville de la comédie de Molière. A la foire Saint-Germain de 1717, Carolet confia à la même troupe une petite pièce en un acte, *la Noce interrompue*. On vit surgir la même année un nom destiné à devenir célèbre parmi les directeurs de marionnettes. Bienfait, gendre et successeur de Bertrand, représenta à la foire Saint-Germain une petite comédie fort libre de Carolet, intitulée *la Cendre chaude*, un acte en prose, avec des divertissemens et des couplets (1). Il s'agissait d'un prétendu mort qui se permettait, dans son mausolée, d'assez égrillardes fantaisies. Pendant l'année 1719, tous les théâtres forains furent supprimés; il n'y eut d'exception que pour les danseurs de corde

(1) *Théâtre inédit de Carolet*, Soleinne, n° 3407.

et les marionnettes. Celles-ci, n'ayant à craindre aucune concurrence, se reposèrent sur leur vieux répertoire. Aux foires de 1720, il intervint une transaction entre les petits et les grands théâtres : on permit aux forains de jouer des pièces avec quelques paroles entremêlées de chant et de jargon; les marionnettes seules restèrent, comme toujours, maîtresses de tout dire, de tout chanter et de tout se permettre. Elles profitèrent de la liberté, et se montrèrent, cette année surtout, outrageusement satiriques. Le *Journal de Paris* de Mathieu Marais nous apprend qu'elles brocardèrent sur un ridicule épisode du *système*, l'affaire du duc de La Force, décrété par le parlement pour être ouï au sujet de la conversion qu'il avait faite de ses billets en marchandises de droguerie et d'épicerie, ce qu'on trouvait messéant à sa dignité de duc et pair. Polichinelle s'égaya aussi à propos d'une aventure assez lugubre; je veux parler du feu qui prit, à l'issue d'un petit souper, aux paniers de Mme de Saint-Sulpice, jeune et jolie veuve de la société intime de Mme de Prie, du duc de Bourbon, du prince de Conti et du comte de Charolais, accident dont elle faillit mourir, et sur lequel il courut dans Paris une version burlesque et peu charitable. Mathieu Marais, qui tient note de ces bruits et qui semble y croire (17 février 1721), écrit quinze jours après : « J'ai appris que Polichinelle joue cette dame à la foire, et dit à son compère qu'il est venu des grenadiers voir sa femme, et lui ont mis un pétard sous sa jupe et l'ont brûlée. Il a dit aussi : Compère, je suis en décret, et cela me fâche beaucoup. — Tu es en décret? Il n'y a qu'à te purger, dit le compère. — Oh! s'il ne tient qu'à me purger, répond Polichinelle, j'ai chez moi bien de la casse et du séné, et je me purgerai tant que je me guérirai du décret. — Ainsi les marionnettes, remarque Mathieu Marais, ont joué les princes, le duc de La Force et cette dame, dont l'aventure triste a été tournée en ridicule (1). » Étonnez-vous donc du succès de Polichinelle!

En 1722, Francisque, qui, depuis quelque temps, avait obtenu par tolérance de joindre à ses pantins et à ses danseurs une troupe d'acteurs parlans et chantans, avait espéré obtenir pour lui et ses trois principaux auteurs, Fuzelier, Lesage et d'Orneval, le privilége de l'Opéra-Comique, genre nouveau, que ces spirituels écrivains avaient en quelque sorte créé; mais il échoua dans son espoir, et le triumvirat, irrité de tous les obstacles que les théâtres privilégiés lui suscitaient, refusa de se plier aux entraves du monologue dont l'Opéra, les comédiens français et les Italiens coalisés venaient d'obtenir le maintien (2). Plutôt que de se résoudre à ne faire parler et chanter qu'un seul personnage, nos trois poètes aimèrent mieux n'avoir que des marionnettes pour inter-

(1) *Journal de Paris*, dans la 2e série de la *Revue Rétrospective*, tome VII, p. 355 et 369.

(2) Ce genre de pièces datait de 1707. Un arrêt du 22 février 1707 ayant défendu aux forains de jouer des comédies, colloques ni dialogues, ils en conclurent qu'ils pouvaient jouer des monologues, ce qui fut toléré.

prêtes. Eux-mêmes nous apprennent leur résolution désespérée dans un court avertissement qu'ils placèrent au-devant de leur coup d'essai en ce genre, *l'Ombre du cocher poète :* « Plus animés, disent-ils, par la vengeance que par l'intérêt, les auteurs de l'Opéra-Comique (c'est ainsi qu'ils se qualifient) s'avisèrent d'acheter une douzaine de marionnettes et de louer une loge, où, comme des assiégés dans leurs derniers retranchemens, ils rendirent encore leurs armes redoutables. Leurs ennemis (les trois grands théâtres), poussés d'une nouvelle fureur, firent de nouveaux efforts contre Polichinelle chantant; mais ils n'en sortirent pas à leur honneur (1). » En effet, ayant pris à l'ouverture de la foire Saint-Germain des arrangemens avec La Place, directeur des *Marionnettes étrangères,* ils firent jouer sur cette petite scène trois pièces à ariettes qu'ils avaient destinées à l'Opéra-Comique de Francisque, et qui attirèrent tout Paris chez La Place (2). Ces trois ouvrages étaient *l'Ombre du cocher poète,* qui servait de prologue, *le Rémouleur d'amour,* en un acte et en vers, et *Pierrot-Romulus ou le Ravisseur poli,* parodie en vers du *Romulus* de La Motte. Je lis dans une lettre inédite de l'abbé Chérier, écrite en 1731, à l'occasion d'un autre succès de marionnettes : « *Le Pierrot-Romulus* fit une fortune immense; on le jouait depuis dix heures du matin jusqu'à deux heures après minuit (3). » Le régent voulut s'en donner le plaisir, et se fit représenter ce spectacle passé deux heures du matin. Mathieu Marais raconte dans son *Journal* (16 février 1722) que les comédiens français, blessés de cette critique, voulurent faire taire Polichinelle. Baron, qui, malgré son âge, était fort applaudi dans le rôle de Romulus, fit une noble harangue à M. de la Vrillière. Le compère de Polichinelle, qui avait été appelé, s'en tira, comme toujours, par une polissonnerie : « Il n'avait point, disait-il, l'éloquence nécessaire pour répondre à un aussi beau discours, et il ne dirait que deux mots : depuis plus de cinq cents ans (il faisait ainsi remonter le théâtre des marionnettes au XIIIe siècle), Polichinelle était en possession de parler et de p...r; il demandait d'être conservé dans ce double privilége, ce qui fut reconnu de toute justice; les comédiens et Baron lui-même ne purent que rire de ce burlesque plaidoyer avec le reste de l'auditoire (4). »

Cependant le privilége des marionnettes était soumis à de très gênantes restrictions, comme nous l'apprend l'abbé Chérier dans la lettre

(1) *Théâtre de la foire,* tome V, p. 47.

(2) Quand Lesage se vouait ainsi aux marionnettes, il avait déjà, depuis onze ans, donné *Turcaret* à la Comédie-Française, et publié, depuis sept ans, les deux premiers volumes de *Gil Blas.* Il avait sur le métier le tome troisième, le plus distingué de tous, qui parut en 1724.

(3) Voyez *Théâtre inédit de la foire,* Soleinne, n° 3399. Cette lettre est placée à la suite de la petite pièce intitulée *Polichinelle à la guinguette de Vaugirard.*

(4) *Revue Rétrospective,* 2e série, tome VIII, p. 162 et 163.

que nous venons de citer : « Il n'est, dit-il, permis à Polichinelle de jouer des comédies qu'à la charge de les représenter dans son idiome, qui est celui du sifflet-pratique... Il faut encore qu'il se renferme dans son institution, qui est d'avoir sur son théâtre un voisin ou confrère qui l'interroge par demandes, et à qui Polichinelle répond avec sa précision polissonique ordinaire (1). »

Nos trois spirituels entrepreneurs de marionnettes avaient fait peindre au bas du rideau de leur théâtre un polichinelle en pied (2), avec cette devise un peu bien fière : « J'en valons bien d'autres. » Dans un vaudeville joué au commencement de ce siècle, on a mis dans la bouche de Lesage cet éloge des troupes de marionnettes :

Les acteurs y sont de niveau,
Aucun d'eux ne s'en fait accroire;
Les mâles au porte-manteau,
Et les femelles dans l'armoire.
Isabelle, sous les verrous,
Laisse Colombine tranquille,
Et Polichinelle à son clou
Ne cabale pas contre Gille (3).

Cependant Francisque, abandonné à l'improviste par ses trois auteurs, eut la bonne fortune de recruter Piron. Celui-ci, dans une pièce en monologue intitulée *Arlequin-Deucalion*, railla assez finement ses confrères passés joueurs de marionnettes. Obligé, par l'arrêt de la cour, à ne faire parler qu'un seul acteur, il éluda cette incommode obligation par plusieurs heureux subterfuges. Voici un des meilleurs : Arlequin-Deucalion, cherchant dans tous les coins du Parnasse des matériaux pour créer des hommes, met la main sur un polichinelle de bois, qui parle aussitôt son baragouin par l'organe du compère placé sous la scène. Grand émoi de Deucalion, qui craint un procès des grands théâtres; mais, comme ce genre de dialogue n'avait pas été prévu dans la requête des comédiens à priviléges, et que l'arrêt n'avait pas compris le jargon de Polichinelle parmi les voix proscrites, le commissaire, qui assistait au spectacle, ne se crut pas en droit de verbaliser. Cependant, comme de pareils tours d'esprit ne peuvent pas se multiplier indéfiniment, Piron se découragea, et Francisque, faute de monologues, fut obligé de revenir aux marionnettes. Il s'avisa alors d'en faire fabriquer de grandeur presque naturelle, et Piron, qui venait de railler ses confrères, consentit à laisser jouer par celles-ci, à la foire Saint-Laurent suivante, un opéra-comique en trois actes et en

(1) *Théâtre inédit de la foire*, Soleinne, n° 3399.

(2) Ce polichinelle gravé dans le *Théâtre de la foire* (tome V, p. 47) est curieux en ce qu'il donne le costume exact du personnage en 1722.

(3) *Lesage à la foire ou les Écriteaux*, par MM. Barré, Radet et Desfontaines.

prose, *la Vengeance de Tirésias ou le Mariage de Momus* (1). Heureusement la dernière semaine du carême étant venue, et la clôture des grands théâtres suspendant de fait leurs priviléges, *Tirésias* put être joué par la troupe vivante de Francisque, avec un autre opéra-comique de Piron, *l'Antre de Trophonius*.

La Place, associé à Dolet, reprit à cette foire *Pierrot-Romulus;* mais l'ouvrage eut beaucoup moins de succès qu'au commencement de l'année, parce que, dit-on (et cela mérite qu'on le remarque), les auteurs avaient cessé de *prêter la main* à l'exécution de la pièce. La Place et Dolet eurent donc recours à des nouveautés. Carolet, le plus inépuisable fournisseur, vint à leur aide; ils purent monter successivement, dans cette seule foire, trois pièces de cet auteur : *la Course galante ou l'Ouvrage d'une minute,* parodie du *Galant coureur ou l'Ouvrage d'un moment* de Legrand, et *Tirésias aux Quinze-Vingts,* précédé d'un prologue intitulé *Brioché vainqueur de Tirésias.* Ces deux pièces étaient destinées à faire concurrence au *Tirésias* de Piron. Les marionnettes de Bienfait donnèrent aussi à cette foire une bluette de Carolet, *l'Entêtement des spectacles.*

En 1723, Piron, sous le nom emprunté de La Maison-Neuve, fit jouer encore par les marionnettes de Francisque une pièce en trois actes et en prose mêlée de vaudevilles, *Colombine-Nitétis,* parodie de *Nitétis,* tragédie de Danchet (2).

Ces deux années 1722 et 1723 ont été, comme on voit, l'époque la plus brillante, et, si l'on peut ainsi parler, la plus littéraire du théâtre des marionnettes en France. Pendant ces deux années, Lesage, Piron, Fuzelier, d'Orneval, ont lutté à l'envi, sur cette petite scène, de verve, de malice et de gaieté.

En 1724, les marionnettes de Bienfait représentèrent à la foire Saint-Germain *les Eaux de Passy,* un acte de Carolet, et à la foire Saint-Laurent deux pièces du même auteur : la première, *l'Anti-Claperman ou le somnifère des maris,* critique du *Claperman* de Piron (3), la seconde, *Inès et Mariamne aux Champs-Élysées,* qui n'était rien moins que la parodie en un acte et avec prologue de deux tragédies nouvelles et bien reçues du public, l'*Inès* de La Motte et la *Mariamne* de Voltaire.

Un Anglais, John Riner, ayant fait bâtir une salle pour des danseurs de corde dans le jeu de paume de la rue des Fossés-Monsieur-le-

(1) Cette pièce porte pour titre dans les œuvres de Piron : *le Mariage de Momus ou la Gigantomachie,* t. V, p. 1-62.

(2) Rigoley de Juvigny (*Œuvres* de Piron, t. V, p. 63) donne à cette pièce la date de 1722, évidemment fautive. Il suffit de rappeler que la tragédie de Danchet ne parut sur la scène française que le 11 février 1723.

(3) Opéra-comique représenté l'année précédente au jeu de Restier, Dolet et La Place, avec le consentement tacite des comédiens français et de l'Opéra.

Prince, ajouta des marionnettes à ce spectacle. Il fit représenter par elles, le 10 mars 1726, *la Grand'Mère amoureuse*, parodie en trois actes de l'opéra d'*Atis*. Cette pièce de Fuzelier, Lesage et d'Orneval (1) fut précédée d'une *harangue de Polichinelle au public*, critique assez plaisante des *complimens* d'ouverture et de clôture en usage sur les deux théâtres français et italien. Une copie entière de cette harangue, qui n'a été qu'incomplétement publiée, se trouve dans les portefeuilles de M. de Soleinne. Je me hasarde à la transcrire, malgré quelques licences de style qui sont malheureusement le fond de la langue de Polichinelle.

Après avoir fait, chapeau bas, les trois saluts d'usage, Polichinelle s'avance au bord du théâtre et dit :

« Monseigneur le public, puisque les comédiens de France et d'Italie, masculins, féminins et neutres, se sont mis sur le pied de vous haranguer, ne trouvez pas mauvais que Polichinelle, à l'exemple des grands chiens, vienne pisser contre les murs de vos attentions et les inonder des torrens de son éloquence. Si je me présente devant vous en qualité d'orateur des marionnettes, c'est pour vous dire que vous devez nous pardonner de vous étaler dans notre petite boutique une seconde parodie d'*Atis* (2). En voici la raison : les beaux esprits se rencontrent; *ergo*, l'auteur de la Comédie-Italienne et celui des marionnettes doivent se rencontrer. Au reste, monseigneur le public, ne comptez pas de trouver ici l'exécution gracieuse de notre ami Arlequin; vous compteriez sans votre hôte. Songez que nos acteurs n'ont pas les membres fort souples, et que souvent on croiroit qu'ils sont de bois. Songez aussi que nous sommes les plus anciens polissons (3), les polissons privilégiés, les polissons les plus polissons de la foire; songez enfin que nous sommes en droit, dans nos pièces, de n'avoir pas le sens commun, de les farcir de billevesées, de rogatons, de fariboles. Vous allez voir dans un moment avec quelle exactitude nous soutenons nos droits :

Ici la licence
Conduit nos sujets,
Et l'extravagance
En fournit les traits;
Si quelqu'un nous tance,
J'avons bientôt répondu
Lanturlu.

« Bonsoir, monseigneur le public; vous auriez eu une plus belle harangue, si j'étois mieux en fonds. Quand vous m'aurez rendu plus riche, je ferai travailler pour moi le faiseur de harangues de ma très honorée voisine, la Comédie-Française, et je viendrai vous débiter ma rhétorique empruntée avec le ton

(1) J'ajoute le nom de Lesage d'après une note manuscrite que je trouve dans le *Théâtre inédit de Fuzelier*, Soleinne, n° 3405, 2.

(2) La première, jouée à la Comédie-Italienne, était des mêmes auteurs que celle des marionnettes.

(3) On voit qu'il était dès-lors généralement admis que les marionnettes étaient le plus ancien spectacle des foires Saint-Germain et Saint-Laurent.

de Cinna et un justaucorps galonné comme un trompette. Venez donc en foule ! je vous ouvrirai nos portes, si vous m'ouvrez vos poches.

Ah! messieurs, je vous vois, je vous aime;
Ah! messieurs, je vous aimerai tant,
Si vous m'apportez votre argent!
Je vous vois, je vous veux, je vous aime,
Je vous aimerai, etc. DIXI (1). »

Riner fit encore jouer en 1726 une pièce de Fuzelier et de d'Orneval, *les Stratagèmes de l'amour*, parodie du ballet de ce nom, que Fuzelier avait déjà parodié à la Comédie-Italienne. Je trouve, parmi les pièces manuscrites de Carolet qu'a réunies M. de Soleinne, *le Divertissement comique*, représenté par les marionnettes de Bienfait à la foire de 1727. Il n'y eut en 1728 d'autres spectacles forains que ceux des danseurs de corde et des marionnettes, lesquels ne se mirent pas en frais de nouveautés.

Carolet, à la foire Saint-Germain de 1731, fit jouer *le Cocher maladroit ou Polichinelle Phaéton*, parodie en trois actes et en vaudevilles de l'opéra de *Phaéton*. A la foire Saint-Laurent, Bienfait fit représenter par ses comédiens de bois trois pièces du même auteur, *Polichinelle Cupidon ou l'Amour contrefait, l'Impromptu de Polichinelle*, en prose, et *le Palais de l'ennui ou le Triomphe de Polichinelle* (2), critique en un acte et en vaudevilles de l'opéra d'*Endymion*. Les marionnettes jouèrent encore à cette foire *Polichinelle roi des sylphes* et *Polichinelle à la guinguette de Vaugirard* (3). Cette année, l'Opéra-Comique, dont Pontau avait obtenu le privilége, fut obligé de se restreindre aux pièces à la muette et en écriteaux. Il n'obtint grace que pour quelques enfans auxquels il fit jouer une pièce de sa façon intitulée *les Petits comédiens*. Au lever du rideau, il s'avançait au bord de la rampe et sollicitait l'indulgence pour cette troupe enfantine, en chantant le couplet suivant :

S'ils n'ont pas l'honneur de vous plaire,
Épargnez-les : c'est moi, messieurs,
Qui dois porter votre colère :
J'ai fait la pièce et les acteurs.

Peu de personnes savent que Favart a débuté par le théâtre des marionnettes. Sa première pièce, composée en société de Largillière fils, est une parodie du *Glorieux* de Destouches, *Polichinelle comte de Paonfier* (4), jouée à la foire Saint-Germain de 1732 au jeu de Bienfait. Celui-ci, qui était devenu, grace surtout à Carolet, l'Atlas des théâtres de marionnettes, représenta encore à cette foire *Polichinelle Ama-*

(1) *Théâtre inédit de Fuzelier*, Soleinne, n° 3405.
(2) Ces quatre pièces se trouvent dans le *Théâtre inédit de Carolet*, Soleinne, n° 3407.
(3) *Théâtre inédit de la foire*, Soleinne, n° 3399.
(4) *Théâtre inédit de Favart*, Soleinne, n° 3419.

dis, parodie en vers de l'*Amadis* de Quinault (1). L'année d'après, il donna deux pièces de Carolet à la foire Saint-Germain, *Polichinelle Alcide ou le Héros en quenouille*, parodie de l'opéra d'*Omphale*, et *Polichinelle Apollon ou le Parnasse moderne*, un acte en vaudevilles (2). A la même foire, les marionnettes jouèrent une parodie de l'*Isis* de La Motte, intitulée *A Fourbe fourbe et demi ou le Trompeur trompé* (3). Cette même année (1733), les marionnettes de Bienfait donnèrent à la foire Saint-Laurent un acte en vaudevilles d'un nouvel auteur, Valois d'Orville, intitulé *la Pièce manquée* (4). Je trouve dans les portefeuilles manuscrits de M. de Soleinne *le Retour imprévu ou Arlequin faux magicien*, canevas avec couplets daté de 1733. *Apollon Polichinelle*, parodie d'*Issée*, en trois actes, représentée à la foire Saint-Germain de 1734, dans laquelle dame Gigogne, qui était revenue cette année fort à la mode, jouait le rôle de Doris (5), et un vaudeville de circonstance, *la Prise de Philisbourg*, par Carolet, donné par les marionnettes de la foire Saint-Laurent (6).

En 1735, Valois d'Orville fit représenter au jeu de Bienfait un nouvel acte en vers, *l'Impromptu de Polichinelle* (7). L'arrivée à Paris d'un géant qui se montrait à la foire fut, pour les marionnettes de Bienfait, l'occasion d'une farce en un acte, *l'Ile des Fées ou le Géant aux Marionnettes;* dame Gigogne jouait le personnage de la fée. A la foire Saint-Laurent, les marionnettes donnèrent *le Songe agréable ou le Réveil de l'Amour*. En 1736, on parodia au jeu de Bienfait l'opéra de *Thétis et Pélée*, sous le titre des *Amans peureux ou Polichinelle et dame Gigogne*, en trois actes. *Alzire*, applaudie pour la première fois sur la scène française, le 17 février 1736, n'échappa point aux parodistes de Bienfait. J'ai sous les yeux le très insignifiant canevas de ce petit acte anonyme et misérable, intitulé *la Fille obéissante* (8). Dame Gigogne, ô profanation! faisait le rôle d'Alzire! A cette même foire, Bienfait fit jouer par ses marionnettes *Polichinelle-Atis*, trois actes de Carolet, parodie de l'opéra d'*Atis* (9). Les portefeuilles de M. de Soleinne renferment le canevas d'une petite pièce, jouée le 23 juin de cette année par les marionnettes, intitulée *les Aventures de la foire Saint-Laurent*. Bienfait fit jouer à la foire Saint-Laurent suivante (1737) *Polichinelle-*

(1) *Théâtre inédit de la foire*, Soleinne, n° 3399.
(2) Voyez ces deux pièces dans le *Théâtre inédit de Carolet*, Soleinne, n° 3407.
(3) *Théâtre inédit de la foire*, Soleinne, n° 3400.
(4) *Théâtre inédit de Valois d'Orville*, Soleinne, n° 3412, avec la date de 1735.
(5) Ces deux pièces dans le *Théâtre inédit de la foire*, Soleinne, n° 3400.
(6) *Théâtre inédit de Carolet*, Soleinne, n° 3407.
(7) *Théâtre inédit de Valois d'Orville*, Soleinne, n° 3412.
(8) Pour ces quatre pièces, voyez le *Théâtre inédit de la foire*, Soleinne, n° 3400.
(9) *Théâtre inédit de Carolet*, Soleinne, n° 3407. La copie de M. de Soleinne est intitulée *Atis travesti*.

Persée, parodie de l'opéra de *Persée*, trois actes en vers (1), avec un prologue de Carolet, intitulé *la Noce interrompue*, dans lequel le diable avait un rôle, ainsi que dame Gigogne et Ragonde, une de ses filles (2). En 1740, Bienfait offrit au public de la foire Saint-Laurent une parodie très froide de l'opéra de *Pyrame*, intitulée *le Quiproquo ou Polichinelle-Pyrame* (3), et, à la même foire, un acte en vaudevilles intitulé *les Métamorphoses d'Arlequin* (4). L'idée de cette bluette était assez piquante. Il s'agissait de la querelle des marionnettes et de l'Arlequin de la Comédie-Italienne, Constantini. Celui-ci avait pris, dans un de ses rôles, l'habit de Polichinelle. Le Polichinelle de Bienfait essayait, à son tour, d'imiter l'allure et de prendre le costume d'Arlequin, ce qui ne lui était pas très facile. A la foire Saint-Laurent, les mêmes marionnettes jouèrent *la Descente d'Énée aux enfers*, parodie par Fuzelier et Valois d'Orville de la *Didon* de Lefranc de Pompignan, représentée pour la première fois le 21 juin 1734 et reprise cette année, 1740, avec plus de succès que dans la nouveauté. La copie, qui se trouve dans les portefeuilles de M. de Soleinne, indique qu'*Énée aux enfers* était précédé d'une harangue de Polichinelle (5). Je ne l'ai pu découvrir. Le même portefeuille contient un petit acte intitulé *Critique de la tragédie de Didon pour les marionnettes*. La scène se passe chez Éliante; c'est une conversation dans le genre (au mérite près) de la *Critique de l'École des Femmes*. Cette critique ne peut guère avoir été jouée qu'en société, car on jouait alors assez souvent les marionnettes en société, comme nous le verrons bientôt.

Vers cette époque, deux anciens joueurs de marionnettes commencèrent à sortir de leur obscurité : Fourré, habitué des foires Saint-Germain, Saint-Laurent et Saint-Ovide, et Nicolet, dont nous verrons bientôt le fils faire passer au boulevard du Temple une partie de la vogue dont jouissaient les foires temporaires. En 1741, Nicolet fit jouer à la foire Saint-Germain, par ses marionnettes, une pièce qui se trouve manuscrite dans les portefeuilles de M. de Soleinne, et dont le titre a l'air d'une nouvelle de gazette : *la Prise d'une troupe de comédiens par un corsaire de Tunis, au mois de septembre* 1740. La pièce est datée de 1741, et le permis de représenter porte, avec la date du 28 février 1742, la signature de Crébillon. Cette pièce est-elle restée un an à l'examen de la censure? je ne sais; toujours est-il prouvé, par

(1) Voyez ces deux pièces dans le *Théâtre inédit de la foire*, Soleinne, n° 3400.

(2) *Théâtre inédit de la foire*, Soleinne, n° 3400. Le *Dictionnaire des Théâtres de Paris* indique, sous l'année 1734, *la Noce interrompue*, parodie de l'opéra de *Pirithoüs*, dans laquelle Pirithoüs et Hippodamie étaient représentés par Polichinelle et Mme Gigogne.

(3) *Théâtre inédit de la foire*, Soleinne, n° 3400

(4) La copie de M. de Soleinne (*ibid*) est intitulée *les Métamorphoses de Polichinelle*.

(5) *Théâtre inédit de Fuzelier*, Soleinne, n° 3405, 2.

ce permis de représenter, que l'on avait, depuis quelque temps, astreint les canevas de marionnettes à la censure, ce qui peut expliquer la décadence que nous allons avoir à constater dans les productions de ce théâtre, jusque-là si spirituel et si prospère. Il semble aussi que Nicolet avait eu la pensée de porter quelque innovation dans ce genre de spectacle et de s'affranchir de quelques-unes des lois qui étaient sa condition d'existence, car l'autorisation de M. de Sartine, libellée par l'auteur de *Rhadamiste,* porte : « Permis de représenter, à la charge de ne parler qu'avec le *sifflet de la pratique* (1). »

On a vu jusqu'ici que les parodies abondent dans le répertoire des marionnettes; mais, à la foire Saint-Germain de 1741, Valois d'Orville fit, à propos de *la Chercheuse d'esprit* de Favart, une chose nouvelle et qui a eu beaucoup d'imitateurs : il donna sur le théâtre de Bienfait *Polichinelle distributeur d'esprit,* petite pièce qui n'offrait pas seulement, comme de coutume, la critique d'un ouvrage unique, mais une sorte de *revue* piquante des divers ouvrages joués dans la saison. Il serait curieux que les marionnettes eussent créé un genre, les *pièces-revues.*

A la foire Saint-Germain de 1742, Nicolet fit jouer par ses marionnettes un acte de Valois d'Orville, *l'Une pour l'Autre,* parodie d'*Amour pour Amour*, et un nouvel entrepreneur de marionnettes, Boursault, représenta une petite pièce du même auteur, *Orphée et Eurydice.*

Sous la date de 1743, les portefeuilles de M. de Soleinne contiennent *Don Quichotte-Polichinelle,* parodie en trois actes du ballet de *Don Quichotte,* encore par Valois d'Orville, mais qui peut-être n'a pas été représentée. Je voudrais pouvoir en dire autant de *Javotte,* parodie de *Mérope,* que le même auteur eut l'irrévérence de faire jouer par les marionnettes de la foire Saint-Germain de cette année (2). Je ne sais si c'est dans ce petit acte que Polichinelle, toujours frondeur, se moqua effrontément de la manie qui commençait à s'emparer du parterre *d'appeler l'auteur* des tragédies nouvelles et de le faire paraître en personne, honneur assez équivoque que l'on venait d'infliger à Voltaire lui-même le jour de la première représentation de *Mérope.* Le compère pressait Polichinelle de lui faire *entendre* une de ses œuvres, et, après avoir reçu une réponse fort incongrue, le compère s'empressait de demander *l'auteur! l'auteur!* satisfaction que s'empressait de lui donner Polichinelle, aux grands éclats de rire de l'assemblée.

A la foire Saint-Germain de 1744, les marionnettes de Bienfait représentèrent *Polichinelle maître-maçon* (3) et *Polichinelle Gros-Jean,* parodie en un acte et en vers de l'opéra de *Roland.* Les portefeuilles

(1) *Théâtre inédit de la foire,* Soleinne, n° 3400.

(2) Voyez ces cinq pièces de Valois d'Orville dans son *Théâtre inédit,* Soleinne, n° 3412.

(3) *Théâtre inédit de la foire,* Soleinne, n° 3400. Dans ce petit canevas d'une page, Polichinelle a pour femme Mme Catin.

de M. de Soleinne contiennent à cette date deux pièces de Fuzelier, le vieil athlète des théâtres forains, jouées à la foire Saint-Laurent par les *comédiens de bois* (c'était le nom des marionnettes de Nicolet) : l'une est intitulée *la Ligue des Opéras*, farce en un acte; l'autre, *Polichinelle maître d'école*, parodie du ballet de *l'École des Amans* (1).

Il s'opéra, vers cette époque, un grand changement dans le répertoire des marionnettes : nous allons voir l'esprit, l'invention, la malice, diminuer chaque jour, et la recherche des effets et des surprises de la mécanique augmenter dans une proportion correspondante. Les affiches de Paris nous prouvent que ce n'est plus désormais que sur les pièces à grand spectacle que Bienfait et ses rivaux fondaient l'espoir d'attirer la foule. Une annonce du 4 juillet 1746 est ainsi conçue : « *Le Bombardement de la ville d'Anvers* sera représenté sur le théâtre du sieur Bienfait, seul joueur de marionnettes de monseigneur le dauphin; c'est à la foire Saint-Laurent, dans le petit préau, au grand théâtre (2). » Ces mots pompeux sont les avant-coureurs de la décadence, et Bienfait ne change pas seulement de genre, il change le nom de son spectacle et lui en cherche un plus ambitieux. Voici l'affiche du 14 août 1746, répétée tous les jours suivans : « Les *comédiens praticiens français* du sieur Bienfait donneront *Arlequin vainqueur de la femme diablesse* (je lis ailleurs *vainqueur de la femme de son maître*), pièce en vaudevilles, ornée d'un magnifique spectacle, suivie de *la Prise de Charleroy;* le tout précédé des bonnes marionnettes et *des Amusemens comiques de Polichinelle,* qui mettra tout en œuvre pour mériter les bonnes graces du public. »

Ce nouveau nom de *comédiens praticiens* donné aux marionnettes tirait son origine de *la pratique.* C'était pour Bienfait un moyen de rehausser ses acteurs de bois, dont la vogue était un peu en baisse, et de les distinguer de la troupe d'enfans qui jouait concurremment sur son théâtre, sous le nom de *petits comédiens pantomimes* (3). Il faisait, en 1747, représenter tous les jours *la Descente d'Énée aux enfers.* Je ne crois pas que cette pièce fût celle où Fuzelier et Valois d'Orville avaient récemment parodié la *Didon* de Lefranc : ce devait être plutôt une pièce à machines, dans le genre de celles que Servandoni avait mises à la mode. Une annonce de l'année suivante déclare même cette prétention : « Dix-neuf février 1748, *Assaut général de Berg-op-Zoom,* et vue du pillage du dedans, spectacle brillant, *dans le goût de celui de Servandoni,* qui sera représenté sur le théâtre du sieur Bienfait, seul joueur de marionnettes des menus plaisirs de monseigneur le dauphin. » Alors, en effet, commençait l'engouement pour les spectacles qui ne s'adressent qu'aux yeux : c'était le triomphe de la mécanique.

(1) *Théâtre inédit de Fuzelier*, Soleinne, n° 3405, 2.

(2) *Affiches de Boudet.*

(3) Mêmes *Affiches*, 27 juillet 1747, 20 et 27 février 1749.

On imitait, sous toutes les formes, les automates de Vaucanson, le flûteur, le canard, etc.; on courait au joueur d'échecs de Kempel. Un Polonais, nommé Toscani, ouvrait, à la foire Saint-Germain de 1744, un théâtre pittoresque et automatique, qui semble avoir servi de prélude au fameux spectacle de Pierre : « On y voit, disent les *affiches*, des montagnes, des châteaux, des marines... Il y paraît aussi des figures qui imitent parfaitement tous les mouvemens naturels, sans qu'on aperçoive qu'elles soient tirées par aucun fil... et, ce qu'il y a de plus surprenant, on y voit une tempête, la pluie, le tonnerre, des vaisseaux qui périssent, des matelots qui nagent, etc., etc. » On annonçait de tous côtés de pareilles merveilles, et aussi (on rougit de le dire) des combats d'animaux féroces. Ce goût ignoble a été, si l'on en croit la multiplicité des affiches, long-temps plus répandu chez nous et plus vif qu'on ne le croit généralement. Je transcris, entre un très grand nombre de semblables annonces, celle que voici, datée du 7 avril 1748; on ne la lira pas sans surprise :

« A mort le beau, furieux, méchant et nouveau taureau.... Au faubourg Saint-Germain, rue et barrière de Sèvres.... L'on ne peut assez exprimer la force de ce jeune taureau sauvage et intrépide pour la méchanceté; ne connoissant personne, depuis près de trois mois qu'il est au combat. On ne peut non plus dire avec quelle intrépidité il défendra sa vie contre les dogues qui le réduiront mort sur la place, quoique ce soit un des meilleurs combattans qu'il y ait eu depuis plusieurs années. Ce combat sera terminé par celui des dogues, des ours et le nouveau et bon loup, qui tient collet contre les dogues... Le sieur Martin avertit le public qu'il a de l'huile d'ours pure, etc... (1). »

L'année 1749 amena plusieurs nouvelles concurrences aux marionnettes de Bienfait. Les affiches du 18 février annoncent l'ouverture de la nouvelle troupe de *comédiens praticiens* de Levasseur, à la foire Saint-Germain, et la première représentation *des Réjouissances publiques ou le Retour de la paix*, en vaudevilles, avec *Arlequin courrier*. Nous voyons, un peu plus tard, les marionnettes de Levasseur jouer à la même foire une pièce pantomime intitulée *les Fleurs*.

Le 13 février 1749, la nouvelle troupe de marionnettes de Prévost débuta par la *Revue générale des Houllans*, commandés par M. le maréchal de Saxe, représentée devant leurs majestés, monseigneur le dauphin, etc., le tout en figures mouvantes par chaque escadron qui caracolent, suivi des *Amusemens comiques de Polichinelle*. Ce nouveau théâtre, situé rue de la Lingerie, ne tarda pas à se réunir à celui de Bienfait. Dès le 1er mai, les affiches annoncent la *Revue des Houllans* au théâtre des *petits comédiens du Marais*, rue Xaintonge, près le boulevard; c'était la nouvelle adresse et le nouveau nom des marionnettes

(1) *Affiches de Boudet.*

de Bienfait, dont les affaires, malgré tous ces mouvemens, et peut-être à cause de tous ces mouvemens, semblaient décliner. Nous trouvons, en effet, en 1750, cette triste annonce dans les affiches de Paris : « On fait savoir qu'en vertu d'une sentence du Châtelet du 14 novembre, il sera procédé à la vente et adjudication d'une loge construite dans la foire Saint-Laurent, avec ses appartenances et dépendances, saisie sur le sieur Bienfait. » Nous le retrouvons pourtant, lui ou les siens, dans les années suivantes, entre autres en 1752, faisant jouer par ses marionnettes une pièce anonyme, *Arlequin au sabbat ou l'Ane d'or d'Apulée* (1). Son fils avait encore un théâtre de marionnettes en 1767, et même en 1773, à la foire Saint-Germain (2).

Il s'établit à Passy en 1760, sous le nom de *Théâtre des Comédiens artificiels de Passy,* un spectacle de marionnettes, dont le directeur, M. Cadet de Beaupré, eut la malheureuse idée de se faire le pourvoyeur littéraire. Il fit jouer par Polichinelle et dame Gigogne, et imprimer ensuite, un acte en vers intitulé *les Philosophes de bois.* C'était une parodie ou une contre-partie très effacée de la fameuse comédie de Palissot. L'auteur avoue dans une courte préface que sa pièce n'a eu aucun succès à la représentation, ce qui l'engage à en appeler à la lecture. Cet ouvrage est, je crois, tout ce qui reste, si cela peut s'appeler rester, du répertoire des *comédiens artificiels de Passy.*

X. — LES BOULEVARDS. — FOIRE PERMANENTE.

Le rempart du Marais assaini dès 1737 par l'établissement du grand égout, un peu abaissé et planté, en 1768, de cinq rangées d'arbres, était devenu, sous le nom de *boulevard du Temple,* une promenade aimée des habitans du quartier Saint-Antoine, de Popincourt et de la Grande-Pinte. Peu à peu, il s'éleva sur ce terrain fangeux des baraques où les bateleurs habitués des foires Saint-Germain, Saint-Laurent et Saint-Ovide furent autorisés à établir une sorte de foire permanente, à la charge toutefois de se réinstaller, pendant la durée des foires périodiques, aux places qu'ils y occupaient précédemment, obligation à laquelle ils furent tenus de se soumettre jusqu'à la loi du 13 janvier 1791, qui proclama la liberté des spectacles (3).

Fourré fils, qui faisait danser, comme son père, des marionnettes aux diverses foires de Paris, fit, vers 1756, bâtir par Servandoni, dont il était élève, un petit théâtre sur le boulevard, où, indépendamment

(1) Je ne saurais dire si cette pièce était la même que l'opéra-comique composé par Piron sous le titre de *l'Ane d'or d'Apulée* pour la foire Saint-Laurent de 1721.

(2) *Almanach forain,* 1773; in-18.

(3) La foire Saint-Germain s'est ouverte jusqu'en 1793, comme on peut s'en assurer par les *Affiches de Paris* de mars 1793.

de ses marionnettes, il exploita le genre des pièces à machines, que son maître avait mises à la mode, et qui attiraient la foule dans la salle des Tuileries.

J'ai sous les yeux le programme d'une de ces pièces, daté de la fin de juin 1759 : « *Junon aux enfers*, spectacle mécanique, comme ceux des anciens Romains, sur le grand théâtre de la barrière du Temple... » Suit l'analyse des deux actes, qui contiennent l'histoire d'Athamas, d'après le récit d'Ovide. Le programme se termine ainsi : « Pièce composée par le sieur Fourré, ancien décorateur de M. le comte de Clermont, ancien entrepreneur des nouveaux bâtimens du Temple, sous les ordres de monseigneur le prince de Conti. »

En 1760, Fourré céda sa loge à Nicolet cadet, joueur de marionnettes comme son père. Parmi les pièces de son répertoire, nous citerons *Arlequin Amant et Valet*, en trois actes et en prose. Après avoir occupé, pendant quatre ans, la loge de Fourré, il en loua une autre sur un terrain attenant, qu'il acheta en 1767, et où il fit bâtir un assez beau théâtre, malgré les difficultés que lui opposaient le mauvais état du sol et le voisinage de l'ancien rempart, dont ses constructions ne pouvaient dépasser la hauteur. Il ouvrit cette nouvelle salle en 1769. Dès son arrivée sur le boulevard, Nicolet avait joint à ses acteurs de bois des acteurs vivans de toutes sortes : à la porte, Paillasse, avec ses parades; au dedans, outre ses danseurs de corde, les refrains de Taconnet; de plus, quelques animaux savans, et surtout un singe égal en gentillesse à celui de Brioché. M. de Boufflers a composé sur ce singe une assez jolie chanson. La devise de Nicolet était, comme on sait, *de plus fort en plus fort*, et il y a été fidèle. En 1772, sa troupe d'équilibristes, appelée à Choisy, où était la cour, fut si agréable à Louis XV et à Mme Du Barry, qu'il obtint pour sa troupe le titre de *grands danseurs du roi* (1), ce qui ne l'affranchit pas cependant de l'obligation de garder ses marionnettes et de jouer aux foires, double chaîne qu'il porta jusqu'à la loi de 1791. Affranchi alors, le théâtre de Nicolet prit, le 22 septembre 1792, le nom de *Théâtre de la Gaieté*, qu'il a gardé jusqu'à ce jour, en dépit des glapissemens du mélodrame.

L'ancienne salle de Fourré, que Nicolet avait quittée en 1664, fut, quelques années plus tard, reconstruite et occupée par un autre joueur de marionnettes qui aspirait, comme Nicolet et ses confrères, à de plus hautes destinées. Audinot, auteur et chanteur de l'Opéra-Comique et de la Comédie-Italienne réunis, où il jouait avec talent les rôles à *tablier*, se brouilla avec cette troupe et la quitta à la clôture de 1767. Après s'être montré, l'année suivante, sur le théâtre de Ver-

(1) Nicolet, dans son ambitieuse impatience, avait pris plusieurs fois ce titre de sa propre autorité, ce qui avait failli lui faire de très mauvaises affaires avec la police. Voy. les *Mémoires secrets* de Bachaumont, année 1769.

sailles, il revint à Paris en 1769, et loua à la foire Saint-Germain une loge où il montra de grandes marionnettes qui attirèrent la foule par une innovation qui parut piquante. Ses *bamboches* ou *comédiens de bois*, comme il les appelait, étaient des portraits fort ressemblans de ses anciens camarades de l'Opéra-Comique, Laruette, Clairval, Mlle Bérard et lui-même. Polichinelle, sous les traits d'un gentilhomme de la chambre en exercice, fut reçu avec presque autant de faveur que le fut depuis *Cassandrino* à Rome. Après la clôture de cette foire, Audinot s'installa dans la salle de Fourré, qu'il avait fait rebâtir. Il continua d'y faire jouer et chanter ses comédiens de bois pour lesquels J.-B. Nougaret écrivit plusieurs pièces (1); il y joignit quelques ballets d'action, un nain fort agréable dans le rôle d'Arlequin, et quelques scènes épisodiques, telles que *le Testament de Polichinelle*. Pour exprimer cette variété d'amusemens qu'il offrait au public, il donna à son théâtre, dès 1770, le nom d'*Ambigu-Comique*. Cependant il remplaça peu à peu ses marionnettes par des enfans qui jouèrent d'abord des pantomimes, puis des pièces accompagnées de quelques paroles auxquelles on donna le titre assez bizarre de *pantomimes dialoguées*. Les gravelures dont ses auteurs attitrés, Plainchesne et Moline, n'étaient point avares, attirèrent la bonne et la mauvaise compagnie. Dès 1771, ce petit théâtre était, suivant Bachaumont, plus fréquenté non pas que l'Opéra (c'eût été trop peu dire), mais que celui de Nicolet du temps de son singe. Les grands théâtres eurent beau réclamer pour le maintien de leurs priviléges : la cour et la ville intervinrent; les enfans d'Audinot continuèrent à babiller, danser et chanter, et l'autorité eut l'air de ne pas entendre (2). C'est ce qu'avait demandé assez plaisamment le facétieux directeur dans un double calembour latin inscrit, en manière de devise, sur le rideau de son théâtre : *Sicut infantes audi nos*. On sent, à cette tolérance, que la loi du 13 janvier 1791 approchait.

D'ailleurs, plus la foire permanente établie sur le boulevard du Temple prenait de vie, de mouvement et d'éclat, et plus décroissait l'importance des foires temporaires. En 1773, il y eut suppression de tous les spectacles à la foire Saint-Laurent, et pendant trois années on n'y vit que quelques marchands de mousseline et de colifichets, un billard et une buvette. Elle fut rouverte cependant, en 1777, sous les auspices de M. Lenoir (3); mais ce ne fut qu'un mouvement de reprise factice : la vie se retirait et se portait ailleurs. Quelques autres foires locales essayèrent, sans grand succès, de profiter de cette sup-

(1) Voyez *les Spectacles des foires et des boulevards de Paris*, 1777, p. 162. J.-B. Nougaret avait composé en 1767 *le Retour du Printemps ou le Triomphe de Flore*, un acte mêlé de vaudevilles, pour les marionnettes de Chassinet. *Ibid.*

(2) *Mémoires secrets de Bachaumont*, 11 octobre et 17 décembre 1771.

(3) *Almanach forain*, 1773, et *les Petits Spectacles de Paris*, 1786, p. 159.

pression. En 1773, la foire Saint-Clair, qui se tenait, pendant les dernières semaines de juillet, le long de la rue Saint-Victor, réunit plusieurs théâtres de marionnettes. La même année, la foire Saint-Ovide, qui avait eu lieu jusque-là sur la place Vendôme, entre la mi-août et la mi-septembre, fut transférée sur la place Louis XV. Nicolet cadet et ses confrères y donnèrent des jeux de marionnettes. En 1776, cette foire eut beaucoup d'éclat et fut prorogée jusqu'au 9 octobre. Il y eut plusieurs théâtres de marionnettes, entre autres ceux des *fantoccini italiens* et des *fantoccini français;* mais je ne sais rien des pièces qui y furent représentées. L'année suivante, les *fantoccini français* prirent un nom assez étrange. Je lis cette annonce dans l'*Almanach des Spectacles de la Foire :* Le sieur Second déclare qu'il offre cette année (1777) une nouvelle troupe de *porenquins* ou de *fantoccini français* (1). Le nom singulier de *porenquins* n'a pas fait fortune. Je n'en connais ni le sens ni l'origine. Une chose seulement me paraît évidente, c'est que les joueurs de marionnettes cherchaient de plus en plus à déguiser sous des périphrases et à rajeunir de leur mieux leur profession en décadence. C'est ainsi qu'il s'établit en 1793, sous le titre de *Théâtre des Pantagoniens*, un spectacle de grandes marionnettes très habiles à se transformer. On cite, parmi ces transformations, celle d'un procureur dont les membres s'animaient pour former autant de cliens. Les Pantagoniens jouèrent deux pantomimes, *les Métamorphoses d'Arlequin* et *les Métamorphoses de Marlborough,* sur le Théâtre de la République, à la foire Saint-Germain de 1793 (2), puis ils allèrent se loger sur le boulevard du Temple.

XI. — MARIONNETTES AU PALAIS-ROYAL. — OMBRES CHINOISES.

Un nouveau lieu de plaisir, une nouvelle foire perpétuelle, plus élégante, plus choisie, plus aristocratique que celle des boulevards, avait commencé, vers 1784, à déployer toutes les splendeurs de l'industrie et des arts, pour attirer la foule parisienne, et l'on peut dire européenne. Je veux parler des galeries nouvellement construites du Palais-Royal. Les marionnettes ne manquèrent pas à ce rendez-vous de la mode. Dès le 28 octobre 1784, *les petits comédiens de M. le comte de Beaujolais* (c'étaient de grandes marionnettes) ouvrirent leur spectacle, sous la direction de Garden et de Homel, par trois petites pièces : *Momus directeur de spectacle,* prologue, — *Il y a commencement à tout,* proverbe en vaudeville, et *Prométhée,* pièce ornée de chants et de danses, musique de M. Froment. Ces mêmes petits comédiens représentèrent

(1) *Spectacles de la foire,* etc., VIe partie, 1778, p. 24.
(2) *Annonces et Affiches,* mars 1793.

assez long-temps avec succès *Figaro directeur de marionnettes*. En 1786, ces pantins furent remplacés par des enfans, qui faisaient les gestes sur le théâtre, tandis que de grandes personnes parlaient et chantaient pour eux dans la coulisse (1). On joua de la sorte plusieurs opéras-comiques, composés par des musiciens distingués. Pour achever ce qui a rapport aux *comédiens de bois de M. le comte de Beaujolais*, je dois dire qu'ils furent tirés un moment de leur oubli en 1810. Cette résurrection éphémère a été racontée par un spirituel contemporain : « A la fin de 1810, dit M. Dumersan, Mme Montansier fit débuter au Palais-Royal une troupe de danseurs de corde, puis les *Puppi napolitani* ou marionnettes napolitaines. Il y avait un directeur italien, qui s'étonnait de n'attirer que des enfans, tandis qu'en Italie les spectacles de marionnettes sont suivis par des hommes de tous rangs et de tout âge... On admirait pourtant *Pulcinella*, que le directeur dirigeait lui-même et qui avait l'air d'un personnage vivant. Ce théâtre prit, un peu après (le 20 octobre 1810), le titre de *Théâtre des jeux forains*. L'ouverture se fit par un prologue de Martainville intitulé *la Résurrection de Brioché*. Cette pièce fut jouée par les ci-devant *comédiens de bois du comte de Beaujolais*, qui dormaient dans les greniers du théâtre depuis vingt ans. Ces automates, grands comme des enfans de huit ans et habillés à la Pompadour, eurent peu de succès (2)... »

Le 1er janvier 1785, *les fantoccini* de M. Caron, qui, pendant quelques mois, s'étaient montrés sur le boulevard du Temple, s'établirent dans une salle au Palais-Royal, sous le nom renouvelé de *Théâtre des Pygmées*. Les deux pièces d'ouverture, d'une teinte trop uniformément mythologique, furent *le Nouveau Prométhée*, compliment ou prologue en un acte avec couplets, et *Arlequin protégé par Momus*, vaudeville en trois actes (3). Caron conduisait lui-même ses marionnettes, parlait pour elles et composait presque toutes les pièces. Ces nouveaux *fantoccini* ne ressemblaient nullement à ceux qu'on avait si bien accueillis à la foire Saint-Ovide de 1776, et qui avaient au moins deux pieds de haut; ceux-ci, au contraire, étaient d'une petitesse extrême (4). Ils ne

(1) *Petits spectacles de Paris*, 1786, p. 13.

(2) *Mémoires de Mlle Flore*, t. I, p. 127 et suiv. Voyez encore le *Mercure* de novembre 1810, p. 35.

(3) *Journal de Paris*, 2 juillet 1785.

(4) *Petits Spectacles de Paris*, 1786, p. 191-192. Les amateurs de curiosités ont recueilli quelques-unes de ces anciennes marionnettes des foires Saint-Germain et Saint-Laurent; M. Dumersan, entre autres, possédait un vieux polichinelle que l'on a gravé dans le *Magasin pittoresque* de 1834, p. 117, en lui attribuant, à tort, la date de 1722. Le costume de ce pantin est celui du règne de Louis XVI. On m'assure que M. Taylor, membre d'un comité de secours pour les artistes dramatiques, s'est trouvé en rapport avec le dernier directeur des marionnettes de la foire Saint-Laurent, qui conservait précieusement sa troupe de bois dans des coffres qu'il consentit à ouvrir à l'ancien directeur de

paraissent pas avoir brillé long-temps; le genre s'épuisait : il fallait, pour le ranimer, une innovation profonde et complète; ce rajeunissement s'opéra par l'importation des *ombres chinoises*.

Ce divertissement, dont on rapporte généralement l'origine aux Chinois et aux Javanais, est du moins, sans aucun doute, un des spectacles favoris des Orientaux. Il est, depuis assez long-temps, connu en Italie et en Allemagne. Le baron de Grimm, qui, dans sa *Correspondance* de 1770, lui a consacré une page ironique, nous apprend pourtant, l'ingrat! que, sous le nom de *Schattenspiel*, ce jeu avait singulièrement amusé et émerveillé son enfance. Le procédé mécanique est bien simple : on met, à la place du rideau d'un petit théâtre, une toile blanche ou un papier huilé bien tendu. A sept ou huit pieds derrière cette tenture, on pose des lumières. Si l'on fait glisser alors, entre la lumière et la toile tendue, des figures mobiles et plates, taillées dans des feuilles de carton ou de cuir, l'ombre de ces découpures se projette sur la toile ou le transparent de papier et apparaît aux spectateurs. Une main cachée dirige ces petits acteurs au moyen de tiges légères, et fait mouvoir à volonté leurs membres par des fils disposés comme ceux de nos pantins de carte. Ce n'est pas, comme on voit, de la sculpture, mais de la *peinture mobile*.

« Après l'Opéra français, dit le baron Grimm avec persiflage, je ne connais pas de spectacle plus intéressant pour les enfans; il se prête aux enchantemens, au merveilleux et aux catastrophes les plus terribles. Si vous voulez, par exemple, que le diable emporte quelqu'un, l'acteur qui fait le diable n'a qu'à sauter par-dessus la chandelle placée en arrière, et, sur la toile, il aura l'air de s'envoler avec lui par les airs. Ce beau genre vient d'être inventé en France, où l'on en a fait un amusement de société aussi spirituel que noble; mais je crains qu'il ne soit étouffé dans sa naissance par la fureur de jouer des proverbes. On vient d'imprimer *l'Heureuse pêche* pour *les ombres à scènes changeantes*. Le titre nous apprend que cette pièce a été représentée en société, vers la fin de l'année 1767... il faut espérer que nous aurons bientôt un théâtre complet de pareilles pièces (1). » Eh! pourquoi pas? le dédaigneux aristarque ne croyait peut-être pas prédire si juste. Dès 1775, un nommé Ambroise ouvrait un spectacle de ce genre, sous le titre de *Théâtre des récréations de la Chine*. « On y voyait, suivant l'annonce, la voûte azurée et l'aurore s'annoncer par l'épanouissement des rayons d'un soleil levant... » La figure d'un magicien (c'était déjà sans doute *Rotomago*) amusait beaucoup les spectateurs par des métamorphoses singulières. Enfin, le programme finissait par cette re-

la Comédie-Française; mais ce brave homme, malgré sa détresse, refusa de vendre à aucun prix ses anciens et chers compagnons.

(1) *Correspondance littéraire*, etc., 15 août 1770, t. VII, p. 49.

marque : « Les ecclésiastiques peuvent assister à mon spectacle sans aucun scrupule (1). »

Au moins de juin de l'année suivante (1776), le même artiste alla montrer à Londres ses ombres mouvantes et ses machines. Le détail nous en a été conservé. On voyait, entre deux tableaux, 1° une tempête, le tonnerre, la grêle assaillant la mer, plusieurs vaisseaux faisant naufrage... 2° un pont dont une arche est démolie et des ouvriers qui la réparent : un voyageur leur demande si la rivière est guéable; les ouvriers se moquent de lui et répondent par le fameux couplet, *les canards l'ont bien passée* (2); le voyageur découvre un petit bateau, passe la rivière et châtie les ouvriers: c'est, comme on voit, la première mise en scène du fameux *Pont cassé*, la pièce classique des *Ombres chinoises*, vieux fabliau qui se retrouve en germe dans une ancienne facétie, *le Dict de l'herberie*, qu'on peut lire à la suite des poésies de Rutebœuf (3), et que Cyrano de Bergerac n'a pas dédaigné d'insérer à peu près textuellement dans sa comédie du *Pédant joué* (4); 3° un canal sur lequel on aperçoit une troupe de canards : quelques chasseurs dans un bateau les tirent à coups de fusil (était-ce déjà la pièce de Guillemain devenue si célèbre, *la Chasse aux canards?*); 4° un magicien qui, d'un coup de baguette, fait subir à des hommes, à des animaux et à des arbres diverses métamorphoses. Le dialogue et les couplets de toutes ces pièces étaient en français; le spectacle se terminait par des danses de corde, et, comme toujours, par des marionnettes (5). De retour à Paris, l'année d'après, Ambroise montra sous un autre nom à peu près les mêmes pièces de mécanique maritime : la mer agitée, des vaisseaux en marche, des côtes variées, des oiseaux de mer, des pê-

(1) *Les Spectacles des foires et des boulevards de Paris*, année 1776, p. 117.

(2) On trouve ce couplet dans une très ancienne chanson intitulée *Dialogue du Prince et du Berger*.

LE PRINCE.

Passe-t-on la rivière à gué?

LE BERGER.

Les canards l'ont bien passé.
O lirenda, lirondé!

Voy. *Cahier de chansons*, veuve Oudot, 1718.

(3) *Œuvres complètes de Rutebœuf*, trouvère du XIIIe siècle, t. I, p. 473-474.

(4) Ces emprunts, faits par Cyrano à nos anciens auteurs, expliquent en quel sens Molière a dit, à propos de quelques traits qu'on l'accusait d'avoir tirés de cet auteur : « Je reprends mon bien où je le trouve. »

(5) Voyez *les Spectacles des foires et des boulevards de Paris*, 1778, p. 186-189. L'auteur avertit que le mécanicien Ambroise qui montra ce spectacle à Londres était un autre que l'Ambroise qui avait donné à Paris un spectacle tout semblable l'année d'avant. Je crois que c'est une erreur peut-être officieuse; je crains bien que ce pauvre et habile mécanicien ne fût obligé de cacher son nom pour échapper à ses créanciers.

cheurs et un jeune homme se balançant à une branche d'arbre au bord de la mer (1).

Enfin parut Dominique Séraphin, le vrai fondateur en France des *ombres chinoises* perfectionnées. Cet ingénieux artiste, après divers voyages dans les provinces, vint s'établir à Versailles. Admis plusieurs fois à divertir la famille royale, il obtint pour son théâtre, le 22 avril 1784, le titre de *Spectacle des Enfans de France*. Cette même année, il transporta son établissement sous les galeries du Palais-Royal, dans le local que ses héritiers occupent encore aujourd'hui. Séraphin ouvrit cette salle le 8 septembre. J'ai sous les yeux une de ses affiches du 19 août 1785 : il y annonce, entre autres scènes nouvelles, le *Tableau du Palais-Royal* et *les Chaises parlantes*, ainsi que plusieurs *métamorphoses*. Il termine par cet avis, qui rappelle son scrupuleux prédécesseur Ambroise : « Ce divertissement est fort honnête, et MM. les ecclésiastiques peuvent se le permettre.» J'ai sous les yeux une autre affiche du théâtre de Séraphin sans date, mais que je crois de 1792. Elle est vraiment originale : c'est toute une scène entre le directeur des Ombres chinoises et un passant. Je vais la transcrire. D'abord, on aperçoit tout au haut la silhouette de Séraphin à mi-corps, qui se détache en noir sur le fond blanc de l'affiche, comme une de ses découpures. De son index allongé, il fait signe à un passant, puis un dialogue s'établit entre eux : « Un moment! Arrêtez-vous! Lisez-moi! — SÉRAPHIN, *aux lecteurs :* Des changemens, des décorations d'un joli goût embellissent mes Ombres chinoises... J'ai des marionnettes, mais des marionnettes qu'on prendrait aisément pour de charmans petits enfans; il faut les voir, ainsi que la scène comique de *Gobe-Mouche*. — UN LECTEUR : Mais où est donc la salle de vos Ombres chinoises, Séraphin? Toutes les ombres de Paris se disent *Ombres de Séraphin*, qu'on disait depuis long-temps voyageant chez les ombres. — Je n'ai, monsieur, pas encore été tenté de faire ce voyage. Je suis toujours le seul Séraphin. Pour me voir, n'allez ni à *Tivoli* ni à *Idalie;* n'allez ni aux Capucins ni aux boulevards, encore moins à la *Veillée*, mais venez au Palais-Égalité, galerie de pierre, n° 121, où je suis fixé invariablement depuis dix-sept ans. Voulez-vous vous délasser? venez voir mes *Ombres chinoises*. Toujours jaloux de mériter votre approbation, chaque jour nous changeons de pièces..... » En effet, rien de plus varié que le répertoire de Séraphin, et c'est à ce mérite que ce théâtre a dû de vivre aussi long-temps. Depuis son établissement, plusieurs écrivains de quelque valeur ont travaillé pour cette petite scène. Je puis citer Dorvigny, Gabiot de Salins, Maillé de Marencourt. Entre les années 1785 et 1790, Dorvigny y a fait jouer *le Bois dangereux ou les Deux voleurs*, scène à la silhouette, en vers; *les*

(1) *Les Spectacles des foires et des boulevards de Paris*, année 1778, p. 12.

Caquets du matin, en prose; *le Cabriolet renversé*, scène de la halle (1); *Arlequin corsaire*, scène en prose et à la silhouette, qui devint l'année d'après, en 1789, *Arlequin corsaire patriote* (2). Maillé de Marencourt donna, vers le même temps, *le Matelot*, scène épisodique en prose; *le Petit Poucet* et *Cendrillon*, pièces-féeries, chacune en trois actes. Plus récemment, vers 1807, le même auteur a donné *l'Enlèvement de Proserpine*, féerie mythologique, et *le Triomphe d'Arlequin*. En 1799, Gabiot écrivit pour Séraphin *le Malade et le Bûcheron*, scène à la silhouette; mais, dans les dernières années du siècle, ce fut Guillemain qui fut le fournisseur le plus actif de ce théâtre et de plusieurs autres. « Il faisait le matin pour les Ombres chinoises, dit M. Dumersan, de petites pièces dans lesquelles il y avait toujours une idée comique, qu'on lui payait 12 francs, qu'on jouait cinq cents fois, et qu'on joue encore. Le soir, il en composait pour les Jeunes-Artistes, le Vaudeville, les Variétés amusantes, etc.; elles étaient plus littéraires, et cependant elles ne l'ont pas immortalisé comme sa *Chasse aux Canards* (3). » Parmi les scènes à la silhouette de Guillemain, on remarque *l'Entrepreneur de spectacle*, la *Mort tragique de Mardi-Gras*, en vers; *le Gagne-Petit*, et enfin *l'Écrivain public*, qui, pendant la révolution, devint *l'Écrivain public patriote*. J'ai bien peur qu'au milieu du vertige de ces années sinistres, nos petits comédiens de bois n'aient participé plus que de raison à la fébrile effervescence de ces temps de trouble. Je ne veux pas trop insister sur cette phase délicate de leur histoire, je transcrirai seulement quelques lignes significatives de Camille Desmoulins. Indigné de l'apathique indifférence des badauds de Paris en présence des hécatombes de chaque jour, *le Vieux Cordelier* s'écrie : « Cette multitude égoïste est faite pour suivre aveuglément l'impulsion des plus forts. On se battait au Carrousel et au Champ-de-Mars, et le Palais-Royal étalait ses bergères et son Arcadie! A côté du tranchant de la guillotine, sous lequel tombaient les têtes couronnées, et sur la même place, et dans le même temps, on guillotinait aussi Polichinelle, qui partageait l'attention de cette foule, avide surtout de voir ces pièces qui ne pouvaient avoir qu'une seule représentation (4). » Ainsi le bourreau, qui, pendant deux cents ans, avait bien voulu se laisser bafouer et pendre par Polichinelle, prenait alors sa revanche. Il est probable que Polichinelle n'est rentré en possession de ses avantages qu'après le 10 thermidor; mais passons vite : je citerai, en raison de leur inoffensive singularité, les titres de deux pièces de ces temps néfastes. En 1790, les ombres de Séraphin jouèrent *la Dé-*

(1) Imprimé dans le *Théâtre de Séraphin*, t. I, p. 25-35.

(2) *Affiche* du 25 décembre 1790.

(3) *Mémoires de Mlle Flore*, t. I, p. 42 et 43. Guillemain est mort en 1799.

(4) *Le Vieux Cordelier*, réimpression de 1834, p. 64.

monseigneurisation, et, en 1793, *la Fédération nationale*. Il faut avouer que ces deux sujets prêtaient peu à la silhouette, et durent divertir médiocrement le jeune et riant auditoire de Séraphin.

Sous le consulat, quand l'esprit et la gaieté eurent peu à peu recouvré leurs droits, un savant bibliothécaire et un excellent homme, M. Capperonnier, fit jouer, nous assure-t-on, quelques scènes à la silhouette. Des indiscrets lui attribuent, entre autres, *l'Ile des Perroquets, ou Il ne faut pas se fier à la parole*. Ces petites distractions d'un homme grave devaient être des réminiscences des gaietés littéraires auxquelles il s'était trouvé mêlé avant 1789, dans la société des Lauraguais, des Paulmy et des La Vallière.

Le théâtre de Séraphin a fait, avec le consentement des intéressés, d'heureux et assez fréquens emprunts aux autres scènes. Ainsi *le Filleul de la fée*, conte bleu en deux actes, représenté en 1832 sur le théâtre du Palais-Royal, est devenu *l'Enchanteur Parafaragaramus*, féerie en trois actes, au théâtre de Séraphin. On cite plusieurs auteurs contemporains qui n'ont pas dédaigné cette petite scène, entre autres M. Édouard Plouvier, qui a été moins heureux au Théâtre-Français. Je nommerai encore une personne de la famille du fondateur, Mlle Pauline Séraphin, qui a écrit un assez grand nombre de petites pièces-féeries et de scènes à la silhouette, *le Talisman aux enfers, la Perruque de Cassandre, Gilles et son Parrain, le Génie de la Sagesse, la Jument grise* et *le Pêcheur de Bagdad*. En résumé, les théâtres de marionnettes et d'ombres chinoises ont dans notre pays un grand avantage sur presque tous les autres spectacles : ce sont presque les seuls où nous n'apportions aucun esprit de contention et de critique, et où nous allions avec la seule envie de nous amuser. Il serait bien à souhaiter qu'un homme de talent profitât de cette rare et bienveillante disposition du public, et prît là ses coudées franches, comme on les lui laisse.

XII. — MARIONNETTES CHEZ LES PARTICULIERS ET DANS LE MONDE ÉLÉGANT.

Il me reste, pour compléter l'histoire des marionnettes en France, à dire un mot de l'accueil qui leur a été fait dans la bonne compagnie et chez les grands seigneurs des XVIIe et XVIIIe siècles.

Nous avons vu, sous Louis XIV, les relations très suivies du jeune dauphin et de Brioché. Les marionnettes étaient alors un plaisir royal, que recherchaient aussi la noblesse et la bourgeoisie. La Fontaine, dans sa fable de *la Cour du Lion*, ne nous a-t-il pas montré sa majesté lionne convoquant tous ses vassaux à une cour plénière,

. . . . . dont l'ouverture
Devait être un très grand festin,
Suivi des tours de Fagotin?

Vers la fin du grand siècle, dans une lettre en vers que le petit prince de Dombes est supposé écrire à sa jeune cousine, Mlle d'Enghien (qu'il appelait ordinairement *sa femme*), pour l'engager à venir à Versailles auprès de Mme la duchesse du Maine, qui gardait le lit pendant une grossesse, il lui fait entrevoir bien des plaisirs, et quels plaisirs!

Pour prix d'une action si belle,
Je vous promets Polichinelle (1)!...

Le rédacteur de cet attrayant billet était Malézieu, le chancelier de la petite principauté ou plutôt du petit prince de Dombes. A ce titre Malézieu joignait ceux de membre de l'Académie française, de surintendant du duc du Maine, et surtout d'ordonnateur de toutes les fêtes de la duchesse. Il était l'âme de ces fameux divertissemens de Sceaux qui ont fourni deux volumes pleins de stances, de madrigaux, d'épîtres, de pastorales et de comédies, fêtes de jour et de nuit, qui occupaient ou qui trompaient, dans cette poétique retraite, la mobile imagination et les ambitieuses insomnies de la duchesse; mais dans ces deux volumes, remplis de babioles, il n'est rien dit d'un genre d'amusement qui a pourtant tenu une grande place dans les plaisirs de Sceaux : je veux parler des marionnettes. On les faisait, en effet, venir de temps à autre, et l'on composait même exprès pour elles de petits dialogues où l'esprit et la malice ne manquaient pas. Un de ces badinages, attribué à Malézieu, souleva, en 1705, une véritable tempête. Je trouve dans le recueil manuscrit des chansons et vers satiriques formé par le comte de Maurepas tous les bulletins de cette petite guerre littéraire. Une note du manuscrit nous apprend à quelle occasion tout ce bruit eut lieu. La duchesse du Maine ayant voulu, pendant l'hiver de 1705, avoir chez elle les marionnettes, on composa une petite scène *ad hoc*, qui tournait un peu en ridicule MM. de l'Académie française. Ceux-ci l'attribuèrent, avec assez de vraisemblance, à Malézieu et au duc de Bourbon, qui paraît y avoir en badinant fourré quelques moqueries. Aussitôt les épigrammes de pleuvoir sur le prince et sur l'académicien faux frère. Elles remplissent, avec les répliques, plus de vingt pages in-folio du recueil de Maurepas. Le corps du délit lui-même, un petit dialogue intitulé *Scène de Polichinelle et du Voisin*, y est aussi copié (2). Cette parade est écrite avec toutes les libertés que le genre autorise; quoique composée de compte à demi par

(1) Voyez *les Divertissemens de Sceaux*, t. Ier, p. 163.

(2) Voyez *Recueil de chansons et de vers satiriques*, tome IX, p. 349 et suiv. Cette scène est, dit-on, imprimée dans un livre intitulé *Pièces échappées du feu*, Parme, 1717, avec quelques-unes des épigrammes en réponse. Je ne connais que la copie du recueil de Maurepas.

un académicien et un prince du sang, et représentée dans le salon de la duchesse du Maine, il nous serait, tant les mœurs changent! bien difficile d'en citer deux phrases. Le fond de cette bluette est la prétention hautement déclarée par Polichinelle d'entrer à l'Académie. Il prouve la légitimité de ses droits au fauteuil par une foule de coq-à-l'âne amusans; puis, il donne un échantillon burlesque de sa future harangue de réception; enfin, il énumère certaines difficultés de langage sur lesquelles il sent quelque *crapule* (c'est-à-dire scrupule). Ce sont certaines locutions équivoques sur lesquelles il désire connaître l'avis de MM. les quarante, et qui n'ont pu, dit-il, échapper à des nez tels que les leurs. Une de ces expressions dont il voudrait *purifier* le dictionnaire qu'élabore la docte compagnie est celle-ci : « Entre deux selles le cul à terre. » Il propose *entre deux siéges* comme beaucoup moins incongru, et il pénètre très à fond dans la matière; tout le reste est à l'avenant. On peut inférer d'une des épigrammes décochées contre Malézieu qu'il fut obligé de se tenir quelque temps éloigné des réunions de l'Académie. Il y reparut cependant à la réception de M. l'évêque de Soissons. Une autre pièce nous apprend qu'on priva Malézieu, tant que dura la brouille, du don que les quarante étaient dans l'usage de se faire mutuellement de leurs ouvrages. Cette singulière punition appelait bien naturellement la raillerie; on ne s'en fit pas faute.

Les marionnettes de Malézieu jouèrent encore cette même année (1705) à l'hôtel de Trèmes, devant le duc de Bourbon. Elles représentèrent une petite pièce où le président de Mesmes, confrère de Malézieu à l'Académie française, fut quelque peu maltraité, ce qui donna lieu à de nouvelles épigrammes. Dans toutes, le nom de Brioché était la grosse injure que l'on jetait à la tête du chancelier de Dombes.

Puisque j'ai commencé de parler des rapports de Polichinelle et de l'Académie, je dois signaler une autre pièce de vers placée dans le recueil de Maurepas sous la date de 1732. Elle est intitulée *Requeste du sieur Polichinelle à nosseigneurs de l'Académie françoise établie au Louvre* (1). Ce que Polichinelle demande dans cette requête, ce n'est pas, comme en 1705, un fauteuil d'académicien; il ne réclame que le droit d'assister aux séances, comme on venait de l'accorder aux acteurs de la Comédie-Française. Il faut convenir que notre ami Polichinelle est ici tout-à-fait dans son tort, et que ses railleries portent sur un acte qui n'avait rien que d'honorable. Le 3 mai 1732, quatre jours avant la représentation de l'*Éryphile* de Voltaire, des députés de la Comédie-Française allèrent offrir aux membres de l'Académie l'entrée de leur théâtre, ce qui fut accepté avec l'approbation du roi. L'Académie, en retour de cette politesse, octroya aux comédiens fran-

(1) *Recueil de chansons et de vers satiriques*, t. XVIII, p. 151.

cais le droit d'assister à ses réunions. C'est à propos de cet échange de bons procédés, dont les effets subsistent encore aujourd'hui, que Polichinelle se mit à gloser fort à contre-temps, et, qui pis est, sans beaucoup d'esprit; mais les comédiens français et les acteurs des scènes secondaires se faisaient alors, comme nous l'avons vu, une guerre acharnée que le moindre incident ravivait.

Le goût des marionnettes persista long-temps dans la cour spirituelle de Sceaux. Quelques vers de Voltaire nous apprennent qu'en 1746 le comte d'Eu, grand-maître de l'artillerie, les y fit venir un soir et les dirigea lui-même avec succès. Voltaire, qui assistait à ce divertissement, prit à son tour la direction des pantins et improvisa ce compliment pour le comte d'Eu, au nom de Polichinelle :

Polichinelle, de grand cœur,
  Prince, vous remercie.
En me faisant beaucoup d'honneur,
  Vous faites mon envie.

Vous possédez tous les talens;
  Je n'ai qu'un caractère :
J'amuse pour quelques momens;
  Vous savez toujours plaire.

On sait que vous faites mouvoir
  De plus belles machines;
Vous fîtes sentir leur pouvoir
  A Bruxelle, à Malines;

Les Anglais s'y virent traiter
  En vrais polichinelles,
Et vous avez de quoi dompter
  Les remparts et les belles (1).

La mode des marionnettes de société devint si générale au milieu du XVIIIe siècle, que nous voyons Bienfait annoncer dans les affiches de Paris « qu'il va en ville, en l'avertissant un jour devant (2). » Alors Mlle Pélicier, célèbre actrice de l'Opéra, faisait une pension à un directeur de marionnettes pour lui jouer deux parades par jour; ses camarades la raillaient de cette fantaisie et l'accusaient de vouloir se donner par là des airs de duchesse (3). Je trouve, à la fin de la copie de *Polichinelle à la guinguette de Vaugirard*, cette apostille que je crois de Pont-de-Vesle : « Bon à jouer en société de marionnettes, et y ajouter de nouvelles scènes (4). » Les scènes *ajoutées* par de tels amateurs ne de-

(1) *Œuvres* de Voltaire, t. XIV, p. 393 et 394, édit. de M. Beuchot.
(2) *Affiches* de Boudet, 20 février 1749.
(3) *Le Colporteur*, p. 140.
(4) Portefeuilles manuscrits de M. de Soleinne, n° 3399.

vaient pas être les moins égrillardes, à en juger par le canevas d'une de ces pièces destinées au huis-clos, *le Songe de Pierrot*, que possédait M. de Soleinne (1). Je vois dans la même collection le titre, mais le titre seulement, d'une pièce de marionnettes que je suppose avoir eu la même destination, *Polichinelle recruteur d'amour ou la milice de Cythère* (2). François Nau, le chansonnier, a publié en 1758 un *intermède de marionnettes* (sans nom d'auteur) que je soupçonne avoir été composé pour une de ces réunions joyeuses (3).

Enfin nous allons rencontrer les marionnettes dans un lieu où vous serez surpris, comme nous, de les voir admises, à Cirey; oui, au château de Cirey, devant la sérieuse Mme Du Châtelet et devant Voltaire, dans le temps même où la marquise commentait Leibnitz et où Voltaire mettait la dernière main à *Mérope*. C'est à une personne spirituelle, à Mme de Graffigny, alors momentanément abritée à Cirey, que nous devons la connaissance de ces détails intimes, dont elle faisait part à un de ses amis d'enfance, à M. Devaux, lecteur du roi Stanislas.

« Voltaire, lui mande-t-elle (11 décembre 1738), a bu à ta santé... Après le souper, il nous donna la *lanterne magique* avec des propos à mourir de rire. Il y a fourré la coterie de M. le duc de Richelieu, l'histoire de l'abbé Desfontaines et toutes sortes de contes, toujours sur le ton savoyard. Il n'y avait rien de si drôle; mais à force de tripoter le goupillon de sa lanterne, qui était remplie d'esprit-de-vin, il le renversa sur sa main; le feu y prit, et le voilà enflammé. Cela troubla un peu le divertissement, qu'il recommença un moment après. » Et en *post-scriptum* elle ajoute : « On nous promet les marionnettes. Il y en a ici près de très bonnes, qu'on a tant qu'on veut. » — « Je sors des marionnettes, qui m'ont beaucoup divertie (écrit-elle le 16 décembre); elles sont très bonnes. On a joué la pièce où la femme de Polichinelle croit faire mourir son mari en chantant *fagnana! fagnana!* C'était un plaisir ravissant que d'entendre Voltaire dire sérieusement que la pièce est très bonne; il est vrai qu'elle l'est autant qu'elle peut l'être pour de telles gens. Cela est fou de rire de pareilles fadaises, n'est-ce pas? Eh bien! j'ai ri... Le théâtre est fort joli, mais la salle est petite. Un théâtre et une salle de marionnettes à Cirey! Oh! c'est drôle! Mais qu'y a-t-il d'étonnant? Voltaire est aussi aimable enfant que sage philosophe. Le fond de la salle n'est qu'une loge peinte, gar-

(1) Portefeuilles de M. de Soleinne, n° 3400. Le *Dictionnaire des Théâtres de Paris* annonce à tort cette pièce comme représentée en public par les marionnettes.

(2) *Ibid.*, n° 3407.

(3) Par compensation, on a publié, dans notre siècle, des pièces de marionnettes pour l'éducation de la jeunesse. Je ne citerai en ce genre que le *Théâtre des marionnettes* de Mme Laure Bernard, 1 vol. in-12, 1837. L'auteur y a réduit à la taille de ses comédiens et de ses spectateurs la belle légende du *Roi Lear*.

nie comme un sofa, et le bord sur lequel on s'appuie est garni aussi. Les décorations sont en colonnades, avec des pots d'orangers entre les colonnes... »

Enfin Mme de Graffigny écrit le lendemain (huit heures du soir) : « Aujourd'hui comme hier, je sors des marionnettes, qui m'ont fait mourir de rire. On a joué *l'Enfant prodigue*. Voltaire disait qu'il en était jaloux. Le crois-tu? Je trouve qu'il y a bien de l'esprit à Voltaire de rire de cela et de le trouver bon. J'étais auprès de lui aujourd'hui. Que cette place est délicieuse! Nous en avons raisonné un peu philosophiquement, et nous nous sommes prouvé qu'il était très raisonnable d'en rire. Il faut avouer que tout devient bon avec les gens aimables. »

Presque à la même date, je trouve quelques lignes qui me frappent dans un *post-scriptum* ajouté par Mme Du Châtelet à une lettre de Voltaire adressée à d'Argental. Elle lui parle de tous les travaux entrepris par Voltaire, puis elle ajoute : « Sa santé demande peu de travail, et je fais mon possible pour l'empêcher de s'appliquer. » Cela ne nous donne-t-il pas l'explication du goût subit de Mme Du Châtelet pour la lanterne magique et les marionnettes?

Quant au XIXe siècle, si sérieux et si raisonnable, comme on sait, il ne faut pas y chercher d'aussi frivoles amusemens. S'il arrive aujourd'hui par hasard que Polichinelle soit mandé dans un riche hôtel, ce n'est que pour une matinée ou une soirée d'enfans; mais des marionnettes comme celles de Mme la duchesse du Maine, de la Pélicier ou de Cirey, il n'y en a plus d'exemples. On cite bien, sous l'empire, quelques hauts fonctionnaires qui ont aimé ce divertissement, mais en plein air et *incognito*. On sait l'histoire de cet excellent chef d'administration, dont la bienveillance littéraire, approuvée de l'empereur, avait réservé quelques emplois dans ses bureaux aux débutans de la littérature et de la poésie. Ayant adressé un jour un avis cordial à un de ses plus inexacts protégés, le jeune homme avoua à l'indulgent administrateur que s'il s'attardait tous les matins, c'est qu'il était obligé de passer devant Polichinelle, et que le charme l'arrêtait. « Eh! comment cela se fait-il? s'écrie le directeur étonné, je ne vous y ai jamais rencontré. » Mais Français de Nantes (car c'est à lui qu'on attribue l'anecdote) a-t-il jamais songé à faire venir chez lui Polichinelle? J'en doute. Autre temps, autres plaisirs. Il y aurait, d'ailleurs, inconvénient à inviter, par ce temps-ci, nos financiers, nos représentans du peuple, nos grands hommes de lettres, nos diplomates, à une soirée de marionnettes; cela risquerait trop de ressembler à une épigramme.

CHARLES MAGNIN.

LES

CONFIDENCES DE NICOLAS

HISTOIRE D'UNE VIE LITTÉRAIRE AU XVIIIe SIÈCLE.

DERNIÈRE PARTIE. [1]

I. — LE PREMIER ROMAN DE RESTIF.

L'intérêt des mémoires, des confessions, des autobiographies, des voyages même, tient à ce que la vie de chaque homme devient ainsi un miroir où chacun peut s'étudier, dans une partie du moins de ses qualités ou de ses défauts. C'est pourquoi, dans ce cas, la personnalité n'a rien de choquant, pourvu que l'écrivain ne se drape pas plus qu'il ne convient dans le manteau de la gloire ou dans les haillons du vice. Chez saint Augustin, la confession est sincère. Elle ressemble à celle que les anciens chrétiens faisaient à la porte d'une église devant leurs frères assemblés, pour obtenir l'absolution de certaines fautes qui leur fermaient l'entrée du saint lieu. Chez le bon Laurent Sterne, cela devient une sorte de confidence bienveillante et presque ironique, qui semble dire au lecteur : « Vaux-tu mieux que moi ? » Rousseau a mêlé ces deux sentimens si distincts, et les a fondus avec la flamme de la

(1) Voyez les livraisons du 15 août et du 1er septembre.

passion et du génie; mais s'il s'est abaissé en public par des confidences qui n'appartenaient qu'à l'oreille de Dieu, s'il a répandu, d'un autre côté, des flots d'ironie destructive sur ceux qui se jugeaient meilleurs que lui-même, il voulait du moins servir la vérité, il croyait attaquer des vices, et ne s'apercevait pas que l'humaine nature s'appuierait de son exemple pour excuser de mauvaises inclinations, sans accepter en revanche les remords, les privations, les tortures morales qu'il s'imposait pour les expier. On peut dire surtout que Rousseau, s'il a présenté dans ses *Confessions* des tableaux séduisans, n'a jamais eu l'intention d'outrager les mœurs. Il écrivait dans une époque dépravée et pour une société privilégiée à laquelle l'épisode des demoiselles Galley, celui de la courtisane de Venise et sa liaison avec Mme de Warens n'offraient même qu'un ragoût bien fade et bien faiblement épicé. Il emmiellait parfois d'un peu de cynisme les bords du vase qu'il croyait avoir rempli d'une généreuse boisson. Quant à Restif, son concurrent rustique et vulgaire, comment chercherions-nous à l'excuser? Ce n'était pas aux belles dames, aux grands seigneurs blasés, aux financiers, aux gens de robe, aux coquettes, que s'adressaient ses livres; c'était à ces classes bourgeoises qui, bien qu'étant encore du peuple, en différaient de plus en plus par l'éducation et par l'oubli progressif de ce qu'on appelait alors les préjugés. Si Rousseau disait quelquefois : « Jeune homme, prends et lis! » d'autres fois il s'écriait en tête d'un ouvrage qui aujourd'hui passe pour fort peu dangereux : « Toute jeune fille qui lira ce livre est perdue! » La misère et l'orgueil ont empêché Restif d'en faire autant.

Ses livres s'adressaient sous toutes les formes à quiconque savait lire. Les titres excitaient l'attention de tous; des gravures nombreuses, attrayantes dans leur médiocrité même, séduisaient les regards de la foule. Le roman moderne, dans ses combinaisons les plus violentes, n'offre rien de supérieur à ces images d'enlèvement, de viol, de suicide, de duel, d'orgie nocturne, de scènes contrastées, où la vie crapuleuse des halles mêle ses exhalaisons malsaines aux parfums enivrans des boudoirs. Par exemple, voici le vieux Pont-Neuf vu de nuit, et plus haut la Samaritaine; des voleurs cachés sous l'arche Marion évitent la clarté de la lune; un fiacre s'est arrêté sur le pont; une femme qui en sort est précipitée dans l'eau noire, un gentilhomme se penche sur le parapet, un autre s'élance de la portière ouverte. — Qui n'a vu partout cette gravure? Qui ne s'est demandé : « Que signifie cela? » En faut-il plus pour le succès? Les romans de Restif n'ont pas dû leur vogue à ces seuls moyens, dont ses contemporains d'ailleurs ne se faisaient pas faute. Il peignait souvent avec feu, quelquefois avec grace et avec esprit les mœurs des classes bourgeoises et populaires. Le peu qu'il savait du monde lui venait de ses fréquentations avec Beaumar-

chais, La Reynière et la comtesse de Beauharnais, puis encore de certains salons mixtes entre la robe et la noblesse, où il fut reçu quelquefois par curiosité; mais ce sont les mœurs des classes bourgeoises et populaires que peignent principalement ses romans, ses nouvelles, et ces longues séries de contes connus sous le titre des *Contemporaines*, des *Parisiennes*, des *Provinciales*, qui firent les délices de la province et de l'étranger long-temps après que Paris les eut oubliés.

Nous avons jusqu'ici séparé, pour ainsi dire, dans Restif, l'écrivain de l'homme. Il nous reste à montrer cette étrange nature sous un dernier aspect, à raconter cette vie littéraire qui, dans ses écarts et ses bizarreries, reflète le cynisme du XVIIIe siècle et présage les excentricités du XIXe. Ce qu'on connaît de l'homme nous aidera d'ailleurs à mieux apprécier le procédé du conteur. On s'assurera sans peine que tous les romans que Restif a écrits ne sont, avec quelques modifications et les noms changés, que des versions diverses des aventures de sa vie. A l'en croire, toutes ses héroïnes auraient été ses maîtresses; le nombre même en est tel qu'il en a composé un calendrier, et que les trois cent soixante-cinq notices consacrées aux principales remplissent tout un volume. Quelle faculté d'attraction avait donc cet homme qui s'est représenté lui-même comme la nature la plus fortement *électrisée* de son siècle! Nous devons croire qu'il s'est mêlé, dans les dernières années de sa vie, beaucoup d'infatuation et quelque peu d'érétisme maniaque à ces énumérations : préoccupé du nombre des bonnes fortunes de sa jeunesse, il croyait rencontrer partout quelqu'un de ses rejetons. De postérité légale, il n'eut que les enfans d'Agnès Lebègue : deux filles, dont l'existence devint un long sujet de procès, avec sa femme d'abord, et ensuite avec son gendre, nommé Augé, qui paraît avoir été la cause des plus grands chagrins de sa vieillesse.

Ce sont tour à tour les *Mémoires de M. Nicolas, le Drame de la Vie* et *les Nuits de Paris* qui nous révéleront sous toutes ses faces la vie littéraire de Restif. Lui-même nous apprend comment il fut conduit à écrire son premier roman.

Le mariage de Restif avec Agnès Lebègue n'avait pas été heureux, comme l'on sait. Après plusieurs infidélités réciproques, ils convinrent cependant de supporter de leur mieux la vie commune. Le travail assidu d'un simple ouvrier ne pouvait suffire aux habitudes de dissipation d'une femme coquette. Restif, découragé, travaillait peu à l'imprimerie royale, où il venait d'entrer, et se laissait souvent surprendre à lire en cachette les chefs-d'œuvre des beaux esprits du temps; il arrivait alors que le directeur, Anisson Duperron, lui rabattait une demi-journée de 25 sols. Sa misère et son avilissement devinrent tels que, sans la crainte de déshonorer son père, il aurait, il l'avoue, pris quelque parti *vil et bas*. Cette lutte intérieure, qui rappelait sans cesse à sa pensée

les vertus d'Edme Restif que, dans son pays, on avait surnommé l'honnête homme, lui fit dès-lors concevoir l'idée d'écrire le livre intitulé *la Vie de mon père*, qui parut quelques années plus tard, et qui est peut-être le seul irréprochable de ses écrits.

Cependant, pour écrire une œuvre de longue haleine, il fallait plus de force morale et plus de loisir que Restif n'en avait alors. Une veine plus favorable s'ouvrit pour lui en 1764; un de ses amis lui fit avoir la place de prote chez Guillau, rue du Fouarre. C'était une affaire de 18 livres par semaine, outre une *copie* de tous les ouvrages, ce qui valait 300 livres en plus. Cette bonne chance dura trois années. Le goût du travail revint avec une telle amélioration dans l'existence, et ce fut grace aux loisirs de cette position que Restif écrivit son premier ouvrage, *la Famille vertueuse*. Avec une franchise que n'ont pas tous les écrivains, il avoue qu'il n'a jamais pu rien imaginer, que ses romans n'ont jamais été, selon lui, que la mise en œuvre d'événemens qui lui étaient arrivés personnellement, ou qu'il avait entendu raconter; c'est ce qu'il appelait *la base* de son récit. Lorsqu'il manquait de sujets, ou qu'il se trouvait embarrassé pour quelque épisode, il se créait à lui-même une aventure romanesque, dont les diverses péripéties, amenées par les circonstances, lui fournissaient ensuite des ressorts plus ou moins heureux. On ne peut pousser plus loin le *réalisme* littéraire.

Ainsi, passant un dimanche par la rue Contrescarpe, Restif remarque une dame accompagnée de ses deux filles qui se rendait au Palais-Royal. La beauté de l'une de ces personnes le frappa d'admiration; il s'attache aux pas de cette famille, et se fait remarquer à la promenade en s'asseyant sur le même banc, et par divers moyens analogues. Il suit encore les dames à leur retour; elles demeurent rue Traversière, dans un magasin de soieries. A partir de ce jour, Restif vient tous les soirs admirer à travers le vitrage la belle Rose Bourgeois, comme il faisait autrefois pour Zéfire. Le souvenir chéri de cette pauvre fille lui donne l'idée d'écrire des lettres amoureuses qu'il glissera par un trou de boulon dans la boutique. Les jours suivans, il parvient à en introduire une tous les soirs, et, après avoir fait le coup, il repasse indifféremment; le père et la mère sont en possession de la lettre que l'on lit à haute voix comme une plaisanterie, d'autant qu'on ne sait à laquelle des sœurs s'adresse la déclaration. Cela dure douze jours; une telle insistance paraît plus sérieuse; on poursuit en vain le coupable. Enfin, un soir, les voisins le signalent; on l'arrête, et les garçons de boutique se disposent à le conduire chez le commissaire. La rue était pleine de monde. Le père, craignant le scandale, fait entrer Restif dans l'arrière-boutique. « Il ne faut pas lui faire de mal! » disaient les deux sœurs. On ferme la porte. « Vous avez écrit ces lettres? dit le père.... à laquelle de mes filles?... — A l'aînée. — Il fallait donc le dire... Et maintenant, de

quel droit cherchez-vous à troubler le cœur d'une jeune personne et même de deux? — Je l'ignore, un sentiment impérieux... » Il se défend avec chaleur, le père s'attendrit et dit enfin : « Il y a de l'ame dans vos lettres.... Faites-vous connaître; tirez parti de vos talens, et nous verrons. »

Restif n'osa pas dire qu'il était marié, et garda cette scène à effet pour son roman, où il employa consciencieusement les lettres écrites à deux fins, la jalousie innocente des deux sœurs, l'arrestation, la scène du père, dont il fait un Anglais, parce qu'alors Richardson était en vogue; il y ajouta quelques épisodes de ses propres aventures, et renforça le tout d'un caractère de jésuite qui, devenu père d'une fille, la marie en Californie, « pays, dit l'auteur, où l'on est pour le moins aussi stupide qu'au Paraguay. » Le manuscrit fini, Restif voulut consulter un *aristarque*. Il choisit un certain Progrès, romancier et critique dont le chef-d'œuvre était *la Poétique de l'opéra bouffon*. Progrès lui fit couper la moitié du livre. Il fallait encore demander un censeur; on pouvait le choisir. Restif *obtint* M. Albaret, qui lui donna une approbation flatteuse. « Cette approbation, dit Restif, m'éleva l'ame. » Il se hâta de l'envoyer à M. Bourgeois, le marchand de soieries, en le priant de lui permettre de dédier l'ouvrage à Mlle Rose; le marchand répondit en déclinant cet honneur dans une lettre fort polie. « Comment, dit l'auteur, pouvais-je alors imaginer qu'il me serait permis de dédier un roman à une jeune personne aussi belle et d'une classe de citoyens qui doit rester dans une honorable obscurité!... » L'ouvrage fut vendu à la veuve Duchesne 15 livres la feuille, ce qui fit plus de 700 francs. Jamais Restif n'avait eu dans les mains une si forte somme. Il quitta dès-lors fort imprudemment la place de prote : l'axe de sa vie était changé désormais.

Quant à Rose Bourgeois, il ne la revit plus; mais il aurait manqué quelque chose à l'aventure, si le hasard n'y avait ajouté un dernier élément romanesque pour couronner ceux que la volonté de Restif avait créés. Les deux sœurs étaient petites-filles d'une nommée Rose Pombelins, dont le père de Restif avait été amoureux. Supposez ce père moins vertueux qu'il ne l'était en réalité, et voici tout un drame de famille d'où peut sortir un dénoûment terrible... En fait de combinaisons étranges, on n'en demanderait pas plus, même aujourd'hui.

II. — LES ROMANS PHILOSOPHIQUES DE RESTIF.

La vie littéraire de Restif ne commence réellement qu'en l'année 1766. Nous avons vu que sa jeunesse s'était partagée entre l'amour et le travail peu lucratif d'ouvrier compositeur. En commençant à raconter dans ses *Mémoires* la phase nouvelle qui s'ouvrait dans son

existence, il s'écrie : « Je termine ici l'époque honteuse de ma vie, celle de ma nullité, de ma misère et de mon avilissement. » Il attribue le peu de succès de *la Famille vertueuse* à l'audace de l'orthographe, entièrement conforme à la prononciation et réglée par un système qu'il modifia plusieurs fois depuis.

Lucile ou les Progrès de la vertu, qui parut peu de temps après, est le récit des escapades de Mlle Cadette Forterre, fille d'un commissionnaire en vins et l'une des plus charmantes Auxerroises dont Nicolas ait jamais rêvé. Il signa ce livre *un mousquetaire,* et voulut le dédier à Mlle Hus de la Comédie-Française, qui refusa cet honneur par une lettre fort polie, où elle marquait la crainte que la légèreté du livre ne nuisît à sa réputation. Peut-être Restif espéra-t-il alors, mais en vain, d'être admis à cette fameuse table du financier Bouret, ouverte à la littérature par le goût et la bonne grace de Mlle Hus, et dont Diderot a donné une si piquante description dans *le Neveu de Rameau.*

Le Pied de Fanchette contient cette préface curieuse : « Si je n'avais eu pour but que de plaire, le tissu de cet ouvrage aurait été différent. Fanchette, sa bonne, un oncle et son fils, avec un hypocrite, suffisaient pour l'intrigue; le premier amant de Fanchette se fût trouvé fils de cet oncle, la marche aurait été plus naturelle et le dénoûment plus vif; mais il fallait dire la vérité. » Ce roman n'est autre chose que l'histoire d'une jolie femme aimée par un vieillard que la séduction d'un pied, le plus charmant du monde, entraîne aux plus vertes folies. On retrouve dans l'ouvrage et dans les notes qui l'accompagnent cette préoccupation constante du pied et de la chaussure des femmes qu'on remarque dans tous les écrits de l'auteur. Cette monomanie ne l'a pas abandonné un seul jour. Dès qu'il avait trouvé un joli pied dans ses promenades, il s'empressait d'aller chercher Binet, son dessinateur, afin qu'il en vînt prendre le croquis. Selon lui, « les femmes qui se chaussent à plat, comme les infâmes petits maîtres *pointus,* se *pataudent* et *s'hommassent* d'une manière horripilante, tandis qu'au contraire les souliers à talons hauts *affinent* la jambe et *sylphisent* tout le corps. » Les mots bizarres, quoique expressifs, qui émaillent cette phrase, donnent une idée de la singulière phraséologie qui se joint aux hardiesses de l'orthographe pour rendre difficile la lecture des premiers ouvrages de Restif. Toutefois *le Pied de Fanchette* commença sa réputation. Il y a de l'originalité et même du style dans ce roman, qui lui rapporta fort peu à cause du grand nombre des contrefaçons, c'est à-dire à cause même de son succès.

Le Pornographe succéda au *Pied de Fanchette,* et se compose d'un roman par lettres destiné à prouver l'utilité d'une réforme de certains règlemens de police et d'un projet de règlement appuyé d'appendices et de notes justificatives. L'auteur admet comme nécessaire que, dans

les grands centres de population, quelques femmes soient dévouées à garantir et à préserver la moralité des autres. Dans l'Inde, c'étaient les femmes des castes inférieures; en Grèce, c'étaient les esclaves auxquelles était assigné ce but social. L'âge moderne trouverait des classifications analogues dans l'étude des tempéramens ou dans le malheur inné de certaines positions. — Quelque chose de la doctrine de Fourier se rencontre à l'avance dans cette hypothèse : — la *papillonne* est, selon Restif, la loi dominante de certaines organisations. Il s'opère toutefois dans ces natures abaissées des transformations amenées par l'âge ou par les idées morales, ou encore par quelque sentiment imprévu qui épure l'esprit et le cœur. Dans ce cas, toute aide, tout encouragement doivent être donnés à qui veut rentrer dans l'ordre général, dans la société régulière. La tendance principale qui devrait régner dans l'institution particulière des *parthénions,* que Restif voudrait créer, à l'instar des Grecs, — serait même d'amener les esprits à ce résultat. Restif suppose que les natures les plus vicieuses ne se dégradent entièrement qu'en raison du mépris qui pèse sur leur passé et d'après une situation résultant du malheur de la naissance, des conséquences d'une seule faute, ou d'une complication de misères qu'il est difficile d'apprécier. Le plus grand mérite des règlemens qu'il avait conçus était de soustraire, disait-il, les jeunes gens aux tentations extérieures, d'éloigner des familles le spectacle du vice promenant insolemment son luxe d'un jour, de neutraliser enfin pour l'homme un instant égaré la possibilité de maux dont les races sont solidaires.

Cet ouvrage eut un succès européen, et les idées qu'il renferme frappèrent vivement l'esprit philosophique de Joseph II (1), qui appliqua dans ses états les projets de règlemens contenus dans la seconde partie du livre. *Le Pornographe* fut suivi de plusieurs ouvrages du même genre, que l'auteur range sous le titre d'*Idées singulières.* Le second volume s'intitule *le Mimographe ou le Théâtre réformé.* Restif insiste dans ce livre sur la nécessité d'admettre la vérité absolue au théâtre, et de renoncer au système conventionnel de la tragédie et de la comédie, dont les règles académiques ont opprimé même des génies tels que Corneille et Molière. On croirait lire les préfaces de Diderot et de Beaumarchais, — qui, plus heureux ou plus habiles, parvinrent à réaliser leurs théories, — tandis que le théâtre de Restif fut toujours repoussé de la scène. On se convaincra de l'excès de réalité qu'il voulait introduire en sachant qu'il proposait, pour augmenter l'utilité, la moralité et la volupté du théâtre, de faire jouer les scènes d'amour par de véritables amans la veille de leur mariage.

(1) Quelques années plus tard, Restif, arrivé à une plus grande réputation, reçut de la part de Joseph II un brevet de baron enfermé dans une tabatière ornée d'un portrait de l'empereur. Il renvoya le brevet, et garda l'image du souverain philosophe.

Jusqu'à son livre du *Paysan perverti*, Restif n'avait presque rien gagné en dehors de son travail d'imprimeur, qui représentait pour lui le gagne-pain, comme les copies de musique pour Jean-Jacques Rousseau. Les libraires payaient rarement leurs billets, la contrefaçon réduisait de beaucoup les bénéfices possibles, et les censeurs arrêtaient souvent des ouvrages tout imprimés, ou les grevaient de frais énormes en faisant substituer des cartons aux passages dangereux. « Au 18 auguste 1790, dit l'auteur, j'étais encore plus pauvre que pendant ma *proterie*. Je mangeais rapidement le produit de ma *Famille vertueuse;* mon *École de la Jeunesse* était refusée par le libraire, mon *Pornographe* par le censeur... Cependant je ne me décourageai pas. Je fis *Lucile* en cinq jours. Je ne pus la vendre que 3 louis à un libraire, qui en tira quinze cents exemplaires au lieu de mille, et qui communiqua les épreuves aux contrefacteurs. Cet homme, suppôt de police, a fait une fortune; il est mort au moment d'en jouir. » On voit, par ce passage, à quel point en était alors la librairie française. *Le Pornographe* et *le Mimographe* avaient rapporté peu de chose à Restif, par suite d'un système d'association peu productif que l'écrivain tenta avec un autre ouvrier qui lui avançait quelques fonds. *La Fille naturelle* et les *Lettres d'une Fille à son Père*, publiées par Lejay, n'avaient guère eu de plus brillans résultats. Un roman imité de Quévédo, intitulé *le Fin Matois*, avait été payé en billets dépourvus de toute valeur. On voit dans ce roman Restif osciller entre les diverses tendances étrangères qui dominaient les écrivains de son temps, avant de prendre son aplomb définitif dans *le Paysan perverti*.

Restif, ayant reçu quelque argent de son héritage paternel, put faire les frais du *Paysan perverti*, que le libraire Delalain avait refusé d'acheter. La première édition fut enlevée en six semaines, et la deuxième en vingt jours. La troisième se vendit plus lentement à cause des contrefaçons; mais le succès hors de France fut tel qu'il s'en publia jusqu'à quarante-deux éditions en Angleterre seulement. La peinture des mœurs françaises a, de tout temps, intéressé les étrangers plus que la France même. L'ouvrage fut d'abord attribué à Diderot, ce qui fit naître une foule de réclamations. On suspendit la vente; cependant, au moyen d'un présent au censeur Demaroles, Restif obtint main levée sous la condition de faire imprimer quelques *cartons* aux endroits signalés comme dangereux.

La Paysanne pervertie parut trois ans après *le Paysan*, puis les deux ouvrages furent fondus ensemble sous le titre du *Paysan-Paysanne*. Ici se développent nettement les idées du réformateur mêlées aux combinaisons dramatiques du romancier. Il faut bien, à ce propos, parler du système général de philosophie et de morale qu'avait conçu l'auteur, et qu'il développa plus tard dans quelques livres spéciaux. Il en

attribue la conception première aux entretiens qu'il eut, du temps de son apprentissage, avec le cordelier Gaudet d'Arras. La science de ce dernier suppléait à ce qui manquait de ce côté aux pensées aventureuses du jeune homme, et le système se formait ainsi, comme l'antique chimère, de deux natures bizarrement accouplées.

Il semble évident, d'après la vie de Restif de la Bretone, qu'il suivait dans ses idées philosophiques une sorte de patron tracé, que brodait à plaisir son imagination fantasque. La logique de son système manque entièrement dans sa conduite personnelle, et il ne peut que s'écrier à chaque instant : « Ah! que je me suis trompé! ah! que j'ai été faible! ah! que j'ai été lâche! » — Voilà le réformateur. — Pour Gaudet d'Arras, au contraire, dont il a longuement détaillé le type dans *le Paysan perverti*, il n'y a ni vertu, ni vice, ni lâcheté, ni faiblesse. Tout ce que fait l'homme est bien, en tant qu'il agit selon son intérêt ou son plaisir, et ne s'expose ni à la vengeance des lois ni à celle des hommes. Si le mal se produit ensuite, c'est la faute de la société qui ne l'a pas prévu. Cependant Gaudet d'Arras n'est pas cruel, il est même affectueux pour ceux qu'il aime parce qu'il a besoin de compagnie, sensible aux maux d'autrui par suite d'une espèce de crispation nerveuse que lui fait éprouver le spectacle de la souffrance; mais il pourrait être dur, égoïste, insensible, qu'il ne s'en estimerait pas moins et n'y verrait qu'un hasard de son organisation, ou plutôt qu'un but mystérieux de cette immortelle nature qui a fait le vautour et la colombe, le loup et la brebis, la mouche et l'araignée. Rien n'est bien, rien n'est mal, mais tout n'est pas indifférent. Le vautour débarrasse la terre des chairs putréfiées, le loup empêche la multiplication de races innombrables d'animaux rongeurs, l'araignée réduit le nombre des insectes nuisibles; tout est ainsi : le fumier infect est un engrais, les poisons sont des médicamens.... L'homme, qui a le gouvernement de la terre, doit savoir régler les rapports des êtres et des choses relativement à son intérêt et à celui de sa race. Là, et non dans les religions ou les formes de gouvernement, se trouve le principe des générations futures. Avec une bonne organisation sociale, on se passera fort bien de la vertu : — la bienfaisance et la pitié seront l'affaire des magistrats; — avec une philosophie solide, on annulera de même les peines morales, lesquelles sont le résultat soit de l'éducation religieuse, soit des lectures romanesques.

Rien n'est bien neuf aujourd'hui dans cette doctrine de 1750, qui remonte aux illustres épicuriens du siècle de Louis XIV directement, et que l'on retrouve tout entière dans le *Système de la Nature*. Nous n'avons voulu que marquer la base sur laquelle s'est fondé tout le système de l'auteur du *Pornographe*. Quant à lui-même, il n'a accepté que sous bénéfice d'inventaire les idées de Gaudet d'Arras. Ce maté-

rialisme absolu lui répugnait, et il s'applaudit d'avoir trouvé dans un autre ami, son camarade d'imprimerie, le bon Loiseau, un caractère tout spiritualiste à opposer aux sentimens épicuriens du cordelier. Toutefois, entre Gaudet et Loiseau, il y avait une moyenne à prendre. Loiseau, quoique philosophe, croyait au Dieu rémunérateur et même à des anges ou esprits, *acolytes divins,* dont le célèbre Dupont de Nemours a voulu depuis prouver l'existence, en dehors de toute tradition religieuse. L'aridité du naturalisme primitif se trouvait ainsi corrigée par certaines tendances mystiques où tombèrent plus tard Pernetty, d'Argens, Delille de Salles, d'Espréménil et Saint-Martin. Si étranges que puissent sembler aujourd'hui ces variations de l'esprit philosophique, elles suivent exactement la même marche que dans l'antiquité romaine, où le néoplatonisme d'Alexandrie succéda à l'école des épicuriens et des stoïciens du siècle d'Auguste.

Quelque faible que puisse être la valeur des idées philosophiques de *monsieur Nicolas,* il était impossible de ne pas les indiquer dans l'appréciation de ses œuvres littéraires, car Restif est de ces auteurs qui n'écrivent pas une ligne, vers ou prose, roman ou drame, sans la nouer par quelque fil à la synthèse universelle. La prétention à l'analyse des caractères et à la critique des mœurs s'était manifestée déjà dans les trois ou quatre romans obscurs qui précédèrent *le Pornographe;* à dater de ce livre, les tendances réformatrices se multiplièrent chez l'auteur, grace au succès qu'il avait obtenu; après *le Mimographe,* voici encore *l'Anthropographe* et *le Gynographe,* l'homme et la femme réformés, puis *le Thesmographe* et *le Glossographe,* concernant les lois et la langue. Les deux premiers s'éloignent peu des idées de Rousseau. A l'exemple du philosophe de Genève, Restif ne voit d'autre remède à la corruption que le séjour des champs et les travaux de l'agriculture; toutefois il s'abstient de blâmer les spectacles et les arts. Mais où est le mérite de la philosophie, si elle ne trouve d'autre moyen de moralisation sociale que l'anéantissement des villes? Faut-il donc supprimer les merveilles de l'industrie, des arts et des sciences, et borner le rôle de l'homme à produire et à consommer les fruits de la terre? Il vaudrait mieux sans doute chercher à établir des principes de morale pour tous les états et pour toutes les situations.

III. — LES ŒUVRES CONFIDENTIELLES DE RESTIF.

A côté des romans à prétention philosophique viennent sans cesse se placer dans la collection de Restif d'autres romans que nous avons déjà caractérisés, et qui ne sont que des chapitres d'une même confession : on pourrait appeler ces récits les *œuvres confidentielles* de Restif. C'est à ce groupe qu'appartient le livre appelé les *Mémoires de M. Ni-*

colas, où il raconte sa vie étrange sans détours et sans voiles; c'est à ce groupe aussi qu'il faut rattacher quelques parties d'un recueil volumineux de récits et d'esquisses de mœurs, *les Contemporaines*.

Les *Mémoires de M. Nicolas*, c'est-à-dire la vie même de l'auteur, offrent à peu près tous les élémens du sujet déjà traité dans *le Paysan perverti*. L'analyse du roman fera connaître les *Mémoires*. Dans le roman, il s'est représenté lui-même sous le nom d'Edmond, et ses aventures d'Auxerre en forment la première partie : on voit qu'il n'y a pas là de grands frais d'imagination; l'art se montre dans l'agencement des détails et dans la peinture des caractères. Celui de Gaudet d'Arras est surtout fort saisissant et peut compter comme le prototype de ces personnages sombres qui planent sur une action romanesque et en dirigent fatalement les fils. On a beaucoup abusé depuis de ces héros sataniques et railleurs; mais Restif a l'avantage d'avoir peint un type véritable, compensé bien tristement par le malheur de l'avoir connu. A voir ainsi la réalité servir à la fable du drame, on pense à ces groupes que certains statuaires composent avec des figures qui ne sont pas le produit de l'étude ou de l'imagination, mais qui ont été moulées sur nature. D'après ce procédé, nous voyons aussi paraître le type adorable de Mme Parangon, puis en opposition celui de Zéfire : il est inutile de répéter toute cette histoire; mais on peut remarquer que Mme Parangon et Gaudet d'Arras se rencontrent à Paris avec l'auteur, comme son bon et son mauvais génie. C'est cette portion qui constitue en réalité la force et le mérite de ce livre, qui autrement ne serait qu'une ébauche de mémoires personnels. Gaudet d'Arras devient le Mentor *funeste* d'Edmond; il l'entraîne à travers tous les désordres, toutes les corruptions, tous les crimes de la capitale, et cela sans intérêt, sans haine, et même avec une sorte d'amitié compatissante pour un jeune homme dont la société lui plaît. D'après sa philosophie longuement développée, il faut, pour être heureux, tout connaître, user de tout et satisfaire ses passions sans trouble et sans enthousiasme, puis se tarir le cœur progressivement, pour arriver à cette insensibilité contemplative du sage, qui devient sa vraie couronne et le prépare aux douceurs futures de la mort, son unique récompense. En suivant ce système, Edmond, après avoir mené vie joyeuse, déshonoré sa bienfaitrice, essayé jusqu'aux plus honteux raffinemens du vice, finit par épouser une vieille de soixante ans, pour avoir sa fortune; elle meurt au bout de trois mois, et l'on accuse Gaudet d'Arras de l'avoir empoisonnée. Cette action ultra-philosophique lui réservait l'échafaud, mais Gaudet se tue. Edmond est condamné aux galères. Après de longues années de douleurs et de remords, il parvient à s'échapper et retourne dans son village; il est si changé, si souffrant, que personne ne le reconnaît. Ses parens sont morts de douleur; il s'en va errer

dans le cimetière, cherchant leurs tombes; il y rencontre son frère Pierrot, qui n'a point quitté le village, et qui a mené doucement son utile existence en cultivant son champ; il y a là une scène fort touchante et une belle opposition. L'auteur est un peu retombé dans le roman banal en faisant retrouver ensuite à Edmond sa bienfaitrice, Mme Parangon, qui lui pardonne, le console, et consent même à l'épouser; mais, le jour même du mariage, il est renversé par une voiture qui lui passe sur le corps.

On voit que l'auteur ne s'est pas ménagé en se peignant sous le personnage d'Edmond. Il est certain qu'il a lui-même exagéré les traits du personnage pour le rendre plus saisissant, et qu'il ne se jugeait pas digne de la punition qu'il suppose. Toutefois on reconnaît bien dans Edmond le fond même du caractère qui se trahit dans *M. Nicolas*, c'est-à-dire une sorte de faiblesse présomptueuse qui infirme singulièrement les prétentions philosophiques du disciple de Gaudet d'Arras. Jamais Edmond ne peut rencontrer la force morale nécessaire pour résister au malheur ou à l'abjection; contraint à chaque instant d'avouer sa faiblesse, il ne s'adresse qu'à la pitié ou à ce sentiment qui lui fait mille fois répéter : « J'ai voulu peindre les événemens d'une vie naturelle et la laisser à la postérité comme une anatomie morale; » il se fait un mérite de sa hardiesse « à tout nommer, à compromettre les autres, à les immoler avec lui, comme lui, à l'utilité publique. » Jean-Jacques Rousseau, selon lui, a dit la vérité, mais il a trop écrit *en auteur*. Il ne le loue que d'avoir tiré de l'oubli et fait vivre éternellement Mme de Warens; il fait remarquer à ce propos le rapport qui existe entre elle et Mme Parangon, s'applaudissant d'avoir célébré cette dernière et rapporté, sous des noms supposés, ses aventures avec elle dans *le Paysan perverti*, publié en 1775, avant les *Confessions* de Rousseau. « Ne vous indignez pas contre moi, ajoute-t-il, de ce que je suis homme et faible; c'est par là qu'il faut me louer, car, si je n'avais eu que des vertus à vous exposer, où serait l'effort sur moi-même? Mais j'ai eu le courage de me *dévêtir* devant vous, d'exposer toutes mes faiblesses, toutes mes imperfections, mes turpitudes, pour vous faire comparer vos semblables à vous-mêmes... On croit, ajoute-t-il, s'instruire par les fables : eh bien ! moi, je suis un grand fabuliste qui instruit les autres à ses dépens; je suis un animal multiple, quelquefois rusé comme le renard, quelquefois bouché, lent et stupide comme le baudet, souvent fier et courageux comme le lion, parfois fugace et avide comme le loup... » L'aigle, le bouc ou le lièvre lui fournissent encore des assimilations plus ou moins modestes; mais quelle est donc cette singulière philosophie qui, sous prétexte de vivre selon la nature, abaisse l'homme au niveau de la brute, ou plutôt ne l'élève qu'à la qualité d'*animal multiple?*

Nous arrivons aux *Contemporaines*, un des ouvrages les plus connus de Restif. Beaucoup de ses premiers romans ont été reproduits dans cette immense collection, qui comprend quarante-deux volumes de 1781 à 1785. *Les Contemporaines*, illustrées de cinq cents gravures fort soignées pour la plupart, resteront comme une reproduction curieuse, mais exagérée des costumes et des mœurs de la fin du XVIIIe siècle. Elles eurent beaucoup de succès, surtout en province et à l'étranger. Ce fut cette compilation énorme, payée à 48 livres la feuille, qui permit à l'auteur de faire graver les cent vingt figures du *Paysan-paysanne pervertis*. Comme Dorat, il se ruinait à faire *illustrer* ses œuvres. Le succès de cette collection fit qu'il y ajouta un grand nombre de suites, telles que *les Françaises*, *les Parisiennes*, *les Provinciales*, et jusqu'à une dernière série aux descriptions scabreuses, intitulée le *Palais-Royal*.

A cette époque, Agnès Lebègue ne vivait plus avec lui. Retirée à la campagne, elle s'était consacrée à l'éducation de quelques jeunes personnes. Restif charma son isolement par des relations assez suivies avec la fille d'un boulanger, Virginie, qui lui coûta quelque argent et lui causa d'assez grands chagrins en dépensant avec des étudians les produits de la vente de ses chefs-d'œuvre. De plus, elle le traitait d'avare et finit par l'abandonner pour un caissier de banque. La seule vengeance de l'auteur fut d'écrire *le Quadragénaire*, afin de regagner du moins avec sa triste aventure l'argent qu'elle lui avait coûté. Ce titre indique l'âge où commençait la décadence du séducteur, mieux prononcée encore cinq ans plus tard, lorsqu'il eut le malheur de connaître Sara. La tristesse qu'il éprouva lui donna l'idée de commencer *le Hibou* ou *Spectateur nocturne*, se désignant lui-même sous cet aspect d'oiseau de nuit que lui donnaient de loin cet œil noir et ce nez aquilin qui, gracieux jadis, tournaient déjà à la caricature. Ce livre est l'origine des *Nuits de Paris*.

Lorsque Restif composa *le nouvel Abailard*, il était épris d'une jolie charcutière appelée Mlle Londo, car il lui fallait toujours un modèle pour chacun de ses ouvrages. On trouve dans ce livre le germe de sa *Physique*. La charcutière, ignorante par état, était curieuse d'astronomie non moins que la belle marquise à laquelle Fontenelle adressait ses savans entretiens. De là tout un système cosmogonique à la portée... des jolies charcutières! A force de creuser ces idées transmondaines, Restif se vit conduit à écrire *l'Homme volant*, plaidoyer fort ingénieux en faveur de l'aérostation. La machine qui transporte Victorin dans les airs est décrite avec une scrupuleuse minutie. Il s'est inspiré là probablement du *Voyage* de Cyrano, qui prévoyait aussi longtemps à l'avance la découverte de Montgolfier.

Enfin parut l'ouvrage intitulé *la Vie de mon père*, qui, sans obtenir

le succès matériel du *Paysan perverti*, fit grand honneur à Restif de la Bretone auprès du public sérieux. Il décrit là avec simplicité et avec charme l'existence paisible et les vertus modestes d'un honnête homme dont il avoue qu'il aurait dû suivre l'exemple. Deux portraits de son père Edme Restif et de sa mère Barbe Bertrò illustrent cet ouvrage où l'auteur manifeste pour la vertu et la pureté des mœurs les regrets que l'ange déchu put concevoir du paradis.

Un livre amer, douloureux, plein de rage et de désespoir succéda à cette idylle domestique. *La Malédiction paternelle*, livre où se révèle peut-être le triste souvenir de quelque drame de famille, contient l'histoire de *Zéfire*, premier échelon de la décadence morale de l'écrivain. *La Découverte australe* et *l'Andrographe*, ouvrages philosophiques où l'utopie tient une grande place, se rattachent à cette dernière période de la vie littéraire de Restif, pendant laquelle il lui arriva d'écrire quatre-vingt-cinq volumes en six ans. Restif eut le malheur à cette époque de perdre un ami précieux qui l'avait souvent aidé de sa bourse, et qui, comme censeur, le protégeait dans la publication de ses ouvrages. Cet homme, qui s'appelait Mairobert, s'ennuyait de la vie. Résolu à mourir, il eut la bonne idée de *parapher* d'avance plusieurs des derniers ouvrages de Restif. Ce dernier vint les retirer et lui conta ses chagrins de ménage et de fortune. En même temps il enviait le sort de Mairobert, jeune, riche et en grand crédit. « Que de gens, lui répondit ce dernier, que l'on croit heureux et qui sont au désespoir! » Le surlendemain, Restif apprit que son protecteur s'était coupé les veines dans un bain et s'était achevé d'un coup de pistolet. « Me voilà seul! s'écrie Restif dans *le Drame de la vie*, après avoir rapporté cette fin douloureuse. O Dieu! comme le sort me poursuit! Cet homme allait me donner une existence.... Retombons dans le néant! »

Cependant un autre ami riche, nommé Bultel-Dumont, remplaça pour lui Mairobert. Restif fut introduit par ce dernier patron dans une sorte de société intermédiaire où se rencontraient la haute bourgeoisie, la robe, la littérature et quelque peu de la noblesse. Robé, Rivarol, Goldoni, Caraccioli, — des acteurs, des artistes, — le duc de Gèvres, Préval, Pelletier de Mortefontaine, tel était le côté brillant de cette société, avide de lectures, de philosophie, de paradoxes, de bons mots et d'anecdotes piquantes. Les salons de Dumont, de Préval et de Pelletier s'ouvraient tour à tour à ce public d'intimes. Une des personnes qui produisirent le plus d'impression sur Restif, encore un peu nouveau dans le monde, fut Mme Montalembert, qui l'accueillit avec sympathie. — Que n'ai-je trente ans de moins! s'écria-t-il, et il s'inspira du type de cette aimable femme pour en faire *la marquise* des *Nuits de Paris*, sorte de providence occulte qu'il chargeait du sort des malheureux et des souffrans rencontrés dans ses expéditions nocturnes.

Vers la même époque, Restif fit la connaissance de Beaumarchais, qui, appréciant son double talent d'écrivain et d'imprimeur, voulut le mettre à la tête de l'imprimerie de Kehl, où se faisait la grande édition de Voltaire; il refusa et s'en repentit plus tard.

Une autre maison s'ouvrit encore pour l'écrivain que signalait alors une célébrité croissante, ce fut celle de Grimod de la Reynière fils, jeune homme spirituel, à l'ame ardente, à la tête un peu faible, qui donnait alors des réunions littéraires de gens choisis tels que Chénier, les Trudaine, Mercier, Fontanes, le comte de Narbonne, le chevalier de Castellane, puis Larive, Saint-Prix, etc. La bizarrerie de l'amphitryon éclatait toujours dans l'ordonnance de ses fêtes. Tout Paris s'occupa de deux grandes fêtes philosophiques que donna La Reynière, dans lesquelles il avait établi des cérémonies selon le goût antique. L'élément moderne était représenté par une abondance extraordinaire de café. Pour être admis, il fallait s'engager à boire vingt-deux demi-tasses au déjeuner. L'après-midi était occupée par des séances d'électricité. On dînait ensuite à une vaste table ronde dans une salle éclairée par trois cent soixante-six lampions. Un héraut, vêtu d'un costume de Bayard, précédait, la lance à la main, les quatorze services, conduits par La Reynière lui-même en habit noir. Un cortége de cuisiniers et de pages accompagnait les mets servis dans d'énormes plats d'argent, et de jolies *servantes* en costumes romains, placées près des convives, leur présentaient de longues chevelures pour y essuyer leurs doigts.

IV. — RESTIF COMMUNISTE. — SA VIE PENDANT LA RÉVOLUTION.

On sait maintenant sur la vie étrange de Restif tout ce qu'il faut pour le classer assurément parmi ces écrivains que les Anglais appellent *excentriques*. Aux détails caractéristiques indiqués çà et là dans notre récit, il est bon d'ajouter quelques traits particuliers. Restif était d'une petite taille, mais robuste et quelque peu replet. Dans ses dernières années, on parlait de lui comme d'une sorte de bourru, vêtu négligemment et d'un abord difficile. Le chevalier de Cubières sortait un jour de la Comédie-Française; en chemin, il s'arrêta chez la veuve Duchesne pour acheter la pièce à la mode. Un homme se tenait debout au milieu de la boutique avec un grand chapeau rabattu qui lui couvrait la moitié de la figure. Un manteau de très gros drap noirâtre lui descendait jusqu'à mi-jambe; il était sanglé au milieu du corps, avec quelque prétention sans doute à diminuer son embonpoint. Le chevalier l'examinait curieusement. Cet homme tira de sa poche une petite bougie, l'alluma au comptoir, la mit dans une lanterne, et sortit sans regarder ni saluer personne. Il demeurait alors dans la

maison. « Quel est cet original? demanda Cubières. — Eh quoi! vous ne le connaissez pas? lui répondit-on; c'est Restif de la Bretone. » Pénétré d'étonnement à ce nom célèbre, le chevalier revint le lendemain, curieux d'engager des relations amicales avec un écrivain qu'il aimait à lire. Ce dernier ne répondit rien aux complimens que lui fit l'écrivain musqué si chéri dans les salons du temps. Cubières se borna à rire de cette impolitesse. Ayant eu plus tard occasion de rencontrer Restif chez des amis communs, il vit en lui un tout autre homme plein de verve et de cordialité. Il lui rappela leur première entrevue. — Que voulez-vous? dit Restif, je suis l'homme des impressions du moment; j'écrivais alors *le Hibou nocturne,* et, voulant être un hibou véritable, j'avais fait vœu de ne parler à personne.

Il y avait bien aussi quelque affectation dans ce rôle de bourru, renouvelé de Jean-Jacques. Cela excitait la curiosité des gens du monde, et les femmes du plus haut rang se piquaient d'apprivoiser l'ours. Alors il redevenait aimable; mais ses galanteries à brûle-pourpoint, son audace, renouvelée de l'époque où il jouait le rôle d'un Faublas de bas étage, effrayaient parfois les imprudentes forcées d'écouter tout à coup quelque boutade cynique.

Un jour, il reçut une invitation à déjeuner chez M. Senac de Meillan, intendant de Valenciennes, avec quelques bourgeois provinciaux qui désiraient voir l'auteur du *Paysan perverti.* Il y avait là en outre des académiciens d'Amiens et le rédacteur de la *Feuille de Picardie.* Restif se trouva placé entre une Mme Denys, marchande de mousseline rayée, et une autre dame modestement vêtue qu'il prit pour une femme de chambre de grande maison. En face de lui était un jeune provincial plaisant qu'on appelait *Nicodème,* puis un sourd qui amusait la société en parlant çà et là de choses qui n'avaient aucun rapport avec la conversation. Un petit homme propret, affublé d'un habit en camelot blanc, faisait l'important et traitait de fariboles les idées politiques et philosophiques qu'émettait le romancier. Une Mme Laval, marchande de dentelles de Malines, le défendait au contraire et lui *trouvait du fonds.* On était alors en 1789, de sorte qu'il fut question pendant le repas de la nouvelle constitution du clergé, de l'extinction des priviléges nobiliaires et des réformes législatives. Restif, se voyant au milieu de bonnes gens bien ronds, et qui l'écoutaient en général avec faveur, développa une foule de systèmes excentriques. Le sourd les hachait de coq-à-l'âne d'une manière fort incommode, l'homme en camelot blanc les perçait d'un trait vif ou d'une apostrophe pleine de gravité. On finit, selon l'usage d'alors, par des lectures. Mercier lut un fragment de politique, Legrand d'Aussy une dissertation sur les montagnes d'Auvergne. Restif développa son système de physique, qu'il proclamait plus raisonnable que celui de Buffon, plus vraisem-

blable que celui de Newton. On se jeta à son cou, on proclama le tout sublime. Le surlendemain, l'abbé Fontenai, qui s'était trouvé aussi au déjeuner, lui apprit qu'il avait été victime d'un projet de mystification dont le résultat du reste avait tourné à son honneur. La marchande de mousseline était la duchesse de Luynes, la marchande de dentelle était la comtesse de Laval, la femme de chambre était la duchesse de Mailly; le *Vicodème*, Matthieu de Montmorency; le sourd, l'évêque d'Autun; l'homme en camelot, l'abbé Sieyès, qui, pour réparer la sévérité de ses observations, envoya à Restif la collection de ses écrits. On avait voulu voir le Jean-Jacques des halles dans toute sa fougue et dans toute sa désinvolture cynique. On ne trouva en lui qu'un conteur amusant, un utopiste quelque peu téméraire, un convive assez peu fait aux usages du monde pour s'écrier que c'était la première fois qu'il mangeait des huîtres, mais prévenant avec les dames et s'occupant d'elles presque exclusivement. Si en effet quelque chose peut atténuer les torts nombreux de l'écrivain, son incroyable personnalité et l'inconséquence continuelle de sa conduite, c'est qu'il a toujours aimé les femmes pour elles-mêmes avec dévouement, avec enthousiasme, avec folie. Ses livres seraient illisibles autrement.

Mais bientôt nous voici en pleine révolution. Le philosophe qui prétendait effacer Newton, le socialiste dont la hardiesse étonnait l'esprit compassé de Sieyès, n'était pas un républicain. Il lui arrivait, comme aux principaux créateurs d'utopies, depuis Fénelon et Saint-Pierre jusqu'à Saint-Simon et Fourier, d'être entièrement indifférent à la forme politique de l'état. Le communisme même, qui formait le fond de sa doctrine, lui paraissait possible sous l'autorité d'un monarque, de même que toutes les réformes du *Pornographe* et du *Gynographe* lui semblaient praticables sous l'autorité paternelle d'un bon lieutenant de police. Pour lui comme pour les musulmans, le prince personnifiait l'état propriétaire universel. En tonnant contre l'*infâme* propriété (c'est le nom qu'il lui donne mille fois), il admettait la possession personnelle, transmissible à certaines conditions, et jusqu'à la noblesse, récompense des belles actions, mais qui devait s'éteindre dans les enfans, s'ils n'en renouvelaient la source par des traits de courage ou de vertu.

Dans le second volume des *Contemporaines*, Restif donne le plan d'une association d'ouvriers et de commerçans qui réduit à rien le capital : — c'est la banque d'échange dans toute sa pureté. — Voici un exemple. Vingt commerçans, ouvriers eux-mêmes, habitent une rue du quartier Saint-Martin. Chacun d'eux est le représentant d'une industrie utile. L'argent manque par suite des inquiétudes politiques, et cette rue, autrefois si prospère, est attristée de l'oisiveté forcée de ses habitans. Un bijoutier-orfévre qui a voyagé en Allemagne, qui y a vu

les *hernutes*, conçoit l'idée d'une association analogue des habitans de la rue; — on s'engagera à ne se servir d'aucune monnaie et à tout acheter ou vendre par échange, de sorte que le boulanger prenne sa viande chez le boucher, s'habille chez le tailleur, et se chausse chez le cordonnier; tous les associés doivent agir de même. Chacun peut acquérir ou dépenser plus ou moins, mais les successions retournent à la masse, et les enfans naissent avec une part égale dans les biens de la société; ils sont élevés à frais communs, dans la profession de leur père, mais avec la faculté d'en choisir une autre en cas d'aptitude différente; ils recevront du reste une éducation semblable. Les associés se regarderont comme égaux, quoique quelques-uns puissent être de professions libérales, parce que l'éducation les mettra au même niveau. Les mariages auront lieu de préférence entre des personnes de l'association, à moins de cas extraordinaires. Les procès seront soutenus pour le compte de tous; les acquisitions profiteront à la masse, et l'argent qui reviendra à la société par suite de ventes faites en dehors d'elle sera consacré à acheter les matières premières en raison de ce qui sera nécessaire pour chaque état. — Tel est ce plan, que l'auteur n'avait pas du reste l'idée d'appliquer à la société entière, car il donne à choisir entre différentes formes d'association, laissant à l'expérience les conditions de succès de la plus utile, qui absorberait naturellement les autres. Quant à la vieille société, elle ne serait point dépouillée, seulement elle subirait forcément les chances d'une lutte qu'il lui serait impossible de soutenir long-temps.

Cependant l'écrivain vieillissait, toujours morose de plus en plus, accablé par les pertes d'argent, par les chagrins de son intérieur. Sa seule communication avec le monde était d'aller le soir au café Manoury, où il soutenait parfois à voix haute des discussions politiques et philosophiques. Quelques vieux habitués de ce café, situé sur le quai de l'École, ont encore présens à la mémoire sa vieille houppelande bleue et le manteau crotté dont il s'enveloppait en toute saison. Le plus souvent il s'asseyait dans un coin, et jouait aux échecs jusqu'à onze heures du soir. A ce moment, que la partie fût achevée ou non, il se levait silencieusement et sortait. Où allait-il? *Les Nuits de Paris* nous l'apprennent : il allait errer, quelque temps qu'il fît, le long des quais, surtout autour de la Cité et de l'Ile Saint-Louis; il s'enfonçait dans les rues fangeuses des quartiers populeux, et ne rentrait qu'après avoir fait une bonne récolte d'observations sur les désordres et les scènes sanglantes dont il avait été le témoin. Souvent il intervenait dans ces drames obscurs, et devenait le don Quichotte de l'innocence persécutée ou de la faiblesse vaincue. Quelquefois il agissait par la persuasion; parfois aussi son autorité était due au soupçon qu'on avait qu'il était chargé d'une mission de police.

Il osait davantage encore en s'informant auprès des portiers ou des valets de ce qui se passait dans chaque maison, en s'introduisant sous tel ou tel déguisement dans l'intérieur des familles, en pénétrant le secret des alcôves, en surprenant les infidélités de la femme, les secrets naissans de la fille, qu'il divulguait dans ses écrits sous des fictions transparentes. De là des procès et des divorces. Un jour, il faillit être assassiné par un certain E... dont il avait fait figurer la femme dans ses *Contemporaines*. C'était habituellement le matin qu'il rédigeait ses observations de la veille. Il ne faisait pas moins d'une nouvelle avant le déjeuner. Dans les derniers temps de sa vie, en hiver, il travaillait dans son lit faute de bois, sa culotte par-dessus son bonnet, de peur des courans d'air. Il avait aussi des singularités qui variaient à chacun de ses ouvrages, et qui ne ressemblaient guère aux singularités en manchette d'Haydn et de M. de Buffon. Tantôt il se condamnait au silence comme à l'époque de sa rencontre avec Cubières, tantôt il laissait croître sa barbe, et disait à quelqu'un qui le plaisantait : « Elle ne tombera que lorsque j'aurai achevé mon prochain roman. — Et s'il a plusieurs volumes? — Il en aura quinze. — Vous ne vous raserez donc que dans quinze ans? — Rassurez-vous, jeune homme, j'écris un demi-volume par jour. »

Quelle fortune immense il eût faite de notre temps en luttant de vitesse avec nos plus intrépides coureurs du feuilleton, et de fougue triviale avec les plus hardis explorateurs des misères de bas étage! Son écriture se ressent du désordre de son imagination; elle est irrégulière, vagabonde, illisible; les idées se présentent en foule, pressent la plume, et l'empêchent de former les caractères. C'est ce qui le rendait ennemi des doubles lettres et des longues syllabes, qu'il remplaçait par des abréviations. Le plus souvent, comme on sait, il se bornait à composer à la casse sans manuscrit. Il avait fini par acquérir une petite imprimerie où il *casait* lui-même ses ouvrages, aidé seulement d'un apprenti.

La révolution ne pouvait lui être chère d'aucune manière, car elle mettait en lumière des hommes politiques fort peu sensibles à ses plans philanthropiques, plus préoccupés de formules grecques et romaines que de réformes fondamentales. Babeuf aurait pu seul réaliser son rêve; mais, découragé de ses propres plans à cette époque, Restif ne marqua aucune sympathie pour le parti du tribun communiste. Les assignats avaient englouti toutes ses économies, qui ne se montaient pas à moins de 74,000 fr., et la nation n'avait guère songé à remplacer, pour ses ouvrages, les souscriptions de la cour et des grands seigneurs dont il avait usé abondamment. Toutefois Mercier, qui n'avait pas cessé d'être son ami, fit obtenir à Restif une récompense de 2,000 fr. pour un ouvrage utile aux mœurs, et le proposa même pour candidat à l'In-

stitut national. Le président répondit dédaigneusement : « Restif de la Bretone a du génie, mais il n'a point de goût. — Eh! messieurs, répliqua Mercier, quel est celui de nous qui a du génie! »

On rencontre dans les derniers livres de Restif plusieurs récits des événemens de la révolution. Il en rapporte quelques scènes dialoguées dans le cinquième volume du *Drame de la Vie*. Il est à regretter que ce procédé n'ait pas été suivi plus complétement. Rien n'est saisissant comme cette réalité prise sur le fait. Voici, par exemple, une scène qui se passe le 12 juillet devant le café Manoury :

« UN HOMME, DES FEMMES. — Lambesc! Lambesc!... on tue aux Tuileries!

UNE MARCHANDE DE BILLETS DE LOTERIE. — Où courez-vous donc?

UN FUYARD. — Nous remmenons nos femmes.

LA MARCHANDE. — Laissez-les s'enfuir seules, et faites volte-face.

SON FUTUR. — Allons! allons, rentrez. »

Il n'y a rien de plus que ces cinq lignes; on sent la vérité brutale : les dragons de Lambesc qui chargent au loin, les portes qui se ferment, une de ces scènes d'émeute si communes à Paris.

Plus loin Restif met en scène Collot-d'Herbois, et le félicite de son *Paysan magistrat;* mais Collot n'est préoccupé que de politique. « Je me suis fait jacobin, dit-il; pourquoi ne l'êtes-vous pas?—A cause de trois infirmités très gênantes... — C'est une raison. Je vais me livrer tout entier à la chose publique, et je ne perdrai ni mon temps ni mes peines. D'abord je veux m'attacher à Robespierre; c'est un grand homme. — Oui, invariable. » Collot continue : « J'ai l'usage de la parole, j'ai le geste, la grace dans la représentation... J'ai une motion à faire trembler les rois. Je viens de faire *l'Almanach du père Gérard,* — excellent titre. Je tâcherai d'avoir le prix pour l'instruction des campagnes; mon nom se répandra dans les départemens; quelqu'un d'eux me nommera... »

La silhouette de Collot-d'Herbois n'est-elle pas là tout entière? Mais l'auteur ne s'en est pas tenu toujours à ces portraits rapides, et, à côté de ces esquisses fugitives, on trouve des pages qui s'élèvent presque à l'intérêt de l'histoire, comme celles qu'il consacre à Mirabeau, et que cette grande figure semble avoir illuminées de son immense reflet.

V. — UNE VISITE A MIRABEAU.

Le dialogue de Restif et de Mirabeau est un des plus curieux chapitres des *Mémoires de Nicolas*. L'auteur, qui avait la rage des pseudonymes, se déguise ici sous le nom de Pierre qu'il a employé déjà dans d'autres ouvrages. « En approchant de Mirabeau, dit-il, je vis un homme qui était dans un resserrement de cœur et qui avait besoin

de s'épancher. » Restif lui manifesta des doutes sur la pureté de cette révolution qui avait commencé par des meurtres :

« Réfléchi par caractère, ajouta-t-il, et courageux par réflexion, les têtes m'effrayèrent; lorsque je rencontrai le corps de Bertier traîné par vingt-quatre polissons, je frémis, — je me tâtai pour sentir *si ce n'était pas moi*... Cependant, à la vue de la Bastille prise et démolie, je sentis un mouvement de joie... je l'avais redoutée, cette terrible Bastille!

« Mirabeau en ce moment me serra la main avec transport : « Regarde-moi, dit-il; toute l'énergie des Français réunis n'égale pas celle qui était dans cette tête; mais, hélas! elle diminue!... C'est moi qui ai fait prendre la Bastille, tuer Delaunay, Flesselle... C'est moi qui ai voulu que le roi vînt à Paris le 17 juillet : ce fut moi qui le fis garder, recevoir, applaudir; c'est moi qui, voyant les esprits se rasseoir, fis arrêter Bertier à Compiègne par un des miens, qui le fis demander à Paris, qui, la veille de son arrivée, cherchai un vieux bouc émissaire dans Foulon, son beau-père, que je fis dévouer aux mânes du despotisme ministériel : ce fut moi qui fis porter sa tête enfourchée au-devant de son gendre, non pas pour augmenter l'horreur des derniers momens de cet infortuné, mais pour *mettre de l'énergie* dans l'ame molle et vaudevillière des Parisiens par cette atrocité... Tu sais que je réussis, que je fis fuir d'Artois, Condé, tous les plats courtisans et les impudentes courtisanes, c'est moi qui ai tout fait, et, si la révolution réussit jusqu'à un certain point, j'aurai un jour un temple et des autels. N'oublie pas ce que je te dis là... Continue tes questions; j'y répondrai, quand il le faudra.

« — Et Versailles, les 5 et 6 octobre?

« — Versailles! s'écria Mirabeau. (Il se tut d'abord et marcha vite...) Versailles! c'est mon chef-d'œuvre... Mais, va, va!

« — Je t'écoute, et je te jure un inviolable silence!

« — Je ne sais ce que tu veux dire par ton silence *inviolable*, car tu as des termes à toi : on ne viole pas le silence, mais la grammaire!... Apprends que c'est moi qui ai fait venir ici et l'assemblée nationale, et le roi, et la cour. D'Orléans n'a seulement pas été consulté, quoiqu'il payât... Juge combien étaient ridicules les informations de ce vil Châtelet, que j'avais fait nommer juge des crimes de lèse-nation, et qui, s'il n'avait pas été composé de têtes à perruques, aurait pu devenir quelque chose!... Mais l'horrible et nécessaire spectacle de Foulon, de Bertier (c'est ceci qui a *creusé l'effroi*; la Bastille, Delaunay, Flesselle, n'avaient effrayé que la cour), avait bouleversé toute l'infâme oligarchie des prêtres, des robins, des sous-robins, et même de l'officiaille, à la tête de laquelle mon frère voulait se mettre : malheureusement pour lui, quand nos parens le firent, mon père était auteur et ma mère ivre, de sorte qu'il n'a que la soif pour toute énergie... Je sentais depuis long-temps que, tant que nous serions à Versailles, nous ne ferions rien qui vaille, environnés que nous étions de gardes-du-corps et de gardes-suisses, qu'un souris, une caresse pouvait mettre dans le parti de la cour; j'arrangeai mâlement tout cela. Je n'en voulais aux jours de personne; je voulais, après avoir soûlé le peuple d'anarchie, comme pendant les cinq jours d'interrègne des anciens Perses, rétablir le roi, et me faire... maire du palais... Mais, ayant pris toute la canaille, jusqu'aux

dévergondées de la rue Jean-Saint-Denis, il arriva quelque désordre que je sus arrêter par mes émissaires. Quelques-unes de ces malheureuses menacèrent la reine; je l'appris, et je les fis fusiller adroitement. L'effervescence était telle, que tout Paris fut ébranlé, tout, honnêtes, déshonnêtes, malhonnêtes, catins, femmes mariées, jeunes filles, gens de courage et lâches; on vit, dans la bagarre jusqu'au petit Rochelois Nougaret, qui talonnait le chasseur Josse, récemment libraire... J'en ai ri de bon cœur; je me croyais au spectacle de la Grand'-Pinte, et qu'on y donnait la tragédie du *Peccata;* passe-moi cette idée bouffonne, la dernière peut-être que j'aurai; elle me fut suggérée en voyant dans la troupe une foule de bas auteurs, Camille Desmoulins à côté de Durosoi, Royou en garçon tailleur, Geoffroi en cordonnier, l'abbé Poncelin en ramoneur, Mallet-du-Pan en écrivain des Charniers, Dussieux et Sautereau en charcutiers, l'abbé Noël et Rivarol en perruquiers...

Ici l'énumération devient satirique et attaque la plupart des auteurs du temps; on cite même une certaine *auteuse,* à cheval sur un canon, qui criait : « Ma rose au premier héros! — En avez-vous un million? » lui répondit un enthousiaste. Mirabeau se compare lui-même au frère Jean des Enthomures, et, après le récit bouffon de cette expédition terrible, se plaint de ses ennemis, qui ont gagné par de l'or une petite juive, sa maîtresse, appelée Esther Nomit... « Mais je le sais, ajoute-t-il, et je trompe Dalila et les Philistins. »

Puis la conversation se porte sur l'abolition de la noblesse, sur la nouvelle constitution du clergé, avec des interruptions et des *à parte* bizarres, qui rappellent le dialogue du *Neveu de Rameau.* Mirabeau se livre à de longues tirades, qu'il interrompt de temps en temps pour reprendre haleine, en disant à son interlocuteur : « Allons, parle, continue... car, je le sais, tu aimes à pérorer... » Puis, à la première objection, il lui crie : « O buse!... pauvre homme! je t'ai vu plus de verve autrefois. » Puis il entame une dissertation sur les biens du clergé, et se plaint du peu de talent que Maury a déployé à la tribune dans cette question. « Voilà ce que j'aurais dit à sa place, » s'écrie-t-il, et, se promenant dans sa chambre comme un lion dans une cage, il prononce tout le discours qu'aurait dû tenir l'abbé Maury. De temps en temps il s'interrompt, s'étonnant de ne pas entendre les applaudissemens de l'assemblée, tant il est à son rôle. Il s'applaudit des mains, il pleure aux argumens qu'il arrache à l'éloquence supposée de son adversaire; puis, quand l'émotion qu'il s'est produite à lui-même s'est dissipée, il essuie la sueur de son front, relève sa noire chevelure, et dit : « Et, si Maury avait eu le nerf de parler ainsi, voilà ce que j'aurais répondu... » Nouveau discours qui dure une heure et amène une péroraison qu'il commence par : « Je me résume, messieurs... » Enfin il éclate de rire en s'apercevant qu'il vient d'épuiser ses poumons pour un seul auditeur.

Il revient à la discussion simple, et fait le portrait de Necker :

« ... Un grand homme, parce qu'il a eu par hasard une grande place... Du reste, plus petit en place que dehors, comme tous les hommes médiocres... Il était calqué pour être premier commis; il aurait pu ne pas se déshonorer dans cette position, où l'on n'est jamais vu qu'à demi-jour. C'est aujourd'hui un piètre sire, incapable d'une résolution solide, et qui revient par pusillanimité à la noblesse, qui le hait et le méprise. Il est étonné de ce qu'il a fait, comme les sots et les petits scélérats... Juge combien de pareils hommes doivent m'inspirer de mépris, à moi qui marcherais seul comme un million! Eh! combien dans notre assemblée sont des Mirabeau en apparence, qui eussent été des Necker, s'ils n'avaient pas été soutenus par une assemblée!... Non, mon ami, je n'en vois pas un, pas un, qui eût fait seul ce que j'ai fait seul... Quand j'ai tenu le despotisme ministériel dans mes mains nerveuses, je l'ai serré à la gorge; je lui ai dit : *Combat à mort! je t'étouffe, ou tu m'étoufferas!* Je l'ai presque étouffé... mais il me garde un croc-en-jambe...

« — En vérité, je crois, lui dis-je alors, mon cher Riquetti, que vous feriez un grand ministre!... Puissiez-vous réussir à mériter dans cette place la seule véritable gloire, celle de contribuer au bonheur des peuples!...

« — Te voilà donc aussi dans la triviale vertu de nos philosophistes! Le peuple! le peuple! Le peuple est fait pour les gens de mérite, qui sont le cerveau du genre humain : ce n'est que par et pour nous qu'il doit être heureux. Moïse a été le cerveau juif, Mahomet le cerveau arabe; Louis XIV, tout petit qu'il fût, a été le cerveau français pendant quarante ans..... C'est moi qui le suis maintenant. »

Ici Restif pose la question de savoir si la liberté est un bien pour les individus.

« La liberté, dit Mirabeau, n'est pas un avantage réel pour les enfans, les imbéciles, les fous,... pour certains hommes qui ne sont pas fous, mais dont la judiciaire est fausse, — comme sont tous les scélérats, les timbrés, les méchans par caractère, — les *trop passionnés*, comme nous l'avons été quelquefois, ajoute-t-il, les joueurs, les débauchés, les ivrognes, en un mot les trois quarts des hommes!.. »

« Le *républicisme*, ajoute-t-il, comme le conçoivent Robespierre et quelques autres, est l'anarchisme, un gouvernement inétablissable; mais les chefs qui sont dans l'assemblée nationale sont soutenus par des subalternes, auxquels on ne fait pas assez d'attention : Camille Desmoulins, qui crie, clabaude, a la plus mauvaise tête, parle mal, écrit bien; un homme plus obscur, Danton, est un fourbe, fripon, égoïste, scélérat dans toute la force du terme, comme certaines gens disent que je le suis; un autre intrigant, qui se remue, s'agite, a une immense activité, l'ex-capucin Chabot; un honnête homme, mais trop exalté, c'est Grangeneuve... Oh! que je plains la nation, si ces fous sont mis en place! Que je plains la nation, si l'on y met des *nullités*, comme nous en avons tant dans notre assemblée actuelle! Une foule de procureurs, d'avocats, des Chapelier, des Sumac, des... des... empestent l'assemblée de l'esprit d'astuce et de chicane... Mon ami, si je cesse d'exister, que ces plumassiers feront de mal!...

Si un homme méprisé, comme ce faquin de Robespierre, venait à acquérir quelque prépondérance, vous le verriez devenir grave, couvert, atroce... Moi seul, je pourrais l'arrêter... »

Peu de jours après cette conversation, Mirabeau mourut. « Je ne pus entrer, dit l'écrivain, pendant sa dernière maladie, parce que je n'étais pas connu de ses alentours, surtout du sieur Cabanis... Ah! si Préval avait vécu, Mirabeau vivrait encore! » Préval était un médecin qui avait sauvé Restif de plusieurs maladies dangereuses.

Restif attribue à la mort de Mirabeau la chute suprême de la monarchie. C'est en se voyant privés de ce dernier appui, appui intéressé sans doute, puisque Mirabeau comptait devenir une sorte de *maire du palais,* que Louis XVI et Marie-Antoinette se décidèrent au voyage de Varennes... « Cet homme était, dit-il ailleurs, le dernier espoir de la patrie, que ses vices mêmes eussent sauvée... tandis que les vertus des sots, tels que Chamillard et d'Ormesson, l'ont perdue. » Et, revenant sur ses propres misères, causées par la dépréciation des assignats, qui lui faisait perdre ses 74,000 fr. d'économies, il se rappelle avec amertume que Mirabeau lui avait dit : « Il faudrait déchirer à coups de nerf de bœuf tout marchand d'argent, et faire brûler vif ou piler dans un mortier tout dépréciateur des assignats. »

VI. — LA VIEILLESSE DU ROMANCIER.

A cette époque, Restif de La Bretonne passait une partie de ses journées au Palais-Royal, où s'était établie une sorte de bourse qui devenait le thermomètre de la valeur des assignats. Tous les jours il voyait sa fortune fondre et espérait en vain un retour favorable : — les derniers volumes des *Nuits de Paris* sont pleins d'imprécations contre les agioteurs qui faisaient monter l'or à des prix fabuleux et anéantissaient les richesses en papier de la république; — puis il allait passer ses soirées au Caveau, car ses ressources ne lui permettaient plus le café Manoury. Lorsque, par une réaction rare, l'assignat avait haussé dans la journée, il emmenait quelques femmes de moyenne vertu souper à la *Grotte flamande,* où l'on se permettait encore quelques orgies à bon marché. Ses chagrins affaiblissaient parfois son esprit, toujours enthousiaste, et dans chaque jolie personne au pied fin et à la chaussure élégante il croyait retrouver une de ses filles, produit des bonnes fortunes si nombreuses de sa jeunesse. Il est probable qu'on abusait souvent de cette monomanie paternelle pour obtenir de lui des cadeaux ou des soupers.

Peu communicatif ou très prudent sur les matières politiques, il ne courut pas de dangers pendant l'époque de la terreur. Les hommes

lui importaient peu, et l'ambition des partis lui répugnait. Ce qu'il voyait se passer à cette époque ne répondait nullement à ses rêves. Personne ne songeait au communisme; parmi les jacobins tout au plus, on voulait le partage des biens, c'est-à-dire une autre forme de la propriété, — la propriété morcelée et populaire. — Quant au *panthéisme,* qui donc y pensait, sinon un petit nombre d'illuminés?... On était généralement athée. La fête donnée par Robespierre à l'Être suprême lui parut une tendance bien faible vers une rénovation philosophique; toutefois il eut quelque regret à voir Robespierre renversé par des gens *qui ne le valaient pas.* A partir de ce moment, son homme fut Bonaparte. Dans les écrits mystiques des derniers jours de sa vie, il le représente comme un esprit médiateur, issu de la planète de Syrius, et qui a mission de sauver la France. Pour comprendre cette supposition étrange, il faut se faire une idée du dernier livre de Restif, intitulé *Lettres du Tombeau ou les Posthumes,* qui parut sous le nom de Cazotte.

Les deux premiers volumes de cet ouvrage furent inspirés par une idée charmante de la comtesse de Beauharnais et faits en partie par Cazotte, ainsi que Restif le reconnaît dans ses *Mémoires.* — Un jeune homme nommé Fontlèthe est amoureux de la femme d'un magistrat; ce personnage est fort âgé, et la femme, victime d'un mariage de convenance, promet à Fontlèthe qu'il sera éventuellement son second époux. Le jeune homme se fatigue d'attendre; dans un moment de découragement, il renonce à la vie et prend de l'opium. En ce moment, on lui apporte un billet de faire-part qui l'instruit de la mort du magistrat. Désespéré doublement, il court chez son médecin, qui lui donne un contre-poison. Il se croit sauvé : il épouse bientôt celle qu'il aimait; mais, quelques jours après le mariage, une langueur inconnue le saisit : il consulte la faculté. C'est le poison mal combattu qui cause son mal. On lui annonce, sur ses insistances réitérées, qu'il n'a plus guère qu'un an à vivre. La mort l'épouvante moins que la pensée de quitter une femme jeune, honnête, il est vrai, mais qui ne peut manquer de se remarier après lui. Il conçoit alors un projet singulier, c'est de s'éloigner de sa femme et de faire en sorte qu'elle ignore le moment où il mourra. Il demande au ministre une mission pour l'Italie et part pour Florence, sous prétexte de services importans à rendre à l'état. Il prolonge son séjour sous divers motifs, et, dans l'année qui lui reste, écrit une série de lettres qui devront être adressées à sa femme de différens points de la terre et à diverses époques, comme si l'état l'eût envoyé de pays en pays sans qu'il pût refuser ses services. Ces lettres, confiées à des amis sûrs, se succèdent, en effet, pendant plusieurs années, apportant la consolation à cette veuve *sans le savoir.* Le correspondant posthume n'a eu qu'une peu-

sée, c'est de prouver à sa femme, un peu adonnée aux idées des matérialistes du temps, que l'ame survit au corps et retrouve dans d'autres régions toutes les personnes aimées. Ce cadre est fort beau sans doute; seulement Restif, qui, en réalité, est une sorte de spiritualiste païen, tire de la doctrine des Indous et des Égyptiens la plupart de ses argumens. Tantôt l'ame repasse dans un autre corps après mille ans, comme chez les anciens; tantôt elle s'élève dans les astres et y découvre des paradis innombrables, comme dans Swedenborg; tantôt elle s'éthérise et passe à l'état d'ange ailé, comme dans Dupont de Nemours; mais, après toutes ces hypothèses, le véritable système se démasque, et on arrive à une cosmogonie complète, qui présente la plupart des suppositions du système de Fourier. Un personnage nommé Multipliandre a trouvé le secret d'isoler son ame de son corps et de visiter les astres sans perdre la possibilité de rentrer à volonté dans sa *guenille* humaine. Il s'établit, sur un sommet des Alpes, dans une grotte couverte par les neiges, et, s'étant enduit de substances conservatrices et placé dans un coffre bien défendu contre les ours, il arrive à cet état d'extase et d'insensibilité où certains santons indiens se réduisent, dit-on, pendant des mois entiers. Là commence la description des planètes, des soleils et des cométo-planètes, avec une hardiesse d'hypothèses qu'on ne nous a pas épargnée depuis. Il est fort curieux de pénétrer dans cet univers formulé, après tout, d'après quelques bases scientifiques, où nous trouvons la lune sans atmosphère, Mars habité par des poissons à trompe et le soleil par des hommes d'une telle taille que le voyageur ne trouve à causer là qu'avec un ciron qui se promène sur l'habit d'un individu *solaire* : cet insecte n'a qu'une lieue de haut et son intelligence, quoique fort supérieure, se rapproche de celle des hommes. Il explique que l'être suprême n'est qu'un immense soleil central, cerveau du monde, duquel émanent tous les soleils, chacun d'eux vivant et raisonnant et donnant le jour à des cométo-planètes, c'est-à-dire les secouant dans l'espace à peu près comme l'*aster* de nos jardins secoue ses graines. Quand les cométo-planètes sont ce qu'on appelle aujourd'hui des *nébuleuses*, elles nagent dans l'éther comme des poissons dans l'eau, s'accouplent et produisent des astroïdes plus petites. En mourant, elles se fixent et deviennent satellites ou planètes. Dans cet état, elles ne subsistent plus que quelques milliards d'années, et c'est de leur décomposition successive que naissent les végétaux, les animaux et les hommes. Les espèces dégénèrent à mesure que la corruption s'avance; la planète se pourrit tout-à-fait ou se dessèche, et finit par être la proie d'un soleil qui la consume pour en reproduire les élémens sous des formes nouvelles. Le ciron solaire n'en sait pas davantage, et l'auteur avoue qu'il peut s'être trompé sur bien des points; mais combien ces données sont déjà supérieures à l'intelligence des hommes! Multi-

pliandre finit par trouver le secret de créer une race d'hommes ailés et d'en repeupler la terre. Du reste, la plupart des hypothèses de ce livre sont présentées sous la forme caustique de *Micromégas* et de *Gulliver* : c'est ce qui en fait supporter la lecture.

Jamais écrivain ne posséda peut-être à un aussi haut degré que Restif les qualités précieuses de l'imagination. Cependant sa vie ne fut qu'un long duel contre l'indifférence. Un cœur chaud, une plume pittoresque, une volonté de fer, tout cela fut insuffisant à former un bon écrivain.—Il a vécu avec la force de plusieurs hommes; il a écrit avec la patience et la résolution de plusieurs auteurs. Diderot lui-même plus correct, Beaumarchais plus habile, ont-ils chacun la moitié de cette verve emportée et frémissante, qui ne produit pas toujours des chefs-d'œuvre, mais sans laquelle les chefs-d'œuvre n'existent pas?— Son style, chacun le connaît par l'une ou l'autre de ces œuvres qu'on n'avoue guère avoir lues, mais où l'on a parfois jeté les yeux. Une ligne qui serait digne des classiques apparaît tout à coup au milieu du fumier comme les joyaux d'Ennius. On connaît déjà celle-ci : « Les mœurs sont un collier de perles; ôtez le nœud, tout défile. » Veut-il peindre un homme d'un trait, le voici : « Mirabeau servait les patriotes comme Santeuil louait les saints, avec un mauvais cœur. » Quand le mot lui manque, il le crée, heureusement quelquefois. C'est ainsi qu'il parlera d'un sourire *cythéréique*, de la *mignonnesse* d'une femme... « Je *chimérais*, dit-il, en attendant le bonheur. »

Pour trouver dans le passé un pendant à Restif de la Bretone, il faudrait remonter jusqu'à Cyrano de Bergerac pour l'extravagance des hypothèses, jusqu'à Furetière pour ces facéties d'analyse morale et de langage où il se complaît, jusqu'à d'Aubigné pour cette audace d'immoralité gauloise qu'il ne sut point faire supporter, — car, très capable souvent d'afféterie et de recherche prétentieuse, il appliquait d'autres fois le mot propre à des détails qu'il eût mieux valu cacher. — Comme Voltaire, à l'école duquel il s'honorait d'appartenir, il haïssait les critiques, les *feuillistes*, et les attaquait souvent en termes peu mesurés. Il les appelle soit des malhonnêtes gens, soit des *polissons cruels;* Laharpe est pour lui un *stupide animal* qu'il faudrait traîner *dans le ruisseau;* Fréron, un faquin; Geoffroi, un pédant. De Marsy, éditeur de l'*Almanach des Muses*, est une simple *brute* qui a lu *le Paysan perverti* sans en être touché. — Ceci n'approche pas encore des *aménités littéraires* du vieillard de Ferney, mais Restif n'avait pas le crédit qu'il fallait pour hausser le ton à ce point. Toutefois sa susceptibilité vis-à-vis de critiques qui avaient été même bienveillans pour quelques-uns de ses écrits finit par amener à son égard la *conspiration du silence*. Il demeura le seul à annoncer ses livres, comme depuis long-temps il était le seul à les imprimer, et comme il finit

plus tard à être le seul à les vendre. Les libraires l'aimaient peu, parce qu'une fois introduit dans leurs maisons, il racontait l'histoire galante de leurs femmes, s'éprenait de leurs filles, en faisait le portrait minutieux et parlait de leurs aventures. Ce n'était pas toujours un voile suffisant pour la curiosité que l'anagramme des noms qu'il employait volontiers. Mérigot devenait Togirém; Vente, Etnev; Costard, Dratsoc, ainsi de suite... si bien qu'il ne faut pas s'étonner de trouver sur ses derniers livres cette simple désignation : « Imprimé à la maison, et se vend chez Marion Restif, rue de la Bûcherie, n° 27. » Ceci explique en partie le peu de succès de ses derniers ouvrages et la résolution qu'il prit de faire paraître le plus remarquable d'entre eux, les *Lettres du Tombeau*, sous le nom de Cazotte, qui du reste avait coopéré au plan de cette œuvre tout empreinte d'*illuminisme*.

On a dit à tort que Restif était mort dans la misère. La chute des assignats lui avait fait perdre ses économies; le peu qu'il tirait de ses livres pendant la révolution le réduisait souvent à une gêne rendue plus pénible par ses charges de famille; mais quelques amis, Mercier, Carnot et Mme de Beauharnais, le relevèrent dans ses momens les plus critiques, et, lorsque l'état devint plus tranquille, on lui procura une place de 4,000 francs, qu'il remplit jusqu'à sa mort, arrivée en 1806.

Cubières-Palmezeaux publia, en 1811, un ouvrage posthume de Restif intitulé : *Histoire des Compagnes de Maria*. Le premier volume est consacré en entier à une appréciation littéraire qui, dans beaucoup de points, est spirituelle et bien sentie. Cubières cite un trait qui prouvera que Restif, bien que communiste, n'était pas un ennemi de la monarchie. Il avait à la convention nationale un ami qu'il aimait et estimait depuis long-temps. Le jour de la condamnation de Louis XVI, Restif alla, avec un pistolet dans sa poche, attendre son ami sous les portiques, et lui dit, quand il le vit sortir de l'assemblée : « Avez-vous voté la mort du roi? — Non, je ne l'ai pas votée. — Tant mieux pour vous, reprit l'écrivain, car je vous aurais brûlé la cervelle. »

L'œuvre complète de Restif de la Bretone s'élève à plus de deux cents volumes. Nous n'avons pas compris dans notre énumération quelques romans-pamphlets tels que *la Femme infidèle* et *Ingénue Saxancourt*, dirigés l'un contre sa femme Agnès Lebègue, l'autre contre son gendre Augé. Cette rage de vouloir constamment prendre le public pour arbitre et pour juge de ses dissensions domestiques était devenue, dans les derniers temps de la vie du romancier, une véritable maladie, de celles que les médecins rangent parmi les variétés de l'hypocondrie. On conçoit qu'une injustice aveugle a pu résulter de cette disposition. Du reste, sa femme elle-même le comprit ainsi, car, dans une lettre adressée à Palmezeaux, qui lui demandait des renseignemens sur le caractère de son mari, on ne trouve que des éloges sur sa bienfaisance

et sur cette sympathie pour l'humanité en général, qui, ainsi que chez la plupart des réformateurs, ne se répandait pas toujours sur ses amis et sur ses proches.

Nous avons donné, avec trop de développement peut-être, le récit d'une existence dont l'intérêt ne réside sans doute que dans l'appréciation des causes morales qui ont amené nos révolutions. Les grands bouleversemens de la nature font monter à la surface du sol des matières inconnues, des résidus obscurs, des combinaisons monstrueuses ou avortées. La raison s'en étonne, la curiosité s'en repaît avidement, l'hypothèse audacieuse y trouve les germes d'un monde. Il serait insensé d'établir sur ce qui n'est que décomposition efflorescente et maladive, ou mélange stérile de substances hétérogènes, une base trompeuse, où les générations croiraient pouvoir poser un pied ferme. L'intelligence serait alors pareille à ces lumières qui voltigent sur les marécages, et semblent éclairer la surface verte d'une immense prairie, qui ne recouvre cependant qu'une bourbe infecte et stagnante. Le génie véritable aime à s'appuyer sur un terrain plus solide, et ne contemple un instant les vagues images de la brume que pour les éclairer de sa lueur et les dissiper peu à peu des vifs rayons de son éclat.

Notre siècle n'a pas encore rencontré l'homme supérieur par l'esprit comme par le cœur, qui, saisissant les vrais rapports des choses, rendrait le calme aux forces en lutte et ramènerait l'harmonie dans les imaginations troublées. Nous sommes toujours en proie aux sophistes vulgaires, qui ne font que développer sous mille formes des idées dont ils n'ont pas même, on le voit, inventé les données premières. Il en est de même de cette école si nombreuse aujourd'hui d'observateurs et d'analystes en sous-ordre qui n'étudient l'esprit humain que par ses côtés infimes ou souffrans, et se complaisent aux recherches d'une pathologie suspecte, où les anomalies hideuses de la décomposition et de la maladie sont cultivées avec cet amour et cette admiration qu'un naturaliste consacre aux variétés les plus séduisantes des créations régulières.

L'exemple de la vie privée et de la carrière littéraire de Restif démontrerait au besoin que le génie n'existe pas plus sans le goût que le caractère sans la moralité. Les aveux qu'il fait des regrets et des malheurs constans qui ont suivi ses fautes nous ont paru compenser la légèreté de certains détails. Il y avait là une leçon qu'il fallait donner tout entière, et dont une réserve plus grande aurait peut-être affaibli la portée.

GÉRARD DE NERVAL.

LA

BANQUE DE FRANCE

ET LA

REPRISE DES PAIEMENS EN ESPÈCES.

Dans l'examen auquel je me suis livré du projet présenté à l'assemblée nationale par le ministre des finances (1), projet qui est devenu la loi du 6 août, je crois avoir gardé toute la réserve que comportait une discussion sérieuse et sincère. Les lecteurs de la *Revue* ont pu reconnaître que je craignais d'insister et de pousser à fond les argumens. Il s'agissait tout ensemble du crédit de la Banque de France et du crédit de l'état, et, même pour redresser une erreur, je n'aurais pas voulu ébranler une puissance. Les mêmes motifs me font regretter que la Banque, après avoir demandé, à ce qu'il semble, et obtenu la reprise de ses paiemens en espèces, appelle la controverse sur cette mesure, en s'efforçant d'en présenter l'apologie. Je ne suis pas l'adversaire de la Banque de France. On me permettra de rappeler, non pas certes pour en tirer vanité, mais afin de marquer, en ce qui me touche, le caractère de ce débat, que j'ai concouru, quelquefois avant que la Banque elle-même en comprît la nécessité, à tous les actes législatifs qui devaient avoir et qui ont eu pour effet de convertir un établissement resserré dans les limites de la capitale et de douze à quinze com-

(1) Voir le premier article dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 août.

ptoirs en instrument et en véhicule du crédit pour la France entière. En 1847, au moment où le gouvernement proposait à la chambre des députés d'autoriser l'émission de coupures de 250 fr., je demandai par voie d'amendement des coupures de 200 francs et de 100 fr.; le pouvoir législatif ne m'accorda que la moitié de ce que je réclamais dans l'intérêt du commerce et de l'industrie : il fallut une révolution pour mettre les moyens de circulation en rapport avec l'étendue et avec le caractère exclusif du privilége.

Lorsque la commotion de février 1848 fit chanceler sur ses fondemens la monarchie de 1830, j'étais à la tribune, défendant cette fois, aux applaudissemens de la Banque elle-même, l'unité de la circulation fiduciaire, et soutenant qu'il ne fallait dans le pays qu'un seul papier de banque, tout comme il n'y avait, depuis la suppression de l'anarchie féodale, qu'une seule monnaie. Les intérêts départementaux, mal éclairés, luttaient encore énergiquement, au bruit de la foudre révolutionnaire et à la lueur des éclairs, contre ce dernier terme du progrès en matière de crédit; le gouvernement provisoire ou plutôt la force des choses fit justice de leur résistance. Enfin, faut-il rappeler que, sous le régime du cours forcé, la limite fixée à l'émission des billets se trouvant bientôt trop étroite, et le commerce réclamant avec instance une extension que la Banque souhaitait, mais que M. le ministre des finances n'était pas décidé à proposer, je me rendis l'organe de ces plaintes par des interpellations que l'assemblée nationale voulut bien approuver, et qui la déterminèrent à étendre la limite légale à 525 millions? A cette époque, dès le mois de décembre 1849, la Banque de France, ayant épuisé la faculté d'expansion dont l'avait dotée le décret du 15 mars 1848, obligeait les commerçans qui lui demandaient des billets à recevoir des espèces. Le paiement des effets échus ainsi que les mouvemens de fonds devenaient à peu près impossibles. Le cours forcé n'était plus qu'une fiction de la loi, un régime dont le public supportait les charges sans en avoir les bénéfices; les échanges commerciaux, ne s'opérant guère plus qu'au comptant, étaient gênés par la pénurie des billets, et menaçaient de s'arrêter dans plusieurs centres de travail. Le législateur, en augmentant la somme des émissions, rendit à l'industrie l'air vital et l'espace.

Avec ces souvenirs, je devais peut-être m'émouvoir plus qu'un autre à la seule crainte de voir compromettre le sort d'une institution qui a grandi et qui s'est consolidée au milieu des orages politiques. Ce que veut la Banque aujourd'hui, ce qu'elle peut, elle le doit au régime du cours forcé, qui a universalisé et popularisé son crédit en France. Qui me blâmera de vouloir qu'avant d'abandonner un système tutélaire, quoique anormal, on s'assure, dans cette transition de la servitude à la liberté, des garanties suffisantes d'une existence solide et

d'un développement prospère? J'ai fait des vœux, comme tout le monde, pour la prompte reprise des paiemens en espèces, et je ne me suis jamais dissimulé le danger de rester long-temps sur la pente du papier-monnaie; mais il ne me paraît pas digne d'un gouvernement régulier et prévoyant de devancer, dans une impatience fébrile de se montrer riche et fort, l'heure propice pour la suppression du cours forcé, au risque d'avoir à le rétablir quelques mois plus tard.

Les observations que j'avais présentées dans la *Revue* paraissent avoir déterminé la Banque à s'expliquer sur la loi du 6 août. Sans chercher à lever le voile, d'ailleurs transparent, de l'anonyme sous lequel se retranche l'apologiste de cette mesure, il n'y a pas d'indiscrétion à dire que l'auteur des articles de *la Patrie* doit appartenir au gouvernement de la Banque, dont il met à nu les procédés et expose les doctrines. Ceux qui ont dirigé la politique de l'institution pouvaient seuls la célébrer avec cet enthousiasme. Puisque l'on me contraint à revenir sur une difficulté dont j'aurais mieux aimé abandonner la solution aux événemens, il faudra bien examiner les prétendues règles qui sont invoquées par le défenseur de la Banque de France. On fouillerait certainement dans les archives de la science économique, depuis Adam Smith jusqu'à sir Robert Peel, sans y découvrir de pareils axiomes. Je ne crains pas d'ajouter qu'ils ne trouvent aucun point d'appui dans l'expérience financière, qu'il n'y a là que des fautes érigées en principes, et une pratique un peu routinière qui cherche à s'élever après coup à la hauteur, à l'autorité d'une théorie.

Commençons par constater que les premiers résultats de la loi du 6 août n'ont point justifié les espérances de ceux qui l'avaient provoquée. En écrivant, il y a un mois, je la supposais entourée de la faveur publique; mais c'était là une concession purement bénévole de ma part. Les actionnaires de la Banque eux-mêmes paraissent avoir vu la reprise prématurée des paiemens avec inquiétude. Après le décret du 15 mars, qui établit le cours forcé des billets, les actions éprouvèrent une hausse de 200 francs; elles ont baissé de 100 francs depuis l'abrogation du décret. Sans attribuer une trop grande importance à ce fait, ne semble-t-il pas que, pour donner de la confiance au public, un établissement de crédit doive d'abord en inspirer à ses actionnaires?

Pour expliquer l'abrogation immédiate du cours forcé, on nous disait que la circulation des billets, qui s'élevait à 510 millions, allait atteindre la limite légale, que le meilleur moyen d'en régler l'expansion était de lui rendre la liberté de ses allures, et que cette liberté, fécondant le mouvement commercial, ne pouvait manquer de remplir le portefeuille, qui n'avait pas cessé de se vider depuis février. Qu'on nous montre maintenant une seule de ces prédictions qui soit à la

veille ou en voie de s'accomplir. Depuis la loi du 6 août, la circulation, au lieu de se répandre davantage, a diminué de 15 millions de francs, et n'est plus aujourd'hui que de 495 millions. Une réduction nouvelle de 2 millions se fait remarquer dans le portefeuille. En même temps, on annonce que les banquiers admettent plus difficilement à l'escompte les valeurs qui ont une échéance de trois mois, d'où il est permis de conclure que la levée des restrictions établies en mars 1848 n'a pas amené une reprise dans les affaires, et que la Banque n'a pas trouvé d'écho qui lui répondît dans cette invitation à la confiance qu'elle adressait au pays. Donner le signal trop tard annule les pouvoirs publics, donner le signal trop tôt ébranle leur autorité et les discrédite.

Aurais-je partagé moi-même cette impatience peu réfléchie de la Banque, comme l'insinue son apologiste? Il ne me sera pas difficile de m'en défendre. Ici même, dans cette *Revue*, lorsque j'ai eu à juger le décret du 15 mars, avant qu'il fût question de l'abroger, je l'ai considéré comme un expédient transitoire; mais je n'ai jamais donné le conseil de rentrer dans la liberté avant l'heure ou par la porte du péril. Le 1er mai comme le 15 août (1), j'ai indiqué le remboursement préalable des sommes empruntées par le trésor à la Banque comme la condition nécessaire de la reprise des paiemens en espèces; au nom des mêmes opinions, j'ai donné les mêmes conseils. Et quelle preuve plus décisive veut-on de ma répugnance à voir déclarer les billets de la Banque de France remboursables avant que l'on ait assuré les moyens de remboursement, que la part d'initiative que j'ai prise à la loi qui a porté la limite des émissions de 452 millions à 525? Certes, si j'avais redouté la prolongation du cours forcé, j'aurais évité de m'associer à une mesure dont le résultat devait être d'accroître la puissance de ce régime et d'en étendre la durée.

La suspension des paiemens en espèces pour une banque de circulation peut devenir une nécessité de circonstance, un expédient; elle ne saurait jamais être envisagée comme un principe. J'ignore si, dans la pensée du gouvernement provisoire, le décret qui proclama le cours forcé et qui donna aux billets la valeur d'une monnaie légale devait conduire à l'établissement définitif du papier-monnaie : il s'agit pour nous d'autre chose que d'interpréter le passé. Quant au présent, aucun homme d'état, aucun administrateur, aucun économiste digne de ce nom n'a considéré le décret qui suspendait la conversibilité du papier de banque à un autre point de vue que sous l'aspect d'une mesure destinée à durer autant que l'influence de la situation qui l'avait rendue nécessaire. Le retour aux règles naturelles de la circulation était-il opportun au moment où le ministre des finances l'a proposé à

(1) Voyez, dans le n° du 1er mai 1850, *la Situation financière de la France*, et, dans celui du 15 août, le premier article sur *la Banque*.

l'assemblée nationale? En admettant l'opportunité, a-t-on ménagé la transition et a-t-on stipulé les garanties qui pouvaient épargner un repentir au législateur et mettre le crédit à l'abri d'une secousse? Voilà les questions que soulève la loi du 6 août, et sur lesquelles, malgré le fait accompli, il est impossible de ne pas revenir.

Et d'abord, sans sortir des considérations politiques, la situation présente est-elle de nature à rassurer tous les esprits? Avons-nous décidément franchi la période révolutionnaire? Les difficultés que la constitution nous donne à résoudre sont-elles dès à présent aplanies ou tranchées? A moins de fermer volontairement les yeux à la marche des opinions ainsi que des événemens, il faudra reconnaître que le moment choisi par la Banque pour solliciter l'abrogation du décret du 15 mars était précisément celui où commençait à poindre la crise que nous avons à traverser pour sortir des sables mouvans et pour établir le gouvernement en terre ferme. Cette crise, qui doit légalement se dénouer dans la session prochaine, a paru un instant se compliquer d'une rupture entre les pouvoirs publics. La majorité de l'assemblée nationale, cette majorité qui avait sauvé le pays, s'est divisée à la veille de recueillir les fruits de sa fermeté et de sa persévérance. On a pu légitimement craindre que la division qui s'était manifestée dans le choix des personnes ne fût étendue aux questions de principe, et que le socialisme, blessé à mort par la loi électorale, ne se redressât comme galvanisé par le spectacle de dissentimens dont il a seul à profiter. Les partis et le pouvoir lui-même ont pris, depuis quelque temps, une attitude militante qui préoccupe l'opinion publique, et qui, en excitant une vague attente, fait naître aussi l'anxiété. Le besoin de stabilité que l'on éprouve dans le pays revêt un certain caractère d'impatience. Le présent souffre déjà des préoccupations inquiètes dont l'avenir est l'objet. Le découragement entrave les régions du travail, et l'on a remarqué un ralentissement sensible dans les affaires. Dans des circonstances pareilles, la prudence commandait évidemment de ne pas jeter au travers des difficultés politiques une difficulté qui touche à la constitution du crédit. Le *statu quo* en matière de banque devait être maintenu jusqu'à ce que la France eût fait son évolution, et que, se dégageant définitivement des désordres qui l'avaient envahie, elle eût fermé les abîmes.

A côté de la situation politique, qui domine le sujet, il est à propos d'envisager encore la situation particulière du trésor et celle de la Banque. M. le ministre des finances compte sur l'accroissement des revenus indirects pour soulager la dette flottante, qui fléchit sous le poids des découverts. Cette perspective flatteuse lui a servi à motiver une réduction de 75 millions dans les sommes que la Banque de France s'était engagée à prêter à l'état. Le retranchement des 75 millions a permis de représenter ensuite l'action de la Banque comme relative-

ment libre, et de convertir l'assemblée nationale, par la puissance apparente de cet argument, à la reprise des paiemens en espèces. Eh bien! rien ne semble moins certain que cette abondance que l'on promet au trésor. Sans parler des alarmes ou des émotions qui peuvent ralentir la marche ascendante de la fortune publique, le revenu des douanes, pour les six premiers mois de 1850, présente, comparativement à la même période de 1849, une diminution de plusieurs millions. Voilà donc, par ce côté tout au moins, un démenti donné aux espérances officielles. Ajoutons l'obligation de pourvoir aux dépenses qu'entraînera la construction du chemin de Lyon laissée à la charge de l'état, et il y aura lieu de douter que le trésor soit en mesure de se passer, en 1851, des 75 millions dont on a réduit peut-être avant le temps les engagemens de la Banque.

En admettant l'hypothèse la plus favorable, la Banque, ayant prêté ou devant prêter au trésor 125 millions, une somme supérieure à son capital et qui n'est pas remboursable avant la fin de l'année 1852, pouvait-elle, sans manquer à la prudence, rentrer dans le cadre naturel de ses statuts? L'apologiste de la loi du 6 août se prononce hardiment pour l'affirmative. A l'entendre, le fardeau qui résulte pour la Banque des engagemens contractés envers l'état n'excède nullement ses forces, et il pense le démontrer en faisant figurer, en regard des 100 millions déjà prêtés et des 25 millions exigibles, les 70 millions que le trésor a déposés en compte courant.

L'art de grouper les chiffres n'est pas précisément l'art de payer ses dettes. Qu'importe que le chiffre des dépôts temporaires faits par le trésor s'élève ou s'abaisse, si ces mouvemens ascendans ou descendans ne retranchent rien en définitive aux engagemens de la Banque, et si les sommes que l'état dépose peuvent être retirées à volonté? Le compte courant s'élève aujourd'hui à 70 millions, parce que le ministre des finances tient en réserve un encaisse nécessaire au paiement du semestre. Après le 22 septembre, les dépôts publics tomberont peut-être à 25 ou 30 millions. Dans tous les cas, les engagemens de la Banque envers le trésor sont quelque chose de très certain, tandis que les versemens du trésor à la Banque sont quelque chose de très incertain. La Banque doit tout l'argent qu'elle a promis de prêter, tandis que le trésor, sur l'argent qu'il reçoit, peut ne pas déposer un centime. Commençons donc par rayer de nos appréciations les éventualités à l'aide desquelles on prétend grossir l'actif de la Banque; jusqu'à la fin de 1852, le passif provisoire, c'est-à-dire le prêt non encore remboursé de 125 millions, doit seul figurer dans les calculs. Ce prêt excède les forces de la Banque de France, car il dépasse son capital de 17 millions, et, sur les 108 millions qui composent ce capital accru de la réserve, 73 millions sont représentés par des rentes sur l'état ou par des immeubles, en sorte que, pour prêter 125 millions au trésor, la Banque est obligée

d'emprunter elle-même près de 100 millions aux sommes qu'on lui dépose en compte courant, et de contracter ainsi une dette incessamment exigible pour aller chercher ensuite un placement dont le terme est fort éloigné. Il n'y a pas d'opération moins avouable en finance; les directeurs d'un établissement qui en ferait souvent de pareilles mériteraient d'être mis aux Petites-Maisons.

On comprend que, sous le régime du cours forcé et sous le coup d'une nécessité impérieuse, les banques subviennent aux besoins du trésor en prêtant non-seulement leur capital propre, mais une partie de celui que représente leur circulation. Dans de telles circonstances, les établissemens de crédit battent monnaie en quelque sorte au profit de l'état. Comme l'état leur communique alors l'autorité de la loi, il a bien le droit de participer aux bénéfices qu'il leur procure. Il les charge donc de lever pour son compte un emprunt auquel contribuent tous ceux qui reçoivent les billets jetés dans la circulation; mais cette opération cesse d'être possible pour un établissement de crédit, le jour où ses billets redeviennent remboursables. Le capital des banques est alors le seul fonds auquel elles puissent emprunter les sommes qui alimentent la dette flottante. Comment puiseraient-elles dans le fonds commun des dépôts, dont chaque déposant a le droit de retirer sa part à toute heure, sans s'exposer à une banqueroute ou à un acte de spoliation?

On m'oppose l'exemple de la banque d'Angleterre. Il est très vrai que cet établissement, pendant la guerre et tant qu'avait duré la suspension des paiemens, avait prêté à l'Échiquier un concours à peu près sans limites; mais toutes les sommes empruntées qui excédaient le capital de la banque furent restituées avant la reprise des paiemens en espèces. Sans adopter exclusivement les principes sur lesquels repose la constitution de la banque d'Angleterre, j'ajouterai qu'il n'est pas exact de dire, comme on l'a prétendu, que le capital de ce grand établissement soit absorbé encore aujourd'hui par les prêts qu'il a faits à l'état. La dette du gouvernement anglais figure en effet dans les comptes de la banque pour 11,015,100 livres sterling (environ 278 millions de francs); mais le capital de la banque se compose de 14,553,000 livres sterling, qui appartiennent encore aux actionnaires, et d'une réserve de 3,149,011 liv. ster., qui est également leur propriété, au total, 17,702,011 liv. ster. (446,975,778 fr.). Ainsi, loin d'avoir prêté son capital à l'état, la banque d'Angleterre demeura libre de convertir en espèces ou en lingots environ 160 millions de francs, une partie de ce capital qui excède de beaucoup le capital entier de la Banque de France (1).

(1) Ces chiffres sont empruntés au compte publié par la banque d'Angleterre le 13 juillet 1850.

Au reste, les banques de circulation ne sont pas toutes placées dans la même situation ni fondées sur les mêmes principes. Il y a des établissemens, comme la banque d'Angleterre, qui négligent et qui doivent négliger les opérations d'escompte pour se consacrer principalement aux services publics. Celle-ci prête à l'état, sert d'instrument à la négociation des bons de l'Échiquier, fait le service de trésorerie, paie les dividendes semestriels aux créanciers de l'état, et reçoit les dépôts de l'Échiquier, des comptables, des caisses d'épargne. Ce sont là ses attributions véritables, et de là viennent ses profits les plus clairs.

La Banque de France, au contraire, est instituée principalement pour prêter au commerce et à l'industrie. Son rôle ne se borne pas à donner le taux de l'escompte; elle est le plus grand escompteur du pays et sert de point d'appui, par elle-même ou par ses comptoirs, à la négociation des effets de commerce; les recouvremens, les viremens de fonds et les transports d'espèces s'opèrent exclusivement par ses mains : d'où il suit que, dans les temps de calme, si elle ajoutait le service de la dette flottante à l'escompte des valeurs commerciales, ou il faudrait qu'elle détournât une partie des ressources qui fécondent le travail, ou bien elle compromettrait la solidité de sa constitution et la confiance dont elle jouit auprès du public, en étendant témérairement son action jusqu'à la région des aventures.

On m'accorde qu'aucun établissement de crédit ne peut faire à la fois le service de la dette flottante et de l'escompte; mais on me demande si j'entends interdire désormais à la Banque, d'une manière absolue, de prêter au trésor. Ceux qui m'adressent la question sont probablement les mêmes qui ont résisté après février, tant que la résistance a été possible, aux exigences incessantes et absorbantes du trésor. Je leur ferai la réponse qu'ils ont faite sans doute eux-mêmes aux divers ministres des finances. Je comprends que la Banque vienne au secours du trésor dans les momens où sa clientelle commerciale la délaisse; encore faut-il qu'elle ne prête son appui que sous la réserve de ne pas affaiblir son crédit, dont l'intégrité et la puissance importent à l'état autant qu'à elle-même. Cette règle fondamentale est-elle observée aujourd'hui? L'état ne confisque-t-il pas en quelque sorte la puissance de la Banque à son profit, lorsqu'il lui emprunte, même quand le portefeuille ne renfermerait plus un seul effet de commerce, en face d'une circulation qui a pris des proportions inouies, une somme qui excède trois ou quatre fois le capital disponible?

On dira peut-être que les vides qui se font remarquer dans le portefeuille de la Banque l'autorisent à tourner l'emploi de ses capitaux du côté de l'état. L'explication serait plausible, si la matière manquait absolument à l'escompte; mais, quand on envisage froidement les faits, on reconnaît que c'est la Banque qui repousse le commerce et non le commerce qui s'éloigne de ses guichets. Le conseil de la Banque

a long-temps affiché une prétention inconnue jusqu'à lui dans le domaine de la pratique comme dans celui de la science, et qui ne vise à rien moins qu'à établir une sorte de taux normal pour l'intérêt de l'argent. Il avait cru pendant long-temps que ce taux était celui de 4 pour 100, et l'avait généreusement maintenu dans des temps où l'argent valait bien davantage; mais la crise de 1846-47 obligea la Banque, pour sa propre sécurité, à élever l'intérêt à 5 pour 100. La logique et l'équité voulaient qu'en échange, lorsque les capitaux abonderaient sur le marché, la Banque réduisît la prime de l'escompte. Elle n'en a rien fait, et de là, sans contredit, la réduction graduelle de son portefeuille. Ne sait-on pas que le comptoir national de Paris trouvait de l'argent à 3 pour 100 pendant que la Banque persistait à exiger 4? Dans un moment où l'industrie française faisait de louables efforts pour alimenter les marchés du dedans et pour pénétrer dans ceux du dehors, la Banque a certainement négligé la partie la plus élevée de sa tâche, qui consistait à donner et à régler l'impulsion. Avec une politique plus libérale, en abaissant le taux de l'escompte à 3 pour 100, la Banque eût encouragé les négociations à terme; les grandes affaires auraient repris leur cours, les effets auraient afflué vers le portefeuille, et les actionnaires n'en seraient pas réduits à se partager des dividendes de 4 et demi pour 100. La banque d'Angleterre exige quelquefois un intérêt de 6 pour 100 pour admettre des effets de commerce à l'escompte; mais elle se contente plus souvent encore de 2 et demi pour 100. En un mot, elle suit les oscillations du marché, et fait payer l'argent ce qu'il vaut. La Banque de France trouverait au besoin dans ses statuts une raison de plus de se conformer à cet exemple. En exigeant que les effets qu'elle escompte soient revêtus de trois signatures, elle fait naître une industrie intermédiaire, celle des assureurs en matière de crédit, qui exigent une prime pour donner la troisième signature et pour ajouter leur garantie. A Londres, quand la banque prête sur effets de commerce à 3 pour 100, ce taux d'intérêt est ni plus ni moins celui que paient les signataires; à Paris, lorsque la Banque prête à 4 pour 100, le commerce paie réellement 4 et demi ou 5, une prime de demi ou même de 1 pour 100 restant entre les mains des banquiers qui s'entremettent. Toutes choses égales, la Banque de France, qui exige trois signatures, devrait donc, en échange de cette sécurité qu'elle se donne, fournir les capitaux à meilleur marché qu'on ne les obtient dans les autres grands centres de commerce et d'industrie. L'intérêt de l'argent s'élève dans la proportion des risques. Le crédit ne serait qu'un leurre, si les détenteurs de capitaux prétendaient tout à la fois ne courir aucun risque et placer à gros intérêts. Il n'a manqué à la Banque de France, prudente et loyale comme elle est de l'aveu de tous, qu'une direction plus libérale et des vues plus élevées pour être réputée le premier établissement de crédit du monde.

Arrivons maintenant à la question du capital : c'est là le champ de bataille sur lequel s'escriment avec le plus d'ardeur les champions de la Banque; c'est là que nous donnent rendez-vous les rancunes de l'intérêt privé : il s'agit de porter le capital de la Banque à 150 millions, non compris la réserve, c'est-à-dire de réaliser un capital additionnel de 60 millions. Là-dessus, on nous déclare, sans plus de ménagement, que nous retranchons d'un trait de plume 50 pour 100 du revenu des actionnaires actuels, et que nous dépouillons huit mille pères de famille; mais quoi! le privilége de la circulation fiduciaire serait-il la propriété personnelle et incommutable des huit mille porteurs d'actions? Ce privilége a-t-il été donné par la loi, non pas dans un intérêt public, mais dans le seul intérêt des actionnaires? Ne faut-il voir enfin qu'une question de dividendes dans les conditions qui doivent être attachées à l'émission des billets de banque et à la constitution du crédit? La Banque de France bat monnaie à la place et du droit de l'état; sera-ce pour faire de ce mandat, qui est une émanation de la souveraineté, métier et marchandise?

Sans doute il est juste qu'en servant les intérêts généraux du pays, la Banque retire de ses opérations un bénéfice qui attire les capitaux vers cet emploi; mais l'ère des gros dividendes a duré quinze ans, et elle peut revenir encore : que l'on se résigne en ce moment aux petits profits. Nous n'estimons pas les actionnaires de la Banque très malheureux de recevoir un intérêt de 4 et demi pour 100 à une époque où les actionnaires des compagnies de chemins de fer sont réduits à 2 et même à 1 pour 100, et où les propriétaires de domaines ruraux peuvent à grand'peine trouver dans la vente des produits les frais de la culture. Au surplus, le capital additionnel peut être levé par voie d'emprunts, et, s'il fallait le demander directement aux actionnaires, je n'y verrais rien d'impossible, les actions obtenant encore une prime de 130 pour 100, prime qui s'est élevée jusqu'à 240 pour 100. Dégageons donc le débat de cet incident, qui n'a rien de législatif et qui n'intéresse pas la fortune publique. Avant les changemens apportés par le gouvernement provisoire à la constitution de la Banque de France, le capital de cet établissement était jugé suffisant à peine; ce capital peut-il suffire aujourd'hui? La situation de la Banque est-elle, depuis la république, ce qu'elle était sous la monarchie? Voilà comment la question se pose.

Avant 1848, le privilége de la Banque de France était limité à la capitale et à quelques villes de troisième ordre, où elle avait fondé des comptoirs; son action n'embrassait qu'un rayon peu étendu, et demeurait en quelque façon locale. Aujourd'hui sa mission est agrandie; elle ne rencontre plus de concurrence dans le maniement de la circulation fiduciaire, et elle participe à l'unité de l'état. Son privilége a été converti en monopole; seule désormais elle a le droit d'émettre les billets

au porteur et à vue qui sont reçus comme argent dans toute l'étendue de la république. Comment veut-on que cet état de choses ne porte pas de conséquences? Tout agrandissement de pouvoir impose de nouvelles garanties.

Avant 1848, la circulation de la Banque de France flottait entre 260 et 280 millions. Les billets des banques départementales n'atteignaient pas un maximum de 100 millions. Ce fut le gouvernement provisoire qui, pour donner une marge suffisante à la propagation des billets, éleva, pour les banques réunies, à 452 millions la limite légale. Cette limite, portée plus tard à 525 millions, peut être dépassée, depuis l'abrogation du cours forcé, par la seule volonté de la Banque, qui demeure juge des besoins et des facultés de la circulation. Veut-on maintenant que le capital qui répondait d'une circulation de 400 millions réponde d'une circulation de 500 à 600 millions? Que l'on y prenne garde, l'argument va directement à la suppression absolue du capital pour les banques. Le premier aventurier venu pourra, sans avoir un sou par devers lui, lancer ses billets dans le commerce, et nous verrons se renouveler les prodiges opérés par Law monnoyant les brouillards du Mississipi. Prétend-on qu'une banque n'a pas besoin d'augmenter les ressources qui lui appartiennent, quand elle accroît la somme de ses billets? En ce cas, il faut aller plus loin et pousser jusqu'au bout la logique; il faut établir en principe qu'une banque peut sans danger étendre indéfiniment sa circulation, ou, ce qui revient au même, réduire indéfiniment son capital. On atteint ainsi non pas seulement l'extrême limite du péril, mais encore, mais surtout celle de l'absurde.

L'apologiste de la loi du 6 août, qui raisonne toujours comme si la Banque était exclusivement un comptoir d'escompte, et comme si elle n'était pas le seul agent de la circulation dans le pays, affirme que, « *selon une opinion à peu près générale,* le capital d'une banque n'est qu'un cautionnement destiné, en cas de sinistres notables, à garantir de toute perte les créanciers de l'établissement. » S'il en est ainsi, que l'écrivain de la Banque se montre conséquent, et puisque celle-ci n'a perdu que 5,800,000 francs dans les sinistres qui ont suivi l'ouragan de février 1848, qu'il propose de réduire son capital à sa réserve; les créanciers trouveront encore un gage surabondant. J'ignore si l'opinion exprimée dans les lignes que l'on vient de lire est générale parmi les adeptes de la Banque de France; mais j'ose dire que partout où les finances publiques sont l'objet d'une étude et d'une pratique intelligentes, et parmi tous les hommes qui sont versés dans les questions de crédit, cette étrange doctrine ne rencontrera aucune adhésion. Laissons là cependant les autorités, et attachons-nous à l'examen des faits. « La Banque, nous dit-on, ne délivre pas gratuitement ses billets au public; jamais un billet ne sort de ses caisses sans qu'elle n'en

reçoive l'équivalent à la minute même, soit en écus, soit en lingots, soit en effets de commerce bien garantis et à court terme; pareillement, jamais un écu n'est sorti de ses guichets sans qu'une juste contre-valeur ne soit entrée au préalable dans son portefeuille : d'où il suit que l'élévation de la circulation *importe peu* à la Banque. » Tout le monde sait que, les banques de circulation étant en même temps des établissemens de prêt et d'escompte, les billets ne sortent de leurs caisses que pour s'échanger contre des valeurs égales, contre des espèces, contre des titres de rente ou contre des effets commerciaux; mais les billets de banque sont des promesses de paiement dont le porteur peut exiger la réalisation à toute heure, tandis que les effets de commerce ne sont payables qu'à terme, et que les rentes données en garantie d'une dette ne doivent être réalisées qu'à l'échéance de cette dette et à défaut du paiement. Pour parer aux demandes de remboursement que peuvent faire les porteurs de leurs billets, les banques gardent généralement en caisse une certaine réserve d'écus. A quelle proportion doit s'élever cette réserve, pour faire face aux éventualités qu'embrasse la prévoyance humaine? Sur ce point, la théorie se donne carrière, et l'expérience n'a pas encore prononcé. Les uns veulent que l'encaisse métallique représente le tiers de la circulation, les autres exigent la moitié; mais la nécessité d'une forte réserve en écus n'est mise en doute par personne.

Ces écus doivent-ils appartenir à la Banque en totalité ou en partie? Le défenseur de la Banque de France ne le pense pas. Il ne veut composer la réserve en numéraire que des espèces échangées contre des billets ou déposées par le public en compte courant. « Toute réserve permanente, dit-il, provenant d'une autre origine, serait en quelque sorte un double emploi, une superfétation incommode, peut-être même un accroissement de danger en cas de révolte à main armée et de troubles civils. » On me permettra de ne pas m'occuper du danger de pillage; c'est l'affaire de la gendarmerie. Si l'autorité publique devait rester impuissante en pareil cas, le désordre s'attaquerait aux caisses privées aussi bien qu'aux institutions placées sous la sauvegarde de l'état; on pillerait partout où il y aurait quelque chose à prendre. Mais que veut dire la Banque, quand elle prétend qu'une réserve métallique empruntée au capital ferait double emploi avec les espèces qui proviennent des capitaux déposés en compte courant? Est-ce que les déposans ont entendu que leur argent servirait de garantie à la circulation ou de ressource à la Banque? N'ont-ils pas versé au contraire ces sommes dans la caisse de l'établissement comme dans la leur propre, avec la pensée de les reprendre quand il leur plairait, le lendemain peut-être? La Banque doit les dépôts en compte courant, comme elle doit la valeur de ses billets. Ces deux natures de passifs sont éga-

lement exigibles. On ne peut pas se servir des ressources qui proviennent de l'un pour couvrir l'autre; les dépôts fournissent dans quelques cas une réserve temporaire; y puiser une réserve permanente et considérable, ce serait courir au-devant d'un désastre certain. J'invoquerai ici l'exemple de la Banque de France elle-même. Qu'a-t-elle fait en 1846-47, au moment où la crise des subsistances amenait l'exportation du numéraire? S'est-elle contentée de la réserve accidentelle que lui fournissaient les comptes courans? A-t-elle persisté à ne pas se servir de son capital pour composer ou pour grossir l'encaisse métallique? La Banque avait commis alors la haute imprudence dans laquelle, malgré cette leçon, elle est retombée depuis, d'immobiliser la plus grande partie de son capital en rentes. Il fallait d'abord emprunter à Londres, sur dépôt de rentes, un million sterling, puis, cette somme ne comblant pas les vides, vendre des rentes à l'empereur de Russie pour 50 millions de francs. A ces conditions, et non sans traîner le pied, la Banque se tira d'affaire; mais elle dut faire ressource de tout, et, pour peu que la crise se fût prolongée, elle se serait vue dans la nécessité d'adresser à ses actionnaires l'appel devant lequel ses directeurs reculent aujourd'hui. Voilà une expérience décisive apparemment contre la théorie que l'on m'oppose. L'histoire de la banque d'Angleterre abonde en exemples tout aussi concluans. N'oublions pas que le gouvernement russe, dans un pays que l'on croit barbare, tient en réserve, sous la clé et derrière le canon d'une forteresse, un trésor de 250 à 300 millions en métaux précieux, trésor qui sert de gage et d'appui au papier-monnaie qui forme la circulation de l'empire. La Banque de France, en retour de son privilége, ne nous doit-elle pas au moins les mêmes garanties?

Cependant ce qu'il y a de plus curieux dans ce débat, c'est le prétexte dont se couvrent nos contradicteurs. Ils veulent que les espèces qui servent à rembourser les billets appartiennent au public et non pas à la Banque, attendu, selon eux, que le capital de la Banque ne doit pas rester improductif. Je pourrais répondre qu'un capital n'est pas improductif, quand il permet de créer un capital plus considérable qui est livré ensuite, moyennant un intérêt, à l'industrie et au commerce. Le revenu de la Banque provient de l'emploi qu'elle fait de ses billets : il n'est pas nécessaire qu'elle bénéficie encore sur sa réserve en métaux précieux; mais je demanderai de quel droit, pour ne pas laisser une parcelle de son capital improductive, la Banque condamnerait à la stérilité les capitaux qui lui sont confiés à titre de dépôts? Les banquiers donnent, à certaines conditions, un intérêt de l'argent qu'on dépose en compte courant dans leurs caisses. La Banque, pour se défendre de les imiter, allègue que le retrait des sommes versées est incessamment exigible. De deux choses l'une cependant : ou la Banque

considère les dépôts par compte courant comme disponibles à toute heure, et il faut alors qu'elle renonce à en former sa réserve, ou bien elle se croit autorisée à les employer comme un capital supplémentaire, et dans ce cas elle en doit l'intérêt aux déposans. Point de milieu, ou la Banque doit former sa réserve métallique à l'aide de son capital, ou elle doit créer ouvertement dans ce but, à ses risques et périls, une véritable dette flottante.

Pour déterminer l'importance du capital qui doit appartenir aux banques de circulation, et afin de prouver qu'une grande partie de ce capital est naturellement consacrée à former la réserve en numéraire, j'avais rappelé que, dans les momens de crise, les déposans viennent retirer les fonds versés en compte courant, de même que les porteurs de billets se présentent en foule, demandant à les échanger contre des espèces. Le défenseur de la Banque s'inscrit en faux contre cette assertion, qu'il traite comme une erreur de fait. Suivant lui, c'est précisément aux époques de crise que les ressources augmentent, et que la réserve métallique prend des proportions démesurées. Je n'accepte pas la rectification que l'on m'oppose ici, et qui est fondée sur une pure équivoque. Les commotions qui frappent et qui ébranlent le crédit présentent généralement deux périodes bien distinctes. Dans la première, et sous l'impression de la panique qui se déclare, toutes les valeurs de confiance deviennent suspectes et se déprécient; c'est à qui pourra s'en défaire et les échanger contre les valeurs métalliques, qui sont une richesse de tous les temps et de tous les lieux. Voilà le moment où l'on assiége les guichets des banques et où les porteurs de créances exigibles veulent être immédiatement remboursés. Malheur alors à l'établissement qui n'a pas fait provision d'une réserve solide! La suspension des paiemens est à ses portes, et sa ruine devient certaine dès qu'on suppose que la banque hésite, qu'elle se trouble, et que ses ressources peuvent être épuisées avant le parfait remboursement. La Banque de France elle-même ne l'a-t-elle pas éprouvé en février 1848, quand il a fallu rembourser 110 millions en quinze jours? Et pourquoi a-t-on décrété le cours forcé des billets, si ce n'est parce que les déposans par compte courant ayant retiré ou menaçant de retirer encore leurs capitaux, et les porteurs de billets en exigeant le remboursement, la Banque ne trouvait pas dans son propre capital de suffisantes ressources? On dira, je le sais, que les commotions politiques portent un trouble irrésistible dans les règles ordinaires du crédit; mais que l'on prenne, j'y consens, la crise purement commerciale de 1846-47 : la Banque ne vit-elle pas alors diminuer rapidement une réserve métallique formée avec des capitaux d'emprunt, et ne fut-elle pas obligée, pour éviter une catastrophe, de recomposer cette réserve, comme par un coup de théâtre, avec des ressources qu'elle possédait

en propriété, et qu'une bonne fortune accidentelle lui permit de réaliser?

Après la première émotion des crises vient la période du découragement. Les capitalistes qui ont fait tête à l'orage se retranchent dans l'inaction et n'osent pas entreprendre. C'est alors que, si les banques ont résisté avec bonheur et avec vigueur à la débandade, leur solidité étant éprouvée, on leur apporte de plus belle les capitaux sans emploi, et que leurs caisses regorgent bientôt de métaux précieux : à une rareté alarmante d'argent succède une abondance stérile; mais, pour en arriver là, il faut traverser la première période, qui est celle du péril, et en vue de laquelle la science détermine les principes du crédit.

L'auteur de l'apologie cherche à établir que la situation de la Banque de France est préférable à celle de la banque d'Angleterre. Pour aboutir à cette conclusion, il a dû placer son parallèle en dehors des faits. Les voici, au risque de me répéter, dans toute leur exactitude. La Banque de France, suivant le compte-rendu du 29 août, avait une circulation d'environ 503 millions de francs en billets au porteur et en billets à ordre, qui représentait une valeur à peu près quintuple de celle de son capital. La banque d'Angleterre, suivant le compte-rendu du 13 juillet, avait une circulation en billets à vue et en billets à sept jours de vue de 545 millions de francs, qui n'excédait son capital que de 99 millions, soit de 22 pour cent. On fait remarquer que la grandeur du capital sert de peu, lorsque ce capital n'est pas disponible; mais en est-il ainsi de l'autre côté du détroit?

La banque d'Angleterre a prêté à l'état, sans échéance déterminée de remboursement, la somme énorme de 277 millions de francs. Je n'approuve pas l'opération; il s'en faut pourtant que ce prêt absorbe, comme le prétend l'auteur de l'apologie, le capital entier de la banque, car il reste encore une marge de 170 millions. Aux termes de l'acte de 1844, la banque d'Angleterre peut émettre pour 14 millions sterling de billets, sans en recevoir la contre-valeur en numéraire; au-delà de cette somme, tout billet émis doit être représenté dans ses caisses par des espèces ou par des lingots. Cependant les directeurs de cet établissement n'ont usé à aucune époque de toute la latitude qui leur était ouverte par la loi : en effet, le département des émissions livre au département de la banque proprement dite 30 millions sterling de billets contre 14 millions de valeurs en reconnaissances du gouvernement, en bons de l'Échiquier ou en rentes, et contre 16 millions sterling de valeurs métalliques en or ou en argent; mais, sur les 30 millions de billets, 20,274,000 liv. sterl. seulement entrent dans la circulation active. En y joignant 1,331,619 liv. sterl. de billets à sept jours de vue compensés jusqu'à concurrence de 800,242 liv. sterl. par les espèces que le département de la banque tient en réserve, on

trouve que cette circulation totale de 21,605,269 liv. sterl. est couverte par 16,800,242 liv. sterl. de valeurs métalliques, et qu'un cinquième à peine, soit 4,805,207 liv. sterl., est représenté par des valeurs non immédiatement réalisables, telles que des rentes ou des bons de l'Échiquier; 9,770,045 liv. sterl. de billets restent en portefeuille. Veut-on s'en tenir au compte établi par le département des émissions? il en résulte que, sur le capital accru de la réserve, plus de 85 millions de francs sont employés à former l'encaisse en numéraire. La Banque de France, avec une circulation qui approche de celle de la banque d'Angleterre, ne garde pas plus de 30 millions disponibles sur un maigre capital de 108 millions; encore doit-on mettre en regard les 125 millions pour lesquels la Banque est engagée envers l'état.

Il convient d'ajouter qu'en cas de panique, la banque d'Angleterre est infiniment moins exposée que la Banque de France. Premièrement, les dépôts qu'elle reçoit proviennent en partie des caisses publiques, et ne donneraient pas lieu à un retrait général ni subit; secondement, l'usage des billets est entré si avant dans les habitudes de la population, celui du numéraire est tellement restreint, et on liquide un si grand nombre d'opérations par des virements de compte, que la demande des espèces n'aurait à Londres ni le même emportement ni la même durée. Cependant la banque d'Angleterre s'est trouvée elle-même dans des embarras pressans, preuve évidente de la nécessité d'imposer aux établissemens de crédit les mieux dirigés des règles plus prévoyantes et plus sévères. La circulation fiduciaire, dans tout pays civilisé, doit être assise sur des fondemens inébranlables, si l'on ne veut pas jeter une crise monétaire, c'est-à-dire le rocher qui submerge infailliblement la barque en détresse, au travers des crises qui peuvent frapper l'industrie, le commerce et l'état.

On ne saurait accuser la Banque de France de se conformer systématiquement aux doctrines de l'apologie qui veut qu'aucune parcelle du capital ne soit consacrée à la réserve en numéraire. L'auteur de cette défense ne croit pas davantage, quoiqu'il l'insinue, que je demande une réserve en numéraire qui assure le remboursement intégral et universel des billets mis en circulation. La véritable difficulté qui s'élève à propos de la loi du 6 août est celle de savoir si l'on posera des règles à la circulation, ou si le législateur s'en remettra, comme par le passé, à la discrétion de la Banque. La Banque n'envisage que ce qu'il y a de commode dans l'arbitraire; elle ne redoute pas assez ce que l'arbitraire entraîne de responsabilité. Les hommes qui la dirigent voudraient rester maîtres de resserrer ou d'étendre l'émission des billets, comme au temps où ils n'en avaient pas le monopole. Cependant le pouvoir détermine, en tenant compte des faits, la valeur de la monnaie métallique. Toute unité de valeur ou de mesure doit être ainsi

l'expression de la volonté éclairée du souverain. Comment livrerait-il au hasard ou à la décision de l'intérêt privé les conditions auxquelles circulent les billets au porteur, c'est-à-dire les élémens de la fortune publique? Si la science économique et la pratique des peuples commerçans ont fixé les bases de la circulation fiduciaire, il faut les proclamer dans la loi. Le silence du législateur impliquerait l'ignorance des principes ou l'oubli d'un devoir.

Rien de plus simple que, dans les contrées où existe la liberté des banques, on soutienne que l'émission des billets peut se passer de règles, et que les besoins du commerce doivent en déterminer l'expansion; mais dans un pays comme le nôtre, où le monopole règne et a pour raison d'être la sécurité de tous, on ne comprendra jamais que l'on hésite à compléter cette sécurité par des garanties qui rendent l'oppression ou le désordre financier, l'abus, en un mot, impossible. Et que l'on n'invoque pas ici l'autorité des contrats. Ce contrat, qui existait entre la Banque et l'état, a été déchiré du consentement de la Banque elle-même le jour où la révolution, interprète en cela du progrès des idées, a substitué au principe de la concurrence celui de l'unité de la monnaie fiduciaire; l'abrogation du cours forcé présentait l'occasion naturelle de préciser, sous une forme légale et solennelle, les conditions du nouveau contrat. En échange de l'accroissement du capital et de l'application d'une partie importante de ce capital à la réserve métallique, j'aurais voulu voir décréter le cours légal des billets. Ici le défenseur de la Banque entre dans un ordre d'idées qui me confond. « Si la loi nouvelle, dit-il, avait maintenu le cours légal, elle aurait perdu son plus grand mérite, elle n'aurait pas effacé les dernières traces de la mesure anormale du 15 mars 1848. La loi n'aurait pas rendu aux billets de banque leur ancien caractère de papier-crédit. » Si la Banque partage sur ce point l'opinion de son apologiste, pourquoi solliciter du trésor, à titre de faveur, ce qu'elle refuse de la loi à titre de droit ou de principe? Le ministre des finances et la commission du budget ont déclaré à l'assemblée nationale que les billets de la Banque de France seraient reçus comme monnaie dans les caisses publiques. Qu'y a-t-il dans cette mesure, sinon l'injonction d'imprimer aux billets le caractère d'une monnaie légale? Les billets admis dans les comptes publics sont reçus partout au même titre. Ce que nous demandons a été fait avec la franchise et avec la légalité de moins. Au reste, le cours légal n'a rien de commun avec le cours forcé : il marque les billets de l'empreinte de la foi publique; mais, en obligeant tout le monde à les recevoir en paiement, il ne dispense pas la Banque de les rembourser à présentation. De la sorte, une valeur imaginaire ne saurait être capricieusement attachée à l'agent de la circulation. Les billets gardent le caractère d'un

papier de crédit; ils valent ce que vaut le crédit de la banque qui les a émis, et, pour être reçus au pair de l'argent, il faut qu'ils portent avec eux la certitude du remboursement. Les billets de la banque d'Angleterre sont une monnaie légale, et il ne vient à la pensée de personne qu'on puisse les confondre avec le papier-monnaie, ni qu'ils mènent par voie de transition au régime des assignats.

J'avais adressé à la loi du 6 août un dernier reproche. Il m'avait paru que l'on n'improvisait pas une mesure comme celle de l'abrogation du cours forcé, et qu'il fallait donner à tout le monde le temps de s'y préparer, au législateur comme au public. On conteste ces nécessités de la prudence. On prétend que, si l'Angleterre prit trois années pour amener sans secousse la reprise des paiemens de la banque, c'est que le régime du cours forcé avait duré vingt-deux ans dans ce pays avec une dépréciation assez notable dans la valeur des billets, tandis que la suspension du remboursement n'a jamais été complète en France et n'a duré en fait que trois mois et demi.

Cette différence, je suis loin de la nier, je l'avais signalée moi-même; mais, si le cours forcé n'a pas agi de la même manière qu'en Angleterre sur la fortune publique, il a produit des changemens dans la situation qui appellent au plus haut degré la sollicitude des législateurs. La loi du 6 août n'a pas pu replacer la Banque dans la situation où l'avait trouvée la révolution de février. La circulation fiduciaire s'était accrue d'environ 40 pour 100, ou de 150 millions dans l'intervalle; le papier de banque avait pénétré dans les plus petits hameaux, et partageait la popularité des espèces; enfin les banques départementales avaient disparu pour faire place, dans l'ordre monétaire, à la plus énergique et à la plus complète unité. Imaginer qu'un aussi grand changement ne demandait aucun surcroît de précautions, ni aucune mesure transitoire, c'est dire que toutes les situations peuvent s'accommoder des mêmes lois.

En résumé, les explications de la Banque ne me semblent pas assez péremptoires pour convertir le public, qui en est le véritable juge, à la loi du 6 août. L'abrogation pure et simple du cours forcé, tant que l'état n'a pas remboursé les 125 millions de l'emprunt, demeure une haute imprudence. La situation de la Banque, exposée au grand jour de la liberté, ne sera trouvée ni très forte ni très sûre. Cependant, avec une conduite sage dans le détail, elle rencontrera probablement plus de malaise que de péril. L'ordre aurait succombé depuis longtemps dans ce pays, si la langueur des opinions et la lenteur des événemens n'émoussaient les conséquences de nos fautes.

LÉON FAUCHER.

Martres, le 8 septembre 1850.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 septembre 1850.

Il est une thèse qu'on a soutenue quelquefois et qui ne laisse pas d'avoir du vrai, quoiqu'elle ait surtout de l'esprit : c'est que la société se donne volontiers une littérature qui ne lui ressemble point, romanesque et chevaleresque par exemple — si elle est elle-même prosaïque et bourgeoise, mignarde et frivole lorsqu'elle sera, je suppose, sérieuse et affairée, ou bien échevelée, sanglante et terrible, afin de plaire à des pacifiques de profession. L'on aimerait donc, selon cette ingénieuse hypothèse, à vivre en quelque sorte en partie double, et l'on se peuplerait l'imagination d'aventures héroïques, rien que pour faire diversion au terre à terre où l'on mène à petits pas son petit train d'homme rangé. Ce qu'on a dit ainsi de la littérature, nous le dirions plutôt encore aujourd'hui de la politique, la politique étant au surplus tombée, comme chacun sait, et beaucoup trop, et par mille raisons plutôt que par une, dans les conditions du pur domaine littéraire. Oui, en vérité, quand nous écoutons bien tous les échos qui se croisent autour de nous, quand nous entendons les grandes nouvelles du jour et les sourdes rumeurs du lendemain, quand nous les comparons à la situation réelle des esprits et des choses, nous ne pouvons nous empêcher de croire que l'on s'arrange une politique pour rire, ou, si l'on veut, pour pleurer, tant ce qu'on rapporte ou ce que l'on croit, tant ce qu'on se figure espérer ou craindre diffère profondément de ce qu'on est.

Il y a là sans doute de la faute des littérateurs qui ont envahi la politique, et qui, la trouvant une besogne trop simple pour l'opulence de leur cerveau, la surchargent de leurs inventions. Nous ne parlons pas ici seulement des littérateurs qui en sont restés à la plume, et dont tout le privilége est de fabriquer les histoires courantes : nous parlons des littérateurs d'action qui ont l'honneur de fournir la matière de ces histoires, qui font du roman comme de la diplomatie, qui font de la diplomatie comme ils faisaient du roman, à tra-

vers champs et à franc étrier : heureuses gens d'ailleurs, dont toutes les œuvres gardent ce constant caractère que leur personne en est toujours le premier personnage. Encore une fois, ces gens-là sont pour quelque chose dans ce phénomène assez bizarre que nous voyons apparaître sur tous les points de notre horizon, dans ce besoin tapageur d'une politique qui soit d'une certaine façon dont nous ne sommes pas nous-mêmes. Ce besoin cependant est à présent devenu trop général pour ne pas tenir à quelques penchans intimes du public français, et nous rangeons décidément parmi les traits mobiles de notre physiologie nationale ce trait, qui lui appartient incontestablement dans le quart d'heure où nous sommes, d'être censés vouloir une politique dont notre nature ne veut pas.

Où donc en est aujourd'hui notre pauvre nature? Hélas! nous n'avons plus qu'un tempérament fort réduit. Nous avons été si souvent et si rudement battus de l'orage, que tout ce que nous demandons, c'est que l'orage ne recommence pas. Nous sommes les plus persuadés du monde que, si tant est que nous soyons abrités, l'abri ne vaut pas cher : ce n'est point une maison de granit, c'est encore moins un toit doré; mais il a l'air de nous couvrir, et nous nous déclarons satisfaits, ne fût-ce que pour n'avoir point le chagrin de convenir qu'il ne nous couvre guère, lorsque nous nous sentons si peu capables de chercher un meilleur refuge. Ce sentiment, à coup sûr, n'est pas digne des hommes de Plutarque ou des dieux d'Homère. C'est que nous avons fini notre Iliade, c'est que nous sommes fort empêtrés de notre Odyssée. Égarés et marris, nous n'avons pas même la consolation de prendre au sérieux les guides qui nous proposent de nous tirer du labyrinthe, parce que nous savons trop que ce ne sont pas les guides sérieux qui s'offrent. Nous campons en attendant, et tous les matins, en dressant notre tente, nous prions Dieu qu'elle puisse prendre racine.

Consultez un passant, un passant du moins qui ait un atelier, un champ, une boutique, rien que ses bras même, si ce sont des bras travailleurs; dites-lui : Citoyen, monsieur, mon ami, par où voudriez-vous bien qu'on sauvât la patrie? Je ne réponds pas qu'il ne vous débite d'abord son grand remède, sa solution toute faite, l'une ou l'autre des trois ou quatre solutions absolues dont on a le choix pour le moment. Poussez-le cependant un peu plus loin. Otez-lui cette espèce d'enveloppe toujours timbrée du même timbre qu'il est d'habitude d'endosser pour se reconnaître entre gens d'une même opinion : suppliez-le de ne vous parler ni comme républicain, ni comme légitimiste, ni comme bonapartiste, ni comme orléaniste, mais tout bonnement en sa qualité d'homme, de vous avouer tout de suite en conscience le genre de mouvement qu'il aimerait le mieux avoir à se donner : — Ah! soupirera-t-il, si seulement on pouvait ne pas me remuer du tout! — On n'a point assurément le droit de prétendre que cet homme naïf soit un citoyen par excellence; il n'en est pas moins vrai qu'il est par excellence le citoyen de ce temps-ci. Nous ne le vantons pas, nous n'avons pas le cœur à le vanter; nous le prenons tel qu'il est, et nous ne le déguisons point, parce que nous ne voyons pas ce qu'on peut gagner à le supposer autre.

Tel qu'il est cependant, avec la sagesse franchement assez débile qui lui reste pour se conduire, avec cet amour un peu malingre du repos quand même, avec sa rage (c'est la seule qu'il ait) d'ajourner et de temporiser, on le repaît,

et, pour tout dire, il ne déteste pas qu'on le repaisse de projets immenses, de visées héroïques et d'expédiens à grande portée. Toute la question, personne n'en ignore, c'est d'être demain matin sur nos jambes, car c'est déjà beaucoup pour la veille de suffire à la peine du lendemain. On sait d'ailleurs à peu près ce qui serait bon demain matin, et l'on a juste autant de force qu'il en faut pour essayer modestement cette modeste opération d'un jour sur l'autre. Sans plus d'ambages, il est évident que chacun, tout en réservant en son particulier ses affections et ses doctrines, reconnaît plus ou moins explicitement qu'il ne serait pas mal d'avoir encore du temps devant soi pour s'assurer qu'elles pousseront ailleurs. Le point capital est donc d'un commun accord de se procurer au meilleur marché possible ce temps si nécessaire dans toutes les conjectures et sous tous les drapeaux. Nous jouissons pour l'instant d'un provisoire qui serait au mieux notre affaire, parce qu'il a cela de commode qu'il n'oblige personne à longue échéance. Ce n'est pas sans peine que nous l'avons eu, et ce n'est pas sans peine que nous le continuerons; le continuer ne serait pourtant pas le moins sûr, et ne serait peut-être point le plus ridicule. L'Allemagne n'est-elle pas là tout exprès pour qu'il y ait quelque part au monde une situation plus fausse que notre situation, pour que la misère de notre impuissance soit couverte par de plus impuissantes misères? Eh bien! l'Allemagne a tant abusé de son provisoire, que nous avons encore de la marge avant d'aller jusqu'au bout du nôtre. Allons-y donc et tenons-nous en paix.

Est-ce là cependant à quoi l'on pense quand chacun est au fond d'avis que c'est à cela qu'on devrait penser? Non! ce but, qui n'est déjà pas si aisé à toucher, semble trop proche; on tire au-delà. Les esprits veulent travailler en grand nonobstant la médiocrité de la fortune et l'étroitesse du champ sur lequel ils calculent. Les esprits s'adonnent à des combinaisons merveilleuses, et le merveilleux s'en va de partout; ils ne rêvent qu'enthousiasmes ardens, et l'on se défie partout de l'enthousiasme; ils s'imaginent qu'il se fera de beaux coups dans une partie de beaux joueurs : il ne s'en fait plus que de petits.

C'est ainsi qu'il y a dans l'air, depuis quinze jours, comme un bruit de grosses machines qu'on ne voit pas, lesquelles machines paraissent en définitive assez pauvres aussitôt qu'on les voit d'un peu près. Chacun se tourmente pour savoir comment on logera son saint aux Tuileries, lorsqu'on a encore tant à faire pour garder quelqu'un à l'Élysée. L'Élysée, c'est le possible, c'est un tabernacle en proportion avec le culte qu'on peut se permettre dans le présent; tâchons seulement de ne point pis avoir. Les Tuileries, c'est le temple de l'avenir, c'est l'idéal. Étrange contradiction des faiblesses humaines! on est à peine d'humeur assez constante ou assez sérieuse pour tirer bon parti du possible, et l'on court après l'idéal, comme si l'on avait les ailes que l'on n'a plus. Il est des impérialistes qui s'endorment tous les soirs avec l'espérance de trouver à leur réveil un empire tout bâclé; il en est de plus zélés, de trop zélés, qui ne s'endorment même pas là-dessus, et qui le bâcleraient volontiers tout de suite, voire à coups de poing. Il est des royalistes qui ne songent qu'au moment, pour eux très prochain, où M. le comte de Chambord, redevenu roi de France et de Navarre, rentrera dans Paris, porté, comme Henri IV, par les bras et par les cœurs de tous les bons Français, mais entouré comme Henri IV ne l'était pas, entouré

de ses vaillans cousins, et menant dans son cortége, sous les voûtes triomphales de l'arche napoléonienne, toute sa famille repentante et pardonnée.

Nous n'avons rien à dire, quant à présent, contre aucune de ces aspirations politiques, si ce n'est que, pour notre santé d'à-présent, elles nous semblent bien violentes. L'avenir est l'avenir. Dieu est grand, et tout le monde a le droit aujourd'hui d'être son prophète : ne chagrinons personne. Ce que nous dirons seulement, c'est qu'à force de regarder aux étoiles, il ne faudrait pas oublier trop vite de regarder à nos pieds. Il n'est pas encore sûr que tous les puits soient fermés le long de notre chemin : on ne sait ni ce qu'il en peut sortir, ni jusqu'où l'on y peut tomber. Prenons donc, sans trop de scrupule, le temps qu'il faut pour fermer les plus menaçans abîmes. Fermons-les avec tout ce que nous avons dans les mains plutôt que de les laisser ouverts pendant que nous étendrons les mains en marchant dans la nuit pour chercher autre chose. Avisons au plus pressé : sommes-nous donc tellement robustes que nous puissions tout vouloir à la fois? Chacun est libre de garder ses souvenirs, et nous avons les nôtres : il nous suffit de savoir que leur tour viendra.

Les amis de la famille royale de Claremont ne conspirent pas et n'intriguent pas : ils soutiennent sincèrement le gouvernement, parce que le gouvernement soutient sincèrement la société; mais ils peuvent ressentir une légitime satisfaction quand ils voient la France témoigner plus vivement qu'ils ne l'auraient cru le regret qu'elle a de la mort du roi Louis-Philippe, et la justice tardive, mais d'autant plus grande, qu'elle rend à sa mémoire. Personne n'a dicté les messes qui se disent dans tant d'églises de France pour le repos de l'ame du roi, personne n'a prié les conseils-généraux de témoigner la douleur qu'ils ressentaient de la fin de Louis-Philippe. Ces hommages, d'autant plus précieux qu'ils sont spontanés, doivent plaire aux amis de la monarchie de juillet. Cela ne leur fait pas une espérance, cela leur fait une consolation. C'est une justification de ce mot si vrai et si mélancolique d'Henri IV, et que le roi aimait à répéter quand il régnait : « Vous ne me connaîtrez que quand vous ne m'aurez plus! »

Les amis de la royauté de juillet ont une autre consolation, c'est l'union persévérante et décidée de la famille royale d'Orléans. On avait beaucoup dit et on dit encore que, le père mort, les enfans se disperseront, et que, sans qu'ils le veuillent, la diversité des résidences et des entourages amènera la diversité des sentimens Non; la famille royale restera unie de cœur et de fait. Mme la duchesse d'Orléans ne retournera pas à Eisenach; la reine ne quittera pas l'Angleterre, et elle sera le centre et le lien vénéré de toute la famille. Les biens mêmes restent dans l'indivis. Rien n'est donc changé à Claremont. Il n'y a qu'une grande douleur de plus ajoutée aux douleurs de l'exil. Il n'y a pas plus d'illusions et plus d'impatiences. Le roi n'a pas emporté avec lui sa sagesse et son bon et ferme jugement; il l'a laissé à sa famille, et nous dirions volontiers que la reine, par l'élévation de son ame, continuera à juger aussi bien des choses de la terre et du temps, en les regardant de la hauteur toute divine où elle est placée, que le faisait le roi en les regardant avec ce regard sûr et clairvoyant que lui avait donné sa longue expérience.

« C'est le roi qui a fait la famille d'Orléans, disait, il y a quelques jours, M. le duc de Nemours; c'est à ses enfans à la conserver et à l'entretenir. » En

parlant ainsi, M. le duc de Nemours était le fidèle interprète de la pensée du roi Louis-Philippe et de son œuvre. La famille d'Orléans, telle que le roi l'a faite et inspirée, est vraiment une famille toute nouvelle et animée d'un esprit nouveau. Ce n'est pas l'ancienne famille d'Orléans, telle qu'elle procédait du frère de Louis XIV, et que les talens supérieurs du régent avaient élevée un instant aux yeux de la France et du monde : c'est une famille dévouée au pays et aux institutions libérales que le pays a voulues, que son caractère et la malice du sort ne lui permettront peut-être pas d'avoir; mais ce sera l'honneur du roi Louis-Philippe et de sa famille d'avoir mis leur avenir dans cette espérance ou dans ce rêve du pays. Si les institutions libérales, si l'accord tant cherché de l'ordre et de la liberté n'est qu'une chimère, si la France est vouée à l'anarchie ou au despotisme, si un gouvernement de juste-milieu n'est pas compatible avec notre caractère national, alors la famille royale d'Orléans s'est trompée, et beaucoup d'ames généreuses se sont trompées avec elle; alors, comme il n'y a plus d'avenir pour le libéralisme, il n'y en a pas non plus pour la famille d'Orléans, car le roi Louis-Philippe l'a faite pour l'avenir du libéralisme. C'est là le caractère nouveau qu'il lui a donné, et, pour répondre à cet avenir généreux, il lui a donné un admirable esprit d'union et de concorde. C'est cet esprit d'union qui continuera de faire la force de la famille d'Orléans; c'est par là qu'elle restera une famille, au lieu d'en faire plusieurs. Il n'y aura pas les Nemours, les Joinville, les d'Aumale, les Montpensier; il n'y aura que la famille du roi Louis-Philippe autour du comte de Paris. La touchante sainteté de la reine et l'aimable enfance de M. le comte de Paris, voilà les deux sentimens qui serviront de lien indestructible au faisceau de la famille royale.

Avec de pareils sentimens, l'idée de l'exil est supportable, et le spectacle même des grandeurs qu'on a perdues et qui sont passées à d'autres avec tous leurs périls n'a rien qui afflige ou qui aigrisse les ames. On nous contait à ce sujet un mot charmant de la reine : on lui parlait du voyage du président et des fêtes qui l'accueillaient; la reine, lui disait-on, peut lire tout cela dans les journaux. — « Non, je ne le lis pas, dit la reine; je me le rappelle. » Quel souvenir sans aigreur de la vanité des choses de ce monde et quelle piquante repartie d'une grande ame!

La douce et ferme union des princes de la famille d'Orléans doit servir d'exemple à leurs amis. Il ne peut pas y avoir deux côtés dans le parti orléaniste, et cela pour deux raisons : la première, c'est qu'il n'y a pas deux côtés dans la famille d'Orléans; il n'y a qu'un seul cœur et qu'une seule pensée. Pourquoi donc y en aurait-il deux dans leurs amis? Il ne s'agit plus ici de savoir comment la France doit être gouvernée; il ne s'agit pas de se diviser en majorité de gouvernement et en minorité d'opposition. Il s'agit de maintenir intacte la doctrine de 1830, celle qui, pendant dix-huit ans, a fait la grandeur et la prospérité du pays. Le roi est mort sans abjurer cette doctrine et sans l'exagérer. La famille royale maintient cette doctrine, et ne veut pas non plus l'exagérer. Elle ne confond pas l'assentiment national avec les impraticables formalités du suffrage universel illimité, si chères à M. de La Rochejaquelein. Cette fidélité et cette justesse à conserver les principes de 1830 doivent servir d'exemple à tous les amis de la monarchie de juillet.

Il y a une autre raison qui doit préserver les amis de la royauté de 1830 de tout dissentiment et de toute discorde, c'est qu'avant de se disputer dans l'intérieur du parti, ils ont une grande œuvre à accomplir en commun, la conservation de la société française. Les gouvernemens sont une chose importante et méritent bien qu'on se dispute sur la forme et la marche qu'ils doivent avoir, car la forme et la marche des gouvernemens importent essentiellement au salut des sociétés; mais il est des jours et des momens où, quand les gouvernemens sont tombés, que leur chute a découvert les fondemens de la société et les a ébranlés, le premier devoir des citoyens n'est pas de songer aux gouvernemens, c'est-à-dire à la toiture de l'édifice, mais à la société, c'est-à-dire aux fondemens mêmes du bâtiment. Nous sommes dans un de ces tristes momens, et la question sociale doit l'emporter sur la question politique. C'est ainsi que le parti orléaniste a agi depuis 1848, et c'est ainsi qu'il doit continuer d'agir, laissant de côté toutes les questions de personnes et ne songeant qu'à préserver la société de l'invasion permanente des barbares. En continuant de suivre cette conduite, il lui sera facile de rester uni dans son sein, et de rester uni avec les autres grandes portions du parti modéré. Tout ce qu'il fera dans l'intérêt social aidera à sa propre concorde et à sa bonne intelligence avec ses alliés. Tout ce qu'il fera en dehors de cet intérêt social commencera sa scission.

Le mot de la reine montre que le voyage du président, si on le regarde du côté du cérémonial, ressemble à tous les voyages des grands de la terre; mais on doit aussi le considérer du côté politique, et sous ce point de vue il est sérieux et important : il l'est d'autant plus qu'il coïncide avec la manifestation que les conseils-généraux font pour la révision de la constitution. Disons franchement l'idée que nous nous faisons des conséquences de ces deux faits : le voyage du président d'une part, et la manifestation des conseils-généraux de l'autre.

Le prince Louis-Napoléon a deux qualités que nous aimons à reconnaître et à louer, parce que ce sont des qualités de gouvernement : il a de la franchise et de la mesure. Il a de la franchise; ainsi il ne dissimule pas que la constitution de 1848 a été faite contre lui. Quand les populations lui demandent des ponts, des routes, des canaux, des chemins de fer, le prince répond fort pertinemment aux demandeurs qu'il faut pour tous ces grands travaux de l'ordre dans le pays, de la stabilité dans le pouvoir, et que c'est aux populations elles-mêmes à se procurer ces avantages. — Ne me demandez pas, dit-il, de faire ce que vous pouvez et devez seuls faire vous-mêmes. — Le prince a raison : crier *vive la république!* dans un certain sens et demander en même temps des canaux, des ports et des chemins de fer, c'est crier à la fois non et oui. Nous louons donc la franchise du président : il n'a pas de respect hypocrite pour la constitution de 1848. Il sait que le but de cette constitution, c'est l'instabilité du pouvoir et par conséquent l'anarchie, et il le dit aussi nettement qu'il peut le dire. Si nous louons la franchise du prince sur ce point, nous ne louons pas moins sa mesure et sa réserve, et ici qu'on nous entende bien : nous ne parlons pas seulement de la réserve des paroles; la réserve des paroles est une bienséance dans un prince, une figure de rhétorique dans un orateur, un moyen politique dans un homme d'état; nous laissons tout cela de côté : ce

que nous louons dans le président de la république, c'est la réserve et la mesure dans les sentimens. Il y a des choses qu'il ne veut pas faire. Cette loyauté d'honnête homme, dont il s'est si justement renommé à Strasbourg, l'empêche de prendre aucune initiative violente contre la constitution : il le dit et il a raison; mais cette honnêteté ne va pas et ne doit pas aller jusqu'à croire qu'une constitution qui érige en principe la souveraineté du peuple ne puisse pas être changée par la volonté du peuple. Aussi dit-il aux populations, et il a raison encore, que, si elles veulent changer la constitution, c'est leur affaire et non pas la sienne, et qu'en vérité c'est pousser trop loin l'habitude que nous avons en France d'attendre tout du pouvoir, que de demander aussi au président de la république de changer à lui seul la constitution, quitte à crier ensuite ou à laisser crier à la violation de la constitution.

Le président a mis le pays en demeure de changer la constitution, si le pays la trouve mauvaise. Tel est le sens des discours du prince Louis-Napoléon dans ses voyages. Il va jusque-là, mais il ne va pas au-delà, et c'est en cela que nous approuvons ses paroles, parce qu'il dit ce qu'il pense, mais qu'il ne dit pas plus ou moins qu'il ne pense, et qu'il est à la fois franc et réservé.

Les conseils-généraux ont relevé la question que le prince Louis-Napoléon a mise à l'ordre du jour, et ils ont presque partout délibéré sur la révision de la constitution. Sur soixante et quelques conseils-généraux dont nous connaissons en ce moment les délibérations, plus de cinquante se sont prononcés énergiquement pour la révision de la constitution. Nous ne cherchons pas encore à savoir comment les conseils-généraux entendent qu'aura lieu la révision de la constitution. Sur ce point, les avis sont divers ou obscurs. Nous constatons seulement qu'ils veulent la révision de la constitution : voilà un premier fait acquis aux débats, fait important; le pays ne veut pas garder la constitution dont l'a doté la révolution de 1848. Il veut la changer. On a beaucoup dit que jamais dans l'assemblée législative il n'y aurait, pour décréter la révision de la constitution, la majorité des trois quarts exigée par l'article 111 de la constitution, et de là on concluait fièrement que la constitution serait éternelle, ou qu'elle serait violée. Ni l'un ni l'autre. La décision des conseils-généraux fait faire sur ce point un grand pas à la question. Les conseils-généraux influent beaucoup, on le sait, sur l'élection des membres de l'assemblée, et les membres de l'assemblée pourront bien, par égard pour les conseils-généraux, décréter la révision de la constitution. La majorité des trois quarts devient possible, sinon probable, depuis la décision des conseils-généraux.

Y aura-t-il de même une majorité des trois quarts pour décider les points précis sur lesquels la constitution sera révisée? Ici la question est tout autre. Il est difficile, nous l'avouons, de trouver les trois quarts de l'assemblée unis sur un des points qui touchent à la forme et à la durée du pouvoir exécutif. Cependant qu'on nous permette de faire une observation. Quand nous traitons avec la constitution de 1848, qui a été faite contre le président de la république,— le président l'a dit à Strasbourg,— et contre le pays,— les conseils-généraux viennent de le dire dans leurs délibérations, — nous devons traiter rigoureusement, c'est-à-dire que nous devons faire ce que la constitution ordonne; mais nous ne devons faire que cela, et c'est bien assez. Partout où la constitution ne nous lie pas les mains, nous devons user de notre liberté. Or, que dit

l'article 111, qui traite de la révision de la constitution? Il dit que l'assemblée déclare si la constitution doit être révisée en tout ou en partie. C'est là une grande et solennelle délibération : la constitution sera-t-elle condamnée intégralement et absolument, ou bien ne sera-t-elle réprouvée que partiellement? Voilà ce qui ne peut être décidé qu'aux trois quarts des suffrages exprimés. Supposons, par exemple, que l'assemblée législative voulût, dans un an, faire table rase de toutes les institutions de 1848 : elle ne pourra le faire qu'avec les trois quarts des suffrages exprimés. Supposons, au contraire, qu'elle veuille seulement que la constitution soit rejetée dans quelques-unes de ses parties, sans exprimer encore à ce moment quelles parties de la constitution elle entend soumettre à la révision : elle ne pourra encore prononcer cette condamnation partielle de la constitution qu'aux trois quarts des suffrages exprimés. La constitution ne peut être atteinte par une déclaration de révision totale ou partielle qu'avec les trois quarts des suffrages. Voilà le sens de l'article 111. — Vous ne toucherez, dit-il, à la constitution, même partiellement, que si les trois quarts de l'assemblée sont d'accord pour le faire. Nous acceptons ce sens; mais quand l'assemblée viendra à décider quelles sont les instructions qu'elle devra donner à l'assemblée de révision, car elle ne peut donner que des instructions, l'assemblée sera-t-elle tenue, pour rédiger ces instructions, de suivre les formes de l'art. 111? Faudra-t-il que chaque phrase des instructions soit votée aux trois quarts des suffrages exprimés? S'il en était ainsi, la constitution serait éternelle, ou serait violée. La révision légale serait impossible.

Résumons-nous sur ce point : les conseils-généraux ont déclaré que la constitution devait être révisée; mais leur déclaration ne suffit pas pour frapper de révision la constitution. Il faut que l'assemblée législative s'associe à cette déclaration, et elle ne peut s'y associer qu'aux trois quarts des suffrages exprimés. D'autre part, c'est à l'assemblée aussi qu'il appartient de prononcer, aux trois quarts des suffrages exprimés, si la constitution sera révisée intégralement ou partiellement, rejetée ou corrigée; mais on ne peut pas prétendre qu'il faille encore les trois quarts des suffrages pour rédiger les instructions que l'assemblée législative, selon l'article 111, est supposée donner à l'assemblée de révision. Nous soutenons en effet que l'assemblée législative ne peut donner que des instructions à l'assemblée de révision, et qu'elle ne peut pas déterminer d'une manière précise les articles de la constitution qui seront révisés. Qu'on y réfléchisse, si l'assemblée législative déterminait les articles qui seront révisés, ou bien elle déterminerait dans ses délibérations le sens dans lequel ces articles seraient modifiés, et alors c'est elle qui ferait elle-même la révision, alors l'assemblée de révision n'aurait plus qu'à enregistrer les décisions de l'assemblée législative, alors la révision ne serait qu'une pure formalité; — ou bien l'assemblée de révision casserait les décisions de l'assemblée législative, et ce serait une lutte qui aboutirait à une nouvelle révolution. Si donc l'article 111 a un sens raisonnable, l'assemblée législative peut, selon la lettre de cet article, prononcer seulement qu'il y a lieu de modifier la constitution intégralement ou partiellement, et elle ne peut prononcer cela qu'avec les trois quarts des suffrages; mais, cela fait, l'assemblée peut rédiger des instructions pour l'assemblée de révision. Ces instructions seront délibérées selon la forme ordinaire et à la simple majorité.

Nous ne disons pas que toute cette procédure de la révision, telle que l'a établie l'article 111 de la constitution, soit bien simple et bien raisonnable; nous dirions même volontiers que l'article 111 a eu plusieurs intentions à la fois, quelques-unes fort bonnes, et que c'est pour cela qu'il s'égare et s'embarrasse entre ses diverses intentions. Ainsi il a eu l'intention de rendre la révision difficile, et c'est pour cela qu'il exige les trois quarts des voix; il a eu l'intention que l'assemblée de révision ne s'érigeât pas en convention souveraine, et c'est pour cela qu'il a voulu enfermer cette assemblée dans un cercle déterminé d'avance par l'assemblée législative : mais quoi! il y a là une difficulté que tous les expédiens de la plus habile procédure ne parviendront pas à résoudre. Ceux qui déclarent qu'il y a lieu de réviser doivent être ceux-là mêmes qui font la révision; sans cela, la révision est une opération illusoire ou contradictoire. Faire déclarer le cas de révision par ceux-ci, et faire faire la révision par ceux-là, c'est créer des embarras et des luttes; c'est marcher à l'anarchie. On dirait que les auteurs de la constitution ont voulu ici créer un jury d'accusation et un jury de décision, comme dans la procédure criminelle qu'avait proposée un instant l'assemblée constituante de 89. Mauvais procédé, même dans les procès criminels; impraticable et dangereux quand il s'agit de réviser une constitution! Allons à ce qui est simple : vous voulez que la constitution soit révisée; pourquoi? parce que vous trouvez qu'il y a dans la constitution tels ou tels défauts contenus dans tels ou tels articles. Eh bien! quand vous avez, par ces motifs, déclaré que ces articles seront révisés, vous avez fait vous-mêmes la révision. Si vous la laissez faire à d'autres, ils la feront contre vous, de telle sorte qu'à suivre l'article 111, comme le voudraient quelques personnes, la constitution serait déclarée révisable dans un sens, et qu'elle serait révisée dans un autre sens. Aussi n'hésitons-nous pas à dire que, si le pays a le moins du monde le sens politique, il nommera dans l'assemblée de révision les membres même de l'assemblée législative, afin qu'il n'y ait qu'une seule assemblée sous deux noms, et que ceux qui ont déclaré qu'il y avait lieu de réviser la constitution soient ceux-là mêmes qui la révisent.

Les conseils-généraux ne se sont pas occupés de toutes les difficultés de la révision, et ils ont déclaré seulement qu'il y avait lieu de réviser. Quelques personnes ont trouvé à ce sujet que les conseils-généraux en prenaient trop à leur aise, et que c'était bien peu faire que de dire simplement, comme le dit tout le pays, qu'il y a lieu de réviser la constitution, c'est-à-dire qu'il y a quelque chose à faire et à défaire. En parlant ainsi, les conseils-généraux ont abondé dans l'évidence, ce qui n'est jamais difficile et ce qui n'est pas non plus bien utile. Nous ne sommes pas de l'avis de ceux qui critiquent de ce côté la déclaration des conseils-généraux. D'abord il en est quelques-uns qui ont abordé résolûment la difficulté, et qui ont déclaré franchement que l'assemblée qui prononcerait le cas de révision devrait être aussi celle qui déciderait le sens de la révision. Les autres, en plus grand nombre, s'en sont tenus à la révision légale et compliquée de l'article 111; mais, quoiqu'on prétende qu'en demandant la révision sans la régler, les conseils-généraux aient abondé dans l'évidence, et qu'ils aient imité l'éloquence d'un personnage excellent et bien connu qui, selon l'observation d'un de nos plus fins et de nos plus piquans écrivains, a dernièrement animé des accens de sa parole incontestée les séances

du congrès des amis de la paix, — en dépit de ces petites censures contre le vote des conseils-généraux, nous soutenons qu'en demandant la révision, les conseils-généraux ont beaucoup fait, et qu'entre le vœu que les citoyens expriment dans leurs conversations et le vœu d'un corps constitué, il y a une énorme différence. Grace à la déclaration des conseils-généraux, la révision de la constitution de 1848 est aujourd'hui un fait inévitable, et ce qui nous fait penser qu'en agissant ainsi, les conseils-généraux ont fait quelque chose de grave, c'est que désormais, entre les conseils-généraux tels qu'ils sont constitués et la constitution de 1848, la lutte est ouverte. Ou la constitution de 1848 sera changée, ou les conseils-généraux seront abolis. Ces deux autorités ne peuvent plus vivre ensemble, et c'est aux conseils-généraux de poursuivre hardiment la guerre qu'ils ont déclarée à la démocratie excessive; car, s'ils lui pardonnent, elle ne leur pardonnera pas.

Non sans doute, il ne faut point pardonner à la démagogie; mais il ne faudrait pas davantage la servir en lui fournissant des prétextes par un zèle outré pour des restaurations trop complètes. Cette fois, ce n'est plus de la France que nous parlons. On l'a bien vu, nous ne nous croyons pas si avancés de ce côté-là qu'on suppose généralement l'être. Nous ne parlons point de la France, nous parlons de l'Allemagne. Ce qui se passe à l'heure qu'il est dans l'électorat de Hesse ne saurait avoir notre approbation, et cette triste affaire a pour nous une gravité trop réelle. Elle est grave à deux points de vue. D'abord elle constitue la violation la plus inutile et la plus brutale de tous les principes de droit public, dont nous ne pouvons parvenir à nous détacher. Ensuite elle est une occasion nouvelle de rapports difficiles, de complications critiques entre les deux grandes puissances allemandes, qui ont déjà trop de peine à sortir d'une situation trop tendue. Commençant à Cassel, c'est assurément le cas de dire que la tempête commence dans un verre d'eau. Nous ne sommes pas du tout enclins à penser qu'elle débordera beaucoup, mais nous regrettons tout ce qui pourrait la provoquer à s'étendre. Or, il suffit de jeter les yeux sur le spectacle que nous offrent aujourd'hui les pays d'outre-Rhin pour comprendre que les deux suzerains qui se les disputent en sont venus à se toucher de si près, à se poser tellement en quelque sorte pied contre pied, poitrine contre poitrine, qu'avec la meilleure intention de ne point se battre, tout, dans un moment donné, tout peut les y contraindre. L'Europe n'aurait qu'à perdre en une pareille lutte.

L'Allemagne est en effet aujourd'hui partagée tout entière, mais inégalement, en deux confédérations rivales qui seraient bientôt ennemies déclarées, s'il n'était trop évident que l'une se meurt, et que l'autre n'est pas elle-même absolument sûre de vivre.

Quatorze petits états gravitent autour de la Prusse dans l'union d'Erfurt; c'est tout ce qui lui reste des adhérens qu'elle avait cru s'attacher par le pacte du 26 mai 1849. Il n'est pas inutile d'ajouter que le plus considérable entre ces derniers des fidèles est le grand-duc de Bade, dont les troupes sont internées dans les forteresses prussiennes, dont le territoire est occupé par les soldats prussiens, le tout, bien entendu, par intérêt pour son repos et pour celui de « l'ingrate Allemagne, » comme disent les hommes d'état berlinois aux rares adeptes de l'union qui siégent encore dans le *collége des princes*. Le con-

grès diplomatique réuni à Francfort au commencement du mois de septembre sous la présidence de l'Autriche vise à recommencer ou plutôt à continuer la vieille diète fédérale, dont il a repris purement et simplement toutes les formes. Constitué d'abord pendant trois mois en assemblée plénière ou *plenum*, selon le langage des chancelleries de 1815, il s'est resserré tout d'un coup et réduit aux anciens dix-sept, qui étaient l'organe le plus ordinaire, l'instrument le plus actif, en un mot le petit conseil ou *conseil restreint* de la fédération. Il y a des personnes qui s'imaginent que ce cénacle, ainsi renouvelé, possède en soi beaucoup plus de force que le conciliabule d'invention récente et quasi-révolutionnaire qui lui est opposé par la Prusse sous le nom respectable de *collége des princes*. Ce nom-là, sans doute, promet plus qu'il ne tient; mais il s'en faut aussi que la jeune diète de Francfort puisse tenir tout ce qu'elle promet. L'Autriche, qui ne cache pas trop qu'elle s'en sert, ne saurait pourtant se dissimuler qu'elle ne s'en peut servir que jusqu'à certain point. De même qu'il n'est demeuré avec la Prusse dans l'union d'Erfurt que ceux qui n'étaient pas en état de la quitter, il est clair que ceux-là surtout sont venus avec l'Autriche dans la diète de Francfort, qui ne voulaient pas se laisser accaparer par la Prusse. La raison qui les attire vers la politique autrichienne est plutôt négative que positive; ce n'est pas une affection particulière pour l'Autriche, c'est une appréhension très particulière des Prussiens : d'où il suit que la diète de Francfort est quelque chose de très solide tant qu'il ne s'agit que de contrecarrer l'union d'Erfurt, mais qu'elle aurait aussi beaucoup moins de consistance du moment où il s'agirait de décréter quelque mesure qui, plaisant par exemple à l'Autriche, ne plairait plus autant à la Bavière ou au Würtemberg, au Hanovre ou à la Saxe.

Ainsi l'Allemagne se trouve maintenant avoir deux unités au lieu d'une qu'elle rêvait, deux centres de direction, quand elle s'était persuadée que toute direction allait partir pour elle d'un seul foyer national. Et ce qu'il y a de plus caractéristique dans l'enchevêtrement général de la situation, c'est qu'aucun des deux centres ne peut en fait absorber l'autre. L'église de Francfort a bien le droit d'excommunier l'église d'Erfurt, qui le lui rend de tout son cœur; elle n'est point à même de la supprimer. Il n'est pas, d'autre part, impossible qu'à la cour de Potsdam on n'ait eu plus d'une fois déjà des velléités d'en finir avec un schisme dont le plus clair résultat est de prolonger les souvenirs désagréables de 1848; mais baisser pavillon devant la cour de Vienne, c'est abdiquer, vis-à-vis de l'Europe et vis-à-vis du siècle, le rôle providentiel de la monarchie de Frédéric, après avoir passé dix années de règne à le réclamer en l'amplifiant. Il y va de l'honneur de la Prusse de ne point donner sa démission, et l'Autriche n'est pas en mesure de l'exiger, deux bons motifs par conséquent pour que celle-ci la demande toujours et que celle-là toujours la refuse. Le *statu quo* dure ainsi de lui-même, parce qu'il n'y a pas de raison qu'il cesse. Rien n'empêche les plénipotentiaires de Francfort ou ceux d'Erfurt, réglementant et légiférant chacun de leur côté, de poser en principe que leurs règlemens et leurs lois obligeront l'Allemagne entière : l'embarras est de les rendre obligatoires d'un camp dans l'autre. De la sorte, ils ont chance de rester long-temps face à face sans gagner beaucoup d'aucun bord, sans avoir sérieusement sujet de diminuer les uns ou les autres la distance qu'il y a de la parole aux actions.

Pour que l'action commençât tout de bon, il ne faudrait rien de moins qu'un coup de hardiesse tel que ni l'Autriche ni la Prusse ne sont en goût de l'essayer. Que chacune des deux puissances se dise, au milieu de ses alliés, l'organe exclusif et légitime, la tête de cette nation allemande dont on ne voit point le corps, cela ne fait de mal à personne, et chacune peut se permettre cet innocent orgueil; mais laquelle s'avisera de vouloir porter la main pour son propre compte, ou pour celui du groupe qu'elle commande, sur quelque forteresse fédérale, sur Ulm ou sur Mayence? Laquelle osera prendre l'initiative d'une rupture ouverte, la responsabilité d'un recours aux armes? Qui se mêlera de faire la guerre pour que les Russes se mêlent de faire la paix?

Il y a pourtant telle occasion où cette guerre impossible aurait une chance quelconque de se produire : c'est une occasion du genre de celle qui se présente maintenant à Cassel. La Hesse électorale, après avoir adhéré à l'union prussienne, a fait sa soumission au pacte autrichien. Il n'est pas douteux que ce revirement n'ait profondément irrité contre elle tous les partisans de la Prusse; mais il n'est pas douteux non plus que ce revirement lui-même n'ait été calculé pour couvrir des mesures qui devaient justement offenser tous les amis de la justice et de la liberté. Le gouvernement hessois ne s'est point rallié à l'Autriche par une affection platonique; il a cru trouver dans la diète de Francfort un appui qui le soutiendrait quand même dans la révolution rétrograde qu'il méditait.

L'électorat de Hesse a toujours été signalé par la mauvaise conduite de son gouvernement. La Hesse est une des plus pauvres contrées de l'Allemagne, et, sauf la jolie ville de Cassel, sa capitale, elle n'a nulle part d'aspects bien rians; les hommes n'y ont pas été mieux traités par la nature que par leurs princes. Aussi est-ce une plaisanterie populaire dans le goût naïvement sarcastique des Allemands du nord que de dire à propos de l'électorat : « Savez-vous le moyen de n'avoir jamais le mal du pays? c'est d'être né en Hesse-Cassel. » Nous ne rappellerons pas les fâcheux antécédens de la politique qui n'a point cessé, à ce qu'il paraît, de diriger ce petit état; elle en est restée aux pires traditions de l'ancien régime germanique. Elle ne s'est point modelée sur l'absolutisme débonnaire des souverainetés paternelles; elle a préféré les allures de caserne et le despotisme brutal des caporaux. La révolution de 1848 ne l'a point corrigée de ces regrettables habitudes. L'électeur régnant a trouvé dans M. Hassenpflug un instrument commode pour l'aider à les reprendre tout à son aise.

M. Hassenpflug, qui était sorti naguère du service de la Hesse pour entrer dans la bureaucratie prussienne, a quitté récemment celle-ci par une très mauvaise porte. Le tribunal de Greifswald, en Poméranie, l'a condamné pour faux et malversation, commis dans l'exercice de ses fonctions, à quatorze jours d'emprisonnement, au remboursement de la somme assez modique qu'il était accusé de s'être appropriée, et au paiement des frais du procès. Au lieu de subir sa peine en Prusse, où il était tenu pour légalement déshonoré (*bescholten*), où il était désormais légalement incapable d'obtenir même un emploi de veilleur de nuit, M. Hassenpflug s'est allé rendre à l'électeur de Hesse, qui l'a mis dans son cabinet et nommé son premier ministre. En récompense de cette générosité, M. Hassenpflug s'est chargé de demander aux chambres qu'on lui votât l'impôt de confiance, parce que l'électeur trouvait incommode d'avoir à leur

soumettre le budget de dépenses trop diverses. Sur leur refus réitéré, les chambres ont été dissoutes pour la seconde fois, et M. Hassenpflug a mis en état de siége un pays dont toutes les autorités constituées protestent résolûment contre lui. M. Hassenpflug se sent fort contre le soulèvement universel, non point du concours de l'armée hessoise, sur laquelle il ne saurait compter, mais de l'espoir qu'il a d'une intervention des troupes autrichiennes et bavaroises. Nous regretterions profondément une pareille démarche. Elle jetterait tout-à-fait la diète de Francfort qui l'aurait autorisée dans les voies de ses prédécesseurs de 1815, au mépris des promesses que l'Autriche publiait encore par sa circulaire du 19 juillet dernier. Elle obligerait la Prusse à passer à son tour sur le territoire électoral, ou sinon à subir une humiliation trop flagrante. On ne peut prévoir les conséquences de pareilles extrémités. Il n'y aurait peut-être plus, pour les deux puissances rivales, qu'une manière d'éviter ou d'ajourner le conflit : ce serait de partager le pays qui l'aurait provoqué. Cette transaction ne nous paraîtrait pas beaucoup moins nuisible que le conflit lui-même à l'équilibre déjà si compromis de l'Allemagne.

L'Espagne vient de traverser sa crise électorale; le résultat est maintenant connu, sauf pour les Baléares et les Canaries, qui nomment ensemble 13 députés. Ce résultat justifie, et bien au-delà, tout ce que nous avons dit, il y a déjà plus d'un an, de la reconstitution politique de l'Espagne. Sur 230 modérés sortans, 70 n'ont pas été réélus; mais, en revanche, 130 modérés nouveaux ont été élus, ce qui, joint à 19 doubles élections de modérés, constitue la majorité en bénéfice net de 79 voix. Le parti progressiste a obtenu 4 nominations nouvelles et une double élection; mais il a laissé sur le carreau 47 membres anciens : perte nette pour les progressistes, 42 voix. Les néo-conservateurs enfin ont été *éliminés en masse* au nombre de 44. Pour bien faire apprécier toute la signification de ces chiffres, examinons en quelques mots le système électoral de l'Espagne et les circonstances au milieu desquelles les dernières élections se sont accomplies.

La loi électorale espagnole repose sur les deux bases de la richesse et de la capacité. Tout Espagnol de vingt-cinq ans devient électeur en justifiant de 400 réaux (cent francs) d'impôts directs, et cette limite admet beaucoup plus d'électeurs qu'elle n'en admettrait chez nous. D'une part, le commerce et l'industrie proprement dite sont beaucoup plus fractionnés en Espagne qu'en France, de sorte que, pour la même somme de mouvement industriel et commercial, il y a plus de patentés, c'est-à-dire plus de censitaires. D'autre part, la propriété foncière est beaucoup moins divisée en Espagne qu'en France, ce qui fait encore que, pour la même étendue de terrain, il y a là plus de contribuables à *cent* francs qu'on n'en trouverait ici. Remarquons aussi que, par suite des vicissitudes financières de nos voisins, les placemens sur les fonds publics, qui soustraient en France un grand nombre de fortunes à l'impôt direct, ont été jusqu'ici beaucoup moins recherchés en Espagne. Le cens de *cent* francs descend jusqu'à *cinquante* francs pour les capacités suivantes : les membres des trois académies, — les docteurs et licenciés (ce dernier titre est aussi banal en Espagne que l'est en France celui de bachelier ès-lettres), — les chanoines et les curés, — les magistrats, — les employés en activité, en disponibilité et en retraite, quand leur traitement s'élève à 2,000 francs au moins

— les officiers retraités de terre et de mer, depuis le grade de capitaine inclusivement, — les avocats, médecins, chirurgiens et pharmaciens ayant au moins une année d'exercice, — les professeurs et instituteurs de tout établissement d'éducation subventionné par l'état, la province ou la commune, — enfin les architectes, peintres et sculpteurs appartenant aux sociétés des beaux-arts.

Il serait, comme on voit, difficile au libéralisme le plus méticuleux d'inventer un cercle de capacités plus large. La dépendance des employés en activité y est au moins contrebalancée par celle des employés et des officiers en retraite. Les deux grands élémens d'opposition, le clergé, qui pourrait seul personnifier les regrets absolutistes, et la classe indisciplinée et lettrée des docteurs, licenciés, avocats, médecins, etc., qui est partout le principal foyer des impatiences progressistes, y règnent sans contrepoids. Le cens réduit de *cinquante* francs ne saurait être une cause d'élimination ni pour les avocats et médecins, qui sont astreints à une patente bien supérieure à ce chiffre, ni pour les curés, qui, beaucoup plus inamovibles en Espagne qu'en France, deviennent presque tous propriétaires dans leurs paroisses. Ajoutons que, dans beaucoup de paroisses, le revenu de la cure se compose en bonne partie de l'usufruit d'une propriété foncière, de sorte que le desservant est, dans ce cas, censitaire-né. L'opposition espagnole n'a donc pas le droit de dire que le système électoral lui fait la partie inégale. Bien au contraire : ce système ne pourrait être élargi qu'au détriment des progressistes. Nous avons eu souvent l'occasion d'expliquer comment les masses, qui constituent partout ailleurs l'armée révolutionnaire, sont en Espagne les alliées naturelles du gouvernement. Complétement indifférentes à la politique spéculative, elles sont d'avance acquises au drapeau qui saura le mieux les soustraire aux réquisitions d'hommes et d'argent qu'entraîne la guerre civile.

Les circonstances au milieu desquelles s'est accomplie cette épreuve décisive des élections de 1850 n'étaient pas moins favorables à l'opposition que ne l'était la loi électorale. La transition de l'ancien système d'impôts à celui qu'a introduit en 1845 M. Mon est nécessairement pénible. Il n'est sorte de ruses et de fraudes qu'épargnent la plupart des contribuables pour se soustraire à la nouvelle répartition, et les contribuables de bonne foi paient les frais de ces exemptions frauduleuses, de sorte que les administrations fiscales sont placées, pour quelque temps encore, dans la double nécessité de lutter contre les trois quarts du pays et d'indisposer ouvertement l'autre quart. La réforme des tarifs de douane, qui n'a pas encore eu le temps de produire ses résultats économiques, et qui ne sert, en attendant, qu'à réduire les bénéfices des nombreux marchands qui spéculaient sur la contrebande, semblait encore de nature à soulever contre le ministère des mécontentemens nombreux. Le ministère avait en outre contre lui son propre succès : on pouvait raisonnablement croire que, devant l'effacement des deux factions et après dix-huit mois de calme exceptionnel, le parti modéré, si compacte en 1848, s'était quelque peu désagrégé. L'apparition récente de ce cryptogame politique qui s'appelle le parti conservateur-progressiste, moisissure révélatrice qui germe à la surface de tout esprit public en décomposition, semblait justifier ces craintes. Dans beaucoup de colléges enfin, les néo-conservateurs et les exaltés s'étaient ouvertement coalisés, mais en réservant mutuellement leurs principes, de façon qu'ils avaient

le double avantage de s'entr'aider sans se compromettre les uns par les autres. — Eh bien! en dépit des causes permanentes et accidentelles de dissolution qui s'accumulaient cette fois autour de la majorité modérée, la voilà sortie de l'épreuve électorale plus nombreuse, plus compacte, plus épurée qu'on ne l'avait jamais vue! — Nous avons trop réussi! nous disait un conservateur espagnol en faisant allusion au terrible mécompte qui suivit nos élections de 1846. L'assimilation n'est pas exacte. Nos élections de 1846 n'avaient été défavorables qu'aux partis extrêmes, tandis que les élections espagnoles de 1850 sont surtout la ruine du tiers-parti. Les unes trahissaient le relâchement de l'opinion française; les autres révèlent la discipline, l'unité et l'énergie de l'opinion espagnole.

Il y a quelque temps que nous n'avons parlé de l'Algérie, et nous nous le reprochons, car un des meilleurs signes, selon nous, du rétablissement de la tranquillité publique, c'est de voir la France s'occuper de l'Afrique. Quand la France tourne son activité vers l'Algérie, quand elle songe à cet empire imprévu que la Providence lui a donné sur les bords de la Méditerranée, cela veut dire qu'elle n'emploie plus sa force contre elle-même, qu'elle renonce au jeu pénible et ruineux des révolutions, et qu'elle reprend l'œuvre civilisatrice qui lui convient le mieux. Nous ne disons pas que l'Afrique soit la véritable terre promise; nous ne disons pas que des ruisseaux de miel ou de lait y coulent dans les campagnes; nous disons en moralistes plutôt qu'en financiers que cette terre rude et laborieuse qu'il faut conquérir et défricher, que cette population belliqueuse et ardente qu'il faut soumettre et gouverner, est ce qui convient le mieux à la France, et que c'est une grande grace de la Providence de nous avoir donné une œuvre qui nous exerce, au lieu d'une œuvre qui nous enrichisse. D'autres auront l'Inde et ses trésors; nous, nous lutterons en Afrique contre le sol et contre la population, et nous nous y ferons les vertus et les qualités qui peuvent seules empêcher notre décadence. Le jour où la France perdra l'Afrique, sa décadence est commencée. Il y a là pour notre armée une école de guerre et de gouvernement que rien ne peut remplacer. Nous n'aurons pas toujours, nous l'espérons bien, des émeutes et des insurrections qui tiennent l'armée en haleine. Le calme viendra, il vient, et alors commencera pour notre armée la vie de caserne et de garnison, c'est-à-dire la pire des vies pour le soldat, celle qui, par l'oisiveté d'une part et par les mauvaises fréquentations de l'autre, gâte et corrompt le plus l'esprit militaire, l'esprit qui nous a sauvés jusqu'ici de la barbarie. Ne cessons point de le redire, c'est l'armée d'Afrique qui a sauvé la France. Occupons-nous donc beaucoup de l'Afrique, de ce qui s'y fait et de ce qui nous y reste à faire.

C'est dans cette idée que nous avons lu avec un grand plaisir un rapport du ministre de la guerre sur l'état de l'Algérie en 1850, et une brochure du général Yusuf intitulée *la Guerre en Afrique*, qui vient de paraître à Alger. Disons quelques mots de ce rapport et de cette brochure.

Le rapport de M. le ministre de la guerre indique avec beaucoup de justesse le contre-coup que la révolution de février a eu en Algérie. Cette révolution a manqué de nous coûter notre empire d'Afrique. « L'effectif de l'armée ayant été diminué de vingt-cinq mille hommes, le fanatisme et les sentimens de nationalité comprimés firent explosion sur plusieurs points à la fois dans les trois provinces. Une foule de prétendus envoyés du ciel se mirent à prêcher la guerre

sainte dans les contrées montagneuses; les populations des plaines, qui se trouvaient sous la surveillance de nos postes, ne bougèrent pas en apparence; mais elles écoutaient et propageaient les rumeurs les plus hostiles à notre cause; on représentait l'armée comme affaiblie au point de ne pouvoir plus s'aventurer en dehors des places fermées; on annonçait que l'Europe entière avait déclaré la guerre à la France, que des troupes musulmanes innombrables envahissaient les frontières algériennes à l'ouest et à l'est, que nous allions être bientôt réduits à abandonner notre conquête. » La fermeté de nos soldats et de nos officiers fit échouer ces tentatives; mais, pour détruire Zaatcha et pour soumettre Boucada à la fin de 1849, il a fallu de grands efforts. Qu'on ne croie donc pas que nous puissions changer notre état intérieur sans changer en même temps notre état extérieur! Notre puissance s'ébranle même en Afrique, quand nos institutions trébuchent à Paris.

Nous ne voulons pas raconter en détail les diverses expéditions faites en 1850. Nous aimons mieux prendre dans le rapport de M. le ministre de la guerre ce qui caractérise le rôle civilisateur de notre armée en Afrique, ce qui montre qu'elle ne s'occupe pas seulement de batailler et de rédiger des bulletins, comme on l'en a sottement accusée, mais qu'elle civilise le pays qu'elle conquiert, qu'elle le gouverne et qu'elle l'administre d'une manière bienfaisante et éclairée.

Chaque fois qu'une expédition se fait, chaque fois qu'un pays nouveau s'ouvre à nos armes, à l'instant une route est construite pour percer la contrée, pour en rendre l'accès facile, pour la soumettre. Les routes sont des instrumens de conquête, mais ce sont aussi de grands instrumens de civilisation, et partout où vont nos soldats, ils laissent une route comme témoignage de leur victoire. Un pays percé de routes est un pays soumis, et, de plus, c'est un pays dont les habitans, pouvant désormais communiquer aisément avec leurs voisins, ne vivent plus dans une indépendance sauvage et barbare. Ainsi, du côté de La Calle et près de la frontière de Tunis, une expédition est envoyée afin de réprimer le brigandage de quelques tribus, qui profitaient de leur situation limitrophe pour piller impunément des deux côtés, se prétendant tunisiennes quand elles pillaient les tribus qui sont sous notre domination, et se prétendant algériennes quand elles pillaient les tribus qui sont sous l'autorité du bey de Tunis. Ce qui faisait la force de ces tribus, c'étaient les broussailles où elles se réfugiaient. Le commandant de la colonne d'expédition a fait percer ces broussailles de plusieurs routes, et par là non-seulement le brigandage a été réprimé, mais il est devenu presque impossible. Ailleurs, entre Sétif et Bougie, les travaux et les combats de nos troupes « ouvrent définitivement au commerce du littoral le débouché de Sétif, des belles plaines de la Medjana, de Boucada, et, par cette ville, du Sahara central. Les modifications dans les circonscriptions du commandement du Sahara de Constantine, les relations chaque jour plus étroites nouées avec l'oasis d'Ouargla, l'occupation permanente de Boucada, ont tout préparé pour faciliter l'écoulement de nos produits dans l'intérieur de l'Afrique. Le gouvernement a rempli sa tâche en établissant la sûreté des communications; il appartient maintenant au commerce, par le choix et la bonne qualité de ses approvisionnemens, d'attirer les caravanes sur nos marchés. »

Nous avons cité à dessein ces dernières paroles, parce qu'elles contiennent un avertissement salutaire pour notre commerce : c'est à lui de ne pas compromettre par de mauvais approvisionnemens les relations que nous ouvre en Afrique le courage de nos soldats.

Quelque importantes qu'elles soient en Afrique, les routes ne sont pas cependant l'œuvre la plus curieuse de l'esprit civilisateur de notre armée. Il y a des détails de gouvernement plus intéressans et plus délicats; citons-en un tiré du rapport de M. le ministre de la guerre : « La province d'Alger a eu beaucoup à souffrir cette année de la sécheresse et des sauterelles; dans plusieurs subdivisions, les récoltes ont été entièrement perdues, et la population s'est trouvée sous le coup des plus dures privations. L'autorité militaire a pris toutes les dispositions nécessaires pour venir au secours des misères les plus grandes : des dégrèvemens d'impôts ont été accordés aux tribus les plus pauvres; pour celles dont les pertes n'ont pas été aussi générales, un système d'assistance mutuelle a été organisé par les soins des bureaux arabes, et les cultivateurs les moins rudement éprouvés sont venus en aide aux plus malheureux; sur d'autres points, le gouvernement lui-même a fait des prêts de graines remboursables à la récolte... J'ai cru utile, monsieur le président, dit M. le ministre de la guerre, de vous faire connaître ce détail d'administration, parce qu'il répond aux indignes calomnies si souvent produites contre les formes prétendues brutales et inhumaines de l'autorité militaire vis-à-vis des indigènes. »

Le rapport de M. le ministre de la guerre fait connaître comment l'armée gouverne et administre l'Algérie, et comment nous ne nous trompons pas quand nous appelons l'Afrique notre meilleure école de gouvernement. La brochure du général Yusuf nous montre de quelle manière s'y fait la guerre, quelles en sont les conditions et quelles qualités doit développer un pareil genre de guerre. Assurément nous ne sommes pas compétens pour juger une brochure qui traite *du commandement d'une colonne, de la marche d'une colonne, de l'installation du bivouac, de la marche sans sacs pour l'infanterie avec la cavalerie allégée, des reconnaissances, des razzias, de l'attaque d'un camp ennemi pendant la nuit, du train des équipages, des goums,* etc.; mais à côté de ces chapitres spéciaux, qui sont écrits avec une rare clarté, et qu'il n'est pas inutile de lire quand on veut savoir ce qu'est la guerre en Afrique, il y a une idée générale qui sort de tout l'ouvrage du général Yusuf et qui nous frappe particulièrement : c'est que la guerre d'Afrique, par la manière même dont elle est faite, est une guerre qui ne ressemble en rien aux grandes guerres de l'ère napoléonienne, et qui n'en vaut que mieux peut-être pour développer les qualités naturelles du soldat et de l'officier. Dans la grande guerre européenne d'il y a quarante ans, presque tout était tactique, et presque tout dépendait de la science et du génie du général en chef. Le commandement suprême était tout; les soldats et les officiers n'étaient presque rien que de purs instrumens. Les hommes se mouvaient par grandes masses sur un vaste échiquier, et le général en chef avait seul le secret de la bataille. En Afrique, le général a toujours la grande part, la première part, personne ne peut le nier; mais les soldats et les officiers y sont pour leur compte et paient de leur personne. Ce ne sont point les pions d'un terrible et merveilleux damier; ce sont des hommes qui attaquent et qui se défendent avec toutes les ressources de la

bravoure et de l'adresse. Ils n'ont pas seulement le courage de l'obéissance, ils ont aussi le courage de l'action. De ce côté, la guerre d'Afrique a quelque chose de primitif, elle revient à la guerre d'Homère; elle a encore bien d'autres côtés de ressemblance, si nous voulions nous laisser aller à raconter les récits de nos officiers, ou si nous espérions que sur notre parole nos officiers se mettraient à lire Homère pour y retrouver les bulletins de leurs batailles. Est-ce une décadence que ce retour à la guerre héroïque? Loin de là : nous serions tentés de croire que, dans l'ère précédente, l'homme dans la guerre avait trop disparu pour faire place au soldat. Avec la guerre d'Afrique, l'homme reprend son rang. La guerre européenne faisait quelquefois des hommes incomparables, comme Napoléon : c'étaient des merveilles qui étourdissent l'humanité et qui la déroutent; mais ce genre de guerre ne faisait que quelques grands hommes. La guerre d'Afrique fait beaucoup de bons soldats, beaucoup d'excellens officiers et plusieurs généraux d'élite; la guerre d'Afrique est une guerre profondément démocratique dans le bon sens du mot : elle sert le grand nombre; c'est la loi de tout ce qui se fait de notre temps; mais elle le sert en le rangeant par étages, selon la capacité qu'elle met en lumière par beaucoup de bonnes occasions; elle le sert en créant une hiérarchie fondée sur le mérite et les efforts de chacun : c'est la bonne hiérarchie.

Voulez-vous une preuve bien vulgaire au premier coup d'œil et bien significative, selon nous, de cette industrie et de cette énergie personnelles que cette guerre développe chez les soldats? Écoutez ce que dit le général Yusuf : « En 1845, deux voltigeurs du 13e léger, appartenant à ma colonne, s'étaient égarés dans une marche de nuit. Ne les ayant point revus pendant la durée de mes opérations, je les croyais perdus, lorsque, à ma grande joie et à mon grand étonnement, je les trouvai à ma rentrée à Tiaret. Voici ce que m'apprit l'un d'eux. — « Après avoir inutilement, ainsi que mon camarade, cher- « ché les traces de la colonne, nous nous décidâmes à marcher la nuit en « marchant vers le nord et nous guidant sur l'étoile polaire. Le jour, dans la « crainte de rencontrer des Arabes, nous nous placions sur le mamelon le plus « élevé que nous pussions trouver, et tour à tour nous faisions faction, pour « faire croire à la présence d'une colonne. Nous avons souvent remarqué des « Arabes qui, venant dans notre direction, se sauvaient dès qu'ils nous aper- « cevaient, pensant probablement que la colonne était de l'autre côté de notre « mamelon, et nous devons notre existence à cette ruse. Enfin, après trois nuits « de marches pénibles, nous avons rencontré Tiaret, où nous vous avons at- « tendu. » Je citai ces deux bons soldats comme exemple aux hommes de ma colonne, leur recommandant d'agir comme eux à l'occasion. » Et le général Yusuf demande à ses officiers d'habituer le soldat à reconnaître l'étoile polaire. Le vieil Atlas, qui habitait autrefois sur cette côte de l'Afrique, n'était aussi, nous dit-on, qu'un habile conducteur de caravanes, grace à la connaissance qu'il avait des astres. La mythologie en a fait un demi-dieu; mais qu'importe que ce qui était autrefois une légende ou un chapitre de la mythologie soit aujourd'hui un bulletin ou un ordre du jour, pourvu que l'homme ait l'occasion de montrer ce qu'il vaut et ce qu'il peut! C'est là le grand avantage de la guerre d'Afrique.

Nous trouvons dans la brochure du général Yusuf de curieux renseignemens sur l'institution des bureaux arabes, sur les services éminens qu'ils ont rendus

et qu'ils rendent encore, sur les causes qui menacent d'affaiblir cette admirable création. Parmi ces causes d'affaiblissement, il y a une faute : le maréchal Bugeaud avait créé une direction centrale des bureaux arabes et confié cette direction à M. le colonel Daumas, l'auteur de *la Grande Kabylie*, un des plus curieux ouvrages publiés sur l'Algérie. Le 9 décembre 1848, cette direction centrale des bureaux arabes fut supprimée, et les bureaux devinrent indépendans et isolés. C'est, selon le général Yusuf, une grande cause d'affaiblissement. Il en est une autre et qui se rattache à celle-ci : « Les officiers des bureaux arabes comptent à leurs divers régimens. Mais qu'arrive-t-il? c'est que le colonel qui ne les voit pas se préoccupe fort peu de savoir si un officier rend des services. Il n'en est pas le témoin, ne peut pas, par conséquent, en être le juge, et, lors des inspections générales, il ne porte pas sur le tableau d'avancement un officier détaché et qui jamais n'a paru à la tête de sa compagnie ou de sa section. D'un autre côté, l'officier qui se trouve dans un poste isolé, sauf de rares exceptions, se trouve dans l'impossibilité de faire valoir ses services, et il arrive qu'un homme qui a consacré son temps à l'étude de la langue arabe, qui sans cesse est obligé de se livrer à un travail bien autrement fatigant que celui que comporte la vie de caserne, se trouve presque toujours à la gauche de ses camarades restés au corps. Les officiers attachés aux affaires arabes devraient avoir leur avancement assuré, en dehors de la présentation faite par leurs chefs de corps. » Il est clair que pour cela il faudrait une direction centrale des bureaux arabes, comme celle qu'avait créée le maréchal Bugeaud.

Plus loin M. Yusuf revient encore sur ce sujet, tant il lui paraît important, et c'est parce que nous attachons nous-mêmes la plus grande importance à l'institution des bureaux arabes que nous citons avec soin les remarques que l'expérience a suggérées sur ce point au général Yusuf : « Si l'on fait des bureaux arabes une impasse, si des officiers ayant des services de guerre, ayant fait des études, des travaux sérieux et de tous les jours et essuyé des fatigues incessantes, même au milieu de la paix, voient qu'ils n'ont aucune récompense à espérer, que leur avancement se trouve même retardé, il est à craindre que l'on ne tarde pas à les voir abandonner la carrière des bureaux arabes, retourner à leurs régimens pour chercher auprès de leurs chefs directs l'avancement qu'ils ont vainement attendu en Afrique. Dès-lors vous ne trouverez pour les remplacer que des officiers désireux de quitter leur corps, non pour se livrer à des études sérieuses, rendre des services, mais avides seulement de secouer le joug de la discipline : ce sera la ruine de la politique du pays. »

Dans son rapport au président de la république, le ministre de la guerre semble parler de la Kabylie, comme si elle était soumise. Le général Yusuf demande cependant que la France soumette la Kabylie. Qui croirons-nous du général ou du ministre? Tous les deux, en interprétant convenablement leurs assertions contraires. Le ministre parle des expéditions faites autour de la Kabylie, ou même dans sa profondeur, et, comme ces expéditions ont réussi, il parle de la soumission de la Kabylie; peut-être ferait-il mieux de parler seulement de la soumission momentanée de quelques kabyles. Le général Yusuf, qui voit les choses de près, soutient que la Kabylie est encore indépendante; il donne à ce sujet des détails précis sur les limites de notre conquête de ce côté.

Et ne croyez pas que la Kabylie soit à l'extrémité de notre empire algérien, près du désert. Non! Elle est à la porte d'Alger, au sein même de nos possessions. « C'est une espèce de Suisse sauvage à notre porte. » Que dirait Paris si Montmartre et les buttes Saint-Chaumont étaient indépendantes et hostiles? Cela le gênerait fort. Voilà à peu près l'effet que la Kabylie fait à Alger.

« Un tel état de choses est anormal, dit le général Yusuf; la Kabylie avec son organisation actuelle est un échec moral pour nos armes en même temps qu'une immense perte pour la colonie..... La guerre d'Afrique doit présenter trois périodes; deux sont achevées. La première est marquée par la prise d'Alger sous l'ancienne monarchie : pendant la seconde, sous le roi Louis-Philippe, tout a été dompté. Le drapeau tricolore a flotté sur toute l'Algérie. La république doit achever l'œuvre commencée et menée presque à fin par deux dynasties emportées par l'orage. La conquête de la Kabylie mettra le sceau à l'œuvre. » Nous ne demandons pas mieux que la république fasse quelque chose en Afrique; mais surtout nous demandons que la France y consolide et y affermisse son empire. La Kabylie ne peut pas rester en dehors de cet empire, et c'est à cette conquête qu'il faut s'attacher, si c'est une conquête à faire. Nous verrons, quant à nous, avec plaisir commencer en Algérie quelque chose d'important qui nous détourne de nos misères de l'intérieur.

La brochure du général Yusuf est dédiée à Mme la maréchale Bugeaud en quelques termes touchans et nobles qu'il faut nous permettre de citer. La mémoire des morts illustres est bonne et salutaire, et les hommages qui s'adressent à leur souvenir honore le cœur de l'homme. « Madame la maréchale, dit le général Yusuf, personne ne sera étonné que je vous dédie un livre intitulé *la Guerre en Afrique*. Votre nom même justifie cet hommage. Tout ce que j'ai appris, tout ce que je sais comme soldat, c'est au maréchal Bugeaud que je le dois; c'est à lui que j'aurais dédié cet ouvrage si la mort n'avait enlevé à la France son plus grand capitaine et un de ses plus grands citoyens. Je le dédie à sa veuve. Si votre fils doit entrer un jour dans la carrière des armes, permettez-moi d'espérer que vous lui mettrez sous les yeux ce livre où il trouvera à chaque page le souvenir de son père. Quant à vous, madame la maréchale, je n'ai qu'un vœu à former, c'est que vous y trouviez une nouvelle preuve de mon éternelle reconnaissance pour l'homme illustre sous les ordres duquel je suis fier d'avoir eu l'honneur de servir. »

Nous avions dit qu'il y avait dans le livre du général Yusuf bien des choses qui n'étaient pas seulement de la compétence d'un militaire. En voilà une, je crois, qui justifie notre remarque et qui va à l'adresse de tout le monde.

REVUE DES ARTS.

LE DESSIN SANS MAITRE, par Mme Élisabeth Cavé.[1]

Voici la première méthode de dessin qui enseigne quelque chose. En publiant comme un essai le remarquable traité où elle développe avec un intérêt infini

(1) Un vol. in-8°, chez Susse frères, 31, place de la Bourse.

le fruit de ses observations sur l'enseignement du dessin et les procédés ingénieux qu'elle y applique, Mme Cavé, dont tout le monde connaît les charmans tableaux, ne vient pas seulement prouver qu'elle a réfléchi profondément sur les principes de l'art qu'elle pratique si bien : elle vient encore rendre un immense service à tous ceux qui se destinent à la carrière des arts, elle montre avec évidence combien la route ordinaire est vicieuse et combien sont incertains les résultats de l'enseignement tel qu'il est. Elle a incontestablement le premier des titres pour être écoutée; elle parle de ce qu'elle connaît bien, et la manière piquante dont elle présente la vérité ne sert qu'à la rendre plus claire. Je n'irai point, à propos de son ouvrage, faire le procès aux écrivains qui, sans connaître à fond la peinture, et même sans en avoir pratiqué les élémens, écrivent sur cet art et donnent aux artistes des conseils complaisans; l'élève qui va, son portefeuille sous le bras, étudier à l'académie ne lit guère ces sortes d'écrits, et le peintre tout fait, qui a pris son pli et choisi sa voie, n'a plus le loisir ni la force de se refaire ou de se modifier d'après leurs systèmes; d'ailleurs ces ouvrages s'occupent beaucoup moins, en général, de la pratique que de la théorie. La vraie plaie, c'est le mauvais maître de dessin, c'est l'introducteur maladroit de ce sanctuaire où lui-même ne pénétrera jamais, ce mauvais peintre qui prétend enseigner et démontrer ce qu'il n'a jamais pu pratiquer pour son propre compte, la manière de faire un bon tableau. Le traité de Mme Cavé vient à propos s'interposer entre ces tristes professeurs et leurs victimes. Il faut mettre sur le compte de leurs funestes doctrines, ou plutôt sur l'absence de toute doctrine dans leur manière d'enseigner, le peu d'attrait que nous avons tous trouvé à l'entrée de la carrière. Qui ne se rappelle ces pages de nez, d'oreilles et d'yeux, qui ont affligé notre enfance? Ces yeux, partagés méthodiquement en trois parties parfaitement égales, dont le milieu était occupé par la prunelle figurée par un cercle; cet ovale inévitable, qui était le point de départ du dessin de la tête, laquelle n'est ni ovale ni ronde, comme chacun sait; enfin, toutes ces parties du corps humain, copiées sans fin et toujours séparément, dont il fallait à la fin, nouveau Prométhée, construire un homme parfait : — telles sont les notions qui accueillent les commençans, et qui sont pour la vie entière une source d'erreurs et de confusion.

Comment s'étonner de l'aversion que tout le monde éprouve pour l'étude du dessin? Mme Cavé voudrait pourtant, dit-elle dans sa préface, que cette étude fût une des bases de l'éducation comme la lecture et l'écriture : en supprimant toutes les méthodes ridicules, en rendant l'enseignement non-seulement logique, mais facile, elle serait cause de la révolution la plus heureuse; elle guiderait sûrement les premiers pas des artistes dans la longue carrière qu'ils ont à parcourir, et ouvrirait aux gens du monde, aux simples amateurs une source de jouissances aussi vives que variées. La peinture, qui en procure de si grandes aux connaisseurs capables d'apprécier les délicatesses de ce bel art, en apprête de bien plus réelles à ceux qui tiennent eux-mêmes le crayon ou le pinceau, quel que soit le degré de leur talent. Sans s'élever jusqu'à la composition, on peut éprouver un très grand plaisir à imiter tout ce que présente la nature. Copier de bons tableaux est aussi un amusement très réel, qui fait de l'étude un plaisir; on conserve ainsi le souvenir des beaux ouvrages au moyen d'un travail qui n'a point pour accompagnement la fatigue et l'inquiétude d'esprit de l'inven-

teur. C'est lui qui a eu la peine et le véritable travail. Le poète Gray disait qu'il ne demandait pour sa part dans le paradis que la liberté de lire à son aise, étendu sur un canapé, des romans de son goût; c'est le plaisir du faiseur de copies. Ça été le délassement des plus grands maîtres, et c'est une conquête facile pour le talent qui s'essaie encore comme pour l'amateur qui n'aspire pas à vaincre les dernières difficultés.

Chez les anciens, la connaissance du dessin était aussi familière que celle des lettres : comment supposer qu'elle n'était pas, comme ces dernières, un des principes de l'éducation? Les merveilles d'invention et de science qui brillent, je ne dirai seulement pas dans les restes de leur sculpture, mais dans leurs vases, dans leurs meubles, dans tous les objets à leur usage, attestent que la connaissance du dessin était aussi répandue que celle de l'écriture. Il y avait plus de poésie chez eux dans la queue d'une casserole et dans la plus simple cruche que dans les ornemens de nos palais. Quels connaisseurs ce devait être que ces Grecs! Quel tribunal pour l'artiste qu'un peuple de gens de goût! On a répété à satiété que l'habitude de voir le nu les familiarisait avec la beauté et leur faisait apercevoir facilement les défauts dans les ouvrages des peintres et des sculpteurs : c'est une grande erreur de croire qu'il fût aussi commun que nous nous l'imaginons de rencontrer le nu chez les anciens; l'habitude de voir les statues a enraciné ce préjugé. Les peintures qui nous restent des anciens nous les montrent dans la vie ordinaire, vêtus de la manière la plus variée, affublés de chapeaux, de souliers et même de gants. Les soldats romains portaient des culottes; les Écossais, en ceci, sont plus voisins de la simple nature; les gens riches, qui affectaient les mœurs des Asiatiques, étaient accablés, comme nous voyons les rajahs de l'Inde, sous les ajustemens mis les uns sur les autres, sans compter les colliers, les agrafes ornées, les coiffures variées. En supposant d'ailleurs que leurs jeux publics et les exercices de gymnastique auxquels ils se livraient habituellement aient pu mettre sous leurs yeux un peu plus souvent que cela n'arrive chez les modernes des corps en mouvement et entièrement nus, est-ce une raison suffisante pour leur attribuer une parfaite connaissance du dessin? Tout le monde chez nous se montre la figure découverte : la vue de tant de visages forme-t-elle beaucoup de connaisseurs dans l'art du portrait? La nature étale libéralement à nos yeux ses paysages, et les grands paysagistes n'en sont pas plus communs.

Apprenez à dessiner, nous dit l'auteur du *Dessin sans Maître*, et *vous aurez votre pensée au bout de votre crayon, comme l'écrivain au bout de sa plume*; apprenez à dessiner, et vous emporterez avec vous, en revenant d'un voyage, des souvenirs bien autrement intéressans que ne serait un journal où vous vous efforceriez de consigner chaque jour ce que vous avez éprouvé devant chaque site, devant chaque objet. Ce simple trait de crayon que vous avez sous les yeux vous rappelle, avec le lieu qui vous a frappé, toutes les idées accessoires qui s'y rattachent, ce que vous avez fait avant ou après, ce que votre ami disait près de vous, et mille impressions délicieuses du soleil, du vent, du paysage lui-même, que le crayon ne peut traduire. Il y a plus : vous faites éprouver au retour à l'ami qui n'a pu vous suivre une partie de vos émotions, car quelle est la description écrite ou parlée qui a jamais donné une idée nette de l'objet décrit? J'en appelle à tous ceux qui ont lu avec délices, comme je l'ai fait moi-

même, les romans de Walter Scott, et je le choisis à dessein, parce qu'il excelle dans l'art de décrire : est-il un seul de ces tableaux si minutieusement détaillés qu'il soit possible de se figurer? Il serait plaisant, sur une de ces descriptions, de proposer à une douzaine d'habiles peintres de reproduire par le dessin les objets décrits par cet enchanteur; ils seraient, je n'en doute pas, dans un désaccord complet. J'ai entendu dire à un des plus illustres écrivains de ce temps-ci que, durant un voyage fort intéressant en Allemagne, il avait fait de grands efforts pour fixer sur le papier, mais avec des lettres et des mots, ces instrumens ordinairement dociles de sa pensée, l'aspect, la couleur, et même la poésie des lieux, des montagnes, des rivières qu'il voyait, qu'il traversait. Il m'a confessé qu'il n'avait pas tardé à se dégoûter de cette besogne stérile, plus propre, suivant moi, à altérer les souvenirs qu'à les faire renaître.

Mais comment apprendre à dessiner? L'éducation qui suffit à peine à faire le moindre bachelier dure dix années; dix ans passés sous la férule et sur les bancs donnent à peine au commun des écoliers l'intelligence sommaire des écrivains de l'antiquité. Où prendre le temps nécessaire à ce long apprentissage du dessin dans lequel les plus grands maîtres ont consumé leur vie entière, et cela dans l'absence de toute méthode? Il n'en existe réellement aucune pour apprendre le dessin; l'écolier en peinture ne trouve ni dans les livres, ni même dans les conseils d'un maître, l'analogue du rudiment et de la syntaxe. Le maître le meilleur, et ce sera celui qui laissera de côté toutes ces vaines pratiques dont la routine a fait une habitude, ce maître-là ne pourra que placer devant les yeux de son élève un modèle, en lui disant de le copier comme il peut. La connaissance de la nature, fruit d'une longue expérience, donne aux peintres consommés une sorte d'habitude dans les procédés qu'ils emploient pour rendre ce qu'ils voient; mais l'instinct demeure encore pour eux un guide plus sûr que le calcul. C'est ce qui explique comment les grands maîtres ne se sont point arrêtés à donner des préceptes sur l'art qu'ils pratiquaient si bien; l'intervention du dieu sur lequel ils comptaient tous leur a paru sans doute le meilleur de tous les conseillers; presque tous, ils ont dédaigné de laisser au moins quelques conseils écrits, quelques traditions de la pratique matérielle. Albert Dürer n'a traité que des proportions : ce sont des mesures prises mathématiquement en partant d'une base arbitraire, et ce n'est pas là le dessin. Léonard de Vinci, au contraire, dans son *Traité de Peinture*, n'invoque presque que la routine; nouvelle preuve à l'appui de nos assertions. Ce génie universel, ce grand géomètre, n'a fait de son livre qu'un recueil de recettes.

Il n'a pas manqué d'esprits systématiques, et je ne parle pas ici des vulgaires maîtres de dessin, qui se sont révoltés contre l'impuissance de la science. Les uns ont dessiné par des ronds, les autres par des carrés; ils ont appelé à leur secours les rapports les plus inattendus : l'idée si simple de Mme Cavé n'est venue à aucun d'eux à cause de sa simplicité même : apprendre à dessiner, a-t-elle dit, c'est apprendre à avoir l'œil juste; il importe peu que ce soit une machine qui soit le professeur, pourvu que l'on apprenne avant tout à avoir l'œil juste; le raisonnement et même le sentiment ne doivent venir qu'après.

En effet, dessiner n'est pas reproduire un objet tel qu'il est, ceci est la besogne du sculpteur, mais tel qu'il paraît, et ceci est celle du dessinateur et du peintre; ce dernier achève, au moyen de la dégradation des teintes, ce

que l'autre a commencé au moyen de la juste disposition des lignes; c'est la perspective, en un mot, qu'il faut mettre *non pas dans l'esprit, mais dans l'œil de l'élève*. Vous ne m'apprenez, dirai-je au maître, avec vos proportions exactes et votre perspective par *a plus b*, que des vérités, et dans l'art tout est mensonge : ce qui est long doit paraître court, ce qui est courbe paraîtra droit, et réciproquement. Qu'est-ce en définitive que la peinture dans sa définition la plus littérale? L'imitation de la saillie sur une surface plane. Avant de faire de la poésie avec la peinture, il faut avoir appris à faire venir les objets en avant; il a fallu des siècles pour en arriver là. On a commencé par un trait sec et aride, on a fini par les merveilles de Rubens et du Titien, dans lesquels les parties saillantes comme les simples contours, prononcés chacun dans la mesure convenable, sont arrivés à cacher l'art tout-à-fait à force d'art : voilà le *nec plus ultrà*, voilà le prodige, et ce prodige est le fruit de l'illusion.

Donnez, dirai-je encore avec Mme Cavé, un morceau d'argile à un paysan en lui demandant d'en former une boule : le résultat sera tant bien que mal une boule. Présentez à ce sculpteur improvisé une feuille de papier et des crayons, et demandez-lui de résoudre le même problème avec des instrumens d'une autre espèce en traçant sur le papier et en arrondissant l'objet au moyen du blanc et du noir : vous aurez peine à lui faire concevoir seulement ce que vous exigez de lui; il faudra des années pour qu'il arrive à modeler un peu passablement à l'aide du dessin.

Mme Cavé ne s'occupe donc qu'à rendre l'œil juste. Grace à sa méthode, qui est la simplicité même, les proportions, la tournure, la grace, viendront d'elles-mêmes se tracer sur le papier ou sur la toile. Au moyen d'un calque de l'objet à représenter pris sur une gaze transparente, elle donne à son élève la compréhension forcée des raccourcis, cet écueil de toute espèce de dessin; elle accoutume l'esprit à ce qu'ils offrent de bizarre et même d'incroyable. En faisant ensuite répéter de mémoire ce trait en quelque sorte pris sur le fait, elle familiarise de plus en plus le commençant avec les difficultés : c'est appeler la science au secours de l'expérience naissante et ouvrir du même coup à l'élève la carrière de la composition, laquelle serait fermée à jamais sans le secours du dessin de mémoire.

Conduits par une idée analogue, beaucoup d'artistes ont eu recours au daguerréotype pour redresser les erreurs de l'œil : je soutiendrai avec eux, et peut-être contre l'opinion des critiques de la méthode d'enseignement par le calque à la vitre ou par la gaze, que l'étude du daguerréotype, si elle est bien comprise, peut à elle seule remédier aux lacunes de l'enseignement; mais il faut déjà une grande expérience pour s'en aider convenablement. Le daguerréotype est plus que le calque, il est le miroir de l'objet; certains détails, presque toujours négligés dans les dessins d'après nature, y prennent une grande importance caractéristique, et introduisent ainsi l'artiste dans la connaissance complète de la construction : les ombres et les lumières s'y retrouvent avec leur véritable caractère, c'est-à-dire avec leur degré exact de fermeté ou de mollesse, distinction très délicate et sans laquelle il n'y a pas de saillie. Il ne faut pourtant pas perdre de vue que le daguerréotype ne doit être considéré que comme un traducteur chargé de nous initier plus avant dans les secrets de la nature: car, malgré son étonnante réalité dans certaines parties, il n'est encore qu'un

reflet du réel, qu'une copie, fausse en quelque sorte à force d'être exacte. Les monstruosités qu'il présente sont choquantes à juste titre, bien qu'elles soient littéralement celles de la nature elle-même; mais ces imperfections, que la machine reproduit avec fidélité, ne choquent point nos yeux quand nous regardons le modèle sans cet intermédiaire; l'œil corrige à notre insu les malencontreuses exactitudes de la perspective rigoureuse; il fait déjà la besogne d'un artiste intelligent : *dans la peinture, c'est l'esprit qui parle à l'esprit et non la science qui parle à la science.* Cette réflexion de Mme Cavé est la vieille querelle de la lettre et de l'esprit : c'est la critique de ces artistes qui, au lieu de prendre le daguerréotype comme un conseil, comme une espèce de dictionnaire, en font le tableau même. Ils croient être bien plus près de la nature quand, à force de peines, ils n'ont pas trop gâté dans leur peinture le résultat obtenu d'abord mécaniquement. Ils sont écrasés par la désespérante perfection de certains effets qu'ils trouvent sur la plaque de métal. Plus ils s'efforcent de lui ressembler, plus ils découvrent leur faiblesse. Leur ouvrage n'est donc que la copie nécessairement froide de cette copie imparfaite à d'autres égards. L'artiste, en un mot, devient une machine attelée à une autre machine.

Le daguerréotype me conduit naturellement à ce que Mme E. Cavé dit du portrait : « Il n'est pas d'œuvre plus délicate. Une personne qui remue, qui parle, ne laisse pas apercevoir ses imperfections comme un portrait muet et immobile. On voit toujours beaucoup trop un portrait; on le voit plus en un jour que l'original en dix ans. Un portrait initie celui qui le regarde à des détails qu'il n'avait jamais vus. Ainsi, par exemple, il arrive souvent qu'on dit devant un portrait : C'est ressemblant, mais le nez est trop court. Puis on regarde l'original, et on ajoute : Je n'avais pas remarqué que vous eussiez le nez si court!... mais vous avez le nez très court!... » Ces réflexions montrent assez quelle doit être la tâche du peintre de portrait, et cette tâche exige peut-être, contre l'opinion reçue qui classe le portrait dans les genres inférieurs, des facultés supérieures et tout-à-fait distinctes. On comprend que l'habileté du peintre de portrait consistera à amoindrir les imperfections de son modèle, tout en conservant la ressemblance, et les moyens que donne Mme Cavé de résoudre cette difficulté sont à la fois simples et ingénieux. Certains traits peuvent être modifiés, embellis, tranchons le mot, sans nuire aux traits caractéristiques. « Étudiez le caractère d'une tête, tâchez de reconnaître ce qu'elle a de frappant au premier abord. Il y a des personnes qui naissent avec ce tact; aussi font-elles le portrait ressemblant même avant de savoir dessiner. J'appelle ressemblant le portrait qui plaît à nos amis, sans que nos ennemis puissent dire : C'est flatté! Et ne croyez pas que ce soit facile : combien y a-t-il de bons peintres de portrait, c'est-à-dire de peintres qui joignent à un grand talent le mérite de la ressemblance? Fort peu. Souvent un simple croquis est plus ressemblant qu'un portrait : c'est qu'on a eu le temps d'y mettre ce que tout le monde a remarqué. Savez-vous quelle est la couleur des yeux de tous vos amis? Non certainement... Il résulte de là que nous nous regardons entre nous très légèrement. De là cette question : Faut-il qu'un peintre de portraits nous en montre plus que nous n'avons l'habitude d'en voir? Examinez les portraits faits au daguerréotype : sur cent, il n'y en a pas un de supportable. Pourquoi cela? C'est que ce n'est pas la régularité des traits qui nous frappe et nous

charme, mais la physionomie, l'expression du visage, parce que tout le monde a une physionomie qui nous saisit au premier aspect, et qu'une machine ne rendra jamais. De la personne ou de l'objet qu'on dessine, c'est donc surtout l'esprit qu'il faut comprendre et rendre. Or, cet esprit a mille faces différentes: il y a autant de physionomies que de sentimens. C'est une grande merveille de Dieu d'avoir fait tant de figures diverses avec un nez, une bouche et deux yeux; car qui de nous n'a pas cent visages? Mon portrait de ce matin sera-t-il celui de ce soir, de demain? Rien ne se répète : à chaque instant, une expression nouvelle! »

Je ne m'étendrai point sur toutes les parties de ce charmant traité dont le mérite principal est peut-être la brièveté. Dans d'aussi étroites limites, l'auteur touche à tous les points qui peuvent intéresser un élève aussi bien qu'un artiste consommé : l'art de choisir le point de vue, de disposer les lumières et les ombres, enfin tout ce qu'on peut enseigner de la composition, tout cela est présenté en peu de mots; elle n'oublie pas, dans cette partie de l'art qui résume toutes les autres, de recommander la circonspection dans le choix des sujets. Comme elle a le bon goût, et j'ajouterai l'excessive modestie, de ne s'adresser qu'à des femmes, cette attention est plus importante encore; j'ajouterai que bon nombre d'hommes pourront faire leur profit de ses conseils : la fureur de tenter des sujets ou des genres pour lesquels ils ne sont points faits a égaré beaucoup d'artistes de mérite. Le préjugé qui mesure le talent à la dimension des ouvrages ne devrait se rencontrer que chez les personnes qui ne sont point familiarisées avec la peinture : comment des artistes qui sentent et admirent comme ils le méritent les chefs-d'œuvre des Flamands et des Hollandais trouvent-ils quelque chose à envier, quand ils produisent eux-mêmes des ouvrages remarquables dans des dimensions analogues? *Il n'y a point de degrés*, dit Mme Cavé, *dans la valeur des choses que l'on sculpte ou qu'on peint : il n'y a de degrés que dans le talent des artistes qui exécutent*. La recommandation capitale qui est le point de départ de tout enseignement est donc celle-ci : Consultez, avant tout, la vocation de votre élève. « Aujourd'hui, dit-elle encore, on fait des artistes malgré Minerve; on dit à un jeune homme : Tu seras peintre, sculpteur, comme on lui dirait : Tu seras potier ou menuisier, sans étudier le moins du monde son aptitude. On oublie que c'est le génie seul qui peut dire à un jeune homme : Tu seras artiste. Apparemment que, dans l'antiquité, il en était autrement. » — « Voyez cette rivière, dit-elle ailleurs, qui suit amoureusement le lit que la nature lui a creusé, portant dans son cours sinueux la fraîcheur et l'abondance, s'enrichissant des petits ruisseaux qu'elle rencontre, et enfin arrivant à la mer, fleuve puissant et majestueux : c'est l'image du talent et du génie; rien ne lui coûte, il suit sa pente naturelle. Il n'en va pas ainsi des natures inférieures, chez lesquelles tout est emprunt et efforts, semblables à ces canaux creusés à grand renfort de bras à travers les montagnes et qui manqueraient d'eau, si la rivière voisine ne les alimentait, fleuves factices, sans grace et sans vie. »

On voit par ce que je cite au hasard que ma tâche est facile : ces images frappantes et simplement exprimées qu'on rencontre çà et là et avec la sobriété convenable sont l'accompagnement des préceptes et donnent une idée de la manière dont l'ouvrage est traité. Il est difficile de faire l'analyse complète d'un travail aussi instructif et aussi clairement présenté; on ne peut que se jeter dans des répétitions en d'autres termes des simples vérités que l'auteur met sous les

yeux de ses lecteurs. En parlant aux jeunes filles qui sont ses élèves, — et sous une forme légère, — Mme Cavé présente aux artistes de toutes les classes les idées les plus intéressantes à méditer et à retenir.

Je veux parler encore de sa leçon sur l'utilité qu'on doit tirer de l'étude des grands maîtres : les réflexions auxquelles elle se livre sur leurs mérites divers me paraissent résoudre en peu de mots une grave question qui a fait entasser des volumes, et qui ne semblait pas résolue. Il ne s'agit de rien moins que *du beau*, ce beau que les uns ont fait consister dans la ligne droite, d'autres dans la serpentine, et que l'auteur du traité trouve tout simplement partout où il y a à admirer : « Étudiez les différences qui existent entre ces grands talens (elle vient de passer en revue les grands maîtres des différentes écoles). Les uns sont en première ligne, les autres en seconde; mais il y a des beautés chez tous; chez tous, il y a matière à s'instruire. Ce que je recommande particulièrement, c'est de n'être point exclusif. Certains peintres se sont perdus en n'adoptant qu'une seule manière et en condamnant toutes les autres. Il faut les étudier toutes sans partialité : ainsi on conserve son originalité parce qu'on ne se met à la suite d'aucun maître. L'élève de tous n'est l'élève d'aucun, et de toutes ces leçons qu'il a reçues il s'est fait une richesse propre... Tandis que ce maître s'est attaché à étudier la nature dans ses plus petits détails, cet autre n'a cherché que les effets pittoresques, que les grandes tournures. Ceux-ci ont représenté, en peignant l'histoire, les scènes mémorables de la vie ancienne; ceux-là ont peint naturellement et sans efforts le motif le plus banal tel qu'il se présentait à leurs yeux. Les uns ont demandé leurs inspirations à la poésie, les autres à la réalité. Paul Veronèse jette l'air et la lumière partout avec profusion; Rembrandt s'enveloppe dans un clair-obscur profond et mystérieux. Celui-là est blond, celui-ci vigoureux. Tous sont divers, mais tous sont dans la nature. Si les femmes de Rubens ne ressemblent pas à celles de Titien et de Raphaël, c'est que les Hollandaises ne ressemblent pas aux Italiennes. Il y a plus : dans le même pays, Titien, Raphaël, Paul Veronèse diffèrent entre eux sur la forme; c'est que chaque peintre avait son goût, sa prédilection; chacun a peint les femmes comme il les aimait, et aucun ne s'est trompé : il a peint le beau qu'il voyait.

Je laisserai le lecteur sous l'impression de ces lignes si nettes et si sensées; je n'ai garde de les accompagner de réflexions : elles me serviront de conclusion en attendant qu'elles puissent amener les esprits à s'entendre sur les qualités respectives des grands maîtres et surtout sur ce fameux *beau* qui a coûté tant d'insomnies à tant de grands philosophes, tandis que d'autres hommes rares le trouvaient sans y penser. EUGÈNE DELACROIX.

REVUE MUSICALE.

L'Opéra a rouvert ses portes après deux mois de silence. La saison a été inaugurée par *la Favorite* de Donizetti, ouvrage charmant qui ne vieillit pas, et qui a le privilége de plaire également aux dilettanti de profession et aux simples amateurs. Le véritable attrait de cette soirée était l'apparition de Mlle Alboni dans le rôle de Léonor, qu'elle n'avait pas encore chanté à Paris. Avant d'avoir entendu Mlle Alboni dans *le Prophète* de M. Meyerbeer, on pou-

vait se demander avec crainte si cette cantatrice élégante réussirait à s'approprier le style contenu de la musique française; mais, depuis cette épreuve solennelle d'où Mlle Alboni est sortie presque triomphante, aucune inquiétude bien sérieuse ne pouvait exister sur le succès qui l'attendait dans *la Favorite*. Ce n'est pas que le rôle de Léonor ne présente aussi des difficultés de plus d'un genre : si la musique de Donizetti est mieux écrite pour la voix que celle de M. Meyerbeer, en général elle exige une jeunesse de sentiment, un élan, un rayonnement dans la passion que ne comporte pas le caractère chaste et réservé de Fidès; et puis Mlle Alboni avait à lutter contre les souvenirs laissés par Mme Stolz dans le rôle de Léonor, qu'elle a créé en lui imprimant une physionomie énergique qui plaisait beaucoup à une certaine partie du public parisien. Quoi qu'il en soit, hâtons-nous de dire que la cantatrice italienne a triomphé encore une fois d'un grand nombre de difficultés, et qu'elle a dissimulé avec assez d'adresse les défauts inhérens à sa nature et à son éducation. Mlle Alboni est une cantatrice *di mezzo caratere*, c'est-à-dire un talent doux et tempéré où dominent la grace et l'expression des sentimens aimables et affectueux. Sa belle voix, qui se compose de deux registres extrêmes, est dépourvue de *medium*, de deux ou trois notes qui seraient nécessaires pour relier le registre supérieur avec celui de contralto, qui est la partie saillante de ce bel instrument. Il en résulte que Mlle Alboni est obligée de franchir ce précipice avec une vélocité qui fait parfois illusion au public, mais qui ne trompe pas le vrai connaisseur. Lorsqu'il faut attaquer un de ces *cantabile* qui s'épanouissent sur les cordes vibrantes du médium de la voix, et qui sont tout-à-fait sourdes dans l'organe de Mlle Alboni, la cantatrice faiblit tout à coup et manque l'effet désiré. Elle est bien heureuse lorsqu'elle peut, comme Antée, toucher la terre de son pied léger et faire résonner ses belles notes de contralto *do*, *re*, *mi*, *fa*, lesquelles, mises en opposition avec le registre de tête, qui est un peu aigrelet, produisent un contraste qui étonne et charme l'auditoire. On pourrait reprocher à Mlle Alboni d'abuser un peu de cet artifice commode, dont l'effet de surprise tient plus au caractère physique de l'organe qu'à la fécondité de sa fantaisie. Mlle Alboni, il faut le dire, n'est pas très riche en combinaisons vocales; son écrin ne renferme guère que deux ou trois joyaux, qu'elle se plaît à faire scintiller tour à tour aux yeux du public. En général, Mlle Alboni manque d'invention. Intelligente, persévérante dans ses efforts, elle parvient à surmonter certaines difficultés d'un ordre secondaire, mais elle n'a pas de ces soudainetés radieuses qui sortent du cœur comme une flamme comprimée. On a beau faire, les ingénieuses combinaisons de la fantaisie et de l'esprit ne peuvent pas tenir lieu de l'émotion absente.

Ces réserves faites, nous pouvons dire que Mlle Alboni est charmante dans *la Favorite*. Elle chante à ravir tout ce qu'il est possible de chanter, elle traverse courageusement les flammes de la passion, et, quand elle a échappé heureusement à leur atteinte, elle a l'air de dire joyeusement au public : Vous voyez que je ne me suis pas brûlée et que ma tunique est intacte. Soyons justes. Mlle Alboni chante d'une manière tout-à-fait nouvelle l'air du troisième acte *O mon Fernand!* Elle restitue à Donizetti un des plus beaux morceaux de la partition, que Mme Stolz avait complétement défiguré. Et puis, voyez comme elle est également admirable dans le duo final! Hélas! pourquoi faut-il que Léonor, au milieu des transports qu'elle éprouve, ne puisse pas oublier Mlle Al-

boni et sa belle voix de contralto? MM. Roger et Barroilhet ont eu aussi leur part de succès dans cette fête d'inauguration. Quant aux chœurs de l'Opéra, ils ont fait de grands progrès.

Le théâtre de l'Opéra-Comique, voulant aussi frapper un coup décisif, a fait revenir promptement Mme Ugalde du fond de la Provence, où elle était allée chercher un peu de calme et de repos. Cette charmante cantatrice, qui a su conquérir en si peu de temps une si grande popularité, a fait sa rentrée par le rôle d'Élisabeth dans *le Songe d'une nuit d'été*, de M. Ambroise Thomas. Accueillie par les vives acclamations d'un public qui l'aime, Mme Ugalde a paru émue, et sa voix, encore souffrante, accusait une émotion extrême, qu'on s'explique aisément. Toutefois Mme Ugalde, dont le talent vif, mordant et plein de séve, a été apprécié comme il méritait de l'être, fera bien de se ménager encore pendant quelque temps. Sa voix n'a pas retrouvé cette vibration nerveuse qui éclatait dans la salle comme une lumière électrique.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Dictionnaire géographique et statistique, par Adrien Guibert (1). — En un moment où les travaux bruyans et à effet, devenus si faciles, ont pris tant de place dans la société, on aime à rencontrer un savant modeste, assez attaché à une idée utile pour s'isoler entièrement, afin de la mieux poursuivre. C'est le sentiment que l'on éprouve en ouvrant le laborieux recueil où M. Guibert a rassemblé ses études géographiques, et, avant tout examen de détail, l'on est porté à lui reconnaître au suprême degré ce mérite de la conscience.

Depuis le succès de *l'Encyclopédie*, il n'est pas de science qui n'ait été analysée sous forme de dictionnaire, et ce n'est point à dire que tous les dictionnaires soient excellens. Le défaut général des dictionnaires de géographie en particulier, c'est de s'en tenir trop volontiers à des descriptions vagues, dans lesquelles l'auteur dépense toujours plus d'imagination que de science. La statistique est préférable à toutes les descriptions, et l'on peut dire qu'elle est l'ame de la géographie : M. Guibert l'a compris ainsi. Le trait caractéristique, le génie de chaque peuple est dans ses lois politiques et religieuses; sa force relative est dans l'étendue et la fécondité de son territoire ou de son industrie, dans ses revenus et ses dépenses, en un mot dans son organisation économique : c'est là ce que l'on doit demander, avant tout autre renseignement, à la géographie, et particulièrement à un dictionnaire dont le but principal est de donner à la science sa forme la plus pratique. Hâtons-nous d'ajouter que ce genre de renseignemens n'est point aussi facile à découvrir que l'on pourrait le penser d'abord. Tous les pays n'ont point des institutions régulières et uniformes, tous ne possèdent point les moyens d'information qui existent sous le régime de la centralisation et de la publicité. D'ailleurs, si étrange que cela paraisse, la statistique est une science assez souvent passionnée; elle n'a pas toujours le calme et l'impartialité qui permettent de représenter les objets tels qu'ils sont. La statistique, on peut donc le dire, est sujette à mille sortes d'erreurs. Par suite, on conçoit qu'il y ait encore, même en Europe, des pays dont

(1) Paris, chez Renouard; un très fort volume in-8°.

il est impossible de savoir au juste la législation, les ressources et l'ethnographie. La Russie, par exemple, est de ce nombre; la Turquie de même, à plus forte raison. Admettons que le gouvernement russe connaisse, dans ses plus minces détails, sa constitution, le chiffre exact de son budget et de son armée : assurément il n'en fait du moins connaître que ce qu'il a intérêt que l'on en sache et dans la forme qui convient à ses vues. Quant au gouvernement turc, il serait sans doute fort embarrassé de fournir des informations positives sur les produits de son sol et le mouvement de son commerce, et plus encore sur les coutumes très diverses des peuples disséminés dans le sein de l'empire ottoman.

Un des penchans auxquels la statistique cède le plus volontiers, c'est l'exagération; l'on comprend que parfois le patriotisme des savans de chaque nation ou l'intérêt des gouvernemens les y pousse. M. Guibert l'avait sans doute remarqué. En effet, parmi les chiffres qui ont couru dans le monde officiel, il a choisi les plus modérés; les données qu'il a recueillies résument et en quelques points même corrigent les derniers travaux de la statistique dans chaque pays.

Après avoir constaté, dans le *Dictionnaire* de M. Guibert, ce mérite rare d'une exactitude scrupuleuse, nous devons reconnaître aussi les innovations heureuses que l'auteur a introduites dans le plan de son ouvrage et spécialement dans l'orthographe des noms. D'habitude, on le sait, chaque nation traduit dans sa langue le nom des contrées ou des villes étrangères. Quelquefois cette traduction est logique, c'est-à-dire qu'elle reproduit exactement le sens du mot étranger, lorsque nous disons, par exemple, Angleterre pour *England*. Quelquefois elle l'altère légèrement; c'est ainsi que nous écrivons Allemagne pour *Deutschland*, littéralement pays des Teutons. En d'autres occasions, elle n'est qu'une reproduction imparfaite des sons comme dans le mot Autriche, qui présente une similitude manifeste avec celui d'*Œsterreich* (empire d'Orient), mais qui n'en fait nullement soupçonner le sens. Quant aux noms de ville en particulier, tantôt nous la revêtons d'une terminologie française, tantôt nous leur conservons leur dénomination étrangère. Si, par exemple, pour *London* nous disons Londres, nous écrivons d'autre part avec les Anglais Manchester et Liverpool. M. Guibert a adopté sagement une orthographe uniforme, et il s'est décidé, quant aux noms étrangers, en faveur de l'orthographe originale; son système n'a pas seulement l'avantage de la logique et de l'uniformité; il en a un autre, en quelque sorte politique. Les questions de races dont on connaît aujourd'hui la vivacité se réduisent à des questions d'idiomes; les idiomes opprimés réclament contre les idiomes conquérans l'égalité des langues. Ceux-ci généralement ont dénaturé, de manière à les rendre entièrement méconnaissables, les noms des villes et des contrées soumises. Le nom imposé par les vainqueurs a prévalu dans la science officielle. Le nom primitif, aborigène, est resté en usage dans le peuple, qui, le plus souvent, n'en connaît point et quelquefois ne veut point en reconnaître d'autre. Vous voyagez, je suppose, en Hongrie, vous parlez de la ville d'Ofen; aucun paysan ne saura vous comprendre, et tout lettré magyar vous tournera le dos avec mépris : Ofen n'est que le nom officiel et odieux, le nom allemand de Buda; le peuple et les traditions magyares ne donnent point d'autre nom à la capitale de la Hongrie. La confusion sera plus grande encore si vous parcourez la Transylvanie, où plusieurs

races vivent pêle-mêle et néanmoins dans un isolement respectif qui a été jusqu'à ce jour presque absolu. Il y a, dans cette principauté, très peu de villes qui ne portent quatre ou cinq noms très distincts, autant qu'il y a de races. On raconte l'histoire d'un voyageur qui visita trois fois Hermanstadt, croyant voir trois villes différentes, et, en effet, la ville que les Allemands des colonies saxonnes désignent sous le nom d'Hermanstadt n'est connue des Magyars que sous celui de *Nagy-Szeben*, tandis que les Valaques lui donnent celui de *Tchibii*, du latin *Cibinium*. M. Guibert a conservé en première ligne pour ces villes la dénomination qu'elles tiennent de la race gouvernante, c'est-à-dire de la race allemande. Jusqu'à ce que les idiomes vaincus aient repris leurs droits, rien de plus naturel; mais M. Guibert n'a pas oublié de nous donner les divers noms de chacune de ces villes. Les gens qui, lisant par exemple un livre en langue slave, rencontreraient sur leur chemin le mot de *Dubrovnick* sauraient, en consultant le *Dictionnaire* de M. Guibert, que c'est le nom de Raguse et que c'est à ce mot qu'ils doivent recourir pour de plus amples informations.

Nous avons dit que cette restitution de la véritable orthographe des mots peut avoir quelquefois une sorte d'importance politique. Rien ne le prouve mieux que la contestation encore aujourd'hui pendante que l'on est convenu d'appeler la question du Schleswig-Holstein. Le mot de Schleswig est la dénomination allemande du duché danois de Slesvig. En France, c'est la première qui est en usage, et ici l'usage est répréhensible, car il donne d'une certaine manière raison à l'Allemagne; il tend à faire croire que le Slesvig est allemand et non danois, et que les Allemands ont ainsi le droit d'en réclamer la possession les armes à la main. M. Guibert s'est placé dans la vérité historique et politique en rétablissant l'orthographe danoise qui est ici l'orthographe primitive et traditionnelle.

En résumé, M. Guibert a adopté un plan nouveau et suivi une méthode intelligente. On pourra lui reprocher sans doute quelques inexactitudes; car il a eu souvent à parler sur le témoignage d'autrui de choses peu connues. On regrettera peut-être qu'il n'ait pas multiplié davantage encore les données statistiques. Il est fâcheux par exemple que, dans les villes habitées par des populations de races ou de religions différentes, il n'en ait pas toujours fait connaître le chiffre respectif; mais on n'atteint pas du premier coup à la perfection. M. Guibert a du moins fait mieux que ceux qui avaient tenté la même entreprise avant lui, et l'on doit d'autant plus d'intérêt à ce consciencieux travail que l'auteur est mort à la peine avant de recevoir les éloges dus à un labeur aussi éclairé que persévérant.

V. DE MARS.

ERRATA DU SEPTIÈME VOLUME.

Revue dramatique du 1er juillet, page 177, lignes 5 et 6, au lieu de : « Pour que maître André soit vraiment ridicule, c'est-à-dire vraiment crédule, vraiment amusant, il faut qu'il soit vraiment *amateur*, » lisez : vraiment *confiant*.

Chronique du 15 août, page 751, lignes 9 et 10, au lieu de : « Tout homme venant en ce *mode* est électeur, » lisez : venant en ce *monde*.

LA SUISSE

DEPUIS LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER.

Rapports de la Confédération avec les puissances pendant la crise de 1848-49. — Révision du pacte fédéral. — Les Réfugiés. — Le Libéralisme conservateur et le Parti révolutionnaire dans la diète et dans les cantons. [1]

Au commencement de l'année 1848, la Suisse venait de traverser une crise douloureuse, et la diplomatie européenne s'efforçait trop tard d'arrêter dans leur redoutable développement les conséquences d'une guerre civile qu'elle n'avait pas su prévenir, quand éclata en France la révolution de février, que suivirent de fort près, on s'en souvient, les révolutions d'Allemagne et d'Italie. Dès-lors l'attention de la diplomatie, concentrée depuis quelque temps sur les affaires de la Suisse, dut se porter sur de plus graves complications, et la république helvétique, délivrée des influences étrangères qui pesaient sur elle, fut libre de suivre la politique de son choix. — Quel usage la Suisse a-t-elle fait de cette indépendance? Dans quelle mesure les intérêts généraux ont-ils prévalu chez elle sur les passions et les intérêts des partis? — C'est une question que le moment est peut-être venu d'exa-

(1) L'auteur de cette étude a suivi de près le mouvement politique et moral qu'il cherche à retracer ici. Mêlé aux affaires du pays dont il raconte les dernières agitations, il a pu recueillir des informations curieuses autant qu'exactes sur la situation actuelle de la Suisse. (*N. d. D.*)

miner, après deux années pendant lesquelles la politique tant intérieure qu'extérieure de ce pays a pu se préciser par des actes aussi nombreux que significatifs. Envisagée dans sa triple direction, — soit qu'elle intéresse les gouvernemens européens, soit qu'elle s'applique aux questions fédérales ou aux affaires cantonales, — la politique de la Suisse depuis deux ans peut être considérée comme le développement de trois principes distincts : — le principe de *neutralité* vis-à-vis de l'Europe; — le principe d'*équilibre fédéral* dans les questions intérieures d'intérêt général; — enfin le principe de *libéralisme conservateur* dans les questions intérieures d'intérêt cantonal.

L'histoire de la fédération suisse est là pour nous prouver que cette triple direction de la politique helvétique a toujours été pour les cantons une garantie de force et de prospérité. Le principe de neutralité, par exemple, est, depuis le moyen-âge, la base même de l'existence de la Suisse au milieu des grands états qui l'entourent. Lorsque la première révolution française lui eut ôté cette base, la Suisse resta faible, déchirée et malheureuse. Aussi, quand par les traités de 1815 l'Europe fut reconstituée, s'empressa-t-on de rendre à la fédération le bénéfice de la neutralité. Les puissances limitrophes de la Suisse ne pouvaient que se montrer favorables à cette mesure : la neutralité d'un pays situé au centre de l'Europe, maître des plus importans passages des Alpes, était pour la France, l'Allemagne et l'Italie, un intérêt de premier ordre; pour la Suisse, c'était plus encore : c'était une condition d'existence. Formée d'abord des débris de l'ancien empire germanique, la république helvétique s'est adjoint plus tard des élémens romano-celtiques, soit de langue française, soit de langue italienne. Son effort et sa gloire, pendant plusieurs siècles, ont été d'unir ces élémens, de leur donner une empreinte particulière, de se créer enfin une nationalité distincte avec ces débris hétérogènes, et de ne composer qu'une seule famille avec ces nombreuses peuplades dont chacune a son individualité. Grace à la neutralité, cette tâche a été possible; mais si jamais la Suisse prenait part aux luttes de ses voisins, qui pourrait dire ce qu'elle perdrait à placer ainsi en dehors de ses frontières le centre de sa vie politique? Une dissolution serait dès-lors imminente; les nationalités étrangères sur lesquelles la Suisse a fait prévaloir sa propre nationalité reprendraient tout leur ascendant, et se retrouveraient en présence, sans barrières ni médiateurs, entre le Jura et les Alpes. Le principe de neutralité n'est pas moins essentiel, on le voit, à l'équilibre européen qu'à l'existence politique de la fédération helvétique. Il ne faudrait pas croire d'ailleurs que ce principe imposât à la Suisse une politique purement égoïste et négative. Son rôle n'est pas d'assister avec indifférence aux luttes européennes, ni de rester insensible au mouvement intellectuel et moral qui s'ac-

complit autour d'elle; seulement elle ne doit aborder les questions agitées dans les grands états que pour les traiter à sa façon et les résoudre dans la mesure de ses forces, dans le cadre de ses institutions. Telle est la mission que la Suisse a déjà eu plus d'une fois occasion de remplir, et l'Europe même a pu souvent reconnaître dans les crises intérieures de la république helvétique comme une révélation de ses propres destinées. Les révolutions de Genève ont précédé, on le sait, la première révolution française, et les crises qui ont désolé la Suisse de 1841 à 1847 ont en quelque sorte annoncé la tourmente européenne de 1848.

Dominée et protégée dans ses relations extérieures par le principe de *neutralité*, la Suisse trouve pour son gouvernement intérieur une base non moins solide dans le principe d'*équilibre fédéral*. Avant la révolution française, les intérêts communs des cantons alliés étaient trop sacrifiés à leurs intérêts particuliers; c'était cette cause d'affaiblissement qui facilita le triomphe de l'agression française de 1798. A l'excès des influences locales succéda alors l'excès du principe unitaire; mais cette nouvelle constitution, incompatible avec les traditions et les intérêts de la Suisse, ne put se maintenir que par la force des armes françaises. L'acte de médiation du 19 février 1803 substitua heureusement à ce régime défectueux un régime basé sur les vrais principes du fédéralisme. En 1815, un nouveau pacte fédéral détruisit cette œuvre d'une si haute sagesse, et rendit aux influences locales une fâcheuse prépondérance. La souveraineté cantonale devait tôt ou tard abuser de la part excessive qu'on lui avait faite, et en effet, dès qu'éclata en France la révolution de 1830, on vit s'ouvrir pour la Suisse une ère de révolutions partielles qui est venue aboutir récemment à la révision du pacte fédéral. Cette fois, le principe du fédéralisme modéré a de nouveau presque complétement triomphé; c'est ce principe qui avait déjà dicté l'acte de médiation, et ce qu'on connaît de son heureuse influence dans le passé fait bien augurer de l'avenir du nouveau pacte que s'est donné la Suisse.

Enfin le rôle que jouent le principe de neutralité dans les affaires extérieures et le principe d'*équilibre fédéral* dans les questions intérieures de la Suisse, le principe de *libéralisme conservateur* est appelé à le remplir dans les questions cantonales. Bien que ce principe n'ait pas encore au même degré que les deux autres la sanction de l'histoire, il a déjà, sur quelques points, donné des gages suffisans de sa vitalité. Appliqué à la réorganisation des gouvernemens cantonaux, à l'extinction des partis extrêmes, il a rendu, il peut rendre encore d'inappréciables services. Depuis deux ans, il a repris dans quelques cantons un ascendant salutaire, qui s'étendra, il faut l'espérer, à toutes les parties de la Suisse.

Tels sont les trois principes que la Suisse peut invoquer avec confiance comme les guides tutélaires de sa politique : ils représentent en quelque sorte et résument toutes les tendances du génie national. Cependant des idées toutes contraires prétendent, depuis la fin du dernier siècle, à diriger les destinées de la société helvétique. Au principe de neutralité, l'esprit révolutionnaire oppose le principe d'intervention et de guerre; — au principe d'équilibre fédéral, il veut substituer le principe unitaire; — enfin il combat le libéralisme conservateur au nom du radicalisme hégélien. C'est entre ces bonnes et ces funestes influences que la Suisse a été ballottée depuis nombre d'années; c'est tantôt l'esprit national, tantôt l'esprit révolutionnaire qui prédominent. Heureusement la lutte semble, on va s'en convaincre, se décider peu à peu contre le radicalisme.

I. — PREMIERS ACTES DU DIRECTOIRE EN 1848. — RAPPORTS AVEC L'AUTRICHE ET LE PIÉMONT. — LES RÉFUGIÉS ITALIENS ET ALLEMANDS EN SUISSE.

Appliqué aux questions extérieures, l'esprit révolutionnaire de quelques cantons n'a eu, depuis 1848, que de trop fréquentes occasions de déployer en Suisse sa triste activité. Néanmoins la victoire est toujours restée, dans ces questions si délicates et si graves, à l'esprit national, c'est-à-dire au principe de neutralité. Une des plus anciennes conséquences de ce principe est, comme on sait, le droit d'asile. C'est sur l'interprétation de ce droit que de vifs débats se sont souvent engagés depuis trois ans entre le parti radical et ses adversaires de toutes les nuances. En quoi consiste le droit d'asile, et quelles limites rencontre-t-il dans les traditions helvétiques comme dans le droit public européen? C'est ce qu'il faut préciser d'abord.

La Suisse s'est depuis long-temps accoutumée à exercer l'hospitalité envers les exilés, les proscrits politiques des divers pays. Toutefois cette hospitalité a pour condition absolue que ceux qui l'implorent s'en montrent dignes, et qu'ils abdiquent, en touchant le territoire suisse, tout projet d'agitation. L'exercice libéral du droit d'asile a ainsi pour complément nécessaire une sévérité rigoureuse en cas d'abus, et c'est avec une infatigable sollicitude que la Suisse doit se prémunir contre l'influence des étrangers qui prétendraient s'immiscer trop directement dans ses propres affaires.

Les révolutions qui, au commencement de l'année 1848, éclatèrent autour de la Suisse ne pouvaient manquer de soulever pour son gouvernement plusieurs questions très délicates de neutralité. Son premier pas dans la voie périlleuse qui s'ouvrait devant elle fut heureux. A peine la révolution française fut-elle connue à Berne, que le conseil exécutif de ce canton, qui, chargé des fonctions de directoire fédé-

ral, avait tant contribué à amener la crise dont souffrait le pays, adressa à tous les gouvernemens fédérés une circulaire qui indiquait nettement la ligne de conduite qu'on allait suivre (1).

« La position, disait le conseil exécutif, que la confédération suisse occupe dans le système des états européens impose au directoire fédéral le devoir de rappeler l'attention des hauts gouvernemens cantonaux sur les événemens qui se préparent dans différens états et de leur exposer en même temps le point de vue sous lequel il faut envisager et apprécier la position de la Suisse vis-à-vis des états voisins. Sous quelque face que se présente l'avenir, la confédération suisse aura pour tâche de maintenir dans toutes les circonstances et de toutes ses forces la neutralité qu'elle s'est acquise. Cette profession de foi politique est exposée d'autant plus publiquement que le directoire ne craint aucune tendance dans un sens opposé; cependant il est à propos, d'après les événemens qui se sont passés à l'intérieur, d'exercer une grande vigilance, afin d'éviter tout ce qui pourrait amener des embarras et des complications. La confédération suisse doit défendre avec énergie contre les diverses insinuations de l'étranger le principe de la non-intervention; mais il faut aussi, d'après la manière de voir du directoire fédéral, qu'elle s'abstienne de toute espèce de démonstration de laquelle on pourrait induire qu'elle n'est pas fidèle à ce principe. Considérant l'ordre et la régularisation de ses affaires intérieures comme une tâche au sujet de laquelle elle seule a le droit de prononcer, la Suisse doit chercher à maintenir constamment sa neutralité, lorsque des conflits surgissent entre des états étrangers, et sous ce rapport aussi, comme cela a toujours eu lieu, remplir consciencieusement les traités existans. »

Le directoire invitait ensuite les états à organiser toutes les forces armées, il invitait en particulier les cantons qui touchent la frontière à l'informer des événemens qui pouvaient intéresser le pays. « Si des réfugiés, de quelque contrée qu'ils viennent, disait-il en finissant, devaient franchir armés ou sans armes le territoire de la confédération, il faudrait leur accorder un séjour paisible, conformément au droit d'asile et d'après les lois de l'humanité; les premiers devraient être cependant désarmés immédiatement, et on devrait veiller en outre à ce qu'ils n'abusassent point de l'asile qui leur serait accordé pour en faire le centre de menées contre les états voisins. » La circulaire était signée par l'ancien chef de l'expédition des corps-francs contre Lucerne, M. Ochsenbein. Les états répondirent presque tous dans un sens favorable à la circulaire du directoire. Un seul, le canton de Genève, à la tête duquel se trouvait et se trouve encore M. James Fazy, rédigea sa réponse en termes quelque peu équivoques, et dont on put dire alors avec raison qu'*ils tournaient à l'aigre-doux*. Quoi qu'il en soit, la Suisse

(1) Les documens relatifs aux actes et aux négociations du gouvernement helvétique depuis 1848 sont pour la plupart assez peu connus en France. Aussi croyons-nous devoir en citer les parties essentielles, celles qui permettront au lecteur de se former un jugement à lui.

avait de nouveau proclamé le principe essentiel de sa politique vis-à-vis de l'Europe, et dès-lors il ne s'agissait plus que d'attendre les occasions de l'appliquer.

Dès le mois d'avril 1848, les démocrates allemands, voulant changer la Germanie monarchique en république socialiste, concentrèrent leurs efforts sur le grand-duché de Bade comme sur le point le plus vulnérable, et donnèrent le signal de la première des insurrections qui mirent ce petit pays si près de sa ruine. Hecker, Struve et Peter étaient les chefs de ce mouvement. Leur centre d'opérations était heureusement choisi; la situation politique du pays de Bade touche par tant de côtés la situation même de la Suisse. Sur aucun autre point de l'Allemagne peut-être les élémens de dissolution ne se présentent plus nombreux, plus menaçans que sur le territoire badois. Qu'on se représente un pays composé des possessions des margraves de Bade, de parcelles autrichiennes, d'une partie du Palatinat et de quelques terres de maisons médiatisées; — une dynastie à laquelle a toujours manqué un prince d'une assez grande habileté pour consolider cette agglomération; — une bureaucratie généralement intéressée et servile, obséquieuse vis-à-vis des supérieurs, brutale et tracassière vis-à-vis du paysan et des bourgeois; — une armée dont les officiers, à quelques exceptions près, n'avaient jamais su conquérir la sympathie de leurs soldats; — deux universités, Heidelberg et Fribourg, centres du rationalisme allemand le plus grossier en religion comme en politique: — tel était le frêle édifice que la démagogie d'outre-Rhin avait entrepris de battre en brèche, et en vérité il n'était que trop facile de l'ébranler jusque dans ses bases. Les classes les plus éclairées de la population badoise ne se faisaient pas faute de compliquer la tâche déjà si délicate de leur gouvernement. A Heidelberg, le clergé réformé avait subi l'influence du professeur Paulus, qui ne voyait dans les miracles de Jésus-Christ que des *tours de gobelet*. A Fribourg, l'historien Rotteck (1) s'efforçait de réduire la position du grand-duc à celle de ce grand-électeur de Sieyès que Napoléon qualifiait de *porc à l'engrais*. C'était dans ces deux universités cependant que se formaient les fonctionnaires, les avocats, les publicistes, qui ne tardèrent pas à couvrir tout le pays d'un réseau impénétrable. Telle fut l'origine de l'opposition de plus en plus menaçante des chambres badoises, à laquelle le gouvernement ne savait répondre depuis longues années que par le veto de la diète de Francfort, puis, en dernière analyse, par la menace de l'intervention autrichienne. On comprend quelle trace durent laisser les événemens de 1848 dans ce

(1) Le *Dictionnaire des Sciences d'état* de M. Rotteck est un des ouvrages qui ont été le plus funestes à l'Allemagne du sud et à la Suisse. L'influence qu'il a eue sur la société allemande contemporaine ne peut se comparer qu'à celle que l'*Encyclopédie* exerça sur la société française du XVIIIe siècle.

malheureux pays. Aujourd'hui encore, le grand-duché est placé en face d'un dilemme dont les deux termes sont pour lui également redoutables. La Prusse déclare ne vouloir retirer ses troupes d'occupation que si le grand-duché lui offre des garanties suffisantes d'ordre et de stabilité; d'autre part, le régime militaire de la Prusse est antipathique aux masses, et la présence des troupes prussiennes, loin d'arrêter les progrès du radicalisme, ne fait que les accroître dans des proportions effrayantes. Comment sortir de cette funeste voie sans se heurter, sans se briser peut-être contre un écueil?

Ce foyer d'agitation, si menaçant pour la tranquillité de la Suisse, fit explosion, comme on pouvait s'y attendre, peu de jours après la révolution de février. Les chefs de l'insurrection badoise s'appuyaient, d'un côté, sur les colonnes d'ouvriers allemands revenus de France; de l'autre, ils croyaient pouvoir compter que la Suisse interviendrait en leur faveur, et leur donnerait au moins l'appui de cinq à dix mille hommes de corps-francs. Les chances semblaient belles pour les radicaux suisses; le gouvernement sut résister cependant à leur influence, et les demandes pressantes des insurgés allemands restèrent sans écho. Les populations des cantons frontières assistèrent immobiles aux événemens qui se passaient sur l'autre rive du Rhin, et la démagogie allemande ne parvint à enrôler sous son drapeau qu'un petit nombre de volontaires suisses. Les gouvernemens cantonaux firent occuper les frontières pour empêcher toute violation du territoire helvétique, et se bornèrent à accueillir, sans distinction de partis, tous les réfugiés qui venaient leur demander un asile. La politique de neutralité ne pouvait s'inaugurer plus dignement par une attitude qui déjouait si bien les coupables projets du radicalisme allemand.

Au moment même où on tranchait ainsi la question soulevée par l'insurrection badoise, l'attention du gouvernement fédéral était appelée sur un autre point des frontières helvétiques. La Sardaigne avait commencé sa guerre contre l'Autriche, et la diète suisse se rassembla pour examiner la ligne qu'il convenait de suivre en une si grave circonstance. Dans ses séances du 17 et du 18 avril, elle eut d'abord à discuter la demande du gouvernement de Genève, qui voulait occuper les provinces sardes déclarées neutres par le congrès de Vienne (1),

(1) Dans les *annexes* de l'acte du congrès de Vienne figure un traité entre le roi de Sardaigne, l'Angleterre, la Russie, la Prusse et la France, daté du 20 mai 1815. Voici l'article relatif à la neutralité des provinces sardes : « Art. 8. Les provinces du Chablais et du Faucigny et tout le territoire de Savoie au nord d'Ugine, appartenant à sa majesté le roi de Sardaigne, feront partie de la neutralité de la Suisse telle qu'elle est reconnue et garantie de toutes les puissances. En conséquence, toutes les fois que les puissances voisines de la Suisse se trouveront en état d'hostilités ouvertes ou imminentes, les troupes de sa majesté le roi de Sardaigne qui pourraient se trouver dans ces provinces se retireront, et pourront à cet effet passer par le Valais, si cela devient nécessaire;

afin d'être à même de garantir l'inviolabilité du territoire helvétique. Le député de Genève, M. James Fazy, arguait de la marche rapide des événemens, qui commandait d'avoir promptement recours à des mesures efficaces. Il ne fut réellement soutenu que par la députation de Vaud. Les troupes françaises, disaient ces députés, étaient bien près de la frontière; le territoire sarde pouvait être envahi en quinze heures, et l'armée qui viendrait la première dans ces provinces serait considérée comme ayant le droit de les occuper. En revanche, la grande majorité des députations, celle de Zurich en tête, firent observer que le théâtre de la guerre entre le Piémont et l'Autriche était trop éloigné pour que la Suisse courût, de ce côté-là, quelques dangers. Fribourg faisait même pressentir que, si la Suisse occupait le Chablais et le Faucigny, les puissances voisines pourraient justement se plaindre d'une occupation qui paraîtrait moins décrétée pour garantir la sécurité de ces provinces que pour faire des conquêtes. D'ailleurs, ajoutait-on, le moment était mal choisi pour créer des embarras au roi de Sardaigne, qui avait noblement pris les armes pour défendre l'indépendance de l'Italie. Sur la proposition de Berne, seize états adoptèrent un ordre du jour qui, sans rien préjuger pour l'avenir, éloignait momentanément la proposition de Genève. « Considérant qu'il n'y a pas lieu pour le moment d'occuper les provinces dont il s'agit, considérant qu'en l'absence de la diète, le *Vorort* (directoire) a pour devoir de veiller à la sûreté de la Suisse, la diète décrète qu'elle passe à l'ordre du jour. »

La question d'occupation des frontières sardes n'était pas la seule toutefois qu'eût soulevée la guerre du Piémont contre l'Autriche. Dès les premiers jours d'avril, le chevalier Racchia, major-général du génie piémontais, s'était présenté au directoire comme agent diplomatique extraordinaire de la couronne de Sardaigne, et lui avait remis une note dont nous ne saurions mieux préciser l'intention et le caractère que par quelques extraits (1) :

Berne, le 6 avril 1848.

« La position géographique de la Suisse au centre de la grande ceinture des Alpes qui bordent la péninsule italique, sa tendance naturelle vers la mer, et l'analogie actuelle des principes politiques des gouvernemens respectifs, tout lui conseille aujourd'hui plus que jamais de cimenter avec l'Italie les rapports les plus intimes comme les plus profitables.

« Mais cette Italie, depuis si long-temps opprimée par ces étrangers que vos ancêtres surent avec tant d'énergie repousser loin d'eux, luttant en ce moment

aucunes autres troupes armées d'aucune autre puissance ne pourront traverser ni stationner dans les provinces et territoires susdits, sauf celles que la confédération suisse jugerait à propos d'y placer, » etc.

(1) Le texte même de cette note n'a jamais été publié.

encore pour le même but, ne saurait tourner ses regards que vers la Suisse, comme vers la nation la plus intéressée à coopérer à cette grande œuvre.

« C'est pourquoi une déclaration politique de ce genre de la part de la diète extraordinaire que le *Vorort* vient de convoquer pour le 13 de ce mois aurait toute son opportunité, et satisferait à la fois à la situation politique et aux intérêts réciproques du présent et de l'avenir des deux pays.

« La Suisse n'a qu'à rappeler à son souvenir les tristes destinées de la république de Venise, déclarant, à la fin du siècle dernier, vouloir conserver sa neutralité entre les parties belligérantes, pour juger qu'une semblable attitude ne convient nullement à sa dignité, ainsi qu'à la gravité des événemens du jour, qui peuvent, d'une manière inopinée, surprendre quiconque, sans perte de temps, ne se place pas en mesure de les dominer.

« La Suisse a besoin de déployer un armement immédiat de trente mille hommes, dont vingt mille au moins portant sur l'échiquier militaire de l'Italie, et d'une réserve d'une force égale prête à marcher au premier appel.

« Le soussigné (chevalier Racchia), chargé d'affaires de sa majesté le roi de Sardaigne, fait des vœux pour que cette opinion franche et loyale puisse être celle de la diète fédérale, appelée à prononcer sur un argument d'un si grand intérêt, et il s'estimerait heureux de pouvoir concourir, d'après les vues de son gouvernement, à une semblable combinaison par un traité spécial d'alliance offensive et défensive entre les deux pays... »

A part la singulière comparaison historique de l'agent piémontais, qui mettait sur la même ligne l'aristocratie mourante de Venise et cette démocratie helvétique si active, qui, peu de mois auparavant, avait réuni plus de cent mille hommes sous les armes, la note sarde présentait aux Suisses les perspectives les plus séduisantes. Elle leur rappelait le rôle prédominant qu'ils avaient joué autrefois dans le duché de Milan, la gloire qu'ils s'étaient acquise dans les batailles de Novarre et de Marignan; elle leur faisait remarquer que l'Autriche, cette puissance étrangère qui, en 1847, avait donné au *Sonderbund* des secours en armes, en argent, et lui avait même envoyé des officiers, était faible et perdue selon toute apparence; elle parlait de la tendance naturelle de la Suisse vers la mer. L'envoyé sarde faisait en outre entendre dans ses communications verbales que la Suisse n'aurait qu'à demander dans un traité spécial des avantages pour l'exportation de la soie brute et l'importation de ses produits industriels de tout genre dans la Haute-Italie; il lui faisait même entrevoir l'acquisition d'un port de mer dans la Méditerranée. Des paroles semblables, partant du ministre des affaires étrangères du gouvernement provisoire, arrivaient aussi de Paris à la diète. Le moment était des plus critiques, car il suffit de se rappeler quelle était alors la situation pour se convaincre que, si la Suisse avait accepté les offres sardes, elle aurait presque infailliblement entraîné dans la lutte la France et l'Allemagne. La diète du petit peuple suisse fut donc un moment appelée à dé-

cider de la paix ou de la guerre générale. Dans ce moment solennel, le bon sens, nous pourrions dire le bon instinct du peuple suisse, prévalut sur toutes les autres considérations. Après deux séances secrètes, quinze états résolurent, le 18 avril, de *ne pas entrer en matière*. Ainsi tombèrent deux propositions, l'une d'ajournement faite par Genève, l'autre de Fribourg, qui demandait le renvoi de l'affaire à l'examen des gouvernemens cantonaux. Dans la discussion, les raisons de la majorité se résumèrent dans ce mot du député de Thurgovie, le docteur Kern : « La neutralité est non-seulement sur le papier, elle est dans le sang des Suisses. » Les avis d'une partie de la minorité, c'est-à-dire des députés de Vaud (MM. Drucy et Eytel) et de ceux de Genève (M. Alméras et puis M. Fazy), portaient l'empreinte non équivoque de certaines doctrines de solidarité humanitaire et propagandiste qui ne tenaient aucun compte ni de l'individualité de la Suisse, ni de sa mission particulière. Le directoire communiqua la décision de la diète au chevalier Racchia par une note où on lit cette phrase significative : « La confédération suisse s'est imposé la tâche d'observer une neutralité consciencieuse et stricte au milieu du grand drame des nations. »

Le duc de Litta, qui vint peu de temps après à Berne dans l'intérêt des Lombards, n'eut pas plus de succès. Au contraire, dans sa séance du 13 mai, la diète prit une mesure plus énergique encore. Les gouvernemens provisoires de la Lombardie et de Venise s'efforçaient de lever des corps de volontaires en Suisse. Un agent du gouvernement lombard, M. Prinetti, avait même arrêté des conditions de service avec un Vaudois, M. Borgeaud, major du génie. Sur la proposition d'une commission, la diète décréta : « Les cantons sont invités à prendre les mesures nécessaires afin d'empêcher sur leurs territoires l'enrôlement de volontaires pour un service étranger non capitulé et la formation de corps armés destinés à porter des secours à l'étranger. » Le décret pouvait d'autant moins empêcher tout enrôlement, que plusieurs gouvernemens cantonaux montraient du mauvais vouloir, ou, pour ne pas trop dire, de la négligence à l'exécuter; mais il restreignait les enrôlemens qui allaient se faire publiquement à des tentatives clandestines vis-à-vis d'individus isolés : il leur ôtait par là le caractère public qui aurait pu mettre en question les décisions prises précédemment pour le strict maintien de la neutralité.

Les autorités fédérales envoyèrent presque en même temps des troupes dans les Grisons, pour mettre le territoire de ce canton à l'abri de toute violation de la part des deux parties belligérantes dans la Haute-Italie. De pareils actes semblaient ne devoir mériter à la Suisse que l'estime et l'amitié des puissances voisines. Un historien de la révolution de février ne semble pas cependant en avoir compris le vrai

caractère; il reproche à la Suisse d'avoir été, particulièrement vis-à-vis de la France républicaine, à la fois ingrate et inhabile, en ne se hâtant pas assez de reconnaître le gouvernement proclamé le 24 février à l'Hôtel-de-Ville de Paris. *L'égoïsme mercantile* de la Suisse est assez rudement tancé à ce propos. Faut-il répondre à M. de Lamartine que cet *égoïsme mercantile* dont il parle avec tant de dédain n'entrait pour rien dans les résolutions prises par la diète suisse, qui ne s'était inspirée que du bon sens proverbial de la nation? La Suisse avait, il est vrai, gardé des souvenirs assez pénibles de ce que lui avait valu la première république française, et elle ne se pressa pas trop de reconnaître formellement la seconde, tout en acceptant le fait accompli et en désirant de vivre dans les meilleurs termes avec son puissant voisin. L'historien de la révolution de février paraît d'ailleurs se faire une très fausse idée du rôle que pouvaient remplir les envoyés de la France en Suisse. En s'exagérant l'importance de ce rôle, il tombe dans une erreur qui a bien souvent entravé les efforts de la diplomatie française en Suisse de 1830 à 1847 : il suppose que la conduite personnelle, les conseils, les demi-mots d'un agent diplomatique, qui ont une grande portée dans les pays gouvernés par des princes absolus ou constitutionnels, peuvent exercer la même influence sur les chefs d'une démocratie, obligés de ne jamais perdre de vue les commettans dont ils exécutent les volontés. La méprise de M. de Lamartine porte sur le caractère même des institutions démocratiques de la Suisse, et, si elle est pardonnable aux ministres d'une monarchie, on peut moins l'expliquer chez l'historien d'une révolution démocratique : il y a là, en vérité, de quoi surprendre ceux qui se refuseraient encore à croire que les théories républicaines n'ont, chez beaucoup de leurs plus fervens admirateurs, ni des juges très éclairés ni des partisans très convaincus.

Quoi qu'il en soit, depuis qu'avait commencé pour l'Europe la crise révolutionnaire de 1848, la Suisse avait nettement tracé sa ligne de conduite vis-à-vis des gouvernemens voisins : elle n'avait sacrifié sa neutralité ni aux instances de l'Allemagne révolutionnaire ni aux prières des libéraux italiens. Elle eut encore à s'occuper d'un conflit dont les suites pouvaient la mettre aux prises avec une des premières dynasties de l'Allemagne : nous voulons parler de la révolution qui éclata à Neuchâtel au commencement de 1848. Une constitution républicaine y avait été proclamée, et l'envoyé de Prusse auprès du directoire fédéral avait protesté contre cet exercice de la souveraineté populaire au nom des traités de 1815. Cependant le roi de Prusse, dans une déclaration datée de Potsdam le 5 avril 1848, autorisa ses fidèles sujets à ne prendre conseil que de la situation et du bonheur de leur pays, sans se laisser arrêter par les liens qui les attachaient à lui; il annonça de plus que des commissaires seraient nommés pour entrer

en relation avec le directoire fédéral sur la question de Neuchâtel. Ce ne fut là toutefois qu'une parole non suivie d'exécution : les commissaires prussiens ne furent pas nommés. Dans le cas où cette question se réveillerait, il y aurait là de graves intérêts à concilier; mais tout fait espérer que le débat pourra se terminer sans porter atteinte au principe de neutralité que les traités de 1815 même avaient respecté dans leurs dispositions relatives à la Suisse.

Tôt ou tard, les complications de la guerre d'Italie devaient mettre la Suisse en présence d'une autre grande puissance allemande. Vis-à-vis de l'Autriche comme vis-à-vis de la Prusse, l'attitude de la diète fut prudente et ferme. Les Tessinois avaient montré, dès le printemps de 1848, des sympathies très vives pour la cause de l'indépendance italienne. Lorsque la Lombardie eut été reconquise par l'armée autrichienne, une foule de soldats et de fuyards se jetèrent dans le Tessin, d'où ils firent toute espèce de démonstrations contre les Autrichiens. Par une note du 19 août, le feld-maréchal Radetzky s'adressa au conseil d'état du Tessin; il lui rappelait que « la Suisse, dans la louable intention de maintenir les rapports de bon voisinage avec le gouvernement impérial et royal de l'Autriche, s'était prononcée pour la neutralité la plus absolue, et que pour ce motif le directoire avait repoussé le duc de Litta et d'autres qui s'étaient annoncés comme délégués de la Lombardie. » Il demandait donc au gouvernement tessinois « de mettre fin aux menées des réfugiés italiens, afin qu'il ne fût pas dans la pénible nécessité de renvoyer les Tessinois domiciliés en Lombardie et de supprimer les relations de commerce entre ces deux états. » Le gouvernement du Tessin déclara les faits allégués dans la note « absolument erronés. » Le maréchal s'adressa au directoire. Celui-ci fit connaître sa volonté positive : il demandait qu'on ne tolérât sur le territoire suisse aucun préparatif de nature à inquiéter l'armée autrichienne. Les Tessinois néanmoins ne tinrent pas compte de cet avis. Radetzky fut alors forcé d'en venir aux mesures de rigueur qu'il avait annoncées dans sa dépêche. L'Autriche cependant avait rendu justice aux bonnes intentions du directoire; le ministre de cette puissance en Suisse écrivait au gouvernement fédéral, en date du 16 septembre, qu'il venait de recevoir une dépêche du ministère impérial qui l'assurait que « l'Autriche conserverait fidèlement le souvenir de la conduite honorable de la confédération suisse dans son ensemble. » La diète résolut de son côté, le 21 septembre, d'envoyer des représentans fédéraux et des troupes dans le Tessin, et de demander par compensation que les mesures adoptées par l'Autriche fussent rapportées. Le feld-maréchal se rendit aux vœux de la diète, et il consentit, au bout de quelques semaines, à rétablir sur l'ancien pied les relations entre la Lombardie et les cantons suisses. Malheureusement les réfugiés

lombards ne tinrent pas compte de la situation où la Suisse avait dû se placer vis-à-vis de l'Autriche : s'étant dérobés en assez grand nombre à la surveillance des troupes fédérales, ils parvinrent à se jeter momentanément et les armes à la main sur le territoire lombard. Après une violation si flagrante de l'hospitalité, les autorités fédérales, d'accord avec leurs représentans, décidèrent que les réfugiés seraient internés dans la partie de la Suisse voisine des Alpes allemandes; elles rendaient en outre le gouvernement du Tessin responsable de l'exécution de ce décret, et lui défendaient de permettre à de nouveaux réfugiés de séjourner dans ce canton. Les protestations que les députés du Tessin et quelques autres opposèrent à ces décrets ne trouvèrent pas d'écho auprès de la majorité. Un des députés envoyés au Tessin comme officiers leur répondit nettement « qu'il ne croyait pas que le gouvernement du Tessin eût la volonté ou la force de faire ce qui était nécessaire pour garantir les intérêts de la confédération et pour exercer une police convenable sur les réfugiés. » Peu de temps après, le conseil d'état du Tessin justifia indirectement cette parole sévère en disant dans son *compte-rendu* : « Ce qui, au milieu d'octobre, n'était qu'une appréhension est devenu une triste réalité. La force armée que nous imaginions envoyée par la confédération pour nous protéger n'a pas tardé à servir exclusivement d'appui aux prétentions de l'étranger. Quelquefois même on en a fait usage contre les libertés sacrées du pays et contre le droit d'asile, et, nous le disons avec douleur, ce n'était point un simple malentendu. »

Il paraît néanmoins que la présence des troupes fédérales finit par ramener le gouvernement du Tessin à mieux comprendre et à mieux pratiquer la politique de la confédération, car les rapports entre la Lombardie et le Tessin n'ont plus subi de sérieuses altérations, malgré la campagne de 1849 et aussi malgré les efforts du ministère sarde, qui, à la veille de cette campagne, crut devoir se départir de son attitude jusqu'alors réservée vis-à-vis du directoire. Le conseil fédéral avait décidé « qu'il ne serait plus permis à des réfugiés lombards munis de passeports piémontais de séjourner dans le Tessin. » Le cabinet sarde protesta, par note du 10 février, contre une mesure qui niait le droit du roi de protéger les Lombards, et par là même l'union de la Lombardie aux états sardes; la note concluait par la menace d'interrompre les relations commerciales entre les deux pays. Le conseil fédéral y répondit que « de même que la Suisse ne pourrait pas permettre qu'une masse d'Autrichiens munis des passeports les plus réguliers séjournassent dans le Tessin, pour de là inquiéter la Sardaigne, elle ne pouvait pas davantage consentir à ce que des réfugiés lombards se rassemblassent dans ce canton pour attaquer la Lombardie... » Quant à la menace par laquelle se terminait la note

sarde, le conseil fédéral « attendrait, avec la tranquillité que donne le sentiment intime du droit et de l'accomplissement consciencieux de ses devoirs, les décisions ultérieures du gouvernement du roi, se réservant de faire en tout temps ce qu'exigerait l'honneur de la nation suisse. » Le cabinet sarde fut obligé de se contenter de ces explications.

En 1849 comme en 1848, ce fut encore du côté de l'Allemagne que vinrent pour la Suisse les plus sérieux embarras. L'origine de ces difficultés remonte aux premières tentatives des populations allemandes pour se reconstituer en empire germanique. La Suisse avait d'abord applaudi à ces efforts; elle n'avait pu voir avec déplaisir un changement qui aurait eu pour résultat nécessaire de la délivrer de la pression que la Prusse et en particulier l'Autriche avaient souvent exercée sur elle; mais elle n'avait pas tardé à suivre avec quelque méfiance le mouvement qui tendait à ôter aux états du sud de l'Allemagne la presque totalité de leur souveraineté : ces états avaient avec la Suisse un intérêt commun, celui des petits contre les grands. Cette méfiance de la Suisse fut augmentée par le ton assez arrogant que prirent nombre d'Allemands placés en Suisse comme professeurs, et qui, pour ainsi dire, n'y avaient fait jusque-là autre chose qu'embrouiller les questions suisses par les idées et les principes du radicalisme hégélien. On remarqua d'ailleurs le ton superbe et résolu avec lequel plusieurs feuilles d'outre-Rhin, organes du teutonisme le plus absolu, revendiquaient la Suisse allemande pour le futur empire germanique. Des prétentions analogues, professées par plusieurs des membres les plus influens de l'assemblée de Francfort, n'étaient pas faites pour dissiper les ombrages des cantons. Une bonne partie de la presse suisse répondit à ces prétentions en termes peu mesurés; on se moqua de cette assemblée de professeurs qui perdait des momens précieux en une discussion interminable de droits fondamentaux, tandis que les Suisses, avec leur bon sens pour seul guide, avaient réussi assez vite à donner à leur pays une nouvelle constitution. Pendant que la bonne intelligence s'altérait ainsi entre l'Allemagne et la Suisse, le gouvernement de Bade et la diète germanique adressèrent, au mois de juin 1848, au directoire suisse, des notes demandant une série de mesures contre les réfugiés allemands. Le 29 juillet, la diète suisse chargea le directoire de répondre par un refus à ces exigences, se fondant sur ce que les faits allégués contre les réfugiés n'avaient point été constatés par des enquêtes officielles. Peu de temps après éclata dans le grand-duché de Bade la seconde insurrection : ce nouveau mouvement se liait aux troubles déplorables qui survinrent à Francfort et dans beaucoup d'autres parties de l'Allemagne. Les populations suisses étaient de nouveau restées spectatrices calmes de ces mouvemens. A peine l'insurrection de Bade fut-elle réprimée, que l'ambas-

sadeur de l'empire allemand en Suisse, M. Raveaux, adressa, le 4 octobre, une note au directoire, dans laquelle le gouvernement de l'empire germanique accusait la Suisse d'avoir favorisé le mouvement des Badois, et réclamait une satisfaction complète dans le plus bref délai. Cette note, présentée par l'un des radicaux les plus prononcés de l'Allemagne, contrastait d'une manière frappante avec les tendances du ministre allemand comme avec les termes polis dans lesquels l'ancienne diplomatie avait toujours parlé à la Suisse. Contrairement aux usages établis, la note avait paru dans les feuilles allemandes avant d'avoir été présentée au directoire fédéral. Celui-ci (c'était toujours le gouvernement de Berne) y répondit le lendemain par une note non moins âpre, en disant que Struve et d'autres réfugiés avaient quitté la Suisse sans armes et isolément, et qu'ils avaient trouvé l'insurrection toute préparée dans le pays de Bade; qu'en conséquence on ne pouvait pas qualifier d'invasion préparée sur le territoire helvétique l'appui prêté par quelques réfugiés aux insurgés de Bade; que, du reste, avant toute demande, les autorités cantonales avaient décidé que les réfugiés qui avaient pris part à cette seconde insurrection ne jouiraient pas du droit d'asile, et que les autres seraient soumis à la surveillance spéciale de la police. Il y eut un second échange de notes d'un ton encore plus amer, mais sans résultat positif.

Le directoire de Berne avait lui-même reconnu précédemment que le seul moyen efficace d'éviter ces complications, c'était d'interner, mais d'interner réellement les réfugiés. Cela n'avait pas été fait, et en conséquence il n'aurait pas fallu affirmer que cela avait eu lieu. Le pouvoir allemand, de son côté, allait trop loin en voulant rejeter sur la Suisse toute la responsabilité de cette insurrection, qui avait été préparée aussi bien dans le pays même que par les réfugiés allemands en Suisse. L'exagération et l'âpreté des notes de M. Raveaux devaient nécessairement froisser la Suisse; malheureusement, le directoire ne mit pas plus de dignité dans ses réponses. Sur ces entrefaites, un nouveau conseil fédéral prit les affaires en main, et y mit plus de bonne volonté que le gouvernement de Berne. Le 30 novembre, il adressa une circulaire aux cantons pour les inviter à ne permettre aucun armement, aucun rassemblement agressif des réfugiés allemands sur leur territoire. En même temps, le conseil fédéral chargea l'avoyer docteur Steiger de Lucerne (c'était encore un ancien chef de corps-francs) d'une mission de représentant fédéral dans les cantons orientaux, pour veiller au maintien de la neutralité.

M. Steiger accepta cette mission et la remplit à l'entière satisfaction du conseil fédéral. Une conférence qui eut lieu à Bâle entre lui et un délégué du gouvernement de Bade finit par rétablir tout-à-fait de bons rapports officiels entre les deux pays. Les choses en restèrent là jusqu'au printemps de l'année 1849. Pendant que les armées autri-

chienne et piémontaise étaient de nouveau aux mains dans les plaines de la Lombardie et que de violentes commotions se préparaient en Allemagne, le conseil fédéral décréta le renvoi de quelques réfugiés allemands qui travaillaient à lever une légion germano-helvétique pour le gouvernement provisoire sicilien. Bientôt après, les mouvemens insurrectionels recommencèrent en Allemagne, où ils envahirent le Palatinat et le grand-duché de Bade. Cette fois-ci, l'armée elle-même en donna le signal, et la population entière y accéda; il n'y eut qu'un certain nombre d'officiers et de fonctionnaires qui ne voulurent pas s'y associer et qui s'éloignèrent du pays. Beaucoup d'entre eux cherchèrent un asile en Suisse; ils furent précédés ou suivis par une quantité de familles du sud de l'Allemagne, de toute condition, depuis le simple propriétaire jusqu'aux princes de Fürstenberg et de Hohenlohe, qui mirent leurs personnes et une partie de leurs biens en sûreté sur le territoire suisse. Les démocrates allemands demandèrent plus instamment que jamais à la Suisse de leur porter secours; si on les avait écoutés, quelques milliers de corps-francs auraient envahi le Wurtemberg. Ce pays n'était pas moins miné par le radicalisme que le grand-duché; l'armée, ébranlée pendant quelques jours, n'avait été contenue que par l'intervention personnelle et courageuse du roi. Celui-ci avait toujours montré beaucoup de bienveillance pour la Suisse; il s'était autrefois opposé à des mesures rigoureuses que le prince de Metternich avait voulu faire exécuter contre elle par les états du sud de l'Allemagne : le moment était venu pour la Suisse de lui en témoigner sa reconnaissance. Toutes les demandes des démocrates allemands restèrent sans écho chez les populations helvétiques; il n'y eut qu'un très petit nombre de volontaires qui se rendirent isolément à Bade et qu'on baptisa du nom pompeux de *légion suisse*.

Les Allemands toutefois ne se tinrent pas pour battus. Pendant nombre d'années, les chefs radicaux s'étaient habilement servis des tirs fédéraux pour leurs motions incendiaires. Au commencement de juillet 1849, le tir fédéral eut lieu à Aarau; un Badois y sollicita les secours de la Suisse en faveur de la cause républicaine allemande; M. Keller d'Argovie lui répondit par un refus poli, mais net, auquel la foule applaudit vivement. Ces applaudissemens étaient d'autant plus significatifs, que deux agens de la propagande de Paris venaient de parcourir la Suisse, pressant les affiliés de se rendre au tir pour faire une démonstration. M. Keller, que nous venons de nommer, est le même qui, bien que catholique, avait proposé le premier, en 1841, la suppression des couvens, puis, en 1844, l'expulsion des jésuites.

L'armée révolutionnaire de Bade et du Palatinat, une fois en retraite et poursuivie par les troupes prussiennes, parut plus vite aux frontières suisses qu'on ne s'y attendait. Aussi les cantons frontières furent-ils obligés de lever en toute hâte leurs milices, sans attendre les ordres

tardifs des autorités fédérales : ils ne parvinrent qu'avec peine à empêcher les combattans de poursuivre la lutte sur le sol helvétique. Les débris des colonnes révolutionnaires entrèrent par différens points en Suisse avec plusieurs parcs d'artillerie et au nombre de dix à douze mille hommes en tout. Les réfugiés, qui précédemment n'avaient pas obtenu de la Suisse les secours qu'ils lui avaient demandés, espéraient au moins y trouver les sympathies les plus vives; mais leurs espérances furent encore déçues. On remplit envers eux les devoirs que l'hospitalité réclamait pour le moment, mais on ne fit rien de plus. Le conseil fédéral prit en main l'affaire des réfugiés et les répartit entre les cantons; il leva en même temps vingt-cinq mille hommes. Cette levée fut motivée en apparence sur le fait d'une violation du territoire suisse commise par les troupes allemandes; en réalité, elle devait prouver qu'au besoin on saurait sauvegarder l'honneur de la Suisse; elle était destinée aussi à calmer les clameurs de l'opposition radicale. Le 16 juillet, le conseil fédéral publia un arrêté en vertu duquel les chefs politiques et militaires, ainsi que les autres agens principaux de l'insurrection dans la Bavière rhénane et dans le grand-duché de Bade, devaient être renvoyés du territoire suisse. La majorité des deux sections de l'assemblée fédérale, réunie au commencement d'août, approuva ces mesures; les efforts de la minorité pour les faire désavouer demeurèrent infructueux. Le conseil restitua aussi aux gouvernemens allemands le matériel de guerre amené en Suisse par les corps de réfugiés. Le plus grand nombre de ceux-ci, soldats et sous-officiers, rentrèrent peu à peu dans leur pays. Au mois de novembre, le conseil publia des listes supplémentaires de chefs réfugiés appelés à quitter la Suisse. Cette fois encore, la minorité de l'assemblée fédérale s'efforça de faire désapprouver ces mesures, mais toujours en vain; défendue surtout par MM. Ochsenbein et Druey, la politique du conseil fédéral triompha.

Dès-lors le conseil fédéral, sûr de l'assentiment de la diète, put marcher avec confiance dans la voie qu'il s'était tracée. Les mesures qu'il a prises ont peu à peu réduit le nombre des réfugiés en Suisse à une douzaine de chefs et à un millier de soldats des sociétés secrètes. Le gouvernement français avait appuyé les mesures des autorités fédérales en facilitant aux principaux réfugiés le passage par la France pour se rendre en Angleterre et aux États-Unis. Peu de temps après, le conseil fédéral fit un pas de plus en faisant main-basse, au mois de février 1850, sur les associations d'ouvriers allemands en Suisse. Plusieurs branches des sociétés secrètes avaient, depuis 1830, incessamment travaillé à se fixer en Suisse, à y exercer leur funeste activité, et encore plus à la propager dans les états limitrophes (1). En 1843, le

(1) Un bon ouvrage sur cette matière a paru en 1847, en allemand, à Bâle : *Die gehei-*

gouvernement de Zurich avait pris des mesures contre les associations d'ouvriers allemands, et avait publié un rapport qui les avait momentanément désorganisées. Deux années plus tard, le gouvernement de Neuchâtel avait fait de même. Depuis 1847, ces sociétés s'étaient organisées de nouveau sous des formes en apparence innocentes, en ce qu'elles prétendaient ne travailler qu'à développer intellectuellement la classe ouvrière au moyen du chant, de l'enseignement de l'écriture, du calcul, etc.; mais à peine la révolution eut-elle éclaté en Allemagne, que, sur l'invitation du comité central des démocrates allemands à Berlin, ces associations prirent de nouveau le caractère de clubs politiques, dans l'intention de coopérer activement à la révolution et d'organiser les forces allemandes qui se trouvaient en Suisse. Les dissidences qui avaient autrefois existé entre la fraction communiste et la fraction républicaine s'étaient presque entièrement effacées. Les délégués de la plupart des associations, réunis à la fin de 1848 à Berne, arrêtèrent des statuts dont quelques-uns sont bons à connaître : « Le but de l'association est de faire de ses membres des républicains socialistes-démocrates, comme aussi de propager par tous les moyens *légitimes*, parmi les Allemands, les idées et les institutions républicaines socialistes démocratiques, et de travailler à leur réalisation; c'est pour y parvenir que l'association se rallie aux comités cantonaux démocratiques et aux associations d'ouvriers en Allemagne, afin de réunir ses forces aux leurs autant que le permet sa position à l'étranger. Chaque membre de l'association devra payer un *batz* (15 centimes) par mois. Le comité cantonal dirige les affaires. Il y aura annuellement une session ordinaire où se rendront en congrès les autorités supérieures *législatives* de l'association. La commission est l'intermédiaire entre les comités principaux de l'Allemagne et les associations affiliées en Suisse; elle administre la caisse et les archives. Les associations affiliées lui envoient tous les mois un rapport et le contingent d'argent. » Quant aux principes proclamés par l'association, ils ressortent en particulier d'un projet d'instruction pour les délégués au parlement des ouvriers à Berlin. Les fonctionnaires publics ne recevront pas un traitement plus élevé que le salaire moyen d'un ouvrier; ils seront tous également rétribués, il en sera de même des ouvriers. Les biens-fonds seront la propriété de l'état, qui se charge gratuitement de l'instruction de la jeunesse. Il est défendu de donner un enseignement religieux dans les écoles. Toutes les dépenses publiques seront couvertes par un impôt sur les successions. Tout le commerce doit relever de l'état; toutefois l'état ne pourra en faire une spécula-

ungen deutschen Verbindungen in der Schweiz seit 1833 (*les Sociétés secrètes allemandes en Suisse depuis* 1833); il a été complété par celui de M. Hennequin : *le Communisme et la Jeune Allemagne en Suisse*, Paris, 1850.

tion d'argent, mais il devra vendre les objets à un prix équivalent à l'argent déboursé, y compris les intérêts. Les troupes permanentes seront supprimées. Sera interdite toute affaire qui permettrait à un citoyen de s'enrichir aux dépens de ses frères. Les maîtrises seront entièrement abolies et remplacées par une association fraternelle. Aussi long-temps que ces principes ne seront pas réalisés, l'organisation républicaine de l'Allemagne sera imparfaite.

Ces associations avaient aidé à l'insurrection dans le grand-duché de Bade, en y envoyant plusieurs de leurs membres. L'association de Bâle en particulier avait déployé une grande activité pendant la dernière insurrection; elle avait exercé une espèce de police secrète aux frontières et fait des rapports au gouvernement provisoire de Bade. Le département fédéral de justice et de police, informé qu'une réunion de délégués de ces associations devait avoir lieu le 18 février 1850 à Morat, fit arrêter ces délégués et séquestrer leurs papiers; la même chose eut lieu partout où il existait de ces associations. Sur le rapport qui lui fut fait, le conseil fédéral décréta le renvoi des membres qui faisaient partie de ces associations, à l'exception du petit nombre de Suisses qui s'y étaient joints. La question des associations se rattachait étroitement à la question du droit d'asile; la mesure prise par le conseil fédéral au mois de février de cette année complète dignement l'ensemble des actes qui ont marqué sa politique extérieure.

De tous les pays voisins de la Suisse, c'était l'Allemagne, je l'ai dit, qui lui avait causé les plus sérieux embarras. Le gouvernement fédéral était néanmoins sorti honorablement des nombreuses difficultés que lui avaient créées les entreprises et les menées du radicalisme germanique; il avait su aussi faire respecter sa politique de neutralité vis-à-vis du Piémont et de l'Autriche. Suivons la Suisse maintenant sur le terrain moins agité de sa politique intérieure.

II. — LA RÉVISION DU PACTE. — NOUVELLE CONSTITUTION DE LA SUISSE. — SITUATION FINANCIÈRE.

Un grand acte remplit l'histoire intérieure de la Suisse depuis la révolution de 1848 : c'est la révision du pacte fédéral. Avant de se donner une nouvelle constitution, la Suisse devait interroger sévèrement son histoire, afin de juger à l'œuvre les divers systèmes qui prétendaient s'imposer à ses législateurs. Avant l'invasion française de 1798, le lien qui unissait les divers cantons s'était singulièrement relâché; aussi Berne et les cantons primitifs firent-ils seuls une énergique résistance. Après sa victoire, la France transforma la Suisse en un état unitaire et lui donna un gouvernement central : tout son passé, sa nature fédérale, étaient méconnus, et la nouvelle constitution ne se main-

tenait que par la force des armes françaises. La malheureuse Suisse était tourmentée de convulsions incessantes; ce triste état se prolongea jusqu'en 1802. Alors Bonaparte, comme premier consul de la république française, entreprit la *médiation* de la Suisse : cette médiation fut une des grandes œuvres de son génie. Le même homme qui maintenait en France le système unitaire reconnut et respecta le caractère fédéral de la Suisse, et c'est le principe du fédéralisme qu'il donna pour base à l'acte de médiation du 19 février 1803, tout en tenant compte des besoins, des intérêts communs qui s'étaient révélés en Suisse depuis l'invasion française.

L'acte de médiation rétablissait les constitutions cantonales, et il adjoignait au corps helvétique de nouveaux cantons formés des contrées qui autrefois étaient des pays sujets. Tout le système administratif des divers membres de la confédération était en même temps rétabli; quant à la confédération elle-même, l'acte réglait le contingent de troupes et d'argent que les cantons lui devaient pour défendre sa liberté et son indépendance. Il ne devait plus y avoir en Suisse ni pays sujets, ni priviléges de localité, de naissance ou de famille. La libre circulation des denrées, bestiaux et marchandises était garantie; aucun droit d'octroi, d'entrée, de transit ou de douane ne pouvait être établi à l'intérieur de la Suisse. Les monnaies fabriquées dans le pays devaient avoir un titre uniforme déterminé par la diète. Toute alliance d'un canton avec un autre canton ou avec une puissance étrangère était interdite. Le gouvernement ou le corps législatif qui violait un décret de la diète pouvait être traduit comme rebelle devant un tribunal composé des présidens des tribunaux criminels de tous les autres cantons. Les gouvernemens cantonaux jouissaient de tous les pouvoirs qui n'avaient pas été expressément délégués à l'autorité fédérale : c'était là sanctionner formellement le principe fédératif. La direction de la confédération était confiée alternativement, d'année en année, à six cantons, dont les capitales étaient particulièrement propres à recevoir la diète : Fribourg, Berne, Soleure, Bâle, Zurich, Lucerne. L'avoyer ou le bourgmestre du canton-directeur joignait à son titre celui de *landamman* de la Suisse : il avait la garde du sceau de la république helvétique, était chargé des relations diplomatiques, ouvrait les sessions de la diète. En cas de révolte dans un canton ou de toute autre éventualité pressante, il pouvait lever des troupes et les mettre en marche, mais seulement sur la demande du grand ou du petit conseil du canton qui réclamait du secours. La diète était redevenue l'organe principal de la confédération. Chaque canton y envoyait sa députation, chargée d'instructions et de pouvoirs limités. Les dix-neuf députés qui la composaient formaient vingt-cinq voix dans les délibérations : les députés des cantons dont les populations étaient de plus de cent mille habi-

tans, savoir ceux de Berne, Zurich, Vaud, Saint-Gall, Argovie et Grisons, avaient chacun deux voix; les autres n'en avaient qu'une. Les déclarations de guerre et les traités de paix ou d'alliance émanaient de la diète; elle seule pouvait conclure des traités de commerce et des capitulations pour le service militaire à l'étranger; elle déterminait le contingent de troupes à fournir par chaque canton, nommait le général de l'armée ainsi recrutée, et prenait d'ailleurs toutes les mesures nécessaires pour la sûreté de la Suisse; elle nommait aussi les ambassadeurs.

Cette médiation, œuvre du premier consul, si favorable à la Suisse, n'avait qu'un seul côté faible : c'était en apparence une œuvre purement française à laquelle les autres puissances n'avaient nullement participé, et qui semblait faire dépendre l'acte de médiation de la position personnelle de Napoléon. Le premier consul aurait pu éviter cette apparence en s'entendant avec l'Autriche au sujet de la Suisse, sans renoncer pour cela à l'œuvre de la médiation en elle-même. Il négligea cette précaution, et onze ans plus tard, à la fin de 1813, l'acte de médiation ne fut pas respecté par l'Europe, lorsqu'elle marcha contre l'empire.

La nouvelle organisation, le pacte fédéral que la Suisse se donna en 1815 après le renversement de l'acte de médiation, eut pour caractère particulier le développement de la souveraineté des cantons aux dépens de tout pouvoir et de tout intérêt fédéral. L'acte de médiation avait aboli les priviléges politiques; le nouveau pacte se borna à déclarer que les droits politiques ne seraient plus le partage exclusif d'une classe de citoyens. Aussi les bourgeois et les patriciens des anciens cantons, qui en avaient été autrefois les souverains, reprirent-ils plus ou moins leur influence souveraine dans l'état. Le premier article du nouveau pacte faisait mention de la souveraineté cantonale sans parler de la souveraineté fédérale corrélative; il se taisait sur la responsabilité des autorités cantonales vis-à-vis de la confédération. L'interdiction prononcée par l'acte de médiation contre les alliances particulières des cantons était remplacée par une disposition assez vague qui défendait aux cantons de former entre eux des liaisons *préjudiciables au pacte fédéral ou aux droits d'autres cantons*. Plusieurs des dispositions de l'acte de médiation qui avaient eu pour but d'unir peu à peu les intérêts matériels furent écartées; la confédération renonça même à surveiller et à décider les questions monétaires. La dignité du landamman de la Suisse, revêtu de pouvoirs spéciaux, représentant les intérêts fédéraux et chargé de les protéger, fut supprimée. La direction des affaires générales, dans les intervalles où la diète n'était pas réunie, fut confiée aux gouvernemens particuliers de Zurich, Berne et Lucerne, et dut alterner de deux en deux ans entre ces trois cantons. Il y avait là matière à des contestations de tout genre

entre les cantons et le directoire. La diète fut composée des députations des vingt-deux cantons, chaque canton y comptant pour une seule voix.

Cet état de choses en Suisse dura sans lutte aussi long-temps que le calme se maintint dans les états voisins; mais à peine la révolution française de 1830 fut-elle devenue un fait accompli, que la Suisse en sentit le contre-coup : il y eut une suite de révolutions cantonales (1), dirigées toutes dans un sens démocratique et contre les principes de la restauration. Dès 1832, la diète dut se préparer à réviser le pacte; un projet fut même élaboré, il était en grande partie l'œuvre d'un jurisconsulte illustre dont la mort tragique a éveillé des regrets dans l'Europe entière, M. Rossi, alors député de Genève. On recula toutefois devant une tâche dont on commençait à reconnaître toutes les difficultés; mais l'idée de la révision du pacte ne fut pas abandonnée. A partir de 1841, la nécessité de cette révision devint sans cesse plus évidente. Les passions populaires commençaient à faire présager de nouvelles luttes. Le radicalisme allemand agitait les masses. On sait comment la crise se compliqua peu à peu, d'abord par la suppression des couvens d'Argovie, puis par l'appel des jésuites à Lucerne, et surtout par la résurrection des corps-francs, héritage odieux des siècles barbares devant lequel se dressa tout armée la ligue du Sonderbund. On connaît aussi le dénoûment de la guerre civile qui, en 1847, ensanglanta les cantons. Ces faits sont un témoignage irrécusable des progrès qu'avaient faits dans l'opinion les idées contraires au maintien de l'ancien pacte fédéral. C'était avant tout le sentiment de l'insuffisance de ce pacte qui poussait au combat les milices appelées à dissoudre le Sonderbund. Les chefs même des cantons qui formaient le Sonderbund, en particulier ceux des cantons primitifs, étaient presque aussi convaincus au fond que leurs adversaires de la nécessité d'une révision; pourtant ils résistaient, dans la crainte qu'on n'en profitât pour trop restreindre la souveraineté cantonale. On ne pouvait en effet toucher au pacte de 1815 sans en effacer certaines dispositions qui plaçaient tour à tour le pouvoir fédéral sous l'influence des trois cantons-directeurs; mais c'était là une réforme qui devait en définitive tourner au profit de la Suisse entière. La souveraineté cantonale, poussée trop loin, rendait presque impossible l'organisation d'une foule d'intérêts matériels, doublement nécessaire à un petit état entouré de puissans concurrens (2). Les intérêts politiques et les intérêts matériels s'unis-

(1) L'histoire de ce mouvement de la Suisse après 1830 a été retracée avec détail dans cette *Revue* même par M. A. de Circourt. Voyez la livraison du 15 mars 1847.

(2) C'est ainsi qu'en 1845, lorsqu'il s'agissait d'un simple traité postal entre l'Autriche et la Suisse, une demi-douzaine d'administrations cantonales envoyèrent leurs délégations à Vienne; elles y intriguèrent bon gré, mal gré, les unes contre les autres pour obtenir quelques avantages de plus pour leurs cantons respectifs.

saient donc pour justifier la révision du pacte de 1815, depuis si longtemps attendue par la Suisse.

On aborda enfin cette grande tâche. Dans sa séance du 16 mai 1848, la diète décida qu'elle entreprendrait la révision plutôt que d'en confier le soin à une assemblée constituante. Cette proposition fut faite par la députation de Berne, conformément à ses instructions. Pour apprécier la portée de cette décision, il faut se rappeler que précédemment le parti unitaire avait toujours demandé une assemblée constituante, dans des vues faciles à deviner. La diète resta sourde, et elle fit bien, aux déclamations de ce parti : elle délibéra, elle vota la constitution nouvelle de la Suisse. Sans se préoccuper des débats qui amenèrent cet important résultat, il suffit ici d'indiquer les principales dispositions du pacte qui régit actuellement la république helvétique.

La nouvelle constitution reconnaît la souveraineté des cantons en tant qu'elle n'est pas limitée par la constitution fédérale. Les cantons exercent donc, comme tels, tous les droits qui ne sont pas délégués au pouvoir fédéral. La confédération a pour but d'assurer l'indépendance de la patrie contre l'étranger, de maintenir la tranquillité et l'ordre à l'intérieur, de protéger la liberté et les droits des confédérés, et d'accroître leur prospérité commune. Elle proclame l'égalité des Suisses devant la loi, elle garantit les constitutions cantonales comme la liberté et les droits du peuple; elle interdit toute alliance particulière et tout traité d'une nature particulière entre cantons. La confédération a seule le droit de déclarer la guerre et de conclure la paix, ainsi que de faire avec les états étrangers des alliances et des traités, notamment des traités de *péages* (*douanes*) et de *commerce*. En cas de troubles à l'intérieur d'un canton, l'autorité fédérale compétente peut intervenir sans réquisition; elle est tenue d'intervenir « lorsque les troubles compromettent la sûreté de la Suisse. » La confédération « n'a pas le droit d'entretenir des troupes permanentes; » en revanche, « tout Suisse est tenu au service militaire, » et les lois fédérales organisent les contingens des cantons; les caisses de la confédération supportent une partie des frais de l'instruction militaire, son état-major la surveille et la dirige; la confédération fournit aussi une partie du matériel de guerre. « Elle peut ordonner à ses frais ou encourager par des subsides des travaux publics; dans cette vue, elle peut ordonner l'expropriation moyennant une juste indemnité. Elle peut, aux mêmes conditions, supprimer les péages, les droits de transit, etc., des cantons; elle peut percevoir à la frontière suisse des droits d'importation, d'exportation et de transit... Elle se charge de l'administration des postes dans toute la Suisse, en garantissant l'inviolabilité du secret des lettres et en indemnisant les cantons. Elle exerce la haute surveillance sur les routes et les ponts, dont le maintien l'intéresse; elle doit fixer l'étalon monétaire et introduire l'uniformité des poids et mesures. Elle assure à tous les Suisses

de l'une des confessions chrétiennes le droit de s'établir librement dans toute l'étendue du territoire suisse sous certaines conditions. Le libre exercice du culte des confessions chrétiennes reconnues est garanti. Toutefois les cantons et la confédération pourront toujours prendre les mesures propres au maintien de l'ordre public et de la paix entre les confessions. La liberté de la presse, le droit de former des associations, sauf les mesures nécessaires à la répression des abus, sont également assurés. »

La confédération a encore « le droit de renvoyer de son territoire les étrangers qui compromettent la sûreté intérieure ou extérieure de la Suisse. L'autorité suprême de la confédération est exercée par l'assemblée fédérale, qui se compose de deux sections ou conseils, savoir, un conseil national et un conseil des états. Le conseil national se compose des députés du peuple suisse, élus à raison d'un membre par vingt mille ames de la population totale (1), nommés directement dans des colléges électoraux fédéraux. A droit de voter tout Suisse âgé de vingt ans révolus et qui n'est point privé des droits de citoyen actif par la législation du canton dans lequel il a son domicile. Le conseil des états se compose de quarante-quatre députés des cantons; chaque canton nomme deux députés. La compétence des deux conseils s'étend, entre autres, aux objets suivans : l'élection du conseil fédéral, du général en chef, du chef de l'état-major général, etc., les alliances et les traités avec les états étrangers, les mesures pour la sûreté extérieure ainsi que pour le maintien de l'indépendance et de la neutralité de la Suisse, les déclarations de guerre et la conclusion de la paix, la garantie des constitutions et du territoire des cantons, l'intervention par suite de cette garantie, etc. Les lois fédérales, les décrets ou les arrêtés fédéraux ne peuvent être rendus qu'avec le consentement des deux conseils. Les membres des deux conseils votent sans instructions. L'autorité directoriale et exécutive supérieure de la confédération est exercée par un conseil fédéral composé de sept membres nommés pour trois ans; on ne pourra toutefois choisir plus d'un membre dans le même canton. Les attributions et les obligations du conseil fédéral sont, entre autres, les suivantes : il veille aux intérêts de la confédération au dehors, notamment à l'observation de ses rapports internationaux; il veille à la sûreté intérieure et extérieure de la confédération. En cas d'urgence, et lorsque l'assemblée fédérale n'est pas réunie, il est autorisé à lever les troupes nécessaires et à en disposer, sous la réserve de convoquer immédiatement les conseils, si le nombre des troupes levées surpasse deux mille hommes, ou si elles restent sur pied au-delà de trois semaines. Le conseil rend compte de sa gestion à l'as-

(1) D'après les tables officielles, la population de la Suisse s'élevait, en 1837, à 2,190,258 ames; le recensement de 1850 la porte à 2,393,641 ames; elle s'est donc augmentée, dans l'espace de treize ans, de 203,383 individus.

semblée fédérale à chaque session ordinaire. Il y a un tribunal fédéral pour l'administration de la justice en matière fédérale; il y a de plus un jury pour les affaires pénales. »

Ce résumé des dispositions de la nouvelle constitution fédérale prouve clairement que, d'un côté, la diète a respecté la base de l'acte de médiation, que, de l'autre, la constitution des États-Unis d'Amérique a exercé assez d'influence sur les législateurs suisses. Prise en elle-même, cette constitution est un composé de plusieurs élémens très distincts. Une simple confédération d'états souverains est reconnue dans la clause qui déclare que toute la souveraineté, — en tant qu'elle n'est pas expressément limitée par la constitution fédérale, — appartient aux cantons. Aussi chaque canton garde sa législation, son gouvernement, sa justice civile et pénale, son système d'impôts et d'instruction publique, ses rapports particuliers entre l'église et l'état, la libre disposition de ses milices. La confédération n'a même pas osé s'attribuer la rédaction d'un code de commerce obligatoire pour toute la Suisse. Voilà pour l'élément cantonal. — L'élément fédératif est en partie représenté par le conseil des états; enfin l'élément unitaire a son expression dans le conseil national. — Ce n'est pas à tort qu'on a reproché à la constitution d'avoir créé ou trop d'autorités ou trop peu d'affaires. Comme elle a été basée sur plusieurs élémens différens, il est évident que chacune des tendances qu'on croyait équilibrer travaillera à s'assurer tôt ou tard le premier rang. Déjà même on voit recommencer les luttes. Il faut espérer cependant que force restera au bon sens national.

Chose curieuse, c'est le parti ultra-radical qui a donné le signal de la guerre contre la constitution. Ce parti, obéissant à ses tendances naturelles, avait poussé à l'unité; mais, comme la marche des nouvelles autorités fédérales lui est contraire, il a fait une de ces volte-faces que le radicalisme opère avec tant de facilité: il s'est fait le champion de la souveraineté cantonale; à Genève et dans le canton de Vaud, il s'efforce de revendiquer pour les grands conseils cantonaux la discussion des questions fédérales. Si l'on tient compte de la situation générale de 1848, on trouvera néanmoins que la diète a montré beaucoup de modération, et a profité, sous bien des rapports, des expériences du passé. Cette constitution a été l'ancre de salut pour la Suisse pendant les deux dernières années, et elle le sera sans doute pendant les années qui vont suivre. Qu'on se représente la direction des affaires générales de 1849 et de 1850 entre les mains de l'ancien directoire, de ce gouvernement radical de Berne qui a fait une opposition de plus en plus hostile à la marche modérée du nouveau conseil fédéral, et l'on comprendra bien vite que la question des réfugiés aurait amené de grands dangers pour la Suisse, de grands embarras pour ses voisins. Ni les articles du traité de Paris du 20 novembre 1815, ni la dé-

claration du congrès de Vienne concernant les affaires de la Suisse, ne font dépendre la neutralité helvétique de la lettre du pacte de 1815. En revanche, les puissances et la Suisse ont un égal intérêt à ce que la constitution fédérale n'établisse pas un pouvoir central trop fort et enclin par là même à échanger contre une politique active l'ancienne politique suisse, la politique de neutralité.

L'on se demande si la nouvelle constitution n'a pas trop favorisé l'élément unitaire en ce qui concerne la marche des affaires intérieures; mais un conseil fédéral, pouvoir exécutif, composé de membres de différens cantons, renouvelé tous les trois ans, obligé de soumettre presque tous ses actes, quelque peu importans qu'ils soient, aux deux sections de l'assemblée fédérale, ne pouvant enfin lever à lui seul plus de deux mille hommes de troupes et les garder sur pied au-delà de trois semaines; un pouvoir exécutif de cette nature, disons-nous, est loin d'être en mesure de changer le système politique de la Suisse vis-à-vis de l'Europe.

Le projet de constitution a été soumis à la votation du peuple et accepté par une forte majorité. Les populations des cantons du ci-devant Sonderbund n'y ont opposé aucune résistance, et se sont bornées à quelques protestations, quoique le projet leur fût souverainement antipathique, surtout comme témoignage et résultat de la victoire remportée sur eux. Une opposition plus active a été faite au projet par le parti ultra-radical de quelques cantons, en particulier par celui de Berne, qui avait espéré donner à la Suisse une constitution unitaire, et qui pressentait que le nouvel ordre de choses déjouerait ses desseins. Un de ses chefs disait très naïvement dans le grand-conseil de Berne que « cette constitution n'était qu'une *nouvelle alliance des maîtres*, un nouveau *covenant de Stanz* qui ne donnait pas de garanties au peuple. »

La diète déclara la nouvelle constitution fédérale acceptée le 12 septembre 1848. Elle avait montré une habileté pleine de réserve dans son projet de pacte; elle s'en écarta en laissant aux cantons le soin de délimiter les colléges fédéraux pour l'élection des membres du conseil national. Aussi vit-on presque partout les gouvernemens cantonaux composer les colléges de manière à en exclure autant que possible l'opposition conservatrice. Berne fut choisi pour siége des autorités fédérales. Ce canton avait beaucoup contribué par sa politique radicale à la crise violente de 1847; un des fruits de la victoire lui échut en partage. Son ancien rival, le canton de Zurich, lui fit concurrence, mais en vain, car il avait manqué à sa mission naturelle de médiation. D'ailleurs Berne était plus propre à servir de point de réunion entre la Suisse romande et la Suisse allemande.

Depuis l'acceptation de la constitution, les conseils fédéraux ont successivement délibéré, d'abord les lois nécessaires pour mettre la constitution même en vigueur, ensuite celles qui concernent l'organisa-

tion militaire, les postes, l'expropriation publique, les douanes, etc. Les péages à l'intérieur ont été rachetés; le tarif fédéral des droits de douanes, décrété en juin 1849, est basé sur le principe d'une taxe très faible pour les matières nécessaires à l'industrie du pays et les objets nécessaires à la vie. Les objets de luxe sont soumis aux droits les plus élevés. Cependant, même sur ces objets, les droits d'entrée sont très modérés, et ne dépassent pas 14 fr. 50 cent. par quintal. Il n'y a rien de prohibé. La question de l'étalon monétaire, nœud gordien pour la Suisse, qui se trouve entre la France et l'Allemagne et qui a des rapports de tout genre avec ces deux pays, a été tranchée par l'acceptation de l'étalon monétaire français, sauf quelques modifications quant au billon. Un des principaux écueils que le nouvel ordre de choses rencontre sur sa route, c'est la situation financière. Les postes, les péages ne rendront sans doute pas assez pendant les premières années pour indemniser complétement les cantons et pour suffire en même temps aux besoins fédéraux. Les cantons voudront faire le moins de sacrifices matériels possible au nouvel ordre de choses; toute demande d'argent qui blesserait les administrations cantonales diminuerait de beaucoup les partisans de la nouvelle constitution. Quoi qu'il en soit, le budget fédéral pour 1850 s'élève aux chiffres suivans :

RECETTES.

Intérêts de capitaux, d'avances, etc.	275,577 fr.
Douanes (recettes brutes)	3,200,000
Postes id. id.	3,450,000
Poudre, etc.	189,215
Recettes diverses	19,400
	7,134,192 fr. (1).

DÉPENSES.

Intérêts de la dette	158,735 fr.
Administration générale	197,960
Département militaire	562,820
Les autres départemens	85,200
Douanes (dédommagemens aux cantons 1,700,000 fr.)	2,191,500
Postes (dédommagemens aux cantons 713,600 fr.)	3,450,000
Poudre, etc.	158,115
Dépenses imprévues	20,000
Déficit du budget de 1849	44,815
	6,869,145 fr.

La nouvelle constitution de la Suisse n'est certainement pas une œuvre irréprochable; mais on peut dire néanmoins que, si elle ne réa-

(1) Les chiffres de ce budget sont calculés en francs de Suisse, dont 2 font environ 3 francs de France. Les budgets des cantons forment ensemble une somme d'environ 12 millions de francs de Suisse.

lise pas tous les avantages assurés à la fédération par l'œuvre du premier consul, elle évite les principaux inconvéniens de la constitution proclamée en 1815. Nous avons montré quels services le principe d'équilibre fédéral, base des principaux articles de la nouvelle constitution, avait déjà rendus à la Suisse; il nous reste à chercher maintenant quel a été dans les cantons le rôle du libéralisme conservateur.

III. — LES QUATRE GROUPES DES CANTONS SUISSES. — PROGRÈS DU LIBÉRALISME CONSERVATEUR. — SA VICTOIRE A ZURICH ET A BERNE.

Les cantons de la Suisse peuvent se diviser en quatre groupes. Il y a d'abord la Suisse orientale, comprenant les cantons de Zurich et de Saint-Gall, auxquels se rattachent Thurgovie, Schaffhouse, Appenzell, Glaris et les Grisons. Vient ensuite la Suisse occidentale, ayant à sa tête Berne, avec les cantons d'Argovie, de Soleure et de Bâle-Campagne. La Suisse intérieure comprend les cantons de Lucerne, d'Ury, de Schwytz, d'Unterwalden et de Zoug, ainsi qu'une moitié du Valais. L'autre moitié se rattache à une partie de la Suisse que nous désignerons sous le nom de Suisse romande, et qui est composée des cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève. Le canton de Fribourg se présente comme point de transition entre les trois derniers groupes, — occidental, intérieur et romand; le canton du Tessin et la ville de Bâle se trouvent à un certain degré isolés aux extrémités. Le groupe oriental et le groupe romand représentent tout particulièrement la vie intellectuelle de la Suisse, tandis que le caractère national se reflète surtout dans le groupe occidental et le groupe intérieur.

Les événemens des années de 1841 à 1847 avaient peu à peu réuni ces groupes en deux ligues, l'une de la *majorité des cantons,* l'autre qu'on a désignée par le nom de *Sonderbund.* Après la crise, les positions naturelles ont commencé à se rétablir peu à peu. Zurich et les autres cantons de la Suisse orientale, ainsi que les cantons de la Suisse intérieure, servent principalement de base et d'appui à la politique circonspecte et libérale qui tend à prévaloir dans le gouvernement fédéral comme dans les gouvernemens locaux du pays.

L'histoire intérieure de Zurich explique l'attitude prise depuis 1848 par ce canton. Les journées de juillet 1830 avaient eu pour contre-coup à Zurich une révolution cantonale. Des besoins réels, nés du libéralisme et des menées radicales, y avaient précipité la crise, et cette complication avait amené d'abord ce milieu moitié radical, moitié libéral, qui se montre partout où le libéralisme ne se sépare pas du radicalisme distinctement et comme tendance indépendante. Dans ce canton, qui a été de tout temps à la tête de la vie intellectuelle de la Suisse allemande, le radicalisme remporta peu à peu la victoire; il donna à Zurich une organisation qu'on peut regarder comme un modèle en minia-

ture des créations du radicalisme germanique, et cela d'autant mieux que l'instruction publique était dirigée par un pédagogue allemand, M. Scherr. Quant à la presse, elle était aux mains d'un autre Allemand réfugié, M. Louis Snell, le patriarche du radicalisme en Suisse. L'éclat apparent de la nouvelle organisation n'en dissimula pas long-temps les vices intérieurs. Le gouvernement de Zurich avait perdu sa force par une division exagérée des pouvoirs; la justice, dont la véritable mission est de servir la morale publique, la détruisait au contraire par le principe du *formalisme radical,* « que tout ce qui n'est pas défendu par la loi est permis; » l'école faisait la guerre à l'église au lieu de marcher d'accord avec elle; la presse, organe du radicalisme allemand, se prêtait à toute espèce de licence et de personnalités.

Le peuple s'éleva, en 1839, contre cet état de choses, lorsque le gouvernement appela l'auteur de la *Vie de Jésus,* M. Frédéric Strauss, à la chaire de dogmatique chrétienne de l'université, dans l'intention de réformer l'église. Ce gouvernement radical fut alors remplacé par un autre qui fit de vains efforts pour consolider un meilleur état de choses, car la majorité de ses membres se tenait dans un *juste-milieu* fort équivoque. Le nouveau gouvernement réussit d'autant moins qu'il avait pour ainsi dire à lutter contre toutes les idées négatives de la science allemande qui servaient de base au radicalisme suisse. Presque toutes les nuances de la jeune Allemagne étaient représentées à Zurich par des hommes tels que Scherr, Snell, Herwegh, Frœbel, etc., qui, d'accord avec leurs confrères d'Allemagne, faisaient dans presque tous les journaux allemands au *Zurich chrétien de* 1839 une guerre encore plus acharnée que la presse radicale suisse elle-même. Le gouvernement de Zurich fut sur le point de succomber à toutes ces attaques en 1842; le radicalisme se croyait sûr de reconquérir ce canton et de précipiter ainsi la crise qui n'est arrivée qu'en 1847. Ce fut un Allemand qui, dans ce moment critique, déjoua les projets de ses compatriotes radicaux.

M. Frédéric Rohmer, après de longues et profondes études dans les sciences politiques, était venu à Zurich pour y étudier de près les germes des révolutions qui surprirent l'Allemagne quelques années plus tard. Il s'y lia avec quelques Suisses, en particulier avec le docteur Bluntschli, qui était alors le membre le plus influent du gouvernement de Zurich. M. Rohmer se mit à leur tête et fit avec autant de supériorité d'esprit que d'énergie morale la guerre aux idées du radicalisme allemand et à ses représentans en Suisse. Il leur opposa par la presse le *principe libéral conservateur,* proclamé et formulé alors pour la première fois. Ce principe, tel que le comprenait M. Rohmer, était également opposé au radicalisme et à l'absolutisme; on pourrait l'appeler le *vrai milieu* par opposition au *faux milieu* ou *juste-milieu* des radi-

caux suisses, qui n'est qu'un mélange d'élémens absolutistes et révolutionnaires. Indépendant et n'appartenant qu'à lui-même, le principe libéral conservateur combat tout particulièrement celui des deux extrêmes qui prédomine. M. Rohmer parvint à raffermir le gouvernement de Zurich par la formation d'un parti qui, fidèle à ce principe et travaillant sans relâche à repousser le radicalisme allemand, à rétablir les rapports organiques entre l'esprit suisse et l'esprit germanique, à vider les questions intérieures en épurant les élémens conservateurs de toutes les tendances absolutistes, attirait à lui les élémens libéraux du parti radical. Ce parti s'efforça de vaincre la presse radicale par la lutte la plus animée et la plus intrépide. Bientôt il se mit en rapport avec les élémens analogues dans toute la Suisse intérieure; il tenta de courageux efforts pour résoudre les questions générales; il proposa de réparer l'injustice commise par la suppression des couvens d'Argovie, il prépara aussi une réforme du pacte en dehors de toutes les idées radicales et unitaires. En 1844, le radicalisme semblait avoir perdu toute chance de révolutionner la Suisse, et M. Rohmer, jugeant sa présence désormais inutile à Zurich, retourna à Munich, où il a constamment tenu la même ligne dans les questions allemandes, et où l'opinion publique l'a mis au premier rang des hommes politiques et des publicistes dans l'Allemagne du midi.

Cependant l'appel des jésuites par le gouvernement de Lucerne vint couronner bientôt une politique d'autant plus funeste, que sans aucune nécessité elle jetait le gant à cette monomanie contre les jésuites qui travaillait alors toute l'Europe. Le radicalisme eut dès-lors un mot d'ordre au moyen duquel il parvint à renverser les gouvernemens et les partis libéraux conservateurs, et plus tard même à provoquer une crise décisive. Néanmoins la lutte opiniâtre du parti libéral conservateur contre la coalition des intérêts du radicalisme et de la réforme avait ôté à la guerre civile tout caractère confessionnel, et la lutte non moins persévérante contre la démagogie étrangère empêcha celle-ci de s'emparer de la direction de cette guerre. La crise helvétique a été le prélude de la crise européenne; seulement la Suisse a échappé au péril d'être englobée dans la fièvre révolutionnaire de 1848.

Zurich et la Suisse orientale revinrent assez vite, et pour ainsi dire malgré les nouveaux gouvernemens, au principe libéral conservateur. Ce groupe put ainsi prêter aux autorités fédérales un appui qui leur était devenu nécessaire vis-à-vis de l'étranger. Il fut secondé par les cantons primitifs d'Ury, de Schwytz et d'Unterwalden. Quoique froissés par tout ce qui venait de se passer, ceux-ci étaient rentrés promptement dans leur vie laborieuse et régulière. Le Valais suivit l'exemple de ces cantons, soutenu par un gouvernement qui eut le bon sens

d'oublier les luttes des factions, et s'efforça de guérir les plaies du passé.

Tandis que les groupes de la Suisse orientale et de la Suisse intérieure tendaient à se rallier aux principes du libéralisme conservateur, un tout autre exemple était donné par le canton de Fribourg, que nous avons montré comme formant la transition entre la Suisse occidentale, la Suisse intérieure et la Suisse romande. La diète avait oublié, après la chute du Sonderbund, qu'elle n'avait eu affaire qu'à des confédérés, qu'à des frères peut-être égarés, mais qui avaient à faire valoir tout autant de griefs que la majorité en avait contre eux. Le 2 décembre 1847, elle avait décrété que les cantons du Sonderbund supporteraient tous les frais de la guerre, sous réserve de recours contre les coupables. Ce décret encouragea le parti ultra-radical de Fribourg, — maître de ce canton grace aux baïonnettes fédérales, bien qu'il fût en minorité dans la population, — à persévérer dans une funeste voie vers laquelle le poussaient déjà des désirs de vengeances personnelles. Ce parti foula dès-lors aux pieds tous les principes républicains, et il ne respecta pas davantage les plus simples notions de liberté et de droit. Les élections au nouveau grand-conseil eurent lieu sous la pression la plus scandaleuse; le projet de constitution cantonale ne fut pas soumis à la votation du peuple sous un prétexte futile et en opposition avec le premier principe du droit public moderne de la Suisse. Il en fut de même de la constitution fédérale; on fit dépendre la participation aux élections fédérales de la prestation d'un serment à ces deux constitutions, calcul habile pour exclure la majorité des électeurs. Toutes les protestations contre ces actes arbitraires furent étouffées par des arrestations arbitraires. C'est un des caractères les plus saillans du radicalisme de ne respecter aucun droit autre que le sien, de ne pouvoir supporter aucune existence indépendante de la sienne; aussi le parti radical de Fribourg eut-il toute sorte de démêlés avec le clergé du canton. Au mois d'octobre 1848, le gouvernement de Fribourg somma l'évêque d'accepter sans restriction la constitution comme les lois du canton, et de soumettre à l'approbation préalable de l'état tout mandement adressé au clergé ou aux fidèles. L'évêque répondit qu'il ne pouvait obéir à cette sommation que dans les points où la constitution et les lois ne lui imposaient que des devoirs civils compatibles avec sa conscience. Le gouvernement de Fribourg, après s'être entendu avec les gouvernemens radicaux des cantons de Vaud, de Genève et de Neuchâtel, sur lesquels s'étend le diocèse de l'évêque, fit enfermer celui-ci au château de Chillon. Ces gouvernemens signifièrent ensuite à l'évêque prisonnier qu'il n'exercerait plus les fonctions épiscopales dans son diocèse, et que le séjour lui en était interdit. Il répondit, le 10 décembre 1848, par ces mots : « On m'a arrêté, déporté, incarcéré, et on

me retient prisonnier depuis bientôt sept semaines, sans m'avoir entendu, sans enquête, sans jugement. J'ai demandé une enquête et un jugement, cet acte de justice m'a été refusé... Je proteste de nouveau, comme citoyen suisse, comme catholique et comme évêque de ce diocèse, contre la violation de mes droits. » Il n'en fut pas moins conduit aux frontières de France, et le gouvernement de Fribourg fit même citer à la barre du magistrat des dames qui faisaient des collectes en faveur de l'évêque.

La main des radicaux de Fribourg ne s'appesantissait pas d'ailleurs moins lourdement sur les laïques que sur les ecclésiastiques. Le gouvernement avait supprimé les couvens et pris possession de leurs biens, sous prétexte de payer les frais de guerre exigés par la confédération. Néanmoins, au commencement de 1848, le grand-conseil décréta qu'une somme de 2,400,000 francs de France, somme énorme pour les modestes fortunes de ce petit pays, serait mise à la charge des principaux auteurs et fauteurs du Sonderbund, ainsi que de tous les individus qui spontanément, directement ou indirectement, avaient excité la résistance aux arrêtés de la diète et y avaient participé. Les six principaux fauteurs du Sonderbund devaient quitter le canton, plusieurs autres devaient être privés de leurs droits civils pendant dix ans. On ne tint aucun compte du règlement du grand-conseil, d'après lequel un membre de ce corps « ne peut pas être traduit devant les tribunaux pour des opinions émises par lui dans l'assemblée; » on ne tint pas plus de compte des tribunaux eux-mêmes. On ne voulait pas se débarrasser des adversaires politiques par la guillotine, mais on voulait les ruiner. On frappa de tous côtés (1). Sous la date du 23 décembre 1848, le grand-conseil, sentant bien malgré lui qu'il demandait l'impossible, rendit un nouveau décret par lequel la contribution était convertie en emprunt forcé remboursable à époques éloignées et sans porter intérêt. Les autorités fédérales, enchaînées par les haines du passé, ne laissèrent que trop long-temps libre carrière aux radicaux de Fribourg, qui cependant ne se maintenaient vis-à-vis d'un peuple frémissant sous leur joug que par les baïonnettes fédérales. Au printemps de 1850, le conseil fédéral fit enfin un rapport sur les plaintes des contribuables fribourgeois. Après plusieurs jours de discussions, pendant lesquelles la majorité des membres commença à se dégager des souvenirs du passé, les deux sections de l'assemblée adoptèrent la proposition du député Kern, de renvoyer l'affaire au conseil fédéral avec invitation de chercher à la terminer à l'amiable. Le conseil fédéral nomma à cet

(1) Sur la liste des contribuables figurait entre autres une demoiselle Agathe de Praroman comme complice de la prétendue haute trahison; or, depuis plus de cinq ans elle séjournait hors de Suisse. Pour qu'on ne nous accuse pas d'exagération, nous renvoyons au rapport du conseil fédéral sur ce sujet.

effet des commissaires qui parvinrent à conclure un arrangement entre le gouvernement de Fribourg et les imposés. D'après cette convention, la somme à payer reste la même, mais elle est hypothéquée sur les grandes forêts de l'état; le remboursement se fera par dixièmes annuels, qui commenceront à échoir dans le terme de quinze ans; il sera bonifié un intérêt annuel de 1 pour 100 pour les cinq premières années, de 1 et demi pour 100 pour les cinq années suivantes, et de 2 pour 100 pour les années ultérieures. A ne fixer le taux de l'intérêt qu'à 4 pour 100, les imposés perdront une somme de plus d'un million sur la différence. Cependant les Fribourgeois se sont soumis à cette transaction léonine; ils l'ont acceptée, « heureux, comme disait l'un d'entre eux, de voir que la confédération tendait enfin une main charitable à ce malheureux peuple de Fribourg. » Il n'y eut de résistance que de la part des radicaux fanatiques du grand-conseil, qui ne cédèrent qu'aux sérieuses représentations des commissaires fédéraux.

Dans le canton de Lucerne, la minorité radicale, parvenue de même au gouvernement par la chute du Sonderbund, avait agi en partie à l'instar des révolutionnaires de Fribourg. Cependant elle n'était pas allée aussi loin, et plusieurs de ses chefs, tels que l'avoyer Kopp, avaient protesté sans cesse contre des procédés iniques. Dans la Suisse romande, au contraire, les radicaux protestans de Vaud se montrèrent les dignes émules des radicaux catholiques de Fribourg. Le canton de Vaud avait eu en 1845 sa révolution cantonale, qui avait pris pour mot d'ordre principal *à bas les jésuites!* Cette révolution se distingua cependant des autres par un élément socialiste-communiste, représenté par plusieurs des chefs du parti révolutionnaire devenus membres du gouvernement. Trois ans avant la révolution de 1848, M. Druey avait proposé à la constituante du petit pays de Vaud d'introduire dans le nouvel acte constitutionnel les dispositions suivantes : « Le travail est sacré; le travail doit être organisé de manière à être accessible à tous; tout Vaudois et tout confédéré est tenu au travail, etc. » Quoique sans cesse gêné dans ses tentatives novatrices par le bon sens du peuple, le gouvernement n'en parvint pas moins à faire entrer peu à peu dans la législation un certain nombre d'élémens socialistes-communistes. Il réussit de même à exclure de l'académie de Lausanne, foyer d'idées contraires aux siennes, ses professeurs les plus distingués. Les tendances égalitaires du gouvernement de Vaud se manifestèrent surtout dans les questions religieuses. La majorité des pasteurs, ne se sentant aucune prédilection pour une révolution dont un des mots d'ordre avait été *à bas les méthodistes*, persécutés de toute manière par les nouvelles autorités (1), avaient eu l'énergie morale de

(1) L'histoire détaillée de ces persécutions se trouve dans un ouvrage du professeur Girard de Bâle : *Lettres sur la Crise religieuse du canton de Vaud;* Paris, 1849.

renoncer à leurs salaires et à leurs places, et de fonder une église indépendante, semblable à celles qui existent en Angleterre, en Écosse et dans les États-Unis. Il fut aisé à ce propos d'égarer le bon sens d'un peuple dont une moitié était indifférente en matière religieuse, et dont l'autre tenait fortement à un passé où son église était intimement liée à l'état et dans une entière dépendance du pouvoir civil. Les réunions religieuses placées en dehors de l'église nationale furent troublées par d'odieuses violences. Au lieu de punir les coupables, le gouvernement interdit les réunions, prétendant qu'elles compromettaient l'ordre public. Tandis que la France républicaine proclamait la liberté religieuse, le conseil d'état du canton de Vaud publiait, le 28 mars 1848, tout un édit d'intolérance, se fondant sur les pleins pouvoirs que le grand-conseil lui avait conférés précédemment. Il défendait de nouveau les réunions religieuses, en menaçant les personnes qui y assisteraient de les faire traduire devant les tribunaux pour être punies conformément au code pénal; les ministres démissionnaires et les autres personnes qui officieraient dans les réunions interdites encouraient en outre une peine qui équivalait au bannissement de la commune où ils étaient domiciliés, et ils devaient être transportés dans une autre commune qui leur serait désignée.

C'est ainsi que l'ultra-radicalisme a interprété et appliqué la liberté religieuse dans le canton de Vaud. Il faut cependant ajouter que son dernier décret est resté en partie lettre morte. Déjà précédemment l'opinion publique, y compris celle des radicaux modérés, s'était prononcée contre ces persécutions; pour emporter la loi, le conseil d'état dut en faire une question de cabinet. Ne voulant pas s'exposer à être désavoué, le gouvernement l'a rarement appliquée. En général, la majorité compacte de 1845 est en dissolution, et l'on voit reparaître dans le pays de Vaud des élémens libéraux conservateurs qui gagnent du terrain.

En 1846, la république de Genève avait subi, par une révolution qui se fit aussi au cri d'*à bas les jésuites*, le triste sort du canton de Vaud : le seul résultat positif de ce mouvement a été de donner une dictature de fait à M. James Fazy, président du nouveau gouvernement. Sans se laisser aller à des persécutions personnelles comme celles que nous venons de signaler dans le canton de Vaud, M. Fazy n'en a pas travaillé moins ardemment à briser toutes les institutions antirévolutionnaires de Genève; pour se maintenir, il a fomenté la jalousie entre la ville réformée de Genève et la population catholique du territoire annexé à la ville en 1815; il a pour point d'appui et corps de réserve un parti ultra-radical qui se recrute dans la population de la ville : il est le seul chef politique en Suisse qui n'ait tenu aucun compte de la position particulière de son pays vis-à-vis de l'Europe; il a sans cesse

fait l'opposition la plus hostile à la marche des nouvelles autorités fédérales. Genève avait autrefois à sa tête des magistrats dont l'unique gloire était de se vouer à la chose publique; M. Fazy, non content de ses appointemens, considérables pour un magistrat d'un canton suisse (6,000 francs), vient de se faire décréter une dotation de terrain d'une valeur de 2 à 300,000 francs au moment où les comptes de la petite république révèlent un déficit énorme. Cette dotation contraste singulièrement avec le refus de la pension de 2,000 francs qui devait être accordée au général Dufour après trente ans d'honorables services. Le parti libéral conservateur, assez fort néanmoins à Genève pour disputer, il y a quelques mois, la victoire au parti radical sur le terrain des élections générales, et qui, sans une pression scandaleuse, l'aurait infailliblement emporté, a eu le tort de se laisser décourager par cette défaite. Tôt ou tard il reprendra certainement l'avantage.

La situation intérieure des cantons, telle que nous venons de l'exposer, fait comprendre l'importance qu'a dû attacher la Suisse à la réélection du grand-conseil et du gouvernement de Berne, qui ont eu lieu il y a quelques mois. Il s'agissait de savoir si la marche du conseil fédéral serait désavouée ou non par le canton où il a sa résidence. Un changement de gouvernement et de constitution s'était opéré en 1846 à Berne comme à Genève, sous l'influence des passions anti-cléricales. Le nouveau gouvernement, représentant les tendances des corps-francs, avait surtout contribué à la crise de 1847. Sous les gouvernemens précédens, Berne avait eu proportionnellement des finances plus florissantes qu'aucun autre état de l'Europe. Deux années suffirent aux nouveaux gouvernans pour amener, par de prétendues réformes financières, des déficits énormes, quoiqu'ils eussent mis un impôt direct sur le revenu et sur le capital. Sans aller aussi loin que leurs collègues de Vaud, ils montrèrent le même penchant pour les idées socialistes-communistes et la même haine contre toute velléité d'indépendance de la part de l'église. Dès que M. Ochsenbein, devenu juste-milieu radical, fut sorti du gouvernement de Berne pour entrer dans le conseil fédéral, ses anciens collègues firent une opposition de plus en plus hostile aux mesures prises par les autorités fédérales pour le maintien de la neutralité et contre les menées des réfugiés.

Le peuple de Berne est habituellement calme et lent; mais, une fois saisi d'une idée, il met beaucoup d'énergie et de ténacité à la réaliser. La marche du gouvernement avait fini par irriter la partie saine de la population, et tout particulièrement ces paysans honnêtes et laborieux qui ont conservé l'*habit jaune* d'autrefois; on se décida à se mesurer avec les radicaux dans les élections du mois de mai dernier; le patriciat de Berne renonça à ses prétentions surannées, le paysan et le bourgeois à la méfiance qu'ils avaient gardée jusque-là contre leurs

anciens maîtres, et, malgré d'incroyables efforts, le radicalisme gouvernemental fut vaincu.

La voie que l'opposition libérale parvenue à la direction des affaires s'est tracée ne peut être mieux caractérisée que par quelques fragmens du programme des nouveaux gouvernans de Berne : « Appui loyal à la constitution fédérale, maintien de l'honneur et de la liberté de la confédération, mais en même temps exécution consciencieuse des devoirs envers les voisins. L'administration entière doit être simplifiée, soit en appropriant la législation aux besoins d'un peuple simple et républicain, soit en apportant une économie sévère dans toutes les branches de l'administration, au moyen surtout de la réduction des traitemens. » — « Nous voulons le progrès dans la culture intellectuelle, disent encore les gouvernans de Berne; mais nous voulons, avant tout, le maintien et l'observation de la foi chrétienne et des mœurs chrétiennes de nos pères par la législation, par l'enseignement, par l'exemple des magistrats et aussi par tous les changemens désirables qui pourront être apportés à nos institutions ecclésiastiques. »

Cet exposé de la politique helvétique dans les trois domaines principaux de son activité, — les relations diplomatiques, les questions intérieures, les affaires cantonales, — a dû prouver que la Suisse laisse peu à peu la révolution derrière elle; ajoutons que dans ce mouvement les populations ont sans cesse devancé leurs chefs. Ce fait a été constaté d'une façon évidente par le calme dont la Suisse a joui pendant que les états voisins étaient ravagés par l'incendie révolutionnaire. A part les persécutions de Fribourg, de Lucerne et du canton de Vaud, l'ordre public, la sûreté des personnes et de la propriété n'ont jamais été mis en question. Pour les faire respecter, il n'a fallu ni troupes, ni police; le bon sens des populations a suffi. Une circonstance particulière a eu une grande influence sur cette heureuse amélioration de l'esprit public : la population industrielle de la Suisse, qu'on évalue à deux ou à trois cent mille ames, n'est nulle part concentrée dans des villes, excepté à Genève, et là même elle ne forme qu'une fraction peu considérable. Le tisserand en soie, l'ouvrier de fabrique possède fort souvent une maisonnette, au moins une demi-maisonnette, un demi ou un quart d'hectare planté en pommes de terre, et son petit pré qui suffit pour nourrir une chèvre. Il y trouve quelques ressources pour les temps de chômage; il se sent toujours citoyen, il ne devient pas prolétaire. Si plusieurs branches de l'industrie suisse ont aussi été frappées par les événemens de 1848 et 1849 (en particulier la bijouterie de Genève et l'horlogerie de Neuchâtel et de Berne), en revanche la fabrication des soieries, qui s'exportent pour la plus grande partie dans les États-Unis, n'a jamais été plus florissante. La dette publique de la

confédération ne s'élevant qu'à quelques millions, et la plupart des cantons n'en ayant que peu ou point, la Suisse n'a pas traversé ces crises produites par la dépréciation des fonds publics.

On a vu revenir la plupart des chefs politiques de l'agitation révolutionnaire commencée en 1841 à un radicalisme *juste-milieu*, même à un véritable *juste-milieu*. M. Keller d'Argovie disait dernièrement dans la constituante de son canton : « La condition de toute existence républicaine est de se faire des concessions réciproques telles que les circonstances les demandent. » Le rédacteur de la *Nouvelle Gazette de Zurich*, la feuille la plus répandue de la Suisse allemande, recommande sans cesse de laisser de côté les disputes politiques pour s'occuper d'améliorations matérielles. Nous sommes loin de vouloir contester ce qu'il y a d'honorable dans ces tendances; mais nous nous permettons de rappeler aux radicaux à demi convertis qu'il ne suffit pas d'oublier un passé malheureux, qu'il faut encore savoir en effacer les traces. La guerre civile a laissé à sa suite tout un triste héritage de mesures exceptionnelles et rigoureuses. Ce sont là des plaies vives qu'il faut se hâter de fermer. On se demande ensuite si le parti des radicaux convertis offre en lui-même des garanties assez fortes pour préserver la Suisse de crises semblables à celles de 1847. Le passé parle contre lui. Heureusement le libéralisme conservateur tend de jour en jour à s'emparer de la place que laisse inoccupée le radicalisme, même modéré. Il vient de triompher à Berne, il a proclamé et appliqué ses principes à Zurich; il y a là, nous le croyons, pour la politique intérieure de la Suisse comme une phase nouvelle, comme une ère de régénération qui commence. Ne nous abusons pas toutefois, la convalescence d'un pays si rudement éprouvé par la fièvre révolutionnaire pourra être longue. N'oublions pas aussi que les destinées de la république helvétique sont liées étroitement à celles de la France et de l'Allemagne. Les luttes intérieures des cantons ont quelquefois précédé les crises européennes : aujourd'hui tout semble annoncer que le mouvement politique de la France et de l'Allemagne sera de plus en plus le régulateur de l'esprit public au pied des Alpes. Espérons que cette double influence, qui a tant de fois agi pour le mal, va enfin s'exercer pour le bien.

*****

SOUVENIRS

DU NOTTINGHAMSHIRE.

I. — LA FORÊT DE SHERWOOD ET LES CHÊNES HISTORIQUES. — LES VIEILLES ÉGLISES. — ROBIN HOOD.

Une aimable hospitalité m'avait appelé dans un des plus beaux comtés de l'Angleterre, celui de Nottingham. Il touche au Derbyshire, qui passe pour être le plus beau. Cette beauté est celle du paysage anglais. Pour les étrangers, elle est un peu uniforme; mais je ne m'étonne pas qu'elle plaise aux Anglais : elle est à l'image de leur esprit. Le paysage a plus ou moins la physionomie de l'homme qui l'habite. Dans le paysage anglais, je reconnais les principaux traits du caractère anglais; c'est le pays où tout le monde ressemble le plus à tout le monde : leur mot *excentrique* le dit assez : — excentrique, ou qui sort du centre, qui ne ressemble pas aux autres, qui diffère du patron commun; — et c'est parce que la chose fait scandale, que le mot a été imaginé. La terre porte l'empreinte de cette uniformité : ce sont partout des prairies ou des champs enclos de haies; mais la prairie domine. Le sol est divisé en compartimens, les champs semblent se hiérarchiser; ils sont d'ailleurs admirablement cultivés; les prairies nourrissent le plus beau bétail du monde. Les formes de la terre sont aussi fécondes que celles de la société : pourquoi l'Angleterre les changerait-elle? Aussi est-ce comme étranger que je remarque cette uniformité du paysage anglais. Il n'a pas les grandes lignes du paysage clas-

sique, ni cette variété piquante qu'imprime au paysage français, par exemple, la liberté capricieuse du peuple qui lui donne sa forme. Notre sol est comme notre société : il a beaucoup de physionomie; on y reconnaîtrait la diversité des caractères et des conditions. La routine, l'esprit novateur, l'activité, la nonchalance, la richesse, la médiocrité, la pauvreté, y sont représentés. Il est plus remué, plus travaillé et aussi plus agité : c'est le séjour d'un peuple agriculteur et révolutionnaire.

Le pays qu'habitent mes hôtes est situé au nord de Nottingham, sur le bord d'un plateau qui domine la vallée et la jolie petite ville de Mansfield. La maison est bâtie sur la lisière d'une vaste lande qui fit partie de la célèbre forêt de Sherwood; l'orgueil local lui en donne le nom. Tout près de la maison, un petit bois et plus loin quelques bouquets de sapins sont la dernière conquête du travail sur la lande. A quelque cent pas cessent les filons de terre végétale qui les nourrissent, et commence le désert. Une plaine immense, onduleuse, couverte et comme tapissée de bruyères, s'étend fort au-delà de l'horizon. Çà et là, quelques buissons de genêt épineux, des houx rabougris, un pin à qui le sol n'a pas donné assez de nourriture pour s'élancer et qui rampe plutôt qu'il ne s'élève, ou bien, mais plus rarement, un chêne solitaire, trapu et robuste, le seul ombrage de ce désert, se détachent du milieu de ce tapis et y dessinent des figures gracieuses. Des chemins creux, où les chariots s'enfoncent dans le sable, conduisent dans le Derbyshire. Ailleurs, des allées d'un sol ferme, couvertes de ce fin gazon anglais dont le marcher est si doux, permettent la promenade à travers la lande, au milieu des moutons qui paissent, des deux côtés du chemin, le peu d'herbe savoureuse qui pousse entre les bruyères. Quand le soleil est voilé, ou le soir, quand la chaleur est tombée, il n'y a rien de plus charmant qu'une promenade sur cette pelouse : c'est le plaisir mélancolique de la solitude dans le voisinage et sous la protection de la nature cultivée.

La bruyère de Sherwood était une des nombreuses clairières de cette forêt de Sherwood qui, au temps de Richard-Cœur-de-Lion, couvrait toute cette partie de l'Angleterre. Elle était alors infestée de braconniers, *outlaws*, qui s'y nourrissaient au dépens du gibier du roi. Walter Scott en a fait le théâtre de quelques scènes d'*Ivanhoé*. Il y a placé la cellule où le plus joyeux des compagnons de Robin Hood, sous le nom et le capuchon du saint ermite de Copmanhurst, défiait les gardiens des forêts royales. C'est là que se passe cette scène si plaisante où Richard, sous le déguisement du Chevalier Noir, vient demander l'hospitalité au faux ermite. Il frappe; l'ermite fait semblant de ne pas entendre; il ouvre enfin, et il offre à Richard, affamé par une longue route, une assiette de pois chiches, et pour boisson une cruche d'eau; mais Richard est plus avisé que les gardes-chasse de Sherwood :

il soupçonne que l'ermite doit sa belle santé à un autre régime; il demande quelque chose de plus substantiel, et voici qu'aux pois chiches succède un pâté de daim, et à la cruche d'eau une grande bouteille de cuir pleine d'un vin généreux. Où est le rocher tapissé de lierre et couronné de touffes de houx auquel s'appuyait la cellule de l'ermite de Copmanhurst? Où est cette fontaine de Saint-Dunstan, où il allait remplir sa cruche pour le repas qui devait avoir pour témoins les gardes-chasse? Où est la fraîche clairière à travers laquelle courait la fontaine avant de disparaître dans le bois voisin? Les archéologues les chercheraient en vain dans ce qui reste de la forêt de Sherwood. C'est un des mille paysages sortis de l'imagination de Scott. Il l'a tiré de ce trésor d'impressions vraies, de souvenirs d'enfance, de vif amour de la nature, qui lui a fourni tant de descriptions agréables. Les paysages de Walter Scott sont, comme ceux de Fénelon, non pas une description d'après nature, mais un choix de ce que nous avons vu ou rêvé de frais, de lumineux, de pittoresque et de charmant. Il est tel paysage pris sur les lieux que la copie la plus fidèle ne réussit pas à nous faire voir. Nous faisons mieux que voir ceux de Walter Scott et de Fénelon, nous en respirons la fraîcheur, nous croyons y être de notre personne. Je ne sache pas de livres qui fassent plus cette illusion que les romans de Walter Scott; on y éprouve toutes les sensations, on y a toute la plénitude d'activité et de vie de ses personnages: imagination aimable et bienfaisante, qui n'a jamais été inspirée que par le désir d'entretenir la simplicité des sentimens et la vérité des sensations, sans une ombre d'effort pour exalter notre sensibilité et nous dégoûter des choses qui sont à notre portée!

Quand je visitai le Nottinghamshire, on était au mois d'août. La bruyère de Sherwood était en fleurs. Le rose foncé, le rose tendre, le violet, mêlant leurs nuances à celles de la feuille, tantôt vert pâle, tantôt argentée comme la feuille de l'olivier, formaient comme un fond rose et gris d'où se détachaient les bouquets d'or du genêt épineux. Ces bruyères sont délicates comme celles de nos serres; elles donnent ce plaisir mêlé de surprise qu'on éprouve à voir des plantes rares à profusion.

En quittant les bruyères pour se rapprocher de la vallée, on a une vue charmante. Sur les deux revers, à mi-côte, s'étendent de vastes pelouses au-devant de jolies maisons de campagne. Sur la hauteur, aux endroits les plus découverts, des moulins propres et élégans ouvrent leurs ailes pour recevoir la brise qui souffle de la plaine. Les jours où il ne fait pas de vent, la machine à vapeur y supplée. A quelques pas du moulin est la maison du meunier. Tout autour, dans la prairie enclose de haies, des vaches, le cheval du meunier, paissent au milieu des poules. Tout cela sent le travail prospère et la paix. On craint Dieu

dans ces modestes demeures, et on espère en lui. Tous les jours, sauf le dimanche, des amis viennent faire visite, et le feu, toujours allumé dans la principale pièce, permet de leur offrir le thé; mais le dimanche chacun reste chez soi, et Dieu est le seul hôte. On le rend présent par la prière et par de pieuses lectures.

Il manque, comme je l'ai dit, une certaine liberté à ce paysage. Tout y est parqué, fermé de clôtures. Les animaux ne s'éloignent pas de la maison. Ce n'est pas en Angleterre que le cerf aurait pu dire aux bœufs auxquels il demande l'hospitalité :

> Je vous enseignerai les pâtis les plus gras.

Ils ne connaissent qu'un pâtis, c'est le pré qui est autour de la maison. Pourtant je ne les plains pas : ils doivent avoir un peu du caractère des gens, et, comme ceux-ci, aimer leur *home*.

Il semble aussi, au premier aspect, que le voyageur ne puisse pénétrer dans ces prairies : il ne voit que haies et barrières; mais ces barrières se lèvent, et ces tourniquets ne sont faits que pour les bestiaux. On peut faire d'agréables et longues promenades d'une prairie à l'autre. On est averti qu'on passe sur le terrain d'autrui, mais on passe. Le paysage est comme la société; c'est la liberté au milieu des formes et des lois. Y en a-t-il de meilleure? y en a-t-il une autre qui puisse durer?

De Sherwood-Hall, nous faisions des excursions dans le voisinage. Nous allions visiter tantôt une ruine, tantôt un château historique, tantôt quelque chêne contemporain de la conquête, ou plus ancien qu'elle. C'est par les chênes que commencent les excursions. Les Anglais en sont très curieux. Ces nobles arbres sont leur passé debout et vivant, et puis le chêne anglais est le bois par excellence; il est incorruptible à l'eau, et lutte d'éternité avec la mer. On vous en montre à l'Amirauté des échantillons parmi toutes les autres sortes de chêne employées dans la marine. Il occupe la place d'honneur sur le rayon; l'étiquette vous l'indique : *english oak*, et ce n'est pas sans un sourire de fierté que le gardien vous le fait regarder et peser. — Ils devaient être les maîtres de la mer, pensent-ils, puisque leurs forêts produisent le bois qui lui résiste le plus.

C'est dans la forêt de Sherwood qu'on voit, me disait-on, les plus vieux chênes d'Angleterre. Ils sont à quelques milles autour de Mansfield. L'authenticité de ces chênes n'est pas suspecte; l'Angleterre est le pays de la tradition et des formalités légales qui la constituent. Toutes les familles y savent leurs sources. Deux choses protégent et perpétuent les souvenirs, le respect du passé et le respect de la loi. Cependant je n'ai pas vu la preuve qu'un des chênes de Sherwood, le premier qu'on me montra, ait abrité le roi Jean donnant audience à ses sujets. Ce

chêne est sur le bord d'un chemin, dans un enfoncement en forme de carré. Du côté des champs, il est protégé par les haies des propriétés voisines; du côté du chemin, par le respect public. Son tronc, à demi rongé, se couronne encore chaque année d'un feuillage abondant; mais les siècles ont abattu les hautes branches, et les feuilles ne s'éloignent guère du tronc qui les nourrit. On ne voit pas sans émotion un arbre qui devait compter déjà plusieurs siècles au temps du roi Jean, puisque son ombre suffisait pour abriter l'audience royale. Or, la grande charte du roi Jean est du commencement du XIIIe siècle. Le même esprit a respecté les premières libertés de l'Angleterre et l'arbre sous lequel s'assit le prince à qui l'Angleterre les arracha.

Les souvenirs de Robin Hood consacrent plus d'un autre de ces grands chênes. Tous ont leur nom. En voici un dont le tronc fendu offre comme une niche assez large pour contenir un homme assis ou debout. Il se nomme le *Shambles* ou l'Abattoir. C'est de là que Robin Hood présidait au dépeçage et à la distribution des daims du roi entre ses joyeux compagnons. Un autre, plus célèbre, est le *parliament oak*, ou *the Trysting tree*, le chêne du parlement, l'arbre du Rendez-vous, ainsi appelé parce que Robin Hood y tenait ses assemblées. Le plus ancien est le *Green dale oak*, le chêne du Vert-Vallon, dont le tronc aurait pu recevoir à l'aise tout le conseil de Robin Hood. Ce tronc semble s'être formé, comme nos montagnes, par la loi des soulèvemens. Ses bosses énormes montent les unes sur les autres comme les couches d'un terrain soulevé. Le tronc a la couleur des vieilles pierres. On dirait un roc d'où jaillit un arbre vigoureux. J'ai vu, dans les Pyrénées, d'énormes rochers d'où sortaient des hêtres plus nourris d'air et de brouillard que de terre, moitié rochers, moitié arbres. C'est une image du *Green dale oak*. La crevasse qui partage son tronc en deux moitiés est assez large et assez haute pour laisser passage à une voiture. Un voyageur égaré qui arriverait là de nuit, voyant dans l'ombre ces deux énormes assises, prendrait ce chêne pour une vieille porte de ville surmontée d'une tour. Un appareil en menuiserie sert à empêcher que la crevasse ne s'étende et à lui conserver la forme d'une porte. Nous appellerions cela du mauvais goût; mais ce mauvais goût est aussi ancien que la crevasse, et il en est devenu respectable. Le chêne du Vallon-Vert dépend d'un fermage particulier, dont une clause porte expressément que chaque année, à une certaine époque, le fermier doit faire passer un chariot à travers la crevasse. On a voulu conserver à la fois l'antiquité de l'arbre et la singularité du fait.

Ces chênes sont des buts de promenades et même de voyages. On vient les voir de tous les points de l'Angleterre; les cavalcades s'y donnent rendez-vous; les enfans mesurent les troncs avec leurs petits bras. On en prend le plus grand soin; on les respecte comme ces rares vieil-

lards, plus heureux ou plus malheureux que les autres hommes, qui ont vécu au-delà de la mesure commune. Les têtes les plus vives, en venant s'abriter sous leur ombre, semblent recevoir, avec la fraîcheur que verse leur feuillage, le respect pour les œuvres et pour les souffrances des siècles écoulés.

Chez nous, on fait du bois avec les vieux chênes : ils s'appellent, en termes forestiers, des *anciens*, et tombent à l'heure marquée par les règles de l'aménagement. Qu'est devenu le chêne de Vincennes? et pourquoi a-t-il moins vécu que celui du roi Jean? Le nom d'un mauvais roi a conservé le chêne de Sherwood; le chêne de Vincennes n'a pas pu être sauvé par le souvenir populaire du plus grand prince du XIIIe siècle, du saint rendant la justice à ses sujets et défendant les faibles contre les forts. Est-il étonnant que là où les arbres n'ont pas la permission de vieillir, on ne souffre pas de vieilles lois? Cependant la France compte quelques vieux arbres; on en rencontre dans certains villages que protége l'antique croix dont ils abritent de temps immémorial la pierre grise et rongée. D'autres doivent leur conservation à la routine : c'est la forme que prend le respect chez nous. Nous sommes à la fois contempteurs du passé et routiniers, deux défauts dont l'un implique l'autre, tout comme l'esprit de sédition implique l'esprit de servitude.

Le sentiment religieux se mêle au respect pour le passé, dans le soin que l'Angleterre prend des vieilles églises. Le pays de Nottingham en compte de très vieilles. Dans l'une, l'archéologie a noté un arceau roman; dans l'autre, une fenêtre saxonne; dans celle-ci, une tour normande : c'est la date du monument. Les Anglais viennent les voir pour cette marque d'antiquité nationale, et ils savent tous assez d'archéologie pour la reconnaître. Les étrangers admirent surtout l'état de bon entretien de ces églises; les réparations sont en général exécutées dans le style de l'édifice : le présent s'y ajuste respectueusement au passé. Tel est le caractère de l'architecture en Angleterre, et c'est dans cet esprit qu'a été construit l'édifice le plus national de ce pays, le nouveau palais du parlement. Les gens qui aiment mieux le nouveau dans les arts que la perpétuité dans les nations se récrient : « Quoi! l'Angleterre du XIXe siècle ne fait que copier l'architecture du XIIIe! Chaque siècle doit avoir son art; l'imitation est une preuve de stérilité. » Oui, si l'art n'a en vue que lui-même; ici il est l'auxiliaire de la politique. Croit-on que l'Angleterre manque d'architectes pour faire, comme chez nous, des églises dans le style équivoque de notre temps? mais la nation qui conserve toutes choses n'aurait pas voulu que son vieux parlement fût logé, comme un parvenu, dans quelque construction à la mode : on n'oserait pas bâtir un monument public où la vieille Angleterre, *old England*, si elle revenait au monde, ne se reconnût pas.

Tous les frais de cet admirable entretien sont à la charge des communes ou des particuliers; plusieurs églises ont des donations : les noms des donateurs sont gravés sur des tables de marbre. Si l'édifice demande quelque grosse réparation qui excède les ressources ordinaires, un pieux *meeting* en avertit les fidèles, et les bourses particulières s'ouvrent à la voix d'un paroissien accrédité. Il n'y a pas de fonds pour cela au budget de l'état, ni de ministres harcelés pour les distribuer un peu selon les besoins de l'art, un peu selon les besoins de la politique, ni d'opposition pour en demander sa part dans les bureaux des ministères et le retranchement à la tribune. Tout vient de contributions votées librement, ou de dons particuliers. Comment l'argent manquerait-il pour l'entretien des églises là où il abonde pour en édifier de nouvelles? J'habitais à Londres un quartier où l'on vient de bâtir, à la distance d'un peu plus d'un mille, et dans la circonscription de la même paroisse, deux églises dans le style gothique, l'une pour les fidèles du culte anglican, l'autre pour les dissidens : les uns et les autres en ont fait les frais. C'est pour les deux églises une somme de plus de 40,000 livres sterling. L'esprit de secte n'y aide pas peu : entre anglicans et dissidens, il y a émulation de sacrifices; mais cela n'y gâte rien, car dans l'esprit de secte il y a de la foi, et dans la contribution pour l'église il y a le don, deux choses profondément morales. Irat-on scruter les petits motifs? S'il y en a, la grandeur de l'œuvre les couvre, et c'est par les grands motifs que des faits de cette sorte se caractérisent.

Toutes les églises du Nottinghamshire ont leurs légendes. Il en est une, à quelques milles de Mansfield, l'église d'Edwinstow, qui est un peu embarrassée de la sienne. Une tradition y marie Robin Hood; elle est la seule; selon toutes les autres, il y figura seulement comme témoin du mariage d'Allan-a-Dale, son ménestrel. Un jour, dit une ballade, Robin Hood rencontre un beau jeune homme couché sous un arbre et poussant de grands soupirs; il l'avait vu la veille en habits de fête, chantant et folâtrant. Son fidèle Little John, le premier de la bande après Robin, le lui amène. Robin Hood lui demande s'il a de l'argent; le chef des *outlaws* ne prenait rien sans l'avoir demandé. « Je ne possède que cinq shillings, répond Allan-a-Dale, et un anneau que j'ai au doigt depuis sept ans. Hier j'étais joyeux, j'allais épouser ma fiancée; mais on me l'enlève pour la donner à un vieux chevalier; » sans doute un chevalier normand, car toutes ces ballades sont l'expression de la lutte entre les Normands et les Saxons. « Que me donneras-tu, reprend Robin Hood, si je t'aide à ravoir ta dame? — Je jure, dit Allan-a-Dale, d'être le plus fidèle de tes serviteurs. » Sur cela, Robin Hood et sa troupe se dirigent vers l'église d'Edwinstow, où s'acheminait la noce. Le chef s'y présente sous les habits d'un ménestrel, une

harpe à la main. A peine entré, il sonne du cor. Vingt de ses compagnons se précipitent dans l'église, Allan-a-Dale à leur tête. Robin Hood, joignant alors les mains aux deux amans, ordonne à l'évêque de les marier. Celui-ci s'y refuse; les bans n'ont pas été publiés trois fois; le mariage ne serait pas légal. Ou je me trompe fort, ou cet évêque, qui ne veut pas violer la loi, devait être de race anglaise. Robin Hood lui ôte sa robe et la fait endosser à Little John : « Cette fois du moins, dit-il, ce sera l'habit qui fera le moine. » Little John prend sa voix la plus grave et publie les bans, non trois fois, mais sept fois, et tout le monde de rire, sauf l'évêque et le vieux chevalier normand. « Qui sert de père à la mariée ? » demande Little John. C'est, bien entendu, Robin Hood; il la prend sous sa protection et déclare qu'il en coûtera cher à qui osera l'enlever à son mari. « Ainsi, dit la ballade, se termina cette *joyeuse* noce. La mariée semblait une reine, et ils s'en retournèrent à la *joyeuse* forêt, parmi le vert feuillage. » Joyeux, *merry*, est le mot qui domine dans ces poésies. L'Angleterre était-elle donc un pays de joie, ou les poètes, venus après, qui ont chanté ce temps, n'y ont-ils pas mis toute la joie qui manquait au leur?

Ce mariage qui unit des gens qui s'aiment est un des mille redressemens dont les légendes font honneur à Robin Hood. Il est le héros du peuple vaincu et opprimé. Au prix d'un abus, qui d'ailleurs n'était pas léger, car il y allait pour les passans d'être détroussés, et pour les gardes-chasse du roi de servir de but aux flèches de Robin Hood, il se donnait la gloire de redresser tous les autres abus. Les évêques voluptueux, les magistrats tyranniques étaient attaqués, dépouillés sans pitié, quelquefois tués, mais plus souvent, après quelque mystification dans le goût grossier du temps, renvoyés sains et saufs et moyennant rançon. Sa troupe se composait pour la plupart de gens du peuple dont Robin Hood avait éprouvé la force ou l'adresse dans quelque rencontre, ou qu'il attirait par l'insinuation de sa parole. Tantôt c'est un tanneur dont il avait senti la main puissante, tantôt un chaudronnier envoyé pour le prendre mort ou vif, et qui s'enrôlait sous la bannière des *outlaws*. Il était inépuisable en ruses et en déguisemens, soit pour s'échapper des mains de ses ennemis, soit pour les attirer dans un piége. Il en voulait surtout au shériff de Nottingham. L'enlever du milieu de sa ville, il n'y avait pas à y songer. Robin Hood imagine de se faire boucher à Nottingham. Il prend l'habit de la profession et se met devant l'étal. Tous les chalands vont à lui, attirés par le bon marché de la viande. Les bouchers de Nottingham s'en émeuvent. On en parle au shériff, qui vient s'en enquérir auprès du faux boucher. Celui-ci lui offre de lui vendre cent de ses bœufs: ils sont, dit-il, dans la forêt voisine. Le shériff l'y suit; ils arrivent au rendez-vous accoutumé de Robin Hood et de sa troupe, au pied du *Trysting-tree*. Là, au lieu

de cent bêtes à corne, le shériff se voit entouré de cent compagnons à la livrée verte de Robin Hood. Il est joué, berné, rançonné; mais il ne lui est pas fait pis.

Robin Hood n'était point marié; toutes les ballades le disent, sauf une dont l'auteur voulait sans doute qu'il ne manquât aucune vertu à son idéal. Il vivait, il faut le dire, maritalement avec la belle *maid Marian*. Avant de se faire chef de braconniers, Robin Hood avait été un jeune seigneur de grande naissance, ruiné en partie par les folies de sa jeunesse, en partie par un abbé et un juge, devenus possesseurs, par ruse, de ce qui lui restait. Dans ce temps-là, il était fort épris de la belle Marian, qui le payait de retour. Quand il eut quitté le pays pour aller vivre au fond des bois, Marian, ne pouvant supporter son absence, se déguisa en page et se mit à sa recherche. Ils se rencontrèrent, mais travestis, Marian en homme, Robin Hood en chef de brigands. Ils se battirent; le beau sang de Marian coula, et Robin Hood lui-même fut légèrement blessé. C'était sa manière de faire ses recrues. Il tend la main à Marian et lui propose de venir dans les bois entendre la chanson du rossignol. Sa voix le trahit. Marian le reconnaît; elle se jette dans ses bras. Un grand festin célèbre l'arrivée du faux page; des coupes sont vidées à sa santé, et le repas fini, Robin Hood et Marian vont s'égarer dans la forêt, suivis de Little John. La ballade ne dit pas si celui-ci servit de chaperon aux deux amans; elle parle seulement du contentement de Marian et de Robin Hood vivant heureux au milieu de la troupe, « sans terres ni rentes » et fort longtemps.

Les ballades dont Robin Hood est le héros offrent de vives peintures des sentimens du peuple anglais aux XIIe et XIIIe siècles; elles respirent la haine de toute tyrannie, soit ecclésiastique, soit civile, l'horreur de toute action lâche et vile, l'admiration pour tout ce qui est liberté, générosité, chaleur de cœur, *warmheartedness;* l'amour pour les combats, non sanglans, mais de bon aloi; un goût très vif pour les plaisanteries, les jeux de mots et les bons tours. La plainte y est d'ailleurs sans fiel et sans violence. Les poètes en veulent plus aux abus qu'aux gens. C'est l'esprit du héros de ces ballades. Robin Hood a plutôt l'air d'être en guerre avec un état de choses qu'avec les personnes. Pour celles-ci, il les joue plus souvent qu'il ne les maltraite; il aime mieux se moquer de la mauvaise justice que de molester le magistrat honnête qui la rend; seulement, nobles, prêtres, juges ne sortent de ses mains qu'avec rançon. C'est le seul budget du roi de Sherwood. Il aime et protége la petite bourgeoisie de campagne. Jamais il ne maltraite le berger ni le laboureur; il défend le paysan contre le noble ou le prêtre qui l'oppriment. La veuve et l'orphelin n'ont pas de plus sûr appui, et ce ne sont que récits de mères auxquelles il a rendu un fils.

de femmes dont il a sauvé les maris. Enfin, comme tout bon chevalier, il est le champion des dames, grand admirateur de leur beauté, et, pour dernière perfection, fidèle.

Une de ces ballades le fait mourir de la mort la plus touchante. Depuis quelque temps, Robin Hood se sentait s'affaiblir; il s'en plaignait à Little John : ses flèches, disait-il, n'allaient plus au but. Il avait une cousine, abbesse du monastère de Kirkley, qui, comme plus d'une abbesse du temps, pratiquait la médecine. Il va la consulter sur son mal. C'est elle-même qui vient lui ouvrir la porte du couvent. Elle le reçoit avec une feinte cordialité et l'invite à manger; puis, le menant dans une chambre secrète, « de sa main de lis, » elle lui ouvre la veine et se retire, fermant la porte à double tour. Le sang coula tout le jour et toute la nuit. Robin Hood s'aperçut de la trahison, et, quoique près de défaillir, il essaya de s'échapper; mais c'est à peine si sa vigueur d'autrefois eût suffi pour forcer la porte. Il veut sauter par la fenêtre; de si haut, la chute eût été mortelle. A la fin, il a recours à son cor, et il en tire trois faibles sons. C'était assez pour les oreilles du fidèle Little John, resté tout ce temps sous un arbre du voisinage. Il reconnaît, à ces sons mourans, que son maître va expirer; il accourt, forçant les serrures et brisant les portes, et arrive jusqu'à Robin Hood, trop tard pour le sauver, mais pas trop tard pour le venger. Si son maître le lui permet, il va mettre le feu à ce couvent de nonnes déloyales. « Non, lui dit Robin Hood, je ne le souffrirai pas. Jamais, depuis que je vis, je n'ai fait de mal à une femme, ni même à aucun homme en présence d'une femme, et ce que je n'ai pas fait vivant, je ne le ferai pas à ma mort; mais donne-moi mon arc avec une de mes flèches : où cette flèche tombera, là je veux être enterré. Étends un vert gazon sous ma tête et un autre à mes pieds, que ma fosse en soit tapissée; fais-la assez large et assez longue; couche-moi sur un oreiller de verdure, et qu'on puisse dire : « Ci-gît le hardi Robin Hood. » Il fut enterré en effet près de l'abbaye de Kirkley en Yorkshire.

Walter Scott, dans le roman d'*Ivanhoé*, a donné au personnage de Locksley les principaux traits du héros des ballades. Il a peint son adresse comme archer dans le jeune *yeoman* qui gagne le prix de l'arc au tournoi, son courage et sa générosité dans l'intrépide guerrier qui assiége avec Richard le château où le Normand Front-de-Bœuf tient enfermé Cédric le Saxon; il nous le montre roi de la forêt, tenant sa cour dans une clairière, du haut d'un trône de gazon qu'ombragent les branches touffues d'un vieux chêne, et distribuant à sa troupe, rangée en demi-cercle devant lui, les dépouilles du château. Cependant Walter Scott, dans l'intérêt de son roman, fait de Locksley un patriote qui, tout en attaquant les abus de l'administration normande, est resté fidèle au roi de race normande Richard. Sa gravité, sa noblesse, cet air

de commandement, annoncent l'homme de naissance, celui que la tradition fait comte d'Huntington. Le côté plaisant et populaire de l'homme aux mille déguisemens, du diseur de bons mots, manque au caractère de Locksley. Le personnage n'est pas complet, parce que le roman n'a pas été fait pour Robin Hood. Les vrais héros sont Ivanhoé et Richard.

Le complément nécessaire d'un pèlerinage dans la forêt de Sherwood, c'est une lecture d'*Ivanhoé*. J'ai donc relu *Ivanhoé*. Je craignais mes souvenirs. La mode a bien un peu surfait les romans de Walter Scott; elle en a dérobé les longueurs, les descriptions trop fréquentes, les conversations un peu diffuses. Elle a parfois mis les choses curieuses au-dessus des choses vraies. Le temps a changé cet ordre, et, en faisant reculer au second plan ce qui n'était que curieux, il a mis au premier ce qui fait l'éternelle nouveauté des livres, la vérité des caractères et des passions. L'habillement archéologique des personnages est un peu fané; mais rien ne s'est effacé des vives couleurs dont Walter Scott a peint les choses humaines, non plus que de la gloire qu'il a eue de les peindre d'un pinceau resté toujours chaste en étant toujours vrai. Pendant près de vingt ans, les romans de Walter Scott ont fait la joie du monde civilisé, et, chose plus digne d'envie, ils n'ont gâté personne. Il n'y a guère d'exemples, dans l'histoire des lettres, d'un succès si pur ni d'une popularité ainsi formée de l'approbation secrète de tous les bons sentimens de l'homme. Depuis que les dernières épreuves de la France et de l'Europe nous ont fait revenir avec tristesse sur les idées et les écrits qui ont été populaires dans la première moitié du siècle, depuis que l'esprit est forcé de suspecter l'esprit, et les idées d'accuser les idées, il ne s'est pas trouvé un blâme pour les aimables écrits de Walter Scott. Dans ce déchaînement de doctrines malfaisantes contre lesquelles nous luttons, il n'en est pas une qui puisse s'honorer d'avoir été professée par lui ni s'autoriser d'une ligne écrite de sa main : belle et douce gloire d'un homme supérieur qui a pu plaire sans corrompre, amuser les esprits sans les rendre frivoles, les instruire sans les désenchanter! Il n'est pas un lecteur cultivé, dans l'Europe contemporaine, qui ne lui ait la reconnaissance de quelques bonnes heures passées au sein d'un idéal aimable et familier. Il a su nous intéresser au passé et ne point nous dégoûter du présent, nous faire voir des scènes de grandeur, de bonheur, de gloire, et ne point nous inspirer l'envie, nous faire lire des romans et ne point nous rendre romanesques, nous faire aimer l'idéal et ne point nous entêter de chimères. Non, la gloire même du *Télémaque* n'est pas aussi bienfaisante. Trop de subtilité s'y mêle aux douces peintures de la vérité, trop d'utopie nous y dispose à être difficiles et chimériques sur les gouvernemens, et j'en craindrais presque plus le romanesque pour cer-

taines têtes féminines que celui des ouvrages de Walter Scott. M. Villemain, par un de ces mots qui sont à la fois les guides de la critique moderne et ses formules dernières, a dit des romans de Walter Scott qu'ils sont plus vrais que l'histoire. On pourrait ajouter qu'ils sont plus épiques que l'épopée, parce qu'ils n'en ont pas les procédés artificiels, et plus dramatiques que le drame, parce qu'ils n'en ont pas les recettes. Allez donc voir la bruyère de Sherwood et ce qui reste de l'ancien domaine des *outlaws*, allez-y avec *Ivanhoé* à la main; la puissante imagination de Walter Scott fera disparaître peu à peu l'aspect nouveau que la main du temps et le travail des hommes ont donné au pays, et restaurera les solitudes verdoyantes où pouvait seul s'engager un chevalier du XIIIe siècle; encore fallait-il qu'il s'appelât Richard Cœur-de-Lion. Et si vous lisez le livre du magicien sous un des vieux chênes au feuillage sombre et presque métallique qui ont abrité Robin Hood, prenez garde que le premier garde-chasse du duc de Portland débouchant d'un fourré ne vous paraisse un des archers à la livrée verte de l'antique roi de Sherwood, venant, à l'appel de son maître, à un rendez-vous de guerre ou de plaisir.

II. — WELBECK. — LE GRAND SEIGNEUR UTILITAIRIEN.

En nommant le duc de Portland, j'ai nommé le type du grand seigneur *utilitairien* en Angleterre. *Utilitairien* équivaut ici à grand cultivateur. L'agriculture du duc de Portland est une des curiosités de l'Angleterre, et nous pouvons dire du monde civilisé. Elle a renouvelé une grande partie du pays qu'occupait jusqu'au dernier siècle la forêt de Sherwood. A la place de ces bois profonds, de ces vastes clairières où les *outlaws* et les gardes-chasse du roi se faisaient la guerre, des champs fertiles se couvrent de tous les genres de culture, blés, prairies, racines. La fontaine où le faux ermite de Copmanhurst venait remplir sa cruche pour les jours de visite des gardes-chasse, reçue dans des rigoles distribuées à travers ces belles cultures, y répand la fraîcheur et la fertilité. Cependant tout le bois n'a pas disparu; Welbeck, le manoir du duc, est entouré de ses majestueux restes. C'est à peu de distance du manoir que se voit ce chêne moitié arbre, moitié monument, le plus extraordinaire, s'il n'est le plus vieux de la Grande-Bretagne. Aux alentours, on en rencontre d'autres d'une grandeur et d'une grosseur prodigieuses, ici rangés en avant du bois et en ligne comme les colonnes d'un vaste temple de feuillage, ailleurs isolés au centre de quelque clairière. Ils ont presque tous des noms et un armorial; c'est la plus ancienne aristocratie du pays.

Des fondrières et des marécages croupissaient, il y a peu d'années, à la place où se déploient ces magnifiques cultures, l'orgueil du fer-

mier anglais. Le duc de Portland, un peu par amour-propre d'auteur, mais surtout pour le bon exemple, a voulu conserver un échantillon de l'ancien état du terrain. A côté d'une prairie unie ou d'un champ couvert d'épis dont aucun ne dépasse l'autre, quelques acres de terre inculte montrent ce qu'est la nature avant le travail et ce qu'elle devient après cette seconde création. On craignait, il y a quelques années, de s'approcher de ces landes couvertes de joncs et noyées d'eaux sans écoulement. Aujourd'hui, l'homme et le noble animal qui l'aide dans ses travaux y trouvent nourriture et santé. Des ruisseaux d'une eau limpide ont remplacé les flaques d'eau marécageuse. Les fermes riantes qu'on a bâties sur les parties élevées suffisent à peine pour recevoir les produits d'un sol qu'épuisaient autrefois quelques bruyères mêlées à des joncs de marais.

C'est à cette transformation merveilleuse que le duc de Portland a employé la plus grande partie d'une immense fortune. Les revenus de la terre retournent incessamment à la terre, car c'est peu que de créer la prospérité et l'abondance, il les faut entretenir. La vie du noble duc y est entièrement consacrée. Il a des agens capables et zélés, mais l'œil du maître est partout. Ce vieillard, plus riche que bien des princes souverains, parcourt ses champs toute l'année et assiste au labourage, aux semailles et à la moisson. Le poids des années ne lui permettant plus la marche, une modeste voiture le conduit à travers la campagne. Nous le rencontrâmes le jour de notre excursion à Welbeck. Ce qu'on appelle le cabriolet est par derrière, de sorte que le duc tourne le dos à ses chevaux et se fait voiturer à reculons. Il en voit sans doute mieux ce qui est loin et ce qui est près, à moins que ce ne soit quelque excentricité britannique.

Je ne m'étonne pas que le possesseur d'une fortune si bienfaisante soit populaire dans le pays. Les richesses que produit l'agriculture sont de celles qui excitent le moins d'envie. Elles ne sentent pas la chance comme les fortunes industrielles; elles ne donnent pas à l'agriculteur enrichi l'air d'un parvenu; elles se gagnent sous l'œil du public, et elles semblent faire aux autres un don gratuit de leurs exemples. Dans tout le pays, on parle avec vénération du duc de Portland. Le nom de son fils, lord Bentinck, n'y est pas moins respecté. Les anciennes lois sur les céréales n'ont pas eu de champion plus habile que ce lord, devenu tout à coup d'homme de plaisir un homme d'affaires supérieur et qui est mort prématurément, après avoir donné fort à faire à sir Robert Peel. La reconnaissance de ses concitoyens lui a élevé, sur la principale place de Mansfield, un monument modeste et d'autant plus sûr de durer, comme celui d'Othon, *modicum et mansurum*.

Il était tout simple que le duc de Portland et son fils fussent opposés à la réforme de sir Robert Peel. A moins d'être des anges, com-

ment voir de sang-froid le blé produit par toute cette industrie forcé de faire concurrence, sur le marché anglais, aux blés de Russie et d'Amérique et de se vendre au-dessous du prix de culture? Il reste encore plus d'un doute, même hors du cercle des intéressés, sur le mérite des mesures de sir Robert Peel. L'agriculture nationale avait, en tout cas, le droit de ne pas les approuver; mais le jour où ces mesures sont devenues des lois, elle s'y est soumise. On l'a vue souscrire provisoirement à sa ruine par le motif patriotique que d'autres intérêts pouvaient en profiter. Le propriétaire à qui l'on ôte une partie de son revenu, le fermier inquiet pour ses termes, ne sont pas insensibles à l'idée que leur gêne diminue celle de l'industrie. Au lieu de s'irriter de leurs souffrances comme d'une injustice de l'état, tout au plus pensent-ils qu'on a fait de bonne foi à leurs dépens une expérience qui ne réussira pas; mais, en attendant, ils respectent la loi qui leur nuit. La réforme de sir Robert Peel a mis bien des fermiers à bas; mais j'affirmerais que l'armée des chartistes ne s'en est pas grossie.

L'exemple du sacrifice a d'ailleurs été donné aux fermiers par les propriétaires, et nul n'a été plus loin que le plus lésé de tous, le duc de Portland. Il a fait savoir à ses fermiers que le prix de leurs fermages serait calculé sur le prix moyen du blé. A ceux qui trouvaient leurs baux trop élevés, il a accordé des remises; aux autres, il a laissé la faculté soit de rester dans les conditions anciennes, soit de faire estimer leurs baux sur le prix actuel du froment. Je vois là trois grands exemples. Le premier est celui de riches qui donnent, car faire des remises, c'est donner. Le second est celui de grands propriétaires lésés par une loi, qui en atténuent l'impopularité parmi leurs fermiers en partageant le dommage avec eux. Le troisième, c'est une opposition qui vient en aide de son obéissance et de son argent à la politique qu'elle a combattue. Grace à cette bonne conduite des propriétaires, le petit champ, au lieu d'envier son voisin le vaste domaine, profite de son exemple et des frais qu'on y fait pour l'améliorer. Il n'y a rien qui s'imite plus en Angleterre que le travail, et l'imitation du travail, c'est l'émulation, si différente de l'envie. La simplicité de mœurs des grands propriétaires ne contribue pas peu à leur faire pardonner leur fortune,—non qu'un lord anglais ne se regarde comme quelque chose de plus que son tenancier; mais il n'y paraît pas, et c'est ce qui importe. Dans les pays où il y a plus de vanité que d'orgueil, les distinctions de rang sont insupportables, parce que les grands ne savent se trouver grands qu'auprès des petits, et parce que les petits sont assez sots pour en souffrir. En Angleterre, les grands dominent, ils ne s'étalent pas; ils sont plus fiers que vains de leurs priviléges, et les petits n'y encouragent pas l'insolence des grands par leur propre vanité. Il semble que les classes ne soient que des institutions. On s'incline, non devant une personne qui a l'a-

vantage d'être lord, mais devant la pairie représentée par une personne; non devant l'individu, mais devant l'institution utile à tous. De là, dans l'inférieur, une politesse respectueuse et non obséquieuse, et, dans le supérieur, nul besoin du dépit des petits pour mieux goûter l'hommage qu'il en reçoit. L'âne portant les reliques ne s'y trompe pas; il voit bien que le salut s'adresse aux reliques, et, s'il en est secrètement chatouillé, il ne paraît pas du moins qu'il *se carre,*

Recevant comme siens l'encens et les cantiques.

Les étrangers curieux font souvent de sottes questions. C'est ce qui m'arriva, une fois entre autres, avec un petit fermier du Nottinghamshire. Je lui demandais si les vastes domaines du duc de Portland ne lui faisaient pas des envieux; il ne parut pas me comprendre. Je refis la question. « Et pourquoi aurait-il des envieux? dit-il. L'Angleterre a autant besoin de grands propriétaires que de petits tenanciers; le duc de Portland n'a rien qui ne soit à lui; le pays gagne à ses grandes dépenses. Qui pourrait trouver mauvais qu'il ait de quoi les faire? » J'insistai : je voulais voir s'il parlait de conscience ou par ce soin qu'ont les Anglais de cacher aux étrangers les plaies de leur pays. « Toutes ces choses-là d'ailleurs, ajouta-t-il, sont de l'ordre de Dieu. » Je cessai mes questions. Cette dernière réflexion me donnait l'air d'un tentateur venant jeter dans un esprit simple et droit les tristes doutes que j'avais rapportés de mon pays.

C'est dans une de nos promenades à travers ces magnifiques cultures que la route nous amena dans une petite gorge étroite et fraîche dont les bords sont boisés et au fond de laquelle coule un ruisseau. Entre le ruisseau et la colline s'élèvent deux rangées de maisons de construction uniforme, mais propres et riantes. En ce moment, les rayons du soleil couchant, pénétrant par la gorge, enfilaient la rue et faisaient reluire tout ce groupe de maisons au milieu des premières ombres du soir qui descendaient déjà dans la vallée. Le silence du lieu, à peine interrompu par le murmure du ruisseau, ajoutait à l'air de santé et de propreté un air de tranquillité qui me charma. A gauche des maisons, au pied de rochers escarpés et verdoyans, se dressaient sur une aire de sable tout un appareil de gymnastique, attendant les joyeux enfans de la petite colonie. Je me demandais si, parmi ses autres singularités, l'Angleterre n'offrait pas là quelques honnêtes fous réunis sous la loi d'attraction de Fourier. Dans ce moment, des enfans sortirent des maisons, et vinrent en courant, les uns se pendre aux cordes à nœuds, les autres grimper aux mâts; leur costume annonçait des enfans de la classe ouvrière : cette colonie dépend, en effet, d'une fabrique voisine que nous dérobait un pli de la vallée.

Voici, pensai-je, un industriel comme je les aime; il ne s'est pas contenté de loger ses ouvriers en un lieu charmant où les moines d'autrefois auraient bâti leur couvent; il a pensé aux amusemens de leurs enfans, et celui qu'il leur a procuré passe presque pour aristocratique. Je voulais savoir, de la bouche de quelque habitant, les sentimens de la colonie pour un chef d'industrie si paternel. Ce fut une femme, — le témoignage le moins suspect, — qui nous apprit que ces maisons avaient été récemment bâties par le fabricant, que les ouvriers y étaient *comfortablement;* — en Angleterre, que dire de plus? — qu'il leur donnait le feu, le feu presque aussi nécessaire que le pain. « Nous sommes contens, » dit-elle, et elle ajouta sans efforts : « Nous sommes reconnaissans. » — Je marche de nouveautés en nouveautés, me disais-je à moi-même. Voilà des fermiers qui n'envient pas les propriétaires, et des ouvriers qui parlent avec gratitude du fabricant! Heureux pays, même avec tout ce qui y reste de maux à réparer et de maux irréparables, qu'un pays où ceux qui ont la meilleure part sont défendus par ceux qui ont la moins bonne et où les membres font l'apologie de l'estomac!

Ce soin du fabricant anglais pour l'ouvrier ne date pas d'ailleurs de fort loin. Je me souviens qu'en 1836, visitant quelques établissemens industriels, j'étais aussi frappé de la perfection et de la puissance des machines, de la rapidité et de la fécondité du travail qu'affligé de l'insalubrité des bâtimens et du peu d'attention qu'on donnait au bien-être de l'ouvrier. J'eus même plus d'une occasion de remarquer qu'on risquait d'être indiscret et de ne pas obtenir de réponse, quand on questionnait les chefs d'établissemens sur l'état moral de ceux par qui s'accomplissaient toutes ces merveilles. Quel contraste entre ce que j'avais vu en 1836 et ce que l'intelligence politique de l'Angleterre a réalisé moins de quinze ans après! En 1836, la chose n'était pas moins juste, ni moins sensée, ni moins chrétienne; elle pressait moins. Sans être plus dur qu'aujourd'hui, le chef d'industrie n'était pas encore averti qu'une redoutable nécessité allait le forcer de faire plus d'attention aux hommes qu'aux machines. Aujourd'hui cette nécessité a parlé. L'industriel anglais n'attend pas qu'elle crie; il ne cède pourtant pas à la peur. Non, un sentiment meilleur et plus puissant que la peur troublerait aujourd'hui la conscience du chef d'industrie qui oserait rester dur pour l'ouvrier. Ce quelque chose, c'est plus de prix donné à la vie humaine par la raison publique, par la religion, par la politique : c'est cette fraternité de l'Évangile, depuis plus long-temps connue que la fraternité républicaine, qui rend les petits chers aux grands, même dans les pays où l'on a le mauvais goût de vivre sous le régime deux fois détestable de la monarchie et de l'aristocratie.

L'humanité, cette civilisation des cœurs, qui, dans la loi pénale, a

substitué d'abord au principe de la société se vengeant du criminel celui de la société usant du droit de légitime défense, puis à ce principe, comme encore trop grossier, celui de la punition avec le pardon au bout; l'humanité qui, dans le régime des hôpitaux, a remplacé par des lits pour chaque malade ces lits communs où le malade destiné à guérir était quelquefois glacé par le contact d'un mort; l'humanité n'apparaît pas tout d'abord aux sociétés comme certains principes parfaits, que reconnaissent toutes les consciences, et qui ont brillé, dès le premier jour, de toute leur lumière. Quand Mme de Sévigné se raille des paysans que fait pendre l'intendant de Bretagne, est-ce à dire qu'elle manque de cœur, et que la même femme, vivant de nos jours, fût insensible à un acte de barbarie judiciaire? Nullement; mais l'idée de l'humanité telle qu'elle nous apparaît, rendant la justice clémente pour ceux qu'elle punit, la charité honorable pour ceux qu'elle assiste, n'était pas sortie encore des travaux de tant de penseurs, et la souffrance elle-même n'avait pas appris à se défendre. Nous sommes plus tendres que nos pères aux misères humaines, sans y avoir plus de mérite qu'ils n'ont eu de tort dans leur cruauté relative, et peut-être paraîtrons-nous cruels à notre tour, à moins que l'esprit de violence et de ruine qui souffle en ces tristes jours ne fasse reculer les sociétés jusqu'aux époques où la grossièreté dans les mœurs autorisait la cruauté dans les lois.

Parmi les grandes maisons patriciennes de l'Angleterre, il en est de plus anciennes que celle dont le duc de Portland est le chef; il n'en est pas une dont l'origine soit plus noble. Le dévouement qui va jusqu'au sacrifice de la vie, la fidélité dans toutes les fortunes, l'affection sans la flatterie dans une amitié avec un grand prince, telles sont les qualités que M. Macaulay nous fait admirer dans le fondateur de la maison de Bentinck (1). Bentinck fut le meilleur et le plus aimé des amis de Guillaume III. On le vit, pendant seize jours et seize nuits, au chevet du jeune prince d'Orange attaqué de la petite vérole, toujours debout, toujours à la main du malade, et, quoique déjà sous le coup de l'assoupissement précurseur du mal, se raidissant contre la fièvre, jusqu'à ce que les médecins eussent déclaré son maître convalescent. « Bentinck a-t-il dormi tandis que j'étais malade? disait Guillaume à Temple; je l'ignore; ce que je sais, c'est qu'il ne m'est arrivé de rien demander sans qu'à l'instant Bentinck ne fût à mes côtés. » Bentinck fut lui-même dans le plus grand danger; mais, à peine rétabli, il rejoignit l'armée, où, dans tous les périls de plus d'une rude campagne, Guillaume le trouva toujours le plus près de lui.

J'admirerais moins Bentinck, si l'amitié n'eût été que de son côté : il

(1) *History of England, from the accession of James II*, volume II.

est peu d'hommes supérieurs qui n'aient inspiré quelque dévouement de ce genre; il y suffit de la fascination du rang et de la fortune; qu'est-ce donc quand il s'y joint, comme chez Guillaume d'Orange, la fascination du génie? Mais ici l'amitié était réciproque, et, comme il n'y a d'amitié qu'entre égaux, il fallut que le sujet fût bien honnête homme pour que le prince en fît son égal. Le propre des parfaits amis est de n'avoir pas de secrets l'un pour l'autre. Bentinck connut tout ce qui se passait dans l'ame de Guillaume. Depuis les plans hardis de sa politique jusqu'aux regrets que lui donnent ses melons manqués, le prince disait tout à son ami. Bentinck est-il absent, Guillaume ne permet pas à ses enfans d'aller à la chasse, de peur d'un coup de corne du cerf, ni d'assister au repas des chasseurs, pour qu'ils ne rentrent pas trop tard. « Si je dois avoir un fils, écrivait-il à son ami, j'espère que nos enfans s'aimeront comme nous avons fait. » Bentinck tombe gravement malade; Guillaume envoie plusieurs courriers par jour; à la nouvelle que son ami est hors de danger, il en remercie Dieu, et ses yeux, écrit-il au convalescent, se remplissent de larmes de joie.

Une telle illustration vaut bien celle des armes. D'ailleurs, Bentinck joignait la bravoure du soldat au dévouement de l'ami. L'homme respectable qui porte ce beau nom en soutient dignement l'éclat. Dans ce pays des grands exemples, il en donne un qui n'est pas le moins grand, et qui est peut-être le plus utile; il emploie sa fortune à développer une industrie pour laquelle sa patrie est tributaire de l'étranger; il a voulu qu'elle produisît elle-même son pain. Les lois ni les mœurs de l'Angleterre ne permettent à l'aristocratie de mettre la main dans une industrie manufacturière; mais elles ne l'empêchent pas de cultiver le sol. Un lord ne déroge pas en touchant la charrue : c'était l'art des patriarches; l'Angleterre religieuse ne l'a pas trouvé indigne de son aristocratie. Le vieux duc de Portland rappelle Booz au milieu de ses moissonneurs, et, s'il manque à la scène les épis semés sur les pas de Ruth, on peut être sûr que le secours va trouver la veuve sous une autre forme.

III. — LES RUINES DE WINGFIELD. — UN PIQUE-NIQUE. — LES RUINES D'HARDWICKE-CASTLE. — SOUVENIRS DE MARIE STUART.

Les ruines sont rares en Angleterre; il y en a deux raisons : la guerre étrangère n'en a pas fait, et la guerre civile en a fait moins que partout ailleurs. Aussi le peu qu'on en voit est-il fort visité, non par les étrangers, qui ont assez à faire des curiosités de la civilisation contemporaine, mais par les Anglais eux-mêmes, qui ne sont curieux d'aucun pays autant que du leur.

Le comté de Nottingham en offre de célèbres : celles du château de

Wingfield, qui fut détruit dans la guerre du parlement contre Charles Ier; celles de Newstead-Abbey, où se passa la jeunesse de lord Byron. Tout près de la limite du comté, dans le Derbyshire, le souvenir de la captivité de Marie Stuart prête un charme mélancolique aux restes du vieux château d'Hardwicke.

Les ruines de Wingfield couronnent une colline dont l'escarpement est déjà une rareté dans un paysage uni ou légèrement onduleux : ce sont les débris de ce qu'on appelle *manor-house,* un manoir fortifié, différent du château-fort, *keep-donjon,* qui servait à arrêter l'ennemi. Le *manor-house* était l'habitation de familles nobles, fortifiée seulement pour la sûreté contre un coup de main de partisans. Wingfield fut habité par William Peveril, fils naturel de Guillaume-le-Conquérant et ancêtre de ce Peveril du Peak, le héros d'un des plus agréables romans de Walter Scott. Les premières ruines datent de l'année 1446, et furent l'ouvrage d'un lord Cromwell, contemporain du roi Henri VI. Le manoir ainsi ébréché devint la propriété du fameux comte de Shrewsbury, le geôlier de Marie Stuart, et, si l'on en croyait certains embellisseurs de ruines, cette princesse y aurait passé quelques-unes des années de sa captivité. Pendant les guerres du parlement contre Charles Ier, Wingfield fut assiégé et pris par l'armée parlementaire. On y employa les plus puissans moyens de destruction. Des fouilles récentes ont fait découvrir, enfoncés à quelques pieds dans la terre, des boulets du poids de trente-deux livres. Le canon des parlementaires y a pourtant fait moins de mal que les derniers propriétaires, lesquels en ont démoli les murailles pour construire des bâtimens de ferme, sort ordinaire de la plupart des ruines, dont on peut dire, comme de celles de Rome, qu'elles sont plus l'œuvre des *Barberini* que des *Barbari.*

La principale tour est restée intacte. Bâtie sur la crête de la colline, elle regarde une immense étendue de pays. Combien d'aspects différens le paysage n'a-t-il pas revêtus depuis que Wingfield eut pour hôte le bâtard du Conquérant! Aujourd'hui, au centre de cette contrée pacifique, la tour d'alarmes semble une ruine artificielle bâtie pour avoir une vue sur les environs. Les créneaux ne voient plus passer de gens de guerre. La paix a imprimé sa douce face sur tout ce pays. On entre dans le manoir à la suite des moutons de la ferme, revenant à l'étable après avoir brouté l'herbe abondante et fraîche qui croît à l'ombre de ses murs. Tandis que nous regardions du haut de la tour les vallons, les champs, les villages semés çà et là, un murmure sourd et vibrant se faisait entendre dans le lointain. Nous tournions la tête, et, à la sortie d'un bois, sur une ligne blanche, s'avançait en rampant, — sous le pavillon de la paix universelle, la noire banderole de fumée, — un convoi de chemin de fer. Au moyen-âge, on eût vu de la même

tour chevaucher le cortége de quelque abbé, monté sur un mulet aux riches caparaçons et aux clochettes retentissantes, que suivaient à cheval ses serviteurs blancs et maures, ses pages et ses écuyers.

Nous étions allés à Wingfield en pique-nique. En France, on entend par là un repas où chacun paie son écot. Les Anglais nous ont pris le mot, mais ils ont changé la chose. Un *country gentleman* donne rendez-vous à ses voisins de campagne dans la cour de sa maison; là, des voitures pleines de provisions les reçoivent. On part pour un lieu de promenade, le plus souvent historique; on s'arrange pour arriver à l'heure du *luncheon :* c'est, comme on sait, le repas de l'après-midi, notre dîner d'autrefois. Les convives mangent de bon appétit, mais sobrement, quoi que fassent dire certains Anglais, qui se relâchent sur le continent de la modération qu'ils s'imposent si sagement chez eux. Une gaieté égale, mais sans épanchement, anime doucement le festin. On cause à la surface, mais tout le monde également, et, si personne ne domine l'entretien, personne n'en est exclu. Après quoi, on visite ensemble ou par groupes le lieu de promenade. C'est ainsi que les choses se passèrent quand nous visitâmes les ruines de Wingfield. Je n'en parlerais pas, si je n'étais encore touché et charmé du soin que prenait de ses hôtes l'aimable femme qui nous donnait la fête. Elle avait tout ordonné, elle conduisait tout, sans qu'il parût sur son gracieux visage plus de préoccupation que sur celui d'une invitée se laissant faire.

Les dames avaient apporté leurs cahiers d'esquisses; elles se dispersèrent pour aller prendre des croquis. Tandis que les crayons cheminaient sur le papier, les hommes parcouraient les ruines, montaient au haut de la tour, descendaient dans la crypte qui servait de cave au manoir, mesuraient la cheminée sous laquelle s'étaient chauffés debout les descendans de Peveril. Tous faisaient usage de leurs notions archéologiques; personne ne songeait à se mettre à l'écart pour rêver. Une ruine, pour des Anglais venus en pique-nique, n'est pas un sujet de mélancolie : c'est un but de promenade utile, c'est une connaissance précise qu'il est de devoir d'acquérir, car il s'agit de l'histoire du pays.

Il arriva, deux heures après nous, un archéologue de profession. Il amenait avec lui une grande compagnie. Les deux sociétés se mêlèrent et formèrent un auditoire imposant. Ce savant avait le parler clair et facile. Il donnait une date à l'édifice, il y notait les styles de plusieurs époques, il en caractérisait les différences. Je voyais certains auditeurs prendre des notes. Peut-être aurais-je eu du plaisir à l'écouter moi-même, si quelque chose pouvait m'intéresser dans une ruine qui ne soit pas la ruine elle-même, comme la plus triste des choses humaines. A quoi bon la science contentieuse sur des débris qui annon-

cent la vanité de toute science? J'aime mieux garder avec mon ignorance la naïveté des impressions qui me viennent des ruines. Elles me font songer à la vie écoulée, au temps déjà derrière moi, le seul certain, à celui qui est devant, si douteux et, quoi qu'il arrive, si court, à mes propres ruines, à ce qu'il y a aussi en moi de tours superbes abattues; puis je pense à ceux qui ont élevé ces pierres, à ceux qui les ont renversées, au passé, au présent que ce passé a fait, à cette dure condition des sociétés humaines qui les condamne à vivre de destructions et à prospérer par les ruines. Il me suffit de quelques notions générales pour ne pas confondre les âges : c'est le savoir de tout passant. J'aurais pourtant mauvaise grace à estimer médiocrement l'archéologue ingénieux qui, à l'aide de quelques pierres gisant dans la cour d'une ferme ou engagées dans les murs d'une construction nouvelle, rebâtit un monument historique; mais je suis surpris de voir quelqu'un faire cercle sur une ruine, et la quitter avec l'applaudissement d'un auditoire et un peu plus de contentement de soi. Aussi je me tenais à l'écart, regardant tantôt les murs écroulés, tantôt le ciel qui versait sa plus belle lumière sur le paysage, tantôt la ferme bâtie dans un coin de la cour d'honneur et les arbres qui se nourrissent de la pierre redevenue poussière, tantôt les gens de la ferme menant leurs bêtes à l'abreuvoir, et les petits enfans étonnés que de grandes personnes vinssent de loin pour visiter de vieilles pierres. J'étais touché de ces impressions de vie et de mort, de perpétuité et de fragilité; l'histoire de l'homme m'empêchait de prendre intérêt à des notions d'histoire locale.

Et comme on n'est pas de son pays impunément, et qu'on l'aime d'autant plus qu'il est plus éprouvé, je sentais un secret dépit contre ces visiteurs de ruines, qui, tranquilles sur le présent de leur patrie, peuvent s'intéresser ainsi à son passé. Du moins, me disais-je, la société qui a eu besoin de faire ces ruines subsiste et prospère. En vain ses ennemis lui mesurent sa durée; leurs sauvages prophéties ne l'ont pas émue; elle jouit du présent et elle croit à l'avenir; et tandis que tout ce qui pense dans mon pays souffre et s'inquiète, voici des gens d'esprit et de savoir qui se mettent en voyage pour s'enquérir si certaines pierres anciennes sont saxonnes ou normandes, voici un pays où l'on prend soin des ruines, comme si elles devaient être les dernières. Pour nous, nous ne savons pas si les édifices bâtis aujourd'hui seront encore debout demain. Notre sol est jonché de débris; les châteaux sont devenus des bâtimens d'hébergeage, et les églises des magasins; les pierres que le paysan portait au sommet du mont pour élever l'édifice féodal, il les en a descendues pour bâtir des granges; tout cela se passait hier, et voilà qu'aujourd'hui des milliers d'hommes trouvent déjà trop vieille cette société d'hier, et veulent faire des ruines

de ces hébergeages et de ces granges! Les Anglais mettraient leurs ruines dans des écrins, comme s'il ne devait plus s'en faire dans leur pays; nous, on nous en promet qui feront perdre bien de leur prix aux anciennes. Ne s'agit-il pas de faire crouler la société nouvelle sur les fils de ceux qui l'ont fondée?

Mes compagnons de voyage prirent sans doute mon isolement pour une marque de la légèreté française. A leurs yeux, je fuyais la science positive. Vraiment non; je me cherchais. L'heure du départ vint m'arracher à mes rêveries. On se remit en route, mes compagnons de promenade plus riches d'un léger savoir, moi remportant, avec mon ignorance, un peu plus de cette mélancolie, *lacrymæ rerum,* qui croît chaque jour en devenant de moins en moins amère, et qui nous accompagne jusqu'à la fin de la vie, sans doute pour nous préserver de mourir lâchement.

Pourtant, s'il est une ruine d'une date certaine par l'accord de la science et de la tradition, qu'un événement historique, un personnage populaire, une grande infortune, ont rendue célèbre, je préfère à une vague rêverie l'intérêt de notions précises qui m'instruisent et me touchent. C'est ce que je rapportai d'*Hardwicke-Castle,* dont les ruines ont été autrefois la prison de Marie Stuart. Voilà un de ces noms qui éveillent tout ce que nous avons de pitié, voilà une de ces infortunes dont nous sommes inconsolables, quoique la sévérité de l'histoire ne nous permette plus de douter qu'elle ait été méritée (1).

Le vieux château d'Hardwicke était le manoir de John Hardwicke d'Hardwicke, gentilhomme campagnard qui vivait dans le milieu du XVIe siècle. Il n'en reste qu'une aile fort délabrée, qui regarde le nord. Ses murs noircis par le temps, un lierre qui l'enveloppe à demi comme un linceul, semblent annoncer le débris d'une antique prison. La seule chambre demeurée intacte, et qu'on appelle la chambre des géans, est admirée pour ses belles proportions. L'ameublement qui servit à Marie Stuart a été transporté dans le nouveau château, bâti à gauche de l'ancien. La pièce la plus intéressante de cet ameublement est le lit de Marie, en partie brodé de ses mains. C'est ce lit qui a vu tant de nuits sans sommeil, tant de gémissemens étouffés, tant de pleurs dévorés, et aussi tant de rêves d'évasion et de retour à l'air libre et à la puissance. Le temps a effacé les couleurs et usé la trame du couvre-pied, ouvrage de ses doigts délicats, occupation de sa captivité. La vue d'un tombeau n'est pas plus triste que celle de ce lit. Cette magnificence fanée, ce dais, ces panaches aux quatre angles, ont un air de corbillard, vrai tombeau en effet, puisque toutes les espérances de cette

(1) C'est ce qu'a prouvé admirablement, tout en nous laissant notre pitié, M. Mignet, dans une suite de treize articles insérés au *Journal des Savans.*

pauvre femme ont dû y mourir, et qu'elle y a sans doute plus d'une fois pleuré sa mort! La salle où est conservé ce lit est meublée comme au temps d'Élisabeth : il y a là des curiosités pour tout un jour; mais que peut-on regarder après ce lit funèbre d'une femme qui paya si cher ses fautes, et dont les graces ont à jamais désarmé l'histoire? Un moment reine de France, elle eut le pressentiment que sa vraie patrie lui serait moins hospitalière que sa patrie adoptive, et l'adieu si touchant qu'elle fit à la France dut plus d'une fois lui revenir au cœur sur ce chevet où la captivité et l'insomnie firent pousser avant l'âge les premiers cheveux blancs qui se mêlèrent aux tresses brunes de sa tête charmante.

Hardwicke-Hall, le château actuel, fut bâti par la fille de ce John Hardwicke d'Hardwicke. Il est de la fin du XVIe siècle. La façade n'est qu'une vaste fenêtre à divers compartimens, où ce qui est mur ne sert qu'à attacher les vitres, et tient la même place que les montans de bois dans une serre. De là ce proverbe populaire :

Hardwicke-Hall, plus fenêtres que murailles (1).

Le premier effet en est éblouissant. Quand nous arrivâmes devant la maison, après avoir traversé le parc entre plusieurs troupeaux de daims, le soleil faisait jaillir mille éclairs de ces fenêtres. C'est une maison devant laquelle il faut baisser les yeux. L'architecture n'en est peut-être pas correcte, et n'est certainement d'aucune école; mais c'est une des plus splendides fantaisies qu'on puisse voir. La dame fondatrice n'avait pas si grand tort d'aimer le soleil et de le mettre tout entier dans sa maison. Derrière cette belle serre-chaude, elle put vieillir jusqu'à l'âge de quatre-vingt-sept ans; encore ne mourut-elle, comme on le verra, que par miracle. Les yeux plus faibles de ses descendans n'ont pas pu supporter cette insolation. Quelques fenêtres ont été bouchées ou rétrécies; mais les principales pièces ont conservé toutes leurs ouvertures, et la lumière qui les inonde est plus vive que celle du dehors, parce qu'elle est à la fois directe et réverbérée. D'immenses rideaux suspendus à des tringles de l'époque tempèrent cette lumière qui consume les couleurs et pâlit à la longue tous les objets.

La façade regarde le couchant. Devant la maison s'étend un parterre, tracé selon la mode du temps. Des plates-bandes bordées de buis nain y figurent des lettres et des chiffres. En traversant la cour pavée qui coupe ce parterre en deux, on ne voit à droite et à gauche que des groupes de fleurs singulièrement disposées, mais si abondantes et si fraîches, que le tableau empêche de remarquer l'encadrement. Du haut de la maison, on lit distinctement les initiales d'Élisa-

(1) Hardwicke-Hall, more glass than wall.

beth. Les plates-bandes et les fleurs forment le fond; les petites allées de sable jaune qui les dessinent figurent les lettres. Au-delà de la grille d'entrée s'étend une belle pelouse, et au-delà de la pelouse un vallon large et évasé se creuse en pentes douces entre deux rangées de collines, descend vers le couchant, puis se relève et remonte insensiblement, pour s'y confondre, vers les hauteurs qui bornent l'horizon. Au fond de cette coupe et sur ses bords, le paysage anglais déploie toutes ses richesses, bois, prés, eaux limpides, haies verdoyantes, bouquets d'arbres, paysage opulent, beau comme ce qui est riche, mais qui ne pénètre pas. Marie n'en avait pas la vue des fenêtres de sa prison. La façade de l'ancien château regardant le nord, son appartement ne recevait le soleil qu'obliquement, le matin et le soir, et ne voyait le vallon que de côté. C'est sans doute pour avoir connu l'incommodité de sa nouvelle demeure qu'Élisabeth d'Hardwicke voulut qu'elle fît face au vallon et reçût tout ce que l'Angleterre a de soleil.

Le portrait de la fondatrice d'Hardwicke se voit dans la galerie, près de celui de Marie Stuart, qu'on dit avoir été ressemblant et qui la représente en deuil avec un voile. Elle avait alors trente-six ans. Si c'est là Marie Stuart, sa beauté ne devait plus, dès ce temps-là, faire ombrage à Élisabeth. La figure d'Élisabeth d'Hardwicke est fine, intelligente, mais revêche. La couleur de ses cheveux, un air de ruse et d'autorité, la feraient prendre pour Élisabeth elle-même; elle lui ressemble et s'appelait du même nom qu'elle, Bess, qui est le diminutif d'Élisabeth : *Bess of Hardwicke,* digne geôlière de la *bonne reine Bess,* comme on nommait Élisabeth.

A quatorze ans, Bess était orpheline et riche héritière. Son premier mari, un enfant comme elle, mourut après peu de mois de mariage, en lui laissant de grands biens. Veuve avant d'avoir toute sa beauté, spirituelle, déjà ambitieuse, très recherchée, elle fit attendre sa main jusqu'à vingt-quatre ans. Un favori de Henri VIII, sir William Cavendish, enrichi par ce prince dans la vaste distribution des biens du clergé, obtint la jeune veuve au prix d'un contrat qui lui assurait toute sa fortune. Il échangea pour lui plaire tout ce qu'il possédait dans son pays contre des terres dans le Derbyshire, et il y bâtit Chatsworth, aujourd'hui la royale demeure du duc de Devonshire, descendant de ce deuxième mari, et depuis 1694 le sixième duc de cette puissante maison.

Sir William Cavendish mourut, et Bess resta veuve de nouveau avec six enfans. L'opulente douairière se laissa bientôt attendrir par d'autres possessions que vint mettre à ses pieds sir William Saint-Loo. Il était veuf lui-même et avait des enfans. Il les dépouilla au profit de ceux de sa femme, qu'il laissa peu après veuve pour la troisième fois, mais veuve de quarante ans à peine et nullement dégoûtée du mariage, qui

la comblait des biens de ce monde et mettait de son côté toutes les chances de survie. Cependant ses immenses richesses lui avaient donné une autre ambition : elle désirait échanger sa noblesse de campagne contre la haute noblesse. George Talbot, comte de Shrewsbury, lui en offrit une des plus anciennes de l'Angleterre; elle fit de Talbot son quatrième mari, et sut lui survivre dix-sept ans.

La probité chevaleresque de Talbot lui avait valu le triste honneur d'être choisi par Élisabeth pour servir de geôlier à la malheureuse Marie. Soit que, comme tous les geôliers de Marie, il eût été touché d'un intérêt trop tendre pour sa prisonnière, soit que sa femme ne fît que le craindre, la mésintelligence éclata entre les deux époux. Les lèvres minces du portrait de Bess d'Hardwicke, cet œil si fin et si dur, me font penser que sa jalousie ne dut pas être commode. Le mari était le geôlier de la reine d'Écosse, la femme était la gardienne du geôlier. Elle dénonça Marie à Élisabeth; à son tour, Marie la dénonça pour des propos tenus contre les mœurs de la reine (1). Celle-ci se servit de ces querelles pour resserrer la captivité de son ennemie. Jamais plus vilain cœur ne savoura une vengeance plus raffinée; Élisabeth n'avait plus à envier à Marie son funeste don de se faire aimer, puisqu'il ajoutait au supplice de la prison l'horreur d'avoir pour geôlière une femme jalouse.

Les dix-sept ans que dura le dernier veuvage de Bess d'Hardwicke s'écoulèrent dans une abondance et une splendeur presque royales. Octogénaire, mais toujours active, à défaut d'un cinquième mariage, elle trouva une dernière ambition pour occuper ce qui lui restait de temps à vivre. Après l'argent et les honneurs, elle se prit de passion pour les bâtimens. Chatsworth, dit-on, est la plus belle de ses créations. Une autre, Oldcotes, presque l'égale de Chatsworth, n'est plus qu'une ruine. Hardwicke est le type d'une maison seigneuriale au temps d'Élisabeth. Les meubles et l'arrangement sont tels que les a laissés la veuve des quatre maris. Tout ce qui voyage en Angleterre, et c'est presque toute l'Angleterre, va voir à Hardwicke comment se meublaient les grands seigneurs contemporains d'Élisabeth, à quels foyers ils se chauffaient, sur quels fauteuils se sont assis ces graves personnages dont les portraits, sauf quelque quinze jours dans l'année, sont les seuls habitans de ces galeries solitaires.

Outre ces royales maisons, Bess fonda des établissemens de charité à Derby et s'y fit construire pour elle-même un tombeau avec la ferme résolution de ne l'habiter que le plus tard qu'elle pourrait. Elle ne

(1) M. Mignet cite une lettre de Marie à Élisabeth, où, selon sa très juste remarque, elle se donnait le double plaisir de se venger de sa geôlière et de blesser son ennemie; mais il paraît que la lettre ne fut pas remise à son adresse.

s'occupait même de sa dernière demeure que pour éloigner le moment de l'habiter. Selon un horoscope, elle devait cesser de vivre le jour où elle cesserait de bâtir. Elle ne mourut, en effet, qu'après une gelée qui avait forcé les maçons de déposer la truelle. Je crois à l'horoscope; il était d'un prophète qui connaissait bien la dame et qui n'ignorait pas le cœur humain. Une femme de ce caractère devait mourir le jour où elle serait forcée de s'arrêter.

La galerie de Hardwicke-Hall, longue de cent quatre-vingts pieds anglais, est, non pas éclairée, mais rendue transparente par les fenêtres, qui font ressembler la paroi extérieure à un immense châssis. Les bons tableaux n'y sont pas communs, mais les portraits y abondent et sont tous du temps. Aux deux bouts de la galerie s'ouvrent deux portes qui se font face, et par lesquelles, quand l'horloge sonne minuit, entrent, en habits de pompe, Élisabeth et sa victime. Toutes deux s'avancent jusqu'au milieu de la salle, se font la révérence, et vont s'asseoir côte à côte sur deux trônes adossés au mur que surmonte un dais en velours rouge. La légende ne dit pas si les deux rivales s'y adressent la parole; hélas! elle fait bien. Une explication brouillerait de nouveau celles que la mort a réconciliées dans son éternel silence. Un dialogue des morts entre les deux rivales est impossible. C'est qu'au fond, et malgré les grands intérêts qui s'y mêlèrent, la querelle n'était guère plus digne que celle qui met aux prises deux femmes du commun; seulement l'une a l'auréole de la beauté et du malheur, l'autre le stigmate de l'oppresseur et du bourreau.

IV. — NEWSTEAD-ABBEY. — LORD BYRON.

Un nom contemporain, un des plus grands noms de la poésie, celui de lord Byron, consacre les précieux restes de l'abbaye de Newstead. C'est là que lord Byron a passé une partie de sa jeunesse; c'est là que s'est éveillé son génie poétique. Jusqu'à lui, la ruine avait été à peu près la seule gloire de sa famille; désormais c'est le nom du dernier de cette famille qui fait la gloire de la ruine.

Newstead-Abbey est un antique monastère converti en manoir. L'édifice religieux fut élevé par Henri II en 1170, et dédié à la Vierge Marie. Les guerres, le temps, ont détruit l'église, sauf la façade, qui se lie à l'aile gauche du manoir; mais le cloître, la cour intérieure, la fontaine au milieu, dont l'eau n'a pas cessé de couler et que décorent les bas-reliefs grotesques, le réfectoire, subsistent, engagés et mêlés dans une construction un peu militaire, comme étaient les manoirs fortifiés du moyen-âge. Jusqu'à la célébrité que l'abbaye de Newstead a due aux souvenirs de lord Byron, on venait visiter le manoir pour

la façade de l'église, pour le monastère, pour le réfectoire, pour le cloître resté intact et sa fontaine. Ainsi, dans le siècle dernier, l'ami de Mme du Deffant, Horace Walpole, visitait Newstead et en louait la beauté; il disait moins de bien du propriétaire d'alors, William Byron, l'oncle du poète, personnage bizarre, dur, vindicatif, dont les duels ressemblaient fort à des guet-apens, grand dépensier et qui réparait les brèches de sa fortune en faisant abattre tous les bois de son domaine. « Il paie ses dettes en vieux chênes, dit Walpole dans une lettre piquante; on en a coupé pour 5,000 livres tout près de la maison. Par compensation, il a bâti deux petits fortins (*baby forts*), afin de nous indemniser en forteresses du dommage qu'il cause à notre marine, et il a planté une allée de pins d'Écosse qui ressemblent à de petits paysans en vieille livrée de famille un jour de fête (1). » Walpole trouve encore à se moquer des fenêtres « dont les rideaux neufs ont l'air d'avoir été coupés par un tailleur vénitien. » Il ne voyait dans Newstead que la demeure d'une famille noble et des restes d'architecture gothique d'une médiocre valeur de son temps. « Il ne pouvait pas voir, remarque un critique anglais, cette magique beauté que la gloire répand sur la demeure d'un homme de génie et qui revêt comme d'un manteau les tourelles de Newstead. » Aujourd'hui, ce qui attire des visiteurs à la vieille abbaye, c'est le dernier Byron qui l'habita, c'est le poète. Il s'empare de vous à l'arrivée, il vous accompagne partout, il vous fait les honneurs de sa mélancolique demeure, hôte invisible, mais plus présent que ceux qui vous y reçoivent en personne.

On rend d'abord justice à la manière dont Newstead a été restauré. Le propriétaire actuel, le colonel Wildman, l'avait acheté en ruines. 300,000 livres sterling ont été dépensées à le réparer. Le colonel a exécuté cette restauration sous l'influence des deux plus nobles sortes de piété après celle qui a Dieu pour objet, la piété envers un homme de génie et la piété pour les ruines. Ami de lord Byron, il n'est devenu l'acquéreur de Newstead que pour y instituer le culte domestique du poète. Grace à lui, tout ce qui peut rendre plus sensible la *magique beauté* de l'édifice est à l'abri des injures du temps : c'est tout ce qui fut proprement l'habitation de lord Byron. Le reste semble n'avoir été réparé et consolidé que comme un chaton de bague pour mieux enchâsser le joyau.

Par une prescription de très bon goût, on vous conduit tout d'abord à l'appartement qu'occupa lord Byron. La vue de ces pièces, qui semblent l'attendre, excite plus de curiosité que d'émotion. Le souvenir de lord Byron n'est pas de ceux qui attendrissent. L'attrait de ce qui fut son habitation est celui de quelque demeure mystérieuse où il s'est

(1) Correspondance d'Horace Walpole.

passé des choses étranges. Près d'y entrer, on n'est guère plus ému que ce serviteur de Manfred qui donnerait trois années de ses gages pour savoir ce que fait le comte au fond de sa tour. « De quoi s'y occupe-t-il? nous ne l'avons jamais su :

« How occupied, we knew not (1). »

Il faut bien l'avouer, il n'y a rien dans l'arrangement intérieur qui annonce ni une destinée extraordinaire ni les mystérieuses occupations de Manfred. Lord Byron habitait une des deux tourelles, *baby forts*, dont parle Walpole. Le rez-de-chaussée est occupé par la salle à manger. Au milieu est une table carrée en acajou; les pieds des chaises sont dorés; un grand aigle, également doré, supporte un buffet. Ce sont des meubles dans le goût du temps, non de l'homme. L'étage supérieur se compose de deux chambres. La plus grande, avec cabinet de toilette, était la chambre à coucher du poète. Le lit est à colonnes, comme tous les lits anglais; une couronne de comte dorée surmonte les chapiteaux. Les rideaux, d'étoffe ordinaire, sont doublés de soie d'un jaune léger et ornés d'une garniture en festons. Les chaises sont également en soie, de la même couleur que les rideaux et en bois doré. Quelques gravures de peu de valeur représentent différentes vues du collége de Cambridge. Cet ameublement est celui dont lord Byron se servait à l'université, et, s'il ne dénote aucun goût particulier dans le personnage, il montre du moins comment est meublé, dans les colléges d'Angleterre, un écolier qui a le privilége d'être lord. Dans le cabinet de toilette, on voit le portrait du vieux domestique du poète. La seconde chambre, où couchait son page, a une fenêtre en ogive avec vitraux peints; elle est meublée dans le goût gothique. La médisance, à laquelle Byron a tant prêté, a jeté des doutes sur le sexe de ce page et insinué que ce pouvait bien être un Kaled dont Byron était le Lara.

Au réfectoire, aujourd'hui le grand salon de réception du colonel Wildman, on cherche, dans cette restauration si intelligente et si opulente, le peu qui est resté du poète. Voici, sur une table précieuse, le fameux crâne trouvé dans le jardin de l'abbaye; Byron eut la fantaisie de le faire monter en argent, pour s'en servir les jours de fête en guise de verre à boire. On y versait une bouteille de vin de Bordeaux et on la vidait d'un trait. C'est une étrangeté, mais non une nouveauté. Cette manière de narguer la mort était un des sauvages plaisirs du moyen-âge. Le pied de la coupe est en argent, comme les rebords. Byron n'avait que vingt ans quand il y écrivait ces vers, dont la tristesse ironique est d'un homme qui a déjà trop vécu : « Ne frémis pas; ne crois pas que mon ame se soit enfuie. Contemple en moi le seul

(1) *Manfred*, acte III, scène III.

crâne dont, à la différence des têtes vivantes, il ne sort jamais rien de triste. »

Devant la maison, sur la pelouse, s'élève un chêne isolé : on ne sait pourquoi il est là. Comme arbre, il est agréable à voir; mais, comme détail dans le paysage, on ne peut nier qu'il n'en gêne la vue. C'est ce que remarqua tout d'abord le colonel Wildman, en prenant possession du domaine : « Voici un beau jeune chêne, dit-il à un de ses gens; mais il faudra le couper, la place n'en veut pas. » Il ne savait pas que ce chêne avait été planté par lord Byron, lors de sa première arrivée à Newstead, à l'âge de dix ans. Ce souvenir l'a rendu cher au colonel, et le beau jeune chêne entre majestueusement dans l'âge mûr. Celui qui l'a planté y avait attaché une idée de destinée commune. Aussi long-temps que l'arbre prospérerait, avait-il dit, il prospérerait lui-même. Neuf ans après, revenant à Newstead, il trouva son chêne presque étouffé par les ronces et languissant; il en fit le sujet de vers plus agréables que neufs, qui, pour le tour, sentent le grand poète, et, pour le fond, le penseur de collége. Deux ans le séparaient encore de sa majorité. « Sitôt que la virilité aura couronné ton jeune maître, dit-il, c'est lui qui prendra soin de son arbre. Ah! ne te couche pas ainsi, mon chêne; relève un moment la tête. Avant que cette planète ait fait deux fois son glorieux tour, la main de ton maître t'apprendra encore à sourire; le temps d'épreuve de l'enfant sera passé (1). »

Au-delà de la pelouse est la pièce d'eau où Byron s'exerçait soit à nager, soit à manœuvrer un bateau; il y avait pour compagnon unique un chien de Terre-Neuve dont il s'amusait à éprouver l'adresse et la fidélité, en se laissant tomber comme par accident du bateau et tirer au rivage. On voit dans les jardins le tombeau de ce chien, avec l'épitaphe si connue, qui lui donne « toutes les vertus de l'homme sans ses vices. » Byron voulait y être enterré lui-même avec son vieux domestique Murray. On n'a pas respecté sa volonté, son corps a été réuni aux sépultures de sa famille, et quant au vieux Murray, il déclara qu'il ne lui convenait point d'être enterré seul avec le chien. Ce tombeau du chien scandalise plus d'un visiteur; il attriste tout au moins le plus grand nombre. Le chien est sans doute un bien bon ami; mais n'est-ce pas la faute de l'homme si c'est le meilleur ou le seul qu'il ait? et cela ne prouve-t-il pas qu'il n'est capable d'aimer que ce qu'il n'a pas besoin de respecter?

Le souvenir du lac de Newstead a inspiré deux fois lord Byron.

(1) Ah! droop not my oak! lift thy head a while.
Ere twice round yon Glory this planet shall run,
The hand of thy master will teach thee to smile.
When infancy's years of probation are done.

Cette pièce est de 1807. Elle n'a été publiée que dans les éditions postérieures à 1830.

Voici ce qu'il en dit dans une description de l'abbaye, qu'il ne nomme pas, mais que ses vers rendent visible : « Devant la maison s'étendait un lac aux claires eaux, aussi large que profond et transparent, sans cesse renouvelé par les eaux d'une rivière, qui traçait lentement son cours à travers l'onde plus calme qui l'entourait. L'oiseau sauvage faisait son nid dans la fougère et les joncs, et couvait dans son lit humide. Les bois se penchaient sur ses bords et tenaient leurs têtes ondoyantes fixées sur les flots (1). »

Le texte anglais est charmant; mais ce n'est que de la description, le sentiment y manque. Byron écrivait ces vers à un an de sa mort; il était bien vieux de cœur : il avait trente-six ans! Aussi j'aime mieux ceux qu'il adressait à sa sœur huit ans auparavant, dans les premiers jours de son exil, sur les bords du lac de Genève, qui lui rappelait le lac paternel. « Je t'ai fait souvenir de ce cher lac qui fut le nôtre, près de la maison qui désormais ne peut plus être la mienne. Le Léman est beau; mais ne crois pas que j'aie perdu le souvenir d'un plus cher rivage. Le temps peut faire de tristes ruines dans ma mémoire, avant que ce lac ou toi vous disparaissiez de devant mes yeux, quoique, comme toutes les choses que j'ai aimées, vous soyez ou perdus pour moi ou loin de moi (2). » Ces vers sont touchans, mais non les plus touchans de la pièce, qui est écrite toute de sentiment. Chose à remarquer à la gloire de lord Byron, ses poésies domestiques sont parmi les meilleures qu'il ait composées. L'adieu à sa femme, *Fare thee well,* est une plainte déchirante. C'est comme une protestation du bien contre le mal dans cet esprit à la fois superbe et sensé, qui se plaignait d'avoir reçu avec la vie quelque chose qui en corrompait le bienfait, « une destinée ou une volonté hors des droites voies, » *fate or will, that walk'd astray.* Mme de Staël eût voulu, disait-elle, être lady Byron pour inspirer de tels vers. Peut-être l'honneur eût-il été payé trop cher; mais quelle femme n'eût voulu être cette douce sœur à qui s'adressent les vers sur le lac, et d'autres où la douceur d'Augusta semble être passée dans l'ame du poète et y avoir suspendu tous les combats?

Le seul souvenir touchant que Byron ait laissé à Newstead est celui d'une dernière promenade faite dans le petit bois avec cette sœur, quelques jours avant de quitter l'Angleterre. Ils avaient remarqué, sur le bord d'une allée couverte, deux hêtres jumeaux; ils les choisirent comme symbole de leur affection. On distingue encore sur l'écorce de l'un de ces arbres leurs noms que lord Byron y grava ce jour-là, en souvenir de cette visite d'adieu. Ces hêtres ont eu la même destinée

(1) *Don Juan,* chant XIII.
(2) *Epistle to Augusta.*

que le frère et la sœur. L'un des deux arbres est mort : c'est celui qui porte leurs noms, comme si le couteau de lord Byron y avait inoculé un germe de mort prématurée. Singuliers rapprochemens : un peu après cette visite suprême, lord Byron, à la veille de son départ, disait à Augusta, dans des vers délicieux, les derniers qu'il ait écrits en Angleterre : « Tu es restée debout, pareille à un arbre aimable demeuré ferme sur son tronc, et qui, doucement penché, balance ses branches fidèles au-dessus d'un tombeau. »

Oui, l'arbre aimable est resté debout; mais son feuillage amaigri ne suffit plus pour cacher la nudité de son compagnon.

Le paysage aux alentours de Newstead est charmant. Une pente douce descend à travers des bois jusqu'au fond du vallon où l'abbaye est bâtie. « Elle est peut-être un peu bas, dit le poète; mais les moines ont trouvé bon d'avoir la colline derrière eux pour abriter leur dévotion contre le vent (1). » Autrefois le parc de Newstead nourrissait deux mille six cents têtes de daims; on y comptait par milliers les beaux chênes. Aujourd'hui les défrichemens ont éclairci les bois et mis des champs à la place des clairières, et des fermes à la place des rendez-vous de chasse; le bétail aristocratique a été chassé par le bétail agricole, et, en fait de gibier, il n'y a guère que des lapins; ils y sont innombrables; on en voit sortir de dessous chaque touffe de fougère; c'est, dit-on, un des produits du domaine.

La seule chose qui reste de l'église abbatiale, la façade, est citée parmi les plus belles ruines de l'Angleterre; mais de la nef, voûte, piliers, murailles, tout a croulé, tout a disparu. Le pavé de l'église est maintenant une pièce de gazon, et la voûte, le jour que nous visitâmes le manoir, était un beau ciel pommelé du mois de juillet. Reste donc seulement ce pan de mur avec une belle fenêtre sans vitraux et le cintre en ogive qui formait la porte d'entrée. Au-dessus de la fenêtre sont douze niches vides, et au-dessus de ces niches, tout près du faîte, une niche plus grande qui a gardé sa statue : c'est celle de la Vierge, à laquelle l'édifice était consacré; elle y est intacte avec son fils dans ses bras bénis. « Épargnée, dit le poète, par un hasard, quand tout le reste était dépouillé, elle semble avoir fait une terre sainte de tout ce qui est en bas. » Curieuse réflexion, qu'on ne s'attend guère à trouver dans *Don Juan!* Il est vrai que le poète en a quelque embarras : « C'est peut-être, ajoute-t-il, de la superstition; mais les plus faibles débris d'un lieu qui fut consacré ont le privilége d'éveiller de religieuses pensées (2). »

Dans la suite de cette description, l'esprit fort ne gêne plus le poète :

(1) *Don Juan*, chant XIII, 55.
(2) *Ibid.*, chant XIII, st. 61, 62.

il ne s'agit plus d'un mystère, mais d'un chef-d'œuvre de l'art chrétien, de cette fenêtre, le joyau de la ruine; « fenêtre puissante, creuse à son centre, d'où ont été arrachés les vitraux aux mille couleurs, à travers lesquels pénétraient autrefois, en rayons affaiblis, les célestes gloires, ruisselant du soleil comme des ailes de séraphin. Aujourd'hui tout est désolé et béant. Le vent passe à travers les découpures, tantôt élevé, tantôt faible, et souvent le hibou chante son antienne aux lieux où repose la silencieuse compagnie avec ses *alleluias* éteints comme une flamme évanouie. » Ces vers, et toute la description d'où ils sont tirés, sont plus brillans que touchans. Ce n'est point un souvenir d'enfance qui inspire au poète de douces pensées au milieu de cette humeur plus grimaçante que plaisante, qui déborde dans le *Don Juan*. Il a eu besoin de Newstead pour faire une description poétique. Je vois là un morceau d'ornement plutôt qu'un regard jeté sur les années de sa jeunesse, ou un regret donné au manoir de ses ancêtres, désormais dans la possession d'un autre. Lisez la strophe qui vient après : il n'est pas dupe de sa description; il demande pardon au lecteur de détails « qui, dit-il, le feraient prendre par Apollon pour un commissaire-priseur. » Il se souvenait encore de Newstead; il ne l'aimait plus. L'avait-il véritablement aimé? « Qu'il en arrive ce qui pourra, écrivait-il à sa mère en mars 1809, Newstead et moi nous resterons debout, ou nous tomberons ensemble. J'ai maintenant vécu en ce lieu, j'y ai fixé mon cœur; aucune nécessité, présente ni future, ne me forcera de troquer les derniers restes de notre héritage. Je suis de force à endurer des privations, et dussé-je obtenir, en échange de Newstead-Abbey, la première fortune de ce pays-ci, j'en repousserais la proposition. Mettez votre esprit en paix sur ce point. Je suis un homme d'honneur; je ne vendrai pas Newstead. » Quelques années après, Newstead était vendu.

Entre le manoir et l'héritier collatéral, il n'y avait qu'un lien d'orgueil aristocratique; aussi est-il moins à blâmer qu'à plaindre de l'avoir rompu, malgré l'éclat de ses protestations publiques ou domestiques. Après tout, le manoir échu au neveu à défaut du fils n'est pas la maison paternelle. Lord Byron n'était pas né à Newstead. Il avait dix ans quand il y vint pour la première fois; déjà la poésie fermentait dans sa jeune tête, et bien des pensées impétueuses se jetaient entre les objets et lui. Il ne vit jamais Newstead tel qu'il était. Les images qu'il en a données sont formées de souvenirs et d'une sorte d'idéal classique. L'amour pour la maison paternelle est plus humble, mais plus puissant. Les petits pas de l'enfant en ont mesuré toute l'étendue, ses mains en ont touché tous les meubles; ses yeux, égarés dans l'horizon des grandes promenades, n'ont bien connu que l'horizon de l'enclos et des bâtimens. L'oiseau a reçu l'empreinte du nid. En y revenant

homme fait, il est surpris de reconnaître jusqu'aux rides des boiseries, jusqu'aux lézardes des murailles. Il verra, dans le cours de sa vie, mille choses plus belles, plus caractérisées, plus frappantes; le souvenir de ces choses s'altérera ou s'effacera : la maison paternelle restera seule intacte parmi les ruines de sa mémoire. Lord Byron entrait à Newstead en héritier dépaysé dans son propre manoir. Il prenait possession d'un majorat; il n'était pas l'enfant de la maison, il en était le seigneur. Le jour où il quitta Newstead pour le collége d'Harrow, à qui fit-il ses adieux? Aux ombres des héros ses ancêtres : « Ombres des héros, votre descendant, quittant la demeure de ses ancêtres, vous dit adieu! » Il voit des ombres à Newstead, c'est pour cela que la description qu'il en fait est vague et n'est point touchante. Il vendit Newstead pour payer ses dettes; les souvenirs de l'adolescent qui venait y passer ses vacances, du jeune homme qui y cacha ses premières passions, ne le protégèrent pas contre les besoins d'argent de l'homme fait.

Comme il s'était accoutumé à n'avoir plus Newstead, il s'accoutuma à n'avoir plus de patrie. Tout enfant, ses lectures favorites avaient été des récits de voyages. Son imagination l'avait presque détaché de son pays, avant qu'il fût forcé d'embrasser l'exil comme une délivrance. La patrie de lord Byron, c'est celle des Conrad, des Lara, des Manfred; c'est partout où le génie de l'individu est plus fort que la société, et où la nature est plus forte que l'homme : l'Orient, les Alpes, la mer, la mer surtout d'où lui étaient venues les premières impressions de grandeur et de puissance (1), la première voix par laquelle la nature avait parlé à l'enfant de génie. Après l'amour humain, celui qu'il a le plus senti et le mieux exprimé, c'est l'amour pour la mer. « Et je t'ai aimé, Océan! et les plus vives joies de ma jeunesse étaient de me sentir poussé à l'aventure, comme une des bulles qui se forment sur ton sein! Enfant, je faisais mes délices de me jouer avec tes brisans, et si le temps, venant à fraîchir, les rendait menaçans, cette crainte même avait du charme pour moi; car j'étais comme un de tes enfans, et, près ou loin du rivage, je me confiais à tes flots, et je passais ma main sur ta crinière, comme je fais en ce moment (2). »

Enthousiasme, sentiment, poésie, rien ne manque à cette stance sublime et charmante, et rien ne sent moins le cabinet que cet amour dont les souvenirs se confondent avec les sensations présentes. Amour deux fois vrai, car ce que le poète se rappelle avoir senti, il veut le sentir encore au moment où il s'en souvient!

Bien des hommes font des sermens comme celui de lord Byron pour

(1) Il habitait près d'Aberdeen, sur les côtes orageuses de la mer d'Écosse.

(2) *Childe-Harold*, chant III.

Newstead, à l'âge où ils ne connaissent pas encore les passions ni les besoins qui les en délieront. Les poètes y sont peut-être plus sujets; ils le font du moins avec plus d'éclat et de confidens. Il en fut de la déclaration du poète de vivre et de mourir avec Newstead, comme de sa résolution de ne recevoir aucune rétribution pour ses ouvrages. A vingt ans, dans sa satire contre les poètes et les critiques écossais, il s'écriait : « Que ceux-là quittent le sacré nom de poètes, qui torturent leur cerveau pour le gain, non pour la gloire ! » Et tout d'abord il refusait 400 guinées d'une seconde édition de sa satire. Plus tard, il abandonnait à un ami le prix de ses premiers manuscrits. Enfin, attaqué directement par son éditeur, qui lui envoie un billet de mille guinées pour *le Siége de Corinthe* et *Parisina*, il lui retourne le billet, disant « qu'il ne peut pas, qu'il ne veut pas l'accepter. » Et il ajoute : « Ce n'est pas dédain pour l'idole universelle, ni surabondance actuelle de ses trésors; mais ce qui est droit est droit, et ne doit pas céder aux circonstances. » L'éditeur insiste, renvoie les mille guinées, et Byron les garde. Il en accepta successivement vingt-deux mille autres; enfin l'éditeur qu'il trouvait trop généreux finit par lui paraître serré.

« Pour Oxford et pour Waldegrave, lui dit-il dans une petite pièce épigrammatique, tu donnes beaucoup plus que tu ne m'as donné; ce n'est pas agir honnêtement, mon Murray.

« Car, comme dit le proverbe : mieux vaut un chien en vie qu'un lion mort. Mieux vaut un lord vivant que deux lords décédés, mon Murray.

« Et si, comme l'opinion en court, les vers se sont mieux vendus que la prose, certes je devrais avoir reçu plus qu'eux, mon Murray. »

Et dans une lettre au même : « Vous donnerez à mon homme de confiance toutes vos raisons marchandes : — saison lourde, public mou; — milord écrit trop, sa popularité décline; — déduction à faire pour le change, — pertes faites avec milord, — édition contrefaite; — sévérités de la critique et autres points et sujets de discours dont je lui laisse la réponse à lui qui est orateur. »

La lettre qui refuse les premières offres et la lettre qui craint que les dernières ne soient trop modiques ont été écrites à cinq ans d'intervalle. Voilà le danger de commencer par l'idéal; on finit par les plus prosaïques des réalités. Disons cependant qu'au fond des deux conduites il y avait de la générosité : c'est pour lui-même que Byron commence par refuser de l'argent; c'est pour les autres qu'il finit par en demander. Les dernières guinées qu'il tirait ainsi de l'éditeur Murray servaient à équiper des Souliotes pour la défense de la Grèce et à envoyer des bandages et de l'argent aux blessés de Missolonghi.

Je ne pouvais guère visiter Newstead sans être tenté de relire lord

Byron. J'en étais resté sur ce grand poète à mes impressions de jeunesse. Depuis l'époque de sa première vogue (1), d'autres études m'avaient fort éloigné de lui. Ce n'est pas d'ailleurs un de ces compagnons avec lesquels on passe sa vie, le livre familier où l'on va chercher le soulagement des maladies de l'ame. Vivant tout près de Newstead, dans la partie de l'Angleterre où l'on s'occupe le plus de lord Byron, l'esprit et le cœur remués de ce qu'il y a de bizarre et de mélancolique dans les souvenirs qu'il y a laissés, c'était l'occasion ou jamais de rouvrir ses poésies négligées. Il me semblait qu'après le pèlerinage à la maison du poète, j'en devais un autre à ses vers que m'avait rendus suspects l'admiration d'autres modèles, et je me persuadais qu'en voulant être juste, j'en trouverais le prix dans des plaisirs inattendus.

Une autre disposition d'esprit me portait à relire lord Byron. Les ruines que le doute avait faites dans son esprit, nourri de dégoûts prématurés, les derniers événemens les ont faites dans la société où nous vivons. Nous avons vu tout à coup de grands principes vaincus, les croyances des sages renversées et moquées, leurs prodigieux efforts perdus, la vérité impuissante, les faux besoins prévalant sur les vrais, l'avenir suspendu entre des institutions auxquelles personne ne croit et le hasard des supériorités individuelles. Oserai-je dire que, dans cette première défaillance qui suit les grandes pertes, et j'entends par là celles de la fortune morale, je me suis senti attiré vers ces cruels génies qui commencent et finissent par le doute, et qui, dans la férocité de leur mépris pour les sociétés humaines, en viennent à n'aimer que la nature extérieure et l'indépendance de la vie sauvage? C'est ainsi qu'avant d'avoir vu Newstead j'inclinais vers lord Byron, et que je pensais à aller apprendre de lui quelles tristes joies l'esprit peut tirer de ses découragemens et quel plaisir on peut prendre à vivre au milieu des ruines. L'impression qui m'en est restée, peut-être la dirai-je quelque jour, avec la confiance, sinon de dire du nouveau, du moins de rencontrer le sentiment de quiconque lirait lord Byron, ayant au cœur la plaie dont souffrent, en ce triste temps, tous ceux qui n'y vivent ni en hommes d'intrigues ni en aventuriers.

NISARD.

(1) En 1823.

UNE SONATE

DE BEETHOVEN.

Que pensez-vous de Beethoven? demandais-je un jour à un homme d'un esprit original, avec qui j'aimais à m'entretenir de l'art qui est l'objet constant de mes études. — Ce que je pense de Beethoven? répondit-il en jetant sur moi un regard inquiet et soupçonneux; où voulez-vous en venir? — Mais ma question vous l'a dit : à connaître vos idées sur ce génie immortel dont, malgré tant de jugemens divers, il semble que le caractère soit encore méconnu. — Après un long silence dont j'avais peine à m'expliquer la cause : « Suivez-moi, me dit cet homme singulier. » Arrivé chez lui, il ouvrit son secrétaire, prit un papier, et me le remit en disant : « Lisez ce brouillon si vous pouvez, et, lorsque vous l'aurez déchiffré, vous comprendrez pourquoi j'ai dû hésiter à répondre à une question qui vous paraissait toute simple. » Le brouillon que j'emportai chez moi contenait en langue italienne le récit qu'on va lire.

— Il est donc vrai, vous partez; vous allez vous marier! Vous quittez le doux climat où je vous ai connue; vous brisez la chaîne invisible qui, malgré les complots des méchans, nous attachait l'un à l'autre, et vous allez disposer d'un cœur dont j'ai respiré les premiers parfums! Que la destinée s'accomplisse! Je m'attendais au coup qui me frappe; depuis long-temps j'avais pressenti le triste réveil qui devait

succéder à mon rêve de bonheur. Au milieu des rares qualités qui vous distinguent, à travers ce tissu de graces et d'attraits qui vous enveloppe comme d'un voile magique, mes yeux éblouis avaient pourtant su découvrir les imperceptibles défaillances de votre riche nature. Oui, enfant adorable que le Seigneur a illuminée d'un rayon de sa miséricorde, vous aussi vous portez témoignage de la fragilité de la femme et des temps malheureux où nous vivons. Avant de recevoir mon adieu suprême, écoutez-moi, je vous en conjure.

Il y aura bientôt six ans que j'ai reçu de vous l'aveu d'un sentiment qui a fait depuis le charme et le tourment de ma vie. C'était par une belle soirée d'automne, si vous vous en souvenez encore, car pour moi j'ai consigné les moindres particularités de cet instant mémorable. Vous étiez dans le petit salon de votre tante, les fenêtres ouvertes sur le parc qui encadre cette magnifique habitation. Il pouvait être huit heures du soir. Votre tante et le reste de la compagnie se promenaient d'un côté et de l'autre, respirant le frais et s'égayant à dire de ces propos aimables qui n'ont rien de précis et qui s'échappent de nos lèvres comme une vibration involontaire de la fantaisie. Nous étions restés seuls dans l'intérieur du château, ainsi que cela nous arrivait souvent. Vous étiez à votre piano, laissant errer vos doigts agiles et distraits sur le clavier, tandis que moi je feignais de lire, assis à quelques pas de vous. Le soleil allait disparaître de l'horizon, et nous envoyait ses derniers rayons adoucis et tremblans. Les ombres du soir descendaient lentement de la colline prochaine, et la lune, comme une vierge pudique, se dégageant péniblement du fond lumineux encore qui la contenait, s'épanouissait avec une coquetterie timide au-dessus de la forêt. Le petit salon où nous étions tous deux était rempli de mystère et de parfums que nous apportait la brise attiédie du soir. Rien ne venait rompre le cours de notre pensée solitaire, si ce n'est quelques éclats de rire des promeneurs, ou bien le sifflement mélancolique d'un bouvier traversant la grande route. L'obscurité, qui gagnait peu à peu l'intérieur de l'appartement, ne me laissait plus apercevoir ni vos tresses blondes retombant comme une gerbe de fleurs sur un cou plein de suavité, ni vos yeux bleus aux reflets mélancoliques, ni cette taille élégante et pleine qui semblait accuser la force tempérée par la grace et la volupté épurée par l'élévation de la pensée et la chasteté du cœur. Tout à coup vos doigts, qui jusqu'alors avaient glissé au hasard sur les touches dociles, traduisant ces vagues aperçus qu'on appelle rêveries, — divins préludes de l'ame qui semble se voiler de mystère comme à l'approche du Seigneur, — vos doigts se fixèrent presque involontairement sur un thème dont les notes mélancoliques et profondes me firent tressaillir : c'était la sonate pour piano, en *ut dièse mineur*, de Beethoven.

Dès les premières mesures de cette composition admirable, je fus saisi comme d'un frisson douloureux. Ma tête s'inclina sur le livre, qui me glissa doucement des mains. Ces longs et lugubres accords retentissaient au fond de mon ame et y réveillaient les échos endormis de ma triste destinée. Lorsque le thème conduit par le mouvement périodique de la basse s'élève au ton relatif de *mi majeur*, un rayon de la lune, perçant de légers nuages qui avaient contrarié son essor, vint effleurer votre taille charmante et traduire en quelque sorte cette belle modulation du génie. Mon émotion s'accroissait avec le développement de cet andante qui semble un écho des plaintes du Golgotha recueilli par l'ange de la douleur. Les larmes gagnaient insensiblement mes paupières lorsqu'à la quinzième mesure, en écoutant ces notes déchirantes et cette dissonance de *septième* qui exprime un si profond désespoir, je ne pus contenir mes sanglots : Beethoven venait de trahir le secret de mon cœur. — O poètes, artistes inspirés par la grace divine, vous avez le don des miracles, vous seuls possédez la science de la vie, et, en chantant les peines et les plaisirs qui traversent votre ame, vous chantez la joie et la tristesse de tous! — Vous aviez interprété dans une langue sublime cette immortelle inspiration, dont le thème, après avoir été présenté dans le ton d'*ut dièse mineur*, disparaît sous un réseau de modulations pénétrantes et surgit de nouveau avant d'aller expirer tristement dans la tonalité primitive, et vous meniez avec énergie l'allégro impétueux qui en forme la seconde partie, où le délire de la passion éclate, se brise et se soulève en imprécations pathétiques qui vont échouer dans un cri suprême et désespéré. Électrisé par ce choc terrible, je fis un bond, et, me levant précipitamment, j'allai à la fenêtre cacher le trouble qui m'agitait. Après quelques minutes de silence, pendant lesquelles je cherchais à ressaisir le fil de mes idées en plongeant mon regard distrait dans les profondeurs de la nuit, vous me dites d'une voix qui trahissait aussi une émotion que vous auriez voulu réprimer : « Qu'avez-vous, monsieur? — Je souffre, vous répondis-je, de la douleur de Beethoven, dont je viens d'entendre les profonds déchiremens. Pauvre et sublime génie, que tu as dû verser de larmes dans ta longue agonie qui a duré autant que ta vie! — Est-ce que Beethoven a été malheureux? — Pouvez-vous en douter? Comment aurait-il pu écrire la sonate en *ut dièse mineur*, la ballade d'*Adélaïde*, l'andante de la symphonie en *la* et tant d'autres pages admirables que vous connaîtrez plus tard, s'il n'en avait trouvé la source au fond de son propre cœur? Croyez-vous donc que l'art soit un vain jouet de l'esprit, un luxe d'imagination qu'on acquiert ou qu'on rejette à volonté, un savant édifice de mensonges dont les écoles et les livres peuvent enseigner la recette? Oh! ce sont là les détestables doctrines qu'on proclame aujourd'hui pour flatter la foule jalouse de toute autorité

supérieure qui s'impose à ses respects. On voudrait bien que les acclamations confuses d'un peuple ignorant qui donnent la puissance politique eussent aussi la virtualité de créer la souveraineté du génie; mais ici la volonté de l'homme vient se heurter contre un impénétrable mystère de la vie. Non, non, mademoiselle, on ne parvient point à simuler l'accent de la passion qu'on n'a jamais éprouvée, on ne touche point les hommes par l'expression factice d'un sentiment qui n'a point traversé votre cœur, et l'art, dans sa magnificence et la diversité de ses modes, est à la fois la transfiguration de la réalité et un pressentiment de nos futures destinées. Si je ne craignais de passer à vos yeux pour un pédant, je vous citerais de bien grands noms, des poètes et des penseurs immortels, qui ont tous soutenu le principe de la vérité de l'art, et prouvé qu'il est impossible à l'homme de faire partager un sentiment qu'il n'a pas ressenti. Horace n'a-t-il pas dit après Aristote :

..... Si vis me flere, dolendum est
Primum ipsi tibi ?.....

Et ce précepte, qui a été répété par Boileau et par tous ceux qui se sont mêlés d'enseigner l'art d'écrire et de parler, n'est pas seulement une règle d'esthétique; c'est une vérité générale qui s'applique à tous les actes de la vie. Savez-vous ce que c'est qu'un sophiste? C'est un homme qui, ne croyant à rien, prêche le pour et le contre avec une égale ferveur et qui s'imagine faire illusion sur l'état de son cœur et de son esprit par les froids artifices de la dialectique. Savez-vous ce que c'est qu'un rhéteur? C'est encore un artisan de paroles qui s'efforce de suppléer à l'inspiration qui lui manque par d'ingénieuses combinaisons de mots. Partout où vous verrez les machines et les procédés du métier se substituer à l'action directe de l'esprit humain, soyez certaine qu'il y a pervertissement de notre nature, abaissement de nos facultés. Les sophistes, les rhéteurs, les histrions et tous ceux enfin qui mettent des mots à la place d'idées, des formes vides et des simulacres inanimés à la place de sentimens, sont, dans l'ordre intellectuel, ce que les hypocrites sont dans l'ordre moral : ils mentent à la vérité des choses, ils trompent le prochain comme ils essaient de tromper le Créateur. Ce sont des faux-monnayeurs qui achètent la puissance et les voluptés de la terre avec des titres falsifiés; mais leur règne est de courte durée. Dieu n'a pas voulu que l'homme pût se passer de lui, et il a dit à la liberté comme à la mer : *Nec plus ultrà,* tu n'iras pas plus loin, et tu ne franchiras pas les limites où il m'a plu de circonscrire le jeu de ton action. Non, la volonté et ses savans artifices ne peuvent pas tenir lieu de l'inspiration absente, et c'est bien vainement que l'homme essaie de suppléer par les calculs de la pensée à la voix mys-

térieuse du sentiment. La vie de Beethoven, et particulièrement l'histoire de la sonate que vous venez de jouer avec une émotion si pénétrante, prouveraient la vérité de ce principe bien mieux que de vagues généralités.

— Pourquoi, monsieur, n'auriez-vous pas la bonté de me dire quelle est l'origine de cette sonate en *ut dièse mineur* que je préfère entre toutes celles que nous devons au génie vaste et profond de Beethoven? Je ne connais rien de l'existence de ce grand homme, et vous savez combien j'aime à vous entendre parler de l'art qui fait le charme de ma vie. Je n'avais rien compris à la musique avant qu'une heureuse combinaison du sort vous eût amené dans ce pays. Ma tante, qui apprécie votre esprit et vos connaissances autant qu'elle estime votre caractère, est charmée de voir que je me plaise à vos causeries attachantes. Elle prétend que votre manière d'envisager les arts et les considérations que vous inspirent les œuvres des maîtres contiennent des préceptes aussi utiles pour la pratique de la vie que pour la formation du goût.

— Mme la comtesse de Narbal, votre tante, est une femme trop supérieure pour ne pas avoir senti que ce qu'on appelle vulgairement le goût est un résumé de toutes les nuances délicates de l'esprit et du cœur. Les arts, je le répète, ne font que reproduire l'idéal qui est en nous et que nous voudrions réaliser sur la terre, si les inconséquences ou les faiblesses de notre nature ne venaient y mettre obstacle. En voulez-vous un exemple? Regardez autour de vous, et voyez l'ordre et l'élégance exquise qui éclatent partout dans cette belle habitation : tout ici accuse l'influence d'une femme d'élite, qui a su donner à son existence l'harmonie qui règne dans son ame. Le goût de Mme de Narbal se reconnaît dans l'éducation brillante et solide qu'elle vous a donnée, mademoiselle, aussi bien que dans l'usage qu'elle fait de sa fortune. La main discrète et pieuse qui se glisse furtivement dans la demeure du pauvre, les livres choisis, les gravures, les objets précieux qui ornent ces appartemens, ainsi que la musique qu'on y entend et les plaisirs délicats qu'on y cultive, sont les manifestations diverses d'une noble créature, dont l'esprit et le cœur concourent harmonieusement au vrai but de la vie : la réalisation du beau! Ah! que de souvenirs douloureux et charmans réveille en moi le spectacle de cet intérieur paisible où je reçois un accueil si bienveillant!... Mais j'allais oublier Beethoven et la sonate en *ut dièse mineur* dont vous désirez connaître l'origine. Aussi bien il est encore de bonne heure, et Mme de Narbal, qui aime à prolonger ses promenades tant que l'atmosphère conserve sa douce moiteur, nous laisse plus que le temps nécessaire au récit que vous exigez de moi. Et comment pourrions-nous mieux employer les heures propices de cette nuit sereine qu'à nous entretenir du musicien sublime qui a si bien compris les harmonies de la nature!

L'auteur de la *Symphonie pastorale* est né à Bonn le 17 décembre 1770. Son grand-père était originaire de Maëstricht; sa mère, Marie-Madeleine Keverich, était de Coblentz, et son père, Jean Van Beethoven, chantait la partie de ténor à la chapelle de l'électeur de Cologne. Issu d'une pauvre famille d'artistes, Beethoven eut une enfance agitée, et son éducation se ressentit de l'impétuosité de son caractère. Il apprit les élémens de la langue latine dans une école publique de sa ville natale, et son père lui enseigna les principes de la musique. Il fallut le contraindre d'abord à étudier l'art qui devait immortaliser son nom. Il répugnait à s'asseoir tranquillement devant un piano et à soumettre ses mains à un exercice purement machinal. Sa résistance ne fut pas moins vive pour l'étude du violon, dont il n'a jamais pu surmonter les difficultés. Il passa ensuite sous la direction de Pfeiffer, *oboïste* distingué, dont les conseils ont eu la meilleure influence sur le développement de son goût, ainsi qu'il se plaisait à le proclamer plus tard, tandis qu'il a toujours nié devoir la moindre reconnaissance à l'organiste de la cour électorale, Neefe, dont il reçut également des leçons (1). Van der Eder lui apprit à jouer de l'orgue, et cet instrument magnifique, qu'il a toujours beaucoup aimé, a dû éveiller dans son ame encore novice les sonorités puissantes et diverses qu'il a introduites dans la symphonie.

Jamais grand homme n'a eu plus que Beethoven le caractère de son génie ou le génie plus conforme à la nature de son caractère. Dès ses premières années, il révéla les inégalités maladives de son humeur misanthropique et l'insubordination glorieuse de son esprit. Il n'apprit rien comme les autres. Les déductions logiques effarouchaient cette imagination ravie du spectacle de la nature. Il restait sourd aux préceptes scolastiques, et son cœur ne s'ouvrait et ne s'emplissait d'émotions fécondes qu'en étudiant les œuvres concrètes des maîtres préférés. Il procédait par l'intuition, qui est la méthode du génie. Il aimait à s'abreuver aux sources vives, et, comme un oiseau du ciel, à tremper ses ailes dans les eaux des torrens. Bach, Haendel et Mozart furent ses véritables instituteurs. Il déchiffra leurs œuvres et s'en appropria les sucs inspirateurs. Il prit à l'un son harmonie âcre et sauvage et le savant badinage de ses fugues charmantes; au second, l'allure pleine de majesté de sa phrase mélodique; au troisième, le rayon de sa grace divine, dont il ressentit long-temps l'influence secrète. La jeunesse de Mozart et celle de Beethoven présentent déjà le contraste qu'on remarquera dans leur destinée : l'un, doux et humble, reçoit avec piété les conseils de ses maîtres et s'épanouit harmonieusement et sans dou-

(1) On retrouve ces détails sur la jeunesse de Beethoven, qui redressent tant d'erreurs, dans la *biographie* de M. Antoine Schindler. — Leipzig, 1845.

leur au sein de la famille où le nimbe de la béatitude couronne déjà son berceau, tandis que l'autre, inquiet et révolté, s'élève le front sillonné par l'éclair des tempêtes.

Toutefois, celui qui apprit à Beethoven à parler la langue des mystères, ce fut le maître des dieux et des hommes, comme dit Platon, celui qui naquit après le chaos qu'il soumit à l'harmonie (1) : ce fut l'amour. Croiriez-vous, mademoiselle, qu'il y a des pédans qui se sont demandé sérieusement si l'auteur de la sonate en *ut dièse mineur* et de la symphonie en *la* avait jamais éprouvé de tendres préoccupations? Oh! les doctes ignorans, qui s'imaginent que des hommes comme Gluck, comme Weber et Beethoven se forgent dans les ateliers de contre-point! Pauvres critiques que ceux-là qui n'ont jamais vu dans la musique que la *science des sons,* comme ils disent, et non pas l'art de moduler *i dolci lamenti* de la passion!

Il y avait dans la ville de Bonn une noble famille appelée de Breuning, où le jeune Beethoven était accueilli avec bonté. Dans cette famille aussi distinguée par les dons de la fortune que par le goût et la culture de l'esprit, le caractère inquiet et l'imagination ardente du jeune artiste trouvaient un asile paisible. Il y allait presque tous les jours, tantôt avec une composition nouvelle qu'il venait faire entendre, tantôt avec un visage sombre et le cœur contristé par une de ces douleurs sans nom qui sont l'aliment et le privilége du génie. On l'écoutait avec bienveillance, on l'encourageait, on cherchait à dissiper les nuages qui s'élevaient de son ame troublée; on était plein d'indulgence pour les inégalités de son caractère. Quelquefois il disparaissait pendant des semaines entières, et, lorsqu'il revenait au bercail, on le recevait sans rancune, en lui adressant seulement de tendres reproches. C'est dans l'intérieur de cette famille éclairée, dans la réunion des personnes élégantes qu'on y rencontrait et les conversations spirituelles qui s'y engageaient, que Beethoven puisa le goût de la société d'élite qu'il aima toujours à fréquenter et les premières notions qu'il ait recueillies sur les poètes et les grands écrivains de son pays. Parmi les personnes qui venaient habituellement dans la famille de Breuning, il y avait une jeune fille blonde, vive, spirituelle, tendre et légèrement coquette, qui s'appelait Jeanne de Honrath. Elle était de Cologne, et plusieurs fois par an elle venait passer quelques jours dans cette maison amie. Mlle de Honrath était petite, mais d'une tournure élégante, instruite, d'un caractère enjoué, fort bonne musicienne et chantant avec goût. Beethoven, qui pour Mlle de Honrath n'était encore qu'un enfant, était cependant déjà vivement épris d'elle. Il trahissait le trouble de son cœur par des emportemens qui amusaient beaucoup

(1) Dans *le Banquet.*

la charmante personne qui en était la cause, par des improvisations sur le piano qui la ravissaient, la faisaient rêver et parfois la touchaient jusqu'aux larmes; car tel est le privilége du génie fécondé par l'amour, qu'il fait tout oublier, les différences d'âge aussi bien que celles de rang et de fortune. Oui, quoique Mlle de Honrath fût déjà fiancée à un homme qu'elle épousa plus tard et qu'elle eût au moins dix ans de plus que le jeune Beethoven, elle ne pouvait pas l'entendre impunément jouer du piano, docile interprète de sa douleur ou de ses vagues espérances. L'émotion la gagnait alors, et cet enfant, qui était déjà l'un des plus admirables improvisateurs qui aient existé, grandissait tout à coup à ses yeux sous les feux de la passion naissante. Mlle de Honrath était bien plus à l'aise en causant avec Beethoven, dont elle provoquait les emportemens naïfs par une raillerie galante : on aurait dit une gazelle se jouant avec un lionceau. Un jour, en quittant la maison de Breuning pour se rendre à Cologne, Mlle de Honrath fit ses adieux à son jeune amant par ces trois vers d'une chanson connue :

Mich heute noch von dir zu trennen
Und dieses nicht verhindern kœnnen
Ist zu empfindlich für mein Herz (1)!

Mlle de Honrath n'en épousa pas moins un capitaine autrichien, Charles Greth, qui est mort, le 15 octobre 1827, maréchal-de-camp et commandant-propriétaire du 13e régiment de ligne.

Beethoven conserva long-temps dans son cœur les traces sanglantes de ce premier amour. Quoiqu'il fût d'un âge où les enfans ordinaires dorment encore du sommeil de la gestation maternelle, il ressentit profondément ce qu'il appelait l'infidélité de Mlle de Honrath, et ni les années, ni les distractions de la gloire et de nouvelles et plus fortes douleurs ne purent effacer entièrement l'image de cette jeune et gracieuse fille qui, aux premiers jours de la vie, était venue se mirer dans son ame encore vierge. Il est si vrai que l'amour est la source de toute poésie et de toute grandeur morale, que ce qui distingue les hommes supérieurs de ce troupeau de scribes et de pionniers vulgaires qui sont chargés des gros travaux de la société matérielle, c'est un cœur toujours jeune qui, comme l'oiseau fabuleux, brûle, se consume et renaît incessamment de ses cendres à peine attiédies. Les vrais poètes et les artistes prédestinés n'ont presque pas d'enfance et jamais de vieillesse. Leur ame s'épanouit comme le calice des fleurs aux premiers rayons de l'aurore, et la mort seule peut tarir la séve qui les agite. Michel-Ange a été amoureux jusqu'à l'âge de quatre-

(1) « Me séparer encore aujourd'hui de toi, sans pouvoir l'empêcher, c'est pour mon cœur une bien vive douleur! »

vingts ans d'une femme qu'il n'a jamais possédée, et Goethe, au déclin de sa longue existence, reçut les offrandes d'un cœur de seize ans qui devra l'immortalité au baiser que le chantre de Marguerite a déposé sur son front virginal. C'est ainsi qu'une goutte d'ambre éternise le papillon fragile. Alfieri, Byron, Canova, ont tous avoué que le souvenir d'une première affection d'enfance avait survécu, dans leur cœur attristé, à toutes les traverses de la destinée. Alfieri dit de ces affections précoces : *Effetti che poche persone intendono e pochissime provano; ma a ques soli pochissimi è concesso l'uscir dalla folla volgare in tutte le umane arti;* — émotions que peu de personnes comprennent et que peu sont en état d'éprouver; mais à celles-là seulement il est donné de se faire un nom dans les beaux-arts. — Toutefois le plus grand miracle d'un amour précoce, durable et fécond que présente l'histoire est celui de Dante. C'est à l'âge de neuf ans que l'auteur de *la Divine Comédie* ressentit cette terrible secousse qui devait décider de sa destinée et créer l'un des plus beaux chefs-d'œuvre de l'esprit humain. Dans un petit livre intitulé *Vita Nuova,* qui est aussi curieux pour le philosophe qu'intéressant pour l'artiste, le poète raconte que ce fut dans le mois de mai de l'année 1276 qu'il vit pour la première fois, dans une maison de Florence, celle qui devint l'objet de ses rêves immortels. En apercevant cette jeune fille qui avait quelques mois de moins que lui, il s'écria, dit-il, au fond de son ame ravie : *Ecce deus fortior me, qui veniens dominabitur mihi;* voilà un dieu plus fort que moi qui va me subjuguer! — Neuf ans plus tard, il rencontra Béatrix dans une rue de Florence accompagnée de deux nobles dames. Vêtue d'une robe blanche et marchant avec une distinction imposante, elle tourna la tête et fixa sur le jeune homme silencieux et tremblant ses regards *pietosi.* Depuis cet instant suprême, et surtout depuis la mort de Béatrix, arrivée en 1290, Dante résolut de consacrer toutes ses facultés à perpétuer dans le souvenir des hommes le nom de cette femme qui, en traversant la vie, avait projeté sur lui son ombre charmante.

Beethoven, dont le sombre génie a tant de rapports avec celui du premier poète italien, quitta la ville de Bonn en 1792 pour aller achever ses études musicales à Vienne, le centre où s'étaient développés la symphonie et tout le grand mouvement de la musique instrumentale. Il avait déjà visité la capitale de l'Autriche dans l'hiver de l'année 1786 à 1787, et il avait eu la bonne fortune d'être présenté à Mozart, qui lui prédit sa gloire. L'auteur de *Don Juan,* l'ayant entendu improviser sur un thème qu'il lui avait donné, fut émerveillé de la fécondité hardie de son imagination, et c'est alors qu'il dit à quelques personnes qui se trouvaient présentes : « Voilà un jeune homme dont vous entendrez parler! » Beethoven, qui avait en 1792 vingt-deux ans, ne s'était encore fait connaître que par des productions lé-

gères, des chansons, des cantates et quelques morceaux de piano où l'on remarque l'imitation presque constante de la manière de Mozart et certaines lueurs qui accusent l'enfantement pénible de sa propre originalité. Il fut accueilli à Vienne avec une rare bienveillance par le docteur Van Swieten, ancien médecin particulier de l'impératrice Marie-Thérèse et grand amateur de musique. La maison du docteur Van Swieten était une sorte d'académie où se réunissaient trois fois par semaine grand nombre d'amateurs et d'artistes éclairés pour y étudier en commun les chefs-d'œuvre de l'art. C'est là que le jeune Beethoven eut l'occasion de se familiariser de plus en plus avec les divines compositions de Bach, de Haendel, d'Haydn et de Mozart, sans en exclure les grands maîtres de l'école italienne, dont il remonta la chaîne jusqu'à Palestrina.

Vers ce même temps, Beethoven fit aussi la connaissance du prince de Lichnowsky, qui avait été élève de Mozart et dont la femme était fille de ce comte de Thoun, chez qui l'auteur de *Don Juan* et du *Mariage de Figaro* était descendu à Prague lorsqu'il visita cette ville pour la première fois, en 1786. Dans la maison du prince de Lichnowsky, le jeune Beethoven rencontra la tendre sollicitude qu'il avait déjà trouvée chez la famille de Breuning. Il y était traité comme un enfant de génie qui a besoin de conseils et de consolations. Un quatuor composé des artistes les plus célèbres qu'il y eût alors à Vienne était mis à la disposition du jeune musicien pour y exécuter les conceptions de son génie à mesure qu'elles se produisaient à la lumière. Les avis de ces hommes distingués furent très utiles à Beethoven, qui apprit ainsi à connaître la nature et le mécanisme de chaque instrument. Il reçut aussi des conseils d'Haydn et d'Albrechtsberger, savant et rigide contre-pointiste qui effaroucha l'imagination ardente de son élève au lieu de l'éclairer, car il paraît que Beethoven ne trouva point dans ce dernier ni dans le créateur de la symphonie le maître qu'il fallait à son génie, plus spontané que patient et soumis. Beethoven a souvent déclaré à ses amis, dans les dernières années de sa vie, que l'homme qui lui a été le plus utile pour la connaissance des procédés matériels de la composition fut Schenk, musicien aimable, connu par un opéra qui a eu du succès : *le Barbier de village*.

La révolution française, en portant au dehors le trouble qui la dévorait, vint ravager l'Allemagne et détruire toutes ces principautés charmantes qui faisaient des bords du Rhin un pays enchanté. L'électeur de Cologne fut chassé de ses états. Fils de Marie-Thérèse, Maximilien d'Autriche était un prince généreux et galant, quoique prêtre, qui avait fait de sa cour le séjour des arts et des plaisirs délicats. Protecteur du vrai mérite, il avait su apprécier le génie précoce du jeune Beethoven, qu'il avait nommé organiste de sa chapelle, en lui accor-

dant une pension pour aller achever ses études à Vienne. La chute de l'électeur de Cologne, en privant Beethoven de sa place d'organiste et de la pension que lui faisait ce prince généreux, le fixa pour toujours à Vienne, où il dut chercher des moyens d'existence. Il y fut bientôt rejoint par ses deux frères, dont les misérables discussions furent pour lui une source d'amertume qui empoisonna son existence.

Vers le commencement de ce siècle, alors que Beethoven était dans la plénitude de la vie et de ses facultés, il fut atteint de la plus horrible infirmité qui puisse affliger un musicien : il devint sourd. Ce mal, qui commença à se faire sentir déjà en 1796, ne fit que s'accroître avec les années, et l'ignorance des médecins dont il suivit les conseils le rendit incurable. Voilà donc un compositeur, voilà un génie grandiose qui enfante tout un monde nouveau, et condamné à ne jamais entendre ce qui fera le charme éternel de la postérité! Voilà un poète grand comme Homère, grand comme Dante, Michel-Ange ou Shakspeare, dont il possède la fantaisie féconde, qui ne pourra jamais pénétrer dans cette forêt enchantée qu'il fait surgir d'un coup de sa baguette et qu'il remplit de sonorités mystérieuses! Vous imaginez-vous quelle dut être alors la douleur de ce grand homme! Un sombre désespoir s'empara de son ame. Honteux de son infirmité, qu'il n'osait avouer, il fuyait la société des hommes, et, ne pouvant plus communiquer avec le monde extérieur, il se repliait sur lui-même pour écouter la seule voix qu'il pût entendre, la voix de ce génie familier qui visitait Socrate, et qui parle à la conscience de tous les êtres supérieurs. Dans un testament que Beethoven fit en 1802, et dont on a trouvé le brouillon après sa mort, on remarque ces paroles : « Hommes qui me croyez méchant, fou ou misanthrope, vous me calomniez parce que vous ignorez la cause qui dirige mes actions. Mon cœur et ma raison étaient faits pour comprendre et goûter les douces relations de la vie, si une affreuse infirmité que des médecins ignorans ont rendue à jamais incurable ne m'eût séparé du monde que j'aimais. Né avec un tempérament de feu et une imagination qui se plaisait au milieu de causeries aimables et d'épanchemens affectueux, je suis condamné à vivre comme un proscrit. Que de pensées amères sont venues m'assaillir dans cette solitude profonde! que de fois j'ai conçu le funeste projet de trancher violemment le fil de ma destinée... si l'art, l'art immortel, n'eût arrêté la main homicide! Il me paraissait indigne de quitter ce monde avant d'avoir accompli tout ce que je rêvais... O Dieu tout-puissant qui vois le fond de mon cœur, tu sais que la haine et l'envie n'y ont jamais pénétré. Et vous, qui lirez ces lignes, pensez que celui qui les a écrites a fait tous ses efforts pour se rendre digne de l'estime de ses semblables. »

Ne dirait-on pas une page de Rousseau, une de ces pages où l'au-

teur de *la Nouvelle Héloïse* a raconté dans ses rêveries solitaires les tristesses dont son ame fut assaillie aux approches de l'heure suprême? Pourquoi Rousseau n'a-t-il pas eu la foi de Beethoven lorsqu'il laissait échapper ces paroles navrantes : « Un tiède allanguissement énerve toutes mes facultés. L'esprit de vie s'éteint en moi par degrés, mon ame ne s'élance plus qu'avec peine hors de sa caduque enveloppe, et sans l'espérance de l'état auquel j'aspire, parce que je m'y sens avoir droit, je n'existerais plus que par des souvenirs. Aussi, pour me contempler moi-même avant mon déclin, il faut que je remonte au moins de quelques années au temps où, perdant tout espoir ici-bas et ne trouvant plus d'aliment pour mon cœur sur la terre, je m'accoutumais peu à peu à le nourrir de sa propre substance et à chercher toute sa pâture au dedans de moi (1). » Beethoven, cent fois plus malheureux que Rousseau, n'a point succombé, lui, au vertige de la solitude. Son génie l'a retenu au bord de l'abîme et lui a dit : Marche, marche, accomplis ta destinée! ce que le grand musicien a fait en luttant contre les souffrances physiques, contre les chagrins domestiques, contre l'envie des méchans et les défaillances intérieures. Il a ainsi traversé le monde, où il a laissé une trace impérissable.

Beethoven a presque toujours vécu à Vienne ou dans les environs de cette ville pittoresque. En 1809, trois amateurs distingués, l'archiduc Rodolphe, les princes de Kinsky et Lobkowitz, voulant empêcher qu'un si grand musicien ne quittât l'Autriche pour aller remplir les fonctions de maître de chapelle à la cour de Jérôme Bonaparte, roi de Westphalie, se cotisèrent pour lui faire une pension de 4,000 florins, qui ne lui fut payée ni très exactement ni dans sa totalité. En 1810, il fit la connaissance de Mme Bettina d'Arnim, qui le mit en relations avec Goethe, pour lequel il professait la plus vive admiration. Ces deux grands poètes se rencontrèrent pour la première fois aux eaux de Toeplitz en Bohême, dans l'été de l'année 1812. Beethoven a raconté, dans une lettre très connue à Bettina, la piquante anecdote où Goethe, un peu trop courtisan peut-être pour l'auteur de *Faust*, joue un rôle si ridicule à côté du grand compositeur, qui n'a jamais voulu humilier son génie devant personne, « car, dit Beethoven dans cette lettre, les rois et les princes peuvent bien créer des conseillers intimes et des titres de toute espèce; mais les hommes supérieurs sont l'œuvre de Dieu. »

En 1816, Beethoven eut un long procès à soutenir contre sa belle-sœur, la femme de son frère aîné, qui était mort l'année précédente, pour revendiquer la tutelle d'un neveu dont la conduite indigne a fait le tourment de ses dernières années. Pendant le congrès de Vienne,

(1) *Rêveries d'un Promeneur solitaire.*

en 1815, Beethoven fut l'objet des attentions les plus délicates de la part des princes coalisés, et après une longue maladie qu'il fit en 1825, miné par les chagrins domestiques, par le délaissement de l'opinion que Rossini occupait alors tout entière, usé par les secousses et la fièvre de son génie, il mourut à Vienne le 26 mars 1827, âgé de cinquante-six ans trois mois et neuf jours. Beethoven était d'une forte stature, qui rappelait celle de Haendel et de Jomelli. Sa tête puissante, ses cheveux abondans et fortement enracinés, son front ample, ses sourcils épais et fauves sous lesquels on voyait luire son regard dominateur, ses traits vigoureusement dessinés comme ceux de Gluck, tout, dans Beethoven, annonçait la passion, la fougue et la ténacité victorieuse. Il y avait du Mirabeau dans cet homme-là et parfois du Danton.

L'auteur de *Fidelio* ne s'est jamais marié. Malgré son infirmité, qui aurait exigé les soins d'une femme simple et dévouée, il ne voulut point contracter un lien qui pouvait gêner son essor et limiter le jeu de la destinée. Il aimait les hasards de la fortune, et son cœur, comme son imagination, redoutait la discipline et le joug de la loi admise. D'ailleurs son caractère difficile, son tempérament nerveux, son humeur sauvage et cette mélancolie indéfinissable, qui est le partage de tous les hommes supérieurs, ainsi que l'a remarqué Aristote (1), parce que les hommes supérieurs ont bien vite compris que cette vie n'est qu'un mirage fallacieux, — toutes ces aspérités enfin n'auraient pu être supportées que par une main délicate et pieuse. Beethoven recherchait la solitude, où se conçoivent les grandes choses, car le bruit de la foule vulgaire effarouche la pudeur de l'ame et dissipe les idées fécondes, qui s'envolent alors comme une troupe d'oiseaux à l'approche du voyageur. Il fuyait dans les bois, dont il aimait à respirer les senteurs enivrantes et à écouter le mystérieux *susurrement*, ces soupirs de la nature qui semble tressaillir sous les baisers de l'homme qui la féconde. Il a passé les trois quarts de sa vie dans les rians villages de Bade et de Hetzendorf, qui bordent la forêt de la résidence impériale de Schœnbrun. C'est sous les ombrages de cette belle forêt qu'il a composé, en 1800, l'oratorio du *Christ au mont des Oliviers*, et, en 1805, son opéra de *Fidelio*. Beethoven connaissait les grands poètes de tous les pays; Homère, Goethe, Schiller et surtout Shakspeare étaient ceux qu'il lisait le plus souvent. Il travaillait beaucoup, et surtout pendant les heures avancées de la nuit. Sa pensée, lente à s'élaborer, n'arrivait à son terme qu'après de nombreux tâtonnemens dont ses manuscrits conservent la trace. Il y a tel ouvrage, *Fidelio* par exemple, qu'il a écrit en entier jusqu'à trois fois. Le caractère de Beethoven

(1) Dans ses *Problèmes*.

comme celui de son génie, c'étaient la fierté et l'indépendance. Il ne fut jamais décoré d'aucun ordre, ni revêtu d'aucun titre. Il aimait la liberté; il estimait les ames fières comme la sienne, et il est mort plein de foi dans le Dieu des chrétiens et dans les béatitudes d'une vie future.

L'œuvre de Beethoven est l'une des plus considérables qui existent en musique. Par la diversité aussi bien que par la grandeur de ses formes, on ne peut la comparer qu'à l'œuvre de Michel-Ange ou à celle de Shakspeare. Il a traité tous les genres, et écrit pour toutes sortes d'instrumens, depuis le *lied* jusqu'à l'opéra, depuis le simple caprice de flûte jusqu'à la symphonie, où tous les dialectes et tous les styles viennent se fondre dans un tableau puissant. Quelles que soient les beautés qu'on remarque dans *Fidelio,* dans *le Christ au mont des Oliviers,* dans la grande messe en *ré,* dans les cantates et dans cette admirable ballade d'*Adélaïde* que vous chantez si bien, Beethoven est très inférieur à Mozart et même à Weber dans la musique vocale et dans le drame lyrique. Son génie fougueux et son inépuisable fantaisie ne pouvaient s'astreindre à respecter les limites de la voix humaine dont il exigeait des efforts impossibles. Il y a des choses inexécutables aussi bien dans sa symphonie avec chœurs que dans ses cantates et dans *Fidelio.* La surdité de Beethoven ne lui permettait pas d'ailleurs de juger par lui-même de l'effet que produisait un passage écrit dans les cordes inusitées de la voix. Un jour qu'on répétait, sous sa direction, l'oratorio du *Christ au mont des Oliviers,* Mlle Sontag et Mlle Unger, qui chantaient, l'une les solos de soprano, et l'autre ceux de contralto, eurent avec Beethoven une discussion plaisante. Ne pouvant atteindre à certaines cordes trop élevées, elles demandèrent à l'auteur de vouloir bien les changer : « Non pas, dit-il, je vous prie de chanter exactement comme cela est écrit. J'avoue que ma musique n'est pas aussi commode à interpréter que les jolis lieux communs de messieurs les Italiens; mais je désire qu'on l'exécute telle qu'elle est. — Mais si c'est impossible, maître ! — Si, si ! répondit Beethoven en secouant la tête. — Vous êtes le tyran des pauvres chanteurs, » lui répliqua Mlle Unger avec vivacité, et les deux cantatrices, s'entendant comme deux larrons en foire, modifièrent sans rien dire les passages en question, laissant Beethoven dans l'ignorance de leur espièglerie.

C'est dans la musique instrumentale qu'éclatent la puissance et l'originalité de Beethoven. Poète lyrique, ame religieuse et profonde, imagination grandiose et charmante, il n'est complétement lui-même qu'au milieu de ces instrumens qui parlent toutes les langues et qui reproduisent toutes les sonorités de la nature. La sonate, le concerto, le trio, le quatuor, toutes ces formes de la poésie des sons que Bach, Haydn et Mozart semblaient avoir fixées pour toujours, reçoivent de

Beethoven une physionomie nouvelle : il en agrandit le cadre et en fait des tableaux où la fantaisie la plus vagabonde se combine avec le sanglot de la douleur et l'imprécation dramatique. Oui, le caractère distinctif de la musique instrumentale de Beethoven, c'est d'avoir été conçue sous l'influence d'un sentiment réel, dont elle trahit le secret et raconte les vicissitudes. Ce sont de véritables drames où la passion se développe au milieu de toutes les richesses de l'imagination, dont elle provoque le rayonnement; on y trouve tous les accens, depuis le simple récitatif jusqu'à l'explosion pathétique du désespoir. Aussi chacune de ses œuvres se rapporte-t-elle à un épisode de sa vie, dont elle perpétue le souvenir. C'est ainsi, par exemple, que la *Symphonie héroïque* (la troisième), terminée en 1804, avait été conçue pour célébrer la gloire de Napoléon, en qui Beethoven avait cru voir, comme l'Europe, le génie de la liberté. La première idée de ce lugubre et magnifique poème lui avait été inspirée par le général Bernadotte, ambassadeur de la république française à la cour de Vienne. Le quatuor *opera* 12, dans lequel se trouve un *adagio* d'une mélodie si pénétrante, fut composé dans le printemps de l'année 1825, après une longue maladie que fit Beethoven, et dont il a consacré le souvenir par cette épigraphe : *Canzone di ringraziamento in modo lidico, offerta alla Divinita da un guarito.*

Au milieu de l'œuvre colossale de Beethoven, que dominent ses neuf symphonies, les sonates pour piano, au nombre de quarante-neuf, occupent une place à part; elles sont à son génie ce que les *lieder* sont à celui de Goethe : l'expression d'un sentiment éprouvé, l'idéalisation d'un épisode de la vie. Ce sont des poèmes intimes qui ont tous une histoire, dont l'amour est toujours le sujet. Beethoven n'a pas cessé un seul instant d'avoir le cœur rempli par un objet aimable, et c'est parce qu'il craignait de rompre le cours de ses enchantemens qu'il n'a jamais voulu se marier. En cela, je l'approuve. Il ne faut pas que l'artiste, que le poète inspiré se laisse emprisonner dans les liens de la société civile : — qu'il vive, comme le prêtre, dans la solitude, dans la contemplation des choses saintes, et que son ame, dégagée de toute servitude, puisse prêter l'oreille aux bruits qui viennent d'en haut! Plusieurs femmes distinguées, appartenant toutes à l'aristocratie, ont eu l'art de fixer l'attention de Beethoven, dont elles ont accueilli les hommages. Parmi ces femmes, on cite Mme la comtesse Marie Erdœdy, à qui il a dédié les deux admirables trios qui portent le chiffre d'*opera* 70. Cette dame, qui habitait la Hongrie, avait fait construire au milieu de son parc un petit temple où personne n'avait le droit de pénétrer qu'elle, et qui était consacré au génie de son amant. Il est si vrai que la musique de Beethoven et particulièrement ses sonates pour le piano sont l'expression dramatique d'un sentiment éprouvé, la pein-

ture idéale d'un fait de la vie, qu'il avait soin de recommander à ses éditeurs de conserver à toutes ses œuvres les qualifications esthétiques qu'il leur avait données. « Ma musique, disait-il souvent, doit s'interpréter avec le cœur et non pas avec le *métronome*. Il faut la sentir et la déclamer comme un morceau de poésie, et non pas la *jouer* avec de simples doigts. Que celui qui ne sait pas comprendre ce que veulent dire ces mots : les *adieux*, l'*absence* et le *retour*, ne s'attaque jamais à la sonate *opera* 81! Quel est le véritable artiste qui ne devinera pas que le *largo* de la troisième sonate en *ré mineur* est le rêve d'une ame mélancolique que rien ne fixe et ne satisfait, qui se débat au milieu d'ombres insaisissables qui l'enveloppent et la troublent! Voulez-vous connaître l'idée fondamentale des deux sonates *opera* 27 et 29? lisez *la Tempête* de Shakspeare. »

Tous les biographes de Beethoven ont divisé son œuvre en trois grandes catégories qui correspondent à trois époques différentes de la vie de ce grand homme. Pendant la première période, qui s'étend depuis 1790 jusqu'en 1800, il imite, avec plus ou moins d'indépendance, les maîtres qui l'ont précédé et surtout Mozart, dont il a eu de la peine à repousser la *dolce maestà*. Dans la seconde phase, qui commence avec le siècle et se prolonge jusqu'en 1816, Beethoven déchire les liens qui le retenaient captif sur les bords du passé, et il développe les magnificences de sa propre nature. Dans la troisième et dernière période, qui se continue jusqu'à la mort, il exagère certains procédés de facture qui trahissent plutôt le système que l'épanchement naïf d'une inspiration nouvelle. Ces trois *manières*, comme disent les savans, se remarquent chez tous les hommes de génie qui ne sont pas morts trop jeunes, comme Tasse, Raphaël et Mozart; elles sont la manifestation des trois grandes périodes, que parcourt incessamment l'esprit humain avant d'arriver au terme fatal : la jeunesse, la maturité et la décadence. Dans la première période, l'homme prélude et s'essaie aux combats de la vie sous les yeux de sa mère; puis il s'épanouit glorieusement sous le feu des passions; enfin il décroît et il meurt. Ce sont là les trois âges du monde dont parlent les poètes. Pour les hommes voués au culte de la beauté, l'âge d'or, c'est l'âge de l'amour, passion sublime et sainte qui n'éclate dans toute sa puissance que vers le milieu *di nostra vita*. Tant que la flamme scintille sur l'autel sacré, il n'y a pas dépérissement dans les facultés créatrices de l'homme, et ses œuvres inspirées jaillissent du cœur empreintes d'une éternelle jeunesse. Gluck n'a-t-il pas composé son opéra d'*Armide* à l'âge de soixante ans? En voulant suppléer à la défaillance de l'amour par les savantes combinaisons de l'esprit, on s'élève peut-être dans la hiérarchie des êtres pensans, mais on décline comme artiste créateur; car, ainsi que le disaient les troubadours qui avaient

conservé la tradition des doctrines platoniciennes : « Pour bien chanter et pour *trouver*, il faut *aimer*. » Heureux le poète, heureux l'artiste qui ne double pas le cap des tempêtes, et qui expire, comme Raphaël, le Tasse, Mozart et Byron, au sein de la fleur divine dont il avait aspiré les sucs enivrans!

C'est ainsi que pensait Beethoven, qui n'a produit les plus belles œuvres de son génie que pendant l'époque bien heureuse qui s'étend de 1800 à 1816. C'est alors qu'il fit la connaissance d'une femme qui a joué un grand rôle dans sa vie, et dont le souvenir traversera les âges avec les sombres et mélancoliques accords de la sonate en *ut dièse mineur* qui lui est dédiée. Elle s'appelait Giulietta di Guicciardi, et, par l'élégance de sa personne, par sa blonde et riche chevelure et la vivacité de son esprit, elle vint raviver dans le cœur de Beethoven l'image voilée de Mlle de Honrath. A vrai dire, l'homme ne saurait aimer profondément qu'un seul type de femme, dont il cherche constamment l'idéal parmi les fragmens épars que lui présente la réalité. Il se passe au fond de notre cœur quelque chose de semblable à la greffe des plantes dont la vieille séve sert à produire des fruits nouveaux. C'est ainsi que les nouvelles affections prennent souvent racine dans les souvenirs du passé, dont elles semblent raviver les rêves évanouis. Hélas! plus que personne, je puis témoigner de la vérité de cette résurrection de nos sentimens.

La passion de Beethoven pour Giulietta di Guicciardi fut des plus ardentes, et paraît avoir survécu, dans cette ame incessamment agitée, à d'autres séductions de la fortune. Jamais il ne put oublier le nom de cette femme qui avait gouverné son cœur pendant la période la plus glorieuse de sa vie, et, jusqu'au moment suprême, ses lèvres expirantes murmuraient ce nom. C'est surtout vers l'année 1806 que cette liaison semble avoir été dans sa plus grande intimité. Trois lettres de Beethoven, dont on a trouvé le brouillon après sa mort, nous prouvent d'une manière incontestable que ce magnifique génie était bien différent du sauvage faiseur de symphonies dont nous parlent les biographes. Ces trois lettres, dont j'ai retenu les passages les plus saillans, parce que j'y trouvais la confirmation de mes principes, ont été écrites pendant une absence de quelques mois que fit Beethoven. Étant allé prendre les eaux dans je ne sais plus quel village de Hongrie, il écrivait à sa Giulietta le 6 juillet 1806 : « Mon ange, ma vie, mon tout, je ne puis t'adresser aujourd'hui que quelques lignes que je trace avec ton propre crayon. Pourquoi cette tristesse? l'amour n'est-il pas une loi de sacrifice? Mon cœur est si rempli de ton image, que la langue est impuissante à exprimer ce que j'éprouve. Console-toi, ma bien-aimée, sois-moi fidèle, et laissons aux dieux à faire le reste..... » — « Tu souffres, tu souffres, ma bien-aimée! Et moi, si tu

savais quelle vie affreuse je mène loin de toi!... Je ne puis fermer les yeux; loin de toi, je ne suis plus qu'une ombre errante. Quand pourrai-je donc, enlacé dans tes bras, m'élancer vers les sphères éternelles? O Dieu tout-puissant! pourquoi séparez-vous deux cœurs si nécessaires l'un à l'autre? Ton amour, ma Giulietta, fait le charme et le tourment de ma vie. Avec quelle anxiété j'attends le moment où je pourrai accourir auprès de toi pour ne plus nous séparer! Amour, amour, dieu tout-puissant, tu es ma force, tu es la source de toute inspiration! »

Mais qui pourra jamais sonder l'impénétrable mystère du cœur de la femme? Quelques mois après cette correspondance, qui semble révéler les impatiences et les béatitudes d'un amour partagé, Beethoven apprend que l'objet de son culte, que celle qui l'a comblé tout récemment encore des plus vifs témoignages de sa tendresse est fiancée à un homme obscur dont elle doit bientôt partager le sort. Rien ne saurait dépeindre le profond désespoir qui s'empara de ce grand homme. Il s'éloigna de Vienne alors comme un lion blessé qui porte dans ses flancs un trait empoisonné, et s'en alla chercher un refuge en Hongrie auprès de sa vieille amie, la comtesse Erdœdy; mais, ne pouvant rester en place, il disparut tout à coup du château, et, pendant trois jours, il erra dans la campagne solitaire, en proie à sa douleur, que rien ne pouvait apaiser. Il fut trouvé gisant aux bords d'un fossé par la femme du professeur de piano de la comtesse Erdœdy, qui le ramena au château. Beethoven a avoué à cette femme qu'il avait voulu se laisser mourir de faim. Obsédée par les conseils de sa famille, et surtout par les instances de sa mère, qui voulait surtout que sa fille épousât un homme titré, Giulietta di Guicciardi devint la femme d'un comte de Gallemberg, pauvre gentilhomme qu'elle avait connu avant Beethoven. Ce comte de Gallemberg était aussi musicien et vivait exclusivement de son talent. Il a composé la musique de plusieurs ballets qui ont eu du succès. En 1822, la comtesse de Gallemberg, succombant sous le poids de ses remords, vint, les larmes aux yeux, implorer le pardon de son glorieux amant, qui, après l'avoir regardée d'un œil courroucé, détourna la tête sans lui répondre un mot.

Le nom de cette femme, qui n'a pas su se maintenir à la hauteur du sentiment qu'elle avait inspiré, survivra cependant à sa fragile enveloppe par la sonate en *ut dièse mineur* où Beethoven a versé, comme dans un calice d'amertume, les sanglots de sa douleur (1).

J'avais à peine terminé ce récit, que votre main tremblante, mademoiselle, étreignant timidement la mienne, vint me révéler que vous aviez pénétré le secret de mon cœur. L'arrivée de Mme de Narbal

(1) Giulietta di Guicciardi est morte à Vienne depuis 1840.

et des personnes qui l'accompagnaient refoula brusquement dans sa source l'émotion qui nous gagnait tous deux comme un fluide électrique. Six ans se sont écoulés depuis cette soirée fatale, cause de tant d'événemens que je ne vous rappellerai pas et que le temps a déjà entraînés dans la nuit éternelle. Hélas! elles n'existent plus que dans mon souvenir ces heures bienheureuses où vous chantiez à côté de moi la musique des maîtres et surtout celle de Mozart, dont le génie mélancolique et tendre répondait si bien à la nature de vos sentimens. Vos soupirs, mêlés à ses divins accords, répandaient dans mon ame une ivresse impossible à décrire. Que sont-ils devenus les sermens que vous me faisiez alors de rompre tous les obstacles qui s'opposeraient à notre amour? Hélas! ils se sont évanouis avec le bruit de vos paroles. Vous subissez la loi du destin, le monde triomphe, et vous allez aussi sacrifier la poésie du cœur à des arrangemens matériels; mais vous ne tromperez pas le Dieu tout-puissant qui vous a pétrie de la substance la plus pure, et vous ne trouverez pas le bonheur là où l'on vous a dit de le chercher. Non, non, les voluptés de la matière ne peuvent pas tenir lieu des béatitudes infinies du sentiment. On ne donne pas plus le change à son propre cœur qu'on ne fait illusion par des simulacres inanimés. Une vie sans amour, c'est une œuvre sans inspiration. Avant de nous séparer pour toujours, permettez-moi de vous demander une grace dernière. Pendant les heures solitaires que vous pourrez arracher à votre nouvelle existence, pendant le calme de la nuit, alors que l'ame se dégage des bruits de la terre et s'emplit de mystérieux pressentimens, je vous en conjure, mettez-vous quelquefois au piano, jouez la sonate en *ut dièse mineur* de Beethoven, et donnez quelques larmes au souvenir d'un cœur que vous avez brisé et qui vous crie du rivage : Frédérique, Frédérique, adieu pour jamais!

Pour moi, il ne me reste plus qu'à terminer ma triste vie en chantant avec le poète que nous lisions ensemble :

En vain le jour succède au jour,
Ils glissent sans laisser de trace :
Dans mon ame rien ne t'efface,
O dernier songe de l'amour!

Le récit qu'on vient de lire, dans lequel la biographie de Beethoven sert de cadre à un épisode de la vie intime, n'est pas, je l'ai dit, une fiction de ma fantaisie, ainsi qu'on pourrait être tenté de le croire. Ce n'est pas un de ces pastiches à la mode où l'histoire de l'art s'enveloppe d'une forme romanesque pour se faire mieux écouter d'un public distrait ou indifférent. J'ai peu de goût pour ce genre de littérature qui altère la vérité sans grand profit pour l'imagination. J'aime

mieux aborder franchement la vie des grands maîtres, et traduire aussi fidèlement que possible la poésie de leurs œuvres immortelles. Les pages qu'on vient de lire racontent un épisode *vrai* de la vie d'un homme qui n'est pas tout-à-fait inconnu des lecteurs de cette *Revue* : on se rappellera peut-être encore ce passage d'une étude sur le *Don Juan* de Mozart (1) où, à propos de l'adorable duo de *Là ci darem la mano*, il est fait allusion à une personne qui le chanta devant moi. J'eus alors occasion de faire connaissance avec celui que la maîtresse de la maison appelait familièrement *caro cavaliere*. Son goût exquis pour la musique, ses connaissances profondes et variées sur les arts en général, et, plus que tout cela, sa qualité d'Italien établirent entre nous une liaison d'autant plus solide, qu'il était peu communicatif de sa nature, et qu'il accordait difficilement sa confiance. Dans les longs épanchemens qui depuis survinrent entre nous, frappé de l'originalité de son esprit, de l'abondance de ses souvenirs et de l'intérêt que présentaient plusieurs événemens de sa vie, je lui disais souvent : « Chevalier, vous devriez écrire vos mémoires. — Eh! pourquoi donc écrirais-je ce que vous appelez mes mémoires? me répondait-il avec insouciance. Je ne suis ni un homme politique, ni un artiste, ni un philosophe de profession, pour avoir le droit d'importuner mes semblables du récit de mes escapades. Si j'avais une patrie, une famille, je pourrais du moins m'imaginer que le récit de mes interminables fantaisies pourrait intéresser un cœur dévoué, et alors seulement je pourrais me décider à faire ce qui m'a toujours paru la chose la plus pénible de ce monde : m'asseoir devant une table pour noircir du papier; mais, triste débris d'un temps qui n'est plus, ne tenant plus à rien sur la terre et ne vivant que de souvenirs intimes, à qui pourrais-je parler si, par impossible, il me prenait envie de couler en bronze mes bavardages? — Vous parleriez à cet être mystérieux et tout-puissant qui s'intéresse à tout ce qui est beau et vrai, à cet être éternellement jeune qui est partout et qui n'oublie jamais rien de ce qui est digne de mémoire, le public. Je suis étonné, mon cher chevalier, ajoutai-je, de vous entendre professer de telles maximes, vous qui êtes un esprit éminemment religieux et qui pensez que, sans l'amour et le sacrifice, ce monde que nous traversons serait une caverne de voleurs. — Ah! vous me battez avec mes propres armes, me répondit-il un jour en me prenant affectueusement la main. Au fait, vous avez mille fois raison. En laissant tomber de mes lèvres les paroles dédaigneuses et amères que vous avez si justement relevées, je ne cherchais qu'un sophisme pour excuser mon incurable dégoût de tout ce qui est œuvre et prétention littéraires. La chose que j'ai toujours le plus admirée

(1) Voyez la livraison du 15 mars 1849.

dans les annales de la révolution française, c'est la magnifique réponse de Vergniaud à ceux qui l'accusaient de soulever par sa correspondance les provinces contre la domination de Paris : « Je n'ai qu'un mot à dire pour détruire ces calomnies, répondit avec un dédain suprême le grand orateur : c'est que, depuis que je siége à la convention nationale, je n'ai pas écrit *une seule lettre.* » Je n'ai pas l'éloquence du chef de la gironde pour me permettre de pousser aussi loin que lui cette glorieuse indifférence pour les colifichets littéraires, mais je puis me vanter du moins de n'avoir jamais écrit que des lettres tout empreintes de l'impression d'un sentiment éprouvé. Tenez, continua-t-il en ouvrant un tiroir de son secrétaire, voici l'histoire toute palpitante de ma vie. — C'étaient de nombreux paquets de lettres de toutes les grandeurs, étiquetées avec le soin minutieux d'un archiviste. — Voici la dernière lettre que j'ai écrite : elle se rattache à un épisode douloureux dont vous connaissez quelques détails, et, comme il y est beaucoup question de musique, je vous autorise à la lire.

J'emportai le brouillon de cette longue épître en langue italienne, qui contenait le récit qu'on a lu. — Et quelle est la fin de cette histoire? demandai-je au chevalier quelques jours après. — Ah! me répondit-il en soupirant, c'est la fin de toute chose en ce monde; le rêve divin s'est dissipé, et a fait place à la triste réalité. Si cette histoire peut vous intéresser, je ne demande pas mieux que de vous la dire; mais alors il faut que vous me permettiez de remonter le cours de mes souvenirs, car tout se tient et tout s'enchaîne dans mon obscure existence. Aussi bien, vous me rendrez un vrai service d'ami en écoutant avec indulgence le récit de mes divagations. Il n'y a rien de plus pénible dans la vie que d'être le seul confident de ses douleurs. Que vous êtes heureux, vous autres artistes, de pouvoir chanter vos peines, comme l'oiseau sur la branche flexible, et de dissiper en magnifiques accords les orages de votre cœur! — Chevalier, lui répondis-je, je vous remercie du témoignage de confiance que vous voulez bien me donner; mais, prenez-y garde, vous allez parler devant un indiscret qui a de fréquentes communications avec le public. — A votre aise, me dit-il en me tendant la main; je me fie à votre goût et à la délicatesse de vos sentimens.

C'est dans la conversation du chevalier, dans sa nombreuse correspondance, qu'il finit par me communiquer aussi, et dans des renseignemens qui me sont venus d'autre source, que j'ai puisé l'histoire de cet homme intéressant. J'ai redressé les dates et complété tous les passages relatifs à l'art musical, qui joue un très grand rôle dans la vie du chevalier Sarti, que je raconterai un autre jour.

P. Scudo.

BEAUX-ARTS.

LA STATUE DE LARREY.

Le nom de M. David est depuis long-temps en possession d'une légitime popularité. Personne en effet, parmi les sculpteurs contemporains, n'a jamais rendu avec autant de précision et de vérité la physionomie et le caractère de ses modèles. Il y a dans toutes ses statues une énergie, une vivacité, qu'on trouverait difficilement parmi les œuvres les plus vantées au-delà des Alpes, du Rhin ou de la Manche. Et en parlant ainsi, je suis très sûr de ne pas me laisser abuser par une puérile prédilection pour mon pays. Personne ne peut lutter avec M. David dans aucune des questions qui se rattachent à l'expression du visage, à la reproduction complète du masque humain. Personne n'a étudié comme lui, avec le même soin, la même ardeur, la même persévérance, les signes extérieurs de la passion, du sentiment et de la pensée. Cependant, quels que soient le talent et le savoir de M. David, il s'en faut de beaucoup que les statues sorties de ses mains soient à l'abri de tout reproche. S'il excelle à représenter la réalité, il n'obéit pas toujours aux lois du goût. C'est pourquoi je saisis avec empressement l'occasion qui m'est offerte d'étudier le talent de M. David. Je n'ai rien dit du monument élevé à la mémoire du général Gobert, quoiqu'il y ait dans ce monument beau-

coup à louer, beaucoup à blâmer. La statue équestre du général et les bas-reliefs qui décorent le piédestal m'auraient suggéré plus d'une réflexion. Toutefois j'ai cru devoir m'abstenir. Le sujet des pensées que j'aurais eu à présenter était placé trop loin des regards de la foule pour lui permettre de vérifier la justesse ou l'inexactitude de mon jugement. Le Guttemberg placé à Strasbourg soulevait la même objection. La statue de Larrey, placée dans la cour du Val-de-Grace, défend à la critique de garder le silence. Chacun pourra, en effet, s'assurer par soi-même de la valeur de mes pensées. Guttemberg, le général Gobert, étudiés avec l'attention la plus scrupuleuse, analysés avec une précision mathématique, n'auraient peut-être pas porté la conviction dans l'esprit du lecteur; l'analyse de la statue de Larrey me permet d'espérer que je serai pleinement compris, et, si je me trompe, mon erreur sera facilement démontrée, puisque le sujet de la discussion est devant les yeux du lecteur.

La tête de Larrey est certainement d'une ressemblance frappante. Cet homme vénérable qui a rendu à l'armée des services si éclatans et si nombreux, et dont le nom est associé à jamais à celui de Napoléon par quelques lignes de son testament gravées dans toutes les mémoires, proclamé par l'empereur le plus honnête homme qu'il eût jamais connu, avait gardé depuis la chute de l'empire la coiffure et le costume qu'il portait pendant les glorieuses campagnes où il s'était signalé par son héroïque bravoure; comme s'il eût senti qu'il était une figure historique et que la postérité avait déjà commencé pour lui, il se conservait tel que nos soldats l'avaient vu sur le champ de bataille. S'égaie qui voudra au souvenir de ce respect pour le passé; je ne veux pas y voir un enfantillage, mais la conscience du devoir accompli. Grace au soin que Larrey avait pris de demeurer, autant qu'il le pouvait, toujours comparable à lui-même, sa physionomie était connue de la foule. Que de fois ne l'ai-je pas rencontré, sur le pont des Arts, sortant de l'Institut, avec sa longue chevelure qui tombait sur ses épaules comme celle de Bernardin de Saint-Pierre! Il y avait dans son visage un mélange d'énergie et de bonhomie qui frappait tous les yeux. Chacun aimait à retrouver dans les traits de ce vieillard l'homme de bien, l'homme de courage, dont toute la vie avait été vouée au service de l'humanité, que nos soldats admiraient comme Ney, comme Murat, comme Lannes, qui allait sur la brèche, sous le feu de la mousqueterie et du canon, panser les blessés, qui n'a jamais reculé devant le danger, qui, au milieu des boulets et des balles, poursuivait intrépidement l'accomplissement de sa tâche. Eh bien! ce mélange heureux d'énergie et de bonhomie, M. David l'a compris et rendu avec une rare précision. Tous les vieux compagnons d'armes de Larrey retrouvent dans l'œuvre de M. David l'homme brave et dévoué qu'ils ont connu au bi-

vouac. Le bronze nous a rendu fidèlement le modèle qui a si souvent posé à son insu devant le statuaire; car, le jour où M. David a été chargé d'exprimer, dans une œuvre durable, dans un monument offert à tous les yeux, la reconnaissance publique, il n'a pas été obligé de consulter les souvenirs d'autrui, il lui a suffi d'interroger ses propres souvenirs, et sans doute c'est à cette heureuse circonstance que nous devons attribuer la vie qui anime le regard et le sourire de Larrey dans la statue placée au Val-de-Grace. Chacun sait en effet que les meilleurs portraits sont ceux dont les modèles ont posé à leur insu, c'est-à-dire, avant de poser officiellement devant le peintre ou le statuaire, ont souvent passé devant ses yeux. Van-Dyck et Lawrence le savaient bien, et attendaient pour copier leurs modèles l'heure où ils les savaient par cœur au point de pouvoir détourner la tête.

M. David connaissait depuis long-temps la tête de Larrey, lorsqu'il a entrepris de la modeler. A-t-il profité librement de cette condition privilégiée? Je ne le pense pas. M. David, comme chacun de nous a pu s'en convaincre en étudiant la nombreuse collection des médaillons signés de son nom, attache beaucoup trop d'importance à la phrénologie. Il ne s'agit pas ici d'estimer la valeur de cette doctrine dans le domaine de l'éducation et de la politique; notre tâche, beaucoup plus modeste, n'embrasse que le domaine purement esthétique. Or, je me demande si la doctrine de Gall et de Spurzheim, appliquée à la statuaire, ne doit pas nécessairement exagérer l'importance géométrique de la tête et introduire ainsi dans la composition de toutes les figures un élément de trouble et de discorde. Est-il possible, en effet, de s'attacher à reproduire sur le crâne humain toutes les protubérances qui, d'après la doctrine de Gall, signalent les facultés, les penchans et les instincts de l'ame humaine, sans se trouver à son insu entraîné à méconnaître le volume normal de la tête? C'est une question qui pourrait sembler difficile à résoudre, si l'on se bornait à l'envisager théoriquement; mais, dès que l'on appelle en témoignage les œuvres accomplies sous l'empire de cette doctrine, on ne tarde pas à comprendre toute la légitimité de nos craintes. Déjà le Corneille de Rouen, le Guttemberg de Strasbourg, le Cuvier du Jardin-des-Plantes nous avaient révélé très clairement les conséquences désastreuses de la phrénologie dans le domaine de l'art; la statue de Larrey est une preuve ajoutée à toutes celles que je viens d'énumérer. Si la phrénologie est appelée à rendre de véritables services, ce n'est certes pas dans les arts consacrés à l'expression de la beauté. Qu'elle puisse nous éclairer sur les instincts des animaux, c'est une vérité acquise depuis long-temps à la discussion; qu'appliquée à l'étude des degrés supérieurs de l'échelle zoologique, elle puisse introduire dans la science un intérêt nouveau, un intérêt de l'ordre le plus élevé, c'est ce qui ne saurait être

mis en doute; mais, en passant de la région scientifique dans la région esthétique, la phrénologie, utile tout à l'heure, devient évidemment dangereuse. Les plus beaux ouvrages de l'art grec n'ont rien à démêler avec l'enseignement phrénologique; or, voulût-on accepter sans réserve les prophéties fastueuses de Condorcet et de Garat sur le perfectionnement indéfini de l'esprit humain dans le domaine scientifique, bon gré mal gré il faut bien reconnaître que l'art grec n'a jamais été surpassé, j'ajouterai même sans témérité qu'il n'a jamais été égalé. L'art grec s'est très bien passé de la phrénologie; l'art moderne, en acceptant les lois de cette science nouvelle, n'a-t-il pas oublié les préceptes suivis par l'art antique? Je ne veux pas m'arrêter à le démontrer. Les artifices de la logique seraient ici absolument superflus. De quoi s'agit-il en effet? Il s'agit de savoir si la ferme résolution d'exprimer par la forme de la tête humaine toutes les passions, tous les appétits, toutes les facultés dont le modèle proposé a donné des signes éclatans dans le cours de sa vie ne doit pas introduire dans l'œuvre du statuaire une multitude de détails qui, vrais en eux-mêmes, arrivent, par leur nombre, à troubler l'harmonie, l'unité dont l'art ne peut se passer. Si la phrénologie était ignorée des Grecs, les artistes éminens du siècle de Périclès n'avaient pas négligé l'étude du masque humain dans ses expressions les plus diverses. Quoique le temps nous ait envié les œuvres de Pythagore de Rhèges, qui avait consacré son talent à la représentation de la douleur, nous avons, parmi les monumens qui nous restent, de quoi mesurer en toute sécurité le savoir des artistes grecs. Le Laocoon du Vatican, le masque de Jupiter placé dans le même musée et faussement appelé Jupiter olympien, l'Apollon pythien, qui participe à la fois de la Grèce et de l'Italie, nous offrent des types assez variés, et nous pouvons, d'après ces types, marquer clairement jusqu'où les anciens avaient poussé l'étude de la physionomie humaine. Eh bien! prenez le Laocoon, le Jupiter, l'Apollon, bien qu'aucune de ces œuvres ne puisse être considérée comme originale, il n'y a cependant aucune présomption à les appeler en témoignage. Si le Jupiter de Phidias, fait d'ivoire et d'or, a péri dans le XIIe siècle de l'ère chrétienne, il n'y a rien d'invraisemblable à supposer que le masque placé au Vatican est une réduction éloquente et fidèle de l'œuvre originale; la triple signature placée sur la plinthe du Laocoon, sans prouver que nous possédions le premier groupe connu sous ce nom, établit au moins que le marbre du Vatican est la réplique d'une œuvre grecque. Si l'Apollon pythien, plus connu sous le nom d'Apollon du Belvédère, a dû, d'après la ténuité de la draperie, être fondu en bronze avant de se montrer à nous tel que nous le voyons, sans vouloir comparer l'Apollon pythien au Thésée de Phidias, il faut bien y voir cependant l'expression de la beauté virile dans l'antiquité. Le style de cette figure,

bien que secondaire, n'en détruit pas l'autorité. Or, est-il probable que le Jupiter, le Laocoon, l'Apollon, soumis aux lois de la phrénologie, garderaient la simplicité, l'unité, l'harmonie qui les recommandent? Pour ma part, j'en doute, et je crois que mon avis sera partagé par tous ceux qui auront pris la peine d'étudier ces trois figures.

Assurément la tête de Larrey, dans l'œuvre de M. David, est d'un beau caractère. Cependant elle serait plus belle encore, si l'auteur se fût borné à reproduire fidèlement ce qu'il avait vu, en négligeant toute imitation servile. Le désir d'ajouter à la réalité qu'il avait observée les renseignemens que la phrénologie lui fournissait sur le caractère et les facultés de son modèle a multiplié les détails dans le masque de Larrey, et l'œuvre, en raison même de cette complication, a perdu une partie de sa grandeur. Livré à lui-même, M. David nous eût donné l'image vivante de Larrey; livré aux conseils de la phrénologie, il a troublé l'harmonie et la simplicité de son œuvre. L'ambition d'effacer tous ses devanciers et d'introduire dans l'art toute une science nouvelle n'a pas permis à son talent de se déployer avec la liberté, la spontanéité qui seules donnent la vie au travail de l'ébauchoir ou du pinceau.

M. David a-t-il eu raison de reproduire littéralement le costume de son modèle? A mon avis, cette question est résolue depuis long-temps, et ne doit plus être posée. Quoiqu'il soit nécessaire, dans la composition d'une statue, de faire appel à l'idéal, d'agrandir, d'interpréter plusieurs points de la réalité, je ne conseillerai jamais à personne, peintre ou statuaire, de substituer au costume historique un costume de convention. Il faut que le modèle soit vêtu dans l'œuvre du statuaire comme il était vêtu; il faut que le costume donne la date du sujet. Cette obligation une fois acceptée, il n'est pas défendu de modifier, d'assouplir tout ce qui pourrait donner à l'ensemble de la figure de la sécheresse ou de la maigreur. M. David connaît depuis long-temps cette partie délicate de sa tâche, et la remplit à merveille. Le costume que nous portons prend sous son ébauchoir une ampleur, une souplesse, une grace à laquelle nos yeux ne sont pas habitués. L'étoffe enveloppe le corps et le dessine; les plis naissent du mouvement de la figure. M. David sait mieux que personne triompher de toutes les difficultés qui peuvent se présenter dans l'exécution du costume moderne. A cet égard, il a fait ses preuves, et la statue de Larrey ne laisse rien à désirer sous ce rapport. Depuis les bottes jusqu'au manteau, tous les détails sont traités avec une hardiesse, une habileté qui sans doute seront difficilement surpassées. Le manteau, rejeté sur l'épaule, accuse nettement la forme de la poitrine et des hanches. Certes, j'aime bien mieux Larrey ainsi vêtu qu'affublé d'un costume romain. Que la toge eût donné des plis plus riches, plus abondans,

des lignes plus harmonieuses, je ne le conteste pas; mais je crois très sincèrement que Larrey, vêtu à l'antique, eût appelé le rire sur nos lèvres, et je pense que M. David a très sagement agi en ne prêtant pas à son modèle la toge de Cicéron. Il a franchement accepté la difficulté, et l'a résolue d'une façon victorieuse.

Et pourtant cette statue si habilement modelée, drapée avec tant d'élégance, dont le masque, malgré sa complication, rappelle d'une manière si frappante les traits du modèle, ne satisfait pas l'œil habitué à la contemplation des œuvres dont l'autorité est consacrée. Rien ne peut en effet atténuer l'erreur géométrique commise par M. David. Il a méconnu volontairement ou involontairement, peu importe, les proportions établies par les maîtres de l'art, proportions vérifiées mainte et mainte fois, qui n'ont rien d'arbitraire, et sans lesquelles il n'y a pas de vraie beauté. Depuis vingt-deux siècles, il est parfaitement établi que l'homme, de la plante des pieds au sommet du front, compte sept têtes et demie; les femmes comptent une demi-tête de plus. M. David a méconnu cette vérité élémentaire. Certes il n'a pas péché par ignorance. Le principe qu'il a violé, il l'enseigne à ses élèves; la relation géométrique de la tête et de l'axe du corps est une des premières notions dont se compose la science du dessin. Il n'est pas permis de crayonner ce qu'on appelle une *académie* sans connaître cette relation. Pourquoi donc M. David, dont le savoir ne peut être révoqué en doute, a-t-il traité si dédaigneusement la loi dont je parle? C'est, je crois, la phrénologie qu'il en faut accuser. Certes, il s'en faut de beaucoup que le volume de la tête exprime fidèlement le développement, naturel ou acquis, de l'intelligence. Chacun de nous, en consultant ses souvenirs, mettrait sans peine le nom d'un sot sur une tête énorme et le nom d'un savant ou d'un poète, d'un peintre habile, d'un musicien éminent, sur une tête dont le volume n'étonne personne. Cependant, quoique les travaux de Camper sur l'angle facial aient démontré, long-temps avant les travaux de Gall et de Spurzheim, toute l'inanité des conjectures fondées sur le volume de la tête, la foule continue de voir dans une tête énorme un signe éclatant d'intelligence. Je ne ferai pas à M. David l'injure de croire qu'il partage ce ridicule préjugé : il sait très certainement à quoi s'en tenir sur le sens réel de l'angle facial et sur la vraie manière de le mesurer; mais il a beau posséder la vérité, il agit, à son insu, comme s'il ne la possédait pas. Le désir constant de montrer son savoir phrénologique l'entraîne à exagérer le volume de la tête. Il n'ignore pas que le volume pris en lui-même ne signifie absolument rien, et il se conduit comme s'il attribuait au volume une immense importance. Pour accuser nettement toutes les protubérances indiquées par la phrénologie comme les signes extérieurs de la mémoire ou de la volonté, de la persévérance ou du

courage, il viole les relations géométriques du front avec le reste du visage, comme les relations de la tête avec le reste du corps. La statue de Pierre Corneille démontre bien mieux encore que la statue de Larrey jusqu'où la préoccupation phrénologique peut entraîner M. David. Toutefois, dans l'œuvre nouvelle, l'erreur, quoique moins évidente au premier aspect, n'est pas moins complète.

La statue de Larrey n'a guère plus de six têtes et demie. Il est possible que le compas ne donne pas raison d'une façon absolue à l'œil du spectateur; mais cette dissidence inévitable n'infirme pas la valeur du reproche que j'adresse à M. David. Chacun sait, en effet, que la hauteur apparente des corps varie selon la position de l'observateur. Il est clair qu'une figure regardée de bas en haut paraît nécessairement plus courte qu'elle n'est en réalité. Or, c'est la condition dans laquelle se trouvent placées toutes les statues, puisque la plinthe correspond habituellement à l'axe de l'œil, de telle sorte que, pour laisser à la figure sa hauteur normale, il est indispensable d'ajouter, selon l'élévation du piédestal, quelques lignes à la hauteur réelle. M. David a négligé cette précaution, et la statue de Larrey n'a pas pour le spectateur plus de six têtes et demie. Il serait inutile d'insister plus longtemps sur ce point; l'erreur que je signale est si facile à constater, qu'il y aurait de la puérilité à vouloir la démontrer.

En attribuant à la phrénologie la méprise de M. David, je ne crois pas me prononcer légèrement. L'auteur de l'œuvre que j'analyse connaît trop bien toutes les lois de son art pour qu'il soit permis de l'expliquer autrement. Est-ce à dire que je veuille proscrire absolument les conquêtes de la science moderne comme dangereuses pour les arts d'imitation? Telle n'est pas ma pensée; mais je crois qu'il faut interroger la science avec réserve toutes les fois qu'il s'agit d'exprimer la forme des corps, car la science, en raison même de sa nature, par cela même qu'elle se propose la connaissance de la vérité pure et non des apparences qui frappent tous les yeux, peut induire l'art en erreur en exagérant à ses yeux l'importance de certains détails. Sans la phrénologie, je suis convaincu que M. David ne fût jamais arrivé à méconnaître, comme il l'a fait, un des principes élémentaires du dessin. Si je prends la peine de rappeler ce principe, ce n'est certainement pas pour engager l'auteur à s'en pénétrer, car il le connaît mieux que moi, et nous a prouvé cent fois l'usage qu'il en sait faire; mais, sous l'empire d'une préoccupation exclusive, il a trahi les doctrines mêmes qu'il enseigne, et la faute commise par un maître habile ne doit pas être passée sous silence. M. David occupe dans la statuaire française, dans l'art européen, une place trop élevée pour qu'il soit permis de le traiter avec indulgence. Il a signé de son nom des œuvres nombreuses; il nous a montré son savoir et son talent sous des faces variées, il a le

droit d'être jugé avec sévérité, et, si je relève avec un soin minutieux tout ce qui, dans la statue de Larrey, viole les lois du goût, les lois du dessin, c'est pour témoigner plus clairement à M. David l'estime qu'il m'inspire. Si j'avais à examiner un travail signé d'un nom nouveau, je ne pousserais pas si loin l'analyse, je ne déduirais pas avec tant de précision les motifs de mon avis, et j'espère que l'auteur ne s'y trompera pas.

Les bas-reliefs qui décorent le piédestal donnent lieu à des remarques d'une autre nature. Pour exprimer l'héroïsme de Larrey, M. David a choisi quelques-unes des batailles auxquelles se trouve associé le nom de son modèle. Quoi qu'on puisse dire, je ne pense pas qu'il pût agir autrement. Sans doute, la figure de Larrey, bien que placée au premier plan, n'attire pas d'abord les regards de la foule; mais tous ceux qui étudient avec sympathie le monument élevé à la mémoire de l'illustre vieillard, et le nombre en est grand, Dieu merci, découvrent sans peine le chirurgien au milieu des blessés. Dire que l'importance de la bataille atténue, efface le personnage qui donne son nom au monument, c'est ne rien dire de sérieux. Quel sens, en effet, est-il possible de prêter à cette objection? Larrey a prodigué sa vie sur les champs de bataille. Pour nous représenter son dévouement héroïque, ne faut-il pas nécessairement le placer au milieu des balles et des boulets? Que les batailles des Pyramides, d'Austerlitz, de Somo-Sierra et de la Bérésina occupent dans l'histoire une place plus considérable que l'abnégation et le courage de Larrey, qui songe à le nier? Que sa figure n'appelle pas d'abord l'attention du spectateur indifférent, la chose est toute simple; il est impossible qu'il en soit autrement. Toute la question se réduit à savoir si M. David pouvait agir autrement qu'il n'a fait. Quant à moi, je ne le pense pas. Il devait et il a voulu nous représenter Larrey aux différentes époques de sa vie; le choix auquel il s'est arrêté répond parfaitement au dessein qu'il avait conçu. Le reproche que je crois devoir lui adresser n'a rien à démêler ni avec le choix des sujets, ni avec l'amoindrissement inévitable du personnage. Ces deux sortes d'objections me paraissent dépourvues de toute valeur. Il y a, je le reconnais volontiers, dans les quatre bas-reliefs qui m'occupent une incontestable énergie. L'auteur s'est efforcé de nous montrer la guerre dans toute sa vérité, et l'ordonnance des bataillons n'a rien de capricieux ni d'académique. Le canon gronde, les balles sifflent à nos oreilles; les fantassins immobiles envoient et attendent la mort; les escadrons s'ébranlent, et la mêlée s'engage. A ne considérer que la conception générale de ces bas-reliefs, il est impossible de ne pas les admirer; mais si, de la conception générale, l'esprit du spectateur passe à l'étude individuelle de chaque figure, l'admiration s'attiédit singulièrement. Si la composition semble à l'abri de tout reproche,

l'exécution ne supporte pas une étude attentive. Ce n'est pas qu'il ne se rencontre presque partout des têtes animées d'un enthousiasme sauvage; les attitudes sont vraies, les mouvemens vigoureux, les coups bien portés. Malheureusement l'exécution du torse et des membres ne s'accorde presque jamais avec l'exécution de la tête. Ou bien le torse n'a pas l'épaisseur voulue, ou bien les membres sont trop courts; c'est toujours et partout une ébauche très habile, jamais une forme définitive. Que M. David soit capable de mieux faire, je n'en doute pas un seul instant. Qu'il ait en lui-même toutes les ressources nécessaires pour mener à bonne fin, pour revêtir d'une forme pure et précise l'ébauche qu'il nous a offerte, je n'hésite pas à le croire. Ma conviction toutefois ne m'ôte pas le droit de lui demander pourquoi, dans ces bas-reliefs, il nous offre une ébauche au lieu d'une œuvre définitive. La statuaire, en effet, se contente plus difficilement d'une ébauche que la peinture, surtout lorsqu'elle prend le bronze pour interprète. Bien que le marbre, par la finesse même de la matière, semble destiné à l'expression d'une pensée nettement arrêtée, le spectateur se montre volontiers plus indulgent pour le marbre que pour le bronze, car le ciseau peut achever ce que le ciseau a commencé; mais le bronze une fois refroidi ne change plus de forme, le moule une fois brisé ne commande plus au métal. C'est pourquoi une ébauche en bronze est quelque chose d'inintelligible, et pourtant je ne crois pas qu'il soit permis de donner aux bas-reliefs de M. David un autre nom que le nom d'ébauches. On aura beau me vanter tous les mérites qui recommandent ces bas-reliefs, me dire qu'ils nous offrent l'image fidèle de la guerre, appeler mon attention sur les épisodes sanglans qui donnent à la composition un accent de vérité : tous ces mérites que je ne songe pas à nier ne ferment pas mes yeux aux défauts que je signale. L'énergie ne dispense pas de la correction. A cet égard, le statuaire est placé dans la même condition que le peintre ou le poète. Il ne lui suffit pas d'inventer, il faut qu'il exprime sa pensée avec élégance, avec précision. Or, les bas-reliefs de M. David sont très loin de satisfaire à cette loi impérieuse.

Il y a, dans ces quatre batailles si énergiquement conçues, exécutées d'une manière si incomplète, une méprise très grave qui ne sera peut-être pas aussi facilement aperçue, mais qui, à coup sûr, blessera tous les hommes du métier. M. David, lorsqu'il s'agit d'un bas-relief, ne semble établir aucune différence entre les devoirs du peintre et les devoirs du statuaire. Il paraît croire que l'ébauchoir doit lutter avec le pinceau, et tenter de reproduire par la forme tout ce que le pinceau reproduit par la couleur. C'est une erreur singulière contre laquelle proteste l'histoire entière de l'art, et pourtant c'est à cette erreur qu'il faut rapporter la multiplicité des plans imaginés par M. David pour

chacun de ces bas-reliefs. S'il ne confondait pas les devoirs de la statuaire avec les devoirs de la peinture, il n'aurait jamais songé à modeler des fonds de paysage que l'œil distingue avec peine, comme dans la bataille des Pyramides, ou qui prennent trop d'importance, comme dans la bataille de Somo-Sierra. Je ne dis pas que le statuaire chargé de nous représenter une bataille moderne doive chercher dans les marbres d'Athènes ou de Phigalée le type de sa composition : les cavaliers du Parthénon n'enseignent pas le mouvement de nos armées, mais il y a dans la frise du Parthénon une leçon qu'il ne faut jamais oublier. L'école attique pensait, et le temps lui a donné raison, que la sculpture ne doit se permettre que deux plans, trois tout au plus dans les cas exceptionnels. Ce précepte est fondé sur la nature même des organes à l'aide desquels nous percevons la lumière et la forme. Dans un bas-relief, au-delà du second plan, la confusion commence; au-delà du troisième, elle devient presque toujours complète. Vouloir lutter d'abondance et de variété avec la peinture l'ébauchoir à la main, c'est méconnaître les vraies limites de la sculpture et s'abuser sur les ressources dont elle dispose. Or, c'est là précisément la méprise que je reproche à M. David. Dans les quatre batailles qu'il vient de nous donner, il a traité l'espace en maître souverain. Tout ce qu'il aurait pu tenter sur la toile, il l'a tenté sur la glaise, et ne s'est guère inquiété de la limite assignée à la puissance du regard. Il a franchi hardiment le troisième, le quatrième plan, comme si nos yeux pouvaient embrasser, sans fatigue et sans effort, tout ce qu'il lui plaît de modeler; il a manié l'ébauchoir comme il aurait manié le pinceau. Qu'est-il arrivé? Les derniers plans sont pour l'œil du spectateur comme s'ils n'étaient pas. Je me trompe; s'ils ne sont pas doués d'une existence précise, ils réussissent pourtant à troubler la composition. Si l'œil ne les distingue pas nettement, il cherche pourtant à les distinguer, et c'en est assez pour qu'il jouisse moins librement des premiers plans, des seuls qu'il devrait étudier.

Je sais qu'on peut opposer à la doctrine que je soutiens l'autorité de Ghiberti, qui, dans les portes du baptistère de Florence, a multiplié les plans à l'infini sans tenir compte des lois établies par l'école attique. Il y a deux manières de répondre à cette objection. En premier lieu, rien ne prouve que Ghiberti ait connu, même indirectement, la frise du Parthénon. Et si, comme tout porte à le croire, le dessin ne lui a jamais révélé les principes qui dominent cette composition, on ne saurait sans puérilité affirmer qu'il a violé ces principes. Qui oserait dire que Ghiberti, averti par l'exemple des Grecs, eût traité les portes du baptistère comme il les a traitées? Bien que nous soyons réduits aux conjectures sur le parti qu'il aurait adopté, le doute ne semble pas permis. En second lieu, Ghiberti, en s'éloignant de la

voie tracée par les Grecs, en s'écartant à son insu de principes qu'il ignorait, semble avoir pris à tâche de justifier sa hardiesse par la finesse et la précision des détails. Il n'y a pas en effet, parmi les bas-reliefs signés de son nom, une seule composition dont toutes les parties ne soient rendues avec la même perfection. Chez Ghiberti, rien n'est demeuré à l'état d'ébauche; figures, plantes, terrains, tout est modelé d'une façon définitive. Si les plans, dans les conditions générales de la sculpture, sont trop nombreux, au moins faut-il reconnaître que l'inconvénient attaché au nombre des plans est singulièrement atténué par la précision constante de la forme. Si l'œil n'embrasse pas toujours du premier regard tous les détails du bas-relief, du moins le spectateur patient est sûr de n'en perdre aucun, grace à la persévérance avec laquelle l'auteur a rendu toutes les parties de son œuvre. L'admirateur le plus sincère peut regretter que Ghiberti n'ait pas apporté plus de sobriété dans l'invention : la pensée de l'auteur se montre à lui dans toute sa richesse, dans toute sa variété. On peut demeurer toute une journée devant les portes du baptistère, et s'éloigner avec la certitude que l'étude n'est pas épuisée. Le lendemain, en effet, on découvre, sinon de nouveaux épisodes, au moins des parties accessoires qui d'abord n'avaient pas frappé le regard, et, bien que cet appât offert à la curiosité détourne la pensée du véritable sujet de la composition, la curiosité ne fait jamais place à l'ennui, parce qu'elle trouve toujours à se contenter.

Ainsi je ne pense pas que l'autorité de Ghiberti justifie M. David. Si les portes du baptistère, comme les bas-reliefs destinés à nous retracer la vie de Larrey, s'éloignent de la tradition grecque par le nombre des plans, ils se séparent nettement de l'œuvre nouvelle par la précision de la forme. Est-il besoin d'ailleurs d'invoquer l'antiquité, la renaissance, pour estimer la valeur de ces bas-reliefs? Est-il besoin d'appeler en témoignage Athènes et Florence pour déclarer qu'une ébauche ne peut être confondue avec une œuvre définitive? Les quatre batailles placées devant nous, excellentes si l'on veut y voir une esquisse, un projet, appellent la sévérité dès qu'on veut y chercher une œuvre définitive.

A Dieu ne plaise que je conseille à M. David de renoncer brusquement à toutes ses habitudes, d'oublier l'énergie empreinte dans tous ses ouvrages, et de se proposer comme but constant, comme but unique, l'ordonnance, qui jusqu'ici ne l'a guère préoccupé! Pour juger un homme, quel qu'il soit, avec équité, il faut commencer par se placer à son point de vue, et ne pas lui demander les facultés qu'il ne possède pas. Aussi me garderai-je bien, pour estimer le mérite de M. David, de consulter la tradition grecque; ce serait faire fausse route et me condamner à l'injustice. M. David n'a rien de commun avec les

leçons de l'antiquité. Ce n'est donc pas au nom de l'antiquité que nous devons nous prononcer sur la valeur de ses travaux. Il faut avant tout bien définir ce qu'il a voulu, ce qu'il veut, et chercher dans l'histoire un homme qui ait pris la même volonté pour règle de sa vie.

Or, cet homme n'est pas difficile à rencontrer; il s'appelle Puget. L'auteur du *Milon*, comme l'auteur du *Philopœmen*, se propose plutôt l'expression de la force que l'expression de la beauté, ou, pour parler plus nettement, c'est dans la force même qu'il espère trouver la beauté. C'est à cette doctrine que nous devons le *Milon* et le *Philopœmen*, et l'identité de la doctrine se révèle pleinement par l'identité des moyens employés. Si le *Milon* en effet est assuré de garder dans l'histoire une place éminente; si, quelle que soit l'école qui ait obtenu leur prédilection, tous les statuaires sont obligés de l'admirer, à moins de nier l'évidence, de renier le bon sens, il est certain pourtant que le *Milon*, malgré son immense mérite, blesse le goût en plus d'un point. Je ne parle pas de la draperie, qui n'est qu'un hors-d'œuvre; je me borne à demander s'il n'était pas possible, tout en laissant au visage son expression douloureuse, aux membres leur vigueur, à la poitrine sa contraction énergique, de trouver pour la figure entière des lignes plus harmonieuses. Je n'hésite pas à poser cette question, bien que les disciples de Puget ne puissent l'entendre sans colère. Ne peut-on pas exprimer le même doute à propos du *Philopœmen?*

Ainsi, M. David appartient à l'école de Puget, et, s'il récuse l'autorité des Grecs, il ne peut récuser l'autorité de son maître. Interrogé sous le rapport géométrique, le *Milon* ne donne pas raison à la statue de Larrey; la tête de l'athlète s'accorde parfaitement avec les lois établies par l'art antique. Venons aux bas-reliefs. Puget ne s'est pas souvent exercé dans ce genre de travaux. A Gênes, à Marseille, à Toulon, il n'a guère laissé que des figures ronde-bosse, et je comprends dans cette dernière catégorie ses cariatides. Cependant nous avons de lui deux bas-reliefs, le *Diogène* et *la Peste de Milan*. Je ne dis rien du premier, parce que, le nombre des personnages étant limité par le sujet même, il ne saurait servir d'exemple dans la discussion; mais *la Peste de Milan*, bien que conçue d'une manière toute pittoresque, donne tort à M. David aussi bien que Ghiberti, car, dans ce bas-relief, qui se voit à Marseille même au bureau de la Santé, les détails, quoique très nombreux, sont traités avec un tel soin, rendus avec une telle précision, que le regard ne laisse rien échapper. Assurément, si Puget n'eût jamais signé de son nom que *la Peste de Milan*, il n'occuperait pas dans l'histoire de son art une place considérable. Cependant, si c'est au *Milon*, aux belles figures de Gênes, qu'il faut demander la raison de sa gloire, il n'est pas permis de voir dans ce bas-relief l'ouvrage d'un homme ordinaire. Si le parti adopté par l'auteur est contraire aux

vrais principes de la sculpture, ce parti une fois accepté, le spectateur admire volontiers l'expression énergique et variée des physionomies. Pour nous, la seule chose qui nous importe, c'est de constater que, dans ce bas-relief, rien ne mérite le nom d'ébauche, et qu'ainsi l'exemple de Puget ne peut être invoqué par M. David. *La Peste de Milan,* comparée aux *Batailles d'Austerlitz* et de *Somo-Sierra,* justifie nos conclusions.

M. David tient, parmi les statuaires français, une place à part. Bien qu'il se rattache à l'école de Puget par la manière dont il comprend la réalité, il y aurait cependant de l'injustice à voir en lui un disciple servile. De tous les hommes qui ont laissé dans l'histoire une trace glorieuse de leur passage, Puget est certainement le seul qui puisse le revendiquer comme sien, et pourtant je dois reconnaître que rien, dans les ouvrages de M. David, ne révèle un respect aveugle pour les leçons de son maître. S'il se rapproche du style de la sculpture française au XVIIe siècle, il n'y a dans cette imitation rien qui contrarie la spontanéité de son talent. A proprement parler, M. David, bien qu'il manifeste en toute occasion sa prédilection pour les œuvres de Puget, bien qu'il traite la chair comme l'auteur du *Milon,* relève directement de la réalité. S'il prête à ce qu'il voit un accent particulier que la réalité ne lui suggère pas, il faut reconnaître cependant que cet accent n'est emprunté à aucune tradition. Après avoir achevé ses études dans l'atelier de Roland, statuaire obscur, qui toutefois n'était pas dépourvu de mérite, il a séjourné plusieurs années en Italie; il a pu contempler d'un œil attentif toutes les richesses du Vatican et du Capitole, de la tribune de Florence et du musée de Naples. Aucun des trésors de l'antiquité n'a échappé à ses regards; mais sa prédilection pour Puget a résisté à toutes les épreuves. Rome, Naples, Florence, sont demeurées sans action sur ce goût passionné pour le statuaire de Marseille. Il est revenu d'Italie plus savant sans doute, mais aussi fermement résolu à ne jamais consulter les traditions de l'art antique pour la composition d'un ouvrage, quel qu'il fût. Qu'il s'agisse d'un groupe, d'une figure ou d'un bas-relief, M. David se préoccupe avant tout de la réalité. Parfois la réalité le sert à merveille; parfois aussi la réalité, interrogée à plusieurs reprises, ne lui fournit aucune donnée vraiment poétique. L'excellence de l'imitation prend alors la place de l'invention, et le charme que nous éprouvons à regarder le marbre palpitant, le marbre qui frémit et qui respire, nous laisse rarement une assez grande liberté d'esprit pour blâmer dans ces œuvres si énergiques, si puissantes, l'absence d'harmonie linéaire. S'il est vrai en effet que l'harmonie linéaire se rencontre dans la réalité, il faut le plus souvent corriger la réalité pour la trouver.

En face de l'école réaliste, qui reconnaît M. David pour son chef,

se place une école qui relève de la seule tradition et traite M. David avec un dédain superbe. Pous les disciples de cette école, qui se dit classique, M. David, malgré tout son talent, n'est qu'un profane ou plutôt qu'un sacrilége. Il gaspille le marbre et le bronze, et les modèles qui naissent sous son ébauchoir ne méritent pas de durer. Cette école ne voit pas de salut hors de la tradition et fulmine l'excommunication, sans hésiter, contre ceux qui prétendent prendre la nature pour point de départ. Et pourtant, malgré les hymnes qu'elle entonne en l'honneur de la tradition, malgré le dédain fastueux qu'elle affiche pour la réalité, elle ne connaît pas la vraie tradition, elle ne sait pas à quel moment de l'histoire il faut la prendre pour trouver en elle un guide fidèle et sûr. Elle confond avec une obstination qui tient du prodige la tradition grecque et la tradition romaine, et ne semble pas comprendre l'immense intervalle qui sépare la première de la seconde. Elle met sur la même ligne le *Germanicus* et l'*Hercule au repos*, et, pour être sincère, je dois ajouter qu'elle préfère volontiers le premier au second. L'admirable fragment conservé dans une salle du Vatican, que Michel-Ange aveugle se plaisait à palper, ne lui paraît pas aussi correct, aussi pur que le *Germanicus*. Pourtant elle parle toujours de la tradition, qu'elle ignore, avec une emphase qui séduit la foule. Elle ne modèle pas une figure, elle ne choisit pas un mouvement sans invoquer un précédent. A l'entendre, il n'y a pas, dans ses œuvres, un détail, si minime qu'il soit, qui ne puisse invoquer une autorité imposante. C'est une illusion qui dure depuis long-temps, et qui ne paraît pas près de se dissiper.

Franchissons la tradition romaine, remontons jusqu'à la tradition grecque, et nous verrons se combler comme par enchantement l'abîme qui sépare la réalité que tous les yeux aperçoivent de la beauté dont la perception n'est accordée qu'aux intelligences privilégiées. L'art grec en effet, malgré son caractère idéal, qui lui assigne le premier rang dans l'histoire, touche à la nature même par son extrême simplicité. Pour reprendre et continuer son œuvre, il faut consulter tour à tour les modèles que la nature a placés devant nos yeux et les monumens qu'il nous a laissés. Jusqu'ici, M. David n'a compris que la moitié de cette tâche; mais il l'a poursuivie avec tant de persévérance, il a trouvé dans la réalité, en négligeant la tradition, tant d'œuvres éclatantes et variées, qu'il semble défier nos reproches. Cependant sa renommée ne m'aveugle pas, et j'engage les statuaires à consulter tour à tour la tradition et la nature.

GUSTAVE PLANCHE.

LE

ROI LOUIS-PHILIPPE

ET

SA LISTE CIVILE.

I.

LES CALOMNIES. — COMMENT ELLES ONT ÉTÉ CONFONDUES.

Henri IV avait dit à ses contemporains : « Vous ne me rendrez justice qu'après ma mort. » J'ai souvent entendu Louis-Philippe répéter ces douloureuses paroles de son aïeul.

Le roi Louis-Philippe n'est plus; le jour de la justice a commencé pour lui. Ce n'est pas que sa mémoire réclame les honneurs du panégyrique; elle n'en a pas besoin. C'est dans un simple exposé des faits qu'elle doit trouver à la fois son plus bel éloge et l'hommage le plus digne d'elle.

La calomnie, ce poison lent du règne de Louis-Philippe, s'est surtout attachée à ses sentimens personnels, sachant bien qu'en les dénaturant, elle attaquait dans sa source la plus pure l'autorité morale que le caractère et les vertus privées de ce prince devaient imprimer aux actes politiques de son gouvernement. Nous nous plaçons donc sur le véritable terrain de la lutte, nous visons bien au cœur même de la calomnie en parlant de la vie intime du roi. En effet, ce qu'on ne sau-

rait trop admirer dans cette noble vie, c'est l'unité de conduite et de sentimens qui en a marqué toutes les époques. La destinée tout entière de Louis-Philippe, depuis le long exil de sa jeunesse jusqu'à l'exil suprême de ses vieux jours, peut se résumer dans ces seuls mots : — dévouement absolu à la France. Cette vérité ressortira du témoignage que nous devions à l'histoire sur des faits qui se sont développés devant nous pendant dix-huit années, et que nous avons connus mieux que personne.

Mais nous pouvons le dire tout d'abord : avant d'être vaincue par l'autorité des faits, la calomnie devait être confondue et flétrie au sein même de son triomphe. Le 24 février 1848, tous les documens qui pouvaient intéresser le passé, le présent ou l'avenir de la famille d'Orléans, depuis les épanchemens du cœur jusqu'aux combinaisons les plus élevées de la politique, tous les papiers, depuis les lettres de famille les plus intimes jusqu'aux comptes des dépenses les plus secrètes, tous, sans en rien excepter, sont restés aux mains de ceux-là même qui avaient poursuivi le roi de leur haine envenimée et de leurs clameurs hostiles. Jamais assurément catastrophe plus terrible, venant fondre sur une dynastie, n'éclaira d'une lumière plus éclatante et plus imprévue ses sentimens, ses desseins, ses intérêts. Devant un concours de circonstances dont je ne me propose pas aujourd'hui de sonder les causes et d'analyser le douloureux ensemble, la retraite du roi et de la famille royale dut être si prompte, que ni elle, ni ses serviteurs n'eurent un moment pour recueillir les premiers objets nécessaires au départ. Le dénûment dans lequel le roi quitta Paris était tel qu'il dut emprunter 3,000 francs lors de son passage à Versailles. Comment, au sein même de cette tempête irrésistible dans sa rapidité, songer aux papiers qui encombraient le palais des Tuileries, le Palais-Royal, le Louvre et l'hôtel de la place Vendôme? Pas un seul n'échappa aux hommes qui, dans cette journée néfaste et par un décret impénétrable de la Providence, devaient triompher sans combat et sans gloire. En vain un serviteur fidèle se hâta-t-il de jeter dans un endroit obscur et retiré deux portefeuilles précieux que sa piété se proposait de recueillir plus tard : ceux-là même ne purent échapper aux recherches du gouvernement de l'Hôtel-de-Ville, aidées par les conseils avides d'une trahison secrète. Ainsi ces calomniateurs infatigables, qui avaient accusé chaque jour le roi Louis-Philippe de conspirer contre les lois, de trahir l'honneur de la France, de spolier l'état, d'amasser des richesses à l'étranger, tenaient entre leurs mains la preuve de toutes les mauvaises pensées et de tous les crimes que leurs calomnies meurtrières avaient imputés au prince!

Il y a soixante ans que d'incessantes révolutions bouleversent la France, et tous les pouvoirs qui l'ont successivement gouvernée ont

paru condamnés à se précipiter, par un enchaînement fatal, dans un abîme commun que leurs ruines même ne pouvaient combler : Louis XVI, Napoléon, Louis XVIII, Charles X, avaient été entraînés tour à tour sur cette pente rapide qui semble emporter la fortune et le nom même de la France vers des écueils inconnus; mais pas un seul de ces chefs de gouvernement n'avait été frappé d'une manière aussi soudaine, aussi imprévue, aussi fatale que le roi Louis-Philippe. Louis XVI pendant la longue et douloureuse agonie de la royauté, les princes ses frères avant de se réfugier sur le sol étranger, Marie-Louise avant d'abandonner Paris, l'empereur avant d'abdiquer à Fontainebleau, Louis XVIII pendant quinze jours (du 5 au 20 mars), Napoléon une fois encore pendant son martyre de l'Élysée, Charles X enfin à partir du jour où il avait signé ses funestes ordonnances, tous avaient pu se recueillir et garantir des profanations de la publicité leur gloire ou leurs intérêts. Pour l'auguste chef de la maison d'Orléans, la Providence eut d'autres rigueurs et d'autres dangers. Son corps devait échapper à ses ennemis; mais son ame, mais ses sentimens secrets devaient en quelque sorte rester prisonniers entre les mains de ses accusateurs les plus acharnés.

Eh bien! petits rhéteurs, grands dénonciateurs de rois, quatre mois durant, vous avez fouillé ces archives que vous livrait un coup de foudre; d'un œil ardent et passionné vous avez lu ces correspondances, ces notes, ces mémoires. — Pourquoi vous être tus sur ces preuves destinées à vous absoudre de la honte qui s'attache aux calomniateurs? Vous avez bien encore osé faire balbutier du haut de la tribune les mots de *roi cupide* par quelque montagnard ignorant et ignoré; vous avez bien osé appeler encore Louis-Philippe un *tyran* dans les colonnes d'un journal qui a perdu le droit de parler de corruption et de tyrannie; mais votre langue s'est glacée dans votre bouche, et votre plume s'est brisée entre vos doigts le jour où il aurait fallu prouver que pendant dix-huit ans vous n'aviez pas menti à la France et au monde! Déjà vous aviez banni toute une race royale; mais vous n'avez pu bannir indéfiniment avec elle la justice et la vérité, ces deux grandes consolatrices de l'exil, supérieures à vos atteintes et plus fortes que tous les décrets parlementaires. La *Revue des Deux Mondes* s'est noblement associée à cette croisade pacifique et sainte qui prend pour armes les documens historiques, et pour but la pureté même de l'histoire. Elle a retracé en particulier, par la plume exercée d'un écrivain placé près d'une source pure et élevée (1), les phases diverses de cette diplomatie habile et nationale qui a su faire sortir du sein de la paix plus de succès politiques que n'en ont souvent amené à leur suite les

(1) M. le comte d'Haussonville, gendre de M. le duc de Broglie.

guerres les plus glorieuses. Plus tard, sans doute, la *Revue* portera aussi son consciencieux examen sur les résultats de notre administration intérieure pendant le règne du roi Louis-Philippe : la république, qui a tant usé les mots sans user des choses, profiterait beaucoup aux grandes leçons de cette *liberté* légale, de cette *égalité* devant la loi, de cette *fraternité* avare de sang humain, prodigue de clémence et de charité, qui furent les caractères distinctifs de la politique intérieure de la dernière monarchie; mais nous nous arrêtons ici aux limites du cercle modeste qu'il ne nous convient pas de franchir aujourd'hui : le titre même de cet exposé nous en fait un devoir, et nous entrons directement dans notre sujet.

La politique seule était loin de suffire à défrayer les auteurs des attaques incessantes dirigées contre la royauté de juillet. Leurs calomnies la poursuivaient avec plus d'acharnement encore dans ses affaires intimes et privées. Dénaturer certains faits, grossir les autres, inventer enfin des faits matériellement faux, tels étaient les procédés par lesquels on s'efforçait chaque jour de pervertir l'opinion publique, en la soulevant contre l'homme et le père de famille en même temps que contre le monarque. L'avarice et la rapacité de Louis-Philippe, tel était le texte inépuisable des accusations empoisonnées que la presse démagogique et souvent, hélas! l'opposition dynastique elle-même faisaient arriver au peuple par les mille canaux d'une immense publicité. Articles de journaux, insertions de lettres, dénonciations anonymes, pamphlets et almanachs populaires, rien n'était épargné. En vain des démentis officiels furent produits deux fois à la tribune avec une énergique indignation, développés, j'ose le dire, avec l'autorité d'une bonne foi non contestée alors et consacrée depuis par le temps. En vain des journaux et des écrivains courageux cherchèrent à désabuser cette crédulité française, qui penche toujours du côté de la critique et de l'opposition : leurs efforts réunis ne purent arrêter les ravages de ce torrent empoisonné; le doute et l'hésitation pénétraient dans bien des esprits; l'animosité, la haine aveugle, s'emparaient de bien des ames. La masse même de la bourgeoisie parisienne arriva par degrés à cet esprit d'indifférence et d'abandon qui, le jour du danger suprême, devait rendre toute défense impossible. Se défendre, en effet, c'était se condamner à parcourir toute une carrière de guerre civile qui faisait horreur à l'ame généreuse du roi, qui eût ensanglanté tout à la fois la France et cette ville de Paris dont il avait donné le nom à son petit-fils.

En ce qui concerne les affaires intimes et privées du roi Louis-Philippe, les documens tombés aux mains de la révolution victorieuse étaient plus nombreux et plus précis encore que ceux qui intéressaient directement la politique. Tous, sans exception, étaient répartis entre deux administrations, celles de la liste civile et du domaine privé; et,

qu'on le remarque bien, ces archives se composent, par leur nature même, d'ordres de dépenses, de budgets, et de comptes qui forment autant de documens faciles à vérifier et irréfutables par eux-mêmes. Que la mauvaise foi veuille interpréter, au gré des passions qui la conseillent, le caractère et la portée des pièces diplomatiques et administratives saisies par la révolte triomphante, elle pourra le faire sans doute, et elle le fera. Certes, son succès n'est plus possible aujourd'hui, et les accusateurs de la politique des dix-huit ans, accusés à leur tour, ne peuvent échapper aux condamnations de l'histoire. Cependant la mauvaise foi ne meurt jamais de ses défaites; elle a toujours ses écrivains, ses journaux et son peuple : elle maintiendra donc encore le bien-jugé des passions démagogiques contre la politique du roi Louis-Philippe; mais, s'il est un terrain sur lequel les hommes de mauvaise foi rencontreront toutes les difficultés d'une position fausse et tous les embarras de la conscience, c'est assurément celui des affaires qui se résument en chiffres, en comptes et en pièces à l'appui. Il nous importe peu, disait, il y a quelques mois, un orateur montagnard, « de savoir dans quel sens plus ou moins généreux les dettes de la liste civile ont pu être contractées. » Qu'il y a loin, messieurs, de ce langage contraint et embarrassé aux accusations que vous dirigiez autrefois contre la monarchie avec une si injurieuse assurance! Alors vous vouliez tout connaître, ou plutôt, à vous entendre, vous connaissiez tout; vous saviez que les revenus du domaine privé s'élevaient à une somme quatre ou cinq fois plus forte que le chiffre des aveux officiels; vous saviez que Louis-Philippe faisait incessamment passer des fonds en Angleterre; vous saviez que l'administration de la liste civile détruisait les forêts de la couronne; vous saviez enfin que la munificence et la charité étaient bannies du palais des rois! Le superbe dédain que vous affectez maintenant en présence des faits qui vous pressent de toutes parts vous semble le moyen le plus certain de conserver à vos passions leur allié le plus nécessaire, leur complice le plus sûr, l'aveuglement et l'ignorance de la foule; mais, Dieu merci, la conscience publique a d'autres exigences, et la France sait déjà quel nom méritent les accusateurs qui ont préparé par le trouble des ames les maux dont elle souffre.

II.

ORIGINE DES EMBARRAS DE LA LISTE CIVILE ET DU DOMAINE PRIVÉ. — LE ROI CHARLES X. — LA FAMILLE BONAPARTE. — LE COMMERCE ET LES OUVRIERS. — BENJAMIN CONSTANT. — AUDRY DE PUYRAVEAU. — J. LAFFITTE. — LA QUESTION DES DOTATIONS.

Le chiffre des dettes du roi au 24 février 1848 est le premier fait qui domine cette étude historique. Ces dettes, contractées soit par la liste

civile, soit par le domaine privé, s'élevaient à cette époque à plus de trente-et-un millions (1).

Il n'est pas une seule de ces dettes qui ait eu pour cause un placement de fonds à l'étranger. On ne saurait trop insister sur ce fait, qui répond victorieusement à l'une des calomnies les plus opiniâtres et malheureusement les plus populaires qui aient été dirigées contre le roi Louis-Philippe. Jamais sous aucune forme, ni directement ni indirectement, ce prince n'a fait passer un seul écu hors de France; il avait concentré sur son pays toute sa confiance comme tout son dévouement. Plusieurs fois sollicité de mettre ainsi à couvert une partie du patrimoine de ses enfans, Louis-Philippe s'y refusa toujours avec cette inébranlable fermeté qu'il apportait dans l'accomplissement de tous les desseins qui intéressaient sa conscience ou son honneur.

Un jour surtout, cette résolution fut mise à une épreuve décisive. En 1840, à l'époque de la négociation du mariage de M. le duc de Nemours avec la princesse de Saxe-Cobourg-Gotha, lorsque déjà les premières paroles avaient été échangées, le duc Ferdinand, père de la princesse, demanda avec instances que la dot constituée par le roi à M. le duc de Nemours fût placée à l'étranger. — « Vous êtes dans un pays de révolutions, disait-on au roi, vous régnez sur la nation la plus mobile du monde; son génie disposé à toutes les témérités, son cœur ouvert à toutes les passions, peuvent l'entraîner un jour hors des voies modérées dans lesquelles votre sagesse a su la maintenir jusqu'ici. La prudence exige que vous preniez des sûretés pour vos enfans, sinon pour vous, contre le retour des mesures révolutionnaires qui, en d'autres temps, ont déjà bouleversé tant d'existences. — Si la France doit souffrir, répondit le roi, nous souffrirons avec elle; je ne séparerai jamais ma destinée ni celle de ma famille des destinées de mon pays. » Les instances redoublèrent, elles devinrent très vives. Le roi déclara qu'en constituant une dot, il y mettait pour condition absolue qu'elle serait placée sur le grand-livre de la dette publique en France, et que si cette condition n'était pas acceptée, le mariage serait rompu. Ce fut alors seulement que le duc Ferdinand de Saxe-Cobourg-Gotha se résolut à accepter cette condition, et à conclure ce mariage qui devait donner à la reine une fille digne d'elle.

De tels sentimens, au reste, n'étaient pas nouveaux chez Louis-Philippe : à dater du jour où il est rentré pour la première fois en France, ce prince, on ne peut trop le répéter, n'a fait à l'étranger

(1) L'administration de la liquidation de l'ancienne liste civile et du domaine privé à laquelle j'ai été complétement étranger, et dont on ignore encore les résultats définitifs, fera bientôt connaître ce chiffre dans son exactitude précise. Jusque-là, c'est au moyen des anciens documens restés dans mes mains que je suis arrivé au chiffre minimum de trente-et-un millions.

aucun placement de fonds; tout au contraire, il retira des mains de MM. Coutts, ses banquiers à Londres, dès 1818, une somme de 300,000 fr., pour contribuer, avec la vente de plusieurs propriétés, à la liquidation de la succession de son père. Le faible reliquat qu'il laissa chez MM. Coutts représentait le dernier reste des économies de son modeste ménage depuis son mariage avec la princesse des Deux-Siciles. C'est ce compte ancien et réduit, dont le chiffre ne s'est jamais accru que des intérêts de la petite somme primitivement placée, qui a été l'occasion et l'objet des comptes de MM. Coutts publiés par la *Revue rétrospective* (1). « La branche d'Orléans, disait M. Dupin le 14 janvier 1832 à la chambre des députés, la dynastie aujourd'hui régnante s'est identifiée avec la nation française au plus haut degré. Jamais prince, jamais dynastie n'a plus lié son sort et ses destinées au sol de la patrie que la maison d'Orléans : elle a confié son avenir et tout ce qui lui appartient au sol français. Non-seulement le roi actuel n'a jamais acheté de biens qu'en France, mais il n'a jamais placé d'argent qu'en France; tout est sous la main de la nation, comme tout est sous la garde de son gouvernement constitutionnel. »

Ainsi le roi, fidèle à lui-même, refusa constamment de faire aucun placement à l'étranger, soit sur les fonds de sa liste civile, soit sur les revenus du domaine privé. Il ne consentit pas même à prendre les sûretés qui lui étaient demandées pour les dots des princes ses fils ou des princesses ses filles. Noble témérité qui a permis au gouvernement provisoire de saisir à la fois les biens de toute espèce du roi et de la famille royale, depuis les forêts séculaires du domaine privé jusqu'à la dot de la reine des Belges, depuis le douaire de Mme la duchesse d'Orléans jusqu'à la fortune tout entière (17,000 francs de rente 5 pour 100 au porteur) de son plus jeune fils, le duc de Chartres! Patriotique imprudence, qui a fourni aux passions démagogiques les moyens de priver en même temps le roi et tous les membres de sa famille de toute espèce de revenus pendant plus de neuf mois!

Les embarras de la liste civile et du domaine privé remontent aux premiers jours qui suivirent la révolution de 1830. A cette époque de

(1) La *Revue rétrospective* était une publication qu'on peut caractériser plus ou moins sévèrement, mais que, pour ma part, je suis disposé à absoudre de toute complicité avec les passions du gouvernement provisoire. Les lettres du roi et les documens relatifs à la famille royale publiés par ce recueil ont été en fait le plus bel hommage que l'on pût rendre au patriotisme, à la loyauté, à la pureté de sentimens des princes exilés. C'est ainsi qu'après avoir lu la correspondance du roi des Français avec le roi des Belges de 1831 à 1834, il n'est plus permis de croire à la calomnie de *la paix à tout prix*, et qu'après avoir lu les lettres écrites par le roi Louis-Philippe à l'occasion des mariages espagnols, et surtout son exposé du 14 septembre 1846 à la reine des Belges, il est impossible, en France comme en Angleterre, de croire encore à l'accusation d'ambition de famille et de déloyauté envers un allié fidèle.

souffrances publiques, où la cherté du pain et la stagnation des affaires précédaient de si peu de mois l'invasion du choléra et de la guerre civile, les revenus du roi furent largement employés, non pas seulement à des travaux féconds pour les ouvriers, pour les entrepreneurs et pour les artistes, mais encore d'une manière plus directe au soulagement des misères publiques et des infortunes particulières. Là fut la première et bien noble origine des dettes de la liste civile et du domaine privé.

Le premier de nos souvenirs par sa date est aussi le plus imposant par le profond respect que commande la grande infortune à laquelle il se rattache. Au moment même où il allait monter sur le trône pour épargner à la France les malheurs qui devaient fondre sur elle dix-huit ans plus tard, le duc d'Orléans apprit, par un message signé du roi Charles X, que ce prince avait besoin de *six cent mille francs en or, et que le porteur devait faire en sorte de les lui procurer.* (Ce sont à peu près les termes de ce message précis et laconique.) Le duc d'Orléans répondit au général envoyé par le roi Charles X que la somme d'argent qu'il venait chercher allait être mise à sa disposition. Il écrivit sur-le-champ au baron Louis, ministre des finances, pour l'inviter à remettre au général *** 600,000 fr. en or destinés au roi Charles X. « Je couvrirai, ajoutait-il, le trésor public de cette avance. » Les 600,000 fr. furent remis en effet le jour même entre les mains du général, qui put repartir aussitôt pour annoncer au roi qui s'éloignait le succès de sa mission.

Trois semaines après, le roi Louis-Philippe apprend que M. le duc d'Angoulême, pressé de supprimer les charges considérables que lui imposait l'entretien du haras de Meudon, créé par lui en 1821, s'apprêtait à le faire vendre. Inspiré par une double sympathie pour l'auguste fondateur et pour l'institution même qu'il regardait comme éminemment utile au pays, le roi Louis-Philippe donna l'ordre de l'acquérir. Dès le 15 septembre, le haras tout entier était devenu sa propriété personnelle, moyennant un prix de 250,000 francs. Cette somme fut payée comptant entre les mains de M. le duc de Guiche, naguère administrateur habile du haras de Meudon, devenu pour la vente le mandataire spécial du prince. Toutefois, en consentant à cette vente, M. le duc de Guiche avait fait la réserve de réclamer auprès de *qui de droit* le prix de travaux de main-d'œuvre et de constructions que M. le duc d'Angoulême avait fait faire à ses frais sur les terrains du domaine de la couronne affectés au haras. Ces travaux de diverses natures avaient tous profité à l'état : par suite de la révolution récente, le domaine de la couronne faisait retour à l'état; l'état devenait donc le débiteur naturel du prince. Les travaux avaient d'ailleurs été l'objet d'une évaluation régulière et administrative fort éloignée de

celle de l'auguste vendeur. Les deux questions furent soumises au nouveau roi. Il les trancha l'une et l'autre au profit de M. le duc d'Angoulême et de l'état. Il fit payer entre les mains du mandataire, et sur les fonds de sa cassette particulière, une somme de 100,000 francs, qui s'élevait au double de l'évaluation présentée par l'administration.

En 1831, presque une année, jour pour jour, après la première preuve de la sollicitude empressée du roi Louis-Philippe pour les intérêts du roi Charles X, sa sympathie fut éveillée de nouveau par la lecture d'un journal anglais. Ce journal annonçait qu'un *warrant* avait été rendu en Écosse contre le roi Charles X : une portion de ses effets était déjà saisie, et sa liberté même était mise en péril. Un de ses créanciers de la première émigration, M. de Pfaffenhoffen, après avoir vainement fatigué de ses réclamations les chambres françaises pendant longues années, poursuivait maintenant son royal débiteur jusque sur le sol étranger. Il s'armait à la fois de toute la rigueur des lois de France et d'Angleterre. Profondément ému de ces poursuites qu'il avait ignorées et des conséquences qui en pouvaient résulter, Louis-Philippe manda immédiatement son trésorier, M. Jamet. Il lui donna l'ordre de rechercher, sans perdre un seul instant, M. de Pfaffenhoffen, et de traiter à tout prix avec lui. Deux conditions étaient imposées au négociateur : une promptitude qui ne ménageât rien pour le succès et le secret le plus absolu. Peu de jours après, grace aux soins du trésorier de la couronne et par les bons offices de M. Casimir Périer, dont l'intervention se cacha sous le nom d'un ami, M. Édouard Arnold, la volonté du roi était accomplie. Au moyen du paiement immédiat d'une somme de 100,000 francs et de la constitution d'une rente annuelle et viagère de 10,000 francs payable de trois mois en trois mois et par avance, le comte de Pfaffenhoffen renonça au bénéfice du jugement qu'il avait obtenu en Écosse contre le roi Charles X. Nous croyons devoir citer textuellement les termes mêmes de l'article 1er de la transaction : « M. le comte de Pfaffenhoffen renonce de la manière la plus expresse au bénéfice du *warrant,* et par suite à exercer actuellement et à l'avenir toute contrainte par corps qu'il pourrait avoir obtenue contre la personne de Charles X, soit toute saisie et autres actions généralement quelconques sur tous les biens et effets mobiliers de Charles X hors de France, sous la réserve de ses droits pour les exercer en France. En conséquence, il se désiste sans réserve de la saisie de ses voitures et autres effets mobiliers, et de l'action intentée à Édimbourg contre Charles X, et il renonce à donner à ces saisie et action aucune espèce de suite. » Ainsi le créancier impitoyable fut désintéressé, sans même que l'auguste débiteur pût connaître la main qui écartait l'inquiétude de sa retraite et les périls de sa personne.

Quelques mois plus tard, le roi Louis-Philippe luttait de toute la

force de sa prérogative constitutionnelle contre l'adoption de la loi qui bannissait la branche aînée des Bourbons, et qui imposait à chacun de ses princes l'obligation de vendre dans le délai d'une année les propriétés qu'il possédait en France. Le roi avait déjà obtenu que la nouvelle loi fût dépouillée du caractère violent et de la sanction odieuse (la peine de mort) introduite dans la loi dite d'amnistie, rendue en 1816 contre la famille Bonaparte (1). Néanmoins cette modification était loin de suffire au roi Louis-Philippe : son vœu le plus ardent eût été de rayer la loi elle-même des codes français, et de ne laisser entre les royautés déchues et la royauté nouvelle d'autres barrières que celles de la volonté de la France. Membre alors de son conseil, où j'avais l'honneur de siéger comme collègue de Casimir Périer, je fus témoin des longues luttes que le roi soutint avec une infatigable habileté contre l'énergique insistance de son premier ministre, engagé sur cette question avec son parti dans les deux chambres, non par ses passions, mais par les nécessités de la politique. La résistance opiniâtre et prolongée du roi dut céder enfin, après cinq mois de combats, à l'argument suprême de tout ministre constitutionnel, la démission. Le roi s'arrêta devant la retraite certaine de Casimir Périer, retraite qui eût été si funeste aux intérêts de la France, et sacrifia une fois de plus ses sentimens intimes à ces intérêts sacrés. Du moins le roi ne cessa de veiller avec un soin religieux à ce que cette loi de bannissement ne fût qu'une sorte de protestation écrite, et ne devînt jamais une arme offensive dans les mains de son gouvernement.

Louis-Philippe se considérait comme le premier gardien d'intérêts que les princes exilés ne pouvaient plus défendre. Il fit bientôt proposer et adopter, pour la liquidation des dettes de la liste civile de Charles X, une loi dont l'article 1er est ainsi conçu : « L'ancienne liste civile sera liquidée aux frais et pour le compte de l'état. » Nous citons cet article, d'une précision si généreuse et si équitable, non pour la vaine satisfaction d'adresser à qui que ce soit une leçon inutile, mais pour signaler une fois de plus cette honorable et vive sollicitude qui ne s'est jamais lassée. Ainsi seize années se sont écoulées sans que M. le comte de Chambord ait été forcé de vendre aucune des propriétés apanagères ou autres qu'il possédait en France, et dont la loi l'obligeait à se défaire avant le délai d'une année révolue. Il les possède toutes encore aujour-

(1) L'article 5 de la loi du 9 décembre 1816 excluait à perpétuité du territoire français tous les membres ou alliés de la famille *Buonaparte*, sous la peine portée par l'article 91 du code pénal ainsi conçu : « L'attentat ou le complot dont le but sera d'exciter la guerre civile en armant ou en portant les citoyens à s'armer les uns contre les autres seront punis *de la peine de mort*, et les biens des coupables seront confisqués. » Le roi Louis-Philippe fit disparaître de cet article et de la législation française la peine de mort et la confiscation des biens. — Loi du 27 avril 1832, art. 12.

d'hui, grace à la complicité généreuse d'un gouvernement noblement inspiré.

Il ne suffit pas cependant de raconter la lutte soutenue par le roi Louis-Philippe contre la loi de bannissement des princes de la branche aînée; il faut aussi montrer la famille de l'empereur Napoléon protégée tantôt contre les douleurs de l'exil par l'autorisation donnée à plusieurs de ses membres de revoir la France, tantôt contre elle-même par un généreux pardon, comme à l'époque de la tentative de Strasbourg, tantôt enfin contre les embarras d'une position malheureuse, comme en 1847 et 1848, au moment où les ministres avaient reçu du roi l'ordre de demander aux chambres un crédit annuel de 150,000 francs pour constituer au profit du prince Jérôme, l'ancien roi de Westphalie, une pension réversible en partie sur son fils, Jérôme Napoléon. Il y a plus : la munificence personnelle du roi avait déjà protégé un autre Bonaparte. Le sacrifice d'argent ne fut pas considérable sans doute; il eut du moins, par la pensée qui l'inspirait, une véritable grandeur. Un membre de la famille de l'empereur, jeune encore, éloigné des siens et voyageant en Belgique, était pressé par des créanciers exigeans et sur le point d'être mis en prison pour dettes. Il eut la pensée de faire connaître au roi Louis-Philippe les embarras d'une position qui s'aggravait chaque jour, et bientôt la cassette royale sauva la liberté du neveu de l'empereur.

Ainsi, par un privilége unique peut-être dans l'histoire, la Providence faisait du roi Louis Philippe le protecteur des familles princières au nom desquelles d'implacables factions s'efforçaient incessamment de le perdre dans l'opinion du pays.

Le cœur du roi n'était pas seulement ému par le spectacle des grandes infortunes politiques : les souffrances du peuple attiraient surtout sa sympathie et occupaient sans cesse sa pensée. Dès 1830, pendant que ses ministres proposaient par son ordre aux chambres des mesures destinées à rendre la sécurité au commerce, le mouvement aux affaires et le travail aux ouvriers, Louis-Philippe, donnant l'exemple, établissait de vastes chantiers de travail et de charité dans ses domaines privés ou dans les domaines de la couronne, dont il avait la jouissance provisoire. Sa main surtout s'ouvrait largement pour secourir toutes les misères populaires, que la cherté des subsistances rendait plus cruelles encore. Pendant l'hiver de 1830 à 1831, une somme de plus de 2 millions fut consacrée par lui à des distributions de pain, de soupes, de viande, de vêtemens, de literie et de secours en argent à la population indigente de Paris et des départemens qui souffrait le plus de la disette et de la stagnation des affaires. Ah! si cette charité, systématiquement enveloppée dans une simplicité discrète, mérite jamais que quelques critiques viennent se mêler aux

louanges de l'histoire, c'est pour n'avoir pas souvent fait une part plus large à la publicité, que lui conseillait la politique. Dans ses bonnes œuvres comme en toutes choses d'ailleurs, Louis-Philippe réprouvait le charlatanisme et l'apparat; le secret lui paraissait le plus indispensable auxiliaire de la charité royale.

On sait que les souffrances du commerce avaient fixé, dès les premiers jours de son avénement, toute l'attention du roi. 30 millions avaient été consacrés par une loi spéciale à faire des avances au commerce en général, surtout aux industries dont la stagnation momentanée mettait en péril l'existence des grandes populations ouvrières. Cependant plusieurs établissemens industriels n'avaient pas seulement un pressant besoin d'avances : quelques-uns, et des plus considérables, ne pouvaient se maintenir qu'à l'aide de subventions permanentes. Le principe de ces subventions n'avait pas été admis par la loi, qui n'autorisait que des avances remboursables à échéances fixes. Le roi n'hésita pas à venir au secours de l'état, et à compléter les bienfaits de la loi par des sacrifices personnels qui s'élevèrent à plusieurs millions.

D'autres malheurs restaient encore à soulager. Justement avare des deniers publics, la loi ne dispensait, ainsi que nous venons de le dire, ses générosités qu'au commerce et à l'industrie : l'ébranlement de certaines fortunes particulières n'y trouvait aucun appui. La bonté de Louis-Philippe ne resta pas sourde à de douloureuses confidences. Dans cette première crise, le roi consacra plus de 1,200,000 francs à réparer des ruines honorables, à soutenir certaines existences menacées. Parmi ses obligés de cette époque, nous pouvons, sans inconvénient aujourd'hui, citer en première ligne Benjamin Constant. Dès long-temps détourné de ses intérêts personnels par les travaux de la pensée, et plus tard par les luttes de la tribune, Benjamin Constant voyait arriver à la fois les infirmités de la vieillesse et les angoisses d'une pauvreté qu'il n'avait pas prévue. La liberté de ce brillant esprit pouvait y périr. Le secret de ces embarras fut mal gardé pour le roi, qui envoya immédiatement au grand publiciste un bon de 200,000 fr. sur sa cassette.

Deux autres noms bien connus figurent encore parmi ceux des capitalistes ou des négocians qui durent à Louis-Philippe de ne pas subir les rigoureuses conséquences d'un naufrage commercial : ce sont ceux de MM. Audry de Puyraveau et Jacques Laffitte. M. Audry de Puyraveau, associé d'un honorable négociant, M. Gallot, avait vu sa maison de commerce ébranlée par la secousse révolutionnaire. Des indemnités reçues de la ville de Paris pour réparation des dommages éprouvés pendant les journées de juillet, une part dans la distribution du fonds de 30 millions accordés par la loi spéciale, n'avaient pas suffi à raffermir son crédit. Une main secourable pouvait seule l'arrêter sur le pen-

chant de sa ruine : cette main fut celle du roi, qui, par une largesse de 200,000 francs, sauva la maison Audry de Puyraveau, Gallot et compagnie.

La situation de M. Laffitte offrait à la générosité du roi une occasion encore plus digne d'elle. Ici, par une rare exception, l'intérêt général se liait étroitement à l'intérêt privé. L'avenir d'un grand nombre d'établissemens financiers et commerciaux dépendait du sort que les événemens feraient à la maison Laffitte. Sa ruine eût été une nouvelle et grave atteinte au crédit public, une nouvelle calamité pour le commerce. La Banque de France avait long-temps accordé toute confiance au célèbre banquier, si puissant encore par le crédit en 1830. La révolution de juillet vint démontrer tout ce qu'il y avait eu de factice dans cette grande prospérité, et exposer au grand jour les plaies jusqu'alors ignorées de la maison Laffitte. La Banque de France, au milieu de ses inquiétudes et de ses embarras particuliers, dut renoncer à continuer les énormes avances qu'en dehors même des limites posées par ses statuts elle avait consenties à M. Laffitte. Pour sauver les débris de l'immense fiction qui s'écroulait, il fallait trouver dans les délais les plus restreints une somme de 10 millions en argent ou en engagemens à courtes échéances, et une garantie de 6 millions, en tout 16 millions. Demander une telle avance à la loi des 30 millions était chose impossible. La loi était applicable à l'universalité des négocians français; un seul homme ne pouvait donc en usurper le bénéfice; de plus, M. Laffitte était lui-même un des membres du gouvernement chargé de répartir sous sa responsabilité la somme allouée par les chambres.

En vain M. Laffitte cherchait à vendre ses belles propriétés de Maisons et de Breteuil; les capitaux fuyaient effrayés par l'orage révolutionnaire, qui, de la France, commençait à se propager en Europe; toute vente, même à vil prix, était impraticable.

Le roi n'hésita point à sauver M. Laffitte.

Malgré les embarras personnels qui allaient en résulter pour lui, malgré des frais d'actes estimés à près d'un million, malgré la dépréciation d'une propriété dont, à une époque des plus prospères, M. le comte Roy avait refusé de donner 5 millions et demi, le roi consentit à se rendre acquéreur de la forêt de Breteuil, et il en offrit tout d'abord un prix qu'on ne lui demandait pas, les 10 millions que M. Laffitte avait jugés indispensables à son salut. En même temps le roi accordait à M. Laffitte une garantie de 6 millions, moyennant laquelle la Banque consentit à proroger un prêt antérieur de pareille somme. Cette garantie devait se résoudre encore en nouveaux sacrifices pour le roi. Le temps empirait de plus en plus la situation de M. Laffitte, impuissant à remplir aucune des conditions qu'il avait souscrites par l'acte de prêt du mois d'octobre 1830. En 1832, la Banque de France, ne

recevant ni capital ni intérêts, s'adressa à l'administration de la liste civile, et réclama le bénéfice de la garantie souscrite par le roi. L'intendant général se retrancha dans le droit commun, en vertu duquel une caution ne peut et ne doit être poursuivie qu'après la discussion du débiteur principal. Bientôt ce principe, admis en général par la Banque pour les cautions ordinaires, mais contesté par elle dans le cas de la garantie royale, telle qu'elle l'entendait, fut admis et consacré par les tribunaux. Il ne restait plus à la Banque qu'à poursuivre son débiteur, et les poursuites allaient commencer. Le péril était aussi menaçant que celui des derniers mois de 1830; la faillite de M. Laffitte semblait inévitable et prochaine. A des créances pressantes et toutes exigibles, il ne pouvait offrir qu'un actif de propriétés foncières dépréciées, d'actions alors sans valeur, et de recouvremens à long terme plus ou moins discutables. Le roi n'ignorait pas cette situation, qui n'avait d'ailleurs rien de secret pour l'opinion publique.

C'était en 1834. Devenus, antérieurement déjà, les adversaires passionnés de la politique du roi, MM. Laffitte et Audry de Puyraveau s'étaient bientôt rangés parmi les ennemis déclarés de la royauté de juillet. M. Laffitte, pour sa part, avait déjà demandé pardon *à Dieu et aux hommes* de ce qu'il avait fait pour elle. Le souvenir des bienfaits passés aurait bien pu, dans sa légitime amertume, dresser une barrière infranchissable entre le cœur de Louis-Philippe et la détresse de M. Laffitte : il n'en fut rien, et le roi, qui, de tous les rois, a le plus souvent pardonné, donna l'ordre à l'intendant général de la liste civile de tout faire pour sauver son ancien ministre. A la suite de laborieuses conférences avec les fonctionnaires supérieurs de la Banque, l'intendant général conclut enfin une convention par laquelle, moyennant un dernier paiement consenti par le roi aux lieu et place de M. Laffitte, la Banque s'obligeait à accorder tous les délais convenables à son débiteur pour la réalisation des diverses valeurs composant son actif. Le roi paya donc encore à la Banque 1,200,000 fr. Cette somme, réunie à celle de 300,000 francs d'intérêts déjà payés pour lui en mars 1832, portait au chiffre total de 1,500,000 fr. le nouveau sacrifice accompli par une sollicitude supérieure à toutes les passions du cœur humain. C'est ainsi qu'il a été donné à M. Laffitte de terminer avec calme et profit une liquidation qui, sans l'aide de la générosité royale, eût été deux fois sa ruine.

En racontant pour la première fois de tels faits dans tous leurs détails, loin de nous la pensée d'exhaler un ressentiment que désavouerait la tombe de Weybridge! Dans un récit destiné à dégager des nuages de la calomnie la figure de Louis-Philippe, les noms de MM. Laffitte et Audry de Puyraveau prenaient naturellement leur place. La moralité historique explique ici les préférences de notre mémoire pour de bienfaits voués d'avance aux honneurs de l'ingratitude.

Il convient maintenant de grouper ces divers faits et de les traduire en chiffres. Indépendamment de toutes les dépenses consacrées à seconder la renaissance du travail, indépendamment de tous les frais d'une représentation qui rendait la royauté accessible et profitable à toutes les classes de la société, le roi Louis-Philippe, dès les premiers temps de son règne, s'était généreusement grevé d'une dépense absolument imprévue de près de 16 millions. Il avait en outre souscrit une garantie de 6 autres millions, qui se changea plus tard en une nouvelle charge de 1,200,000 francs : l'ensemble de ces sacrifices s'éleva à plus de 17 millions. Pour unique compensation, le domaine privé avait recueilli un accroissement de revenu net qui n'a pas atteint 110,000 fr. en 1831 et 1832.

Il y avait bien là de quoi faire réfléchir le roi et le père de famille. Son premier souci aurait dû être de combler les déficits qu'une période si courte avait suffi à creuser; mais le roi avait pour principe que tous les revenus versés entre ses mains par le trésor public devaient retourner au pays par toutes les dépenses propres à favoriser ses intérêts et sa gloire. Soulager les infortunes, réparer les injustices du sort, encourager les lettres et les arts, favoriser l'industrie, se mettre incessamment en rapport avec les grands corps de l'état, avec la garde nationale et l'armée, rétablir enfin la dotation de la couronne dans tout l'éclat qui convient au chef d'une grande nation, tels étaient les termes dans lesquels ce prince définissait lui-même le noble mandat de la royauté. Quant au père de famille, il pensait que le roi devait, plus encore que le duc d'Orléans, contribuer, par des travaux et des améliorations, au bien-être des populations qui entouraient les anciennes résidences de sa maison.

On pouvait donc prévoir dès-lors que les économies de l'avenir ne viendraient pas réparer les prodigalités d'un passé déjà si généreux. Une nouvelle cause devait bientôt d'ailleurs ajouter aux embarras de la situation personnelle du roi. En effet, la loi du 2 mars 1832, qui régla le chiffre et les conditions essentielles de la liste civile, réduisit à 12 millions l'allocation royale que le ministère de MM. Laffitte et Dupont (de l'Eure) avait proposé de fixer à 18 millions, et sur laquelle le roi avait compté pour faire face à toutes les charges de la couronne. L'esprit de défiance et de crédulité qui devait miner insensiblement et ruiner enfin plus tard les institutions monarchiques s'était déjà fait jour dans plusieurs articles de la loi nouvelle. Contrairement au droit historique et au texte même du titre primitif, rappelés et consacrés de nouveau par la loi du 15 janvier 1825, la chambre des députés supprima l'apanage de la maison d'Orléans, sans admettre en même temps le principe fixe et assuré, soit d'un nouvel apanage, soit de dotations princières, et cependant voici comment M. Dupin, dans une discussion sans réplique, caractérisait le droit de la maison d'Or-

léans : « ..... Ainsi, comme on le voit par les lettres patentes de l'édit de Louis XIV de mars 1661, enregistré au parlement le 10 mai de la même année, l'apanage de la maison d'Orléans n'a pas été constitué à titre gratuit, mais à *titre successif*, pour tenir lieu au chef de cette branche, alors mineur, de *sa part héréditaire* dans la succession du *père commun*. Cet apanage constituait la *légitime* de la branche d'Orléans; il formait le prix de *sa renonciation* au profit de l'aîné (Louis XIV) aux domaines, terres et seigneuries, meubles et effets mobiliers *échus par le trépas de feu leurdit seigneur et père*. — Par là, le vœu de la nature avait été rempli, et la royauté avait acquitté ses obligations, comme le dirent plus tard les lettres patentes du 7 décembre 1766 (1). » C'est en s'appuyant aussi sur la science de l'histoire et sur l'étude du contrat primitif que Casimir Périer disait à la tribune de la chambre des députés le 3 octobre 1831 : « Les biens apanagers sont ceux que Louis XIV avait constitués en faveur de son frère mineur *pour lui tenir lieu de sa part héréditaire* dans la succession du roi leur père. » La chambre, surprise par un amendement improvisé, se borna à voter un article qui statuait que des dotations seraient accordées aux princes et aux princesses de la famille royale *en cas d'insuffisance du domaine privé* (2).

L'expérience a prouvé que cette disposition législative contenait en germe les plus grands dangers pour la politique et les plus graves embarras pour les affaires privées du roi. Les mauvaises passions ne tardèrent pas à s'emparer de ce terrain, si bien préparé pour elles par la légèreté et la défiance parlementaires. C'est de ce moment surtout que datent les exagérations systématiques de la valeur du domaine privé, produites avec tant d'impudence et acceptées avec une si étrange crédulité. C'est alors aussi que commencèrent à se produire avec une odieuse opiniâtreté les accusations d'envois et de placemens de fonds à l'étranger. On disposait ainsi d'avance les esprits à accueillir avec défaveur toute demande de crédits pour l'exécution loyale de la loi du 2 mars 1832; on ébranlait la fermeté des ministères appelés à réclamer des chambres les dotations nécessaires à l'indépendance et à l'établissement des princes et des princesses de la famille royale; enfin on parvenait à créer pour la liste civile et pour le domaine privé de nouvelles charges et de nouveaux embarras. Le tableau des passions, des fautes ou des faiblesses qui ont fait de la question des dotations princières l'une des plus funestes à la royauté de juillet n'entre pas dans notre cadre; c'est dans l'exposé général de la politique intérieure des dix-huit années de règne du roi Louis-Philippe qu'une telle étude doit trouver sa place. Il faut toutefois signaler à l'opinion une vérité acquise

(1) Dupin, *Traité des Apanages*, troisième édition.
(2) Article 21, loi du 2 mars 1832.

dès ce moment à l'histoire : jamais, à aucune époque, le roi n'a fait une condition à un seul de ses ministres de la présentation d'une loi de dotation, jamais il n'a formé ou dissous un cabinet dans l'intérêt de cette question de famille; au contraire, il s'est toujours empressé de la subordonner aux exigences de la politique générale, et même à la durée des divers cabinets.

Un seul ministère a vu son existence brisée par le rejet d'une loi de dotation; mais il est tombé devant un vote de la chambre des députés, et non devant une exigence ou un mécontentement de la couronne. Ce ministère, imposé au roi, le 12 mai 1839, par le triomphe *de la coalition,* avait pu croire qu'un gage particulier de dévouement rachèterait, en partie du moins, le vice de son origine. Dans cette pensée, il avait offert au roi de présenter une loi de dotation dont le cabinet conservateur de M. Molé n'avait pas cru pouvoir prendre l'initiative; mais le ministère du 12 mai n'avait subi à cet égard ni conditions ni contrainte. Sa conviction et son habileté avaient seules déterminé la présentation de la loi à la chambre des députés. La dotation échoua devant l'incurable défaut de tous les ministères de *tiers-parti,* devant le doute et l'inaction du pouvoir aux jours de lutte et de péril. Cependant le roi, que le silence des ministres parlementaires dans une question aussi personnelle pour lui avait pu justement offenser, reçut avec une vive répugnance les démissions volontaires qui lui furent offertes, et ne se résigna qu'avec peine à les regarder comme irrévocables.

Un coup d'œil rétrospectif sur l'histoire de plusieurs des ministères qui se sont succédé depuis 1830 rend plus palpable encore la vérité que nous avons proclamée, à savoir, que le roi Louis-Philippe, malgré la conviction profonde du droit de sa famille qu'il se plaisait à proclamer, a toujours mis un soin religieux à séparer la politique générale de ses intérêts personnels et spécialement de la question des dotations princières.

Ainsi que je l'ai déjà dit, le premier ministère qui s'occupa de la liste civile et de la situation de la famille royale fut celui qui avait M. Laffitte pour président, et dans lequel M. Dupont (de l'Eure) siégeait comme garde-des-sceaux. C'était au mois de décembre 1830. Ministre de l'intérieur dans ce cabinet, j'ai pris part à toutes ses délibérations sur ce grave sujet. Je puis donc rendre à MM. Laffitte et Dupont (de l'Eure) cette justice de dire qu'ils résolurent les questions qui leur étaient soumises avec un entrain monarchique qui ne laissait rien à désirer. M. Laffitte, en sa qualité de président, avait pris l'initiative du projet de loi devant le conseil des ministres. Ce fut d'accord avec M. Dupont (de l'Eure) qu'il le porta à la chambre des députés le 15 décembre 1830.

Ce projet fixait la liste civile à dix-huit millions, reconnaissait le principe de l'apanage, en accordait la jouissance à l'héritier du trône

quand il aurait atteint l'âge de dix-huit ans, et statuait enfin que des dotations seraient allouées à tous les princes et à toutes les princesses de la famille royale. Aucun président du conseil n'eût été plus propre que M. Laffitte à assurer par ses relations avec la gauche l'adoption de ce projet si conforme aux désirs personnels du roi. S'il restait au pouvoir, la loi ne semblait devoir rencontrer aucune difficulté sérieuse; s'il quittait les affaires, elle courait les plus grands dangers. Le roi le savait; mais la politique de M. Laffitte, se rapprochant de plus en plus de celle de l'opposition, menaçait à la fois la paix et le crédit public. Le roi n'hésita pas, et, sans prendre souci du sort de la loi de dotation, il se sépara de M. Laffitte pour contracter avec le parti conservateur, dans la personne de son chef le plus illustre, Casimir Périer, cette indissoluble alliance à laquelle il est resté fidèle pendant dix-huit années de règne. Sous le ministère de M. Périer, et de son consentement, la liste civile fut réduite de 18 à 12 millions, le domaine de la couronne restreint, le principe de l'apanage écarté, et les dotations rendues éventuelles, et cependant jamais ministre put-il compter sur un appui plus énergique et plus constant de la part du souverain?

En renonçant à discuter toutes ces questions, Casimir Périer blessait les intérêts de Louis-Philippe, comme il blessa plus tard ses sentimens en le forçant à sanctionner la loi qui bannissait les princes de la branche aînée. Louis-Philippe ressentait vivement de telles blessures, qui pénétraient jusqu'au fond de son ame et portaient atteinte à ses convictions les plus enracinées. Je l'ai souvent entendu s'en plaindre non sans amertume; mais le roi n'en conserva pas moins à Casimir Périer une fidélité à toute épreuve : il savait bien en effet que le salut du pays dépendait alors du maintien au pouvoir de ce grand adversaire des utopies et des témérités de la gauche.

Quelques années plus tard, en 1837, une circonstance de famille fit naturellement renaître la question de dotation sous les auspices d'un nom sympathique et populaire. La princesse Marie venait de se marier : le roi, toujours prêt à céder aux exigences de la politique, mais toujours résolu à reproduire les questions qu'il considérait comme liées étroitement à son honneur ou à son droit, invita son ministère à s'occuper de la dot stipulée dans le traité de mariage et du projet de loi qui devait y pourvoir. M. le comte Molé était alors président du conseil. J'avais l'honneur de siéger encore comme ministre de l'intérieur dans ce cabinet qui avait débuté par l'amnistie, et qui devait finir deux ans plus tard par les luttes de la coalition. Le ministère était complétement d'accord avec le roi sur le droit des dotations princières; en obtenant des chambres l'allocation de la dot de la reine des Belges, il en avait déja fait triompher le principe. Cependant des circonstances parlementaires nouvelles et l'hostilité déjà déclarée de plusieurs membres éminens du

parti conservateur firent penser à M. le comte Molé et à ses collègues que le moment n'était pas opportun pour la présentation d'un nouveau projet de loi de dotation si rapproché du premier.

Je fus chargé par mes collègues d'aller faire connaître au roi la résolution du cabinet. Aucun d'eux, on le comprendra sans peine, n'était pressé d'aller porter à Saint-Cloud une résolution qui devait y être reçue avec un vif déplaisir. Ils pensèrent d'ailleurs avec raison que mon dévouement bien connu pour la famille royale donnerait à leur délibération le caractère qui lui appartenait réellement, celui d'un ajournement prononcé à regret, et inspiré seulement par l'intérêt bien entendu de la couronne. Après m'avoir entendu, le roi fit appeler la reine et Mme Adélaïde, et m'imposa la pénible mission de leur faire connaître moi-même la résolution du cabinet, en reproduisant devant elles tous les motifs qui l'avaient dictée. Ce fut le seul témoignage du mécontentement que lui avait causé ma démarche. Au moment où je me retirais : « Je ne me rends, me dit tristement le roi, à aucune des raisons que vous avez exposées pour justifier une décision qui me blesse et me cause un profond chagrin; mais, ajouta-t-il en relevant la tête, que le ministère fasse bien les affaires du pays, tout le reste sera bientôt oublié. » On se souvient que, peu de temps après, le roi soutint énergiquement le comte Molé dans sa lutte glorieuse contre les ambitions parlementaires coalisées, qu'il lui accorda deux dissolutions successives, et qu'il fit encore, au dernier moment, les plus grands efforts pour le retenir, lui et ses collègues. Le ministre qui avait porté à Saint-Cloud la décision du cabinet relative à la dot de la princesse Marie reprit alors près du roi ses anciennes fonctions d'intendant général de la liste civile, recevant ainsi de nouvelles marques d'une confiance qui sera l'honneur de sa vie.

De tels actes, les paroles que nous avons citées, et qui en résument si bien le caractère, démontrent mieux que nous ne saurions le faire avec quelle conviction profonde Louis-Philippe cherchait à faire triompher le droit de sa famille, avec quelle fermeté d'ame il savait le subordonner aux intérêts de son gouvernement.

Cependant cette victoire du roi sur lui-même ne faisait qu'accroître ses embarras personnels, en retardant l'exécution de la disposition légale qui du moins avait assuré des dotations et des dots aux princes et aux princesses de la famille royale, en cas d'insuffisance du domaine privé. Cette insuffisance avait été démontrée et admise en principe par les chambres, lorsqu'elles avaient alloué la dot de la princesse Louise d'Orléans devenue reine des Belges; mais, par une contradiction étrange ou plutôt par l'effet de certaines combinaisons parlementaires, d'autres dispositions se firent jour dans la chambre des députés. La dotation de M. le duc de Nemours vint échouer tout à coup devant

la ligue d'intérêts divers réunis contre le roi ou contre le ministère. A dater de ce moment, tout le poids des dotations dut retomber sur la liste civile et sur le domaine privé, contre toute convenance et contre toute équité, car, on ne peut trop le répéter, le domaine privé était réellement et absolument *insuffisant* pour y faire face.

En janvier 1832, M. Dupin portait le revenu net du domaine privé à 1,300,000 francs; encore, pour que le produit net de cette année et des années suivantes pût être regardé comme parfaitement liquide, il aurait fallu admettre cette supposition, contraire au bon sens comme à la vérité, que le roi ne ferait dans ses anciennes résidences princières d'autres dépenses de bâtimens, de parcs et de mobilier que celles absolument indispensables pour leur conservation. Il eût entièrement renoncé à ces travaux d'embellissement qui devaient être une des gloires de son règne, comme elles avaient déjà fait l'honneur du duc d'Orléans. De 1840 à 1847, en ne portant au compte des charges du domaine privé *aucun* des travaux neufs faits dans les résidences de Neuilly, d'Eu, de Bizy, de La Ferté-Vidame et de Dreux, mais seulement les travaux de conservation et d'entretien, on trouve que le produit net du domaine privé n'a pas atteint 1,500,000 francs. Rapprochons maintenant de ces chiffres les dépenses qu'occasionnaient au roi les princes et les princesses de la maison royale; ces dépenses étaient de deux sortes :

1° Celles de la vie commune ou intérieure, qui consistaient en dépenses de bâtimens, de mobilier, de nourriture, de chauffage, d'éclairage, etc.

2° Les pensions, les services d'honneur, les services personnels, les écuries, les voyages, les présens, les encouragemens et les dons de bienfaisance accordés par les princes.

Les dépenses de cette dernière catégorie étaient régulièrement constatées par des pièces à l'appui et par des comptes exactement tenus, qui nous permettent d'en mettre le tableau pour plusieurs années sous les yeux du public :

1843.	2,479,592 fr.
1844.	2,970,871
1845.	2,720,410
1846.	3,201,266
1847.	2,392,293

Les dépenses de la vie commune échappaient, par leur nature même, à la spécialité et à la division par personnes; l'évaluation en semblerait donc fort difficile, s'il n'existait un terme de comparaison qui conduit à une appréciation convenable. Le roi Charles X, de 1825 à 1830, avait évalué à 1,800,000 francs les dépenses de la vie commune pour les princes et princesses de sa maison; chaque année, cette somme était

versée dans les caisses de la liste civile, après avoir été retenue par ses ordres sur la dotation de 7 millions affectée par la loi du 15 janvier 1825 aux princes et princesses de la famille royale *pour leur tenir lieu d'apanage*. En adoptant le chiffre de 1,800,000 francs pour représenter les dépenses de la vie commune des princes et princesses de la maison d'Orléans, nous nous bornerons à faire remarquer combien ce chiffre est modéré, si l'on considère la proportion du nombre des princes et princesses dans chacune des deux familles royales. On peut donc établir le tableau définitif des charges totales supportées par la liste civile et par le domaine privé, pour les dépenses des princes et des princesses de 1843 à 1847 inclusivement, en ajoutant 1,800,000 francs à chacun des chiffres du tableau précédent,

1843.	4,279,592 fr.
1844.	4,770,871
1845.	4,520,410
1846.	5,001,266
1847.	4,192,293

ce qui donne par année une dépense moyenne de 4,552,886 francs, et, en rapprochant ce chiffre du revenu net du domaine privé, estimé moyennement à 1,500,000 francs, on voit que l'insuffisance du domaine privé pouvait et devait se traduire, de 1843 à 1847, par le chiffre de 3,052,886 francs, c'est-à-dire 3 millions environ. Posée dans ces termes précis et authentiques, la question n'est plus douteuse. Par l'article 21 de la loi du 2 mars 1832, l'état s'était engagé à doter les princes et les princesses de la famille royale *en cas d'insuffisance du domaine privé*. Or, cette insuffisance s'élevait à 3 millions. La loi n'a donc pas été exécutée, et l'état, en manquant à des engagemens sacrés, compliquait gravement les affaires personnelles du roi dès les premiers mois de 1832.

D'après tout ce qui précède, on peut dire que les embarras financiers du roi Louis-Philippe avaient une double origine, facile à résumer en peu de mots et en ces termes : le roi avait fait plus qu'il ne pouvait, l'état moins qu'il ne devait.

III.

GALERIES HISTORIQUES DE VERSAILLES. — RESTAURATION ET DÉCORATION DES PALAIS. — CHAPELLE DE SAINT-LOUIS A TUNIS. — PARCS ET JARDINS. — FORÊTS. — ACCROISSEMENT DU DOMAINE DE L'ÉTAT AUX FRAIS DU ROI LOUIS-PHILIPPE.

Pour réparer les effets d'une situation doublement onéreuse, Louis-Philippe avait à choisir entre deux conduites : ou bien il pouvait jouir de la dotation de la couronne comme d'un usufruit tel qu'il est défini par le code civil, sans faire ni plus ni moins que ce qui est permis ou

ordonné par cette charte du droit commun; dans ce cas, les palais de la couronne étaient conservés, mais non pas embellis et accrus; les forêts entretenues, mais non pourvues de plantations nouvelles; les manufactures royales maintenues dans les anciennes limites de leurs budgets; les arts soutenus, mais non royalement encouragés; la charité exercée dans le cercle restreint des fortunes privées. — Suivant l'autre conduite, Louis-Philippe pouvait jouir de la dotation en roi, conformément au droit exceptionnel et spécial consacré par la loi du 2 mars 1832. Dans ce cas, les palais de la couronne, trop long-temps négligés, reprenaient leur ancienne splendeur; les forêts, percées de routes d'exploitation ou d'agrément, garnies de nombreuses constructions destinées à en mieux assurer la conservation, améliorées enfin par une foule de travaux de toute espèce, s'augmentaient encore par des semis et des plantations considérables; les manufactures royales concouraient, par de larges travaux, à la restauration des monumens et des palais; enfin la charité prenait vraiment des proportions royales. Par le premier des deux systèmes (et il pouvait assurément se croire en droit de l'adopter), le roi entrait dans la voie des grandes économies et s'assurait des ressources personnelles considérables. En s'attachant au second, il perpétuait une situation difficile et embarrassée; mais il restait fidèle aux termes dans lesquels il avait lui-même défini sa mission dès les premiers jours de son avénement au trône. Louis-Philippe n'hésita pas, et il voulut poursuivre jusqu'à la fin l'œuvre qu'il avait déjà commencée.

L'attention du roi se porta d'abord sur les palais de la couronne, qui tous réclamaient plus ou moins une large et intelligente restauration; mais l'entreprise était trop vaste pour qu'on pût de prime-abord l'embrasser tout entière. Les réparations et l'achèvement du Louvre et des Tuileries constituaient seuls une œuvre immense. Des travaux considérables étaient à exécuter sans délai dans les autres palais de la couronne, surtout dans ceux de Versailles, de Saint-Cloud et de Fontainebleau, depuis trop long-temps négligés. Il fallait choisir. Le roi opta pour les travaux que lui seul pouvait concevoir, entreprendre et terminer.

L'achèvement du Louvre n'intéressait pas seulement la couronne, mais aussi l'état, et Paris lui-même, siége de tous les grands pouvoirs, particulièrement fier de ce palais comme d'un monument plus parisien que tous les autres. En refusant de s'associer, dès 1833, à la pensée de M. Thiers, qui lui proposait de voter un crédit pour les travaux du Louvre, la chambre des députés céda seulement à des considérations de détail qui ne touchaient en rien au fond des choses. Le roi avait, si je puis m'exprimer ainsi, rempli son devoir envers le Louvre en demandant à l'état de l'aider à poursuivre cette œuvre nationale, trop forte et trop lourde pour les seules ressources de la liste civile. Un

pressentiment intime lui disait d'ailleurs que tôt ou tard le Louvre serait achevé. Cette pensée d'achèvement, si elle ne devait pas être suggérée par l'intérêt de l'état ou l'orgueil des bourgeois de Paris, prendrait inévitablement naissance quelque jour dans l'esprit d'opposition, jaloux d'exécuter surtout ce que le roi aurait voulu, mais n'aurait pas pu entreprendre. Le roi tourna donc principalement ses efforts du côté des palais qui, situés à une certaine distance de Paris, entourés de populations faibles ou pauvres, ne pouvaient rien attendre de l'intervention de l'état. Il voulut faire et il fit ce que nul prince et nul gouvernement n'eussent fait après lui.

Le palais de Versailles occupa surtout la pensée du roi. Dans cet admirable monument du règne de Louis XIV, la première république avait plus d'une fois poursuivi les plus grands souvenirs de la monarchie française. Dépouillé, en 1794, de ses meubles et de ses ornemens les plus précieux, le palais de Versailles fut successivement destiné à devenir une succursale des Invalides, ou à être morcelé et vendu. Plus tard, en 1808, l'empereur Napoléon exprimait la volonté de le faire disposer comme résidence impériale pendant l'été. En 1814, une des premières pensées de Louis XVIII, à son avénement au trône, fut de rétablir la cour à Versailles; il recula bientôt, comme avait reculé l'empereur lui-même, devant les dépenses qu'auraient entraînées l'arrangement intérieur et l'ameublement du palais, et il se borna à faire restaurer les peintures et les dorures des grands appartemens. Enfin, dès les premiers mois de 1831, la pensée d'établir à Versailles des invalides militaires fut reproduite et faillit triompher. La résistance énergique du roi, aidée de l'opinion de quelques-uns de ses ministres, refoula ce projet dans le passé révolutionnaire.

Louis-Philippe résolut alors de sauver pour toujours l'ancienne demeure de son auguste aïeul, si souvent menacée par l'incessante mobilité du pouvoir et des idées; il voulut la mettre hors de l'atteinte des révolutions par la grandeur d'une destination nouvelle, et il atteignit ce but en consacrant le palais de Versailles à toutes les *gloires de la France*. La révolution de février a mis le trône en poudre, et cependant la grande œuvre de Louis-Philippe reste debout, destinée à vivre autant que la civilisation même, sans autres ennemis que les réformateurs modernes et la barbarie qui leur fait cortége. Dès que la pensée créatrice du roi se révéla, le pays comprit qu'il y avait dans l'œuvre projetée un grand intérêt d'honneur national, et répondit par une immense acclamation. Les partis semblèrent tomber une fois d'accord, et la haine même fut réduite à se courber sous la pression du sentiment universel. Ce jour-là, le roi eut comme un avant-goût des grandes justices de l'histoire.

Le vaste musée de Versailles est, en effet, l'œuvre personnelle de Louis-Philippe. Pendant plusieurs années, il y a consacré à la fois tous

les loisirs que lui laissait la politique et presque toutes les ressources de sa liste civile. Lui-même il a discuté et tracé le plan de toutes les salles, de toutes les galeries, qui contiennent plus de quatre mille tableaux ou portraits et environ mille œuvres de sculpture. Il a désigné lui-même la place qui devait être attribuée à chaque époque, à chaque personnage. Dans ce vaste classement de tous les souvenirs glorieux pour le pays, le royal ordonnateur ne reculait devant aucun acte de l'impartialité même la plus fondée. Du haut d'un esprit libre de toutes passions et de tous préjugés, Louis-Philippe décida, dès le début, que tout ce qui était national devait être mis en lumière, que tout ce qui était honorable devait être honoré. Les témoins nombreux ne manquaient pas aux visites royales, et les témoins restaient souvent étonnés de ces décisions fort supérieures à la sphère d'une politique vulgaire et égoïste. Le roi avait coutume d'exprimer tout haut sa pensée, donnant ses ordres devant les nombreux ouvriers occupés aux travaux du palais, comme devant les fonctionnaires de tous rangs qui l'accompagnaient dans chacune de ses visites. C'est ainsi que beaucoup de personnes se rappellent encore le jour de l'année 1833 où Louis-Philippe désigna plusieurs salles destinées à recueillir, avec les portraits de Louis XVIII et de Charles X, les souvenirs glorieux de la restauration. Quelques mois à peine s'étaient écoulés depuis l'insurrection de la Vendée. Une prudence bien naturelle lui donnait des conseils d'abstention ou d'ajournement; on lui rappelait la fureur populaire, naguère encore si ardente à se ruer sur des emblèmes historiques qui avaient eu aussi leur part de la gloire française. « Non, répondit le roi, je ne reculerai pas devant la passion populaire, et je la ferai taire en la bravant. » Les salles de la restauration furent ouvertes; la passion s'inclina et se tut.

La haute impartialité du roi Louis-Philippe ne s'appliquait pas seulement aux époques anciennes ou récentes de nos annales : c'est avec la même liberté d'esprit qu'il faisait la part de son propre règne. Nous reproduisons encore ici textuellement sa pensée et ses paroles profondément gravées dans nos souvenirs et recueillies par d'autres témoins fidèles.

Dans la pensée d'élever, en le ranimant, le travail des manufactures des Gobelins et de Beauvais, le roi avait décidé que plusieurs salles des palais de la couronne seraient entièrement décorées de tentures et de tapisseries dues à l'art savant de leurs ouvriers. A cet effet, deux peintres (1), connus par de belles œuvres, furent chargés, comme autrefois Van der Meulen et Lebrun, de préparer des cartons-modèles. L'une des salles était réservée au règne de Louis-Philippe : les deux artistes avaient choisi, pour en consacrer la mémoire, les victoires remportées

(1) M. Couder, membre de l'Institut, et M. Alaux, directeur de l'école de Rome.

en Afrique sous le commandement ou en présence des fils du roi. Ces faits militaires étaient retracés dans des médaillons supportés par de grandes *Renommées*. Les cartons furent soumis au roi. « Je vous remercie, dit-il, d'avoir choisi mon règne comme objet de vos travaux; mais je ne saurais admettre la manière dont vous l'avez caractérisé. Les victoires d'Afrique appartiennent moins à ma propre gloire qu'à celle de mes fils et de l'armée. D'ailleurs, vos Renommées sont trop grandes : quelle serait donc la taille de celles que vous destineriez à Marengo, à Austerlitz ou à Wagram? Restons ce que nous sommes, nous n'en serons pas plus petits. Du côté de Napoléon, l'éclat des victoires et la grandeur des conquêtes; du mien, les douceurs de la paix et les bienfaits de la liberté. Représentez l'industrie et l'agriculture protégées, les monumens achevés et restaurés, d'immenses travaux publics entrepris, les sciences et les arts encouragés; placez en face de la Paix se reposant sur l'épée de la France la Loi dominant toutes les situations, même la mienne, et j'ose espérer que la postérité reconnaîtra les principaux caractères de mon règne. » Obéissant désormais au nouveau programme, les deux peintres exécutèrent d'autres cartons, et la pensée de Louis-Philippe a été depuis magnifiquement réalisée par l'industrie des Gobelins.

On sait que des esprits ombrageux ont signalé la création du musée de Versailles comme une témérité grosse de dangers pour l'avenir. Cette glorification éclatante des armées de la république et du génie de Napoléon leur paraissait un aliment nouveau pour les passions qu'ont laissées après eux la république et l'empire. Depuis lors, ils ont cru voir la justification de leurs craintes dans le triomphe de la faction républicaine au 24 février, et plus tard dans la renaissance du bonapartisme, se réveillant au bruit de nos discordes civiles. Il y a là une question de philosophie historique très digne assurément d'être étudiée à fond; mais cette étude nous entraînerait hors des limites de notre cadre. Nous nous bornerons en ce moment à dire que l'accueil fait par le public tout entier et par les partis eux-mêmes à la création du musée de Versailles est une réponse péremptoire à la critique que nous venons de signaler. L'unanime applaudissement sorti de tous les rangs et de toutes les opinions prouva, dès l'origine, que l'appel fait par la royauté à l'apaisement des passions avait été entendu. La république est née d'un jour sans pouvoir; le bonapartisme, déjà né une fois de la république, s'est montré à sa suite comme une protestation historique de l'ordre contre l'anarchie; mais la glorification des grandes choses de la république et de l'empire n'est pour rien ni dans le retour des misères républicaines ni dans l'apparition de l'ombre impériale. Si le musée de Versailles a été une témérité, cette témérité fut heureuse : elle ne compromit pas la politique du roi, et elle sauva pour toujours le plus beau monument du siècle de Louis XIV.

Tous les détails relatifs à l'exécution de cette œuvre immense, tous les faits qui constatent l'intervention active et incessante du roi, sont consignés dans une collection de trois cent quatre-vingt-dix-huit procès-verbaux des visites royales; M. Nepveu, l'habile architecte du palais, les adressait régulièrement au directeur des bâtimens de la couronne. Dans les premiers mois de 1833, le roi avait fait à Versailles trois courses préliminaires; mais la première visite vraiment sérieuse, celle qui eut pour but de donner aux travaux une direction précise, remonte au 2 décembre de la même année : la dernière (c'était la trois cent quatre-vingt-dix-huitième) eut lieu le 10 décembre 1847. On peut donc dire que, pour l'unique satisfaction de léguer à l'état cet immense musée, Louis-Philippe a consacré presque une année entière de son règne à ordonner et à suivre pied à pied tous les travaux de restauration du palais de Versailles. L'état a recueilli ce legs en 1848, et, puisqu'il s'est chargé de l'apurement des comptes du roi, l'état sait aujourd'hui ce qu'a coûté à Louis-Philippe l'usufruit du palais de Versailles et de ses dépendances (1).

Comme le public ne saurait être trop tôt fixé sur ces questions d'histoire contemporaine, nous dirons tout de suite que les sommes dépensées par le roi pour la création qu'il avait tant à cœur s'élèvent en bloc à 23,494,000 francs (2).

Le roi ne croyait cependant pas avoir assez fait encore. De nouveaux plans avaient été dressés par son ordre pour compléter l'œuvre dans un sens conforme au caractère particulier de son règne. La gloire militaire, les victoires des armées françaises sur terre et sur mer, occupaient la totalité des salles et des galeries du palais successivement ouvertes au public. Le roi voulut que des galeries nouvelles fussent consacrées à la gloire politique et aux vertus civiles. Déjà l'emplacement de ce musée nouveau était désigné dans la partie du palais qui s'étend parallèlement à la grande aile du midi, sur l'un des côtés de

(1) Les deux Trianons sont compris dans les dépendances du palais de Versailles.

(2) Le tableau suivant en fait connaître le détail :

Entretien des bâtimens et du système des eaux et grosses réparations indispensables.....	2,640,000 fr.	15,059,000 fr.
Travaux neufs et extraordinaires.....	12,419,000	
Commandes, acquisitions et restaurations de peinture et de sculpture.....		6,625,000
Acquisition et restauration de mobilier.....		1,810,000
Total.....		23,494,000 fr.

Ce tableau ne comprend ni les frais de garde et de surveillance journalière du musée, du palais et de ses dépendances, ni les dépenses des potagers, orangeries, pépinières, parcs et jardins, dont l'ensemble s'est encore élevé, pendant dix-sept années et demie, à plusieurs millions.

la rue de la Surintendance, lorsque la révolution de février vint opposer un fatal obstacle à la réalisation de cette patriotique pensée.

Enfin le roi n'aurait pas cru lui-même à l'achèvement de son œuvre, si la pensée créatrice du musée de Versailles n'avait pas été complétée par un grand travail historique, et si l'art de la gravure n'avait pas été appelé à rendre, par une reproduction fidèle, le nouveau musée accessible à ceux-là même qui ne pouvaient venir l'admirer de tous les points de la France et de l'Europe. La plus grande partie du travail historique avait paru avant le 24 février 1848, sous le titre de *Galeries historiques du palais de Versailles* (1). Il avait été confié par le roi aux savantes recherches de M. A. Trognon, ancien précepteur de M. le prince de Joinville. L'impression était faite aux frais de la liste civile par l'imprimerie royale. Le roi n'a pas cessé de suivre de l'œil cette importante publication; il en a même écrit quelques pages. Neuf cent soixante exemplaires étaient gratuitement distribués, et chaque volume, aussitôt après avoir paru, était envoyé spécialement et sans exception à toutes les bibliothèques de France. Quant à l'œuvre de gravure, la liste civile n'en faisait pas directement les frais; le roi est venu seulement en aide à un habile éditeur, M. Gavard, au moyen d'une subvention totale de 1 million environ, consacrée bien moins à l'éditeur qu'à l'art de la gravure, aux artistes qui le cultivent, à toutes les industries qui s'y rattachent et aux nombreux ouvriers qu'elles font vivre (2). C'est ainsi que la résurrection de Versailles a été à la fois un accroissement du domaine de l'état, un encouragement pour les arts, et une nouvelle source de prospérité pour le travail national.

Pendant que le palais de Versailles reprenait son ancienne splendeur, les autres monumens de la couronne avaient aussi leur part d'améliorations annuelles et d'embellissemens progressifs. Le palais de

(1) Neuf tomes, dont le sixième en deux volumes, avaient déjà reproduit la plus grande partie du musée de Versailles; le dixième tome, déjà commencé, devait être consacré aux portraits du règne de Louis XIV; le onzième, aux portraits des règnes de Louis XV, de Louis XVI et de la révolution française; le douzième, aux portraits du consulat, de l'empire et des règnes de Louis XVIII, de Charles X et de Louis-Philippe; le treizième, aux sculptures, et le quatorzième, aux résidences royales et aux plans; enfin un quinzième volume de supplément devait être réservé pour les galeries et les salles qui pourraient être ultérieurement construites.

(2) Pour donner une idée de l'étendue de ces divers encouragemens, il suffira de dire que M. Gavard a payé pour les trois éditions in-f°, in-4° et in-8° seulement des *Galeries historiques*, et sans y comprendre en rien les dépenses relatives aux parties détachées et publiées à part :

Au commerce de papier.....	456,000 fr.
Aux imprimeurs et typographes.....	70,000
Aux imprimeurs en taille-douce.....	292,000
Aux graveurs et aux dessinateurs environ...	1,000,000
Total.....	1,818,000 fr.

Fontainebleau voyait renaître ses magnificences historiques : depuis le vestibule de saint Louis et les galeries de François Ier et de Henri II jusqu'à la galerie de Diane et au cabinet où Napoléon signa son abdication, toutes ses parties reprenaient une vie nouvelle sans rien perdre de la physionomie particulière à chaque époque.

Le palais de Saint-Cloud, ancienne propriété de la maison d'Orléans acquise par Louis XVI et devenue depuis la résidence affectionnée de Napoléon; Saint-Cloud, ce témoin muet de la chute d'une première république et de deux monarchies, devenait, grace à l'architecture et aux arts, plus digne des souvenirs qu'il rappelle (1).

Le roi n'avait jamais pu visiter le château de Pau, mais là était le berceau, la vivaient tous les souvenirs de son aïeul Henri IV; l'antique château fut restauré, à la grande joie des populations béarnaises.

Louis-Philippe ne se bornait pas d'ailleurs à honorer la France par des travaux d'art exécutés au sein du pays même : il voulut encore perpétuer un saint nom et de glorieux souvenirs en élevant à ses frais sur la terre étrangère un monument français. Par un article secret du traité de 1830 conclu à Tunis peu après la prise d'Alger, Hussein-Bey, oncle du bey actuel, s'était engagé à céder à la France, sur les ruines de Carthage, un emplacement pour y ériger un monument à la mémoire de saint Louis; mais la guerre sainte que les Arabes organisèrent contre nous, la prise de Tripoli par les Turcs, l'avénement d'Achmet au trône de Tunis, et certaines alliances hostiles à nos intérêts africains ne permirent pas de profiter de cette cession, et la firent même tomber dans l'oubli. La pensée nationale du gouvernement français sous le roi Charles X n'avait pas été perdue pour le roi Louis-Philippe : il la reprit dans une occasion favorable que lui fournit l'année 1840, et réclama l'exécution de l'engagement pris dix années auparavant par le gouvernement tunisien. M. de Lagau, nouvel agent du roi à Tunis, reçut bientôt l'ordre d'entamer une négociation qui amena immédiatement le bey à renouveler la promesse de 1830.

Cependant, pour élever un monument digne à la fois du saint roi et de son descendant, le ministère n'avait pas, comme on dit en style de finances, de *crédit ouvert;* il fallait faire aux chambres une proposition spéciale. Ainsi qu'il arrive trop souvent, le ministère montrait de l'hésitation et prononçait le grand mot d'inopportunité. Le roi trancha la difficulté en déclarant qu'il se chargeait personnellement de la dépense. Peu de jours après, le roi confiait à un jeune architecte, M. Jourdain, la mission d'aller construire le monument sur le sommet de la colline qui domine les lieux où fut Carthage, et où la tradition veut que saint Louis ait rendu son ame à Dieu. Dès le

(1) Les travaux de Fontainebleau et de Saint-Cloud ont été exécutés sous l'habile direction de M. Dubreuil, architecte du roi.

29 juillet 1840, M. de Lagau prit officiellement possession de tout le plateau de cette colline; le 25 août suivant, il posa la première pierre du pieux monument, et l'inauguration de la chapelle de saint Louis (1) put avoir lieu à pareil jour de l'année 1841, en présence d'une division navale qui voyait avec joie la croix du Christ reparaître, après six siècles, sur le point le plus apparent d'un rivage musulman.

Quelques jours avant cette solennité, le transport de la statue de saint Louis, destinée à la chapelle, avait été marqué par un incident digne d'intérêt. Le chariot construit à cette occasion n'ayant pu être mis en mouvement par douze chevaux de trait, le bey fit mettre à la disposition du chargé d'affaires de France trois cents *nizams*. On vit alors les fils des infidèles que saint Louis était venu combattre s'atteler à ce chariot et le conduire, tambour en tête, jusqu'au sommet du mont Louis-Philippe. Cet hommage rendu à l'un de nos plus grands rois produisit une telle impression sur les indigènes, qu'ils ne tardèrent pas à considérer la chapelle royale comme un *marabout* ou lieu d'immunités, et l'on a vu plus d'une fois des familles musulmanes menacées par des ennemis puissans aller dresser leurs tentes près de *la demeure du saint français*, pour y chercher une sécurité qu'elles y trouvent toujours. C'est qu'en effet le caractère de cet épisode des travaux ordonnés par le roi ne fut pas seulement d'avoir honoré dignement la mémoire de son héroïque aïeul, mais encore d'avoir fortifié l'influence française à Tunis. Grace à cette influence, l'épiscopat de Carthage a été rétabli, l'hôpital et le collége Saint-Louis se sont successivement élevés à l'ombre de la croix qui surmonte la chapelle, et les premiers pas ont été faits vers l'abolition de l'esclavage, qui a été décrétée depuis dans toute l'étendue de la régence.

L'ensemble des travaux ordonnés par le roi pendant les dix-huit années de son règne, dans le service des bâtimens de la couronne, a exigé une dépense de près de 53 millions et demi; mais il importe de décomposer ce chiffre et de distinguer les dépenses d'entretien ordinaire, qu'on pouvait regarder comme obligatoires, des dépenses purement facultatives, auxquelles le roi n'était pas tenu de pourvoir, qu'il pouvait ajourner, modifier ou supprimer entièrement, suivant les seules inspirations de sa volonté. En effet, c'est là qu'il faut chercher l'étendue de ses libéralités envers l'état et la mesure des calomnies dont il a été l'objet; nous poursuivrons successivement cette recherche dans toutes les parties de la dotation immobilière de la couronne.

Le chiffre total des dépenses dans les palais et bâtimens du domaine royal se décompose ainsi qu'il suit :

(1) Cette chapelle fut construite par M. Jourdain, d'après les plans de son vénérable maître, M. Fontaine, dont le nom est si honorablement lié, par ses travaux, aux règnes de Napoléon et de Louis-Philippe.

Entretien ordinaire et grosse réparation. . . . . 19,800,000 fr.
Travaux extraordinaires et facultatifs. . . . . 33,615,000 (1).

Cette somme de 33,600,000 fr. est une de celles dont le roi a gratifié l'état dans un seul des services de sa liste civile, et nous employons ici le mot propre, car il n'est pas une seule des dépenses représentées par ce chiffre qui n'ait eu pour objet une amélioration ou un accroissement dans les bâtimens domaniaux de la couronne, et qui par là n'ait profité au fond même de la propriété.

Ce n'est pas tout : sur les fonds que le roi allouait chaque année à la direction des musées, les palais et leurs collections s'enrichissaient d'un grand nombre de tableaux, de sculptures et d'objets d'art. Tout cela devenait immédiatement, pour parler le langage du droit, *immeuble par destination*. L'article 7 de la loi de 1832 sur la liste civile statuait en effet « que tous les monumens et objets d'art que le roi placerait dans les maisons royales aux frais de la couronne seraient et demeureraient dès ce moment propriétés de la couronne. » Ce nouvel accroissement du domaine de l'état a donné lieu à une dépense de plus de 10 millions et demi.

Les parcs et les jardins ont eu aussi leur part dans les travaux extraordinaires et facultatifs ordonnés par le roi. Indépendamment de tous les frais d'entretien, il a consacré plus de 1,560,000 fr. à les améliorer et à les embellir.

Parler ici des forêts de la couronne, c'est de nouveau regarder en face une des accusations les plus violentes, les plus acharnées qui aient

(1) TABLEAU DES DÉPENSES EXTRAORDINAIRES ET FACULTATIVES ORDONNÉES PAR LE ROI DANS LES BATIMENS DE LA COURONNE.

Dépenses par détail du 1er *janvier* 1831 *au* 24 *février* 1848.

Dépenses en bloc pendant les cinq derniers mois de 1830.	346,875 fr.	30 c.
Palais des Tuileries	5,291,410	38
Palais du Louvre	1,507,967	87
Palais-Royal	1,408,667	14
Palais de Versailles, Trianon et dépendances, service des eaux de Versailles	12,118,278	39
Palais de Compiègne	409,510	28
Palais de Saint-Cloud et dépendances	4,157,624	54
Palais de Meudon	557,374	11
Palais de Fontainebleau et dépendances	3,431,914	68
Château de Pau	562,899	42
Chapelle Saint-Louis, près Tunis	218,389	56
Palais de l'Elysée-Bourbon	30,840	81
Manufactures royales	546,870	70
Bâtimens divers	1,592,849	18
Bâtimens forestiers	1,433,622	80
Total	33,615,095 fr.	16 c.

poursuivi le roi dans les dix dernières années de son règne. Ces accusations peuvent se résumer ainsi : le mode de jouissance auquel étaient soumis les cent trois mille six cent quarante-quatre hectares composant les forêts domaniales enrichissait illégalement la couronne d'un revenu fort supérieur à celui qu'ils auraient dû produire. Le ministère des finances procède déjà depuis long-temps à une grande enquête sur cette grave question. Une commission, composée de notabilités de l'assemblée législative, du conseil d'état et de l'administration des finances, se livre, sous la présidence d'un magistrat éminent, à l'examen de ce mode de jouissance et de ses résultats. Attendons avec confiance : le triomphe de la vérité et la confusion des calomniateurs n'en seront que plus éclatans et plus complets. Pour ceux toutefois qui se laissent étourdir par de violentes clameurs, pour ceux qui ont pu croire de bonne foi que le roi Louis-Philippe avait tiré des forêts de la couronne un revenu abusif, nous consignons ici un fait bien simple : de 1831 à 1847, le revenu des forêts de la couronne a été inférieur de plus de 8 pour 100 au revenu des forêts de l'état, en comparant entre elles les forêts situées dans les mêmes départemens et en partant de bases identiques. En 1849, après la réunion du domaine royal à celui de l'état, les anciennes forêts de la couronne ont, au contraire, rapporté un peu plus que les anciennes forêts de l'état. La conclusion à tirer de ce double fait est assurément claire et décisive.

Les forêts de la couronne ont d'ailleurs reçu de Louis-Philippe des améliorations considérables; nous indiquerons les plus importantes en les résumant ensuite par le chiffre total qui les représente. Un des premiers soins du roi, en 1832, fut d'interdire les coupes annuelles qui détruisaient périodiquement l'ombre déjà trop rare dans les bois de Boulogne et de Vincennes. Cette interdiction fut absolue dans la première de ces deux promenades et partielle seulement dans la seconde. Le roi avait coutume d'appeler ces deux forêts les *parcs de Paris*, et il voulut qu'elles fussent soignées et traitées comme les parcs royaux. A Boulogne surtout, l'aménagement ne consista plus qu'en quelques éclaircies destinées à favoriser la croissance des taillis en futaie. Grace à ces dispositions arrêtées par le roi en personne, le bois de Boulogne donnait chaque année 12,000 fr. de produit en regard d'une dépense de 31,000 fr.

Dans l'ensemble des forêts, de 1831 à 1848, le roi a fait planter ou semer 8,800 hectares, receper et repiquer 1,350 hectares des anciens tirés des chasses. C'était donc comme une forêt nouvelle de plus de dix mille hectares que le roi faisait sortir du sol pour en doter, à l'aide de sacrifices actuels, l'avenir du domaine de la couronne. C'était plus de quatorze fois le bois de Boulogne, plus de deux fois et demi les bois de Senart, de Vincennes et de Boulogne réunis; c'était une fois et

demie la forêt de Coucy; c'était presque autant que la forêt de Compiègne tout entière.

Les routes de toute nature que Louis-Philippe a fait exécuter dans les forêts de la couronne constituent un admirable ensemble. Le mode de percement adopté par le roi assurait à la fois l'agrément des promeneurs et les facilités de l'exploitation. Un grand nombre de routes forestières furent pavées ou macadamisées à grands frais; à Compiègne spécialement, le roi en a fait empierrer quarante kilomètres ou dix lieues (1).

Le roi complétait ainsi par des travaux à la portée des populations rurales répandues sur la surface de six départemens (Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Loiret, Oise et Aisne) l'immense atelier qu'il avait ouvert à la fois dans toutes les parties de la dotation de la couronne, au profit des intelligences élevées et des misères laborieuses.

Après avoir couvert les forêts de plantations nouvelles, après les avoir sillonnées de routes d'agrément ou d'exploitation, il restait encore à en assurer la conservation par un système plus complet de postes forestiers mieux coordonnés entre eux (2). Tous ces travaux d'amélioration (3), profitables seulement pour l'avenir, ont occasionné une dépense totale de 4,150,000 fr. Les simples frais d'administration et d'entretien pendant le même espace de temps ont dépassé 25 millions (4).

(1) On ne lira pas sans intérêt le résumé général des travaux de cet immense réseau établi aux frais du roi sur toutes les forêts de la couronne.

Première catégorie.	Nombre total des chemins forestiers de toute nature ouverts, prolongés ou redressés.....	701
	Longueur totale..... ou 229 lieues environ.	917,100 mètres,
Deuxième catégorie.	Nombre de chemins vicinaux restaurés ou redressés, en tout ou en partie, aux frais du roi.....	129
	Longueur totale..... ou 39 lieues environ.	157,200 mètres,

En tout, 830 chemins restaurés et complétés sur une étendue de 1,074,300 mètres, ou 269 lieues environ.

(2) De 1831 à 1848, le roi fit construire dix-sept corps-de-garde, soixante-six postes forestiers, et agrandir vingt-et-un autres postes: ce fut encore une dépense de 1,433,000 fr. dont l'état recueillera tous les fruits.

(3) Nous n'avons pas dû nous étendre davantage sur les travaux forestiers ordonnés par le roi; cependant nous ne saurions abandonner ce sujet sans mentionner encore, au moins pour mémoire, la belle école d'arboriculture et de sylviculture qui a été fondée au centre du bois de Boulogne par les soins de M. le baron de Sahune, conservateur des forêts de la couronne pendant seize ans.

(4) Aux dépenses faites volontairement par le roi dans l'intérêt public exclusivement, il convient d'ajouter encore l'abandon gratuit de 3 hectares 46 ares 19 centiares du parc de Neuilly pour la construction des fortifications, qu'on peut évaluer à 200,000 fr., et l'acquisition de divers terrains et servitudes faite au nom de la couronne et de l'état sur les fonds personnels du roi, ci..... 180,000 fr.

Maintenant que nous pouvons réunir tous les élémens dont se composait l'ensemble des dépenses de la liste civile dans le domaine de la couronne, il devient facile de traduire en un chiffre la dette morale de l'état nu-propriétaire envers l'usufruitier royal. Indépendamment d'une dépense de plus de 105 millions, au moyen de laquelle le roi a largement pourvu à la conservation et à l'entretien de ce domaine, il y a consacré, en travaux d'embellissement et d'amélioration entièrement facultatifs, la somme de 48,770,000 francs, dont voici le détail :

Bâtimens de la couronne.	33,615,000 fr.
Domaines.	1,560,000
Décoration des palais et collections. .	10,500,000
Forêts.	2,715,000 (1).
Acquisitions ou dons de terrains. . .	380,000
	48,770,000 fr.

C'est donc une somme de plus de 48 millions et demi que le roi a dépensée en sus des obligations de l'usufruit dans la partie immobilière de la dotation de la couronne; c'est une somme de plus de 48 millions et demi dont la libéralité de Louis-Philippe a gratifié la nation, quand il avait le choix et le pouvoir de l'employer pour son avantage particulier; c'est une somme de plus de 48 millions et demi que l'état devrait à Louis-Philippe, si le nu-propriétaire comptait avec l'usufruitier.

Et cependant, quinze mois après la révolution de février, alors que les passions commençaient à s'amortir, alors que l'état devait bien connaître toute la valeur du legs qu'il avait recueilli, le gouvernement faisait prendre sur les biens du domaine privé une hypothèque de 25 millions pour représentation du tort que ce prince aurait fait au domaine de l'état. On obéissait ainsi aux suggestions d'une tactique parlementaire qui voulait être habile, on faisait acte de complaisance pour les violences d'une partie de l'opposition, tout en conservant l'arrière-pensée de rendre plus tard hommage à la justice et à la vérité; mais n'est-ce pas ainsi qu'on égare et qu'on pervertit l'opinion publique? L'opinion ne se rend pas compte des subtilités d'une tactique dont elle ne reçoit pas la confidence, et, quand elle voit les premiers fonctionnaires de l'état proclamer par une décision solennelle que le

(1) Les dépenses extraordinaires faites aux frais de la liste civile dans les forêts de la couronne ont coûté 4,150,000 francs, ainsi que nous l'avons établi; mais, comme déjà nous avons porté au compte des améliorations faites dans les bâtimens de la couronne une somme de 1,433,000 francs dépensée en constructions forestières, nous avons dû, pour ne pas faire de double emploi, la retrancher du compte des dépenses d'amélioration des forêts dans le tableau général des sacrifices faits par le roi.

roi tant accusé d'avoir dilapidé les ressources de la France a bien pu en effet les détourner à son profit, elle ne doute pas, elle commence par croire. Plus tard, ceux-là même qui ont favorisé cette croyance sans la partager perdront toute autorité pour la détruire, et ils trouveront la punition d'une première faiblesse dans l'impuissance même d'en maîtriser les résultats.

Louis-Philippe ressentit non pas le mal, mais bien plutôt l'injure qui lui était faite, et cependant il sut, comme toujours, imposer silence à la juste amertume de ses sentimens. « Ils semblent prendre à tâche, » m'écrivait-il à ce sujet, « de me faire regretter tout l'argent que j'ai employé à embellir et à augmenter le domaine qui a fait retour à l'état; mais ils auront beau s'y donner du mal, ils ne parviendront pas à me faire repentir du bien que je leur ai fait. »

Pour nous qui ne dominons pas de si haut la calomnie, pour nous qui avons des devoirs à remplir, non pas envers nous-même, mais envers une grande mémoire, nous nous placerons en face des calomniateurs, et nous leur dirons en résumant la première partie de notre travail :

Vous aviez accusé Louis-Philippe d'astuce et de déloyauté; ses correspondances les plus intimes vous ont répondu.

Vous aviez accusé Louis-Philippe d'égoïsme et d'avarice; sa sollicitude pour d'augustes infortunes et sa munificence prodigue envers plusieurs de vos amis vous ont répondu.

Vous avez accusé Louis-Philippe d'avidité dans la question des dotations; il vous a répondu en se montrant dans les conseils de son gouvernement roi constitutionnel bien plus que père de famille.

Vous avez accusé Louis-Philippe d'avoir dilapidé le domaine de la couronne; il vous a répondu en dotant volontairement l'état de 48 millions et demi dont vos amis ont pris possession en 1848 au nom de la république.

Dans une dernière partie, nous poursuivrons cette lutte de la vérité contre l'erreur et la calomnie.

C^TE^ DE MONTALIVET.

SCÈNES DE VOYAGE

DANS

L'HEDJAZ ET L'ABYSSINIE.

UNE TEMPÊTE. — UNE CHASSE AUX GAZELLES ET AUX SINGES. — UNE RAZZIA DE CHRÉTIENS COSTANIS.

I.

Le littoral abyssin de la mer Rouge est peut-être une des plus curieuses parties de l'Afrique, et pourtant le nombre est bien petit des voyageurs que la curiosité ou l'amour de la science entraîne vers ces régions mystérieuses, si dignes d'attirer l'attention de l'Europe. C'est à des Français surtout qu'on doit les plus récentes et les plus complètes notions sur les terres inexplorées qui touchent d'un côté au golfe Arabique, de l'autre à l'Abyssinie centrale. Ainsi, tandis que M. Rochet d'Héricourt visitait à plusieurs reprises le royaume du Choa, un autre voyageur, ancien officier de l'armée égyptienne, M. Arnaud, pénétrait, de 1843 à 1844, dans le pays des Sabéens, séjournait dans la ville arabe de Mareb, et y recueillait de nombreux documens sur l'ancienne peuplade des Hamyarites, dont la civilisation a laissé des traces si profondes dans cette partie de l'Yémen. Au Caire, où, grace à la bienveillante pro-

lection du docteur Clot-Bey, je séjournais depuis trois ans comme attaché à l'administration militaire du pacha, le hasard m'avait fait connaître M. Arnaud, revenu du pays des Sabéens à travers mille dangers, et néanmoins fort impatient d'y retourner. J'avais écouté les récits de l'intrépide voyageur, j'avais lu le commentaire publié sur ses travaux par un savant orientaliste, M. Fulgence Fresnel (1), et j'avoue que je comprenais, que je partageais même l'élan qui le poussait vers les solitudes de l'Arabie. Un beau jour s'offrit l'occasion tant attendue de réaliser les projets de voyage en commun que nous ne cessions pas de faire depuis notre rencontre au Caire. Une mission scientifique du gouvernement français faisait au courageux explorateur du pays de Saba un devoir de retourner sur les bords de la mer Rouge et d'étudier en détail les monumens hamyarites. Nous convînmes de partir ensemble, et nos préparatifs furent bientôt faits; mais, après un court séjour dans l'Yémen, des circonstances imprévues nous forcèrent de chercher un refuge sur le littoral africain, et c'est ainsi que nous fîmes un séjour assez long dans un pays fort peu connu.

Le 18 janvier 1848, au coucher du soleil et en dépit de la mousson de l'hémisphère austral qui régnait alors dans toute sa violence, nous quittâmes Hodeïdah pour Masswah, le littoral arabe de la mer Rouge pour le littoral africain, montés sur une barque non pontée et chargée à couler. Malgré les efforts de nos matelots, ce ne fut qu'à l'aube que notre barque put s'éloigner de la côte. Dès-lors, nous entrions décidément dans toutes les émotions de la vie de voyage, telle qu'on ne peut la connaître qu'au milieu des solitudes les plus inhospitalières de l'Afrique orientale.

Nous avions appareillé aux premières lueurs de l'aube. La brise avait un peu molli, et, bien que la houle fût toujours très grosse, tout alla assez bien jusque vers dix heures du matin. Notre *nakoudah* (2), d'ailleurs habile marin pour un Arabe, persistait à suivre la route directe, c'est-à-dire à aller reconnaître la terre d'Afrique un peu au sud de l'archipel de Dahlâk, et à remonter ensuite par le détroit qui sépare cet amas d'îles de la terre ferme. Nous eûmes beau lui faire observer que la ligne droite n'est pas toujours le plus court chemin d'un point à un autre, même en mer; il ne céda que lorsqu'un terrible auxiliaire vint à notre aide : la tempête.

Deux heures avant midi, la brise déjà si âpre fraîchit encore. La mer devint épouvantable. Fouettées par l'orage, les vagues bouillonnaient et se couvraient d'une écume blanche qui, balayée par le vent, flottait en tourbillons grisâtres à la surface des eaux. Quand une lame

(1) Un résumé de ce voyage a été publié, avec cinquante-six inscriptions hamyarites suivies d'un commentaire de M. Fresnel, dans le *Journal asiatique* de 1844 à 1845.

(2) Capitaine, patron de barque.

venait à frôler un peu notre malheureuse barque, le choc suffisait pour arrêter un moment sa course, et l'homme qui tenait la barre du gouvernail avait besoin de toute son adresse, de toute sa vigilance pour éviter que le flot ne nous heurtât en plein. Malgré tous ses efforts, de larges éclaboussures venaient à chaque minute nous inonder d'une eau glaciale. Ces petits accidens ne pouvaient tarder à être suivis d'autres plus graves. Un moment d'inattention de la part du timonier suffisait pour jeter à bord des barriques d'eau qui, en imbibant le coton dont la barque était chargée, devaient en doubler le poids. Ce cas échéant, il ne restait qu'à sacrifier la cargaison, et il était douteux que nos efforts réunis parvinssent à déplacer une seule de ces énormes balles pesant près de deux milliers : nous n'étions que sept ou huit hommes à bord, plus cinq ou six enfans.

Les marins réunis à l'arrière de la *saïa* (1) redoublaient de ferveur; l'on chanta de pieux cantiques qui n'avaient pas moins de cinquante strophes; vinrent ensuite les oraisons, dont quelques-unes n'étaient pas autre chose qu'une malédiction sur les infidèles, ce qui nous touchait bien un peu; puis ce fut le tour des maximes tirées des livres saints, des invocations aux *scheikhs* plus particulièrement révérés. Tout cela se croisait dans un pêle-mêle étrange que nous ne pouvons comparer qu'aux cris confus que, par un coup de vent, poussent les oiseaux de mer réfugiés sur la crête des récifs. « O Tout-Puissant! qui d'un souffle éteindras le soleil à la fin des âges! » s'écriait l'un. « O scheikh Abd-el-Kadr-el-Djeilani (2), protecteur des mariniers, intercède pour nous! » reprenait un autre. « Je cherche un abri auprès de Dieu depuis l'aube! » murmurait un troisième. « Délivre-moi de l'abîme, bienheureux scheikh Saïd, » disait un homme de Masswah, « et dès que mon pied touchera la terre, je te sacrifierai le plus beau mouton du pays! » — « Et moi, je ferai blanchir à neuf la coupole sous laquelle reposent tes ossemens! » ajoutait un dernier suppliant. Tous ces vœux, toutes ces prières n'apaisaient ni la brise qui augmentait encore, ni la mer qui grossissait toujours : le *nakoudah* interrogeait l'espace avec anxiété.

Quant à nous, il ne nous vint pas même à l'esprit de songer à nous rappeler quelques bribes de nos patenôtres; mais nous n'étions pas beaucoup plus calmes que l'équipage. Deux ou trois barques venant de la côte d'Afrique passèrent à côté de notre *saïa*, en nous envoyant le salut d'usage, qui se perdit dans le bruit de la tempête; au-dessus de nos têtes, des milliers d'oiseaux de mer fuyaient devant

(1) Sorte de barque moins grande que celles connues sous le nom de *daws* et de *burghlêhs*, mais d'un tonnage supérieur à celui des *sambouks*.

(2) Saint en grand honneur chez les marins musulmans : son tombeau est sur une des îles du golfe Persique.

la rafale et regagnaient la terre : nous nous surprîmes à suivre tristement de l'œil ces voiles et ces goëlands au vol rapide qui disparurent bientôt dans la brume. Un de nous pourtant ayant laissé échapper je ne sais quelle mauvaise plaisanterie sur les diseurs de litanies qui nous entouraient, nous ne pûmes nous empêcher de sourire; mais presque aussitôt nous remarquâmes que les musulmans fixaient sur nous des regards farouches, et l'épithète de *koufar* (païens) dont nous gratifiait un marchand d'esclaves (*djellab*) vint même jusqu'à nos oreilles. — Si c'est de nous que tu parles sur ce ton-là, lui dit mon compagnon, tu cours le risque de faire le plongeon avant les autres, et d'avoir ainsi la première place au bain. — Le *djellab* baissa hypocritement les yeux, et prétendit que l'épithète dont il s'était servi n'était pas le moins du monde à notre adresse. Cet incident n'eut pas d'autres suites, nous étions assez bien armés pour imposer au besoin à tout l'équipage.

Jusqu'à ce moment, le nakoudah s'était obstiné à lutter contre le temps; bientôt un nouveau péril vint ajouter à la gravité de notre position. Tout à coup un matelot s'élança vers une immense chaudière de cuivre, qu'il se mit à battre comme un tam-tam avec le manche de son couteau, et autour de nous chacun prononça la formule par laquelle tout musulman invoque le secours de Dieu à l'approche d'un danger imminent : — *Allah akbar* (Dieu est grand) ! — Ne comprenant rien ni à cette musique, ni à cette subite recrudescence de peur, nous nous décidâmes à quitter un moment l'abri que nous nous étions fait entre deux balles de coton. Quatre baleines, deux fois plus grosses que toute notre barque, jouaient à vingt ou trente brasses de nous; par momens, elles flottaient dans une immobilité parfaite, et je comprenais qu'à la rigueur Sindbad le marin eût pu prendre leur énorme croupe pour une île; puis d'un bond elles s'élançaient sur les vagues qui les emportaient sur leur dos. D'autres fois, elles disparaissaient pour revenir encore à la surface, ainsi qu'un écueil que la mer rejetterait de son sein, lançant par leur évent un jet d'eau qui se courbait sous l'effort de la brise et se perdait en une rosée imperceptible. Quelquefois leur masse gigantesque s'élevait au-dessus des ondes, s'en détachait complétement par un puissant coup de queue, parcourait dans l'air un espace de plus de soixante pieds, et retombait sur la lame, qui s'écrasait sous cet énorme poids avec un bruit pareil à un coup de canon. Alors le point par lequel les monstrueux animaux quittaient l'élément liquide demeurait un moment ouvert comme le cratère d'un volcan, et au-dessus de celui par lequel ils regagnaient l'abîme s'établissait un tourbillon où la houle venait s'engouffrer avec fracas. Chacun s'empressa d'imiter l'homme au chaudron, et ce fut bientôt un vacarme assourdissant auquel s'ajouta le bruit de quelques coups

de fusil que nous crûmes devoir tirer en l'air : nous n'osions viser les majestueux léviathans de peur qu'ils ne gardassent rancune de quelques grains de plomb qui auraient pu pénétrer jusqu'à leur cuirasse de lard.

Quand elles eurent assez du concert dont on les régalait, les baleines s'éloignèrent, et nous viràmes de bord, le nakoudah prétendant que l'apparition de ces animaux pronostiquait quelque malheur. Longtemps encore nous pûmes les voir bondir sur la lame. — Dieu soit loué! s'écrièrent les marins; nous venons de l'échapper belle! — Est-ce donc si dangereux? demandâmes-nous. — Si c'est dangereux! répondit le patron; je le crois bien! mais rien qu'en se frottant contre la *saïa*, le *bouthan* (1) nous eût chavirés!

Vers les trois heures de l'après-midi, nous vîmes enfin la cime d'une montagne apparaître au-dessus des flots. Pour nous, si éloignée que fût la terre, sa vue nous rassurait : c'était un ami qui avait l'air de venir à nous. Peu à peu, la montagne grandit; en une demi-heure, elle devint distincte, et bientôt se montrèrent les dunes jaunes qui entouraient sa base. Nous faisions route sur la pointe sud de l'île de Camaran, et deux heures plus tard nous passions à côté d'îlots placés un peu en avant du canal étroit et toujours calme qui sépare la grande île de la côte. A cette heure, les bancs de sable étaient littéralement couverts d'oiseaux, et de tous les points du ciel arrivaient encore des nuées de mouettes. Des milliers d'ailes battaient l'air, ou s'ouvraient sans se refermer, comme pour accaparer une place plus large sur la grève. Nous pouvions entendre les bruyantes clameurs qui partaient de chacune de ces Babels aériennes : les goëlands se lamentaient, ou aboyaient comme des chiens enroués; les hérons, les butors, les aigrettes, jetaient leur cri étrange; les pélicans faisaient entendre une voix plus grave; les courlis sifflaient une longue plainte, et le bruit du vent et des vagues servait de base harmonique à cette tempête de notes aigres et tristes.

Le dernier rayon du soleil vint dorer les falaises blanches de la côte, et joua sur les élégantes cimes de quelques dattiers et d'un bouquet de *doums* (2), qui avaient poussé dans le sable; puis, cette lumière pourpre, tombant sur les mille facettes des flots, sema d'étincelles rouges leur azur sombre, ou se décomposa à travers les molécules aqueuses arrachées par le vent à la crête de chaque lame : alors on put voir des myriades d'arcs-en-ciel éphémères dansant à la surface de la mer. Une heure plus tard, les dernières bouffées de la tempête qui allait s'assoupir nous poussaient dans le port de Camaran, où nous mouillâmes. La petite rade était tranquille; quelques *sambouks* dor-

(1) Nom arabe de la baleine, qui a évidemment la même racine que *léviathan*.

(2) *Doum, crucifera thebaïca* (espèce de palmier).

maient près de nous sur leurs ancres; une ou deux lumières brillaient au fond du village ou aux meurtrières de la vieille forteresse qui garde l'île. Sur la rive, un groupe d'hommes assis en cercle chantaient à l'unisson des paroles en une langue inconnue qu'accompagnait une flûte de roseau, tandis que le tambourin et de grandes crotales en fer marquaient la mesure de cette musique sauvage, mais non sans grace et sans caractère. Un autre groupe dansait : c'étaient de malheureux esclaves noirs que les danses nationales et les chansons de leur pays consolaient de leurs rudes labeurs.

Comme, pendant toute cette terrible journée, nous n'avions eu que du pain pour toute pitance, et que nous n'avions promis à aucun saint de nous résigner à la même chère, nous prîmes nos fusils, et nous nous fîmes conduire à terre. A cinquante pas de notre mouillage, une langue de sable empiétait sur les eaux de la rade. Dans un précédent séjour de près d'un mois à Camaran, nous avions eu l'occasion de remarquer que cette presqu'île en miniature est, tant que le flot monte, la retraite d'innombrables volées de *tourne-pierre*, de *court-vite*, de bécasseaux, etc. Deux coups de fusil, tirés à raser la terre, firent s'envoler tous ces pauvres oiseaux, dont l'effroi se traduisit par de longs cris, et nous courûmes ramasser nos victimes. Nous eûmes à rejeter quelques mouettes coupables de s'être trouvées en trop bonne compagnie, et le reste, plumé, frotté d'un peu de beurre, et disposé le long d'une baguette, fut cuit à point en quelques minutes. Il avait été convenu que nous ne ferions qu'un seul et même repas du déjeuner et du dîner, et l'air de la mer ayant singulièrement aiguisé notre appétit, toute notre chasse y passa. Il y a plus : afin de n'avoir pas à partager avec les matelots, nous nous étions bien gardés de vider un seul de nos oiseaux. Aussi ceux des marins de l'équipage qui venaient épier nos apprêts culinaires, nous voyant recueillir soigneusement le sang et les intestins de notre gibier sur une tranche de pain couverte de beurre, s'en allaient en murmurant : *Inhal Dinkoum* (que Dieu damne votre religion)! Ces viandes étaient pour eux quelque chose d'horriblement impur. Pour les consoler, nous promîmes de leur tuer, à la première occasion, un pélican à chair huileuse et dure.

II.

L'équipage dut consacrer la journée du lendemain à boucher une voie d'eau qui eût suffi à nous faire couler en vingt-quatre heures. Il en existait bien une foule d'autres; mais le patron nous assura que ces avaries étaient d'une moindre gravité, et qu'en ayant le soin d'assécher la barque à peu près continuellement, nous pourrions arriver à Masswah sans encombre.

Pour nous, nous passâmes cette journée à terre. Quand nous entrâmes en chasse, une clarté douteuse commençait à peine à poindre à travers la brume, dernière trace de la tempête de la veille. A cette pâle lueur succéda une lumière rouge, et l'orbe solaire, masqué un instant par les hautes montagnes de l'Arabie, apparut enfin par une des dentelures de la crête; puis ses rayons plus obliques effleurèrent chaque sommet, et y allumèrent comme une flamme, la masse de chaque piton demeurant encore plongée dans un milieu d'azur. Bientôt un torrent de lumière ruissela sur la déclivité de la chaîne et s'épandit sur la côte, sur la mer, sur l'île, dont chaque rocher participa à l'éblouissant éclat que le fluide céleste semait sur toutes choses. Alors les oiseaux endormis sur les grèves s'éveillèrent pour prendre leur vol et saluer de leurs cris de joie le lever de l'astre radieux. Les sambouks s'apprêtèrent à gagner le large; de chacune des huttes du village s'échappa une fumée bleue qui montait vers le ciel avec les chansons des matelots et des centaines d'alouettes babillardes. Un peu plus tard, une bouffée de vent ridait les eaux de la rade, au fond desquelles un autre monde allait à son tour donner signe de vie. Deux requins, dont la nageoire dorsale déchirait la surface de la mer, chassaient devant eux un immense banc de poissons. A ce signal, des nuées d'oiseaux-pêcheurs accoururent avec de longs cris, fouettant de leurs ailes les petites ondes dont les courbes mouvantes parcouraient toute la crique. Traqué par les requins et par les oiseaux, le banc de poissons courait toujours, suivi de la légion vorace, et un long sillon d'écume fouillé par des milliers de becs, coupé à chaque instant par le vigoureux élan des squales, marqua au loin son passage.

Un peu au nord de la petite baie qui est le port actuel, entre deux promontoires couverts d'anciens tombeaux, à dix pas des ruines d'une bourgade détruite, s'ouvre une autre rade récemment abandonnée par la mer, dont le sol se prolonge sous les eaux par une pente si douce, que, presque sur tous les points, l'on peut s'avancer à plus d'un quart de lieue, sans avoir jamais de l'eau plus haut que le genou. Cette plage est habitée par de nombreuses tribus d'oiseaux, infatigables glaneurs qui se disputent les débris des corps marins abandonnés par le flot qui se retire. Des grèbes blancs et bleus courent, plongent, jouent et s'envolent pour revenir encore s'abattre sur la mer si calme; des spatules barbottent dans la vase; des pélicans naviguent en flottille et pêchent un fretin que des poissons plus grands chassent hors des eaux plus profondes. Plus loin, des flamans, debout sur leurs longues échasses, ont l'air, avec leurs ailes couleur de feu, d'un jet de flamme se mouvant à la surface de la mer. Nous allâmes choisir notre déjeuner dans cette volière du bon Dieu, et, ce qui était plus difficile, essayer de tirer quelques flamans. Il fallait s'approcher à une distance convenable

de ces longues rangées de phénicoptères, qui épiaient avec méfiance tous nos mouvemens. Le hasard nous ayant fait rencontrer une planche provenant de quelque naufrage, sur laquelle nous attachâmes un gros fagot de broussailles, nous lançâmes à la mer ce radeau derrière lequel nous devions nous cacher, et qu'il n'y avait qu'à pousser tout doucement devant nous. Nous fîmes de notre mieux, mais un malencontreux balancement du radeau vint déjouer notre plan de campagne au moment où nous allions surprendre le groupe éclatant sur lequel nous avions jeté notre dévolu. Nous ne pûmes tuer qu'un seul individu, qui s'affaissa sous notre plomb, après avoir étendu de grandes ailes, qui retombèrent impuissantes et s'étalèrent sur l'eau ainsi qu'une pièce de soie cramoisie. Il fallut renoncer à continuer notre chasse; tout le reste de la bande avait subitement disparu, et la chaleur commençait d'ailleurs à devenir intolérable. Aussi, après avoir tiré deux ou trois coups de fusil qui remplirent nos larges poches de menu gibier, nous reprîmes le chemin de la rade, où notre barque était à l'ancre.

Le lendemain, un peu avant le jour, on se remit en mer. Il ventait une brise faible qui tomba tout-à-fait quand nous fûmes par le travers d'un îlot que les Arabes appellent Oukeban. Nous comptions profiter du premier souffle d'air pour traverser le canal, peu large en cet endroit; mais la barque était immobile, comme si nous eussions été à l'ancre; notre voile fasiait; la mer n'avait pas un pli et étincelait sous les rayons du soleil comme un lac de plomb fondu. Ceux auxquels il est arrivé de faire un assez long voyage sur un navire napolitain auront à coup sûr remarqué comme nous que, tant que la mer est belle, les matelots italiens semblent ne se souvenir du ciel que pour le blasphémer; mais vienne l'ouragan avec son cortége de terreurs, et chacun se livre aux transports d'une piété fort peu édifiante. Alors on allume dix cierges pour un sous le nez de la madone qui a sa niche à l'arrière, et les vœux de neuvaines, les promesses d'ex-voto faites à tous les saints succèdent brusquement aux chansons obscènes, aux jurons audacieux. Ce contraste, nous le retrouvions ici plus tranché encore. On se le rappelle, il y avait à notre bord un *djellab*, de la côte des *Danakil* (1), qui ramenait dans son pays trois ou quatre jeunes filles gallas et un petit nègre à peu près idiot : c'était le rebut de son troupeau d'esclaves dont il n'avait pu se débarrasser dans l'Yémen. Cet homme si dévot l'avant-veille, quand la tempête soulevait la mer, contait alors aux matelots sa vie passée. Il entrait dans ce récit d'atroces histoires d'enfans soumis à une horrible mutilation qui devait doubler ou tripler leur valeur, de hideuses scènes de débauche, d'effrayantes peintures des tourmens auxquels sont soumises les caravanes d'esclaves dans leur

(1) Partie du littoral abyssin au sud de Masswah.

long trajet de l'intérieur à la mer, qui ne dure pas moins de cinq ou six mois. Cet immense voyage, les malheureux doivent le faire à pied; celui qui ne peut marcher est d'abord cruellement battu; on le bat encore quand s'épuise l'effort désespéré que la douleur lui a fait faire, et ainsi bien long-temps. Enfin, lorsque l'inanition, la maladie, la soif, ont brisé ses forces et raidi ses pieds meurtris, avant de l'abandonner sur la route, le maître lui écrase la tête entre deux pierres, et tout est dit. — La peur d'un sort pareil relève le courage des autres, ajoutait le *djellab*. D'autres fois, le misérable qui, pendant la tourmente, faisait vœu de continence tant que durerait la traversée, cherchait à spéculer sur les malheureuses qu'il n'avait pu vendre, et proposait à chacun de les louer pour les quelques nuits qu'on avait encore à passer en mer. Cet homme nous inspirait un tel sentiment de dégoût, que nous nous réfugiâmes à l'autre extrémité de la barque, à côté d'un matelot des îles de Dahlâk, qui, assis les jambes pendantes au-dessus de l'eau, chantait un air abyssin merveilleux de grace et d'originalité. Nous avions déjà oublié le *djellab*, quand des cris de douleur se firent entendre : c'était encore le marchand de chair humaine qui déchirait le dos nu du petit nègre à l'aide d'une cravache en peau d'hippopotame. En deux bonds, nous nous trouvâmes entre la victime et le bourreau, dont l'instrument de supplice fut par nous jeté à la mer.

— N'est-ce pas mon esclave, hurla le maître furieux de notre intervention, et ne puis-je donc en faire ce que je voudrai?

Mais les hommes du bord ne se pressaient point de prendre parti pour lui, et, comme une de nos mains caressait ses épaules un peu rudement, il se résigna à se taire. Il tremblait comme la feuille, et n'osa pas même souffler quand je dis au patron : — Fais comprendre à ce chien que, tant que nous serons sur cette barque, il n'y a point d'esclaves ici.

— Et dis-lui qu'au premier cri de l'un de ces enfans, je le fais passer par-dessus les planches, ajouta mon compagnon.

De ce jour, le *djellab* devint on ne peut plus respectueux à notre endroit, et ses esclaves nous payèrent notre protection par une foule de petits services, pour lesquels ils allaient toujours au-devant de nos désirs.

Au coucher du soleil, notre barque n'avait pas gagné cent brasses. Nous étions toujours en vue d'Oukeban et d'une multitude d'îlots de sable sur lesquels tombait comme une pluie d'oiseaux. Le ciel et la mer se confondaient dans une même teinte écarlate, sauf vers l'orient, où une ligne violette marquait l'extrême limite de l'horizon. Peu à peu, tous ces tons ardens s'affaiblirent; une barre lumineuse (1), montant

(1) Il ne s'agit point ici du crépuscule, mais de la *lumière zodiacale* qu'avait observée Agatharchide, comme on peut le voir dans un fragment cité par Diodore de Sicile.

obliquement dans le ciel, comme si l'astre du jour y eût laissé sa trace, fut bientôt tout ce qui resta de ces splendeurs. A mesure qu'une étoile s'allumait dans le firmament, une lueur pareille s'éveillait sur la mer endormie; puis la lune se leva, sa douce clarté remplit le ciel, et tomba à la surface des ondes comme un long sillon d'argent. Alors les constellations s'éteignirent dans les cieux et sur l'azur des flots. Après une journée brûlante, l'air tiédissait enfin; il y avait un charme indéfinissable répandu dans l'atmosphère, et, dans cette nuit des tropiques, si sereine, si transparente, l'on sentait passer comme des voix mystérieuses qui parlaient de Dieu.

Depuis quelques heures, l'une des esclaves du *djellab* se plaignait d'un violent mal de tête : c'était une enfant de dix ans au plus, frêle, chétive. Sa chevelure noire se séparait en deux larges nattes maintenues par un brin de soie jaune qui courait d'une tresse à l'autre comme un fil d'or; ces deux nattes retombaient sur ses deux joues haves, creusées par une longue maladie. Elle portait au cou un collier de verroteries bleu de ciel, pauvre hochet dont le maître l'avait parée avant de la mettre en vente, à peu près comme les prêtres de l'antiquité païenne, avant de conduire la victime à l'autel, enveloppaient ses cornes d'une feuille d'or et ornaient sa tête de riches bandelettes et de guirlandes de fleurs. Son vêtement consistait en un morceau de toile grossière, déchiré en bien des endroits, à peine suffisant pour envelopper des membres que parcourait le frisson de la fièvre. Le *djellab* l'appelait Dangouléh, nom abyssin de la fleur d'un magnifique chicus dont la corolle est protégée par de longues épines. Il y avait comme une cruelle ironie dans ce nom. De la brillante fleur de l'arbuste des montagnes à l'enfant flétrie par la faim, les mauvais traitemens et la maladie, il existait la différence du plaisir à la douleur, de l'espérance au morne désespoir. Les jeux des autres ne parvenaient jamais à la faire sourire; souvent elle pleurait en silence, et il y avait dans le timbre de sa voix quelque chose d'indéfinissable qui faisait mal : on devinait la mort cachée derrière tant de jeunesse.

Ce soir-là, la petite esclave se plaignait donc plus que de coutume. La peur de l'inconnu, dont nous devenons la proie quand nous nous en allons de cette terre, la tint long-temps éveillée; quelquefois elle sanglotait en appelant sa mère, et à ses compagnes, qui essayaient de la calmer, elle répondait : — Est-ce parce que je suis si jeune, que vous me dites que je ne dois pas mourir encore? Les fruits du *daro* (1) ne tombent-ils donc jamais avant d'être mûrs? ou le vent n'arrache-t-il aux rameaux des arbres que les feuilles qui ont vieilli?

Pendant la nuit se leva une de ces folles brises, qui soufflent par

(1) Nom du sycomore en langue amharique.

bouffées si faibles, qu'elles rident à peine la surface de la mer. Au jour, nous étions en vue du Djebel-ther, îlot plutonique dont les flots battent sans cesse les flancs de lave, et dont la crête laisse échapper de loin en loin de noires colonnes de fumée, qui prouvent que le volcan qui lui donna naissance ne s'est point encore refroidi sous le linceul de la mer. De longues files de goëlands quittaient la montagne et s'éparpillaient dans toutes les directions, rasant l'onde de si près, que le dessous de leurs ailes, d'un blanc pur, se colorait d'un magnifique reflet d'aigue-marine. Des pailles-en-cul traversaient le ciel à une telle hauteur, qu'ils eussent été invisibles sans le rayon du soleil qui dorait leur plumage de neige.

Dangouléh était plus mal. Elle eut le délire, et deux fois les matelots l'empêchèrent de se jeter à la mer : sans notre présence, son maître l'eût cruellement punie de cet accès de fièvre. L'enfant s'était assise ensuite au milieu de ses sœurs, chargées de la surveiller. Ses grands yeux noirs prirent un éclat étrange, et elle se mit à fredonner à mi-voix une longue chanson de son pays sur un air si triste, et dans les paroles de laquelle il y avait tant de regrets déchirans, que les autres esclaves ne purent retenir leurs larmes, et que nous fûmes obligés de nous éloigner de ce groupe : notre cœur se serrait. Cette chanson évoquait, dans l'imagination de la malade, la patrie avec tous ses fantômes aimés. Sa mère inconsolable, la hutte sous les rameaux fleuris du *ouanzéh,* l'arbre révéré des Gallas; la source voilée par de doux ombrages, aux eaux de laquelle de grandes antilopes et de beaux oiseaux viennent boire vers le milieu du jour; les champs de maïs auprès desquels les jeunes filles veillent en chantant pour en éloigner les colombes; la forêt où vaguent le lion et la panthère noire, et que parcourent d'immenses bandes d'éléphans; la nuit ramenant autour du campement de la horde les troupeaux de bœufs et de cavales rapides : tous ces souvenirs si chers que l'agonie éveillait palpitans au fond de son cœur, l'enfant les saluait avec ivresse; puis, brisée par toutes ces émotions, elle s'affaissa sur elle-même. Ses prunelles redevinrent ternes; elle ne se leva plus, se plaignit plus rarement, et, bien que la vie n'eût pas encore quitté ses membres amaigris, son ame s'était envolée vers les solitudes natales à la suite de la radieuse vision.

Un peu avant midi, la brise fraîchit; la mer se couvrit de *moutons blancs*, comme parlent les marins; les pailles-en-cul quittèrent les hautes régions de l'air pour des couches plus basses, et le nakoudah secoua la tête d'un air mécontent : ces oiseaux sont aux yeux des matelots arabes un présage de gros temps. Quelques heures plus tard, nous nous engagions au milieu d'un dédale d'îlots, de bancs de sable, d'écueils où il eût été impossible de naviguer la nuit, et, avant le coucher du soleil, nous jetions l'ancre à un demi-mille d'un rocher dont le nom est Metbouah.

Toute la journée du lendemain se passa à côtoyer un immense banc de madrépores sur lequel le vent a semé des gommiers stériles et un peu de gramen dur et rigide comme des touffes de fils de fer. Quelques familles de pêcheurs se sont établies sur cette île de pierre brûlée du soleil, qui n'a d'eau que celle que les pluies d'orage laissent dans le creux des rochers. Elle est peuplée de légions de gazelles qui se mêlent aux troupeaux de chèvres élevés par les habitans, et souvent les suivent jusque dans l'intérieur des villages, où elles finissent par se faire à une demi-domesticité. Telle est Dahlâk, célèbre par l'habileté de ses plongeurs et par la richesse des bancs d'huîtres à perles qui en sont peu éloignés (1). Dans la matinée, le vent avait sauté brusquement au nord, puis au nord-ouest, c'est-à-dire qu'il était devenu contraire : nous ne fîmes que peu de route, et mouillâmes de bonne heure près d'un banc de sable.

L'esclave malade était morte dans l'après-midi. Depuis deux ou trois jours, elle semblait ne plus souffrir; un instant, un éclair de vie se ralluma dans ses prunelles, mais ce ne fut qu'une lueur passagère, et l'enfant s'éteignit sans secousse, sans convulsions, au milieu de ses compagnes, qui contemplaient avec terreur cette agonie si calme. Ce fut à peine si l'on put saisir la plainte qui s'échappa de sa poitrine, où le cœur venait de cesser de battre. On l'enterra sous le sable de cet îlot sans nom. A la nuit, les autres esclaves vinrent nous demander un peu de beurre qu'elles versèrent dans un débris de poterie, y jetèrent quelques brins de coton, et s'en allèrent poser cette lampe funèbre sur la tombe de Dangouléh. La lampe brûla presque jusqu'au jour; avec sa dernière flamme s'éteignit jusqu'au souvenir de la morte. Nous nous trompons : ses sœurs par l'infortune se réunirent à l'avant de la barque, loin de tous, et improvisèrent un long myriologue dont les paroles devaient consoler au fond de sa fosse celle que la mort venait de faire libre. Chacune, à son tour, récitait une strophe à la fin de laquelle toutes répétaient en sanglotant un refrain qui se terminait invariablement par le funèbre *ouoyé! ouoyé!*

Le lendemain, vers minuit, nous jetâmes l'ancre dans un petit bassin circulaire, sur le pourtour duquel le mouvement des vagues qui allaient et venaient était marqué par un ruban phosphorescent. A travers une nuit pluvieuse, nous distinguions quelques huttes au bord de la crique. Des insulaires se mirent à la nage, vinrent à bord, et se secouèrent pour se sécher, comme des caniches après un bain. Ils étaient en quête de nouvelles, pâture de première nécessité pour ces populations oisives dont l'existence est dévorée par l'ennui. Cette anse

(1) L'une des plus belles perles connues, celle qui ornait la couronne des doges de Venise, provenait de Dahlâk, où les Vénitiens établirent autrefois une pêcherie.

en miniature, qui nous abritait d'un violent vent du nord, est l'unique port de Déssét, la perle des îles de la mer Rouge; nous y passâmes la journée suivante. Nous étions mouillés précisément dans le cratère d'un volcan éteint, dont les parois, en s'affaissant sur un point, ont donné accès aux eaux de la mer, qui sont venues occuper le fond de l'entonnoir. Quelques cabanes et deux ou trois pirogues à sec sur la grève, des enfans nus qui gardent des chèvres, des hommes couleur de bistre, des femmes dont les bras sont chargés de bracelets de verre ou d'ivoire, et dont tout le vêtement consiste en une peau de bœuf grossièrement tannée qu'elles roulent autour du corps; quelques chiens, des grues noires, des hérons bleus, des aigrettes blanches, des ibis chevelus, ces oiseaux mystérieux de l'ancienne Égypte; enfin de grandes cigognes immobiles sur les rochers qui protégent l'entrée du port; autour du bassin, des montagnes de granit semées de mimosas *seyâl* (gommiers nains); au fond, une gorge qui traverse toute l'île et laisse voir une forêt d'*avicennia* (1) venue dans la mer, tel est l'ensemble du coup d'œil que présente cette jolie crique. Nous la quittâmes le surlendemain pour gagner Masswah, où nous touchâmes dans la nuit.

III.

Quelques jours plus tard, l'agent consulaire de France dans ce port, M. D., nous proposait une partie de chasse dans les environs de Masswah, où abondent les troupeaux de gazelles. Nos compagnons devaient être deux Grecs établis dans le pays, un maître canonnier turc, un négociant indou, etc.; nous devions emmener en outre sept ou huit domestiques abyssins et trois ou quatre chameliers. Le rendez-vous était à Mokollo, village en terre ferme, à une heure nord-ouest de l'îlot sur lequel est bâti Masswah. Le départ eut lieu le 8 janvier dans la soirée.

Ce jour-là, nous ne fîmes guère que deux heures de route, au fond d'une vallée assez large, entre deux montagnes dont le maigre feuillage des gommiers déguisait mal les flancs de pierre. Pourtant quelques jours de pluie avaient rafraîchi cette pauvre végétation : les rameaux des mimosas *seyâl* étaient d'un vert magnifique, ainsi que les rares touffes d'herbe qui poussent sur ce sol rocailleux. Des euphorbes étalaient au soleil leurs grandes fleurs livides; des convolvulus paraient de leurs cloches blanches et jaunes les branches des *nébèks* (*rhamnus lotus*); les buissons de *raks* étaient plus feuillés. Le désert avait pris sa livrée de fête; c'était la saison des amours pour les tribus de gazelles qui parcourent ces solitudes.

(1) Espèce de palétuvier.

A la tombée de la nuit, nous atteignîmes le lit d'un torrent appelé Tadali, alors à sec, et qui n'avait d'eau que sur un point où les pâtres ont creusé un puits assez profond. La tente fut dressée sur le sable, et bientôt les domestiques, qui nous avaient devancés de plus d'une heure, vinrent nous rejoindre; ils pliaient sous le poids du gibier. Quant à nous, nous n'avions pas tiré un seul coup de fusil, par la raison que nous n'avions pas même vu un oiseau. Une heure plus tard, l'on nous servait à dîner. Les viandes étaient d'un goût parfait, que devait nous faire mieux apprécier un séjour de huit mois sur la côte arabe, pendant lesquels le régime de tous les jours se composait de pilaw, de mauvais poisson, quelquefois de chair de chameau, plus souvent de chèvre ou de mouton qui pue le suif.

Au petit jour, nous étions déjà en marche. Ne connaissant pas le pays, nous fûmes quelque temps sans oser nous écarter. L'agent consulaire nous recommandait de ne pas trop nous aventurer au milieu des fourrés : à cette heure, nous disait-il, les panthères s'y mettent à l'affût près des sentiers que suivent les gazelles. D'ailleurs il n'était pas nécessaire de quitter le chemin pour trouver du gibier : les francolins avaient déjà quitté leur perchoir et couraient sur le sable des torrens; les cimes des grands arbres étaient chargées de pintades qui s'envolaient par troupes en poussant des cris discordans. De loin en loin, nous pouvions voir de grandes gazelles immobiles sur la crête des collines. Derrière chaque buisson, un couple de *béni-israïl* (antilopes de Salt), charmans petits animaux dont les jambes ne sont pas beaucoup plus grosses que le tuyau d'une plume, et dont la tête est parée d'une touffe de longs poils fauves, qui se redressent sous l'impression de la peur, nous regardaient passer un instant avec une coquette curiosité, puis s'enfuyaient en poussant un ou deux petits cris aigus comme un coup de sifflet. Cette vallée est peu riche en oiseaux, probablement à cause de la rareté des sources. Pourtant deux ou trois variétés de tourterelles et une grosse espèce de ramier roucoulaient dans les bois. Des pics à tête écarlate exploraient les troncs d'arbres morts en répétant leur triste refrain. Des *coucals* (coucous) aux yeux rouges comme le corail couraient d'un fourré à un autre fourré, à la recherche des serpens et des lézards dont ils se nourrissent; enfin, des *souïs-mangas* splendides *cynniris splendidus*) visitaient l'une après l'autre les touffes d'une sorte d'asclépias qui pousse dans le sable, dont le vent carde les graines ailées qui s'échappent de ses gros fruits mûrs, et dont les fleurs roses ont toujours une gouttelette de miel pour ces colibris africains.

Vers les neuf heures du matin, notre petite caravane atteignait une autre vallée nommée Saati, et que nous avions choisie pour rendez-vous de chasse. Une heure après la halte sous les ombrages de Saati, tout le monde nous avait rejoints, excepté deux hommes : le Grec Stéphen,

notre hôte de Masswah, et M. Arnaud. — Que diable font-ils en arrière? se demandait-on. — Ce qu'ils font? dit l'un; ils chassent, parbleu! — Stéphen marche comme les oies de mon pays, observa le canonnier turc; je suis sûr qu'il s'arrête à chaque pas pour s'assurer que ses pieds ne sont point restés en route. — Tant pis pour eux, ajouta l'agent consulaire; le déjeuner est prêt, et nous les attendrons en mangeant.

Une heure se passa ainsi. — Ils se seront égarés! dit quelqu'un. Il était alors onze heures, et cette crainte commençait à prendre l'apparence de la réalité; l'on envoya les chameliers à la recherche des absens. Au bout d'une autre heure, ces hommes revinrent sans avoir rencontré nos compagnons. Je me mis alors en route avec un Abyssin que j'avais pris à mon service, et qui portait une *zenzamiéh* (vase) pleine d'eau, ainsi qu'un flacon d'eau-de-vie. Nous marchâmes près de deux heures, et enfin un faible cri répondit aux détonations répétées de nos fusils. Bientôt des cris plus rapprochés se firent entendre; c'étaient nos compagnons qui accouraient.

L'incident qui les avait séparés de nous mérite d'être raconté. Presque dès notre entrée en chasse, mon compagnon M. Arnaud et le Grec Stéphen s'étaient mis à la poursuite d'une volée de pintades à travers des halliers inextricables. M. Arnaud en avait tiré deux; mais, quand il fut question de nous rejoindre, les chasseurs ne virent plus personne: il fallut alors se mettre à la recherche du chemin, au milieu de vallées qui ont des centaines de sentiers frayés par les pâtres et leurs troupeaux : c'est dans un de ces chemins qu'ils s'engagèrent au bout de cinq minutes. Pour comble de malheur, ils y trouvèrent l'empreinte toute fraîche des sabots d'une mule, et, ne doutant pas qu'ils fussent sur la bonne voie, ils marchèrent dans la même direction durant plus de deux heures. Alors le voyageur français crut voir passer quelque chose de fauve à travers les buissons de gommiers.

— Est-ce une gazelle que je viens de voir là-bas? demanda-t-il au Grec.

— Votre fusil est-il chargé? dit celui-ci sans répondre à la question qui lui était faite.

— Non.

— Alors chargez-le bien vite, continua Stéphen, et que Dieu nous garde de ces gazelles-là!

— Qu'est-ce donc alors?

— Un lion, ni plus ni moins, et des beaux encore! Tenez! il s'est arrêté : le voyez-vous maintenant?

Mon compagnon m'avoua qu'il avait senti en ce moment son cœur battre l'alarme d'une façon peu agréable. Le lion, alors arrêté au milieu d'un espace nu, la tête tournée vers les chasseurs, les regardait avec une dédaigneuse indifférence. Son œil n'avait pas un éclair; ses mouve-

mens étaient lents et graves; les énormes muscles qui labouraient ses membres étaient au repos. Quelquefois un frisson qui courait sur ses reins secouait, comme des vipères, les longues mèches de poil qui recouvraient son cou et le haut de ses épaules. Pourtant, sous ce calme, on sentait tant de souplesse, tant de puissance, qu'il semblait que, d'un bond, le terrible animal pouvait être sur les chasseurs. Quand il eut versé une charge de poudre et coulé une balle dans chacun des canons de son fusil, M. Arnaud chercha ses amorces : il ne les avait plus. — *Sorte maladetta!* exclama Stéphen dans son jargon italien. — Il n'y a qu'un parti à prendre, répondit le tireur désappointé : c'est de faire un détour pour éviter de marcher sur la queue du lion, et nous reviendrons ensuite vers la route.

Cela fut fait ainsi; mais un peu plus loin le sentier s'arrêtait brusquement au pied d'une ligne de rochers à pic, et les traces de mulet retournaient en arrière. — Que le diable emporte la bête et celui qui la montait! murmura le Grec, obligé d'avouer qu'ils s'étaient égarés. Les deux chasseurs durent revenir sur leurs pas. Arrivés près de l'endroit où ils avaient vu le lion, ni l'un ni l'autre n'étaient tranquilles; pourtant, comme de ce côté le terrain était nu et que l'on pouvait voir de loin, ils avancèrent toujours : le formidable rôdeur n'y était plus, et ils purent se croire débarrassés de son voisinage. Le sable portait des empreintes bien reconnaissables autour de deux creux au fond desquels il y avait encore un peu d'eau. Dévorés par la soif qui commençait à brûler leur gosier, Stéphen s'agenouilla au bord du premier, M. Arnaud près de l'autre. — Cette eau est chaude à soulever le cœur, dit l'un. — Et le lion a sali celle-ci! ajouta l'autre en rejetant la première gorgée avec une grimace arrachée par le goût révoltant et l'odeur ammoniacale de ce breuvage.

Plus loin, un arbre immense couvre de son ombre un îlot que le torrent entoure de ses bras de sable : ils n'en étaient guère qu'à cinquante pas, lorsque, sans même se communiquer leur pensée, tous deux s'arrêtèrent en même temps; le lion était couché au pied de l'arbre. Au bruit de leurs pas sur les galets charriés par les pluies d'orage, le roi du désert venait de soulever son énorme tête et les regardait passer.

Arrivés enfin au point de départ, c'est-à-dire au puits de Tadali qu'entouraient quelques Bédouins, et la soif étanchée, le Grec Stéphen voulut se reposer : il n'en pouvait plus, disait-il. Un des Bédouins pétrissait une poignée d'argile : quand cette terre eut le degré de souplesse et de ductilité voulu, il se mit à en faire une sorte de pipe informe, qu'il remplit de tabac grossièrement coupé; cela fait, il alluma avec son briquet un morceau de moelle d'*ochar* (*portulacca tomentosa*), et deux secondes après ses lèvres, appliquées sur l'ouverture

pratiquée au bas du godet, aspirèrent d'épaisses bouffées de fumée. Une fois l'estomac plein d'eau et de fumée, les deux chasseurs cherchèrent à faire comprendre aux Bédouins qu'ils avaient besoin d'un guide; mais tous leurs efforts furent inutiles, et ils ne purent en tirer d'autre réponse que celle-ci : *Mitou* (qu'est-ce)? Heureusement, M. Arnaud se souvint que nous allions à Eylat, et le mot *rial* ou *thaler* (1), prononcé à la suite du nom du lieu, ouvrit toutes ces intelligences comme par miracle : la langue de feu tombée sur chacun des apôtres du Christ ne dut pas opérer d'une manière plus complète ni plus rapide. Les Bédouins tinrent conseil un moment, puis l'un d'eux se leva, prit sa lance, jeta son bouclier en peau d'éléphant derrière le dos, et leur fit signe de le suivre. Les chasseurs et leur guide étaient en marche depuis plus d'une heure lorsque la détonation d'un coup de fusil parvint à leurs oreilles et fut bientôt suivie d'une autre : c'étaient les deux derniers coups de fusil tirés par moi, dont l'écho leur renvoyait le bruit. — Du moment où nous nous trouvions réunis, le guide devenait inutile; mais, nul de nous n'ayant de l'argent sur lui pour le payer, et le Bédouin comptant trop sur une part du déjeuner des blancs qu'il venait de tirer d'un cruel embarras pour être tenté de rebrousser chemin, il ne fit aucune difficulté pour nous suivre.

Le but de notre exploration était atteint, nous avions retrouvé nos compagnons égarés, et nous pûmes nous remettre en route. Nous arrivâmes bientôt à Saati, où nous passâmes la nuit. Une tempête et une chasse, la mer et le désert, les dangers d'une navigation sur le golfe Arabique et les fatigues d'une course périlleuse, telles étaient les premières émotions de notre pèlerinage; tels sont aussi les incidens trop ordinaires d'un voyage dans une partie de l'Afrique qui ne sera long-temps encore pour les Européens qu'une terre primitive.

III.

La vallée de Saati, que nous avions choisie pour lieu de halte, est entourée de rochers calcaires. Le fond de ce gouffre désolé est occupé d'un côté par une mare qu'entretiennent des sources invisibles, de l'autre par un filet d'eau saumâtre qui sort de terre pour aller se perdre à quelques pas de là dans le sable, et au milieu par un espace de terrain sur lequel des gommiers rabougris se tordent au soleil. La mare, peuplée de tortues qui viennent de temps à autre dormir à la surface de l'eau, est le rendez-vous de tribus de *saksak*, de vanneaux *porte-lambeaux*, de rales, de *glaréoles* à collier noir, de petites bécassines à bec rose. Un peu avant le coucher du soleil, il tomba sur les bords de

(1) Monnaie connue dans tout l'Orient sous le nom même de *thaler* et valant 5 francs 25 centimes.

la flaque d'eau des nuées de *gangas-cathas* accourus de tous les points du ciel; c'était une fourmilière d'oiseaux qui se disputaient une place, buvaient et repartaient par volées pour regagner les lieux arides où ils se plaisent. Après les cathas vinrent les francolins, et après ceux-ci les pintades descendirent par troupeaux des montagnes voisines. Nous avions assez de gibier pour n'être point tentés d'en tirer encore, et *gangas*, francolins et pintades purent se désaltérer impunément à portée de nos fusils. Il en fut de même de quelques gracieuses gazelles qui se glissèrent timidement jusqu'au bout le plus reculé du petit lac, courbèrent coquettement leur jolie tête vers l'eau, puis, après nous avoir regardés un instant, s'enfuirent par petits bonds. Cependant, lorsqu'avec les premières ombres de la nuit arrivèrent des légions de chacals, brigands effrontés qui parcourent ces déserts; quand parurent les hyènes impures par groupes de dix à douze ensemble, ce fut une décharge générale de toutes nos armes, et hyènes et chacals s'enfuirent en hurlant sous le plomb meurtrier. Plus tard encore, le lac fut visité par d'autres animaux plus redoutables. Un des nôtres qui s'était un peu écarté du bivouac put voir deux panthères passer comme des ombres dans les touffes de *seyâl*, et vers le milieu de la nuit nous fûmes réveillés par le rauque rugissement du lion, dont les éclats remplirent toute la gorge. Nos bêtes de somme, inquiètes et tremblantes de frayeur, se levèrent pour se rapprocher des hommes et des feux de veille. Les Abyssins jetèrent aussitôt quelques brassées de bois sec sur nos feux, dont un moment les rouges réverbérations ressuscitèrent en quelque sorte, au milieu des ténèbres, ce lugubre paysage de rochers. Le rugissement du lion s'était à peine éteint dans l'éloignement, que les autres voix des solitudes recommencèrent un étrange concert de bruits vagues, de sons indistincts, couvert de temps à autre par le cri sinistre des hyènes. En dépit de ces sauvages harmonies nocturnes, nous nous allongeâmes sur nos tapis, et chacun se mit à dormir de son mieux en attendant le jour, qui était encore loin.

En quittant Saati au lever du soleil, avertis par l'exemple de nos deux compagnons, nous nous promettions bien de suivre de fort près les chameliers; mais il en est du chasseur comme du joueur : nous marchions tout au plus depuis une heure, et déjà toute notre petite troupe avait quitté le sentier pour s'enfoncer dans le bois à la poursuite des gazelles et des beni-israïl. Il va sans dire que j'avais fait comme les autres, et, à l'entrée d'une gorge par laquelle la route qui monte vers l'Abyssinie franchit une chaîne de collines, dernier soubresaut de la pente du Bahr-Nagach (1) vers la mer Rouge, je me fusse trouvé dans une incertitude peu agréable, si le hasard n'eût amené presque en

(1) C'est le nom que porte cette partie de la chaîne de montagnes qui longe la mer Rouge.

même temps que moi dans cette gorge trois de nos hommes. C'étaient le petit Gabrio, Gazaïn, le chasseur de M. D..., et Mohammed-Cotten, le chef de nos chameliers.

Gabrio, esclave galla de douze à treize ans, appartenait au consul britannique en Abyssinie (1). Son maître, alors en Angleterre, sans doute pour ne point attirer sur lui l'attention des saints membres de l'*Anti-Slavery-Society*, n'avait point jugé à propos de l'emmener à Londres, et avait préféré le laisser en dépôt à M. D.... Je n'ai pas autre chose à dire de Gabrio, si ce n'est que, grace aux leçons du chasseur Gazaïn, il se servait déjà d'une manière très passable d'un fusil qu'un voyageur blanc lui avait donné en échange de quelques petits services, fusil qu'à ses heures inoccupées l'enfant caressait avec tendresse, et dont la possession le consolait et de sa liberté perdue et des siens qu'il ne reverrait jamais.

Gazaïn était un Abyssin de vingt-sept à vingt-huit ans, de moyenne stature. Malgré la couleur brun-foncé de sa peau, son nez aquilin, ses lèvres fines et les pommettes de ses joues peu saillantes accusaient évidemment l'origine sémitique de la race à laquelle appartiennent presque toutes les populations de l'Amhara (2). Son costume se composait d'un caleçon s'arrêtant bien au-dessus du genou, selon la mode de son pays, et collant de façon à dessiner la moindre saillie des muscles; d'un *couari* (3) à large bordure rouge, sorte de couverture dans laquelle chacun se roule, et dont les longs plis rappellent souvent les draperies antiques; enfin d'un cordon de soie bleue passé à son cou, signe par lequel les chrétiens de l'Abyssinie se distinguent des musulmans. A la chasse, il nouait autour de sa tête le fourreau en drap écarlate dans lequel il serrait soigneusement chaque soir son fusil à deux coups. Une courroie de cuir soutenait sa poire à poudre, faite d'une corne d'antilope curieusement ouvrée, ainsi qu'un robuste couteau et quelques sacs à mettre son plomb et ses balles. Il y avait sur sa figure un air de franchise et de gaieté qui était le fond de son caractère; mais quand la crosse de son fusil venait s'appuyer brusquement à son épaule droite, et que le bout du canon suivait les mouvemens saccadés d'une panthère ou les bonds d'une gazelle, ses narines se dilataient, et sa prunelle s'allumait d'un éclair de passion sauvage, d'audace et de ruse qui échappe à toute description.

(1) M. W. Plowden, que les événemens politiques survenus en Abyssinie du mois de janvier 1849 au mois d'avril 1850 ont forcé à quitter ce pays.

(2) Nom qui dérive probablement de la même racine que le Hamyar des Arabes, et qui s'applique à une grande province de l'Abyssinie.

(3) Le *couari* se fabrique en Abyssinie. C'est un tissu en coton non tordu, de la grandeur de nos couvertures, terminé à ses deux bouts par une large raie rouge, et quelquefois par une broderie en soie de couleurs vives et d'un bon effet.

Sauf le caleçon et la manière de porter les cheveux, le costume de Mohammed-Cotten différait peu de celui de Gazaïn. Le cordon de soie bleue était remplacé par le chapelet aux grains de verre jaune des musulmans, et le fusil par la *daraga* (bouclier) en peau d'éléphant, accompagné d'un long sabre droit à double tranchant, à poignée en fer figurant une croix, et d'une zagaie de six pieds de long. Des sachets en maroquin rouge, renfermant de précieuses amulettes, ornaient son bras gauche; et comme le chef de nos chameliers était aussi le musicien de la bande, il ne se mettait jamais en voyage sans jeter derrière ses épaules une sorte de lyre à cinq cordes, dont la caisse sonore consistait en une moitié de calebasse recouverte d'une peau grossièrement tendue. Quant à la chevelure, que l'on imagine une tête bistre, perdue dans une forêt de cheveux taillés comme les perruques à la mode sous la fin du règne de Louis XIV, beurrés journellement, et inondés les jours de fête de gouttelettes de suif qui, en se caillant, avaient l'air d'une couche de neige. Une aiguille en bois d'un pied de long, toujours fichée dans les boucles, tenait lieu de peigne (1).

Or, Mohammed-Cotten était à dix lieues à la ronde un modèle d'élégance, de même qu'il n'avait point d'égal pour la bonne mine, pour la vivacité de la repartie, pour ses chansons et aussi pour son habileté de voleur. Il ne faudrait pas croire que ce dernier genre de supériorité projetât la moindre tache sur une aussi brillante réputation; ces gens-ci ne font pas une grande différence entre le tien et le mien, et, en parlant de notre chamelier en chef, c'était tout au plus si les plus sévères ajoutaient : *Iddou chouïé khafif!* (sa main est un peu légère.)

— Sais-tu où est le *khawadgè* (2) Arnaud? demandai-je à Mohammed-Cotten, qui me répondit l'avoir vu passer avec M. D... Tranquillisé sur le compte de mon compagnon de voyage, je m'enfonçai avec les trois Abyssins dans le défilé étroit, difficile, qui s'ouvrait devant nous. Ici, la nature alpestre se mariait déjà à la triste végétation des basses terres. Des basilics géans, des menthes qui étaient des arbustes, mille plantes des montagnes aux magnifiques fleurs peuplées d'insectes richement

(1) La coiffure que nous décrivons ici est celle de beaucoup d'indigènes abyssins. Les uns divisent la masse volumineuse de leurs cheveux en petites tresses qu'ils laissent retomber tout naturellement; d'autres les disposent d'une façon plus ou moins bizarre; quelques-uns, ceux seulement qui ont tué un ennemi, ont le droit de les relever sur le sommet de la tête. Cet usage semble remonter à l'époque la plus reculée, si l'on en juge par certains personnages figurant dans les monumens de l'ancienne Égypte, notamment dans les fresques des sépulcres royaux du *Biban-el-Moulouk* et dans celles des cryptes de *Gournèh*, la nécropole de Thèbes. Quelques peuplades du *Samhar*, les *Danakil* par exemple, poussent la coquetterie jusqu'à saupoudrer le tout d'un peu de chaux vive qui donne aux cheveux une teinte d'un fauve ardent.

(2) Appellation usitée envers les chrétiens, le mot *sid* (seigneur) n'étant employé que lorsqu'il s'agit d'un musulman.

colorés, poussaient par touffes vigoureuses entre les blocs de rochers qui avaient roulé au fond de la gorge. La montagne, coupée à pic, se dressait çà et là des deux côtés du chemin comme un mur de rocher, et les saillies de ce mur étaient occupées par l'aire des vautours ou des aigles. Nous étions déjà parvenus au milieu du défilé, lorsque nous entendîmes comme une meute de chiens aboyer devant nous.

— *El gourouth* (les singes)! dit Mohammed-Cotten, et, au tournant du chemin qui fuyait alors devant nous en ligne droite, nous pûmes voir arriver, longue et compacte, une colonne de l'espèce de singes dite cynocéphale. Il ne devait pas y avoir moins de deux mille de ces animaux, qui, selon toute apparence, gagnaient les sources de Saati, près desquelles nous avions campé la veille. Ceux qui marchaient en tête, entendant crier sous nos pas les cailloux du chemin, venaient de pousser le cri d'alarme que toute la horde répétait. Les vieux et les adultes marchaient dispersés dans la foule, surveillant les mouvemens de chacun, aidant complaisamment les femelles chargées de leur nourrisson, stimulant les paresseux à grands coups de pattes; on apaisait les querelles qui survenaient entre les jeunes au moyen de bourrades distribuées aux agresseurs comme correction, aux victimes comme avertissement. Quand le cri d'alarme retentit, les vieux se portèrent en avant pour faire face au péril; les petits, qui avaient quitté le dos de leur mère pour jouer sur le sable, se suspendirent aux reins de leur nourrice, se laissant emporter ainsi sur les flancs de la montagne. En un clin d'œil, le chemin, trop étroit pour la foule un instant auparavant, se trouva complétement libre; les deux revers de la gorge se couvrirent pour ainsi dire d'une houle mouvante de dos et de têtes hideuses, et la crête des rochers se couronna en quelques secondes de plusieurs sentinelles qui ne cessaient de japper ou de grimacer; tout cela grouillait, criait : c'était quelque chose d'étrange à voir et un tumulte assourdissant.

Alors seulement les mâles, auxquels donnaient un aspect féroce leur longue crinière, leur forme ramassée et pleine de vigueur, et surtout les longues canines qui débordent leur museau, les mâles, dis-je, commencèrent à battre en retraite lentement, presque à reculons, et toujours prêts pour un retour offensif. Gazaïn leur lâcha un coup de fusil, et l'un des plus gros tomba, la tête fracassée par une balle. L'explosion fit taire un instant tous les cris, et tous ces corps suspendus à la cime des rochers ou sur la pente rapide des mamelons voisins bondirent sur eux-mêmes, comme si une nappe électrique eût effleuré le sol et les eût touchés tous. Le groupe nombreux auquel appartenait le mort menaçait de se ruer sur nous, quand le malicieux Gabrio leur envoya un coup de gros plomb qui tomba au plus épais de la bande, et quelques cynocéphales piqués se roulèrent furieux sur

le sable. Ce furent alors des hurlemens de douleur, des cris de rage, des gémissemens, des sanglots qui remplirent la vallée. En se décidant à la fuite, l'arrière-garde entraîna les blessés dans son mouvement de retraite, et emporta le cadavre de celui qu'avait abattu l'Abyssin : chacun le traîna un peu; dans les endroits difficiles, deux, trois, quatre individus valides réunissaient leurs efforts pour faire franchir l'obstacle au corps du mort, tandis que les jeunes et les femelles s'attroupaient autour en poussant de longues plaintes.

— La tribu pleure celui qui vient d'être tué, dit Mohammed-Cotten. En effet, il y avait dans cette scène quelque chose de la douleur de l'homme quand un des siens a succombé, et à coup sûr je n'aurais pas voulu ajouter un second meurtre à celui commis par Gazaïn. Toutefois cela ne faisait pas le compte de Gabrio, qui, après avoir rechargé son fusil, l'avait appuyé sur une grosse pierre, et ajustait longuement avec de minutieuses précautions. Le coup partit, et un singe, tranquillement assis sur la plus haute crête de la montagne, roula de rocher en rocher jusqu'à un arbre qui avait poussé dans une crevasse entre deux blocs à pic. De cet arbre au fond de la gorge, il y avait encore une cinquantaine de pieds au moins. Le malheureux animal avait eu les flancs traversés par la balle un peu au-dessus des cuisses; aussi, le train de derrière ayant perdu tout mouvement, il ne put se retenir à l'arbre que par ses mains antérieures. De sa blessure, l'on voyait le sang s'échapper goutte à goutte. C'était une femelle, et sur son dos un petit s'agitait avec des signes d'une terreur indicible, tandis que la mère poussait des cris de détresse, en regardant le haut du rocher où des milliers de têtes penchées au-dessus de l'abîme contemplaient son agonie.

L'épouvante avait rendu toute la horde muette : seulement quelques mâles se démenaient, allaient, venaient en tout sens, comme s'ils eussent cherché du secours pour leur sœur blessée, dont les forces diminuaient à vue d'œil, et dont les gémissemens avaient un accent lamentable qui me fit pitié. Je la couchai en joue, et, deux secondes plus tard, le pauvre animal tombait à terre, au milieu d'une touffe de grandes herbes. Le petit, sain et sauf, se détachait du cadavre, et le secouait avec des grimaces et des cris déchirans. Gabrio s'élança pour le ramasser, et, pour garantir l'esclave des pierres (1) que du haut de la montagne lui lançaient les cynocéphales, nous déchargeâmes, l'Abyssin et moi, nos fusils en l'air : la détonation éloigna un moment les singes, et le petit Galla vint nous rejoindre avec son prisonnier. Alors

(1) Des officiers européens qui ont fait les campagnes de l'Assir dans la péninsule arabe avec les régimens égyptiens se souviennent encore d'un bataillon mis en déroute par une tribu de cynocéphales, pendant une marche nocturne.

seulement toute la horde se remit en route en poussant de longues clameurs, et, de notre côté, nous continuâmes notre marche.

D'abord sauvage et maussade, le petit cynocéphale avait déjà oublié la terrible scène qui venait de se passer, et fut bientôt familier avec son protecteur. Gabrio était ravi, et, tout en berçant son prisonnier, il lui promettait mille douceurs inconnues; puis il ajoutait à mi-voix, avec un éclair dans les yeux : — Orphelins et esclaves tous deux, nous grandirons pour être un jour libres tous deux! Nous nous en irons ensemble dans les forêts de caféiers des Borem-Gallas (1), où les tiens abondent, et qui sait? — Il fut ensuite question de donner un nom au singe. Gazaïn proposait de lui donner celui d'Abba-bo-Guibo; c'était le nom du roi qui avait fait tuer à coups de lance le père du petit Galla, et qui l'avait vendu lui-même aux marchands d'esclaves. Gabrio s'y opposa, sous prétexte qu'il y avait une voix maudite qui répétait ce nom abhorré à ses oreilles assez souvent pour qu'il fût inutile de le donner encore à une malheureuse bête qu'il étranglerait un beau jour en souvenir de son patron. Enfin la dénomination de *grain de poivre* (*felfel*), très communément appliquée dans le pays aux chiens, aux chameaux, etc., fut adoptée par l'Abyssin et son élève.

Vers midi, nous traversions la vallée et le village d'Eylat sans remarquer qu'il était vide d'habitans. Arrivés à un autre massif de hautes collines qui pourtant n'ont l'air que de taupinières au pied de la grande chaîne qu'elles longent, nous nous engageâmes dans une vallée rocheuse que parcourt un filet d'eau d'une température très élevée à sa source, et qu'à cause de cela les Arabes appellent *Moïet-el-Har* (la vallée de l'eau chaude), et les gens du pays *El-Mothad*. Une fois parvenus aux sources qui fument à la surface du roc mis à nu par le passage des eaux torrentielles qu'amènent les pluies d'orage, nous nous mîmes en quête d'un endroit convenable pour y dresser notre tente; mais ce ne fut guère que vers l'heure de la prière de l'*asser* (trois heures et demie de l'après-midi) que le reste de la caravane et les bagages nous y rejoignirent.

Les chameliers avaient l'air tout effarés, et nous dirent que le chef d'un canton de l'*Amacen* (2), Oueld-Gaber, avait fait irruption dans le pays musulman avec trois mille de ses *costanis* ou chrétiens abyssins. Le matin, ajoutaient-ils, Oueld-Gaber avait opéré une razzia sur les troupeaux des camps bédouins établis à Mansa, à Gat-Gat, à M'gattal; en ce moment, il était au village d'Assouz, et marchait sur celui d'Eylat, que nous avions à une heure seulement derrière nous. On parlait d'une centaine d'hommes tués et de près de dix mille têtes de bétail

(1) Gallas de l'ouest.

(2) Première province de l'Abyssinie quand on l'aborde par la mer Rouge.

enlevées. Quant au prétexte de cette attaque, il n'était que trop légitime; l'un des enfans d'Oueld-Gaber avait été volé quelques mois auparavant par les Bédouins des tribus musulmanes, et vendu comme esclave sur l'autre côté de la mer Rouge.

Alors il fut tenu quelque chose comme un conseil. Les chameliers opinèrent pour une retraite immédiate. Sélim l'Ousta, le maître canonnier, haussa les épaules et se remit à fumer impassiblement son chibouk, après avoir appliqué indistinctement aux deux parties belligérantes l'expression de mépris *puzévenkler,* si familière aux Turcs et que l'on me dispensera de traduire. Quant à M. D., il affirmait que non-seulement les Abyssins ne pouvaient nous considérer comme leurs ennemis, mais qu'en outre il était lié avec leur chef, et qu'en tout cas, vingt hommes armés jusqu'aux dents comme nous l'étions, parmi lesquels on pouvait compter six ou sept tireurs d'élite, pourraient, en gagnant le sommet presque inabordable de l'une des collines qui nous entouraient, tenir tête au Raz-Ali (1) en personne avec ses cinquante mille cavaliers. La délibération en était là, quand, au bout de la vallée, nous vîmes paraître un tourbillon de sable derrière lequel s'avançait comme un ouragan dont le passage ébranlait le sol. Des cris d'hommes, des mugissemens de bœufs, des bêlemens de chèvres ou de moutons, accompagnaient le nuage de poussière, qui arrivait sur nous avec une effrayante rapidité. Familiers avec les scènes de la vie nomade, les chameliers prétendirent que ce n'étaient que les troupeaux de la vallée et du village d'Eylat que les pâtres chassaient dans les montagnes pour les soustraire à l'ennemi, et Mohammed-Cotten nous assura que, si les Costanis étaient à leur poursuite, nous entendrions déjà le cri de guerre dominer tout le tumulte. C'était la vérité. Un quart d'heure après, d'immenses troupeaux défilaient devant nous, escortés par des hommes armés de boucliers, de lances, de massues d'ébène, et excitant la marche de leurs bestiaux par des cris étranges, auxquels le bouclier qu'ils appuyaient sur leurs lèvres donnait une intonation plus étrange encore. Des femmes vêtues de peaux de bœuf, des enfans entièrement nus, de grandes jeunes filles dont tout le costume se composait d'une ceinture bordée de lanières mobiles, tout cela formait autour du troupeau un cordon chargé de ramener les animaux qui auraient pu s'écarter. Malgré les difficultés du chemin, le troupeau et son escorte fuyaient avec une rapidité qui ajoutait quelque chose de fantastique à cette scène bizarre; bientôt il disparut dans des ravines profondément encaissées, au milieu d'un chaos de pitons qui grandissent à mesure

(1) Le *Raz-Ali* est le chef qui règne sur l'*Amahra,* l'une des trois grandes fractions des pays abyssins; le *Tigrè* est gouverné par *Oubié,* et le *Choa* par les enfans du dernier roi, Sahla-Sahlassé.

que l'on s'avance vers l'ouest, et se revêtent de forêts au-dessus desquelles émergent çà et là des sommets chauves.

Derrière le troupeau venaient des Bédouins un peu mieux armés, et dont quelques-uns avaient des fusils à mèche : c'étaient les hommes d'élite de la tribu, qui, sous le commandement du scheikh, se disposaient à défendre certains passages difficiles, afin de retarder la marche de l'ennemi. Leur chef vint à nous, prit la main de M. D., et, après l'avoir serrée, porta la sienne à ses lèvres comme pour baiser la place qu'avait touchée celle de l'agent consulaire, en prononçant la formule arabe *ahlan* ou *sahlan* (sois le bienvenu)! Puis il passa de l'un à l'autre, répétant pour tous indistinctement le même cérémonial. Mohammed-Nouraï (c'était son nom) ne se distinguait des siens que par son *taub* (1) un peu plus blanc, par sa tête rasée, preuve qu'il avait accompli le pèlerinage aux lieux saints imposé à tout musulman, enfin par une calotte recouverte extérieurement de petits losanges de soie de toutes les couleurs. Un esclave noir portait son fusil et son sabre. Le scheikh avoua franchement qu'il se considérait comme sauvé par notre présence, à cause de l'effet que nos armes à feu devaient produire sur les Costanis, en supposant qu'il leur prît fantaisie de fouiller les ravins au fond desquels ses hommes venaient de conduire le troupeau; mais, s'il était tranquille de ce côté, il tremblait pour son frère Fokad, l'un des plus intrépides chasseurs de Samhar. — Il y a trois jours, nous dit le chef d'Eylat, on est venu le prévenir qu'une nombreuse troupe d'éléphans était descendue des montagnes vers la vallée des citronniers à une journée d'ici, et depuis avant-hier il est dehors avec son esclave et son dromadaire. Il est vrai que le dromadaire est un admirable coureur, et que le nègre est un homme dévoué; ils ont d'ailleurs fait provision de poudre et de balles. Cependant je ne suis pas tranquille. Je lui ai expédié aujourd'hui deux hommes qui sont déjà de retour sans l'avoir vu. Je crains qu'il n'ait suivi les éléphans de la vallée des citronniers dans celle de *Massenaï*, où ces animaux se seront probablement réfugiés, et qu'en remontant vers leur pays ces chiens de Costanis ne prennent par le chemin d'*Akhouar;* alors ils trouveraient Fokad sur leur route, et, si cela arrive, mon frère, qui leur a déjà tué tant d'hommes, est perdu.

En ce moment, un Bédouin arrivait en courant : c'était une des vedettes que le scheikh avait échelonnées sur les hauteurs pour épier les mouvemens de l'ennemi. Les Abyssins venaient de dépasser le grand torrent peu éloigné de l'ouverture de la vallée de l'Eau-Chaude; mais ils n'étaient guère que deux cents hommes, le gros de la troupe

(1) Le *taub* est une pièce de toile que les Bédouins portent de la même manière que les Abyssins portent le *comari*.

s'était dirigé sur Akhouar. C'était précisément ce que Mohammed-Nouraï craignait. « Que Dieu ait pitié de mon frère! » s'écria le scheikh, qui n'écoutait plus, et dont la figure trahissait une terrible émotion. C'est en vain qu'on essaya de l'arracher à ses lugubres pressentimens. Un quart d'heure s'écoula, au bout duquel survint une seconde vedette. Les Abyssins étaient tout près, et devant leurs éclaireurs les Bédouins chargés de donner l'alarme se repliaient de cime en cime.

« Qu'Allah et son prophète nous soient en aide! » s'écrièrent les musulmans en se disposant au combat, c'est-à-dire en roulant leur *taub* autour du corps, de manière à ne laisser à nu que les jambes et les bras, enveloppant tout le reste de plis assez épais pour amortir un coup de lance. Chacun assura son bouclier au poing gauche, brandit sa zagaie de la main droite, et alors commença une pyrrhique dont chaque mouvement est un saut sur place ou un bond de côté, comme pour éviter les coups ou le choc d'un adversaire. Tout en dansant, chacun criait son nom et le nom de son père, avec accompagnement d'épithètes passablement élogieuses; puis vint l'énumération des hauts faits de la tribu, de la famille et des prouesses de l'individu. De temps à autre, ce récit emphatique était interrompu par le cri de guerre, hurlement sauvage où il y avait du rugissement du lion mêlé à la voix sinistre de l'hyène. De notre côté, nous nous étions portés un peu en avant des Bédouins, et, accroupis au milieu de la vallée, chacun étala sur le sable, à portée de sa main, des balles et des amorces, pour n'avoir point à perdre de temps à les chercher au moment de faire feu si cela devenait nécessaire.

Enfin les Abyssins parurent. Ils s'avançaient, déployés sur plusieurs rangs qui occupaient toute la largeur de la gorge. Eux aussi dansaient en hurlant le chant de guerre. Leur costume ne différait de celui des Bédouins qu'en ce qu'ils portaient au cou, en manière de pelisse, les uns une peau de lynx ou de panthère, les autres une peau de mouton avec toute sa toison; fourrures déchiquetées en bandes assez larges, qui retombaient sur le bras gauche, et qui, dans les bonds de la danse par laquelle l'on prélude en Abyssinie à tout combat, s'agitaient comme des serpens autour de chaque guerrier. De part et d'autre, les invectives commençaient à s'échanger, et il était évident que nous allions assister, prendre part même à un de ces combats homériques où chaque coup de lance, chaque coup de sabre est accompagné de bravades insultantes; mais, afin de demeurer maîtres de nos mouvemens, il ne nous convenait pas de laisser s'approcher davantage des agresseurs peu redoutables, bien que supérieurs en nombre, attendu qu'un seul d'entre eux était armé d'un fusil qui semblait en mauvais état. M. D... leur fit signifier par un de nos serviteurs abyssins d'avoir à se retirer immédiatement, si mieux ils n'aimaient laisser bon nombre des leurs sur

le terrain pour le souper des hyènes. Il fut répondu à cette sommation que les blancs étaient des chrétiens, et qu'à ce titre nous ne devions point prendre parti contre eux et pour les musulmans. — Oui; mais, ajouta le serviteur de M. D..., les blancs aiment peu les voleurs, même chrétiens, surtout lorsqu'ils ne sont qu'à quelques pas de leur tente. Allez-vous-en, je vous le conseille, moi qui suis *Costani* comme vous.

Il fallait en finir. Des deux côtés, les têtes s'exaltaient. Quelques gouttes de sang répandues, et toute l'ardente haine que ces deux races ennemies nourrissent l'une contre l'autre depuis douze siècles allait éclater furieuse, implacable. D'ailleurs, pendant que les Abyssins parlementaient avec notre domestique, seulement pour obtenir notre neutralité, quelques-uns d'entre eux cherchaient à se glisser de rocher en rocher, et celui qui avait un fusil escaladait une butte voisine, du sommet de laquelle il nous dominait. Dès que nous vîmes la mèche fumer dans ses mains, deux ou trois fusils s'abaissèrent dans sa direction, et, sur ce seul signe, le Costani s'enfuit en se laissant couler sur le dos jusqu'au bas de la colline. C'était d'un bon augure. — *Aman! aman!* (la paix! la paix!) s'écrièrent ces hommes si braves tant qu'ils avaient espéré n'avoir à faire qu'aux musulmans, mais dont un dixième au moins devait tomber sous notre première décharge. Personne ne fit feu; mais, les terribles fusils ne se relevant pas, ce fut un sauve qui peut général. Tout en se tenant derrière nous, les Bédouins poursuivirent les fuyards de leurs huées. De ce moment, nous pouvions dormir sur nos deux oreilles. Oueld-Gaber, sachant que les tribus qu'il venait de piller ne tarderaient point à se réunir pour lui courir sus, devait forcément regagner les montagnes avant la nuit, et profiter des ténèbres pour mettre son butin en sûreté. Néanmoins les hommes que nous venions de sauver d'une razzia se tenaient toujours sur le qui vive, et leurs vedettes reprirent leur poste sur les hauteurs; mais ce fut une précaution inutile : le détachement qui avait osé nous attaquer disparut pour ne plus revenir.

IV.

Mohammed-Nouraï, qui nous avait quittés un moment, revint peu après poussant devant lui deux moutons qu'il nous destinait, tandis que ses gens apportaient du lait dans des *couffes* goudronnées en dedans. Ce devoir de l'hospitalité rempli, le scheikh alla s'asseoir à l'écart, sombre et muet; évidemment il songeait au péril que courait son frère; puis la nuit se fit noire et pluvieuse. Nos feux de bivouac s'allumèrent, et Aïlou avec tous ses aides se mit à l'œuvre pour le repas du soir. Le chef du village fut invité. Ce fut à peine s'il toucha

à quoi que ce fût. Tout à coup il fit signe à chacun de se taire, et le cou tendu, respirant à peine, la tête penchée du côté des montagnes du sud-ouest, il écouta quelques instans, et son doigt, se levant lentement, désigna un point de l'horizon. Nous écoutions aussi, et, au bout de quelques secondes, nous pûmes saisir un son lointain, pareil à l'explosion d'un coup de fusil. Ce son si faible fit bondir Mohammed-Nouraï, qui s'élança hors de la tente en criant : — A moi, les enfans du Naïb! Les Bédouins se pressèrent autour de leur chef. — J'ai entendu le fusil de Fokad parler dans cette direction; il doit être aux prises avec l'ennemi; qui vient avec moi à son aide? — Il n'y eut qu'une seule voix : — Tous! et Mohammed-Nouraï s'éloigna rapidement au milieu des ténèbres.

Pour éviter toute surprise de la part des hommes aussi bien que des bêtes fauves, qui profitent de l'obscurité pour venir à l'eau, il fut décidé que nous aurions deux factionnaires chargés d'entretenir nos feux, dont la clarté inondait le terrain à plus de cent pas autour de notre petit camp. Ces factionnaires devaient se relever d'heure en heure, et, comme il ne faut point compter sur les indigènes pour cette garde nocturne, ce soin nous revenait exclusivement. Toutefois les sentinelles ne furent posées que bien avant dans la nuit. Jusque-là personne ne songeait à dormir, et les Bédouins, accroupis autour de notre chamelier en chef, l'écoutèrent tourmenter pendant de longues heures les cordes de sa lyre. Le barde du désert chantait de molles chansons d'amour, des hymnes consacrées aux héros du clan, ou de malicieux sirventes à l'adresse de quelque mari jaloux et trompé; puis, comme la pluie tombait, chacun chercha un abri, et le bruissement monotone des gouttes d'eau sur les feuilles des arbres ou sur la toile de la tente assoupit toutes les voix de la solitude, même celle des petites cascades par lesquelles la source coule de marche en marche sur son lit de rochers.

Quand le jour parut, la pluie avait cessé. Le soleil se leva dans un ciel radieux, au milieu duquel nageaient encore quelques légers nuages que les premières clartés de l'orient coloraient déjà. Le vent du matin berçait de ses caresses les rameaux de la forêt tout humide, et charriait cette senteur de végétation douce et saine que les poumons aspirent avec délices. Des chacals attardés regagnaient leur demeure souterraine, les pintades s'éveillaient dans les bois, les merles moqueurs, perdus sous l'épaisse feuillée, chantaient des gammes douces et claires comme celles de l'*harmonica*, et des tisserins jaunes gazouillaient de joyeux refrains au bord de leur nid en poire, suspendu par un fil à l'extrémité de chaque branche de gommier.

Deux heures de soleil ayant séché la terre, nous nous mîmes en route. La veille, tout en fumant le chibouk après le repas du soir,

nous avions comploté une chasse aux gazelles. Il s'agissait de remonter la vallée de l'Eau-Chaude, qui, à deux lieues de là, n'est plus séparée de la plaine d'Assouz que par un chaînon de peu d'épaisseur; ce chaînon franchi, nous nous trouvions au milieu de l'espace qui sépare le village de Gomoth de celui d'Eylat. Toute cette vallée très longue, et qui, sur quelques points, n'a pas moins de trois ou quatre lieues de large, est remplie par une mer de *seyâl* hauts de cinq ou six pieds seulement, au maigre feuillage, sur lequel tranche le vert sombre de quelques *garças* égarés loin des collines. Deux torrens courent comme de grands serpens au milieu de la forêt naine, et de loin en loin des *acacias niloticas*, des *athels* géans au feuillage glauque, et quelques autres arbres qui atteignent des proportions colossales, marquent les sinuosités de ces fleuves éphémères, dont le lit, presque toujours à sec, est semé de *portulacca* aux larges feuilles cotonneuses.

Il pouvait être dix heures du matin lorsque nous atteignîmes le premier de ces torrens. Sur le sable encore humide, de nombreuses traces toutes fraîches prouvaient qu'une troupe d'*arabat* (1) avait passé là le matin, les gazelles préférant ces larges voies presque nues aux sentiers pleins d'embûches qui s'enchevêtrent dans les halliers où les lions, les panthères, les léopards et deux ou trois variétés de lynx guettent leur passage. Nous chassions devant nous des pintades, des beni-israïl, qui sifflaient en passant avec la rapidité d'une flèche, et des familles de phacochères qui, dans leur fuite, courbaient comme des touffes de gramen les tiges des portulacca; mais nous ne voulions point de ce gibier, et personne ne daigna leur lâcher un coup de fusil.

Cependant la journée s'avançait, et nous ne découvrions point de gazelles. Gazaïn était visiblement mécontent. Rentrer sans gazelles, quand la nuit il avait vu d'interminables troupes de ces animaux défiler dans ses songes, cela lui semblait honteux. Son regard parcourait lentement le terrain tout autour de nous, plongeait dans chaque éclaircie du bois et interrogeait le sol, tandis que ses narines flairaient l'air, comme si à l'odorat il eût pu reconnaître la présence du gibier que nous cherchions. Nous venions d'atteindre alors un point où le torrent se bifurquait, comme si c'eût été le confluent de deux torrens secondaires. Dans cette supposition, il était vraisemblable que le troupeau d'*arabat* (gazelles) ne devait pas être allé bien loin, et qu'il avait dû gagner la forêt, le lit des deux petits cours d'eau étant trop étroit pour qu'il y fût en sûreté; mais avec sa sagacité infaillible, l'Abyssin, pour lequel les choses les plus insignifiantes étaient des indices sûrs, observa encore que l'espace que nous supposions compris entre deux torrens différens n'était pas autre chose qu'une île vers laquelle il se

(1) Nom arabe d'une variété de gazelle; l'autre se nomme *choucan*.

dirigea, et bientôt nous le vîmes revenir vers nous en courant. Sa figure rayonnait. L'île est remplie de gazelles! nous dit-il.

Nous étions sous le vent des *arabat*, ce qui devait simplifier nos dispositions. Nous nous séparâmes pour aller nous embusquer sur les deux rives, tandis que le chasseur de M. D. se chargerait de pénétrer dans l'île. Gazaïn ne devait commencer son mouvement que lorsque tout le monde serait à son poste. Alors il laissa tomber son *couari* blanc et son turban rouge, arrangea son couteau et ses sacs à plomb de manière à éviter tout choc bruyant, et retourna vers l'île, où il se glissa en rampant comme une couleuvre d'arbre en arbre. Tout cela avait pris un certain temps, et pour mon compte je commençais à m'impatienter, lorsque je pus voir une gazelle se lever et faire face au point par lequel arrivait l'Abyssin. A un autre mouvement de Gazaïn, qui sans doute fit crier quelque feuille sèche, l'inquiétude de l'antilope toujours immobile se trahit par un cri semblable au bruit que fait un homme en toussant. A ce cri, d'autres gazelles se levèrent, se tournèrent aussi vers Gazaïn, puis toussèrent à leur tour; de proche en proche, l'alerte se propagea, et tout le troupeau, couché dans l'herbe cinq minutes avant et tout-à-fait invisible, fut sur pied : il y avait plus de trois cents *arabat* réunies sur cette île verte et fraîche, que les cimes des grands arbres couvraient de larges pans d'ombre. Les plus rapprochées de Gazaïn ne bougeaient pas plus que si elles eussent été de marbre. Celles qui étaient plus en arrière bondissaient d'impatience, ou battaient la terre de l'une des jambes de devant. Les unes, les vieux mâles par exemple, aux longues cornes tordues, au pelage presque blanc, avaient la taille d'un veau; d'autres étaient grandes comme des chèvres; il y avait aussi des faons qui, ne comprenant rien à cette panique, allaient, venaient ou tournaient autour de leur mère, insoucieux du danger inconnu. C'était quelque chose de beau à voir; mais quand le premier coup de feu de l'Abyssin retentit, suivi de près d'un second, quand tout le troupeau effaré bondit en bramant de terreur, le nez au vent, les cornes couchées sur le cou, les quatre jambes réunies sur un espace grand comme la main pour se détendre comme un ressort d'acier, le spectacle de ces gracieux animaux s'élançant sur le sable du torrent et emportés dans une course rapide comme l'éclair devint vraiment admirable.

Nous en avions abattu quatre, sans parler de quelques autres que nous pouvions voir se traîner sur les traces du troupeau. Personne ne fut tenté de les poursuivre : celles-là étaient à coup sûr destinées aux panthères. Nous courûmes à celles restées sur le terrain. Deux vivaient encore et se débattaient dans le sang; des pleurs tombaient goutte à goutte de leurs larmiers; c'était pitié d'entendre leur der-

nière plainte sous le couteau de Gazaïn, qui leur coupait la gorge (1) avant de les vider. L'Abyssin était ému lui-même, et chaque fois qu'il répétait son opération, le mot *meskin* (l'équivalent de pauvre bête) tombait de ses lèvres comme un remords.

Pour regagner la vallée de l'Eau-Chaude, chacun de nous dut porter à son tour une de nos quatre pièces de gibier : ce ne fut qu'après une grosse heure de marche que nous rencontrâmes un Bédouin qui nous loua son âne, sur lequel on les chargea toutes. Il pouvait être deux heures de l'après-midi, lorsque nous arrivâmes à notre petit camp. Comme tout le monde était fatigué et que nous avions plus de gibier qu'il ne nous en fallait, personne ne songea à retourner à la chasse ce jour-là. Le reste de la soirée se passa donc, sous la tente, à fumer et à causer. Gazaïn et Gabrio lavaient les fusils, et leurs compagnons aidaient Aïlou dans ses doubles fonctions qui consistaient à préparer des oiseaux avec une assez grande habileté, talent qu'il devait à un Européen, M. Schimper (2), et à confectionner d'une manière supérieure une soupe aux pintades, un civet de lièvre, des côtelettes d'arabat et un rôti de beni-israïl. Quant aux chameliers, ils étaient au moins aussi occupés, rien qu'à regarder faire les autres.

Un peu avant le coucher du soleil, le ciel s'assombrit, et bientôt commença une pluie fine, mais opiniâtre, qui ne cessa que le surlendemain, et nous retint pendant tout ce temps prisonniers sous la tente. Le sol étant trop profondément détrempé pour se hasarder à faire un pas dehors, il fallut renoncer à chasser. D'un autre côté, nos gens n'ayant d'autre abri que quelques fagots de ramée disposés en hangar, nous ne pouvions songer à les laisser plus long-temps à la belle étoile sans nous exposer à avoir des malades. Le soir du troisième jour de pluie, nous gagnâmes donc le village d'Eylat, où nous étions sûrs de trouver des huttes vides pour nous loger cette nuit.

Une scène de deuil nous y attendait. Au milieu du cercle sur lequel sont rangées les cabanes des Bédouins, un troupeau de femmes à peu près nues et les crins au vent dansaient autour d'une vieille dont la figure était souillée de poussière. Ces femmes pleuraient la mort de Fokad, le chasseur d'éléphans. La mère du défunt tenait un sabre nu à la main; lorsque les vociférations du chœur s'arrêtaient, elle enton-

(1) On retrouve chez les Abyssins beaucoup de traces du judaïsme, qui était la religion du pays avant l'introduction du christianisme; ainsi ils ne mangent point de la chair d'un animal qu'ils n'auraient point tué eux-mêmes, ou qui aurait été étouffé au lieu d'être saigné; comme chez les Juifs, le lièvre, le canard, l'oie, sont pour l'Abyssin des viandes impures.

(2) Naturaliste allemand aussi modeste que savant qui habite l'Abyssinie depuis longues années.

nait sur un rhythme lugubre quelques vers dans lesquels elle célébrait l'adresse du chasseur, la bravoure et les combats de son fils contre les Abyssins, récit auquel la pauvre mère mêlait l'expression de son désespoir. Quand ses sanglots suspendaient l'improvisation, le chœur recommençait à hurler en dansant autour de la mère du mort. Ici, comme dans presque tout l'Orient et comme chez les anciens, la perte d'un membre de la famille, tout aussi bien que la naissance d'un fils, donne lieu à un repas dans lequel les vivans disent adieu à celui qui vient de quitter la terre. Mohammed-Nouraï avait fait tuer dix chameaux pour ce repas funèbre, qui devait commencer à la nuit et auquel il avait convié tous le village. Bien qu'occupé à en surveiller les apprêts, il trouva un moment pour venir nous rendre visite, rien, pas même l'affliction, ne dispensant de l'accomplissement des devoirs de l'hospitalité envers l'étranger.

On se souvient qu'après la retraite des maraudeurs d'Oueld-Gaber, Mohammed-Nouraï nous avait quittés au moment où des coups de fusil tirés bien loin dans la montagne s'étaient fait entendre. En quelques heures, il atteignit avec ses hommes une vallée que d'autres détonations lui désignaient comme le théâtre de la lutte entre Fokad et les Abyssins. Seulement ces détonations avaient cessé depuis long-temps, ce qui ne fit qu'augmenter ses craintes. En arrivant à l'ouverture de cette morne vallée, le chef d'Eylat et ceux qui l'accompagnaient eurent beau crier de toutes leurs forces; leur cri d'appel demeura sans réponse; l'écho même se taisait. A force d'errer, leurs pas firent lever une hyène qu'ils ne virent point, mais qu'ils entendaient se lamenter, et qui semblait se plaindre d'être obligée d'abandonner une proie. Le chef d'Eylat ne put s'empêcher de penser que c'était peut-être le cadavre de son frère qu'elle dévorait, et cette idée le fit frissonner. Un peu plus loin, il butta contre un obstacle et tomba sur un chameau mort. L'animal était tout sellé, et portait encore des objets de harnachement que le malheureux scheikh eut bientôt reconnus; c'était le dromadaire de Fokad. Les Bédouins poussèrent un cri de rage; quant à Mohammed-Nouraï, à mesure que la certitude de la mort de son frère pénétrait dans son esprit, une haine furieuse contre ses meurtriers s'allumait en lui, et y laissait peu de place pour la douleur. Les recherches continuèrent, mais sans amener d'autre découverte à cause de l'obscurité. Ce ne fut qu'au jour qu'un Bédouin rencontra, à peu de distance du dromadaire, la moitié d'une lame de sabre brisée, et un peu plus loin le corps du compagnon de Fokad. Cet esclave avait subi l'horrible mutilation à laquelle l'Abyssin et le Galla ne manquent jamais de soumettre l'ennemi vaincu. Deux coups de lance avaient en outre ouvert sa poitrine. Le terrain d'ailleurs était piétiné, et s'il ne présentait pas de taches de sang, c'est que la pluie les avait lavées. Quel-

qu'un, s'étant avisé de poser la main sur le cœur de l'esclave, s'aperçut qu'il battait encore, et quelques minutes après qu'on l'eut mis sur son séant, position qui facilitait le jeu des poumons embarrassés par l'hémorragie intérieure, le noir reprit connaissance; bientôt il put donner de brèves indications sur ce qui s'était passé la veille. C'étaient bien, comme on le présumait, les Costanis abyssins qui avaient frappé Fokad. La lutte avait été courte. Le dromadaire que montaient Fokad et l'esclave, au lieu de soustraire les chasseurs à leurs ennemis par la fuite, s'était lancé au plus épais des bandes d'Abyssins, et peu d'instans après Fokad tombait avec son compagnon sous les zagaies des chrétiens. Mohammed-Nouraï, guidé par les souvenirs de l'esclave, put, à quelques pas de ce lieu maudit, retrouver le corps de son frère. Les Bédouins chargèrent aussitôt sur leurs épaules les restes inanimés du chasseur d'éléphans et regagnèrent Eylat. L'esclave expira le lendemain.

Le scheikh nous avait donné ces détails d'une voix émue, et il eut peine à achever son récit sans que, malgré ses mâles efforts, ses paupières ne laissassent échapper deux grosses larmes. Il se hâta de les essuyer, et, afin de nous donner le change, il prétendit que, pour avoir passé toute cette terrible nuit à la pluie et dans la boue, ses yeux étaient malades. Puis il ajouta : — C'était écrit là-haut! La destinée ne recule point devant les joies ou les douleurs de l'homme : que le désespoir tue la mère ou brise le cœur du vieillard, que les enfans demeurent orphelins et sans appui, que les entrailles des frères saignent, qu'importe à l'ange de la mort? Le sombre envoyé de Dieu n'en poursuit pas moins son œuvre de désolation. Pourtant, malheur à ceux qui ont tué Fokad! Malheur à ceux qui ont seulement une goutte de son sang sur la toile de leur *taub!*

Notre campagne pouvait être regardée comme finie. Aux émotions d'une chasse aux gazelles et aux singes s'étaient joints pour nous les hasards d'un combat avec les chrétiens d'Abyssinie. Rien ne nous retenait plus dans les solitudes voisines de Masswah. Le jour suivant, nous rentrions à Masswah, où nous comptions ne prendre que le repos nécessaire pour nous préparer à de nouvelles fatigues.

A. Vayssière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 septembre 1850.

L'exécution de la nouvelle loi sur la presse quotidienne donne au public un spectacle assez neuf pour que la première idée qui nous vienne aujourd'hui soit tout d'abord d'en constater l'effet. L'effet n'est pas précisément celui qu'en général on attendait le plus. Il semblait au commun des hommes que la presse quotidienne dût avoir mille arcanes qu'on allait enfin percer, et leur curiosité jalouse portait aux nues le courage des législateurs qui avaient osé déchirer le voile de ces détestables sanctuaires. On était sûr d'avance qu'on ne pouvait manquer d'apprendre beaucoup de choses et de lever beaucoup de masques. Nous verrons, songeaient les profanes, quels étaient ces donneurs d'avis qui nous conseillaient, et les plus candides de ces respectables personnes qui prennent tous les matins leur opinion dans leur journal se réjouissaient d'un air assez sournois d'être dorénavant à même de savoir quoi penser du journaliste. Nous parierions cependant que cette malignité n'aura pas toute la satisfaction qu'elle se promettait, et jusqu'à présent on n'aperçoit pas que le régime de la signature forcée doive lui procurer sur le compte des écrivains beaucoup plus de renseignemens que ne faisait le régime de la signature volontaire. Il y a pour cela d'ailleurs de très bonnes raisons.

On a trop souvent répété, soit avec une ironie dénigrante, soit avec une prétentieuse naïveté, que la presse était un sacerdoce : on nous accordera du moins que c'est un état où il peut y avoir d'honnêtes gens. Nous appelons ici d'honnêtes gens ceux qui se préoccupent un peu plus de servir, même obscurément, la cause qui leur plaît que de jouer, même bruyamment, un rôle qui les produise. Des honnêtes gens qui ne volent pas et ne tuent pas, la France en est pleine; de ceux qui croient assez à quoi que ce soit pour se sentir plus heureux d'être et d'agir au profit de leur croyance que de se montrer et de paraître au profit de leur vanité, de ceux-là certainement il y en a beaucoup moins dans notre pays, le pays de l'apparence. Tout ce que nous réclamons pour l'honneur de la presse, c'est le droit d'affirmer qu'il n'était pas impossible qu'elle en comptât pourtant quelques-uns dans ses rangs.

A côté de ces honnêtes gens dont nous parlons, n'était-il point naturel qu'il y en eût d'autres qui ne le fussent pas autant? Étaient-ce donc des gens malhonnêtes? Dieu nous préserve de le dire! Nous leur rendrons au contraire tous les témoignages qu'ils voudront; nous tiendrons leur parole pour parole d'é-

gile; nous jurerons avec eux qu'ils ont toujours fait convenablement leurs petites affaires, qu'ils n'ont jamais égaré leurs mains dans de mauvaises besognes, ni pipé les dés dans de mauvaises parties; qu'ils n'ont enfin jamais cessé d'être des modèles de science, de vaillance, de mœurs et de religion. Ainsi donc, non, ce n'étaient pas des gens malhonnêtes; mais étaient-ce bien d'honnêtes gens dans le noble sens où l'entendait Pascal : « Les honnêtes gens sont ceux qui ne mettent pas d'enseignes? » Eux au contraire, ils en mettaient beaucoup, et de beaucoup de couleurs, et des plus voyantes qu'il se pût imaginer. Il est même arrivé qu'ils promenaient leurs enseignes en carrosse par des jours de carnaval, et que ces enseignes, qui annonçaient l'endroit où se débitaient les catéchismes quotidiens de la vertu politique et de la vertu privée, n'étaient pas la chasteté toute pure en chair et en os. Il est arrivé qu'ils ont risqué tous les coups de tam-tam pour attirer la foule autour de leur marchandise, et plus encore autour du marchand. Ils ont révélé leur individu en l'accolant tout entier aux paradoxes les plus affectés, en s'incarnant, avec une certaine effronterie qui touche le vulgaire, dans les types les plus compromettans, en faisant d'eux-mêmes ce bon marché que tout le monde n'aime pas à faire de soi, mais que la multitude, haute ou basse, exige de ses courtisans. Pasteurs des peuples, ils se sont voués à la conduite du troupeau, bien moins pour le conduire en effet que pour se procurer l'agrément d'écrire en grosses lettres sur un chapeau à panaches : C'est moi qui suis le berger Guillot!

Or, maintenant, qu'est-ce qui résulte de la nouvelle loi? Qu'est-ce qu'elle a divulgué? Qu'est-ce que le public connaît ou connaîtra de plus de ceux dont il ne connaissait rien? Peu de choses en vérité. Ils lui ont dit leur nom, parce que la loi l'exigeait; ils ne lui ont pas dit et ne lui diront pas leur personne, dont le public n'a que faire. Par une singularité assez piquante, les seuls qui se soient particulièrement empressés de se faire connaître ne sont ni plus ni moins que ceux qui étaient déjà très connus. Ils posaient en buste, ils poseront désormais en pied. Qu'est-ce que le public y gagnera, qu'est-ce qu'y gagnera la dignité de la presse? et le beau chef-d'œuvre que nous devrons à la pudeur méticuleuse de MM. de Tinguy et de Laboulie! Écoutez le baron de Fœneste, l'homme d'importance de la vieille satire, l'homme des dehors glorieux et de la mine appétissante. Le voilà rasé de frais et vêtu au goût du siècle. Il est galant homme, et il aime à rire; mais que personne n'en ignore! il a pris ses grades dans la faculté, il a réussi sur tous les pieds dans le monde; il a été Mécène, il est taillé pour être Fox ou Canning, il a patronné l'art, la politique et même la morale.

O la grande puissance
De l'orviétan!

Il n'est personne à qui volontiers il ne rende des points et personne d'assez matois pour se permettre de lui en rendre. La France ne lui appartient pas précisément encore, il ne la possède point en son propre et privé nom; mais il est toujours sage de compter avec lui, aussitôt qu'on débarque sur la terre de France. Du reste, il ne fait rien que par attachement platonique; il serait trop plaisant de lui en supposer d'autre et de lui prêter l'amour des bagatelles! Lorsque des fonctionnaires éplorés ont couru soixante lieues de poste pour l'entretenir deux minutes, et pris d'assaut son antichambre pour le supplier de ne

pas leur prendre leurs emplois, il les rassure le plus gaillardement du monde, tant il est bon prince, tant il a de bonne humeur!

O la grande puissance
De l'orviétan!

Voulez-vous une seconde entrée? Dites si vous ne saviez point par cœur la physionomie que voici? M. de Tinguy est bien avancé d'avoir fourni à cette figure boursoufflée une occasion nouvelle de s'étaler au soleil, et nous avions bien besoin d'entendre une fois de plus dérouler le chapitre pompeux de ces confessions gasconnes! A qui cette signature peut-elle apprendre quelque chose? Est-ce qu'il vous était sorti de l'esprit que cet homme de style était un parfait gentilhomme, un parfait catholique et un parfait bénédictin? Hélas! non, puisque les temps sont ainsi faits qu'une ame naïve, qui l'en avait cru bénévolement lui-même, nous le redisait encore l'autre jour d'un ton pénétré. En quoi cette inutile signature peut-elle donc diminuer ou accroître la gloire qu'on s'est toujours publiquement décernée, d'avoir été ou d'être en un seul et même individu légitimiste, féodaliste et absolutiste par instinct, par érudition, par vertu, — orléaniste par circonstance, et par espérance impérialiste-césarien, — feu M. de Boulainvilliers ou feu M. de Montlosier accouplé avec la très vivante et très sémillante personne de M. Romieu?

Nous serions désolés qu'on se méprît sur le sens de ces observations qui nous échappent un peu malgré nous; nous ne voudrions pas qu'on nous accusât d'entamer sans scrupule une polémique dangereusement passionnée contre laquelle, loin de là, nous essayons à tout hasard de prémunir la presse quotidienne. Nous avons rencontré deux exemples presque illustres qui pouvaient nous servir à signaler le piége que la loi nouvelle tendait aux journaux : nous en avons profité, mais, la main sur la conscience, sans parti pris d'invective. Cette loi trop ingénieuse sollicite évidemment les journalistes à faire leurs portraits dans leurs colonnes; or, les portraits ainsi exposés, il ne chômera point de gens qui ne les trouveront pas beaux; c'est bien la peine d'en faire! Encore une fois, il n'y a point de propos délibéré dans les vivacités que nous n'avons pu retenir à la vue des premières toiles qui nous sont tombées sous les yeux; nous avons seulement estimé que, tout compté, le tort de notre brusquerie serait amplement racheté, si nous venions à temps pour dégoûter le journalisme de ce genre d'exhibition, en lui prouvant combien l'exhibition a peu réussi à ceux qui en ont déjà tâté. Nous ne croyons pas commettre d'injustice envers nos législateurs en soupçonnant que ce mauvais succès était dans les prévisions de la loi; nous croyons encore moins manquer de respect à cette loi, respectable comme toutes celles qui ne sont pas encore abrogées, en souhaitant que l'événement trompe ces prévisions si peu flatteuses pour la presse quotidienne. Il ne dépend que des organes habituels de cette presse de laisser les personnes en dehors des articles, et d'effacer, comme ils étaient auparavant censés le faire, les individus derrière le journal.

Quel est en effet le but avoué de la loi qui pèse maintenant sur la presse quotidienne? Nul autre que de rompre en morceaux cette unité collective qu'on appelait le journal, qui était, si l'on veut, un être de raison, mais qui avait aussi sa raison d'être, qui représentait plus ou moins, suivant son plus ou moins de consistance, un centre, un foyer quelconque au milieu du morcellement uni-

versel des doctrines et des idées. Eh bien! que les journalistes refassent le journal ainsi défait en s'ignorant en quelque sorte les uns les autres, en commençant surtout, s'il est possible, par s'ignorer eux-mêmes; qu'ils aient garde de se donner mal à propos en spectacle pour le seul bénéfice de leur amour-propre, parce qu'enfin il y a des spectacles irritans, même pour des humeurs qui ne seraient pas irritables; que les discussions soient d'une feuille à une autre feuille, et jamais d'un écrivain à un autre écrivain; que le nom de l'auteur ne soit qu'au bas de l'article, et qu'il ne vienne point répéter à toutes les lignes: *Je suis Pierre* ou *je suis Jean!* Il ne faut jamais tenter son prochain, et il est des esprits chagrins qui, n'ayant pas de goût pour ce nom de Jean ou pour ce nom de Pierre, s'en prendraient à l'article lui-même de l'y voir ainsi déborder.

Ce serait une belle victoire que la presse quotidienne remporterait sur ses mauvais penchans, de se discipliner sous l'empire d'une loi qui lui est hostile en prévalant par la tempérance individuelle contre l'intention hostile de la loi. Nous n'avons pourtant cet espoir qu'à moitié, et nous comprenons trop que cette froide sagesse ne soit pas à la guise du plus grand nombre. Le déploiement exagéré de la personnalité est une des maladies endémiques de l'époque. Cette maladie ravage surtout les gens de plume, plumes politiques et plumes littéraires; il y a une certaine étourderie vaniteuse qui pousse ces oiseaux criards à faire crier les échos; il y a là une race d'enfans terribles, ou, si nous étions moins polis, la race des gamins : bonnes petites gens qui, saintement et dévotieusement persuadés de leur ampleur, n'en sautent pas moins à clochepied et sautent pour tout le monde. Nous nous dépêchons d'ajouter que nous prions nos lecteurs d'excuser le terme risqué sous lequel nous rangeons cette nouvelle catégorie politique; nous avons découvert le mot dans la rhétorique d'une des notabilités dont nous admirions tout à l'heure l'autobiographie. Comme cet ardent avocat « du pouvoir et de la société » ne paraissait pas craindre de blesser les convenances en l'appliquant, s'il nous en souvient, au général Lamoricière ou à M. Dufaure, nous avons pensé que le mot était peut-être devenu parlementaire.

Puisque nous sommes en train de prêcher au sujet de cette loi, dont le texte doit fournir encore plus d'une glose, nous ne terminerons pas sans écrire ici quelques mots à l'adresse des législateurs auxquels nous en sommes redevables. Il n'y a rien maintenant de si aisé à voir que la gêne subite de la presse, et le moment est assez agréable pour ceux qui lui ont fait ces ennuis. On conçoit qu'il y ait là une bonne occasion de plaisanteries dédaigneuses pour qui s'amuse dans le loisir de ses vacances à regarder de haut les pauvres journalistes engagés au milieu des nouveaux écueils dont on a semé leur océan. *Suave mari magno....* C'est vieux comme Lucrèce, et c'est bon tant qu'on est soi-même à l'abri; mais les vacances n'ont qu'un temps, et le cœur de l'homme est éternellement le même. Le législateur, à bout de vacances, finit bien un soir ou l'autre par se faire orateur et gravir la tribune. Petit ou grand, il ne déteste point alors d'avoir auprès de lui, dans ses accès d'éloquence, non pas un joueur de flûte, comme l'avait Gracchus, pour les modérer au passage, mais un joueur de trompette pour les publier après coup. Lorsque le journaliste se confondait dans le journal, il pouvait être de circonstance ou même de rigueur d'emboucher à pleins poumons cette trompette élogieuse, et la raison d'état ou l'utilité publique commandait souvent à cet être abstrait qu'était le journal un pané-

gyrique auquel le journaliste n'eût pu se dispenser de mettre une sourdine, s'il l'eût récité tout seul en personne naturelle. Cette sourdine viendra forcément à l'heure qu'il est. On ne peut pas signer Pierre ou Jean, Jean ou Pierre, et dire en face à M. tel ou tel qu'il a été terrible, pathétique, sublime, magnifique : ces choses-là ne se disent avec un nom d'auteur en bas de la page qu'aux chanteuses qui ont le faible de les aimer. Ce faible est naturellement moins pardonnable chez un homme d'état que chez une prima donna, et l'on en sait pourtant et de tous les bords qui souffriront à leur tour d'avoir perdu les admirations à outrance, en s'ôtant les admirateurs anonymes. C'est à peu près là tout le châtiment que nous leur souhaitons, quand nous sommes, nous aussi, de bonne humeur; nous affirmons qu'il ne laissera pas d'être sensible, et, si mesquin qu'il soit, nous nous en contentons, parce que la faute en elle-même n'est pas moins mesquine. Qu'est-ce au fond que tout cela, sinon une vengeance d'amour-propre dirigée des couloirs du parlement contre le bureau du journal?

Parlons de choses plus relevées. L'événement de la quinzaine, c'est la division qui a définitivement éclaté dans le camp légitimiste; c'est l'apparition foudroyante du manifeste de Wiesbaden. Nous dirons toute notre pensée sur cette pièce remarquable, car il nous est facile de la dire sans manquer au respect que nous éprouvons pour les grandes infortunes. Tout au contraire, ce respect qu'il est si bon d'avoir dans le cœur vis-à-vis des hautes puissances déchues, cet attendrissement mélancolique que la fatalité de leur déchéance nous inspire, on le sent redoubler, et l'on s'enorgueillit pour elles, lorsqu'on les voit renoncer fièrement à se rendre possibles, en arborant toujours comme un étendard de salut le drapeau même sous lequel elles ont sombré, le signe sous lequel elles ont été vaincues.

Tel est, à notre sens, le mérite suprême de la circulaire sortie, « par hasard ou autrement, » comme l'insinue M. de Saint-Priest, du comité de la rue Monthabor. Nous supplions les hommes éminens qui paraissent aujourd'hui regretter assez vivement cette publicité imprévue de ne point tant crier à l'indiscrétion ou à la surprise. Il se peut que l'indiscrétion ait dérangé les plans éphémères et la courte sagesse de quelques enfans du siècle égarés parmi les enfans de lumière; mais elle tourne à l'honneur des principes immuables du droit antique, elle glorifie le caractère de ceux qui, ne les voulant pas déserter, les embaument pieusement pour les porter dans leur sein, quand les principes eux-même n'ont plus la force de se tenir. Nous ne disons pas que les noms, d'ailleurs si considérables, de M. le duc de Levis, de M. le duc des Cars, de M. le marquis de Pastoret, soient pour l'opinion légitimiste la meilleure garantie d'un succès très pratique et surtout très immédiat; nous avouons même que c'est tout l'opposé qui nous paraît vrai. Nous disons seulement que, pour la bonne renommée de la France et pour celle de la branche aînée des Bourbons, nous préférons la franchise héroïque, la simplicité religieuse avec laquelle ces noms ont été choisis, aux équivoques et aux comédies avec lesquelles on les eût écartés.

Nous avons été sévères, nous le reconnaissons, pour les jeux prétentieux de Wiesbaden; notre sincérité n'a peut-être pas eu tous les égards qu'elle devait aux sentimens qu'on essayait d'amuser par des démonstrations d'opéra-comique. C'étaient des sentimens intéressans, soit; mais c'étaient des sentimens faux qui entouraient d'un nuage ridicule un prince dont on aurait dû ménager mieux

la personne. Nous avons eu déjà bien assez d'éditions du roman de Charles-Édouard, et M. le comte de Chambord, assailli par ces députations de paysans mis à neuf et d'ouvriers pour rire, avait un moment été menacé de voir la majesté de son vieux principe et de son vieux rang étouffée sous le fatras de la popularité factice que lui bâtissaient nos modernes faiseurs. M. le comte de Chambord s'est tiré de ce mauvais pas en véritable Bourbon; il a prononcé sur lui-même et sur sa cause un juste décret, un décret de roi; il a rompu d'un mot tous ces sortiléges de mauvais goût, toute cette fantasmagorie mensongère qui s'avisait de le métamorphoser, aux yeux de la foule, en le donnant pour ce qu'il n'était pas et ne pouvait pas être. Il a dit tranquillement, noblement, et ce qu'il était, et qu'il ne serait jamais que ce qu'il avait toujours été : *Sit ut sit, aut non sit.* Lorsque le grand Condé, par un sublime élan de jeunesse et de confiance guerrière, jeta son bâton de commandement dans les retranchemens de la ville qu'il assiégeait, il y eut des grenadiers pour l'aller chercher, et la ville fut prise. Le nouveau manifeste lancé par M. de Chambord au milieu des partis en discorde, c'est le bâton de Condé lancé dans les lignes ennemies; reste à savoir si le hardi jeune homme trouvera des soldats pour courir le relever et pour le lui rendre à la face de la France. Le trait est beau d'audace, et nous en félicitons d'autant plus librement l'auteur, qu'il nous paraît fort douteux que l'audace soit heureuse.

Nous le félicitons aussi parce qu'il était à propos d'en finir avec ces légitimistes de contrebande qui brouillaient toutes les idées sans plus de cérémonie que s'ils n'avaient pas en même temps brouillé toutes les notions de morale politique. Les intrépides conciliateurs ne reculaient devant aucune bizarrerie d'assemblage hétérogène; ils auraient, ou peu s'en faut, cousu la cocarde blanche au bonnet rouge. Ils avaient inventé de longue date une fameuse solution qui mettait d'accord la souveraineté du peuple et la royauté de droit divin, à la condition toute simple que le peuple fût toujours d'avis d'élire le roi, et le roi toujours d'avis d'être élu. Ils avaient refait tout exprès l'histoire de France pour y montrer leur système en action, afin qu'il fonctionnât du moins quelque part. Ils prétendaient même avoir reçu de bonnes paroles du comte de Chambord, qui a sans doute ses raisons pour ne mécontenter les gens qu'à la dernière extrémité. Par exemple, c'est justice de reconnaître que, l'extrémité venue, le jeune prince n'hésite pas et ne marchande pas. Il a condamné la doctrine de l'appel au peuple; c'était peu : de ce même coup, il a restitué le dogme pur du droit absolu de la légitimité; il a réclamé pour lui seul la direction impérieuse des consciences et des votes; il a repris dans sa main tout ce qui lui reste de son état de France; il a promulgué pour tous ceux qui étaient encore ses féaux le programme de son grand aïeul Louis XIV : « L'état, c'est moi. » N'en déplaise à M. de Saint-Priest, la circulaire signée de M. de Barthélemy dit tout cela; elle le dit avec une autorité irréfragable, et nous répétons encore qu'elle fait bien de le dire.

A ce propos, nous comprenons beaucoup mieux le chagrin de M. de Larochejaquelein que l'embarras trop visible de M. de Saint-Priest. Dire tout cela, exiger l'obéissance passive, supprimer en vertu d'une consigne la diversité des impulsions individuelles, revendiquer au pied de la lettre l'ancienne monarchie, c'est se condamner et condamner tout son monde à l'immobilité. L'immobilité plaît à de certaines natures qui ont pris leur parti de l'impuissance à laquelle

leur destin les condamne, et qui ne se donnent de mouvement qu'autant qu'il en faut pour l'acquit de leur conscience. L'immobilité répugne à la nature bouillante et bretonnante de M. de Larochejaquelein. Il a une fois raconté qu'ennuyé du calme plat de la restauration, il s'en alla guerroyer contre les Turcs. Il a fait à l'intérieur, dans ces dernières années, quelque chose d'analogue; il s'ennuyait tant de l'inertie avec laquelle les légitimistes de sang-froid se tenaient sur l'expectative, qu'il s'est attelé sans crier gare à toutes les impatiences des légitimistes d'aventure; il a fait à l'intérieur sa campagne de Turquie.

De pareilles fantaisies ne sont assurément point messéantes, et elles ne déplaisent pas chez des individus; mais, de bonne foi, l'on ne saurait les imposer à tout un parti comme des règles de conduite. Le mouvement pour le mouvement, c'est une pratique salutaire, quand il ne s'agit que d'entretenir la santé du corps et de dépenser la surabondance de séve d'une organisation luxuriante. Plutarque nous rapporte que le vaillant Eumène, long-temps enfermé avec sa cavalerie dans la citadelle de Nora, s'avisa de suspendre ses chevaux en l'air et de les faire fouetter ainsi suspendus, afin de les forcer à piétiner dans le vide, et à se conserver dispos en piétinant rien que pour piétiner. Nous ne voudrions pas qu'on empêchât M. de Larochejaquelein de piaffer autant qu'il lui plaît, et nous convenons même avec ses amis qu'il piaffe de bonne grace. Nous prenons seulement la liberté de soutenir qu'il est des situations invincibles où la dignité des idées et des caractères, dans un parti politique, est infiniment moins sauvegardée par le bruit d'une agitation stérile que par le silence d'une attente impassible. Que cette impassibilité de l'attente ne devienne point à la longue de l'énervement et de la léthargie, c'est une autre question; mais c'est une question aussi de savoir si les coups de tête multipliés des enfans perdus d'une avant-garde isolée ne sont point bientôt pour la fortune du drapeau qu'ils défendent des symptômes aussi funestes que le sont pour la durée de la lumière les derniers scintillemens d'un flambeau qui s'éteint.

Après avoir placé si haut le but auquel il vise, M. le comte de Chambord ne peut plus se rabattre aux calculs de la politique vulgaire; comme il l'avait déjà dit, il n'est pas un prétendant, il est un principe. Ce principe qu'il affirme derechef dans son implacable intégrité, c'est, si l'on veut, un rivage de salut pour la France, mais un rivage bien ardu, bien lointain, pour que le navire de la France y puisse aborder. Qu'importe? Ce n'est pas le rivage qui se déplace, c'est au navire d'approcher. Attendre debout sur ce promontoire que la marée amène jusqu'à ses pieds la barque battue des vents, telle est maintenant l'attitude que M. le comte de Chambord a choisie, et cette attitude nous plaît, parce qu'elle est celle d'un fils de roi. La barque, il est vrai, n'est pas toujours assez forte pour résister à la violence de la marée. Nous l'avons déjà vu. Nous avons vu plus d'une barque brisée contre le roc même où les ambitions qui la poussaient rêvaient un piédestal. Qu'importe encore une fois? La France est si découragée, si lasse, si anéantie, qu'elle viendra s'échouer tôt ou tard comme un corps mort sur ce rivage désiré.... *E pur si muove!* et pourtant, dans la sincérité de notre ame, nous ne prévoyons pas une dissolution tout ensemble si complète et si incomplète, que la France épuisée, brisée, eût encore l'énergie singulière de venir renier tout ce qu'elle a cru, abdi-

quer tout ce qu'elle a voulu depuis soixante ans, ou demander inutilement aux anciens dieux qu'elle avait démolis la grace de ses nouveaux autels.

Nous regrettons cependant, du point de vue des nécessités présentes d'une situation transitoire, que des hommes d'ordre soient ainsi paralysés dans la liberté de leur action par la dépendance qu'ils sont désormais tenus de professer à l'égard de leur chef. Le moment est mal pris pour croire aux chefs infaillibles, aux juges commis par le Très-Haut à la délivrance d'Israël. Il se glisse malheureusement encore dans un camp tout opposé une erreur qui ne serait pas moins nuisible à la cause sociale pour laquelle on prétend aussi combattre de ce bord là, une erreur qui est pour ainsi dire à l'autre bout de celle des légitimistes, et qui, sans nous inspirer la même estime, nous causerait presque les mêmes regrets. Il n'y a point déjà tant de soldats en ligne dans l'armée de l'ordre pour que ce ne soit point un cruel déplaisir d'en voir qui font fausse route. Nous entendons ici parler d'une direction que nous remarquons depuis quelque temps chez des apologistes accrédités du césarisme. Notez bien que nous ne confondons point, et que nous n'avons pas la moindre idée de chercher querelle aux honorables défenseurs d'une présidence plus ou moins constitutionnelle; ce sont les prétoriens de l'écritoire que nous ne pouvons nous empêcher de gronder. Les voilà décidément qui s'ingèrent d'emprunter aux démagogues leurs meilleurs argumens, et ils ont l'heureuse idée d'en détourner le bénéfice au profit d'un futur césar. Le grand procédé de la démagogie, c'est de caresser la multitude pour lui improviser un tyran; les choses se passaient déjà de la sorte bien avant qu'Aristote rédigeât un code sur la matière. Les nouveaux impérialistes vous déclament donc, sans barguigner, que toutes les couches supérieures de la société sont pourries, qu'il n'y a que le peuple, le vrai peuple, qui soit d'étoffe assez solide pour être de bon service. Ils vous assurent que les classes révolutionnaires ne sont pas les émeutiers qu'on penserait d'abord; ce sont les marquis et les comtes de l'aristocratie de naissance, les bourgeois voltairiens de l'aristocratie d'argent et les bacheliers de l'Université, « ces bandes affamées qui encombrent toutes les voies de la société, comme les chiens qui couvrent les carrefours de Constantinople. » Le peuple, le bon peuple ne se mêlerait pas de révolutions, si on ne l'agaçait point; il se méfie des hommes politiques de l'ancienne société : c'est pour cela qu'il ne faut pas se méfier de lui.

La conséquence directe de ce beau raisonnement sur la composition de la société en général, comment ne serait-ce pas un raisonnement analogue sur la composition particulière de l'armée? Comment ne pas préférer aux sous-lieutenans et aux colonels, à ces aristocrates fiers de leurs épaulettes, à ces *épauletiers*, ainsi que les appelait justement je ne sais plus quel ambassadeur français de 1848, comment ne pas préférer à la morgue de cette hiérarchie militaire la vertu naïve, enthousiaste des caporaux et des soldats? Il est des imaginations faciles à frapper qui se persuadent que la préférence filtre petit à petit de la doctrine dans les faits, et qu'elle se traduirait déjà par des communications qui n'enchantent point les états-majors. Puis, quelle est enfin la conclusion définitive de tout ce système de populacerie? Aristote l'écrivait, il y a plus de deux mille ans, au chapitre des surprises : on en peut bien savoir maintenant aussi long que lui. Ayant donc posé en principe l'excellence instinctive du peuple, nos modernes Aristotes ont bientôt déduit de leurs prémisses que le peuple est na-

turellement appelé à désigner les *hommes nécessaires*, à décréter les *cas de force majeure*. Après quoi ils n'ont plus qu'à faire aller la musique et à marcher aux Tuileries sur l'air : *Partant pour la Syrie!*

Nous ne nous amuserons pas à réfuter la théorie des *hommes nécessaires* et des *cas de force majeure*. Il n'y a d'*hommes nécessaires* que si les hommes ordinaires n'ont pas rempli leurs devoirs; il n'y a de *cas de force majeure* que si les forces régulières sont devenues impuissantes. Notre politique à nous, c'est qu'il faut commencer par tâcher d'enseigner aux hommes ordinaires la conduite qui leur sied, et par soumettre les forces régulières à la discipline qui les conserve. C'est une grande tâche à laquelle il est beau de dévouer sa vie, dût-on même la dévouer en pure perte. Si l'on réussit, on n'a plus que faire de s'occuper, même en rêve, des *cas de force majeure* et des *hommes nécessaires*: si l'on ne réussit pas, les uns et les autres se produisent assez vite pour vous avertir de votre échec, et ni les uns ni les autres n'ont besoin de personne pour passer. Aussi ne reste-t-il plus alors qu'à les subir en silence, tant que l'on ne s'est pas rangé parmi les courtisans qui leur cherchent ou leur fabriquent des justifications et des généalogies.

Le résultat des élections espagnoles laisse bien loin, nous l'avons déjà dit, tout ce que l'optimisme ministériel pouvait en attendre, et quoi d'étonnant dès-lors que les adversaires du cabinet Narvaez croient devoir opposer à l'invraisemblance du succès l'invraisemblance des accusations? Les esprits les plus sûrs n'ont pas su eux-mêmes échapper à cette inévitable réaction des opinions humaines. Nous n'en voudrions pour preuve que le réquisitoire confidentiel que nous adresse, pour notre gouverne, contre la politique du duc de Valence un Espagnol qui a cependant honorablement figuré, comme écrivain, comme député et comme ministre, aux premiers rangs de la politique modérée. Le cadre de la *Revue* n'admet pas de polémique proprement dite; mais la lettre dont il s'agit nous paraît mériter par le sentiment qui l'a dictée, par les symptômes qu'elle révèle et par l'estime que nous inspirent le caractère et le talent de l'auteur, une sorte d'exception. Nous allons donc discuter brièvement les observations qu'on nous adresse; ce sera là d'ailleurs pour nous une occasion naturelle de bien déterminer la position que fait au ministère espagnol son triomphe électoral de 1850.

Selon nous, le premier devoir d'un gouvernement, c'est de savoir durer. Selon l'opposition espagnole, au contraire, le grand tort du cabinet Narvaez, c'est de vouloir trop durer. Le général Narvaez, nous dit-on en substance, n'a pas tiré sa force de lui-même, mais bien du pays, c'est-à-dire de la réaction que provoqua dans l'opinion espagnole le mouvement révolutionnaire de février, et il a outrepassé sa mission en faisant de la politique personnelle, en faisant trop exclusivement concourir à son propre affermissement les moyens d'action que la nation lui avait livrés. — Nous examinerons plus loin la seconde de ces assertions; mais constatons avant tout qu'elle est singulièrement infirmée par la première. Dire d'un homme d'état qu'il a eu ce rare bonheur de résumer en lui les besoins, les aspirations, les instincts de salut du pays, n'est-ce pas justifier implicitement tout ce qu'aura pu faire cet homme pour s'affermir? N'est-ce pas transformer sa politique personnelle en politique nationale? Ceci posé, toute la question se réduit à savoir si le pacte tacite conclu, en face des événemens de février, entre l'opinion et le cabinet Narvaez n'était qu'acciden-

tel, et les faits répondront pour nous. On ne peut nier que l'Europe est aujourd'hui aussi avancée dans la voie contre-révolutionnaire qu'elle l'était, il y a deux ans, dans la voie révolutionnaire; l'Espagne, en particulier, jouit, depuis 1848, d'un calme qu'elle n'avait jamais connu, et cette réaction subite de sécurité intérieure et extérieure, succédant sans transition à la réaction de la peur, aurait suffi, dans les pays les mieux constitués, à énerver l'esprit public. Qu'est-il arrivé pourtant? Le pays, appelé à se prononcer directement, a renchéri sur les témoignages de confiance et de discipline que le congrès donnait, dès le lendemain de février, au ministère. Il en faut conclure, bon gré, mal gré, que le pacte est plus intime que jamais, que la reconnaissance nationale continue en 1850 au cabinet Narvaez le mandat que lui déférait la peur en 1848, et que le général Narvaez, si tant est qu'il se soit bien vivement préoccupé jusqu'à ce jour de défendre sa position personnelle, n'aurait été en cela que le complice du vœu du pays.

Mais ici arrive l'objection de rigueur. Les élections de 1850, nous dit-on, ne sont pas l'expression de la pensée nationale; les manœuvres que le gouvernement a mises en jeu pour les fausser ont dépassé toutes les limites permises. La corruption ne lui a pas suffi, et il y a joint l'intimidation. Les préfets du cabinet Narvaez ont laissé bien loin les commissaires de M. Ledru-Rollin. A Ecija, à Jaen, à Alicante, à Malaga, à Séville, à Saragosse, partout enfin où le ministère a trouvé devant lui un candidat sérieux, n'importe la nuance, des arrestations, des ordres de bannissement, des vexations de toute espèce sont venus comprimer la liberté du vote. Les électeurs étaient enrégimentés de force, puis conduits par bandes, entre des *sbires*, au scrutin, et, pour vaincre le mauvais vouloir des petites communes, l'administration les menaçait de poursuites et de contraintes fiscales... — Arrêtons-nous là. Si ce tableau n'est pas chargé, voilà certes, de deux choses l'une, ou un gouvernement bien riche et bien fort, ou un pays bien corruptible et bien lâche; mais raisonnons froidement.

Nous pourrions dire que la corruption et l'intimidation s'excluent : nous préférons discuter séparément l'une et l'autre accusation. Quels sont d'abord les moyens de corruption que le gouvernement aurait pu mettre ici en jeu? L'argent. Hélas! le gouvernement n'a pas un centime de fonds secrets, et, bien loin de disposer d'excédans de recettes, il n'a pas même encore réussi à joindre, comme on dit, les deux bouts. Sur ce terrain du budget, le ministère espagnol, bien loin de recruter des voix, en est réduit à se faire des ennemis nombreux, puisque le traitement de tous les retraités est encore en retard. — Les places? Pour cimenter la réconciliation des partis, le gouvernement a reconnu les grades et emplois conquis dans la guerre civile; les cadres de l'administration et de l'armée regorgent, et le vœu hautement manifesté du cabinet Narvaez, c'est d'arriver à les réduire au fur et à mesure des extinctions. — Seraient-ce enfin les remises temporaires ou définitives d'impôt? Par quel hasard arrive-t-il dès lors que la recette du mois d'août, de ce mois qui, d'après l'opposition espagnole, aurait été consacré à acheter la complaisance des contribuables, ait été précisément l'une des plus considérables de l'année, et ait égalé presque le *neuvième* de la recette annuelle? Le fait a été constaté. Nous avons en outre expliqué un autre jour comment l'application du système fiscal, bien loin d'offrir des moyens de captation au ministère, le mettait chaque jour, et pour quelque

temps encore, dans la double nécessité de lutter contre les contribuables de mauvaise foi, et de surtaxer, à son insu et malgré lui, les contribuables de bonne foi, c'est-à-dire de mécontenter un peu tout le monde.

Passons à l'intimidation. La lettre qui nous occupe remonte à quinze jours, et, dans l'intervalle, la polémique des journaux a réduit à néant les accusations dont l'auteur de cette lettre s'est fait le trop confiant écho. A qui fera-t-on croire d'ailleurs qu'un système scandaleux et public d'intimidation, tel que celui qu'on attribue ici à l'administration Narvaez, ne se serait pas tourné contre elle? L'indignation publique aurait-elle hésité à réagir dans le secret protecteur du scrutin? Puisqu'on nous cite M. Ledru-Rollin et ses commissaires, nous rappellerons que ces messieurs n'ont pas eu beaucoup à s'applaudir des résultats de leur politique terroriste. Si la révolution, presque universellement acceptée au commencement de mars, a été moralement renversée à la fin d'avril; si l'opinion, abandonnée par ses chefs naturels, livrée sans contre-poids aux obsessions révolutionnaires, a spontanément nommé une assemblée franchement contre-révolutionnaire, et à qui il n'a peut-être manqué que de se connaître pour en finir du coup avec les hommes et les choses de février, n'est-ce pas surtout à M. Ledru-Rollin, à ses bulletins, à ses clubs, à ses commissaires que ce résultat est dû?

Ainsi, parmi les expédiens électoraux qu'on reproche au ministère espagnol d'avoir mis en jeu, les uns n'étaient pas en son pouvoir, les autres n'auraient abouti qu'à sa propre ruine. Que faut-il conclure encore ici? Que le pays, en sanctionnant par ses votes les listes ministérielles, a agi dans sa pleine et entière liberté. Ajoutons, et ceci répond à tout, que si le ministère espagnol basait sa politique électorale sur la corruption et l'intimidation, il se serait bien gardé de grossir, gratuitement et sans qu'on l'en sollicitât, le nombre des consciences à acheter et à intimider, en décrétant, un an avant les élections, la plus large et la plus généreuse amnistie qu'ait à enregistrer l'histoire moderne.

Nous voici arrivés au second chef d'accusation. Le général Narvaez, c'est toujours l'opposition qui parle, n'agit qu'en vue de sa personnalité. Au risque d'abaisser le niveau intellectuel du parlement espagnol, il a systématiquement travaillé à exclure du congrès tous les talens qui lui portaient ombrage sans distinction de drapeau. Voyez plutôt : tous les hommes marquans de la minorité progressiste, MM. Olozaga, Cortina, San-Miguel, Mendizabal, Lujan, Escosura, tombent sous les coups du ministère; il y avait dans cette minorité sept nullités, et le congrès ne se rouvre que pour elles seules, et, pendant que le ministère laissait rentrer ces sept progressistes, il se débarrassait de la minorité modérée tout entière, dont tout le crime était d'offrir une brillante réunion de capacités, telles que MM. Pacheco, Rios-Rosas, Benavidès, Moron, Vazquez-Queipo, Gonzalès-Bravo, Nocedal, etc. Cet envieux parti-pris de prépondérance personnelle et d'exclusion se reproduit partout et jusqu'au sein du gouvernement, témoin la retraite de M. Mon. Pendant ces luttes de personnes, les réformes les plus urgentes sont laissées à l'écart, au grand mécontentement du pays, qui fait bon marché de ses rêves passés de libéralisme, mais qui demande à grands cris de l'ordre et de la publicité dans les finances, de la probité dans l'administration, des routes pour son commerce, etc. — Nous avons fidèlement résumé ce nouveau thème de l'opposition espagnole; nous y répondrons en quelques mots.

Que les dernières éliminations électorales aient précisément atteint les hommes de talent de l'opposition, on peut le regretter à divers points de vue, mais pas au point de vue politique. Le congrès n'est pas, que nous sachions, une académie des sciences morales : c'est un champ de bataille où se jouent chaque jour les destinées du pays; or, dans toute bataille, n'est-il pas naturel de tirer de préférence sur les chefs? Le ministère et ses amis n'ont fait ici que ce que l'opposition a vainement essayé de faire pour son propre compte. Si quelques progressistes ont été épargnés pendant que le ministère et le pays refusaient tout quartier aux néo-conservateurs, c'est qu'il est encore de droit et d'usage de traiter plus sévèrement les faux frères que les ennemis déclarés. Est-il d'ailleurs permis d'affirmer à coup sûr que les hommes nouveaux qui viennent d'être appelés au congrès ne valent pas, sous le rapport du talent, les hommes anciens qui viennent d'en être exclus? On en disait autant après les élections de 1839 et de 1846, et cependant c'est parmi les hommes nouveaux sortis de ces deux élections que se recruta le noyau de la première majorité intelligente qu'ait produit chez nos voisins le système représentatif, de la seule majorité qui ait eu le bon sens de rompre avec les errements de l'imitation française et anglaise et d'appliquer, comme le demandait Larra, « à des maux espagnols des remèdes espagnols. »

Quant à la retraite de M. Mon du ministère, nous en avons tout les premiers exprimé nos vifs regrets; mais cette retraite, quel qu'en soit le motif, n'est pas une rupture politique. Dans deux circonstances solennelles, M. Mon a donné à son ancien collègue l'appui le plus loyal et le plus déclaré. Il n'est pas moins à désirer que l'habile et courageux réformateur rentre au ministère, d'autant plus qu'il peut y rentrer sans crise et sans exclure M. Bravo-Murillo, qui trouverait parfaitement sa place dans la nouvelle combinaison. Nous ne nous inspirons ici d'aucune espèce de préférence personnelle, nous ne voudrions pas surtout qu'on vît dans nos paroles l'écho de certaines intrigues qui s'abritent, sans y être autorisées, derrière l'influence de M. Mon; mais il est impossible de se le dissimuler : depuis la retraite de celui-ci, l'administration espagnole ne marche plus qu'avec hésitation dans les voies économiques où elle était si résolûment entrée. Nous n'en voudrions pour preuve que la déplorable atteinte qui vient d'être portée au principe de la réforme douanière. Les évaluations destinées à servir de base à la perception des nouveaux droits avaient été tellement exagérées, qu'on s'aperçut, il y a quelques mois, que la fraude était aussi active sur certains articles que précédemment. La conclusion logique de cette découverte était l'abaissement des évaluations; mais, au lieu d'aller en avant, M. Bravo-Murillo a trouvé plus court de reculer. Au lieu de diminuer l'appât de la fraude, il a demandé des entraves à l'arsenal de l'ancienne législation, et la zone douanière a été élargie de façon à gêner les transactions dans vingt-six provinces sur quarante-sept dont se compose le territoire continental de la Péninsule. Il suffirait de deux ou trois mesures de ce genre pour anéantir en germe tous les résultats de la nouvelle loi des tarifs.

Ces réserves faites, est-il juste de dire que le général Narvaez oublie pour la politique proprement dite, et surtout pour la politique personnelle, les besoins matériels du pays? N'est-ce pas sous sa présidence, avec son concours actif et parfois même sous sa direction, que se sont accomplies les grandes réformes administratives et économiques de 1849? Faut-il encore compter pour

rien les mesures proposées ou accomplies depuis la retraite de M. Mon, telles que la loi sur les chemins de fer, le projet de règlement de la dette publique, la simplification de l'administration provinciale, la loi sur la comptabilité qui finira par couper court aux derniers restes de concussion et de péculat qui déshonoraient encore l'administration espagnole, l'établissement d'un service de paquebots entre l'Espagne et les Antilles, enfin la publicité mensuelle donnée aux recettes et aux dépenses de l'état? C'est là, et non dans les prétendues manœuvres électorales qu'on lui attribue, qu'est l'ascendant croissant du cabinet Narvaez. C'est là qu'il faut chercher le secret de la surprise que réservaient à toutes les oppositions les élections de 1850.

La Hollande vient de procéder à des élections générales que nécessitait la loi organique votée à la fin de la dernière session. D'importans projets vont être soumis aux états-généraux; aux lois déjà votées récemment sur le régime provincial et électoral, sur les postes, sur la navigation, d'autres lois vont s'ajouter, sur l'enseignement, sur les affaires coloniales, sur les communes, sur le budget, sur le commerce des grains, etc. Ainsi sera remanié peu à peu tout le système législatif de la Hollande. Parmi les réformes déjà accomplies, la plus grave est celle qui touche aux lois de navigation. La tendance générale de la législation nouvelle en cette matière (1) est uniquement de protéger les intérêts du commerce, en affranchissant la navigation des entraves que lui créaient plusieurs dispositions des anciennes lois. Le système désormais en vigueur est celui-ci : abandon complet et irrévocable du système des droits protecteurs, adoption immédiate et sans condition du principe de la libre navigation, et, par suite, application générale et sans restriction du principe de l'égalité des pavillons; abolition, non-seulement des droits différentiels au profit du pavillon national, mais aussi des autres droits différentiels qui protégeaient l'importation directe de certains articles des lieux de provenance. En un mot, on a voulu faciliter autant que possible l'accès des ports néerlandais, et, en revenant à une politique libérale en matière de commerce, on a voulu engager les autres nations à abandonner le système des droits prohibitifs et protecteurs.

La discussion des lois de navigation a été longue et orageuse. On leur reprochait surtout d'être rédigées sous l'influence de l'Angleterre. Le ministre des finances soutenait avec raison qu'il n'avait pas eu en vue les intérêts de l'Angleterre, mais seulement les intérêts les plus chers de la patrie. « Nous devons agir, a-t-il dit, l'inertie serait un crime; la concurrence donnera une vie nouvelle, une vie salutaire à l'esprit d'entreprise national. » On a fait valoir aussi, contre les nouvelles lois, l'intérêt des colonies, qui pouvait être compromis au profit du commerce anglais. Le gouvernement a déclaré qu'aucune modification ne serait apportée dans la base des tarifs coloniaux, si l'on n'avait préalablement consulté la législature.

Parmi les antagonistes des lois de navigation, on a remarqué particulièrement l'ancien ministre des finances, M. Van Hall, député d'Amsterdam, et le célèbre jurisconsulte M. Lipman, qui, dans une série d'articles dans le *Journal du Commerce*, a vivement combattu le système des lois de navigation comme

(1) Sous ce titre : *Lois de Navigation des Pays-Bas, en quatre langues, mises en rapport avec les Lois antérieures*, le texte des nouvelles lois a paru à La Haye, chez A.-J. van Weelden.

destructeur de la marine nationale, surtout en ce qui regarde le commerce colonial. C'est l'expérience qui, maintenant, doit prononcer entre les deux opinions si diamétralement opposées, car les chambres ont fini par adopter les projets qui sont déclarés exécutoires comme lois, le 15 septembre, pour le royaume, et le 1er janvier 1851, pour les colonies.

Ce débat terminé et la session de 1849 une fois close, une grave question s'est présentée pour le ministère hollandais, celle de savoir s'il devait dissoudre les chambres après l'adoption de la nouvelle loi électorale et provinciale. Il s'y est vu quelque peu forcé, attendu que plusieurs membres de l'ancienne députation, appartenant plus ou moins à l'opposition, déclaraient qu'ils envisageaient la dissolution comme une nécessité morale, que les chambres, après la nouvelle loi, cesseraient de représenter la nation, ou du moins ne la représenteraient que nominalement. M. Groen Van Prinsterer, lors de la discussion du projet de loi électorale, proposa même un amendement en vertu duquel la chambre elle-même eût ordonné sa dissolution pour le troisième lundi de septembre. Cet amendement fut soutenu, entre autres, par l'ancien ministre, M. Donker Curtius, mais la majorité le jugea inconstitutionnel. Cependant, le nombre des députés qui croyaient une dissolution nécessaire grandissant tous les jours, le ministère a dû se rendre à la tendance de l'opinion publique.

Les élections générales ont été pour le cabinet une grande épreuve. Sur plus d'un point, il a remporté la victoire, et en somme on peut dire qu'il n'a pas subi de grandes pertes; pourtant il a vu élire à une grande majorité M. Baud, l'ancien ministre des colonies, à La Haye, M. Van Hall à Amsterdam, M. Groen à Zwolle, M. Van Amerongen à Leyde, ce dernier en remplacement d'un défenseur zélé du ministère. MM. Donker Curtius et Van Randwyck, anciens ministres, le dernier avant la révision constitutionnelle, n'ont pu réussir à se faire élire à la chambre. Parmi les députés réélus, on compte M. Van Hoëvell, le grand promoteur des réformes coloniales et antagoniste, sur ce terrain, de M. Baud; parmi les députés nouveaux, on cite M. Metman, jurisconsulte distingué, et M. Jongstra de Leuwarden. Ces élections, qui pendant quatre semaines ont tenu en émoi tout le pays, ont servi d'ailleurs à dessiner nettement la position des partis. Dans les nouvelles chambres figure d'abord le parti du ministère, qui se proclame celui du progrès libéral; il y a ensuite un parti libéral moins tranché, qui, dans l'ancienne chambre, avait M. Donker Curtius pour chef, puis le parti conservateur ou rétrograde, aux efforts duquel on attribue le choix de M. Baud : ce dernier parti a déployé assurément de l'énergie et de la tactique, en profitant ici d'une lutte intestine des libéraux, là de l'appui des protestans, plus loin de celui des catholiques. Ces derniers se plaignent assez vivement de leurs échecs. En définitive, on peut dire que le parti protestant zélé, dont M. Groen est le chef, est celui qui a le plus gagné aux dernières élections.

La session qui mettra en présence tous ces partis sera des plus importantes pour le pays et les colonies : la loi de l'enseignement, la loi communale, le budget, la loi des affaires coloniales, celle sur les grains et d'autres encore seront portées à l'ordre du jour. Il faut espérer que le patriotisme et le bon sens des Hollandais domineront les passions de partis dans ces graves débats.

V. DE MARS.

LES AÉROSTATS

ET

LES AÉRONAUTES.

I.

Depuis la fin du dernier siècle, l'attention publique s'est portée plus d'une fois sur les aérostats et sur les applications qu'on pourrait faire de la locomotion aérienne à certaines recherches scientifiques. Presque toujours à ces périodes d'engouement pour les ascensions aérostatiques succédaient des périodes de complète indifférence, et la découverte de Montgolfier a eu cela de commun avec la plupart des grandes inventions modernes, qu'elle a été tour à tour saluée avec enthousiasme ou laissée dans un injuste oubli. Aujourd'hui cependant on en vient de nouveau à rechercher quels services les aérostats pourraient rendre à la science, et avec cette question, qui a son importance, s'est réveillée une autre question, beaucoup plus séduisante : celle d'une navigation aérienne réglée et dirigée par le génie humain. Ici nous touchons à l'hypothèse, mais la grandeur même et l'audace de telles entreprises ne sont-elles pas d'éclatans témoignages de l'activité intellectuelle de notre siècle? Il y a là certainement, sinon de grands résultats à constater immédiatement, du moins un mouvement curieux de recherches et d'expériences à suivre dans ses phases diverses, et les annales de la locomotion aérienne, depuis les premières mont-

golfières jusqu'au *vaisseau* de M. Petin, se rattachent par plus d'un point, nous espérons le prouver, à l'histoire des sciences physiques comme à leurs récens progrès.

Personne n'ignore que l'invention des aérostats, d'origine toute française, appartient aux frères Étienne et Joseph Montgolfier, fils d'un manufacturier d'Annonay, connu depuis long-temps pour son habileté dans l'art de la fabrication du papier. La famille Montgolfier était originaire de la petite ville d'Ambert, en Auvergne. On voyait encore, vers le milieu du siècle dernier, sur le penchant d'une colline qui domine la ville, les ruines d'une très ancienne résidence de la famille Montgolfier, qui paraît avoir donné ou pris son nom au pays qu'elle habitait (1). Les Montgolfier avaient embrassé avec ardeur la cause de la réforme; après les massacres de la Saint-Barthélemy, leurs biens furent confisqués, leurs papeteries détruites, et ils vinrent se réfugier, avec les débris de leur fortune, dans les montagnes du Vivarais. Les établissemens nouveaux qu'ils fondèrent plus tard à Annonay ne tardèrent pas à acquérir une grande importance, et, dès le commencement du XVIIIe siècle, la manufacture de Pierre Montgolfier était connue dans toute l'Europe pour la perfection de ses produits.

C'est au milieu de cette famille vouée depuis des siècles à la pratique de l'industrie et des arts, sous les yeux d'un père justement honoré pour ses lumières et sa probité, vivant en patriarche entre ses ouvriers et ses enfans, que naquirent les inventeurs de la machine aérostatique. Destinés à se livrer par état aux opérations industrielles, ils s'y préparèrent de bonne heure par l'étude des sciences, dont plus tard ils ne perdirent jamais le goût. Étienne Montgolfier avait une vocation marquée pour l'architecture; il se rendit à Paris, où il reçut les leçons de Soufflot. Il existe encore dans les environs de Paris des églises et des maisons bâties d'après ses plans, et qui témoignent de son talent non moins que de son goût. Étienne avait en outre pour les mathématiques des dispositions précoces, qui lui avaient valu l'estime des savans les plus distingués. Cependant son père le rappela à Annonay pour prendre part à la direction de la manufacture héréditaire. Étienne Montgolfier apporta à sa famille l'utile secours de ses connaissances. Il découvrit divers procédés de fabrication que les Hollandais, long-temps nos rivaux en ce genre, enveloppaient d'un impénétrable mystère (2), et contribua pour beaucoup à amener la ré-

(1) On trouve en effet, dans la grande carte de France de Cassini, feuille 52, au nord-est d'Ambert, le *Mont-Golfier*, et au-dessous le *cros* du *Mont-Golfier*.

(2) C'est ainsi qu'il changea le moteur employé dans la fabrique, modifia la disposition des séchoirs, et inventa des formes pour le papier *grand-monde*, inconnu avant lui. Il trouva aussi le secret de la fabrication du papier vélin, que la France avait jusqu'alors tiré de l'étranger.

volution qui s'est opérée à cette époque dans cette branche importante de l'industrie française. Son frère, Joseph Montgolfier, qui partagea ses travaux et sa gloire, avait comme lui ressenti de bonne heure un goût très vif pour les sciences mathématiques; mais il avait un genre d'esprit particulier qui l'éloignait des règles et des méthodes de travail habituelles aux géomètres. Dans l'exécution de ses calculs, il s'écartait toujours des voies connues; il combinait pour lui-même, à l'aide de tâtonnemens empiriques, certaines formules dont il se servait pour résoudre les problèmes les plus difficiles et les plus délicats. Il avait beaucoup moins d'instruction et de savoir que son frère, mais il avait reçu en partage un génie véritablement inventif, quoique marqué au coin d'une certaine bizarrerie. Placé à l'âge de treize ans au collége de Tournon, il n'avait pu se plier aux exigences de l'enseignement classique, et il était parti un matin, décidé à descendre jusqu'à la Méditerranée pour y vivre en ermite le long de la plage. Surpris par la faim dans une métairie du Bas-Languedoc et ramené au collége, il avait réussi à s'enfuir une seconde fois et à gagner la ville de Saint-Étienne. Arrivé là, il s'était enfermé dans un misérable réduit, et, en fabriquant du bleu de Prusse et quelques autres sels employés dans les arts, il avait pu se procurer assez d'argent pour se rendre à Paris. Joseph Montgolfier trouva installées au café Procope toute la littérature et toute la science du temps, et c'est là qu'il noua diverses relations qui exercèrent sur lui une heureuse influence. Son père l'ayant aussi rappelé à son tour, il revint à Annonay pour participer aux travaux de la fabrique. Il put dès-lors donner carrière à toute l'ardeur de son imagination; mais ses idées étaient si hardies et si nouvelles, que l'esprit d'ordre et d'économie de la maison s'en effraya à bon droit; on dut bien des fois contenir cette ardeur en de plus sages limites. En effet, l'humeur entreprenante dont l'avait doué la nature avait besoin d'être rectifiée et contenue par une pensée plus calme et plus méthodique : il trouva chez son frère les qualités qui lui manquaient. Si différentes par leurs allures, ces deux intelligences étaient cependant presque indispensables l'une à l'autre. Dès ce jour, il s'établit entre les deux Montgolfier cette communauté d'existence, cette double vie intellectuelle qui seule fait comprendre leurs travaux et prépara leurs succès.

La ville d'Annonay est située en face des Hautes-Alpes, et de la manufacture des frères Montgolfier on voyait se dérouler à l'horizon toute la chaîne de ces montagnes. Le spectacle de la production et de l'ascension des nuages, qu'ils voyaient chaque jour se former sur le flanc des Alpes, les amena bientôt à méditer sur les causes de la suspension et de l'équilibre de ces masses énormes qui se promènent dans les cieux; mais l'esprit inventif des deux frères ne pouvait s'en tenir à des

spéculations purement théoriques, et ils formèrent le projet d'imiter la nature dans l'une de ses opérations les plus brillantes. Il ne leur parut pas impossible de composer des nuages factices qui, à l'imitation des nuages naturels, s'élèveraient dans les plus hautes régions de l'air. Pour reproduire autant que possible les conditions que présente la nature, ils renfermèrent de la vapeur d'eau dans une enveloppe à la fois résistante et légère. Ce nuage factice s'élevait dans l'air, mais la température extérieure ramenait bientôt la vapeur à l'état liquide, l'enveloppe se mouillait, et l'appareil retombait sur le sol. Ils essayèrent, sans plus de succès, d'emmagasiner la fumée produite par la combustion du bois et dirigée dans une enveloppe de toile. Le gaz reçu dans cette enveloppe se refroidissait et ne parvenait point à soulever le petit appareil.

Sur ces entrefaites parut en France la traduction de l'ouvrage de Priestley : *Des différentes Espèces d'air*. Dans ce livre, qui exerça une influence décisive sur la création et le développement de la chimie, Priestley faisait connaître un grand nombre de gaz nouveaux; il exposait en termes généraux les propriétés, les caractères, le poids spécifique, les différences relatives des fluides élastiques. Dans un séjour que fit Étienne Montgolfier à Montpellier, il eut occasion de lire l'ouvrage de Priestley. En revenant à Annonay, il réfléchissait profondément sur les faits signalés par le physicien anglais, et c'est en montant la côte de Serrière qu'il fut frappé, dit-il dans son *Discours à l'Académie de Lyon*, de la possibilité de rendre l'air navigable en tirant parti de l'une des propriétés reconnues par Priestley aux fluides élastiques. Il suffisait, pour s'élever dans l'atmosphère, de renfermer dans une enveloppe d'un faible poids un gaz plus léger que l'air; l'appareil s'élèverait, en vertu de son excès de légèreté sur l'air environnant, jusqu'à ce qu'il rencontrât à une certaine hauteur des couches dont la pesanteur spécifique le maintînt en équilibre. Rentré chez lui, Étienne Montgolfier se hâta de communiquer cette pensée à son frère, qui l'accueillit avec transport. Dès ce moment, ils furent certains de réussir dans leurs tentatives pour imiter et reproduire les nuages. Ils essayèrent d'abord de renfermer dans diverses enveloppes d'un faible poids certains gaz plus légers que l'air. Le gaz inflammable, c'est-à-dire le gaz hydrogène, fut essayé l'un des premiers; mais l'enveloppe de papier dont ils se servirent était perméable au gaz, elle laissait transpirer l'hydrogène, l'air entrait à sa place, et le globe, un moment soulevé, ne tardait pas à redescendre. D'ailleurs, l'hydrogène était un gaz à peine observé à cette époque et encore très mal connu, la préparation en était difficile et coûteuse; on renonça à en faire usage. Après avoir essayé quelques autres gaz ou vapeurs, les frères Montgolfier en vinrent à penser que l'électricité, qui, selon eux, était une des causes

principales de l'ascension et de l'équilibre des nuages, pourrait aussi jouer un rôle dans l'ascension de leur appareil : ils cherchèrent donc à composer un gaz affectant des propriétés électriques. Ils pensèrent obtenir un gaz de cette nature en faisant un mélange d'une vapeur à propriétés alcalines avec une autre vapeur qui serait dépourvue de ces propriétés. Pour former un tel mélange, ils firent brûler ensemble de la paille légèrement mouillée et de la laine hachée, matière animale qui donne naissance, en brûlant, à des gaz qui offrent une réaction alcaline. Ils reconnurent que la combustion de ces deux corps au-dessous d'une enveloppe de toile ou de papier fermée de toutes parts et bien résistante provoquait l'ascension rapide du petit appareil (1).

L'idée théorique qui amena les Mongolfier à la découverte des ballons ne supporte pas l'examen. C'est une de ces conceptions vagues et mal raisonnées, comme on en trouve tant à cette époque de renouvellement pour les sciences modernes. L'ascension des *montgolfières* s'expliquait tout simplement par la dilatation de l'air échauffé, qui devient ainsi plus léger que l'air environnant, et tend dès-lors à s'élever jusqu'à ce qu'il rencontre des couches d'une densité égale à la sienne. La fumée abondante produite par la combustion de la laine et de la paille mouillée ne faisait qu'augmenter le poids de l'air chaud, sans amener aucun des avantages sur lesquels les inventeurs avaient compté. De Saussure le prouva parfaitement l'année suivante, lorsque, pour terminer la discussion élevée à ce sujet entre les physiciens, il prit un petit ballon de papier ouvert à sa partie inférieure, et introduisit avec précaution dans son intérieur un *fer à sonder* rougi à blanc. La petite machine se gonfla à vue d'œil, quitta les mains de l'opérateur et s'éleva au plafond de l'appartement. Il fut bien démontré dès-lors que la raréfaction de l'air par la chaleur était la seule cause du phénomène, et l'on cessa de donner le nom fort impropre de *gaz montgolfier* au mélange gazeux qui déterminait l'ascension.

Encouragés par le résultat de cette première expérience, les frères Montgolfier construisirent un appareil plus grand, qui pouvait contenir vingt mètres cubes d'air. Ce nouvel essai réussit parfaitement, car la machine s'éleva avec tant de force qu'elle brisa les cordes qui la retenaient et alla tomber sur les coteaux voisins, après avoir atteint une hauteur de trois cents mètres. Certains alors du succès, ils s'appli-

(1) Ce n'est pas à Annonay, mais à Avignon, que se fit le premier essai d'un petit appareil fondé sur les principes que les frères Montgolfier avaient arrêtés entre eux. Au mois de novembre 1782, Etienne Montgolfier, que ses affaires avaient conduit dans la ville des papes, construisit un petit parallélipipède creux en soie, d'une capacité très petite, puisqu'il contenait seulement deux mètres cubes d'air, et il vit avec une joie facile à comprendre ce petit ballon s'élever au plafond de sa chambre. De retour à Annonay, il s'empressa de répéter l'expérience avec son frère. Ils opérèrent en plein air avec ce même appareil, qui s'éleva devant eux à une grande hauteur.

quèrent à construire un appareil de grande dimension, et résolurent d'exécuter sur une des places de la ville d'Annonay une expérience solennelle, pour faire connaître et constater publiquement leur découverte. L'expérience eut lieu le 5 juin 1783, en présence d'une foule immense. L'assemblée des états particuliers du Vivarais, qui siégeait en ce moment dans la ville d'Annonay, assista tout entière à cette épreuve mémorable. La machine aérostatique avait douze mètres de diamètre; elle était construite en toile d'emballage doublée de papier. A sa partie inférieure, on avait disposé un réchaud en fil de fer sur lequel on brûla dix livres de paille mouillée et de laine hachée. La machine fit effort pour se soulever, on l'abandonna à elle-même, et elle s'éleva aussitôt, aux acclamations des spectateurs. En dix minutes, elle monta à cinq cents mètres de hauteur; mais, comme elle perdait la plus grande partie de son gaz par suite de la perméabilité de la toile et du papier, on la vit bientôt redescendre lentement vers la terre. Un procès-verbal de cette grande expérience fut dressé aussitôt par les membres des états du Vivarais et expédié à l'Académie des Sciences de Paris. Sur la demande de M. de Breteuil, alors ministre, l'Académie des Sciences nomma une commission pour prendre connaissance des faits. Lavoisier, Cadet, Condorcet, Desmaretz, Bossut, Brisson, Leroy et Tillet composaient cette commission. Étienne Montgolfier fut mandé à Paris et prévenu que l'expérience serait répétée prochainement aux frais de l'Académie.

Cependant la nouvelle de l'expérience d'Annonay avait causé à Paris une sensation des plus vives. La curiosité du public et des savans était trop vivement excitée pour que l'on s'accommodât des lenteurs habituelles des commissions académiques. Il fallait à tout prix répéter immédiatement l'expérience sous les yeux des Parisiens. Faujas de Saint-Fond, professeur au Muséum, ouvrit une souscription publique pour subvenir aux frais de l'entreprise; 10,000 francs furent recueillis en quelques jours. Les frères Robert, habiles constructeurs d'instrumens de physique, furent chargés d'édifier la machine; le professeur Charles, alors dans tout l'éclat de la jeunesse et du talent, se chargea de diriger le travail. L'entreprise offrait beaucoup de difficultés, on le comprendra sans peine. Le procès-verbal de l'expérience de Montgolfier, les lettres d'Annonay qui en avaient raconté les détails ne donnaient aucune indication sur la nature du gaz dont s'était servi l'inventeur : on se bornait à dire que la machine avait été *remplie avec un gaz moitié moins pesant que l'air ordinaire*. Charles ne perdit pas son temps à chercher quel était le gaz dont Montgolfier avait fait usage; il comprit que, puisque l'expérience avait réussi avec un gaz qui n'avait que la moitié du poids spécifique de l'air commun, elle réussirait bien mieux encore avec le gaz inflammable ou gaz hydrogène, qui pèse quatorze fois moins que

l'air. En conséquence, il se décida à remplir le ballon avec le gaz inflammable; mais cette opération elle-même n'était pas sans difficultés. L'air inflammable était encore un gaz à peine connu; on ne l'avait jamais préparé que dans les cours publics et en opérant sur de très faibles quantités; les savans eux-mêmes ne le maniaient pas sans quelque crainte à cause des dangers qu'il présente par son inflammabilité. Or, il fallait obtenir et accumuler dans un même réservoir plus de quarante mètres cubes de ce gaz. Néanmoins on se mit à l'œuvre; on s'établit dans les ateliers des frères Robert, situés près de la place des Victoires. Il fallait, pour la première fois, imaginer et construire les appareils nécessaires à la préparation et à la conservation des gaz. Beaucoup de dispositions différentes furent essayées sans trop de succès; enfin, pour procéder à la formation et au dégagement du gaz, on disposa l'appareil de la manière suivante : on prit un tonneau dans lequel on plaça de l'eau et de la limaille de fer; le fond supérieur de ce tonneau était percé de deux trous; l'un donnait passage à un tube de fer-blanc qui amenait le gaz dans l'intérieur du ballon; l'autre était simplement fermé par un bouchon, pour ajouter successivement et par petites portions l'acide sulfurique qui devait donner naissance au gaz hydrogène par sa réaction sur le fer. On voit, d'après cette disposition grossière, combien on était encore peu avancé, à cette époque, dans l'art de manier les gaz, et on comprend quels obstacles il fallut surmonter avant d'atteindre au but définitif. Il nous suffira de dire que, pour obtenir la quantité de gaz inflammable qui devait remplir ce ballon, on employa mille livres de fer et cinq cents livres d'acide sulfurique. Trois jours furent employés au dégagement de l'hydrogène. Le quatrième jour, le ballon, aux deux tiers rempli de gaz, flottait dans l'atelier des frères Robert.

Cependant le public avait connaissance de l'opération qui s'exécutait place des Victoires; on se pressait en foule aux portes de la maison. Il fallut requérir l'assistance du guet pour contenir l'impatience des curieux. Le 27 août, tout se trouvant disposé pour l'expérience, on s'occupa de transporter la machine au Champ-de-Mars, où devait s'effectuer l'ascension. Pour éviter l'encombrement des curieux, la translation se fit avant le jour. La machine, portée sur un brancard, s'avançait précédée de torches, escortée par un détachement du guet. L'obscurité de la nuit, la forme étrange et inconnue de ce globe immense, qui s'avançait lentement à travers les rues silencieuses, tout prêtait à cette scène nocturne un caractère particulier de mystère et d'étrangeté, et l'on vit sur la route des hommes du peuple, se rendant à leurs travaux, s'agenouiller devant le cortége, saisis d'une sorte de superstitieuse terreur. A trois heures, une foule immense se portait au Champ-de-Mars, la place était garnie de troupes, les avenues gar-

dées de tous les côtés. Les bords de la rivière, l'amphithéâtre de Passy, l'École militaire, les Invalides et tous les alentours du Champ-de-Mars étaient occupés par les curieux. Trois cent mille personnes, c'est-à-dire la moitié de la population de Paris, s'étaient donné rendez-vous en cet endroit. A cinq heures, un coup de canon annonça que l'expérience allait commencer; il servit en même temps d'avertissement pour les savans qui, placés sur la terrasse du Garde-Meuble, sur les tours de Notre-Dame et à l'École militaire, devaient appliquer les instrumens et le calcul à l'observation du phénomène. Délivré de ses liens, le globe s'élança avec une telle vitesse, qu'il fut porté en deux minutes à mille mètres de hauteur; là, il trouva un nuage obscur dans lequel il se perdit. Un second coup de canon annonça la disparition du ballon; mais on le vit bientôt percer la nue, reparaître un instant à une très grande élévation, et s'éclipser enfin dans d'autres nuages. Un sentiment d'admiration et d'enthousiasme indicible s'empara alors de l'esprit des spectateurs. Les yeux fixés sur le même point du ciel, tous recevaient, sans songer à s'en garantir, une pluie violente, qui ne cessait pas de tomber. La population de Paris, si avide d'émotions et de surprises, n'avait jamais assisté à un aussi curieux spectacle.

Le ballon ne fournit pas cependant toute la carrière qu'il aurait pu parcourir. Dans leur désir de lui donner la forme complétement sphérique du globe et d'en augmenter aussi le volume aux yeux des spectateurs, les frères Robert avaient voulu, contrairement à l'opinion de Charles, que le ballon fût entièrement gonflé au départ; ils introduisirent même de l'air au moment de le lancer, afin de bien tendre toutes les parties de l'étoffe. La tension extrême du gaz amena la rupture du ballon lorsqu'il fut parvenu dans une région élevée; il se fit à sa partie supérieure une déchirure de plusieurs pieds; le gaz s'échappa, et le globe vint tomber lentement, après trois quarts d'heure de marche, auprès d'Écouen, à cinq lieues de Paris. Il s'abattit au milieu d'une troupe de paysans de Gonesse, que cette apparition frappa d'abord d'épouvante; pourtant ils ne tardèrent pas à se rassurer, et, pour se venger de la terreur qu'ils avaient ressentie, ils se précipitèrent avec furie sur l'innocente machine, qui fut en quelques instans réduite en pièces. Le premier ballon à gaz hydrogène, ce bel instrument qui avait coûté tant de soins et de travaux, fut attaché à la queue d'un cheval et traîné pendant une heure à travers les champs, les fossés et les routes. Cet événement fit assez de bruit pour que le gouvernement crût nécessaire de publier un *avis au peuple* touchant le passage ou la chute des machines aérostatiques. Dans les derniers mois de 1783 cette instruction fut répandue dans toute la France (1).

(1) Voici le texte de cette pièce naïve où se trouve relaté le fait d'un ballon pris pour

Cependant Étienne Montgolfier était arrivé à Paris; il avait assisté à l'ascension du Champ-de-Mars, et il prenait de son côté les dispositions nécessaires pour répéter, conformément au désir de l'Académie des Sciences, l'expérience du *ballon à feu* telle qu'il l'avait exécutée à Annonay. Il s'établit dans les immenses jardins de son ami Réveillon, ce même fabricant du faubourg Saint-Antoine dont la mort devait, quelques années après, marquer si tristement les premiers jours de la révolution française. L'aérostat que Mongolfier fit construire avait des dimensions considérables; sa forme était assez bizarre : la partie moyenne représentait un prisme haut de huit mètres, le sommet une pyramide de la même hauteur, la partie inférieure un cône tronqué de six mètres, de telle sorte que la machine entière, de la base au sommet, comptait vingt-cinq mètres de hauteur sur quinze environ de diamètre. Elle était faite de toile d'emballage doublée d'un fort papier au dedans comme au dehors, et pouvait enlever un poids de douze cent cinquante livres.

Le 11 septembre 1783, on fit le premier essai de cette belle machine; on la vit se remplir en neuf minutes, se dresser sur elle-même, se gonfler et prendre une belle forme; huit hommes qui la retenaient perdirent terre et furent soulevés à plusieurs pieds; elle serait montée à une grande hauteur, si on ne lui eût opposé de nouvelles forces. L'expérience fut répétée le lendemain devant les commissaires de l'Académie des Sciences et en présence d'un nombre considérable de personnes. Malgré une pluie battante et un vent impétueux, on fit brûler cinquante livres de paille en y ajoutant à diverses reprises dix livres de laine hachée. La machine se gonfla, perdit terre et se souleva,

la lune. — *Avertissement au peuple sur l'enlèvement des ballons ou globes en l'air.* « On a fait une découverte dont le gouvernement a jugé convenable de donner connaissance, afin de prévenir les terreurs qu'elle pourrait occasionner parmi le peuple. En calculant la différence de pesanteur entre l'air appelé inflammable et l'air de notre atmosphère, on a trouvé qu'un ballon rempli de cet air inflammable devait s'élever de lui-même dans le ciel jusqu'au moment où les deux airs seraient en équilibre, ce qui ne peut être qu'à une très grande hauteur. La première expérience a été faite à Annonay, en Vivarais, par les sieurs Montgolfier, inventeurs. Un globe de toile et de papier de cent cinq pieds de circonférence, rempli d'air inflammable, s'éleva de lui-même à une hauteur qu'on n'a pu calculer. La même expérience vient d'être renouvelée à Paris, le 27 août à cinq heures du soir, en présence d'un nombre infini de personnes. Un globe de taffetas enduit de gomme élastique, de trente-six pieds de tour, s'est élevé du Champ-de-Mars jusque dans les nues, où on l'a perdu de vue. On se propose de répéter cette expérience avec des globes beaucoup plus gros. Chacun de ceux qui découvriront dans le ciel de pareils globes, qui présentent l'aspect de la lune obscurcie, doit donc être prévenu que, loin d'être un phénomène effrayant, ce n'est qu'une machine toujours composée de taffetas ou de toile légère recouverte de papier, qui ne peut causer aucun mal, et dont il est à présumer qu'on fera quelque jour des applications utiles aux besoins de la société.

« Lu et approuvé, ce 3 septembre 1783. DE SAUVIGNY. »

entraînant une charge de cinq cents livres. Si l'on eût alors coupé les cordes qui le retenaient, l'aérostat se serait élevé à une hauteur considérable; mais on ne voulut pas le laisser partir. Montgolfier venait en effet de recevoir du roi l'ordre d'exécuter son expérience à Versailles, devant la cour. Par malheur, dans ce moment, la pluie redoubla de violence, le vent devint furieux; les efforts que l'on fit pour ramener à terre la machine la déchirèrent en plusieurs points; la pluie en détrempa et en détruisit le tissu trop léger, les coups multipliés du vent achevèrent de la mettre en pièces, et elle fut bientôt tout-à-fait hors de service.

Il fallait cependant une expérience pour le 19 septembre à Versailles. Aidé de quelques amis, Montgolfier se remit à l'œuvre; on travailla avec tant d'empressement et d'ardeur, que cinq jours suffirent pour construire un autre aérostat; il avait fallu un mois pour achever le premier. Ce nouveau ballon, de forme entièrement sphérique, était construit cependant avec beaucoup plus de solidité. Il était d'une bonne et forte toile de coton; on l'avait même peint en détrempe. Il était bleu avec des ornemens en or, et représentait l'image d'une tente richement décorée. Le 19 au matin, il fut transporté à Versailles, où tout était disposé pour le recevoir. Dans la grande cour du château, on avait élevé une vaste estrade percée en son milieu d'une ouverture circulaire de cinq mètres de diamètre destinée à loger le ballon; on circulait autour de cette estrade pour le service de la machine. Le réchaud en fil de fer que portait l'aérostat, et qui devait servir à placer les combustibles, reposait sur le sol. On enferma dans une cage d'osier suspendue à la partie inférieure de l'aérostat un mouton, un coq et un canard, qui étaient ainsi destinés à devenir les premiers navigateurs aériens. A dix heures du matin, la route de Paris à Versailles était couverte de voitures; on arrivait en foule de tous les côtés. A midi, la cour du château, la place d'Armes et les avenues environnantes étaient inondées de spectateurs. Le roi descendit sur l'estrade avec sa famille; il fit le tour du ballon et se fit rendre compte par Montgolfier des dispositions et des préparatifs de l'expérience. A une heure, une décharge de mousqueterie annonça que la machine allait se remplir. On brûla quatre-vingts livres de paille et cinq livres de laine. La machine déploya ses replis, se gonfla rapidement et développa sa forme imposante. Une seconde décharge annonça qu'on était prêt à partir. A la troisième, les cordes furent coupées, et l'aérostat s'éleva pompeusement au milieu des acclamations de la foule. Ce ballon ne resta que peu de temps en l'air. Une déchirure de sept pieds, amenée par un coup de vent subit au moment du départ, l'empêcha de se soutenir long-temps. Il tomba dix minutes après son ascension, à une lieue de Versailles, dans le bois de Vaucresson. Deux gardes-

chasse, qui se trouvaient dans le bois, virent la machine descendre avec lenteur et ployer les hautes branches des arbres sur lesquels elle se reposa. La corde qui retenait la cage d'osier s'embarrassa dans les rameaux; la cage tomba, les animaux en sortirent sans accident. Le premier qui accourut pour dégager le ballon et pour reconnaître comment les animaux avaient supporté le voyage fut Pilâtre des Rosiers. Il suivait avec une passion ardente ces expériences, qui devaient faire un jour son martyre et sa gloire.

II.

On croyait désormais pouvoir, avec quelque confiance, transformer les ballons en appareils de navigation aérienne. Étienne Montgolfier se mit donc à construire, dans les jardins du faubourg Saint-Antoine, un ballon disposé de manière à recevoir des voyageurs. Les dimensions de cette nouvelle machine étaient très considérables, car elle n'avait pas moins de vingt mètres de hauteur sur seize de diamètre, et pouvait contenir vingt mille mètres cubes d'air. On disposa autour de la partie extérieure de l'orifice du ballon une galerie circulaire en osier recouverte de toile et destinée à recevoir les aéronautes; cette galerie avait un mètre de large; une balustrade la protégeait et permettait d'y circuler commodément. On pouvait donc faire le tour de l'orifice extérieur de l'aérostat. L'ouverture de la machine était ainsi parfaitement libre, et c'est au milieu de cette ouverture que se trouvait, suspendu par des chaînes, le réchaud en fil de fer dont la combustion devait entraîner l'appareil. On avait emmagasiné dans une partie de la galerie une provision de paille pour donner aux aéronautes la faculté de s'élever à volonté en activant le feu.

Le ballon étant construit, on commença, le 15 octobre, à essayer de s'en servir comme d'un navire aérien. On le retenait captif au moyen de longues cordes qui ne lui permettaient de monter que jusqu'à une certaine hauteur. Pilâtre des Rosiers en fit l'essai le premier; il s'éleva à différentes reprises de toute la longueur des cordes. Les jours suivans, quelques autres personnes, enhardies par son exemple, l'accompagnèrent dans ces essais préliminaires, qui donnaient beaucoup d'espoir pour le succès de l'expérience définitive. Tout le monde remarquait l'adresse de Pilâtre et l'intrépide ardeur avec laquelle il se livrait à ces difficiles manœuvres. Dans l'une de ces expériences, le ballon, chassé par le vent, vint tomber sur la cime des grands arbres du jardin de Réveillon; les assistans jetèrent un cri d'effroi, car la machine s'engageait dans les branches et menaçait de verser les voyageurs; mais Pilâtre, sans s'émouvoir, prit avec sa longue fourche de

fer une énorme botte de paille qu'il jeta dans le foyer : la machine se dégagea aussitôt et remonta aux applaudissemens des assistans.

On se pressait en foule à la porte du jardin pour assister de loin à ces curieuses manœuvres. Pendant les journées du 15, du 17 et du 19 octobre, l'affluence était si considérable dans le faubourg Saint-Antoine, sur les boulevards et jusqu'à la porte Saint-Martin, que, sur tous ces points, la circulation était devenue impossible. L'encombrement excessif des curieux dans les rues de la ville aurait pu amener des embarras ou des dangers; on se décida à faire l'ascension hors de Paris. Le dauphin offrit à Montgolfier les jardins de son château de la Muette au bois de Boulogne.

Cependant, à mesure qu'approchait le moment décisif, Montgolfier hésitait; il concevait des craintes sur le sort réservé au courageux aéronaute qui ambitionnait l'honneur de tenter le premier les hasards de la navigation aérienne. Il demandait, il exigeait des essais nouveaux. Il faut reconnaître que le projet de Pilâtre avait de quoi effrayer les cœurs les plus intrépides. Quatre mois s'étaient à peine écoulés depuis l'invention des aérostats, et le temps n'avait pu permettre encore d'apprécier toutes les conditions, tous les écueils d'une ascension à ballon perdu. On ne s'était pas encore avisé de munir les aérostats de cette soupape salutaire qui permet, en donnant issue au gaz intérieur, d'effectuer la descente sans difficulté ni embarras; d'ailleurs, avec les ballons à feu, ce moyen perd, comme on le sait, la plus grande partie de sa valeur. On n'avait pas encore imaginé ce *lest*, le *palladium* des aéronautes, qui permet de s'élever à volonté, et donne ainsi les moyens de choisir le lieu du débarquement. En outre, la présence d'un foyer incandescent au milieu d'une masse aussi inflammable que l'enveloppe d'un ballon ouvrait évidemment la porte à tous les dangers. Ce tissu de toile et de papier pouvait s'embraser au milieu des airs et précipiter les imprudens aéronautes, ou bien, le feu venant à manquer par un accident quelconque, l'appareil était entraîné vers la terre par une chute terrible. Le combustible entassé dans la galerie offrait encore à l'incendie un aliment redoutable; la flamme du réchaud pouvait se communiquer à la paille et propager ainsi la combustion à l'enveloppe du ballon. Enfin des flammèches tombées du foyer pouvaient, au milieu des campagnes, descendre sur les granges et les édifices. Aussi Montgolfier temporisait-il, demandant de nouvelles expériences. A l'exemple de toutes les commissions académiques, la commission de l'Académie des Sciences ne se prononçait pas. Le roi eut connaissance de ces difficultés. Après mûr examen, il s'opposa à l'expérience, et donna au lieutenant de police l'ordre d'empêcher le départ. Il permettait seulement que l'expérience fût tentée avec deux condamnés que l'on embarquerait dans la machine. Pilâtre des Rosiers s'indigne

à cette proposition : « Eh quoi ! de vils criminels auraient les premiers la gloire de s'élever dans les airs ! Non, non, cela ne sera point. » Il conjure, il supplie, il remue la ville et la cour, il s'adresse aux personnes le plus en faveur à Versailles; il s'empare de la duchesse de Polignac, gouvernante des enfans de France et toute-puissante sur l'esprit de Louis XVI. Celle-ci plaide chaleureusement sa cause auprès du roi. Le marquis d'Arlandes, gentilhomme de Languedoc, major dans un régiment d'infanterie, avait fait avec lui quelques ascensions préparatoires en ballon captif; Pilâtre le dépêche vers le roi. Le marquis d'Arlandes proteste que l'ascension ne présente aucun danger, et, comme preuve de son affirmation, il offre d'accompagner Pilâtre dans son voyage aérien. Sollicité de tous les côtés, Louis XVI se rendit.

Le 21 novembre 1783, à une heure de l'après-midi, en présence du dauphin et de sa suite, rassemblés dans les beaux jardins de la Muette, Pilâtre des Rosiers et le marquis d'Arlandes exécutèrent ensemble le premier voyage aérien. Malgré un vent assez violent et un ciel orageux, la machine s'éleva rapidement. Arrivés à la hauteur de cent mètres, les voyageurs agitèrent leurs chapeaux pour saluer la multitude qui s'agitait au-dessous d'eux, partagée entre l'admiration et la crainte. La machine continua de s'élever majestueusement, et bientôt il ne fut plus possible de distinguer les nouveaux argonautes. On vit l'aérostat longer l'île des Cygnes et filer au-dessus de la Seine, jusqu'à la barrière de la Conférence, où il traversa la rivière. Il se maintenait toujours à une très grande hauteur, de telle manière que les habitans de Paris, qui accouraient en foule de toutes parts, pouvaient l'apercevoir du fond des rues les plus étroites. Les tours de Notre-Dame étaient couvertes de curieux, et la machine, en passant entre le soleil et le point qui correspondait à l'une des tours, y produisit une éclipse d'un nouveau genre. Enfin l'aérostat, s'élevant ou s'abaissant plus ou moins en raison de la manœuvre des voyageurs aériens, passa entre l'hôtel des Invalides et l'École militaire, et, après avoir plané sur les Missions étrangères, s'approcha de Saint-Sulpice. Alors les navigateurs, ayant forcé le feu pour quitter Paris, s'élevèrent et trouvèrent un courant d'air qui, les dirigeant vers le sud, leur fit dépasser le boulevard, et les porta dans la plaine, au-delà du mur d'enceinte, entre la barrière d'Enfer et la barrière d'Italie. Le marquis d'Arlandes, trouvant que l'expérience était complète et pensant qu'il était inutile d'aller plus loin dans un premier essai, cria à son compagnon : « Pied à terre ! » Ils cessèrent le feu, la machine s'abattit lentement, et se reposa sur la *Butte aux Cailles*, entre le Moulin-Vieux et le Moulin des Merveilles. En touchant la terre, le ballon s'affaissa presque entièrement sur lui-même. Le marquis d'Arlandes sauta hors de la galerie; mais Pilâtre

des Rosiers, qui était à l'avant de la galerie et par conséquent sous le vent, s'embarrassa dans les toiles et demeura quelque temps comme enseveli sous les plis de la machine, qui s'était abattue de son côté. Était-ce là un présage et comme un sinistre avertissement du sort qui lui était réservé? La machine fut repliée, mise dans une voiture et ramenée dans les ateliers du faubourg Saint-Antoine. Les voyageurs n'avaient ressenti, durant le trajet, aucune impression pénible; ils étaient tout entiers à l'orgueil et à la joie de leur triomphe. Le marquis d'Arlandes monta aussitôt à cheval et vint rejoindre ses amis au château de la Muette. On l'accueillit avec des pleurs de joie et d'ivresse. Parmi les personnes qui avaient assisté aux préparatifs du voyage, on remarquait Benjamin Franklin; on aurait dit que le Nouveau-Monde l'avait envoyé pour être témoin de cet événement mémorable. C'est à cette occasion que Franklin prononça un mot souvent répété. On disait devant lui : « A quoi peuvent servir les ballons? — A quoi peut servir l'enfant qui vient de naître? » répliqua le philosophe américain.

Le but que Pilâtre des Rosiers s'était proposé dans cette périlleuse tentative était avant tout un but scientifique. Il fallait, sans plus tarder, s'efforcer de tirer parti, pour l'avancement de la physique et de la météorologie, de ce moyen si brillant et si nouveau d'expérimentation; mais on reconnut bien vite que l'appareil dont Pilâtre s'était servi, c'est-à-dire le ballon à feu ou la *montgolfière*, comme on l'appelait déjà, ne pouvait rendre, à ce point de vue, que de médiocres services. En effet, le poids de la quantité considérable de combustible que l'on devait emporter, joint à la faible différence qui existe entre la densité de l'air échauffé et la densité de l'air ordinaire, ne permettait pas d'atteindre de grandes hauteurs. En outre, la nécessité constante d'alimenter le feu absorbait tous les momens des aéronautes, et leur ôtait les moyens de se livrer aux expériences et à l'observation des instrumens. On comprit dès-lors que les ballons à gaz hydrogène pouvaient seuls offrir la sécurité et la commodité indispensables à l'exécution des voyages aériens. Aussi, quelques jours après, deux hardis expérimentateurs, Charles et Robert, annonçaient par la voie des journaux le programme d'une ascension dans un aérostat à gaz inflammable. Ils ouvrirent une souscription de 10,000 francs pour *un globe de soie devant porter deux voyageurs, lesquels s'enlèveraient à ballon perdu, et tenteraient en l'air des observations et des expériences de physique.* La souscription fut remplie en quelques jours.

Le voyage aérien de Pilâtre des Rosiers et du marquis d'Arlandes avait été surtout un trait d'audace. Sur la foi de leur courage et sans aucune des précautions les plus naturelles, ils avaient accompli l'un des entreprises les plus extraordinaires que l'homme ait jamais exé-

cutées : l'ascension de Charles et Robert présenta des conditions toutes différentes. Préparée avec maturité, calculée avec une rare intelligence, elle révéla tous les services que peut rendre dans un cas pareil le secours des connaissances scientifiques. On peut dire qu'à propos de cette ascension, Charles créa tout d'un coup et tout d'une pièce l'art de l'aérostation. En effet, c'est à ce sujet qu'il imagina la soupape qui donne issue au gaz hydrogène, et détermine ainsi la descente lente et graduelle de l'aérostat, — la nacelle où s'embarquent les voyageurs, — le filet qui supporte et soutient la nacelle, — le lest qui règle l'ascension et modère la descente, — l'enduit de caoutchouc appliqué sur le tissu du ballon, qui rend l'enveloppe imperméable et prévient la déperdition du gaz, — enfin l'usage du baromètre, qui sert à mesurer à chaque instant, par l'élévation ou la dépression du mercure, les hauteurs que l'aéronaute occupe dans l'atmosphère. Pour cette première ascension, Charles créa donc tous les moyens, tous les artifices, toutes les précautions ingénieuses qui composent l'art de l'aérostation. On n'a rien changé et on n'a presque rien ajouté depuis cette époque aux combinaisons ingénieuses imaginées par ce physicien.

C'est au talent dont il fit preuve dans cette circonstance que Charles a dû de préserver sa mémoire de l'oubli. Quoique physicien très habile et très exercé, Charles n'a laissé aucun travail dans la science et n'a rien publié sur la physique. Seulement, il avait acquis, comme professeur, une réputation considérable. On accourait en foule à ses leçons. Les découvertes de Franklin avaient mis à la mode les expériences sur l'électricité; Charles avait formé un magnifique cabinet de physique, et il faisait, dans une des salles du Louvre, des cours publics où tout Paris venait l'entendre. Son enseignement a laissé des souvenirs qui ne sont pas encore effacés. Il avait surtout l'art de donner à ses expériences une sorte de grandeur théâtrale qui étonnait toujours et frappait très vivement les esprits. S'il étudiait la chaleur rayonnante, il incendiait des corps à des distances extraordinaires; dans ses démonstrations du microscope, il amplifiait les objets de manière à obtenir des grossissemens énormes; dans ses leçons sur l'électricité, il foudroyait des animaux; s'il voulait montrer l'existence de l'électricité libre dans l'atmosphère, il faisait descendre le fluide des nuages, et tirait de ses conducteurs des étincelles de dix pieds de long qui éclataient avec le bruit d'une arme à feu. La clarté de ses démonstrations, l'élégance de sa parole, sa stature élevée, la beauté de ses traits, la sonorité de sa voix, et jusqu'à sa mise étrange, composée d'un costume à la Franklin, tout ajoutait à l'effet de ses discours. C'est ainsi que le professeur Charles était parvenu à obtenir dans Paris une renommée immense. Aussi, lorsqu'au 10 août le peuple envahit les Tuileries et le Louvre, où il s'était logé, on respecta sa demeure et l'on

passa en silence devant le savant illustre dont tout Paris avait écouté et applaudi les leçons (1).

Un mois avait suffi au zèle et à l'heureuse intelligence de Charles pour disposer tous les moyens ingénieux et nouveaux dont il enrichissait l'art naissant de l'aérostation. Le 26 novembre 1783, un ballon de neuf mètres de diamètre, muni de son filet et de sa nacelle, était suspendu au milieu de la grande allée des Tuileries en face du château. Le grand bassin situé devant le pavillon de l'Horloge reçut l'appareil pour la production de l'hydrogène, qui se composait de vingt-cinq tonneaux munis de tuyaux de plomb, aboutissant à une cuve remplie d'eau, destinée à laver le gaz. Un tube d'un plus grand diamètre dirigeait l'hydrogène dans l'intérieur du ballon. Cette opération fut lente et présenta quelques difficultés; elle ne fut même pas sans dangers. Dans la nuit, un lampion ayant été placé trop près de l'un des tonneaux, le gaz s'enflamma, et il y eut une explosion terrible. Heureusement un robinet fermé à temps empêcha l'incendie de se propager jusqu'au ballon. Tout fut réparé, et quelques jours après le ballon était rempli.

Le 1er décembre 1783, la moitié de Paris se pressait aux environs du château des Tuileries; à midi, les corps académiques et les souscripteurs qui avaient payé leur place 4 louis furent introduits dans une enceinte particulière construite pour eux autour du bassin. Les simples souscripteurs à 3 francs le billet se répandirent dans le reste du jardin. A l'extérieur, les fenêtres, les combles et les toits, les quais qui longent les Tuileries, le Pont-Royal et la place Louis XV étaient couverts d'une foule immense. Le ballon gonflé de gaz se balançait et ondulait mollement dans l'air; c'était un globe de soie à bandes alternativement jaunes et rouges. Le char placé au-dessous était bleu et or. Enfin le bruit du canon retentit et annonce que l'ascension va s'exécuter. La

(1) C'est le physicien Charles qui a été le héros de l'aventure, assez connue d'ailleurs, où Marat joua un rôle si bien en rapport avec ses habitudes et son caractère. Tout le monde sait que Marat était médecin, et que dans sa jeunesse il s'était occupé de travaux relatifs à la physique; il a même écrit un ouvrage sur l'optique, dans lequel il combat les vues de Newton. Marat se présente un jour chez le professeur Charles pour lui exposer ses idées touchant les théories de Newton et pour lui proposer quelques objections relativement aux phénomènes électriques qui faisaient grand bruit à cette époque. Charles ne partageait aucune des opinions de son interlocuteur, et il ne se fit pas scrupule de les combattre. Marat oppose l'emportement à la raison; chaque argument nouveau ajoute à sa fureur, il se contient avec peine; enfin, à un dernier trait, sa colère déborde, il tire une petite épée qu'il portait toujours et se précipite sur son adversaire. Charles était sans armes, mais sa vigueur et son adresse ont bientôt triomphé de l'aveugle fureur de Marat. Il lui arrache son épée, la brise sur son genou, et en jette à terre les débris. Succombant à la honte et à la colère, Marat perdit connaissance; on le porta chez lui évanoui. Quelques années après, aux jours de la sinistre puissance de Marat, le souvenir de cette scène troublait singulièrement le repos du professeur Charles. Heureusement l'*ami du peuple* avait oublié les injures du physicien.

nacelle est lestée, on la charge des approvisionnemens et des instrumens nécessaires. Pour connaître la direction du vent, on commence par lancer un petit ballon de soie verte de deux mètres de diamètre. Charles s'avance vers Étienne Montgolfier, tenant ce petit ballon à l'aide d'une corde, et il le prie de vouloir bien le lancer lui-même. — C'est à vous, monsieur, dit-il, qu'il appartient de nous ouvrir la route des cieux. — Le public comprit le bon goût et la délicatesse de l'allusion; il applaudit; le petit aérostat s'envola vers le nord-est, faisant reluire au soleil sa brillante couleur d'émeraude. Le canon retentit une seconde fois; les voyageurs prennent place, et bientôt le ballon s'élève avec une majestueuse lenteur. L'admiration et l'enthousiasme éclatent alors de toutes parts; des applaudissemens immenses ébranlent les airs; les soldats rangés autour de l'enceinte présentent les armes, les officiers saluent de leur épée, et la machine continue de s'élever doucement au milieu des acclamations de trois cent mille spectateurs. Le ballon, arrivé à la hauteur de Monceau, resta un moment stationnaire; il vira ensuite de bord, se retourna sur lui-même, et suivit la direction du vent. Il traversa une première fois la Seine entre Saint-Ouen et Asnières, la passa une seconde fois non loin d'Argenteuil, et plana successivement sur Sannois, Franconville, Eau-Bonne, Saint-Leu-Taverny, Villiers et l'île-Adam. Après un trajet d'environ neuf lieues, en s'abaissant et s'élevant à volonté au moyen du lest qu'ils jetaient, les voyageurs descendirent à quatre heures moins un quart dans la prairie de Nesles, à neuf lieues de Paris. Robert descendit du char, Charles repartit seul. En moins de dix minutes, il parvint à une hauteur de près de quatre mille mètres. Là il se livra à de rapides observations de physique. Une demi-heure après, le ballon redescendait doucement à deux lieues de son second point de départ. Charles fut reçu à sa descente par M. Farrer, gentilhomme anglais, qui le conduisit à son château, où il passa la nuit.

Le roi accorda le lendemain une pension de deux mille livres au savant et intrépide aéronaute. Il voulut en outre que l'Académie des Sciences ajoutât le nom de Charles à celui de Mongolfier sur la médaille qu'elle se proposait de consacrer au souvenir de l'invention des aérostats. Charles aurait dû avoir le bon goût ou la modestie de refuser cet honneur. Il avait sans nul doute perfectionné les aérostats et indiqué les moyens de rendre praticables les voyages atmosphériques; mais le mérite tout entier de l'invention consiste dans le principe que les Montgolfier avaient pour la première fois mis en pratique : la gloire de la découverte devait leur revenir sans partage.

Après cette ascension mémorable, qui porta si loin la renommée de Charles, on est étonné d'apprendre que ce physicien ne recommença jamais l'expérience. Comment le désir de féconder et d'étendre sa

découverte ne l'entraîna-t-il pas cent fois au sein des nuages? On l'ignore (1). Toujours est-il que le cours de sa carrière aérostatique s'arrête là. C'est sans doute le cas de répéter le mot du grand Condé : « Il eut du courage ce jour-là. »

Cependant l'intrépidité et la science des premiers navigateurs aériens avaient excité dans toute l'Europe une émulation des plus vives. Les voyages aérostatiques ne tardèrent pas à se multiplier. Les ascensions les plus dignes d'intérêt par les circonstances qui les ont accompagnées ou par leur importance scientifique doivent seules nous occuper ici.

Lyon n'avait encore été le théâtre d'aucune ascension aérostatique : c'est dans cette ville que s'exécuta le troisième voyage aérien. Joseph Montgolfier se trouvait à Lyon à l'époque de l'ascension de Charles aux Tuileries, événement qui eut dans toute la France un retentissement extraordinaire. Le comte de Laurencin, le comte de Dampierre et quelques autres personnes distinguées de la ville de Lyon le prièrent de diriger la construction d'un ballon à feu, pour lequel une souscription était ouverte, et qui devait servir à enlever cinq ou six personnes. Montgolfier fit construire un immense aérostat, qui avait quarante-trois mètres de hauteur et trente-cinq de diamètre, c'est-à-dire à peu près les dimensions de la coupole de la Halle-au-Blé de Paris. C'est la plus vaste machine qui se soit jamais élevée dans les airs. Seulement on avait visé à l'économie, et l'on n'avait obtenu qu'un appareil de construction assez grossière, formé d'une double enveloppe de toile d'emballage recouvrant trois feuilles d'un fort papier. Sa forme était celle d'une sphère, terminée à sa partie inférieure par un cône tronqué, autour duquel régnait une galerie d'osier, destinée à loger les voyageurs. Le mauvais temps qui ne cessa de régner endommagea beaucoup cette gigantesque machine. On ne put la transporter aux Brotteaux sans des peines infinies. Il y eut de très longs retards dans les préparatifs et les essais préliminaires, on fut obligé de remettre plusieurs fois le départ, et lorsque vint enfin le jour fixé pour l'ascension, la neige, qui tomba en grande quantité, nécessita un nouvel ajournement. Les habitans de Lyon, qui n'avaient encore assisté à aucune expérience aérostatique, doutaient fort du succès et n'épargnaient pas les épigrammes. Le comte de Laurencin, un des futurs matelots de ce vaste équipage, reçut le quatrain suivant :

Fiers assiégeans du séjour du tonnerre,
Calmez votre colère.

(1) On a dit qu'en descendant de sa nacelle, Charles s'était juré de ne plus s'exposer à ces périlleuses expéditions, tant avait été forte l'impression qu'il ressentit au moment où, le lest étant descendu, la machine, subitement déchargée de ce poids, l'emporta dans les airs avec la rapidité d'une flèche.

Eh! ne voyez-vous pas que Jupiter tremblant
Vous demande la paix par son pavillon blanc?

Le trait était vif. M. de Laurencin répondit qu'il se chargeait d'aller chercher lui-même les clauses de l'armistice. Les aéronautes piqués au jeu accélérèrent leurs préparatifs, et quelques jours après tout fut disposé pour l'ascension, qui se fit aux Brotteaux le 5 janvier 1784. En dix-sept minutes, le ballon fut gonflé et prêt à partir. Six voyageurs montèrent dans la galerie : c'étaient Joseph Montgolfier, à qui l'on avait décerné le commandement de l'équipage; Pilâtre des Rosiers, qui était venu de Paris tout exprès; le prince de Ligne, le comte de Laurencin, le comte de Dampierre et le comte de Laporte d'Anglefort, gentilshommes du pays. La machine avait considérablement souffert par la neige et la gelée, et Pilâtre des Rosiers reconnut bien vite que l'expérience tournerait mal, si l'on persistait à prendre six voyageurs. Trois personnes étaient la seule charge que l'aérostat pût supporter sans danger; mais toutes ses observations furent inutiles : personne ne voulut consentir à descendre; quelques-uns de ces gentilshommes intraitables portèrent même la main à la garde de leur épée pour défendre leurs droits. C'est en vain que l'on offrit de tirer les noms au sort : il fallut donner le signal du départ. Tout n'était pas fini : les cordes qui retenaient l'aérostat étaient à peine coupées et la machine commençait seulement à perdre terre, lorsque l'on vit un jeune négociant de la ville, nommé Fontaine, s'élancer d'une enjambée dans la galerie, et, au risque de faire chavirer l'équipage, s'installer de force au milieu des voyageurs. On renforça le feu, et, malgré cette nouvelle surcharge, l'aérostat commença de s'élever. Il n'était que depuis un quart d'heure dans les airs, quand il se fit dans l'enveloppe du ballon une déchirure de quinze mètres de long. Le volume énorme de la machine, le nombre des voyageurs, le poids excessif du lest, le mauvais état des toiles fatiguées par de trop longues manœuvres, tout avait rendu inévitable cet accident, qui faillit avoir des suites funestes. Parvenu en ce moment à deux cents mètres de hauteur, l'aérostat s'abattit avec une rapidité effrayante. On vit aussitôt, à en croire les relations de l'époque, soixante mille personnes courir vers l'endroit où la machine allait tomber. Heureusement, et grâce à l'adresse de Pilâtre, cette descente rapide n'entraîna pas de suites graves, et les voyageurs en furent quittes pour un choc un peu rude en touchant la terre. On aida les aéronautes à se dégager des toiles qui les enveloppaient. Joseph Mongolfier avait été le plus maltraité.

Le quatrième voyage aérien eut lieu en Italie. Le chevalier Andréani fit construire par les frères Gerli, architectes, une magnifique montgolfière, et il rendit les habitans de Milan témoins d'une belle ascen-

sion qu'il exécuta lui-même, et qui ne présenta d'ailleurs aucune circonstance digne d'être notée.

C'est à cette époque qu'eut lieu à Paris la première ascension de Blanchard, dont le nom était destiné à devenir fameux dans les fastes de l'aérostation. Avant la découverte des ballons, Blanchard, qui possédait le génie ou tout au moins le goût des arts mécaniques, s'était appliqué à trouver un mécanisme propre à naviguer dans les airs. Il avait construit un *bateau volant*, machine atmosphérique armée de rames et d'agrès, avec laquelle il se soutenait quelque temps dans l'air à quatre-vingts pieds de hauteur. En 1782, il avait exposé sa machine dans les jardins du grand hôtel de la rue Taranne où se trouve aujourd'hui un établissement de bains. La découverte des aérostats qui survint sur ces entrefaites détermina Blanchard à abandonner les recherches de ce genre, et il se fit aéronaute. Il exécuta sa première ascension au Champ-de-Mars, avec un ballon à gaz hydrogène, le 2 mars 1784, devant une foule immense. Blanchard avait jugé utile d'adapter à son ballon les rames et le mécanisme qui faisaient mouvoir son *bateau volant;* il espérait en tirer parti pour se diriger ou pour résister à l'impulsion du vent. Il monta dans la nacelle, ayant à ses côtés un moine bénédictin, le physicien dom Pech. On coupa les cordes, mais le ballon ne s'éleva pas au-delà de cinq mètres; il s'était troué pendant les manœuvres, et le poids qu'il devait entraîner était trop lourd pour son volume. Il tomba rudement par terre, et la nacelle éprouva un choc des plus violens. Le bon père jugea prudent de quitter la place; Blanchard répara promptement le dommage, et il s'apprêtait à repartir seul, lorsqu'un jeune homme perce la foule, se jette dans la nacelle, et veut absolument partir avec lui. Toutes les remontrances, toutes les prières de Blanchard furent inutiles. — Le roi me l'a permis, criait l'obstiné. Blanchard, ennuyé du contre-temps, le saisit au corps pour le précipiter de la nacelle; mais le jeune homme tire son épée, fond sur lui et le blesse au poignet. On se saisit enfin de ce furieux, et Blanchard peut s'élancer. On a prétendu que ce jeune homme n'était autre que Bonaparte, alors élève à l'École militaire. Dans ses *Mémoires,* Napoléon a pris la peine de démentir ce fait : le jeune enthousiaste était un de ses camarades, nommé Dupont, élève, comme lui, à l'École militaire.

Blanchard s'éleva au-dessus de Passy, et vint descendre dans la plaine de Billancourt, près de la manufacture de Sèvres; il ne resta que cinq quarts d'heure dans l'air. Cette ascension, si courte, n'en fut pas moins marquée par une circonstance curieuse. Tout le monde sait aujourd'hui qu'un aérostat ne doit jamais être entièrement gonflé au moment du départ : on le remplit seulement aux trois quarts environ. Il serait très dangereux, en quittant la terre, de l'enfler com-

plétement, car, à mesure que l'on s'élève, les couches atmosphériques diminuant de densité, le gaz hydrogène renfermé dans l'aérostat acquiert plus d'expansion en raison de la diminution de résistance de l'air extérieur. Les parois du ballon céderaient sous l'effort du gaz, si on ne lui ouvrait pas une issue; aussi l'aéronaute observe-t-il avec beaucoup d'attention l'état de l'aérostat, et, lorsque ses parois très distendues indiquent une grande expansion du gaz intérieur, il ouvre la soupape et laisse échapper un peu d'hydrogène. Blanchard, tout-à-fait dépourvu de connaissances en physique, ignorait entièrement cette particularité. Son ballon s'éleva gonflé outre-mesure, et l'imprudent aéronaute, ne comprenant nullement le péril qui le menaçait, s'applaudissait de son adresse et admirait ce qui pouvait causer sa perte. Les parois du ballon font bientôt effort de toutes parts, elles vont éclater : Blanchard, arrivé à une hauteur considérable, cède moins à la conscience du danger qui le menace qu'à l'impression d'épouvante causée sur lui par l'immensité des mornes et silencieuses régions au milieu desquelles l'aérostat l'a brusquement transporté. Il ouvre la soupape, il redescend, et cette terreur salutaire l'arrache au péril où son ignorance l'entraînait. Blanchard se vanta de s'être élevé quatre mille mètres plus haut qu'aucun des aéronautes qui l'avaient précédé, et il assura avoir dirigé son ballon contre les vents à l'aide de son gouvernail et de ses rames; mais les physiciens qui avaient observé l'aérostat démentirent son assertion, et publièrent que les variations de sa marche devaient être uniquement attribuées aux courans d'air qu'il avait rencontrés. Comme il avait écrit sur les banderoles de son ballon et sur les cartes d'entrée cette devise fastueuse : *Sic itur ad astra,* on lança contre lui cette épigramme :

Au Champ-de-Mars il s'envola,
Au champ voisin il resta là;
Beaucoup d'argent il ramassa :
Messieurs, *sic itur ad astra.*

Le 4 juin 1784, la ville de Lyon vit s'accomplir une nouvelle ascension aérostatique, dans laquelle, pour la première fois, une femme, Mme Thible, brava dans un ballon à feu les périls d'un voyage aérien. Cette belle ascension fut exécutée en l'honneur du roi de Suède, qui se trouvait alors de passage à Lyon.

Pilâtre des Rosiers et le chimiste Proust exécutèrent bientôt après à Versailles, en présence de Louis XVI et du roi de Suède, un des voyages aérostatiques les plus remarquables que l'on connaisse. L'appareil était dressé dans la cour du château de Versailles. A un signal qui fut donné par une décharge de mousqueterie, une tente de quatre-vingt-dix pieds de hauteur, qui cachait l'appareil, s'abattit soudainement, et

l'on aperçut une immense montgolfière, déjà gonflée par l'action du feu, maintenue par cent cinquante cordes que retenaient quatre cents ouvriers. Dix minutes après, une seconde décharge annonça le départ du ballon, qui s'éleva avec une lenteur majestueuse et alla descendre près de Chantilly, à treize lieues de son point de départ. Proust et Pilâtre des Rosiers parcoururent dans ce voyage la plus grande distance que l'on eût jamais franchie avec une montgolfière; ils atteignirent aussi la hauteur la plus grande à laquelle on puisse s'élever avec un appareil de ce genre. Ils demeurèrent assez long-temps plongés dans les nuages et enveloppés dans la neige qui se formait autour d'eux.

Le zèle des aéronautes et des savans ne se ralentissait pas. Chaque jour, pour ainsi dire, était marqué par une expérience qui présentait souvent les circonstances les plus curieuses et les plus dignes d'intérêt. Parmi ces expériences, il faut noter surtout les nombreuses ascensions faites avec l'aérostat à gaz inflammable construit par les soins de l'académie de Dijon, et monté à diverses reprises par Guyton de Morveau, l'abbé Bertrand et M. de Virly. La science naissante de l'aérostation dut à ces essais plusieurs résultats utiles. Quant au but principal que se proposait Guyton de Morveau, il ne fut pas atteint. Guyton avait fait construire une machine pourvue de quatre rames, mises en mouvement par un mécanisme et destinées à diriger son aérostat. Au moment du départ, un coup de vent endommagea l'appareil et mit deux rames hors de service. Guyton assura cependant avoir produit avec les deux rames qui lui restaient un effet très sensible sur les mouvemens du ballon : aussi continua-t-on ces expériences pendant assez long-temps, et l'académie de Dijon y dépensa beaucoup d'argent, mais on ne tarda pas à reconnaître qu'on s'attaquait à un problème insoluble.

En même temps, sur tous les points de la France, se succédaient des ascensions plus ou moins périlleuses. A Marseille, deux négocians nommés Brémond et Maret s'élevèrent dans une montgolfière de seize mètres de diamètre. A leur première ascension, ils ne restèrent en l'air que quelques minutes : ils s'élevèrent très haut à leur second voyage; mais la machine s'embrasa au milieu des airs, et ils ne regagnèrent la terre qu'au prix des plus grands dangers. Joseph Montgolfier lança dans le faubourg Saint-Antoine un ballon captif qui dépassa la hauteur des édifices les plus élevés de Paris. La marquise et la comtesse de Montalembert, la comtesse Podenas et Mlle de Lagarde étaient les aéronautes de ce galant équipage, que commandait le marquis de Montalembert. A Aix, un amateur nommé Rambaud s'enleva dans une montgolfière de seize mètres de diamètre. Il resta dix-sept minutes en l'air, et atteignit une hauteur considérable. Redescendu à terre, il sauta hors du ballon sans songer à le retenir. Allégé de ce poids, le ballon partit comme une flèche, et on le vit bientôt prendre

feu et se consumer dans l'atmosphère. Vinrent ensuite, à Nantes, les ascensions du grand ballon à gaz hydrogène baptisé du glorieux nom de *Suffren*, monté d'abord par Coustard de Massy et le révérend père Mouchet de l'Oratoire, puis par M. de Luynes. A Bordeaux, d'Arbelet des Granges et Chalfour s'élevèrent dans une montgolfière jusqu'à la hauteur de près de mille mètres, et firent voir que l'on pouvait assez facilement descendre et monter à volonté en augmentant ou diminuant le feu. Ils descendirent sans accident à une lieue de leur point de départ.

Le 15 juillet 1784, le duc de Chartres, depuis Philippe-Égalité, exécuta à Saint-Cloud, avec les frères Robert, une ascension qui mit à de terribles épreuves le courage des aéronautes. Les frères Robert avaient construit un aérostat à gaz hydrogène de forme oblongue, de dix-huit mètres de hauteur et de douze mètres de diamètre. On avait disposé dans l'intérieur de ce grand ballon un autre globe beaucoup plus petit et rempli d'air ordinaire. Les frères Robert avaient cru, nous ne savons trop sur quel fondement, que cette combinaison leur permettrait de descendre ou de remonter dans l'atmosphère sans avoir besoin de perdre du gaz. On avait aussi adapté à la nacelle un large gouvernail et deux rames dans l'intention de se diriger. A huit heures du matin, les deux frères Robert, M. Collin Hullin et le duc de Chartres s'élevèrent du parc de Saint-Cloud en présence d'un grand nombre de curieux. Les personnes éloignées firent connaître par de grands cris qu'elles désiraient que celles qui étaient placées plus près du lieu de la scène se missent à genoux pour laisser à chacun la liberté du coup d'œil; d'un mouvement unanime, chacun mit un genou à terre, et l'aérostat s'éleva au milieu de la multitude ainsi prosternée. Trois minutes après le départ, l'aérostat disparaissait dans les nues; les voyageurs perdirent de vue la terre et se trouvèrent environnés d'épais nuages. La machine, obéissant alors aux vents impétueux et contraires qui régnaient à cette hauteur, tourbillonna et tourna trois fois sur elle-même. Le vent agissait avec violence sur la surface étendue que présentait le gouvernail doublé de taffetas; le ballon éprouvait une agitation extraordinaire et recevait des coups violens et répétés. Rien ne peut rendre la scène effrayante qui suivit ces premières bourrasques. Les nuages se précipitaient les uns sur les autres, ils s'amoncelaient au-dessous des voyageurs et semblaient vouloir leur fermer le retour vers la terre. Dans une telle situation, il était impossible de songer à tirer parti de l'appareil de direction. Les aéronautes arrachèrent le gouvernail et jetèrent les rames. La machine continuant d'éprouver des oscillations de plus en plus violentes, ils résolurent, pour l'alléger, de se débarrasser du petit globe contenu dans l'intérieur de l'aérostat. On coupa les cordes qui le retenaient; le petit globe tomba, mais il

fut impossible de le tirer au dehors. Il était tombé si malheureusement, qu'il était venu s'appliquer juste sur l'orifice de l'aérostat, dont il fermait complétement l'ouverture. Dans ce moment, un coup de vent parti de la terre les lança vers les régions supérieures, les nuages furent dépassés, et l'on aperçut le soleil; mais la chaleur de ses rayons et la raréfaction considérable de l'air dans ces régions élevées ne tardèrent pas à occasionner une grande dilatation du gaz. Les parois du ballon étaient fortement tendues; son ouverture inférieure, si malheureusement fermée par l'interposition du petit globe, empêchait le gaz dilaté de trouver, comme à l'ordinaire, une libre issue par l'orifice inférieur. Les parois étaient gonflées au point d'éclater sous la pression intérieure du gaz. Les aéronautes, debout dans la nacelle, prirent de longs bâtons et essayèrent de soulever le globe qui obstruait l'orifice de l'aérostat; mais l'extrême dilatation du gaz le tenait si fortement appliqué, qu'aucune force ne put vaincre cette résistance. Pendant ce temps ils continuaient de monter, et le baromètre indiquait que l'on était parvenu à la hauteur de quatre mille huit cents mètres. Dans ce moment critique, le duc de Chartres prit un parti désespéré : il saisit un des drapeaux qui ornaient la nacelle, et avec le bois de la lance il troua en deux endroits l'étoffe du ballon; il se fit une ouverture de deux ou trois mètres; le ballon descendit aussitôt avec une vitesse effrayante, et la terre reparut aux yeux des voyageurs épouvantés. Heureusement, quand on arriva dans une atmosphère plus dense, la rapidité de la chute se ralentit et finit par devenir très modérée. Les aéronautes commençaient à se rassurer lorsqu'ils reconnurent qu'ils étaient près de tomber au milieu d'un étang; ils jetèrent à l'instant soixante livres de lest, et à l'aide de quelques manœuvres ils réussirent à aborder sur la terre, à quelque distance de l'étang de la Garenne dans le parc de Meudon. Toute cette expédition avait duré à peine quelques minutes. Le petit globe rempli d'air était sorti à travers l'ouverture de l'aérostat, il tomba dans l'étang, il fallut le retirer avec des cordes (1).

(1) Les ennemis du duc de Chartres ne manquèrent pas de mettre le dénouement de cette aventure sur le compte de sa poltronnerie. Dans son *Histoire de la Conjuration de Louis d'Orléans, surnommé Philippe-Égalité*, Montjoie, faisant allusion au combat d'Ouessant, dit que le duc de Chartres avait ainsi rendu les *trois élémens témoins de la lâcheté qui lui était naturelle*. On fit pleuvoir sur lui des sarcasmes et des quolibets sans fin. On répéta le propos que Mme de Vergennes avait tenu avant l'ascension, qu'*apparemment M. le duc de Chartres voulait se mettre au-dessus de ses affaires*. On le tourna en ridicule dans des vers satiriques, on le chansonna dans des vaudevilles. Tout cela était parfaitement injuste. En crevant son ballon au moment où il menaçait de l'emporter avec ses compagnons dans une région d'une incommensurable hauteur, le duc de Chartres fit preuve de courage et de sang-froid. Blanchard prit le même parti le 19 novembre 1785 dans une ascension qu'il fit à Gand, et dans laquelle il se trouva porté à une hauteur

L'Angleterre n'avait pas encore eu le spectacle d'une ascension aérostatique. Le 14 septembre 1784, un Italien, Vincent Lunardi, fit à Londres le premier voyage aérien qui ait eu lieu au-delà de la Manche; son exemple fut bientôt suivi avec empressement à Oxford par un Anglais devenu célèbre depuis comme aéronaute, M. Sadler. M. Sheldon, membre distingué de la Société royale de Londres, fit, de son côté, une ascension en compagnie de Blanchard.

Enhardi par le succès de ses premiers voyages, l'aéronaute français conçut alors un projet dont l'audace, à cette époque de tâtonnemens pour la science aérostatique, pouvait à bon droit être taxée de folie; il voulut franchir en ballon la distance qui sépare l'Angleterre de la France : cette traversée miraculeuse, où l'aéronaute pouvait trouver mille fois la mort, ne réussit que par le plus étrange des hasards et par ce seul fait, que le vent fut sans variations sensibles pendant trois heures. Blanchard, plein de confiance dans un appareil de direction qu'il avait imaginé, avait annoncé sa prochaine *traversée* dans les journaux anglais, et un Américain, le docteur Jeffries, s'était offert pour l'accompagner. Le 7 janvier 1785, le ciel était serein; le vent, très faible, soufflait de nord-nord-ouest; Blanchard, accompagné du docteur Jeffries, sortit du château de Douvres et se dirigea vers la côte. Le ballon fut rempli de gaz, et on le plaça à quelques pieds du bord d'un rocher escarpé, d'où l'on aperçoit le précipice décrit par Shakspeare dans *le Roi Lear*. A une heure, le ballon fut abandonné à lui-même; mais, le poids se trouvant un peu lourd, on fut obligé de jeter une quantité considérable de lest, et les voyageurs partirent munis seulement de trente livres de sable. Le ballon s'éleva lentement et s'avança vers la mer, poussé par un vent léger. Les voyageurs eurent alors sous les yeux un spectacle que l'un d'eux a décrit avec enthousiasme. D'un côté, les belles campagnes qui s'étendent derrière la ville de Douvres présentaient un spectacle magnifique; l'œil embrassait un horizon si étendu, que l'on pouvait apercevoir et compter à la fois trente-sept villes ou villages; de l'autre côté, les roches escarpées qui bordent le rivage, et contre lesquelles la mer vient se briser, offraient par leurs anfractuosités et leurs dentelures énormes le plus curieux et le plus formidable aspect. Arrivés en pleine mer, ils passèrent au-dessus de plusieurs vaisseaux. Cependant, à mesure qu'ils avançaient, le ballon se dégonflait un peu, et à une heure et demie il descendait visiblement. Pour se relever, ils jetèrent la moitié de leur lest; ils étaient alors au tiers de la distance à parcourir et ne distinguaient plus le château de Douvres : le ballon continuant de descendre, ils furent contraints de jeter tout le reste de

grande, qu'il ne pouvait résister au froid excessif qui se faisait sentir. Il creva son ballon, coupa les cordes de sa nacelle, et se laissa tomber en se tenant accroché aux cordages du filet.

leur provision de sable, et, cet allégement n'ayant pas suffi, ils se débarrassèrent de quelques livres qu'ils avaient emportés. Le ballon se releva et continua de cingler vers la France; ils étaient alors à la moitié du terme de leur périlleux voyage. A deux heures et quart, l'ascension du mercure dans le baromètre leur annonça que le ballon recommençait à descendre : ils jetèrent quelques outils et différens objets dont ils avaient cru devoir se munir. A deux heures et demie, ils étaient parvenus aux trois quarts environ du chemin, et ils commencèrent à apercevoir la perspective ardemment désirée des côtes de la France. En ce moment, la partie inférieure du ballon se dégonfla par la perte du gaz, et les aéronautes reconnurent avec effroi que la machine descendait assez rapidement. Tremblant à la pensée de ne pouvoir atteindre la côte, ils se hâtèrent de se débarrasser de tout ce qui n'était pas indispensable à leur salut; ils jetèrent leurs provisions de bouche; le gouvernail et les rames, surcharge inutile, furent lancés dans l'espace; les ancres et les cordages prirent le même chemin; ils dépouillèrent leurs vêtemens et les jetèrent à la mer. En dépit de tout, le ballon descendait toujours. On dit que, dans ce moment suprême, le docteur Jeffries offrit à son compagnon de se jeter à la mer. — Nous sommes perdus tous les deux, dit-il; si vous croyez que ce moyen puisse vous sauver, je suis prêt à faire le sacrifice de ma vie. — Néanmoins une dernière ressource leur restait encore : ils pouvaient se débarrasser de leur nacelle et se cramponner aux cordages du ballon. Ils se disposaient à essayer de cette dernière et terrible ressource; ils se tenaient tous les deux suspendus aux cordages du filet, tout prêts à couper les liens qui retenaient la nacelle, lorsqu'ils crurent sentir dans la machine un mouvement d'ascension : le ballon remontait en effet. Il continua de s'élever, reprit sa route, et, le vent étant toujours favorable, ils furent poussés rapidement vers la côte. Leurs terreurs furent vite oubliées, car ils apercevaient distinctement Calais et les nombreux villages qui l'environnent. A trois heures, ils passèrent par-dessus la ville, et vinrent s'abattre dans la forêt de Guines. Le ballon se reposa sur un grand chêne; le docteur Jeffries saisit une branche, et sa marche fut arrêtée : on ouvrit la soupape, le gaz s'échappa, et c'est ainsi que les heureux aéronautes sortirent sains et saufs de l'entreprise la plus extraordinaire peut-être que la témérité de l'homme ait jamais osé tenter. Le lendemain, cet événement fut célébré à Calais par une fête magnifique. Le pavillon français fut hissé devant la maison où ils avaient couché. Le corps municipal et les officiers de la garnison vinrent leur rendre visite. A la suite d'un dîner qu'on leur donna à l'hôtel-de-ville, le maire présenta à Blanchard, dans une boîte d'or, des lettres qui lui accordaient le titre de citoyen de la ville de Calais, titre qu'il a toujours conservé depuis. La municipalité lui acheta, moyennant

3,000 francs et une pension de 600 francs, le ballon qui avait servi à ce voyage, et qui fut déposé dans la principale église de Calais. On décida enfin qu'une colonne de marbre serait élevée à l'endroit même où les aéronautes étaient descendus. Quelques jours après, Blanchard parut devant Louis XVI, qui lui accorda une gratification de 1,200 liv. et une pension de la même somme. La reine, qui était au jeu, mit pour Blanchard sur une carte et lui fit compter une forte somme qu'elle venait de gagner. En un mot, rien ne manqua à son triomphe, pas même la jalousie des envieux, qui lui donnèrent à cette occasion le surnom de *don Quichotte de la Manche*.

Le succès éclatant de cette audacieuse entreprise, le retentissement immense qu'elle eut en Angleterre et en France, doivent compter parmi les causes d'un des plus tristes événemens qui aient marqué l'histoire des aéronautes. Pilâtre des Rosiers, emporté par un funeste élan d'émulation, fit annoncer aussitôt qu'à son tour il franchirait la mer, de Boulogne à Londres, traversée plus périlleuse encore que celle qu'avait exécutée Blanchard, en raison du peu de largeur des côtes d'Angleterre, qu'il était facile de dépasser. On essaya inutilement de faire comprendre à Pilâtre tous les dangers auxquels cette entreprise allait l'exposer. Il assurait avoir trouvé une nouvelle disposition des aérostats qui réunissait toutes les conditions de sécurité et permettait de se maintenir dans les airs pendant un temps considérable. Sur cette assurance, le gouvernement lui accorda une somme de 40,000 francs pour construire sa machine. On apprit alors quelle était la combinaison qu'il avait imaginée : il réunissait en un système unique les deux moyens dont on avait fait usage jusque-là; au-dessous d'un aérostat à gaz hydrogène, il suspendait une montgolfière. Il est assez difficile de bien apprécier les motifs qui le portèrent à adopter cette disposition, car il faisait sur ce point un certain mystère de ses idées. Il est probable que, par l'addition d'une montgolfière, il voulait s'affranchir de la nécessité de jeter du lest pour s'élever et de perdre du gaz pour descendre : le feu, activé ou ralenti dans la montgolfière, aurait fourni une force ascensionnelle supplémentaire. Quoi qu'il en soit, ces deux systèmes, qui isolés ont chacun ses avantages, formaient réunis la plus vicieuse et la plus détestable des combinaisons. Il n'était que trop aisé de comprendre à quels dangers terribles l'existence d'un foyer dans le voisinage d'un gaz inflammable comme l'hydrogène exposait l'aéronaute. — Vous mettez un réchaud sous un baril de poudre, — disait Charles à Pilâtre des Rosiers; mais celui-ci n'écoutait rien : il n'écoutait que son intrépidité et l'incroyable exaltation scientifique dont il avait déjà donné tant d'exemples, et qui étaient comme le caractère de son génie.

L'existence de cet homme courageux peut être regardée comme un

exemple de cette fièvre d'aventures et d'expériences que le progrès des sciences physiques avait développée dans certaines natures à la fin du dernier siècle. Pilâtre des Rosiers était né à Metz en 1756. On l'avait d'abord destiné à la chirurgie, mais cette profession lui inspira une grande répugnance; il passa des salles de l'hôpital dans le laboratoire d'un pharmacien, où il reçut les premières notions des sciences physiques. Revenu dans sa famille, il ne put supporter la contrainte excessive dans laquelle son père le retenait, et il s'en alla un beau jour, en compagnie d'un de ses camarades, chercher fortune à Paris. Employé d'abord comme manipulateur dans une pharmacie, il fut remarqué dans cette position inférieure par un médecin qui l'en fit sortir. Grace à son protecteur, il put suivre les leçons des professeurs les plus célèbres de la capitale, et bientôt il se trouva lui-même en état de faire des cours. Il démontra publiquement les faits découverts par Franklin dans le champ si nouveau des phénomènes électriques. Il acquit par là un certain relief dans le monde scientifique, et put bientôt réunir assez de ressources pour monter un beau laboratoire de physique où les savans trouvaient tous les appareils nécessaires à leurs expériences et à leurs travaux. Il obtint enfin la place d'intendant du cabinet d'histoire naturelle du comte de Provence. Pilâtre des Rosiers put dès-lors donner carrière à son goût pour les expériences et à cette passion singulière qui le caractérisait de faire sur lui-même les essais les plus dangereux. On cite de lui les traits les plus surprenans en ce genre. Rien ne pouvait l'arrêter ou l'effrayer. Dans ses expériences sur l'électricité atmosphérique, il s'est exposé cent fois à être foudroyé par le fluide électrique, qu'il soutirait presque sans aucune précaution des nuages orageux. Il faillit souvent perdre la vie en respirant les gaz les plus délétères. Un jour, il remplit sa bouche de gaz hydrogène et il y mit le feu, ce qui lui fit sauter les deux joues. Il était dans toute l'exaltation de cette espèce de furie scientifique, lorsque survint la découverte des aérostats. On a vu avec quelle ardeur il se précipita dans cette carrière nouvelle, qui répondait si bien à tous les instincts de son esprit. Il eut, comme on le sait, la gloire de s'élever le premier dans les airs, et, dans toute la série des expériences qui suivirent, c'est toujours lui que l'on voit au premier rang, fidèle à l'appel du danger. C'est au milieu des transports d'un véritable délire qu'il se livrait, à Boulogne, aux préparatifs du voyage qu'il avait annoncé. Il fut aidé dans la construction et la disposition de son aéro-montgolfière par un physicien de Boulogne nommé Romain. Un gentilhomme du pays, M. de Maisonfort, devait accompagner Pilâtre; mais Romain exigea, comme récompense de ses soins, de partager la gloire de l'entreprise : M. de Maisonfort fut forcé de lui céder la place.

Pilâtre et Romain partirent le 13 juin 1785, à sept heures du matin.

Les causes de la catastrophe qui leur coûta la vie ne nous sont connues que par les conjectures de M. de Maisonfort, qui, resté à terre, fut témoin de l'événement. La double machine, c'est-à-dire la montgolfière surmontée de l'aérostat à gaz hydrogène, s'éleva avec une assez grande rapidité jusqu'à quatre cents mètres environ; mais, parvenu à cette hauteur, on vit tout d'un coup l'aérostat à gaz hydrogène se dégonfler et retomber presque aussitôt sur la montgolfière. Celle-ci tourna deux ou trois fois sur elle-même, puis, entraînée par ce poids, elle s'abattit avec une rapidité effrayante. Voici, selon M. de Maisonfort, ce qui était arrivé. Les voyageurs, parvenus à la hauteur de quatre cents mètres, furent assaillis par des vents contraires, qui les rejetaient loin de la mer dans l'intérieur des terres; il est probable alors que, pour descendre et pour chercher un courant d'air plus favorable qui les ramenât vers la côte, Pilâtre des Rosiers tira la soupape de l'aérostat à gaz hydrogène; mais la corde attachée à cette soupape était très longue; elle allait de la nacelle placée au-dessous de la montgolfière jusqu'au sommet de l'aérostat, et n'avait pas moins de cent pieds. Aussi jouait-elle difficilement, et le frottement très rude qu'elle occasionna déchira la soupape. L'étoffe du ballon était très fatiguée par le grand nombre d'essais préliminaires que l'on avait faits à Boulogne et par plusieurs tentatives de départ; elle se déchira sur une étendue de plusieurs mètres, la soupape retomba dans l'intérieur du ballon, et celui-ci se trouva vide en quelques instans. Il n'y eut donc pas, comme on l'a dit, inflammation du gaz au milieu de l'atmosphère; on reconnut, après la chute, que le réchaud de la montgolfière n'avait pas été allumé. L'aérostat, dégonflé par la perte du gaz, retomba sur la montgolfière, et le poids de cette masse l'entraîna aussitôt vers la terre. M. de Maisonfort courut vers l'endroit où l'aérostat venait de s'abattre; il trouva les deux malheureux voyageurs enveloppés dans les toiles, et dans la position même qu'ils occupaient au moment du départ. Pilâtre était sans vie; son compagnon expira au bout de quelques minutes. Ils n'avaient pas même dépassé le rivage et étaient tombés près du bourg de Vimille. Par une triste ironie du hasard, ils vinrent expirer à l'endroit même où Blanchard était descendu, non loin de la colonne monumentale élevée à sa gloire.

La mort de ces premiers martyrs de la science aérostatique n'arrêta pas l'élan de leurs émules et de leurs successeurs. Dans l'année 1785, on vit, suivant l'expression d'un savant aéronaute qui a écrit le *Manuel* de son art, M. Dupuis-Delcourt, « le ciel de l'Europe se couvrir littéralement de ballons. » Toutes ces ascensions, qui n'ont plus pour elles l'attrait de la nouveauté et qui ne répondent à aucune intention scientifique, n'offrent pour la plupart qu'un faible intérêt. Toutefois, avant de suivre les aérostats dans une nouvelle période plus sérieuse

de leur histoire, celle des applications scientifiques, nous rappellerons quelques-uns des voyages aériens qui ont eu, de 1785 à 1794, le plus brillant succès de curiosité. L'ascension du docteur Polain mérite d'être citée à ce titre. Il traversa en ballon le canal Saint-George, bras de mer qui sépare l'Angleterre de l'Irlande. Il avait perfectionné la machine héliçoïde de Blanchard et s'en servit avec quelque avantage. L'Italien Lunardi exécuta à Édimbourg différentes ascensions. Harper fit connaître à Birmingham les ballons à gaz hydrogène. En France, l'abbé Miolan éprouva au Luxembourg cet immense déboire tant chansonné par la malignité parisienne (1). MM. Alban et Vallet construisirent à Javelle un vaste aérostat avec lequel le comte d'Artois s'éleva plusieurs fois, en compagnie de personnes de tous les rangs. C'est alors que se répandit à Paris la mode des figures aérostatiques; dans les jardins publics, on vit s'élever, à la grande joie des spectateurs, des aérostats offrant la figure de divers personnages, le *Vendangeur*, une *Nymphe*, un *Pégase*, etc. Blanchard parcourait tous les coins de la France, donnant le spectacle de ses innombrables ascensions. Après avoir épuisé les curiosités de son pays, il alla porter en Amérique ce genre de spectacle, encore inconnu des populations du Nouveau-Monde : il s'éleva à Philadelphie sous les yeux de Franklin. Son rival, Testu-Brissy, marcha sur ses traces. Sa première ascension, faite à Paris en 1785, présenta une circonstance assez curieuse. Il était descendu avec son ballon, armé d'ailes et de rames, dans la plaine de Montmorency. Un grand nombre de curieux, qui étaient accourus, l'empêchèrent de repartir et saisirent le ballon par les cordes, qui descendaient à terre. Le propriétaire du champ où l'aérostat était tombé arriva avec d'autres paysans; il voulut lui faire payer le dégât, et on traîna son ballon par les cordes qui fixaient la nacelle. « Ne pouvant leur résister de force, je résolus, dit Testu-Brissy, de leur échapper par adresse. Je leur proposai de me conduire partout où ils voudraient, en me remorquant avec une corde. L'abandon que je fis de mes ailes brisées et devenues inutiles persuada que je ne pouvais plus m'envoler; vingt personnes se lièrent à cette corde en la passant autour de leur corps; le ballon s'éleva d'une vingtaine de pieds, et j'étais ainsi traîné vers le village. Ce fut alors que je pesai mon lest, et, après avoir reconnu que j'avais encore beaucoup de légèreté spécifique, je coupai la corde et je pris congé de mes villageois, dont les exclamations d'étonnement me divertirent beaucoup, lorsque la corde par laquelle ils croyaient me retenir leur tomba sur le nez. » C'est le même Testu-

(1) L'abbé Miolan était un bon religieux qui, associé avec un certain Javinet, fit construire une énorme machine aérostatique. Le jour de l'ascension venu, cet appareil gigantesque ne put quitter la terre : la foule le mit en pièces et battit les aéronautes, qui devinrent les héros d'un vaudeville et d'une douzaine de chansons.

Brissy qui exécuta plus tard une ascension équestre. Il s'éleva monté sur un cheval qu'aucun lien ne retenait au plateau de la nacelle. Dans cette curieuse ascension, Testu-Brissy put se convaincre que le sang des grands animaux s'extravase par leurs artères et coule par les narines et par les oreilles à une hauteur à laquelle l'homme n'est nullement incommodé (1).

Les débuts de l'art aérostatique indiquaient déjà, on le voit, quels services l'invention nouvelle pouvait rendre à la science. On pouvait déjà prévoir la période nouvelle, la période d'applications qui allait s'ouvrir pour la locomotion aérienne.

III.

Jusqu'en 1794, les ascensions aérostatiques n'avaient guère servi encore qu'à satisfaire la curiosité publique. A cette époque, le gouvernement voulut en tirer un moyen de défense en les appliquant dans les armées aux reconnaissances extérieures. Cette idée si nouvelle d'établir au sein de l'atmosphère des postes d'observation pour découvrir les dispositions et les ressources de l'ennemi étonna beaucoup l'Europe, qui ne manqua pas d'y voir une révélation nouvelle du génie révolutionnaire de la France. L'aérostation militaire reçut sous la république des développemens assez étendus; mais Napoléon ne donna pas suite à ces premiers essais. L'histoire est loin d'avoir conservé le souvenir de tous les résultats remarquables obtenus dans l'industrie et les arts pendant la période de la révolution française. Les événemens politiques ont absorbé l'attention, et remplissent seuls nos annales; tout ce qui concerne les progrès des sciences et de l'industrie à cette époque a été singulièrement négligé. Aussi les documens relatifs à l'aérostation militaire sont-ils peu nombreux. On peut cependant s'aider de ces renseignemens trop rares pour préciser quelques faits qu'il y aurait injustice à laisser dans l'oubli.

Guyton de Morveau avait fait un grand nombre d'ascensions avec l'aérostat de l'académie de Dijon, et ces expériences lui avaient fait concevoir une idée très brillante de l'avenir réservé à l'emploi des ballons. Il faisait partie avec Monge, Berthollet, Fourcroy et quelques autres savans, d'une commission que le comité de salut public avait instituée pour appliquer aux intérêts de l'état les découvertes récentes de la science; il proposa à cette commission d'employer les aérostats comme moyen d'observation dans les armées. La proposition fut ac-

(1) Ce tour de force a récemment été répété plusieurs fois à Paris par un courageux aéronaute, M. Poitevin. Seulement le cheval était attaché au filet du ballon par un appareil de suspension, ce qui diminuait de beaucoup le danger de l'expérience. A une certaine hauteur, le cheval de M. Poitevin a éprouvé, comme celui de Testu-Brissy, une hémorragie abondante.

cueillie et soumise au comité de salut public, qui l'accepta avec la seule réserve de ne pas se servir d'acide sulfurique pour la préparation du gaz hydrogène, l'acide sulfurique s'obtenant, comme on le sait, par la combustion du soufre, et le soufre, nécessaire à la fabrication de la poudre, étant à cette époque très rare et très recherché en France, en raison de la guerre extérieure. Il fut donc convenu que l'hydrogène serait préparé par la décomposition de l'eau au moyen du fer porté au rouge. On sait que, quand on dirige un courant de vapeur d'eau sur des fragmens de fer incandescens, l'eau se décompose; son oxygène se combine avec le fer pour former de l'oxyde de fer, et son hydrogène se dégage à l'état de gaz. Cette expérience, exécutée pour la première fois par Lavoisier, n'avait été faite encore que sur une très petite échelle : il fallait s'assurer si l'on pourrait la pratiquer avec avantage dans de grands appareils, et si l'on pourrait appliquer ce procédé au service régulier des aérostats. Guyton de Morveau avait pour ami un jeune homme nommé Coutelle, qui s'occupait de travaux scientifiques, et qui avait formé un beau cabinet, où se trouvaient réunis tous les appareils nécessaires aux expériences sur les gaz, sur la lumière et sur l'électricité. Les chimistes et les physiciens de Paris venaient souvent faire leurs expériences dans ce laboratoire. Coutelle était donc connu de tous les savans de la capitale comme physicien très exercé, et Guyton de Morveau proposa à la commission de le charger des premiers essais à faire pour la production de l'hydrogène en grand à l'aide de la décomposition de l'eau. Coutelle fut installé aux Tuileries dans la salle des Maréchaux; on lui donna un aérostat de neuf mètres de diamètre, et l'on mit à sa disposition tous les produits et tous les matériaux nécessaires. Voici comment il procéda à la préparation du gaz : il établit un grand fourneau dans lequel il plaça un tuyau de fonte d'un mètre de longueur et de quatre décimètres de diamètre, qu'il remplit de cinquante kilogrammes de rognures de tôle et de copeaux de fer. Ce tuyau était terminé à chacune de ses extrémités par un tube de fer; l'un de ces tubes servait à amener le courant de vapeur d'eau qui se décomposait au contact du métal, l'autre conduisait dans le ballon le gaz hydrogène résultant de cette décomposition. Quand tout fut prêt, Coutelle fit venir, pour être témoins de l'opération, le professeur Charles et Jacques Conté, physicien de ses amis. En raison de divers accidens, l'opération fut très longue, elle dura quatre jours et trois nuits. Cependant elle réussit très bien en définitive, car on retira cent soixante-dix mètres cubes de gaz. La commission fut satisfaite de ce résultat, et dès le lendemain Coutelle reçut l'ordre de partir pour la Belgique, et d'aller soumettre au général Jourdan la proposition d'appliquer les aérostats au service de son armée.

Le général Jourdan venait de prendre le commandement des deux

armées de la Moselle et de la Sambre, fortes de cent mille hommes, et qui, sous le nom d'armée de *Sambre-et-Meuse*, envahissaient la Belgique. Coutelle partit dans l'intention de rejoindre le général à Maubeuge, occupée en ce moment par nos troupes et bloquée par les Autrichiens. Lorsqu'il arriva à Maubeuge, l'armée venait de quitter ses quartiers; elle était à six lieues de là, au village de Beaumont. Coutelle repartit, il fit six lieues à franc étrier, et arriva à Beaumont couvert de boue. Il fut arrêté aux avant-postes et amené devant le représentant Duquesnoy, commissaire de la convention à l'armée du nord. Duquesnoy était l'ami et le rival de Joseph Lebon, et il exerçait à l'armée du nord cet étrange office des commissaires de la convention qui consistait à mener les soldats au feu et à forcer les généraux de vaincre sous la menace de la guillotine. Lorsque Coutelle lui fut amené, Duquesnoy était à table. Il ne comprit rien à l'ordre du comité de salut public. — Un ballon, dit-il, un ballon dans le camp... Vous m'avez tout l'air d'un suspect, je vais commencer par vous faire fusiller. On réussit cependant à faire entendre raison au terrible commissaire, et Duquesnoy renvoya Coutelle au général Jourdan. Celui-ci accueillit avec empressement l'idée de faire servir les aérostats aux reconnaissances militaires; mais l'ennemi était à une lieue de Beaumont : d'un moment à l'autre, il pouvait attaquer, et le temps ne permettait d'entreprendre aucun essai. Coutelle revint à Paris.

Assurée de l'assentiment du général, la commission décida de continuer et d'étendre les expériences. On adjoignit à Coutelle le physicien Conté pour l'aider dans ses travaux, et on les installa dans le château et les jardins de Meudon. Coutelle se procura un aérostat capable d'enlever deux personnes; on construisit un nouveau fourneau dans lequel on plaça sept tuyaux de fonte : ces tuyaux, longs de trois mètres et de trois décimètres de diamètre, étaient remplis chacun de deux cents kilogrammes de rognures de fer que l'on foulait à l'aide du mouton pour les faire pénétrer dans le tube. Le gaz fut ainsi obtenu facilement et en grande abondance. Tout étant disposé, on put se livrer aux expériences définitives de l'emploi des ballons dans les reconnaissances extérieures. Coutelle y procéda en présence de Guyton, de Monge et de Fourcroy. Il s'éleva à diverses reprises à une hauteur de cinq cent cinquante mètres dans le ballon retenu captif. Deux cordes étaient attachées à la circonférence du ballon; dix hommes placés à terre les retenaient. On constata de cette manière que l'on pouvait embrasser un espace très étendu et reconnaître très nettement les objets, soit à la vue simple, soit à l'aide d'une lunette d'approche; on étudia en même temps les moyens de transmettre les avis aux personnes restées à terre. Tous ces essais eurent un résultat satisfaisant. On reconnut toutefois que, par les grands vents, il serait difficile de

se livrer à des observations de ce genre à cause des violentes oscillations et du balancement continuel que le vent imprime à la machine. Une seconde difficulté plus grave encore, c'était de maintenir le ballon en équilibre à la même hauteur; des rafales de vent, parties des régions supérieures, le rabattaient souvent vers la terre. Aucun moyen efficace ne put être opposé à cette action fâcheuse, qui fut plus tard l'obstacle le plus sérieux à la pratique de l'aérostation militaire.

Peu de jours après, Coutelle reçut du gouvernement l'ordre d'organiser une compagnie d'*aérostiers*, composée de trente hommes, y compris le capitaine, un lieutenant, un sous-lieutenant et des sous-officiers. On lui remit le brevet de capitaine commandant des *aérostiers* dans l'arme de l'artillerie, et il fut attaché à l'état-major général. Il reçut en même temps l'ordre de se rendre dans le plus bref délai à Maubeuge, où l'armée venait de rentrer. Il dirigea sur cette place les soldats qui devaient former sa compagnie, et partit aussitôt, emmenant avec lui son lieutenant. Arrivé à Maubeuge, son premier soin fut de chercher un emplacement, de construire son fourneau pour la préparation du gaz, de faire les provisions de combustible nécessaire, et de tout disposer en attendant l'arrivée de l'aérostat et des équipages qu'il avait expédiés de Meudon. Les différens corps de l'armée ne savaient trop de quel œil regarder les soldats de la compagnie de Coutelle, qui n'étaient pas encore portés sur l'état militaire, et dont le service ne leur était pas connu. On murmurait sur leur passage quelques propos désobligeans. Coutelle s'aperçut de cette impression. Il alla trouver le général qui commandait à Maubeuge, et lui demanda d'emmener sa compagnie à la première attaque hors de la place. Une sortie était précisément ordonnée pour le lendemain contre les Autrichiens, retranchés à une portée de canon. La petite troupe de Coutelle fut employée à cette attaque. Deux hommes furent grièvement blessés; le sous-lieutenant reçut une balle morte dans la poitrine. Ils rentrèrent dans la place au rang des soldats de l'armée.

Peu de jours après, les équipages étant arrivés, Coutelle put mettre le feu à son fourneau et procéder à la préparation du gaz. C'était un spectacle étrange que ces opérations chimiques exécutées à ciel ouvert, au milieu d'un camp, au sein d'une ville assiégée, dans un cercle de quatre-vingt mille soldats. Tout fut bientôt préparé, et l'on put se livrer à la reconnaissance des forces et des dispositions de l'ennemi. Alors, deux fois par jour, par l'ordre de Jourdan et quelquefois avec le général lui-même, Coutelle s'élevait pour observer les travaux des assiégeans, leurs positions, leurs mouvemens et leurs forces. La manœuvre de l'aérostat s'exécutait en silence, et la correspondance avec les hommes qui retenaient les cordes se faisait au moyen de petits drapeaux blancs, rouges ou jaunes, de dix-huit pouces de largeur et

de forme carrée ou triangulaire. Ces signaux servaient à indiquer aux conducteurs les mouvemens à exécuter : *Monter, descendre, avancer, aller à droite,* etc. Quant aux conducteurs, ils correspondaient avec le capitaine posté en observation dans la nacelle en étendant sur le sol des drapeaux semblables de différentes couleurs. Ils avertissaient ainsi l'observateur d'avoir « à s'élever, à descendre, etc. » Enfin, pour transmettre au général en chef les notes résultant de ces observations, le commandant des *aérostiers* jetait sur le sol de petits sacs de sable surmontés d'une banderolle auxquels la note était attachée. On trouvait chaque jour des différences sensibles dans les forces des Autrichiens ou dans les travaux exécutés pendant la nuit. Le général en chef tirait un grand parti de ce moyen si nouveau d'observation. Cinq jours après le commencement de ses opérations, l'aérostat s'élevait à peine qu'une pièce de canon, embusquée dans un ravin, tira sur lui : le premier boulet passa par-dessus, le second passa si près que l'on crut le ballon percé, un troisième boulet passa au-dessous; on tira encore deux coups sans plus de succès. Le signal de descendre fut donné et exécuté en quelques instans. Le lendemain, la pièce n'était plus en position.

Cependant le général Jourdan se préparait à investir Charleroi, il attachait une importance extrême à l'enlèvement de cette place, qui devait ouvrir la route de Bruxelles. Coutelle reçut à midi l'ordre de se porter avec son ballon à Charleroi, éloigné de douze lieues du point où il se trouvait, pour y faire diverses reconnaissances. Le temps ne permettait pas de vider le ballon pour le remplir de nouveau sous les murs de la ville; Coutelle se décida à faire voyager son ballon tout gonflé. On employa la nuit à disposer vingt cordes autour de l'équateur du filet; chacune de ces cordes était portée par un aérostier. On plaça dans la nacelle les deux grandes cordes d'ascension, une toile qui servait à serrer le ballon pendant la nuit, des piquets, des pioches et tout l'attirail des signaux; le commandant lui-même s'était placé dans la nacelle, qui, suspendue par des cordes, était portée par d'autres aérostiers. On sortit de la place à la pointe du jour, et on passa sans être aperçu près des vedettes ennemies. On voyagea ainsi avec la cavalerie et les équipages de l'armée. Le ballon était maintenu en l'air à une petite hauteur par vingt aérostiers qui marchaient sur les bords de la route; la cavalerie et les équipages militaires tenaient le milieu de la chaussée. On arriva à Charleroi au soleil couchant. Avant la fin du jour, Coutelle eut le temps de faire une première reconnaissance avec un officier supérieur. Le lendemain, il en fit une seconde dans la plaine de Jumet, et le jour suivant il resta pendant sept à huit heures en observation avec le général Morelot.

Les Autrichiens ayant marché sur Charleroi pour délivrer la place, une bataille décisive fut livrée, comme on le sait, sur les hauteurs de

Fleurus. Les aérostats furent d'un grand secours pour le succès de cette belle journée, et le général Jourdan n'hésita pas à proclamer l'importance des services qu'il en avait retirés. C'est sur la fin de la bataille que l'aérostat s'éleva d'après l'ordre du général en chef; il resta plusieurs heures en observation, transmettant sans relâche des notes sur le résultat des opérations de l'ennemi. Pendant la bataille, plusieurs coups de carabine furent tirés sur lui sans l'atteindre. Après cette action décisive, l'aérostat suivit les mouvemens de l'armée, et il prit part aux divers engagemens qui marquèrent la campagne de Belgique.

Après la prise de Bruxelles, Coutelle reçut l'ordre de revenir à Paris pour y organiser une seconde compagnie d'aérostiers. Cette compagnie, promptement levée, fut aussitôt dirigée sur l'armée du Rhin, où les reconnaissances eurent le même succès : elle était conduite par le capitaine L'Homond. Malheureusement, pendant cette campagne, les deux compagnies d'aérostiers furent à peu près détruites. Comme il faisait un jour une reconnaissance à Frankenthal, sur les bords du Rhin, Coutelle fut saisi tout d'un coup d'un frisson violent qui fut suivi d'une fièvre grave; il donna aussitôt à son lieutenant le commandement de la compagnie. Le lieutenant passa le Rhin; mais, dès le premier jour, ayant commis la faute de maintenir son ballon à une trop faible hauteur, il fut criblé de chevrotines par un parti d'Autrichiens embusqués dans une redoute; le ballon fut entièrement détruit. Peu de jours après, l'aérostat de la seconde compagnie, commandée par le capitaine L'Homond, eut également à essuyer le feu des Autrichiens. Comme il manœuvrait devant Francfort, il fut criblé de balles, et la compagnie tout entière des aérostiers fut emmenée prisonnière à Vürtzbourg, en Franconie.

L'aérostation militaire venait de subir de bien graves échecs. Cependant Coutelle ne se découragea pas. Pendant la suspension des hostilités, il fonda, par l'ordre du gouvernement, de concert avec Conté, l'établissement connu sous le nom d'*école aérostatique de Meudon*, dans lequel des jeunes gens sortis de l'École militaire étaient exercés aux manœuvres aérostatiques.

Outre les localités dont nous venons de parler, on a fait encore usage des aérostats à Bonn (dans le cercle de Cologne), à la Chartreuse de Liége, au siége de Coblentz, au Coq-Rouge, à Kiel et à Strasbourg. On en tira encore un certain parti à Andernach. Bernadotte, qui commandait à Andernach la division de l'armée française, pressé de monter dans le ballon, refusa catégoriquement : « Je préfère le chemin des ânes, » dit tout crûment le futur roi de Suède.

La carrière militaire des aérostats finit avec l'année même où les armées françaises s'en servirent pour la première fois. Bonaparte avait eu, il est vrai, le projet d'employer l'aérostation militaire en Égypte,

et il emmena avec lui, sous la conduite de Conté, la seconde compagnie d'aérostiers, celle qui était restée prisonnière à Vürtzbourg; mais le rôle des aérostats pendant la campagne d'Égypte n'eut rien de belliqueux. Les Anglais s'emparèrent du transport qui contenait la plupart des appareils nécessaires à la production du gaz, et tout se borna à de rares ascensions exécutées dans quelques réjouissances publiques. Une montgolfière tricolore de quinze mètres de diamètre s'éleva au milieu de la fête brillante qui fut donnée au Caire à l'occasion du 9 vendémiaire. Il y avait dans le spectacle de ces expériences majestueuses de quoi frapper l'imagination des Orientaux, et Bonaparte ne manqua pas de recourir à ce nouveau moyen d'étonner et de séduire les populations des bords du Nil; mais il avait à un trop haut degré le génie militaire pour songer à introduire définitivement l'usage des aérostats dans les armées d'Europe. La surprise des premiers momens avait été favorable à ce nouveau moyen d'observation; il est évident néanmoins que rien n'empêchait les autres nations de créer des instrumens semblables, et dès-lors l'aérostation serait devenue pour toutes les armées un embarras de plus, sans avantage spécial pour les armées françaises. Il y avait d'ailleurs plus que de l'imprudence à consacrer des sommes considérables et un matériel embarrassant à créer des appareils qu'une volée d'artillerie bien dirigée peut mettre en quelques instans hors de service. A son retour d'Égypte, Bonaparte fit fermer l'école aérostatique de Meudon, et l'on vendit tous les ustensiles, tous les appareils qui existaient dans l'établissement.

IV.

Un temps considérable s'était écoulé depuis l'invention des aérostats, et les sciences n'en avaient encore retiré aucun profit. Aussi l'enthousiasme qui avait d'abord accueilli cette découverte avait fait place à une indifférence et à un découragement extrêmes, et l'on fondait si peu d'espoir sur l'application des aérostats aux besoins des sciences naturelles, que vingt ans se passèrent sans amener une seule expérience dirigée dans cette voie; ce n'est qu'en 1803 que s'accomplit la première ascension exécutée dans la vue d'étudier certains points de l'histoire physique de notre globe. Le physicien Robertson en fut le héros.

Tout Paris a vu, sous l'empire et sous la restauration, le physicien Robertson montrant, dans la rue de la Paix, à l'ancien couvent des Capucines, son cabinet de fantasmagorie. Les débuts de sa carrière avaient été plus brillans. Flamand d'origine, Robertson passa à Liége, lieu de sa naissance, la première partie de sa jeunesse. Il se disposait à entrer dans les ordres, et s'occupait à Louvain des études relatives

à sa future profession, lorsque les événemens de la révolution française le détournèrent de ce projet. Il vint à Paris et se consacra aux sciences physiques. Il s'est vanté d'avoir fait connaître le premier en France les travaux de Volta sur l'électricité. Tout ce que l'on peut dire, c'est que, lorsque Volta vint à Paris exposer ses découvertes, Robertson l'accompagnait auprès des savans de la capitale, et avait avec lui des relations quotidiennes. Peu de temps après, Robertson obtint au concours la place de professeur de physique au collége du département de l'Ourthe, qui faisait alors partie de la France; mais son esprit aventureux et inquiet s'accommodait mal de la rigueur des règles de la maison : il abandonna sa place et revint à Paris. Après avoir essayé inutilement de diverses carrières, excité par les succès de Blanchard, il embrassa la profession d'aéronaute; ses connaissances assez étendues en physique lui devinrent d'un grand secours dans cette carrière nouvelle; elles lui donnèrent les moyens d'exécuter la première ascension que l'on ait faite dans un intérêt véritablement scientifique. Le beau voyage aérien qu'il exécuta à Hambourg, le 18 juillet 1803, avec son compatriote Lhoest, fit beaucoup de bruit en Europe. Les aéronautes demeurèrent cinq heures et demie dans l'air et descendirent à vingt-cinq lieues de leur point de départ. Ils s'élevèrent jusqu'à la hauteur de sept mille quatre cents mètres, et se livrèrent à différentes observations de physique. Entr'autres faits, ils crurent reconnaître qu'à une hauteur considérable dans l'atmosphère les phénomènes du magnétisme terrestre perdent sensiblement de leur intensité, et qu'à cette élévation l'aiguille aimantée oscille avec plus de lenteur qu'à la surface de la terre, phénomène qui indiquerait, s'il était vrai, un affaiblissement dans les propriétés magnétiques de notre globe à mesure que l'on s'élève dans les régions supérieures.

En quittant l'Allemagne, Robertson se rendit en Russie, et le bruit de ses expériences sur le magnétisme terrestre décida l'académie des sciences de Saint-Pétersbourg à les faire répéter par l'auteur lui-même. Avec le concours de cette académie, Robertson, assisté d'un savant moscovite, M. Saccharoff, exécuta à Saint-Pétersbourg une nouvelle ascension. Les expériences auxquelles ils se livrèrent ensemble confirmèrent ses premières assertions relativement à l'affaiblissement de l'action magnétique du globe. Les résultats observés par Robertson et Saccharoff soulevèrent beaucoup d'objections parmi les savans de Paris. Dans une séance de l'Institut, Laplace proposa de faire vérifier le fait annoncé par ces aéronautes relativement à l'affaiblissement de la force magnétique du globe, en se servant des moyens offerts par l'aérostation. Berthollet et plusieurs autres académiciens appuyèrent la demande de Laplace. Cette proposition ne pouvait être faite dans des circonstances plus favorables, puisque Chaptal était alors ministre de

l'intérieur. Aussi la décision fut-elle prise à l'instant, et l'on désigna pour exécuter l'ascension MM. Biot et Gay-Lussac, qui étaient les plus jeunes et les plus ardens professeurs de l'époque. Conté se chargea de construire et d'appareiller l'aérostat. Les dispositions qu'il prit pour rendre le voyage aussi sûr que commode ne laissaient rien à désirer. Aussi, le jour fixé pour l'ascension, les deux académiciens n'eurent qu'à se rendre au jardin du Luxembourg et à monter dans la nacelle munis de leurs instrumens. Cependant, au moment du départ, il survint un petit accident qui nécessita l'ajournement du voyage. L'aérostat s'était trouvé plus tôt prêt que les aéronautes, et ceux-ci crurent pouvoir sans danger le faire attendre; mais les piquets auxquels étaient fixées les cordes qui le retenaient étaient plantés sur un terrain récemment remué et par conséquent peu solide; une pluie abondante, tombée pendant la nuit, l'avait détrempé, de sorte que les piquets ne purent résister à la force ascensionnelle de l'aérostat. En arrivant au Luxembourg, MM. Biot et Gay-Lussac furent tout surpris de voir le ballon en l'air et un grand nombre de personnes occupées à ramener le fugitif. Heureusement on put saisir ses lisières, et on le ramena sur le sol. On dut néanmoins remettre l'ascension à un autre jour et choisir un local plus convenable. On se décida pour le jardin du Conservatoire des Arts-et-Métiers, et c'est de là que MM. Biot et Gay-Lussac partirent le 20 août 1804, pour accomplir la plus belle ascension scientifique qu'on ait encore vue.

Le but principal de cette ascension était d'examiner si la propriété magnétique éprouve quelque diminution appréciable quand on s'éloigne de la terre. L'observation très-attentive à laquelle ils soumirent, pendant presque toute la durée du voyage, les mouvemens de l'aiguille aimantée, amena les deux savans à conclure que la propriété magnétique ne perd rien de son intensité quand on s'élève dans les régions supérieures de l'air. A quatre mille mètres d'élévation, les oscillations de l'aiguille aimantée coïncidaient en nombre et en amplitude avec les oscillations reconnues à la surface de la terre. Les courageux observateurs expliquèrent l'erreur dans laquelle, selon eux, Robertson était tombé par la difficulté que présente l'examen de l'aiguille aimantée, sous l'influence des oscillations de l'aérostat. Ils constatèrent aussi, contrairement aux assertions de Robertson, que la pile de Volta et les appareils d'électricité statique ne fonctionnent pas moins bien à une grande hauteur dans l'atmosphère qu'à la surface du sol. L'électricité qu'ils recueillirent était résineuse, et sa quantité s'accroissait avec la hauteur. L'observation de l'hygromètre leur fit découvrir que la sécheresse croissait également avec l'élévation. MM. Biot et Gay-Lussac firent différentes observations thermométriques, mais qui ne furent pas suffisantes pour en tirer quelque conclusion rigoureuse

relativement à la loi de décroissance de la température dans les régions élevées.

Le voyage aérostatique exécuté par MM. Biot et Gay-Lussac avait laissé beaucoup de points à éclaircir; il fallait confirmer les premières observations et les vérifier en s'élevant à une hauteur plus considérable. Pour atteindre ce dernier but avec l'aérostat qui avait servi aux premières expériences, un seul observateur devait s'élever. Il fut décidé que M. Gay-Lussac exécuterait seul cette nouvelle ascension. Dans ce second voyage, M. Gay-Lussac confirma et étendit les résultats qu'il avait obtenus avec M. Biot relativement à la permanence de l'action magnétique du globe. Il prit un assez grand nombre d'observations thermométriques, et essaya de déterminer ainsi la loi de décroissance de la température dans les hautes régions de l'air. L'observation de l'hygromètre n'amena à aucune conclusion importante. A la hauteur de six mille cinq cents mètres, M. Gay-Lussac recueillit de l'air qui, soumis à l'analyse, se trouva parfaitement identique pour sa composition avec l'air qui existe à la surface de la terre. En terminant la relation de son beau voyage aérostatique, M. Gay-Lussac exprimait le vœu que l'Académie des Sciences lui donnât les moyens de continuer cette série d'expériences intéressantes. Malheureusement ce vœu n'a pas été rempli. Si l'on excepte une ascension faite en Amérique par M. de Humboldt, quelques tentatives plus récentes qui n'ont eu aucun résultat, il n'y a point à signaler d'autres voyages aérostatiques exécutés dans l'intérêt des sciences.

Jusqu'à ce moment, l'aérostation scientifique n'a guère mieux réussi, on le voit, dans ses premiers essais que l'aérostation militaire. Pourtant un bel avenir lui est réservé, nous le croyons; mais, avant d'indiquer les questions qu'elle est appelée à résoudre, il faut suivre l'histoire de l'aérostation dans une dernière phase où son programme et ses prétentions se sont de nouveau modifiés. Désormais elle se préoccupe d'étonner plutôt que d'instruire, et, lorsqu'elle vise par momens à des succès moins vulgaires, c'est sur le côté chimérique de la découverte de Montgolfier, sur le problème de la direction des ballons, qu'elle concentre tous ses efforts. Le règne des aéronautes de profession succède en même temps à celui des courageux explorateurs, émules de Pilâtre et de Montgolfier. Le métier remplace la science; il a, comme elle, ses célébrités, et c'est ainsi qu'il faut citer les noms de Mme Blanchard, de Jacques Garnerin, d'Élisa Garnerin, sa nièce, de Robertson, de Margat, de Charles Green et George Green, son fils.

Sous le directoire et sous le consulat, les grandes fêtes publiques qui se donnaient à Paris étaient presque toujours terminées par quelque ascension aérostatique. Le soin de l'exécution de cette partie du programme était confié par le gouvernement à Jacques Garnerin, qui

s'en acquittait avec autant de talent que de zèle. L'ascension qui eut lieu à l'époque du couronnement de Napoléon est restée justement célèbre; le gouvernement mit 30,000 francs à la disposition de Garnerin pour lancer, après les réjouissances de la journée, un aérostat d'une dimension colossale. Le 16 décembre 1804, à onze heures du soir, au moment où un superbe feu d'artifice venait de jeter dans les airs ses dernières fusées, le ballon construit par Garnerin s'éleva de la place Notre-Dame. Trois mille verres de couleurs illuminaient ce globe immense; il était surmonté d'une couronne impériale richement dorée, et portait tracée en lettres d'or sur sa circonférence cette inscription : *Paris, 25 frimaire an* XIII, *couronnement de l'empereur Napoléon par sa sainteté Pie VII.* La colossale machine monta rapidement et disparut bientôt, au bruit des applaudissemens de la population parisienne. Le lendemain, à la pointe du jour, quelques habitans de Rome aperçurent un petit globe lumineux brillant dans le ciel au-dessus de la coupole de Saint-Pierre et du Vatican. D'abord très peu visible, il grandit rapidement et laissa apercevoir enfin un globe radieux planant majestueusement au-dessus de la ville éternelle. Il resta quelque temps stationnaire, puis il s'éloigna dans la direction du sud. C'était le ballon lancé la veille du parvis Notre-Dame. Par le plus extraordinaire des hasards, le vent, qui soufflait cette nuit dans la direction de l'Italie, l'avait porté à Rome dans l'intervalle de quelques heures. Le ballon continua sa route dans la campagne romaine. Cependant il s'abaissa bientôt, toucha le sol, remonta, retomba pour se relever une dernière fois, et vint s'abattre enfin dans les eaux du lac Braccianо. On s'empressa de retirer la machine à demi submergée des eaux du lac, et l'on put y lire cette inscription : *Paris, 25 frimaire an* XIII, *couronnement de l'empereur Napoléon par sa sainteté Pie VII.* Ainsi le messager céleste avait visité dans le même jour les deux capitales du monde. Il venait annoncer à Rome le couronnement de l'empereur au moment où le pape était à Paris, au moment où Napoléon s'apprêtait à poser sur sa tête la couronne de l'Italie. Une autre circonstance vint ajouter encore au merveilleux de cet événement. Le ballon, en touchant la terre dans la campagne de Rome, s'était accroché aux restes d'un antique monument. Pendant quelques minutes, il parut devoir terminer là sa route; mais, le vent l'ayant soulevé, il se dégagea et remonta, laissant seulement accrochée à l'un des angles du monument une partie de la couronne impériale. Ce monument était le tombeau de Néron. On devine sans peine que ce dernier fait donna lieu, en France et en Italie, à toute espèce de réflexions et de commentaires. On ne se fit pas scrupule d'établir des rapprochemens et de faire des allusions sans fin à propos de cette couronne impériale qui était venue se briser sur le tombeau d'un tyran. Tous ces bruits vinrent aux oreilles de Na-

poléon, qui ne cacha pas sa mauvaise humeur et son mécontentement. Il demanda qu'il ne fût plus question devant lui de Garnerin ni de son ballon, et, à dater de ce jour, Garnerin cessa d'être employé par le gouvernement. Quant au ballon qui avait causé tant de rumeurs, il fut suspendu à Rome à la voûte du Vatican, où il demeura jusqu'en 1814. On composa une longue inscription latine qui rappelait tous les détails de son miraculeux voyage; seulement l'inscription ne disait rien de l'épisode du tombeau.

Dans cette période d'exhibitions industrielles, l'aérostation a eu ses désastres aussi bien que ses triomphes. On connaît la fin tragique de Mme Blanchard, veuve du célèbre aéronaute qui, après avoir recueilli des millions, était mort dans la misère. Blanchard avait dit en mourant à sa femme : « Après moi, ma chère amie, tu n'auras d'autre ressource que de te noyer ou de te pendre. » Mme Blanchard, mieux avisée, rétablit sa fortune en embrassant la périlleuse profession de son mari. Elle fit un très grand nombre de voyages aériens et finit par en acquérir une telle habitude, qu'il lui arrivait souvent de s'endormir pendant la nuit dans son étroite nacelle et d'attendre ainsi le lever du jour pour opérer sa descente. Dans l'ascension qu'elle exécuta à Turin en 1812, elle eut à subir un froid si excessif, que les glaçons s'attachaient à ses mains et à son visage. Ces accidens ne faisaient que redoubler son ardeur; en 1817, elle exécutait à Nantes sa cinquante-troisième ascension, lorsque, ayant voulu descendre dans la plaine à quatre lieues de Nantes, elle tomba au milieu d'un marais. Comme son ballon s'était accroché aux branches d'un arbre, elle y aurait péri si l'on ne fût venu la dégager. Cet accident était le présage de l'événement déplorable qui devait lui coûter la vie.

Le 6 juillet 1819, Mme Blanchard s'éleva au milieu d'une fête donnée au Tivoli de la rue de Saint-Lazare; elle emportait avec elle un parachute muni d'une couronne de flammes de Bengale, pour donner au public le spectacle d'un feu d'artifice descendant au milieu des airs; elle tenait à la main une *lance à feu* pour allumer ses pièces. Un faux mouvement mit par malheur l'orifice du ballon en contact avec la lance à feu : le gaz hydrogène s'enflamma aussitôt; une immense colonne de feu s'éleva au-dessus de la machine et glaça d'effroi les nombreux spectateurs réunis à Tivoli et dans le quartier Montmartre. On vit alors distinctement Mme Blanchard essayer d'éteindre l'incendie en comprimant l'orifice du ballon; puis, reconnaissant l'inutilité de ses efforts, l'aéronaute s'assit dans la nacelle et attendit. Le gaz brûla pendant plusieurs minutes, le ballon se dégonflait peu à peu, il descendait, mais la rapidité de la descente était très modérée, et il n'est pas douteux que, si le vent l'eût dirigée vers la campagne, Mme Blanchard serait arrivée à terre sans accident. Malheureusement il n'en fut pas ainsi : le ballon vint s'a-

battre sur Paris; il tomba sur le toit d'une maison de la rue de Provence. La nacelle glissa sur la pente du toit, du côté de la rue. — A moi! cria Mme Blanchard. Ce furent ses dernières paroles. En glissant sur le toit, la nacelle rencontra un crampon de fer; elle s'arrêta brusquement, et, par suite de cette secousse, l'infortunée Mme Blanchard fut précipitée hors de la nacelle et tomba, la tête la première, sur le pavé. On la releva le crâne fracassé; le ballon, entièrement vide, pendait avec son filet du haut du toit jusque dans la rue.

Un autre martyr de l'aérostation est le comte François Zambeccari, de Bologne, dont les ascensions furent marquées par les plus étranges et les plus émouvantes péripéties. Le comte Zambeccari s'était consacré de bonne heure à l'étude des sciences. A vingt-cinq ans, il avait pris du service dans la marine d'Espagne; mais il eut le malheur, en 1787, pendant le cours d'une expédition contre les Turcs, d'être pris avec son bâtiment. Il fut envoyé au bagne de Constantinople, et il languit pendant trois ans dans cet asile du malheur. Au bout de ce temps, il fut mis en liberté sur les réclamations de l'ambassade d'Espagne. Pendant les loisirs de sa captivité, Zambeccari avait étudié avec beaucoup de soin la théorie de l'aérostation; de retour à Bologne, il composa un petit ouvrage sur cette question, et il soumit son livre à l'examen des savans de son pays. Ses travaux furent jugés dignes d'être appuyés par le gouvernement, qui mit des sommes considérables à sa disposition pour lui permettre de continuer ses recherches. Il paraît que Zambeccari avait ajouté à l'appareil aérostatique une lampe à esprit de vin, dont il pouvait augmenter ou diminuer à volonté la flamme; il espérait, à l'aide de ce moyen, diriger sa machine une fois qu'elle se trouverait tenue en équilibre dans l'atmosphère. Une première ascension, faite avec l'aérostat pourvu de cette lampe, eut le plus triste résultat. Les préparatifs du voyage n'ayant été terminés que vers minuit, c'est à cette heure avancée que Zambeccari se lança dans l'air avec deux de ses compatriotes, Andreoli et Grassetti. Emporté d'abord à une hauteur extrême après vingt-quatre heures passées à jeun, Zambeccari tomba à demi-mort dans la nacelle entre ses deux compagnons, dont un seul, Andreoli, fortifié par un bon repas, resta éveillé. Vers deux heures du matin, Zambeccari reprit cependant connaissance; en ce moment, le ballon commençait à descendre avec une rapidité effrayante. Il fallut jeter la lampe à esprit de vin et toutes les provisions inutiles; mais alors les voyageurs, dont la lanterne s'était éteinte, se trouvèrent dans une obscurité complète, et le ballon n'en continua pas moins, quoique avec lenteur, son mouvement de descente. Quand, après de longs efforts, les aéronautes eurent pu rallumer leur lanterne, il était trois heures. Le ballon descendait toujours, et un bruit terrible, le bruit des vagues,

ne tarda pas à avertir Zambeccari et ses compagnons qu'ils tombaient dans la mer Adriatique. Bientôt en effet la nacelle toucha les vagues; en cet instant suprême, ayant jeté leurs derniers sacs de lest et jusqu'à leurs vêtemens, les voyageurs furent de nouveau emportés à une hauteur telle que leur corps fut recouvert en quelques secondes d'une couche de glace. Pendant une demi-heure, la machine flotta dans ces espaces ténébreux et glacés, puis elle redescendit et retomba dans la mer. Heureusement le ballon à demi gonflé empêcha la nacelle de s'enfoncer complétement, et les voyageurs, traînés, ballottés par cette voile d'une nouvelle espèce, arrivèrent, après quelques heures d'une inexprimable angoisse, en vue de Pezzaro, vers le lever du jour. Ils n'étaient pas cependant au bout de leurs peines : les bâtimens auxquels ils demandaient du secours s'éloignaient tous de cette bizarre machine, qui épouvantait leurs matelots. Enfin il se trouva un navigateur pour venir en aide aux malheureux naufragés : on attacha une corde à la nacelle, on la hissa sur une chaloupe; quant au ballon, on coupa le câble qui l'attachait à la nacelle, car les mouvemens de ce vaste globe menaçaient de faire échouer le bâtiment, et on le vit alors remonter vers les nuages avec une rapidité prodigieuse.

Après avoir couru de si terribles dangers, Zambeccari aurait dû être dégoûté à jamais de ces expéditions périlleuses. Il n'en fut rien, et, à peine remis, il recommença ses ascensions. Il ne fut pas plus heureux. En s'élevant de terre, son aérostat vint heurter contre un arbre; la lampe à esprit de vin, qu'il emportait comme moyen de direction, se brisa par le choc, l'esprit de vin se répandit sur ses vêtemens et s'enflamma; Zambeccari se trouva couvert de feu, sa machine elle-même commença à s'embraser, et c'est dans cette situation effrayante que les spectateurs le virent disparaître au-delà des nuages. Il réussit néanmoins à arrêter les progrès de cet incendie et redescendit, mais à demi brûlé.

En dépit de ce nouvel accident, l'infatigable aéronaute ne renonça pas au projet d'expérimenter son funeste appareil; ses compatriotes lui refusant tout secours, il s'adressa au roi de Prusse, qui lui procura les moyens de poursuivre ses projets. Il fit une dernière expérience à Bologne le 21 septembre 1812. Cette fois le ballon du malheureux Zambeccari s'accrocha à un arbre, la lampe à esprit de vin y mit le feu, et l'aéronaute retomba mort sur la plage avec les débris de sa machine.

Parmi les victimes de l'aérostation, nous citerons encore Sadler, qui, après une vie marquée par plus de soixante excursions aériennes, périt près de Bolton, en 1824, précipité hors de sa nacelle à la suite d'une descente trop rapide, et que le manque de lest empêchait de diriger; — Harris, dont la chute près de Londres précéda de quelques

mois celle de Sadler, et fut déterminée par l'emploi d'une machine mal construite; — Olivari, mort près d'Orléans en 1802, après s'être enlevé sur une montgolfière qui avait pris feu à une lieue environ du point de départ. Un autre aéronaute, Mosment, avait coutume de s'élever debout, les pieds reposant sur un plateau très léger qui lui servait de nacelle. Il fit sa dernière ascension à Lille en 1806, et ce fut une perte d'équilibre qui, selon toute apparence, causa sa chute. L'aéronaute Dittorff périt près de Mannheim, en 1812, victime, comme Olivari, de l'emploi des montgolfières. La plupart des chutes aérostatiques doivent être attribuées à l'usage des ballons à feu : elles remontent presque toutes aux premières années de ce siècle. Depuis que l'usage du ballon à gaz a prévalu, la navigation aérienne n'est guère plus dangereuse que la navigation maritime. Si par intervalles quelques événemens funestes viennent grossir le martyrologe de l'aérostation, ils ne sauraient guère s'expliquer que par la témérité ou l'inhabileté des opérateurs. M. Cocking, par exemple, était un amateur anglais qui s'était mis dans la tête de créer un nouveau parachute. M. Green, qu'il avait accompagné dans quelques ascensions, eut le tort d'ajouter foi à sa prétendue découverte et le tort plus grand encore de se prêter à l'expérience. Il était cependant bien facile de comprendre d'avance que le projet de M. Cocking était tout simplement une folie. Voici en effet la disposition qu'il avait imaginée. Le parachute employé par les aéronautes est un véritable parasol dont la concavité regarde la terre; en tombant, il pèse sur l'air atmosphérique et repose dès-lors sur un support résistant. M. Cocking prenait le contrepied de cette disposition : il renversait le parasol dont la concavité regardait le ciel; c'était un cône renversé, une sorte de vis, c'est-à-dire une disposition merveilleusement choisie pour précipiter la chute au lieu de la retarder. L'événement ne le prouva que trop. Dans une ascension faite au Vauxhall de Londres le 27 septembre 1836, M. Green s'était embarqué tenant M. Cocking et son déplorable appareil suspendus par une corde à la nacelle de son ballon. Parvenu à une hauteur de douze cents mètres, M. Green coupa la corde, et il dut considérer avec terreur la chute épouvantable du malheureux qu'il venait de lancer dans l'éternité. En une minute et demie, l'aéronaute fut précipité à terre, d'où on le releva sans vie.

La mort récente d'un autre aéronaute anglais, M. Gale, s'explique de même par une fatale imprudence. C'est exalté par les liqueurs alcooliques et privé du sang-froid si nécessaire au navigateur aérien, que M. Gale a tenté à Bordeaux les périlleux hasards d'une ascension équestre. Victime d'une fausse manœuvre de sa machine, le malheureux Gale s'est vu, après une descente mal dirigée, enlevé de nouveau à travers les airs. L'asphyxie de l'aéronaute et sa chute terrible sont

un triste exemple des suites fatales qu'entraîne le moindre oubli des précautions imposées par le simple bon sens aux aventureux amateurs de la navigation aérienne.

V.

Nous n'avons rien à dire des nombreuses expériences aérostatiques accomplies depuis quelques mois, si ce n'est que le goût des voyages aériens tend chaque jour à s'accroître. Il est toutefois un fait que nous avons déjà remarqué, et qui mérite qu'on s'en préoccupe : c'est le retour des projets merveilleux pour la direction des ballons, qui coïncide avec l'engouement général dont la navigation aérienne est en ce moment l'objet.

La question de la direction des ballons a préoccupé, depuis les dernières années du XVIIIe siècle, un grand nombre de savans. Meunier, Monge, Lalande, Guyton de Morveau et beaucoup d'autres physiciens n'hésitaient pas à admettre comme possible la solution de cet attrayant problème. Les beaux travaux mathématiques que Meunier nous a laissés, relativement aux conditions d'équilibre des aérostats et à la recherche des moyens propres à les diriger, montrent à quel point cette pensée l'avait séduit. On peut en dire autant de Monge, qui a traité avec un soin particulier les problèmes mathématiques qui se rattachent à l'aérostation. Les opinions de Monge et de Meunier n'ont d'ailleurs pas manqué d'adversaires qui ont su les combattre victorieusement. Personne n'ignore, d'un autre côté, qu'une foule d'ingénieurs et d'aéronautes ont essayé de mettre à exécution diverses combinaisons mécaniques propres à diriger les ballons. Toutes ces tentatives n'ont amené aucune espèce de résultat, et la pratique a renversé l'espoir que certaines idées théoriques avaient pu faire admettre. L'on se fût épargné bien des mécomptes, si l'on eût étudié d'avance avec les soins nécessaires toutes les conditions du problème. Les géomètres qui ont fait de nos jours une étude approfondie de cette question sont arrivés à cette conclusion formelle : *Dans l'état actuel de nos connaissances et de nos ressources mécaniques, avec les seuls moteurs qui sont aujourd'hui à notre disposition, il est impossible de résoudre le problème de la direction des aérostats.* Cette proposition a été formulée, il y a quelques années, de la manière la plus nette dans un savant rapport de M. Navier. Pour diriger à volonté les ballons flottant dans les airs, on pourrait se proposer de suivre deux voies différentes : leur imprimer un mouvement horizontal au moyen d'un moteur convenable, ou bien chercher dans l'atmosphère les courans d'air les plus favorables à la marche, et se placer dans la direction de ces courans. Ces deux moyens ont été reconnus également impraticables : dans le

premier cas, l'impétuosité des vents et l'insuffisance de nos moyens mécaniques, dans le second la même cause unie à l'impossibilité d'employer l'aiguille aimantée comme instrument d'orientation dans les airs, où l'aérostat ne trace aucun sillage, sont autant d'insurmontables obstacles opposés à la solution du problème de la direction des ballons. Les divers essais auxquels ce problème a donné lieu méritent pourtant d'être exposés et discutés rapidement.

Monge proposa, comme appareil de direction des aérostats, un système de vingt-cinq petits ballons sphériques attachés l'un à l'autre comme les grains d'un collier, formant un assemblage flexible dans tous les sens et susceptible de se développer en ligne droite, de se courber en arc dans toute sa longueur ou seulement dans une partie de sa longueur, et de prendre avec ces formes rectilignes ou ces courbures la situation horizontale ou différens degrés d'inclinaison. Chaque ballon devait être muni de sa nacelle et dirigé par un ou deux aéronautes. En montant ou en descendant, suivant l'ordre transmis au moyen de signaux par le commandant de l'équipage, ces globes auraient imité dans l'air le mouvement du serpent dans l'eau. Ce projet étrange n'a point été mis à exécution.

Meunier a traité plus sérieusement le problème des aérostats. Le travail mathématique qu'il a exécuté en 1785 sur toutes les questions qui se rattachent à l'aérostation est encore aujourd'hui ce que l'étude des difficultés de la navigation aérienne a produit de plus complet et de plus raisonnable. Meunier voulait employer un seul ballon de forme sphérique et d'une dimension médiocre. Ce ballon se trouvait revêtu à l'extérieur d'une seconde enveloppe destinée à contenir de l'air comprimé. A cet effet, un tube faisait communiquer cette enveloppe avec une pompe foulante placée dans la nacelle; en faisant agir cette pompe, on introduisait entre les deux enveloppes une quantité d'air atmosphérique dont l'accumulation augmentait le poids du système et donnait ainsi le moyen de redescendre à volonté. Pour remonter, il suffisait de donner issue à l'air comprimé; le poids du ballon s'allégeait, et le ballon regagnait les couches supérieures. Ni lest ni soupape n'étaient donc nécessaires, ou plutôt les navigateurs avaient toujours ce lest sous la main, puisque l'air atmosphérique en tenait lieu. Quant aux moyens de mouvement, Meunier comptait surtout sur les courans atmosphériques : en se plaçant dans leur direction, on devait obtenir une vitesse considérable; mais, pour chercher ces courans et pour s'y rendre, il faut un moteur et un moyen de direction. Meunier avait calculé que le moteur le plus avantageux, c'étaient les bras de l'équipage. Quant au mécanisme, il employait les ailes d'un moulin à vent qu'il multipliait autour de l'axe, afin de pouvoir les raccourcir sans en diminuer la superficie totale; il leur donnait une inclinaison telle qu'en frappant

l'air, ces ailes transmettaient à l'axe une impulsion dans le sens de sa longueur, impulsion qui devait être la cause du mouvement de translation imprimé au ballon. L'équipage était employé à faire tourner rapidement l'axe et les ailes de ce moulin à vent. Meunier avait calculé qu'en employant toutes les forces des passagers, il ne pourrait communiquer au ballon tout au plus que la vitesse d'une lieue par heure. Cette vitesse suffisait cependant au but qu'il se proposait, c'est-à-dire pour trouver le courant d'air favorable auquel il devait ensuite abandonner sa machine.

Voilà en quelques mots les principes sur lesquels le savant géomètre croyait devoir fonder la pratique de la navigation aérienne. Son projet de lester les ballons avec de l'air comprimé mériterait d'être soumis à l'expérience; mais on voit que la navigation aérienne, même exécutée dans ces conditions, ne répondrait que bien imparfaitement aux espérances de ceux qui voudraient en remettre la conduite à l'unique force de la volonté humaine.

C'est à l'oubli des principes posés par Meunier qu'il faut attribuer la direction vicieuse qu'ont prise après lui les recherches concernant la marche des ballons. En s'écartant de ces sages et prudentes prémisses, en voulant lutter directement contre les courans atmosphériques, en essayant de construire avec nos moteurs habituels divers systèmes mécaniques capables de vaincre la résistance de l'air, on n'a abouti, comme il était facile de le prévoir, qu'aux échecs les plus déplorables. C'est ce qui arriva en 1801 à un certain Calais, qui fit au jardin Marbeuf une expérience aussi ridicule que malheureuse sur la direction des ballons. En 1812, un honnête horloger de Vienne, nommé Jacob Degen, échoua tout aussi tristement à Paris. Il réglait la marche du temps, il crut pouvoir asservir l'espace, et se mit à imaginer divers ressorts qui, appliqués aux ailes d'un ballon, devaient triompher de la résistance de l'air. Le système qu'il employait était une sorte de combinaison du cerf-volant avec l'aérostat. Un plan incliné, qui se porterait à droite ou à gauche au moyen d'un gouvernail, devait offrir à l'air une résistance et à l'aéronaute un centre d'action. L'expérience tentée au Champ-de-Mars trompa complétement l'espérance de l'horloger viennois; le pauvre aéronaute fut battu par la populace, qui mit sa machine en pièces.

En 1816, Pauly de Genève, l'inventeur du fusil à piston, voulut établir à Londres des transports aériens. Il construisit un ballon colossal en forme de baleine, dont le volume n'était guère moindre de celui de ce cétacé. Il n'eut aucune espèce de succès. Le baron Scott avait également proposé, vers la même époque, un immense aérostat représentant une sorte de poisson aérien muni de sa vessie natatoire articulée et mobile, et qui devait offrir par sa marche dans l'air l'image

du poisson dans l'eau. Ce plan resta à l'état de projet. C'est encore parmi les projets qu'il faut ranger la machine proposée en 1825 par M. Edmond Genet, frère de Mme Campan, établi aux États-Unis, qui a publié à New-York un mémoire sur *les forces ascendantes des fluides*, et a pris un brevet du gouvernement des États-Unis pour un *aérostat dirigeable*. La machine de M. Genet, d'une forme ovoïde et allongée dans le sens horizontal, présente une longueur de cent cinquante pieds (anglais) sur quarante-six de large et cinquante-quatre de hauteur. Le moyen mécanique dont il fait usage est un manége mû par des chevaux; il embarquait dans l'appareil les matières nécessaires à la production du gaz hydrogène.

Ces divers projets n'ont pas été mis à exécution; mais, par la triste déconvenue qu'éprouva, le 17 août 1834, M. de Lennox avec son fameux navire aérien *l'Aigle*, on peut juger du sort qui attendait ces rêveries, si on eût voulu les transporter dans la pratique. La superbe machine de M. de Lennox avait, selon le programme officiel, cinquante mètres de longueur sur quinze de hauteur. L'aérostat portait une nacelle de vingt mètres de long qui devait enlever dix-sept personnes; il était muni d'un gouvernail, de rames tournantes, etc. « Le ballon est construit, disait le programme, au moyen d'une toile préparée de manière à contenir le gaz pendant près de quinze jours. » Hélas! on eut toutes les peines du monde à faire parvenir jusqu'au Champ-de-Mars la malheureuse machine, qui pouvait à peine se soutenir. Elle ne put s'élever en l'air, et la multitude la mit en pièces.

Aujourd'hui le problème de la direction des aérostats vient d'être remis à l'ordre du jour. Un inventeur que n'a point découragé l'insuccès de ses nombreux devanciers, M. Petin, a tracé le plan d'une sorte de *vaisseau aérien*. Il réunit en un système unique quatre aérostats à gaz hydrogène, reliés par leur base à une charpente de bois, qui forme comme le pont de ce nouveau vaisseau. Sur ce pont s'élèvent, soutenus par des poteaux, deux vastes châssis garnis de toiles disposées horizontalement. Quand la machine s'élève ou s'abaisse, ces toiles présentent une large surface qui donne prise à l'air, et elles se trouvent soulevées ou déprimées uniformément par la résistance de ce fluide; mais, si l'on vient à en replier une partie, la résistance devient inégale, et l'air passe librement à travers les châssis ouverts; il continue cependant d'exercer son action sur les châssis encore munis de leurs toiles, et de là résulte une rupture d'équilibre qui fait incliner le vaisseau et le fait monter ou descendre à volonté en sens oblique le long d'un plan incliné. Là est toute la nouveauté du projet de M. Petin. Il n'est pas impossible que cette disposition permette en effet d'imprimer à la machine une sorte de marche oblique dans un sens déterminé, et ne donne ainsi les moyens de substituer à

la marche verticale, à laquelle les aérostats ont obéi jusqu'ici, une direction oblique; mais ces mouvemens, provoqués par la résistance de l'air, ne peuvent évidemment s'exécuter que pendant l'ascension ou la descente : le mouvement est impossible quand le ballon est en équilibre ou en repos. Il est indispensable, pour provoquer ces effets, d'élever ou de faire descendre le ballon en jetant du lest ou en perdant du gaz; on n'atteint donc le but désiré qu'en usant peu à peu la cause de son mouvement. Il y a là un vice essentiel qui frappe au premier aperçu. Là n'est pas encore toutefois le défaut radical de ce système : ce défaut auquel nous ne savons point de remède, c'est l'absence de tout véritable moteur. Le jeu de bascule que donne l'emploi des châssis pourra bien peut-être imprimer dans un temps calme un mouvement à l'appareil; mais, pour surmonter la résistance des vents et des courans atmosphériques, il faut évidemment faire intervenir une puissance mécanique. Cet agent fondamental, c'est à peine si M. Petin y a songé, ou du moins les moyens qu'il propose sont tout-à-fait puérils. L'hélice est en définitive le moteur adopté par M. Petin. Or, les hélices ont été essayées bien des fois pour les usages de la navigation aérienne, et toujours sans le moindre succès. Quant à faire fonctionner ces hélices par le moyen des petites turbines qui figurent sur le dessin de l'appareil, cette idée n'est pas discutable. Outre que leurs faibles dimensions sont tout-à-fait hors de proportion avec le volume énorme de la machine, il nous semble douteux que les roues de ces turbines atmosphériques puissent fonctionner seules à l'aide de la résistance de l'air, car elles sont plongées tout entières dans le fluide, condition qui doit s'opposer à leur jeu. D'ailleurs, cet effet fût-il obtenu, il ne pourrait s'exercer que pendant l'ascension ou la descente de l'aérostat, et dès-lors la difficulté dont nous parlions plus haut se présenterait encore, car il faudrait, pour provoquer la marche, jeter du lest ou perdre du gaz, c'est-à-dire user peu à peu le principe même ou la cause du mouvement. L'auteur se tire assez singulièrement d'embarras en disant que l'hélice serait mue dans ce cas par la main des hommes ou par *tout autre moyen mécanique;* mais c'est précisément ce moyen mécanique qu'il s'agit de trouver, et en cela justement consiste la difficulté qui s'est opposée jusqu'à ce jour à la réalisation de la navigation aérienne.

L'expérience, aussi bien que les raisonnemens théoriques, s'accorde donc à démontrer que le problème de la direction des aérostats demeure sans solution possible avec les moyens mécaniques dont la science dispose aujourd'hui. Il est temps de ramener l'aérostation dans une voie moins stérile. Malgré l'insuccès de quelques ascensions accomplies récemment dans un intérêt purement scientifique, l'aérostation peut, nous le répétons, être utilement employée à l'étude des grandes lois

physiques du globe. Là est peut-être son avenir, c'est comme instrument de découverte scientifique qu'elle peut tenir un jour une grande place parmi les inventions modernes. On s'assurera de l'importance que peut acquérir l'aérostation dirigée dans cette voie par une rapide énumération des faits principaux sur lesquels les voyages aériens pourraient jeter quelque lumière.

La véritable loi de la décroissance de la température dans les régions élevées de l'air est encore, on peut le dire, ignorée. Théodore de Saussure a essayé de l'établir à l'aide d'observations comparatives prises sur la terre et sur des montagnes élevées, telles que le Rigi et le Col du Géant. Des observations pareilles, prises dans les Alpes, ont encore servi d'élémens à ses recherches; mais toutes les observations recueillies de cette manière n'ont amené aucune conséquence générale susceptible d'être exprimée par une formule unique. D'après les expériences de Saussure, la température de l'air s'abaisserait de un degré à mesure que l'on s'élève de cent quarante à cent cinquante mètres dans l'atmosphère; les observations prises dans les Pyrénées ont donné un degré d'abaissement pour cent vingt-cinq mètres d'élévation, et, dans son ascension aérostatique, M. Gay-Lussac a trouvé le chiffre de un degré pour cent soixante-quatorze mètres d'élévation. On voit quelle différence et quel désaccord tous ces résultats présentent entre eux. Il est évident que la loi de la décroissance de la température dans les régions élevées pourra être fixée avec une très grande facilité et avec certitude par des observations thermométriques prises au moyen d'un aérostat à différentes hauteurs dans l'atmosphère. En multipliant les observations de ce genre sous diverses latitudes, à différentes saisons de l'année, à différentes heures de la nuit et du jour, on arrivera sans aucun doute à saisir la loi générale de ce fait météorologique.

On peut en dire autant de ce qui concerne la loi de la décroissance de la densité de l'atmosphère. La détermination exacte du rapport dans lequel l'atmosphère décroît de densité à mesure que l'on s'élève dépend de deux élémens : la décroissance de la température et la diminution de la pression barométrique. Des observations aérostatiques peuvent seules permettre d'établir ces élémens sur des bases expérimentales dignes de confiance. Les physiciens n'accordent, à bon droit, que très peu de crédit à la loi donnée par M. Biot relativement à la décroissance de la densité de l'air, car cette loi n'est calculée que sur quatre ou cinq observations prises dans les ascensions aérostatiques de MM. de Humboldt et Gay-Lussac. C'est en multipliant les observations de ce genre et en se plaçant dans des conditions différentes de latitudes, d'heures, de saisons, etc., qu'on pourra la fixer d'une manière positive. Ajoutons que ce résultat aurait d'autant plus d'importance, qu'il fournirait une donnée certaine pour mesurer la véritable hau-

teur de notre atmosphère. En effet, étant connue la loi suivant laquelle décroît la densité de l'air dans les régions élevées, on déterminerait à quelle hauteur cette densité peut être considérée comme insensible, ce qui établirait sur une base expérimentale solide le fait assez vaguement établi jusqu'ici de la hauteur et des limites physiques de notre atmosphère.

On fixerait encore avec beaucoup de facilité, grace à l'emploi des aérostats, la loi de la décroissance de l'humidité selon les hauteurs atmosphériques. Les hygromètres que nous possédons aujourd'hui sont d'une précision si grande, que les observations de ce genre, exécutées dans des conditions convenablement choisies, donneraient sans aucun doute un résultat très satisfaisant, et auraient pour effet d'enrichir la physique d'une loi dont tous les élémens lui font encore défaut.

On admet généralement que la composition chimique de l'air est la même dans toutes les régions et à toutes les hauteurs : M. Gay-Lussac a constaté ce fait dans son ascension aérostatique; mais les procédés d'analyse de l'air ont subi, depuis l'époque des expériences de M. Gay-Lussac, des perfectionnemens de tous genres, et il est reconnu que l'analyse de l'air par l'eudiomètre, telle que ce physicien l'a exécutée, laisse une certaine part aux erreurs d'expérience. Il serait donc de toute nécessité d'analyser l'air des régions supérieures en se servant des procédés si remarquables indiqués par M. Dumas. Cette expérience, si naturelle, si facile et pour ainsi dire commandée, n'a jamais été exécutée; c'est donc à tort, selon nous, que l'on admet l'identité de la composition de l'air dans toutes les régions. On a soumis, il est vrai, à l'analyse par les procédés de M. Dumas l'air recueilli au sommet du Faulhorn et du Mont-Blanc, et l'on a constaté son identité chimique avec l'air recueilli à la surface de la terre; mais il n'est pas douteux que la hauteur des montagnes même les plus élevées du globe ne soit un terme très insuffisant pour la recherche du grand fait dont nous parlons.

Plusieurs physiciens ont admis la variation suivant les hauteurs de la quantité de gaz acide carbonique qui fait partie de l'air. Une des expériences les plus faciles à exécuter dans la série prochaine des recherches aérostatiques consistera à éclaircir ce point de l'histoire de notre globe.

Les expériences effectuées à l'aide d'un ballon aérostatique permettraient encore de vérifier la loi de la vitesse du son, et de reconnaître si la formule établie par Laplace est vraie dans les couches verticales de l'air comme dans les couches horizontales, ou, si l'on veut, de rechercher si le son se propage avec la même rapidité dans les couches horizontales de l'air et dans le sens de la progression verticale. Il est probable que le résultat serait différent, et la loi qu'on fixerait

ainsi jetterait un jour nouveau sur les faits relatifs à la densité de l'atmosphère et sur quelques points secondaires qui se rattachent à ces questions.

Les phénomènes du magnétisme terrestre actuellement connus recevraient aussi des éclaircissemens très utiles d'expériences exécutées à une grande hauteur dans l'air. Le fait même de la permanence de l'intensité de la force magnétique du globe à toutes les hauteurs dans l'atmosphère, admis par MM. Biot et Gay-Lussac comme conséquence de leurs observations aérostatiques, aurait peut-être besoin d'être examiné de nouveau. La difficulté que présente l'observation de l'aiguille aimantée dans un ballon continuellement agité par les vents, et qui éprouve presque perpétuellement une rotation sur lui-même, rend ces observations difficiles et susceptibles d'erreur. Il ne serait donc pas hors de propos de reprendre, dans des conditions convenables, l'examen de ce fait important.

Enfin, l'un des plus utiles problèmes que nos savans pourront se proposer dans le cours de ces ascensions sera de rechercher s'il n'existerait pas, à certaines hauteurs dans l'atmosphère, des *courans constans*. On sait que sur certains points du globe il règne pendant toute l'année des courans invariables, qui portent le nom de *vents alisés*. En prolongeant dans l'atmosphère les expériences aérostatiques, en se familiarisant avec ce séjour nouveau, en étudiant ce domaine encore si peu connu, peut-être arrivera-t-on à trouver, à certaines hauteurs dans l'atmosphère, quelques courans dont la direction soit invariable pendant toute l'année, ou bien encore qui se maintiennent périodiquement à des époques déterminées. La découverte de ces *vents alisés* ou de ces *moussons* des régions supérieures serait un fait immense pour l'avenir de la navigation aérienne, car, leur existence une fois constatée et leur direction bien reconnue, il suffirait de placer et de maintenir l'aérostat dans la zone de ces courans pour le voir emporté vers le lieu fixé d'avance. Pour peu que ces *moussons* fussent multipliées dans l'atmosphère, le problème de la navigation aérienne se trouverait résolu beaucoup mieux que par les combinaisons mécaniques dont nous avons démontré l'impuissance.

En attendant que d'aussi brillans résultats soient obtenus, l'aérostation peut dès ce jour hâter sur plus d'un point le progrès des sciences physiques. C'est à elle de prendre pied dans ce domaine trop négligé; c'est aux savans aussi de mieux comprendre l'avenir promis à l'art des Pilâtre et des Montgolfier, et de rendre à l'aérostation la place qu'elle doit occuper parmi les plus utiles auxiliaires de l'observation scientifique.

LOUIS FIGUIER.

CABECILLAS Y GUERRILLEROS

SCÈNES DE LA VIE MILITAIRE AU MEXIQUE.

LE CAPITAINE RUPERTO CASTAÑOS.

I. — LE PONT DE CALDERON.

La guerre de l'indépendance avait formé au Mexique une population aujourd'hui bien éclaircie, bien isolée, par ses mœurs comme par ses souvenirs, de la société dont autrefois elle défendit si vaillamment la cause. Des *guerrilleros*, des aventuriers de toute sorte composaient cette population exceptionnelle. Heureux le voyageur qui rencontre encore sur sa route quelques-uns de ces enfans perdus de la révolution mexicaine! Leurs confidences éclairent pour lui d'un nouveau jour une des époques sans contredit les plus curieuses de l'histoire contemporaine de la Nouvelle-Espagne. Toutes les fois du moins que j'ai pu questionner ces vétérans des grandes luttes de 1810, j'ai recueilli des révélations, j'ai entendu des récits dont la trace ne s'est point effacée de ma mémoire. Parmi ces vieux soldats de l'indépendance, il en est un surtout en qui tous les instincts aventureux, toutes les sauvages passions de l'armée insurrectionnelle du Mexique semblaient avoir trouvé leur personnification. Sa vie me fut racontée sur le théâtre même des campagnes de 1810 et 1811, et les aventures qui me mirent en relation avec le capitaine Ruperto Castaños étaient vraiment un digne prélude

à ces récits. Aussi ne séparerai-je pas des romanesques souvenirs du routier les incidens, les scènes de voyage au milieu desquels se déroula devant moi cette étrange existence.

Entre Mexico et Guadalajara, capitale de l'état de Jalisco, à quelques lieues seulement de cette dernière ville, s'étend une plaine où s'est livré le combat le plus meurtrier peut-être qui ait jamais mis en présence les partisans de l'indépendance mexicaine et les champions de la conquête. Un torrent traverse de l'est à l'ouest cette steppe aride et va se perdre, après un cours de trois quarts de lieue, dans le Rio-Tololotlan. Sur ce torrent est jeté un pont de pierre d'une seule arche : c'est le pont et la rivière de Calderon. La plainte des eaux qui coulent profondément encaissées entre des berges à pic, le cri des aigles, le frémissement des herbes jaunies qui tapissent au loin le sol, tels sont les seuls bruits qui troublent aujourd'hui le silence de cette vaste arène où cent mille hommes combattirent depuis le lever jusqu'au coucher du soleil pour l'indépendance de leur pays. Malgré l'intérêt qu'un tel souvenir devrait appeler sur la plaine de Calderon, bien peu de voyageurs s'y arrêtent, et la plupart ne font même que la traverser à la hâte. D'autres souvenirs en effet que les souvenirs historiques planent sur ces tristes lieux, et plus d'une fâcheuse rencontre signale les bords du torrent de Calderon à la juste méfiance des touristes trop chargés de bagage. Pour moi, qui avais le bonheur de n'être pas de ceux-là, je m'étais promis, en quittant Mexico, de parcourir et d'étudier à loisir le théâtre d'une si mémorable lutte; j'avais même résolu de faire ma dernière halte, avant Guadalajara, dans un des *jacales* (huttes) qui se dressent çà et là le long du torrent, et je n'eus pas trop à me repentir d'avoir exécuté ce projet.

J'étais arrivé dans la plaine de Calderon vers la fin d'une longue journée de marche. Je me dirigeai résolûment vers une cabane bâtie non loin du pont. L'hôte de cette pauvre demeure me promit pour moi et mon domestique un souper ou quelque chose d'approchant, pour nos deux chevaux une provende à peu près suffisante et un hangar en guise d'écurie. Il ne nous en fallait pas davantage, et, après avoir mis pied à terre, sans m'occuper plus long-temps des apprêts de notre installation, je me dirigeai vers la plaine que je comptais visiter en attendant le souper.

Un premier monument de la bataille de Calderon s'offrit à moi à quelques pas du *jacal* où j'étais descendu : c'était une sorte de *tumulus* grossier près duquel s'élevait un gommier à demi mort de vieillesse. Sur ce tumulus et aux branches du gommier étaient plantées plusieurs petites croix en mémoire des nombreuses victimes de la cruauté espagnole. Je passai outre, et je fus bientôt au milieu de l'arène où s'étaient rencontrées les deux armées. Avant de quitter la capitale du Mexique,

j'avais lu quelques relations espagnoles (1) des dernières révolutions de ce pays. C'était sous l'impression de ces récentes lectures que je parcourais le champ de bataille où tant d'intrépides adversaires ou défenseurs de la domination de Madrid dans la Nouvelle-Espagne avaient trouvé leur tombeau. Sur le théâtre même du drame, je m'en rappelai sans peine les héros et les principales péripéties. La guerre de l'indépendance mexicaine a duré dix ans comme le siége de Troie, et la bataille de Calderon peut être regardée comme un des épisodes les plus remarquables de cette longue épopée qui attend encore son Homère. Rien n'a manqué à cette lutte héroïque. Espagnols et insurgés ont bravé la mort avec la même audace. Du côté des Mexicains néanmoins, la superstition ranima plus d'une fois le courage des combattans. L'effigie de la Vierge de *los Remedios*, costumée en généralissime, marchait en tête de l'armée émancipatrice. Des prêtres et des moines étaient généraux ou colonels. Un curé dont le nom est resté célèbre, Hidalgo, exerçait sur ces bandes fanatiques un pouvoir presque dictatorial. A côté de lui marchaient de vaillans capitaines, Allende, Aldama, Abasolo; du côté des Espagnols, c'étaient l'implacable général Calleja et le fougueux comte de la Cadena, qui se trouvaient au premier rang. Des deux parts, les chefs se valaient. Néanmoins la discipline devait avoir l'avantage sur le désordre, et six mille Espagnols, façonnés aux rudes travaux de la guerre, mirent en déroute cent mille Mexicains lancés pêle-mêle au combat par des chefs inexpérimentés.

Il est peu de familles, espagnoles ou mexicaines, auxquelles le terrible anniversaire du 17 janvier 1811, date de cette bataille, ne rappelle une perte douloureuse. Le comte de la Cadena est une des plus célèbres victimes de cette funeste journée. Emporté par une de ces rages implacables qu'éveille seule la furie des longues mêlées, le comte s'était jeté avec douze dragons à la poursuite des Mexicains fugitifs. On ne le vit pas revenir, mais on reconnut son cadavre parmi ceux qui jonchaient la plaine. Nul ne s'était précipité au-devant des insurgés avec une fougue plus cruelle. Les chefs mexicains avaient d'ailleurs tenu tête à ce rude adversaire avec une bravoure digne d'un meilleur sort. Sur l'une des éminences d'où mes regards embrassaient le théâtre de la bataille jusqu'à ses dernières limites, Hidalgo s'était tenu pendant l'action et avait dirigé tous les mouvemens de sa tumultueuse armée. C'était là que ses lieutenans venaient prendre leurs instructions, tandis que cent pièces d'artillerie tonnaient contre les Espagnols; c'était là aussi que la nouvelle d'une défaite inattendue avait surpris l'intrépide curé, devenu généralissime. Quelles avaient été pendant le

(1) Parmi ces relations, les plus curieuses sans contredit sont celles de don Carlos Maria Bustamante, *Cuadro Historico*, et du docteur Mora, *Mejico y sus revoluciones*.

combat les pensées de cet homme étrange? Celles d'un père au cœur de qui retentissent douloureusement les coups portés à ses enfans? celles d'un général qui met sur l'enjeu d'une bataille les plus chères espérances de sa vie? La double responsabilité du pasteur et du chef d'armée s'était sans doute en ce moment révélée à l'ame du prêtre rebelle, et avait châtié son orgueil par une double torture. C'était sa voix qui avait poussé dans la plaine tant de milliers d'hommes armés de flèches et de frondes; c'était par ses ordres que cent pièces d'artillerie avaient été traînées des points les plus reculés du Mexique jusqu'au pied de ces collines, tour à tour occupées et abandonnées par les insurgés et les Espagnols (1). Seize mois avant la journée de Calderon, Hidalgo n'était encore que le curé de Dolores, obscure bourgade située à quelques lieues de Guanajuato; Allende était capitaine dans un régiment espagnol. A quelle fatalité obéissaient-ils donc quand, dans la nuit du 16 septembre 1810, le premier cri d'indépendance fut poussé dans le bourg de Dolores? Et comment expliquer cet élan révolutionnaire qui, à la voix de Hidalgo, s'était propagé, rapide comme l'incendie qu'allume la torche jetée dans les herbes flétries d'une savane? N'y avait-il pas quelque chose de miraculeux dans cette armée de cent mille hommes recrutés en quelques jours par deux ou trois chefs résolus? Mais aussi quel retour de fortune et quelle expiation cruelle pour leurs premiers succès! Par trois fois, à Calderon, la victoire sembla se déclarer pour les insurgés; par trois fois elle leur échappa, et l'explosion d'un chariot de munitions, en jetant le désordre dans leurs rangs, acheva enfin leur déroute. Quelques-unes de ces bandes, commandées par Allende et Abasolo, purent faire une honorable retraite et se tenir prêtes pour de nouveaux combats; mais la perte des troupes insurrectionnelles n'en fut pas moins considérable. Il n'y avait pas, au dire d'une dépêche officielle, une baïonnette espagnole qui ne fût rouge de sang. Comme dans toutes les guerres civiles, le carnage avait suivi la lutte, et il fut terrible.

La plupart des chefs de l'armée vaincue à Calderon eurent une triste fin. Hidalgo, Allende, Aldama, trouvèrent la mort sur un échafaud à Chihuahua. Les restes d'Abasolo, le chevaleresque insurgé, reposent au fond d'un cachot. Torres, le *vaquero* devenu chef d'armée, avait été ignominieusement suspendu au gibet de Guanajuato, et son corps, coupé en morceaux, avait été exposé en quatre endroits de cette ville, où la clémence des Espagnols avait gracié tous ses complices.

(1) Parmi les cent canons qui suivirent l'armée insurrectionnelle, il y en avait qui, arrachés aux arsenaux de San-Blas sur les bords de l'Océan Pacifique, avaient été traînés sur un espace de deux cents lieues à travers des chemins impraticables, sans autres machines que les épaules de milliers d'hommes dont « la *sueur*, dit un historien, arrosait littéralement la terre. »

D'autres partisans plus heureux avaient échappé aux désastres de Calderon; quelques-uns même étaient arrivés au pouvoir; mais combien de soldats obscurs, combien de héros ignorés avaient péri dans la foule! Au moment où cette triste pensée s'offrait à mon esprit, le soleil était près de se coucher. Le murmure du torrent, le frémissement des hautes herbes agitées par le vent, toutes les mélancoliques rumeurs de la solitude m'arrivaient plus tristes, plus solennelles encore que de coutume. Je sentis le besoin de secouer les pénibles impressions qui m'obsédaient, et je repris le chemin de mon hôtellerie.

La cabane que j'avais laissée déserte, il y avait une heure à peine, s'était rapidement peuplée pendant mon absence. Une demi-douzaine de dragons mexicains, aisément reconnaissables à leur uniforme rouge et à leur manteau jaune, avaient attaché leurs chevaux au tronc du gommier chargé de croix de bois, et, tandis que la dent de leurs montures essayait d'enlever à l'arbre desséché quelques débris d'écorce, les cavaliers se reposaient en buvant sur le seuil de l'hôtellerie. Le flanc poudreux et fumant des chevaux attestait qu'ils avaient fourni une longue traite. Ces hommes à la figure basanée et au costume éclatant formaient un groupe pittoresque. Il me semblait que la plaine déserte de Calderon venait de rendre à la vie quelques-uns des sauvages guerriers dont elle avait été le tombeau.

— Nous avons donc six convives de plus? dis-je à l'hôte en rentrant dans la cabane. Ma question trahissait une inquiétude qu'expliquait mieux encore le regard que je jetai sur la table, où rien n'indiquait encore les apprêts du souper.

— Eh! non, seigneur cavalier, répondit l'hôte. Ces dragons laissent souffler leurs chevaux, et ils se remettront en route avant une demi-heure pour la *barranca del Salto*, où ils vont dormir, si toutefois on peut reposer dans cet endroit maudit.

L'hôtelier accompagna ces derniers mots d'un signe de croix. Pour la première fois, je surprenais au Mexique une de ces superstitions si communes dans nos pays, et j'allais hasarder à ce sujet quelques questions, quand une voix forte détourna l'attention du maître de la cabane. Presque en même temps un voyageur impatient ouvrit la porte, et poussa jusque dans la hutte un robuste cheval noir comme l'ébène. — Holà! *patron*, n'avez-vous pas quelques provisions en réserve pour un voyageur affamé?

Je tournai vers ce visiteur inattendu le même regard contrarié que j'avais jeté sur les six dragons. A la lueur du fourneau qui éclairait la cabane, je pus reconnaître un homme de cinquante ans environ, grand et vigoureux, à la peau brune, aux yeux vifs et brillans; de longues moustaches remontaient jusqu'à ses oreilles; une cicatrice, mal cachée par les bords de son chapeau, s'étendait de son œil gauche jusqu'à son

menton. La physionomie du cavalier exprimait la bonté et la franchise; il y avait dans ses gestes et dans son accent une brusquerie toute militaire.

— Si vous voulez autre chose que des *frijoles* au piment, de la *cecina* et les débris d'une vieille poule, vous pouvez passer votre chemin, répondit l'hôte.

— *Con mil diablos!* s'écrie le nouveau venu, ce sont mes trois mets de prédilection, et je m'arrête ici.

L'inconnu fit reculer son cheval avec une aisance parfaite jusqu'au-delà du seuil de la cabane, puis il sauta à terre, attacha l'animal à l'un des arbres poudreux qui formaient devant l'hôtellerie une sorte de chétive oasis, et rentra dans la cabane, portant sous son bras un magnifique *sarape* du Saltillo, qu'il déposa dans un coin. Ensuite il déchaussa ses éperons, ôta de sa ceinture une espèce de large cimeterre, et s'assit à côté de moi sur un banc de chêne dressé le long d'une table enfumée.

— Êtes-vous de mon avis relativement au souper? me demanda-t-il quand il se fut assis.

— Oui, à quelques scrupules près quant à l'âge de la poule.

— Bah! avec de bonnes dents, on en viendra à bout, répondit mon commensal, et le gros rire qui écarta ses lèvres me laissa voir deux rangées de dents capables de broyer du fer. Holà! *amigo,* continua-t-il en se tournant vers l'un des dragons arrêtés devant la cabane, voulez-vous vous asseoir, trinquer avec moi, et me dire pour quelle cause vous battez la campagne à une heure si avancée?

— Un escadron de notre régiment est en garnison pour quelques jours au village de Zapotlanéjo, et notre capitaine nous a ordonné d'aller camper cette nuit dans l'*hacienda* ruinée située près de la *barranca del Salto.*

— La *barranca del Salto!* dit l'inconnu avec un mouvement de surprise, et c'est tout ce que vous savez du but de votre expédition?

— Je sais encore, reprit le soldat, que six autres détachemens, de six hommes chacun, ont été envoyés dans des directions toutes différentes pour cerner les abords de Guadalajara; voilà tout ce que je puis vous dire, et, si vous voulez en savoir plus long, adressez-vous au *cabo* que voici.

Le *cabo* ou brigadier, qui avait les cinq dragons sous ses ordres, entrait à l'instant même pour rappeler ses hommes et boire le coup de l'étrier. Le voyageur qui avait si familièrement questionné le dragon traita de même le *cabo,* et prévint son désir en lui versant à boire; celui-ci n'eut garde de refuser. — A votre santé! dit-il.

— A la vôtre! répliqua l'inconnu. Et il adressa de nouveau au *cabo* sa question, déjà restée sans réponse, quant au but de l'excursion des dragons.

Celui-ci sembla hésiter un instant à répondre; puis il donna l'ordre au soldat qui n'avait pas quitté la cabane d'aller rejoindre ses camarades. Le *cabo* ne voulait pas sans doute mettre un inférieur dans le secret de ses instructions. Quand nous fûmes seuls :

— Vous êtes un *ancien?* dit le *cabo* au cavalier, qui en effet avait la tournure d'un vieux soldat.

— J'ai combattu tout un jour dans cette plaine, répondit l'inconnu.

— Était-ce à la bataille de Calderon? interrompis-je. En ce cas, vous me raconterez cette journée.

— Volontiers, pendant le souper. Je commandais une *guerrilla* volante de deux cent cinquante hommes, et le soir j'étais à peu près le seul de ma troupe. Que de sang, mon Dieu, a coulé au pied de ces collines!

— Nous allons ce soir, reprit le *cabo* à voix basse, fouiller la *barranca del Salto,* et, si la réputation qu'a cet endroit n'est pas trompeuse, c'est une assez triste commission : les morts, dit-on, y font la guerre aux vivans.

— Ah! c'est qu'il s'y est passé de terribles choses! Il me souvient d'une affreuse nuit... Mais à quoi bon cette perquisition nocturne dans une *hacienda* ruinée?

— Cette *hacienda* cache, à ce qu'il paraît, plus d'un hôte dangereux. Écoutez, nous ne sommes pas de trop mauvais vouloir à l'endroit de l'honorable confrérie des *salteadores :* il faut que tout le monde vive; mais il est deux classes d'hommes que les voleurs doivent respecter, les prêtres et les militaires. Or, il y a quelques jours, on a poussé l'audace jusqu'à dévaliser tout près d'ici son excellence le gouverneur de Guadalajara, en compagnie de son chapelain; c'était profaner d'un seul coup tout ce qu'il y a de respectable.

— Et sait-on qui a commis ce double sacrilége? demanda le vétéran.

— Qui cela peut-il être, si ce n'est cet endiablé d'Albino Conde?

— Albino Conde? le fils du fameux guerrillero qui a rendu tant de services dans la guerre de l'indépendance?

— Lui-même. Un des hommes de l'escorte du gouverneur l'a reconnu malgré son déguisement, et c'est lui que j'ai ordre de prendre mort ou vivant à l'*hacienda* del Salto. Seulement, j'ai trouvé prudent de cacher à mes hommes le but de notre expédition, car je sais par expérience qu'Albino a des amis partout.

— Et on croit le rencontrer à l'*hacienda* del Salto?

— C'était là aussi, vous le savez, que se réfugiait son père, lorsqu'il n'était encore que contrebandier, et, entre nous, on m'a promis les épaulettes d'*alférez* pour la tête du bandit.

— Prenez garde, seigneur *cabo,* dit l'étranger, qui depuis quelques momens était devenu sérieux; prenez garde, j'ai vu, moi qui vous parle, d'étranges choses à la *barranca,* et Dieu me préserve de jamais

chercher un gîte dans ces ruines, lorsque le vent de minuit souffle sur la plaine et que la lune éclaire les croix de *meurtre* au fond du ravin!... Vous n'êtes que six! pour une pareille expédition, c'est bien peu...

— C'est donc vrai, tout ce qu'on raconte? demanda le *cabo* effrayé.

— Sans compter ce que personne n'est revenu dire!

— Peste! je tiens à revenir raconter ce que j'aurai vu, et je ne camperai, avec mes hommes, qu'à l'entrée de la *barranca,* assez loin des morts pour ne pas les craindre, assez près des vivans, s'il y en a, pour leur intercepter toute issue. Le tout est de passer cette nuit sans encombre, car d'autres détachemens doivent nous rejoindre demain matin dans cet endroit maudit; mais il se fait tard, et nous avons encore notre bivouac à installer. Adieu, seigneur capitaine.

Et le dragon vida un dernier verre de *mescal,* puis il serra la main du vétéran et sortit précipitamment. Une minute après, les échos silencieux de la plaine de Calderon se réveillaient sous les pieds des chevaux, qui partaient au galop. L'étranger, resté seul avec moi, ne parut pas beaucoup se soucier d'attendre le souper dans ma compagnie, car il ne tarda pas à prendre son *sarape* et à se poster sur le seuil de la hutte, d'où il sembla suivre des yeux les six dragons galopant dans la prairie, et à peine ceux-ci furent-ils hors de vue, qu'il s'élança sur son cheval et partit sans même se retourner vers moi.

La conversation que je venais d'entendre ne me laissait pas, je l'avoue, sans quelque inquiétude, et je me disais qu'il eût été sage peut-être de ne pas choisir, pour y passer la nuit, une hôtellerie si voisine du quartier-général d'un *salteador* tristement fameux. J'étais d'ailleurs sous l'impression pénible d'une de ces heures de silence et d'isolement qui, toutes les fois qu'elles reviennent dans la journée d'un voyageur, reportent sa pensée vers la patrie absente. Les rumeurs confuses du soir commençaient à s'élever dans la plaine. Le cri des grillons cachés dans les herbes sèches m'arrivait de temps à autre, mêlé aux aboiemens de quelques chiens, lugubrement répétés par les échos de la solitude. Le maître de la cabane et mon domestique étaient occupés au dehors; l'ombre croissait autour de moi, et ce fut avec un certain plaisir que je vis arriver, comme une distraction à mes pensées chagrines, la femme de l'hôte, attirée sans doute par la fumée de ses ragoûts, qui semblaient cuits à point.

— Quand votre seigneurie voudra souper, dit-elle, tout est prêt.

— A l'instant même, repris-je, si c'est votre bon plaisir.

La *ventera* étendit sur la table une nappe longue, étroite et d'une saleté qui n'attestait que trop clairement de longs services. C'était, selon l'usage de *tierra-adentro* (pays intérieur), une toile de coton ornée d'effilés et de perles de Venise à chaque extrémité. L'hôtesse ne mit sur la table que deux assiettes, l'une pour moi, l'autre pour mon domestique.

— Nous sommes trois, dis-je à la *ventera*, et vous oubliez un couvert.

— Trois! demanda-t-elle, et qui donc est le troisième?

— Le cavalier aux longues moustaches qui était ici il n'y a qu'une demi-heure.

— Eh bien! il y a une demi-heure, ce cavalier est parti sans vouloir attendre le souper, et il n'est pas revenu. Après tout, pourquoi vous en plaindre? vous n'aurez que plus forte ration.

Mon domestique rentra en ce moment, et je me mis à table d'assez mauvaise humeur. Le souper me parut détestable. Tous mes efforts pour obtenir de l'hôte ou de l'hôtesse quelques renseignemens sur la *barranca* del Salto ne provoquèrent que cette invariable réponse : *Ahi dizquè espanta* (on dit qu'il y a des revenans). Après ce triste souper et cette journée de fatigue, j'avais grand besoin de sommeil. Il était près de minuit, et je dormais déjà depuis une demi-heure, étendu dans mon *sarape*, sur le banc de chêne qui m'avait servi de siége, quand un bruit de pas et la brise fraîche de la nuit, pénétrant par la porte entr'ouverte, me tirèrent de mon assoupissement. Un cavalier venait de s'arrêter devant le *jacal;* il mit pied à terre et entra dans la chambre qui me servait de gîte. Je le reconnus.

— Tout le monde dort-il ici? me demanda-t-il brusquement, et reste-t-il quelques débris de votre souper?

— Tout le monde dort, répondis-je, et mon domestique a, je le crains bien, consommé votre part.

— Peu importe; j'ai soupé ailleurs aussi mal que j'aurais soupé ici : ce que je viens chercher, c'est un abri d'abord et puis un homme assez obligeant pour ne pas me refuser un service.

— Cet homme, vous l'avez trouvé; mais vous me devez en revanche un récit de la bataille de Calderon. L'avez-vous oublié?

— Non certes, et nous en causerons demain; souffrez que je fasse, avant tout, reposer mon cheval.

Et le vétéran, sans attendre ma réponse, se dirigea vers l'écurie. Quelques instans après, il revint se coucher au pied du banc où j'essayais en vain de dormir. — Trouverez-vous mauvais, me demanda-t-il, que j'affirme devant vous que je suis dans cette *posada* depuis six heures du soir, et que je n'en ai pas bougé?

Je réfléchis un instant. — Faudra-t-il l'affirmer moi-même?

— Non, votre rôle se bornera à ne rien dire; c'est moi seul qui mentirai, s'il le faut absolument.

— Accordé, seigneur don...

— Seigneur don Ruperto Castaños, reprit l'étranger avec une sorte d'emphase, ex-capitaine de *guerrillas*...

Cette réponse termina notre entretien. Le capitaine Ruperto ronflait bien avant que je me fusse rendormi, et ce fut lui qui me réveilla vers quatre heures du matin, pour me proposer de faire un tour dans la

plaine en attendant qu'on sellât nos chevaux. J'acceptai avec empressement. Quand nous fûmes sortis du *jacal*, le capitaine me conduisit vers le torrent. — Mettons-nous sur le pont, me dit-il, de là nous dominerons le champ de bataille; mais *con mil diablos!* je ne sais trop comment vous décrire le combat qui s'est livré ici, il y a près de trente ans. La fumée de l'artillerie et la poussière m'enfermaient dans un affreux brouillard; je vous indiquerai du moins les postes qu'occupaient mes braves compagnons. Le pont de Calderon est commandé en tête et sur le côté gauche par deux collines prolongées et très escarpées qui dominent la plaine; la grande route de Guadalajara traverse le pont même, car la rivière qui coule sous son arche entre des bords à pic ne présente presque aucun endroit guéable.

Un moment de silence succéda à ces premières paroles du capitaine; mes regards se portèrent tour à tour sur le pont, sur les collines et sur la rivière. — Tenez, reprit Castaños en me désignant celle des deux collines qui fait face au pont, il y avait sur cette hauteur, la veille de la bataille, une batterie de soixante-sept canons de tout calibre; sur la colline de gauche, douze bouches à feu; sept autres encore à quelque distance de là, à l'endroit où le monticule de gauche forme par un renflement comme une troisième hauteur : c'était donc en tout quatre-vingts pièces, de quoi écraser d'un coup les six mille hommes du général Calleja. Eh bien! les flèches des Indiens firent ce jour-là plus de besogne que nos trois batteries. Croiriez-vous que les affûts étaient construits de telle sorte que la bouche de la pièce ne pouvait s'abaisser, et que de cette hauteur les boulets passaient forcément au-dessus de l'ennemi? La fatalité, vous le voyez bien, était contre nous, car les dispositions générales semblaient prises à merveille : il ne nous manquait que de bonnes armes. Le général Torres se tenait là, au pied de la colline qui fait face au pont, don Juan Aldama sur celle de gauche; Abasolo commandait quinze mille chevaux, et je le vois encore galopant sur le front de sa troupe : Allende était partout comme général en chef, et de cette petite éminence que vous voyez là-bas, Hidalgo, debout, la tête nue, dominait le corps de réserve disséminé dans toute la plaine. Quant à moi, je me trouvais avec mes deux cent cinquante hommes tout près d'Allende. Maintenant faites-vous une idée de cent mille hommes mal armés ou sans autres armes que des flèches, des frondes, de mauvais fusils et des couteaux emmanchés sur des bâtons, à l'exception de quelques milliers de soldats qu'Allende avait disciplinés tant bien que mal, — cent mille hommes récitant le rosaire à haute voix ou chantant des cantiques, — puis le jour de la bataille, un bruit assourdissant, un nuage de poudre partout, et vous en saurez autant que moi sur cette grande bataille, à laquelle j'assistais cependant.

Je crus devoir me contenter de ces explications imparfaites; j'étais

plus curieux d'entendre le *guerrillero* me raconter la légende de la *barranca* del Salto, et je lui fis part de mes désirs.

— Si de Guadalajara, où je vais vous accompagner, me répondit-il, vous alliez comme moi à Tepic et de là jusqu'à San-Blas...

— C'est précisément mon itinéraire, interrompis-je.

— Tant mieux, *caramba!* tant mieux, nous ferons route ensemble; puis j'ai eu de puissans motifs pour vous fausser compagnie, ajouta don Ruperto, peut-être vous les dirai-je plus tard, et ce serait une histoire assez intéressante, je vous le jure, que celle qui a précédé et suivi ma rencontre avec vous. En attendant, si d'autres récits vous paraissent dignes d'attention, je mets tous mes souvenirs à votre disposition. J'ai combattu côte à côte avec le *padre* Hidalgo, Abasolo, Aldama et Allende; j'ai bivouaqué, dressé des embuscades avec Torres, Soto-Mayor, Garcia, Osorio, Montano et tant d'autres. Je vous ferai, d'après nature, le portrait de ces héros étranges; je vous raconterai de bizarres exploits, de pittoresques aventures dont les bois, les savanes, les grèves de l'Océan Pacifique ont été le théâtre. Tout cela vous convient-il?

— A merveille! m'écriai-je, enchanté de cette bonne fortune inattendue.

Le soleil se levait, c'était le bon moment pour se mettre en route. Revenus à la *venta,* nous trouvâmes nos chevaux sellés et bridés; la *ventera* put nous servir une tasse de chocolat, qui devait nous aider à attendre patiemment un déjeuner plus substantiel. Guadalajara n'est qu'à dix lieues du pont de Calderon. Notre léger repas achevé, nous montâmes à cheval et nous partîmes.

Nous chevauchions depuis une demi-heure à peine, quand nous fûmes rejoints par une troupe de cavaliers. C'étaient les six dragons, y compris le *cabo,* que nous avions vus la veille à la *venta* de Calderon.

— *Santos Dios!* s'écria don Ruperto. Eh bien! seigneur *cabo,* avez-vous dans la poche vos épaulettes d'*alférez?*

— Le diable est parti! reprit tristement le brigadier. Ce matin nous avons vainement fouillé l'*hacienda* de la *barranca* del Salto.

— Pourquoi n'y être pas entré de nuit? reprit don Ruperto, vous auriez sans doute trouvé ce que vous cherchiez.

— J'y aurais trouvé peut-être ce que je n'y cherchais pas; d'ailleurs aucun de mes hommes n'a osé y pénétrer.

— Ma foi! poursuivit Castaños, ce cavalier et moi en soupant à la *venta* où vous nous avez vus, puis, après souper, en nous couchant de bonne heure comme des voyageurs fatigués doivent le faire, nous avons prié pour la réussite de vos recherches.

Castaños mentait effrontément. Selon nos conventions, je ne le contredis pas.

— Entre nous, reprit le *cabo*, je sais à peu près où il est maintenant, ce cher ami. Nous allons cerner tout le village de Zapotlanéjo, dans lequel il courtise, dit-on, une jolie *china*. C'est là que je compte le trouver et gagner mes épaulettes de sous-lieutenant. Il lui semblera tout naturel que je le fasse contribuer à mon avancement. Je le connais un peu, et entre amis on se doit ces petits services.

— Entre amis, dit Ruperto, on s'aide comme l'on peut.

Le *cabo* et ses cinq hommes s'éloignèrent dans la direction du village de Zapotlanéjo. — C'est donc un bandit bien redoutable que cet Albino? demandai-je au capitaine.

— Eh! mon Dieu, non; il aime à bien vivre sans travailler.

— Quel homme est-ce enfin? Le savez-vous?

— Oh! sa figure n'est pas prévenante, tant s'en faut. Il a une physionomie repoussante, féroce; il est petit et mal bâti.

— Alors il court grand risque d'être mal reçu par la belle *china*.

En ce moment même, un jeune cavalier dont le costume et les manières annonçaient un gentilhomme parut sur la route que nous suivions; il était monté sur un magnifique cheval bai, et semblait pressé de nous rejoindre. Le capitaine Castaños était évidemment très lié avec le nouveau venu, car à peine furent-ils en face l'un de l'autre qu'ils échangèrent une cordiale poignée de main. Le cavalier qui nous avait rejoints était grand, svelte et d'une physionomie toute prévenante. — Venez donc, mon neveu, s'écria don Ruperto, nous ferons route ensemble, car nous n'avons pas de secrets à nous dire devant ce seigneur, qui est mon ami.

Le jeune homme me salua poliment, fit faire volte-face à son cheval, et nous cheminâmes tous trois vers Guadalajara d'un pas égal. Si court qu'il fût, notre voyage ne devait pas s'achever sans nouvelle rencontre, car à une lieue à peine de Guadalajara nous fûmes accostés par un grand drôle à figure patibulaire. — Vous permettez, mon oncle, n'est-ce pas? dit le jeune homme en s'arrêtant pour causer avec ce personnage suspect. — A ton aise, mon garçon, répondit le capitaine. Quelques instans après, le jeune homme nous rejoignit, et, toujours silencieux, se remit à trotter à côté de nous. Deux fois encore, avant d'arriver à Guadalajara, le neveu du vétéran échangea quelques paroles à voix basse avec des hommes que le hasard seul amenait sans doute à notre rencontre, et dont la physionomie comme les allures me paraissaient plus qu'équivoques. J'évitai toutefois de témoigner aucune défiance au capitaine Castaños, et nous étions les meilleurs amis du monde, quand nous entrâmes de compagnie dans la ville de Guadalajara.

II. — GUADALAJARA.

Guadalajara est la capitale de l'état de Jalisco. Placée sur la limite de la *terre froide* et de la *terre chaude*, cette ville participe de l'aspect des deux zones qui se partagent le Mexique. Sous un ciel toujours pur, égayée par de nombreux jardins, elle subit parfois l'influence des brises glacées qui soufflent des montagnes voisines. Le Cerro del Col, espèce de volcan éteint, le pic de Tequila, et derrière ces tristes montagnes toute une chaîne de collines abruptes qui cernent le Rio-Tololotlan, tel est le sombre amphithéâtre qui encadre du côté du nord la ville de Guadalajara. Des sapins, des chênes verts couvrent ces hauteurs. Sur les bords du Tololotlan toutefois, d'autres régions s'annoncent, et déjà circule un air plus tiède. C'est la *tierra-caliente* qui se révèle. Aux chênes et aux sapins succèdent les citronniers et les bananiers. Les sables arides font place à des champs de cannes à sucre arrosés par de nombreux cours d'eau. L'aspect intérieur de Guadalajara est des plus rians. Chaque maison a sa *huerta* (jardin fruitier), et dans tous ces vergers s'épanouit une végétation luxuriante. Guadalajara n'est pas seulement une ville pittoresque, c'est aussi une ville manufacturière; c'est la seconde cité de la république, comme Lyon est la seconde ville de France, et elle présente avec notre métropole industrielle cette autre analogie, que de tous les centres de population au Mexique, c'est celui où les passions politiques entretiennent le plus d'agitation.

— D'après ce que vous m'avez conté de vos affaires, me dit don Ruperto au moment où nous arrivions en vue de la ville, vous devez séjourner ici au moins une semaine pour attendre l'arrivée de vos muletiers. Je dois, de mon côté, passer dans cette ville quelques jours; tout va donc pour le mieux. Je vous conduirai dans un *meson* dont le *huesped* est mon ami, et, à ma recommandation, vous serez de sa part l'objet d'une attention toute particulière. Vous n'aurez qu'à vouloir pour qu'on ajoute un banc de bois au mobilier de votre chambre, ce qui est un luxe inusité dans ce pays. Et puis, c'est dans deux jours la fête de la Vierge de Zapopam, et j'irai vous prendre à votre auberge pour vous faire voir cette cérémonie. En attendant, je vais loger chez un ami, et je regrette de ne pouvoir vous offrir d'autre hospitalité que celle de la *posada* publique.

Pendant que le capitaine me donnait ces indications, nous étions arrivés à la barrière ou *garita*. Un officier vint à notre rencontre, et nous fit signe de ne point passer outre.

— Pardon, *señores*, nous dit-il; mais certaines instructions de police m'obligent à vous faire subir un interrogatoire. Je désire donc savoir d'où vous venez et où vous allez descendre dans cette ville.

— Nous avons quitté ce matin, mon neveu et moi, la plaine de Calderon, dit le capitaine en désignant notre jeune compagnon. C'est dans un des *jacales* de cette plaine que nous avons déjeuné avec ce cavalier étranger.

Le capitaine se souvenait trop bien en ce moment de la promesse que je lui avais faite de ne pas contredire ses allégations. Je jugeai toutefois inutile et peut-être imprudent de le démentir; aussi gardai-je un complaisant silence. En ma qualité d'étranger, j'inspirais à l'officier mexicain une confiance qui le décida à ne pas réitérer sa première question. Il se contenta d'ajouter : — Et chez qui descendez-vous dans la ville?

Le vétéran murmura entre ses lèvres un nom que je n'entendis pas; mais l'officier parut satisfait de la réponse, car, après nous avoir salués poliment, il nous fit signe que nous pouvions passer. Pendant ce court interrogatoire, le neveu de don Ruperto avait gardé une contenance impassible. Une fois libres de nous éloigner, nous piquâmes des deux, et nos chevaux nous eurent bientôt conduits au centre de la ville. Le moment était venu de nous séparer, et Castaños m'indiqua la route que je devais suivre pour gagner ma *posada*. — A demain, me dit-il; mon neveu et moi, nous n'oublierons pas le service que vous nous avez rendu.

De si vifs remerciemens me laissèrent fort surpris; mais, sans me préoccuper davantage du sens qu'il fallait attacher aux paroles de don Ruperto, je me dirigeai immédiatement vers le *meson* qu'on m'avait désigné. Après un repas assez frugal, mais bien délicat cependant en comparaison de mon souper de la veille, je demandai le chemin qui conduit à l'*Alameda*, et je pris lentement le chemin de cette promenade.

L'Alameda de Guadalajara se rapprocherait beaucoup de l'Alameda de Mexico, si l'on y rencontrait des promeneurs. Presque seul sous l'ombrage des frênes magnifiques qui en bordent les allées, je laissais errer mes regards sur les cimes lointaines et escarpées des Cordilières qui dominent la ville, et que je devais traverser pour gagner Tepic et San-Blas. J'avoue que je m'ennuyais profondément, quand, à travers un massif épais de jasmins, un bruit de voix confuses arriva jusqu'à mes oreilles. En écartant un peu les branches qui s'entrelaçaient devant moi, je reconnus, assis sur un banc, trois hommes vêtus, comme les cavaliers que j'avais rencontrés la veille, de l'uniforme écarlate des dragons mexicains.

— Écoute, disait l'un d'eux, tu sais que je suis ton ami...

— Allons donc! interrompit un autre dragon dont je crus reconnaître la voix, je ne crois plus à l'amitié, vois-tu; Albino m'en a dégoûté pour toujours. Ce drôle sait que, s'il se laissait prendre par moi,

il contribuerait à mon avancement : eh bien! il s'obstine à m'éviter tant qu'il peut. Tôt ou tard il sera pendu; ne vaudrait-il pas mieux que ce fût un ami qui lui rendît ce service plutôt qu'un de ses ennemis? Il mourrait du moins avec la certitude de faire de moi un *alférez*... Ah! continua le *cabo* (car l'homme qui parlait n'était autre que le brigadier que j'avais rencontré au pont de Calderon), des amis comme celui-là ne valent pas un *tlaco!*

— Et où es-tu donc allé chercher Albino? demanda un des compagnons du *cabo*.

— A la *barranca* del Salto d'abord, puis à Zapotlanéjo; mais il venait de quitter ce dernier endroit lorsque j'y suis arrivé.

— Je le crois bien, on m'a dit qu'on l'avait vu entrer hier à Guadalajara en plein jour.

— Vraiment! s'écria le brigadier de dragons; alors je cours lui faire honte de sa conduite, car je sais à peu près où le trouver.

En disant ces mots, le sous-officier se leva avec tout l'empressement d'un joueur qui espère mettre la main sur une martingale. Bientôt il fut au bout de l'allée et hors de la vue de ses camarades.

— Notre *cabo* est un fin limier, dit après quelques instans de silence l'un des deux dragons si brusquement abandonnés par le brigadier. Dire pourtant qu'il ne faudrait que présenter au gouverneur la tête de ce scélérat d'Albino pour avoir les épaulettes d'*alférez!*

En ce moment, je crus distinguer à l'extrémité de l'allée mon compagnon de voyage don Ruperto, et je renonçai à écouter la suite de cette conversation, malgré les détails curieux qu'elle me promettait sur les mœurs militaires du Mexique. C'était bien don Ruperto en effet qui venait à ma rencontre. Il s'était rendu à mon *meson*, et l'hôte lui avait assuré que je devais être à l'Alameda.

— Je vous cherchais, me dit le vétéran, parce que mon neveu est forcé, pour une affaire urgente, de quitter Guadalajara cette nuit même; il serait désolé de partir sans avoir eu le plaisir de vous offrir à souper en remerciement du service que vous lui avez rendu, et en dédommagement de la poule coriace que j'ai été contraint de vous laisser manger seul à Calderon.

— Ah çà! je vous ai donc décidément rendu service à tous deux?

— A mon neveu plus qu'à moi.

— Et vous ne pouvez pas me dire quelle est la nature de ce service?

— Mon neveu vous donnera à cet égard de plus amples explications ce soir. A tout prendre, c'est son secret et non le mien. Je dois donc le laisser maître de parler ou de se taire.

Tout cela m'était dit d'un ton qui redoublait singulièrement ma curiosité. Qu'était-ce que ce jeune homme qui me faisait, sans me connaître, complice d'un mensonge dont je cherchais vainement à appré-

cier la portée? Qu'était-ce que ce vétéran des guerres de l'indépendance qui me témoignait, pour cette complicité, une si chaude reconnaissance? Je commençais à me repentir d'avoir accepté pour compagnons de route ces personnages quelque peu suspects; mais il n'était plus temps de me dégager, et Ruperto Castaños me traitait déjà comme un vieil ami. Il avait passé familièrement son bras sous le mien, et, moitié hésitant, moitié curieux, je me laissai entraîner hors de l'Alameda, sur le chemin de l'hôtel où nous devions souper. Je traversai en compagnie du vieux guerrillero une bonne partie de la ville. La nuit succédait déjà au crépuscule, et, quand nous arrivâmes sur la place d'Armes, la lune brillait dans un ciel d'une pureté, d'une transparence admirables. L'immense place, inondée de blanches clartés, ressemblait à un lac d'argent où çà et là les ombres tremblantes des grands frênes traçaient des dessins fantastiques. Des couples timides chuchotaient sous les arbres, et le bruit des causeries amoureuses s'élevait vers le ciel, mêlé au frémissement d'un jet d'eau dont la gerbe formait, au centre de la place, une colonne lumineuse. Les senteurs des jardins embaumaient l'air. J'aurais volontiers passé cette nuit sereine à me promener par la ville, heureux d'observer à mon aise cette vie nocturne des cités espagnoles du Nouveau-Monde, si pleine de charme dans ses romanesques mystères; mais mon compagnon tenait fort à ne pas manquer l'heure du souper, et, au lieu de nous arrêter sous les beaux frênes de la place d'Armes, nous pressâmes le pas. Bientôt nous arrivâmes devant une maison basse comme la plupart de celles de la ville, mais d'une apparence assez gaie. Du vestibule de la porte cochère, qui s'ouvrit à la voix du capitaine, nous pénétrâmes dans une cour carrée, encadrée dans des galeries couvertes. Une rangée de grenadiers était parallèle à chaque galerie, dont les pilastres disparaissaient presque sous un verdoyant rideau de plantes grimpantes. De là je n'aurais pas eu besoin d'être guidé par don Ruperto pour me diriger vers la salle du festin : des voix bruyantes et le raclement d'une guitare m'indiquaient suffisamment ma route.

La salle où nous entrâmes n'était pas précisément éclairée *a giorno,* mais on n'y remarquait pas la même pauvreté de luminaire que dans la plupart des appartemens mexicains. Une assez nombreuse compagnie s'y trouvait réunie. Je reconnus parmi les assistans les personnages à mine patibulaire qui avaient conféré le matin même sur la route de Guadalajara avec le neveu du capitaine Castaños. Trois femmes, plus parées et plus provoquantes peut-être que belles, de celles que par courtoisie on nomme de *vertu suspecte,* se trouvaient mêlées aux convives. Sauf les figures peu prévenantes des amis du jeune neveu du capitaine, la variété et le luxe presque oriental des costumes rendaient le coup d'œil des plus pittoresques. Des feutres à galons d'or et

de grandes rapières aux poignées étincelantes appendus aux murailles complétaient la décoration de la salle. Le jeune amphitryon, qui tenait une guitare, la remit à l'une des femmes pour s'avancer vers son oncle et vers moi.

— Soyez le bienvenu, me dit-il, et recevez mes remerciemens d'avoir bien voulu vous rendre à mon invitation. Si j'avais eu le temps, j'aurais eu le plaisir d'aller vous la porter moi-même.

J'avais à peine répondu à ce compliment, débité avec un air de parfaite aisance, quand on vint nous dire que le souper était servi. La nation mexicaine est si sobre, qu'on peut dire que la gastronomie est chez elle à l'état d'enfance. Je fus donc très surpris de l'aspect que présentait la table sur laquelle était dressée une argenterie nombreuse, quoique disparate. Deux *surtouts* couronnés de fleurs artificielles excitèrent l'admiration de la compagnie.

— Il n'y a que don Faustino pour faire si galamment les choses, dit une des femmes qu'on appelait la *Tapatia* en lançant au jeune neveu de don Ruperto un regard de sa noire prunelle plus étincelante que les paillettes d'acier de l'éventail qu'elle faisait jouer devant ses yeux.

— C'est un souvenir du dernier bal du gouverneur auquel j'assistais, reprit don Faustino. J'ai tâché d'imiter le mieux possible le souper que nous donna son excellence.

La chère en effet était délicate, et, à ma grande surprise, attestait que la cuisine mexicaine s'était, cette fois, inspirée des traditions de l'école française.

— Que dites-vous du souper? me dit don Ruperto, à côté de qui j'avais été placé; cela vaut-il la poule que j'ai eu l'indignité de vous laisser manger seul à Calderon?

— On mangerait une poule centenaire avec de pareilles sauces, répondis-je au capitaine.

Le maître d'hôtel, en habit noir et en cravate blanche, qui allait et venait dans la salle, sourit en m'entendant faire cet éloge. Il comprit sans doute que j'étais le seul étranger parmi les convives.

— Monsieur est bien bon, me dit-il en français à l'oreille. Monsieur sait-il par hasard en quelle compagnie il se trouve?

— Ma foi non, repris-je, et je ne m'en inquiète guère.

Le maître d'hôtel s'éloigna, appelé par les besoins de son service. J'avais reconnu en lui un compatriote, et l'ordonnance parfaite du souper confié à ses soins aurait suffi au besoin pour me révéler son origine toute parisienne. Quant au sens mystérieux de la question qu'il m'avait adressée, je ne m'en préoccupai nullement; je me contentai d'admirer le contraste qu'offraient autour d'une table servie à la française ces rudes cavaliers aux riches costumes, et qui, pour la plupart,

mangeaient avec les doigts de la main droite en tenant dans leur main gauche une inutile fourchette.

Tous les usages mexicains étaient oubliés ce soir-là; on but largement des vins capiteux, et chacun but dans son verre : double dérogation aux habitudes du pays, qui sont de ne boire que de l'eau après le repas et dans un verre commun; au dessert même, on servit du vin de Champagne. Le souper tirait à sa fin, quand, sur un signe du jeune amphitryon, on apporta, dans une corbeille de joncs de Guayaquil, des couronnes d'œillets et de jasmins blancs.

— Est-ce encore un souvenir du bal du gouverneur que ces couronnes de fleurs? demanda l'une des femmes à don Faustino.

— Oui, *linda mia,* répondit le jeune homme, mais c'est un raffinement. Son excellence, à la fin du souper, fit apporter d'énormes corbeilles de fleurs, pour que chacune des femmes qui se trouvaient chez lui recommençât le bal parée d'un bouquet frais. Quant à moi, j'ai pensé, mes belles, que vous me sauriez gré d'orner vos noirs cheveux de ces guirlandes rouges et blanches : au lieu d'un bouquet, c'est une couronne que j'offre aux charmantes danseuses qui ne refuseront pas, je l'espère, de se rendre à l'appel de ma guitare.

En disant ces mots, don Faustino se mit à accorder l'instrument qui allait servir d'orchestre : les trois femmes acceptèrent de très bonne grace les couronnes dont les fleurs éclatantes s'accordaient merveilleusement avec leurs noires chevelures; elles resserrèrent autour d'une taille souple et fine leur ceinture de crêpe de Chine à frange d'or; les jupons courts de soie ondulèrent sur les larges hanches des danseuses, et, la tête haute, le corps cambré, les castagnettes frissonnantes sous leurs doigts, elles attendirent les premières notes du musicien. Lente d'abord comme la musique, la danse ne tarda pas à s'animer, et bientôt les blanches fleurs des couronnes tombèrent une à une, comme les perles d'une odorante rosée. Le cliquetis précipité des castagnettes, les parfums pénétrans des bouquets effeuillés, les œillades voluptueuses, ne tardèrent pas à pousser jusqu'au délire l'enthousiasme des spectateurs, déjà exaltés par les vins de France, et la fête semblait près de dégénérer en orgie quand un domestique vint annoncer qu'un sous-officier de dragons, se disant attendu, voulait entrer.

— *Caramba!* s'il est attendu, je le crois bien! s'écria don Faustino en jetant son instrument; c'est l'intermède du spectacle. Qu'il entre, Joaquin.

Le domestique obéit, et quelques secondes après le *cabo* que j'avais déjà vu dans la plaine de Calderon et sous les ombrages de l'Alameda pénétra dans la salle en jetant autour de lui des regards étonnés. — Pardon, dit-il, mais je crains de m'être trompé.

— Qui cherchez-vous? demanda d'une voix brusque l'un des con-

vives, à longue barbe noire, au teint foncé et à l'œil cave et sinistre, qui semblait avoir le mot dans la comédie préparée par don Faustino.

— Mon compère San-Vicente, qui m'a fait dire qu'il m'attendait ici pour une affaire d'urgence.

— Au diable soit votre compère! s'écria l'homme à la barbe noire.

— Le fait est que celui que je cherche n'est pas ici, répondit le *cabo* prêt à se retirer.

— Qui sait? s'écria don Faustino, qui tournait le dos au brigadier.

— Hein? dit celui-ci, comme s'il reconnaissait la voix qui lui parlait; qui entends-je?

— Non pas le compère, mais au moins l'ami chez qui vous le cherchiez, répliqua don Faustino en regardant fixement le sous-officier de dragons. Celui-ci semblait tout à coup avoir vu la tête de Méduse, tant ses yeux dilatés et sa bouche entr'ouverte attestaient de surprise et d'effroi. — *Virgen santa!* ce n'est pas possible! s'écria-t-il en cherchant des yeux la porte. Je cours à la recherche de mon compère.

Le *cabo* paraissait en effet éprouver la plus forte envie de s'en aller, mais déjà deux hommes gardaient la seule issue par laquelle il pût s'échapper. A l'aspect de la porte ainsi défendue, le brigadier pâlit.

— Eh bien! mon pauvre José Maria, dit don Faustino d'un ton railleur, je n'étais donc ce matin ni à la *barranca* del Salto, ni au village de Zapotlanéjo, où tu me cherchais avec tant d'empressement, et tes épaulettes d'*alférez* se feront encore attendre quelques jours.

Ce jeune homme à la figure prévenante, aux manières courtoises, était-il le chef de voleurs que le *cabo* voulait couper en quatre quartiers? Don Ruperto m'avait dit pourtant qu'Albino, le fils de son ancien camarade, avait une physionomie repoussante et féroce, qu'il était laid et mal bâti. On m'avait donc caché la vérité. Ce qui me semblait fort clair en tout cas, c'est qu'un des compagnons d'Albino avait attiré le dragon dans un piége en lui promettant de lui livrer son chef, que le *cabo* ne s'attendait pas à trouver si bien entouré.

— Ah! mon cher ami, dit le dragon avec une aisance affectée, que je suis aise de te revoir! mais tu ne me soupçonnes pas, j'aime à le croire, de l'infamie qu'on m'attribue! J'étais inquiet... je craignais qu'il ne te fût arrivé malheur... c'eût été bien triste pour moi! ajouta-t-il d'un ton pénétré.

— Je le crois bien, dit don Faustino, j'étais devenu si précieux pour toi... Mais j'ai une triste nouvelle à te donner, mon pauvre José Maria!

— Tu ne vas pas me faire assassiner, je pense? s'écria le sous-officier, qui était devenu très pâle.

— A quoi bon?

— *Canelo!* j'en suis tout heureux, et puisque tu es en bonne santé, mon bonheur est parfait.... Adieu.

— Attends donc, je t'ai dit que j'avais une mauvaise nouvelle à t'annoncer.

— Parle, s'écria le brigadier, je suis pressé.

— Eh bien! j'ai fait ma paix ce matin avec le gouverneur. Je lui ai donné une preuve excellente que je n'étais pour rien dans l'attaque dont il avait été victime. Je lui ai prouvé que le jour où on l'arrêtait aux portes de Guadalajara, j'étais en train de détrousser moi-même deux Anglais qui se rendaient avec un riche bagage à l'hacienda de las Frias, à vingt-sept lieues d'ici. Le gouverneur a reconnu qu'on m'avait calomnié, et nous sommes au mieux ensemble.

— Je le crois bien, dit le *cabo* en essayant de sourire.

— Alors, mon cher José Maria, reprit le bandit, tu sens qu'il te faut renoncer à tes épaulettes de sous-lieutenant.

— Fi donc! je n'y ai jamais compté, s'écria le dragon avec indignation.

— Ce que tu pourrais faire de mieux dans ces tristes circonstances, poursuivit Albino, ce serait peut-être de te joindre à notre bande.

— Je ne dis pas non, répondit le *cabo*. S'il y avait un bon coup à faire, j'en prendrais bien ma part, nous en causerons; mais, puisque tu as reconnu mon innocence, comme on a rendu justice à la tienne, ne pourrais-tu me donner quelque chose à boire?

Albino invita son ami, non sans une certaine magnanimité, à s'asseoir parmi nous. La petite vengeance qu'il venait de tirer du *cabo* lui suffisait.

La nuit était avancée, et j'avais hâte, comme on le pense, de prendre congé du prétendu neveu de don Ruperto. — Vous voyez, me dit-il, que, si vous ne m'aviez pas servi pour ainsi dire de caution à mon entrée dans la ville, l'officier qui nous interrogeait n'aurait pas manqué de reconnaître mon signalement. J'aurais été conduit chez le gouverneur au lieu d'y aller moi-même, ce qui est bien différent, parce que certains traits d'audace intimident toujours, et j'aurais eu mille désagrémens que votre silence m'a évités; le moyen, en effet, de croire qu'un étranger est l'ami d'un chef de *salteadores!*

Je comprenais parfaitement la nature du service que j'avais rendu au bandit, mais je n'en gardais pas moins quelque rancune au capitaine Castaños, et, pendant que je regagnais en sa compagnie mon domicile, je crus devoir ne pas lui cacher mon mécontentement. Le capitaine se disculpa de son mieux en alléguant que lui-même s'était exposé pour empêcher le fils de son ancien compagnon d'armes d'être victime de l'ambition du *cabo*. C'était pour avertir le bandit qu'il m'avait si brusquement quitté la veille, et il avait pu en effet, ajouta-t-il, arriver avant les dragons à la *barranca* del Salto. Albino, prévenu par Castaños, avait trouvé prudent de chercher dans la ville

même de Guadalajara une sécurité que lui refusait la campagne. Mon silence avait facilité la réussite de ce plan audacieux.

— Le père de ce *salteador* m'a sauvé plus d'une fois la vie, reprit le capitaine. Le nom du guerrillero Conde est encore célèbre aujourd'hui parmi nous autres vétérans. J'avais promis de veiller sur son fils, et voici à quelle occasion. Le lendemain de la bataille de Calderon, nous eûmes, mes soldats et moi, un siége à soutenir dans l'*hacienda* de la *barranca* contre un détachement de ces terribles *tamarindos* qui semblaient autant de bêtes féroces aux ordres de Calleja (1). Manquant de vivres, réduits aux plus dures extrémités, nous montâmes à cheval pour nous frayer un chemin au milieu des assiégeans. Je tenais l'enfant d'Albino dans mes bras, lui portait sa femme en croupe de son cheval. Je vois encore d'ici l'ancien contrebandier faisant tournoyer au milieu des *tamarindos* sa longue épée rougie de sang. Tout à coup son cheval s'abattit, les jarrets tranchés, sous la double charge. Albino seul se releva; la mère n'eut que le temps de lancer sur moi un regard suppliant comme pour me prier de veiller sur son fils, et une minute après elle avait cessé de vivre. Le contrebandier sauta d'un bond derrière ma selle, et nous parvînmes à nous faire jour au milieu d'un double rang d'ennemis. Tout d'un coup nous entendîmes résonner derrière nous le galop d'un cheval : c'était un de ces féroces *tamarindos* qui, se servant de la monture de l'un de nos camarades désarçonnés, nous donnait la chasse. Je tournai bride pour lui faire face; au même instant, Albino poussa un hurlement de rage. A l'arçon du cavalier pendait une tête sanglante, belle encore malgré la mort : c'était celle de la femme du contrebandier. Albino se laissa couler à terre. Un gommier poussait près de là. J'y accrochai par ses vêtemens l'enfant que je portais, le jeune homme que vous avez vu ce soir, et j'attaquai le *tamarindo*. Quelques minutes après, nous galopions, Albino et moi, côte à côte, moi portant l'enfant dans mes bras, lui tenant deux têtes à la main, celle de sa femme et celle du meurtrier. Et vous croyez, ajouta le capitaine avec une émotion sauvage, vous croyez qu'on oublie jamais ces choses-là? Eh! pour sauver la vie de ce jeune homme que j'ai protégé depuis son berceau, je risquerais mon salut éternel. Aurais-je donc reculé devant la crainte de vous faire jouer un rôle qui, à tout prendre, n'était pas de nature à vous compromettre? Ce n'est là d'ailleurs qu'un incident de ma longue vie d'aventures, et je vous dois une plus longue confession. Je vous ai parlé de la fête de Zapopam qui a lieu dans un jour, et je vous ai promis d'être votre guide. Puisque vous aimez les souvenirs de nos guerres civiles, j'ai de quoi vous satisfaire.

(1) C'était un corps d'infanterie qu'on appelait ainsi d'après la couleur de leur uniforme, et que le général espagnol avait composé des hommes les plus robustes de la province de San-Luis Potosi.

Je me gardai bien de refuser l'offre de don Ruperto, et nous nous quittâmes fort bons amis.

III. — ALBINO LE CONTREBANDIER.

Le capitaine avait sans doute à cœur de cultiver la liaison formée entre nous par le hasard, car le surlendemain, jour de la fête de Zapopam, il entrait à cheval, dès dix heures du matin, dans la cour du *meson* où je logeais. Mon cheval était prêt, je descendis à la hâte, et nous prîmes tous deux le chemin du village de Zapopam, à deux lieues de Guadalajara. Les rues que nous traversâmes étaient pavoisées; les courtines de soie ou de toile peinte qui servent de couvre-pieds aux lits des habitans avaient été suspendues en guise d'ornemens à tous les balcons. De longues guirlandes de roseaux fraîchement coupés et rehaussés de bouquets de fleurs des champs formaient d'un côté de la rue à l'autre des arches de verdure. Les cloches sonnaient à toute volée, les pétards éclataient sur les terrasses. Les habitans de la ville se répandaient en dehors des murs, ceux de la campagne envahissaient la ville. La route qui conduit à Zapopam était encombrée de voitures, de cavaliers et de piétons qui, comme nous, se dirigeaient à la rencontre de la Vierge miraculeuse qui allait faire son entrée solennelle dans Guadalajara. J'appris, chemin faisant, du capitaine que, pour avoir l'honneur de combattre comme les Espagnols sous la protection du ciel, et pour opposer une Vierge à celle de los Remedios, élevée au rang de généralissime par le vice-roi Venegas, les *Tapatios* (c'est le sobriquet des habitans de la capitale de Jalisco) avaient donné à la patrone de Zapopam le grade de *générala*. Cette cérémonie avait eu lieu le 13 juin de je ne sais plus quelle année, et ce jour était l'origine de la fête annuelle à laquelle nous assistions.

Nous n'étions pas encore à moitié route, quand nous rencontrâmes la voiture dans laquelle la Vierge faisait son trajet. Cette voiture n'avait ni chevaux ni mules pour la tirer; les fidèles s'y attelaient à tour de rôle. Une triple salve d'acclamations accueillit la sainte statue, qui traversa triomphalement la foule, ornée de l'écharpe tricolore mexicaine, verte, rouge et blanche, emblème du plus haut commandement militaire. Il eût été imprudent de ne pas s'incliner avec respect devant elle. Les Tapatios sont renommés dans toute la république pour leur adresse à manier le couteau, et on se livre volontiers aux exercices dans lesquels on excelle.

— Voulez-vous continuer notre promenade? me dit le capitaine quand la pieuse cohue fut loin de nous. Tous ces souvenirs me reportent, malgré moi, aux jours de ma jeunesse. Chemin faisant, je vous raconterai l'aventure qui m'a révélé ma vocation de *guerrillero*. Vous

ferez connaissance ainsi avec les hommes qui ont donné à ce pays le signal de l'insurrection contre la tyrannie espagnole.

Le lieu et le moment étaient bien choisis pour une évocation des héros et des scènes glorieuses de la révolution mexicaine. Autour de Guadalajara, tout parle de la guerre de l'indépendance. Une longue allée de saules s'étend du village de San-Pedro, voisin de Zapopam, à la capitale de l'état de Jalisco, et sur cette route solitaire don Ruperto pouvait commencer sa narration avec la certitude que nous ne serions pas distraits; aussi s'empressa-t-il de tenir sa promesse.

— Ma vie militaire, me dit le capitaine, s'ouvre en 1810. Mon père était alors fermier d'une assez belle *hacienda* située près de Tampico. Cette *hacienda* appartenait à un riche Espagnol. J'avais près de vingt ans alors, et ma principale occupation (car nos maîtres ne voulaient pas que l'instruction se répandît parmi les créoles) consistait à parcourir à cheval les possessions que gérait mon père, à lacer les taureaux, à dompter les poulains qu'on destinait à la selle et aux écuries du propriétaire. Cette éducation avait fait de moi un homme robuste, rompu à la fatigue et à tous les exercices qui constituent un cavalier parfait. J'avais appris aussi à manier convenablement le fusil, le sabre et la lance.

Un jour, c'était au mois de février de l'année 1810, un dimanche pendant lequel tous les travaux de la ferme étaient suspendus, je me promenais à cheval sur les bords de la mer. L'animal que je montais était un superbe alezan que j'avais dompté moi-même, et pour lequel j'avais conçu la plus vive affection, quoiqu'il ne m'appartînt pas. Le soleil était brûlant, et j'avais mis pied à terre à la porte d'un *tendejon* (cabaret), dans lequel j'entrai pour me rafraîchir après une longue course. J'avais attaché mon cheval à l'un des pilastres de maçonnerie qui formaient le péristyle du cabaret. J'étais à peine assis, qu'un officier des dragons de San-Luis pénétra dans la salle et demanda d'une voix impérieuse à qui appartenait le cheval attaché à la porte.

— Il est à moi, seigneur capitaine, dis-je modestement.

— A toi! reprit l'officier d'un air de dédain; ne sais-tu pas, drôle, qu'un créole n'a pas le droit de monter à cheval, que c'est un privilége exclusivement réservé à nous autres Espagnols? En vérité, le vice-roi a tort de permettre à ces *picaros* de monter même une jument, et on ne devrait leur accorder que des ânes.

— J'ignorais que je fusse en faute, balbutiai-je.

— Tu ne l'oublieras pas désormais, drôle, continua le capitaine, et la leçon te coûtera ton cheval.

— Mais il ne m'appartient pas! m'écriai-je.

— Tu as donc menti, ou tu l'as volé?

— Je ne suis ni un voleur ni un menteur, repris-je avec colère, car

les Mexicains réunis dans la salle s'étaient mis à rire lâchement de l'outrage infligé à l'un des leurs.

L'officier ne répondit pas; la cravache qu'il tenait siffla dans sa main et vint toucher ma figure. Je bondis plein de rage; cependant telle était la terreur que nous inspiraient nos tyrans, que ma main déjà levée retomba. Je me contentai d'interroger du regard, en frémissant, les physionomies des Mexicains réunis autour de moi. Un rire, un geste moqueur m'aurait servi de prétexte pour faire tomber sur des compatriotes le poids de cette colère que je n'osais décharger sur l'Espagnol; mais personne ne parut disposé à ajouter une insulte à l'outrage que j'avais subi. Je vis même un homme en costume de pêcheur, assis non loin de moi, pâlir et se lever, visiblement ému de l'indigne traitement dont j'étais victime. Que vous dirai-je? j'étais seul, l'officier était accompagné de deux de ses amis, j'étais sans armes pour résister, et, malgré mes instances, mon cheval fut emmené par l'*asistente* d'un des dragons.

Je sortis du cabaret, et je marchai quelque temps sans savoir où j'allais. Je suivais un sentier à peine tracé dans les sables, au bord de la mer, dont les flots venaient battre la grève avec un bruit triste et monotone. Des blasphèmes, de folles menaces s'échappaient de mes lèvres, quand une voix rude cria tout à coup derrière moi : — Holà! l'ami, à qui donc en avez-vous ainsi? — J'étais et je suis encore quelque peu superstitieux, et cette voix qui répondait brusquement à ma pensée me sembla celle du démon, toujours prêt à fournir aux hommes les moyens de perdre leur ame. L'homme qui m'avait si rudement apostrophé était couvert de vêtemens grossiers, bien qu'il ne parût pas appartenir aux classes inférieures de la société. Il avait cinquante ans à peu près. Sa physionomie intelligente et fière semblait commander l'obéissance. Troublé par cette rencontre inattendue, je ne sus d'abord que balbutier quelques mots sans suite en faisant un signe de croix. Ce geste arracha un dédaigneux sourire à l'inconnu.

— Des superstitions grossières! dit-il en me regardant avec une sorte de railleuse compassion; oui, voilà tout ce qu'ils apprennent à nos enfans. Qui donc vous a outragé, mon fils, et quelle main a flétri vos joues de cette empreinte sanglante?

J'avais raconté mes plaintes aux grèves de la mer, et je ne me fis pas prier pour faire part de mes griefs à la personne qui semblait me porter un si vif intérêt. Tout en m'écoutant, cet homme jetait ses regards de temps à autre sur la ligne d'un bleu foncé qui terminait l'horizon, et il interrompit un moment mon récit pour me demander si un point blanc qu'il me désigna du doigt était une mouette ou une barque de pêcheur.

— Ce n'est ni une mouette, ni une barque, répondis-je; c'est la voilure d'un trois-mâts ou d'un brick.

— Bien, reprit-il, continuez. — Et j'achevai mon récit, non sans de visibles efforts pour surmonter l'émotion qui m'oppressait.

Quand j'eus fini, l'étranger me serra la main. — Comptez sur moi, me dit-il, vous serez vengé, et bien d'autres seront vengés avec vous.

En ce moment, nous fûmes rejoints par le pêcheur dont j'avais remarqué dans le cabaret les dispositions sympathiques à mon égard.

— *Vive Cristo!* dit-il en nous abordant; un coup de cravache semblable devrait coûter la vie non-seulement à celui qui l'a donné, mais à la race tout entière de nos oppresseurs.

— C'est facile à dire, repris-je, et vous qui affectez de si fiers sentimens, pourquoi n'avez-vous pas pris ma défense quand j'étais seul contre trois officiers des dragons de San-Luis?

— Pourquoi? Parce que le moment n'est pas encore arrivé; mais patience! ce qui ne se fait pas en un jour se fait dans deux; en attendant, êtes-vous décidé à vous venger de l'outrage que vous avez reçu?

— Oui, si c'est en mon pouvoir.

— En pareil cas, on peut ce qu'on veut, reprit l'homme qui m'avait interrogé le premier en continuant à fixer d'un air distrait ses regards sur l'horizon. Le navire en vue commençait à grossir comme un de ces nuages lointains qui augmentent de volume à mesure que le vent les pousse vers le zénith. — Ah! continua-t-il, je distingue à présent la voilure tout entière.

— Foi de contrebandier, c'est un beau brick, s'écria le jeune Mexicain; mais il est encore de trop bonne heure pour s'approcher de la barre.

— Il vient reconnaître la côte pendant qu'il est jour pour pouvoir l'aborder de nuit, répondit le compagnon du contrebandier qui venait de déclarer si ingénument sa profession. En même temps, les deux hommes s'éloignèrent de quelques pas, et je remarquai qu'ils s'entretenaient à voix basse, tantôt en me désignant, tantôt en dirigeant leurs regards sur l'un des points les plus élevés de la côte. Au sommet d'une haute falaise qui dominait d'un côté le cours du fleuve de Pánuco, et de l'autre la pleine mer, la guérite d'un guetteur ou garde-côte se dessinait sur l'azur du ciel. Je compris que la présence de ce gardien vigilant gênait les deux contrebandiers. Le plus jeune s'approcha de moi.

— Ah çà! mon garçon, me dit-il résolûment, il s'agit de prendre un parti. Êtes-vous pour nous? Au nom du cavalier que voici, je vous offre de nouveau la vengeance. Voyons! pendant que le sang bouillonne encore dans vos veines, jurez-vous par le salut de votre ame que vous serez des nôtres?

— Mais qui êtes-vous? demandai-je à l'inconnu.

— Que vous importe, si je vous donne les moyens de vous venger?

— Eh bien! à cette condition, je suis des vôtres; je le jure sur le sa-

lut de mon ame! Maintenant me direz-vous qui vous êtes et qui est ce cavalier, votre compagnon?

— Je suis le contrebandier Albino Conde; quant au seigneur que voici, vous devez encore ignorer son nom.

J'avais souvent entendu parler du contrebandier Albino comme de l'un des plus audacieux fraudeurs de la côte. Sous le régime espagnol, la contrebande était un métier lucratif, mais aussi très périlleux. C'était une guerre à mort entre la douane et les ennemis du fisc, et dans ces luttes mortelles Albino Conde s'était fait une sinistre renommée. Il fut convenu que nous attendrions derrière les mangliers que le soleil fût près de se coucher, et qu'alors Albino, son compagnon et moi nous irions accoster le navire en vue. L'un et l'autre paraissaient avoir des données certaines sur sa nationalité et la nature de son chargement. J'étais souvent, pendant des semaines entières, absent de notre habitation, et je n'avais aucune crainte d'alarmer mon père en n'y rentrant que le lendemain; l'espoir d'une prochaine vengeance suffisait d'ailleurs pour me retenir sur la grève, et, quoique je ne me rendisse pas trop exactement compte de ce que l'exécution d'un coup de contrebande pouvait avoir de commun avec mes griefs, je n'hésitai point à servir avec une aveugle obéissance les plans mystérieux de mes compagnons.

Cependant, à travers la ceinture de mangliers qui bordaient le rivage, le contrebandier ne cessait d'observer les manœuvres du brick. Il avait l'œil aussi sur l'éminence où était posté le guetteur et sur le mât de signaux qui s'élevait près de sa cabane. Albino vit le brick virer de bord au moment où un pavillon hissé par le guetteur venait de signaler la présence d'un navire au-delà de la barre; le brick commença bientôt à diminuer de volume à l'horizon, et le pavillon qui le signalait fut brusquement amené.

— *Vive Cristo!* dit le contrebandier. Au diable soient les gardes-côtes; en voilà un, si nous n'y mettons bon ordre, qui va passer sa soirée à signaler toutes les allées et venues de ce navire.

En effet, à mesure que le bâtiment s'éloignait ou se rapprochait, les signaux du guetteur indiquaient aussitôt ses manœuvres. Le soleil baissait déjà à l'horizon, quand le brick grossit de nouveau devant nous et arbora les couleurs espagnoles. Le pavillon aux mêmes couleurs fut aussitôt hissé au sommet du mât de signaux.

— Ce n'est donc pas celui que nous attendons? s'écria le plus âgé de mes deux compagnons.

— Soyez sans crainte, docteur, dit Albino; croyez-vous que le capitaine du brick soit assez naïf pour arborer les couleurs françaises? C'est bien celui que j'ai aidé hier à décharger quelques-unes des balles de soieries de sa cargaison; quoique habitant la terre, j'ai l'œil d'un

marin, et je ne me trompe pas, j'en suis certain; on vous attend à bord, et je vous y conduirai; laissons seulement venir le crépuscule.

— N'aurait-il pas été plus simple, répondit celui qu'Albino appelait docteur, que l'homme que vous savez fût venu lui-même sur la plage plutôt que de m'attendre à son bord?

— C'est possible; mais il eût couru risque de se faire prendre lui-même et fusiller peut-être, et vous avec lui, tandis que personne ne pourra vous déranger quand vous serez à concerter vos plans ensemble sur le pont ou dans la cabine de son navire. Il est donc plus prudent d'aller vous-même à son bord.

Le docteur parut rassuré par la réflexion pleine de sens du contrebandier, et nous restâmes silencieux, immobiles à notre poste d'observation, attendant le moment où les ténèbres de la nuit nous permettraient de franchir la barre pour rejoindre le navire français. Enfin les derniers rayons du soleil ne doraient plus que les cimes des palmiers et la hauteur où se tenait le garde-côte, quand, après s'être entretenu quelques instans à voix basse avec le docteur, Albino me fit signe de l'accompagner. Après avoir laissé le docteur seul, nous remontâmes ensemble le bord du fleuve. Arrivés, au bout d'un quart d'heure de marche, à l'endroit où son cours se rétrécissait entre deux rives couvertes de roseaux, Albino dégagea d'un des fourrés les plus épais de ces plantes aquatiques une petite pirogue qui s'y trouvait cachée. Nous traversâmes le fleuve, et nous prîmes pied à terre sur le bord opposé. De cet endroit, où croissait une végétation touffue, une rampe douce d'abord, et qui devenait graduellement plus escarpée, conduisait à l'éminence occupée par la guérite du garde-côte.

— Vous êtes chasseur sans doute? me dit Albino.

— Pourquoi cela? demandai-je.

— C'est-à-dire, reprit le contrebandier, que vous savez ramper en silence jusqu'au gibier que vous voulez surprendre. Eh bien! appelez à votre aide toute votre habileté de chasseur, car il nous faut monter jusqu'au sommet de cette éminence sans que le guetteur nous voie ou nous entende, pour jeter de là un coup d'œil sur la pleine mer.

— C'est facile, d'autant plus que le garde-côte est caché dans sa guérite.

— Ce qui n'empêche pas qu'il pourrait vous envoyer dans la tête la balle de sa carabine; ainsi vous voilà averti, marchons.

J'avais obéi jusque-là passivement aux ordres de mon compagnon, et par amour-propre je lui obéis encore. Après que la pirogue eut été de nouveau cachée sous les roseaux, nous commençâmes à gravir l'escarpement. C'était une langue de terre dont un des côtés bordait le fleuve de Pánuco, et l'autre la mer. A droite, l'eau douce se précipitait en murmurant vers l'Océan; à gauche, les lames d'eau salée se

brisaient avec fracas sur les flancs et au pied de ce promontoire. Le guetteur pouvait ainsi dominer le fleuve et la pleine mer. Le bruit des vagues qui se heurtaient au-dessous de nous contre la digue de terre qu'elles minaient lentement étouffait le bruit de nos pas. Il était donc facile d'avancer sans être entendu; mais il ne semblait guère possible cependant d'échapper aux regards du guetteur une fois que nous serions arrivés à la limite du fourré qui couvrait une partie de la colline. Aussi, parvenus à cette limite, fîmes-nous halte. Je crus devoir faire observer au contrebandier qu'il me semblait inutile et dangereux de continuer notre ascension, puisque de l'endroit où nous étions nous dominions à la fois le fleuve et la mer. En effet, sur la nappe immense d'azur et de pourpre qui s'étendait sous nos yeux, nous pouvions distinguer au loin jusqu'aux remous qu'y traçaient les eaux fangeuses du Pánuco. Le navire français, au reflet du soleil qui allait se plonger derrière la ligne d'horizon, semblait voguer avec des voiles de feu. Parfois, en s'inclinant sous la brise fraîche qui souffle à la chute du jour, il montrait aussi le cuivre étincelant de sa carène. Ignorant comme je l'étais alors et bercé des contes de nos prêtres espagnols, qui nous dépeignaient les Français comme des hérétiques damnables et damnés, je croyais voir dans les rayons du soleil couchant qui se jouaient à travers les voiles du brick un reflet des flammes de l'enfer. L'idée d'entrer en relations avec les mécréans étrangers me remplissait d'effroi, et j'aurais voulu pour tout au monde pouvoir revenir sur mes pas; mais il était trop tard : mon serment me liait, et cette journée devait décider de toute ma vie.

Après une courte halte et un moment de silence, le contrebandier me dit que, malgré ma remontrance, il allait se remettre en marche vers le sommet de la colline. — Quant à vous, ajouta-t-il, si vous avez peur, vous êtes libre de descendre.

— Marchons! repris-je; mais nous sommes sans armes!

— Nous n'en avons pas besoin, répondit brusquement Albino.

La voix de l'Océan continuait de couvrir le bruit de nos pas; mais quelques palmiers clair-semés, dont la brise agitait le panache vert, étaient désormais notre seul abri contre les regards du guetteur. Que celui-ci sortît de sa guérite, et nous étions découverts.

— Je risque plus que vous, disait Albino dans les courts momens où, jetés à plat ventre après quelques instans d'une marche précipitée, nous reprenions péniblement haleine; le guetteur me connaît, et la première balle sera pour moi. — Ces réflexions du contrebandier n'empêchaient pas que je n'eusse de sérieuses appréhensions au sujet du second coup de fusil du garde-côte; je ne pouvais me dissimuler que je ne fusse en fort dangereuse compagnie avec un homme si connu. Cependant le pavillon aux couleurs espagnoles continuait de flotter à

la tête du mât de signaux, et le guetteur ne sortait pas de sa guérite. Enfin nous pûmes gagner un pli de terrain, espèce de gradin gigantesque qui se terminait au sommet du promontoire. Couchés derrière ce talus, nous fîmes une dernière halte.

— Voyons un peu d'ici ce que fait le brick, dit Albino en s'avançant sur les genoux vers le côté du promontoire qui dominait l'Océan. Je le suivis en rampant comme lui, et de là nos regards plongèrent au-dessous de nous. La falaise au sommet de laquelle nous étions s'élevait à pic à quatre-vingts pieds environ au-dessus du niveau de l'eau. Les vagues en battaient le pied avec un bruit effrayant. A quelque distance de la base de la falaise, la mer était unie, et les ailerons de deux ou trois requins qui croisaient dans ces parages en sillonnaient la surface. Quant au brick, il avait mis en panne et se balançait immobile sous ses grandes voiles. Je fermai les yeux pour échapper au vertige que la profondeur de l'abîme me faisait éprouver.

— Ah! dit le contrebandier, le brick est en panne; la manœuvre est assez étrange, si loin de la côte, pour que le douanier ait le droit d'en être surpris. C'est le moment à présent!

— Quel moment? demandai-je.

— Pensez-vous, reprit Albino d'un air de sombre ironie, qu'un homme qui tomberait d'ici dans la mer serait un homme perdu?

— Il serait étouffé avant d'atteindre la surface de l'eau.

— C'est votre avis. A propos, comment vous appelez-vous?

— Ruperto Castaños.

— Eh bien! restez ici, et, quoi que vous entendiez, quoi que vous voyiez, même quand je vous appellerais par votre nom, ne bougez pas.

Après m'avoir laissé pour mot d'ordre cette espèce d'énigme, Albino Conde gravit l'escarpement derrière lequel je restai caché. Je pensais bien, comme lui, que le douanier devait être trop occupé à surveiller la manœuvre suspecte du brick français pour remarquer ce qui se passait autour de sa guérite. Un pénible soupçon commençait à me serrer le cœur. J'écoutai pendant quelques instans, mais le silence n'était troublé que par le bruit solennel du vent et de la mer. Tout à coup j'entendis la voix d'Albino crier : — A moi, Ruperto Castaños! J'oubliai la recommandation de mon compagnon, et j'escaladai l'escarpement à mon tour au moment où une détonation, suivie d'un cri d'angoisse et d'un bruit sourd, répondait à l'appel d'Albino.

Je crus être le jouet d'un songe. Le contrebandier était seul sur le sommet du promontoire; il amenait le pavillon espagnol, et le remplaçait en tête du mât de signaux par un pavillon de partance. Le sommet du promontoire était nu. Je devinai la cause du cri qui m'avait frappé et de la détonation que j'avais entendue. L'absence de la guérite du guetteur disait assez que le malheureux avait été précipité

avec elle dans le gouffre de l'Océan, où le soleil se plongeait à l'instant même. Je restai glacé d'effroi. J'avais été témoin, complice involontaire d'un meurtre. Le contrebandier avait voulu me compromettre dans cet odieux coup de main, il avait même jeté au moment du crime mon nom à tous les échos pour que je me sentisse enchaîné à lui par un lien indissoluble. Albino ne répondit qu'en ricanant à mes reproches; puis, sans m'écouter davantage, il tira de sa poche une assez grosse fusée à laquelle il attacha une baguette coupée dans les buissons voisins. La lune éclairait déjà en plein l'Océan, et le brick français continuait à rester immobile au milieu des rayons lumineux qui tombaient sur ses blanches voiles. Le contrebandier battit le briquet et mit le feu à la poudre. La fusée s'éleva dans l'air, traça dans la direction du brick une traînée d'étincelles, et s'éteignit en sifflant dans l'eau.

— Maintenant que j'ai annoncé notre visite, partons, dit Albino.

Nous descendîmes rapidement la rampe du promontoire, nous remontâmes dans la pirogue, et nous ne tardâmes pas à venir toucher à l'endroit où le docteur nous attendait. — Seigneur docteur, dit Albino, nous pouvons aller à bord du brick français en toute sécurité; personne ne troublera votre conciliabule politique. Allons! en route!

La nuit était si claire et si transparente, que, sans excuser l'assassinat dont j'avais été le complice involontaire, je compris que notre visite à bord du brick français eût été impossible sous l'œil du guetteur. Le navire étranger était toujours immobile. Un fanal, précaution inutile pour nous le faire trouver, tant ses agrès et sa voilure se dessinaient clairement sur le ciel, brillait à l'avant du brick. Quand nous arrivâmes à quelque distance de ses eaux, une voix fit entendre ces mots intelligibles, quoique assez mal prononcés : *Que gente? — Muera el mal gobierno, y viva la religion!* répondit le docteur d'une voix dont le son arriva jusqu'à celui qui nous hélait. *Adelante,* répondit-on du bord. Et notre pirogue glissa sur la surface de la mer. Quelques minutes après, nous étions à bord du navire. L'ordre parfait qui y regnait, les costumes des matelots si nouveaux pour moi, l'idée que je me trouvais au milieu d'abominables hérétiques, tout concourait, avec les scènes précédentes, à m'émouvoir puissamment. Depuis le moment où j'étais sorti du cabaret, il me semblait avoir rêvé, tant j'avais fait, pour ainsi dire, abnégation complète de ma volonté.

Le docteur fut accueilli avec toute sorte d'égards; un personnage vêtu de noir vint à sa rencontre sur le pont, et, après avoir échangé ensemble quelques mots, ils descendirent tous deux dans la cabine, dont la claire-voie me laissait voir l'éclairage brillant et le somptueux mobilier. Pendant ce temps, des matelots français tiraient du fond de cale et rangeaient sur le pont des barils d'eau-de-vie et des ballots de

marchandises. Quand on en eut rassemblé autant qu'il en pouvait tenir dans un grand canot, on descendit une embarcation à la mer, et les matelots commencèrent à la charger.

Sur ces entrefaites, on vint nous prévenir, Albino et moi, que le docteur nous priait d'aller le rejoindre dans la cabine. Nous nous rendîmes à l'invitation qui nous était faite. Nous entrâmes le chapeau à la main. Le docteur était assis vis-à-vis de l'homme vêtu de noir autour d'une table chargée de papiers cachetés de cire rouge. Nous prîmes place sur des tabourets, à quelque distance de la table.

— Écoutez, mon fils, me dit le docteur, et sachez enfin à présent quelle espèce de vengeance nous pouvons mettre à votre disposition... Je vous écoute maintenant, monsieur, continua-t-il en s'adressant à l'étranger.

J'étais tout oreilles, car j'allais enfin apprendre le but de toutes nos évolutions de la journée. Le Français prit la parole, et d'une voix grave et solennelle et en fort bon espagnol : « Seigneur prêtre, dit-il en s'adressant au docteur, j'ai l'honneur de vous répéter, pour que ces braves gens l'entendent, que je suis envoyé, par sa majesté l'empereur et roi Napoléon le Grand, à l'effet d'offrir aux peuples d'Amérique qui, depuis trois cents ans, sont esclaves de l'Espagne, l'émancipation et l'indépendance. Il est temps que le Mexique secoue le joug qui pèse si lourdement sur lui. Pour arriver à ce but, sa majesté m'autorise à promettre, en son nom, aux chefs du grand mouvement qui émancipera les deux Amériques, les secours nécessaires en hommes et en argent pour mener à bien cette généreuse entreprise. Ces papiers que vous avez examinés prouvent l'authenticité du caractère dont je suis revêtu; ces traités que voici (et l'envoyé mit sous les yeux du docteur d'autres papiers), contractés avec les plus riches maisons des États-Unis de l'Amérique du Nord, vous prouvent également l'efficacité des promesses de sa majesté. »

J'avoue que j'écoutais sans les comprendre ces mots d'indépendance et de liberté, et que je ne me rendais pas compte des avantages qui pourraient résulter d'une révolte contre l'Espagne. L'agent français parut s'apercevoir que le contrebandier ne le comprenait guère plus que moi, car il ajouta : « L'indépendance de votre patrie amènera avec elle d'incalculables avantages matériels. L'argent que vous retirez de vos mines au prix de tant de dangers et de fatigues est, chaque année, transporté en Espagne sans qu'il en reste rien dans votre pays. Ces immenses richesses seront votre partage quand vos maîtres ne vous les enlèveront plus. Vos terres sont fertiles, et à peine vous permet-on d'en tirer parti; la vigne, l'olivier, le lin, le safran, qu'on vous a interdit jusqu'à ce jour de cultiver en Amérique, afin de laisser aux cultivateurs d'Espagne les bénéfices qu'ils en retiraient, ajouteront

aux trésors de vos mines des trésors non moins considérables. » L'agent continua quelque temps encore à développer devant nous ces avantages divers de l'indépendance avec tant d'habileté, qu'avant qu'il eût cessé de parler, nous étions déjà convaincus; puis il nous remit une quantité considérable de proclamations qui répétaient à peu près ses paroles, et comme l'embarcation était chargée complétement, que la nuit s'avançait, le docteur se disposa pour le départ. Un second canot fut mis à la mer pour remorquer celui qui était chargé d'eau-de-vie et de marchandises; nous prîmes place, Albino et moi, sur le premier, et le docteur, avec quatre matelots, descendit dans le second. Nous ne tardâmes pas à nous éloigner du brick. Plongé dans une méditation profonde, le docteur gardait le silence. Albino chantait une chanson de contrebandier, le visage tourné vers le ciel étincelant d'étoiles. Tandis que ses refrains joyeux se mêlaient au bruit des avirons qui fendaient l'eau, il paraissait avoir oublié qu'il y avait, dans le fond de l'Océan qu'il traversait en chantant, le cadavre d'un homme plein de vie qu'il avait jeté en proie aux requins. Tout à coup un choc dont retentit le canot qui nous portait vint brusquement interrompre la chanson, et une masse noire et flottante bondit derrière nous.

— Voyez, dis-je au contrebandier en lui montrant la guérite du guetteur qui avait heurté notre canot, ces vagues de feu qui signalent les requins sous l'eau ne vous disent-elles rien?

— Si, parbleu! répondit Albino; les requins, en ce moment, font curée d'un Espagnol. Et il reprit d'une voix forte les premiers vers d'une chanson qui devint plus tard un de nos chants patriotiques :

Ya el setentrion libre
Bebe en plácida copa
El dulce néctar de la libertad (1).

Quelques minutes après, nous avions regagné la plage. Au moment où j'allais me séparer de mes compagnons, le docteur me fit signe de m'approcher de lui. — Rappelez-vous, me dit-il, que vous êtes des nôtres. Demain vous serez chargé d'un message important, et Albino vous portera vos instructions.

Je ne pus arriver à l'*hacienda* paternelle que peu d'instans avant le lever du soleil. Je m'empressai de raconter à mon père l'outrage que j'avais subi, et je ne lui cachai rien ni du meurtre du douanier, ni de nos conférences avec l'envoyé français. Partagé entre la surprise et l'effroi, mon père m'écoutait en frémissant.

— Ainsi, Ruperto, te voilà presque, sans l'avoir voulu, complice d'un assassinat et affilié à une conjuration contre le roi d'Espagne.

— Mais, mon père, le roi d'Espagne n'est qu'un Français.

(1) Déjà le nord libre — boit dans une coupe tranquille — le doux nectar de la liberté.

— En tout cas, comme un seul de ces crimes entraîne la mort, il faut fuir, mon fils.

— J'attendrai le message que j'ai promis de porter.

— Plaise à Dieu qu'il arrive bien vite! reprit mon père en m'embrassant.

Ses vœux furent exaucés, car le soir de ce jour même un homme, le visage à moitié caché sous le capuchon de sa *bayeta*, vint me demander à l'*hacienda*. C'était Albino. — Je vais faire comme vous, me dit-il, m'éloigner. Le flux a poussé sur la côte la guérite du guetteur, et tout naturellement on a soupçonné quelque tour de ma façon.

En parlant ainsi, Albino tirait des plis de son manteau une lettre fort volumineuse.

— Cette suscription que vous voyez, ajouta-t-il, et que vous ne pouvez pas plus déchiffrer que moi, veut dire : *Al señor don Miguel Hidalgo y Costilla, Párroco del Pueblo de Dolores.* Vous lui remettrez la dépêche en main propre, vous lui répéterez ce que vous avez entendu de la bouche de l'agent français, et vous attendrez ses ordres. Quant à celui qui vous envoie, c'est le docteur don Manuel Iturriaga, chanoine de Valladolid. Le temps n'est pas éloigné où nous nous reverrons, mais à la tête d'une guerrilla et maîtres des endroits où nous sommes forcés de nous cacher aujourd'hui. Je vais comme vous travailler au triomphe de notre indépendance.

Albino remonta sur sa jument, s'éloigna au galop, et j'allai faire mes préparatifs de départ. Le bourg de Dolores est situé près de la ville de San-Miguel-el-Grande. Mon père sella lui-même une forte et robuste mule, me remit une bourse bien garnie et une large rapière de Tolède. — Rappelle-toi toujours, mon fils, me dit-il, la noble et fière devise que portent les lames tolédanes :

No la saques sin razon,
No la embaines sin honor (1).

Puis il m'embrassa, et je pris le chemin de San-Miguel-el-Grande.

Vous savez maintenant comment j'ai été jeté dans la carrière des conspirations et des aventures militaires. Que vous dirai-je de plus? Ma vie, depuis cette époque, a été pendant quelques années une suite de combats et de courses aventureuses. Le curé Hidalgo, pour lequel on m'avait chargé d'un message, devint le chef de l'insurrection de 1810, et joua un grand rôle dans l'histoire du Mexique. Aussi bien souvent, depuis mes premières campagnes, ai-je revu dans mes rêves ce vieillard au front large, aux yeux vifs et perçans, et dont soixante années avaient à peine courbé la haute taille. Je n'ai pas oublié non plus l'aspect singulier de la chambre où me reçut pour la première fois le

(1) Ne la tire jamais sans motif, — ne la rengaîne jamais sans honneur.

curé de Dolores, la table couverte d'un tapis de gros drap bleu, les creusets, les cornues, les alambics, qui s'étalaient dans un si étrange désordre à côté des livres pieux et des chapelets de ce prêtre non moins passionné pour la chimie que pour les aventures politiques. Je ne tardai pas à subir l'influence et à comprendre le génie de cet homme intrépide. J'avais sans cesse des messages à lui porter, des ordres à recevoir de lui. Sept mois après notre première entrevue, dans la nuit du 15 au 16 septembre, le signal du soulèvement fut enfin donné par Hidalgo. Le docteur Iturriaga, celui-là même qui m'avait enrôlé dans le parti de l'indépendance, était tombé dangereusement malade à Queretaro, et venait de révéler à son lit de mort le secret de la conspiration. Il n'était plus permis d'hésiter, il fallait combattre ou mourir. J'assistai au dernier conciliabule d'Hidalgo et de ses amis. Après une courte délibération, Hidalgo, suivi de ses fidèles et de cinq ou six *serenos*, alla donner l'ordre au sacristain de Dolores de sonner le tocsin. A peine la cloche d'alarme avait-elle résonné, que des cris confus remplissaient le village et que des groupes tumultueux se pressaient autour de nous : ces groupes allaient former le noyau de l'armée insurrectionnelle du Mexique. Hidalgo se hâta d'apprendre aux superstitieux habitans de Dolores que les Espagnols conspiraient contre la religion : il n'en fallut pas davantage pour faire de ces naïfs paysans autant d'adversaires implacables de la domination espagnole. Dès le lendemain, près de quatre mille hommes étaient réunis sous les ordres d'Hidalgo, et on marchait sur San-Miguel-el-Grande; la ville ne fit aucune résistance, et des régimens de la reine passèrent même dans les rangs des insurgés : à partir de ce moment, la cause de la révolution mexicaine semblait gagnée. Pourtant ce grand mouvement n'était qu'à son début. Pendant quelques jours encore le torrent grossit, des villes, des provinces entières furent enlevées aux Espagnols; mais ceux-ci revinrent bientôt de leur stupeur : la résistance s'organisa, et avec elle commença une guerre sérieuse, une guerre terrible, dont la bataille de Calderon ne fit que terminer la première période, et dont mes souvenirs, si je vous les raconte quelque jour, feront passer devant vos yeux les plus mémorables péripéties.

Quelques momens de silence succédèrent à ce récit qui m'avait montré à ses débuts presque ignorés la grande lutte dont l'affranchissement du Mexique avait été le dénoûment. Nous étions arrivés aux barrières de Guadalajara, et en un temps de galop je fus à la porte de mon *meson*. Je remerciai alors le capitaine Ruperto de ses curieuses confidences, et je le quittai avec l'espoir de faire bientôt route avec lui de Guadalajara vers les côtes méridionales du Mexique.

GABRIEL FERRY.

LA JAGUERRE.

Machecoul est une vieille petite ville située au milieu d'une vaste plaine. Des restes d'anciennes fortifications, les ruines d'un vieux château, habité, dit-on, par Gilles de Retz, et les traditions historiques du pays prouvent qu'elle eut autrefois une certaine importance; mais sa gloire n'est plus qu'un souvenir, et probablement ses rues paisibles ont vu pour la dernière fois, pendant la guerre de la Vendée, le sang les souiller et le bruit du combat réveiller leurs pacifiques échos. L'aspect du pays qui entoure la ville est profondément triste. Les genêts y couvrent en grande partie le sol, et l'œil se fatigue à suivre jusqu'à l'horizon cette plaine à peine ondulée. Cependant la terre est fertile dans ce canton de la Bretagne; les légumes de Machecoul sont renommés à Nantes, et les paysans peuvent, comme ils le disent dans leur langage triste et expressif à la fois, « manger du pain en travaillant. » Cette phrase douloureuse indique parfaitement la position de la masse des cultivateurs. Il arrive trop souvent que la nécessité de pourvoir aux besoins de chaque jour absorbe leurs pensées et étouffe leur intelligence. Cependant c'est une noble race que celle du paysan breton, et lorsque le poids de la pauvreté sous laquelle il s'incline ne s'appesantit pas trop lourdement sur lui, lorsque, débarrassé des préoccupations d'un travail incessant, il peut en liberté manifester ses instincts, on voit sa rude nature et ses passions généreuses se développer avec une naïveté sauvage qui frappe et émeut à la fois.

Tout auprès de Machecoul s'élevait, quelques années avant la révolution, une ferme assez bien bâtie, selon l'usage du pays. La maison d'habitation était située sur le sommet d'un tertre qu'on appelait colline dans ce pays si plat. Un petit bois taillis l'entourait, et deux ou trois grandes flaques d'eau stagnante la séparaient de la ville et en rendaient les abords difficiles, de sorte que, placée pourtant à la porte de Machecoul, sa position était extrêmement solitaire. Des bâtimens d'exploitation assez vastes, des meules de foin et de paille, des masses de fumier gras annonçaient chez les propriétaires de la ferme un certain degré d'aisance; mais l'intérieur de la maison était en tout semblable aux habitations des autres paysans. Deux portes en face l'une de l'autre dans la principale chambre, une grande cheminée dont la fumée sortait souvent en nuage épais pour aller noircir les solives du plancher, une étroite fenêtre au pied d'un grand lit entouré de rideaux de serge et qu'un bahut séparait de l'âtre, deux hautes armoires, une table massive, quelques escabeaux à trois pieds, un banc de bois et un vieux fauteuil à fond de paille, tels étaient l'aspect et l'ameublement de la maison. Il n'y manquait du reste ni le *vaisselier* bien garni de plats d'étain, de gobelets, de *pichets* de faïence ornés de dessins de toutes les couleurs, ni les fusils brillans et soignés posés en étages au-dessus du manteau de la cheminée; mais la terre battue servait de plancher au rez-de-chaussée, et la fenêtre, où manquaient plusieurs vitres, se fermait simplement avec un volet, sans que les habitans, endurcis aux changemens de température, souffrissent beaucoup de la bise, qui en hiver faisait ondoyer la flamme du foyer et pétiller la mèche noirâtre de leur chandelle de résine.

Les possesseurs de cette humble habitation passaient pour riches dans le pays. Ils étaient propriétaires de quelques champs disséminés dans les environs; leurs troupeaux prospéraient grace à leurs soins intelligens; leurs granges et leurs greniers renfermaient tous les ans d'assez belles moissons, et l'on soupçonnait que, sous la pierre du foyer, devait se trouver une jolie somme destinée à doter la fille de la maison. Renée Berthelot, cette fille unique, héritière de la ferme, était le plus beau parti du pays et le point de mire des jeunes gens les plus ambitieux des environs. Cependant Renée était arrivée à l'âge de vingt-huit ans sans avoir accepté aucun des nombreux partis qu'on lui avait offerts. Des traits accentués, quoique réguliers, donnaient à sa physionomie un air sévère qu'adoucissaient un regard pensif et un sourire rare, mais charmant, et elle avait pu perdre la fraîcheur de la jeunesse, qu'enlèvent si vite aux paysannes le soleil et le grand air, sans cesser d'être belle encore et plus que jamais recherchée.

Tous les amoureux de Renée ne s'en voyaient pas moins éconduits comme par le passé. Il semblait même qu'un accord tacite existât

entre elle et son père, qui, tout en soupirant et sans oser leur donner la moindre espérance, renvoyait invariablement à sa fille ceux qui s'adressaient à lui. On s'étonnait dans le pays de ces refus multipliés, et l'on n'en pouvait deviner le motif. Les femmes disaient que Renée avait bien raison de ne pas se marier trop tôt, que les jeunes filles ne savent guère ce qu'elles font lorsqu'elles abandonnent leur liberté et leur insouciance pour les souffrances, les chagrins et les soins du ménage. A ces beaux discours, Renée souriait avec un peu d'embarras et ne répondait rien. Les hommes, surtout les amoureux refusés, l'accusaient de fierté et d'ambition : aucun d'eux, sans doute, n'était assez riche ni assez bien fait pour la mériter, elle attendait un bourgeois, peut-être un gentilhomme; mais elle attendrait long-temps, si long-temps qu'elle finirait par regretter ceux qu'elle avait refusés.

Renée savait que l'on disait tout cela, et elle laissait dire. La vérité est qu'un pauvre jeune homme, valet de ferme chez son père, l'avait aimée et s'était fait aimer d'elle, lorsque la jeune fille brillait encore de toute la fleur de ses vingt ans. Il n'était pas plus beau qu'un autre; il l'était même moins que bien d'autres. Doux et timide, il n'avait pendant long-temps osé exprimer sa tendresse que par ses attentions pour Renée et par son empressement à prendre pour lui toutes les fatigues qu'il pouvait lui épargner; mais le secret gardé d'abord avec le soin le plus jaloux devient bientôt celui qui pèse davantage. L'incertitude paraît si cruelle, qu'on ne tarde pas à vouloir connaître son sort, quel qu'il puisse être. Jean parla enfin, et reçut un aveu qui le rendit le plus heureux des hommes. Cependant, lorsque Renée, en fille soumise, exigea que son père fût instruit de leurs sentimens, le cœur de Jean défaillit. Il connaissait l'ambition de son vieux maître, et se doutait bien qu'un pauvre hère comme lui, ne possédant pour toute fortune que ses deux bras et un cœur courageux, ne serait pas accepté pour gendre par le riche fermier. Il obéit pourtant, mais bientôt il revint, pâle et triste, raconter à Renée l'indignation du vieillard et le dur congé qu'il venait de recevoir.

Renée consola Jean en lui disant de ne désespérer de rien avant qu'elle eût parlé elle-même à son père. Malheureusement la tendresse même que le vieux fermier avait pour sa fille opposa un obstacle invincible aux désirs de celle-ci. Son père ne put se résoudre à renoncer aux brillantes espérances qu'il avait conçues pour elle, et elle essuya un refus plus péremptoire et plus sévère encore que celui qui avait désolé le pauvre valet de ferme. Ce fut alors que le caractère ferme et doux de la jeune fille se dessina pour la première fois dans cette lutte où l'avantage devait rester au plus persévérant. Elle ne fit aucune menace, resta calme et respectueuse; seulement elle déclara à son père qu'elle n'épouserait jamais un autre que Jean, et qu'elle conservait

l'espérance d'obtenir un jour le consentement qu'il lui refusait aujourd'hui. Le père sourit à la première partie de cette déclaration, haussa les épaules à la seconde, et, payant les gages de Jean, l'invita à s'en aller si loin, qu'on n'entendît plus parler de lui.

Jean partit. Renée pleura peut-être; mais ses sentimens étaient plus profonds que démonstratifs, et elle ne voulait ni pitié ni conseils : elle cacha donc ses larmes, et rien ne vint révéler ses souffrances secrètes. Le père lui-même s'y trompa d'abord. Cependant, lorsqu'il lui proposa un riche parti que depuis long-temps il enviait pour elle, Renée secoua la tête et refusa. Une seconde, une troisième proposition furent reçues de même. Renée ne donnait aucune raison de ses refus, et son père n'osait la presser de parler, sachant trop bien ce qu'elle finirait par répondre.

Les années s'écoulèrent. Renée ne faisait pas un reproche à son père, ne témoignait ni plus de tristesse ni plus de gaieté, entourait le vieillard des mêmes soins, recevait ses caresses avec la même douceur. Le père savait pourtant qu'il existait une blessure au fond de ce cœur en apparence si calme, que lui seul avait le pouvoir de la guérir, et qu'il la laissait obstinément saigner. Puis il se faisait vieux; il comprenait qu'il était temps de se choisir un gendre qui pût l'aider dans son travail; il perdait de sa fermeté avec ses forces, et les brillans châteaux en Espagne qu'il avait construits sur l'avenir de sa chère fille s'écroulaient tous les jours, si bien qu'un soir, après un long silence, il déclara brusquement à Renée qu'il cédait à son entêtement, et qu'il lui permettait d'être heureuse à sa manière. Cette permission arrivait trop tard pour rendre à Renée le premier bonheur de la jeunesse avec l'élan joyeux, l'aveugle confiance qui le caractérise. Six années de lutte et de chagrins secrets avaient répandu sur son caractère un nuage de mélancolie qui ne pouvait plus disparaître entièrement; cependant elle pouvait être heureuse encore, car ses sentimens n'avaient point changé. Jean revint, leur mariage se fit, et, malgré l'étonnement et le blâme du pays, les jeunes gens jouirent de leur bonheur comme si l'on n'eût point parlé d'eux. Le père André lui-même, une fois qu'il eut pris son parti et mis de côté son orgueil, fut au fond très satisfait : Jean avait été autrefois son favori; il n'avait jamais rencontré personne dont les idées en agriculture cadrassent si bien avec les siennes, qui eût pour lui plus de déférence, et qui traçât plus droit son sillon. C'était donc une famille véritablement heureuse que celle de la ferme de la Jaguerre après le mariage de Jean et de Renée.

Ce bonheur continua : deux beaux enfans, un fils et une fille, vinrent successivement l'augmenter encore. Le père André les vit naître et grandir, et s'endormit doucement de son éternel sommeil en tenant leurs mains dans les siennes. Ce fut là le premier chagrin de Renée, il

fut profond; mais peu à peu il s'adoucit sans s'effacer entièrement de son cœur. Elle aurait donc pu de nouveau se dire heureuse entre son mari et ses enfans, lorsqu'un coup terrible, qui n'était que le prélude de beaucoup d'autres, vint la frapper à l'endroit le plus sensible. Son mari se plaignit un matin de grandes douleurs de tête, s'alita pour la première fois de sa vie, et mourut après trois jours d'une fièvre ardente, qui lui ôta tout sentiment.

Renée fut calme dans son chagrin, comme elle l'avait été dans son bonheur; mais son cœur fut brisé pour toujours. Elle renferma en elle-même sa cruelle douleur; ses enfans avaient encore besoin d'elle, elle se consacra à eux tout entière. Jean, son fils, venait d'atteindre sa dix-septième année; c'était un beau garçon, grand, robuste, franc, gai, ayant, avec les beaux traits de sa mère et son caractère solide, la physionomie joyeuse de son père. Marie, plus jeune d'un an, était fraîche comme une rose; son caractère impressionnable passait presque sans transition de la gaieté à la tristesse; les sensations les plus fugitives se peignaient sur son charmant visage; il semblait qu'on pût lire dans son ame à travers sa peau transparente. C'était une frêle créature qui avait besoin qu'on veillât sur elle, qu'on éloignât de son chemin les pierres et les ronces. Elle manquait de force contre le malheur, cherchait un appui autour d'elle, et, n'en trouvant point, elle serait tombée, sans essayer de résister par ses propres efforts.

Renée connaissait parfaitement le caractère de ses deux enfans; elle entourait Marie de soins, de complaisances infinies. Aussi l'accusait-on tout bas d'une préférence condamnable pour cette fille si gâtée, si choyée; mais qui peut lire dans le cœur d'une mère et deviner ce qu'elle n'ose s'avouer à elle-même?... Renée ne s'inquiétait point de ces accusations, peut-être parce qu'une voix secrète lui disait que Jean, son beau garçon, au cœur tendre et profond, aux volontés fermes et persévérantes, était l'orgueil de son ame, la joie de ses yeux, le premier amour de son cœur. Ce fut Jean qu'elle plaça résolûment, et malgré sa jeunesse, à la tête de la ferme, dirigeant ses premiers pas sans trop le laisser voir, et lui remettant ostensiblement tout le pouvoir paternel. A lui la première place à table, à lui ce lit où il était né, où était mort son père : il devint le chef de famille, et Renée lui apprit doucement à se servir de sa nouvelle autorité; mais, comme malgré elle et par tendresse seulement, elle en retint le poids et les soucis. Son esprit élevé dominait sans peine et sans lutte tout ce qui l'entourait; son influence bienfaisante se faisait sentir à tout instant; elle était l'ame de la maison, le génie du foyer; ses enfans l'adoraient; Jean cédait à toutes ses volontés, Marie vivait à son ombre.

Ainsi entourée d'amour et de respect, Renée supporta paisiblement en apparence le chagrin qui lui déchirait le cœur. Le temps de son

deuil passa, et elle ne s'opposa pas, l'année suivante, à la reprise des danses pendant les vendanges et des ébats joyeux à la fin des moissons. La ferme retrouva son aspect accoutumé; une place vide au foyer, un chagrin de plus dans le cœur de la veuve, et tout fut dit. Cependant la terrible révolution française grondait déjà sur les hauteurs sociales, et l'écho affaibli de ces sourds mugissemens finit par arriver jusqu'à la ferme de la Jaguerre. Les gentilshommes du pays, chassés de Paris par les événemens politiques, vinrent se réfugier au milieu de leurs vassaux, et leur apprirent les bouleversemens dont ils se doutaient à peine. La chute du roi, les émeutes sanglantes du 21 juin et du 10 août, frappèrent d'horreur cette population, dont les instincts indépendans en étaient restés aux idées de liberté et de fidélité féodales; mais les paysans écoutèrent ce qu'on leur racontait comme une histoire lointaine qui ne les regardait pas, et peut-être n'auraient-ils protesté que par une réprobation silencieuse, si des vexations personnelles, la conscription et la persécution contre les prêtres ne fussent venues réveiller le lion endormi et troubler les campagnes paisibles de la Bretagne et de la Vendée.

Une sourde agitation courut alors dans le pays. Les idées républicaines de quelques petits propriétaires et de presque toutes les villes exaltèrent encore la résistance des paysans, en donnant, pour ainsi dire, une réalité palpable aux opinions qui les froissaient. On se sépara bientôt en deux partis : les *patauds* ou républicains furent regardés de mauvais œil d'abord, puis hués et maltraités. Les gentilshommes consentirent à devenir les chefs de la résistance; quelques bandes se formèrent, s'organisèrent, obtinrent des succès partiels qui enflèrent leur courage, et la guerre de la Vendée éclata. Ce ne fut point partout avec les mêmes élémens et les mêmes apparences. Dans la Vendée proprement dite, des masses de paysans réunis formèrent ce qu'on appela *la grande armée*. Cette armée eut des généraux, elle en eut trop peut-être; elle eut de grands succès et de grands revers, qui ont trouvé dans Mme de Larochejaquelein un historien et un poète habile. Presque en même temps la Bretagne devint le théâtre de la cruelle guerre des chouans, et, dans le pays intermédiaire du *Marais*, Charette organisa des bandes de partisans, qui, tenant un peu à la fois des Bretons et des Vendéens, opposèrent au gouvernement républicain une résistance opiniâtre et courageuse, souillée malheureusement quelquefois par d'odieuses et sanglantes représailles.

Aux environs de Machecoul, le mouvement fut unanime, et bientôt il ne resta dans les fermes que des femmes et des enfans sur lesquels les bandes armées veillaient de loin. Presque tous les compagnons de Jean étaient partis pour rejoindre Charette, et il ne s'était pas encore décidé à les suivre. Il n'avait pas même parlé à sa mère de ses inten-

tions à cet égard. La veuve n'osait l'interroger; elle sentait son cœur défaillir à une telle pensée; son regard évitait celui de son fils, qui, au contraire, semblait chercher dans les yeux de sa mère une solution aux doutes qui le tourmentaient.

Un dimanche soir, la famille était, comme de coutume, rassemblée autour du foyer où brûlait un feu clair de menus branchages. L'inaction faisait paraître le temps plus long, et une triste inquiétude régnait dans le cœur de la mère et des enfans. Renée, assise dans le vieux fauteuil de bois à dos élevé, dont les pieds immobiles étaient fixés au sol par leur pesanteur massive, regardait la flamme capricieuse qui pétillait dans l'âtre; elle comprenait instinctivement que l'heure de l'épreuve était enfin arrivée. Marie, placée près d'elle sur un escabeau très bas, appuyait sa tête au bras du fauteuil de sa mère tout en suivant d'un regard humide les mouvemens saccadés de son frère et l'expression inaccoutumée de son visage. Jean, après avoir fait plusieurs tours dans la chambre, fouillant et remuant mille objets qu'il ne reconnaissait même pas, vint enfin s'asseoir en face de sa mère. Il secoua du bout de son soulier ferré le fagot enflammé, qui jeta une lueur plus vive; puis, faisant un grand effort sur lui-même, il dit d'une voix rauque et sans lever les yeux : — Ma mère, il faut que je parte!

Renée fit un mouvement, et jeta un regard rapide sur son fils.

— N'essayez pas de me retenir, continua Jean en détournant la tête, car ses yeux avaient malgré lui rencontré ceux de sa mère, et l'expression qu'il y avait remarquée faisait trembler sa voix. Il le faut, voyez-vous! Je suis le seul de la paroisse qui n'ait pas encore rejoint l'armée. On commence à me regarder de travers et à murmurer contre moi. J'ai tout supporté jusqu'à présent pour l'amour de vous et de Marie; mais ça ne peut durer plus long-temps. J'ai pris ma résolution; il faut que je parte!

Renée baissa la tête sur sa poitrine; deux larmes tremblerent au bord de ses cils, mais ses yeux brûlans les séchèrent aussitôt.

— Je ne cherche pas à t'empêcher de partir, Jean, dit-elle à voix basse.

— Non, répondit-il, mais vous ne m'avez pas encore dit de le faire.

— Ah! reprit Renée en relevant la tête d'un air de reproche, est-ce qu'une mère peut avoir le courage d'exposer son fils à la mort? C'est bien assez, mon Dieu, qu'elle se soumette sans murmurer tout haut et qu'elle ne cherche pas à le retenir.

Et Renée se tourna lentement sur son siége en inclinant sa tête du côté du mur de façon à cacher son visage. — Jean, dit Marie tout bas en pleurant, si tu nous quittes, ma mère mourra de chagrin. — Jean se leva, fit deux tours dans la chambre, et finit par s'arrêter devant Marie.

— Que puis-je faire? dit-il d'un air sombre et à voix basse pour ne pas être entendu de sa mère. Tous les autres sont partis; continuerai-je à rester enfermé avec les femmes et les enfans pendant que mes camarades se battront contre les *bleus*, moi qui ai des bras comme eux et du cœur aussi, quoiqu'on en puisse douter à présent? On persécute nos seigneurs, on chasse nos curés, on pille nos églises, on tue le roi, on nous force à être soldats malgré nous! Verrai-je tout cela tranquillement? Faudra-t-il abandonner mes camarades et me laisser appeler lâche, comme on l'a fait ce matin?

Jean avait serré les poings et élevé la voix malgré lui en prononçant ces derniers mots; Renée les entendit, et se retourna vivement.

— Non, dit-elle, non! c'est une injure que tu ne dois ni mériter ni souffrir. Tu as raison, Jean, il faut que tu partes, et j'ai manqué de courage en te voyant hésiter et en ne te disant pas de faire ton devoir. Pars donc, mon pauvre enfant! La bénédiction de ton père mourant et celle de ta mère, qui priera pour toi, te préserveront peut-être au milieu des dangers! Mon pauvre Jean, mon fils chéri!

Et, dans un élan de tendresse irrésistible, la mère se leva, jeta ses deux bras autour du cou du jeune homme et le couvrit de baisers et de larmes. Marie s'était attachée à son frère, cachait son visage sur l'épaule de Jean et sanglotait tout haut. Le jeune homme sentit sa résolution vaciller; il serra sa mère dans ses bras, et murmura à son oreille quelques paroles de regret.

— Non, non, dit Renée en relevant la tête et faisant un effort pour reprendre du calme, non, non, notre chagrin ne doit pas changer ta résolution. Ne pense pas à nous, ne t'inquiète pas de nous; fais ce que tu as décidé.

Elle détacha elle-même les bras que Marie avait jetés autour de Jean, le pressa encore une fois sur son cœur et le suivit ensuite, sans parler, vers la porte. Le jeune homme décrocha son fusil, le posa sur son épaule, serra le ceinturon auquel pendait son vieux couteau de chasse, et s'avança sur le seuil. Il promena un coup d'œil rapide autour de lui, leva la tête vers le ciel bleu, où la lune nageait dans une auréole de lumière argentée, et descendit les deux marches grossières qui élevaient la maison au-dessus du sol. Dans ce moment, Renée se pencha pour l'embrasser une dernière fois; puis, s'appuyant sur l'étai de la porte : — Va maintenant, dit-elle d'une voix basse et tremblante.

Le jeune homme étouffa un soupir, passa rapidement la main sur ses yeux, et s'éloigna à grands pas. Son fusil brillait sous les rayons de la lune pendant qu'il descendait la petite colline; on entendait les feuilles sèches qu'il faisait craquer en marchant; bientôt on le vit s'avancer dans la plaine au milieu des genêts verts, puis il tourna derrière une haie et disparut. Alors sa mère et sa sœur rentrèrent dans la

maison déserte, fermèrent leur porte, pauvre obstacle pour qui eût voulu profiter de leur abandon, et, se mettant à genoux, prièrent pour le Vendéen.

Des jours d'angoisse et de douleur succédèrent à ce moment cruel. Combien de fois la pauvre mère, l'oreille tendue et le cœur palpitant, n'écouta-t-elle pas si le son lointain de la fusillade se mêlait au bruissement des feuilles agitées par le vent! Combien de fois la vieille porte, en gémissant sous l'effort de la bise, le chien en aboyant, le houx sonore en agitant ses branches quand l'oiseau y venait nicher, ne firent-ils pas bondir son cœur d'une sourde espérance! Puis, quand tout se taisait, quand son esprit et ses sens, affaiblis par une longue attente, avaient pu reconnaître enfin un des bruits familiers à sa vie, quand elle s'était convaincue, hélas! que rien ne venait troubler son chagrin monotone, elle se mettait à prier, calmant son ame par l'ardeur de ses supplications, ou l'engourdissant par la répétition des mêmes mots, qui tombaient de ses lèvres en sanctifiant sa rêverie. Le jeune Vendéen revint pourtant; il revint un jour, fier, heureux, ayant traversé les dangers sans crainte et sans malheur. Sa mère le reçut dans ses bras, le regarda avec ivresse, et remercia le ciel. Jean raconta les combats auxquels il avait assisté, cette guerre d'embuscades et de surprises où chaque homme joue un rôle, et qui tient l'auditeur comme l'acteur dans une émotion continuelle. La mère suivait des yeux et du cœur chaque geste, chaque mot de son fils. Elle tremblait parfois, elle s'enorgueillissait toujours; elle regardait la noble figure de son enfant bien-aimé, pendant qu'il parlait avec animation et que les flammes rougeâtres du foyer l'éclairaient de leurs ondoiemens brillans ou l'obscurcissaient de leurs sombres reflets, prêtant ainsi une nouvelle beauté à ses nobles traits et une nouvelle ardeur à ses yeux noirs. M. de Charette l'avait distingué, car Jean, désireux de faire oublier son arrivée tardive, avait combattu en brave. Le général donc l'avait remarqué; il lui avait mis la main sur l'épaule, en disant « que les gars de Paulx (1) se reconnaissaient toujours, et que le nouveau venu ne leur ferait pas honte. » Et pendant que Jean racontait cela à voix basse, le cœur gonflé et la voix émue, l'ame de Renée s'enflammait de fierté et de joie, sa respiration devenait bruyante, son cœur battait irrégulièrement, et ses yeux brillaient comme ceux de son fils. Marie éprouvait plus de crainte et moins d'orgueil. Son imagination s'effrayait devant la peinture forte et sans ménagemens des souffrances des blessés, de l'ardeur du combat, de la cruauté des représailles. Elle frémissait, soupirait et plongeait son visage dans ses deux mains pour ne pas voir le feu sanglant des regards de son frère et pour bannir les horribles

(1) Petite commune près de Machecoul.

images qui passaient dans son esprit troublé. Elle n'était pas faite pour les passions ardentes, qui sont le danger et la gloire des ames courageuses. Il lui fallait pour vivre un abri paisible et des affections tranquilles, quoique profondes.

Jean resta quelques jours à la ferme, se remettant avec courage aux travaux que son absence avait interrompus; puis un nouveau signal l'appela près de son chef, il reprit son fusil et quitta encore une fois sa mère et sa sœur.

De ce moment, la vie de Renée devint celle de toutes les femmes ou mères des Vendéens; elle se passa à attendre son fils, à prier pour lui, à travailler autant que ses forces le lui permettaient pour remplacer la vigoureuse assistance du chef de famille, et à écouter ses récits, lorsqu'il revenait, avec un intérêt, une ardeur, qui faisaient passer dans son ame toutes les passions inséparables des discordes civiles. Cependant un cruel obstacle vint bientôt interrompre les relations incertaines, mais suivies, qui existaient entre les Vendéens et leurs familles. Machecoul fut occupé par les troupes républicaines, des détachemens s'établirent dans les environs, et un soldat vint loger chez Renée. Les Vendéens avaient été repoussés, après plusieurs combats, jusque dans le voisinage des étangs de Saint-Étienne de Mer-Morte, et n'osaient plus s'aventurer du côté de Machecoul.

Ce fut alors que l'inquiétude et la douleur de Renée devinrent intolérables. Ne plus revoir son fils, se trouver privée de ses nouvelles et recevoir chez elle, à son foyer, à sa table, un de ces bleus détestés, ennemis du roi, de la religion et de Jean, c'était plus que son ame ardente n'en pouvait supporter. Néanmoins, sentant sa faiblesse, tremblant pour sa fille et réservant la fuite pour sa dernière ressource, elle dévora en silence son chagrin et la honte de son ame, et courba la tête sous cette nouvelle affliction, en appelant de tous ses vœux une prompte délivrance.

Cependant le soldat ainsi imposé à la ferme de la Jaguerre ne méritait point toute cette répulsion et toute cette terreur. C'était un pauvre jeune homme récemment enlevé lui-même d'une ferme de Normandie. Sa figure était douce et agréable, son caractère gai et obligeant. Loin de chercher à profiter de l'effroi qu'il inspirait et d'accabler ses nouveaux hôtes de menaces et d'exigences, il semblait désirer de se faire pardonner sa présence en diminuant la gêne qu'il causait. Assis dans le coin le plus éloigné du feu, sur l'escabeau le moins commode, il resta, pendant toute la soirée du jour de son arrivée, dans un silence complet, n'osant qu'à la dérobée jeter un coup d'œil rapide sur le visage sévère de son hôtesse et la figure charmante et effrayée de Marie, pendant que toutes deux faisaient tourner leurs fuseaux sans le regarder. La mère pensait avec amertume que son fils

était désormais banni de son foyer pour faire place à cet ennemi détesté; la fille repassait dans son imagination inquiète les récits de violence et de cruauté qui se faisaient sur le compte de ces bleus farouches, et cherchait de temps en temps, par un regard furtif, à lire sur le visage du jeune homme les traces terribles que doivent laisser après elles les actions sanguinaires; mais la figure d'Étienne Cléry, avec son expression timide et douce, répondait si peu à son attente, que Marie, en ramenant ses yeux sur le fuseau qui tournait entre ses doigts, se sentait rassurée au fond du cœur et un peu ébranlée dans sa croyance aux récits de son frère.

Lorsque l'horloge placée dans un coin de la chambre sonna l'heure de la retraite, Renée se leva lentement, décrocha sa quenouille, jeta par devoir d'hospitalité un peu de bois sur le feu, et, désignant le lit qui touchait au foyer, prononça ces mots d'une voix brève : — Voilà votre lit, citoyen; il y a du vin dans le *pichet* et du pain au *chanteau*. — Puis elle se retira, suivie de sa fille, dans la chambre à côté.

Étienne, resté seul, étourdi et glacé encore par cette austère réception, exprima ses sentimens par un mouvement de tête et d'épaule très significatif; puis, soupirant au souvenir de la Normandie et des veillées joyeuses arrosées de cidre qu'il avait quittées tout récemment pour cette vie de fatigues et de dangers, il se coucha lentement dans le lit du pauvre Jean, sans se douter qu'il l'en chassait.

Le lendemain matin, Étienne s'occupait à nettoyer son fusil et à blanchir son fourniment, lorsque Marie sortit de la maison, portant un lourd panier et quelques outils destinés à recouvrir les sillons. On était au temps des semailles, et les femmes se trouvaient forcées de faire elles-mêmes les durs travaux réservés d'ordinaire aux hommes. Le regard d'Étienne rencontra celui de Marie; il fut encouragé par l'expression douce et craintive à la fois des yeux de la jeune fille. — Voulez-vous me laisser vous aider, citoyenne? dit-il en s'emparant timidement du panier. Je suis paysan aussi, moi; je sais travailler à la terre, et je pourrai peut-être vous être utile.

Marie hésita un instant : elle avait peur du blâme de sa mère; mais comment oser mal recevoir la politesse du soldat tout-puissant, qui pouvait d'un mot, d'un geste, amener la ruine sur sa pauvre maison? Elle lui laissa prendre le panier, fit la révérence, balbutia un remerciement, puis les jeunes gens s'acheminèrent ensemble, par les étroits sentiers qui traversaient les bois, les taillis et les prés, vers le petit coin de terre qu'il fallait ensemencer.

— Dans mon pays, dit Étienne en regardant autour de lui, on prend moins de peine pour faire venir le froment : on le sème à plat en larges planches, et l'on ne s'en occupe plus que lorsqu'il s'agit de le récolter.

— Vraiment! dit Marie pour soutenir la conversation avec son obligeant ennemi, et de quel pays venez-vous, citoyen?

— De la Normandie, un beau pays, où j'étais bien heureux il y a quelques mois; mais la conscription m'a pris, et il a fallu partir.

— Vous avez peut-être quitté vos parens?

— Non : je suis orphelin; mais je vivais chez de bons maîtres qui m'aimaient, et l'on m'a envoyé dans la Vendée, où l'on regarde tous les soldats comme des diables incarnés.

— Ils ont fait bien du mal autour de nous! dit Marie avec timidité.

— Je le sais bien, reprit Étienne, mais tous ne sont pas coupables. La plupart du temps, nous obéissons aux ordres de nos chefs ou à ceux de gens qui valent moins qu'eux, et à qui ils obéissent eux-mêmes. S'il y en a parmi nous qui prennent plaisir à faire le mal, il y en a aussi qui voudraient pouvoir l'empêcher; mais il faut bien se défendre contre ceux qui nous attaquent.

— C'est vrai, murmura Marie à voix basse.

— N'est-ce pas, citoyenne, reprit encore Étienne, votre mère et vous, vous êtes fâchées de me recevoir à la ferme? Mais qu'y puis-je faire? J'ai l'ordre de rester ici, je ne suis pas libre de vous délivrer de moi, et je souffre pourtant au fond du cœur, quand je vous vois trembler et quand votre mère me regarde comme hier soir. Ah! citoyenne, le pauvre soldat est bien malheureux quelquefois!...

Tout en causant ainsi, les deux jeunes gens arrivèrent au champ de la veuve. Renée y était déjà avec deux ou trois femmes qui travaillaient péniblement, comme elle, à retourner la terre forte et productive de ce canton. Marie s'approcha de sa mère, et lui rendit compte à voix basse de la conversation qu'elle venait d'avoir avec le soldat. Renée se sentit un peu rassurée; mais son cœur froissé n'était pas si facile à gagner que l'ame plus jeune et plus indifférente de sa fille. Cependant elle commença à penser qu'elle avait été heureuse de recevoir chez elle un pauvre jeune conscrit au lieu d'un grossier et brutal soldat accoutumé aux souffrances et aux horreurs de la guerre.

Étienne s'était déjà emparé d'un outil, et s'en servait de manière à prouver qu'il se souvenait de son ancien métier. Les femmes qui l'entouraient le regardaient d'un air méfiant et haineux; mais le jeune homme, en recommençant à remuer la terre, avait oublié sa capote grise et son bonnet de police. Ce travail qui absorbe et endort toute préoccupation étrangère, cette odeur de la terre humide familière à sa jeunesse, ces herbes vertes, d'une senteur pénétrante, qu'il foulait aux pieds, cet outil qui tremblait dans ses mains vigoureuses, tout lui rappelait son pays, son enfance, la vie qu'il venait de quitter avec tant de regrets. Il commença à fredonner entre ses dents une chanson joyeuse, son cœur naturellement sociable retrouva l'élan de franchise

et de bonne humeur qui lui était habituel, et son visage gagna un agrément nouveau en se dépouillant de l'air de timidité souffrante qu'il avait eu jusque-là. Lorsque le repas de midi interrompit le travail et réunit tout le monde au bord du champ sur l'herbe verte, Étienne était redevenu paysan et bon compagnon. Sa tranquillité d'ame gagna ceux qui l'entouraient. On commença à causer, sinon gaiement, du moins amicalement, et les préventions s'effacèrent dans ce rapprochement inattendu.

Étienne travailla tout le jour avec Renée et sa fille; il retourna avec elles à la ferme, et, quoique l'intimité ne fût pas grande encore entre eux, la sombre défiance du soir précédent était en partie disparue et n'accablait plus de son poids terrible l'esprit affectueux du pauvre conscrit. A partir de ce moment, chaque jour abattit quelque barrière entre les deux paysannes et leur hôte obligé. Marie faisait sans cesse à sa mère l'éloge d'Étienne. Renée elle-même, ne pouvant long-temps entretenir une haine aveugle, reconnaissait toutes les qualités du jeune soldat : elle le traitait avec douceur, presque avec bienveillance; mais, lorsqu'elle le voyait travailler dans les champs ou se charger à la maison des soins de surveillance réservés ordinairement au chef de famille, un sentiment amer s'élevait dans son cœur. Elle comprenait qu'elle était seule à l'éprouver, elle se le reprochait quelquefois comme une ingratitude, et elle ne pouvait l'étouffer.

L'indifférence de Marie pour l'absence de son frère blessait et étonnait Renée. Marie avait retrouvé la gaieté joyeuse naturelle à son caractère. La guerre, les inquiétudes de sa mère, le départ de son frère, avaient étendu un voile sombre sur sa jeunesse; mais depuis l'arrivée d'Étienne il semblait qu'un souffle du vent eût écarté ce nuage en emportant toutes ses craintes et ses tristesses. Le matin, lorsqu'elle parcourait les sentiers humides et parfumés de rosée, elle chantait, comme au temps de la paix, un de ces airs naïfs dont le refrain, toujours le même, acquiert parfois un charme tout particulier, quand il est répété par une douce voix au milieu de la campagne. Marie gazouillait légèrement ainsi; son pas élastique s'imprimait à peine sur la terre; elle portait facilement la vie, et sa jeune imagination remplaçait les tableaux trop réels de souffrance et de misère qui l'entouraient par de vagues espérances de bonheur, qui lui venaient de Dieu ou de son cœur. Étienne la regardait marcher dans sa grace et sa beauté de vingt ans avec une timide admiration. D'autres fois, triste et craintif, il n'osait s'approcher d'elle; il tremblait en lui parlant. Il baissait les yeux devant Renée, se sentait plus intimidé que jamais en sa présence, et n'en faisait pas moins tous ses efforts pour obtenir son amitié.

Cependant Étienne n'avait pas tardé à comprendre la véritable position du fils de Renée et l'obstacle qu'il opposait aux visites de Jean à

la ferme. Il s'était expliqué alors le chagrin secret de la veuve, et il avait fait entendre à Marie qu'il ne pouvait se trouver en face du Vendéen sans que des dangers fort grands n'en résultassent pour la vie ou la liberté de son frère, puisque le devoir du soldat serait alors de l'arrêter.

Marie avait reconnu cette cruelle nécessité; elle en avait versé quelques larmes, puis le nouvel élan de joie et de jeunesse qui emportait son ame sur ses ailes avait repris le dessus, et lui avait fait oublier tout le reste. Renée, elle, n'avait pas négligé cet avis; elle l'avait fait parvenir à son fils par un de ces mille moyens de communication qui existent toujours entre les habitans d'un pays et leurs frères en armes, et qui rendent une guerre de partisans si longue et si fatale aux troupes régulières. Tout en sachant gré à Étienne de cet utile conseil, elle lui en voulait sourdement de mettre ainsi, quoique malgré lui, une barrière insurmontable entre elle et son fils.

Un jour, Étienne vint la trouver au bord d'une mare alimentée par un petit ruisseau où elle était à laver. — Citoyenne, dit-il en s'asseyant à quelques pas de la veuve, sur une grosse pierre entourée d'iris et de joncs, je reviens de la ville, et j'ai une nouvelle à vous dire.

Renée se tourna vers lui, le cœur palpitant et le visage pâle. — Oh! n'ayez pas peur, dit-il avec un triste sourire, ce ne sera pas *pour vous* une mauvaise nouvelle... On m'a commandé pour être de garde en ville; je partirai ce soir, et je ne reviendrai qu'après demain.

— Mais... vous reviendrez? demanda Renée. — Il y avait dans l'expression avec laquelle ces paroles furent prononcées quelque chose qui serra le cœur du pauvre soldat; il persista pourtant dans son projet.

— Oui, répondit-il avec un soupir; mais je ne serai ici ni ce soir ni demain; je ne serai de retour que mercredi assez tard.... Si pendant ce temps quelqu'un de vos amis venait vous voir.... ne lui dites pas de mal de moi.

Renée comprit alors l'intention d'Étienne; mais elle vit en même temps qu'elle ne devait pas lui exprimer trop clairement sa reconnaissance.

— Merci, citoyen, dit-elle, tu as un bon cœur; nous n'oublierons pas ce que tu fais pour nous.

Étienne releva vivement la tête et fixa sur Renée des yeux qui rayonnaient de plaisir. Ces simples paroles lui semblaient une récompense plus grande qu'il n'eût osé l'espérer; il les emporta dans son cœur comme un trésor, et son heureuse imagination en fit la base de plus d'un beau rêve d'avenir. Renée se hâta de faire dire à Jean qu'il pouvait, sans danger, venir à la ferme. Aussitôt que l'obscurité bien complète put rassurer le Vendéen, on entendit le signal convenu, et le fils se trouva dans les bras de sa mère. Dire le bonheur de cette réunion

serait impossible. Marie seule éprouvait un sentiment pénible. Il lui semblait que la reconnaissance ne tenait pas assez de place dans le cœur de sa mère et de son frère, et que l'on oubliait trop celui qui leur avait procuré ces momens de joie. Elle avait voulu parler d'Étienne à son frère; Jean lui répondit simplement :

— Vous êtes heureuses d'avoir chez vous un *bleu* moins brutal que les autres.

Et quand elle avait insisté, quand elle avait dit qu'elles devaient à Étienne le bonheur de le revoir, il avait secoué impatiemment la tête en disant :

— Voilà assez long-temps qu'il me tenait hors d'ici, couchant dans les genêts et les taillis, pendant qu'il dormait bien chaudement dans mon lit.

Puis Jean avait commencé un récit des souffrances endurées par les Vendéens traqués et poursuivis de tous côtés pendant les nuits froides de la fin de l'automne, abandonnés de tous leurs amis, que la présence des *bleus* obligeait à une extrême prudence, et pouvant à peine goûter quelques heures de sommeil, sous la pluie fine et glacée qui les pénétrait, sans qu'une alerte soudaine vînt les chasser de leur pauvre bivouac.

Renée écoutait tout cela avec une amère tristesse, en suivant sur les traits amaigris de son fils la trace des souffrances dont il parlait; mais Marie pensait à Étienne, même en écoutant son frère, et, ne pouvant obtenir des autres le sentiment que le jeune soldat lui semblait mériter, elle le lui accordait de toute la puissance de son cœur. Cependant elle se sentait froissée sans savoir pourquoi. Elle en voulait aux autres; elle s'en voulait à elle-même. Le lendemain, Jean la trouva pleurant dans un petit taillis, à quelques pas de la maison.

— Qu'as-tu, ma petite sœur? demanda-t-il. Marie s'enfuit sans répondre. Jean alla dire à sa mère ce qu'il avait vu. Renée sembla peu s'en inquiéter; elle était tout absorbée par la joie de revoir son fils et par le chagrin de le perdre de nouveau. Jean examina sa sœur avec attention pendant toute la journée; mais Marie, sans comprendre encore ce qu'elle voulait cacher, dissimula en partie sa tristesse. Pourtant elle ne put s'empêcher de rougir lorsque Jean, au moment de partir, lui dit tout bas : — Marie, tu as du chagrin; je crois que je te devine; mais nous causerons plus à l'aise quand tu auras obtenu de ton soldat une autre permission pour moi.

Elle ne répondit rien. Jean partit, et la même vie recommença entre les trois habitans de la ferme. Seulement quelques nuances presque insaisissables pouvaient être remarquées. Marie était moins joyeuse, souvent pensive, quelquefois même d'une humeur inégale; ses yeux paraissaient de temps à autre rougis par les larmes. Renée était de-

venue beaucoup plus amicale pour le jeune soldat. Étienne avait trouvé la porte de son cœur en la rapprochant de son fils; la défiance et la haine de la mère disparaissaient insensiblement.

La ville de Machecoul ayant été dégarnie de troupes par suite des mouvemens des colonnes dans les campagnes, Étienne fut plus souvent appelé à faire le service de l'intérieur. Les paysans insurgés sentirent la nécessité de se tenir en repos pendant quelques jours, et Jean put profiter de ce calme apparent pour venir à la ferme. C'était maintenant chose convenue d'avance. Étienne indiquait en partant l'heure probable de son retour, et Jean avait soin de quitter assez tôt la maison pour qu'on pût faire disparaître toute trace de son séjour. Malgré ses derniers mots à sa sœur, il ne lui parla point du sujet que redoutait Marie. Sa mère s'y était opposée.

— Ils s'aiment, lui avait-elle dit; je le vois maintenant trop tard pour l'empêcher, si même cela eût été possible. J'en suis fâchée, car c'est un *bleu;* mais, malgré cela, c'est un honnête garçon qui rendra Marie heureuse, s'ils s'épousent jamais. Qui sait si cela se pourra faire? La guerre a de terribles chances! Étienne peut être envoyé loin d'ici, oublier Marie. Le jour où ils se seront parlé, il sera temps de leur montrer que nous savons leur secret. Jusque-là, obtenir un aveu de Marie, ce serait la lier plus étroitement à son amour. Laissons aller les choses; ce sont deux cœurs honnêtes auxquels on peut se fier.

— Mais c'est un *bleu*, ma mère! dit Jean, dont le sang vendéen se révoltait à l'idée d'une alliance avec un ennemi.

— C'est un pauvre garçon qui a été forcé de rejoindre les *bleus,* parce qu'il est tombé à la conscription, et que dans son pays on n'a pas résisté à cette loi comme dans le nôtre. Seul et sans appui, il lui fallait bien obéir. Qu'aurais-tu fait toi-même à sa place, mon pauvre Jean?

— Je n'en sais rien. Peut-être n'aurais-je pas mieux fait que lui; mais est-ce une raison pour que ma sœur l'épouse? Le hasard l'a amené chez nous; lui et ses camarades ont ruiné notre pays et massacré tout ce qui n'a pas pu se défendre; il a pris part à toutes ces boucheries, ou du moins il y a assisté, et il est l'ami de ceux qui les ont exécutées. Il porte le même habit qu'eux, il crie vive la république, et il tire sur les Vendéens quand on le lui commande.

— C'est vrai, mais il a été bon pour nous; il nous a aidées, assistées, protégées; il a facilité ton retour près de nous, et Marie l'aime.

— Elle l'aime! elle l'aime! N'y a-t-il que ce garçon dans le monde? Marie est si jolie; bien d'autres la rechercheront. Qu'elle attende. Je lui trouverai parmi nous un bon mari avec qui je pourrai toujours m'entendre, parce que ce ne sera pas un ennemi entré de force dans notre famille.

— Ce serait très bien si elle n'aimait pas Étienne, dit Renée en sou-

riant et secouant la tête. Mon père me parlait ainsi lorsque je lui demandais de me laisser épouser mon pauvre mari. Il me disait aussi : Tu es riche, tu es jolie, bien d'autres pourront te demander, qui me conviendront mieux que lui. Je répondais : Je l'aime; lui seul peut me convenir désormais. Et je l'ai attendu. Pour ta sœur, Jean, j'aurais peur de la soumettre à l'épreuve que j'ai supportée. Je sais seule ce que j'en ai souffert, et je craindrais que Marie n'eût pas la force de résister à un long chagrin. On ne sait pas, vois-tu, quand on ne l'a pas éprouvé, ce que c'est que de renfermer dans son cœur une peine toujours la même, à laquelle se mêle tout juste assez d'espérance pour éloigner la résignation. Cela brûle le cœur, cela dessèche la joie de la jeunesse à sa source. Non! non! j'ai trop souffert pendant sept années de ma vie pour vouloir imposer à ma fille les mêmes douleurs.

Jean appuya sa tête sur sa main et regarda un instant sans rien dire la flamme qui s'éteignait dans le foyer, car la mère et le fils avaient prolongé la veillée pour causer en liberté du sort de Marie, déjà endormie depuis long-temps dans la chambre voisine.

— Après tout, dit-il en se redressant, vous vous trompez peut-être, ma mère. Marie n'aime pas ce bleu autant que vous le supposez; elle pourrait oublier plus facilement que vous; elle ne vous ressemble pas.

— Non, elle ressemble à ton père; mais ton père ne m'a pas oubliée. Il a souffert autant que moi, quoique autrement que moi, et, faible comme elle l'est, elle ne se traînerait pas comme lui jusqu'au jour où la joie viendrait réparer le mal. Le bonheur la fait vivre, le malheur la tuerait.

— Mais enfin, ma mère, êtes-vous sûre qu'elle l'aime? reprit Jean.

— Eh! sans cela penserais-je à la lui donner? Examine-la toi-même, et dis-moi si elle ressemble à ce qu'elle était avant son arrivée?

— Non, c'est vrai; elle est bien changée! Pauvre enfant! il ne faut pourtant pas qu'elle soit malheureuse! Ma mère, vous êtes plus sage que moi, vous arrangerez tout cela pour le mieux; je voudrais bien cependant qu'il fût possible de la guérir de cette fantaisie.

La conversation en resta là. Renée continua à observer sa fille et à se convaincre de plus en plus de son amour pour Étienne. Elle examina aussi le jeune soldat; elle lut dans son cœur, démêla ses sentimens, ses bons et simples instincts, et se dit : Ils seront heureux comme je l'ai été, plus que je ne l'ai été, car je ne briserai pas leur cœur par une douloureuse attente, et je ne laisserai pas les souffrances déposer dans leur ame une goutte d'amertume pour gâter tous les momens heureux de leur vie.

Le temps s'écoula ainsi sans grands changemens pour tous les habitans de la ferme jusqu'au commencement de l'hiver. La mère se consolait de l'éloignement habituel de son fils chéri en espérant ses

courtes visites. Étienne et Marie étaient heureux de cet étrange bonheur auquel le pressentiment d'obstacles futurs, de chagrins éloignés, fait que la jeunesse se laisse aller encore avec plus d'abandon. Ils ne voulaient rien voir au-delà du temps présent qui absorbait leur ame tout entière. Ils regrettaient le jour qui passait, et accueillaient le lendemain comme un ami venant à eux les mains pleines de joies nouvelles. Pendant qu'ils s'endormaient ainsi dans leur sécurité d'enfans joyeux, le drame qui se passait autour d'eux s'assombrissait tous les jours.

Traqués de toutes parts par les colonnes républicaines, les insurgés avaient fini par être cernés dans un coin de la forêt de Machecoul, d'où il était extrêmement difficile pour eux de sortir, et dans lequel les secours et les provisions fournis par leurs amis pouvaient également à peine parvenir. Charette, blessé et malade, ayant été obligé de se retirer pendant quelque temps loin de son armée, les républicains avaient profité de son absence, qui décourageait les paysans et les empêchait de reprendre l'offensive; mais il revint, et l'on sentit à l'instant que les choses allaient changer de face. Ce mouvement sourd qui annonce une phase nouvelle dans ces tempêtes humaines appelées guerres civiles agita le pays. Les vieillards et les enfans, qu'on avait jugés jusque-là incapables de prendre les armes, disparurent un à un en peu de jours, et allèrent rejoindre une armée invisible. Les vivres devinrent rares; les menaces et les recherches ne purent en faire trouver; les républicains se retirèrent, et les paysans reparurent en armes dans les endroits que leurs ennemis venaient de quitter. La guerre de buissons et d'escarmouches recommença, de sorte que Jean ne fit plus que de courtes visites à la ferme pendant les absences de plus en plus fréquentes d'Étienne.

Un jour, c'était le 1er décembre, sa mère l'attendit pendant toute la soirée et une partie de la nuit. Brisée de fatigue et d'inquiétude, elle désespérait de le voir, lorsque le signal accoutumé se fit entendre; la porte fut ouverte, et Jean entra. A la lueur de la noire chandelle de résine qui brûlait au foyer et des flammes mourantes du sarment à demi consumé, sa mère le trouva pâle et changé; ses habits étaient humides, ses mains glacées. Il posa son fusil dans un coin, et s'approcha précipitamment du feu.

— Il fait un froid terrible, dit-il, j'ai pensé geler en route; mais je n'aurais pas voulu manquer à vous embrasser aujourd'hui. Nous marchons sur Machecoul; il s'y fera une rude besogne, et qui sait?... Enfin, je voulais vous voir, ma mère.

Renée sentit un frisson parcourir ses veines : c'était la première fois que Jean avait manifesté un doute, une crainte, un pressentiment fâcheux. Elle prit la main que son fils lui tendait, l'attira près d'elle, et

l'embrassa en faisant un effort pour retenir ses larmes. Marie demanda à son frère s'il voulait se coucher.

— Me coucher! dit-il; non! non! il me faut vous quitter avant le jour, et je n'aurais pas le temps de vous voir. J'ai beaucoup de choses à vous dire; asseyons-nous, car je suis brisé de fatigue, et écoutez-moi.

Il leur raconta alors les mouvemens des insurgés et ce que les paysans savaient ou devinaient des plans futurs de leurs chefs. Le secret du conseil n'était pas assez bien gardé pour que ses plans ne fussent pas connus; mais la fidélité des paysans rendait cette faute moins dangereuse. Les pauvres femmes écoutèrent Jean avec émotion; sa mère tremblait pour lui. Marie avait au cœur une double crainte.

— Et maintenant, ma petite Marie, dit-il en se tournant vers sa sœur et en lui prenant la main, parlons de toi, qui n'es pas une franche Vendéenne, puisque tu ne détestes pas tous les *bleus*. Ma mère ne m'avait pas permis jusqu'à présent de te dire un mot sur ce sujet; mais aujourd'hui je veux décidément prendre l'instant que Dieu me donne. Tu aimes donc un soldat! toi, la sœur d'un *brigand*, tu consentirais à épouser un *pataud!*

Marie baissa la tête, se détourna pour éviter les regards de sa mère, et finit par enfoncer son visage dans ses mains, qui n'étaient pas assez grandes pour cacher sa rougeur.

— Allons, allons, dit Jean en souriant, n'aie pas tant de honte, ma petite sœur. Il fallait bien finir par là, et puisqu'un vilain uniforme cache un bon cœur chez ce brave garçon-là, épouse-le, ma petite Marie, et sois heureuse.

Il se pencha à l'oreille de sa sœur, et ajouta tout bas : — J'ai voulu te dire cela aujourd'hui, parce que si je ne reviens pas... qui sait?... c'est possible! je veux que tu saches que ton frère le *brigand* a consenti à ton mariage.

Il se releva et continua tout haut : — C'est un beau garçon que ton Étienne, je l'ai vu un jour, ou plutôt un soir.

— Où cela?... Comment?... demanda Marie.

— Ici même, ma foi! dit Jean en riant. Il faisait diablement froid ce soir-là, quoique pas autant qu'aujourd'hui. Le *bleu* était assis à ma place, entre ma mère et ma sœur, causant et se chauffant gaiement; moi, j'étais sous la fenêtre, tapi dans l'ombre, grelottant et regardant. Cela me faisait un singulier effet. Il me semblait que j'étais mort, et que je revenais voir ce qui se passait sur la terre, faute de prières et de messes pour me faire tenir tranquille.

— Jean! dit sa mère avec angoisse.

— Bon! bon! tout cela ne signifie rien, ma mère; n'allez pas vous effrayer au moins! reprit-il avec une insouciance un peu affectée. Il

ne faut pas attacher d'importance à ces idées-là. On me disait autrefois que le cri de la chouette était un mauvais présage; est-ce qu'il vous fait peur encore? Pour en revenir à cette soirée, où je vous épiais sans que vous le sussiez.... j'ai bien regardé ton soldat, Marie; sa figure m'a plu. C'est un honnête garçon, et qui t'aime, j'en suis sûr. J'ai vu les regards que vous échangiez. Voyons, finis donc de rougir! Il n'y a pas de mal à ça. Je suis bien certain que vous ne pensiez pas qu'il existât d'autres créatures que vous dans le monde. Pour ma mère..... oh! pour ma mère, c'est différent; elle ne pensait pas à vous; elle pensait à moi; je lisais mon nom dans ses yeux.

— Il n'y a guère de momens dans ma vie où je ne l'aie pas dans le cœur, dit Renée avec une émotion qu'elle contenait à peine.

— Pauvre mère!... je le sais bien, et je sais aussi que, quelque chose qui m'arrive, vous ne m'oublierez jamais; mais notre Marie peut en aimer d'autres que nous, ma mère, et il faut qu'elle soit heureuse. Promettez-moi qu'à la fin de la guerre vous la marierez avec celui qu'elle aime... puisqu'elle l'aime!

Renée sourit à travers ses larmes en regardant sa fille.

— Tu sais bien que je veux son bonheur avant tout, dit-elle.

Marie se jeta dans ses bras, et cacha dans les vêtemens de sa mère sa figure rougissante. Jean souriait, mais il avait les yeux humides.

— Et moi, dit-il, ne me remercieras-tu pas, Marie, d'avoir arrangé une affaire si difficile? Ton Étienne m'a-t-il chassé de ton cœur? Est-ce que tu n'aimes plus ton frère?

Marie se tourna vers lui; le frère et la sœur s'embrassèrent tendrement; puis Jean se leva en étouffant un soupir.

— Il est tard, dit-il en regardant à la lueur du feu les aiguilles d'une grosse montre en argent qui avait appartenu à son père, et qui était attachée à une chaîne de même métal; il est deux heures déjà! le rendez-vous est pour quatre heures. Il me faut vous quitter. Adieu, ma mère; adieu, Marie; au revoir... j'espère... Il alla reprendre son fusil. Sa mère était debout, pâle et émue. Toutes les paroles de mauvais augure prononcées par son fils lui étaient tombées sur le cœur comme un poids de glace. Marie, tremblante de mille émotions diverses, pleurait la tête appuyée contre la cheminée. Jean promena sur les objets qui l'entouraient un lent regard qui finit par s'arrêter sur sa mère et sa sœur. Un mouvement convulsif agita sa noble physionomie; deux grosses larmes s'arrêtèrent au bord de ses paupières; il fit un effort pour maîtriser son émotion, et passa rapidement la main sur ses yeux.

— Adieu, ma mère, dit-il encore; du courage! ce n'est pas la première fois que je vous quitte; pourquoi aurais-je moins de chances

qu'à l'ordinaire? Adieu, ma petite Marie; je te laisse heureuse, cela doit me porter bonheur.

Il s'approcha de sa mère. Renée eut un instant de faiblesse; elle appuya sa tête sur l'épaule du jeune homme, et un long sanglot souleva sa poitrine. Jean se pencha vers elle; il murmura à son oreille, d'une voix brisée par l'émotion, ces mots sans suite qui trahissent la crainte par leurs vagues assurances d'espoir. Renée les comprit à peine; mais la voix de son fils bien-aimé calma un instant sa douleur et lui rendit un peu de force. Elle le serra encore passionnément dans ses bras, puis se releva pâle, mais calme, en murmurant tout bas une ardente prière.

Jean s'avança vers Marie et lui dit, pendant qu'elle lui donnait le baiser d'adieu : — Marie, si je ne reviens pas, aime notre mère pour toi et pour moi. Tu pourras encore être heureuse, tu le seras; mais elle!... Aie pitié d'elle, Marie, car elle sera bien malheureuse. — Il fit jouer la gachette de son fusil, regarda encore une fois autour de lui et quitta d'un pas ferme la maison paternelle.

A peine Jean venait-il de franchir le seuil de la porte qui s'ouvrait au midi, que les deux femmes entendirent frapper à celle qui lui faisait face; la terreur les saisit, mais le son de la voix d'Étienne les rassura bientôt : Marie courut ouvrir. Le jeune soldat entra précipitamment; il était haletant et ému. L'escabeau que Jean avait occupé près du feu, les larmes encore humides sur les joues des deux femmes, la porte entre-bâillée à cette heure de la nuit, tout lui prouva que le Vendéen ne faisait que de sortir; il jeta un regard timide autour de lui, puis il s'approcha de Renée d'un air agité.

— Il me faut vous quitter, dit-il, peut-être pour long-temps, peut-être pour toujours. Les *brigands* s'apprêtent à nous attaquer, et ma compagnie est commandée pour former une des colonnes qui doivent couvrir Machecoul. Je ne reviendrai plus ici. On m'ordonne de rassembler tous mes effets; dans une heure, je dois avoir rejoint. Merci de vos bontés, mère Renée : vous auriez dû me haïr, vous avez été bonne pour moi; merci!... Marie, adieu!... Il me semblait que je ne devais plus vous quitter jamais. J'étais fou... j'étais si heureux!

— La guerre ne durera pas toujours, dit Renée; vous reviendrez nous voir plus tard.

— Quoi! me le permettriez-vous? demanda Étienne avec un rayon de joie dans les yeux. Il s'interrompit et ajouta avec découragement : Ah! plus tard, dans bien des années, vous m'aurez oublié, vous ne me reconnaîtrez plus!

Il se retourna vers Marie et la vit qui pleurait.

— Vous pleurez! dit-il; vous pleurez, Marie!... Oh! je reviendrai!

je reviendrai... et je vous retrouverai toujours la même pour moi? ajouta-t-il plus bas.

— Toujours! murmura Marie.

— Merci, dit-il encore en la regardant. Les yeux de Marie rencontrèrent les siens, et le visage du jeune soldat s'illumina d'un rayon de bonheur.

— Allons, dit-il presque joyeusement, il faut partir!

Il alla chercher son havresac, le mit sur ses épaules, et fit quelques pas vers la porte.

— Adieu, répéta-t-il encore en se retournant et en souriant aux deux femmes. Au revoir, tôt ou tard.

Et il partit, le cœur consolé, avec l'espérance pour compagne de route et l'amour pour soutien contre les craintes de l'avenir.

Alors commença pour la mère et la fille une de ces veilles terribles où l'inquiétude prend toutes les formes et devient plus cruelle que la douleur même. Comptant les secondes par les lourds battemens de son cœur, la mère sentait presque matériellement passer ce temps qui amenait le danger pour son fils chéri; ses lèvres murmuraient une prière, et son oreille, attentive au moindre bruit, cherchait à deviner, dans le silence terrible de la nuit, la rumeur éloignée de la lutte sanglante qui se préparait. Tout à coup un sourd retentissement fit vibrer l'air subtil de la froide matinée, il frappa d'une terreur profonde le cœur palpitant de Renée : c'était le son lointain d'un coup de fusil; un autre y succéda, puis un autre et un autre encore. Les deux femmes se levèrent comme par un seul mouvement; elles coururent à la porte, l'ouvrirent et écoutèrent. Qui pourrait peindre leur mortelle inquiétude pendant que, trop loin pour pouvoir juger les phases diverses du combat, elles suivaient avec une anxiété toujours croissante le bruit plus ou moins vif de la fusillade, et cherchaient à y deviner le résultat probable de la bataille? Muettes et frissonnantes, sous l'impression mortelle du verglas qui couvrait autour d'elles la terre d'un linceul perfide et suspendait à leur toit ses longues aiguilles tranchantes, elles comptaient les minutes qui s'écoulaient, et enfonçaient leurs regards voilés de larmes dans le crépuscule éclairci déjà par quelques rayons du jour; chaque coup semblait à leurs cœurs tremblans le signal de la mort de ceux qu'elles aimaient. Absorbées par cet intérêt tout-puissant, elles ne pensaient pas à elles-mêmes; elles ne se disaient pas que leur propre sort se décidait peut-être en ce moment : l'image de son fils bien-aimé occupait seule la pensée de la mère, et Marie, déchirée par une double inquiétude, aurait senti son cœur moins courageux défaillir en elle, si l'espérance n'eût éloigné parfois les sombres images qui se dressaient devant son imagination ébranlée.

Combien d'heures se passèrent ainsi, elles n'auraient pu le dire.

Elles avaient perdu toute faculté de calculer le temps; il leur semblait avoir vu dans cette matinée cruelle s'écouler une vie entière de souffrances. Cependant le soleil pâle était déjà assez avancé dans sa course oblique, lorsque la fusillade sembla se ralentir, puis s'éloigner, et enfin cesser complétement. Quel parti avait triomphé? quels combattans avaient succombé? C'était ce que rien ne venait apprendre aux deux pauvres femmes.

La ferme de la Jaguerre ne se trouvait pas sur le chemin des fuyards. Cependant, au bout de quelques heures, ne voyant paraître personne des leurs, Renée et Marie se dirent que probablement les *bleus* avaient été battus, puisque les gens du pays auraient bien su venir chercher asile dans leur maison, inconnue au contraire à la masse des soldats. Cette conviction ne servait pourtant pas à les rassurer entièrement. La victoire devait avoir été chèrement payée, à en juger par la longueur du combat. Et d'ailleurs qu'était devenu Étienne? Le silence qui régnait maintenant autour des deux paysannes les oppressait plus encore peut-être que le bruit sinistre de la fusillade. Allant et venant sans cesse du foyer à la porte ouverte, elles n'osaient s'éloigner, et brûlaient pourtant d'apprendre quelques nouvelles, fussent-elles mauvaises. Enfin Renée croit voir au loin apparaître un homme... Il marche, ou plutôt il se traîne lentement sur la terre glissante. Le cœur de la veuve bat sourdement dans sa poitrine. Cet homme est un blessé, sa démarche le prouve; mais il est trop loin encore pour qu'elle puisse le reconnaître. Il approche; elle commence à distinguer un shako de soldat, une buffleterie blanche, une capote souillée et déchirée... Il lève la tête avec un mouvement douloureux, comme pour juger du chemin qui lui reste encore à parcourir. Elle reconnaît Étienne, pâle, sanglant et défiguré. La mère pense à sa fille, elle retient l'exclamation qui monte à ses lèvres, elle veut la préparer au coup qui l'attend; mais Marie, entraînée par un pressentiment secret, s'est avancée, et le cri qui sort de son cœur annonce à sa mère qu'elle a tout vu, tout compris. Renée se retourne pour la soutenir dans ses bras, contre son sein; elle croit que l'émotion va briser sa faible enfant. Pourtant Marie ne tomba pas, ne pleura pas; le cri qui lui était échappé trahit seul sa faiblesse. Elle écarta doucement sa mère, franchit le seuil avec la légèreté d'une biche et s'élança au-devant d'Étienne. Renée la suivit.

A la vue de Marie, Étienne fit un dernier effort; ses pieds se raffermirent; il atteignit le sommet de la colline, mais, arrivé à quelques pas de la porte, les forces lui manquèrent, et il se laissa tomber sur les genoux au moment où Marie s'approchait pour le soutenir.

— Les vôtres sont vainqueurs, dit-il d'une voix entrecoupée; l'armée républicaine fuit de tous côtés... Je suis blessé à la poitrine... je crois que je vais mourir... mais mourir ici... près de vous... c'est encore du

bonheur!..... — En finissant de parler, il s'évanouit aux pieds de Marie.

La jeune fille tomba à genoux en cachant dans ses mains sa figure couverte de larmes. Renée se baissa et souleva la tête du pauvre soldat. Ce mouvement de sa mère ranima les espérances de Marie; elle écarta ses mains, et, sans oser fixer ses regards sur le visage décoloré d'Étienne, elle interrogea sa mère d'un coup d'œil plein d'angoisse.

— Il est mort!... dit-elle après un moment de terrible attente.

— Non! non! répondit la veuve, il respire encore. Lève-toi, Marie; aide-moi à le transporter jusqu'à la maison et à le faire revenir de son évanouissement, puis tu iras chercher le père Martin : c'est un homme habile, qui s'entend aux blessures de toutes sortes. Il nous dira ce qu'il faudra faire.

Cette lueur d'espérance rendit à Marie toutes ses forces. Elle se leva, et les deux femmes, soulevant à grand'peine le corps inerte du soldat, le portèrent dans leur maison et l'étendirent sur le lit; puis, à l'aide d'eau fraîche, de vinaigre, de tout ce qu'elles purent trouver autour d'elles, elles réussirent à le tirer de cet évanouissement causé par la perte de son sang, et qui ressemblait à la mort. Étienne ouvrit les yeux, vit Marie qui pleurait près de lui, et sourit faiblement en lui tendant sa main défaillante. La pauvre fille éclata en sanglots.

— Tu vas lui faire mal, dit Renée. Ne reste pas ici, Marie... Va chercher le père Martin, nous ne saurions pas à nous seules panser sa blessure.

Marie se dirigea aussitôt vers la porte avec une obéissance instinctive; mais elle n'avait pas fait quatre pas, qu'une inquiétude nouvelle sembla la frapper.

— Que dirai-je au père Martin? demanda-t-elle; s'il sait que c'est un *bleu*, il refusera de venir le soigner, et peut-être il le dénoncera aux *brigands*.

— Dis-lui que c'est un des nôtres, répondit sa mère. Je vais lui ôter sa capote et la cacher; le père Martin ne connaît pas Étienne, il ne devinera pas ce qu'il est.

Marie partit; Renée se mit en devoir de faire disparaître tout ce qui aurait pu trahir Étienne : elle cacha dans un vieux bahut ses buffleteries, jeta derrière les fagots son sabre et son fusil, et lui ôta ses habits avec toutes les tendres précautions d'une mère. Elle allait poser dans le bahut les vêtemens souillés de sang qu'elle venait de lui retirer, lorsqu'une chaîne d'argent, pendant en dehors de la poche, frappa ses regards. Elle la saisit vivement, la tira à elle, et amena une lourde montre qu'elle ne reconnut que trop... la montre de son fils, celle qu'elle-même lui avait remise après la mort de son mari, et que la veille encore elle avait vue entre les mains de Jean. Elle laissa retom-

ber le lourd couvercle du coffre, et resta debout, frissonnante, les yeux hagards, fixés sur la montre, que tenaient à peine ses mains agitées d'un tremblement convulsif. Tout à coup elle s'élança vers le lit, saisit brusquement le bras d'Étienne sans penser davantage à l'état où il se trouvait, et, lui présentant de l'autre main le fatal bijou, elle lui dit d'une voix rauque et entrecoupée :

— D'où vient ceci?... D'où tenez-vous cette montre?... Qui vous l'a donnée?... Où l'avez-vous prise?...

— Ceci?... dit Étienne en soulevant péniblement ses paupières affaiblies et cherchant à rassembler ses idées, ceci?... Ah! c'est la montre d'un pauvre *brigand* qui m'a chargé de la rapporter à sa mère.

— Et... où est-il, ce brigand?... Est-il blessé?... en fuite?... est-il...

Elle s'arrêta, ne pouvant prononcer le mot qui se présentait à sa pensée.

— Il est mort! dit Étienne d'une voix faible.

— Mort! répéta Renée avec un cri perçant; mort! redit-elle encore en fixant sur Étienne des yeux secs et flamboyans et secouant sans pitié le bras inerte du blessé; misérable! c'est toi qui l'as assassiné et volé!

Étienne poussa un sourd gémissement, mais la douleur même lui redonna un instant d'énergie. Il se souleva en tournant vers Renée un regard d'où l'indignation écartait les voiles de la mort. — Je ne suis ni un pillard ni un assassin, dit-il. J'ai tué ce *brigand,* mais en me défendant, et je n'aurais pas pris sa montre, s'il ne me l'avait pas remise lui-même entre les mains.

— Tu l'as tué! tu l'as tué! répéta Renée en reculant d'un pas; c'est toi qui me le dis! Tu l'as tué!... Et sais-tu bien qui tu as tué? ajouta-t-elle en se rapprochant.

— Non, répondit Étienne, et il se laissa retomber de faiblesse sur le lit. Je vais vous raconter ce qui s'est passé, si vous le voulez, mère Renée, continua-t-il.

— Mère Renée!... murmura à voix basse la malheureuse femme, et quelque chose comme un sanglot monta à son gosier serré. — Parle! dit-elle ensuite en se penchant sur Étienne comme sur sa proie.

— Voilà... dit le jeune homme. Mes idées ne sont pas bien nettes, et j'ai peine à parler; pourtant je vais tâcher de vous dire la chose en deux mots. Nous étions tous débandés, et je me sauvais dans la direction d'un petit taillis, lorsque le maudit verglas me fait glisser et tomber. J'essayais de me relever, quand un *brigand* sort du bois et s'élance sur moi. — Ah! *bleu,* me dit-il, ton compte est bon. Je me retourne, je le vois m'ajuster presque à bout portant; mais tout à coup, je ne sais pourquoi, au lieu de tirer, il reste à me regarder et relève son fusil. Le mien était armé, je tire, et il tombe. Alors, reprenant ma course, j'allais sauter par-dessus le brigand, lorsqu'il m'arrête par ma capote;

je le menace de lui passer mon sabre au travers du corps. — Fais-le si tu le veux, me dit-il, ça n'est pas nécessaire, tu m'as tué; mais je ne t'en veux pas. Tiens, prends ceci et porte-le à ma mère. Il me tendait cette montre; je la pris, il murmura encore quelques mots, et rendit l'ame. Je mis la montre dans ma capote; mais j'avais perdu du temps, et, avant d'atteindre le bois, je reçus dans la poitrine cette balle qui pourra bien m'envoyer rejoindre le pauvre *brigand.*

Étienne ferma les yeux en ce moment, car il sentait ses forces l'abandonner de nouveau. Renée restait penchée sur lui; ses lèvres pâles s'agitaient involontairement, ses yeux injectés de sang se fixaient avec ardeur sur le meurtrier de son fils, et ses mains tremblantes, jointes et serrées convulsivement, semblaient incruster leurs doigts bleuâtres les uns dans les autres. Elle le regarda long-temps, sans pleurer, sans parler, presque sans respirer. Des idées confuses s'agitaient dans sa tête en feu. La vengeance s'allumait dans son ame, et de sombres, de sanguinaires désirs montaient du fond de son cœur. Tout à coup elle étendit ses mains tremblantes sur le jeune homme immobile, un sourire effrayant contracta ses lèvres, et elle se pencha tellement que son souffle agita les cheveux humides du pauvre soldat. Pendant un moment, — un terrible moment! — elle resta ainsi; puis, couvrant sa figure de ses mains, elle poussa un cri sauvage, et s'élança hors de la maison.

Le givre tombait glacial et piquant comme une pluie d'aiguilles; le jour, assombri par les nuages gris qui couvraient le ciel, tirait à sa fin; le vent fouettait les branches sèches des taillis et des haies, et agitait les vêtemens humides de la malheureuse mère, mais elle ne sentait, elle ne voyait rien de tout ce qui se passait au dehors. Une tempête bien autrement redoutable grondait au fond de son cœur, et menaçait d'éteindre sa raison; elle courait par la campagne, sans suivre de chemin tracé, sans tenir de direction fixe, emportant avec elle cette pensée brûlante, que son fils était mort et que le meurtrier était en son pouvoir! Et le vent n'effaçait pas ce souvenir amer; le froid qui glaçait son corps ne pétrifiait pas son cœur déchiré : rien, rien au monde ne soulageait son affreuse douleur, ni la fatigue physique, ni la souffrance, ni l'agitation d'une course sans but. Elle finit par épuiser ses forces, et tomba au pied d'un arbre, dans un champ éloigné, sans savoir où elle était.

Alors, s'affaissant sur elle-même, elle appuya son front sur ses genoux tremblans, entoura sa tête de ses bras, et, passant tout à coup d'une agitation sans but à une immobilité sans repos, elle demeura raide et glacée, comme si déjà elle avait rejoint son bien-aimé fils au-delà de ce monde. Hélas! sous cette apparence de calme comme au milieu de sa course insensée, elle était brisée par les mêmes souf-

frances, et les larmes, qui ne pouvaient monter à ses yeux, retombaient sur son cœur en flots amers..... Puis, les ressorts trop tendus finirent par perdre de leur rigidité, et des sanglots déchirans, des sanglots de mère, ébranlant cette masse inerte, vinrent indiquer une nouvelle phase de cette douleur éternelle qui avait pris possession de son ame. Au bout d'un instant, ses larmes s'arrêtèrent de nouveau; elle releva la tête et appuya ses mains sur sa bouche pour étouffer les paroles incohérentes qui s'échappaient de ses lèvres : le vent sécha les sillons humides tracés sur ses joues; ses yeux rougis, mais secs maintenant, se fixèrent devant elle avec une expression étrange, et elle sembla s'abandonner à une sombre préoccupation, à un sinistre espoir. Faut-il le dire? la pensée de la vengeance, cette pensée qu'elle avait cru fuir en s'éloignant de sa maison, s'emparait encore de son cœur : vie pour vie! sang pour sang! Un éclair de joie sauvage, en frappant le meurtrier de son fils, en éteignant ce regard qui avait guidé la balle homicide, en glaçant cette main qui l'avait envoyée, telles étaient les pensées qui traversaient l'esprit délirant de la malheureuse mère, et qui suspendaient pour un moment la souffrance aiguë de son cœur.

Parfois, dans les plus nobles ames, l'instinct farouche et irrésistible de la nature domine un instant toute autre voix, et le cœur fort et ardent éprouve avec plus de violence les infernales tentations de la vengeance et de la haine; mais il possède aussi un pouvoir plus grand pour y résister. La foi, avec ses promesses divines, vint enfin au secours de la malheureuse mère; elle s'éleva simple, pleine, entière, comme une étoile bienfaisante, au milieu du tumulte de ce terrible désespoir. La joie sanglante de la vengeance pâlit devant l'espoir d'une réunion éternelle avec l'objet de ses regrets; peu à peu sa tête s'abaissa avec un mouvement plus résigné, ses mains se joignirent moins convulsivement, et la mère aux instincts sauvages redevint une humble chrétienne dont le cœur dompté se détourna du sombre désir qui l'avait un instant bouleversé. Cependant le combat fut terrible. La pensée de retourner chez elle, de revoir le meurtrier de son fils, lui faisait éprouver des tressaillemens haineux qui l'effrayaient elle-même. Elle resta donc long-temps ainsi, priant et pleurant, étouffant, sous son tablier qu'elle avait jeté sur sa tête, les imprécations et les cris de douleur qu'elle ne pouvait retenir; mais elle combattit, elle vainquit, et, lorsqu'elle se releva, le calme d'une résolution forte remplaçait sa rage insensée.

Renée reprit à pas lents le chemin qu'elle avait parcouru quelques heures auparavant avec une rapidité si folle. Le jour avait presque entièrement disparu; le soleil, déjà au bord de l'horizon, était complétement caché par des nuages gris superposés les uns aux autres

comme des draperies de deuil. Le vent continuait à souffler avec la même violence, et la pluie se glaçait en touchant le sol. Renée marchait, enfoncée dans sa douleur; ses lèvres murmuraient des formules de prières dont la monotonie même semblait calmer et maîtriser son chagrin. Les yeux baissés, craignant de regarder la maison dont chaque pas la rapprochait, n'osant pas encore arrêter sa pensée sur celui qu'elle allait y retrouver, elle arriva jusqu'au seuil de sa pauvre demeure, et là elle s'arrêta pour reprendre haleine et courage. La porte était entrebâillée, et le son de la voix d'Étienne parvint jusqu'à elle.

— Ne pleurez pas, Marie, disait-il, je ne souffre pas beaucoup, et je me trouve bien heureux... Vous me dites que vous m'aimez! si je meurs, je mourrai près de vous... je n'en espérais pas tant hier!

— Vous ne mourrez pas, Étienne, répondait Marie en pleurant; ne dites pas, oh! ne dites pas que vous allez mourir... nous pouvons être si heureux!... Dieu ne voudra pas nous séparer maintenant; ma mère consent à notre mariage... Vivez, cher Étienne, si vous voulez que je vive aussi.

— Ne parlez pas ainsi, Marie; je ne mérite pas tant d'affection. J'ai si long-temps tremblé de vous inspirer de la haine... Ah! je voudrais guérir pour vous donner ma vie entière.

— Écoutez-moi, Étienne, aujourd'hui je puis tout vous dire. Je serais bien malheureuse, si vous mouriez; mais je ne le serais pas long-temps : le chagrin me tuerait, je le sens, et dans ce monde ou dans l'autre nous serons bientôt unis.

Renée n'en entendit pas davantage; elle laissa aller le pène de la serrure, sur lequel sa main s'était déjà posée, et, reprenant sa course sans but, elle s'éloigna une seconde fois de cette fatale maison à laquelle une malédiction semblait attachée. Instinctivement pourtant, elle ne reprit pas le chemin qu'elle avait déjà parcouru et que ses combats intérieurs avaient marqué de fatals jalons; ses pas rapides la conduisirent à un carrefour bien connu, où une croix de pierre s'offrait autrefois à la dévotion des passans. La croix avait été abattue dans les derniers temps; elle gisait au milieu des ronces et des herbes qui la couvraient en partie. Renée s'assit sur un des fragmens du piédestal, et abaissa son front vers le Christ de pierre grossièrement sculpté.

— O mon Jean, mon bien-aimé, mon fils! s'écria-t-elle en se tordant les mains dans sa terrible angoisse, n'est-ce pas assez de t'avoir perdu pour toujours? Un plus horrible sacrifice m'est-il encore imposé? Faudrait-il accepter pour fils celui qui m'a privée de toi?... Non, non! c'est impossible! Qu'il s'en aille! qu'il s'éloigne! il ne peut pas m'appeler sa mère; il ne peut pas remplacer à mon foyer celui qu'il a tué! c'est impossible, mon Dieu! impossible! vous me maudiriez si je le souffrais.

Elle resta un instant les yeux fixés sur la terre, comme si son cœur torturé n'avait plus ni larmes ni plaintes, puis elle murmura le nom de sa fille, mais si bas, qu'il semblait qu'elle craignît elle-même de l'entendre.

— Marie, dit-elle, Marie!... Et un long sanglot l'ébranla tout entière. Elle serra avec ses deux mains son front brûlant, comme si elle eût cherché à y retenir sa raison troublée. Marie, Marie! répéta-t-elle encore... O mon Dieu! que faire? La tête de la malheureuse mère se pencha encore davantage; ses lèvres se collèrent au front du Christ, et, dans ce froid baiser sur l'image de l'homme de douleur, du Dieu crucifié, elle chercha à retrouver de la force et de la résignation.

Elle en avait besoin, car elle se débattait contre un sacrifice cruel déjà décidé dans son cœur. Si elle eût pu résister à la voix secrète qui le lui imposait, elle serait rentrée dans sa maison, au lieu de fuir encore; elle aurait révélé son sanglant secret, elle aurait d'un seul mot élevé une barrière infranchissable entre Étienne et Marie. Ce qu'elle n'avait pas fait dans le premier moment lui devenait de plus en plus impossible; mais la lutte intérieure continuait cependant, son cœur saignait sous la tâche cruelle qu'il acceptait. Son dévouement au bonheur de l'unique enfant qui lui restât ne l'empêchait pas de se détourner avec horreur à la vue de l'amer calice présenté à ses lèvres, et ce fut après de longues angoisses qu'elle retrouva assez de force pour reprendre le chemin de la demeure où devait commencer sa torture éternelle; mais, dans l'amère grandeur même de l'effort qu'elle s'imposait, elle puisa une énergie nouvelle. Elle franchit sans s'arrêter le sentier qui conduisait à sa maison, s'approcha lentement de la porte, l'ouvrit et s'avança en silence.

Marie était assise au chevet du lit d'Étienne, dont la main reposait dans la sienne. Ses yeux se tournèrent vers la porte au bruit que fit Renée en entrant, et elle poussa un cri d'effroi.

Renée était pâle comme la mort; ses vêtemens trempés se collaient sur son corps agité d'un tremblement convulsif; ses yeux ternes et hagards se fixaient sans expression sur tous les objets qu'ils rencontraient; ses mains bleuâtres pendaient à ses côtés, et son pas lourd se traînait sur le sol comme celui d'un vieillard.

— Qu'avez-vous, ma mère? s'écria Marie en s'élançant vers elle.

— Ton frère est mort, dit lentement Renée en tournant vers sa fille son regard sans larmes.

— Mort! répéta Marie avec un cri.

— Oui, répondit sa mère sans sortir de l'atonie apparente où elle était tombée; il a été tué ce matin; on vient de me le dire.

Elle marcha lentement vers le lit où gisait Étienne, témoin inquiet de cette scène; elle le regarda long-temps d'un regard étrange dont

le jeune homme souffrait sans le comprendre; puis elle se retourna vers Marie :

— Il vivra, dit-elle, et toi aussi, ma fille, et tu seras heureuse!

Alors, jetant ses bras autour du cou de Marie, elle appuya sa tête sur l'épaule de la jeune fille et éclata en sanglots.

Que nous reste-t-il à dire? Le lendemain, Renée fit chercher le corps de son fils; quelques-uns de ses camarades le portèrent au cimetière, où on lui donna une sépulture chrétienne. Un vieux prêtre, caché près de là, brava tous les dangers, et vint prier pour le pauvre Vendéen; puis il essaya, par de pieuses paroles, de faire pénétrer la consolation dans l'ame de la malheureuse mère. Il sembla réussir en partie. Renée l'écouta avec reconnaissance, et parut calme en le quittant; mais la plaie de son cœur était trop profonde pour se fermer sous l'influence des remèdes ordinaires. Elle seule la connaissait tout entière; elle seule continua à la connaître. Jamais un mot ne sortit de ses lèvres qui vînt trahir ses angoisses et son terrible secret. Elle soigna Étienne, le guérit, lui permit de solliciter un congé de réforme fondé sur la gravité de ses blessures, le reçut avec calme et douceur lorsqu'il revint libre réclamer la main de Marie. Elle la lui accorda, assista à leur mariage, vit sa fille heureuse, et en remercia le ciel.

La guerre de la Vendée finit; la paix se rétablit dans ce malheureux pays; le peuple retourna à ses travaux; tout reprit son ancien aspect. Renée vécut long-temps, car c'était un corps robuste et une ame forte. Elle était calme, on aurait pu la croire heureuse; mais quand, le soir, dans son grand fauteuil, elle regardait Étienne et Marie assis l'un près de l'autre, ses yeux se tournaient involontairement vers la petite fenêtre d'où son fils chéri avait une fois contemplé ce spectacle, et, si alors le cri de la chouette venait à se faire entendre, deux grosses larmes coulant le long de ses joues tombaient lentement sur le fuseau qu'un mouvement machinal faisait encore tourner entre ses doigts.

J. D'HERBAUGES.

HISTOIRE FINANCIÈRE.

LE BUDGET SOCIALISTE.

La critique de la société est devenue une thèse banale. Ce lieu commun, débité sans foi et déjà écouté sans avidité, tend évidemment à s'épuiser. Avec des déclamations plus ou moins passionnées ou plus ou moins habiles contre la religion, contre la famille, contre la propriété et contre l'impôt, l'on n'abuse plus que les intelligences peu exercées ou naturellement grossières. Après trente années de disputes, nous n'avons plus rien à apprendre ni à enseigner sur le milieu dans lequel chacun de nous est appelé à vivre; notre état social est percé à jour. Ce qui a survécu aux révolutions, ce que le temps et les hommes ont épargné résistera certainement à la controverse. En tout cas, au lendemain d'une tempête politique qui a ébranlé tout ce qu'elle n'a pas renversé, quel besoin pourrions-nous encore éprouver de démolir et de détruire? Dans de pareils momens, la discussion est à peine possible, et l'opposition des bons citoyens se sent désarmée. Quand la redoutable et funeste voix de la place publique a grondé, qu'avons-nous affaire de la tribune aux harangues?

Et quel serait le prétexte de l'agitation après tout? Il n'y a plus en France ni volonté ni pouvoir de contester les réformes vraiment utiles; en revanche, il n'y a pas de sympathies pour la politique d'aventures, ni pour les plagiaires de Saint-Just ou de Babœuf. Après deux années de tâtonnemens, on veut sortir enfin de l'incertain et du précaire; une

halte n'est pas plus permise dans le vide que dans la boue. Reprenons donc notre marche au point où les événemens l'ont interrompue. La société française, que l'ouragan révolutionnaire a repoussée vers le désert, ne s'y abritera pas long-temps sous la tente. Le moment de la reconstruction est venu. Replaçons résolûment sur l'autel les principes que nous avons sauvés du naufrage. Les hommes qui ne voudront pas que la société se rejette vers ce qu'ils appellent l'ancien monde auront à lui présenter et à lui faire accepter un monde nouveau. Assez de négations comme cela. Désormais les sectes et les partis n'auront de valeur que par les matériaux qu'ils apporteront à l'édifice.

Les socialistes eux-mêmes commencent à comprendre ces nécessités de notre époque. Les écrits et les discours qu'ils mettent aujourd'hui en circulation ont perdu de leur âpreté sauvage. Ils cherchent à se rallier derrière un principe commun, ils bégaient des formules, ils prennent un air doctrinaire, et rendent ainsi un hommage involontaire à l'ascendant de l'esprit public. On les a si souvent mis en demeure de faire connaître ce qu'ils veulent et ce qu'ils sont, qu'ils ont fini par relever le défi, quoique sans aller au fond des questions et d'assez mauvaise grace. Après la liste des institutions qu'ils s'efforcent de détruire est venue l'esquisse de celles qu'ils ont la prétention de fonder. Un d'eux s'était écrié, dans un accès de franchise : « Le pouvoir ! eh ! qu'en ferions-nous? » Un autre lui a répondu de Londres par un programme complet, qui reproduit mot à mot le programme déjà trop connu du Luxembourg sous le gouvernement provisoire. Les manifestes pullulent de toutes parts. Après la montagne de Paris, la montagne de Londres a publié le sien, sans parler des définitions de M. Pierre Leroux, qui s'est cru appelé, par je ne sais quelle mission d'en haut, à faire cesser dans les rangs des frères et amis l'inévitable confusion des langues.

Qu'est-il résulté de ce changement de front? Je ne me propose pas de le rechercher dans toutes les directions ni de parcourir, au point de vue doctrinal, l'encyclopédie du socialisme; mais les théories de cette école, en matière de budget, étant celles que les sectaires ont principalement travaillé à mettre en relief et formant leur vrai champ de bataille, il semble plus utile et plus opportun de les suivre sur le terrain qu'ils ont choisi. Défendre contre les socialistes le budget de l'état et l'assiette de l'impôt, faire, dans l'intérêt de la paix publique et de la vérité, l'autopsie du budget socialiste, voilà l'objet de l'étude à laquelle je me suis livré.

Quand on discute les systèmes que la maladie du jour a produits, on s'efforce généralement d'en saisir et d'en signaler les différences. L'argument est excellent, si l'on veut se borner à démontrer que le

socialisme ne peut engendrer que l'anarchie. Nous avons vu M. Proudhon et M. Louis Blanc aux prises, déversant l'un sur l'autre, de la main la plus libérale, la haine et le mépris. Il n'y a pas de mal à prouver que cette guerre intestine existait entre les idées avant de se déclarer entre les hommes; le spectacle de leurs contradictions est aussi instructif que celui de leurs passions et de leurs fureurs.

Cependant je me suis placé à un autre point de vue. Au lieu d'examiner si le parti socialiste, à raison de son personnel et de ses doctrines, avait qualité pour aspirer au pouvoir, je l'ai supposé (que l'on me pardonne une hypothèse aussi éloignée de la réalité) maître du gouvernement, et je me suis demandé, en recherchant ce qui était commun à toutes ces sectes et à tous les chefs de secte, dans leurs projets, dans leurs discours et jusque dans leurs préjugés ou dans leurs chimères, ce qu'ils feraient, comme ministres ou comme membres de la majorité, des finances du pays. En partant de cette donnée, l'on comprendra que je me sois préoccupé surtout des analogies et des ressemblances.

Que les socialistes s'accordent dans la critique de notre état financier, en vérité ce n'est pas merveille. Il ne faut pour cela que servir d'écho, à tour de rôle, aux cinq ou six lieux communs qu'un journalisme nauséabond à force de cynisme et d'ignorance a mis depuis février en circulation. Dites hardiment que les dépenses publiques sont excessives, sans examiner les causes qui ont concouru à aggraver les charges de l'état; allez vous récrier, dans les réunions électorales ou dans les banquets, contre l'accroissement de la dette, sans y reconnaître la carte à payer des révolutions; plaignez-vous amèrement du fardeau des impôts, sans tenir compte du dégrèvement récent de 17 centimes, de la réforme opérée dans la taxe des lettres, et de la réduction des deux tiers qu'a subie l'impôt du sel, comme aussi en oubliant que ce fut le gouvernement provisoire qui, pour combler l'abîme ouvert par ses mains, surchargea de 45 centimes, dans l'année la plus calamiteuse et la plus agitée, les quatre contributions directes; accusez l'infâme capital de tous les maux qui affligent le monde; dites que les salaires sont trop bas, comme si les révolutions avaient pour effet de développer le commerce et l'industrie; versez enfin des larmes hypocrites sur le sort de l'agriculture, qui emprunte à un taux plus élevé et qui vend ses produits à plus vil prix depuis la république, comme si les temps de trouble étaient propices pour fonder des institutions de crédit, et avec ce bagage de mots, qui deviendra une sorte de passe-port socialiste et un signe infaillible de reconnaissance, vous serez admis à fraterniser avec toutes les sectes de l'anarchie d'un bout à l'autre de l'Europe.

Mais ce n'est pas seulement dans la critique [illegible]

cier que les anarchistes s'accordent; à quelque école qu'ils appartiennent, on démêle à travers leurs divagations un certain nombre de vues communes qui peuvent leur servir à dresser le budget de la république démocratique et sociale. Oui, la chose est certaine, les socialistes ont inventé un budget. Que ce soit M. Ledru-Rollin qui arrive au pouvoir ou M. Mathieu de la Drôme, que la direction échoie à la montagne de Londres ou à la montagne de Paris, le résultat sera absolument le même. Nous ne changerons pas de dictature en changeant de dictateur; les finances de la république sociale, quelles que soient les mains qui étreignent alors le pays et qui tiennent les cordons de la bourse, seront soumises à la haute pression des mêmes idées et abandonnées au péril des mêmes expériences.

Le 22 mars dernier, lorsqu'un socialiste plus hardi et plus naïf que ses pareils, M. Pelletier, vint à la tribune de l'assemblée nationale traduire en chiffres les visions du parti et nous dire à quel prix le gouvernement de la fraternité pourrait s'établir et se charger de nous conduire, la montagne parut effrayée de cette révélation, et l'on entendit courir sur ses bancs un murmure de désaveu. Ainsi que l'a fait remarquer M. Mortimer-Ternaux, l'éditeur du budget socialiste se vit un moment abandonné par les siens, et n'eut pas même d'abord, comme M. Proudhon, un adhérent pour le suivre dans sa solitude. Toutefois cet isolement dura peu. Si la montagne n'a pas encore revêtu d'une sanction officielle les chiffres de M. Pelletier, elle a du moins adopté solennellement les bases sur lesquelles reposent des calculs qui n'avaient d'autre tort à ses yeux que la publicité qu'ils avaient reçue. Quatre-vingt-neuf représentans, sans compter les adhésions postérieures, ont signé le manifeste du 9 août 1850, dont nous extrairons les lignes suivantes :

« De ce concours de forces, de cette fusion des idées républicaines et socialistes, il résulta bientôt un accord complet sur les moyens à employer pour traduire en fait les vouloirs du peuple, pour poser les bases de la société nouvelle :

« La chaire de l'enseignement relevée, rehaussée jusqu'à la dignité de la magistrature la plus honorée;

« L'instruction mise à la portée de tous, faite gratuite aux abords de toutes les carrières qu'embrasse l'activité humaine et préparant ainsi le libre développement des facultés de chacun;

« L'impôt établi, réparti sur les bases absolues de l'éternelle justice, simplifié, uniformisé, exigeant beaucoup de qui possède beaucoup, peu de qui a peu, et ne demandant rien à qui n'a rien;

« L'accès du crédit ouvert à tous les citoyens, et, par le crédit, le droit au travail;

« L'association, cette expression suprême de la puissance du labeur intellectuel et physique, excitée, encouragée, aidée dans ses efforts;

« L'assistance publique moralisée, ennoblie, substituée à l'aumône qui dégrade l'homme et asservit le citoyen;

« Chaque peuple disposant librement de lui-même, chaque race maîtresse souveraine de son territoire. »

Le budget indiqué dans ce compte-rendu de la montagne tend évidemment, comme celui de M. Pelletier, à la destruction des recettes et à l'exagération des dépenses publiques. Il y a là de quoi réduire le revenu du trésor à zéro, et de quoi élever ses déboursés annuels à trois ou quatre milliards. Ce manifeste consacre, dans l'intérêt de chaque citoyen, le droit au crédit, le droit au travail et le droit à l'assistance; est-ce trop d'un milliard pour défrayer les largesses qu'entraînerait chacun de ces droits? Encore n'avons-nous pas compris dans le budget montagnard les frais de cette propagande extérieure qui n'est qu'une autre forme de la conquête.

Les vues financières du socialisme, à moitié dissimulées ici sous l'enveloppe emphatique du langage officiel, se précisent davantage dans les publications d'un exilé qui n'a pas de situation à ménager. Voici ce qu'on lit dans le *Nouveau-Monde* du 15 juin :

« Si le socialisme arrivait au pouvoir, voici ce que le socialisme ferait :

« Il attacherait une indemnité à l'exercice des fonctions de juré.

« Il introduirait dans l'administration de la justice cette gratuité sans laquelle l'égalité devant la loi est un mensonge.

« Il rendrait l'éducation commune, gratuite, obligatoire; par l'enseignement, il hâterait l'heure désirée où chacun, dans l'atelier social, sera employé non plus d'après le hasard de sa naissance, mais suivant les indications de la nature.

« Il changerait complétement les bases de la répartition de l'impôt, et au système actuel il substituerait, par l'établissement d'un impôt unique, le régime de la proportionnalité des charges.

« Son but, sa volonté, sa passion étant d'extirper la misère, de détruire le prolétariat, d'affranchir le travail, d'élever l'homme du peuple de la condition de salarié à celle d'associé, il aurait besoin pour cela d'un budget spécial, et il le formerait par la concentration aux mains de l'état des bénéfices énormes que dispersent aujourd'hui aux mains de quelques privilégiés la Banque, les chemins de fer, les mines, les assurances.

« Il créerait des bazars et entrepôts sociaux où seraient admis des produits en échange desquels seraient délivrés des *récépissés* transmissibles par endossement, pouvant faire office de papier-monnaie, et destinés à augmenter la masse des valeurs circulantes.

« En substituant à la commandite du crédit individuel la commandite du crédit de l'état, il fraierait les voies au régime de l'association universelle, lequel revient à la gratuité du crédit pour tous.

« Afin de sauver des effets du morcellement l'agriculture agonisante, afin de sauver de la concurrence l'industrie, que la concurrence transforme en combat meurtrier, il créerait, eu égard aux ressources dont le budget du travail lui

permettrait l'emploi, des associations agricoles et des associations industrielles fondées sur le principe de la fraternité, faites à l'image de la famille, solidaires les unes des autres, et destinées, en s'étendant par l'exemple et par l'attrait, à devenir le système général du pays.... si bien que, sans précipitation, sans violence, sans spoliation, sans secousse, et rien qu'*en descendant la pente sur laquelle elle aurait été placée*, la société se trouverait, au bout de quelque temps, dans un monde nouveau.

« En ce qui concerne la politique extérieure, le socialisme prendrait pour devise : *la conquête jamais, la propagande toujours.* Pacifique par principes, il saurait être guerrier tant qu'il resterait en Europe des aristocraties ou des rois, et, convaincu que notre nation est la nation émancipatrice par excellence, que son rôle historique est de représenter le mouvement et de le conduire, que son sang appartient à toute la terre, *il tiendrait à la disposition de chaque peuple opprimé l'épée de la France et le courage de ses enfans.* »

M. Louis Blanc conclut en affirmant qu'il n'y a rien, dans ce vaste plan, « qui n'ait un caractère parfaitement pratique et qui ne soit immédiatement réalisable. » Ce n'est, selon lui, qu'un premier pas, un pas *prudent et sûr* dans les voies qui mènent à la *vérité absolue;* il aurait craint de doubler la dose et de transporter dans les régions *pures* de l'idéal *une société aussi corrompue que la nôtre et aussi profondément ignorante.* C'est probablement à son ignorance et à sa corruption que la société doit de n'être pas soumise par M. Louis Blanc à une expérience encore plus large et plus décisive. Sans cela, le budget des dépenses, tel que M. Pelletier l'a proposé, ce premier pas dans le nouveau monde, s'arrondirait assurément de quelques autres milliards. Cependant les sociétés secrètes, qui renferment les mystères du parti, ne sont pas tenues de composer avec l'ordre social, et peuvent étendre leur programme. C'est ce qu'a fait la *Société de résistance,* comme on le verra par les articles financiers de son manifeste, récemment découvert.

« 13. — Instruction commune, gratuite, obligatoire et professionnelle, *avec entretien des enfans aux frais de l'état.*

« 14. — Organisation du travail industriel et agricole par l'association solidaire; *larges* commandites données par l'état aux travailleurs associés.

« 15. — Reconnaissance du droit de vivre; *création d'établissemens nationaux pour l'enfance, la vieillesse et les invalides du travail.*

« 16. — Rétribution des magistrats municipaux et des officiers judiciaires: gratuité absolue de tous les services résultant de l'exercice de leurs fonctions.

« 17. — Réduction des gros traitemens et augmentation de ceux qui sont insuffisans.

« 18. — Réduction des grosses pensions et suppression de celles indûment accordées.

« 19. — Abolition de la prestation en nature.

« 20. — Abolition de l'exercice et des impôts sur les boissons, le sel, la viande, etc.

« 21. — Abolition des livrets, des patentes et des cautionnemens.

« 22. — Impôt sur le revenu, les actions industrielles, les rentes hypothécaires, et généralement toutes les valeurs qui en ont été jusqu'à ce jour abusivement exemptées.

« 23. — Destruction de l'usure par l'organisation du crédit national; toutes les banques réunies en une seule dans les mains de l'état et prêtant aux propriétaires, aux agriculteurs, aux commerçans, aux industriels et aux associations ouvrières, avec un intérêt modique, destiné à affranchir les contribuables d'une partie de l'impôt.

« 24. — Exploitation par l'état de toutes les entreprises d'utilité publique, telles que chemins de fer, canaux, usines à gaz, assurances, etc.

« 25. — Révision des baux, des fermages et de tous contrats qui porteraient manifestement un caractère de spoliation.

« 26. — Restitution intégrale et solidaire du milliard des émigrés avec les intérêts.

« 28. — Concours fraternel donné par la France aux peuples de l'Europe pour recouvrer leurs droits. »

La *Société de résistance* va plus loin que M. Louis Blanc, qui ne s'arrêtait pas lui-même, comme le compte-rendu de la montagne, aux limites posées par M. Pelletier. A la ruine de l'impôt, elle joint la destruction des fortunes particulières, qu'elle va ébranler jusque dans leurs bases par la révision des contrats. C'est peu de poser en principe le droit au travail et le droit à l'assistance; elle veut ouvrir partout des ateliers, bâtir des hôtels des invalides, et suppléer la famille en se chargeant de nourrir les vieillards ainsi que les enfans. En proposant de rétribuer les magistrats municipaux, elle double la dépense des fonctionnaires. Il n'y a qu'un point sur lequel la *Société de résistance* montre plus de prévoyance que n'en font paraître communément ses émules en socialisme; en chargeant l'état de tout faire pour les individus, elle a songé à lui en donner les moyens, et de là ce décret de restitution ou plutôt de confiscation qui est lancé solidairement, capital et intérêts, contre tous ceux qui ont pris part au milliard des émigrés. La méthode n'a rien de neuf, et la république sociale ne serait pas le premier gouvernement qui aurait fondé sur la spoliation des richesses privées la grandeur momentanée de la richesse publique.

N'insistons pas cependant sur les conséquences de ces monstrueuses conceptions. Les textes que nous avons cités interviennent ici uniquement pour montrer que, dans le camp des socialistes, M. Pelletier n'est pas un rêveur solitaire, et qu'il s'est inspiré au contraire de la pensée du parti en donnant un corps aux combinaisons dont il voyait errer autour de lui les ombres informes. M. Pelletier nous promet le même avenir que font miroiter à nos yeux les quatre-vingt-neuf représentans de la montagne, M. Louis Blanc et la *Société de résistance*. Seulement, et voilà son mérite selon nous, il condescend à nous dire, par

francs et centimes, ce que le triomphe de ses amis et de ses idées doit nous coûter. Y a-t-il exagération ou plutôt atténuation dans les chiffres qui ont été produits? C'est un examen qui peut se mêler à la discussion des doctrines.

M. Pelletier débute par constituer dans les mains de l'état tous les monopoles qu'avait ambitionnés le gouvernement provisoire; il s'empare des assurances, des chemins de fer, des mines de houille, de cuivre, de fer et d'argent, des salines ainsi que des banques. Le but apparent de cette opération est de garantir à chacun sa place au soleil, de créditer l'homme besoigneux, de mettre tous les citoyens à l'abri de la misère. Pour rendre ainsi le gouvernement arbitre de la production et maître du capital social, M. Pelletier adjuge aux possesseurs actuels la faible indemnité de 90 millions de rentes : une inscription de 90 millions de rentes au grand-livre de la dette publique, voilà tous les sacrifices qu'il prétend imposer à la société, pour la faire passer du monde ancien dans le monde nouveau!

L'état, devenu banquier, assureur, exploitant de houillères, de salines et de chemins de fer, détenteur en un mot de la richesse et des instrumens du travail, ne commettra pas la faute de nous donner un de ces petits budgets que nous avaient annoncé, dans l'inexpérience de leurs débuts, les premiers révélateurs de la république rouge. M. Pelletier nous demande 1,799 millions pour les dépenses, et il place en regard 1,899 millions de recettes. Qui voudrait chicaner sur cet accroissement des charges publiques le financier socialiste, qui, non content de nous présenter un budget en équilibre, nous promet un boni de 100 millions de francs?

Voyons donc de plus près les élémens de ce système.

BUDGET DES DÉPENSES DE LA RÉPUBLIQUE SOCIALE.

Dette publique.	446,287,193 fr.
Instruction publique.	100,000,000
Justice..	20,000,000
Agriculture et industrie.	70,000,000
Travaux d'utilité publique.	120,000,000
Cultes.	40,000,000
Affaires internales et communales.	7,000,000
Guerre et Algérie.	185,000,000
Marine et colonies.	106,000,000
Exploitation des entreprises financières.	537,000,000
Gestion des propriétés de la France, perception des droits protecteurs et conservateurs.	60,000,000
Services de trésorerie.	5,000,000
Administration générale de la France..	62,000,000
Total. . . .	1,799,000,000 fr.

BUDGET DES RECETTES.

Produit des assurances contre les sinistres et les chômages involontaires.	800,000,000 fr.
Revenu brut des chemins de fer.	159,000,009
— des mines de houille..	40,000,000
— — de fer et de cuivre.	140,000,000
— des salines.	78,000,000
— des banques.	215,000,000
— des postes.	46,000,000
— des tabacs.	120,000,000
— des poudres et salpêtres.	6,500,000
— des monnaies et médailles.	1,250,000
— des forêts et pêches.	39,000,000
— des droits protecteurs aux frontières.. .	180,000,000
— de l'Algérie, des colonies, de la route de l'Inde et des dettes de l'Espagne, de la Belgique, de la Grèce, de la propriété.	40,000,000
— des droits conservateurs.	35,000,000
Total. . . .	1,899,750,000 fr.

I. — DÉPENSES.

En prenant les choses pour ce que le socialisme les donne, il est facile de prouver que les dépenses devront être bien supérieures à la somme que M. Pelletier accuse, et que l'on n'obtiendra dans aucun cas le revenu hyperbolique auquel il a élevé ses prétentions.

M. Pelletier évalue la charge annuelle de la dette publique dans son système à 446 millions, en y comprenant 90 millions de rentes qui représenteront l'indemnité à servir aux propriétaires d'actions de banques, de chemins de fer et de houillères qu'il dépossède. La dette actuelle, celle que le socialisme reconnaît, est fixée ainsi à 356 millions. Je note, en passant, que ce chiffre ne correspond à aucune évaluation exacte ni même approximative de la réalité. Les crédits accordés pour 1850 s'élèvent en bloc à 396 millions; si l'on en déduit l'amortissement ainsi que les rentes rachetées, il ne reste plus que 324 millions. Les financiers de la montagne, qui prennent de telles libertés avec le grand-livre, devraient bien nous dire ce qu'ils entendent y ajouter et ce qu'ils se proposent d'en retrancher, s'ils veulent appeler et non pas dérouter les jugemens de la critique.

Maintenant l'état indemnisera-t-il équitablement les détenteurs des propriétés industrielles qu'il convertit en monopoles, en leur attribuant une rente annuelle de 90 millions? M. Pelletier se donne beaucoup de peine et entre dans des calculs très minutieux pour le démon-

trer. Cependant les chiffres qu'il aligne dans son budget semblent, au premier aperçu, déposer du contraire. En effet, les assurances, les chemins de fer, les houillères, les salines et autres industries, qu'il achète pour 90 millions de rentes, sont portés aux recettes pour un produit brut de 1,232 millions. Retranchez 400 et quelques millions pour les frais d'exploitation, suivant les calculs de M. Pelletier lui-même, et vous trouverez encore un revenu net de 800 millions, revenu qui représente près de 900 pour 100 du prix d'acquisition. Nous ne dirons pas à M. Pelletier que « dans ses heureuses mains le cuivre devient or; » mais nous lui demanderons au nom de quel principe de politique ou de morale il revendique pour l'état le droit d'acheter l'or au prix du cuivre?

Pour rendre plus sensible l'erreur des calculs dans lesquels s'est jeté M. Pelletier, erreur commune à tous les projets de rachat, il n'y a qu'à regarder sur quelles bases il établit l'indemnité que l'état devrait servir aux compagnies de chemins de fer. Le réseau français doit avoir, comme chacun sait, une étendue d'environ 5,000 kilomètres. M. Pelletier suppose que 3,979 kilomètres (1) sont exploités ou à la veille de l'être, que ces chemins ont coûté ou coûteront 1,760 millions aux compagnies et 457 millions à l'état. Sans discuter ces bases, qui s'écartent quelque peu des faits, on comprend difficilement que le financier socialiste pense résoudre le problème, sans blesser les règles austères de l'équité, en offrant aux compagnies, pour prix d'une propriété qui leur aura coûté 1,760 millions, une rente représentative d'un capital de 1,193 millions. Passe encore si le marché était librement consenti des deux parts, et si les compagnies, en subissant une perte de 32 pour 100 sur leur capital, faisaient un sacrifice volontaire; mais un gouvernement qui exproprie des individus ou des associations pour cause d'utilité publique, et qui exerce ainsi sur les propriétés privées une sorte de droit de conquête, est tenu d'en rembourser la valeur réelle et plus que la valeur. Quand l'état, le département ou la commune s'empare d'un champ ou d'une maison, est-ce que le jury qui détermine l'indemnité se borne à constater le produit du champ ou de la maison pour le capitaliser ensuite? Non certes : il prend en considération toutes les circonstances, le prix d'achat, l'accroissement du revenu et jusqu'à la valeur de convenance. Voilà les bases équitables et sincères de son jugement. Pourquoi renoncer à l'application de ces principes? Est-ce que la règle d'équité qui préside à l'évaluation des propriétés individuelles ne peut pas servir à évaluer les propriétés des compagnies? Les associations n'ont-elles pas les mêmes droits et au moins les mêmes titres que les individus devant la puissance publique?

(1) L'étendue des chemins exploités aujourd'hui est d'environ trois mille kilomètres.

Au reste, les lois ont déterminé, pour le cas où l'état jugerait utile d'ajouter les chemins de fer à son domaine, l'époque, la forme et les conditions du rachat. Le gouvernement ne peut déposséder une compagnie qu'après quinze ans d'exploitation, et en lui servant une rente égale à la moyenne du revenu pendant les cinq dernières années de l'exploitation, mais sans que cette rente puisse demeurer inférieure au produit de la dernière année. Si jamais la république sociale fait main basse sur les chemins de fer, pour peu qu'elle se pique d'être un gouvernement régulier et honnête, elle devra respecter les principes qui forment contrat entre les parties, et qui sont écrits dans tous les cahiers des charges.

M. Pelletier admet que le revenu brut des chemins de fer est en moyenne de 40,000 francs par kilomètre, et que le revenu net est de 15,000 fr. seulement. J'ignore qui lui a fourni des données aussi complétement inexactes; mais, à coup sûr, l'exploitation des chemins de fer dans tous les pays de l'Europe présente des résultats bien différens. Un produit brut de 40,000 fr. par kilomètre, loin d'être la moyenne des résultats, en est généralement le point culminant. Il n'y a que le *North Western* en Angleterre et le chemin d'Orléans, la plus importante des têtes de ligne en France, qui aient donné un revenu brut de 81 à 82,000 fr. par kilomètre. Le chemin de Rouen, au maximum de ses recettes en 1847, a atteint le chiffre de 72,400 fr. par kilomètre, et le chemin du Nord celui de 45,600 fr. à la même époque, avant que l'on eût construit et exploité les embranchemens. En 1849, les 5,996 milles de chemins de fer en exploitation dans le Royaume-Uni ont donné un produit brut de 11,806,000 liv. st. (301,053,000 fr.), ce qui représente une moyenne de 31,000 fr. par kilomètre. La moyenne des chemins belges était de 18,400 fr. par kilomètre en 1841; elle s'est élevée en 1847 à 26,600 fr., et paraît devoir être de 29 à 30,000 fr. en 1850. Le chemin du Nord, dont le produit brut était tombé en 1848 à 33,250 fr. par kilomètre, et à 34,300 fr. en 1849, donnera probablement, en 1850, 40 à 41,000 fr. (1). Le produit moyen d'Orléans à Bordeaux, sur la tête de cette ligne, n'a pas excédé 35,600 fr.; celui du Havre a été de 37,500 fr.; celui de Paris à Strasbourg, entre Paris et Châlons-sur-Marne, atteint à peine 30,000 fr.; celui d'Avignon à Marseille flotte entre 20 et 25,000 fr.; celui de Chartres est de 22 à 23,000 fr.; celui de Strasbourg à Bâle, d'environ 18 à 20,000 fr., et celui de Montereau à Troyes, de 11 à 12,000 fr.; enfin la ligne de Paris à Lyon, que l'on croyait productive entre toutes, n'aura donné cette année que 27 à

(1) En 1849, sur le chemin du Nord, la section de Paris à Amiens a produit 65,000 fr. par kilomètre, celle d'Amiens à la frontière belge 30,200 fr., et ces deux sections, formant la ligne principale, ensemble 46,700 fr. Les embranchemens de Lille à Dunkerque et à Calais ont produit 13,300 fr. par kilomètre; celui de Creil à Saint-Quentin jusqu'à Chauny a produit 13,800 fr.

28,000 fr. par kilomètre sur les 266 kilomètres exploités, qui comprennent la tête de cette ligne vers Paris. En résumé, dans l'hypothèse probable où les 3,000 kilomètres de chemins de fer exploités aujourd'hui en France donneraient un produit brut de 85 millions pour l'année 1850, la moyenne du produit par kilomètre serait de 28,333 fr.

Quant au rapport du revenu net au produit brut, il n'y a pas de moyenne possible. Ce rapport varie d'année en année sur le même chemin de fer, et les résultats diffèrent d'un chemin de fer à l'autre, non-seulement comme la circulation, mais encore comme l'économie de la gestion, comme les tarifs, comme les conditions de pentes et comme les circonstances du marché.

En 1843, les frais d'exploitation sur les vingt-quatre meilleures lignes de l'Angleterre présentaient une moyenne de 41 pour 100 de la recette brute; sur vingt-quatre autres lignes, ils étaient évalués à 50 pour 100.

Sur les chemins de fer belges, la dépense absorbait, en 1841, 68 pour 100 de la recette; en 1842, 62 pour 100; en 1843, 60 pour 100; en 1844, 51 et demi pour 100; en 1845, 50 8 dixièmes pour 100; en 1846, 53 pour 100, et en 1847, 62 2 dixièmes pour 100.

Sur le chemin du Nord, le rapport des frais d'exploitation au produit brut était, en 1847, de 46 3 dixièmes pour 100; en 1848, de 54 6 dixièmes pour 100; en 1849, de 59 5 dixièmes pour 100; on suppose qu'il sera de 38 à 40 pour 100 en 1850.

Sur le chemin d'Orléans, la dépense a été à la recette brute, en 1844, comme 40 3 dixièmes est à 100; en 1845, comme 38 5 dixièmes; en 1846, comme 38; en 1847, comme 41, et en 1848, comme 48 5 dixièmes.

Sur le chemin du centre, les frais d'exploitation absorbaient, en 1847, 58 pour 100 de la recette brute, et en 1848, 65 6 dixièmes pour 100. Sur le chemin d'Orléans à Tours, le rapport était de 62 6 dixièmes en 1847, et de 67 5 dixièmes en 1848.

Sur le chemin de Rouen, la proportion se maintient entre 42 et 43 pour 100; c'est une ligne à faibles pentes. Sur le chemin de Rouen au Havre, le rapport était, en 1848, de 63 pour 100, et en 1849, de 52 6 dixièmes pour 100; de 67 pour 100, en 1847, sur le chemin de Strasbourg à Bâle, et de 82 pour 100, en 1849, sur le chemin d'Amiens à Boulogne.

Nous ne présumons rien de trop en supposant que les 3,000 kilomètres de chemins de fer, qui paraissent devoir produire, en 1850, un revenu brut de 80 à 85 millions, verront leur produit s'élever à 100 millions en 1851, alors que la plupart des compagnies auront franchi les débuts toujours lents et difficiles de la circulation; et, quand on supposerait que les frais d'exploitation doivent absorber

55 pour 100, ce qui, le calcul des moyennes admis, est une hypothèse très large, il resterait 45 millions pour l'intérêt du capital, qui, les dépenses du chemin de Lyon comprises, ne s'élève pas à 900 millions pour la part des compagnies. Ce serait donc un revenu net de 5 pour 100 et non pas de 3 et demi pour 100, comme le suppose M. Pelletier, dont il faudrait tenir compte en évaluant l'indemnité. La rente à servir, dans son système, serait donc, pour 4,000 kilomètres de chemins de fer, de 60 millions, que l'on porterait au budget des dépenses, et l'on n'aurait que 133 millions au lieu de 159 à porter, pour le revenu brut, au budget des recettes.

En parcourant un à un tous les élémens de l'indemnité de 90 millions de rente que M. Pelletier tient en réserve pour désintéresser les industries dépossédées, on rencontrerait des omissions et des mécomptes encore plus manifestes. Après l'exemple des chemins de fer, je ne citerai que celui des banques. En leur enlevant le privilége des émissions pour le conférer à l'état, M. Pelletier ne leur adjuge aucune compensation. Il croit apparemment avoir assez fait en leur rendant la libre disposition de leur capital. Le capital des banques qui sont absorbées dans l'unité de la Banque de France s'élève à 108 millions. La valeur des actions qui sont cotées encore, malgré la dépréciation qu'elles ont subie depuis deux ans et demi, au taux de 2,300 francs, suppose un capital supplémentaire d'environ 102 millions. Il faudrait donc servir aux actionnaires de la Banque de France une rente d'au moins 5 millions, en les obligeant à liquider cette grande et utile entreprise.

M. Pelletier demande 100 millions pour les dépenses de l'instruction publique. Le budget de l'instruction publique s'élève aujourd'hui à 22 millions. En 1849, on demanda 49 millions à l'assemblée constituante pour rendre l'instruction gratuite; mais les socialistes, qui prétendent établir la gratuité à tous les degrés, et donner à qui la réclamera une instruction complète, ont besoin, comme le dit M. Pelletier, de 100 millions *au moins*. Le système étant donné, cette magnifique allocation se trouvera infailliblement et avant peu trop modeste. Quand l'instruction est un droit pour le peuple et un devoir pour l'état; quand le père de famille peut se décharger sur les représentans officiels de la société des dépenses qu'entraîne l'enseignement, il ne tarde pas à demander qu'on le dégrève de celles de l'éducation; il n'y a qu'un pas de l'instruction gratuite à l'éducation gratuite, et de l'éducation gratuite à l'éducation commune. L'état, en se substituant à la famille, ne prend pas de ces devoirs ce qu'il lui plaît de prendre. La limite est donnée par le système. Qui se charge d'instruire les enfans du peuple contracte en même temps l'obligation de pourvoir à leur nourriture et à leur entretien. Les lois de Lycurgue sont au bout des combinai-

sons sur lesquelles est bâti le budget socialiste. Le budget de l'instruction publique, qui doit, suivant l'avis de M. Pelletier lui-même, s'accroître chaque année, exigera certainement, une année ou l'autre, plusieurs centaines de millions.

L'administration de la justice coûte 26 millions à la France. Le budget de M. Pelletier ramène cette dépense à vingt millions. Pour obtenir cette économie, il renverse, sans égard pour les services qu'il a rendus, notre système judiciaire. Plus de cours d'appel, plus de tribunaux de première instance. Le socialisme supprimerait un degré de juridiction en créant un tribunal par département et en érigeant en tribunal la justice de paix, sans parler des tribunaux communaux ou de famille, dont les fonctions, quoi qu'en dise M. Pelletier, ne resteraient pas long-temps gratuites. Or, trente-huit mille tribunaux de commune, à mille francs chacun, ce qui est un minimum très modique, donneraient cent quatorze mille fonctionnaires de plus, et coûteraient 38 millions à l'état. Voilà l'économie de personnel et d'argent que l'on nous propose!

M. Pelletier maintient provisoirement le budget des cultes, mais les socialistes aspirent à le supprimer en séparant complétement le clergé de l'état. Qu'y gagnera le pays au point de vue de ses finances? Que le clergé catholique reçoive un traitement payé par le trésor public, ou qu'il doive le pain quotidien à des souscriptions, à des collectes faites parmi les fidèles, la charge restera la même; sous une forme comme sous une autre, ce sera la masse des contribuables qui paiera. La véritable question est celle de savoir si la France achète trop cher, au prix de 40 millions, l'entretien des cultes reconnus et l'enseignement de la morale. M. Pelletier s'élève contre le traitement des archevêques et contre celui des évêques, qu'il voudrait abaisser au niveau de celui des curés. Cela revient à dire qu'il ne faut pas de hiérarchie pour le clergé, et que les choses vont mieux, dans la religion comme dans l'état, lorsque personne n'obéit, et que tout le monde commande. Le pouvoir, même dans l'ordre spirituel, a besoin de signes extérieurs auxquels on le reconnaisse. Qu'on ne s'y méprenne donc pas, détruire les inégalités de traitement, ce serait abolir la hiérarchie religieuse, et détruire la hiérarchie, ce serait proclamer le règne du désordre moral. Au fond, voilà le but réel des socialistes; ils ne veulent pas plus de religion qu'ils n'admettent de pouvoir. Élevés dans les doctrines d'un panthéisme grossier, ils ne reconnaissent plus guère ni ame dans l'homme, ni Dieu dans le monde, à force de se consacrer au culte abrutissant de la matière. Les financiers du socialisme ont beau s'en défendre aujourd'hui : ils supprimeront le budget des cultes, et bientôt les cultes eux-mêmes; mais les finances de l'état n'y gagneront rien. Pour chaque prêtre que l'on aura congédié, il faudra porter au cha-

pitre de la force publique un gendarme de plus, et l'allocation à faire aux prisons s'accroîtra de tout ce que l'on aura retranché à l'entretien des églises.

M. Pelletier attribue 70 millions au budget de l'agriculture et de l'industrie. Ce ne sera pas trop assurément sous le régime que ses amis et lui nous promettent. Quand on aura éteint l'énergie et dissipé les ressources individuelles, il faudra bien que l'état se charge de donner l'impulsion au travail, de l'éperonner et de le diriger. J'en dirai autant des 120 millions que M. Pelletier prétend consacrer annuellement aux travaux d'utilité publique. Dès qu'il n'existera plus de compagnies pour entreprendre une partie de ces travaux, la part de l'état s'accroîtra naturellement de celle des associations. Il devra prendre la place qu'il aura rendue vacante, sans quoi, nous aurions le droit de lui dire : « Pourquoi nous priver de l'assistance des compagnies, si vous ne nous apportez pas quelque chose de mieux, ou tout au moins l'équivalent de ce qu'elles peuvent faire? »

Dans les années qui ont précédé 1848, le budget extraordinaire des travaux publics s'élevait en moyenne à 150 millions, et le budget ordinaire à 60 millions, à quoi venaient s'ajouter 90 ou 100 millions dépensés par les compagnies. Au total, l'exécution ou l'entretien de ces grands ouvrages répandait annuellement dans le pays une somme de 300 millions (1), qui s'écoulait en paiement des matériaux et de la main-d'œuvre. En 1848, la dépense des travaux publics, malgré les embarras de nos finances, a excédé 200 millions. Aujourd'hui elle est encore de 150 millions pour l'état et pour les compagnies; ce qui n'empêche pas que les grandes industries souffrent et se plaignent. Comment veut-on donner satisfaction à tous ces intérêts en diminuant de plus belle le travail et la dépense? M. Pelletier fera bien d'augmenter ce chapitre de 75 à 80 millions, à moins qu'il ne se résigne à voir surgir encore une fois la fatale excroissance des ateliers nationaux.

J'arrive à une allocation qui touche de bien près au ridicule; il s'agit de 7 millions consacrés aux *affaires internales et communales*. Voilà l'article par lequel M. Pelletier remplace le budget de l'intérieur. Le réformateur socialiste nous permettra de lui dire qu'il fait trop ou trop peu : trop, s'il veut conserver une action quelconque au pouvoir central; trop peu, s'il prétend relâcher tous les liens administratifs et détruire tous les moyens de gouvernement.

Sur les 122 millions que comprend le budget de l'intérieur, 94 millions, produit de ressources spéciales, sont consacrés au service départemental. Sur les 28 millions qui sont ordonnancés directement

(1) En 1847, l'état a dépensé en travaux extraordinaires 177 millions, et les compagnies plus de 120 millions.

par le ministre, l'administration départementale absorbe encore près de 8 millions; une somme égale représente les dépenses des condamnés dans les maisons centrales; environ 4 millions s'écoulent en secours aux étrangers réfugiés et aux établissemens de bienfaisance; le service des beaux-arts réclame et obtient plus de 4 millions. L'administration centrale, jointe aux archives, ne coûte guère plus de 1 million; 2 millions environ défraient les dépenses de sûreté générale, les services télégraphiques et les dépenses de la garde nationale. Voilà l'anatomie de ce budget déjà trop réduit dans ce qui touche aux dépenses générales, et qui serait beaucoup moins contesté, s'il était un peu plus connu.

A quels articles de dépenses en veulent cependant les réductions brutales et sommaires de M. Pelletier? Va-t-on supprimer les préfets et les sous-préfets? Quoi! nous ne reverrons pas même les commissaires et les sous-commissaires de février, ces fonctionnaires à 40 francs par jour, ces sublimes incarnations du gouvernement provisoire! il n'y aura pas le plus petit représentant du gouvernement dans les provinces! personne ne sera chargé de veiller au maintien de l'ordre et de surveiller l'exécution des lois! On peut assurément porter la réforme dans le régime de nos prisons; mais qui songerait à lâcher les malfaiteurs sur la société? Le budget des prisons, 8 millions, plus ou moins, est donc un article de dépense obligatoire. La hache socialiste tombera-t-elle sur les beaux-arts? Dans un pays qui n'a pas d'aristocratie, et où les richesses ne s'accumulent pas dans un petit nombre de mains, l'état a seul qualité pour développer les arts et pour encourager les artistes. En plantant un arbre de la liberté près de l'Académie nationale de Musique, au soleil infécond de février, M. Ledru-Rollin avait annoncé, dans la ferveur du premier enthousiasme, que la république ferait pour les beaux-arts plus que n'avait jamais fait la monarchie. On nous promettait alors je ne sais quel autre siècle de Périclès ou des Médicis, dont il ne nous a malheureusement pas été donné jusqu'à présent de saluer l'aurore. Que veut cependant M. Pelletier? C'est aux socialistes de nous dire s'ils excluent de leur république les bibliothèques, les spectacles et les musées. Qu'ils choisissent une bonne fois entre la république de Périclès et celle de Babœuf.

Le budget socialiste ne maltraite pas trop, j'en conviens, les colonies et la marine, qui reçoivent une allocation de 106 millions; mais la guerre, en revanche, réduite à 185 millions, s'y trouve sabrée d'importance. On voit bien que M. Pelletier et ses amis se soucient fort peu de maintenir l'ordre à l'intérieur. 185 millions pour la guerre et pour l'Algérie, il n'y a pas de quoi tenir sur pied plus de deux cent mille hommes. Notez bien que les socialistes ont la prétention de propager leurs principes, les armes à la main, dans toutes les contrées monar-

chiques de l'Europe. Or, la Prusse a une armée qui excède deux cent cinquante mille hommes; l'Autriche garde encore plus de quatre cent mille hommes sous les drapeaux, et la Russie en compte près du double, sans parler de l'Angleterre ni de l'Espagne. Est-ce bien avec les 185 millions de M. Pelletier que la république sociale luttera, en gardant l'Algérie et la France, contre un million et demi de soldats? Les préparatifs d'une guerre défensive nous coûtèrent plus de 500 millions en 1840; que serait-ce d'une guerre offensive et de propagande! Je ne fais pas tort aux socialistes en admettant que le budget de la guerre s'élèverait sous leurs auspices aux proportions qu'il atteignit un moment sous l'empire, et que nous en aurions pour 6 ou 800 millions par année. Le chiffre de M. Pelletier n'est donc qu'une amorce, et, pour s'y laisser prendre, il faudrait n'avoir ni la mémoire de ce qui s'est passé depuis 1793, ni la connaissance des projets que la montagne nouvelle affiche dans ses programmes et dans ses comptes-rendus.

M. Pelletier évalue à 537 millions les frais d'exploitation des monopoles et des industries financières. Quelle que soit l'élévation de ce chiffre, il n'a rien qui doive surprendre, quand on songe que le financier socialiste en attend un produit annuel de 1,600 millions. On s'étonnerait plutôt, et à bon droit, de la faible proportion de la dépense à la recette. N'oublions pas que M. Pelletier a posé en principe que les grandes industries produisaient plus et dépensaient moins dans les mains de l'état que dans celles des particuliers et des compagnies. Ce n'est pas là peut-être une vérité d'expérience; mais le socialisme, qui nous introduit aux merveilles d'un nouveau monde, en renversant les principes, n'aura-t-il pas aussi le pouvoir de changer les faits?

Reste un chapitre curieux, qui est à lui seul tout le système. M. Pelletier porte en ligne de compte, pour ce qu'il appelle l'*administration générale de la France*, une dépense de 62 millions. Dans le budget, tel que l'ont fait un gouvernement et une assemblée dévoués à la cause de l'ordre, l'administration centrale ne coûte que 15 millions. De ce chef tout au moins, M. Pelletier ne réalise pas une économie. Quelles peuvent être les raisons qui légitiment ici une dépense à peu près quadruple? Les socialistes trouvent que nous avons trop de neuf ministères et de neuf ministres. Leur système n'admet qu'un ministre et qu'un seul ministère, auquel viendront se rattacher autant de sections qu'il y a aujourd'hui de départemens ministériels. Une machine aussi compliquée et aussi lourde que ce ministère unique ne saurait trop prodiguer les millions; ne faut-il pas en graisser les rouages? Ce qu'il y a de plaisant, c'est que les socialistes, qui prétendent ainsi abaisser le pouvoir exécutif et le mettre hors d'état de lutter avec le pouvoir législatif, ne s'aperçoivent pas qu'en donnant à un seul homme la charge du gouvernement, ils font du ministère, dans l'ordre administratif,

une sinécure, et du ministre, dans l'ordre politique, un véritable dictateur.

Cette chimère du ministre unique, que les socialistes n'ont pas inventée, mais qu'ils adoptent, procède de la même pensée que le gouvernement personnel dans les monarchies. C'est le même rêve descendant ici d'en haut, et montant là d'en bas. On oublie que la complication des affaires introduit forcément, dans l'état comme dans l'industrie et comme dans le commerce, le principe de la division du travail. On imagine qu'un seul homme peut porter le poids du gouvernement, et, pour alléger le fardeau, tantôt on veut réduire le gouvernement à la politique, ce qui est le propre des monarchies quand elles dévient du régime parlementaire, tantôt l'on prétend supprimer la politique et faire du pouvoir une machine purement administrative pour caresser les instincts d'une ombrageuse démocratie. De quelque part qu'elle vienne et au profit de quelque ambition qu'elle ait été conçue, cette théorie est inapplicable. On ne sépare pas à volonté l'administration de la politique. Quelque système que l'on adopte, que l'on calque sa méthode sur le despotisme bureaucratique de la Prusse ou sur la liberté de l'Angleterre, on ne fera pas de l'administration un automate qui n'ait besoin ni d'une direction ni d'un moteur. La politique agit sur l'administration, et l'administration réagit sur la politique. Voilà ce qui entretient dans le corps social la circulation et la vie. Le gouvernement, pour être à la fois rationnel et pratique, doit résider dans un conseil des ministres, où chacun, en participant à la direction générale des affaires, apporte l'expérience de la spécialité à laquelle il préside. Au-dessus plane le pouvoir qui représente, comme roi constitutionnel ou comme chef de la république, deux principes que l'on doit toujours mettre à l'abri des mouvemens d'opinion, à savoir, l'unité et la durée.

Au demeurant, le ministre unique de la république sociale, avec des intentions de despotisme, ne sera qu'un roi fainéant qui végétera sous la tutelle d'une infinité de maires du palais. Pour éviter la division du travail au sommet de la hiérarchie, on l'aura portée à l'extrême dans les rangs secondaires. Tout chef de bureau se considérera comme ministre, et, pour peu qu'il tienne son autorité de l'élection, l'on verra fleurir et se développer l'anarchie à tous les étages du pouvoir. Ce régime doit amener bien vite l'abaissement des fonctions et la multiplicité des fonctionnaires. Je m'explique à merveille que M. Pelletier l'ait coté à si haut prix, quand il s'agit pour lui de procurer à tout catéchumène socialiste sa part du budget et du gouvernement.

La monarchie de 1830 nous avait légué, pour l'année 1848, un budget de 1,500 millions. L'avénement de la république nous a valu 200 millions d'augmentation dans les dépenses. La république dé-

mocratique et sociale porte son budget, du premier mot, à 1,800 millions, et, si l'on veut bien tenir compte des lacunes que nous avons signalées dans ses calculs, on reconnaîtra que 2 milliards ne l'en tireraient pas. Cette progression est naturelle. La monarchie constitutionnelle pourrait passer pour un prodige de simplicité à côté du gouvernement que rêvent les amis de M. Pelletier. C'est peu pour eux de rendre la justice, de maintenir l'ordre, de présider à la gestion des intérêts communaux et départementaux, d'entretenir les voies de communication qui sont dans le domaine public, de lever les impôts et de fixer les tarifs, d'organiser et de commander la force publique : ils font pénétrer l'administration jusque dans la sphère des intérêts individuels; ils veulent que l'état exploite les chemins de fer et les mines, qu'il commandite les industries qu'il n'exploitera pas, qu'il soit banquier, et le banquier de tout le monde, qu'il donne l'instruction, le crédit et le travail, qu'il se charge du sort de tous et de chacun, enfin qu'il aille au-delà de la Providence, qui, en semant les biens sous nos pas, avait du moins laissé quelque chose à faire à la liberté humaine. Deux milliards pour mener de front d'aussi nombreuses et d'aussi vastes opérations, en vérité ce n'est pas trop; si quelqu'un proposait de s'en charger à moins, je le trouverais bien fourbe ou bien hardi, et je conseillerais en tout cas de se défier de ses promesses.

II. — RECETTES.

La statistique s'est occupée de déterminer la somme d'impôts que paie chaque individu dans les diverses contrées de l'Europe. Elle nous enseigne que les contributions dont se forme le revenu public représentent, à l'heure qu'il est, 45 fr. 40 cent. par tête en Angleterre, 43 fr. 75 cent. en Toscane, 42 fr. 75 cent. en Hollande, 39 francs en France, 26 fr. 25 cent. en Belgique, 22 fr. 85 cent. en Espagne, 22 fr. 50 cent. en Danemarck, 19 fr. 70 cent. en Sardaigne, 15 fr. 45 cent. en Bavière, 13 fr. 35 cent. en Prusse, 10 fr. 50 cent. en Autriche et 6 fr. 40 cent. en Russie. Faut-il induire de là que les peuples les moins imposés sont aussi les mieux gouvernés et les plus heureux, que le gouvernement anglais, par exemple, doit être placé au bas de l'échelle, et que le gouvernement russe mérite d'en occuper le sommet?

La charge de l'impôt est relative. La même contribution, qui paraîtra légère à un peuple riche, peut écraser un peuple comparativement indigent. Les Belges ne sont guère plus taxés que les Espagnols. Qui oserait cependant mettre la richesse actuelle de l'Espagne en parallèle avec celle de la Belgique? Le peuple russe, dans un pays où la population est clair-semée et où l'industrie ne fait que de naître, supporterait difficilement un impôt plus élevé que les taxes modiques aux-

quelles il est soumis, tandis que le peuple anglais, qui paie des contributions sept fois plus fortes, grace aux ressources de son agriculture, de son industrie, de son commerce et de son crédit, en présence d'une nécessité critique, pourrait doubler son budget.

Ce n'est donc point parce que le budget socialiste nous présente en perspective une dépense de 2 milliards, ou de 55 fr. 55 cent. par individu, que je serais d'avis, sans autre examen, de rejeter cette combinaison dans les catacombes de l'utopie. Je me demande, avant tout, si l'école de M. Pelletier est en mesure de nous rendre assez riches pour qu'une contribution de 55 fr. 55 cent. ne nous pèse pas plus à l'avenir que ne le fait aujourd'hui une contribution de 38 fr. 90 cent. J'examine si les réformateurs radicaux ont inventé des recettes qui couvrent bien réellement les dépenses, et si le revenu public doit s'accroître, à leur signal, comme une marée montante qui n'aurait pas de reflux.

Faisons d'abord le compte des recettes qu'ils suppriment, et voyons comment ils procèdent à la destruction de l'impôt. Le revenu public a été évalué, dans le budget de 1851, en déduisant l'amortissement porté en recette pour ordre, à la somme de 1,296 millions. Là-dessus, le système socialiste retranche :

1° Les quatre contributions directes, dont le produit est encore estimé à.	408,000,000 fr.
2° Les droits d'enregistrement et de timbre, avec les additions qu'ils viennent de recevoir, pour..	251,000,000
3° Les droits divers, l'impôt sur les biens de main-morte, etc., pour.	48,000,000
4° Les produits éventuels du service départemental, pour.	17,000,000
5° Les taxes établies sur les boissons.	100,000,000
Total général, sauf les fractions.	824,000,000 fr.

Voilà donc, pour entrée de jeu, les deux tiers du budget des recettes, le plus clair du revenu public, dont on fait table rase. Le reste va s'absorber dans les monopoles que le socialisme s'efforce d'étendre et de grossir. Ne demandez pas de logique à ce système. En supprimant les droits d'entrée sur les boissons et les octrois, qui sont des douanes intérieures, il conserve les douanes, qui sont des octrois établis contre les produits étrangers. Les boissons cessent d'être imposées; mais l'on maintient les taxes qui frappent les sucres et les sels, condimens tout aussi nécessaires à l'alimentation de l'homme. Abolir les contributions directes et convertir en monopoles les contributions indirectes que l'on n'efface pas de l'échiquier de l'impôt, voilà l'idée fondamentale du budget tel que la fantaisie socialiste le construit.

Jusqu'à présent, l'on n'avait pas imaginé d'improviser, en matière d'impôt, une transformation soudaine ni complète. Les hommes d'état, qui savent que les meilleures taxes sont celles qui ont pris racine, grace à une expérience séculaire, dans les mœurs des populations, et que les impôts les plus savamment combinés, par cela seul qu'ils sont nouveaux, doivent rencontrer les plus grands obstacles, s'étudient, dans les mesures de réforme, à modifier graduellement plutôt qu'à changer de fond en comble l'assiette des contributions. Ce fut ainsi que l'assemblée constituante remplaça la taille et les vingtièmes par un impôt direct basé sur le revenu du sol. Les hommes de février eux-mêmes, qui ne craignaient pas, au moment où ils voyaient se dessécher, sous le feu de la désorganisation révolutionnaire, les sources du revenu public, de retrancher la taxe des boissons, et, avec cette taxe, un produit de 100 millions, s'attachèrent du moins fortement à l'impôt direct comme à l'ancre de salut des finances, et quand ils proposèrent l'impôt sur les assurances, ce ne fut qu'à titre d'essai et pour procurer au trésor une ressource supplémentaire de 40 millions. M. Garnier-Pagès, auprès duquel M. Pelletier est un Érostrate en finances, ne brûla pas du moins l'arche précieuse de l'impôt avant d'avoir éprouvé la solidité et la fécondité de la nouvelle matière imposable; mais peut-on s'étonner de ce que le socialisme, qui prétend transformer la société tout entière, songe à transformer le budget?

Les disciples de Saint-Simon, qui procédaient eux aussi par voie de rénovation, mais qui avaient donné au mécanisme du crédit une attention plus intelligente que les acolytes de M. Proudhon ou de M. Pierre Leroux, proposèrent en 1831 de substituer l'emprunt à l'impôt pour subvenir aux dépenses publiques. Dans ce système, le capital de la dette pouvait impunément s'accroître chaque année, car la baisse de l'intérêt, que les publicistes du *Globe* supposaient infaillible et incessante, progressive et infinie, devait, par la réduction de la rente, ramener constamment les charges de l'état au même niveau. L'état avait-il besoin d'un milliard pour couvrir ses dépenses, il ouvrait un emprunt de pareille somme, en échange de laquelle il inscrivait au grand-livre une rente de 50 millions. L'année suivante, et pour faire place à de nouvelles inscriptions sans troubler l'équilibre financier, on réduisait l'intérêt de la rente d'un dixième ou d'un vingtième. D'année en année ou de lustre en lustre, la même opération devait se renouveler. Le mal est que l'intérêt de la dette, en supposant les circonstances les plus favorables, ne peut pas se réduire aussi vite que s'accroît le capital des emprunts. Ajoutez que la baisse progressive de l'intérêt en partant de 5 pour marcher, quoique sans l'atteindre, vers zéro, a un terme nécessaire, tandis que les besoins de l'état, en admettant qu'ils n'augmentent pas, se renouvellent sans terme prévu ni possible.

Une illusion d'optique avait entraîné tous ces esprits généreux. Les socialistes d'aujourd'hui sont les dupes d'un mirage semblable. Ce n'est plus par l'emprunt, c'est par l'assurance qu'ils veulent désormais remplacer l'impôt. Sous la restauration, l'école libérale, exagérant la critique du pouvoir jusqu'à confondre le principe avec l'abus, considérait le gouvernement comme un mal nécessaire, comme un ulcère attaché aux flancs de la société. Aujourd'hui l'école socialiste reporte sur l'impôt cette haine aveugle. L'impôt n'est-il pas, selon M. Pelletier, « l'ennemi du peuple et le mauvais génie des gouvernans? »

Examinons cependant si la solution présentée par le socialisme en 1850 vaut mieux que celle qui avait été indiquée par ses précurseurs en 1831. Il s'agit toujours pour l'état de prendre dans la bourse des citoyens les sommes destinées à défrayer les dépenses publiques. Seulement l'impôt serait prélevé à titre d'assurance pour les propriétés que les imposés possèdent, et les contribuables porteraient, sur les registres du fisc, le nom d'assurés. Ce système, qui paraît être le mot d'ordre du parti, est exposé par M. Pelletier dans les termes qui suivent :

« Oui, les bénéfices sur les assurances et les autres services rendus seraient payés par les citoyens; mais n'y a-t-il donc aucune différence entre un capital assuré, comme je le demande, et un capital imposé, comme il l'est actuellement?

« Aujourd'hui l'on demande à la terre, aux maisons, au travail et à ses instrumens, de l'argent, beaucoup d'argent, et, s'il leur arrive malheur, si la grêle ravage les champs, si l'épizootie rend désertes les étables, si l'incendie et l'inondation détruisent quelques propriétés, on les abandonne à leur malheureux sort; que dis-je? on les abandonne! on y fait passer le fisc pour s'informer s'il n'y a pas quelque chose à dévorer encore!

« Par les assurances et autres services rendus, au contraire, l'impôt, si toutefois on peut appeler impôt la rémunération d'un service rendu, l'impôt, dis-je, serait juste, proportionnel et léger.

« Il serait léger, parce qu'il n'assurerait les objets qu'à 2 pour 100 et jusqu'aux trois quarts seulement de leur valeur vénale, afin d'intéresser les assurés à la conservation de leur fortune et de les empêcher de spéculer sur des désastres.

« Il serait proportionnel, parce que celui qui posséderait beaucoup paierait beaucoup, celui qui posséderait peu paierait peu, et celui qui n'aurait rien à assurer ne paierait rien.

« Il serait juste, parce qu'après avoir demandé à chacun selon ses facultés, si le malheur venait à passer quelque part, aussitôt il y courrait, réparerait le mal, consolerait les affligés, et veillerait à ce que cela n'arrivât plus, ou arrivât le moins possible. »

Ainsi l'état, en se faisant assureur, devrait élever la prime d'assurance à un taux qui non-seulement couvrît les sinistres, mais qui lui

permît encore de recueillir des bénéfices considérables. Ces bénéfices lui tiendraient lieu des taxes qui sont aujourd'hui perçues. Ce serait donc un impôt, un impôt proportionnel au capital du contribuable, et par conséquent un impôt sur le capital.

L'impôt direct sur le revenu, l'*income-tax*, a échoué en France devant la résistance de l'opinion publique, parce qu'il ne pouvait pas s'accommoder à nos mœurs, et parce qu'il menait à l'inquisition des fortunes. Une taxe établie directement sur le capital aurait les mêmes conséquences, et rencontrerait à coup sûr une égale répulsion. Je reconnais qu'il est plus facile, à certains égards, d'atteindre le capital que de pénétrer dans les mystères du revenu individuel. Cependant, si l'on veut étendre la taxe aux capitaux mobiliers, au commerce et à l'industrie, on viendra se heurter à des difficultés tout aussi peu solubles. Il faudra exiger la déclaration du contribuable et contrôler cette déclaration par les recherches du fisc, pour donner une base moins hypothétique à l'impôt. Le mécanisme tout entier de l'*income-tax* se dressera devant nous, et l'on retombera dans l'odieux de la même procédure.

Il y a plus, l'impôt sur le capital serait à la fois un expédient barbare et une véritable iniquité. En principe comme en fait, le revenu de l'état représente la portion disponible du revenu de la nation, et chacun doit y contribuer dans la mesure de ses ressources. Or, on ne vit pas de son capital; le capital ne produit qu'à l'aide du travail qui le met en valeur, et ce sont les produits du capital qui défraient l'existence de tous et de chacun, qui pourvoient aux dépenses annuelles. Celui qui mange son fonds, au lieu de le faire fructifier et de se contenter du croît, est considéré comme un prodigue qui marche à grands pas à sa ruine. Que dire d'un gouvernement qui lèverait un tribut sur le capital, sinon qu'il donnerait l'exemple de la prodigalité au lieu d'encourager l'économie et la prévoyance, et qu'il dissiperait, au risque d'en tarir promptement la source, les forces productives du pays?

En proportionnant l'impôt au capital, on ne le mesure pas aux facultés du contribuable. On fait payer la même taxe à un capital qui produit 5 pour 100, à un capital qui produit 3 pour 100, et à un capital qui ne produit rien du tout; les valeurs en maisons, qui n'ont qu'une existence limitée, les industries qui exigent un amortissement, sont traitées comme les rentes sur l'état, qui ont le caractère de la perpétuité, et comme les fonds de terre, qui ne perdent rien de leur valeur, qui gagnent même par la culture. Cette égalité apparente a donc pour résultat de créer des priviléges. L'état donne ainsi une prime aux capitaux les plus productifs, au détriment des placemens les moins prospères, et c'est par le fait la richesse qui trouve grace devant lui.

On nous dit, il est vrai, que l'impôt sur le capital agit comme

l'éperon, qu'il frappe l'immobilité, qu'il détermine les capitalistes à employer leurs fonds de la façon la plus productive, et que par suite l'intérêt tend à se niveler entre les divers placemens. Avec cet argument, l'on pense établir qu'un système qui n'est pas conforme aujourd'hui à la justice distributive se rapprochera par la force des choses de l'équité, dans cent ans, dans cinquante ans peut-être. En supposant l'assertion fondée, il ne faudrait pas s'y arrêter, car les gouvernemens ont pour mission non pas de régir les intérêts qui peuvent exister, mais de s'adresser à ceux qui existent. Ils n'ont pas le droit de surcharger ni de compromettre un présent qui mérite toute leur attention, au profit d'un avenir obscur, conjectural, incertain, et qui est encore dans les limbes : c'est la richesse acquise et non pas la richesse possible qui doit tribut à l'état.

Mais je n'admets pas que, même dans l'avenir, l'impôt sur le capital, dût-il stimuler l'activité des capitalistes les plus indifférens, puisse jamais être équitable. En effet, le produit des capitaux ne dépend pas uniquement de la nature des placemens; il tient aussi, il tient principalement à l'habileté et à l'activité de ceux qui les mettent en œuvre. Il est très souvent personnel, comme le crédit : la terre est libérale pour le cultivateur intelligent et avare de ses dons pour l'agriculteur négligent ou inhabile; l'industrie rend ce qu'on lui fait rendre. Parler du capital sans considérer le revenu, et parler du revenu sans avoir égard au travail qui l'enfante, c'est se livrer à la plus puérile des abstractions.

Indépendamment de cette difficulté, l'état assumerait un rôle qui ne lui convient pas, en devenant l'assureur à prime et le garant universel des fortunes. L'impôt, dans sa forme la plus simple, doit être la rémunération d'un service rendu; mais quels sont les services que l'état doit rendre? L'état représente les intérêts généraux du pays; il lui appartient d'y faire régner le bon ordre, de mettre à l'abri de toute atteinte intérieure ou extérieure la liberté, la sécurité, la propriété, le travail et la morale publique. En échange de cette garantie qu'il donne à chaque citoyen et à tous, chacun lui doit la part de son revenu qui est nécessaire pour subvenir aux dépenses du gouvernement. L'état est l'assureur des intérêts généraux; mais c'est la seule garantie qu'il ait mission de donner. Quand on lui demande d'attacher sa caution aux intérêts particuliers, on cherche à le transporter hors de sa sphère naturelle. Le gouvernement n'est pas fait pour indemniser les contribuables de l'inclémence des saisons, de la rigueur des élémens, ni de l'imprudence ou de l'audace criminelle des hommes. Il appartient à la prévoyance humaine de chercher et de trouver des remèdes contre tous ces accidens. Chacun de nous n'a-t-il pas la ressource de l'épargne individuelle et de l'association collective? Les gouvernemens

ne doivent pas aller plus loin que la Providence; qu'ils laissent quelque chose à faire à la liberté et à l'activité de chacun.

Non-seulement l'intervention de l'état n'aurait pas ici un caractère moral, mais elle pourrait être dangereuse. Prenons pour exemple les assurances contre l'incendie. Avec le système actuel, des compagnies à prime ou des associations régies par le principe de la mutualité assurant les propriétés, les incendies ne peuvent être l'ouvrage que de l'imprudence ou de la malveillance. Que le gouvernement se substitue aux compagnies, et l'on verra ce que peuvent faire les partis désespérés dans un mouvement politique ou dans une commotion sociale! La guerre civile est, comme la guerre étrangère, impitoyable dans tout ce qui nuit au gouvernement qu'elle combat; elle ne choisit pas toujours ses armes, et elle se sert de la torche comme de l'épée. On ne risque donc rien d'affirmer que les incendies se multiplieraient, si l'état devait réparer le dommage. En présentant son projet de loi sur les assurances à l'assemblée constituante, M. Duclerc évaluait à 50 pour 100 du produit annuel les sinistres à rembourser par les compagnies; il estimait les frais d'administration à 10 pour 100, et les bénéfices à 40 pour 100. Nous n'exagérons pas en admettant que, dans les mains de l'état, le produit des assurances couvrirait à peine les sinistres.

Dans le budget socialiste, le revenu des assurances est porté pour 800 millions. Déduisons les 200 millions qui représentent la contribution de 5 centimes par franc, qui doit être fournie par les ouvriers sur leur salaire quotidien, et qui est pour eux la condition d'une indemnité en cas de maladie ou de chômage, ainsi que d'une retraite pour leurs vieux jours; car cette recette paraît destinée à couvrir une dépense au moins égale, et ne peut figurer que pour ordre dans les comptes de l'état. Il restera 600 millions pour le résultat brut des assurances contre l'incendie, contre la grêle, contre la gelée, contre les épizooties, contre les inondations et contre les risques de mer. Comment M. Pelletier et ses amis établissent-ils ce chiffre de 600 millions? En élevant à 8 milliards le revenu annuel de la France; mais c'est là une évaluation très contestable. M. Passy, dans l'exposé qui précède le projet de loi sur le revenu, ne l'estime qu'à 6 milliards, lesquels, à une moyenne de 5 pour 100, donneraient un capital de 120 milliards. Je penche pour cette estimation que je crois plus conforme à la réalité, et je ferai remarquer que 120 milliards, assurés aux trois quarts de leur valeur, et au taux de demi pour 100, ne produiraient pas au fisc plus de 450 millions. On voit que, sans parler des frais d'administration ni des sinistres, il y a de prime abord 150 millions à retrancher des calculs du socialisme. Encore n'est-ce que pour abonder dans les hy-

pothèses de M. Pelletier que nous raisonnons sur de pareilles données, car elles n'ont certainement pas été suggérées par l'observation des faits. En 1848, les assurances contre l'incendie, les plus importantes de toutes, embrassaient un capital de 30 milliards, et les primes ou cotisations présentaient un résultat de 16 millions par année (1). Suivant le compte de M. Pelletier, 30 milliards de valeurs assurées devraient donner à l'état 150 millions de recette brute. Il faudrait donc décupler la prime, c'est-à-dire l'impôt; il faudrait exiger des assurés dix fois plus qu'ils ne paient aujourd'hui. Y a-t-il un seul exemple d'une pareille transformation dans l'histoire des finances? La république de février porte encore, aux yeux de la population, la tache originelle des 45 centimes, et l'on croirait pouvoir établir, avec quelque chance de succès, un impôt qui, en cessant d'être volontaire, s'accroîtrait de 900 centimes pour 100!

Que gagnerait cependant la propriété à la transformation de l'impôt en assurance? Il n'en résulterait pour elle aucune sorte d'économie. Elle paie aujourd'hui à l'impôt direct 407 millions, et à l'assurance contre l'incendie 16 millions, au total 423 millions, dont il lui rentre 155 millions sous la forme de remboursemens, de restitutions, de secours contre la grêle et de centimes affectés aux dépenses purement départementales ou communales, en sorte que l'état, qui ne prélève en réalité, pour son propre compte, que 252 millions sur la propriété par les quatre contributions directes, lui demandera par la méthode de l'assurance 198 millions de plus, en admettant un capital de 6 milliards, et 348 millions de surcroît, dans l'hypothèse d'un capital de 8 milliards. L'impôt changera de nom, c'est quelque chose, mais en revanche il sera plus que doublé, et comme la main-d'œuvre, en définitive, reçoit le contre-coup de l'impôt, je doute que le système de M. Pelletier et de ses amis, qui ne lui vaudra certainement pas les remercîmens des personnages opulens, attire sur lui les bénédictions du pauvre.

Avant d'arriver aux monopoles, il est à propos de faire remarquer, dans le budget socialiste, divers impôts dont un ou deux contrastent singulièrement avec l'ensemble de cette combinaison financière. Ce sont d'abord « les droits protecteurs aux frontières, » ce qui signifie apparemment les droits de douane, dont le produit se trouve porté pour 100 millions. Si l'on veut que les droits de douane rapportent 180 millions, il faudra donner à cet impôt un caractère purement fiscal, c'est-à-dire effacer les prohibitions et modérer les taxes. Une douane protectrice, fermant la frontière aux produits étrangers, ne

(1) Voir l'exposé du projet de décret sur les assurances, présenté par le ministre des finances le 15 juin 1848.

rapporterait rien ou presque rien au fisc; elle ferait tout au plus la fortune des contrebandiers. La douane proprement dite ne rend pas aujourd'hui plus de 100 millions; il y a donc de ce côté au moins 80 millions à rabattre.

Je ne retranche rien des produits de l'Algérie, des colonies, etc., indiqués pour 40 millions : je demande que l'on m'explique l'article des *droits conservateurs*, qui figurent pour 35 millions, et qui m'ont bien l'air d'être placés là comme une pierre d'attente pour rétablir plus tard les droits d'enregistrement; mais je m'inscris en faux contre l'article des forêts et de la pêche, qui est aligné pour 39 millions. Eh quoi! sous le régime de ce bienheureux socialisme qui doit restituer aux hommes les quatre droits naturels de chasse, de pêche, de cueillette et de pâture, l'état aurait des forêts dont il n'abandonnerait pas la jouissance à tout le monde! l'état se réserverait, pour l'affermer à prix d'argent, le droit de pêcher le poisson des rivières et des lacs! Évidemment, cela est contraire au principe du gouvernement, et le peuple, maître absolu, n'observerait pas une loi aussi peu populaire.

Le produit des monopoles figure dans le budget socialiste pour 805 millions. On rencontre d'abord les poudres à feu, les monnaies, les tabacs et les postes, que M. Pelletier conserve tels quels, les jugeant apparemment inventés à propos et de bonne prise. Viennent ensuite les chemins de fer, dont il porte le produit brut à 159 millions pour 4,000 kilomètres. C'est là une exagération manifeste. 3,000 kilomètres produisent aujourd'hui 85 millions; en suivant la proportion, 4,000 kilomètres ne doivent pas produire plus de 113 millions. Voilà donc encore 46 millions à rabattre.

Mais est-ce bien tout? On peut tenir pour constant que 4,000 kilomètres de chemins de fer dans les mains de l'état ne rapporteront pas plus que 3,000 kilomètres dans les mains des compagnies. Il y a deux raisons à cela : la première, c'est que l'état, sollicité par tous les intérêts et à la merci de tous, ne pourra pas résister aux demandes qu'on lui adressera, sous le plus léger prétexte, pour l'abaissement des tarifs, et que les tarifs, de réduction en réduction, finiront par n'être plus rémunérateurs; la seconde, c'est que l'état n'a pas qualité pour faire produire à l'exploitation tout ce qu'elle doit produire. Le gouvernement ne doit faire et ne sait faire que les choses simples. Or, parmi les opérations commerciales, il n'en est pas de plus compliquée ni de plus délicate que l'exploitation d'un chemin de fer. Elle exige la réunion des aptitudes les plus diverses : le coup d'œil de l'administrateur, l'habileté du banquier, la science de l'ingénieur, le talent du constructeur, la précision et les ressources du mécanicien, la pénétration de l'économiste appliqué à découvrir les débouchés, et l'exactitude ainsi que l'économie du commerçant habitué à proportionner au résultat l'effort

et la dépense. L'administration d'un chemin de fer rassemble plusieurs industries et entretient un immense personnel. Pour donner la vie à toutes ces usines et pour animer toutes ces opérations, l'intelligence et l'activité de l'intérêt privé sont des stimulans nécessaires. Voyez le gouvernement belge; c'est là une puissance neutre et le moins occupé des gouvernemens. Placé à la tête d'un pays qui va tout seul, on dirait qu'il a imaginé de construire et d'exploiter son réseau de chemins de fer pour avoir l'air de faire quelque chose. Eh bien! réduit à cette unique occupation, il ne s'en est pas tiré tout-à-fait aux applaudissemens de l'Europe. Il ne se peut rien voir de plus mal outillé ni de plus mal exploité que les chemins de fer belges. Les convois y cheminent avec une lenteur désespérante. Après quinze ans d'exploitation, ayant à desservir une population agglomérée, riche et active, ils ont si faiblement développé la circulation, que le chemin du Nord, à lui seul et dès cette année, obtiendra un revenu beaucoup plus considérable. Faut-il parler du chemin de fer de Lyon? Bien que M. le ministre des travaux publics en ait placé l'exploitation sous la surveillance des hommes les plus habiles, il n'a nullement répondu aux espérances que cette grande voie de communication avait fait naître. C'est une ligne qui, au lieu de surpasser le chemin du Nord, comme on l'avait cru, se place à peine au même rang que Strasbourg.

Dans toutes les hypothèses, il y a donc plus de 60 millions à retrancher du produit de ce monopole. M. Pelletier enfle dans une proportion égale les résultats de ceux qui suivent. Ainsi les mines de houille et d'anthracite donnent un produit brut de 33 millions; il le porte sans balancer à 40. Les salines, en combinant l'impôt actuel avec la valeur des sels qui entrent dans le commerce, pourraient produire 38 millions; il en met 78 en ligne de compte. On exagère la valeur du fer, de la fonte, de l'acier et du cuivre produits en France, quand on les porte à 100 millions, année moyenne; M. Pelletier écrit 140 millions. Ainsi voilà 147 millions de mécompte sur les monopoles, auxquels il faut ajouter, selon le calcul le plus modéré, 150 millions sur les assurances, au total 297 millions à rayer des recettes dont les socialistes s'étudient à dresser vers l'avenir le gigantesque échafaudage.

Cependant le chef-d'œuvre de ce budget est sans contredit l'article relatif aux banques. M. Pelletier estime le produit de ce monopole, les bénéfices bruts que l'état devrait retirer chaque année de l'émission du papier-monnaie, au moyen de l'escompte ou des prêts sur rente, à la somme de 215 millions. J'ai voulu me rendre compte des élémens de cet énorme revenu, que ne produiraient pas assurément toutes les banques publiques du monde civilisé mettant en commun leurs recettes. Voici ce que j'ai trouvé.

Le produit brut des opérations de la Banque de France en 1847 a

a été, déduction faite de l'intérêt des rentes qu'elle possède, d'environ 13 millions et demi de francs, au taux de 5 pour cent qui a réglé, pendant cette année seulement, la prime des avances et de l'escompte. Un revenu brut de 13 millions et demi supposait une circulation moyenne de 270 millions. La circulation moyenne n'a été cependant que de 247 millions dans cette période, parce que la Banque a fait en espèces une partie de ses escomptes. Il n'est pas à présumer que la république sociale approvisionne sa banque de numéraire, ni que les capitalistes, s'il en existe encore, s'empressent d'y déposer des espèces métalliques. J'admets donc que la banque socialiste ne prêtera sur effets de commerce ou sur rentes que ses propres billets. Cela étant, un bénéfice de 215 millions suppose, si la Banque prête à cinq pour cent, une circulation moyenne de 4,320,000,000 francs; si la banque prête à quatre pour cent, une circulation moyenne de 5,335,000,000 francs; si la banque prête à trois pour 100, une circulation moyenne de 7,235,000,000 francs, et si la banque prête à deux et demi pour 100, une circulation moyenne de 8,640,000,000 francs.

Maintenant il faut reconnaître que les socialistes, après avoir fait reposer tout leur système sur la nécessité de donner au peuple, sinon gratuitement, du moins à bon marché, les instrumens du travail, ne peuvent pas élever au-dessus de 3 pour 100 la prime de l'escompte. A ce taux, la banque nationale de M. Pelletier, pour réaliser 215 millions de recette, devrait donc porter ses émissions à plus de 7 milliards de francs, et cela sans préjudice du papier que la banque devrait émettre pour le service de l'état. Nous voilà donc en plein régime de papier-monnaie; le papier-monnaie est, comme on le voit, le dernier mot et l'inévitable conséquence du système.

En vain M. Pelletier consentirait-il à réduire de moitié les opérations et les bénéfices de la banque qui doit devenir le principal engin du gouvernement. Une émission moyenne de 4 milliards représenterait encore huit fois la circulation actuelle de la Banque de France. 500 millions en billets au porteur suffisent aujourd'hui aux besoins du commerce. Supposez une expansion des affaires sans exemple, qui aille jusqu'au double des transactions de l'année 1850, et que défraierait largement une circulation d'un milliard. Si vous étendez les émissions à 4 milliards, vous réduisez la valeur des billets de banque au quart de ce qu'elle serait naturellement, vous dépréciez tous les contrats et toutes les valeurs de 75 pour 100, vous proclamez la banqueroute, et vous consommez la ruine universelle.

Est-ce là une fiction du raisonnement? Que l'on consulte l'histoire. En 1797, la banque d'Angleterre suspendit ses paiemens en espèces; elle avait alors une circulation de 10 millions sterling, égale par conséquent à celle de la Banque de France en 1847. En 1810, les émis-

sions avaient doublé; mais, comme l'industrie et le commerce britanniques avaient pris simultanément un grand essor, la dépréciation des billets n'excédait pas alors 15 et demi pour 100. Quatre ans plus tard, en 1814, la circulation moyenne montait de 21 à 24 millions sterling, et la dépréciation des billets allait jusqu'à 39 pour 100. Un pas de plus, et le crédit de l'Angleterre était bouleversé de fond en comble.

En France et dans notre première révolution, le désordre monétaire ne s'est pas arrêté là. Les assignats, dès leur apparition en 1790, perdaient 5 pour 100 à l'échange. En 1796, ils ne conservaient plus que demi pour 100 de leur valeur nominale. Un assignat de 1,000 livres se donnait pour une paire de souliers. Il est vrai que la planche d'émission avait fonctionné sans intervalle jusqu'à répandre dans le pays pour 45 milliards de papier; mais la fatalité de la situation le voulait ainsi : partout où le gouvernement aura la faculté d'émettre du papier-monnaie, l'émission et par contre la dépréciation des billets ne connaîtront pas de limites.

CONCLUSION.

En résumé, M. Pelletier ne nous a donné qu'une esquisse incomplète et timide de ce que serait le budget accommodé aux vues du socialisme. Il ne réalise pas la gratuité du crédit, et s'arrête sur le seuil de cette région des prodiges; il ne pousse pas assez loin le monopole industriel et financier pour fonder, d'un bout à l'autre du territoire et dans les campagnes comme dans les villes, le règne du droit au travail; enfin, après nous avoir menacés de raser le clocher du village et de remplacer partout, dans le symbole social, Dieu par l'homme, il oublie de mettre en réserve le capital à l'aide duquel le nouveau gouvernement doit élever dans chaque commune un temple à l'incrédulité, au désordre et à la paresse : l'hospice des invalides civils. Malgré toutes ces lacunes, quand on veut prendre les données de M. Pelletier au sérieux, on ne tarde pas à reconnaître que son budget des dépenses s'élèvera, dès le début et avant d'avoir reçu les accroissemens dont il nous menace, à quelque chose comme 2 milliards, tandis que son budget des recettes, en admettant que les socialistes consentent à payer des taxes, descendra infailliblement au-dessous de 1,500 millions. Ainsi, au lieu de pouvoir compter sur un excédant annuel de 100 millions pour réduire la dette publique, le Colbert de cette époque aura de prime abord, et pour mettre son génie à l'épreuve, un déficit d'un demi-milliard à couvrir.

Mais j'abuse, en vérité, de l'indulgence qu'il est de bon goût d'avoir pour ses adversaires, quand je m'en tiens, pour exposer le système financier du socialisme, aux combinaisons terre à terre de M. Pelle-

tier. Si l'on donnait ce budget à faire aux véritables pontifes, à M. Louis Blanc, à M. Considérant ou à M. Pierre Leroux, ils le tailleraient sur un patron bien autrement large. Le gouvernement, converti en atelier national, en phalanstère ou en couvent du panthéisme, se chargerait de toutes les dépenses du pays, pour avoir le droit d'en percevoir tous les revenus. Alors le maniement des deniers publics prendrait des développemens sans bornes. Les dépenses, qui se comptent aujourd'hui par millions, se compteraient désormais par milliards. Le budget de ce temps-là serait, aux petits budgets de la monarchie et même aux budgets républicains, ce que devait être aux statues de Praxitèle et de Phidias le colosse fabuleux de Rhodes.

Quant au revenu public, ceux qui sont curieux d'apprendre ce qu'il deviendrait dans la république sociale n'ont qu'à consulter les livres des associations communistes, qui, après avoir donné le spectacle d'une existence non pas précisément laborieuse, mais très agitée et fort peu prospère, sont venues faire retentir les tribunaux des scandales de leur agonie. On peut compter sur les doigts celles qui n'ont pas suivi le chemin de l'escroquerie pour aboutir à la faillite. Tout gouvernement qui confisque la liberté humaine paralyse du même coup les forces productives de la société. Les financiers de la montagne auront beau multiplier les dépenses de l'état, ils n'augmenteront pas les recettes. Le déficit, cet accident déjà trop fréquent dans les budgets monarchiques, deviendra pour le budget socialiste un résultat permanent et en quelque sorte normal. Comment rétablir l'équilibre? L'avénement du socialisme, envisagé par le côté des finances publiques, n'est pas autre chose que l'avénement du papier-monnaie.

On sait maintenant ce qu'il faut penser de ces fastueux programmes. Aux promesses du socialisme, nous préférons encore ses clameurs. Le socialisme brutal de ce temps-ci, tout comme le socialisme savant de 1831, échoue misérablement dès qu'il abandonne le terrain de la critique; la période positive ou de doctrine ne viendra jamais pour lui. Il ne connaîtra jamais d'autre organisation que celle des sociétés secrètes; il aura toujours le marteau de la démolition à la main, et sa bouche ne lancera que des provocations ou des blasphèmes. Félicitons-nous cependant des efforts qu'il fait aujourd'hui pour parler une langue qui n'est pas la sienne, et pour composer un embryon de budget. Ces efforts sont autant d'aveux devant lesquels il faut que toutes les illusions tombent. Le socialisme ne pourra plus se répandre en lamentations hypocrites sur l'énormité des dépenses publiques, lui qui, non content des 1,500 millions de 1851 et des 1,800 millions de 1848, veut porter le budget à 2 milliards. Le socialisme n'aura plus le droit de nous recommander l'économie, lui qui ajoute sans hésiter 100 millions aux charges annuelles de la dette, qui entreprend d'élever les

enfans aux frais du trésor, et qui pensionne les ouvriers hors de service. Le socialisme ne s'élèvera plus contre le trop grand nombre des fonctionnaires, après avoir déroulé à nos yeux ce plan de monopole qui enrégimente et qui élève à la dignité de serviteurs de l'état tous les employés des chemins de fer et des banques, comme tous les ouvriers des salines, des houillères et des usines à fer, une seconde armée aussi nombreuse pour le moins que celle qui remplit les cadres de l'infanterie, de la cavalerie et de l'artillerie. Enfin, le socialisme ne fera plus la guerre à l'impôt, lui qui, au lieu de le supprimer, comme il s'en était vanté, n'en change la forme et le nom que pour en étendre le domaine.

Voilà le service que nous a rendu M. Pelletier; voilà ce qui restera des manifestes de la montagne. A l'avenir, aucun démagogue ne pourra séduire les ouvriers, ni tromper les paysans, en leur racontant que Napoléon, qui ne connaissait que les besoins de la guerre, a dit en 1806, au conseil d'état, qu'un budget de 600 millions devait suffire en temps de paix à la France, ou que M. Mathieu de la Drôme, préludant à sa circulaire électorale, a déclaré, sans être contredit, devant l'assemblée constituante, que le buget des dépenses devait se renfermer dans les limites d'un milliard; car M. Mathieu de la Drôme, un an plus tard, a été réfuté, sur ce point, avec un grand luxe de chiffres, par M. Pelletier, et n'a pas cherché à lui répondre.

Ainsi, le socialisme travaille pour nous; il se charge de projeter, sur le tableau de notre situation, l'ombre qui en fait ressortir la lumière. L'attachement à l'ordre s'est relevé et fortifié en France après les terribles épreuves de février et de juin 1848; les orgies de l'incrédulité ont favorisé la réaction religieuse; on donne des chances au despotisme en attaquant ou en chicanant le pouvoir. Le socialisme enfin ne pouvait rien inventer de mieux que la publication de son budget, pour réhabiliter l'administration et pour rendre l'impôt populaire.

LÉON FAUCHER.

LES

ROMANS ET LES CONFIDENCES

DE M. DE LAMARTINE.

GENEVIÈVE. — NOUVELLES CONFIDENCES.[1]

Je comparerais volontiers la préface de *Geneviève* à la thèse soutenue par Pic de la Mirandole; dans cette préface, en effet, il est question de tout ce que l'homme peut savoir, et même de quelques autres choses. Pour ma part, je ne connais pas de préface plus imprudente, c'est-à-dire plus riche en promesses. Si Mlle Reine, couturière à Aix, à qui cette préface est dédiée, a pris la peine ou plutôt a eu le courage de la lire d'un bout à l'autre, sans en passer une ligne, sans rien abandonner au caprice des conjectures, sans mouiller le pouce pour tourner les feuillets inachevés, je la tiens pour une intelligence très exercée, éprouvée par des études très variées; quelle que soit la modestie de sa profession, je n'hésite pas à la classer parmi les femmes les plus éclairées de la Provence, et j'estime que toutes les académies où la langue d'oc est en honneur feraient très bien de lui envoyer un brevet accompagné d'une églantine d'or!

A parler sérieusement, il est impossible de lire sans étonnement et

(1) Librairie de Michel Lévy, rue Vivienne.

sans effroi la nomenclature des hommes et des livres que M. de Lamartine passe en revue, de toutes les renommées qu'il interroge, de toutes les œuvres qu'il condamne comme inutiles au peuple, comme écrites dans une langue que le peuple n'entend pas. Je ne peux pas mesurer précisément le développement qu'a reçu l'intelligence de Mlle Reine, je ne sais pas à quels livres elle s'est adressée pour commencer, pour compléter son éducation. Les vers qu'elle a récités à M. de Lamartine, et que l'auteur de *Geneviève* nous a confiés, ne peuvent rien nous apprendre à cet égard. Écrits ou non dans une mansarde solitaire, ils sont tellement circonscrits dans l'étude et l'expression des sentimens personnels, qu'ils ne supposent pas le commerce des livres. Pour écrire de tels vers, il suffit d'avoir connu la solitude, d'avoir rêvé, d'avoir pleuré; le savoir que les livres nous enseignent n'a rien à démêler avec ces naïfs épanchemens. Mais si Mlle Reine est vraiment plus savante qu'elle ne veut le paraître, si elle a employé ses dimanches à de bonnes lectures, si elle a feuilleté le passé, si elle connaît quelque peu l'histoire générale de l'Europe, si les jeunes filles dont elle a surveillé l'enfance ont bien voulu lui prêter, comme elle le dit, quelques-uns des poètes qui enchantaient leurs loisirs, il me semble qu'elle n'a pu sans sourire entendre ou lire la conversation encyclopédique de M. de Lamartine. Il n'y a en effet qu'une seule manière de caractériser cette étrange conversation : M. de Lamartine aime à parler des choses qu'il ignore. Parler des choses étudiées, analysées, après de longues lectures, après des méditations persévérantes, n'est, à ses yeux, qu'une tâche sans valeur, digne tout au plus des esprits vulgaires; mais deviner, par l'intuition toute-puissante du génie, le sujet, le sens et la portée d'un livre quelconque sans prendre la peine de le feuilleter ou même de l'ouvrir, à la bonne heure, voilà qui est vraiment grand, vraiment hardi, vraiment digne d'admiration. S'il se rencontre par hasard quelques esprits chagrins, quelques intelligences mesquines, qui font du savoir la première condition de la pensée, de la pensée la première condition de la parole, il faut les renvoyer à l'école d'où ils sont sortis, d'où ils n'auraient jamais dû sortir. S'ils se permettent de plisser la lèvre avec une dédaigneuse ironie en voyant, dans la préface adressée à Mlle Reine, Socrate chargé d'expliquer Platon au peuple d'Athènes, ou, ce qui revient au même, Platon déclaré inintelligible sans le secours de Socrate, il ne faut tenir aucun compte de cette impertinente ironie. Est-ce que pour parler de Platon il est absolument nécessaire de l'avoir lu? Est-ce que pour citer le nom de Socrate il est indispensable de se rappeler que Platon l'a mis en scène dans plusieurs de ses dialogues, et notamment dans le *Phédon* et dans *le Banquet?* De pareils scrupules ne sont pas faits pour arrêter un poète qui se prend au sérieux, un poète pénétré de ses droits, de ses

priviléges. La science acquise par l'étude n'appartient qu'aux petits esprits; la vérité devinée est la seule dont les poètes puissent s'enorgueillir. Jusqu'à présent, nous avions cru que Platon nous expliquait Socrate; il faut renvoyer aux pédans cette absurde billevesée. Nous savons maintenant, par la préface adressée à Mlle Reine, que Platon, pour être compris du peuple d'Athènes, aurait eu besoin du secours de Socrate. Il reste bien encore une misérable objection : on peut se demander si Platon, en écrivant ses dialogues, voulait recruter ses lecteurs dans l'Agora, s'il n'exigeait pas de ses disciples, de ses auditeurs, des études préliminaires, s'il ne mesurait pas le développement de sa pensée, l'éclat de sa parole, la délicatesse de l'analyse et la splendeur des images à l'intelligence, aux exercices dialectiques de ses élèves. Étant donné le but que Platon se proposait, est-il permis de condamner le ton de sa pensée, le ton de son langage? Pour admirer le *Phédon,* faut-il absolument y retrouver la naïveté du *Bonhomme Richard?* Je ne sais pas comment Mlle Reine résoudra toutes ces questions, je ne sais pas même si elle prendra la peine de les poser. La mort de son moineau et les larmes qu'elle répand sur cette perte irréparable ne lui laissent guère le temps de songer à Platon. Tandis qu'elle arrange ses regrets en strophes éplorées, comment pourrait-elle se demander si la philosophie de l'académie est vraiment populaire, si le *Phèdre* et l'*Alcibiade,* le *Gorgias* et le *Criton* sont destinés à l'enseignement de la foule? Après avoir pleuré son moineau, Mlle Reine reprend son ourlet ou sa broderie. Que Platon nous explique Socrate, ou que Socrate nous explique Platon, peu lui importe, et je ne saurais blâmer son insouciance.

Quoique le lecteur ne doive pas s'attendre à trouver dans la préface d'un roman un modèle d'érudition, cependant il est difficile de lire sans étonnement et même sans dépit les innombrables bévues qui émaillent la préface de *Geneviève.* Pour relever ces bévues, il n'est pas besoin d'avoir vécu pendant dix ans dans le commerce assidu des bénédictins. On trouverait sans peine sur les bancs mêmes du collége des censeurs capables de les montrer du doigt. Les historiens et les poètes de l'antiquité latine ne sont pas jugés par M. de Lamartine avec plus de clairvoyance et de sagacité que les historiens et les poètes de l'antiquité grecque. Tite-Live et Tacite, Horace et Virgile ne sont pas mieux appréciés que Socrate et Platon. L'Angleterre et l'Italie moderne sont condamnées avec la même légèreté, la même étourderie. A proprement parler, tous ces jugemens qui ne reposent sur aucun fait, qui ne peuvent se justifier par aucune preuve, ne sont qu'une longue table de proscription. Partant de cette donnée, très contestable assurément, qu'il faut créer pour le peuple une littérature entièrement nouvelle, dont il n'existerait, à son avis du moins, aucun modèle dans

le passé, il vanne hardiment les noms les plus célèbres de l'Europe moderne, et n'y trouve que paille et poussière. Dante n'est pas traité plus respectueusement que le Tasse, car la *Divine Comédie* n'est pas plus que la *Jérusalem délivrée* écrite pour le peuple, dans une langue spéciale qui n'ait rien à démêler avec les écoles et les académies. Cette méprise est d'autant plus singulière que M. de Lamartine a long-temps séjourné en Italie, et ne peut ignorer la popularité de la *Divine Comédie* en Toscane et de la *Jérusalem délivrée* dans le royaume de Naples. Il pourrait me répondre que les octaves du Tasse ont été traduites en plusieurs dialectes qui s'éloignent de la langue littéraire, que les gondoliers de Venise les chantent en dialecte vénitien, les pêcheurs de la Mergellina en dialecte napolitain. Cependant, à Naples, à Venise, il n'est pas rare de voir le texte même du Tasse entre les mains de lecteurs très peu lettrés dans le sens technique du mot. Quant à la *Divine Comédie*, elle se chantait, du vivant même de l'auteur, dans les faubourgs de Florence, et nous savons par les contemporains du poète qu'il s'arrêta un jour pour écouter quelques tercets de son *Enfer* chantés par un forgeron.

Que Milton ne soit pas populaire, que les controverses théologiques placées près des plus ravissantes descriptions puissent rebuter et décourager les lecteurs qui ont donné douze heures de la journée à des travaux manuels, c'est une vérité qui n'a pas besoin d'être démontrée, et pourtant les ouvriers, les laboureurs de l'Angleterre et de l'Écosse, qui connaissent la Bible beaucoup mieux que la plupart des ouvriers de notre pays, sont préparés à la lecture, à l'intelligence de Milton. Je veux bien accorder que Milton, par la forme trop souvent elliptique de son langage bien plus encore que par la nature même de ses pensées, s'adresse aux lecteurs lettrés : au moins faut-il avouer que l'Angleterre possède dans Shakespeare un poète vraiment populaire. Depuis *Othello* jusqu'à *la Tempête*, depuis *le Roi Lear* jusqu'aux *Joyeuses Commères de Windsor*, il n'y a pas une pièce de Shakespeare qui ne plaise aux matelots aussi bien qu'aux élèves d'Oxford et de Cambridge. Pour aimer *Hamlet*, pour le comprendre et l'admirer, il n'est pas nécessaire de l'analyser à la manière de Goethe et de Tieck. Shakespeare lui-même ne lirait peut-être pas sans étonnement ce que l'Allemagne a dit de lui; peut-être aurait-il quelque peine à se reconnaître dans la première partie de *Wilhelm Meister*. Si Shakespeare n'a pas vraiment mérité le nom de poète populaire, il faut renoncer à mettre les mots d'accord avec les idées.

Si Bossuet et Pascal ne sont pas des écrivains populaires, il me semble que Molière et La Fontaine peuvent prendre place à côté de Shakespeare. *L'École des Femmes* et *le Bourgeois gentilhomme* s'adressent à la foule aussi bien qu'*Hamlet* et *Othello*. Quant aux fables de La

Fontaine, s'il est ridicule d'en charger la mémoire des enfans, puisqu'ils ne peuvent les comprendre, il est hors de doute que tout esprit bien fait, dans la chaumière et l'atelier comme dans les châteaux et les académies, les admire et les aime.

La bévue commise par M. de Lamartine à propos de l'Espagne est, je crois, plus étrange et plus inattendue que toutes celles que j'ai signalées jusqu'ici. L'auteur de *Geneviève* enveloppe dans le même dédain, toujours au nom de son idéal populaire, Cervantes, Lope et Calderon. Il voit dans *l'Alcade de Zalamea*, dans *la Dévotion à la Croix*, comme dans *don Quichotte*, la parodie de la chevalerie. Je ne m'arrête pas à relever tout ce qu'il y a d'exclusif et d'étroit dans le jugement porté sur Cervantes par Montesquieu, et répété depuis un siècle comme un arrêt sans appel. Je me contente de demander comment Calderon, le plus chevaleresque des poètes, peut être accusé de parodier la chevalerie; ou M. de Lamartine n'a jamais lu une page de Calderon, ou les pages qu'il a lues n'ont laissé aucune trace dans sa mémoire. Ai-je besoin d'ajouter que Cervantes, Lope et Calderon sont populaires au-delà des Pyrénées dans la plus large acception du mot, et méritent leur popularité?

Non content de passer en revue les principales littératures de l'Europe ancienne et moderne, comme s'il voulait seulement prouver à quel point il les ignore, M. de Lamartine ajoute à cette étrange déclamation, qui ne repose sur aucun fait, un nouveau traité sur la manière d'écrire l'histoire. A quoi bon ce traité en tête de *Geneviève?* Le devine qui pourra : quant à moi, je me déclare incapable de résoudre cette question. Comme *Geneviève* est un épisode de la vie privée, je ne devine pas à quel propos M. de Lamartine s'est cru obligé de tracer pour les futurs historiens un programme dont plusieurs parties demeureront sans doute éternellement à l'état de projet.

S'adressant toujours à Mlle Reine, trop bien élevée pour le contredire, après lui avoir successivement proposé plusieurs méthodes nouvelles pour écrire l'histoire, après avoir pris pour point de départ la diversité des races, le sentiment religieux, l'industrie, la liberté, après avoir obtenu de son interlocuteur, ou plutôt de son auditeur unique et patient, la condamnation de toutes ces méthodes comme étroites, exclusives, insuffisantes, il arrive enfin à ce qu'il prend pour l'idéal complet de l'histoire. Et quel est cet idéal? Il ne faut pas une grande sagacité pour le deviner : le lecteur a déjà sur les lèvres le nom du livre qui doit servir de modèle aux futurs historiens, le type qui doit servir à juger toutes les œuvres destinées à nous retracer le développement moral et politique des nations : c'est l'*Histoire des Girondins*. S'il est quelquefois utile de ne pas trop douter de soi-même; s'il est bon, pour persévérer dans l'accomplissement de la tâche commencée, de se con-

fier dans ses facultés, il est toujours dangereux de voir dans cette tâche accomplie le dernier mot de la science humaine, le dernier mot de l'art humain, et pourtant, quoique M. de Lamartine ne dise pas précisément : Je vois dans l'*Histoire des Girondins* l'idéal de l'histoire, il est bien difficile de se méprendre sur le sens et la portée de sa pensée; il est impossible de ne pas tirer des prémisses qu'il pose la conclusion que j'énonce. Les préceptes qu'il développe avec tant de complaisance, avec une joie si évidente, avec un orgueil si naïf, étaient écrits, à l'en croire, avant l'*Histoire des Girondins*. Il se trouvera sans doute plus d'un lecteur qui n'acceptera pas à cet égard l'affirmation de M. de Lamartine et voudra voir dans ces préceptes un souvenir plutôt qu'un programme. Que l'auteur se laisse ou non abuser par sa mémoire, peu importe, que, réunissant le rôle d'Aristote au rôle d'Homère, il ait fait sa Poétique après avoir écrit son Iliade, ou qu'il ait prévu ce qu'il voulait faire : c'est un point difficile à éclaircir. Il affirme que son traité sur la manière d'écrire l'histoire a précédé son livre sur les Girondins, et je ne puis pas lui prouver qu'il se trompe. Tout mon droit se réduit à juger l'œuvre et le précepte : or l'*Histoire des Girondins* est encore présente à toutes les mémoires. J'aurais mauvaise grace à contester la popularité de ce livre, ce serait nier l'évidence; mais, en acceptant le fait, je ne renonce pas à le discuter.

Oui, sans doute, l'*Histoire des Girondins* est un livre populaire; est-ce à dire que ce soit un bon livre? Je ne le pense pas; je ne crois pas qu'il soit permis de le penser. Sans vouloir même insister sur l'étrange mobilité des principes d'après lesquels l'auteur juge les hommes et les choses, si toutefois il est permis d'appeler principes des idées qui se dérobent à l'analyse, au nom desquelles M. de Lamartine condamne et amnistie tour à tour toutes les causes, à ne considérer que sa méthode, je me demande par quel côté ce livre appartient à l'histoire. Depuis les historiens de l'antiquité jusqu'aux historiens de l'Europe moderne, certes les modèles ne manquent pas. Je ne crois pas à la nécessité de reproduire servilement tel ou tel type consacré par une longue admiration. Je conçois très bien que l'historien de la révolution française, ayant à choisir entre les *Muses* d'Hérodote et l'*Histoire Florentine* de Machiavel, entre Tacite et Thucydide, s'attribue le droit de n'imiter aucun de ces maîtres illustres; mais au moins faut-il qu'il n'oublie jamais le but réel de l'histoire : le récit des faits. Qu'il juge les événemens avec plus ou moins de sagacité, selon la mesure de son intelligence, nous ne pouvons pas exiger de lui une pénétration constante, une clairvoyance à toute épreuve : au moins pouvons-nous exiger qu'il raconte avant de prononcer son arrêt. Eh bien! dans l'*Histoire des Girondins*, le récit est presque toujours absent; les faits proprement dits, les faits d'un intérêt public sont à peine retracés. Quand l'auteur

renonce à la déclamation, quand il consent à raconter, ce n'est pas l'histoire qu'il raconte, c'est la biographie anecdotique des personnages avant l'heure où ils entrent en scène. Comme il n'apporte pas dans le choix de ces anecdotes une critique sévère, comme il ne prend pas soin de les trier avant de nous les offrir, comme il les accepte à peu près de toute main, il arrive à son insu à oublier l'histoire pour le roman, et c'est précisément par le roman que les *Girondins* ont réussi. Les partis qui divisaient la France à la fin du siècle dernier ne sont ni classés ni jugés avec l'austérité ou la simplicité que l'historien ne doit jamais oublier; mais le roman nous introduit dans la vie intérieure de tous les personnages, et les esprits oisifs dévorent avidement cette puérile parodie de l'histoire. Ce livre trop vanté n'enseigne rien à l'ignorance, ne rappelle rien à ceux qui savent : c'est un assemblage d'épisodes racontés parfois avec entraînement, mais qui ne laissent dans la mémoire aucune trace durable, et enveloppent de ténèbres toutes les notions de moralité politique.

Il est facile de comprendre que la préface de *Geneviève* excite dans l'ame du lecteur crédule une immense curiosité. Cette revue rapide de toutes les littératures déclarées insuffisantes pour les besoins du peuple donne à tous le droit d'attendre une œuvre absolument nouvelle. Si les intelligences éprouvées déjà par de nombreuses déceptions ne se laissent pas prendre à cette amorce, la foule, qui n'est pas prémunie contre le danger, espère trouver dans *Geneviève* un récit d'un genre ignoré jusqu'ici. L'espérance de la foule est-elle justifiée? Personne, je crois, ne pourra dire oui après avoir lu *Geneviève*.

Geneviève, d'après le témoignage de M. de Lamartine, est le nom vrai du personnage qui figure dans *Jocelyn* sous le nom de Marthe. Dans l'intérêt de *Jocelyn*, je crois que l'auteur eût bien fait de ne pas nous raconter l'histoire de Geneviève; la création poétique aurait gardé plus de jeunesse et de fraîcheur. L'abbé Dumont, des premières *Confidences*, loin d'ajouter quelque chose à la valeur de Jocelyn, a plutôt terni l'éclat de cette admirable figure; je crains bien que Geneviève ne diminue la grandeur de Marthe comme l'abbé Dumont a diminué la grandeur de Jocelyn. Geneviève, j'en conviens, est un modèle d'héroïsme et de dévouement; mais son héroïsme, pour se montrer à nous dans toute sa splendeur, aurait besoin de se développer dans un épisode unique. Or, cette condition si impérieuse semble avoir échappé à l'intelligence de M. de Lamartine. L'auteur de *Geneviève*, au lieu de nous montrer la principale figure de son récit dans une action unique et simple, a multiplié les épreuves imposées à cette fille généreuse, et presque effacé la douleur de ces épreuves en s'efforçant de les rendre vulgaires. L'heure vraiment poétique, vraiment grande, est celle où Geneviève, pour sauver l'honneur de Josette, de sa sœur qu'elle aime

avec une passion toute maternelle, se donne pour la mère de l'enfant que Josette a mis au monde; mais ce dévouement, si admirable en lui-même, est entouré de circonstances si banales, qu'il produit à peine la moitié de l'effet qu'on pouvait en attendre. L'amour de Josette pour le maréchal-des-logis qui tombe de cheval devant sa porte, l'emprisonnement de la sage-femme, la dureté du juge qui interroge Geneviève, loin d'agrandir la figure de l'héroïne, la réduisent aux proportions de la réalité la plus prosaïque. Ce n'était vraiment pas la peine de tonner si fièrement contre toutes les littératures pour raconter une histoire de village avec tant de prolixité. Cependant je serais injuste envers M. de Lamartine, si je ne reconnaissais pas qu'il y a dans son livre une cinquantaine de pages vraiment attendrissantes. Les fiançailles de Geneviève avec le colporteur, son retour à Voiron et la colère de Josette en apprenant qu'elle va perdre sa sœur, sont bien racontés, quoique le nombre des mots ne soit pas en rapport avec le nombre des idées. Les caresses et les sanglots des deux sœurs exciteraient en nous une émotion plus profonde, si l'auteur ne prenait pas à tâche d'épuiser les images qu'il appelle à son secours. Quand Geneviève, devenue mère à son tour, mais dont la maternité est sanctifiée par le mariage, partage le lait de ses mamelles entre son fils et un enfant trouvé qui n'a pour nourrice qu'une chèvre aux mamelles à demi taries, l'auteur, pour peindre cette exubérance de tendresse, trouve des couleurs vives et vraies. Quoique cet épisode n'occupe certainement pas le premier rang dans la pensée de M. de Lamartine, c'est, à mon avis, la meilleure partie de l'ouvrage. Quant au dénoûment, il ferait sans doute merveille dans un mélodrame : dans un récit destiné à l'enseignement du peuple, il est parfaitement déplacé. Ce dénoûment, en effet, manque à la fois de clarté et de simplicité. L'intervention imprévue de la tante du maréchal-des-logis et du juge de paix, la lutte inutile de Geneviève pour garder l'enfant qu'elle a nourri, et qui se trouve être l'enfant de Josette, excellentes sur un théâtre de boulevard, n'ajoutent rien à l'attendrissement du lecteur.

Malheureusement ces défauts ne sont pas les seuls que je doive signaler dans *Geneviève*. Si l'action principale n'est pas racontée avec toute la sobriété que le goût commande, les épisodes qui viennent se grouper autour de cette action sont à leur tour racontés avec une prolixité désolante. Geneviève, avant de trouver un asile chez l'abbé Dumont, traverse une série d'épreuves parfois douloureuses, trop souvent puériles. Que la sœur de Josette perde sa condition parce que sa maîtresse apprend la faute dont elle s'est déclarée coupable sans l'avoir commise, c'est là sans doute une source d'émotion; mais que Geneviève, éprise de tendresse pour un mouton, offre à son maître une part de ses gages pour conserver son nouvel ami qu'on veut mener à la

boucherie, ce sentiment, bien que vrai, ne saurait nous attendrir. Mieux conseillé, M. de Lamartine se fût borné à nous raconter le dévouement de Geneviève pour Josette. Il y avait dans cette action unique de quoi défrayer les quatre cents pages de son récit. Tous les épisodes qu'il a cru devoir ajouter ne sont à proprement parler que des hors-d'œuvre. La charité instinctive de Geneviève développée, agrandie par le sentiment religieux, s'élevant jusqu'à l'héroïsme, c'était là le sujet qu'il fallait traiter : tout le reste n'est qu'un entassement de paroles inutiles; mais, pour laisser à l'héroïsme de Geneviève toute sa valeur poétique, il fallait donner au langage la simplicité qui appartient à l'action, et ne pas comparer par exemple les yeux qui pleurent, et dont les larmes s'épuisent, à une orange pressée d'une main avide et dont le suc tarit.

Après avoir commenté *Jocelyn* en nous racontant l'histoire de *Geneviève*, M. de Lamartine revient au récit de sa vie personnelle. Les *Nouvelles Confidences* sont loin d'offrir le même intérêt que les premières. Dans les premières, en effet, on pouvait blâmer la complaisance immodérée avec laquelle M. de Lamartine parlait de lui-même, on pouvait à bon droit s'étonner des éloges sans fin qu'il se prodiguait; en lisant les *Nouvelles Confidences*, on est saisi d'un autre étonnement. On se demande comment l'auteur a pu croire qu'il continuait sa biographie en parlant de tout le monde, excepté de lui-même. Le premier livre des *Nouvelles Confidences* n'est qu'une galerie de portraits. A part quelques pages où M. de Lamartine nous entretient avec bonheur de l'admiration qu'il excitait chez les habitans de Mâcon, où nous voyons les jeunes filles et les vieillards groupés sur les perrons pour regarder passer le fils du chevalier, il n'est guère permis de chercher dans ce premier livre un récit autobiographique. Ou je m'abuse singulièrement, ou la plupart des lecteurs éprouveront la même impression que moi : les louanges sans nombre que M. de Lamartine donne à la beauté de sa mère, à la beauté de ses sœurs, à sa beauté personnelle, loin d'éveiller la sympathie, répandent sur toutes ses paroles une singulière monotonie. Cette profusion de beauté imprime à toutes les pensées un cachet d'orgueil qui fatigue bien vite. Que l'auteur vante la piété, la sérénité, la générosité, l'abnégation de sa mère, à la bonne heure : il y a dans ses louanges un accent de reconnaissance qui réclame, qui impose le respect; mais qu'il s'amuse à décrire sa mère comme un tableau ou une tapisserie, qu'il dresse l'inventaire de son visage sans nous faire grace d'aucun détail, qu'il mesure la longueur des cils, la largeur des sourcils, l'épaisseur des lèvres, c'est une puérilité, un gaspillage de paroles que nous ne pouvons lui pardonner. La beauté même d'une jeune fille ne résisterait pas à cette manie de procès-verbal. Et puis ce qu'on disait au XVIIe siècle de la description des pa-

lais et des meubles peut se dire avec une égale vérité de la description des vêtemens et du visage. Si l'ennui s'emparait du lecteur au temps de Molière et de Mme de Sévigné devant les festons et les astragales, il est bien difficile aujourd'hui de parcourir sans impatience les innombrables descriptions du masque humain qui remplissent les *Nouvelles Confidences*. Pour donner à ces tableaux quelque intérêt, il serait indispensable d'y jeter quelque variété, et M. de Lamartine ne paraît pas y songer un seul instant. Il débute par le superlatif, continue par le superlatif, et termine comme il a commencé. Qu'il parle de sa mère ou de ses sœurs, il n'a jamais sur les lèvres que des paroles d'admiration et d'extase. Toute sa famille forme un groupe de types irréprochables que Raphaël et Titien doivent se disputer.

Ce que M. de Lamartine raconte avec un accent de vérité incontestable, dans le premier livre de ces *Nouvelles Confidences*, c'est l'ennui qui le dévorait. Cet ennui pourtant nous attristerait bien davantage, s'il n'était pas encadré dans l'expression constante de la supériorité que l'auteur s'attribue sur toutes les personnes qui l'entourent. J'admire très sincèrement le génie lyrique de M. de Lamartine; mais, sans vouloir lui conseiller une fausse modestie, je pense qu'il ferait bien, surtout lorsqu'il s'agit des premières années de son adolescence, de nous parler de lui-même avec plus de réserve et de sobriété : quelle que soit en effet la beauté des *Méditations* et des *Harmonies*, elle ne justifie pas les termes qu'il emploie en expliquant sa nature. Qu'une ville de province soit pour une ame poétique une source intarissable de dégoût, j'y consens. Cependant ce que M. de Lamartine dit de lui-même, le dédain qu'il professe pour toutes les figures qui passent devant lui me semble franchir la mesure de la justice. Lors même qu'il s'agirait de l'auteur applaudi des *Méditations* et des *Harmonies*, ce dédain se comprendrait à peine, car il y a partout pour les esprits attentifs de nombreux sujets d'étude; et si les grandes intelligences ne se comptent pas par milliers, il y a toujours des enseignemens à recueillir dans la conversation des vieillards; lorsqu'il s'agit d'un poète dont le génie n'est encore connu que de lui-même, que de lui seul, le dédain se conçoit encore plus difficilement.

Toutefois je ne veux pas donner à mes paroles un sens trop absolu. Il y a dans ce premier livre même quelques portraits tracés avec habileté. Les mille riens dont se compose la vie de province sont parfois peints avec des couleurs très vraies; la vérité même de ces portraits, le plaisir que l'auteur prend à les multiplier, accusent de plus en plus la stérilité du sujet qu'il a choisi, ou plutôt l'absence réelle du thème qu'il s'obstine à traiter. Toutes ces figures, si nettement dessinées, qui révèlent chez le poète une si grande fidélité de souvenirs, ne sont pas le poète lui-même. Si du moins elles exerçaient une action décisive

sur la vie du narrateur, nous les verrions sans regret se multiplier; mais toutes ces silhouettes passent et disparaissent sans laisser de trace : le poète s'amuse à les peindre pour le seul plaisir de nous montrer son talent. Aucun de ces personnages n'a été mêlé à sa vie; il les a vus, il les a regardés, il s'en souvient, il nous les montre, et la pleine connaissance du milieu où il a vécu n ajoute rien à ce que vous savez de sa nature, car il a pris soin de la poser d'avance comme prédestinée. Les hommes dont il a entendu la voix, dont il a recueilli les regrets, n'ont pas éveillé en lui un sentiment nouveau, une pensée nouvelle; le poète est demeuré, après les avoir écoutés, ce qu'il était en revenant dans sa famille : il a continué de se livrer sans relâche à la contemplation de lui-même.

L'abbé de Lamartine semble seul faire exception. L'indulgence et la bonhomie de cet aimable vieillard sont retracées par M. de Lamartine avec une prédilection qui se comprend sans peine. Il trouvait en effet dans le château de cet oncle mondain l'indépendance que le frère aîné de son père lui refusait à Mâcon. Plus de contrainte, plus d'habitudes réglées, plus de journées divisées à l'avance comme les compartimens d'un damier. Promenades, rêveries sans but et sans fin, courses vagabondes dans les montagnes, solitude, méditation, rien ne manquait à cette ame éprouvée par la douleur. Le matin, il s'élançait sur un cheval impatient, et foulait la rosée; il errait à l'aventure, et, quand il avait humé l'air à pleins poumons, il rentrait pour s'ensevelir dans une autre solitude, pour causer familièrement avec tous les grands esprits des siècles passés, car l'indulgent abbé possédait une riche bibliothèque. Cette partie des *Nouvelles Confidences* est, à mon avis, la meilleure, la plus naïve, celle qui intéressera le plus sûrement. Dans la vie de Mâcon, le poète ne respirait pas à l'aise, et, pour mieux marquer sa souffrance, il se laissait aller à d'innombrables exagérations. Pour mieux caractériser la nature lyrique de son intelligence, il amoindrissait à son insu toutes les facultés expansives des personnages qui l'entouraient. Dans le château de l'indulgent abbé, rien de pareil. Le poète vit librement sans que personne lui demande compte de ses journées. Il dispose à son gré de l'espace et du temps. Il s'enfonce sous l'ombre des allées pour songer à celle qu'il a aimée, qu'il a perdue; il s'assied sur la mousse, au bord de la fontaine, pour écouter le bruit de l'eau sur les cailloux, le murmure des feuilles agitées par le vent, et, quand il a épuisé sa rêverie, il retourne auprès de l'abbé, qui lui raconte sa jeunesse et lui parle des salons de Versailles. Il y a dans cette vie solitaire et indépendante, telle que nous la montre M. de Lamartine, un charme incontestable qui s'empare du lecteur; nous respirons avec bonheur l'air vif de la montagne, nous errons sans but avec le jeune rêveur, nous savourons avec délices la mélancolie et la solitude.

Cependant, comme les meilleures, les plus belles choses de ce monde ne sauraient durer éternellement, il faut bien que M. de Lamartine se décide enfin à quitter le château de son oncle, où il a passé de si douces journées. Saluce, un de ses camarades de régiment, est amoureux à Rome, et lui raconte jour par jour toutes les joies, toutes les tristesses de sa passion. La princesse Régina, mariée par sa grand'mère à un vieillard qu'elle connaît à peine, mariée à l'âge de seize ans, aime Saluce de toute son ame. Pour sauver sa liberté, elle quitte Rome et vient en France. Saluce, qui l'a enlevée du couvent où elle attendait le retour de son mari, est enfermé au château Saint-Ange. Régina vient demander protection au meilleur ami de Saluce, à l'auteur des *Confidences*. Pour donner à son récit plus de mouvement et de vérité, M. de Lamartine a cru devoir, avant de parler en son nom, transcrire quelques lettres de Saluce. Ces lettres, dont plusieurs sont empreintes d'une passion énergique, n'ont sans doute pas été transcrites littéralement, car il arrive trop souvent à Saluce de parler comme le narrateur lui-même, avec une abondance de langage facile à concevoir quand elle s'allie à l'abondance même des pensées, mais dépourvue de vraisemblance dès que le nombre des pensées ne justifie pas le nombre des paroles. Une pareille contradiction ne se rencontre pas chez les hommes qui écrivent familièrement, qui épanchent leurs sentimens dans le cœur d'un ami; elle accuse trop évidemment l'industrie littéraire pour ne pas appartenir tout entière au camarade de Saluce.

L'amour de Régina pour le jeune officier français est préparé d'une façon étrange. En admettant que la donnée principale soit vraie, il est permis de regretter que l'auteur ne l'ait pas traitée plus simplement. Je veux bien, quoique cette concession puisse paraître trop généreuse, je veux bien que Régina aime Saluce sans l'avoir jamais vu, que son amitié passionnée pour Clotilde, qui est morte dans ses bras, livre son cœur sans défense; je veux bien qu'en retrouvant dans Saluce tous les traits de celle qu'elle a chérie, elle se sente entraînée à le chérir; au moins faudrait-il nous présenter cette singulière métamorphose de l'amitié avec une plus grande sobriété de couleur. Que Régina croie encore aimer Clotilde en aimant son frère, qu'elle n'ait pas senti son cœur s'enflammer aux récits qu'elle écoutait d'une oreille avide, qu'elle ait recueilli sans défiance les louanges que Clotilde prodiguait à son frère absent, c'est une fiction que le cœur admet sans peine; mais réunir dans l'église du couvent, sur le tombeau même de Clotilde, Régina et Saluce, c'est un artifice que la poésie répudie, qui appartient à l'art d'Anne Radcliffe. Le sentiment religieux que les morts nous inspirent ne se concilie pas avec les paroles ardentes qui s'échappent de la bouche des amans. Régina et Saluce agenouillés sur la tombe de Clotilde, ravis dans une mutuelle extase, Régina évanouie emportée dans les

bras de Saluce, seront toujours, aux yeux d'un goût sévère, une déplorable invention. Quoique l'amour sincère soit digne de respect, il est impossible de ne pas voir dans cette scène de mélodrame une véritable profanation. Ces mains jointes pour la prière et qui s'ouvrent pour étreindre une main ardente n'offrent à l'esprit rien de vraiment poétique. L'amitié même de Régina pour Clotilde serait plus vraie, si l'auteur, pour la peindre, eût appelé à son secours des couleurs moins vives. L'amitié de ces deux jeunes filles, telle qu'il nous la montre, loin de lutter de grace et de candeur avec la mutuelle affection de Mina et de Brenda, se confond trop souvent avec l'amour. Les baisers que Régina prodigue aux tresses dénouées de Clotilde, l'admiration qui enflamme toutes ses paroles, conviendraient mieux à l'amour qu'à l'amitié.

Les promenades enivrées de Saluce et de Régina sous les ombrages de la villa Pamfili sont racontées avec éloquence. Pourquoi faut-il qu'ici encore le goût soit blessé par un détail étrange? La grand'mère et la nourrice, qui restent dans la calèche et attendent les deux amans, loin d'ajouter à l'intérêt poétique, nous ramènent à la réalité la plus vulgaire. Qu'une mère ferme les yeux sur la faiblesse de sa fille, le lecteur le conçoit sans peine; mais qu'elle fasse le guet, qu'elle se pose en sentinelle tandis que sa fille se livre tout entière à sa passion, une pareille complaisance, qui peut bien se rencontrer, sera toujours d'un fâcheux effet. Il n'y a guère que la nourrice qui puisse se charger d'un tel rôle.

L'enlèvement de Régina n'est pas raconté aussi simplement que je le voudrais. Le travestissement de Saluce, acceptable tout au plus pour le départ, est un non-sens au retour. S'il a raison de se déguiser pour sortir de Rome avec Régina et l'emmener dans un chariot de paysan, il est impossible d'admettre qu'il revienne seul à Rome sans reprendre les vêtemens qui lui appartiennent. S'il avait résolu de se faire arrêter, il ne s'y prendrait pas autrement. Il y a dans tout cet épisode quelque chose de théâtral qui attiédit singulièrement l'émotion.

L'attendrissement de l'ami de Saluce suspendu aux lèvres de Régina semble menacer d'un prochain oubli la femme qu'il a tant aimée, tant pleurée. Si l'image de Saluce ne se plaçait entre eux, le lecteur sent bien que le cœur du poète s'ouvrirait à un nouvel amour. Cette crainte s'efface bien vite, et le narrateur revient tout entier à la douleur de Régina. Le procès s'engage à Rome. Pour que Régina soit libre, il faut que Saluce consente à s'éloigner et prenne l'engagement de quitter pour long-temps l'Italie. A cette condition, le mari de Régina promet de ne jamais réclamer ses droits, de la laisser près de sa mère. Que Saluce quitte l'Italie et que Régina revienne à Rome, telle est la transaction que proposent les hommes de loi. Cruel dénouement

pour ces poétiques amours! Saluce accepte le marché et renonce à Régina. Assurément, la résolution de Saluce semblera très sage à tous les esprits pour qui la passion n'est qu'une chose éphémère et sans importance. Il y a même, dira-t-on, dans sa conduite, une sorte de générosité : il renonce à Régina pour lui laisser la richesse et l'éclat d'un grand nom. Tout cela est fort sensé assurément, s'il prévoit qu'un jour il cessera d'aimer Régina; mais, s'il doutait de lui-même, il ne devait pas enivrer d'amour la femme qui se donnait à lui tout entière, qui abandonnait son cœur à l'espérance d'un bonheur infini. Il est trop tard maintenant pour se montrer généreux : il fallait débuter par la franchise. Régina est libre; elle attend l'homme qu'elle aime, à qui elle a confié sa vie. Pour elle, Saluce est le monde entier. Que son amant gagne ses geoliers, qu'il s'échappe du château Saint-Ange, et Régina ne regrettera pas la richesse qu'il lui faudrait payer de son bonheur. Je comprends donc très bien la colère de Régina lorsqu'elle apprend la résolution de Saluce. Je l'admire et je l'aime quand elle l'accuse de cruauté, de lâcheté. Elle devine trop sûrement qu'il y a dans sa conduite plus de faiblesse encore que de vraie générosité. Il l'a aimée tant qu'il pouvait s'abandonner librement à sa passion, ou plutôt il s'est laissé aimer tant que son bonheur ne rencontrait aucune résistance. Maintenant que l'amour n'est plus un bonheur, mais un tourment, il est saisi de pitié pour lui-même et renonce à Régina pour retrouver la vie facile, la vie indépendante qu'il avait perdue. Cruauté, lâcheté! elle ne se trompe pas. La colère a déchiré le bandeau qui lui cachait la lumière. Elle se croyait aimée d'un amour infini, d'un amour qui devait défier toutes les épreuves; elle reconnaît trop tard son aveuglement. Sa fidèle nourrice maudit comme elle l'homme à qui elle a donné son cœur, et qui n'a pas le courage de le garder.

Si Régina, au début du récit, nage dans des flots de lumière, qui permettent à peine de la prendre pour une créature faite de chair et de sang, si l'auteur, en essayant de nous peindre sa beauté, nous emporte trop souvent dans les régions de la pure rêverie, si notre œil a peine à saisir les formes éthérées de ce personnage qui n'a de la femme que le nom, Régina, au dénouement, prend victorieusement sa revanche. Malgré sa naissance, elle aime en vraie Transteverine; elle ne comprend pas l'abandon qui veut s'appeler générosité. Le cri de la passion rachète à mes yeux toute l'indécision des premières pages; il y a dans la douleur, dans la colère de Régina, autant de honte que de regret. Elle rougit de l'homme qu'elle a choisi, qui ne méritait pas son amour; elle rougit de n'être plus aimée. Cette liberté que Saluce lui rend, cette richesse qu'il lui renvoie en échange du bonheur, sont pour elle de mortelles offenses. C'est pourquoi j'accepte sans réserve la colère de Régina; je regrette seulement que la conduite de Saluce

rappelle d'une manière trop frappante la conduite de son ami à la Mergellina. Régina est abandonnée comme Graziella; la fille du pêcheur et la princesse romaine sont traitées avec la même cruauté : dans le cœur de Saluce comme chez l'auteur des *Confidences*, l'égoïsme a parlé plus haut que l'amour.

M. de Lamartine, en commençant ses *Nouvelles Confidences*, a cru devoir répondre aux reproches sévères qui lui avaient été adressés. Comme je suis au nombre de ceux qui ont blâmé le caractère de ses premières *Confidences*, je suis bien obligé de m'attribuer une part de sa réponse et d'en discuter les termes et la valeur. J'ai dit que les sentimens intimes du cœur ne méritent pas, à mes yeux, moins de respect que les vignes, les prés et les forêts transmis par héritage. J'ai dit qu'exposer au grand jour, raconter heure par heure, toutes ses affections, toutes ses souffrances pour sauver la terre où l'on a vécu, peut à bon droit s'appeler une profanation. A ce reproche, que je crois très fondé, que répond M. de Lamartine? Il établit entre le public et ses amis une différence très subtile qui ferait honneur aux casuistes les plus consommés. Devant le public, être collectif, impersonnel, inconnu, il est permis de tout dire. Bien que la foule se compose de créatures intelligentes capables de comparer leurs émotions individuelles avec les émotions dont elles lisent le récit, M. de Lamartine soutient que la pudeur du cœur n'est pas un devoir devant la foule; il va plus loin : à son avis, tout homme qui parle devant la foule, qui parle de lui-même, de ses amis, des femmes qu'il a chéries, qu'il a quittées, ne peut jamais se rendre coupable d'indiscrétion. Ainsi la parole recueillie par des milliers d'oreilles est une parole morte, une parole adressée aux vagues de l'Océan, que le vent emporte et balaie, une parole sans écho; se confesser devant la foule, c'est converser avec soi-même; qui oserait se plaindre? qui oserait blâmer l'impudeur du pénitent? La foule n'est personne, parce que la foule est tout le monde. Ah! s'il s'agissait de parler devant un ami, devant trois auditeurs à visage connu, la franchise, poussée jusqu'à ses dernières limites, ne serait pas seulement une faute, mais un crime. Raconter notre vie à ceux qui ont vu les personnages du récit, c'est une action que la morale ne saurait amnistier; dévoiler devant la foule, offrir à sa curiosité toutes les plaies de notre cœur, c'est une action indifférente, qui défie le blâme, qui ne peut blesser personne.

Telle est en peu de mots la théorie imaginée par M. de Lamartine pour sa justification. Je me suis efforcé de la reproduire dans toute sa crudité. Je ne crois pas avoir besoin de montrer tout ce qu'elle a de puéril. La distinction établie par M. de Lamartine peut se comparer aux distinctions combattues par Pascal dans ses *Provinciales :* il n'y a là rien de sérieux, rien qui mérite une réfutation. Affirmer que l'in-

discrétion est en raison inverse du nombre des auditeurs, c'est tout simplement méconnaître la valeur des mots qui jusqu'ici ont été acceptés d'un consentement unanime, comme exprimant une pensée parfaitement claire, parfaitement définie; c'est renverser toutes les notions du juste et de l'injuste, et s'attribuer un droit que la raison ne pourra jamais consacrer. M. de Lamartine avoue qu'il rougirait de raconter sa vie intime devant un cercle d'amis, et il parle sans rougir devant la France, devant l'Europe! Que sa parole soit portée aux quatre coins du monde, plus elle retentira, plus sa conscience sera tranquille. C'est une étrange manière de se justifier. L'amertume de sa réponse, la colère qui respire dans cette singulière apologie, montrent assez clairement que sa cause ne lui paraît pas bonne. S'il avait conscience de son bon droit, s'il était vraiment sûr de n'avoir rien à se reprocher, il parlerait d'une voix plus calme, il arrangerait ses pensées dans un ordre plus logique, et surtout il ne se laisserait pas emporter jusqu'à dire : « Réjouissez-vous, battez des mains, vous qui m'avez blâmé, vous qui m'avez accusé de sacrilége! Toutes vos espérances, tous vos souhaits sont dépassés. J'ai vendu le récit de mes souffrances, j'ai livré aux regards de la foule les plaies de mon cœur, pour sauver les vignes et les forêts que j'avais reçues en héritage. Eh bien! soyez contens, mon héritage n'est pas sauvé. Le salaire que j'ai recueilli n'a pas suffi pour les racheter! » Ce mouvement oratoire étonnera le public sans le blesser, car, s'il se trouve dans la foule même que M. de Lamartine appelle impersonnelle bien des cœurs qui se sont associés à notre blâme, il n'y en a pas un qui se réjouisse de la pauvreté du poète. Cette foule qu'il croit indifférente n'a pas appris sans tristesse qu'il lui faudrait bientôt dire adieu à l'ombre séculaire de ses forêts.

La question morale épuisée, reste la question littéraire. L'autobiographie est-elle de la part des poètes un calcul bien entendu? Je ne le pense pas, et mon avis repose sur des raisons tellement claires, qu'il sera, je crois, partagé par la majorité des lecteurs. Les poètes sont des êtres privilégiés. Le nom même qu'ils portent indique le don précieux qu'ils possèdent. Ils inventent, ils créent. Avec les débris de leurs souvenirs, agrandis, transformés par l'imagination, ils composent des scènes plus belles, plus animées, plus émouvantes que la vie réelle. N'est-ce pas manquer à leur vocation, n'est-ce pas déchirer leurs titres de noblesse, que d'exposer à nos yeux toutes les ruines où ils ont ramassé les pierres de leur édifice? Craignent-ils de nous sembler trop grands? Est-ce de leur part modestie ou présomption? Est-ce pour ménager nos yeux qu'ils nous expliquent l'origine de leur génie? Si d'aventure ils croient ajouter à leur grandeur en nous montrant leur point de départ, ils s'abusent étrangement. Pour les admirer, pour applaudir à leurs travaux, nous n'avons pas besoin de savoir quel jour,

à quelle heure ils ont connu les souffrances communes de l'humanité. Ils sont hommes, ils ont vécu de notre vie, que faut-il de plus pour nous dévoiler la source de leurs émotions, de leurs souvenirs? Le poète qui écrit le journal de sa jeunesse change un lingot d'or en monnaie de cuivre. Il nous enseigne à ne voir dans son génie qu'une combinaison fatale d'élémens fournis par la vie réelle. M. de Lamartine n'a pas échappé aux conséquences que je signale. Il nous avait gâté Elvire dans *Raphaël*, et il vient de nous gâter Marthe dans *Geneviève*.

Quant au style des deux volumes qui m'ont suggéré ces réflexions, j'ai regret à le dire, loin d'être plus pur, plus clair, plus châtié que le style des premières *Confidences* et de *Raphaël*, il est encore plus verbeux, plus confus, chargé d'un plus grand nombre d'images inutiles, ou, ce qui est pire encore, d'images qui ne présentent aucun sens. M. de Lamartine semble avoir pris à la lettre la réponse du maître de philosophie à M. Jourdain sur la différence des vers et de la prose. Il croit que tout ce qui n'est pas vers est nécessairement prose. Or, Molière, en écrivant la réponse du maître de philosophie, n'oubliait pas les conditions rigoureuses de toute prose bien faite, c'est-à-dire de toute prose vraiment digne de ce nom. L'harmonie et le nombre qui s'adressent à l'oreille, la clarté qui s'adresse à la raison, les images bien choisies qui donnent du relief à la pensée, ne figurent pas dans la définition de la prose donnée à M. Jourdain, et se trouvent pourtant dans la prose de *l'Avare* et de *Don Juan* comme dans la prose de Pascal et de Bossuet. Des images assemblées au hasard, si nombreuses, si éclatantes qu'elles soient, ne sont pas plus de la prose que des vers; c'est un langage qui n'a pas de nom en littérature, que la rime n'excuserait pas et qui, sans la rime, n'est pas plus acceptable. Que M. de Lamartine ne se laisse pas abuser par la flatterie : depuis qu'il a renoncé à la poésie, il n'a pas écrit une page de prose. Ni l'*Histoire des Girondins*, ni les *Confidences*, ni *Raphaël*, ni *Geneviève* ne satisfont aux conditions que j'ai tout à l'heure énoncées. Or, ces conditions ne sont pas créées par ma fantaisie; elles sont respectées par toutes les nations qui possèdent une littérature; elles étaient connues de l'antiquité, et l'Europe moderne, en les acceptant, n'y a rien changé. Ni la richesse du génie, ni l'abondance des souvenirs ne sauraient les modifier. M. de Lamartine, qui possède le don des vers, ne possède pas encore le don de la prose. Essaiera-t-il de conquérir par l'étude ce don nouveau que les abeilles n'ont pas déposé sur ses lèvres? Je n'ose l'espérer.

GUSTAVE PLANCHE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 octobre 1850.

Depuis que l'année 1848 a jeté si brusquement la politique en dehors des procédés anciens et des voies battues du système parlementaire, la *Chronique* s'est imposé, ou plutôt a reçu de la force même des choses, une mission particulière au milieu de la presse. Qu'on nous pardonne de rappeler en peu de mots le rôle qu'elle a trouvé de son goût. On comprendra peut-être que nous ayons aujourd'hui sujet de vouloir l'expliquer.

La *Chronique* n'a pas cessé, elle ne pouvait cesser de défendre les grands principes d'ordre social dont la *Revue* entière a toujours été l'un des organes les plus dévoués. La *Chronique* n'a pas cessé non plus d'écouter avec une respectueuse déférence les inspirations ou les avis des hommes éminens du parti conservateur et modéré qui ont bien voulu lui témoigner leur intérêt. Nous ne saurions cependant nous dissimuler que nous avons été et que nous sommes du parti en général plus que de l'une quelconque de ses nuances, et, s'il faut le dire, de l'opinion même encore plus que du parti. Les nécessités de la polémique obligent évidemment les feuilles quotidiennes à se classer d'une façon moins indéterminée, à marquer des préférences plus nominales que nous n'avons besoin de le faire dans les conditions de notre périodicité. Lorsqu'on a tous les jours à paraître en ligne, il faut serrer de très près ses chefs de file et prendre sans discuter la consigne du moment. On appartient à un corps d'armée dont on doit suivre les marches et même les contre-marches, sous peine d'entraver des opérations auxquelles on est essentiel. Nous avons la prétention très modeste de ne nous croire essentiels à rien, et nous demandons uniquement qu'on excuse en faveur de cette modestie les irrégularités qu'on a pu quelquefois apercevoir dans notre discipline.

Nous ne sommes pas des soldats placés chaque matin sous le feu des événemens et chaque matin obligés d'y répondre : nous sommes des observateurs qui jugeons à l'écart et le plus souvent après coup. Le journalisme ordinaire,

qui est à même d'intervenir activement dans le cours des choses, a par cela seul un motif très suffisant de n'en parler jamais que pour en parler de manière à les diriger dans le sens où il voudrait qu'elles aboutissent, celui-ci d'un côté, celui-là de l'autre, mais chacun avec une passion exclusive qui est une grace d'état et un devoir de position, chacun en se ménageant beaucoup la vérité sur ses hommes ou sur sa fortune, pour ne la point ménager à ses adversaires. Il est parfaitement avouable d'en user ainsi, quand on se sent au fort de la mêlée. Nous, dont les réflexions de quinzaine ne peuvent pas toujours tomber au plus vif du combat, nous sommes plus aisément de sang-froid. Garder son sang-froid est cependant, par malheur, une liberté déplaisante pour ceux qui ont perdu le leur, ou qui désirent qu'on perde le sien : nous ne l'ignorons pas; mais où serait notre raison d'être vis-à-vis du public, si nos appréciations, arrivant d'habitude à distance des faits, n'étaient pas plus calmes et plus neutres que celles qu'arrachent à première rencontre tous les incidens politiques? Nous aussi, nous avons nos choix d'affection pour certaines personnes, nos vœux beaucoup plus décidés pour telle solution que pour telle autre : nous inclinons seulement à penser que le public n'est point fâché qu'on s'exprime quelque part avec une honnête franchise sur toutes les solutions et sur toutes les personnes. Or, il n'y a guère que nous qui, par nature, n'ayant point de poste indispensable dans les mouvemens stratégiques des partis, puissions nous permettre cette sincérité devant laquelle tous les partis sont égaux. C'est une tâche trop peu agréable pour qu'on aille de gaieté de cœur au-devant d'elle; il y a néanmoins à l'accepter assez d'honneur pour ne point l'éluder tout-à-fait.

La souveraine ambition de la *Chronique*, c'est donc de refléter fidèlement d'intervalle en intervalle les aspects du temps présent. Pour être ainsi ce véridique miroir qu'elle souhaiterait d'être, il faudrait qu'elle fût écrite comme on écrivait jadis ses mémoires, en ne songeant qu'à se consoler, à s'égayer ou à s'instruire soi-même dans son coin. Il faudrait pouvoir raconter ses impressions avec aussi peu de scrupules, avec une ame aussi dégagée que si la page à peine noircie dût être enterrée plus de vingt ans. Nous nous sommes pris parfois à désirer qu'il y eût n'importe où des gens assez désintéressés et assez candides pour rendre à la postérité le recommandable service de lui dire naïvement les aventures contemporaines. La *Chronique* serait l'endroit le plus propre à recueillir de pareils témoignages. Sa situation, qui, sans être l'isolement, n'en est pas moins, pour ainsi dire, une situation détachée, lui permettrait d'en disposer assez à sa guise. Elle diminuerait ainsi peut-être la besogne des Saumaises politiques de l'avenir en leur livrant le sens des choses, caché, selon le besoin des tactiques différentes, sous les ambages des mots. Elle fournirait aux futurs amateurs de curiosités historiques le rare plaisir de trouver dans quelques-uns de ces feuillets épars les affaires dites tout bas et en toute conscience par un homme du temps. Voilà l'idéal de notre impartialité; mais il nous faudrait, pour l'atteindre, écrire sous la dictée d'un sage qui fût à la fois au désert et à la ville; or le sage nous manque, et jusqu'à ce que nous l'ayons rencontré, nous n'avons qu'une ressource pour suppléer à son absence : c'est de recevoir sur tout le monde les confidences de tout le monde en corrigeant de notre mieux les indiscrétions.

Notre idéal de chroniqueurs n'est pas cependant, qu'on n'en doute point, un idéal d'indifférens et de sceptiques. Par-dessus toutes les variations des circonstances ou des caractères dont nous nous croyons très autorisés à chercher ou même à signaler les causes, par-dessus les intérêts divers qui meuvent les partis dans des luttes où nous ne nous sentons pas toujours intéressés, par-dessus les fractions de ces partis et les caprices de leurs chefs, il y a un but, un espoir suprême vers lequel les ames devraient être incessamment tendues. Voir ce pays trop long-temps égaré dans des sentiers stériles redresser enfin ses erreurs et s'instruire à conduire sérieusement sa vie, au lieu de la dissiper en emportemens et en légèretés; réussir à lui persuader que le salut n'est pas dans cette aveugle et moutonnière incurie avec laquelle on s'en remet du soin d'être sauvé à la magie d'une formule générale ou à la responsabilité souveraine d'un individu; lui persuader au contraire que le salut ne viendra point et ne peut venir, si chacun à sa place ne s'efforce, pour son compte, de s'améliorer le sens : tel est l'ardent désir qui fait le fond de notre politique.

On concevra peut-être que, sous l'influence de cette préoccupation un peu philosophique, elle soit moins accessible aux fantaisies ou aux manœuvres qui constituent quelquefois toute l'activité d'un parti. Nous pensons que la France gagnerait à ce que les partis y perdissent de leur valeur factice. Les partis sont à peu près aujourd'hui comme des camps désertés dont il ne resterait plus que les tentes vides; mais cet appareil en impose toujours de loin, et il faut quelque hardiesse pour pénétrer dans l'enceinte et se prouver à soi-même qu'elle est abandonnée. Nous ne voulons pas dire que les partis puissent jamais cesser d'exister, et qu'il y ait dans les chances ultérieures de nos destinées l'éventualité d'une époque sans partis; ce serait du moins l'époque de la mort, puisqu'il n'y a de vivant que le conflit des idées. Nous entendons dire seulement qu'il y a des cas où les partis, entraînés par des mobiles qui n'ont plus qu'un prestige médiocre sur l'immense majorité, s'attribuent une importance qu'ils ne possèdent plus, dès que les masses se sont retirées d'eux. Les principes fondamentaux qu'ils défendent les uns ou les autres demeurent sans doute tout aussi respectables et gardent la place qu'ils leur ont conquise dans les esprits; ç'a été leur mérite respectif à chacun de réussir plus ou moins dans cette conquête; mais ce qu'il y a de sûr et de vrai dans les principes d'abord les plus opposés finit par se concilier à la longue au profit du sens commun, et il peut arriver que l'antagonisme se réduise à des points qui, pour être considérables au gré de certains sentimens très raffinés ou de certaines ambitions très aiguisées, ne touchent pas à beaucoup près autant le cœur et les yeux de la foule. C'est alors que des camps qu'elle remplissait naguère, il ne reste plus, comme nous disions, que les tentes dépeuplées, moins toutefois bien entendu celles où les généraux et les états-majors s'obstinent à s'attarder, dans l'espoir de rallier leurs soldats. Nous ne serions pas étonnés que les soldats commençassent à faire la sourde oreille, et nous nous expliquons assez bien leur humeur récalcitrante pour n'avoir pas grande envie de les gourmander. Que la plupart des citoyens français soient aujourd'hui si enclins à se soucier médiocrement des drapeaux divers sous lesquels on livrait jadis des combats si passionnés, ce n'est pas, nous l'avouons, le signe le plus clair d'une vitalité très énergique. Les peuples qui ont encore beaucoup

de séve à dépenser ne calculent pas de si près le mérite des objets pour lesquels ils la dépensent; mais le frottement des rouages de notre vieille machine nous a tous si usés, qu'on est excusable de ne plus hasarder ses efforts sans compter, de ne plus s'échauffer qu'à bon escient, de se ménager un peu sur les petits côtés qu'il y a dans tous les partis qui nous tiraillent, et de réserver son zèle aux grandes causes que les partis n'embrassent pas toujours pour elles-mêmes. Cette disposition, qui nous paraît gagner autour de nous, n'a pas laissé de nous atteindre aussi. Nous avons peur que la *Chronique* ne s'en ressente, et que ce désabusement avec lequel nous envisageons quelques personnes et beaucoup de choses ne nous rende la sincérité trop facile.

Il y aurait pourtant à cette sincérité, dont nous ne pouvons mais, deux inconvéniens, deux torts sur lesquels nous demandons à nous expliquer d'avance. A traduire ainsi de propos délibéré, vis-à-vis des partis et de leurs exigences si mobiles, l'exacte impression des gens désintéressés qui les regardent, on court d'abord le risque de contrarier des arrangemens que l'on voudrait respecter, si l'on ne consultait que les égards qu'on doit et qu'on est heureux de devoir à leurs auteurs. Les grands hommes ont toujours su le prix que valait leur amitié; aussi leur amitié s'offense-t-elle aisément, et traite d'infidélité tout ce qui n'est pas une complaisance. Il faut craindre de mettre à l'épreuve ces natures si vulnérables; il ne faut toucher qu'avec précaution à l'arche de leurs commandemens, mais il ne faut pas s'attendre à voir ses précautions constamment heureuses. Il est sage de se préparer à souffrir en silence le chagrin de n'avoir pas réussi, et d'ensevelir au dedans de soi le regret des attaches qu'on a desserrées ou dissoutes autrement que par sa faute. La seconde difficulté de ce franc langage que nous aimerions à tenir, c'est de garder sa plume de toute intempérance inutile dans les questions de personnes. Celle-là nous inquiète moins, parce qu'il n'est ni dans nos intentions ni dans nos habitudes de la chercher gratuitement. La presse militante aurait bientôt succombé sous les embarras croissans qui l'assiégent, si elle n'apprenait à séparer dans ses luttes l'homme de l'écrivain; nous l'avons dit plus d'une fois, et cependant un portrait que nous tracions ici l'autre jour a éveillé des susceptibilités que nous serions fâchés de provoquer, lorsque rien ne nous empêche d'y satisfaire. Nous nous plaignions justement que le journaliste fût trop tenté maintenant de se poser en personne publique, et nous en agissions assez librement avec la personne publique qu'on nous abandonnait, pour montrer les mauvais côtés de ce genre d'abandon. Faut-il répéter encore qu'il n'y avait point là d'insinuations hostiles au caractère de l'homme privé? En vérité, nous en donnons acte.

Parlons d'affaires plus graves. Nous avons bien l'air de ne nous être arrêtés si longuement aux nôtres que parce que celles de la patrie semblent de prime abord nous laisser tous les loisirs désirables. Nous ne croyons pas néanmoins que le moment soit bon pour en prendre trop fort à son aise, et nous n'avons point l'esprit si dégagé qu'on pourrait le supposer à nous voir ainsi converser de peu de chose. La scène politique est à vide, il ne s'y produit que des incidens de l'ordre le plus secondaire, et jamais cependant les rôles n'ont été plus lourds aux acteurs qui les portent. La grosse affaire, toute l'affaire de cette quinzaine, ce sont les parades militaires, revues de Saint-Maur, revues de Satory. Hors de là, rien que du silence et de l'ombre sur le théâtre et même

dans les coulisses. Cette ombre n'en couve pas moins de sourdes menaces qu'on se renvoie à l'envi, et qu'on devine réciproquement quand on ne les entend pas. Le pays a décidément résolu de se trouver bien tant qu'il n'aura pas fini de tomber, comme l'homme qui, pendant qu'il tombait en effet d'un cinquième étage, priait seulement Dieu que cela durât. Le pays ne veut pas qu'on le dérange dans la suprême quiétude dont il s'octroie la jouissance; il s'y opiniâtre et se bouche les oreilles pour ne pas saisir au vol les sombres rumeurs qui traversent les régions d'en haut. Paris a plus d'ouvrage que ses ouvriers n'en peuvent faire; la Bourse ne consent pas à marquer sur son thermomètre les variations plus ou moins secrètes de la politique à huis-clos. Et, quoi qu'il en soit, il n'est plus personne qui se représente sans anxiété l'heure prochaine de novembre, où le pouvoir exécutif rencontrera devant lui les écueils et les tempêtes de l'arène parlementaire. Il n'est personne qui ne redoute un choc là où tout le monde souhaiterait une conciliation.

A quoi donc peut tenir cette crise souterraine qui tend les nerfs des hommes bien informés, et qui, sans tirer la bienheureuse multitude de sa façon tutélaire de vivre au jour le jour, la préoccupe pourtant d'un lendemain fantastique? Ce lendemain, c'était par exemple jeudi dernier : les carabiniers devaient faire un empereur, et l'empereur devait aller coucher au donjon de Vincennes avant même que son lit fût dressé dans le château des Tuileries. Tout l'Opéra le disait. Qu'avait donc l'Opéra? Le président de la république croit dans l'intérêt de sa charge d'entrer en rapports gracieux et fréquens avec les troupes; la commission permanente de l'assemblée législative passe pour goûter médiocrement ce commerce de politesses échangées par un chef civil avec des corps militaires : pure question d'étiquette et d'économie! Lisez plutôt les journaux spécialement dévoués à M. Louis Bonaparte; ils vous prouveront sans réplique qu'en tout temps on a crié vive quelqu'un, et qu'il n'y a rien là qui déroge aux traditions ou aux lois de l'armée. Lisez ensuite les on dit qui circulent sur les procès-verbaux de la commission de permanence; vous y verrez très soigneusement enregistrée la vérification des munificences consommées par le soldat. Était-ce du pain bis ou du pain blanc, de la piquette ou du vin de Champagne? Beau débat, n'est-ce pas? et digne des vacances! — Mais assez de la surface, allons au fond. Regardons les dessous de cartes, qu'on n'a pas d'ailleurs bien de la répugnance à nous montrer. Pourquoi veut-on d'un côté qu'on s'abstienne de contacts si multipliés avec les régimens? Pourquoi met-on de l'autre tant de prix à leurs acclamations? Pourquoi réserve-t-on tant d'indulgence à celles qui sont le moins compatibles avec l'ordre établi? Hélas! c'est que l'ordre établi n'est rien pour personne qu'un temps d'arrêt, qu'une halte avant l'attaque; c'est qu'il n'y a personne, d'un bord ou de l'autre, qui ne sache également que crier sous les armes *vive l'empereur* ou même *vive Napoléon!* ce n'est plus saluer, comme autrefois, une autorité définitive et acceptée, mais seulement invoquer d'une voix impérieuse un avenir que d'autres contestent, mais seulement crier sous une forme moins agressive : Vive le prétendant! à bas ses rivaux! — En effet, nous le demandons avec la confusion d'un doute qui nous pèse, y a-t-il, sous toute cette cendre brûlante sur laquelle nous marchons, quelque chose de plus qu'une de ces histoires de rivalité comme en ont vu les derniers temps de Byzance et de Rome? Le grand reproche que nous adressons

et aux démonstrations guerrières dont le président de la république a trop accru l'étalage, et aussi à la sollicitude jalouse dont la commission parlementaire a peut-être trop aggravé les rigueurs, c'est d'avoir éclairé tout d'un coup d'une lueur fatale le triste mot de la situation. En ces situations qui se ressemblent toutes, les armées sont toujours les instrumens de succès qu'on se dispute; les uns veulent les prendre, les autres ne les veulent pas céder. Chacun apporte ses argumens pour ou contre jusqu'à la minute où l'on fait fi des argumens, parce qu'on a les bataillons.

Les circonstances sont d'ailleurs enchevêtrées de manière à étrangler toutes les solutions. Le président de la république veut, et ne s'en cache pas, que ses pouvoirs lui soient continués. Ayant, à vrai dire, été nommé du commun accord de ses électeurs en haine de la république et de la constitution, il est assez difficile qu'il s'adjuge le mandat spécial de protéger la constitution et la république. Il a cependant protesté en mille rencontres de son aversion pour les surprises, de sa ferme intention d'attendre tout du cours des choses et de ne précipiter rien. Nous aimons à l'en croire sur parole, mais nous appréhendons les impatiences, et nous comprenons qu'elles ne lui manquent pas. Il est, parmi ceux qui ont le plus aidé à son élection, des dévouemens qui ont le droit et même le devoir de se tourner vers une autre étoile que la sienne; le président n'en ignore pas. Ces dévouemens, restés fidèles aux dynasties tombées, se sont assurément créé un embarras le jour où ils se sont mis au service du représentant d'une troisième dynastie; leur justification est de s'être uniquement prêtés et de s'être prêtés dans la seule vue du bien public. Il est très vraisemblable qu'on n'eût point alors refusé leur concours, même offert à titre précaire; mais il est aujourd'hui très naturel qu'on se blesse de leurs incertitudes ou de leur défection, lorsque l'on avise à changer le provisoire en mieux. Il y eut nécessairement des clauses sous-entendues des deux parts dans ce marché-là, et la principale fut sans doute que quiconque serait le premier en position de l'interpréter à sa guise, par cela seul l'interpréterait comme il faut. Nous craindrions que les diverses parties contractantes ne fussent toutes trop pressées de fournir carrière dans cette course au plus fort, nous le craindrions surtout pour celle qui, ayant le pouvoir en main, peut faire plus, plus vite et plus mal que les autres.

Encore une fois, nous comprenons qu'il ne soit pas très agréable, lorsque l'on siége à l'Élysée et qu'on se trouverait bien d'y séjourner, d'avoir des conseillers qui aillent porter leurs conseils à Claremont ou à Wiesbaden, et paraissent toujours prêts à ramener leurs hôtes de l'exil. Comment l'empêcher après tout, et de quelle autorité s'appuyer pour tenir en bride ceux qui vous ont communiqué la leur? C'est alors que de dépit on veut avoir sa revanche. On ne se gêne plus pour laisser répandre en l'air des semences d'inquiétude, pour risquer la discipline des troupes, à cette seule fin d'avoir de son côté les dehors militaires, pour couper les officiers en deux bandes, ceux qui crient et ceux qui ne crient pas. On est content si l'on a pu imprimer quelque ennui sur l'impassible figure de ce mystérieux général qui, debout en face de vous comme un sphinx en uniforme, regarde froidement passer les escadrons, et semble vous défier de les lui ôter.

De part et d'autre, nous ne souhaitons pourtant pas de défi : celui qui rom-

pra la trêve paiera certainement les frais de la rupture; mais nous sommes tous exposés à les payer avec lui, et nous y regardons à deux fois. Quel qu'il soit, la masse lui donnera tort, et tort peut-être au profit du premier occupant. Le premier occupant, quand le branle est une fois commencé, quand la place est enfin rase, nous le savons, c'est trop souvent la démagogie. Ne la laissons point encore s'intercaler à travers nos rangs. Cette masse du peuple laborieux et obscur, qui a tant besoin de repos et de paix, est capable de se donner à n'importe qui par rage de se voir toujours ravir cette paix qui lui reste pour seule consolation. Prenons garde que nous sommes dans une impasse, que nous n'avons pas encore d'ouvriers qui sachent nous y pratiquer une porte; prenons garde que toutes les déceptions, toutes les colères s'y amassent petit à petit, et qu'elles pourraient bien, faute d'une large ouverture qui leur donnât un tranquille passage, s'y faire violemment leur trouée.

Tournons maintenant les yeux vers les affaires du dehors au milieu desquelles la *Chronique* peut du moins se conduire avec plus d'aisance et sans tant risquer d'être indiscrète. Nous voudrions autant que possible enregistrer ici d'une façon régulière toute la suite des événemens extérieurs et en noter la physionomie changeante dans la succession même de nos tableaux. Cette histoire courante de la politique étrangère est l'indispensable complément de nos remarques périodiques sur la situation intérieure. Il y a pourtant cette différence obligée entre les deux parties de la *Chronique*, qu'il est très difficile de ne pas mettre dans la première des impressions plus que des faits, tandis que les faits au contraire et leur développement matériel doivent tenir plus de place dans la seconde, parce qu'ils sont moins connus et nous touchent moins.

Hâtons-nous de dire que la mort de la reine des Belges ne saurait être pour nous un de ces événemens étrangers; elle nous frappe comme un deuil national. La reine Louise, assise sur un trône à peine élevé au lendemain d'une révolution, n'avait pas peu contribué à le raffermir en y donnant l'exemple d'une vie pleine de vertus. Sa douce et modeste influence s'était associée à la sagesse consommée du prince dont elle était devenue l'épouse, pour attacher le peuple belge à la jeune dynastie; elle avait été la grace de cette monarchie naissante. On lui sentait pourtant une secrète langueur cachée jusque sous sa bonté, on devinait jusque sous ses prospérités ce fonds de tristesse résignée auquel on reconnaît quelquefois les nobles existences qui doivent finir trop tôt; mais le voile mélancolique jeté sur sa destinée la rendait plus intéressante, et cette compatissance respectueuse qu'il est si bon pour les grands d'inspirer aux petits ajoutait à l'affection populaire dont elle était entourée. Au sein de sa nouvelle famille et de sa nouvelle patrie, la reine Louise restait encore l'un des plus précieux ornemens de la maison qui régnait sur la France; elle était l'un des liens les plus puissans de cette famille si unie, elle en partageait toujours les anxiétés ou les joies. Les récentes vicissitudes de la fortune des d'Orléans furent de cruelles épreuves pour son ame; cette nature si délicate et si contenue n'a pu résister à des assauts trop répétés : elle a succombé sous les contrecoups qui l'atteignaient trop profondément. Son heure suprême nous a donné derechef l'un de ces graves spectacles que la mort semble nous prodiguer depuis quelque temps. La reine Louise a gardé jusqu'au dernier soupir sa force d'esprit, son calme et sa simplicité. Quoique la mort fût envers elle

bien prompte et bien rude, elle a été douce envers la mort, elle ne s'est point révoltée contre elle, et elle est partie sans amertume en bénissant ceux qu'elle laissait.

Elle laisse parmi ceux-là cette sainte mère dont elle était la digne fille, cette reine admirable dont toutes les douleurs ne surmontent pas encore la patience et la piété. Ces douleurs qui s'amoncellent ainsi comme pour défier sa constance viennent imprimer l'une après l'autre sur le front de la reine Amélie une majesté singulière. Cette princesse, dont l'humilité se dérobait presque à l'éclat de la couronne, est maintenant plus glorifiée par ses infortunes qu'elle ne l'eût jamais été par les splendeurs de son rang. C'est la seule personne qui de nos jours ait vraiment la grandeur d'une figure antique. On ne peut comparer cette désolation qu'aux illustres adversités célébrées par la poésie des âges primitifs; mais l'Hécube des poètes s'irritait de ses malheurs, et l'ame chrétienne de la moderne Hécube nous confond encore davantage par l'abnégation avec laquelle on la voit accepter les siens.

Le chagrin si amer qui a visité la demeure royale attriste la Belgique entière au moment où elle sortait des fêtes qui ont honoré le vingtième anniversaire de sa nationalité. Ces fêtes anniversaires de la révolution de septembre n'ont point eu le caractère banal qui déprécie généralement ailleurs des fêtes analogues. Nous n'y reviendrions cependant pas aujourd'hui, si elles ne s'étaient prolongées jusqu'au commencement de ce mois par les solennités de Bruges, qui n'ont été ni moins enthousiastes ni moins originales. Une fois que les cérémonies ont été terminées à Bruxelles, la vieille cité flamande a voulu recevoir à son tour le roi Léopold. Elle a ouvert une exposition d'agriculture et d'industrie qui rassemblait tous les produits du travail des populations rurales dans les deux Flandres; elle a prié le roi de l'inaugurer. Ce n'était pas là une démonstration de complaisance; c'était un juste hommage rendu dans la personne du chef de l'état au gouvernement dont la sollicitude travaille sans relâche à ranimer la vie de ces provinces, naguère si épuisées. On sait quelles anxiétés inspirait le sort des Flandres il y a quelques années. Les Flandres avaient dû leur fortune à l'industrie linière; mais la concurrence de la filature mécanique, pratiquée en grand au dehors, avait tué le filage à la main. Les tissus de Bruges étaient en même temps tombés. Des innombrables métiers que Bruges occupait au moyen-âge, des quinze cents qui battaient encore dans les dernières années du XVIIIe siècle, il n'en restait pas une centaine à la fin de 1847, et ils ne fabriquaient que des toiles grossières. Le ministère actuel a retiré ce pays du bord même de sa ruine par une impulsion vigoureuse; en deux ans, il a créé dans la seule province de la Flandre occidentale trente-cinq ateliers d'apprentissage destinés à répandre les procédés nouveaux, et il a fait ainsi déjà mouvoir six cent cinquante métiers; Bruges expose aujourd'hui des toiles qui sont la preuve d'une véritable renaissance.

Cette renaissance de l'industrie linière s'est communiquée naturellement à toutes les branches de travail, et le peuple des campagnes a repris courage; il est venu de tous les côtés apporter à Bruges les gages merveilleux de la fécondité d'un sol désormais cultivé avec plus de confiance et les signes incontestables d'une aisance croissante. Bruges avait organisé pour le 30 septembre un de ces cortéges à la fois comiques et pompeux qui amusent encore, tout

comme il y a des siècles, l'esprit naïf, le goût artistique et la robuste gaieté de la race flamande. On n'imagine pas l'empressement avec lequel les gens de la campagne ont répondu à l'appel des citadins. Quatre cents chariots, attelés de bœufs ou des lourds et superbes chevaux nourris sur cette grasse terre, ont défilé dans les rues de la ville, encombrés de paysans, tapissés de lierre, de houblon et de mousse, chargés des plus belles denrées de chaque village. On eût dit que Bruges, toute parée pour la circonstance de sapins verdoyans, de décorations, de trophées et d'emblèmes, avait retrouvé sa gloire du xve siècle, tant il y avait de mouvement, de joyeux entrain dans la foule qui se pressait au pied de ses édifices, où ne respirent d'ordinaire que les souvenirs du passé.

Il s'en faut pourtant que ce soit le passé qui revive, ou qu'on veuille faire revivre chez nos voisins avec ces exhibitions romantiques : au plus beau de la fantasmagorie percent toujours le sentiment des choses positives et l'intelligence pratique des devoirs du temps. On aperçoit en toutes rencontres la mâle satisfaction d'avoir rempli jusqu'à présent ces devoirs difficiles, et c'est une leçon consolante pour le reste de l'Europe, agitée par les révolutions, que de voir le peuple belge grandi si fort à ses propres yeux par le témoignage même qu'il se rend d'avoir su les éviter. Il y a quelque chose de plus curieux encore et de plus méritoire dans une époque où presque toutes les sociétés semblent à la veille de se dissoudre, faute d'union entre les pouvoirs publics : c'est l'accord parfait qui unit en Belgique ces pouvoirs distincts, mais solidaires, et les guide dans l'accomplissement de l'œuvre qui leur est commune; pouvoir exécutif, pouvoir parlementaire, souveraineté nationale, toutes ces forces, ailleurs divisées, ne forment là qu'un seul et même faisceau sur lequel l'état repose en complète sécurité. Les vœux légitimes du pays prévalent dans de libres élections qui ne sont ni contraintes par les mesures administratives, ni envahies par les violences démagogiques. Le pays est assez mûr, l'esprit en est assez solide pour se corriger lui-même à temps. Ce changement de front que la France de 1848 souhaitait dans la direction de ses affaires, et dont le seul désir lui a valu purement et simplement une révolution de plus, la Belgique l'avait exécuté d'elle-même et sans trouble en 1847. Le parti ultra-catholique disparut alors du cabinet en même temps que des chambres devant l'expression légale de l'opinion publique; toute l'opposition qu'il fait maintenant se réduit à quelques bouderies insignifiantes contre la nouvelle loi du 1er juin 1850 sur l'enseignement secondaire. Les Belges, qu'on n'accusera pas du moins de contrefaçon politique, ont fait justement tout l'inverse de ce qu'ils nous voyaient faire; ils ont cru qu'il était bon d'accorder à l'état une part plus large dans l'éducation de la jeunesse, trop exclusivement abandonnée jusque-là par leurs usages soit aux établissemens ecclésiastiques, soit aux établissemens communaux; c'était le moment où chez nous, au contraire, on eût voulu le déposséder de cette tâche qui lui appartient à mille titres, en le déclarant incapable d'y suffire. La loi belge a rencontré pour adversaires les mêmes hommes qui ont provoqué la nôtre et n'estiment pas qu'on leur ait fait encore assez de concessions; mais cette hostilité ne se traduit que par des accès de mauvaise humeur ou des refus de concours qui ne tirent point à conséquence, et n'altèrent point sérieusement l'harmonie d'un pays si stable et si sage dans ses étroites proportions. Quel est donc le secret

de cette tranquillité avec laquelle il poursuit sa carrière au milieu de la tourmente universelle dont le souffle même paraît le raffermir plutôt que l'inquiéter? Le roi Léopold le disait l'autre jour en quelques paroles remarquables, lorsqu'il allait poser la première pierre de la colonne monumentale que la Belgique de 1830 élève au congrès national de 1830, fondateur d'une constitution à la fois libérale et monarchique : « Si la Belgique est restée pendant vingt ans paisible et forte, c'est qu'elle a eu foi dans ses institutions et dans son gouvernement; si le gouvernement à son tour s'est maintenu à l'abri de tout ébranlement, c'est qu'il a cherché son appui dans les institutions et dans les sentimens sympathiques de la nation. »

En Espagne, on discute toujours sur la sincérité des dernières élections. Quelques journaux en sont encore à se demander comment le pays, livré à son propre mouvement, aurait pu éliminer des hommes tels que M. Gonzalez Bravo, M. Pacheco, M. Benavides, anciens ministres et anciens députés, hommes de talent, et qui paraissaient avoir une certaine influence? Rien n'est cependant plus simple. M. Gonzalez Bravo était député pour le district de Baeza, où il est entièrement inconnu, parce que le général Narvaez lui prêtait son immense influence. Du moment où cet appui lui a manqué, il était tout naturel que M. Gonzalez Bravo tombât, d'autant plus que son ancienne impopularité s'est aussitôt réveillée. On s'est rappelé qu'il n'avait été élevé au ministère que comme l'instrument d'hommes qui ne pouvaient pas se montrer en scène à une époque révolutionnaire; que, s'il avait pris les armes contre Espartero, c'était à titre de progressiste exalté, et qu'il n'était venu aux modérés que quand M. Olozaga, le voyant repoussé par les progressistes, refusa d'appuyer sa candidature. On a cru en outre que cette conversion, qui s'effectuait juste au moment où M. Gonzalez Bravo allait perdre son ambassade de Lisbonne, pouvait ne pas être fort sincère. Tout cela ne suffit-il pas pour expliquer son échec?

Quant à M. Pacheco, qui ne sait qu'il ne passa de l'opposition puritaine au pouvoir que pour y faire tout le contraire de ce qu'il avait promis? Qui ne sait que, le lendemain du jour où il avait accepté son portefeuille, il chassa de Madrid, sans forme de procès, deux hommes qui n'avaient commis ni crime ni délit, et qu'on fut forcé de faire revenir pour éviter des révélations? Qui ne sait qu'il gouverna sans les cortès, que son seul but était de se faire nommer ambassadeur à Rome, qu'il fit venir de Paris le général Narvaez pour lui offrir le pouvoir en échange de ce poste, parce qu'il croyait le général assez puissant pour gouverner même avec un ministère de nullités, que le général Narvaez refusa ces conditions, et que M. Pacheco, président du conseil, pour avoir son ambassade, fut forcé de chercher d'autres complaisans, et de livrer le pouvoir à un ministère burlesque? Est-ce que l'Espagne ignorait ces détails? Est-ce qu'il fallait forcer la main aux électeurs pour leur faire repousser un pareil candidat?

Pour ce qui regarde M. Benavides, on sait les antipathies qu'il inspire généralement. Il doit s'en prendre à lui-même, si sa position n'est pas à la hauteur de son talent. C'était encore le général Narvaez qui le soutenait devant ses électeurs. Privé de cet appui, il s'est trouvé dans le même cas que M. Gonzalez Bravo. On pourrait en dire autant de presque tous les membres de l'opposition

conservatrice. Le pays savait tout ceci, et de l'autre côté il voyait un ministère libéral, mais décidé à empêcher que la liberté ne dégénère en désordre. Les votes du pays ont donc été parfaitement naturels et logiques. On a parlé ces jour-ci à Madrid de crise ministérielle; nous sommes en mesure d'affirmer qu'il n'y a rien de vrai dans ces bruits. La réunion des cortès étant prochaine, le ministère a eu à résoudre quelques graves questions, et il a souvent tenu conseil; voilà la véritable, la seule source des rumeurs en question.

Pendant que l'on court en France après les solutions, suivant le mot à la mode, et que chacun veut imposer la sienne, le congrès des États-Unis, ou, pour être plus juste, le peuple américain a enfin trouvé celle qu'il poursuivait. Ce n'est pas la première fois qu'une nation se montre plus sage que ses représentans, et que la science politique est moins bien inspirée que le bon sens populaire. Le congrès des États-Unis s'est complu pendant neuf mois dans une véritable œuvre de Pénélope, consacrant trois ou quatre jours par semaine et souvent plus à défaire ce qui avait été fait la semaine précédente. Sénateurs et représentans ont rivalisé de stérile fécondité : sur les trois cents législateurs américains, on n'en citerait pas dix qui n'aient eu leur amendement rejeté, et qui n'aient prononcé leurs trois ou quatre discours sur la question de l'esclavage. Heureuse l'Amérique de ne pas avoir sept cent cinquante Solons à huit dollars par jour! La discussion n'eût pas duré moins de deux bonnes années.

La voilà donc terminée, cette iliade législative, qui a presque mis aux prises les deux moitiés de l'Union américaine, qui a usé les forces de M. Calhoun et du président Taylor, et qui a failli ensanglanter l'enceinte du sénat des États-Unis. Elle aura servi à mettre dans tout son jour la décadence des mœurs politiques en Amérique, en montrant tous les partis également acharnés à poursuivre le triomphe d'intérêts exclusifs, également rebelles à toute pensée de conciliation, également insensibles aux souffrances d'un pays en proie depuis deux ans à une incessante agitation, et qu'on menaçait sans relâche d'une guerre civile. La transaction ne se fût jamais accomplie si le peuple américain ne l'avait voulue obstinément, et ne l'avait impérieusement imposée à ses législateurs. Les efforts héroïques de M. Clay, qui a mis le sceau à sa renommée dans cette campagne parlementaire, ses appels éloquens à la concorde et à la modération, les sages conseils de MM. Webster et Cass, d'accord pour la première fois, les prières et les objurgations de la plus grande partie de la presse, rien n'a pu ébranler l'obstination des législateurs américains; mais, quand le compromis de M. Clay eut succombé, la masse entière de la nation éleva la voix, et cette voix est toujours écoutée. Les concessions qu'ils avaient refusées aux nécessités de la patrie, au salut de l'Union américaine déjà à demi brisée, à l'ascendant des grandes influences parlementaires, les sénateurs les prodiguèrent à la crainte de l'impopularité : le compromis fut ressuscité par ceux mêmes qui l'avaient repoussé, et chacune de ses parties triompha isolément. C'est l'exemple le plus frappant que la république des États-Unis ait encore donné de cette servilité législative, qui est un des résultats funestes du régime démocratique. Cette fois, la docilité des assemblées américaines a tourné au profit des grands intérêts de l'Union, et les journaux des États-Unis s'applaudissent avec raison de cet heureux résultat de l'ascendant des masses populaires; mais la foule, in-

telligente quelquefois, est souvent aveugle et mal inspirée, et ce même peuple qui vient d'imposer la modération à ses représentans pourrait aussi facilement leur commander une grande injustice ou des mesures calamiteuses.

La chambre des représentans a du reste dépassé l'exemple que lui avait donné le sénat. Quand les quatre bills votés par les sénateurs, et qui équivalaient au compromis de M. Clay, furent apportés du sénat à la chambre des représentans, celle-ci s'empressa de les mettre à l'ordre du jour. On crut qu'éclairés par les récentes manifestations de l'opinion publique, les représentans s'abstiendraient de recommencer d'inutiles débats sur une mesure depuis long-temps jugée, et dont la portée et la nécessité avaient été depuis huit mois discutées jusqu'à satiété par la presse de tous les partis. Il n'en était rien : dès le second jour, le bureau du président était encombré d'une nuée d'amendemens et de contre-projets; deux semaines entières s'écoulaient en discussions et en votes stériles; puis la chambre fatiguée finissait par refuser de prendre en considération la seule des quatre mesures qui l'eût encore occupée, c'est-à-dire le bill qui admettait la Californie au sein de l'Union américaine. Deux jours de suite, la chambre refusa de revenir sur la décision qu'elle avait prise, et tout le monde était déjà convaincu de l'échec de la transaction quand le troisième jour la chambre annula ses trois votes précédens et vota coup sur coup non-seulement l'admission de la Californie mais les trois autres parties du compromis. Ce revirement, en apparence inexplicable, était le résultat de nouvelles reçues du Texas. Le compromis de M. Clay, ainsi qu'on s'en souvient, avait pour objet de terminer à la fois toutes les questions en litige. Aux états du nord, ennemis de l'esclavage, il accordait l'admission pure et simple de la Californie avec sa constitution actuelle qui interdit l'esclavage, et l'érection en territoire du Nouveau-Mexique, qui ne cherche à se séparer du Texas que pour échapper en même temps au rétablissement de l'esclavage. Aux états du sud il accordait la reconnaissance des droits du Texas sur une partie considérable du territoire contesté avec la faculté d'ériger ce territoire en un ou deux états à esclaves, une indemnité de dix millions de dollars en échange des prétentions du Texas sur le Nouveau-Mexique, et enfin une loi plus sévère sur l'extradition des esclaves fugitifs. Au moment où la chambre des représentans était saisie de l'examen de ces mesures, la législature du Texas ouvrait sa session annuelle. Le gouverneur dans son message ne faisait allusion aux bills votés par le sénat que pour déclarer la transaction proposée au Texas tout-à-fait inacceptable. Il recommandait aux deux chambres de prendre des mesures énergiques pour maintenir les droits du Texas sur le Nouveau-Mexique, et proposait le vote d'une somme considérable et la levée de cinq régimens pour réduire par la force la rébellion du Nouveau-Mexique.

Cependant le colonel Monroe, qui avait laissé les habitans du Nouveau-Mexique nommer une convention, — cette convention enfanter une constitution, partager le pays en circonscriptions électorales et provoquer l'élection d'un gouverneur, — se voyait disputer toute autorité par le gouverneur nouvellement élu. Celui-ci s'était empressé de nommer tous les fonctionnaires dont l'installation avait été réglée par la constitution, et de signifier au colonel Monroe que désormais il ne le reconnaissait plus que comme commandant des

forces fédérales dans le Nouveau-Mexique, et lui refusait toute autorité civile. En vain le colonel Monroe réclamait-il la suprême autorité comme administrateur nommé par le président dans une province conquise, on lui objectait avec raison qu'il avait renoncé à exercer ce pouvoir le jour où il avait laissé le Nouveau-Mexique s'organiser en une communauté politique indépendante. Le colonel se trouvait donc dans cette situation singulière ou de laisser les troupes du Texas pénétrer dans le Nouveau-Mexique et de négliger ainsi la mission qui lui avait été confiée par le gouvernement central, ou bien de prendre la défense d'un gouvernement improvisé qui lui refusait tout pouvoir. Aussi écrivait-il lettre sur lettre à Washington, suppliant qu'on lui envoyât des instructions, et surtout qu'on prévînt une collision qui paraissait inévitable.

Les deux chambres du Texas avaient nommé une commission mixte pour examiner les propositions du gouverneur, et cette commission les avait adoptées à l'unanimité. Les chambres paraissaient même disposées à dépasser de beaucoup l'entraînement belliqueux dont le gouverneur du Texas avait donné l'exemple dans son message. La proclamation rédigée par la commission mixte et votée sans débat par les chambres pouvait être considérée comme une véritable déclaration de guerre au gouvernement fédéral. L'indemnité de 10 millions votée par le sénat était déclarée une compensation dérisoire pour un territoire dont la propriété appartenait incontestablement au Texas; le gouverneur était invité à prendre d'urgence toutes les mesures nécessaires pour réduire le Nouveau-Mexique à l'obéissance et à ne rien épargner pour défendre envers et contre tous les justes droits de l'état. Les journaux, loin de tempérer l'ardeur de la législature et de prêcher, comme ceux du nord, la conciliation, fulminaient chaque matin de violentes philippiques contre le gouvernement fédéral et contre le congrès. Le journal qui passait pour recevoir les confidences des membres les plus influens des deux chambres texiennes se distinguait par la virulence et l'audace de sa polémique. Il prédisait que le Texas ne demeurerait pas isolé dans la lutte qui s'engagerait, et que toute tentative pour porter atteinte à ses droits aboutirait à déchirer l'Union, parce que les autres états du sud demeureraient fidèles aux engagemens pris à Nashville. C'était une allusion transparente à une réunion tenue au commencement de l'été, et à laquelle avaient assisté tous les hommes influens du sud : quelques mesures et une ligne de conduite commune avaient été arrêtées à Nashville dans l'intérêt de tous les états à esclaves, et le bruit commençait à s'accréditer qu'un pacte secret obligeait tous les états à esclaves à prendre fait et cause pour le Texas, et à le soutenir dans sa résistance à l'autorité fédérale. Il est incontestable que des promesses avaient été faites au Texas; mais de simples paroles prononcées par des particuliers sans mission étaient loin d'équivaloir à un engagement formel, et il était fort douteux que les législatures des états du sud, en présence d'une transaction votée par le congrès et à laquelle leurs représentans avaient pris part, se laissassent aller à soutenir ouvertement le Texas dans une lutte contre l'Union tout entière. Aussi les démarches faites par les autorités texiennes auprès des gouverneurs de la Virginie, de la Georgie, du Kentucky, du Tennessee, n'eurent-elles point de résultat; l'Arkansas, le Mississipi, la Floride, peut-être l'Alabama, étaient à peu près les seuls états

de qui le Texas pût espérer un secours efficace. C'en était assez cependant pour rendre une lutte sanglante inévitable, et, une fois le signal de la guerre civile donné, tous les états à esclaves pouvaient se trouver entraînés par un mot, par une imprudence à prendre parti contre le nord. Aussi, à Washington, le président, les ministres, tous les hommes éminens des deux partis, tous les sénateurs qui avaient voté la transaction, réunirent-ils leurs efforts pour arracher aux représentans une décision qui permît au pouvoir exécutif de parler désormais au nom de l'Union tout entière, au nom du congrès, et de prendre des mesures assez énergiques pour faire reculer les autorités du Texas. Il fallait mettre celles-ci en présence non plus d'un projet de compromis, mais d'une transaction accomplie, en face non pas du président défendant un pacte que la moitié du congrès était prête à déchirer, mais en face des représentans de tous les états; il fallait que le Texas se vît seul contre les vingt-neuf autres états : autrement un seul coup de fusil échangé sur la frontière du Nouveau-Mexique pouvait mettre la confédération en feu.

Sous le coup de cette impérieuse nécessité, les représentans consentirent enfin à écouter la voix de la raison et à annuler tous leurs votes antérieurs. Quand cette nouvelle se répandit dans Washington, la ville s'illumina spontanément, des salves d'artillerie furent tirées par les milices, et une foule immense se porta aux flambeaux sous les fenêtres des hommes qui avaient prêté au compromis le secours de leur éloquence. M. Clay, M. Webster, M. Cass, furent appelés par mille voix et salués des plus retentissantes acclamations. Ces démonstrations bruyantes se sont renouvelées dans toutes les grandes villes de l'Union, et la satisfaction populaire s'est partout manifestée avec une unanimité qui prouve combien étaient grandes les appréhensions de tous les bons citoyens.

A peine votés par la chambre des représentans, les quatre bills qui composent le compromis ont reçu la sanction présidentielle. M. Millard Fillmore a adressé aux autorités du Texas une communication énergique, les invitant à user de leur influence pour faire accepter par la législature texienne les décisions du congrès, et menaçant d'une répression immédiate toute tentative de résistance à des mesures qui étaient devenues la loi du pays. Il a écrit en même temps au colonel Monroe que, le Nouveau-Mexique étant désormais au territoire régulièrement constitué, il abandonnât sans conteste le pouvoir civil aux autorités électives. Quelques jours après, les sénateurs nommés, il y a six mois, par la Californie prenaient séance au sénat, et le congrès, fatigué de tant de luttes, fixait au 30 septembre la date de sa séparation.

On ignore encore quel accueil la législature texienne réserve aux décisions du congrès; mais le général Samuel Houston, qui, après avoir fondé l'indépendance du Texas, est aujourd'hui le représentant de cet état au sein du sénat américain, et qui a pris une part active au vote du compromis, s'est engagé à employer son influence toute-puissante pour faire accepter à ses compatriotes l'équitable transaction que lui-même a consentie en leur nom. Quelques lettres annoncent même que la première effervescence des députés texiens s'est déjà apaisée, et que les plus ardens ne sont pas éloignés de prêter l'oreille à la conciliation. Quelques-uns des états du sud sont encore le théâtre d'une regrettable agitation. Le gouverneur de la Georgie a publié contre le compro-

mis une proclamation véhémente, et les journaux georgiens se sont faits les échos de ses violences, et ont prononcé le mot de séparation. Le général Quitman, gouverneur du Mississipi, a été contraint par les réclamations de la presse locale de convoquer extraordinairement les deux chambres de l'état, pour qu'elles puissent examiner les mesures votées par le congrès. Le gouverneur de l'Alabama, en butte aux mêmes réclamations, va être contraint également de réunir la législature; mais ce sont là des démonstrations plus bruyantes que dangereuses. Les partisans des mesures extrêmes veulent se ménager l'occasion d'attaquer à la tribune les auteurs du compromis; cependant personne ne doute qu'après cette dernière satisfaction donnée à leurs passions et à leurs rancunes, toutes les opinions ne se réunissent pour accepter la transaction. Aussi les journaux les plus pessimistes ne témoignent-ils aucune inquiétude de ces dernières étincelles d'un feu déjà éteint.

C'est cette heureuse conclusion de tous leurs débats politiques qui a fait aux Américains des loisirs imprévus et leur a permis de recevoir Jenny Lind avec cet enthousiasme dont on nous a transmis les effusions naïves et souvent ridicules. Disons toutefois à l'honneur des Américains que ce qu'ils fêtent ainsi, ce n'est pas un talent qu'ils n'ont point encore apprécié, c'est la réputation intacte, la piété sans ostentation, la libéralité charitable; c'est la grande cantatrice demeurée simple et pure, la femme célèbre n'ayant point vu dans son talent et dans sa renommée l'excuse du désordre et le droit de la souillure. C'est ce côté moral qui relève et qui permet d'excuser jusqu'à un certain point ces ovations continuelles, ces adulations sans mesure prodiguées par des villes entières à une femme ou pour mieux dire à une voix. Pourquoi reprocher aux Américains d'entourer une chanteuse de tant d'hommages? Eux du moins ne se sont encore montrés ingrats pour aucun de leurs grands hommes, pour aucun des bons serviteurs de leur pays. Ailleurs on fête, on enrichit tout autant les baladins, et on envoie les hommes utiles en exil ou à l'hôpital.

A. THOMAS.

Le travail de M. de Montalivet, *le Roi Louis-Philippe et sa Liste civile*, publié dans notre dernier n°, a produit une vive sensation dans le pays, et presque tous les journaux français et étrangers s'en sont occupés. Nous recevons, à ce sujet, de M. Napoléon Bonaparte, représentant du peuple, une lettre que nous ne faisons aucune difficulté d'insérer, mais en l'accompagnant d'une réponse de M. de Montalivet, à qui nous avons cru devoir communiquer la réclamation de M. Napoléon Bonaparte.

A MONSIEUR LE RÉDACTEUR EN CHEF DE LA REVUE DES DEUX MONDES.

Paris, le 11 octobre 1850.

Monsieur le rédacteur,

Je n'ai lu qu'aujourd'hui la publication faite par M. de Montalivet dans votre *Revue* sur *Louis-Philippe et sa Liste civile*.

Je tiens à éclaircir ce qu'il dit sur mon père, et à expliquer les rapports que j'ai eus avec le gouvernement de juillet.

En 1845, j'ai obtenu la permission de faire un voyage à Paris, où des affaires particulières m'appelaient. Au bout de trois mois, je reçus de M. Duchâtel l'injonction de partir dans un délai de *huit jours*. Par l'intervention bienveillante de M. l'amiral de Mackau, alors ministre de la marine, et qui a servi sous les ordres de mon père, j'obtins de rester *quelques jours* de plus.

Pendant mon séjour, je demandai l'autorisation d'aller à Ham voir mon cousin, le président de la république. Cette permission me fut *refusée*.

En 1846, je fis des démarches pour que mon frère, atteint d'une maladie grave, pût se rendre aux eaux des Pyrénées, que le docteur Lallemand lui ordonnait. Le gouvernement ne voulut pas abaisser les barrières de l'exil devant un malade! Quelques mois après, mon frère mourait en Italie.

Au mois d'avril 1847, mon père adressa une pétition *aux chambres*, pour demander que son exil cessât, désirant mourir en France, au milieu de ses anciens frères d'armes. Sa pétition, soutenue par M. Odilon Barrot, au nom de l'opposition, à la chambre des députés, et par M. Victor Hugo à la chambre des pairs, fut renvoyée aux ministres.

Après cette manifestation, le gouvernement nous autorisa, mon père et moi, à résider *momentanément* en France; nous y étions sans protection légale et à la disposition de M. le ministre de l'intérieur. Le gouvernement de 1830 s'est toujours refusé à proposer une loi pour faire cesser notre proscription!

Il se montra moins sévère pour nos réclamations contre l'état.

En 1815, mon père perdit sa fortune. On lui *confisqua* même un héritage fort peu considérable qu'il avait fait d'une de ses sœurs. Ces mesures de *confiscation* furent condamnées par tous les avocats distingués de l'époque, qui nous donnèrent des consultations favorables.

M. Casimir Périer, en 1831, reconnaissant l'injustice commise, s'était montré disposé à la réparer. Depuis cette époque, toute réclamation fut inutile. Les tribunaux se déclarèrent *incompétens*, renvoyant mon père au pouvoir politique. Une loi allait enfin être préparée par le gouvernement, quand la révolution de février arriva. Rien n'était décidé pour les conditions ni pour le montant de la somme; *le principe seul* d'une rente était admis. Cette rente devait être votée pour *mon père* par les représentans légaux du pays, comme une faible indemnité de droits *incontestables* et de *spoliations* faites par la restauration. Il avait fallu dix-huit années de démarches pour obtenir cette réparation!

Je ne vois rien dans tout cela qui ressemble, d'une façon quelconque, à *une munificence* de la part du roi. C'était une affaire comme il s'en traite journellement entre l'état et un particulier, sur laquelle les chambres auraient prononcé. Il est vrai qu'au lieu de se montrer hostile, comme il l'avait été jusqu'alors, le ministère de 1848 se montrait *favorable*. Voilà toute la vérité dans sa plus scrupuleuse exactitude.

Quant à la conduite des Bonaparte vis-à-vis des d'Orléans, voici de l'histoire :

En 1815, l'empereur accorde de *sa propre volonté* une pension de 400,000 fr. à la mère de Louis-Philippe.

En 1850, la république française, sous la présidence de Louis-Napoléon,

reconnaît un douaire de 300,000 francs de rente à la duchesse d'Orléans. (Je me suis abstenu dans ce vote.)

En octobre 1850, j'ai proposé de faire cesser l'exil de tous les Bourbons, que la république ne devait pas craindre, et qui devraient être, comme nous tous, des citoyens. Je faisais pour eux ce que jamais ils n'avaient voulu faire pour moi, exilé avant de naître! Je ne voulais pas leur rendre un royaume, mais une patrie. Je ne voulais pas de princes, mais des citoyens. Presque tous leurs amis, leurs anciens ministres et hauts fonctionnaires ont voté *leur exil*, ou se sont abstenus, ce qui était voter indirectement contre eux. Ma proposition n'a été appuyée que par quelques hommes généreux, quelques amis personnels, et quelques républicains de principe qui m'ont compris.

Cette lettre est bien longue; mais j'ai cru qu'il était nécessaire d'entrer dans quelques développemens pour exposer les faits dans toute leur vérité et les dégager du *faux jour* sous lequel ils paraissent dans l'article de M. de Montalivet. Je n'ai pas besoin d'ajouter que cette seule intention m'a déterminé à vous écrire, et qu'il n'y a aucune intention malveillante de ma part vis-à-vis d'une famille déchue. Quoique adversaire politique des d'Orléans, je saurai toujours respecter leur malheur.

Recevez, monsieur le rédacteur, l'expression de mes sentimens très distingués.

NAPOLÉON BONAPARTE,
Représentant du peuple.

AU MÊME.

Monsieur,

La lettre de M. Napoléon Bonaparte, que vous avez bien voulu me communiquer, me suggère, avant tout, une remarque :

Elle ne dément pas un seul des faits que j'ai avancés comme preuves des sentimens généreux du roi Louis-Philippe envers les princes de la famille Bonaparte. Quel est donc le but de cette lettre?

Louis-Philippe respectait le culte des souvenirs. La reconnaissance que je n'ai cessé de professer pour la mémoire de l'empereur m'avait honoré à ses yeux.

M. Napoléon Bonaparte se serait donné le double avantage d'être juste et habile, s'il eût témoigné plus de respect, sinon de la reconnaissance, pour la mémoire de Louis-Philippe.

Que l'honorable représentant du peuple se refuse à voir un acte de générosité dans la conduite du prince qui, contrairement aux prescriptions de la loi, a plus d'une fois ouvert les portes de la France aux membres d'une famille proscrite;

Qu'il ne tienne aucun compte du premier pardon accordé par le roi Louis-Philippe à la révolte armée d'un neveu de l'empereur; qu'il oublie les termes noblement sévères dans lesquels Louis Bonaparte lui-même a caractérisé plus tard cette tentative sous les murs de la prison où il avait *expié sa témérité contre les lois de la patrie* (1);

(1) *Moniteur* du 24 juillet 1849.

Qu'il ne veuille pas reconnaître un sentiment généreux dans la sollicitude qui préservait sur le sol étranger la liberté d'un autre neveu de l'empereur;

Qu'il perde le souvenir du roi Louis-Philippe offrant au prince son père le concours libre et spontané de sa prérogative constitutionnelle, pour lui procurer une existence digne de son nom :

Permis à lui; mais l'histoire, moins oublieuse, appellera, comme moi, de son vrai nom cette générosité d'une ame toute royale.

A cet ensemble de faits incontestables et d'ailleurs incontestés, M. Napoléon Bonaparte en oppose un seul qui lui est personnel : il aurait reçu, à une certaine époque, de M. Duchâtel, ministre de l'intérieur, l'ordre de quitter Paris dans le délai de huit jours.

Que prouve ce fait, si ce n'est apparemment que le ministre de l'intérieur croyait la présence de M. Napoléon Bonaparte peu compatible avec l'ordre et la sécurité du pays? M. Napoléon Bonaparte n'avait-il pas déjà formé quelques-unes de ces liaisons politiques qui, après avoir imposé au ministre de Louis-Philippe le pénible devoir de l'éloigner de la France, devaient le pousser plus tard jusqu'aux rangs les plus avancés parmi les adversaires de son propre parent, Louis-Napoléon Bonaparte?

Mais ce n'est pas tout. M. Napoléon Bonaparte vous entretient de ce que l'empereur et lui ont fait pour *les d'Orléans*. Croyez-moi, monsieur, s'il en est temps encore, faites conseiller à l'honorable représentant de la Sarthe de renoncer à un rapprochement qui ne peut profiter ni à l'empereur ni à lui-même.

La personne de votre honorable correspondant écartée du débat, que reste-t-il donc? La lutte qu'il voudrait établir entre la mémoire de Napoléon et celle de Louis-Philippe.

Vains efforts! Une telle lutte ne saurait exister.

Ces deux grandeurs, de nature si diverse, se rencontreront dans l'histoire sans se heurter ni se combattre. Rapprochées, au contraire, dans leurs triomphes comme dans leurs revers, par une fatale conformité, elles auront trouvé toutes deux, après la chute, des détracteurs implacables, mais impuissans contre la justice de l'avenir.

Agréez, monsieur, la nouvelle assurance de ma considération très distinguée.

MONTALIVET.

Paris, le 12 octobre 1850.

REVUE LITTÉRAIRE.

THE LIBERTY OF ROME : A HISTORY (*Histoire de la liberté de Rome*), avec un aperçu historique sur la liberté des anciennes nations, par Samuel Éliot (1). — Les deux volumes de M. Éliot ne seraient rien moins qu'une œuvre surhumaine, si Niebuhr, Müller, Arnold Heeren, Grote et Thyrwald n'avaient pas existé. Quels qu'aient été les devanciers de l'écrivain, on aime à le lire, en se rappe-

(1) 2 vol. petit in-4°. New-York, George Putnam, et Londres, Rich. Bentley.

lant ce qu'étaient les historiens il y a quelque deux cents ans. On éprouve une sorte de ravissement à pouvoir ainsi mesurer combien l'esprit humain s'est enrichi, combien il peut de choses qu'il ne pouvait pas du temps de nos pères. Nulle part peut-être la distance parcourue n'est plus visible que dans l'histoire. C'est une chose toute nouvelle, un emploi que les facultés intellectuelles ne s'étaient jamais donné, ou plutôt dont elles étaient incapables, que cette enquête critique, qui consiste à étudier les faits pour chercher à les rattacher à des lois, et qui s'efforce de les comprendre en se les représentant comme l'opération et la manifestation de certains agens invisibles et réguliers obéissant à des propriétés en quelque sorte mathématiques. Le XVIIe siècle lui-même ne connaissait encore que la *chronique* ou tableau synoptique d'un certain nombre d'événemens présentés sans autre rapport que celui de leur chronologie. C'est au XVIIIe siècle qu'appartient l'honneur d'avoir créé l'histoire telle que nous la concevons, l'histoire en tant que science, procédant absolument comme la physique ou comme la chimie, qui, pour nous donner, par exemple, une idée d'un fragment de roche que nous tenons dans notre main, nous apprend à concevoir cet *accident* comme un composé de *calcium*, de *soufre*, d'*oxygène*, ou d'autres substances élémentaires, c'est-à-dire comme un composé d'élémens qui se retrouvent ailleurs, qui sont des généralités. Concevoir le spécial comme composé de plusieurs généralités, — jamais le passé n'avait seulement entrevu la possibilité d'une pareille manière de procéder; pourtant, c'est la nôtre en tout, et on peut dire que nous ne faisons que débuter dans une nouvelle période, dont la tâche intellectuelle doit être de tout ramener ainsi à des lois, d'arriver à conquérir de nouveau tous les faits spéciaux que l'esprit pourra différencier en nous représentant chacun d'eux comme la somme de toutes les particularités qu'il peut partager avec tous les autres phénomènes.

Cette ère nouvelle, nous le répétons, c'est bien le XVIIIe siècle qui l'a ouverte; mais, il faut le reconnaître aussi, en histoire comme en philosophie et en politique, il s'est montré aussi naïf que tous les débutans. Il a joué à peu près le même rôle que la race italienne semble avoir été appelée à jouer en Europe : celui de conclure vite, mais étourdiment, et de préparer l'avénement des théories éclairées en portant partout ce don d'étourderie qui permet d'enfanter plus vite les mauvaises théories d'où procèdent les meilleures. L'esprit de système, c'est-à-dire l'esprit exclusif de l'antiquité, le dominait encore souverainement. Il était incapable de concevoir un fait comme le résultat de beaucoup d'agens. Tout phénomène pour lui ne se présentait guère que comme l'effet d'une seule cause, la manifestation d'un seul type, d'une seule grande règle générale. Il ne savait pas, par exemple, se rendre compte de telles formes sociales particulières à un peuple, en y voyant la conséquence d'un certain ensemble de particularités propres à ce peuple. Il fallait que dans tout fait humain il s'arrangeât pour apercevoir des lois communes à toute l'humanité, en d'autres termes la règle générale de l'humanité, en d'autres termes encore son idée tout entière du type homme, et rien de plus. Voulait-il étudier l'antiquité, il procédait comme Voltaire. Au lieu d'examiner les formes sociales, les actions, les paroles, les œuvres littéraires et autres des anciennes nations pour chercher en elles-mêmes leur explication; au lieu de tenter d'arriver, par elles, à

deviner leurs causes et à se représenter les vieilles nations elles-mêmes comme l'ensemble des causes capables de produire ces effets, il tirait au plus court. Il commençait par concevoir l'*homme*, et il donnait pour but à l'histoire la solution de ce problème : trouver le moyen d'expliquer quand même tout ce qui s'est passé chez tel peuple, par les seules lois et les seuls élémens qui constituent l'*homme* en général. Le problème revenait quelque peu à trouver le moyen d'expliquer comment des causes éternellement identiques avaient produit des effets constamment différens, et Dieu sait dans quels embarras il avait mis le XVIIIe siècle. Pour le résoudre, on avait été réduit à n'apercevoir partout qu'anomalies, monstruosités, dérangement de toutes les lois, effets produits en dépit de toutes les causes. Bref, le XVIIIe siècle expliquait tout par les superstitions, les fanatismes, les tyrans et les imposteurs, si bien que l'histoire entre ses mains n'était plus qu'un tableau de diaboliques miracles, uniquement destiné à montrer comment le mensonge et l'hypocrisie avaient à eux seuls engendré tous les événemens de ce monde.

Ce fut une grande révolution que celle qu'accomplit Niebuhr le jour où il en vint à admettre que tous les hommes ne voyaient pas de même, et que leurs idées étaient seulement la traduction de leurs impressions. A l'aide de cette seule découverte, il comprit que les anciennes traditions n'étaient ni des vérités ni des mensonges (dans le sens donné aux mots par le XVIIIe siècle), mais simplement la forme particulière que la perception ou le souvenir d'un fait avait pu prendre dans des esprits particuliers, en se combinant avec ce qu'ils y rencontraient. De ce jour, l'histoire fut comme créée à nouveau.

Combien elle diffère maintenant de ce qu'elle était avant Niebuhr, le livre de M. Éliot se trouve, par une circonstance fortuite, doublement propre à nous le faire apprécier. Il existe un poème de Thompson, publié, vers 1728, sous le titre de *Britannia*, et qui n'est qu'une histoire poétique de la liberté et de ses phases successives chez les premiers hommes, chez les Grecs, chez les Romains et enfin en Angleterre. Le sujet traité par M. Éliot est presque identique. Après avoir consacré à peu près les deux tiers de son premier volume aux origines de la liberté dans l'Inde, en Égypte, en Perse, en Phénicie, en Grèce et en Judée, il poursuit avec plus de développemens son histoire chez les Romains, et, dans sa préface, il promet presque deux nouveaux ouvrages sur les progrès de la liberté en Europe depuis la réforme, et enfin dans le Nouveau-Monde. L'historien américain du XIXe siècle peut donc être comparé facilement au poète anglais du XVIIIe siècle. Entre eux deux, quel abîme! Et pourtant Thompson n'était point un esprit inférieur, mais il appartenait à son époque, et partant il débute par nous retracer une peinture des premiers hommes et de leur innocence, qui sent la bergerie. C'était la mode alors : on ne trouvait rien de plus beau, de plus enviable que l'ignorance de la barbarie, l'ignorance de l'instinct, l'ignorance de la jeunesse; on nommait cela la nature, absolument comme si la civilisation et toutes les acquisitions possibles de l'homme ne venaient pas aussi de la nature. M. Éliot, au contraire, nous montre l'humanité essayant ses premiers pas au milieu des larmes et des terreurs, le front plié sous le fardeau de ses désespérantes ignorances. Bien qu'il croie à un premier état de perfection antérieur à la déchéance, à partir de la déchéance il nous

montre les premiers hommes, ahuris et sans espoir, ayant à conquérir rudement tout ce qu'ils ont acquis, leur morale comme leur science : d'abord, les luttes contre les élémens pleins de menace et les combats d'homme à homme, de tribu à tribu; puis les labeurs de la civilisation matérielle et intellectuelle, la lutte contre l'ignorance, l'effort pour organiser des statuts sociaux, des rapports inter-individuels; enfin les tentatives pour réformer les institutions organisées, la lutte contre les causes de souffrance et contre les injustices. Dans un chapitre préliminaire, M. Eliot explique ce qu'il entend par la *liberté*. La liberté, dit-il, c'est la faculté d'exercer des aptitudes, de faire ce que l'homme peut faire; elle implique donc deux choses, des facultés ou puissances, et des arrangemens sociaux qui leur permettent de se développer. L'histoire de la liberté est ainsi avant tout l'histoire des facultés, et, comme il y a plusieurs espèces d'énergies, il y a plusieurs espèces de libertés : celle qui consiste uniquement dans le libre exercice des forces physiques; — celle qui permet à la fois aux aptitudes intellectuelles et physiques de se développer en s'appliquant aux arts, à la science des choses, à la législation; — enfin, la liberté, qui est la possession et le libre exercice non-seulement des énergies physiques et intellectuelles, mais encore des besoins moraux et des sentimens affectueux, cherchant sans cesse à se satisfaire et à se développer dans les rapports individuels et sociaux.

Ce point de vue nous plaît. Il revient à dire ceci : c'est que M. Éliot entreprend son voyage à travers le passé avec cette idée suffisamment nette que le degré de développement des nations, leur supériorité ou leur infériorité relative se mesure au nombre des agens spirituels qui existent chez elles, qui peuvent y fonctionner, et qui, par leurs actions et leurs réactions, enfantent les phénomènes de leur vie sociale. Avec ce critérium, l'historien nous fait voir dans l'Inde l'immobilité presque absolue : une seule caste ayant droit de vouloir et de penser; une religion qui prolonge les distinctions sociales au-delà de la vie et qui ne permet d'espérance qu'au brahme. En Egypte et en Perse surtout, la royauté, appuyée sur les guerriers, vient étendre à une autre classe d'hommes la liberté de vivre. Le soldat partage avec le prêtre le privilége d'espérer et de donner carrière à son activité. En Grèce, une nouvelle barrière tombe : les castes se mobilisent, la fortune, que tous peuvent plus ou moins espérer d'acquérir, devient le moyen de répartir les individus entre les diverses catégories auxquelles sont attachées les diverses libertés, personnelles, sociales et politiques. La religion, d'ailleurs, émancipe l'homme des terreurs primitives : au lieu du panthéisme indien, qui niait l'individu et qui l'absorbait dans l'unité divine immuable et éternelle en lui répétant : Tu n'es rien; au lieu du dualisme persan avec ses deux personnifications de la vie et de la mort, du bien qui s'isolait au ciel, et du mal qui avait créé la terre, — la Grèce a ses mille divinités parmi lesquelles chaque idée peut trouver son prototype, chaque question sa réponse, chaque désir son patron qui le légitime et s'occupe exclusivement de lui; elle a ses multitudes de dieux avec lesquels l'homme fraternise, qu'il regarde comme des êtres de son espèce, et dont le culte exhilarant encourage la joie, la confiance et les fêtes.

A Rome, un nouveau progrès s'accomplit encore : tandis que les vaincus et les non-citoyens étaient restés en Grèce à peu près exclus de tous les droits, à

Rome, les conquis, sous le nom de plébéiens, arrivent peu à peu à conquérir les mêmes priviléges que les patriciens. Cette marche ascendante, M. Éliot l'a suivie et dans les faits, et dans les institutions, et dans la littérature, en un mot dans toutes les expressions de l'activité. A voir le cadre qu'il embrasse, on est comme désespéré ou plutôt comme écrasé sous l'idée de tout ce qu'il faut savoir à l'heure qu'il est pour être digne de parler et propre à faire avancer les lumières acquises. Lui-même pourtant a fait honneur à sa tâche sous bien des rapports. Il a sagement réagi contre le septicisme exagéré de l'école de Niebuhr; il a donné un sens probable à plus d'une légende jusque-là non interprétée. Si d'autres avaient avant lui retracé les progrès et la victoire du parti plébéien, il a émis des vues neuves sur un tiers-parti qui, au lendemain de cette victoire, semble s'être formé par l'union des patriciens éclairés et des hautes classes plébéiennes, tandis que les ultra-patriciens tentaient un peu, comme nos légitimistes, de se coaliser avec les basses classes, avec les mécontentemens et les exaltations immodérés. Le tableau qu'il nous trace de Rome à cette époque et plus tard a un autre mérite, celui d'être large, de bien présenter tous les autres moteurs : d'abord tous les partis, les pauvres, les affranchis, les esclaves, les *étrangers* (autrefois appelés ennemis), et sous ces partis les seules tendances qui composaient leur activité. Son jugement général nous paraît résumer tout ce que l'on a pu dire jusqu'ici, sauf dans un sens. « Dans l'antiquité, remarque-t-il, le degré de civilisation fut généralement proportionné au développement de la liberté. A Rome seulement, il n'en est plus ainsi : dans sa législation, la liberté s'éleva plus haut que chez aucune autre nation païenne, sans entraîner un progrès parallèle dans les sciences, les arts et le bien-être. » C'est bien cela. En Grèce, il y avait mille fois plus d'aptitudes à l'œuvre; l'activité était capable de prendre mille fois plus de formes; seulement tout était capricieux et inconstant. La supériorité de Rome, c'était d'avoir des idées fixes, des désirs ou des volontés plus tenaces, plus intenses; mais Rome était plus exclusive, plus pauvre en *humanités;* elle n'avait que l'orgueil et l'esprit de domination, le besoin de vaincre au Forum ou sur les champs de bataille, d'écraser tel parti adverse, de triompher de tel concurrent, de subjuguer tel peuple. Ses magistratures et ses assemblées n'étaient elles-mêmes qu'autant de trophées d'une victoire remportée par une classe et autant d'instrumens que cette classe était décidée à employer quand même pour s'élever sur les ruines d'une autre. A côté d'une magistrature conquise par les plébéiens, il y avait toujours une magistrature rivale que les patriciens ne s'étaient pas laissé arracher, et qui avait toujours autorité pour vouloir ce que ne voulait pas l'autre. Des partis, voilà Rome; il n'y avait pas d'individus; la nation se composait exclusivement de quatre ou cinq coalitions, de quatre ou cinq machines de guerre aveugles et sans oreilles et obstinément occupées à s'anéantir l'une l'autre. « Plus nous avancerons, écrit M. Éliot, plus nous remarquerons l'absence de cette sympathie qui plie le plus orgueilleux caractère jusqu'à la tendresse, et qui exalte les plus humbles actions jusqu'au succès. D'autres incompétences se révéleront aussi clairement, et la scission béante entre des classes incapables de se prêter aux exigences des circonstances et de tenir compte des dangers successifs finira par entraîner leur ruine à toutes. » Nous

ne pensons pas qu'on ait rien dit de mieux sur les causes de la décadence de Rome.

L'œuvre de M. Éliot a pourtant un défaut grave à notre sens. Quoiqu'elle soit de nature à apprendre bien des choses et à grandement développer l'esprit, la philosophie historique qui lui sert de base ne s'est pas corrigée d'une erreur commune à tous les historiens de notre siècle. Voilà soixante ans et plus que l'histoire en est au même point, ou du moins ne fait qu'appliquer, dans de nouvelles directions, le même genre de critique. Pour nous rendre compte des faits qui se sont produits, on se borne à rechercher les besoins et les facultés qui, par ces faits, ont cherché à se faire jour, et ont ainsi attesté leur existence : mais jamais on ne s'applique à découvrir le pourquoi de ce que les peuples n'ont pas pu faire; en d'autres termes : jamais on ne fait ressortir les impuissances qui ont limité les facultés et qui les ont empêchées de produire autre chose que les institutions, les littératures et les arrangemens qu'elles ont engendrés. Cette manière de procéder, qui est à peu près générale, n'est rien moins que le fondement sur lequel le dogmatisme radical échafaude toutes ses illusions. Nous pouvons ajouter qu'elle n'est rien moins qu'un mensonge. Un morceau d'oxyde de plomb n'indique pas seulement qu'il a existé sur un même point de l'oxygène et du plomb, il indique aussi qu'il n'y a eu que de l'oxygène et du plomb. N'en est-il pas de même de l'*esclavage?* n'en est-il pas de même de toutes les institutions sociales et de tous les faits, qui, à bien voir, sont simplement des arrangemens pour satisfaire certains besoins avec des moyens donnés et rien que ces moyens? Ce rôle que jouent les incapacités, cette influence qu'elles ont sur le sort des nations en ne leur permettant que certaines combinaisons pour faire face aux nécessités de leur existence, il serait temps que l'histoire fît sa principale affaire de les préciser. Pour que Rome ou toute autre nation prenne à nos yeux une physionomie à elle, pour que nous nous en fassions une idée particulière qui ne soit pas également applicable à toute nation, il faut avant tout que nous concevions Rome comme un peuple dont le propre était de ne pouvoir que ceci et cela. Qu'arrive-t-il quand on néglige ainsi le pourquoi de ce qui n'a pas été? Il arrive qu'on enregistre simplement le moment où certaines facultés se sont manifestées dans l'humanité. On n'écrit pas l'histoire des nations. On ne voit et on ne montre partout qu'une même humanité toujours identique dans sa substance. On a dit ce que tel peuple possédait; faute de dire ce qui lui manquait, on habitue l'esprit à appliquer à tous les peuples les idées qu'il s'est faites de l'homme en général d'après les hommes du présent. L'intelligence suppose tacitement que toutes les races ont eu toutes les puissances qu'elle s'est accoutumée à regarder comme constituant l'homme, et de la sorte elle vient de nouveau se heurter au problème qui a tant tourmenté le XVIIIe siècle : expliquer comment, dans un milieu constamment identique, il s'est créé des phénomènes tout différens. De nouveau donc il faut recourir à des miracles. On se représente la liberté comme perpétuellement arrêtée par le seul mauvais vouloir des gouvernemens ou par la conjuration des égoïsmes privilégiés; on arrive à regarder tout pouvoir comme l'ennemi inné de l'homme et à jeter sur tous les pouvoirs l'odieux d'avoir empêché ce qui, en réalité, n'a pas eu lieu parce que c'était l'impossible. Les gouvernemens répondent de la faute des

impuissances, et on s'habitue enfin à l'idée souverainement néfaste que la seule tâche des bonnes intentions, l'*unum necessarium*, est de combattre quand même toutes les précautions organisées pour protéger contre les excès des insuffisances.

Telle est la théorie politique, qui est comme l'ame de la méthode historique dont nous parlons. Cette ame, c'est le radicalisme, l'esprit de système. Il est chez M. Eliot, il n'y a pas à en douter; il y est, bien que tempéré. Quoiqu'il ait parfaitement constaté dans chaque circonstance ce que les Romains n'avaient pas pu faire, c'est-à-dire les résultats de leurs impuissances, il ne s'est pas appliqué à nous montrer dans les épisodes de leur histoire la constante action de leurs puissances et de leurs impuissances; il n'a pas tenté de nous représenter précisément leur caractère comme l'ensemble de ces causes négatives et positives de leurs actes. Pour lui-même, un tel point de vue était impossible, car il avait une foi religieuse, un système qui le lui défendait. S'il avait entrepris son histoire, c'était pour montrer comment tous les avortemens du passé avaient eu pour cause le péché, la dégradation qui a suivi la chute, et comment Rome avait simplement été la nation à laquelle Dieu avait donné pour mission, non pas d'organiser, mais d'humilier le paganisme, de faire toucher à la sagesse humaine son néant, en un mot de préparer l'avénement de la régénération, en prouvant à l'homme qu'il ne pouvait rien par lui-même.

Pour nous résumer, M. Eliot, comme MM. Bancroft, Parker, Channing et même Emerson, est certainement imbu de ce *transcendantalisme* de l'Amérique moderne qui n'est, en réalité, que l'ancien idéalisme, l'ancien esprit de système, avec plus de largeur dans les vues, avec des conclusions basées sur plus de données. Toutefois, c'est plaisir pour nous de l'ajouter, s'il a en lui ce qui nous semble menaçant pour les États-Unis, il a aussi tout ce qui nous semble rassurant dans les tendances de la race anglo-américaine. Il a beau avoir une conclusion *à priori*, le besoin d'analyser est également tyrannique chez lui. Jamais il ne se contente d'exprimer ses jugemens, il analyse et précise les faits il tient à énoncer tout ce qu'il a vu, il expose toutes les données, toutes les considérations qui l'ont conduit à son jugement; en un mot, en détaillant ses pièces justificatives, il met les autres à même de conclure autrement que lui. Tout son livre, d'ailleurs, respire une haute moralité, une grave et virile réserve, une crainte profonde et constante de ne pas avoir fait de son mieux. Chez lui enfin, comme en Amérique encore, s'il y a des illusions, il y a ce qui est le remède souverain de toutes les erreurs, un idéal bien placé, une ardente sympathie pour tous les emplois de l'activité humaine, qui sont le meilleur moyen de découvrir ce que l'on ignorait, et de parer à tous les dangers qui se présentent. M. Eliot a un profond respect pour la prudence, pour la modération, pour la sagesse qui consiste à tenir compte du plus grand nombre possible de nécessités, pour la générosité et la vertu, qui se proposent, avant tout, de ne rien froisser de ce qui a vie, mais, au contraire de concilier tous les intérêts, les besoins, les susceptibilités. Pour lui, ce qui est surtout la chose honteuse, le diplôme d'incapacité, c'est la brutalité, l'instinct aveugle que rien ne contient, l'idée ou le désir qui s'élance les yeux fermés comme les passions de la jeunesse. On était fort loin d'un tel culte intellectuel du temps des pèlerins cal-

vinistes, on en est encore fort loin chez nous; mais l'Amérique du moins a certainement grandi. Il est telle idée chez M. Eliot qui, à elle seule, indique une complète transformation dans l'esprit des hommes. Jusqu'à ces derniers temps, on aurait difficilement trouvé un penseur qui, en jugeant les Romains, n'eût pas célébré leur patriotisme immodéré comme leur plus grand titre de gloire. Aux yeux de tous, ce qui en faisait des héros, c'était précisément la fougue avec laquelle ils sacrifiaient tout, même leurs enfans et leur conscience, aux intérêts de leur patrie ou de leur parti. Dans cet héroïsme, au contraire, M. Eliot n'a vu que le signe douloureux de ce qui leur manquait. « Le Romain, a-t-il écrit, ne savait se dévouer qu'au pays et à sa propre classe; rarement il lui fut donné de comprendre qu'il pouvait être nécessaire de tenir compte des intérêts d'autrui. » A notre avis, c'est un véritable événement historique que l'apparition de cette répulsion morale tout nouvelle, de cette tendance à regarder l'esprit de parti comme un mal et un danger, tandis qu'autrefois on ne concevait rien de plus noble que de servir quand même son parti, rien de plus honteux que de l'abandonner, lors même qu'on ne pensait pas comme lui. Si ce n'est pas là un fait dans le sens usuel du mot, il y a là l'étoffe de bien des faits, de bien des transformations sociales, et peut-être ce progrès moral est-il plus important pour l'avenir que beaucoup d'événemens plus bruyans de ces soixante dernières années.

J. MILSAND.

THÉATRES.

La saison musicale de cette année laborieuse, qui porte peut-être dans les plis de son manteau la grande solution dont se préoccupent tant les hommes d'état, paraît s'annoncer d'une manière brillante. D'abord Paris possédera enfin un véritable théâtre italien, dont on peut dire qu'il est privé depuis la révolution de février. M. Lumley, directeur du Théâtre de la Reine à Londres, a été investi, par M. le ministre de l'intérieur, du privilége que possédait M. Ronconi. M. Lumley passe pour un homme habile et passablement heureux : réputation de bon augure aussi bien au théâtre qu'à la guerre. Il paraît donc certain que M. Lumley nous arrive avec une troupe formidable de grands virtuoses parmi lesquels il nous suffira de citer Mme Sontag et M. Lablache. L'ouverture du Théâtre-Italien aura lieu le 1er novembre prochain. En présence d'un rival aussi redoutable, que fait l'administration de l'Opéra? Elle se débat trop souvent au milieu des plus grandes incertitudes; elle ne sait trop encore à quel dieu se vouer ni à quel maître elle doit confier ses destinées. Les répétitions de *l'Enfant prodigue* de M. Auber sont retardées, la mise en scène du *Génie de la Nuit*, opéra en deux actes de M. Rosenheim, pianiste éminent et musicien distingué, a été abandonnée pour la dixième fois. On nous promet cependant prochainement *le Barbier de Séville* de Rossini, chanté par Mlle Alboni ou Mme Laborde, MM. Roger et Barroilhet. En attendant, et pour nous consoler un peu de tant de mécomptes, on a repris *le Prophète* de M. Meyerbeer. Mlle Alboni, qui, heureu-

sement pour l'administration de l'Opéra, se trouvait à Paris, y chante le rôle de Fidès avec un succès qui a grand besoin de ménagemens. Mlle Alboni est une cantatrice *di mezzo carattere*, dont la voix flexible et la sensibilité tempérée ne peuvent résister long-temps aux luttes héroïques de la musique française. Déjà il est impossible de ne pas constater une certaine altération dans la fraîcheur et le tissu délicat de ce bel organe. M. Meyerbeer assistait l'autre soir à la reprise du *Prophète*. La présence de l'illustre compositeur a fait répandre le bruit qu'il était venu à Paris pour diriger les études d'une nouvelle et grande partition qu'il aurait en portefeuille. Cette nouvelle n'a aucune consistance. M. Meyerbeer est un artiste trop sérieux et trop profondément dévoué aux intérêts de l'art qui fait sa gloire, pour courir ainsi les aventures. Il prend son temps et son heure, et il ne livre sa pensée que lorsqu'il la croit digne du public qu'il respecte. Pour le moment, M. Meyerbeer est entièrement occupé à composer des chœurs pour *les Euménides* d'Eschyle, dont la traduction en langue allemande doit être représentée au théâtre royal de Berlin.

Si le théâtre de l'Opéra-Comique est une heureuse entreprise, c'est qu'on y travaille aussi à mériter les faveurs de la fortune. On a repris dernièrement *l'Amant jaloux* de Grétry, charmant ouvrage qui, pour être né en 1778, n'en est pas moins jeune et vrai. Un musicien de talent, M. Batton, a ravivé d'une main discrète certaines couleurs de l'instrumentation de Grétry que le temps avait un peu ternies. Quand il n'y aurait dans *l'Amant jaloux* que le trio des trois femmes : *Ah! que j'aime ce Français!* et l'adorable romance de ténor : *Pendant que tout sommeille*, ce serait plus que suffisant pour mériter les honneurs d'une restauration. On répète à l'Opéra-Comique un ouvrage en trois actes de M. Halévy, qui sera probablement la grande machine de guerre avec laquelle l'administration affrontera la lutte qui se prépare. En effet, la lutte sera bruyante cet hiver.

Trois nouvelles sociétés musicales, satellites de la société des concerts du Conservatoire, viennent de se former, et se disposent à convier les amateurs aux grandes fêtes de la musique instrumentale. La société de Sainte-Cécile, sous la direction de M. Seghers, qui paraît la mieux constituée des trois, commencera ses séances le mois de novembre prochain. On se demande avec anxiété dans le monde politique ce que deviendra la France en l'an de grace 1852? Quel sera le dénoûment de ce drame mal conçu qu'on appelle la constitution? Et chacun s'efforce d'indiquer le remède qui pourrait guérir la France du mal qui la ronge depuis le mois de février 1848. Nous sommes étonnés que, puisqu'il s'agit de redresser les membres éclopés d'une mauvaise comédie, on ne se soit pas adressé au plus grand médecin dramatique de notre pays, à M. Scribe. Que deviendrait la France dramatique, si M. Scribe venait à mourir? La question vaut la peine d'être posée, car, à l'heure qu'il est, on répète M. Scribe au Théâtre-Français, à l'Opéra, à l'Opéra-Comique, au Gymnase!... Hommes d'état, qui cherchez une solution à l'imbroglio républicain qu'on nous fait, adressez-vous donc à M. Scribe, qui a des recettes pour toutes sortes de pièces mal venues!

V. DE MARS.

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 509 074